Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2000

Volume I

Revue et États financiers

Canada

101-00353/

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2000

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/2000-1F

ISBN 0-660-96322-1

À son Excellence

la très honorable Adrienne Clarkson,
C.C., C.M.M., C.D.,
Gouverneure générale et
Commandante en chef du Canada

Madame la Gouverneure générale,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2000.

Je vous prie d'agréer, Madame la Gouverneure générale, l'assurance de mon profond respect.

La présidente du Conseil du Trésor,
Lucienne Robillard

Ottawa, le 11 septembre 2000

À l'honorable Lucienne Robillard,
Présidente du Conseil du Trésor

Madame,

Conformément aux dispositions de l'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, j'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2000, afin de vous permettre de les déposer à la Chambre des communes.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

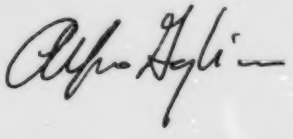

Le receveur général du Canada,
Alfonso Gagliano

Ottawa, le 11 septembre 2000

À l'honorable Alfonso Gagliano,
Receveur général du Canada

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2000.

L'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit que les *Comptes publics du Canada* de chaque exercice seront préparés par le receveur général et seront déposés à la Chambre des communes, par la présidente du Conseil du Trésor, au plus tard le trente et unième jour de décembre qui suit la fin de cet exercice ou, si la Chambre des communes n'est pas alors en session, dans les quinze jours de l'ouverture de la session qui suit.

Le présent rapport annuel est présenté en deux volumes :

Volume I—Les états financiers du Canada au sujet desquels le vérificateur général a exprimé une opinion; les observations du vérificateur général sur les états financiers du Canada; un sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement; les analyses des recettes et des dépenses, et des comptes d'actif et de passif; et divers autres états.

Volume II—Détail des opérations financières du gouvernement pour chaque portefeuille ministériel (partie I); et informations et analyses supplémentaires (partie II).

Les états financiers vérifiés présentés dans le volume I sont pour l'exercice clos le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur général, l'expression de mes sentiments respectueux.

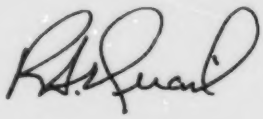

Le sous-receveur général du Canada,
Ranald A. Quail

Ottawa, le 11 septembre 2000

VOLUME I

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers du gouvernement du Canada et opinions et observations du vérificateur général
2. Informations financières supplémentaires
3. Recettes, dépenses et déficit accumulé
4. Comptes consolidés
5. Créditeurs, charges à payer et provisions
6. Dette portant intérêt
7. Encaisse et débiteurs
8. Comptes d'opérations de change
9. Prêts, placements et avances
10. Autres informations relatives aux états financiers
11. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement. Son contenu se résume comme suit :

SECTION 1 : états financiers vérifiés du gouvernement du Canada;

SECTION 2 : sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement;

SECTION 3 : examen des recettes, des dépenses et du déficit accumulé;

SECTION 4 : analyse des comptes consolidés;

SECTION 5 : analyse des créditeurs, charges à payer et provisions

SECTION 6 : analyse de la dette portant intérêt;

SECTION 7 : analyse de l'encaisse et débiteurs;

SECTION 8 : analyse des comptes d'opérations de change;

SECTION 9 : analyse des prêts, placements et avances; et,

SECTION 10 : analyse des autres informations relatives aux états financiers.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

États financiers du gouvernement du Canada et opinions et observations du vérificateur général

SOMMAIRE

	Page
Préface	1.2
Énoncé de responsabilité	1.4
Opinion du vérificateur général	1.5
États financiers—	
État des opérations	1.6
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé	1.7
État de l'actif et du passif	1.8
État de l'évolution de la situation financière	1.9
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada	1.10
État supplémentaire et opinion du vérificateur général—	
Compte de service et de réduction de la dette	1.25
Information supplémentaire—	
Observations du vérificateur général	1.28

NOTE AU LECTEUR

Un aperçu des opérations financières du gouvernement du Canada est présenté dans le ***Rapport financier annuel*** préparé par le ministre des Finances. Celui-ci contient également des états financiers condensés.

Des tableaux de référence financiers historiques et des indicateurs budgétaires connexes pour le gouvernement fédéral et les provinces accompagnent ce Rapport.

Le ***Rapport financier annuel***, est disponible via l'Internet à l'adresse suivante: http://www.fin.gc.ca/. Vous pouvez également obtenir un exemplaire en communiquant avec le Centre de distribution du ministère des Finances, au (613) 995-2855.

PRÉFACE DES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental des états financiers est de fournir de l'information au Parlement et au public, afin de faciliter la compréhension et l'évaluation de la nature et de l'étendue des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. Les états financiers révèlent la situation financière du gouvernement à la date de clôture des comptes, ainsi que les résultats de son fonctionnement, ses besoins financiers et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice. Un état supplémentaire rend compte des opérations en vertu de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*.

Les deux notions fondamentales sur lesquelles s'appuie le système comptable du gouvernement se trouvent dans les Lois constitutionnelles. Premièrement, tous les droits et recettes perçus, autres que ceux réservés aux provinces, «formeront le Trésor»; deuxièmement, le solde du Trésor, après certaines imputations préalables, «sera approprié par le Parlement du Canada».

Le droit du Canada de lever des taxes et des impôts est inscrit dans les Lois constitutionnelles et prend une forme particulière dans les différentes lois adoptées par le Parlement. Le gouvernement doit obtenir l'autorisation du Parlement afin de percevoir des recettes, dépenser ou emprunter. Tous les fonds perçus par les ministères et organismes doivent être déposés au Trésor. Tous les débours du Trésor pour les dépenses de fonctionnement, pour les prêts, placements et avances et pour le rachat de la dette échue doivent être autorisés par le Parlement, au moyen des lois de crédits annuelles et d'autres textes de loi.

Les sociétés d'État mandataires détenues en propriété exclusive par Sa Majesté peuvent aussi emprunter, mais seulement lorsque des lois du Parlement les y autorisent. Ces lois précisent généralement une limite sur le montant des emprunts qui peuvent être contractés. Les sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires peuvent emprunter sans autorisation parlementaire spécifique même si de tels emprunts sont quelquefois garantis par le gouvernement en vertu d'autorisations parlementaires.

Les états financiers comportent quatre états ainsi que des notes complémentaires.

Le premier est l'**état des opérations**, lequel présente l'excédent des rentrées sur les sorties de fonds du gouvernement et la diminution nette des emprunts qui en découle. Pour les besoins de cet état, les fonds en banque sont définis comme le solde du Trésor au 31 mars, non redressé pour les chèques, les mandats et les dépôts en circulation à cette date. Les opérations financières sont classées dans les catégories suivantes :

- Les opérations budgétaires comprennent toutes les opérations avec des tiers qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement, comme les recettes fiscales et non fiscales, de même que les dépenses.

- Les opérations non budgétaires comprennent toutes les opérations touchant les actifs et les passifs autres que ceux liés aux opérations de change et à la dette non échue.

- Les opérations de change comprennent toutes les opérations dans les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes (son but principal étant d'aider à contrôler et à protéger la valeur externe du dollar canadien), la situation nette du gouvernement à l'égard du Fonds monétaire international et la dette non échue à payer en devises.

- Les opérations de la dette non échue indiquent la diminution ou l'augmentation de la dette non échue, laquelle représente le changement net dans les montants dus relatifs aux obligations négociables, aux bons du Trésor, aux obligations d'épargne du Canada et aux obligations et billets spéciaux non négociables du Régime de pensions du Canada et de la fiducie du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. Elles ne comprennent pas la dette non échue à payer en devises.

Le deuxième est l'**état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé**, lequel présente les recettes, les dépenses et l'excédent du gouvernement pour l'exercice ainsi que le résultat net de l'accumulation des excédents et des déficits annuels depuis la Confédération.

Le troisième est l'**état de l'actif et du passif,** lequel présente l'encaisse et les placements du gouvernement, ainsi que les montants dus au gouvernement ou par celui-ci à la fin de l'exercice. Il se distingue d'une certaine façon du bilan conventionnel propre au secteur privé. Deux différences importantes sont les postes qui ne sont pas présentés dans cet état : les immobilisations, lesquelles ont été comptabilisées comme dépenses lors de leur acquisition, et les recettes fiscales à recevoir, car ces recettes sont généralement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Par conséquent, l'écart entre le total du passif et le total de l'actif représente l'ensemble des excédents et des déficits budgétaires annuels déterminés selon les conventions comptables du gouvernement.

Le quatrième est l'**état de l'évolution de la situation financière**, lequel fournit de l'information sur l'encaisse du gouvernement générée par les activités de fonctionnement, d'investissement, d'opérations de change et sur la façon dont l'encaisse a été utilisée pour réduire le financement. Pour les fins de cet état, l'encaisse est définie comme le solde du Trésor au 31 mars, redressé pour les chèques, les mandats et les dépôts en circulation à cette date.

En plus des états financiers, un état supplémentaire fournit le détail des opérations en vertu de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. La Loi exige que certaines recettes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS), soient appliquées aux frais de la dette publique et non au financement de nouvelles dépenses de programmes.

Les autres sections de ce volume, de même que le volume II des *Comptes publics du Canada*, fournissent de l'information supplémentaire plus détaillée à l'appui des états financiers. L'opinion du vérificateur général sur les états financiers ne porte pas sur ces informations supplémentaires.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

Les états financiers de cette section sont préparés par le gouvernement du Canada conformément aux conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers. Les états financiers sont préparés sous la direction conjointe de la présidente du Conseil du Trésor, du ministre des Finances et du receveur général du Canada, en conformité avec la loi habilitante. En général, les états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf deux exceptions importantes : les immobilisations sont imputées aux dépenses budgétaires au moment de l'acquisition ou de la construction et les recettes fiscales sont généralement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. L'information comprise dans ces états financiers est fondée, tout en tenant compte de son importance relative, sur les meilleurs estimations et jugement du gouvernement.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, exécutées selon les règlements prescrits et dûment comptabilisées afin de rendre compte de l'utilisation des fonds publics et de protéger les actifs et les biens du Canada confiés à l'administration gouvernementale. Le receveur général du Canada tient les comptes du Canada, lesquels constituent un registre centralisé des opérations financières du gouvernement, et obtient des ministères, organismes, sociétés d'État et autres entreprises publiques toute l'information supplémentaire requise pour satisfaire aux exigences de comptabilité et de présentation.

Le gouvernement présente les états financiers au vérificateur général du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante à la Chambre des communes. Les fonctions du vérificateur général à cet égard sont énoncées à l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général* et à l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. De l'information supplémentaire est présentée dans les observations du vérificateur général à la fin de la présente section.

Chaque année, les états financiers sont déposés au Parlement par l'entremise des *Comptes publics du Canada* et sont acheminés au Comité permanent des comptes publics. Le Comité présente au Parlement les résultats de son examen, de même que toutes recommandations qu'il peut avoir à l'égard des états financiers et de l'opinion qui s'y rattache.

Au nom du gouvernement du Canada,

Le secrétaire du Conseil du Trésor et contrôleur général du Canada	*Le sous-ministre des Finances*	*Le sous-receveur général du Canada*
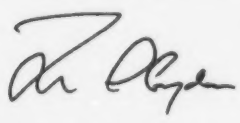	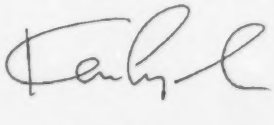	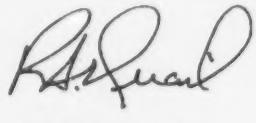
FRANK CLAYDON	KEVIN G. LYNCH	RANALD A. QUAIL

OPINION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

À la Chambre des communes,

Ma responsabilité : J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du gouvernement du Canada au 31 mars 2000 et les états des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, de l'évolution de la situation financière et des opérations pour l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au gouvernement. Comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général,* ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états en me fondant sur ma vérification, à savoir :

1. Les états financiers donnent-ils une image fidèle de l'information? (fidélité)
2. Les états financiers ont-ils été préparés conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement? (conformité)
3. Les conventions comptables énoncées par le gouvernement ont-elles été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent? (uniformité)

L'étendue de ma vérification : Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis :

1. ***Fidélité et conformité :*** ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Canada au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son fonctionnement, de l'évolution de sa situation financière et de ses besoins financiers pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement du Canada et présentées à la note 1 aux états financiers.

2. ***Uniformité :*** les conventions comptables énoncées par le gouvernement ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Informations supplémentaires : D'autres informations et commentaires sur ces états financiers et sur l'opinion ici formulée sont présentés dans mes observations à la fin de la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada.*

Le vérificateur général du Canada,

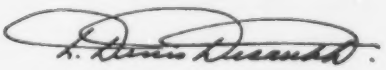

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des opérations pour l'exercice clos le 31 mars 2000

(en millions de dollars)

	2000	1999
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES—		
Recettes	165 708	155 671
Dépenses	-153 410	-152 787
Excédent de l'exercice	12 298	2 884
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES—		
Besoin net (-) ou ressources nettes des prêts, placements et avances	-260	500
Ressources nettes des régimes de retraite et autres comptes	6 968	7 024
Besoin net (-) ou ressources nettes des autres opérations	-4 440	1 083
Ressources nettes provenant des opérations non budgétaires	2 268	8 607
Ressources nettes (opérations de change exclues)	14 566	11 491
BESOIN NET DES OPÉRATIONS DE CHANGE	***-6 826***	***-5 700***
Total des ressources	7 740	5 791
BESOIN NET DES OPÉRATIONS DE LA DETTE NON ÉCHUE	***-4 021***	***-6 864***
Augmentation ou diminution (-) des fonds en banque	3 719	-1 073
FONDS EN BANQUE AU DÉBUT DE L'EXERCICE[1]	***9 306***	***10 379***
FONDS EN BANQUE À LA FIN DE L'EXERCICE[1]	***13 025***	***9 306***

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
Dans cet état, un montant positif indique des ressources et un montant négatif indique un besoin de fonds.
(1) Les fonds en banque excluent les chèques, mandats et dépôts en circulation.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2000

(en millions de dollars)

	2000		1999	
	Bruts[1]	Nets[1]	Bruts[1]	Nets[1]
RECETTES (note 3)				
RECETTES FISCALES—				
Impôt sur le revenu—				
Des particuliers	84 824	79 378	77 707	72 488
Des sociétés	23 170	23 170	21 575	21 575
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 499	3 499	2 901	2 901
	111 493	***106 047***	***102 183***	***96 964***
Taxes et droits d'accise—				
Taxe sur les produits et services	25 710	22 790	23 534	20 684
Taxes sur l'énergie	4 757	4 757	4 716	4 716
Droits de douane à l'importation	2 105	2 105	2 359	2 359
Autres taxes et droits d'accise	3 234	3 234	3 640	3 640
	35 806	***32 886***	***34 249***	***31 399***
Cotisations d'assurance-emploi	***18 512***	***18 512***	***19 363***	***19 363***
TOTAL DES RECETTES FISCALES	***165 811***	***157 445***	***155 795***	***147 726***
RECETTES NON FISCALES—				
Revenus de placements	5 403	5 251	5 072	4 991
Autres recettes non fiscales	6 876	3 012	6 676	2 954
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	***12 279***	***8 263***	***11 748***	***7 945***
TOTAL DES RECETTES	**178 090**	**165 708**	**167 543**	**155 671**
DÉPENSES (note 4)				
PAIEMENTS DE TRANSFERT—				
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	22 856	23 410	22 285	22 781
Autres paliers de gouvernement	23 243	23 243	25 523	25 523
Prestations d'assurance-emploi	11 301	11 301	11 884	11 884
Prestation fiscale canadienne pour enfants	6 000		5 715	
Autres paiements de transfert	21 455	18 535	21 585	18 735
TOTAL DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	***84 855***	***76 489***	***86 992***	***78 923***
DÉPENSES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT	***4 344***	***2 953***	***4 995***	***3 497***
AUTRES DÉPENSES DE PROGRAMMES—				
Défense nationale	10 574	10 201	9 125	8 781
Tous les autres ministères et organismes	24 372	22 120	22 153	20 192
TOTAL DES AUTRES DÉPENSES DE PROGRAMMES	***34 946***	***32 321***	***31 278***	***28 973***
TOTAL DES DÉPENSES DE PROGRAMMES	***124 145***	***111 763***	***123 265***	***111 393***
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE	***41 647***	***41 647***	***41 394***	***41 394***
TOTAL DES DÉPENSES	**165 792**	**153 410**	**164 659**	**152 787**
EXCÉDENT	**12 298**	**12 298**	**2 884**	**2 884**
DÉFICIT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**576 824**	**576 824**	**579 708**	**579 708**
DÉFICIT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	**564 526**	**564 526**	**576 824**	**576 824**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

[1] La différence entre Bruts et Nets provient des recettes affectées aux dépenses, des recettes des sociétés d'État consolidées portées au crédit des dépenses, et des crédits d'impôt et des dépenses liés au régime fiscal inclus dans les recettes.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'actif et du passif au 31 mars 2000

(en millions de dollars)

	2000	1999
PASSIF		
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS—		
Créditeurs et charges à payer	20 551	24 509
Intérêts et dette échue	8 353	9 791
Provision pour avantages sociaux	7 924	6 926
Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État	3 920	4 090
TOTAL DES CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS	***40 748***	***45 316***
DETTE PORTANT INTÉRÊT—		
Dette non échue—		
À payer en monnaie canadienne—		
Obligations négociables	293 927	295 752
Bons du Trésor	99 850	96 950
Obligations d'épargne du Canada	26 489	27 662
Obligations et billets non-négotiables	3 552	4 063
	423 818	*424 427*
À payer en devises	32 588	36 000
Total de la dette non échue (note 6)	*456 406*	*460 427*
Régimes de retraite et autres comptes—		
Régimes de retraite du secteur public (note 7)	128 346	122 407
Dû au Régime de pensions du Canada (note 8)	6 217	5 427
Autres régimes de retraite et autres comptes	6 963	6 724
Total des régimes de retraite et autres comptes	*141 526*	*134 558*
TOTAL DE LA DETTE PORTANT INTÉRÊT	***597 932***	***594 985***
TOTAL DU PASSIF	**638 680**	**640 301**
ACTIF		
ENCAISSE ET DÉBITEURS—		
Fonds en banque	13 025	9 306
Fonds en transit	5 386	5 432
	18 411	*14 738*
Moins chèques et mandats en circulation	3 900	4 045
Total de l'encaisse	*14 511*	*10 693*
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses au montant de 2 261 millions de dollars (2 432 millions de dollars en 1999))	4 353	4 580
TOTAL DE L'ENCAISSE ET DES DÉBITEURS	***18 864***	***15 273***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE (note 9)	***41 494***	***34 668***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques (notes 10 et 13)	10 562	11 052
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales (note 11)	7 316	7 555
Administrations provinciales et territoriales et autres prêts, placements et avances	2 944	3 100
Placements de portefeuille	1 240	1 241
	22 062	*22 948*
Moins provision pour moins-value	8 266	9 412
TOTAL DES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES	***13 796***	***13 536***
TOTAL DE L'ACTIF	**74 154**	**63 477**
DÉFICIT ACCUMULÉ (note 5)	**564 526**	**576 824**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 mars 2000[1]

(en millions de dollars)

	2000	1999
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT —		
Excédent de l'exercice	12 298	2 884
Dépenses sans effet sur l'encaisse :		
Intérêt sur les régimes de retraite et autres comptes	10 541	9 787
Cotisation du gouvernement pour les avantages sociaux	2 371	1 927
Provision pour évaluation de l'actif et du passif	-4 402	-698
	20 808	13 900
Paiements nets des régimes de retraite et autres comptes	-4 010	-3 081
Changement net des débiteurs, créditeurs et charges à payer	-3 272	181
ENCAISSE GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	***13 526***	***11 000***
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT —		
Diminution nette des prêts, placements et avances	1 139	566
ENCAISSE GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	***1 139***	***566***
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS DE CHANGE —		
Diminution (-) ou augmentation nette des emprunts en devises	-3 412	8 817
Augmentation nette des comptes d'opérations de change	-6 826	-5 700
ENCAISSE REQUISE (-) OU GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS DE CHANGE	***-10 238***	***3 117***
TOTAL DE L'ENCAISSE GÉNÉRÉE AVANT LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***4 427***	***14 683***
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT —		
Diminution nette des emprunts en monnaie canadienne	609	15 681
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***609***	***15 681***
Augmentation ou diminution (-) nette de l'encaisse	**3 818**	**-998**
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	*10 693*	*11 691*
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	***14 511***	***10 693***

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
(1) Les chiffres de cet état diffèrent de ceux présentés à l'état des opérations parce que les opérations sans effet sur l'encaisse ont été reclassées et présentées séparément.

Notes aux états financiers du gouvernement du Canada

1. Sommaire des principales conventions comptables

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle et qui doivent rendre compte au Parlement. Les activités financières de tous les ministères, organismes, sociétés et fonds sont consolidées dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Pour ces dernières, le gouvernement ne présente, dans ces états financiers, que le coût de son placement et une provision qui inclut les bénéfices et pertes annuels nets des sociétés. Les montants à recevoir de ces sociétés ou à payer à celles-ci sont également déclarés. On trouvera plus de précisions sur les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques à la note 10.

Le Régime de pensions du Canada n'est pas compris dans le périmètre comptable étant donné qu'il est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes. Les pensions et les prestations de ce Régime sont financées par l'entremise des cotisations versées par les employeurs, les employés et les travailleurs indépendants, ainsi que par les revenus tirés de placements. On trouvera plus de précisions sur le Régime de pensions du Canada à la note 8.

Méthode de comptabilité

Le gouvernement présente les recettes et les dépenses sur une base nette et brute. Au net, certaines dépenses sont déduites des recettes et certaines recettes sont déduites des dépenses, tel qu'il est expliqué aux notes 3 et 4.

Les recettes fiscales sont présentées après déduction des remboursements; elles ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au cours de l'exercice dans lequel elles sont reçues. Les remboursements de recettes fiscales sont imputés à l'exercice au cours duquel le cycle de traitement de la déclaration a débuté. Cependant, certains remboursements d'impôt importants qui font l'objet d'appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque tout le processus d'appel a été épuisé ou lorsqu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements en vertu du programme de prestation fiscale canadienne pour enfants sont imputés à l'exercice auquel ils se rapportent.

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les dépenses liées aux activités du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en dépenses lorsqu'ils sont versés, lorsque le bénéficiaire a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, lorsque le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, en autant que la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers.

Les dépenses incluent des provisions qui rendent compte des changements dans la valeur économique des actifs ou passifs, ainsi que l'amortissement des frais reportés et les paiements effectués selon les termes des contrats de location-acquisition.

Les coûts d'acquisition des terrains, bâtiments, structures, machines et matériel, ainsi que d'autres immobilisations sont passés en dépenses au moment de l'achat ou de la construction.

Les dettes envers des tiers sont inscrites au passif lorsque l'événement qui a donné lieu à la dette s'est produit avant ou à la fin de l'exercice. Les passifs sont comptabilisés au montant estimatif qui sera à payer, et font l'objet d'une révision annuelle.

Les primes et escomptes à l'émission de la dette publique sont amortis de façon linéaire jusqu'à l'échéance du terme des titres respectifs. L'amortissement correspondant est comptabilisé dans les frais de la dette publique.

Prêts à des conditions de faveur

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, et les placements dans des organisations qui consentent des prêts analogues sont passés en dépenses en entier ou en partie lorsque la valeur économique de ces prêts est réduite à cause de leurs conditions de faveur.

Prêts consentis aux États souverains

Les prêts consentis aux États souverains sont considérés recouvrables sauf si le débiteur refuse officiellement d'honorer sa dette. Toutefois, le gouvernement a établi des provisions dans l'éventualité où des mesures possibles d'aide concernant la dette ou le service de la dette pourraient être offertes à certains pays débiteurs en vertu d'ententes multilatérales et bilatérales.

Réserves d'or

Les réserves d'or du gouvernement sont comprises dans les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes et sont évaluées en fonction d'accords internationaux et d'un bloc de quatre grandes devises. On trouvera plus de précisions sur les réserves d'or à la note 9.

Avantages sociaux

Les droits des employés de recevoir des indemnités de cessation d'emploi et des prestations de retraite sont comptabilisés selon une méthode actuarielle. Cette évaluation vise à déterminer la valeur actualisée des droits futurs et se fonde sur diverses estimations. Pour les régimes de retraite, lorsque les données réelles diffèrent des estimations, les redressements nécessaires sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés visés. On trouvera plus de précisions sur les régimes de retraite du secteur public à la note 7.

Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimatif et une dépense sont enregistrés. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est divulguée dans les notes aux états financiers. Le gouvernement fait exception à cette politique dans le cas des demandes liées aux ententes qu'il conclut avec les Premières nations et des demandes de remboursements d'impôt importants.

Les revendications territoriales globales des Autochtones sont présentées dans les notes aux états financiers jusqu'à ce qu'une entente soit ratifiée par la Première nation intéressée et par l'administration provinciale ou territoriale et jusqu'à ce qu'elle soit approuvée par le Cabinet, après quoi elles sont comptabilisées comme passif. Les autres revendications autochtones qui ne sont pas amenées devant les tribunaux ne sont inscrites au passif qu'après avoir été examinées et acceptées par le gouvernement comme étant des revendications valides. Les revendications autochtones amenées devant les tribunaux sont déclarées dans les notes aux états financiers jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par le tribunal compétent ou jusqu'à ce qu'une approbation soit accordée par le Cabinet en vue de négocier un règlement hors cour.

Les demandes de remboursements d'impôt importants sont inscrites dans les notes aux états financiers jusqu'à ce que tout le processus d'appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada ait été épuisé ou qu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Elles sont par la suite inscrites au passif. On trouvera plus de précisions sur le passif éventuel à la note 14.

Conversion en dollars canadiens

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers en vertu des conventions comptables énoncées oblige le gouvernement à effectuer des estimations et à poser des hypothèses ayant une incidence sur l'actif, le passif, les recettes et les dépenses inscrits aux états financiers. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation de ces états, le gouvernement considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables. Parmi les estimations les plus importantes sujettes à l'incertitude relative à la mesure dans ces états financiers, mentionnons les provisions pour moins-value se rapportant aux prêts, y compris ceux consentis aux États souverains, les placements et les avances, les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques, les avantages sociaux, les obligations découlant des régimes de retraite décrites à la note 7, les paiements futures liés au passif éventuel, les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement, ainsi que le passif au titre des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires.

Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

2. Pouvoirs de dépenser et d'emprunter

i. Pouvoirs de dépenser

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Certaines autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles par l'entremise des lois de crédits. D'autres autorisations sont accordées en vertu d'autres lois sous forme de pouvoirs de dépenser législatifs à des fins déterminées (par exemple, la sécurité de la vieillesse). Au cours de l'exercice, des dépenses ont été effectuées au titre des autorisations suivantes :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Limites de dépenses annuelles approuvées par le Parlement	52 638	48 398
Dépenses autorisées en vertu d'autres lois	100 869	99 001
Total des dépenses autorisées	153 507	147 399
Moins les montants disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs et les montants devenus périmés, net des montants dépassés	3 946	3 135
Total utilisé	149 561	144 264
Effet de la consolidation de certains comptes et de la provision pour évaluation	3 849	8 523
Total des dépenses nettes	153 410	152 787

L'utilisation des autorisations budgétaires de dépenser présentée dans le tableau diffère du total des dépenses nettes présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Certains comptes dotés d'autorisations non budgétaires de dépenser distinctes et certaines sociétés d'État sont consolidés dans les états financiers du gouvernement, mais ne sont pas compris dans les autorisations budgétaires de dépenser disponibles pour emploi. De plus, les autorisations ne comprennent pas la provision générale pour évaluation de l'actif et du passif, autorisée en vertu de l'article 63 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Outre les autorisations budgétaires de dépenser, des dépenses non budgétaires de 49 987 millions de dollars (51 576 millions de dollars en 1999) ont été autorisées au titre des prêts, placements et avances. Un montant net de 26 millions de dollars a été remboursé (83 millions de dollars en 1999), un montant de 22 millions de dollars (33 millions de dollars en 1999) est devenu périmé et un montant de 49 991 millions de dollars (51 626 millions de dollars en 1999) est disponible pour emploi au cours des exercices ultérieurs.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) concernant la provenance et l'utilisation des autorisations au volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

ii. Dépassement des pouvoirs de dépenser

Au cours de l'exercice, le crédit 5 – Agriculture et Agroalimentaire, dépenses en capital; le crédit 40 – Patrimoine canadien, Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne; le crédit 85 – Patrimoine canadien, Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions; le crédit L20 – Affaire indiennes et du Nord canadien, Prêts et garanties de prêts en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens et le crédit 2 – Secrétariat du Conseil du Trésor, Subventions et contributions. ont tous été dépassés par moins de 50 millions de dollars.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) pour tous les crédits dépassés aux sections ministérielles du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

iii. Pouvoirs d'emprunter

Le gouvernement ne peut emprunter que si le Parlement l'y autorise. Une autorisation d'emprunter jusqu'à 4 000 millions de dollars est disponible des exercices antérieurs. Cette autorisation n'a pas été utilisée en 2000 et demeure disponible pour les exercices ultérieurs.

3. Recettes

Les recettes et les dépenses sont présentées autant sur une base brute que sur une base nette à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. La différence entre le brut et le net découle des recettes affectées aux dépenses, des recettes des sociétés d'État consolidées portées au crédit des dépenses et des crédits d'impôt et des dépenses liées au régime fiscal. Des précisions additionnelles concernant les opérations brutes et nettes sont présentées dans les tableaux qui suivent.

i. Impôt sur le revenu des particuliers

Le tableau suivant présente le détail des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Impôt brut sur le revenu des particuliers	84 824	77 707
Moins paiements de transfert :		
Paiements de la prestation fiscale canadienne pour enfants	6 000	5 715
Remboursements de prestations de sécurité de la vieillesse	-554	-496
Impôt net sur le revenu des particuliers	79 378	72 488

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

ii. Taxes et droits d'accise

Le tableau suivant présente le détail des recettes provenant de la taxe sur les produits et services (TPS) tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
TPS et TVH reçues	56 383	50 174
Moins :		
Remboursements	25 741	22 162
Remises	2 194	1 909
TPS payée par les portefeuilles ministériels	1 012	907
Transfert de la TVH aux provinces	1 726	1 662
TPS brute	25 710	23 534
Moins autres paiements de transfert—		
Crédits d'impôt trimestriels	2 847	2 850
Autres TVH à payer aux provinces	73	
TPS nette	22 790	20 684

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume. Pour plus d'information (vérifiée) veuillez consulter l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette de la présente section.

iii. Recettes non fiscales

Le tableau suivant présente le détail des recettes non fiscales tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Revenus de placements bruts		
Prêts, placements et avances	2 732	2 755
Comptes d'opérations de change	2 086	1 737
Autres	585	580
	5 403	*5 072*
Moins :		
Autres dépenses de programmes—		
Recettes affectées aux dépenses	91	41
Dépenses des sociétés d'État—		
Recettes des sociétés d'État consolidées	61	40
Revenus de placements nets	5 251	4 991
Autres recettes non fiscales brutes	6 876	6 676
Moins :		
Autres dépenses de programmes—		
Recettes affectées aux dépenses	2 534	2 264
Dépenses des sociétés d'État—		
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 330	1 458
Autres recettes non fiscales nettes	3 012	2 954

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

4. Dépenses

Les dépenses apparaissant à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, se détaillent comme suit :

i. Par catégorie de ressources acquises ou de débours effectués

Article courant		(en millions de dollars) 2000	1999
(1)	Personnel	18 390	16 348
(2)	Transports et communications	1 896	1 733
(3)	Information	327	337
(4)	Services professionnels et spéciaux	4 467	4 007
(5)	Location	1 117	1 105
(6)	Achat de services de réparation et d'entretien	1 577	1 502
(7)	Services publics, fournitures et approvisionnements	1 916	1 697
(8)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	679	743
(9)	Acquisition de matériel et d'outillage	3 741	3 315
(12)	Autres subventions et paiements	5 180	5 486
		39 290	36 273
	Moins :		
(13)	Recettes affectées aux dépenses	2 625	2 305
	Recettes des sociétés d'État consolidées	1 391	1 498
	Total net—Autres dépenses de programmes et de sociétés d'État	35 274	32 470
(10)	Paiements de transfert bruts	84 855	86 992
	Moins les crédits et remboursements fiscaux	8 366	8 069
	Paiements de transfert nets	76 489	78 923
	Total des dépenses de programmes nettes	111 763	111 393
(11)	Frais de la dette publique	41 647	41 394
	Total des dépenses nettes	153 410	152 787

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section I du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

ii. Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement

	(en millions de dollars) 2000	1999
Transfert canadien en matière de santé et programmes sociaux[1]	14 891	16 018
Accords fiscaux	10 721	11 645
Autres	56	10
Paiements de remplacement pour programmes permanents[2]	-2 425	-2 150
Total des dépenses	23 243	25 523

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section I du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

[1] Voir l'explication au paragraphe *vi.* qui suit.

[2] Ce montant représente une réduction des paiements de transfert à une province alors que cette province et le gouvernement fédéral ont conclu une entente en vertu de laquelle le gouvernement fédéral accorde un abattement de l'impôt sur le revenu des particuliers de cette province.

iii. Autres paiements de transfert, par portefeuille ministériel

	(en millions de dollars) 2000	1999
Affaires étrangères et Commerce international	2 114	2 065
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 185	4 451
Agriculture et Agroalimentaire	1 518	794
Anciens combattants	1 402	1 377
Développement des ressources humaines	2 008	2 429
Industrie	2 971	2 282
Santé	1 161	1 180
Autres portefeuilles ministériels	3 176	4 157
Total	18 535	18 735

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section I du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

iv. Autres dépenses de programmes par portefeuille ministériel, excluant la Défense nationale

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Affaires étrangères et Commerce international	1 335	1 248
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 731	2 581
Développement des ressources humaines	1 687	1 858
Industrie	1 779	1 719
Pêches et Océans	1 127	1 080
Santé	2 053	1 083
Solliciteur général	2 920	2 664
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 833	1 904
Autres portefeuilles ministériels	6 655	6 055
Total des dépenses nettes	22 120	20 192

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

v. Frais de la dette publique

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Intérêt sur—		
Dette non échue	25 598	26 052
Régimes de retraite et autres comptes	10 711	10 153
Amortissement d'escomptes sur les bons du Canada et du Trésor	4 716	4 765
Amortissement d'escomptes, de primes et de commissions sur toutes les autres dettes	503	279
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	119	145
Total des frais de la dette publique	41 647	41 394

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

vi. Opération importante

Supplément au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)

Dans le budget de février 2000, le gouvernement a annoncé sa décision d'injecter un supplément de 2 500 millions de dollars au TCSPS, et ce, à même les crédits disponibles de l'exercice 1999-2000. La loi autorisant le paiement du montant à un compte en fiducie a reçu l'approbation parlementaire en juin 2000. Le gouvernement a enregistré le supplément au TCSPS comme passif au 31 mars 2000 et a imputé la somme de 2 500 millions de dollars aux dépenses de paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement. En 1999, une injection de 3 500 millions de dollars au supplément du TCSPS avait été imputée aux dépenses de paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement.

5. Déficit accumulé

Les opérations des sociétés d'État consolidées et de certains comptes à fins déterminées sont comprises dans les recettes et les dépenses du gouvernement. Les lois habilitantes exigent que les recettes des comptes à fins déterminées soient identifiées et que les paiements qui s'y rattachent soient imputés à ces recettes. Toute insuffisance des recettes par rapport aux paiements doit être comblée à même les recettes futures de ces comptes. Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes consolidés et les bénéfices non répartis des sociétés d'État consolidées qui sont inclus dans le déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Déficit accumulé, excluant les comptes consolidés	591 502	596 461
Comptes consolidés—		
Compte d'assurance-emploi	-27 399	-20 147
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	1 085	1 085
Autres comptes d'assurance	-296	-281
Autres comptes consolidés	-304	-300
	564 588	576 818
Sociétés d'État consolidées	-62	6
Déficit accumulé	564 526	576 824

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 4 de ce volume.

6. Dette non échue et autres instruments financiers

i. Dette non échue

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt et l'échéance des émissions de dette par devise et par catégorie à leur valeur nominale.

(en millions de dollars)

	Obligations négociables					Bons du Canada	Billets[4]	
Exercice d'échéance	Monnaie canadienne	Devises[1] converties en monnaie canadienne	Bons du Trésor	Obligations d'épargne du Canada[2]	Obligations et billets non négotiables[3]	$ US convertis en monnaie canadienne	Devises converties en monnaie canadienne	Total
2001	33 950	2 174	99 850		23	6 008	651	142 656
2002	34 876	1 449		1 942	143		777	39 187
2003	28 412	4 348		1 771	17			34 548
2004	27 936			2 526	17		94	30 573
2005	29 015	2 899		2 931	17		1 449	36 311
2006 et ultérieurs	140 252	10 542		17 729	3 335		2 197	174 055
	294 441	21 412	99 850	26 899	3 552	6 008	5 168	457 330
Moins dette non échue détenue par le gouvernement	514			410				924
	293 927	21 412	99 850	26 489	3 552	6 008	5 168	456 406
Nature du taux d'intérêt[5]	Fixe[6]	Fixe	Variable	Variable	Fixe	Variable	Fixe[7]	
Taux d'intérêt effectif, annuel pondéré incluant les accords d'échanges	7,37	5,04	5,31	5,13	10,04	5,87	4,95	
Fourchette des taux d'intérêt	4-15,75	4,875-6,75	4,56-5,98	3,85-5,6	5,17-17,51	5,45-6,29	1,9-6,54	

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

(1) Comprend des obligations négociables émises en dollars US et autres devises.

(2) Les obligations d'épargne du Canada sont remboursables sur demande.

(3) Les bons et billets non négotiables comprennent 3 427 millions de dollars de bons émis au Régime de pensions du Canada et 126 millions de dollars de billets émis à la fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé.

(4) Les billets en devises comprennent des billets du Canada et des eurobillets à moyen terme émis en dollars US et autres devises.

(5) Une dette ayant une échéance de moins d'un an est considérée comme ayant un taux d'intérêt variable. Pour les obligations négotiables et les billets en devises, certains des taux d'intérêt fixes ont été convertis en des taux variables en vertu d'accords d'échange.

(6) Comprend les obligations à rendement réel ayant une composante variable en vertu de l'indice des prix à la consommation.

(7) Comprend des billets à moyen terme ayant des taux variables.

ii. Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

a) Accords d'échange

La dette du gouvernement est émise à des taux d'intérêt fixe et variable et est libellée en dollars canadiens, en dollars US et en d'autres devises. Le gouvernement s'est engagé dans des accords d'échange de taux d'intérêt et de devises afin de faciliter la gestion de la structure de la dette. Dans le cas des accords d'échange de taux d'intérêt, le financement de taux d'intérêt fixes a été converti à des taux variables selon les taux d'acceptation bancaire ou taux interbancaires offerts à Londres (TIOL). Dans le cas des accords d'échange de devises, la dette en dollars canadiens et en d'autres devises a été convertie en dollars US ou en d'autres devises à un taux d'intérêt soit fixe, soit variable. Comme pratique courante, les positions d'échange du gouvernement sont détenues jusqu'à échéance.

L'intérêt payé ou à payer et l'intérêt reçu ou à recevoir sur toutes les opérations d'échange sont enregistrés à titre de frais de la dette publique. Les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échanges sont présentés à titre de passif à l'état de l'actif et du passif et constatés comme profits ou pertes de change à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Le tableau suivant présente les échanges ayant des montants contractuels et des montants nominaux de référence non réglés au 31 mars 2000 :

	(en millions de dollars)			
	2000		1999	
Exercice d'échéance	Échanges de taux d'intérêt $ canadiens	Échanges de devises $ canadiens	Échanges de taux d'intérêt $ canadiens	Échanges de devises $ canadiens
2000			500	439
2001		28		30
2002	685	1 486	702	1 400
2003		3 222		2 852
2004	50	3 042	50	2 288
2005		4 140		1 456
2006 et ultérieurs	1 776	9 067	1 849	8 231
	2 511	20 985	3 101	16 696

b) Risque de crédit inhérent aux accords d'échange

Le gouvernement gère son risque de crédit en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'au moins deux agences d'évaluation du crédit, dont l'une doit être Moody ou Standard & Poor's. Les établissements financiers doivent avoir une cote financière équivalant au moins à AA- pour les accords d'échange qui ont une échéance de 3 à 10,5 ans et à au moins A pour les échéances de 3 ans et moins.

Le gouvernement ne détient aucune concentration de risque de crédit importante auprès d'un établissement donné et ne prévoit aucune perte importante se rapportant aux accords d'échange.

Le tableau suivant présente les valeurs nominales de référence des accords d'échange répartis en fonction des cotes déterminées par Standard & Poor's :

	(en millions de dollars)	
Standard & Poor's	2000	1999
AAA	1 085	525
AA+	3 308	6 029
AA	5 008	1 121
AA-	9 578	7 876
A+	4 517	4 246
	23 496	19 797

c) Opérations de change à terme

Le gouvernement procède à des opérations de change à terme afin de se prémunir contre les fluctuations des taux de change qui pourraient toucher la position de réserve du Canada dans le Fonds monétaire international (FMI) qui fait partie des comptes d'opérations de change du Canada. La position de réserve du Canada dans le FMI est exprimée en droits de tirage spéciaux (DTS). Les opérations de couverture impliquent l'achat et la vente à terme des devises composant les DTS (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais. Le mark allemand et le franc français faisaient également partie des composantes des DTS avant l'introduction de l'euro le 1er janvier 1999). Ces couvertures sont présentement en voie d'être liquidées et, au 31 mars 2000, seuls des contrats de vente et d'achat à terme en dollars US restent à régler.

Au 31 mars 2000, la valeur nominale des opérations de change à terme en vigueur était de 2 357 millions de dollars (12 240 millions de dollars en 1999) et les gains sur change non réalisés, qui ne sont pas constatés dans les états financiers, étaient de 16 millions de dollars (62 millions de dollars en 1999). Toutes les opérations de change à terme arrivent à échéance dans environ 12 mois ou moins suivant leur entrée en vigueur. Le gouvernement gère son risque envers les parties aux opérations de change à terme en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'agences d'évaluation du crédit reconnues d'au moins AA-.

Les valeurs nominales en dollars canadiens des opérations de change à terme en vigueur au 31 mars sont présentées dans le tableau suivant :

	(en millions de dollars canadiens)			
	2000		1999	
Devise	Vente de change à terme	Achat de change à terme	Vente de change à terme	Achat de change à terme
Dollar US	2 299	58	4 806	3 690
Mark allemand			678	
Yen japonais			770	
Livre sterling			387	
Franc français			343	
Euro			892	674
Total	2 299	58	7 876	4 364

iii. Juste valeur des instruments financiers

a) Actifs et passifs financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les justes valeurs sont des estimations du gouvernement et sont habituellement calculées selon les conditions du marché à un moment précis, là où un marché existe. Les justes valeurs des instruments à court terme ou non négociables sont présumées correspondre à leurs valeurs comptables. Les justes valeurs peuvent ne pas refléter les conditions futures du marché ni les valeurs réelles qu'il serait possible d'obtenir si les titres étaient échangés sur le marché. Les calculs sont de nature subjective et comprennent des incertitudes inhérentes en raison de l'imprévisibilité des événements futurs.

	(en millions de dollars canadiens)					
	2000			1999		
Actifs et passifs financiers	Valeur comptable	Juste valeur	Écart	Valeur comptable	Juste valeur	Écart
Actifs financiers						
Encaisse	14 511	14 511		10 693	10 693	
Débiteurs	4 353	4 353		4 580	4 580	
Comptes d'opérations de change	41 494	42 005	511	34 668	35 473	805
Prêts, placements et avances excluant les placements dans les sociétés d'État entreprises	11 068	11 640	572	11 641	11 949	308
Passifs						
Créditeurs, charges à payer et provisions	40 748	40 748		45 316	45 316	
Dette non échue	456 406	479 316	-22 910	460 427	508 615	-48 188
Régimes de retraite et autres comptes	135 309	124 077	11 232	129 131	116 388	12 743
Dû au Régime de pensions du Canada	6 217	6 217		5 427	5 427	
Excédent de la juste valeur nette sur la valeur comptable			-10 595			-34 332

Les justes valeurs ont été déterminées selon les méthodes et hypothèses suivantes :

Les valeurs comptables des instruments financiers à court terme sont présumées être équivalentes à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Ils comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs, les charges à payer et les provisions, ainsi que le dû au Régime de pensions du Canada.

La juste valeur des titres et des réserves d'or détenus dans les comptes d'opérations de change est établie en utilisant les cotes des marchés ou toute autre information disponible sur les marchés. Les créances et obligations financières auprès du Fonds monétaire international libellées en devises sont présentées en équivalents de dollars canadiens au 31 mars, ce qu'on présume correspondre à leur juste valeur.

La juste valeur des prêts aux sociétés d'État entreprises est généralement établie en utilisant leur valeur comptable. La juste valeur des placements de portefeuille est établie en utilisant les cotes des marchés boursiers ou toute autre information disponible.

La juste valeur des autres prêts, placements et avances est présumée correspondre à leur valeur comptable puisque des provisions sont utilisées pour en ramener la valeur comptable à des montants qui se rapprochent de leur valeur de réalisation estimative.

La juste valeur des obligations négociables libellées en dollars canadiens et en devises, des bons du Trésor émis en dollars canadiens, des eurobillets à moyen terme et des billets du Canada est établie en utilisant les cotes des marchés ou la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. La juste valeur des autres instruments qui composent la dette non échue est présumée correspondre à leur valeur comptable, en raison de leur courte durée ou de leur nature non négociable.

La juste valeur des obligations découlant des régimes de retraite est présumée correspondre au passif actuariel. Ce dernier est établi en estimant les prestations que l'on prévoit devoir verser à l'avenir et en calculant leur valeur actualisée.

b) Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et des opérations de change à terme ainsi que les montants contractuels ou nominaux de référence en vigueur au 31 mars :

	(en millions de dollars)			
	2000		1999	
	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur
Échanges de taux d'intérêt et de devises	23 496	-253	19 797	-289
Contrat d'opérations de change—				
Ventes à terme	2 299	16	7 876	69
Achats à terme	58		4 364	-7

La juste valeur des accords d'échange et des opérations de change à terme correspond au montant estimatif que le gouvernement devrait recevoir ou payer selon les conditions de marché pour mettre un terme aux accords en date du 31 mars. La juste valeur est établie en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus pour les accords d'échange ou les opérations de change à terme calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. Selon que la juste valeur est positive ou négative, le gouvernement devrait recevoir ou verser un paiement si on mettait un terme à ces opérations.

7. Régimes de retraite du secteur public

Le gouvernement administre des régimes de retraite à prestations déterminées couvrant presque tous ses employés à temps plein (y compris la fonction publique, les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada et certaines sociétés d'État) ainsi que les juges nommés par le gouvernement fédéral et les parlementaires. Les prestations de retraite sont généralement calculées en fonction des salaires les plus élevés pour une période précise. Elles sont liées aux années de service et sont indexées à l'inflation.

Jusqu'au 31 mars 2000, aucune caisse de retraite distincte investissant sur le marché n'était établie pour pourvoir au versement de ces prestations. En application de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* qui a été sanctionnée le 14 septembre 1999, à compter du 1er avril 2000, les nouvelles cotisations aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada seront transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. L'Office est une entité légale distincte créée le 1er avril 2000. Il visera à optimiser le rendement des placements sans poser de risques indus, tout en respectant les exigences et les obligations financières de chacun des divers régimes de retraite du secteur public.

Les obligations découlant des régimes de retraite sont établies annuellement en estimant les prestations que l'on prévoit devoir verser à l'avenir et en calculant leur valeur actualisée. Ce processus exige que l'on pose de nombreuses hypothèses, notamment des estimations relatives aux taux d'inflation, aux taux d'intérêt, aux augmentations générales de salaires, à la composition de la main-d'œuvre, et aux taux de départs à la retraite et de mortalité. Le taux d'inflation à long terme utilisé est de 2 pour cent.

Le gouvernement utilise les meilleures estimations dont il dispose pour poser les hypothèses influant sur ses obligations découlant des régimes de retraite. Des variations dans

ces hypothèses peuvent entraîner une augmentation ou une diminution importante des obligations estimatives. Par exemple, une hausse de un pour cent du taux d'inflation entraînerait une augmentation des obligations découlant des régimes de retraite d'environ 14 800 millions de dollars, tandis qu'une hausse de un pour cent du taux d'intérêt réduirait ces mêmes obligations d'environ 15 100 millions de dollars.

Les obligations découlant des régimes de retraite présentées dans les états financiers comprennent l'obligation au titre des prestations constituées, déterminée au 31 mars 2000, qui s'élevait à 117 114 millions de dollars (109 664 millions de dollars en 1999) et des redressements non amortis relatifs aux régimes de retraite de 11 232 millions de dollars (12 743 millions de dollars en 1999). Les redressements relatifs aux régimes de retraite se produisent lorsque l'expérience réelle diffère des estimations et ils seront amortis au cours de périodes allant de 7 à 14 ans, ce qui aura un effet sur les dépenses de ces exercices.

Des modifications ont été apportées aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada le 14 septembre 1999 de manière à élargir les prestations de survivant et à imputer les frais d'administration directement aux régimes de retraite. Au 31 mars 2000, l'obligation au titre des prestations constituées tient compte du coût de ces changements. L'incidence ponctuelle de ces modifications est estimée à 822 millions de dollars et a été imputée aux dépenses relatives aux régimes de retraite.

L'intérêt, au taux des obligations à long terme du gouvernement (9,3 pour cent en 2000 et 9,6 pour cent en 1999), est calculé sur les obligations actuarielles et est inclus dans les frais de la dette publique. Les imputations aux dépenses se résument comme suit :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Cotisations de l'employeur[1]	2 362	1 919
Coûts des modifications aux régimes de retraite	822	1 195
Paiements législatifs en vertu de lois diverses	91	90
Coûts liés aux régimes de retraite afférents à la restructuration de la fonction publique		-222
Amortissement des redressements relatifs aux estimations	-2 501	-2 341
Coûts nets des régimes de retraite	774	641
Intérêts imputés aux frais de la dette publique	9 982	9 468
Total des dépenses relatives aux régimes de retraite	10 756	10 109

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

[1] Net d'un montant de 254 millions de dollars (241 millions de dollars en 1999) déjà inscrit comme dépenses liées aux régimes de retraite des exercices antérieurs.

8. Dû au Régime de pensions du Canada

Comme il est expliqué à la note 1, les opérations financières du Régime de pensions du Canada (le Régime) ne sont pas comprises dans ces états financiers.

Le Régime est un plan fédéral-provincial à titre de régime d'assurance sociale obligatoire et contributif. Il est en vigueur partout au Canada à l'exception de la province de Québec qui possède un régime semblable. Le Régime est administré par le gouvernement du Canada et est contrôlé conjointement avec les provinces participantes. En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite au solde des actifs nets du Régime de 41 261 millions de dollars (39 100 millions de dollars en 1999).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et prestations ainsi que les frais d'administration du Régime. Il sert de plus à enregistrer les montants transférés au ou reçus du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Le dépôt auprès du receveur général du Canada de 6 217 millions de dollars (5 427 millions de dollars en 1999) est présenté comme le passif du gouvernement envers le Régime au 31 mars et représente le solde du Compte, net des placements à court terme dans les obligations du Canada.

On trouvera de l'information additionnelle (non vérifiée) et les états financiers vérifiés du Régime à la section 6 de ce volume. Le *Dix-septième Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada*, préparé par l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, fournit de l'information additionnelle portant sur le financement du régime.

9. Comptes d'opérations de change

i. Comptes d'opérations de change

Les comptes d'opérations de change représentent des créances et des dettes du gouvernement à la suite d'opérations de change.

Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	38 630	31 855
Fonds monétaire international—Souscriptions	12 390	13 048
	51 020	*44 903*
Moins :		
Fonds monétaire international—		
Effets à payer	8 005	8 639
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 521	1 596
	9 526	*10 235*
Total des comptes d'opérations de change	41 494	34 668

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 8 de ce volume.

ii. Réserves d'or

Le gouvernement conserve certains placements dans son Compte du fonds des changes afin d'aider à contrôler et à préserver la valeur externe du dollar canadien. Une partie de ces placements est conservée sous forme d'or : 1,5 million d'onces d'or fin (2,3 millions d'onces d'or fin en 1999). Ces avoirs d'or sont évalués à 35 droits de tirage spéciaux (DTS) ou 68,33 $ l'once d'or fin (71,70 $ en 1999), ce qui se rapproche du coût. Le DTS est une unité de mesure établie par le Fonds monétaire international dont la valeur est déterminée en fonction d'un bloc de quatre grandes devises (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais. Le mark allemand et le franc français faisaient également partie des composantes des DTS avant l'introduction de l'euro le 1er janvier 1999). Cette évaluation résulte en une valeur comptable de 102 millions de dollars (165 millions de dollars en 1999), qui est de beaucoup inférieure à la valeur marchande de 602 millions de dollars (970 millions de dollars en 1999), établie en utilisant une valeur de 401,12 $ l'once d'or fin (421,61 $ en 1999).

On trouvera plus de précisions à ce sujet dans les états financiers du Compte du fonds des changes à la section 8 de ce volume.

10. Sociétés d'État et autres entreprises publiques

Le gouvernement détient en propriété exclusive quarante et une sociétés. Certaines de ces sociétés d'État dépendent du gouvernement pour la majeure partie de leur financement. Les activités financières de vingt de ces sociétés (vingt et une en 1999) ont été consolidées dans ces états financiers. Les principales sociétés d'État consolidées comprennent : Énergie atomique du Canada, Limitée, la Société Radio-Canada, Marine Atlantique S.C.C. et VIA Rail Canada Inc. On trouvera des précisions sur ces sociétés à la section 4 de ce volume.

Les autres sociétés d'État sont des entreprises publiques en mesure de se procurer une bonne partie de leurs revenus grâce à leurs activités commerciales et sont financièrement autonomes. Ces sociétés d'État sont appelées sociétés d'État entreprises. Les principales sociétés d'État entreprises comprennent : la Banque du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société canadienne des postes et la Société pour l'expansion des exportations.

En outre, il existe un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* mais qui appartiennent au gouvernement ou sont contrôlées par celui-ci et qui doivent rendre compte au Parlement ou à un ministre. On fait référence à ces sociétés en tant qu'autres entreprises publiques. Les principales autres entreprises publiques comprennent : la Commission canadienne du blé et les Administrations portuaires de Halifax, Montréal, Québec et Vancouver.

Pour les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques, en plus d'inscrire ses placements dans ces sociétés tel que décrit ci-dessous, le gouvernement présente tous les montants à recevoir de ces sociétés ou à payer à celles-ci et comptabilise une provision pour moins-value qui inclut les bénéfices et pertes annuels nets des sociétés. Leurs actifs et passifs n'apparaissent pas dans ces états financiers, à l'exception de leurs emprunts inscrits comme passifs du gouvernement lorsqu'il n'est pas prévu que les sociétés les rembourseront directement.

On trouvera des précisions sur ces sociétés et autres entreprises publiques à la section 9 de ce volume.

Le tableau suivant présente l'actif financier inscrit par le gouvernement pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. De ce montant, 3 619 millions de dollars (3 592 millions de dollars en 1999) représentent des placements dans le capital-actions et dans le capital d'apport de ces sociétés. Le solde correspond à des prêts et à des avances consentis par le gouvernement.

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Société canadienne d'hypothèques et de logement	6 101	6 323
Société du crédit agricole	1 973	2 209
Société pour l'expansion des exportations	983	983
Banque de développement du Canada	561	454
Autres	944	1 083
Total	10 562	11 052

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

La situation financière des sociétés d'État entreprises et des autres entreprises publiques se résume ainsi :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Actif (incluant les immobilisations et les frais reportés de 6,273 $ (5 358 $ en 1999))	106 022	97 099
Passif	99 517	91 312
Avoir net	6 505	5 787
Revenus	17 984	19 341
Dépenses	15 329	16 828
Bénéfice net de l'exercice	2 655	2 513
Autres variations de l'avoir		
Dividendes[1]	-1 792	-1 976
Autres	-145	-374
	718	163
Avoir net d'ouverture	5 787	5 624
Avoir net de fermeture	6 505	5 787
Engagements contractuels	8 561	8 665
Passif éventuel	1 946	1 983

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

(1) Les chiffres rapportés comme dividendes comprennent 1 766 millions de dollars (1 704 millions de dollars en 1999) provenant de la Banque du Canada.

Le *Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* fournit des informations supplémentaires sur les affaires et les activités des sociétés d'État mères et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

11. Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales

i. Prêts aux pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers de 3 138 millions de dollars (3 336 millions de dollars en 1999) comprennent 1 479 millions de dollars (1 525 millions de dollars en 1999) de prêts aux pays en développement. En raison des conditions de faveur dont ces prêts sont assortis (échéances à long terme, taux d'intérêt faible ou nul), les prêts signés avant le 1er avril 1986 ont été entièrement pris en compte dans la provision pour moins-value de l'actif. Tous les remboursements de ces prêts sont inclus dans les recettes lorsqu'ils sont reçus. Tous les prêts analogues déboursés après le 1er avril 1986 ont été considérés comme des dépenses budgétaires.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

ii. Prêts, placements et avances aux organisations internationales

Les prêts, placements et avances aux organisations internationales, y compris les banques de développement et les fonds connexes, s'élèvent à 4 178 millions de dollars (4 219 millions de dollars en 1999). Généralement, les avances aux fonds sont considérées comme étant assorties de conditions de faveur du fait que les fonds accordent eux-mêmes des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement. Par conséquent, les avances déboursées avant le 1er avril 1986 ont été entièrement prises en compte dans la provision pour moins-value de l'actif. Les avances déboursées après le 1er avril 1986 ont été considérées comme des dépenses budgétaires.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

12. Engagements contractuels

La nature des activités du gouvernement l'oblige à conclure des marchés et à contracter des obligations pluriannuels de grande envergure. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux engagements contractuels pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

	(en millions de dollars)	
	2000	1999
Accords de paiements de transfert	14 749	13 913
Acquisition de biens, de matériel et de produits et services	7 449	5 677
Régimes de prestations pour anciens combattants	6 142	5 830
Contrats de location-exploitation et de location-acquisition	3 546	3 917
Organisations internationales	1 220	1 371
Passif des régimes de retraite en vertu des lois sur la continuation des pensions	145	160
	33 251	30 868

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

Les dépenses estimatives futures au titre de ces engagements s'établissent comme suit :

Exercice	(en millions de dollars)
2001	7 959
2002	6 483
2003	5 343
2004	4 294
2005	4 029
2006 et ultérieurs	5 143
	33 251

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

i. Accords de paiements de transfert

Les engagements provenant d'accords de paiements de transfert de 14 749 millions de dollars (13 913 millions de dollars en 1999) comprennent un montant de 8 592 millions de dollars (8 884 millions de dollars en 1999) lié à plusieurs obligations contractuelles du gouvernement par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les programmes de logement social. Les accords sont conclus pour financer des projets sur des périodes allant jusqu'à 40 ans. Ces obligations financières représentent environ 1 700 millions de dollars par exercice. L'incertitude inhérente à la prévision fait en sorte que des estimations au-delà de l'an 2005 seraient peu fiables, donc les montants déclarés pour la SCHL au titre des accords de paiements de transfert ne sont présentés que jusqu'en l'an 2005.

ii. Régimes de prestations pour anciens combattants

En vertu de la *Loi sur les pensions*, le gouvernement verse des pensions et des prestations d'invalidité ou de décès découlant du service militaire. Les dépenses annuelles prévues en vertu de cette Loi s'élèveront à environ 1 200 millions de dollars au cours de chacun des prochains exercices. L'incertitude inhérente à la prévision fait en sorte que des estimations au-delà de l'an 2005 seraient peu fiables, donc les montants déclarés au titre des régimes de prestations pour anciens combattants ne sont présentés que jusqu'en l'an 2005.

iii. Contrats de location-exploitation et de location-acquisition

Les contrats de location-acquisition ont des échéances diverses allant jusqu'à 50 ans. Du montant total de 3 546 millions de dollars (3 917 millions de dollars en 1999) de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, une somme de 2 384 millions de dollars (2 706 millions de dollars en 1999) représente des paiements futurs pour des contrats de location-acquisition. De ce montant, une somme de 1 304 millions de dollars (1 501 millions de dollars en 1999) correspond aux intérêts théoriques et aux frais accessoires.

13. Programmes d'assurance

Trois sociétés d'État entreprises, dont les opérations financières ne sont pas consolidées dans ces états financiers, administrent des programmes d'assurance pour le gouvernement. Advenant que ces sociétés manquent de fonds pour respecter leurs obligations, le gouvernement devra fournir les montants nécessaires.

La Société d'assurance-dépôts du Canada administre le Fonds d'assurance-dépôts qui assure, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant, les dépôts effectuées auprès de chacune des banques, compagnies de fiducie ou de prêts membres. Le total des dépôts assurés était de 327 037 millions de dollars au 31 mars 2000 (307 998 millions de dollars en 1999). Au 31 mars 2000, elle avait accumulé un excédent de 184 millions de dollars (un excédent de 27 millions de dollars en 1999). On prévoit que les primes perçues par la Société pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement administre le Fonds d'assurance hypothécaire qui assure les prêts hypothécaires consentis par les institutions privées sur les propriétés résidentielles au Canada. Le total des couvertures en vigueur s'élevait à 189 400 millions de dollars au 31 mars 2000 (183 000 millions de dollars en 1999). L'excédent du Fonds au 31 mars 2000 s'élevait à 525 millions de dollars (231 millions de dollars en 1999). La Société canadienne d'hypothèques et de logement administre également le Fonds de titres hypothécaires garantis qui garantit le paiement ponctuel du principal et des intérêts aux investisseurs de titres en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Les garanties en vigueur au 31 mars 2000 s'élevaient approximativement à 27 709 millions de dollars (21 002 millions de dollars en 1999). Au 31 mars 2000, le Fonds a un excédent de 58 millions de dolars (47 millions de dollars en 1999). Le gouvernement fournit une aide financière de nature budgétaire seulement s'il le juge nécessaire, ce qui se produit rarement.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) assure les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le total des assurances en vigueur au 31 mars 2000 s'élevait à 11 100 millions de dollars (10 224 millions de dollars en 1999). La SEE maintenait une provision de 353 millions de dollars au 31 mars 2000 (308 millions de dollars en 1999) afin de courvrir le coût des réclamations courantes et des réclamations futures prévues. On prévoit que les primes perçues par la Société pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

14. Passif éventuel

Le passif éventuel, qui peut devenir un passif réel, est classé en trois catégories : les garanties accordées par le gouvernement, les organisations internationales et les réclamations et causes en instance et imminentes. Le gouvernement est confiant que les règlements définitifs du passif éventuel seront de montants de beaucoup inférieurs à ceux présentés.

i. Garanties accordées par le gouvernement

Les garanties accordées par le gouvernement au 31 mars 2000 s'élèvent à 49 434 millions de dollars après déduction d'une provision de 3 920 millions de dollars (43 655 millions de dollars après déduction d'une provision de 4 090 millions de dollars en 1999). Le gouvernement enregistre une provision pour les pertes de garanties d'emprunt et pour les emprunts de sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques lorsqu'il est probable qu'un paiement futur sera effectué et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être déterminée. Toutes les autres garanties d'emprunt sont présentées comme passif éventuel.

ii. Organisations internationales

Le passif éventuel se rapportant aux organisations internationales au 31 mars 2000, s'élève à 17 504 millions de dollars (18 104 millions de dollars en 1999). Le gouvernement détient du capital sujet à appel dans certaines organisations internationales qui pourrait nécessiter des paiements à ces organismes.

iii. Réclamations et causes en instance et imminentes

Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement qui demeurent non réglés. Le montant total réclamé pour ces recours, dont certains ne mentionnent aucun montant, ainsi que leur dénouement ne peuvent être évalués. Certaines réclamations importantes sont décrites ici bas :

Revendications territoriales globales des Autochtones : Des réclamations autochtones distinctes s'élevant à plus de 200 000 millions de dollars et des revendications territoriales globales des Autochtones s'élevant à 583 millions de dollars (742 millions de dollars en 1999) sont connues du gouvernement. Le gouvernement a connaissance de l'existence d'environ 2 000 réclamations éventuelles additionnelles présentement à l'étude par les Premières nations. Une estimation raisonnable du passif éventuel ne peut être faite pour le moment.

Remboursements d'impôt importants : Il existe 802 millions de dollars (574 millions de dollars en 1999) en réclamations ou causes en instance et imminentes se rapportant aux remboursements d'impôt importants qui étaient en appel à la Cour fédérale du Canada ou à la Cour suprême du Canada au 31 mars 2000.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

15. Passif environnemental

Même si les estimations des coûts liés à l'élimination des déchets radioactifs et non radioactifs peuvent s'élever jusqu'à 30 000 millions de dollars pour l'ensemble du Canada, une bonne partie de ceux-ci relèvent clairement d'autres paliers de gouvernement et du secteur privé. Des progrès ont été faits dans l'identification et le catalogage de sites présumés contaminés. Cependant, le processus requis pour évaluer la nature et le niveau de la contamination de ces sites, et préparer par la suite un plan de mesures correctives et des estimations de coûts s'avère un défi de taille demandant des efforts soutenus. Bien qu'une estimation raisonnable des coûts imputables au gouvernement ne soit pas encore disponible, le gouvernement continuera de travailler à l'établissement d'estimations et à la constatation du passif environnemental conformément aux principes comptables généralement reconnus.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Lors du Budget de février 1991, le gouvernement a présenté des mesures visant à améliorer sa situation financière et économique. Parmi ces mesures, un projet de loi était institué : la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. Le 18 juin 1992, cette loi était votée par le Parlement et entrait en vigueur pour l'exercice 1991-1992.

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* exige que certaines recettes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS), soient appliquées au service de la dette publique et non au financement de nouvelles dépenses de programmes. Les opérations relatives à cette loi sont présentées dans l'état suivant.

OPINION DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR L'ÉTAT DES OPÉRATIONS DU COMPTE DE SERVICE ET DE RÉDUCTION DE LA DETTE

À la Chambre des communes,

J'ai vérifié l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette pour l'exercice clos le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe au gouvernement du Canada. Comme l'exige l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*, ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des opérations du Compte de service et de réduction de la dette pour l'exercice clos le 31 mars 2000 conformément à la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* et aux conventions comptables énoncées par le gouvernement du Canada et présentées dans la note 2 à l'état financier. Comme l'exige l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*, je déclare que, à mon avis, ces conventions comptables énoncées ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Canada,

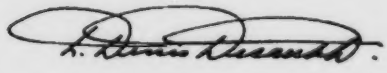

L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

Compte de service et de réduction de la dette
État des opérations
pour l'exercice clos le 31 mars 2000

(en milliers de dollars)

	2000		1999	
Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée reçues		56 382 962		50 173 680
Moins : Remboursements	25 740 951		22 161 813	
Remises	2 194 154		1 908 794	
Montants payés par les portefeuilles ministériels	1 011 290		907 160	
Crédits d'impôt trimestriels	2 846 993		2 849 817	
Transfert de la taxe de vente harmonisée aux provinces	1 726 169		1 662 202	
Taxe de vente harmonisée à payer aux provinces	73 198			
		33 592 755		29 489 786
Taxe nette sur les produits et services		22 790 207		20 683 894
Amendes et intérêts reçus pour la taxe sur les produits et services		103 648		122 645
Dons à l'État		285		232
Produits portés au crédit du Compte		22 894 140		20 807 771
Dépenses de la dette publique affectées au Compte				
Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte (note 3)	30 536 407		30 849 779	
Moins montant dépassant le solde du Compte (note 4)	7 642 267		10 042 008	
		22 894 140		20 807 771
Solde du Compte à la fin de l'exercice		NÉANT		NÉANT

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Notes à l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette

1. Pouvoir et objectif

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* a reçu la sanction royale le 18 juin 1992. L'article 8 de cette Loi prescrit qu'un état précisant les opérations du Compte de service et de réduction de la dette (le Compte) au cours de l'exercice soit publié dans les *Comptes publics du Canada* de 1991-1992 et de chaque exercice ultérieur.

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* a été amendée le 20 mars 1997 pour refléter les modifications à la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* qui mettent en vigueur, à compter du 1er avril 1997, les ententes sur la taxe de vente harmonisée avec les provinces concernées.

Le but de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* est d'affecter certaines recettes du gouvernement aux frais de la dette publique. Ces recettes comprennent la taxe sur les produits et services, certains gains provenant de la disposition de placements dans les sociétés d'État et les dons à l'État. Les opérations inscrites au Compte ont été versées ou imputées au Trésor et le Compte est consolidé dans les états financiers du gouvernement.

2. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables sont fondées sur les modalités contenues dans la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. Ces conventions comptables sont conformes aux conventions comptables suivies par le gouvernement du Canada.

i. Taxe sur les produits et services (TPS)

Le gouvernement comptabilise généralement la TPS et la taxe de vente harmonisée (TVH) au cours de l'exercice dans lequel elles sont perçues. Les montants sont déclarés nets des crédits de taxe sur les intrants réclamés par les déclarants.

Les remboursements et les remises sont généralement déclarés au cours de l'exercice dans lequel ils sont versés et sont présentés nets de la TPS et de la TVH perçues par les réclamants. Les crédits trimestriels de la TPS sont imputés au trimestre auquel ils se rapportent. Les transferts de la TVH aux provinces concernées sont fondés sur des recouvrements, des remboursements et des remises de TVH estimatifs et ils sont généralement enregistrés dans l'exercice au cours duquel ils sont versés.

ii. Autres montants portés au crédit du Compte

Les amendes et intérêts sont généralement présentés dans l'exercice au cours duquel ils sont perçus. Les gains provenant de la vente d'actions de sociétés d'État, les gains provenant de la disposition d'actions ou de placements lors de liquidations des sociétés d'État ainsi que les dons à l'État sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les opérations ou les faits qui les génèrent.

iii. Dépenses de la dette publique affectées au Compte

Les dépenses de la dette publique affectées au Compte comprennent les frais engagés par le gouvernement au cours de l'exercice pour le service, l'émission, le remboursement, l'acquittement ou le règlement d'une dette, en vertu de l'autorité d'une loi sur le pouvoir d'emprunt.

3. Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte

Les dépenses de la dette publique à être affectées au Compte sont calculées comme suit :

	(en milliers de dollars)	
	2000	1999
Frais de la dette publique	41 647 288	41 393 989
Moins : Montants non reliés à une loi sur le pouvoir d'emprunt—		
Intérêt sur la dette non échue[1]	400 153	390 687
Intérêts sur les régimes de retraite et autres comptes	10 710 728	10 153 523
Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte	30 536 407	30 849 779

(1) L'intérêt sur la dette non échue se rapporte aux obligations spéciales non négociables détenues par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et le Compte du Régime de pensions du Canada.

4. Montant dépassant le solde du Compte

Les dépenses de la dette publique affectées au Compte dépassent le montant disponible dans le solde du Compte pour ces dépenses. Dans ces circonstances, seul le montant nécessaire pour réduire le solde du Compte à néant est affecté au Compte tel que requis par l'article 6 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

OBSERVATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

INTRODUCTION ET POINTS SAILLANTS

Mon opinion sur les états financiers du gouvernement du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 sera la dernière opinion que je formulerai en qualité de vérificateur général du Canada. Au cours de mon mandat comme vérificateur général, j'ai formulé dix opinions sur ces états : sept ont été sans réserve et trois ont été assorties de réserve. Mon prédécesseur n'avait pu formuler qu'une seule opinion sans réserve au cours de son mandat de dix ans comme vérificateur général.

Manifestement, il s'agit d'une amélioration extraordinaire pour laquelle de nombreuses personnes doivent être louées. Les efforts conjugués des organismes centraux (Finances, Conseil du Trésor et receveur général) pour améliorer les rapports financiers sommaires ont porté fruit; d'autres ministères[1] ont amélioré l'information financière communiquée aux organismes centraux; le Comité permanent des comptes publics a continué d'exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il améliore ses pratiques de rapports financiers sommaires et le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés a continué de publier des recommandations pour le secteur public au Canada qui ont incité les gouvernements à publier de meilleurs rapports financiers sommaires.

Pour ma part, j'ai présenté chaque année dans ces observations un certain nombre de questions qui doivent faire l'objet d'une attention soutenue. Au cours de mon mandat de 10 ans, j'ai soulevé 23 questions de ce genre (qui sont décrites dans l'annexe aux présentes observations), dont certaines plusieurs fois. Le gouvernement a donné suite avec satisfaction à huit d'entre elles et en étudie sept autres. Malheureusement, le gouvernement s'objecte à trois d'entre elles.

Au cours de mon mandat, j'ai formulé sept opinions sans réserve sur une possibilité de dix. Les questions soulevées dans les observations continueront de présenter un défi pour mon successeur et le gouvernement.

Chacune des cinq autres questions que j'ai soulevées au fil des ans est liée à une opération précise survenue au cours d'un exercice donné, plutôt qu'à une opération régulière. Les exemples les plus récents ont trait à la comptabilisation des opérations liées à la Fondation canadienne pour l'innovation en 1997 et à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire en 1998. Le fait que le gouvernement a modifié sa convention comptable pour pouvoir comptabiliser ces opérations continue de me préoccuper. Et comme le gouvernement a conservé cette modification de convention comptable, je crains que le prochain vérificateur général ne doive faire face à des opérations semblables, comptabilisées de façon inappropriée.

Je ne prends pas à la légère les questions que je soulève dans ces observations. Mon but a toujours été et continuera d'être d'attirer l'attention du gouvernement et du Parlement sur des questions qui, si elles ne sont pas réglées, pourraient donner lieu à des opinions assorties d'une réserve au cours des exercices à venir.

Mes observations de cette année comprennent donc un certain nombre de questions de ce genre. De plus, j'y explique comment j'arrive à cette opinion et quelle assurance elle procure ou ne procure pas aux lecteurs. Voici les points saillants de ces observations :

(1) Dans les présentes observations, le terme « ministères » comprend les secteurs de l'administration publique fédérale mentionnés à l'annexe 1.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

- Dans le cadre de la Stratégie d'information financière, le gouvernement prévoit adopter la comptabilité d'exercice intégrale d'ici 2001-2002. Comme cet exercice commence dans environ six mois, le gouvernement doit prendre rapidement les mesures nécessaires pour établir des estimations vérifiables des actifs et passifs importants afin de préparer ses états financiers de 2001-2002. Je crains que ces estimations ne soient pas prêtes à temps.
- Le solde du Compte d'assurance-emploi s'établissait à 28 milliards de dollars au 31 mars 2000. Ce solde dépasse de 13 milliards de dollars le montant jugé nécessaire par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada – et cet excédent continue de croître.
- Le fait de déduire des dépenses des recettes masque d'importantes dépenses de programmes, donne lieu à un manque d'uniformité dans la présentation de l'information et rend les états financiers difficiles à comprendre.

QUESTIONS QUI DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE ATTENTION SOUTENUE

La Stratégie d'information financière (SIF) : l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale

La Stratégie d'information financière est conçue pour moderniser les systèmes financiers du gouvernement, introduire la comptabilité d'exercice intégrale et permettre une prise de décisions quotidiennes plus éclairée.

La SIF est un projet pluriannuel qui permettra de moderniser les systèmes financiers et les pratiques comptables afin de renforcer la gestion financière. C'est la pierre d'assise du plan du gouvernement en vue de moderniser la fonction de contrôleur dans les ministères. Conformément à la SIF, la responsabilité de tenir des comptes détaillés et d'autres informations financières sera déléguée aux ministères alors qu'elle était assurée par les organismes centraux. La SIF comporte trois éléments : la mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers, l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale et la production d'information financière de meilleure qualité à l'intention des gestionnaires pour la prise de décisions quotidienne et pour la formulation de décisions clés. Le gouvernement s'est fixé comme échéance l'exercice 2001-2002 pour les deux premiers éléments de la SIF. Le troisième élément exigera plus de temps, car les gestionnaires doivent apprendre à se servir de cette information de meilleure qualité pour prendre les principales décisions.

La modernisation des systèmes financiers va bon train, mais il faudra plus de temps avant d'en arriver à une prise de décisions quotidiennes plus éclairée.

Pour ce qui est des systèmes financiers, 14 ministères ont branché leurs systèmes financiers aux nouveaux systèmes centraux conformes à la SIF tenus par le receveur général le 1er avril 1999. Vingt et un autres ministères ont branché les leurs le 1er avril 2000. Au moment de la rédaction des présentes observations, les 63 autres ministères doivent faire de même le 1er avril 2001. Par conséquent, le 1er avril 2001, tous les ministères doivent avoir mis en œuvre de nouveaux systèmes financiers capables de produire à la fois de l'information sommaire pour les rapports à l'échelle gouvernementale et des états financiers vérifiables de leurs propres activités. Toute cette information financière sera préparée selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale.

Que veut dire l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale ?

La méthode de comptabilité appliquée actuellement par le gouvernement et décrite dans la note 1 aux états financiers est connue sous le nom de comptabilité d'exercice modifiée. Ce terme veut dire que la plupart des dépenses de fonctionnement et toutes les recettes non fiscales sont comptabilisées dans les états financiers au moment où elles sont engagées ou gagnées (même si des sommes sont déboursées ou reçues plus tard), alors que les recettes fiscales sont comptabilisées quand elles sont reçues et que toutes les immobilisations acquises, comme les bâtiments, sont traitées comme dépenses au moment où elles sont acquises.

Selon la comptabilité d'exercice intégrale, les ressources sont constatées lorsqu'elles sont consommées plutôt que lorsqu'elles sont acquises, et les recettes le sont lorsqu'elles sont gagnées plutôt que lorsqu'elles sont perçues.

La comptabilité d'exercice intégrale veut dire passer d'une méthode axée sur les dépenses (constatation des ressources acquises) à une méthode axée sur les charges (constatation des ressources consommées) ainsi que la constatation des recettes fiscales au moment où elles sont gagnées. Si l'on prend par exemple les acquisitions d'immobilisations, les « charges » ne comprennent que la portion des immobilisations acquises qui a été utilisée ou consommée au cours de l'exercice, alors que les « dépenses » comprennent tout le montant des immobilisations acquises.

Le gouvernement préparera ses budgets et ses rapports selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, mais le Parlement continuera d'octroyer les autorisations de dépenser (crédits) selon la méthode actuelle pour un certain temps. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a récemment consulté les ministères au sujet de l'octroi des crédits selon la méthode d'exercice au moyen d'un document de discussion intitulé « Pour renforcer les liens ». Le document contenait des arguments en faveur de l'adoption de l'octroi des crédits selon la comptabilité d'exercice, afin que les autorisations de dépenser, les budgets et les rapports puissent être présentés selon la même méthode de comptabilité; il préconisait aussi la présentation d'information supplémentaire sur les ressources acquises. Le SCT a tenu également des consultations préliminaires auprès d'un sous-comité du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre sur l'octroi des crédits selon la méthode d'exercice.

La comptabilité d'exercice intégrale veut dire aussi que tous les passifs et les actifs seront comptabilisés ou constatés dans les états financiers. Cependant, il convient de noter que la constatation de ces actifs et passifs n'influera aucunement sur le niveau actuel de la dette portant intérêt du gouvernement qui figure dans les états financiers. Dans la prochaine section, je décris les craintes que j'ai au sujet de certains de ces actifs et passifs.

Où en est la comptabilité d'exercice intégrale ?

L'introduction de la comptabilité d'exercice intégrale n'est pas aussi avancée que la modernisation des systèmes financiers du gouvernement.

Je crains que le SCT et les ministères ne déploient énormément d'efforts pour établir des politiques comptables qui ne sont pas exigées actuellement par les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (appelé « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Par exemple, ils déploient énormément d'efforts pour établir des politiques pour la capitalisation des stocks pour consommation (par rapport aux stocks destinés à la revente) et des biens incorporels comme les coûts de la recherche et du développement et des logiciels développés à l'interne.

Outre qu'il s'impose de débattre de ces questions pour faire les bons choix à long terme, de nombreux ministères, particulièrement les petits, ont déjà assez à faire avec la capitalisation des immobilisations corporelles sans avoir à faire face à la complexité accrue de ces politiques nouvelles. Je crains donc que si ces travaux se poursuivent, les ministères ne soient pas prêts à mettre en œuvre la comptabilité d'exercice intégrale – comme le recommande le CCSP – en 2001-2002. Pire encore, l'information produite pourrait être insuffisante pour que le vérificateur général soit en mesure de vérifier certains de ces éléments des états financiers.

Nous avons récemment fait part de nos préoccupations au Secrétariat du Conseil du Trésor et je suis heureux de dire qu'en réponse, le SCT a créé un comité de niveau supérieur, auquel mon bureau participe, pour faire enquête sur la situation. Au moment de la rédaction des présentes observations, le Comité enquêtait sur la nature et l'étendue des préoccupations des ministères. J'espère que le Comité trouvera des solutions pratiques aux préoccupations exprimées afin d'aider les ministères à respecter l'échéance de 2001-2002.

Je crains aussi que les ministères ne soient pas prêts à adopter les politiques suivantes dans le cadre de la méthode d'exercice intégrale :

Revendications des Autochtones – La convention comptable actuelle du gouvernement pour la présentation des revendications des Autochtones, énoncée à la note 1 aux états financiers, ne donne pas lieu à la présentation d'une estimation raisonnable des passifs du gouvernement pour deux types de revendications autochtones : celles qui sont devant les tribunaux et celles qui sont entre les mains des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC). Le MAINC respecte actuellement la convention énoncée à la note 1, mais en 2001-2002, cette convention sera modifiée et rendue conforme à la comptabilité d'exercice intégrale. Nous pensons que les travaux réalisés à ce jour par le MAINC pour quantifier ces passifs ne sont pas suffisants pour garantir le respect de l'échéance de 2001-2002. Mon bureau continuera de suivre de près les efforts déployés par le gouvernement pour quantifier adéquatement ses passifs estimatifs au titre des revendications des Autochtones qui sont devant les tribunaux et des revendications qui sont entre les mains du MAINC.

Charges payées d'avance et paiements de transfert – Vers la fin de l'exercice, lorsqu'il faut décider quand effectuer des paiements aux bénéficiaires – particulièrement des paiements de transfert – les ministères cherchent davantage à utiliser les autorisations de dépenser qui vont être périmées qu'à constater les charges dans le bon exercice. De plus, les paiements de transfert versés comme contributions remboursables constituent le plus souvent des prêts, mais sont autorisées en vertu d'un crédit budgétaire (une dépense) et ne sont donc pas comptabilisés comme prêts. Il faut une politique pour le traitement de ces paiements afin de mieux rendre compte des coûts dans l'exercice auquel ils appartiennent et assurer une gestion budgétaire plus efficace. Le SCT n'a pas encore finalisé la politique comptable applicable.

Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles détenues par les ministères le 1er avril 2001 doivent être recensées et évaluées au coût historique. De nombreux ministères éprouvent de la difficulté à déterminer le coût historique, car ils ont du mal à retrouver les documents originaux d'acquisition de ces immobilisations. Pour régler ce problème, le SCT et certains ministères envisagent d'utiliser le calculateur de la valeur comptable (CVC) mis au point par l'évaluateur en chef de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour établir des estimations raisonnables de ces coûts. Cette méthode semble acceptable pour les biens immobiliers et mon bureau compte utiliser l'évaluation effectuée par l'évaluateur en chef pour ses futures vérifications. Les ministères progressent dans l'évaluation et le recensement de leurs immobilisations corporelles, mais il leur reste beaucoup de travail à faire avant l'échéance de 2001-2002.

Passifs environnementaux – Le SCT n'a pas encore approuvé de politique comptable officielle pour la présentation des coûts et des passifs environnementaux. Il a diffusé un projet de politique intitulé *La politique sur la comptabilité des coûts et des passifs relatifs aux sites contaminés* en février 1999. Par la suite, il a diffusé le projet de *Politique sur les inventaires des sites contaminés et des décharges de déchets solides fédéraux* qui a été approuvée officiellement en juin 2000. Cette politique exige que tous les ministères de garde fournissent au SCT, pour ses inventaires, de l'information sur les sites contaminés et les décharges de déchets solides recensés au 1er avril 1998. Cette information initiale doit être fournie d'ici le 31 mars 2001. Tant la politique comptable que la politique sur les inventaires sont étroitement liées, mais la politique comptable demeure à l'état de projet.

De plus, le SCT a récemment entrepris d'évaluer les sites contaminés fédéraux. L'un des objectifs de cette initiative est d'améliorer la qualité des estimations des coûts des passifs environnementaux qui doivent être communiquées en 2001-2002. Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire dans certains ministères, le SCT croit toujours être en mesure de présenter les coûts et les passifs environnementaux en 2001-2002.

Il ne faut pas sous-estimer les efforts nécessaires pour mettre en oeuvre la comptabilité d'exercice intégrale.

Le gouvernement peut-il mettre en œuvre la comptabilité d'exercice intégrale pour 2001-2002 ?

Le gouvernement a un énorme défi à relever pour atteindre son objectif, à savoir mettre en œuvre la comptabilité d'exercice intégrale pour 2001-2002. Il ne faut pas sous-estimer les efforts et le temps nécessaires pour y parvenir.

La SIF est essentielle pour que le gouvernement continue d'être en mesure de produire les comptes publics et que le Vérificateur général soit en mesure de vérifier les états financiers qu'ils contiennent. Elle sera également essentielle à la production et à la vérification future des états financiers ministériels. Mon bureau continuera de consacrer des ressources pour suivre de près cet important projet. Dans mon rapport de décembre 2000 au Parlement, je rendrai compte des résultats d'un suivi tant de mon chapitre de septembre 1998, « La Stratégie d'information financière : un outil essentiel pour repenser le rôle de l'État », que de mon chapitre de novembre 1999, « La Stratégie d'information financière : l'état de préparation des ministères ». Le suivi présentera les progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre de tous les aspects de la SIF, y compris les systèmes, les politiques et les personnes. Dans de futurs chapitres, nous examinerons la mise en oeuvre en soi.

Le solde excessif et croissant du Compte d'assurance-emploi

Le solde du Compte d'assurance-emploi dépasse de 13 milliards de dollars le montant que l'évaluateur en chef de Développement des ressources humaines Canada juge nécessaire.

Le Compte d'assurance-emploi fait partie intégrante des états financiers du Canada (en d'autres mots, il est consolidé). Dans la section 4 du présent volume, se trouvent les états financiers vérifiés du Compte. Le solde de ce compte au 31 mars 2000 s'établissait à 28 milliards de dollars, soit près du double du maximum jugé nécessaire par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada dans son rapport pour l'an 2000. Mon opinion sur les états financiers du Compte d'assurance-emploi se trouve à la section 4 du présent volume. J'attire l'attention sur cette situation et recommande fortement à la Commission de l'assurance-emploi du Canada de préciser et de divulguer la façon dont elle interprète la Loi sur l'assurance-emploi pour ce qui est de l'établissement des taux de cotisation afin de garantir que l'esprit de la Loi est respecté.

Le Comité permanent des Finances de la Chambre des communes a fait certaines recommandations sur le solde du Compte d'assurance-emploi dans son rapport sur le budget de 2000. Dans sa réponse au Comité, résumée dans Le plan budgétaire de 2000, le gouvernement indiquait qu'il « examine de près les recommandations ».[2]

Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)

Le Parlement laisse normalement au gouvernement le soin de déterminer le traitement comptable des opérations particulières, mais il a choisi, au moyen de lois, le traitement comptable à adopter pour les suppléments au Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux de 1999 et 2000.

Dans le budget de l'an 2000, le gouvernement a annoncé un supplément de 2,5 milliards de dollars au TCSPS. Ce supplément est semblable au supplément de 3,5 milliards de dollars annoncé dans le budget de 1999. Ces suppléments ont été comptabilisés respectivement dans les états financiers du 31 mars 2000 et du 31 mars 1999. Bien que l'autorisation législative pour ces suppléments n'ait pas reçu la sanction royale avant la fin de chacun des exercices, à mon avis, le traitement comptable était approprié pour les deux exercices, puisque les suppléments satisfaisaient aux critères de constatation comptable pour ces exercices.

Cependant, la loi autorisant les suppléments comportait une caractéristique inhabituelle : la stipulation de l'exercice dans lequel ils devaient être comptabilisés dans les états financiers du gouvernement. Tant la *Loi d'exécution du budget de 2000* que la *Loi d'exécution du budget de 1999* contiennent les mots suivants : « Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux se compose des éléments suivants : ...une contribution pécuniaire égale à 2,5 milliards de dollars [ou 3,5 milliards de dollars en 1999] **pour l'exercice commençant le 1er avril 1999 [ou le 1er avril 1998]**, ... »[3] (C'est nous qui mettons l'accent). Généralement,

[2] *Le Plan budgétaire de 2000*, p. 66.
[3] *Loi d'exécution du budget de 2000*, article 13 et *Loi d'exécution du budget de 1999*, article 4.

la comptabilisation des événements économiques est déterminée par le gouvernement et vérifiée par le vérificateur général conformément aux normes pour le secteur public énoncées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Cependant, pour ces suppléments, la stipulation de l'exercice dans les lois d'exécution du budget fait que c'est le Parlement qui, à mon avis, dispose de la façon dont ces montants doivent être comptabilisés par le gouvernement dans ses états financiers.

Je reconnais pleinement la suprématie législative du Parlement. Cependant, jusqu'à maintenant, le contrôle exercé par le Parlement sur les questions financières prévoyait l'autorisation des paiements au Trésor et du Trésor sans préciser la façon dont les événements économiques devaient être comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La question est délicate. Cependant, je crains que la pratique voulant qu'une loi prévoie le traitement comptable, si elle est maintenue, ne mine la certitude inhérente au traitement comptable déterminé conformément à des normes comptables objectives, que les utilisateurs des états financiers du gouvernement s'attendent à voir utilisées. Cette pratique peut même placer le vérificateur général dans une situation difficile : celle d'avoir à être en désaccord avec de telles orientations. Je fais ces observations uniquement pour attirer l'attention du Parlement sur une répercussion importante de cette pratique.

Présentation au net

Je n'ai pas réussi à convaincre le gouvernement d'arrêter la pratique de déduire les dépenses des recettes; j'en parlerai davantage dans mon prochain rapport au Parlement.

À maintes occasions, j'ai décrit mes vues sur la pratique du gouvernement consistant à déduire les dépenses des recettes. Dans mes observations de 1999, j'ai noté qu'un programme de dépense de 5,7 milliards de dollars avait été déduit des recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers, que le *Rapport financier annuel*[4] du gouvernement présentait les états financiers au brut tandis que le reste du Rapport présentait des analyses au net, et que les états financiers présentés dans les Comptes publics, qui montraient des chiffres tant au brut qu'au net, comportaient trop de chiffres et étaient difficiles à comprendre.

Dans sa réponse à mes observations de 1999, le gouvernement a indiqué que : « Il est juste de recourir à la présentation au net dans le cas du budget puisque cette approche est compatible avec la façon dont le Parlement attribue les crédits. En outre, les programmes comme la PFCE [Prestation fiscale canadienne pour enfants] et le crédit trimestriel pour la TPS font partie intégrante du régime fiscal. Ces programmes sont administrés par le biais du régime fiscal. Leur montant est donc appliqué en réduction des recettes fiscales à des fins budgétaires. »[5]

Je ne suis pas d'accord avec cette réponse et je demande encore une fois au gouvernement, dans les présentes observations, de s'en tenir à l'information au brut. Cependant, pour que le Parlement comprenne tout à fait mon motif, j'en discuterai plus en détail dans mon rapport d'octobre.

Compte de service et de réduction de la dette (CSRD)

J'attire l'attention sur le CSRD depuis quelque temps déjà. J'ai suggéré continuellement au gouvernement et au Parlement de bien vouloir réexaminer l'utilité et la nécessité du CSRD.

Après avoir soulevé la question l'an dernier, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a recommandé l'élimination du CSRD. Et pourtant, la réponse du gouvernement à mes observations de 1999 – et présumément au Comité – indiquait que « pour l'instant... le CSRD fournit aux Canadiens des renseignements importants sur le flux des recettes de TPS, des dons à l'État et du produit net de la disposition des participations dans

(4) Le ministère des Finances publie le *Rapport financier annuel* du gouvernement du Canada. Il présente et analyse de l'information tirée des *Comptes publics du Canada*, mais sous une forme concise et sommaire.
(5) *Le plan budgétaire de 2000*, pages 204 et 205.

des sociétés d'État. Cette information est améliorée par la présentation d'états financiers distincts. Par conséquent, le gouvernement ne propose aucune modification pour l'instant ».[6]

Je suis absolument en désaccord avec cette position. À mon avis, le CSRD engendre de la confusion plutôt que de présenter de l'information utile.

Le CSRD a été créé avec l'introduction de la TPS. Essentiellement, il présente les recettes de TPS et d'autres recettes (dons à l'État et gains sur la cession de participations dans les sociétés d'État). Conformément à la *Loi*, lorsque l'intérêt sur la dette du gouvernement est payé, toutes les recettes résiduelles doivent servir à rembourser la dette. Cela semble compliqué et ça l'est; examinons donc certains des montants figurant dans l'état financier du CSRD, qui est présenté dans les pages précédant immédiatement mes observations.

Les recettes de TPS et les autres recettes totalisaient 23 milliards de dollars en 1999-2000 (21 milliards de dollars en 1998-1999). L'intérêt sur la dette publique que ce montant doit servir à couvrir avant de servir à rembourser la dette totalisait 31 milliards de dollars en 1999-2000 (31 milliards de dollars en 1998-1999)[7]. Par conséquent, à moins que la TPS n'augmente énormément ou que l'intérêt sur la dette ne diminue fortement dans un avenir proche, il faudra beaucoup de temps avant que ces « recettes affectées » puissent être utilisées pour rembourser la dette, si jamais cela se produit.

L'état financier du Compte de service et de réduction de la dette ne veut pas dire grand chose pour les Canadiens et les parlementaires.

Récemment, j'ai vu plusieurs articles portant généralement sur l'information fournie dans l'état financier du CSRD. Ces articles permettent de croire que si les recettes de TPS avaient été appliquées pour réduire notre dette, celle-ci aurait diminué de plusieurs centaines de milliards de dollars. Mais évidemment, si toutes les recettes de TPS perçues depuis son introduction avaient été appliquées à la réduction de la dette, le gouvernement aurait eu à emprunter un montant équivalent pour financer ses activités – ce qui aurait entraîné une réduction nette nulle – ou il aurait fallu qu'il réduise les dépenses d'autant ou dans la mesure possible, ou encore qu'il puise dans ses réserves de liquidités ou dans d'autres actifs. On croit peut-être aussi à tort que l'argent est débité d'un compte de banque distinct du CSRD ou lui est crédité. Ce n'est pas le cas. Tous les fonds publics sont d'abord versés au Trésor, puis le Parlement vote des crédits pour les dépenses, y compris pour le service de la dette et le remboursement de la dette. Le CSRD est tout simplement un compte de suivi; il est illusoire d'y voir autre chose.

Je recommande que le gouvernement accepte la recommandation du Parlement, faite par l'entremise du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, d'éliminer le CSRD.

MON OPINION DE VÉRIFICATION

Ce que mon opinion de vérificateur signifie

Les lecteurs des états financiers du gouvernement devraient lire mon opinion de vérification chaque année.

La présente section de mes observations donne plus de détails sur les messages que je transmets dans mon opinion de vérificateur. Comme je l'explique ci-dessous, j'ai structuré mon opinion pour mieux communiquer des messages importants. Pour bien comprendre l'opinion, les lecteurs doivent lire soigneusement chaque paragraphe, chaque année. Il n'est pas prudent de tenir pour acquis que mon opinion est la même chaque année. Normalement, mon opinion comprend trois paragraphes, plus un autre paragraphe quand je formule une réserve.

(6) *Le plan budgétaire de 2000*, page 206.

(7) La note 3 à l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette de cette section explique pourquoi ce montant diffère du montant des frais de la dette publique communiqué à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Ma responsabilité. Le paragraphe d'introduction commence par l'énumération des états financiers sur lesquels porte mon opinion. Il importe de se rappeler que l'opinion que je formule en tant que vérificateur ne porte que sur les états financiers et les notes afférentes à ces derniers que renferme la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada*. Elle ne porte pas sur l'information plus détaillée que renferment les autres sections du volume I ni sur le volume II.

Le paragraphe d'introduction se termine par la confirmation que la responsabilité des états financiers incombe au gouvernement et que ma responsabilité consiste à formuler une opinion sur trois aspects distincts des états financiers, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général* et comme je le décris ci-dessous.

L'étendue de ma vérification. Dans le second paragraphe de mon opinion, je déclare que ma vérification des états financiers du gouvernement a été effectuée en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues. Ces normes sont prescrites par l'Institut Canadien des Comptables Agréés et je les suis afin d'obtenir l'assurance que ma vérification a été effectuée avec la rigueur et le professionnalisme qui s'imposent. J'indique également que j'applique des procédés de vérification pour déterminer si les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Je poursuis en expliquant que ma vérification comprend l'évaluation de la vraisemblance des estimations importantes faites par le gouvernement. La préparation et la vérification d'états financiers pour une entité de la taille du gouvernement du Canada font beaucoup appel au jugement. Bon nombre des montants importants présentés dans les états financiers, comme les provisions pour évaluation des divers actifs et passifs, sont fondés sur des estimations faites par le gouvernement. Ces chiffres sont imprécis de par leur nature. Lorsque je vérifie si ces estimations comportent des inexactitudes, je détermine pour chacune d'entre elles une fourchette de valeurs qui, à mon avis, seraient acceptables. Si l'estimation établie par le gouvernement se situe dans cette fourchette de valeurs, j'en conclus qu'il n'y a pas d'inexactitudes.

Enfin, dans le paragraphe, je note que ma vérification comprend également l'évaluation de la pertinence des conventions comptables utilisées par le gouvernement et l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Pour faire cette évaluation, il me faut des normes sur lesquelles je peux fonder mon jugement. Cette année, les normes que je continue d'utiliser sont les conventions comptables énoncées par le gouvernement dans la note 1 aux états financiers, les lois et règlements applicables et les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Mon opinion. Il convient de noter que mon opinion n'est pas un énoncé de faits; elle est plutôt une expression de mon jugement professionnel. Le paragraphe d'énoncé d'opinion contient mes conclusions générales sur trois questions importantes :

1. Les états donnent-ils une image fidèle de l'information ? (fidélité)
2. Les états ont-ils été préparés conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement ? (conformité)
3. Les conventions comptables énoncées ont-elles été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent ? (uniformité)

Mon opinion sur chacun de ces trois aspects des états financiers du gouvernement pour 2000 ne comporte aucune réserve. Les lecteurs sont donc en droit de conclure que les montants qui figurent dans les états financiers donnent une image fidèle selon l'importance relative. De plus, le gouvernement a préparé ses états financiers conformément aux conventions comptables qu'il a énoncées dans la note 1 aux états financiers. Les lecteurs sont donc également en droit de conclure que les conventions comptables utilisées par le gouvernement pour préparer les états financiers sont les mêmes que celles qu'il a utilisées l'an dernier.

Mon opinion sur les états financiers du gouvernement de 2000 indique qu'ils donnent une image « fidèle », qu'ils ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées et qu'ils ont été préparés selon les mêmes conventions comptables qu'en 1999.

Comment je suis arrivé à mon opinion

Si je conclus que, dans l'ensemble, les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes importantes, je signale que l'information « donne une image fidèle ». Si je conclus que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes, je décris la nature et l'étendue de mes préoccupations. Je poursuis en indiquant que l'information donne une image fidèle, « à l'exception » des éléments de mes restrictions.

L'ensemble des inexactitudes sera jugé important si, compte tenu du contexte, il est probable que les inexactitudes amèneraient une personne qui se fie aux états financiers et qui possède une connaissance raisonnable du gouvernement et de ses activités à modifier certaines de ses décisions ou si elles sont susceptibles d'influer sur les décisions qu'elle doit prendre. Je formulerai une réserve dans mon opinion sur les états financiers si, à mon avis, c'est le cas.

Avant de commencer ma vérification, je pose un jugement fondé sur l'ensemble des dépenses du gouvernement quant à la valeur monétaire (l'importance relative) de l'ensemble des inexactitudes contenues dans les états financiers qui, à mon avis, influerait sur les décisions des utilisateurs. J'utilise ensuite cette valeur monétaire pour déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux de vérification nécessaires. Pour la vérification de cette année, j'ai établi le seuil d'importance relative à environ un demi de un pour cent des dépenses brutes totales de 166 milliards de dollars.

Pour que je sois en mesure de formuler mon opinion de vérificateur, les normes de vérification généralement reconnues exigent que j'obtienne « l'assurance raisonnable » que ma vérification révélera les inexactitudes supérieures, au total, au seuil d'importance relative que j'ai établi. Dans la planification de ma vérification, j'accepte un risque minime, à savoir que les procédés de vérification que j'applique ne permettront pas de détecter si les états financiers comportent des inexactitudes importantes. J'accepte ce risque minime, car cela est efficace par rapport aux coûts. Cependant, lors de ma vérification, j'applique des procédés de vérification particuliers qui réduisent le risque à un niveau que je considère acceptable. Par exemple, je vérifie des échantillons d'opérations et de soldes de comptes, je fais des analyses, j'obtiens auprès de tierces personnes la confirmation de soldes de fin d'exercice et j'examine, lorsque je le juge nécessaire, les contrôles internes importants.

Dans tous mes travaux de vérification de ces états financiers, je tiens compte également de l'obligation fondamentale qu'a le gouvernement de respecter les autorisations parlementaires de dépenser, d'emprunter et de percevoir des recettes.

Ce que ma vérification procure et ne procure pas

Mon opinion ajoute de la crédibilité aux états financiers du gouvernement; elle ne porte pas sur l'optimisation des ressources.

En résumé, ma vérification des états financiers du gouvernement fournit une opinion, à savoir si ces états financiers donnent une image fidèle de l'information. Une opinion de vérificateur améliore la crédibilité des résultats financiers communiqués ou, dans certains cas, peut attirer l'attention des lecteurs sur les problèmes que comportent les états financiers. En décrivant ce que mon opinion de vérificateur procure aux lecteurs, il est important, cependant, de souligner ce qu'elle ne procure pas. Mon opinion de vérificateur ne porte pas sur l'utilisation économique, efficiente et efficace des ressources du gouvernement. Ce genre de vérification est effectué séparément de la vérification des états financiers du gouvernement.

En outre, ma vérification des états financiers du gouvernement n'est pas assez poussée et n'a pas été conçue expressément pour fournir une assurance sur l'intégrité de chacun des nombreux et divers systèmes de contrôle interne et sur le respect des plafonds de dépense fixés pour chacun des centaines de crédits alloués au gouvernement. Mon bureau effectue suivant un cycle d'autres travaux dans chacun de ces domaines dans les ministères et les sociétés d'État. Je tiens compte des résultats de tous ces travaux pour formuler mon opinion sur les états financiers du gouvernement. Si je relève des questions que j'estime importantes pour les

utilisateurs des états financiers, j'en fais état dans mon opinion ou dans mes observations. Même si nous avons relevé cette année des lacunes liées au contrôle interne et à la conformité aux autorisations, aucune d'entre elles ne justifie que j'en fasse état dans mon opinion sur les états financiers.

Enfin, mes travaux de vérification sur les états financiers du gouvernement n'ont pas été conçus pour fournir, et mon opinion ne fournit pas, l'assurance que toutes les opérations du gouvernement sont conformes aux lois et règlements. J'ai communiqué divers cas de non-conformité aux autorisations dans mes rapports distincts précédents à la Chambre des communes. Nous poursuivons nos travaux dans ce domaine et je communiquerai au Parlement tous les cas importants ou observés au cours de nos autres travaux de vérification.

CONCLUSION

Au cours de mon mandat en qualité de vérificateur général du Canada, j'ai dit publiquement que le gouvernement du Canada demeure un chef de file dans le monde entier pour l'information financière communiquée pour l'ensemble du gouvernement, comme en témoignent les états financiers présentés dans les Comptes publics et dans le Rapport financier annuel. Cette année, qui est ma dernière année comme vérificateur général, je félicite une fois de plus les responsables de cette réalisation continue et digne de mention.

Malgré les questions soulevées dans les observations, le gouvernement du Canada demeure un chef de file à l'échelle mondiale pour ce qui est des rapports financiers d'ensemble du gouvernement.

Pourquoi insister sur cela? Il suffit d'examiner les pratiques de rapport financier au niveau sommaire des autres pays. Aux États-Unis, mon homologue a dû refuser de formuler une opinion sur les états financiers du gouvernement, car il a été incapable d'en vérifier certains des principaux éléments. Mon homologue au Royaume-Uni n'a pas encore été tenu de formuler une telle opinion, car le gouvernement n'a pas encore produit un état financier sommaire, bien qu'il s'y prépare. Et même si mes homologues en Nouvelle-Zélande et en Australie ont été en mesure de formuler des opinions sans réserve sur les états financiers de leurs gouvernements, ce n'est qu'au cours des dernières années que des rapports financiers d'ensemble ou sommaires ont été publiés. Au Canada, nous le faisons depuis des décennies. Tous les Canadiens doivent être fiers des réalisations de leur gouvernement dans ce domaine.

L'an dernier, je m'inquiétais du fait que les ministères ne fournissaient pas en temps opportun l'information aux organismes centraux. Cette année, les ministères ont fait des progrès considérables pour respecter les échéanciers de rapport fixés. Ainsi, j'ai pu signer mon opinion sur les états financiers du gouvernement plus tôt qu'à aucune autre occasion au cours de mon mandat de dix ans.

Mais il ne faut pas baisser les bras. Les questions que je soulève dans mes dernières observations poseront un défi continu à mon successeur et au gouvernement. Je recommande fortement au gouvernement d'agir en priorité pour les régler.

Mon mandat comme vérificateur général se termine dans quelques mois. Je suis personnellement très satisfait du rôle que j'ai eu le privilège de jouer dans les réalisations du Canada à l'égard des rapports financiers sommaires. Je considère que les aspects de mon rôle qui touchent les Comptes publics et le Rapport financier annuel comptent parmi les parties les plus importantes de mon mandat. Je souhaite à mon successeur et au gouvernement beaucoup de succès dans ce domaine important.

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE VÉRIFICATION de 1991 à 2000

Annexe

	Observations	Exercices	Description de la question	Réglées (oui/non/en cours/une seule occurrence)
1	Mauvaise comptabilisation de l'incidence du contrôle à court terme des salaires sur les pensions des employés	1991	L'ajustement apporté au passif au titre des pensions par le gouvernement ne respectait pas entièrement la Prise de position 5 sur la comptabilité du CCVOSP, et le gouvernement n'avait pas utilisé les hypothèses de l'actuaire en chef pour estimer le passif au titre des pensions des employés à la fin de l'exercice.	Une seule occurrence
2	Mauvaise comptabilisation de la réduction de la valeur du placement dans Petro-Canada	1991	Le gouvernement a retraité les déficits d'exercices antérieurs plutôt que d'inclure la moins-value dans le déficit de l'exercice. Le montant de la provision n'était pas mis en doute, mais plutôt son traitement. Au cours des exercices antérieurs, ces provisions étaient imputées au déficit de l'exercice au cours duquel elles avaient été faites. Ce traitement entraînait un manque d'uniformité.	Une seule occurrence
3	Mauvaise comptabilisation de l'impôt sur le revenu perçu au nom des provinces	1991	La méthode adoptée par le gouvernement pour redresser les recettes fiscales dues aux provinces a donné lieu à une surestimation du déficit et à une surestimation du compte de passif connexe.	Oui
4	Publication d'une « carte de pointage »	1991, 1992	Le gouvernement devrait envisager de publier une comparaison des résultats réels avec les prévisions pour informer les Canadiens de la mesure dans laquelle il a exécuté son plan d'action en vue de réduire le déficit.	Oui
5	Comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode de la comptabilité d'exercice	1991, 1997, 1999	Le gouvernement constate actuellement ses recettes fiscales selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cependant, avec la comptabilité d'exercice intégrale, les recettes fiscales seraient constatées au cours de l'exercice qui a donné lieu aux recettes. Les systèmes comptables actuels ne permettent pas la comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Par conséquent, le gouvernement devrait prendre le temps nécessaire pour assurer l'intégrité et la vérifiabilité de cette information.	En cours (doit être mise en œuvre avec la comptabilité d'exercice intégrale)
6	Comptabilisation selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation des sociétés d'État entreprises plutôt que la comptabilisation d'une provision	1992, 1993, 1994, 1995, 1997, 1998, 1999	Le gouvernement se sert actuellement de provisions pour inclure les profits et pertes des sociétés d'État entreprises dans l'excédent de l'exercice plutôt que d'utiliser la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation qui est recommandée.	En cours (doit être mise en œuvre avec la comptabilité d'exercice intégrale)
7	Provisions pour prêts	1992	Le gouvernement n'a pas réévalué la provision pour prêts consentis aux États souverains depuis 1990. Cette réévaluation doit être effectuée régulièrement. L'écart n'était pas important en 1992, mais il pourrait le devenir au cours des années à venir.	Oui

Sommaire des observations de vérification de 1991 à 2000

	Observations	Exercices	Description de la question	Réglées (oui/non/en cours/une seule occurrence)
8	Déduire les débours de la Prestation fiscale pour enfants des recettes - « présentation au net »	1992, 1994, 1999, 2000	Le gouvernement déduit les débours en vertu de la Prestation fiscale canadienne pour enfants des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers. Cependant, ces débours sont plutôt des « dépenses de programme » et devraient être présentés comme tel.	Non
9	Octroyer des garanties d'emprunts	1992	Toutes les garanties d'emprunts sont présentées dans une note aux états financiers. Cependant, ces garanties ne sont pas comptabilisées comme dépenses avant qu'elles ne soient honorées. C'est trop tard. S'il est probable qu'une garantie devra être honorée et s'il est possible d'estimer raisonnablement bien le montant de la perte, une dépense devrait être constatée.	Oui
10	Dépenses fiscales - exécution de programmes au moyen de recettes auxquelles le gouvernement renonce	1992	Les dépenses fiscales peuvent être utilisées comme substituts aux dépenses directes pour la poursuite d'objectifs d'intérêt public. Cependant, les dépenses fiscales sont pratiquement invisibles. Pour cette raison, elles devraient être présentées régulièrement dans une note ou un tableau supplémentaire.	Oui
11	États financiers faciles à comprendre	1992, 1993	Les états financiers du gouvernement seraient plus faciles à comprendre s'ils étaient présentés sous forme de rapport financier annuel complet mais succinct.	Oui
12	États financiers publiés en temps opportun	1993, 1994, 1999	Les Comptes publics sont déposés trop tardivement pour que les députés et les autres utilisateurs des états financiers vérifiés puissent procéder à une analyse approfondie et à un débat éclairé.	Oui
13	Capitalisation des immobilisations dans le cadre de l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale	1995, 1996, 1997, 1999, 2000	Le BVG appuie la décision prise par le gouvernement d'adopter la comptabilité d'exercice intégrale et de capitaliser les immobilisations. Cependant, il y a lieu d'exprimer certaines réserves. Par exemple, la capitalisation et l'amortissement des immobilisations et le processus d'octroi des crédits du gouvernement devraient être harmonisés. De plus, certaines immobilisations peuvent exiger des considérations particulières.	En cours (doit être mise en œuvre avec la comptabilité d'exercice intégrale)
14	Comptabilisation des passifs et des éventualités environnementaux	1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000	La première année où le gouvernement a présenté des passifs environnementaux éventuels de 2,8 milliards de dollars dans les notes aux états financiers est 1995. Le vérificateur général a loué cette mesure et encouragé le gouvernement à poursuivre ses efforts pour améliorer la présentation de ces types de passifs éventuels.	En cours (doit être mise en œuvre avec la comptabilité d'exercice intégrale)
15	Comptabilisation de l'aide transitoire à l'harmonisation de la TPS et des TVP	1996	Le gouvernement a passé en dépenses et comptabilisé un passif de 961 millions de dollars pour l'aide transitoire. Cependant, le vérificateur général n'était pas d'accord avec l'existence du passif puisque les critères d'admissibilité n'avaient pas été respectés par les trois provinces au 31 mars 1996.	Une seule occurrence

Sommaire des observations de vérification de 1991 à 2000

	Observations	Exercices	Description de la question	Réglées (oui/non/en cours/une seule occurrence)
16	Comptabilisation des régimes de retraite des employés	1996, 1997	Le passif au titre des régimes de retraite présenté dans les états financiers est beaucoup plus élevé que l'obligation actuarielle. Une partie de cet écart est attribuable à la façon dont le gouvernement calcule les frais d'intérêt relatifs aux régimes de retraite. S'il respectait entièrement les recommandations du CCVSP, la différence serait réduite dans le temps.	Oui
17	Surévaluation du déficit de 1996-1997 en raison de la comptabilisation à tort d'un paiement de transfert à la Fondation canadienne pour l'innovation	1997	Le gouvernement a comptabilisé à la fois une dépense et un passif de 800 millions de dollars. Cependant, le bénéficiaire de l'argent, la Fondation canadienne pour l'innovation, n'existait pas avant le 25 avril 1997. De plus, l'entente de financement décrivant les critères d'admissibilité n'a pas été signée avant le 2 juillet 1997.	Une seule occurrence
18	État des opérations du Compte de service et de réduction de la dette	1997, 1999, 2000	Dans le Compte de service et de réduction de la dette, les recettes sont déduites des frais de la dette publique. Cependant, de par la nature du Trésor, toutes les sommes reçues doivent être versées au Trésor et toutes les sommes déboursées du Trésor ne peuvent l'être qu'avec l'approbation du Parlement. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de publier un état vérifiable distinct; il suffirait de présenter de l'information par voie de note.	Non
19	Sous-estimation de l'excédent de 1997-1998 par la comptabilisation à tort d'un paiement de transfert à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	1998	La somme de 2,5 milliards de dollars a été comptabilisée comme somme due à une organisation qui n'existait pas le 31 mars 1998. Bien que le traitement soit conforme aux conventions comptables énoncées par le gouvernement, la convention applicable a été jugée inadéquate. Il convient de noter que le gouvernement a modifié sa convention sur les paiements de transfert à la suite du paiement à la Fondation canadienne pour l'innovation et des questions qu'il a soulevées.	Une seule occurrence
20	Passif comptabilisé et passif éventuel au titre des revendications des Autochtones	1998, 1999, 2000	Le gouvernement doit élaborer une convention comptable adéquate portant à la fois sur la quantification des passifs éventuels au titre des revendications des Autochtones et sur le moment où ces passifs devraient être constatés dans les états financiers comme passifs réels. Pour cela, le gouvernement doit améliorer les systèmes et les processus utilisés pour surveiller et fournir de l'information de gestion sur les revendications des Autochtones.	En cours (doit être mise en œuvre avec la comptabilité d'exercice intégrale)
21	La Stratégie d'information financière (SIF) : la transition vers la comptabilité d'exercice intégrale	1998, 1999, 2000	La SIF entraînera des changements importants aux systèmes et aux règles comptables du gouvernement au cours des quelques prochaines années. Ces changements comprendront le renouvellement des systèmes, la comptabilité d'exercice pendant toute l'année, la comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode d'exercice et la capitalisation des immobilisations. Nous surveillerons de près cette stratégie au cours des prochaines années.	En cours (doit être mise en œuvre avec la comptabilité d'exercice intégrale)

Sommaire des observations de vérification de 1991 à 2000

	Observations	Exercices	Description de la question	Réglées (oui/non/en cours/une seule occurrence)
22	États financiers simples et utiles	1999	Le Rapport financier annuel devrait être révisé de sorte qu'il soit plus utile et plus facile à comprendre. De plus, les Canadiens intéressés devraient pouvoir y avoir accès facilement.	En cours
23	Excédent de l'assurance-emploi : clarification de l'esprit de la loi	2000	Étant donné la taille et la croissance continue de l'excédent accumulé du Compte d'assurance-emploi, il est important que la Commission clarifie et divulgue la façon dont elle interprète la *Loi sur l'assurance-emploi* pour ce qui est de l'établissement des taux de cotisation. Cela est nécessaire pour garantir que l'esprit de la *Loi* est respecté.	Non

SOMMAIRE DES OBSERVATIONS DE VÉRIFICATION
de 1991 à 2000

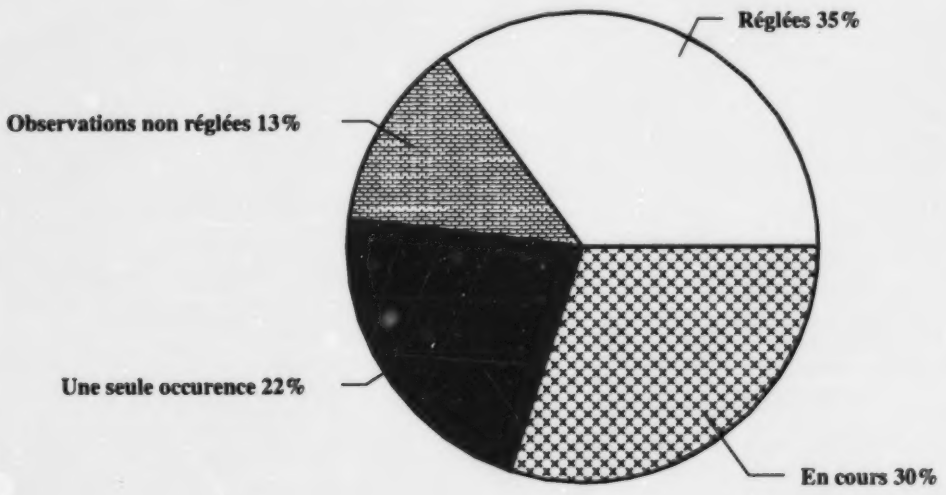

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Informations financières supplémentaires

SOMMAIRE

	Page
Introduction	2.2
Informations supplémentaires—	
État sommaire des opérations	2.2
État détaillé des opérations des recettes	2.3
État détaillé des opérations des dépenses	2.4
Autres paliers de gouvernement	2.4
État du déficit accumulé	2.4
État de l'actif et du passif	2.5
État détaillé des opérations non budgétaires	2.6
État détaillé des opérations de change, de la dette non échue et des fonds en banque	2.7

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Introduction

Cette section présente un sommaire comparatif sur dix exercices des opérations financières du gouvernement et reflète les conventions comptables énoncées à la note 1de ce volume.

Le tableau intitulé «État sommaire des opérations» (tableau 2.1) présente un ensemble de données, concernant les catégories principales d'opérations, selon quatre principales rubriques : opérations budgétaires, non budgétaires, de change et de la dette non échue. La situation des fonds en banque qui en découle à la fin de chaque exercice y figure également.

TABLEAU 2.1

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS [1]
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Opérations budgétaires										
Recettes	119 353	122 032	120 380	115 984	123 323	130 301	140 896	153 162	155 671	165 708
Dépenses	-151 353	-156 389	-161 401	-157 996	-160 785	-158 918	-149 793	-149 684	-152 787	-153 410
Excédent ou déficit (-) de l'exercice	-32 000	-34 357	-41 021	-42 012	-37 462	-28 617	-8 897	3 478	2 884	12 298
Opérations non budgétaires										
Prêts, placements et avances	96	-409	533	562	331	2 698	275	2 031	500	-260
Régimes de retraite et autres comptes	7 030	5 724	5 997	6 242	8 659	7 646	6 865	3 829	7 024	6 968
Autres opérations	336	-2 758	-6	5 358	2 630	1 090	3 022	3 391	1 083	-4 440
Ressources nettes des opérations non budgétaires	7 462	2 557	6 524	12 162	11 620	11 434	10 162	9 251	8 607	2 268
Ressources ou besoins financiers (-)	-24 538	-31 800	-34 497	-29 850	-25 842	-17 183	1 265	12 729	11 491	14 566
Ressources nettes ou besoins nets (-) des opérations de change	-3 746	2 023	5 748	-2 128	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826
Total des ressources ou besoins financiers (-)	-28 284	-29 777	-28 749	-31 978	-27 267	-21 887	-6 494	10 574	5 791	7 740
Ressources nettes des opérations de la dette non échue[2]	29 341	27 982	30 856	31 234	27 023	28 549	7 305	-9 561	-6 864	-4 021
Variation des fonds en banque[3]	1 057	-1 795	2 107	-744	-244	6 662	811	1 013	-1 073	3 719
Fonds en banque au début de l'exercice	1 512	2 569	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306
Fonds en banque à la fin de l'exercice	2 569	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025

On trouvera plus de précisions dans d'autres sections de ce volume.
[1] En conformité avec l'état des opérations de la section 1 de ce volume.
[2] Besoins de trésorerie (-).
[3] Diminution des fonds en banque (–).

TABLEAU 2.2

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DES RECETTES

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Recettes fiscales—										
Impôt sur le revenu—										
Des particuliers	57 601	61 222	58 283	51 427	56 329	60 167	63 282	70 787	72 488	79 378
Des sociétés	11 726	9 359	7 206	9 444	11 604	15 955	17 020	22 496	21 575	23 170
Autres recettes d'impôt sur le revenu	1 651	1 534	1 462	1 593	1 769	2 105	2 847	2 974	2 901	3 499
	70 978	*72 115*	*66 951*	*62 464*	*69 702*	*78 227*	*83 149*	*96 257*	*96 964*	*106 047*
Taxes et droits d'accise—										
Taxe sur les produits et services	2 574	15 168	14 868	15 696	16 786	16 375	18 079	19 461	20 684	22 790
Taxes sur l'énergie	3 192	3 441	3 437	3 640	3 824	4 404	4 467	4 638	4 716	4 757
Droits de douane à l'importation	4 001	3 999	3 811	3 652	3 575	2 969	2 676	2 766	2 359	2 105
Autres taxes et droits d'accise	16 346	2 588	3 964	3 647	2 904	2 856	3 876	3 995	3 640	3 234
	26 113	*25 196*	*26 080*	*26 635*	*27 089*	*26 604*	*29 098*	*30 860*	*31 399*	*32 886*
Cotisations d'assurance-emploi	*12 707*	*15 394*	*17 535*	*18 233*	*18 928*	*18 510*	*19 816*	*18 802*	*19 363*	*18 512*
Total des recettes fiscales	**109 798**	**112 705**	**110 566**	**107 332**	**115 719**	**123 341**	**132 063**	**145 919**	**147 726**	**157 445**
Recettes non fiscales—										
Revenus de placements—										
Banque du Canada	2 809	1 844	1 806	1 452	1 571	1 841	1 310	1 509	1 704	1 766
Société canadienne d'hypothèques et de logement	772	753	800	719	706	680	632	610	591	561
Société du crédit agricole	230	215	226	211	199	208	171	169	133	87
Compte du fonds des changes	2 258	2 900	3 209	2 916	1 816	1 138	1 423	1 499	1 770	1 934
Intérêts des dépôts bancaires	285	192	169	128	155	370	229	326	380	460
Autres revenus de placements	453	617	628	716	574	238	445	314	413	443
	6 807	*6 521*	*6 838*	*6 142*	*5 021*	*4 475*	*4 210*	*4 427*	*4 991*	*5 251*
Autres recettes non fiscales	*2 748*	*2 806*	*2 976*	*2 510*	*2 583*	*2 485*	*4 623*	*2 816*	*2 954*	*3 012*
Total des recettes non fiscales	**9 555**	**9 327**	**9 814**	**8 652**	**7 604**	**6 960**	**8 833**	**7 243**	**7 945**	**8 263**
Total des recettes nettes	**119 353**	**122 032**	**120 380**	**115 984**	**123 323**	**130 301**	**140 896**	**153 162**	**155 671**	**165 708**

TABLEAU 2.3

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DES DÉPENSES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Paiements de transfert —										
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	17 131	18 393	19 106	19 903	20 511	21 034	21 606	22 225	22 781	23 410
Autres paliers de gouvernement[1]	22 928	24 865	26 544	26 947	26 313	26 076	22 162	20 504	25 523	23 243
Prestations d'assurance-emploi	14 665	18 126	19 065	17 626	14 815	13 476	12 380	11 842	11 884	11 301
Allocations familiales et crédits d'impôt pour enfants[2]	2 736	2 821	2 194	7						
Autres paiements de transfert	15 340	17 389	18 125	18 459	19 993	18 154	17 460	22 476	18 735	18 535
Total des paiements de transfert	72 800	81 594	85 034	82 942	81 632	78 740	73 608	77 047	78 923	76 489
Dépenses des sociétés d'État	5 713	5 252	6 219	5 298	5 003	4 321	3 578	2 548	3 497	2 953
Autres dépenses de programmes—										
Défense nationale	11 518	10 901	10 939	11 282	10 693	9 935	8 661	8 879	8 781	10 201
Tous les autres ministères et organismes	18 734	17 468	20 384	20 492	21 411	19 017	18 973	20 279	20 192	22 120
Total des autres dépenses de programmes	30 252	28 369	31 323	31 774	32 104	28 952	27 634	29 158	28 973	32 321
Total des dépenses de programmes	108 765	115 215	122 576	120 014	118 739	112 013	104 820	108 753	111 393	111 763
Frais de la dette publique	42 588	41 174	38 825	37 982	42 046	46 905	44 973	40 931	41 394	41 647
Total des dépenses nettes	**151 353**	**156 389**	**161 401**	**157 996**	**160 785**	**158 918**	**149 793**	**149 684**	**152 787**	**153 410**

(1) Le détail est présenté au tableau 2.3a.
(2) Le programme de prestation fiscale pour enfants est entré en vigueur en janvier 1993 afin de remplacer les crédits d'impôt pour enfants et le programme des allocations familiales.

TABLEAU 2.3a

GOUVERNEMENT DU CANADA
AUTRES PALIERS DE GOUVERNEMENT
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux[1]							14 911	12 421	16 018	14 891
Accords fiscaux	9 245	9 935	8 664	10 101	8 870	9 405	9 418	10 000	11 645	10 721
Régime d'assistance publique du Canada	5 788	6 099	6 686	7 236	7 266	7 191	105	24	8	56
Assurance et soins médicaux	6 033	6 689	8 307	7 232	7 691	7 115	-217	162	2	
Aide à l'éducation	1 862	2 142	2 887	2 378	2 486	2 365	-41	5		
Paiements de remplacement pour programmes permanents							-2 014	-2 108	-2 150	-2 425
Total	**22 928**	**24 865**	**26 544**	**26 947**	**26 313**	**26 076**	**22 162**	**20 504**	**25 523**	**23 243**

(1) Le Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, introduit en 1996-1997, remplace le Régime d'assistance publique du Canada, l'Aide à l'éducation et les transferts au titre d'Assurance et soins médicaux.

TABLEAU 2.4

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Déficit accumulé— Début de l'exercice	**358 820**	**390 820**	**425 177**	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 708**	**576 824**
Déficit ou excédent (-) de l'exercice	32 000	34 357	41 021	42 012	37 462	28 617	8 897	-3 478	-2 884	-12 298
Déficit accumulé—Fin de l'exercice	**390 820**	**425 177**	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 708**	**576 824**	**564 526**

TABLEAU 2.5

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PASSIF										
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS—										
Créditeurs et charges à payer	13 269	13 550	13 144	16 977	20 325	21 181	19 265	22 364	24 509	20 551
Intérêts et dette échue	5 489	6 576	5 866	6 465	4 831	7 403	10 402	10 419	9 791	8 353
Provision pour avantages sociaux	3 950	3 050	3 285	3 555	3 910	4 290	5 180	6 729	6 926	7 924
Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État	4 170	4 020	4 555	4 930	5 540	5 440	5 253	4 188	4 090	3 920
Total créditeurs, charges à payer et provisions	***26 878***	***27 196***	***26 850***	***31 927***	***34 606***	***38 314***	***40 100***	***43 700***	***45 316***	***40 748***
DETTE PORTANT INTÉRÊT —										
Dette non échue—										
À payer en monnaie canadienne—										
Obligations négociables	143 485	158 051	178 412	203 392	225 679	252 700	282 498	294 583	295 752	293 927
Bons du Trésor	139 150	152 300	162 050	166 000	164 450	166 100	135 400	112 300	96 950	99 850
Obligations d'épargne du Canada	33 250	34 589	33 365	30 418	30 460	30 460	32 470	29 769	27 662	26 489
Obligations non-négotiables	3 492	3 501	3 505	3 497	3 488	3 478	3 468	3 456	4 063	3 552
	319 377	348 441	377 332	403 307	424 077	452 738	453 836	440 108	424 427	423 818
À payer en devises	4 526	3 444	5 409	10 668	16 921	16 809	23 016	27 183	36 000	32 588
	323 903	*351 885*	*382 741*	*413 975*	*440 998*	*469 547*	*476 852*	*467 291*	*460 427*	*456 406*
Régimes de retraite et autres comptes—										
Régimes de retraite du secteur public	76 139	81 881	87 911	94 097	101 033	107 882	114 205	117 457	122 407	128 346
Dû au Régime de pensions du Canada	3 459	3 181	2 839	2 728	3 406	3 636	3 718	4 205	5 427	6 217
Autres	2 974	3 234	3 543	3 710	4 755	5 322	5 782	5 872	6 724	6 963
	82 572	*88 296*	*94 293*	*100 535*	*109 194*	*116 840*	*123 705*	*127 534*	*134 558*	*141 526*
Total de la dette portant intérêt	***406 475***	***440 181***	***477 034***	***514 510***	***550 192***	***586 387***	***600 557***	***594 825***	***594 985***	***597 932***
TOTAL DU PASSIF	**433 353**	**467 377**	**503 884**	**546 437**	**584 798**	**624 701**	**640 657**	**638 525**	**640 301**	**638 680**
ACTIF										
ENCAISSE ET DÉBITEURS —										
Fonds en banque	2 569	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025
Fonds en transit	2 196	2 902	2 931	3 313	3 241	4 189	4 062	4 530	5 432	5 386
	4 765	*3 676*	*5 812*	*5 450*	*5 134*	*12 744*	*13 428*	*14 909*	*14 738*	*18 411*
Moins chèques et mandats en circulation	4 022	2 695	3 228	4 015	3 751	3 700	3 253	3 218	4 045	3 900
Total de l'encaisse	*743*	*981*	*2 584*	*1 435*	*1 383*	*9 044*	*10 175*	*11 691*	*10 693*	*14 511*
Débiteurs	3 165	4 208	4 372	4 496	4 353	5 972	4 416	4 122	4 580	4 353
Total encaisse et débiteurs	***3 908***	***5 189***	***6 956***	***5 931***	***5 736***	***15 016***	***14 591***	***15 813***	***15 273***	***18 864***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	19 066	17 148	10 879	13 156	14 356	18 908	26 726	28 198	31 855	38 630
Fonds monétaire international—Souscriptions	4 565	4 797	7 599	8 443	9 433	8 580	8 295	8 194	13 048	12 390
Moins Fonds monétaire international—Effets à payer et allocations de droits de tirage spéciaux	5 063	5 400	7 681	8 674	9 439	8 434	8 208	7 424	10 235	9 526
Total net des comptes d'opérations de change	***18 568***	***16 545***	***10 797***	***12 925***	***14 350***	***19 054***	***26 813***	***28 968***	***34 668***	***41 494***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	17 428	18 150	19 543	19 283	18 218	14 663	13 842	12 601	11 052	10 562
Entreprises mixtes et en coparticipation	4 461	4 461	4 374	4 374	4 374	1 300	1 300	1 241	1 241	1 240
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	3 476	3 535	3 382	3 434	3 282	3 221	3 074	2 859	3 336	3 138
Organisations internationales	4 898	5 179	5 436	5 691	5 480	5 565	5 617	4 010	4 219	4 177
Administrations provinciales et territoriales	937	819	1 086	1 111	876	709	554	318	48	1
Autres	1 832	1 918	1 417	1 478	1 710	2 154	2 234	2 273	3 052	2 944
	33 032	*34 062*	*35 238*	*35 371*	*33 940*	*27 612*	*26 621*	*23 302*	*22 948*	*22 062*
Moins provision pour moins-value	12 975	13 596	15 305	16 000	14 900	11 270	10 554	9 266	9 412	8 266
Total des prêts, placements et avances	***20 057***	***20 466***	***19 933***	***19 371***	***19 040***	***16 342***	***16 067***	***14 036***	***13 536***	***13 796***
TOTAL DE L'ACTIF	**42 533**	**42 200**	**37 686**	**38 227**	**39 126**	**50 412**	**57 471**	**58 817**	**63 477**	**74 154**
DÉFICIT ACCUMULÉ	**390 820**	**425 177**	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 708**	**576 824**	**564 526**

TABLEAU 2.6

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Prêts, placements et avances—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—										
Banque de développement du Canada		-10				-50	-50		-50	-108
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	13	15	16	17	19	2 360				
Société canadienne d'hypothèques et de logement	194	65	238	105	240	571	325	230	410	223
Société d'assurance-dépôts du Canada	150	-560	-1 300	-66	991	533	772	460	395	
Société du crédit agricole	-82	-159	71	68	-35	214	-197	580	836	236
Société pour l'expansion des exportations	-16			-25	-38	-132				
Autres	-9	-73	-412	207	-112	59	-29	-29	-43	139
	250	*-722*	*-1 387*	*260*	*1 065*	*3 555*	*821*	*1 241*	*1 548*	*490*
Autres prêts, placements et avances—										
Entreprises mixtes et en coparticipation			88			3 074		59		
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	19	-59	152	-52	152	61	147	215	-476	198
Organisations internationales	-232	-281	-256	-255	211	-86	-52	1 607	-209	41
Administrations provinciales et territoriales	86	118	-268	-25	235	167	155	236	270	47
Autres	-88	-86	495	-61	-232	-443	-80	-39	-779	110
	-215	*-308*	*211*	*-393*	*366*	*2 773*	*170*	*2 078*	*-1 194*	*396*
Total des prêts, placements et avances	35	-1 030	-1 176	-133	1 431	6 328	991	3 319	354	886
Provision pour moins-value	61	621	1 709	695	-1 100	-3 630	-716	-1 288	146	-1 146
Total des prêts, placements et avances après la provision pour moins-value	96	-409	533	562	331	2 698	275	2 031	500	-260
Régimes de retraite et autres comptes—										
Régimes de retraite du secteur public (net)	6 511	5 742	6 030	6 186	6 936	6 849	6 323	3 252	4 950	5 938
Dû au Régime de pensions du Canada (net)	497	-278	-342	-111	678	230	82	487	1 222	791
Autres	22	260	309	167	1 045	567	460	90	852	239
Total des régimes de retraite et autres comptes	7 030	5 724	5 997	6 242	8 659	7 646	6 865	3 829	7 024	6 968
Autres opérations—										
Fonds en transit	-161	-706	-29	-382	72	-948	127	-468	-902	46
Chèques et mandats en circulation	1 476	-1 327	533	787	-264	-51	-447	-35	827	-144
Débiteurs	-744	-1 043	239	27	-412	-1 619	1 556	294	-458	227
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires	-813	-241	-747	-151	870	1 058	352	-551	1 267	-1 402
Autres éléments de passif	578	559	-2	5 077	2 364	2 650	1 434	4 151	349	-3 167
Total des autres opérations	336	-2 758	-6	5 358	2 630	1 090	3 022	3 391	1 083	-4 440
Opérations non budgétaires nettes après la provision pour moins-value	**7 462**	**2 557**	**6 524**	**12 162**	**11 620**	**11 434**	**10 162**	**9 251**	**8 607**	**2 268**

Ressource + besoin (–)

TABLEAU 2.7

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DE CHANGE, DE LA DETTE NON ÉCHUE ET DES FONDS EN BANQUE
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Opérations de change—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	-3 673	1 918	6 269	-2 277	-1 200	-4 552	-7 818	-1 472	-3 657	-6 775
Fonds monétaire international—Souscriptions	-91	-232	-2 802	-844	-990	853	285	101	-4 854	658
	-3 764	*1 686*	*3 467*	*-3 121*	*-2 190*	*-3 699*	*-7 533*	*-1 371*	*-8 511*	*-6 117*
Moins Fonds monétaire international—Effets à payer	5	-275	-2 181	-841	-586	851	174	766	-2 693	634
Allocations de droits de tirages spéciaux	-23	-62	-100	-152	-179	154	52	18	-118	75
	-18	*-337*	*-2 281*	*-993*	*-765*	*1 005*	*226*	*784*	*-2 811*	*709*
Total des opérations de change	-3 746	2 023	5 748	-2 128	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826
Opérations de la dette non échue—										
Obligations négociables	15 404	14 499	19 781	27 142	25 142	28 660	32 744	15 788	9 575	-866
Bons du Trésor	20 600	13 150	9 750	3 950	-1 550	1 650	-30 700	-23 100	-15 350	2 900
Obligations d'épargne du Canada	-6 482	1 339	-1 224	-2 947	43		2 010	-2 701	-2 107	-1 173
Obligations non-négotiables	420	9	4	-8	-9	-10	-10	-12	607	-511
Billets du Canada et prêts	-163	-7	-7			310	1 811	-456	-404	-208
Bons du Canada	-438	-1 008	2 552	3 097	3 397	-2 061	1 450	920	815	-4 163
Total des opérations de la dette non échue	29 341	27 982	30 856	31 234	27 023	28 549	7 305	-9 561	-6 864	-4 021
Fonds en banque à la fin de l'exercice—										
En monnaie canadienne	2 459	677	2 774	2 032	1 817	8 479	9 254	10 293	9 275	12 981
En devises	110	97	107	105	76	76	112	86	31	44
Total des fonds en banque	2 569	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025

Ressource + besoin (–)

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Recettes, dépenses et déficit accumulé

SOMMAIRE

	Page
Recettes	3.2
Comptabilisation des recettes	3.2
Recettes fiscales	3.5
Recettes non fiscales	3.7
Dépenses	3.8
Comptabilisation des dépenses	3.8
Dépenses gouvernementales	3.10
Dépenses par article courant	3.13
Dépenses en vertu d'autorisations législatives	3.13
Déficit accumulé	3.15

RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

Cette section fournit de l'information sur les recettes, les dépenses et le déficit accumulé du gouvernement tel que présenté au tableau 3.1.

Une description narrative est fournie pour quelques comptes présentés dans certains tableaux. Cette description est présentée dans le même ordre que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 3.1
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

(en millions de dollars)

	1999-2000		1998-1999	
	Bruts	Nets	Bruts	Nets
Recettes—				
Recettes fiscales	165 811	157 445	155 795	147 726
Recettes non fiscales	12 279	8 263	11 748	7 945
Total des recettes, tableau 3.2	**178 090**	**165 708**	**167 543**	**155 671**
Dépenses—				
Paiements de transfert	84 855	76 489	86 992	78 923
Dépenses des sociétés d'État	4 344	2 953	4 995	3 497
Autres dépenses de programmes	34 946	32 321	31 278	28 973
Total des dépenses de programmes	***124 145***	***111 763***	***123 265***	***111 393***
Frais de la dette publique	41 647	41 647	41 394	41 394
Total des dépenses, tableau 3.6	**165 792**	**153 410**	**164 659**	**152 787**
Excédent de l'exercice	**12 298**	**12 298**	**2 884**	**2 884**
Déficit accumulé au début de l'exercice	**(576 824)**	**(576 824)**	**(579 708)**	**(579 708)**
Déficit accumulé à la fin de l'exercice, tableau 3.12	**(564 526)**	**(564 526)**	**(576 824)**	**(576 824)**

RECETTES

Les recettes se composent de toutes les sommes fiscales et non fiscales qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement.

Comptabilisation des recettes

Les recettes fiscales sont présentées après déduction des remboursements; elles ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au cours de l'exercice dans lequel elles ont été reçues. Les remboursements de recettes fiscales sont imputés à l'exercice au cours duquel le cycle de traitement de la déclaration a débuté. Cependant, certains remboursements d'impôt importants qui étaient en appel devant la Cour fédérale du Canada ou à la Cour suprême du Canada sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque tout le processus d'appel a été épuisé ou lorsqu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements en vertu du programme de prestation fiscale canadienne pour enfants sont imputés à la période à laquelle ils se rapportent.

Les recettes fiscales d'un exercice englobent les rentrées portées au crédit du compte du receveur général du Canada par la Banque du Canada et les banques à charte au 31 mars, ainsi que les montants reçus dans les bureaux du gouvernement fédéral avant le 31 mars, mais qui ne sont déposés ou portés au crédit du compte du receveur général du Canada qu'en avril. Les recettes fiscales comprennent également les montants reçus par le courrier le premier jour ouvrable du mois d'avril, à moins qu'il ne soit évident que l'auteur du versement avait l'intention d'acquitter une dette survenant au cours du nouvel exercice.

Bien que l'impôt à payer par un contribuable soit calculé en fonction du revenu qu'il a gagné durant l'année d'imposition, la perception de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés par voie de retenues à la source et de versements échelonnés a pour effet de répartir les rentrées sur tout l'exercice. Il en va de même pour les recettes provenant de la TPS et des autres taxes et droits d'accise.

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Le tableau 3.2 présente les recettes externes par catégorie principale, tant sur une base brute que nette. Les «recettes brutes» comprennent toutes les recettes externes, y compris :

— les recettes affectées aux dépenses lorsque, suivant l'autorisation du Parlement, certaines recettes liées au recouvrement des coûts sont portées au crédit des dépenses de programmes. Dans ce cas, le Parlement approuve ces sommes, déduction faite des recettes autorisées;

— les crédits et les remboursements fiscaux lorsque certains crédits d'impôt sont liés aux dépenses mais sont déterminés à même le système de l'impôt sur le revenu; et

— les recettes des sociétés d'État consolidées, lorsque les opérations de certaines sociétés d'État apparaissent dans les états financiers annuels avec celles du gouvernement.

Les «recettes nettes» excluent les trois catégories de recettes ci-dessus.

TABLEAU 3.2
RECETTES EXTERNES PAR CATÉGORIE PRINCIPALE

(en millions de dollars)

	1999-2000						1998-1999	
	Recettes brutes[1]	Recettes affectées aux dépenses	Autres recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées[2]	Recettes nettes[1]	Recettes brutes[1]	Recettes nettes[1]
Recettes fiscales—								
Impôt sur le revenu—								
Des particuliers	84 824			5 446		79 378	77 707	72 488
Des sociétés	23 170					23 170	21 575	21 575
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 499					3 499	2 901	2 901
	111 493			***5 446***		***106 047***	***102 183***	***96 964***
Cotisations d'assurance-emploi	***18 512***					***18 512***	***19 363***	***19 363***
Taxes et droits d'accise—								
Taxe sur les produits et services, tableau 3.4	25 710			2 920		22 790	23 534	20 684
Taxes sur l'énergie —								
Taxe d'accise—Essence	4 284					4 284	4 264	4 264
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	473					473	452	452
	4 757					*4 757*	*4 716*	*4 716*
Droits de douane à l'importation	2 105					2 105	2 359	2 359
Autres taxes et droits d'accise—								
Droits d'accise	3 412					3 412	3 411	3 411
Diverses taxes et droits d'accise	(178)					(178)	229	229
	3 234					*3 234*	*3 640*	*3 640*
	35 806			***2 920***		***32 886***	***34 249***	***31 399***
Total des recettes fiscales	165 811			8 366		157 445	155 795	147 726
Recettes non fiscales—								
Revenus de placements, tableau 3.5	5 403	91			61	5 251	5 072	4 991
Autres recettes non fiscales—								
Privilèges, licences et permis	2 091	1 212	(30)			909	784	576
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	559					559	456	456
Frais de services	1 061	507	27			527	1 863	460
Produits des ventes	323	277				46	396	95
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	43					43	43	43
Pièces de monnaie canadienne	170					170	81	81
Gain net de change							94	94
Diverses recettes non fiscales	2 629	539	2		1 330	758	2 959	1 149
	6 876	***2 535***	***(1)***		***1 330***	***3 012***	***6 676***	***2 954***
Total des recettes non fiscales	12 279	2 626	(1)		1 391	8 263	11 748	7 945
Total des recettes[3]	178 090	2 626	(1)	8 366	1 391	165 708	167 543	155 671

(1) Présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 de ce volume.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.
(3) Des détails supplémentaires sont fournis au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

Le graphique 3A présente le total des recettes nettes par catégorie principale pour l'exercice en cours, alors que le graphique 3B compare le total des recettes nettes pour les dix derniers exercices.

GRAPHIQUE 3A
TOTAL DES RECETTES NETTES PAR CATÉGORIE PRINCIPALE AU 31 MARS 2000

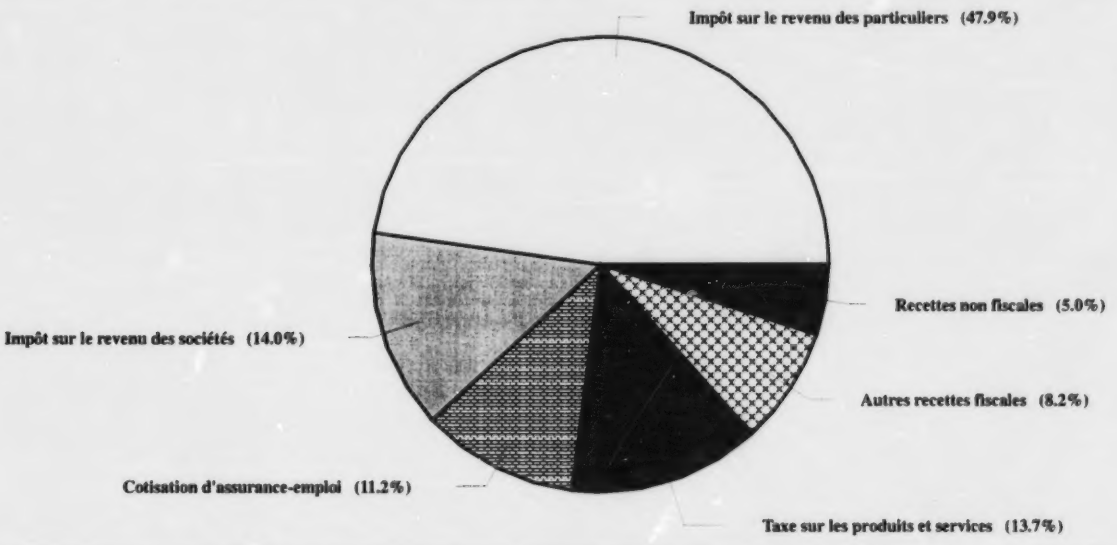

GRAPHIQUE 3B
TOTAL DES RECETTES NETTES

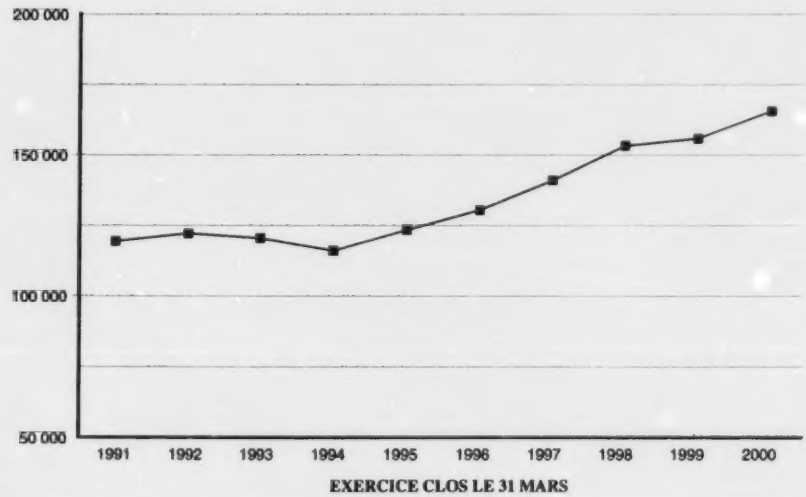

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des recettes et des dépenses brutes. Dans la préparation des états financiers, ces «opérations internes» sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers. Le tableau 3.3 donne des précisions sur les opérations internes et illustre le total des recettes provenant de sources internes et externes. Le total des recettes brutes de 182 707 millions de dollars comprend le total des recettes provenant de toutes les sources. Les recettes des sociétés d'État consolidées, les recettes affectées aux dépenses, et les crédits et remboursements fiscaux sont déduits afin de démontrer le total des recettes nettes de 165 858 millions de dollars provenant de toutes les sources. Les recettes interministérielles de 150 millions de dollars sont déduites du total des recettes nettes afin de présenter les recettes externes nettes de 165 708 millions de dollars tel que présenté au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

TABLEAU 3.3
RECETTES PROVENANT DE TOUTES LES SOURCES

(en millions de dollars)

	Recettes brutes	Moins recettes des sociétés d'État consolidées	Moins recettes affectées aux dépenses		Moins autres recettes affectées aux dépenses	Moins crédits et remboursements fiscaux	Recettes nettes
			Recettes externes	Recettes internes			
Opérations externes	178 090	1 391	2 626		(1)	8 366	165 708
Opérations internes par catégorie principale—							
Taxes et droits d'accise							
Revenus de placements	26						26
Privilèges, licences et permis	4						4
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	37						37
Frais de services	2 937			2 927			10
Produits des ventes	271			271			
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10						10
Diverses recettes non fiscales	1 332			1 269			63
Total des opérations internes	4 617			4 467			150
Total des recettes	182 707	1 391	2 626	4 467	(1)	8 366	165 858

Recettes fiscales

Les recettes fiscales comprennent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, les autres recettes d'impôt sur le revenu, les cotisations d'assurance-emploi, et les taxes et droits d'accise.

Impôt sur le revenu des particuliers

Cet impôt est prélevé sur le revenu des particuliers en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'impôt sur le revenu des particuliers constitue la source de recettes la plus importante.

Impôt sur le revenu des sociétés

Cet impôt est prélevé sur le revenu des sociétés en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Autres recettes d'impôt sur le revenu

Les autres recettes d'impôt sur le revenu comprennent l'impôt sur le revenu des non-résidents et d'autres recettes fiscales.

L'impôt sur le revenu des non-résidents est prélevé sur le revenu gagné au Canada par les non-résidents en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il prend la forme de retenues d'impôt sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances et pensions alimentaires, et sur les revenus de non-résidents au titre de successions et de fiducies.

Les autres recettes fiscales se composent principalement de retenues d'impôt sur le revenu gagné au Canada par des compagnies d'assurance-vie non résidentes et sur le revenu des fiducies.

Cotisations d'assurance-emploi

Les cotisations des employeurs et des employés au Compte d'assurance-emploi sont prélevées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et sont classées dans les recettes.

Taxes et droits d'accise

Les taxes et droits d'accise, perçus en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* et en vertu du *Tarif des douanes*, englobent la taxe sur les produits et services, les droits de douane à l'importation, la taxe sur l'énergie et les autres taxes et droits d'accise.

Taxe sur les produits et services

La taxe sur les produits et services (TPS) est entrée en vigueur le 1er janvier 1991. La TPS s'applique à un taux de 7 pour cent sur la plupart des produits et services offerts au Canada, à l'exception des aliments de base, de la majorité des services de santé et de soins dentaires, de la majorité des services d'éducation et des loyers résidentiels. Une analyse comparative de la taxe sur les produits et services (TPS) est présentée au tableau 3.4.

TABLEAU 3.4
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS)[1]

(en milliers de dollars)

	1999-2000	1998-1999
TPS et TVH reçue (Agence des douanes et du revenu du Canada)	56 322 393	50 114 236
Ajouter : recettes de TPS reçues des portefeuilles ministériels sur la vente de produits et services à des tiers :		
Agriculture et Agroalimentaire	5 855	5 767
Agence des douanes et du revenu du Canada	676	134
Patrimoine canadien	5 685	5 350
Citoyenneté et Immigration	5	5
Environnement	3 082	2 864
Finances	858	401
Pêches et Océans	2 950	2 163
Affaires étrangères et Commerce international	2	1
Gouverneur général	11	13
Santé	253	231
Développement des ressources humaines	225	104
Affaires indiennes et du Nord canadien	405	406
Industrie	2 779	3 120
Justice	89	109
Défense nationale	3 621	1 529
Ressources naturelles	1 264	1 384
Parlement	57	53
Conseil privé	41	67
Travaux publics et Services gouvernementaux	4 659	8 545
Solliciteur général	1 845	1 438
Transports	25 633	25 166
Conseil du Trésor	546	568
Anciens combattants	28	26
	60 569	59 444
Total de la TPS et TVH reçue	56 382 962	50 173 680
Moins : décret de remise de la TPS payée par les portefeuilles ministériels sur leurs achats de produits et services provenant de tiers (Agence des douanes et du revenu du Canada)	999 094	907 160
remboursements payés (Agence des douanes et du revenu du Canada)	25 740 951	22 161 813
remises payées (Agence des douanes et du revenu du Canada)	2 194 154	1 908 794
taxe de vente harmonisée—Transfert aux provinces	1 726 169	1 662 202
TPS en transit pour les ministères qui ont mis en oeuvre la Stratégie d'information financière	12 196	
TPS brute reçue de tiers	25 710 398	23 533 711
Moins : crédits d'impôt trimestriels payés (Agence des douanes et du revenu du Canada)	2 846 993	2 849 817
Autres TVH à payer	73 198	
TPS nette reçue de tiers	22 790 207	20 683 894

[1] Présenté à : —la note 3 des états financiers vérifiés (section 1 de ce volume).
—l'État des opérations du Compte de service et de réduction de la dette (section 1 de ce volume).
—l'État des recettes à l'intérieur de chaque section ministérielle (volume II, partie I).

Taxe sur l'énergie

La taxe sur l'énergie comprend principalement la taxe d'accise sur l'essence, l'essence d'aviation et le combustible diesel.

Droits de douane à l'importation

Les recettes provenant des droits de douane à l'importation comprennent surtout des taxes ad valorem perçues à l'importation de produits en vertu du *Tarif des douanes*.

Autres taxes et droits d'accise

Des taxes et droits d'accise sont perçus sur les boissons alcooliques et sur les produits du tabac. De plus, des taxes d'accise sont imposées sur d'autres produits, notamment les bijoux et les climatiseurs de voitures de passagers.

Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent les revenus de placements et les autres recettes non fiscales.

Revenus de placements

Les revenus de placements se composent principalement de l'intérêt sur les prêts et avances, de dividendes sur les placements, et de virements de bénéfices et d'excédents. Une analyse comparative des revenus de placements est présentée au tableau 3.5.

TABLEAU 3.5
REVENUS DE PLACEMENTS [1]

(en millions de dollars)

	1999-2000	1998-1999
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada, Limitée	1	1
Encaisse et débiteurs—		
Intérêts des dépôts bancaires	460	380
Comptes d'opérations de change—		
Compte du fonds des changes	1 934	1 656
Fonds monétaire international—Souscriptions	152	81
	2 086	1 717
Prêts, placements et avances—		
Sociétés d'État entreprises—		
Banque de développement du Canada	6	6
Société d'assurance-dépôts du Canada		15
Société canadienne d'hypothèques et de logement	562	591
Société du crédit agricole	87	133
Autres—		
Banque du Canada	1 766 [2]	1 704 [2]
Divers	64	75
	2 485	***2 524***
Entreprises mixtes et en coparticipation	18	20
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	160	157
Organisations internationales	54	39
Administrations provinciales et territoriales	6	7
Autres prêts, placements et avances	9	8
	2 732	2 755
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	61	12
Autres	5	4
	66	16
Total ministériel des revenus de placements nets	5 345	4 889
Redressement du Compte du fonds des changes [3]	(1)	114
Recettes non fiscales constatées par régularisation	(67)	15
Total des revenus de placements nets	5 277	5 018
Revenus de placements internes du gouvernement	(26)	(27)
Total des revenus de placements nets provenant de tiers	5 251	4 991
Recettes externes affectées aux dépenses	91	41
Sociétés d'État consolidées	61	40
Total des revenus de placements bruts provenant de tiers	5 403	5 072

[1] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).
[2] Sur une base d'exercice, les recettes sont comme suit : 1 811 millions de dollars en 1999-2000 et 1 760 millions de dollars en 1998-1999.
[3] Redressement afin de considérer les revenus nets pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars.

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales comprennent les produits de la ventes de biens excédentaires de l'État et de biens et services d'usage courant, les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs, les frais de services, les privilèges, licences et permis, les pièces de monnaie canadienne, et les diverses recettes non fiscales. Des détails sont fournis pour chaque portefeuille ministériel dans le volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

DÉPENSES

Les dépenses se composent de toutes les imputations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement.

Comptabilisation des dépenses

Les dépenses liées aux opérations du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en dépenses quand ils sont versés, quand le bénéficiaire a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, quand le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, dans la mesure où la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers. Les opérations relatives à des contrats de location-acquisition sont passées en dépenses sur la durée du contrat à mesure que les paiements sont dus. Les dépenses incluent des provisions qui rendent compte des modifications dans la valeur économique des actifs ou passifs, ainsi que l'amortissement des frais reportés.

Le tableau 3.6 présente les dépenses externes par catégorie sur une base brute et nette. L'écart entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les recettes des sociétés d'État consolidées affectées aux dépenses, les postes de recettes fiscales liés aux dépenses et compris dans les recettes, et les recouvrements de recettes fiscales affectées aux dépenses.

TABLEAU 3.6
DÉPENSES EXTERNES PAR CATÉGORIE

(en millions de dollars)

	1999-2000					1998-1999	
	Dépenses brutes[1]	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées[2]	Dépenses nettes[1]	Dépenses brutes[1]	Dépenses nettes[1]
Paiements de tranfert—							
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	22 856		(554)		23 410	22 285	22 781
Prestations d'assurance-emploi	11 301				11 301	11 884	11 884
Autre palier de gouvernement—							
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	14 891				14 891	16 018	16 018
Accords fiscaux	10 721				10 721	11 645	11 645
Régime d'assistance publique du Canada	56				56	8	8
Assurance et soins médicaux						2	2
Aide à l'éducation							
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 425)				(2 425)	(2 150)	(2 150)
	23 243				*23 243*	*25 523*	*25 523*
Prestation fiscale canadienne pour enfants	6 000		6 000			5 715	
	63 400		*5 446*		*57 954*	*65 407*	*60 188*
Autres paiements de tranfert—							
Affaires étrangères et Commerce international	2 114				2 114	2 065	2 065
Santé	1 161				1 161	1 180	1 180
Développement des ressources humaines	2 008				2 008	2 429	2 429
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 185				4 185	4 451	4 451
Industrie	2 971				2 971	2 282	2 282
Anciens combattants	1 402				1 402	1 377	1 377
Autres	7 614		2 920		4 694	7 801	4 951
Total des autres paiements de transfert	*21 455*		*2 920*		*18 535*	*21 585*	*18 735*
Total des paiements de transfert	84 855		8 366		76 489	86 992	78 923
Dépenses des sociétés d'État	4 344			1 391	2 953	4 995	3 497
Autres dépenses de programmes—							
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 789	58			2 731	2 641	2 581
Pêches et Océans	1 168	41			1 127	1 119	1 080
Affaires étrangères et Commerce international	1 408	73			1 335	1 315	1 248
Santé	2 108	55			2 053	1 135	1 083
Développement des ressources humaines	2 025	338			1 687	1 835	1 858
Industrie	1 901	122			1 779	1 836	1 719
Défense nationale	10 574	373			10 201	9 125	8 781
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 968	135			1 833	2 124	1 904
Solliciteur général	3 707	787			2 920	3 423	2 664
Autres	7 298	643			6 655	6 725	6 055
Total des autres dépenses de programmes	34 946	2 625			32 321	31 278	28 973
Total des dépenses de programmes	124 145	2 625	8 366	1 391	111 763	123 265	111 393
Frais de la dette publique, tableau 3.9	41 647				41 647	41 394	41 394
Total des dépenses[3]	165 792	2 625	8 366	1 391	153 410	164 659	152 787

[1] Présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 de ce volume.
[2] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.
[3] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 2a à la section 1 du volume II (partie I).

Le graphique 3C présente le total des dépenses nettes par catégorie pour l'exercice en cours tandis que le graphique 3D compare le total des dépenses nettes pour les dix derniers exercices.

GRAPHIQUE 3C
TOTAL DES DÉPENSES NETTES PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2000

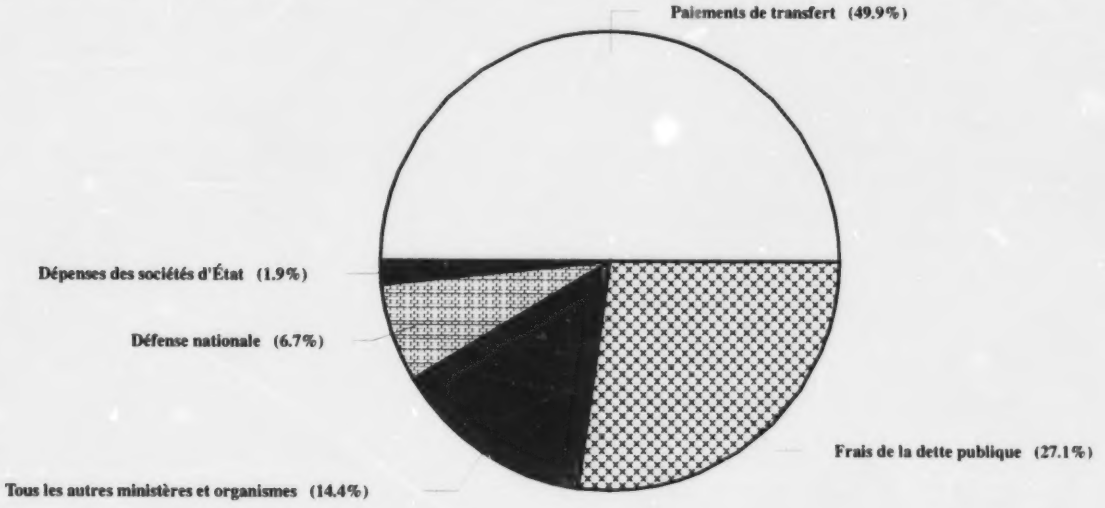

GRAPHIQUE 3D
TOTAL DES DÉPENSES NETTES

(en millions de dollars)

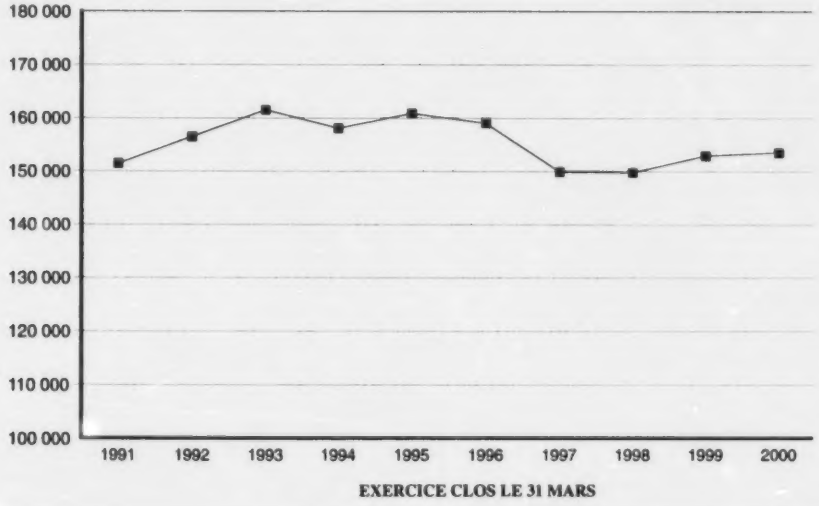

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des recettes et des dépenses enregistrées dans les comptes. Pour la préparation des états financiers, ces «opérations internes» sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers. Le tableau 3.7 donne des précisions sur les opérations internes et présente le total des dépenses du gouvernement de toutes les sources.

TABLEAU 3.7
DÉPENSES PAR SOURCE

(en millions de dollars)

	Dépenses brutes	Moins crédits et remboursements fiscaux	Moins recettes des sociétésd'État consolidées	Moins recettes affectées aux dépenses		Dépenses nettes
				Recettes externes	Recettes internes	
Opérations externes	165 792	8 366	1 391	2 625		153 410
Opérations internes—						
Agence des douanes et du revenu du Canada	99				78	21
Patrimoine canadien	19				16	3
Environnement	30				29	1
Affaires étrangères et Commerce international	13				7	6
Industrie	66				52	14
Défense nationale	32				23	9
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 917				2 894	23
Solliciteur général	73				66	7
Transports	33				31	2
Conseil du Trésor	61				58	3
Autres	85				24	61
Total des opérations internes	3 428				3 278	150
Total des dépenses	169 220	8 366	1 391	2 625	3 278	153 560

Dépenses gouvernementales

Les dépenses du gouvernement se composent des quatre catégories principales suivantes :

— les paiements de transfert;

— les dépenses des sociétés d'État;

— les autres dépenses de programmes; et,

— les frais de la dette publique.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert comprennent :

— les paiements de revenu d'appoint ou supplémentaire aux particuliers. Cette aide est fondée sur des critères tels que l'âge, la situation familiale, le revenu et l'emploi;

— les paiements aux provinces et territoires en vertu de deux programmes principaux :

- les accords fiscaux : paiements de transfert inconditionnels aux provinces à faible revenu y compris les subventions en vertu des Lois constitutionnelles; et,
- les Transferts canadiens en matière de santé et de services sociaux remplacent le Régime d'assistance publique du Canada et le financement des programmes établis comme moyen principal de fournir la quote-part fédérale des programmes sociaux administrés par les provinces;

— les autres paiements de transfert, y compris les diverses subventions versées dans le cadre de programmes fédéraux afin d'aider à stabiliser les cours du marché des marchandises, à mettre au point de nouvelles technologies, à effectuer de la recherche, à créer des emplois au moyen de programmes de formation, à promouvoir des activités éducatives et culturelles ainsi que d'autres paiements divers.

Le tableau 3.8 présente un résumé comparatif par province de certains paiements de transfert.

TABLEAU 3.8
CERTAINS PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR PROVINCE

(en millions de dollars)

	Prestations de sécurité de la vieillesse[1]	Prestations d'assurance-emploi	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Assurance et soins médicaux		Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Prestation fiscale canadienne pour enfants	Total
						Services complémentaires de santé	Services de santé assurés				
Terre-Neuve	483	732	1 061		317						2 593
	474	*690*	*1 226*		*275*		*(1)*				*2 664*
Île-du-Prince-Édouard	825	161	257		78			1			1 322
	124	*167*	*268*		*62*						*621*
Nouvelle-Écosse	680	548	1 195		532						2 955
	808	*567*	*1 339*		*432*			*(1)*			*3 145*
Nouveau-Brunswick	126	616	1 217		426						2 385
	667	*647*	*1 210*		*339*			*1*			*2 864*
Québec	6 226	3 498	3 834	(2 425)	4 345			14			15 492
	6 059	*3 642*	*4 946*	*(2 150)*	*3 851*	*(3)*	*(11)*				*16 334*
Ontario	8 186	2 884	7		5 224			30			16 331
	7 965	*3 096*	*5*		*3 939*	*(5)*	*(26)*	*6*			*14 980*
Manitoba	983	329	1 274		640						3 226
	972	*322*	*915*		*516*		*1*	*2*			*2 728*
Saskatchewan	950	254	544		556						2 304
	941	*276*	*444*		*425*		*3*				*2 089*
Alberta	1 797	846	4		1 219			11			3 877
	1 734	*810*	*5*		*968*	*1*	*9*				*3 527*
Colombie-Britannique	2 973	1 441	3		2 490						6 907
	2 865	*1 600*	*5*		*1 862*	*3*	*30*				*6 365*
Total des provinces	23 229	11 309	9 396	(2 425)	15 827			56			57 392
	22 609	*11 817*	*10 363*	*(2 150)*	*12 669*	*(4)*	*5*	*8*			*55 317*
Territoires du Nord-Ouest	18	30	545		21						614
	19	*33*	*996*		*46*		*1*				*1 095*
Nunavut		2	539		22						563
Territoire du Yukon	11	25	318		21						375
	10	*29*	*329*		*19*						*387*
Internationaux	156	2									158
	143	*2*									*145*
Sous-total	23 414	11 368	10 798	(2 425)	15 891			56			59 102
	22 781	*11 881*	*11 688*	*(2 150)*	*12 734*	*(4)*	*6*	*8*			*56 944*
Provision pour évaluation		(67)	(77)		(1 000)						(1 144)
		3	*(43)*		*3 284*						*3 244*
Total (net)	23 414	11 301	10 721	(2 425)	14 891			56			57 958
	22 781	*11 884*	*11 645*	*(2 150)*	*16 018*	*(4)*	*6*	*8*			*60 188*
Plus crédits et remboursements fiscaux	(558)									6 000	5 442
	(496)									*5 715*	*5 219*
Total (brut)	22 856	11 301	10 721	(2 425)	14 891			56		6 000	63 400
	22 285	*11 884*	*11 645*	*(2 150)*	*16 018*	*(4)*	*6*	*8*		*5 715*	*65 407*

Les montants en caractère romain sont ceux de 1999-2000.
Les montants en caractère *italique* sont ceux de 1998-1999.
[1] Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.

Dépenses des sociétés d'État

Les dépenses des sociétés d'État comprennent les dépenses nettes (dépenses moins recettes) des sociétés d'État consolidées et les dépenses liées aux sociétés d'État entreprises.

Autres dépenses de programmes

Les autres dépenses de programmes comprennent les dépenses en matière de défense ainsi que l'administration publique et les services particuliers offerts au public. Ces dépenses comprennent les frais de fonctionnement et les dépenses en capital liés aux programmes offerts par le gouvernement fédéral comme l'inspection des aliments, la garde côtière, les tribunaux fédéraux, les établissements de santé pour les Autochtones et les anciens combattants ainsi que le réseau des parcs nationaux, pour n'en nommer que quelques-uns.

Frais de la dette publique

Les frais de la dette publique comprennent les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes, l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue, ainsi que les frais de service et les coûts d'émission de nouveaux emprunts.

Le tableau 3.9 présente un résumé comparatif des frais de la dette publique. Il fait également état des postes de rapprochement entre les frais totaux liés à la dette publique présentés dans la section du portefeuille ministériel des Finances (section 12) du volume II (partie I) et les dépenses nettes totales relatives à la dette publique inscrites au tableau 3.6. Les postes de rapprochement comprennent les dépenses touchant les comptes à fins déterminées consolidés ainsi que la provision pour évaluation et autres postes.

TABLEAU 3.9
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE[1]

(en millions de dollars)

	1999-2000	1998-1999
Dette non échue—		
Intérêt sur :		
les obligations négociables	23 528	24 198
les obligations d'épargne du Canada	1 320	1 272
les obligations pour le Régime de pensions du Canada	400	391
Billet - Société de fiducie TD	20	
les billets du Canada	41	54
les eurobillets à moyen terme	289	137
	25 598	*26 052*
Amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission :		
de bons du Trésor	4 376	4 266
d'obligations négociables	465	242
de bons du Canada	340	499
d'obligations d'épargne du Canada	38	37
	5 219	*5 044*
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	119	145
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue	30 936	31 241
Intérêt sur :		
les régimes de retraite et autres comptes—		
Régimes de retraite du secteur public—Comptes de pension de retraite	12 593	12 160
Régime de pensions du Canada	267	261
Compte des rentes sur l'État	38	41
Comptes de dépôt et en fiducie	59	57
Autres comptes à fins déterminées	229	221
	13 186	*12 740*
les autres comptes	104	73
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes	13 290	12 813
Intérêt sur les comptes à fins déterminées consolidés—		
Compte d'assurance-emploi	1 068	764
Comptes de stabilisation des produits agricoles	[2]	[2]
Autres	16	14
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 084	778
Total des frais de la dette publique [3]	45 310	44 832
Provision pour évaluation et autres éléments	(2 579)	(2 660)
	42 731	*42 172*
Moins : total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 084	778
Total des frais nets/bruts de la dette publique concernant les tiers	41 647	41 394

[1] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 2a à la section 1 du volume II (partie I).
[2] Moins de 500 000 $.
[3] Des informations supplémentaires se trouvent à la section 9 du volume II (partie II).

Dépenses par article courant

Le tableau 3.10 présente le total des dépenses par article courant sur une base brute et nette pour l'exercice en cours.

TABLEAU 3.10
TOTAL DES DÉPENSES PAR ARTICLE COURANT

(en millions de dollars)

	Total des dépenses	Moins : Dépenses internes	Moins : Recettes internes affectées aux dépenses	Total des dépenses externes
Personnel	18 383		(7)	18 390
Transports et communications	2 055	7	152	1 896
Information	347	1	19	327
Services professionnels et spéciaux	5 600	50	1 083	4 467
Location	1 857	33	707	1 117
Achat de services de réparation et d'entretien	1 840	11	252	1 577
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 989	3	70	1 916
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	1 045	16	350	679
Acquisition de machinerie et matériel	3 777	1	35	3 741
Paiements de transfert	84 855			84 855
Frais de la dette publique	41 647			41 647
Autres subventions et paiements	5 825	28	617	5 180
Total des dépenses brutes	169 220	150	3 278	165 792
Plus:				
Compte d'assurance-emploi	1 311	123	1 188	
Dépenses internes		150		(150)
Moins:				
Recettes affectées aux dépenses				
Recettes externes	2 625			2 625
Recettes internes	4 466	150	4 466	(150)
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 391			1 391
Crédits et remboursements fiscaux	8 366			8 366
Coûts crédités aux recettes non fiscales	123	123		
	(15 660)		(3 278)	(12 382)
Total des dépenses nettes	153 560	150		153 410

Dépenses en vertu d'autorisations législatives

L'autorisation de dépenser en vertu d'une autorisation législative est consentie à des fins déterminées ainsi que pour des montants et des délais prévus par les lois connexes. Cette autorisation ne s'annule généralement pas à la fin de l'exercice où elle a été accordée. Les dépenses engagées au titre de telles autorisations représentent plus des deux tiers du total des dépenses nettes à chaque exercice.

Le tableau 3.11 présente un résumé comparatif de ces dépenses législatives. Il fait aussi état des postes de rapprochement entre le total des dépenses ministérielles en vertu d'autorisations législatives et le total des dépenses législatives nettes. Les postes de rapprochement comprennent les dépenses législatives liées aux comptes à fins déterminées consolidés et la provision pour évaluation. Les recettes externes affectées aux dépenses ont été ajoutées au total des dépenses législatives nettes en vue d'obtenir le total des dépenses législatives brutes concernant les tiers.

TABLEAU 3.11
DÉPENSES EN VERTU D'AUTORISATIONS LÉGISLATIVES

(en millions de dollars)

	1999-2000			1998-1999		
Frais de la dette publique			45 310			44 832
Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			18 089			17 564
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)			12 392			12 734
Péréquation fiscale (Partie I— *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)			9 899			10 766
Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			4 934			4 835
La Fiducie du Supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé (*Loi d'exécution du budget de 1999*)			3 500			
Fondation canadienne des bourses d'étude du millénaire						2 500
Paiements en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif* relativement au jugement en faveur des personnes ayant contracté l'hépatite C			855			
Paiements d'intérêts et autres obligations en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*			510			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés			394			
Versements d'allocation au conjoint (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			391			383
Paiements (encaissement de billets) l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* et les lois de crédits des exercices antérieurs)			349			
Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*			334			
Paiements à NAV CANADA durant la période de transition en vertu de la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile*						216
Pensions de retraite, prestations de retraite supplémentaires, prestations de décès et autres pensions—[1]						
Fonction publique—						
Contributions de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite de la fonction publique	1 590			1 339		
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi	259			285		
Contributions de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec	253			240		
Contributions de contrepartie du gouvernement au Compte de prestations de décès	7			6		
		2 109			1 870	
Moins : recouvrements des fonds renouvelables		66			69	
			2 043			1 801
Forces canadiennes—						
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		572			398	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*		12			13	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi		85			91	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec		85			78	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de prestations de décès		3			3	
			757			583
Gendarmerie royale du Canada—						
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada		159			141	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*		18			19	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi		25			24	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec		18			21	
			220			205
Toutes autres dépenses législatives			(451)			1 184
Total des dépenses ministérielles imputées aux autorisations législatives			99 526			97 603
Comptes à fins déterminées consolidés—						
Compte d'assurance-emploi			11 463			11 881
Fonds de réassurance-récolte						(1)
Comptes de stabilisation des produits agricoles			5			
Autres			(338)			214
Total des dépenses des comptes à fins déterminées consolidés			11 130			12 094
Provision pour évaluation et autres éléments			(7 159)			(3 412)
Total des dépenses législatives nettes concernant les tiers			103 497			106 285
Recettes externes affectées aux dépenses			2 625			2 305
Total des dépenses législatives brutes concernant les tiers			106 122			108 590

[1] Le détail relatif à d'autres comptes de pension comme le Compte d'allocations de retraite des parlementaires n'est pas inclus.

DÉFICIT ACCUMULÉ

Le compte du déficit accumulé inscrit le total net des déficits et excédents annuels du gouvernement du Canada depuis la Confédération, avec certains montants imputés ou crédités directement à ce compte en tenant compte de toute modification apportée aux conventions comptables au cours de ces exercices. Le déficit accumulé correspond à l'excédent du passif comptabilisé sur le total de l'actif.

Un état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé est publié à la section 1 de ce volume.

Le tableau 3.12 présente un état comparatif du déficit accumulé, en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, sur une échelle de dix exercices. Le graphique 3E présente le déficit accumulé des dix derniers exercices.

TABLEAU 3.12
ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ EN FONCTION DE L'ENSEMBLE DU PASSIF ET DE L'ACTIF

(en millions de dollars)

Au 31 mars	Total du passif	Moins total de l'actif	Déficit accumulé	
			Montant	Augmentation (Diminution)
2000	638 680	74 154	564 526	(12 298)
1999	640 301	63 477	576 824	(2 884)
1998	638 525	58 817	579 708	(3 478)
1997	640 657	57 471	583 186	8 897
1996	624 701	50 412	574 289	28 617
1995	584 798	39 126	545 672	37 462
1994	546 437	38 227	508 210	42 012
1993	503 884	37 686	466 198	41 021
1992	467 377	42 200	425 177	34 357
1991	433 353	42 533	390 820	32 000

GRAPHIQUE 3E
DÉFICIT ACCUMULÉ

(en millions de dollars)

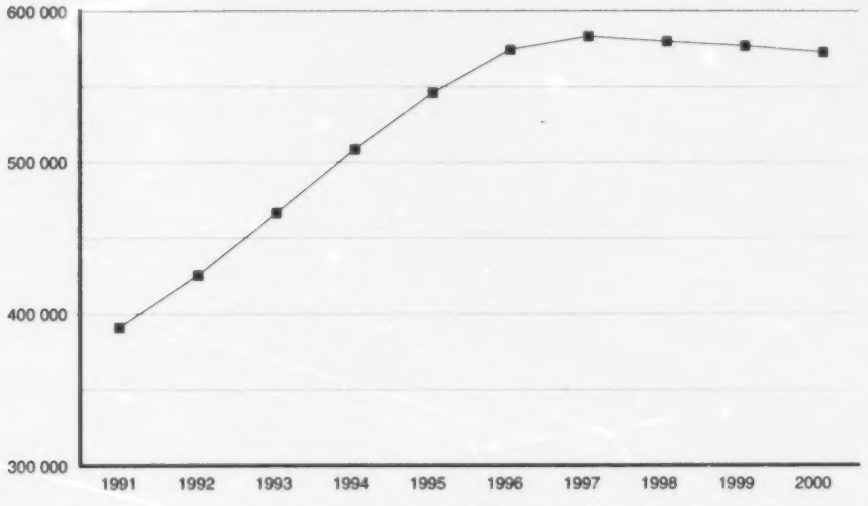

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Comptes consolidés

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État consolidées	4.3
États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées	4.3
Passif éventuel des sociétés d'État consolidées	4.8
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires	4.9
Comptes à fins déterminées consolidés	4.10
Comptes principaux—	
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	4.12
Compte d'assurance-emploi	4.13
Comptes d'assurance	4.13
Autres comptes à fins déterminées	4.14
État supplémentaire—	
Compte d'assurance-emploi	4.18

SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

Cette section présente toute l'information liée aux sociétés d'État consolidées. Les sociétés d'État consolidées sont les sociétés dont la principale source de revenus provient de fonds versés par le gouvernement.

La consolidation comprend la combinaison, ligne par ligne, des comptes de ces sociétés selon une méthode comptable uniforme et l'élimination des soldes et opérations inter-sociétés. Avant l'élimination des soldes et opérations, les comptes des sociétés doivent être redressés à la comptabilité du gouvernement. La plupart des sociétés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés par les entreprises du secteur privé. La différence la plus importante entre les PCGR et la méthode de comptabilité du gouvernement est qu'en vertu des PCGR, les éléments d'actif non financier, tels que les bâtiments, la machinerie, l'outillage et les stocks, sont présentés comme éléments d'actif et amortis au cours de leur durée de vie prévue ou lorsqu'ils sont utilisés. Le gouvernement considère l'achat de ces éléments d'actif non financier comme des dépenses dans l'exercice de leurs acquisitions.

États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État consolidées.

Pour les sociétés ayant une fin d'exercice autre que le 31 mars, les données sont fondées sur les états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux 4.1 et 4.2 résument les opérations financières et les résultats d'exploitation tels que rapportés par les sociétés d'État consolidées.

L'actif financier comprend l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. L'actif financier est séparé entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. L'actif financier provenant du gouvernement et des sociétés d'État représente les débiteurs et les prêts et placements entre les apparentés. Les biens matériels et frais reportés sont des actifs tels que terrain, bâtiment, équipment et stocks comptabilisés par les sociétés d'État selon des principes comptables généralement reconnus qui diffèrent de ceux du gouvernement. Le passif comprend les créditeurs, les emprunts et autres obligations. Le passif est séparé entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les emprunts auprès de tiers comprennent les dettes à long terme des sociétés. D'autres passifs auprès de tiers représentent des créances pour achats, avantages sociaux, divers créditeurs, contrats de location-acquisition et autres postes analogues. Le passif provenant du gouvernement et des sociétés d'État représente des créditeurs et des emprunts entre les apparentés.

Les revenus sont des rentrées, des débiteurs et autres contreparties reçues ou à recevoir dans le cours des activités normales de l'entreprise, généralement au titre de la vente de biens, de la prestation de services et de l'utilisation de ressources par des tiers moyennant des intérêts, des redevances ou des dividendes. Les revenus sont séparés entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus provenant du gouvernement et des sociétés d'État sont plus détaillés afin de démontrer les produits provenant des activités normales et l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours. Les dépenses représentent l'écoulement ou la diminution d'actifs, ou la constitution de passif qui résultent des activités courantes menées par la société en vue de générer des revenus ou de fournir des services. Les dépenses sont séparées entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus et les dépenses sont utilisés pour déterminer le bénéfice net ou la perte nette de la société d'État. Les opérations dans l'avoir autre que le bénéfice net ou la perte nette de l'exercice sont séparées entre des redressements et des opérations avec le gouvernement. Les redressements comprennent les redressements d'exercices antérieurs et tout autre postes ayant un effet sur l'avoir tel qu'inscrit par les sociétés. Les opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement comprennent des dividendes déclarés ou des virements de profits au gouvernement ainsi que des opérations de capital avec le gouvernement. Dans le cas des sociétés d'État consolidées, la ligne «Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation» représente les redressements nécessaires pour convertir les principes comptables généralement reconnus des sociétés à la méthode de comptabilité du gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière consolidée concernant les sociétés d'État «mères» consolidées et l'information financière des filiales en propriété exclusive non consolidées avec leur société d'État «mère» mais plutôt directement consolidées aux états financiers du gouvernement. Le *Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* présente une liste complète de toutes les sociétés d'État mères, les filiales en propriété exclusive, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État consolidées sont classées soit mandataires ou non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois constitutives ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*. Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État mandataires consolidées, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Il n'existe aucun emprunt de sociétés d'État mandataires consolidées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000. Le passif éventuel des sociétés consolidées est présenté dans le tableau 4.3.

Le tableau 4.4 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2000. Les différences entre les chiffres déclarés dans le tableau 4.2 et ceux déclarés dans le tableau 4.4 sont dues aux différentes conventions comptables utilisées et aux éléments en transit.

TABLEAU 4.1

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES—ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	Actif			
	Financier			
Sociétés d'État [1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Biens matériels et frais reportés	Total de l'actif
Énergie atomique du Canada, Limitée	191 539	10 485	694 080	896 104
Conseil des Arts du Canada	220 092	61 891	25 075	307 058
Société immobilière du Canada Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	12 071	1 760	6 886	20 717
Société canadienne d'hypothèques et de logement Compte du Ministre				
Société Radio-Canada	115 484	74 942	1 273 387	1 463 813
La Fondation Canadienne des relations raciales	3 266	24 000	100	27 366
Commission canadienne du lait Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada		12 394		12 394
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	9 946	31 454	2 653	44 053
Musée canadien des civilisations	22 008	1 637	15 893	39 538
Musée canadien de la nature	5 800	919	36 803	43 522
Construction de défense (1951) Limitée	4 004	3 400	907	8 311
Société d'expansion du Cap-Breton	3 401	5 115	336	8 852
La Société des ponts fédéraux Limitée [2]	12 351	6 490	37 337	56 178
Centre de recherches pour le développement international	36 872	9 850	8 256	54 978
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les [3]				
Marine Atlantic S.C.C.	61 522		195 165	256 687
Corporation du Centre national des Arts	12 459	306	9 867	22 632
Commission de la Capitale nationale	71 456	1 377	408 329	481 162
Musée des beaux-arts du Canada	5 688	4 086	10 543	20 317
Musée national des sciences et de la technologie	2 823	452	9 438	12 713
Queens Quay West Land Corporation	8 717			8 717
Conseil canadien des normes	1 792	1 083	940	3 815
VIA Rail Canada Inc	72 494	20 726	498 993	592 213
Total	873 785	272 367	3 234 988	4 381 140
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation	167		3 234 988	3 235 155
Total selon la comptabilité du gouvernement	873 618	272 367		1 145 985

[1] Toutes les sociétés d'État mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État «mères» sauf pour la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

[2] À compter de cet exercice, la Société des ponts fédéraux Limitée est une société d'État consolidée et présente les montants consolidés de ses filiales en propriété exclusive Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée.

[3] À compter de cet exercice, les montants de la filiale Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée sont consolidés avec la Société des ponts fédéraux Limitée (Voir la note 2).

Passif					
Tiers		Gouvernement et	Total du	Avoir du	Total du passif
Emprunts	Autres	sociétés d'État	passif	Canada	et de l'avoir
	743 863	80 039	823 902	72 202	896 104
	103 612	472	104 084	202 974	307 058
	11 338	9 433	20 771	(54)	20 717
	808 283	698 814	1 507 097	(43 284)	1 463 813
	520		520	26 846	27 366
	12 394		12 394		12 394
	9 480	2 287	11 767	32 286	44 053
	12 415	13 178	25 593	13 945	39 538
	37 443	6 107	43 550	(28)	43 522
	5 023	100	5 123	3 188	8 311
	4 386	204	4 590	4 262	8 852
	5 801	454	6 255	49 923	56 178
	19 950	33 219	53 169	1 809	54 978
	240 841	57 100	297 941	(41 254)	256 687
	12 446	8 671	21 117	1 515	22 632
	35 360	6 762	42 122	439 040	481 162
	5 178	12 890	18 068	2 249	20 317
	3 168	9 063	12 231	482	12 713
	7 205	45 800	53 005	(44 288)	8 717
	1 565	613	2 178	1 637	3 815
	141 641	485 233	626 874	(34 661)	592 213
	2 221 912	1 470 439	3 692 351	688 789	4 381 140
	1 165 714	1 209 125	2 374 839	860 316	3 235 155
	1 056 198	261 314	1 317 512	(171 527)	1 145 985

TABLEAU 4.2

REVENUS, DÉPENSES ET ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État	Tiers	Aide financière	Autres	Total
Énergie atomique du Canada, Limitée	602 143	122 150	8 316	732 609
Conseil des Arts du Canada	30 495	116 584	4 153	151 232
Société immobilière du Canada Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	7 519	25 534		33 053
Société canadienne d'hypothèques et de logement Compte du Ministre		1 927 985		1 927 985
Société Radio-Canada	500 897	780 235	158 120	1 439 252
La Fondation Canadienne des relations raciales	1 558	533		2 091
Commission canadienne du lait Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada		91 904		91 904
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	25 942	135 704	998	162 644
Musée canadien des civilisations	11 522	44 089	3 383	58 994
Musée canadien de la nature	1 850	21 772	601	24 223
Construction de défense (1951) Limitée			19 564	19 564
Société d'expansion du Cap-Breton	545	8 566	16	9 127
La Société des ponts fédéraux Limitée	6 760	25 168	88	32 016
Centre de recherches pour le développement international	14 407	87 996	33 999	136 402
Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, Les	52 539	26 300	17 346	96 185
Marine Atlantique S.C.C.	21 041	20 409	3 033	44 483
Corporation du Centre national des Arts	23 421	107 401	3 929	134 751
Commission de la Capitale nationale	7 367	33 369		40 736
Musée des beaux-arts du Canada	3 686	20 036	9	23 731
Musée national des sciences et de la technologie	3 188	3 000		6 188
Queens Quay West Land Corporation	3 404	5 331	2 166	10 901
Conseil canadien des normes	218 321	171 206	46 270	435 797
VIA Rail Canada Inc.	1 536 605	3 775 272	301 991	5 613 868
Total	9 984	222 101	(231 619)	466
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation	1 546 589	3 997 373	70 372	5 614 334
Total selon la comptabilité du gouvernement				

Les notes complémentaires au tableau 4.1 font partie intégrante de ce tableau.

Dépenses						Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement		
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État[1]	Total	Bénéfice net ou (perte nette)	Avoir au début de l'exercice	Redressements	Dividendes	Capital	Avoir à la fin de l'exercice
657 530	47 429	704 959	27 650	419 447	(374 700)		(195)	72 202
135 592		135 592	15 640	187 334				202 974
33 249		33 249	(196)	142				(54)
1 797 599	130 386	1 927 985						
1 380 962	29 975	1 410 937	28 315	(75 599)			4 000	(43 284)
1 873		1 873	218	26 628				26 846
91 904		91 904						
160 069	1 512	161 581	1 063	31 223				32 286
47 331	7 394	54 725	4 269	9 676				13 945
21 834	1 644	23 478	745	(773)				(28)
18 642		18 642	922	2 266				3 188
8 489	153	8 642	485	3 777				4 262
32 401		32 401	(385)		50 308			49 923
139 034		139 034	(2 632)	4 441				1 809
				14 332	(14 332)			
88 194		88 194	7 991	(22 605)	(26 640)			(41 254)
42 292	2 146	44 438	45	1 470				1 515
87 572	4 202	91 774	42 977	386 700	9 363			439 040
34 343	8 110	42 453	(1 717)	3 966				2 249
21 327	2 530	23 857	(126)	8 557	(7 949)			482
4 200		4 200	1 988	(46 276)				(44 288)
10 843	41	10 884	17	1 620				1 637
449 277	408	449 685	(13 888)	500 870	(521 643)			(34 661)
5 264 557	235 930	5 500 487	113 381	1 457 196	(885 593)		3 805	688 789
20 187	7 337	27 524	(27 058)	(1 715 046)	885 593		(3 805)	(860 316)
5 284 744	243 267	5 528 011	86 323	(257 850)				(171 527)

Passif éventuel des sociétés d'État consolidées

Le tableau 4.3 résume le passif éventuel des sociétés d'État consolidées. Un élément de passif éventuel signifie un élément de passif possible qui peut se transformer en un élément de passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs.

TABLEAU 4.3

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2000
Sociétés d'État mandataires	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	
Compte du Ministre—Divers litiges	1 000
Construction de défense (1951) Limitée—Contrats en litige	7 115
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Garanties de prêt	1 452
Centre de recherches pour le développement international	800
Commission de la Capitale nationale—Divers litiges et ententes	63 566
	73 933
Société d'État non mandataire	
Marine Atlantique S.C.C.—Litige concernant un site contaminé, divers litiges	*9 218*
Total	83 151

Les notes complémentaires au tableau 4.1 font partie intégrante de ce tableau.

Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires

Le tableau 4.4 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu conjointement avec le tableau 4.2. Le but pour lequel des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartit en deux catégories : a) les sommes destinées à combler des dépenses d'exploitation et b) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

TABLEAU 4.4

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
Sociétés d'État mandataires			
Énergie atomique du Canada, Limitée	122 150	122 150	
Société immobilière du Canada Limitée Société du Vieux-Port de Montréal Inc	24 326	24 326	
Société canadienne d'hypothèques et de logement[2]	1 927 985	1 927 985	
Société Radio-Canada	899 707	780 235	119 472
Commission canadienne du lait	94 369	94 369	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	137 092	137 092	
Musée canadien des civilisations	47 345	47 345	
Musée canadien de la nature	21 695	21 695	
La Fondation Canadienne des relations raciales	250	250	
Société d'expansion du Cap-Breton	8 566	8 566	
Commission de la Capitale nationale	107 401	53 302	54 099
Musée des beaux-arts du Canada	36 273	33 273	3 000
Musée national des sciences et de la technologie	20 301	20 301	
	3 447 460	*3 270 889*	*176 571*
Sociétés d'État non mandataires			
Conseil des Arts du Canada	116 584	116 584	
La Société des ponts fédéraux Limitée	28 011	28 011	
Centre de recherches pour le développement international	87 019	87 019	
Marine Atlantique S.C.C.	114 750	114 750	
Corporation du Centre national des Arts	24 915	24 915	
Conseil canadien des normes	5 330	5 330	
Queens Quay West Land Corporation	3 000	3 000	
VIA Rail Canada Inc	170 304	170 304	
	549 913	*549 913*	
Total	3 997 373	3 820 802	176 571

[1] Non compris les subventions et contributions versées aux sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.

[2] Comprend les crédits budgétaires pour les programmes du gouvernement connus sous l'appellation «Compte du Ministre».

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

Les comptes à fins déterminées consolidés constituent des catégories spéciales de recettes et de dépenses qui présentent les opérations de certains comptes dont les lois habilitantes exigent que les recettes soient affectées à une fin particulière, et que les paiements et dépenses connexes soient imputés sur de telles recettes. Ils sont utilisés principalement pour les activités analogues à celles des ministères et dont les opérations ne représentent pas des créances envers des tiers mais essentiellement consistent en des recettes et des dépenses du gouvernement.

Les opérations de ces comptes sont maintenant présentées avec les recettes et les dépenses afin de fournir une comptabilisation plus étendue des résultats d'exploitation liés au gouvernement.

Toutefois, les lois habilitantes exigent que les opérations relatives à chaque compte soient comptabilisées séparément. Le tableau 4.5 présente un sommaire des soldes et des opérations de ces comptes, ainsi que les lois l'exigent. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés au tableau 4.5. Cette description suit le même ordre de présentation que celui du tableau respectif.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de la présente section.

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 1999	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
Comptes principaux—						
Agriculture et Agroalimentaire—						
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	26 980 878			(37 565)		27 018 443
Moins : prêts portant intérêt	1 112 000 000					1 112 000 000
	(1 085 019 122)			*(37 565)*		*(1 084 981 557)*
Développement des ressources humaines—						
Compte d'assurance-emploi, tableau 4.6	20 076 377 138	18 511 711 552	1 436 105 231	11 537 966 102	1 310 994 741	27 175 233 078
Total des comptes principaux	18 991 358 016	18 511 711 552	1 436 105 231	11 537 928 537	1 310 994 741	26 090 251 521
Comptes d'assurance—						
Finances—						
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement	45 303					45 303
Santé—						
Caisse supplémentaire d'assurance-santé	28 387					28 387
Ressources naturelles—						
Commission de contrôle de l'énergie atomique—						
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire	548 821	1 500				550 321
Transports—						
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	280 466 054		16 252 811	1 196 506		295 522 359
Total des comptes d'assurance	281 088 565	1 500	16 252 811	1 196 506		296 146 370
Autres comptes à fins déterminées—						
Agriculture et Agroalimentaire—						
Caisse de réassurance-récolte	139 221 659	14 733 926				153 955 585
Moins : prêts portant intérêt	113 156 751					113 156 751
	26 064 908	*14 733 926*				*40 798 834*
Comptes de stabilisation des produits agricoles	7 682 680	2 393		5 093 324	2 338 145	253 604
	33 747 588	*14 736 319*		*5 093 324*	*2 338 145*	*41 052 438*

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS—*Suite*

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 1999	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
Patrimoine canadien—						
Lieu historique national Alexander Graham Bell	5 933			5 933		
Fonds de fiducie Claudia de Hueck	383 565	10 894		394 459		
Fonds de fiducie pour célébration Marconi	6	27 500		27 506		
Dons—Archives nationales du Canada	194 907	104 251		57 772		241 386
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	380 766	83 068	24 143	127 112		360 865
Bibliothèque nationale— Compte spécial de fonctionnement	92 871	632 780		505 255		220 396
Agence Parcs Canada— Comptes des nouveaux parcs et sites historiques		331 523	12 000 000	10 523 902	37 083	1 770 538
	1 058 048	*1 190 016*	*12 024 143*	*11 641 939*	*37 083*	*2 593 185*
Citoyenneté et Immigration— Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne	81 011					81 011
Environnement—						
Espèces en voie de disparition—Dons	103 757	355				104 112
Compte de restauration des habitats du poisson	147 471	184 558		80 893		251 136
	251 228	*184 913*		*80 893*		*355 248*
Finances— Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland	246 223 464					246 223 464
Pêches et Océans— Compte d'amende additionnelle pour poisson	324 938	235 280		195 025		365 193
Affaires étrangères et commerce international— Fonds canadien d'action contre les mines	13 578	18 455				32 033
Gouverneur général— Rideau Hall—Dons	2 839	36 099		38 938		
Santé— Conseil de recherches médicales—Dons aux fins de recherches	1 342 229	2 797 590		2 663 360		1 476 459
Développement des ressources humaines— Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—Libéralités	81 021					81 021
Affaires indiennes et du Nord canadien— Fonds pour l'étude de l'environnement	145 523	7 231		18 000		134 754
Industrie—						
Prix du Premier ministre	170 946	200 221		210 732		160 435
Fonds de H. L. Holmes	76 424			25 000		51 424
	247 370	*200 221*		*235 732*		*211 859*
Défense nationale— Parrainage collectif et dons	(40 300)					(40 300)
Ressources naturelles— Fonds pour l'étude de l'environnement	173 777	823 541		56 153		941 165
Conseil privé— Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports— Compte sur le système d'enregistrement de vol	156 313	239 933		194 939		201 307

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS—*Fin*

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 1999	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités	21 063	597 025		420 236		197 852
	177 376	*836 958*		*615 175*		*399 159*
Travaux publics et Services gouvernementaux—Compte du produit de l'aliénation des biens saisis	19 064 069	16 847 316		22 970 975	235	12 940 175
Solliciteur général—Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)		10 500				10 500
Transports—Amendes pour le transport des marchandises dangereuses	83 793	13 500		420		96 873
Total des autres comptes à fins déterminées	302 977 552	37 937 939	12 024 143	43 609 934	2 375 463	306 954 237
Total	19 575 424 133	18 549 650 991	1 464 382 185	11 582 734 977	1 313 370 204	26 693 352 128

Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Le but de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* était de protéger les producteurs de grains des prairies contre des baisses de revenu considérables et inattendues, au moyen de la stabilisation des rentrées provenant de la production et de la vente des grains suivants : le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin, le canola, les graines de moutarde, le triticale, les céréales mélangées, les graines de tournesol, le sarrasin, les pois, les lentilles, la féverole et le millet ainsi que tout autre grain produit dans la région désignée et qui est un grain pour lequel un échelon a été établi et désigné comme «Ouest canadien» dans un règlement émis en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*.

Ce Compte de stabilisation enregistre des fonds à cet effet qui proviennent :

a) de contributions versées par les producteurs participants—un taux de contribution s'échelonnant de 1 à 4 pour cent du produit de la vente de grain par le participant jusqu'à un montant maximal annuel de 60 000 $;

b) de contributions du gouvernement égales aux contributions versées par les producteurs, plus 2 pour cent du produit de la vente du grain admissible de tous les participants sur lequel les participants ont payé une contribution;

c) d'intérêt sur le montant au crédit du Compte de stabilisation, aux taux et en conformité avec les modalités fixées par le ministre des Finances; et,

d) conformément à l'article 45 de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, des avances à même le Trésor lorsque le solde du Compte n'est pas suffisant pour permettre le paiement des versements de stabilisation et autres montants à être imputés au Compte en vertu de l'article 44 de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*.

La comptabilisation du déficit au moment de la fermeture du Compte de stabilisation pour le grain de l'Ouest est sujet aux réserves formulées au paragraphe 24(3) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* : «Le gouverneur en conseil peut, par décret, fixer la date de fermeture du compte» en vertu du paragraphe 1. La Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Les paiements et autres débits à des tiers de -38 mille dollars (-32 mille dollars en 1999) sont présentés à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Ce montant représente des remboursements de paiements en trop aux producteurs lorsque le programme fonctionnait de façon active.

Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un régime contributif d'assurance-emploi obligatoire pour tous les employés et les employeurs, à de rares exceptions près.

La Loi autorise l'établissement d'un compte dans les comptes du Canada, connu sous le nom: «Compte d'assurance-emploi».

La Loi stipule que les éléments suivants soient portés au crédit du Compte : a) les cotisations, pénalités et intérêts; b) les remboursements de versements excédentaires de prestations et des mesures de soutien selon la partie II de la Loi; c) les remboursements de versements excédentaires effectués par la Commission aux termes des ententes sur le développement du marché du travail d) les sommes perçues pour services rendus à d'autres ministères ou organismes du gouvernement, ou au public; e) les sommes fournies à toute fin relative à l'assurance-emploi, autorisées par affectation de crédits et relevant des fonctions de la Commission de l'assurance-emploi du Canada; et, f) les intérêts sur le solde du Compte, selon les taux que le ministre des Finances peut autoriser.

La Loi prévoit aussi que les éléments suivants soient de la Commission imputés au Compte : a) les prestations, les mesures de soutien ainsi que l'aide financière versé en vertu de la partie II de la Loi; b) les contributions aux provinces en vertu des ententes sur le développement du marché du travail; c) les frais d'administration de la Loi, incluant les frais d'administration transférés aux provinces; et, d) les intérêts sur les avances consenties par le ministre des Finances.

Le taux de cotisation pour chaque 100 $ de rémunérations assurables s'élevait à 2,55 $ du 1er avril 1999 au 31 décembre 1999 et à 2,40 $ du 1er janvier 2000 au 31 mars 2000. Les cotisations de l'employeur représentent 1,4 fois celles des employés. Les prestations hebdomadaires maximales s'élevaient à 413 $ pour tout l'exercice.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 18 512 millions de dollars (19 363 millions de dollars en 1999) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 11 538 millions de dollars (11 952 millions de dollars en 1999) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 1 436 millions de dollars (1 157 millions de dollars en 1999), et les paiements et autres débits de 1 311 millions de dollars (1 360 millions de dollars en 1999), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Le tableau 4.6 présente un état des opérations du Compte d'assurance-emploi. Nonobstant les conventions comptables du gouvernement, les données du tableau 4.6, à l'exception des frais d'administration, sont présentées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cette méthode est utilisée pour permettre une conciliation directe des données avec les comptes du Canada et les données du tableau 4.5. Pour fins de présentation dans les états financiers du gouvernement du Canada, des écritures de régularisation ont été apportées à ces comptes afin de se conformer aux conventions comptables énoncées.

Le montant des prestations d'assurance-emploi, présenté au tableau 4.6 (11 443 millions de dollars), est différent de celui divulgué à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé (11 301 millions de dollars) de la section 1 de ce volume. La différence est causée par d'autres redressements effectués pour la provision pour évaluation (67 millions de dollars) et pour les remboursements de prestations d'assurance-emploi de -75 millions de dollars à même le système de l'impôt sur le revenu.

TABLEAU 4.6

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI

(en millions de dollars)

	1999-2000	1998-1999
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employeurs et employés	18 839	19 704
Pénalités	41	52
Intérêts gagnés	1 068	764
	19 948	20 520
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations	10 611	11 495
Prestations selon la Partie II — transferts aux provinces	832	457
Frais d'administration	1 311	1 246
Frais d'administration transférés aux provinces	95	114
	12 849	13 312
Variation nette	7 099	7 208
Remboursements		
Solde au début de l'exercice	20 076	12 868
Solde à la fin de l'exercice	27 175	20 076

Comptes d'assurance

Pour les comptes d'assurance suivants, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 1 500 $ (1 500 $ en 1999) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 1,2 million de dollars (2 millions de dollars en 1999) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 16 millions de dollars (14 millions de dollars en 1999), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement

L'article 57 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit pour ce compte auquel est crédité un montant de 25 000 $, d'autres montants affectés par le Parlement à l'application du présent article et tout recouvrement de pertes dont il est question à l'article 58 de la Loi. Cette somme a été augmentée à 50 000 $, à la suite de la soumission n° 817667 du Conseil du Trésor émise le 12 décembre 1991.

Tel qu'énoncé à l'article 58 de la Loi, le ministre peut, dans le cadre des règlements, prélever sur le compte les montants nécessaires pour rembourser les pertes subies par les souscripteurs à des titres du gouvernement, qui ont acquitté en tout ou en partie le prix de titres mais qui ne les ont pas reçus ou qui n'ont pas été remboursés, ainsi que les pertes subies par quiconque lors du rachat de titres.

Caisse supplémentaire d'assurance-santé

Ce compte a été établi en vertu du crédit L16b de la *Loi n° 2 de 1973 portant affectation de crédits*, pour permettre des paiements aux personnes qui, sans être elles-mêmes responsables, ont perdu ou n'ont pu obtenir les services de santé assurés aux termes de la *Loi canadienne sur la santé*, et conformément avec l'Accord fédéral-provincial sur l'éligibilité et la transférabilité. Des cotisations sont versées au compte par toutes les provinces, proportionnellement à la population, et une contribution d'appariement est versée par le gouvernement fédéral.

Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Ce compte a été établi conformément aux articles 16 et 17 de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, afin d'enregistrer des primes, et pour pourvoir au paiement de réclamations qui découlent d'accidents survenant dans une installation assurée.

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires

Ce compte a été établi en vertu de l'article 702 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, afin de comptabiliser les paiements de tonnage prélevés sur le pétrole transporté par navire sur les eaux canadiennes. Les réclamations à l'égard de la pollution des Maritimes, les honoraires de l'administrateur du fonds, et les dépenses connexes de la lutte contre la pollution pétrolière, sont financés à même ce fonds.

Autres comptes à fins déterminées

Pour les autres comptes à fins determinées suivants, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 38 millions de dollars (50 millions de dollars en 1999) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 44 millions de dollars (22 millions de dollars en 1999) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 12 millions de dollars (116 000 $ en 1999), et les paiements et autres débits de 2 millions de dollars (111 millions de dollars en 1999), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Caisse de réassurance-récolte

Ce compte restera en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 13(1) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* laquelle assure les provinces participantes pour les frais encourus relativement à l'administration de divers régimes d'assurance-récolte. La Caisse de réassurance-récolte est actuellement régie par la *Loi sur la protection du revenu agricole*.

Les recettes de la Caisse proviennent des sommes versées par les provinces aux fins de réassurance. Les dépenses de la Caisse sont constituées de paiements effectués aux provinces aux termes des accords de réassurance. Lorsque les recettes de la Caisse sont inférieures aux paiements à effectuer, le ministre des Finances procède à des avances de fonds additionnelles pour couvrir ces obligations. Ces avances sont remboursées sans intérêt à même les recettes futures provenant des provinces.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 15 millions de dollars (24 millions de dollars en 1999) sont inscrits comme des recettes. Les paiements et autres débits montrent un crédit de «néant» (0,8 million de dollars en 1999), suite au recouvrement de versements antérieurs et à la réduction du déficit du Nouveau-Brunswick, sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Comptes de stabilisation des produits agricoles

Le but de ces comptes était de réduire les pertes de revenu des producteurs découlant des risques du marché au moyen de la stabilisation des prix. Les primes étaient partagées également entre le gouvernement du Canada, les provinces participantes et les producteurs participants.

Le programme et le compte se rapportant aux betteraves à sucre demeurent en opération. Comme les programmes sont déjà résiliés, les comptes demeurent en opérations uniquement pour le recouvrement de débiteurs. Ces comptes sont les suivants :

a) porcs;

b) bovins d'engraissement;

c) bovins d'abattage;

d) veaux de court engraissement;

e) agneaux élevés à la ferme;

f) troupeau de brebis;

g) haricots ronds blancs;

h) haricots ou haricots canneberges;

i) autres haricots comestibles;

j) miel;

k) oignons;

l) pommes; et

m) betteraves à sucre.

Ces comptes demeurent en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 16(2) de la *Loi sur la protection du revenu agricole*. La *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* qui régissait les comptes de stabilisation a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 2 mille dollars («néant» en 1999) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 5 millions de dollars (0,4 million de dollars en 1999) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de «néant» («néant» en 1999) et les paiements et autres débits de 2 millions de dollars (0,5 million de dollars en 1999), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Lieu historique national Alexander Graham Bell

Ce compte a été établi afin de recevoir des dons provenant des différentes compagnies de l'industrie canadienne des communications pour l'élaboration du lieu historique national Alexander Graham Bell. Ces dons serviront à défrayer les coûts pour la construction d'installations pour les visiteurs handicapés en plus d'améliorer l'accueil, l'orientation ainsi que les services offerts lors d'événements spéciaux.

Fonds de fiducie Claudia de Hueck

Ce compte a été établi en vertu de l'article 15 de la *Loi sur le Conseil des sciences du Canada*, afin d'inscrire des fonds légués par Mme Claudia de Hueck aux fins de promouvoir l'étude des sciences humaines, ainsi qu'aux fins d'éducation en général.

Fonds de fiducie pour célébration Marconi

Ce compte a été établi dans le but de réunir des fonds par souscriptions publiques et autres, afin de construire, d'exploiter et d'entretenir un lieu historique national à Glace Bay, Nouvelle-Écosse, pour commémorer les oeuvres et accomplissements de Guglielmo Marconi dans le domaine des communications sans fil.

Dons—Archives nationales du Canada

Ce compte a été établi en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent reçues aux fins des Archives nationales du Canada, sous forme de dons, de legs ou autres. Les sommes requises aux fins de la Loi peuvent être versées à même ce compte ou sur les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie

Ce compte a été établi lors de la création de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'acquisition de différentes propriétés pour le développement du parc. L'argent provient de contributions de particuliers, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et d'autres, versées pour les buts de la Commission, tel que prévu dans sa loi constitutive. À la suite des acquisitions de terrains de la Commission, il est demeuré un montant d'argent qui a augmenté avec les années puisqu'il portait intérêts alors que la Commission était énumérée à l'annexe C de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit avant le 1er septembre 1984.

Bibliothèque nationale—Compte spécial de fonctionnement

Ce compte a été établi en vertu de l'article 14 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, qui stipule aussi que : a) le compte soit crédité de toutes sommes reçues par la Bibliothèque nationale sous forme de dons, legs ou autres et b) tout montant requis pour les besoins de la Loi peut être payé à même le compte ou les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Agence Parcs Canada—Comptes des nouveaux parcs et sites historiques

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* afin d'enregistrer les paiements qui seront utilisés pour l'acquisition de terrains et de biens requis pour l'établissement de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux ou d'autres aires patrimoniaux protégées qui ne sont pas encore pleinement opérationnelles, ainsi que le versement de contributions connexes.

Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne

Ce compte a été établi pour enregistrer les dons reçus du secteur privé afin d'appuyer les célébrations du 50e anniversaire de la *Loi sur la citoyenneté canadienne*. Les fonds reçus seront utilisés pour la production de matériaux éducatifs et publicitaires.

Espèces en voie de disparition—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les cadeaux et les legs provenant de particuliers et d'organisations pour financer les diverses études liées aux espèces en voie de disparition.

Compte de restauration des habitats du poisson

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 79(2) de la *Loi sur les pêches* pour une fin determinée, ladite fin étant :

Québec : conjointement avec la Fondation de la faune du Québec, et avec le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec, la récupération d'habitat faunique spécialement, les terres humides, le contrôle des niveaux d'eau, l'acquisition des terres riveraines, la restauration de frayères endommagées par l'empiétement sur le fleuve Saint-Laurent et l'ensemencement de truites ainsi que d'autres espèces de poissons dans ces frayères en restauration;

Territoires du Nord-Ouest : afin de promouvoir la conservation des poissons et de leurs habitats dans les eaux des ou adjacentes aux Territoires du Nord-Ouest. Ce projet peut comporter la

conception, construction ou opération d'un aquarium à Iqualuit ou le financement ou la mise en oeuvre de programmes approuvés par le ministère de l'Environnement concernant le traitement et l'évacuation des eaux usées dans les Territoires du Nord-Ouest; et,

Manitoba : afin de promouvoir la conservation des poissons et de leurs habitats dans ou adjacentes aux «Winnipeg River System».

Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland

Ce compte a été établi pour inscrire les retenues provenant de la Banque commerciale du Canada et de la Banque Northland, suite à leur fermeture.

Au cours de l'exercice 1998-1999, aucune réclamation n'a été reçue pouvant résulter en des paiements possibles de ce compte.

Compte d'amende additionnelle pour poisson

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues de personnes qui ont été déclarées coupables d'une infraction en vertu de la *Loi sur les pêches*, selon l'alinéa 79(2) (f) de la Loi.

Fonds canadien d'action contre les mines

Le compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues du public pour encourager les programmes canadiens d'action contre les mines, en vertu de l'accord de la convention d'Ottawa, lequel interdit la production, l'utilisation, la mise en stock et l'exportation des mines antipersonnelles.

Rideau Hall—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cadeaux, les dons ou les legs au Rideau Hall, reçus d'organismes privés et de particuliers pour financer des initiatives particulières.

Conseil de recherches médicales—Dons aux fins de recherches

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 5(3) de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales* afin d'inscrire les dons et les contributions provenant d'organisations et de particuliers aux fins de recherches biomédicales.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail— Libéralités

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 6(3) de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, afin d'inscrire les sommes, les titres ou autres valeurs mobilières, reçus à titre de dons, legs ou autres modes de libéralités, et de débourser ces libéralités à la discrétion du Centre.

Affaires indiennes et du Nord canadien— Fonds pour l'étude de l'environnement

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisées en vertu de cette Loi ou de toute autre loi du Parlement.

Prix du Premier ministre

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds déposés par les tiers afin de promouvoir l'excellence dans l'enseignement en vertu du prix du Premier ministre.

Fonds de H.L. Holmes

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel provenant du fonds sera utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ces prix offriront l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnues mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

Parrainage collectif et dons

Ce compte a été établi par le Ministère de la Défense Nationale dans le but de gérer les fonds reçus de compagnies privées, de corporations à but non lucratif, d'associations, d'autres paliers de gouvernement ou d'individus pour des événements conformes au mandat du Ministère mais non prévus dans ses crédits parlementaires. Les fonds reçus seront utilisés pour défrayer les dépenses de ces événements conformément à la politique du Conseil du Trésor.

Ressources naturelles—Fonds pour l'étude de l'environnement

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisés en vertu de cette Loi ou de toute autre loi du Parlement.

Compte sur le système d'enregistrement de vol

Ce compte a été établi afin d'incrire les dons en argent provenant d'autres organismes du gouvernement de sécurité ayant acquis un logiciel, lequel a été développé par le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports pour être utilisé lors d'enquête sur les accidents aéronautiques, dans le but de renforcer la sécurité aérienne.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons et legs reçus de tiers et les dépenses relatives aux programmes et activités de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Compte du produit de l'aliénation des biens saisis

Ce compte a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les sommes reçues de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la Loi. La Loi stipule aussi que les sommes suivantes soient portées au débit du compte : les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la Loi, les sommes payées pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte du produit de l'aliénation des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autres ministères du gouvernement et au Trésor.

Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)

Ce compte a été établi afin d'administrer des fonds de parrainage pour appuyer la Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada.

Amendes pour le transport des marchandises dangereuses

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le transport de marchandises dangeureuses 1992* et des règlements qui y sont liés afin d'enregistrer les amendes perçues par les tribunaux.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte d'assurance-emploi

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi ont été préparés par la direction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données et des estimations importantes qui y figurent.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres comptables, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une certitude raisonnable que l'information financière fournie est fiable, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur l'assurance-emploi* et à son règlement ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent.

Le vérificateur externe du Compte d'assurance-emploi, soit le vérificateur général du Canada, vérifie les états financiers et présente son rapport au ministre du Développement des ressources humaines.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi font partie intégrante des *Comptes publics du Canada*, lesquels sont déposés au Parlement et remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Le sous-ministre adjoint des
Services financiers et administratifs,
Développement des ressources humaines Canada
ALAN WINBERG

Le Vice-président de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
JIM LAHEY

le 21 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié le bilan du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2000 et l'état des opérations et de l'excédent accumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principales conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente aux états financiers.

L'an dernier, en raison du niveau de l'excédent accumulé au mars 1999, j'ai souligné qu'il est nécessaire de clarifier et de divulguer les facteurs utilisés pour établir un niveau approprié de réserve pour le Compte. Tel que décrit à la note 6 aux états financiers, la *Loi sur l'assurance-emploi* exige que la Commission de l'assurance-emploi s'assure que le taux de cotisation permet, au cours d'un cycle économique, d'obtenir un apport de revenus suffisant pour couvrir les coûts du programme et de maintenir une certaine stabilité des taux. Depuis le 31 mars 1999, l'excédent accumulé a augmenté d'un montant additionnel de 7,2 milliards de dollars pour se chiffrer à 28,2 milliards de dollars au 31 mars 2000, soit presque le double du montant maximum que l'Actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada considère suffisant dans son rapport pour 2000. Compte tenu de la taille et du taux de croissance continu de l'excédent accumulé, il est important que la Commission clarifie et divulgue comment elle interprète la Loi lorsqu'elle fixe le taux de cotisation. À mon avis, une telle clarification et divulgation sont nécessaires pour s'assurer que l'intention de la *Loi sur l'assurance-emploi* a été respectée.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 21 juillet 2000

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 2000
(en milliers de dollars)

ACTIF	2000	1999	PASSIF	2000	1999
Solde du compte auprès du receveur général du Canada	27 524 998	20 763 865	Mandats non encaissés	118 608	240 804
Cotisations à recevoir	836 000	849 000	Montants à payer (note 4)	265 596	469 515
Montants à recevoir des prestataires (note 3)	536 359	452 577	Prestations à payer	310 635	378 454
				694 839	1 088 773
Montants à recevoir des provinces relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail		447	Excédent accumulé (Note 6)	28 202 518	20 977 116
	28 897 357	22 065 889		28 897 357	22 065 889

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le sous-ministre adjoint des
Services financiers et administratifs,
Développement des ressources humaines Canada
ALAN WINBERG

Le Vice-président de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
JIM LAHEY

ÉTAT DESOPÉRATIONS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Cotisations (note 5)	18 825 140	19 728 061
Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada (note 7)	1 067 726	764 161
Pénalités	74 192	79 270
	19 967 058	20 571 492
Dépenses		
Prestations et mesures de soutien (note 8 et tableau)	11 280 005	11 834 038
Frais d'administration (note 9)	1 406 067	1 360 193
Créances douteuses	55 584	45 073
	12 741 656	13 239 304
Excédent de l'exercice	7 225 402	7 332 188
Excédent accumulé au début de l'exercice	20 977 116	13 644 928
Excédent accumulé à la fin de l'exercice (note 6)	28 202 518	20 977 116

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2000

1. Pouvoirs, objectif et responsabilités

La Commission de l'assurance-emploi du Canada, un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, administre la *Loi sur l'assurance-emploi* (la Loi). La Commission est cogérée par le gouvernement, les travailleurs et les employeurs. L'objectif de la Loi est d'offrir une source de revenu d'appoint temporaire et une aide aux travailleuses et aux travailleurs admissibles. Les opérations financières associées à cet objectif sont comptabilisées dans le Compte d'assurance-emploi.

Le Compte d'assurance-emploi a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi. Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Trésor et créditées au Compte. Les prestations et les frais d'administration de la Loi sont payés à même le Trésor et débités au Compte.

Le ministre du Revenu national a la responsabilité de percevoir les cotisations patronales et ouvrières. De même, il est responsable d'administrer et d'appliquer les dispositions de la Loi relatives aux montants à recevoir des prestataires à revenus élevés.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000—Suite

La *Loi sur l'assurance-emploi*, qui est entrée en vigueur en juillet 1996, autorise le gouvernement du Canada à conclure des ententes sur le développement du marché du travail avec chaque province et territoire pour la conception, la gestion et l'administration des prestations d'emploi actives et des mesures de soutien prescrites dans la Loi. À l'exception de l'Ontario, des ententes ont été conclues et mises en oeuvre avec toutes les provinces et territoires.

Le partage des responsabilités varie d'une entente à l'autre. Dans certains cas, les provinces assurent la gestion des prestations actives et des mesures de soutien; dans d'autres, l'entente prévoit une gestion partagée des programmes avec le gouvernement fédéral.

2. Principales conventions comptables

Le Compte d'assurance-emploi fait partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada. À ce titre, ses opérations sont consolidées avec celles du gouvernement et sont présentées dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les états financiers du Compte d'assurance-emploi sont également présentés dans le Volume I des *Comptes publics du Canada*.

a) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Revenus - Cotisations

Les cotisations sont enregistrées selon une estimation des montants à percevoir pour l'exercice et comprennent les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices précédents.

c) Dépenses - Prestations et mesures de soutien

Les prestations de revenu (ou prestations selon la Partie I de la Loi) offrent un soutien temporaire de revenu aux prestataires pendant qu'ils cherchent un emploi. Les prestations de revenu représentent les sommes versées et à être versées aux prestataires pour la période correspondant à l'exercice, moins les versements excédentaires que la Commission a établis au cours de l'exercice.

Les prestations d'emploi et mesures de soutien (ou prestations selon la Partie II de la Loi) offrent un soutien financier, sous forme de contribution ou de subvention, aux personnes admissibles afin de les aider à réintégrer le marché du travail et à des tierces parties afin de les aider à offrir des services d'aide à l'emploi aux chômeurs. Les prestations d'emploi et mesures de soutien incluent les coûts directs (excluant les frais administratifs) des programmes de soutien financier, d'aide à l'emploi et de d'autres mesures afférentes offerts aux personnes admissibles et aux tierces parties. Les versements excédentaires établis au cours de l'exercice sont déduits de ces dépenses. Les dépenses de la Partie II comprennent également les paiements de transfert aux provinces et territoires pour la conception et la livraison de programmes similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les prestataires dont le revenu excède les niveaux de revenu indiqués dans la Loi doivent rembourser les prestations reçues. Les montants estimés reçus ou à recevoir de ces prestataires sont déduits des prestations et mesures de soutien.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a encourus pour le Compte d'assurance-emploi, et que les provinces et territoires ont encourus pour les ententes sur le développement du marché du travail.

e) Évaluation des éléments d'actif et de passif

La valeur comptable des actifs et passifs financiers du Compte est sensiblement équivalente à leur juste valeur à la fin de l'exercice.

f) Présentation de l'état des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car, selon la direction, les effets des activités d'exploitation sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada sont convenablement rapportés dans l'état des opérations et de l'excédent accumulé. Le Compte n'a pas d'activités d'investissement ni de financement.

3. Montants à recevoir des prestataires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Versements excédentaires de prestations à recevoir	374 686	375 302
Montants de pénalités à recevoir	231 615	219 284
	606 301	594 586
Moins : provision pour créances douteuses	307 957	298 791
	298 344	295 795
Montants estimés à recevoir des prestataires à revenus élevés	238 015	156 782
	536 359	452 577

La Commission détecte des versements excédentaires sur les demandes de prestations traitées dans l'exercice courant et durant les exercices précédents. Ces versements excédentaires sont comptabilisés en réduction des dépenses de prestations durant l'exercice où ils sont détectés. Ainsi, au cours de l'exercice, la Commission a établi des versements excédentaires de 279 millions de dollars (324 millions en 1998-1999).

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000—Suite

La Commission peut imposer des pénalités lorsqu'elle prend connaissance de délits commis par des prestataires ou des employeurs. La Loi prévoit les montants maximums pouvant être imposés dans de tels cas. Au cours de l'exercice, la Commission a imposé des pénalités pour un montant de 74 millions de dollars (79 millions en 1998-1999)

Au cours de 1999-2000, la Commission a recouvré des montants totalisant 295 millions de dollars (344 millions en 1998-1999). Des versements excédentaires et des pénalités irrécouvrables totalisant 46 millions de dollars (52 millions en 1998-1999) ont été radiés au cours de l'exercice.

La Commission établit une provision pour créances douteuses en effectuant une ventilation des comptes à recevoir par classes d'âge et en appliquant au total de chaque classe un coefficient établi à la lumière de l'expérience de recouvrement.

4. Montants à payer

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Au Canada		
Frais d'administration	114 371	10 074
Prestations d'emploi et mesures de soutien	70 350	293 271
Montants payés aux provinces relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail	61 649	111 746
Retenues d'impôt sur les mandats	11 763	42 657
Montants recouvrés à même les prestations	4 272	2 859
	262 405	460 607
Aux provinces		
Montants recouvrés à même les prestations	1 637	3 010
Retenues d'impôt sur les mandats —Québec	1 554	5 898
	3 191	8 908
	265 596	469 515

5. Cotisations

Les cotisations sont estimées à partir d'une estimation de la rémunération assurable pour chacune des années civiles. Le calcul de la rémunération assurable repose sur une formule où l'on tient compte de plusieurs facteurs, dont la rémunération assurable de l'année civile précédente, la croissance dans le nombre de travailleurs rémunérés et dans la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleurs. Même si la Commission utilise les données et les statistiques les plus récentes dans ses calculs, une variation peut survenir dans l'estimation de la rémunération assurable. Par exemple, pour l'année civile 1999, une différence de 1 pour cent dans la rémunération assurable entraînerait une variation de 197 millions de dollars dans les cotisations (201 millions en 1998).

Les données réelles sur la rémunération assurable et les cotisations pour les années civiles 1999 et 2000 ne seront connues que lorsque l'Agence des douanes et du revenu du Canada aura traité toutes les déclarations des employeurs relatives aux cotisations de ces années. Un ajustement pour tenir compte de l'écart entre les cotisations estimées et les cotisations réelles sera alors enregistré dans les comptes. L'ajustement enregistré durant l'exercice pour les années antérieures a eu pour effet d'augmenter les cotisations de 23 millions de dollars (augmentation de 342 millions en 1998-1999).

Les employeurs qui ont un régime admissible d'assurance-salaire ont droit à des réductions de cotisations. Ils doivent partager cette réduction avec leurs employés. Le total des réductions de cotisations pour l'année civile 1999 est estimé à 485 millions de dollars (500 millions en 1998). Le montant réel des réductions pour l'année civile 1998 s'élevait à 525 millions de dollars (521 millions en 1997). Les employé(e)s qui sont assuré(e)s selon un régime admissible d'assurance-salaire sont admissibles à des allocations en cas de maladie, blessure, grossesse ou soins à donner aux enfants, selon la catégorie du régime. Ces allocations ont pour effet de réduire les prestations spéciales payables par le Compe d'assurance-emploi à ces assurés.

6. Excédent accumulé

Conformément à l'article 66 de la Loi, la Commission de l'assurance-emploi fixe le taux de cotisation à chaque année, avec l'agrément du gouverneur en conseil et sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et du ministre des Finances. Le taux doit permettre le mieux, au cours d'un cycle économique, d'assurer un apport de revenus suffisant pour couvrir les débits autorisés sur le Compte, tout en maintenant une certaine stabilité des taux.

Au 31 mars 2000, l'excédent accumulé du Compte d'assurance-emploi s'élève à 28,2 milliards de dollars (21,0 milliards au 31 mars 1999), une augmentation de 7,2 milliards de dollars (7,3 milliards en 1998-1999) par rapport à l'exercice précédent.

Pour les années civiles suivantes, les taux de cotisation par tranche de 100 dollars de rémunération assurable étaient :

	2000	1999	1998
		(en dollars)	
Cotisation ouvrière	2,40	2,55	2,70
Cotisation patronale (calculée au taux de 1,4 fois la cotisation ouvrière)	3,36	3,57	3,78

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000—Fin

7. Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada

Conformément à l'article 76 de la Loi, le ministre des Finances peut autoriser, selon les modalités et aux taux qu'il peut fixer, le versement d'intérêts sur le solde créditeur du Compte d'assurance-emploi. Ces intérêts sont portés au crédit du Compte et au débit du Trésor.

Les intérêts sur le solde quotidien du compte auprès du receveur général du Canada sont calculés de façon journalière et crédités au Compte le premier jour du mois suivant. Le taux d'intérêt sur le solde du compte pour le mois courant représente 90 pour cent de la moyenne mensuelle des taux offerts sur les bons du Trésor à échéance de trois mois. Durant l'exercice, les taux d'intérêt ont fluctué entre 3,92 pour cent et 4,65 pour cent (4,18 pour cent et 4,72 pour cent en 1998-1999).

8. Estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations

La Commission met en oeuvre une application sélective plutôt que générale des contrôles internes, en raison du nombre important de prestataires qui doivent faire l'objet d'un suivi et de la nécessité d'offrir un service rapide. Ainsi, la vérification des demandes de prestations est effectuée le plus souvent après que les prestataires aient commencé à recevoir des prestations.

La Commission gère un mécanisme qui lui permet d'évaluer l'efficacité du processus de paiement des prestations et d'estimer, par induction statistique, l'erreur la plus probable dans les prestations payées. Pour les prestations payées durant la période de 12 mois terminée le 31 mars 2000, les versements excédentaires et les moins-payés de prestations non décelés ont été estimés respectivement à 514 millions et 137 millions de dollars (445 millions et 211 millions pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 1999). La Commission utilise ces estimations pour évaluer la qualité des décisions et le besoin, s'il y a lieu, d'améliorer ses systèmes et pratiques de traitement des demandes de prestations.

Il n'existe pas de lien direct entre les versements excédentaires établis au cours de l'exercice (tel qu' indiqué à la note 3) et l'estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations pour la même période.

9. Frais d'administration

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Frais d'administration par activité		
Prestations de revenu d'assurance-emploi	594 618	631 032
Services ministériels	312 347	303 726
Gestion des Centres de ressources humaines du Canada et services communs	244 770	150 332
Investissement dans les ressources humaines	164 592	167 173
	1 316 327	1 252 263
Plus : frais d'administration encourus par les provinces et les territoires	94 895	114 221
Moins : recouvrement des frais pour la gestion du registre des numéros d'assurance sociale et pour le renouvellement des cartes	5 155	6 291
	1 406 067	1 360 193

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a encourus au cours de l'exercice. Cette estimation repose sur une formule de répartition des dépenses entre le ministère du Développement des ressources humaines et le Compte d'assurance-emploi. Cette formule tient compte de la source du financement — provenant soit du Compte d'assurance-emploi ou du fonds du revenu consolidé — dans la répartition des dépenses. De plus, les frais d'administration encourus par les provinces et les territoires pour gérer les ententes sur le développement du marché du travail sont inclus dans les frais d'administration de l'exercice.

10. Opérations entre les apparentés

Les frais d'administration comprennent 108 millions de dollars (113 millions en 1998-1999) chargés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les frais de locaux et les coûts de location, et 104 millions de dollars (103 millions en 1998-1999) chargés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la perception des cotisations des employeurs et des employés et autres activités connexes. Ces frais sont imputés au Compte d'assurance-emploi en vertu de protocoles d'ententes.

Le Compte d'assurance-emploi est apparenté à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le compte conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Par exemple, comme l'indique la note 7, les revenus d'intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada représentent des opérations entre apparentés.

11. Reclassement

Certains chifffres de 1998-1999 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 1999-2000.

Compte d'assurance-emploi—*Fin*

TABLEAU DES PRESTATIONS ET MESURES DE SOUTIEN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Partie I—Prestations de revenu		
Régulières	7 543 331	8 194 882
Aux pêcheurs	231 921	226 731
Travail partagé	10 230	16 379
	7 785 482	8 437 992
Prestations spéciales		
De maternité	722 522	704 756
De maladie	530 361	474 232
Parentales	463 633	449 188
D'adoption	6 746	6 731
	1 723 262	1 634 907
	9 508 744	10 072 899
Partie II—Prestations d'emploi et mesures de soutien		
Prestations d'emploi		
Formation et acquisition de compétences	381 108	630 207
Travail indépendant	84 493	107 879
Partenariats pour la création d'emplois	72 603	134 707
Subventions salariales ciblées	60 224	61 818
	598 428	934 611
Mesures de soutien		
Partenariats du marché du travail	284 709	261 781
Aide à l'emploi	250 929	237 718
Recherche et innovation	10 394	11 391
	546 032	510 890
Paiements de transfert aux provinces et territoires	835 851	456 940
	1 980 311	1 902 441
Prestations et mesures de soutien	11 489 055	11 975 340
Moins : prestations remboursées ou à être remboursées par les prestataires à revenus élevés	209 050	141 302
	11 280 005	11 834 038

Taux des prestations

Depuis le 1er juillet 1996, les prestations payées représentent 55 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 dollars par semaine, selon le moindre des deux. En 1999, le taux de prestations pour les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu avec enfants peut être augmenté jusqu'à un maximum de 75 pour cent de la rémunération assurable ou 413 dollars par semaine, et 80 pour cent en 2000 (70 pour cent en 1998).

À compter du 5 janvier 1997, les personnes qui ont touché des prestations régulières pendant plus de 20 semaines au cours des cinq dernières années, et ce depuis le 30 juin 1996, verront le taux de prestations applicable à leur nouvelle demande diminuer.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Créditeurs, charges à payer et provisions

SOMMAIRE

	Page
Créditeurs et charges à payer	5.4
Intérêts et dette échue	5.14
Provision pour avantages sociaux	5.14
Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État	5.15

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

Cette section renferme des informations sur les comptes présentés à l'état de l'actif et du passif à la rubrique «Créditeurs, charges à payer et provisions». L'établissement et l'exploitation de ces comptes sont autorisés par le Parlement en vertu de lois de crédits annuelles et d'autres lois. Dans plusieurs cas, ces comptes représentent les créditeurs, charges à payer et provisions établi à la fin de l'exercice selon l'autorité accordée au président du Conseil du Trésor en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le tableau 5.1 présente les soldes de fin d'exercice pour les créditeurs, charges à payer et provisions par catégorie. Le graphique 5A présente les créditeurs, charges à payer et provisions par catégorie au 31 mars, tandis que le graphique 5B compare les créditeurs, charges à payer et provisions pour les dix derniers exercices.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 5.1
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Créditeurs et charges à payer, tableau 5.2	24 508 603 759	20 551 106 282
Intérêts et dette échue, tableau 5.5	9 790 983 410	8 352 501 885
Provision pour avantages sociaux	6 720 000 000	7 611 000 000
Plus : redressement de consolidation[1]	206 330 000	312 787 000
	6 926 330 000	*7 923 787 000*
Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État, tableau 5.6	4 090 000 000	3 920 000 000
Total	45 315 917 169	40 747 395 167

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

GRAPHIQUE 5A

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2000

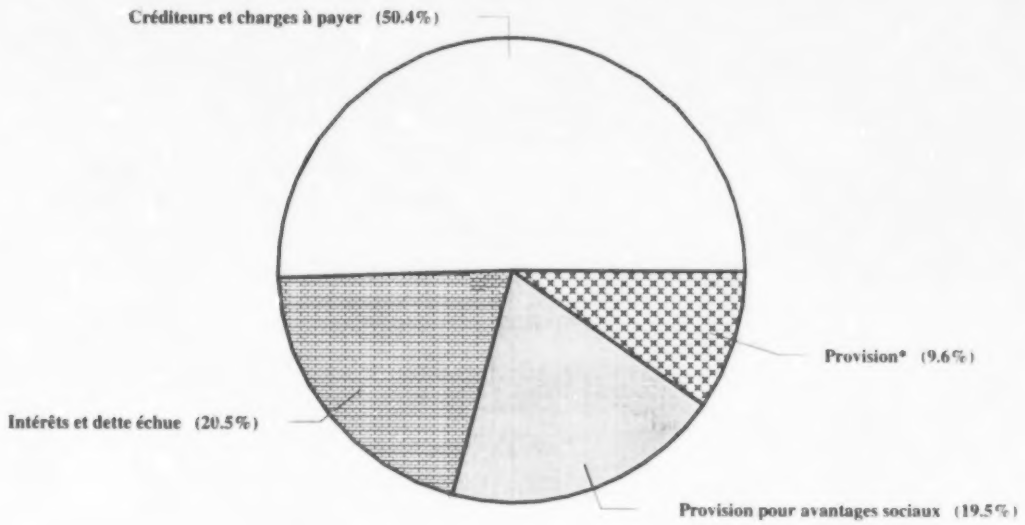

* Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État

GRAPHIQUE 5B

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS
(en millions de dollars)

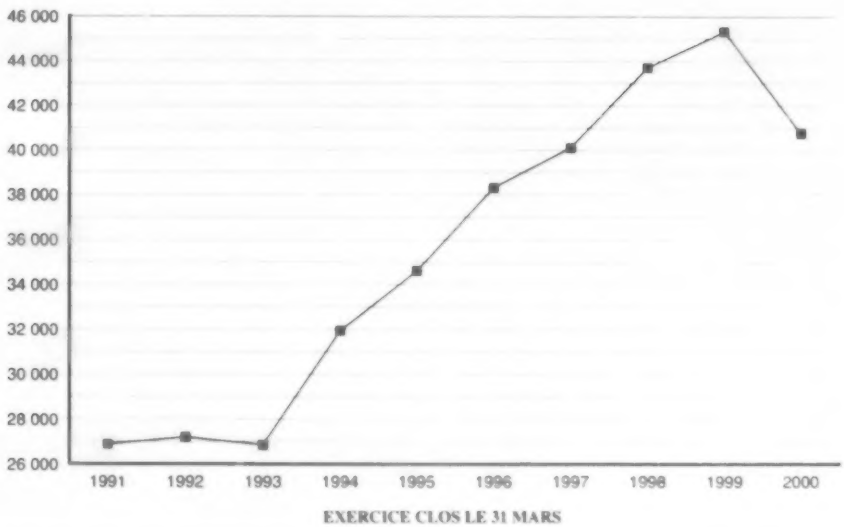

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer incluent les créditeurs, les effets à payer aux organisations internationales, le compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, les retenues salariales diverses, les recettes reportées, le compte de réévaluation des accords d'échange de crédits croisés, les comptes d'attente et d'autres comptes.

Le tableau 5.2 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.2
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Créditeurs	18 495 071 431	17 250 290 684
Plus : redressement de consolidation[1]	936 252 000	817 323 000
	19 431 323 431	*18 067 613 684*
Effets à payer aux organisations internationales, tableau 5.3	1 654 386 985	1 402 441 331
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, tableau 5.4	2 440 359 553	1 038 809 630
Retenues salariales diverses	61 989 524	39 687 476
Recettes reportées	343 506 486	421 970 789
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises	535 785 011	(466 503 134)
Comptes d'attente	40 762 759	44 857 006
Autres	490 010	2 229 500
Total	24 508 603 759	20 551 106 282

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Créditeurs

Ce compte inscrit les montants dus à la fin de l'exercice conformément à des accords contractuels, ou pour des travaux accomplis, des marchandises reçues ou des services rendus, en ce qui concerne les crédits auxquels le Parlement a imposé des plafonds annuels, les montants constatés à être versés à même les crédits et les autorisations législatives, et les dettes courues des sociétés d'État consolidées.

Effets à payer aux organisations internationales

Des souscriptions au capital-actions, et des prêts et avances sont effectués aux organisations internationales au moyen d'espèces et/ou d'effets à payer qui seront encaissés ultérieurement selon les modalités des accords. Ces effets à vue ne portent pas intérêt et sont non négociables. Les souscriptions, les prêts et les avances sont inscrits à l'actif et le détail est présenté au tableau 9.13 (section 9 de ce volume).

Le tableau 5.3 présente les soldes et les opérations pour les effets particuliers.

TABLEAU 5.3
EFFETS À PAYER AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 1999	Émissions d'effets	Réévaluation[1]	Encaissements d'effets	Réévaluation[1]	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	8 795 357	10 675 746		4 270 298	413 913	14 786 892
Association internationale de développement	790 605 000	202 333 334		349 409 000		643 529 334
Agence multilatérale de garantie des investissements	4 840 106				190 242	4 649 864
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque asiatique de développement	20 213 145	24 953			794 485	19 443 613
Banque de développement des Caraïbes	7 345 090				123 937	7 221 153
Banque interaméricaine de développement	15 716 066	6 452 133		6 004 649	570 342	15 593 208
Institutions financières internationales—						
Fonds africain de développement	291 198 951	42 811 615		87 537 784		246 472 782
Fonds asiatique de développement	346 421 906	43 064 726		117 634 000		271 852 632
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	40 763 819	4 065 000		6 897 372		37 931 447
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	80 705 000	30 000 000		16 882 000		93 823 000
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement	12 664 788	2 003 700		6 069 842		8 598 646
Fonds international pour le développement agricole	35 117 757	9 095 581		5 674 578		38 538 760
Fonds du Protocole de Montréal		6 659 378		6 659 378		
	806 872 221	*131 040 622*		*240 695 576*		*697 217 267*
Total	1 654 386 985	350 526 788		600 379 523	2 092 919	1 402 441 331

[1] Les effets libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires

Ce compte comptabilise la perception des impôts sur le revenu par le gouvernement du Canada pour le compte des provinces et territoires, en vertu des dispositions de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, et la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes en vertu des dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise*, de même que les versements connexes effectués à ceux-ci.

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. De plus, en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*, le gouvernement est aussi autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux, des accords en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée pour le compte de celles-ci, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe.

Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers, et, avec les provinces et territoires (excluant Québec, Ontario et Alberta sauf pour l'impôt touchant les dividendes ayant trait aux actions privilégiées), en vue de percevoir les impôts des sociétés, et, à verser à ces provinces et territoires, par versements mensuels égaux, les revenus estimatifs à être produits par de tels impôts. Le gouvernement a aussi conclu des accords avec les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée pour le compte de celles-ci, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe. De plus, le gouvernement a aussi conclu des accords avec les Premières nations en vue de percevoir les taxes de ventes pour le compte de celle-ci, et leur effectuera des paiements relatifs à ces ententes.

Étant donné que les *Comptes publics du Canada* présentent des informations pour l'exercice allant d'avril à mars et que l'impôt est calculé selon une année civile, certaines opérations effectuées au cours d'un exercice donné peuvent être reliées à plusieurs années d'imposition. Par exemple, au cours d'un exercice le ministre des Finances effectue des versements courants, fondés sur des estimations, pour deux années civiles (avril à décembre et janvier à mars). Au cours de cette période, il est aussi nécessaire d'effectuer des versements ou des redressements afin d'établir les montants réels de recettes fiscales, de remises et de crédits pour les années d'imposition précédentes.

Le tableau 5.4 présente des informations détaillées concernant les opérations, les soldes cumulés et la situation nette des recettes perçues et des versements effectués aux provinces et territoires lors d'une année d'imposition pour l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers, de même que pour la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes.

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1993	26 145 160 975			26 145 160 975
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	499 740 450			499 740 450
Île-du-Prince-Édouard	107 749 593			107 749 593
Nouvelle-Écosse	905 156 370			905 156 370
Nouveau-Brunswick	688 556 296			688 556 296
Ontario	14 428 877 881			14 428 877 881
Manitoba	1 088 670 036			1 088 670 036
Saskatchewan	1 061 836 044			1 061 836 044
Alberta	2 891 617 488			2 891 617 488
Colombie-Britannique	4 383 100 452			4 383 100 452
Yukon	29 294 731			29 294 731
Territoires du Nord-Ouest	65 479 692	4 918 058		60 561 634
Redressements [1]	(4 918 058)		4 918 058	
	26 145 160 975	*4 918 058*	*4 918 058*	*26 145 160 975*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1993		4 918 058	4 918 058	
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1994	27 202 333 229			27 202 333 229
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	518 119 207			518 119 207
Île-du-Prince-Édouard	111 999 370			111 999 370
Nouvelle-Écosse	907 544 001			907 544 001
Nouveau-Brunswick	735 708 010			735 708 010
Ontario	14 938 222 817			14 938 222 817
Manitoba	1 148 404 078			1 148 404 078
Saskatchewan	1 128 473 132			1 128 473 132
Alberta	2 992 001 738			2 992 001 738
Colombie-Britannique	4 633 047 786			4 633 047 786
Yukon	29 747 070			29 747 070
Territoires du Nord-Ouest	54 147 962		4 918 058	59 066 020
Redressements [1]	4 918 058	4 918 058		
	27 202 333 229	*4 918 058*	*4 918 058*	*27 202 333 229*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1994		4 918 058	4 918 058	
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1995	29 224 023 823			29 224 023 823
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	562 804 968			562 804 968
Île-du-Prince-Édouard	120 209 760			120 209 760
Nouvelle-Écosse	935 338 399			935 338 399
Nouveau-Brunswick	782 393 181			782 393 181
Ontario	16 041 791 470			16 041 791 470
Manitoba	1 236 043 536			1 236 043 536
Saskatchewan	1 187 061 340			1 187 061 340
Alberta	3 214 439 434			3 214 439 434
Colombie-Britannique	5 050 381 139			5 050 381 139
Yukon	33 969 098	2 054		33 967 044
Territoires du Nord-Ouest	59 593 564			59 593 564
Redressements [1]	(2 066)		2 054	(12)
	29 224 023 823	*2 054*	*2 054*	*29 224 023 823*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1995		2 054	2 054	

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1996	30 582 063 180			30 582 063 180
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	553 480 813			553 480 813
Île-du-Prince-Édouard	126 064 891			126 064 891
Nouvelle-Écosse	959 152 033			959 152 033
Nouveau-Brunswick	801 095 321			801 095 321
Ontario	16 750 936 271			16 750 936 271
Manitoba	1 258 259 706			1 258 259 706
Saskatchewan	1 228 542 071			1 228 542 071
Alberta	3 493 567 394			3 493 567 394
Colombie-Britannique	5 277 174 326		33 953 887	5 311 128 213
Yukon	37 744 243			37 744 243
Territoires du Nord-Ouest	62 092 224			62 092 224
Redressements [1]	33 953 887	33 953 887		
	30 582 063 180	*33 953 887*	*33 953 887*	*30 582 063 180*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1996		33 953 887	33 953 887	
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	31 841 042 698			31 841 042 698
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	554 159 288	463 183		553 696 105
Île-du-Prince-Édouard	129 300 811		463 183	129 763 994
Nouvelle-Écosse	993 431 115		3 404 384	996 835 499
Nouveau-Brunswick	819 791 085	3 404 384		816 386 701
Ontario	16 766 403 607			16 766 403 607
Manitoba	1 538 148 611			1 538 148 611
Saskatchewan	1 345 043 661			1 345 043 661
Alberta	4 034 840 524		20 417 001	4 055 257 525
Colombie-Britannique	5 600 566 132	54 370 888		5 546 195 244
Yukon	36 885 956	1 309 151	751 752	36 328 557
Territoires du Nord-Ouest	60 471 271	4 096 297	4 096 297	60 471 271
Nunavut		2 646 380	2 646 380	
Redressements [1]	(37 441 964)		33 953 887	(3 488 077)
	31 841 600 097	*66 290 283*	*65 732 884*	*31 841 042 698*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1997	(557 399)	66 290 283	65 732 884	
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	34 352 305 300	6 808 940	1 967 969 105	32 391 145 135
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	569 460 000	7 600 000	21 126 362	582 986 362
Île-du-Prince-Édouard	132 360 000	260 000	11 198 946	143 298 946
Nouvelle-Écosse	995 873 000	3 004 028	87 465 133	1 080 334 105
Nouveau-Brunswick	803 567 500	2 835 066	48 001 542	848 733 976
Ontario	16 352 213 000	1 040 593 777	1 429 771 440	16 741 390 663
Manitoba	1 646 820 000	131 003 583	33 083 181	1 548 899 598
Saskatchewan	1 356 635 000	7 000 572	29 574 236	1 379 208 664
Alberta	4 006 741 661	2 296 239	454 426 531	4 458 871 953
Colombie-Britannique	5 649 454 589	73 351 754	74 181 780	5 650 284 615
Yukon	36 568 000	467 346		36 100 654
Territoires du Nord-Ouest	72 440 000	6 731 831		65 708 169
Nunavut		4 268 168		(4 268 168)
	31 622 132 750	*1 279 412 364*	*2 188 829 151*	*32 531 549 537*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1998	2 730 172 550	1 286 221 304	4 156 798 256	(140 404 402)

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999 ..	5 927 019 000	29 860 564 000	762 000 000	35 025 583 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	111 366 000	8 718 288	497 406 288	600 054 000
Île-du-Prince-Édouard	26 271 000		121 425 000	147 696 000
Nouvelle-Écosse	199 209 038	11 923 305	928 054 662	1 115 340 395
Nouveau-Brunswick	158 787 381	16 752 450	724 163 069	866 198 000
Ontario	3 119 760 000		14 125 600 334	17 245 360 334
Manitoba	319 491 000		1 304 345 000	1 623 836 000
Saskatchewan	265 706 027	49 448 334	1 193 037 307	1 409 295 000
Alberta	792 932 462	35 228 842	3 877 518 623	4 635 222 243
Colombie-Britannique	1 123 443 955	245 999 887	4 902 114 468	5 779 558 536
Yukon	7 556 575	688 303	29 547 678	36 415 950
Territoires du Nord-Ouest	14 837 574	2 539 979	50 422 265	62 719 860
Nunavut		1 571 483	17 495 047	15 923 564
Premières nations			1 295 000	1 295 000
	6 139 361 012	*372 870 871*	*27 772 424 741*	*33 538 914 882*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1999	(212 342 012)	30 233 434 871	28 534 424 741	1 486 668 118
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000 ..		6 358 999 000	38 711 000	6 320 288 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve		1 404 971	114 601 336	113 196 365
Île-du-Prince-Édouard			28 890 000	28 890 000
Nouvelle-Écosse		2 734 852	225 641 078	222 906 226
Nouveau-Brunswick		3 231 515	175 830 598	172 599 083
Ontario			3 386 523 000	3 386 523 000
Manitoba			322 257 000	322 257 000
Saskatchewan		10 636 085	289 583 315	278 947 230
Alberta		42 403 141	932 506 103	890 102 962
Colombie-Britannique		45 266 726	1 204 569 219	1 159 302 493
Yukon		158 840	7 294 791	7 135 951
Territoires du Nord-Ouest		308 692	12 014 840	11 706 148
Nunavut		338 250	4 736 424	4 398 174
Premières nations			323 750	323 750
		106 483 072	*6 704 771 454*	*6 598 288 382*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 2000		6 465 482 072	6 743 482 454	(278 000 382)
Total des impôts sur le revenu des particuliers, en main	**2 517 273 139**	**38 095 220 587**	**39 544 230 392**	**1 068 263 334**
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1994	1 769 226 989			1 769 226 989
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	61 559 537			61 559 537
Île-du-Prince-Édouard	15 822 936			15 822 936
Nouvelle-Écosse	82 223 546			82 223 546
Nouveau-Brunswick	106 814 756			106 814 756
Québec	24 723 743			24 723 743
Ontario	73 260 410			73 260 410
Manitoba	166 367 531			166 367 531
Saskatchewan	188 042 850			188 042 850
Alberta	13 709 965		729 518	14 439 483
Colombie-Britannique	1 002 857 279			1 002 857 279
Yukon	7 983 642			7 983 642
Territoires du Nord-Ouest	25 131 276			25 131 276
Redressements [1]	729 518	729 518		
	1 769 226 989	*729 518*	*729 518*	*1 769 226 989*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1994		729 518	729 518	

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1995	2 178 085 882			2 178 085 882
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	62 522 673			62 522 673
Île-du-Prince-Édouard	18 572 471			18 572 471
Nouvelle-Écosse	133 302 557			133 302 557
Nouveau-Brunswick	210 304 631			210 304 631
Québec	19 486 657			19 486 657
Ontario	60 192 996			60 192 996
Manitoba	201 472 046			201 472 046
Saskatchewan	228 492 496			228 492 496
Alberta	9 686 773	729 517		8 957 256
Colombie-Britannique	1 195 751 282			1 195 751 282
Yukon	10 754 456			10 754 456
Territoires du Nord-Ouest	28 482 462			28 482 462
Redressements [1]	(935 618)		729 517	(206 101)
	2 178 085 882	*729 517*	*729 517*	*2 178 085 882*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1995		729 517	729 517	
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1996	1 930 125 763			1 930 125 763
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	64 516 544			64 516 544
Île-du-Prince-Édouard	21 263 888			21 263 888
Nouvelle-Écosse	129 128 155			129 128 155
Nouveau-Brunswick	123 554 890			123 554 890
Québec	18 747 577			18 747 577
Ontario	50 150 131			50 150 131
Manitoba	203 757 449			203 757 449
Saskatchewan	208 534 233			208 534 233
Alberta	10 031 649			10 031 649
Colombie-Britannique	1 057 404 904			1 057 404 904
Yukon	13 005 695	101		13 005 594
Territoires du Nord-Ouest	30 030 749			30 030 749
Redressements [1]	(201)		201	
	1 930 125 663	*101*	*201*	*1 930 125 763*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1996	100	101	201	
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	2 207 857 459			2 207 857 459
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	70 851 056			70 851 056
Île-du-Prince-Édouard	23 474 787			23 474 787
Nouvelle-Écosse	167 365 282	9 361 494		158 003 788
Nouveau-Brunswick	190 099 990	6 433 806		183 666 184
Québec	10 696 431			10 696 431
Ontario	33 137 772			33 137 772
Manitoba	243 683 195			243 683 195
Saskatchewan	250 402 844			250 402 844
Alberta	12 227 439			12 227 439
Colombie-Britannique	1 202 499 908			1 202 499 908
Yukon	9 728 662	674 743		9 053 919
Territoires du Nord-Ouest	35 493 150	4 096 297		31 396 853
Nunavut		2 656 029		(2 656 029)
Redressements [1]	(15 795 296)		15 795 296	
	2 233 865 220	*23 222 369*	*15 795 296*	*2 226 438 147*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1997	(26 007 761)	23 222 369	15 795 296	(18 580 688)

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	2 185 775 000	12 357 095	197 611 061	2 000 521 034
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	76 714 000		4 326 255	81 040 255
Île-du-Prince-Édouard	27 346 000	9 394 310	477 261	18 428 951
Nouvelle-Écosse	167 688 000	4 870 691	8 729 127	171 546 436
Nouveau-Brunswick	194 019 000	26 871 552	372 479	167 519 927
Québec			11 424 918	11 424 918
Ontario			40 059 377	40 059 377
Manitoba	217 744 000		43 979 097	261 723 097
Saskatchewan	222 773 000		26 568 643	249 341 643
Alberta			11 666 935	11 666 935
Colombie-Britannique	1 170 514 000	237 557 857	9 078 452	942 034 595
Yukon	10 152 000	1 629 012	43 928	8 566 916
Territoires du Nord-Ouest	35 193 000			35 193 000
	2 122 143 000	*280 323 422*	*156 726 472*	*1 998 546 050*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1998	63 632 000	292 680 517	354 337 533	1 974 984
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	41 407 000	2 363 917 000		2 405 324 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	5 302 000		71 657 000	76 959 000
Île-du-Prince-Édouard	1 828 000		24 755 000	26 583 000
Nouvelle-Écosse	13 776 000		178 787 000	192 563 000
Nouveau-Brunswick	13 781 333		179 108 667	192 890 000
Manitoba	17 540 000		236 480 000	254 020 000
Saskatchewan	17 724 000		246 917 000	264 641 000
Colombie-Britannique	84 120 000		1 083 516 000	1 167 636 000
Yukon	682 000		9 192 000	9 874 000
Territoires du Nord-Ouest	1 048 000		12 442 374	13 490 374
Nunavut			1 664 626	1 664 626
	155 801 333		*2 044 519 667*	*2 200 321 000*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1999	(114 394 333)	2 363 917 000	2 044 519 667	205 003 000
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000		728 663 000	760 218 000	(31 555 000)
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve			7 610 000	7 610 000
Île-du-Prince-Édouard			2 338 000	2 338 000
Nouvelle-Écosse			18 525 333	18 525 333
Nouveau-Brunswick			16 588 667	16 588 667
Manitoba			25 670 000	25 670 000
Saskatchewan			26 148 000	26 148 000
Colombie-Britannique			86 168 000	86 168 000
Yukon			738 000	738 000
Territoires du Nord-Ouest			2 214 000	2 214 000
Nunavut			296 000	296 000
			186 296 000	*186 296 000*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 2000		728 663 000	946 514 000	(217 851 000)
Total des impôts des sociétés, en main	**(76 769 994)**	**3 409 942 022**	**3 362 625 732**	**(29 453 704)**

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	1 195 397 794			1 195 397 794
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	282 787 806			282 787 806
Nouvelle-Écosse	506 467 031			506 467 031
Nouveau-Brunswick	406 142 957			406 142 957
	1 195 397 794			*1 195 397 794*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1997				
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	1 650 523 910			1 650 523 910
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	391 124 465			391 124 465
Nouvelle-Écosse	698 615 070			698 615 070
Nouveau-Brunswick	560 784 375			560 784 375
	1 650 523 910			*1 650 523 910*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1998				
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	286 053 663	1 428 328 523		1 714 382 186
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	67 851 588	6 959 458	345 254 910	406 147 040
Nouvelle-Écosse	121 251 322		604 943 193	726 194 515
Nouveau-Brunswick	97 094 345		484 946 286	582 040 631
	286 197 255	*6 959 458*	*1 435 144 389*	*1 714 382 186*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1999	(143 592)	1 435 287 981	1 435 144 389	
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000		296 572 711		296 572 711
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve			70 199 801	70 199 801
Nouvelle-Écosse			125 334 326	125 334 326
Nouveau-Brunswick			101 038 584	101 038 584
			296 572 711	*296 572 711*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 2000		296 572 711	296 572 711	
Total de la taxe de vente harmonisée, en main	**(143 592)**	**1 731 860 692**	**1 731 717 100**	
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	719 858	10 150	175 330	554 678
Moins : versements aux Premières nations	719 858	175 330	10 150	554 678
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 1998		185 480	185 480	
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999 [2]		1 189 034		1 189 034
Moins : versements aux Premières nations			1 189 034	1 189 034
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 1999		1 189 034	1 189 034	

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Fin*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000		243 856		243 856
Moins : versements aux Premières nations			243 856	243 856
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 2000		243 856	243 856	
Total des taxes en vertu d'ententes avec les Premières nations, en main		**1 618 370**	**1 618 370**	
Total	2 440 359 553	43 238 641 671	44 640 191 594	1 038 809 630

(1) Les versements non identifiés par province de 1998-1999 ont été répartis aux provinces appropriées.
(2) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

Retenues salariales diverses

Les retenues salariales de certains employés sont créditées à ce compte, en attendant qu'elles soient remises aux organismes non gouvernementaux intéressés.

Recettes reportées

Ce compte comptabilise les recettes non fiscales qui ont été perçues avant la fin du présent exercice mais dont les marchandises ou les services seront délivrées ou rendus au cours d'un exercice subséquent.

Compte de réévaluation des accords d'échange de devises

Ce compte inscrit les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échange de devises.

Comptes d'attente

Comptes auxquels sont comptabilisées, à titre provisoire, certaines opérations, et ce, dans l'attente de leur affectation définitive.

Autres

Divers créditeurs et charges à payer telle la taxe de vente provinciale perçue sur les ventes, sont enregistrés à ce compte.

Intérêts et dette échue

Les intérêts et la dette échue comprennent les intérêts échus, les intérêts courus, la dette échue, ainsi que les primes, escomptes et commissions non amortis à l'émission de la dette non échue.

Le tableau 5.5 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.5
INTÉRÊTS ET DETTE ÉCHUE

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Intérêts échus	3 190 419 057	3 318 794 259
Intérêts courus	6 752 206 215	7 192 887 758
Dette échue	388 621 740	196 931 431
	10 331 247 012	10 708 613 448
Moins : escomptes non amortis des bons du Canada	61 502 612	50 098 740
escomptes non amortis des bons du Trésor	1 327 244 109	1 731 107 977
escomptes et primes non amortis des obligations négociables	(912 445 631)	530 439 733
commissions non amorties des obligations d'épargne du Canada	63 962 512	44 465 113
	540 263 602	2 356 111 563
Total	9 790 983 410	8 352 501 885

Intérêts échus

Les intérêts échus représentent l'intérêt échu et payable sur la dette obligataire, mais qui n'a pas été encaissé par les détenteurs d'obligations.

Intérêts courus

Les intérêts courus représentent l'intérêt accumulé au 31 mars sur la dette obligataire et sur certains autres éléments de passif, et dont les intérêts sont payables à une date ultérieure.

Dette échue

À ce compte sont consignées les dettes sous forme de titres émis par le gouvernement, qui sont devenus échus, mais qui n'ont pas été présentés pour remboursement. Les obligations échues et non réclamées sont virées aux recettes non fiscales si elles ne sont pas présentées pour remboursement 15 ans après la date de rachat ou de l'échéance, selon la date la plus imminente; le temps minimum pour effectuer un tel virement est de 5 ans après la date d'échéance.

Escomptes non amortis des bons du Canada

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des bons.

Escomptes non amortis des bons du Trésor

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Trésor en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des bons.

Escomptes et primes non amortis des obligations négociables

Ce compte inscrit la partie des escomptes et des primes sur les obligations négociables en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes et les primes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des obligations.

Commissions non amorties des obligations d'épargne du Canada

Ce compte inscrit la partie des commissions sur les obligations d'épargne du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les commissions sont amorties à titre de dépenses sur la durée de vie des obligations.

Provision pour avantages sociaux

Ce compte inscrit les provisions pour les sommes dues reliées aux congés annuels et au temps compensatoire gagnés et non payés, pour les avantages sociaux de la cessation d'emploi et pour les redressements de salaire non signés.

Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État

Cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions comprend la provision pour garanties d'emprunt et la provision pour emprunts des sociétés d'État.

Le tableau 5.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.6

PROVISION POUR GARANTIES D'EMPRUNT ET POUR EMPRUNTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Provision pour garanties d'emprunt	890 000 000	705 000 000
Provision pour emprunts des sociétés d'État—		
Emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires	39 698 016 000	38 640 172 000
Moins : emprunts à être probablement remboursés par ces sociétés d'État entreprises mandataires	36 498 016 000	35 425 172 000
	3 200 000 000	*3 215 000 000*
Total	4 090 000 000	3 920 000 000

Provision pour garanties d'emprunt

Ce compte inscrit les pertes possibles concernant les garanties d'emprunt lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué dans le futur afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte peut être raisonnablement estimé.

Provision pour emprunts des sociétés d'État

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement des emprunts contractés par les sociétés d'État entreprises mandataires, ainsi que le versement des intérêts correspondants sont imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes inconditionnelles du gouvernement.

Ce compte inscrit les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement (voir le tableau 9.6 à la section 9 de ce volume).

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Dette portant intérêt

SOMMAIRE

	Page
Dette non échue—	
Obligations négociables	6.4
Bons du Trésor	6.9
Obligations d'épargne du Canada	6.10
Obligations et billets non négociables	6.11
Bons du Canada	6.12
Billets du Canada	6.13
Eurobillets à moyen terme	6.14
Taux d'intérêt	6.15
Échéance de la dette du gouvernement	6.16
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté	6.16
Régimes de retraite et autres comptes—	
Régimes de retraite du secteur public	6.17
Régime de pensions du Canada	6.28
Autres—	
Compte des rentes sur l'État	6.29
Pont de la Confédération	6.30
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc	6.30
Comptes de dépôt et en fiducie	6.31
Autres comptes à fins déterminées	6.37
États supplémentaires—	
Régime de pensions du Canada	6.50
Compte des rentes sur l'État	6.59
Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	6.63

DETTE PORTANT INTÉRÊT

Cette section renferme des informations sur la dette portant intérêt du gouvernement. La dette portant intérêt comprend la dette non échue et les régimes de retraite et autres comptes.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les rentrées et autres crédits et les paiements et autres débits.

Le tableau 6.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant la dette portant intérêt. Le graphique 6A présente le total de la dette portant intérêt par catégorie pour l'exercice en cours, tandis que le graphique 6B compare le total de la dette portant intérêt pour les dix derniers exercices.

Les états financiers du Régime de pensions du Canada, du Compte des rentes sur l'État et de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge), de même que les rapports du vérificateur général y afférents, sont présentés à la fin de cette section.

Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 6.1
DETTE PORTANT INTÉRÊT

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Dette non échue[1]—				
À payer en monnaie canadienne—				
Obligations négociables, tableau 6.2	295 751 835 377	46 340 486 073	48 165 678 000	293 926 643 450
Bons du Trésor, tableau 6.3	96 950 000 000	213 600 000 000	210 700 000 000	99 850 000 000
Obligations d'épargne du Canada, tableau 6.4	27 661 868 752	2 521 598 979	3 694 457 830	26 489 009 901
Obligations et billets non négociables, tableau 6.5	4 062 767 000	5 348 356 182	5 858 866 203	3 552 256 979
	424 426 471 129	*267 810 441 234*	*268 419 002 033*	*423 817 910 330*
À payer en devises –				
Obligations négociables, tableau 6.2	19 647 425 300	2 942 000 000	1 176 766 700	21 412 658 600
Bons du Canada, tableau 6.6	10 170 866 350	29 413 978 619	33 577 067 475	6 007 777 494
Billets du Canada, tableau 6.7	1 260 610 500	70 500 000	278 254 500	1 052 856 000
Eurobillets à moyen terme, tableau 6.8	4 921 117 578	991 284 490	1 797 233 756	4 115 168 312
	36 000 019 728	*33 417 763 109*	*36 829 322 431*	*32 588 460 406*
Total—Dette non échue	460 426 490 857	301 228 204 343	305 248 324 464	456 406 370 736
Régimes de retraite et autres comptes—				
Régimes de retraite du secteur public, tableau 6.13—				
Comptes de pension de retraite	136 627 455 791	16 291 608 561	5 809 342 053	147 109 722 299
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(14 220 000 000)	949 000 000	5 493 000 000	(18 764 000 000)
	122 407 455 791	*17 240 608 561*	*11 302 342 053*	*128 345 722 299*
Dû au Régime de pensions du Canada, tableau 6.22—				
Compte du Régime de pensions du Canada	36 890 703 911	20 687 739 027	19 130 644 354	38 447 798 584
Moins : titres détenus, investissements à court terme et virements	31 463 953 000	6 316 200 000	7 082 539 000	32 230 292 000
	5 426 750 911	*27 003 939 027*	*26 213 183 354*	*6 217 506 584*
Autres—				
Compte des rentes sur l'État	585 604 284	38 880 912	78 594 081	545 891 115
Pont de la Confédération	799 444 000		13 830 796	785 613 204
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	703 000 000			703 000 000
Comptes de dépôt et en fiducie, tableau 6.23	1 157 054 195	949 152 903	891 851 469	1 214 355 629
Autres comptes à fins déterminées, tableau 6.26	3 479 208 919	1 528 639 831	1 293 742 556	3 714 106 194
	6 724 311 398	*2 516 673 646*	*2 278 018 902*	*6 962 966 142*
Total—Régimes de retraite et autres comptes	134 558 518 100	46 761 221 234	39 793 544 309	141 526 195 025
Total	594 985 008 957	347 989 425 577	345 041 868 773	597 932 565 761

[1] Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des obligations inconditionnelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

GRAPHIQUE 6A

DETTE PORTANT INTÉRÊT PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2000

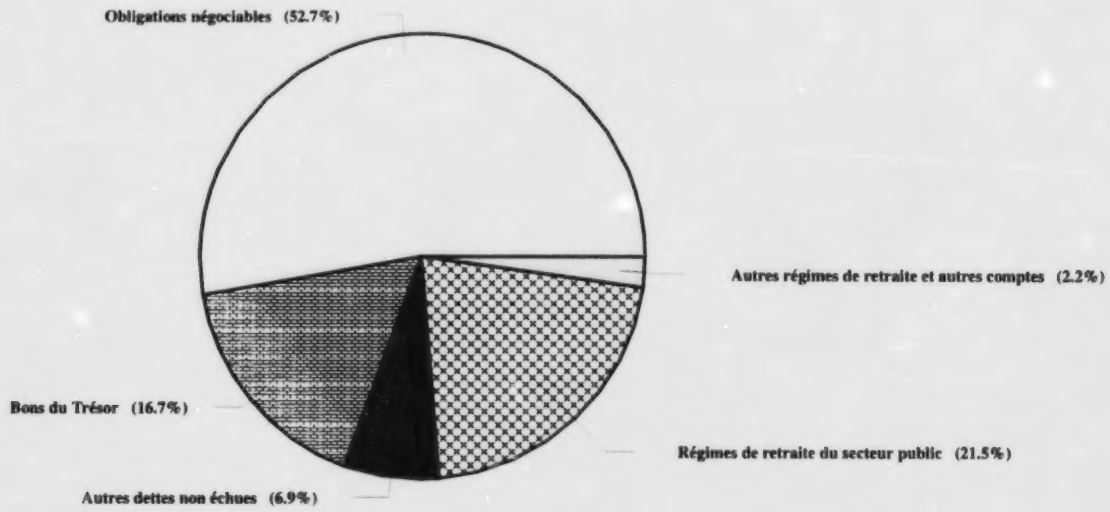

GRAPHIQUE 6B

DETTE PORTANT INTÉRÊT
(en millions de dollars)

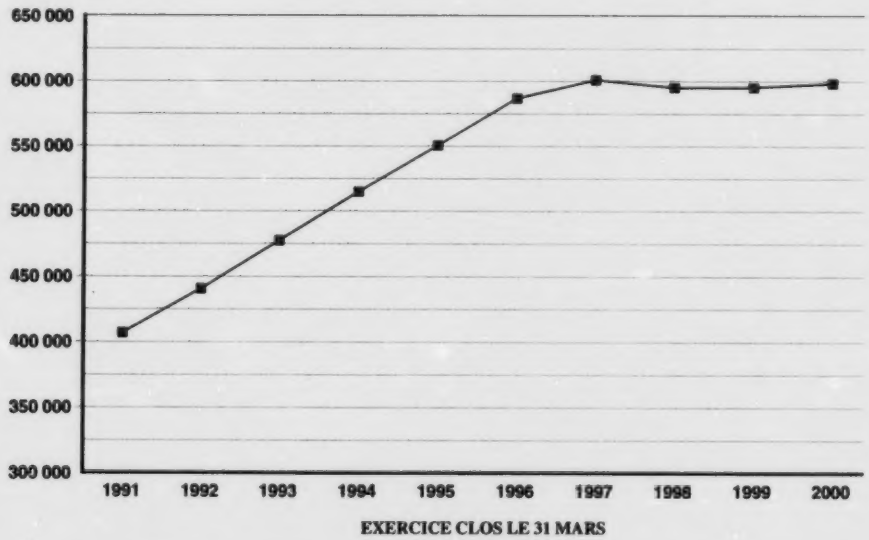

DETTE NON ÉCHUE

La dette non échue représente les obligations financières résultant de reconnaissances de dettes émises par le gouvernement du Canada, lesquelles ne sont pas encore arrivées à échéance.

Les titres détenus par le gouvernement ont été déduits de la dette non échue, afin d'inscrire le passif du gouvernement envers les tiers.

Obligations négociables

Les obligations négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— achetées et vendues sur l'open-market;

— payables en monnaie canadienne ou en devises;

— rachetables ou remboursables avant l'échéance;

— dates fixes d'échéance;

— intérêt payable sous forme de coupons ou d'immatriculation; et,

— valeur nominale garantie à l'échéance.

Les obligations négociables nominatives sont transférables par endos et remises d'un détenteur à l'autre. Les obligations négociables au porteur n'exigent pas d'endossement.

Le tableau 6.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations négociables. Puisque la majorité des obligations négociables ne sont pas rachetables ou remboursables avant l'échéance, on note seulement les exceptions dans le tableau.

Les soldes de fin d'exercice des obligations négociables à payer en devises ont été convertis en monnaie canadienne en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars 2000.

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2000
				$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—							
Échéance : 1999-2000							
1999—1er août	6,5	15 avril/96-17 juill/96	VV34	5 600 000 000		5 600 000 000	
1er sept	7,75	15 avril/94-1er juin/94					
		4 juill/94-1er sept/94	A73	8 500 000 000		8 500 000 000	
15 sept	4,75	16 juin/97-15 sept/97	WF74	7 000 000 000		7 000 000 000	
15 oct	9	15 oct/77-15 déc/77	J13	527 500 000		527 500 000	
1er déc	13,5	1er déc/80	J53	400 000 000		400 000 000	
1er déc	9,25	21 sept/89-1er oct/89					
		16 nov/89-15 déc/89	A27	2 825 000 000		2 825 000 000	
2000—1er févr	5,5	15 oct/96-15 janv/97	WC44	5 500 000 000		5 500 000 000	
1er mars	8,5	1er oct/94-1er déc/94					
		1er mars/95	A77	6 500 000 000		6 500 000 000	
15 mars	5	15 déc/97-16 mars/98	WK69	7 000 000 000		7 000 000 000	
15 mars	13,75	31 mars/80-1er mars/81					
		31 mars/81-15 oct/82	J39	1 050 000 000		1 050 000 000	
				44 902 500 000		*44 902 500 000*	
Échéance : 2000-2001							
2000—1er mai	9,75	1er févr/90-15 févr/90	A30	1 575 000 000			1 575 000 000
1er juill	10,5	15 mars/90-29 mars/90					
		21 juin/90-1er août/90	A32	2 900 000 000			2 900 000 000
1er juill	15	1er juill/81	J70	175 000 000			175 000 000
1er sept	11,5	1er mai/90-1ernov/90	A33	1 200 000 000			1 200 000 000
1er sept	7,5	1er juin/95-4 juill/95					
		1er sept/95	A81	7 600 000 000			7 600 000 000
1er déc	5	15 juin/98-15 sept/98	WP56	7 000 000 000			7 000 000 000
15 déc	9,75	15 déc/78	J22	500 000 000			500 000 000
2001—1er févr	15,75	1er juin/81-31 juill/81	J66	425 000 000			425 000 000
1er mars	10,5	20 sept/90-1er oct/90					
		15 déc/90-1er févr/91	A37	3 175 000 000			3 175 000 000
1er mars	7,5	2 oct/95-1er déc/95					
		4 janv/96-1er mars/96	VR22	9 400 000 000			9 400 000 000
				33 950 000 000			*33 950 000 000*

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES —*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2000
				$	$	$	$
Échéance : 2001-2002							
2001—1er mai	13	1er mai/80-1er oct/80					
		1er févr/81	J42	1 325 000 000			1 325 000 000
1er juin	4,5	15 déc/98-15 mars/99	WT78	7 000 000 000			7 000 000 000
1er juin	9,75	21 févr/91-1er mars/91					
		28 mars/91-16 mai/91	A40	3 550 000 000			3 550 000 000
1er sept	7	3 juin/96-2 juill/96					
		3 sept/96-2 déc/96	VX99	10 600 000 000			10 600 000 000
1er oct	9,5	1er oct/76-1er déc/76					
		1er avril/78-15 mai/78					
		1er juill/78	J2	1 232 750 000		245 363 000	987 387 000
1er déc	5,25	1er juin/99-15 sept/99	WW08		7 000 000 000		7 000 000 000
1er déc	9,75	1er juill/91-18 juill/91					
		1er sept/91-1er oct/91	A45	3 850 000 000			3 850 000 000
2002—1er févr	8,75	1er févr/77	J7	213 000 000			213 000 000
15 mars	15,5	31 mars/82-1er mai/82	J79	350 000 000			350 000 000
				28 120 750 000	*7 000 000 000*	*245 363 000*	*34 875 387 000*
Échéance : 2002-2003							
2002—1er avril	8,5	14 nov/91-15 déc/91					
		1ermars/92-1er mai/92					
		15 juill/92	A47	5 450 000 000			5 450 000 000
1er mai	10	1er mai/79-1er juin/79					
		15 juill/79	J25	1 850 000 000		7 325 000	1 842 675 000
1er juin	5,75	1er déc/99-15 mars/2000	XA78		7 200 000 000		7 200 000 000
1er sept	5,5	3 mars/97-2 juin/97					
		2 sept/97-1er déc/97	WE00	10 200 000 000			10 200 000 000
15 déc	11,25	15 déc/79-1er juill/80					
		15 mai/83	J34	1 439 701 000		122 937 000	1 316 764 000
2003—1er févr	11,75	1er févr/80-1er juin/80					
		1er août/80-1er févr/83					
		27 avril/83-21 juin/83					
		12 juill/83	J35	2 626 675 000		224 375 000	2 402 300 000
				21 566 376 000	*7 200 000 000*	*354 637 000*	*28 411 739 000*
Échéance : 2003-2004							
2003—1er juin	7,25	25 sept/92-26 oct/92					
		20 nov/92-18 janv/93					
		15 févr/93	A57	6 900 000 000			6 900 000 000
1er sept	5,25	2 mars/98-1er juin/98					
		1er sept/98-1er déc/98	WN09	9 700 000 000			9 700 000 000
1er oct	9,5	15 août/78-1er oct/78	J18	644 678 000		85 771 000	558 907 000
1er déc	7,5	21 mai/93-1er juill/93					
		16 août/93-28 sept/93					
		15 nov/93	A61	8 800 000 000			8 800 000 000
2004—1er févr	10,25	1er févr/79-15 mars/79					
		21 mars/79-15 août/79	J24	1 985 446 000		8 579 000	1 976 867 000
				28 030 124 000		*94 350 000*	*27 935 774 000*
Échéance : 2004-2005							
2004—1er juin	13,5	1er avril/84-1er mai/84	H22	549 000 000		8 000 000	541 000 000
1er juin	6,5	14 janv/94-15 févr/94					
		1er avril/94-15 mai/94	A72	7 900 000 000			7 900 000 000
1er sept	5	1er mars/99	WU42	2 500 000 000	8 350 000 000		10 850 000 000
1er oct	10,5	1er oct/79-15 déc/87	J30	875 000 000		164 108 000	710 892 000
1er déc	9	15 juill/94-15 août/94					
		15 nov/94-15 févr/95	A75	7 700 000 000			7 700 000 000
2005—1er mars	12	15 oct/83-8 nov/83					
		15 déc/83-1er févr/84					
		21 févr/84-15 déc/84	H9	1 775 000 000		462 075 000	1 312 925 000
				21 299 000 000	*8 350 000 000*	*634 183 000*	*29 014 817 000*

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres crédits [1]	31 mars 2000
				$	$	$	$
Échéance : 2005-2006							
2005—1er sept	12,25	1er août/83-1er sept/83					
		27 sept/83-10 avril/85	H6	1 375 000 000		294 645 000	1 080 355 000
1er sept	6	15 nov/99-15 févr/2000	WY63		5 600 000 000		5 600 000 000
1er déc	8,75	3 avril/95-15 mai/95					
		15 août/95-15 nov/95	A79	8 000 000 000			8 000 000 000
2006—1er mars	12,5	13 mars/84-14 nov/84					
		19 mars/85	H18	975 000 000			975 000 000
				10 350 000 000	*5 600 000 000*	*294 645 000*	*15 655 355 000*
Échéance : 2006-2007							
2006—1er oct	14	1er juin/84-11 juill/84					
		1er août/84	H26	1 025 000 000		40 000 000	985 000 000
1er déc	7	15 fevr/96-29 mars/96					
		15 mai/96-15 août/96	VU50	9 100 000 000			9 100 000 000
2007—1er mars	13,75	19 juin/84	H30	325 000 000			325 000 000
				10 450 000 000		*40 000 000*	*10 410 000 000*
Échéance : 2007-2008							
2007—1er juin	7,25	1er oct/96-15 nov/96					
		17 févr/97-15 mai/97	WB60	9 500 000 000			9 500 000 000
1er oct	13	22 août/84-12 sept/84	H36	700 000 000			700 000 000
2008—1er mars	12,75	1er oct/84-24 oct/84	H41	750 000 000			750 000 000
				10 950 000 000			*10 950 000 000*
Échéance : 2008-2009							
2008—1er juin	6	15 août/97-17 nov/97					
		16 févr/98-15 mai/98	WH31	9 200 000 000			9 200 000 000
1er juin	10	15 déc/85-1er sept/87					
		1er févr/88-14 avril/88					
		1er juin/88-21 juill/88					
		15 oct/88-15 déc/88					
		23 févr/89-1er juin/89	H74	3 257 854 000			3 257 854 000
1er oct	11,75	1er févr/85-1er mai/85	H52	644 753 000			644 753 000
2009—1er mars	11,5	22 mai/85	H58	400 000 000			400 000 000
				13 502 607 000			*13 502 607 000*
Échéance : 2009-2010							
2009—1er juin	5,5	17 août/98-16 nov/98					
		15 févr/99	WR13	6 900 000 000	2 500 000 000		9 400 000 000
1er juin	11	1er oct/85-23 oct/85					
		15 oct/87	H68	868 257 000		195 426 000	672 831 000
1er oct	10,75	12 juin/85-1er juill/85					
		1er sept/85-1er sept/88	H63	1 224 136 000		146 825 000	1 077 311 000
2010—1er mars	9,75	15 mars/86	H79	325 000 000		25 000 000	300 000 000
				9 317 393 000	*2 500 000 000*	*367 251 000*	*11 450 142 000*
Échéance : 2010-2011							
2010—1er juin	9,5	10 avril/86-1er juill/87					
		1er juill/89-10 août/89					
		1er oct/89-15 déc/89					
		1er févr/90	H81	2 880 000 000		405 746 000	2 474 254 000
1er juin	5,5	3 août/99-1er nov/99					
		1er févr/2000-20 mars/2000	WX80		10 400 000 000		10 400 000 000
1er oct	8,75	28 avril/86	H85	325 000 000		73 457 000	251 543 000
2011—1er mars	9	3 juill/86-2 sept/86					
		23 oct/86-15 déc/86					
		1er mai/87-15 mars/88	H87	1 975 000 000		182 686 000	1 792 314 000
				5 180 000 000	*10 400 000 000*	*661 889 000*	*14 918 111 000*

TABLEAU 6.2
OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1 er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2000
				$	$	$	$
Échéance : 2011-2012							
2011—1er juin	8,5	19 févr/87-15 mars/87	H98	750 000 000		70 860 000	679 140 000
Échéance : 2013-2014							
2014—15 mars	10,25	15 mars/89-30 mars/89					
		15 mars/90-1er juill/90					
		1er août/90-21 févr/91	A23	3 150 000 000			3 150 000 000
Échéance : 2015-2016							
2015—1er juin	11,25	1er mai/90-31 mai/90					
		1er oct/90-15 nov/90	A34	2 350 000 000			2 350 000 000
Échéance : 2019-2020							
2019—31 déc	10,186	23 mars/90	M1	8 436 324			8 436 324
Échéance : 2020-2021							
2021—15 mars	10,5	15 déc/90-9 janv/91					
		1er févr/91	A39	1 800 000 000			1 800 000 000
Échéance : 2021-2022							
2021—1er juin	9,75	9 mai/91-1er juin/91					
		1er juill/91-1er août/91					
		1er sept/91-17 oct/91	A43	4 650 000 000			4 650 000 000
1er déc	4,25 [2]	10 déc/91-14 oct/92					
		1er mai/93-1er déc/93					
		22 févr/94-21 juin/94					
		15 sept/94-15 déc/94					
		2 févr/95-8 mai/95					
		4 août/95	L25	5 762 260 843	140 995 534		5 903 256 377
				10 412 260 843	*140 995 534*		*10 553 256 377*
Échéance : 2022-2023							
2022—1er juin	9,25	15 déc/91-3 janv/92					
		15 mai/92	A49	2 550 000 000			2 550 000 000
Échéance : 2023-2024							
2023—1er juin	8	17 août/92-1er févr/93					
		1er avril/93-26 juill/93					
		15 oct/93-1er févr/94					
		2 mai/94	A55	8 200 000 000			8 200 000 000
Échéance : 2025-2026							
2025—1er juin	9	2 août/94-1er nov/94					
		1er févr/95-1er mai/95					
		1er août/95-1er nov/95					
		1er févr/96	A76	8 900 000 000			8 900 000 000
Échéance : 2026-2027							
2026—1er déc	4,25 [2]	7 déc/95-6 mars/96					
		6 juin/96-6 sept/96					
		6 déc/96-12 mars/97					
		9 juin/97-8 sept/97					
		8 déc/97-9 mars/98					
		8 juin/98-7 sept/98					
		7 déc/98	L26	5 529 700 844	135 305 074		5 665 005 918

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Fin*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2000
				$	$	$	$
Échéance : 2027-2028							
2027—1er juin	8	1er mai/96-1er août/96 1er nov/96-1er févr/97 1er mai/97-1er août/97 1er nov/97	VW17	9 600 000 000			9 600 000 000
Échéance : 2029-2030							
2029—1er juin	5,75	2 févr/98-1er mai/98 2 nov/98	WL43	4 500 000 000	3 700 000 000		8 200 000 000
Échéance : 2031-2032							
2031—1er déc	4	8 mars/99	L 27	404 912 366	1 306 220 465		1 711 132 831
				295 774 060 377	46 332 521 073	47 665 678 000	294 440 903 450
Moins : titres détenus par le gouvernement				22 225 000	7 965 000	500 000 000	514 260 000
Total des obligations négociables en monnaie canadienne				295 751 835 377	46 340 486 073	48 165 678 000	293 926 643 450
À payer en devises—							
2000—30 mai	6,5	30 mai/95		2 263 050 000		88 950 000	2 174 100 000
2001—30 mai	6,5	30 mai/96		1 508 700 000		59 300 000	1 449 400 000
2002—15 juill	6,125	15 juill/97		1 508 700 000		59 300 000	1 449 400 000
2003—19 févr	5,625	19 févr/98		3 017 400 000		118 600 000	2 898 800 000
2003—30 nov	6,375	30 nov/99			2 942 000 000	43 200 000	2 898 800 000
2005—21 juill	6,375	21 juill/95		2 263 050 000		88 950 000	2 174 100 000
2006—28 août	6,75	28 août/96		1 508 700 000		59 300 000	1 449 400 000
2007—3 oct	[3]	3 oct/97		481 275 300		18 916 700	462 358 600
2008—7 juill	4,875	7 juill/98		3 324 800 000		492 000 000	2 832 800 000
2008—5 nov	5,25	5 nov/98		3 771 750 000		148 250 000	3 623 500 000
Total des obligations négociables en devises				19 647 425 300	2 942 000 000	1 176 766 700	21 412 658 600
Total				315 399 260 677	49 282 486 073	49 342 444 700	315 339 302 050

(1) Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des obligations négociables, à payer en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
(2) Le taux de rendement de cette émission est relié à l'indice des prix à la consommation du Canada.
(3) Le taux d'intérêt était variable durant tout l'exercice.

Bons du Trésor

Les bons du Trésor sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada afin de débourser des sommes à des dates convenues, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— échéances courantes: 3 mois, 6 mois et 12 mois;

— émis en monnaie canadienne exclusivement;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Les bons à trois mois et à six mois sont habituellement émis hebdomadairement, tandis que les autres bons sont émis à toutes les deux semaines, habituellement pour des périodes d'un an ou moins.

Au 31 mars 2000, le solde de ce compte représente des bons ayant des échéances irrégulières pour 7 250 millions de dollars CAN; des bons à trois mois pour 27 400 millions de dollars CAN; des bons à six mois pour 22 200 millions de dollars CAN; et, des bons à 364 jours pour 43 000 millions de dollars CAN.

Le tableau 6.3 présente un sommaire mensuel des émissions et des remboursements de bons du Trésor.

TABLEAU 6.3

BONS DU TRÉSOR

(en millions de dollars)

	Émissions				Rachats				
	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Variation nette
Avril 1999	11 500	5 200	8 900	25 600	10 700	3 000	15 950	29 650	(4 050)
Mai	6 000	2 800	2 800	11 600	8 200	3 000	6 300	17 500	(5 900)
Juin	5 900	3 100	3 100	12 100	8 800	3 000	2 700	14 500	(2 400)
Juillet	7 500	3 500	6 250	17 250	7 900	3 100	3 100	14 100	3 150
Août	8 300	3 900	5 900	18 100	6 800	3 700	5 850	16 350	1 750
Septembre	12 400	5 900	8 150	26 450	8 700	7 800	6 300	22 800	3 650
Octobre	7 400	3 400	3 400	14 200	7 500	3 000	3 550	14 050	150
Novembre	7 200	3 200	3 200	13 600	8 300	2 900	2 800	14 000	(400)
Décembre	7 100	3 100	4 850	15 050	8 400	3 300	2 800	14 500	550
Janvier 2000	7 400	3 500	3 500	14 400	7 800	3 700	4 850	16 350	(1 950)
Février	7 600	3 600	3 600	14 800	7 200	4 000	3 500	14 700	100
Mars	12 400	5 400	12 650	30 450	10 700	3 900	7 600	22 200	8 250
	100 700	46 600	66 300	213 600	101 000	44 400	65 300	210 700	2 900
Solde au 1er avril 1999									96 950
Solde au 31 mars 2000									99 850

Obligations d'épargne du Canada

Les obligations d'épargne du Canada représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— émises à des résidents canadiens;

— émises en monnaie canadienne exclusivement;

— immatriculées au nom du titulaire;

— dates fixes d'échéance;

— non négociables;

— remboursables à vue au titulaire, avec les intérêts courus calculés jusqu'à la fin du mois précédent;

— non rachetables avant l'échéance; et,

— dont l'échéance est de 7 ans ou plus.

Le tableau 6.4 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations d'épargne du Canada.

TABLEAU 6.4
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
				$	$	$	$
2001—1er nov	4,25-5,25	1989-1990.....	S44	2 131 221 128		189 259 316	1 941 961 812
2002—1er nov	4,25-5,25	1990-1991.....	S45	1 935 422 120		164 325 510	1 771 096 610
2003—1er nov	4,25-5,25	1991-1992.....	S46	2 762 139 341		236 414 601	2 525 724 740
2004—1er nov	4,25-5,25	1992-1993.....	S47	3 196 950 437		265 944 881	2 931 005 556
2005—1er nov	4,25-5,25	1993-1994.....	S48	1 953 327 230		167 531 365	1 785 795 865
2006—1er nov	4,25-5,25	1994-1995.....	S49	2 970 383 893		297 200 505	2 673 183 388
2007—1er mars	5-6	1997-1998.....	P1	85 081 994		2 651 928	82 430 066
2007—1er nov	4-4,40	1995-1996.....	S50	2 168 640 487		416 907 692	1 751 732 795
2007—1er nov	4-5	1997-1998.....	S52	3 340 538 511		412 355 577	2 928 182 934
2007—1er déc	4-5	1997-1998.....	S53	17 994 020		2 139 223	15 854 797
2008—1er mars	4,25-4,75	1997-1998.....	P2	26 327 187		2 851 504	23 475 683
2008—1er nov	5-6	1996-1997.....	S51	3 052 460 704		241 231 806	2 811 228 898
2008—1er nov	4-4,40	1998-1999.....	S54	2 075 320 195		774 517 454	1 300 802 741
2008—1er nov	4,5-4,75	1998-1999.....	P3	2 029 257 528		383 765 855	1 645 491 673
2008—1er déc	4-4,25	1998-1999.....	P4	141 802 595		5 607 540	136 195 055
2008—1er déc	3,75-4,40	1998-1999.....	S55	103 071 975		17 493 759	85 578 216
2009—1er janv	3,75-4,40	1998-1999.....	S56	26 186 281		8 875 775	17 310 506
2009—1er févr	3,5-4,40	1998-1999.....	S57	18 675 919		8 040 296	10 635 623
2009—1er mars	3,65-4,60	1998-1999.....	S58	37 801 912		16 759 440	21 042 472
2009—1er janv	4-4,25	1998-1999.....	P5	30 808 358		2 593 657	28 214 701
2009—1er févr	4-4,25	1998-1999.....	P6	27 651 149		2 988 891	24 662 258
2009—1er mars	4,25-4,5	1998-1999.....	P7	85 644 542		6 200 001	79 444 541
2009—1er avril	3,85	1999-2000.....	S59		16 841 264		16 841 264
2009—1er avril	4,5	1999-2000.....	P8		91 541 370		91 541 370
2009—1er nov	4,4	1999-2000.....	S60[1]		1 116 419 946		1 116 419 946
2009—1er nov	5	1999-2000.....	P9		582 080 064		582 080 064
2009—1er déc	4,4	1999-2000.....	S61		85 442 471		85 442 471
2009—1er déc	5	1999-2000.....	P10		160 553 787		160 553 787
2010—1er janv	4,4	1999-2000.....	S62		31 644 902		31 644 902
2010—1er janv	5	1999-2000.....	P11		48 350 250		48 350 250
2010—1er févr	4,4	1999-2000.....	S63		21 558 530		21 558 530
2010—1er févr	5	1999-2000.....	P12		39 030 158		39 030 158
2010—1er mars	4,6	1999-2000.....	S64		32 215 613		32 215 613
2010—1er mars	5,25	1999-2000.....	P13		81 928 187		81 928 187
2010—1er avril	4,6	1999-2000.....	S65		70 000		70 000
2010—1er avril	5,25	1999-2000.....	P14		188 600		188 600
				28 216 707 506	*2 307 865 142*	*3 625 656 576*	*26 898 916 072*
Moins : titres détenus par le gouvernement—							
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du personnel				74 342 754	143 140 337	68 801 254	3 671
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du mode d'épargne sur le salaire				285 570 000	42 968 500		242 601 500
Redressement de consolidation[2]				194 926 000	27 625 000		167 301 000
				554 838 754	*213 733 837*	*68 801 254*	*409 906 171*
Total				27 661 868 752	2 521 598 979	3 694 457 830	26 489 009 901

(1) Comprend des obligations relatives à la participation du gouvernement à la vente d'obligations d'épargne du Canada selon le mode d'épargne sur le salaire.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Obligations et billets non négociables

Les obligations et billets non négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada exclusivement au Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC) ou à la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé. Les modalités sont :

— non négociables;

— non transférables;

— non cessibles;

— émises en monnaie canadienne exclusivement;

— dont l'échéance est de 20 ans ou moins pour les obligations du RPC et 3 ans ou moins pour les billets du TCSPS;

— intérêt payable semestriellement; et,

— rachetables à la valeur nominale, plus l'intérêt couru.

Le tableau 6.5 présente un sommaire des soldes et des opérations pour ces obligations et billets non négociables.

TABLEAU 6.5

OBLIGATIONS ET BILLETS NON NÉGOCIABLES

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Échues 1999-2000	636 259 000	3 817 900 000	4 454 159 000	
Échéance 2000-2001	22 971 000			22 971 000
2001-2002	17 622 000			17 622 000
2002-2003	17 414 000			17 414 000
2003-2004	17 259 000			17 259 000
2004-2005	16 661 000			16 661 000
2005-2006	239 955 000			239 955 000
2006-2007	1 352 282 000			1 352 282 000
2007-2008	699 981 000			699 981 000
2008-2009	519 360 000			519 360 000
2009-2010	71 112 000			71 112 000
2010-2011	425 010 000			425 010 000
2011-2012	15 763 000			15 763 000
2012-2013	11 118 000			11 118 000
	4 062 767 000	*3 817 900 000*	*4 454 159 000*	*3 426 508 000*
Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé—				
Échéance 2001-2002		1 530 456 182	1 404 707 203	125 748 979
Total	4 062 767 000	5 348 356 182	5 858 866 203	3 552 256 979

Bons du Canada

Les bons du Canada sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada sur le marché monétaire des États-Unis en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les bons du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds à court terme en provenance des États-Unis, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— dont l'échéance ne dépasse pas 270 jours;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Le solde de fin d'exercice des bons du Canada à payer en dollars US a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture au 31 mars 2000.

Le tableau 6.6 présente un sommaire mensuel des émissions et des remboursements de bons du Canada.

TABLEAU 6.6
BONS DU CANADA

	Émissions	Rachats	Variation nette
	$	$	$
Avril 1999	3 255 214 792	4 487 932 907	(1 232 718 115)
Mai	2 200 183 730	3 166 661 232	(966 477 502)
Juin	3 391 135 325	3 848 070 621	(456 935 296)
Juillet	2 584 228 309	3 451 575 272	(867 346 963)
Août	1 847 267 629	1 994 482 104	(147 214 475)
Septembre	3 055 033 813	3 260 698 334	(205 664 521)
Octobre	2 334 105 479	2 634 791 831	(300 686 352)
Novembre	1 433 091 819	1 936 859 696	(503 767 877)
Décembre	1 458 633 295	2 086 384 992	(627 751 697)
Janvier 2000	1 479 821 267	1 660 133 733	(180 312 466)
Février	2 291 785 128	1 921 339 978	370 445 150
Mars	4 083 478 033	3 086 621 902	996 856 131
	29 413 978 619	33 535 552 602	(4 121 573 983)
Solde au 1er avril 1999			10 170 866 350
Solde avant réévaluation			6 049 292 367
Redressement de change au 31 mars 2000			41 514 873
Solde au 31 mars 2000			6 007 777 494

Billets du Canada

Les billets du Canada sont émis par le gouvernement du Canada en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les billets du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme .

Le solde de fin d'exercice des billets du Canada a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2000.

Le tableau 6.7 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les billets du Canada.

TABLEAU 6.7
BILLETS DU CANADA

Échéance	%	Date d'émission	# du billet	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2000
				$	$	$	$
À payer en devises—							
Échues : 1999-2000							
1999—15 juill	6,677	12 juill/96-15 juill/96	053 & 054	226 305 000		226 305 000	
23 sept	6,250	23 sept/96	057	30 174 000		30 174 000	
2000—31 janv	6,17	31 janv/97	060	7 543 500		7 543 500	
				264 022 500		*264 022 500*	
Échéance : 2000-2001							
2000—23 oct	6,029	23 oct/97	063	37 717 500		1 482 500	36 235 000
2001—27 mars	6,188	27 mars/96	011	7 543 500		296 500	7 247 000
				45 261 000		*1 779 000*	*43 482 000*
Échéance : 2001-2002							
2001—4 avril	6,280	4 avril/96	024	75 435 000		2 965 000	72 470 000
25 avril	6,496	25 avril/96	040	30 174 000		1 186 000	28 988 000
7 mai	6,542	6 mai/96	041	60 348 000		2 372 000	57 976 000
2002—5 févr	6,379	5 févr/97	061	150 870 000		5 930 000	144 940 000
				316 827 000		*12 453 000*	*304 374 000*
Échéance : 2008-2009							
2009—23 mars	1,9	23 mars/99	065	634 500 000	70 500 000		705 000 000
Total				1 260 610 500	70 500 000	278 254 500	1 052 856 000

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des billets du Canada, à payer en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.

Eurobillets à moyen terme

Les eurobillets à moyen terme sont émis par le gouvernement du Canada sur les marchés monétaires européens en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement, et procurent ainsi au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme.

Le solde de fin d'exercice des eurobillets à moyen terme a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2000.

Le tableau 6.8 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les eurobillets à moyen terme.

TABLEAU 6.8
EUROBILLETS À MOYEN TERME

Échéance	%	Date d'émission	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits	31 mars 2000
			$	$	$	$
À payer en devises—						
Échues : 1999-2000						
1999—29 août	5,337	27 août/98	113 152 500		113 152 500	
1999—23 sept	4,991	23 sept/98	301 740 000		301 740 000	
2000—9 févr	4,5325	9 févr/99	38 944 657		38 944 657	
			453 837 157		*453 837 157*	
Échéance : 2000-2001						
2000—2 oct	[2]	20 févr/98	28 897 686		1 135 835	27 761 851
2001—30 janv	5,5	30 juill/97	603 480 000		23 720 000	579 760 000
			632 377 686		*24 855 835*	*607 521 851*
Échéance : 2001-2002						
2001—12 juin	[2]	12 juin/98	38 936 706		1 530 421	37 406 285
2002—22 janv	[2]	22 janv/99	452 610 000		17 790 000	434 820 000
			491 546 706		*19 320 421*	*472 226 285*
Échéance : 2003-2004						
2003—16 juill	[2]	16 juill/98	98 065 500		3 854 500	94 211 000
			98 065 500		*3 854 500*	*94 211 000*
Échéance : 2004-2005						
2004—26 nov	[2]	26 mars/98	746 806 500		29 353 500	717 453 000
26 nov	[2]	30 oct/98	513 863 220		20 197 580	493 665 640
30 nov	[2]	22 mars/99	132 650 939		5 213 893	127 437 046
22 déc	[2]	22 déc/97	114 993 113		4 519 845	110 473 268
			1 508 313 772		*59 284 818*	*1 449 028 954*
Échéance : 2007-2008						
2007—19 nov	[2]	19 nov/97	45 261 000		1 779 000	43 482 000
2008—31 janv	[2]	30 juill/97	66 200 247		2 602 025	63 598 222
			111 461 247		*4 381 025*	*107 080 222*
Échéance : 2009-2010						
2009—28 avril	4,5	12 nov/98	991 200 000		991 200 000	
28 avril	4,5	30 mars/99	634 315 510	991 284 490	240 500 000	1 385 100 000
			1 625 515 510	*991 284 490*	*1 231 700 000*	*1 385 100 000*
Total			4 921 117 578	991 284 490	1 797 233 756	4 115 168 312

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des eurobillets, à payer en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
[2] Le taux d'intérêt est variable durant tout l'exercice.

Taux d'intérêt

Le tableau 6.9 présente la dette non échue au 31 mars, pour chacun des exercices de 1995-1996 à 1999-2000 inclusivement, ainsi que le taux d'intérêt moyen en vigueur. Pour fins de comparaison, la dette non échue a été ventilée en obligations négociables, bons du Trésor, obligations d'épargne du Canada, obligations et billets non négociables (y compris les obligations pour le Régime de pensions du Canada et les billets pour la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux), bons du Canada et billets en devise.

TABLEAU 6.9

DETTE NON ÉCHUE AU 31 MARS, DE 1996 À 2000, ET TAUX D'INTÉRÊT MOYEN EN VIGUEUR

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2000	315 339	7,21	99 850	5,31	26 489	5,13	3 552	10,04	6 008	5,87	5 168	4,95	456 406	6,15
1999	315 399	7,51	96 950	4,94	27 662	4,28	4 063	9,39	10 171	4,81	6 182	4,70	460 427	6,70
1998	309 234	7,75	112 300	4,41	29 769	3,61	3 456	10,22	9 356	5,49	3 176	5,87	467 291	6,64
1997	294 957	8,01	135 400	3,68	32 470	6,75	3 468	10,21	8 436	5,37	2 121	6,12	476 852	6,66
1996	262 214	8,39	166 100	5,89	30 460	6,58	3 478	10,21	6 985	5,20	310	5,64	469 547	7,34

Note : Lorsque le taux d'intérêt varie, le taux d'intérêt applicable est celui en vigueur au 31 mars.

Le tableau 6.10 indique les taux maximaux et minimaux de rendement des bons du Trésor en adjudication ainsi que le rendement moyen des dernières émissions pour les exercices de 1995-1996 à 1999-2000 inclusivement.

TABLEAU 6.10

RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR EN ADJUDICATION

Exercice clos le 31 mars	Taux maximal	Taux minimal	Dernière émission
	%	%	%
Bons à trois mois—			
2000	5,28	4,30	5,28
1999	5,64	4,55	4,89
1998	4,65	4,17	4,58
1997	3,19	2,80	3,19
1996	8,29	5,02	5,02
Bons à six mois—			
2000	5,56	4,43	5,56
1999	5,81	4,70	4,98
1998	4,94	3,69	4,75
1997	3,71	2,87	3,48
1996	8,36	4,98	5,24
Autres bons—			
2000	5 98	4,56	5,94
1999	5,83	4,62	4,97
1998	5,20	3,60	4,96
1997	5,60	2,21	3,92
1996	8,30	5,08	5,58

Échéance de la dette du gouvernement

Le tableau 6.11 présente le total de la dette non échue selon l'ordre d'échéance.

TABLEAU 6.11

ÉCHÉANCE DE LA DETTE DU GOUVERNEMENT

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2001	36 123	7,86	99 850	5,31			23	12,98	6 008	5,87	651	5,54	142 655	5,98
2002	36 325	7,10			1 942	5,25	143	6,43			777	6,04	39 187	6,99
2003	32 760	7,04			1 771	5,25	17	14,67					34 548	6,95
2004	27 936	6,89			2 526	5,25	17	11,60			94	5,54	30 573	6,75
2005	31 914	7,02			2 931	5,25	17	13,37			1 449	5,90	36 311	6,83
2006/2010	72 511	7,33			17 729	5,04	2 883	9,96			2 197	3,73	95 320	6,90
2011/2015	18 747	7,31					452	11,19					19 199	7,40
2016/2020	2 358	11,25											2 358	11,25
2021/2025	23 103	7,73											23 103	7,73
2026/2030	32 365	7,05											32 365	7,05
2031/2032	1 711	4,0											1 711	4,00
	315 853	7,21	99 850	5,31	26 899	5,11	3 552	10,04	6 008	5,87	5 168	4,95	457 330	6,15
Moins : titres détenus par le gouvernement	514	9,24			410	4,00							924	6,83
	315 339	7,21	99 850	5,31	26 489	5,13	3 552	10,04	6 008	5,87	5 168	4,95	456 406	6,15

Note : Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des dettes inconditionelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté

Le tableau 6.12 présente les informations exigées en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt comprises dans ce tableau sont : les emprunts par le gouvernement pour fins générales et les emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires. Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris car de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté.

TABLEAU 6.12

ÉTAT DE TOUTES LES OPÉRATIONS D'EMPRUNT POUR LE COMPTE DE SA MAJESTÉ

(en millions de dollars)

	1er avril 1999	Émissions/ Emprunts	Rachats	31 mars 2000
Dette non échue du gouvernement du Canada[1]	460 427	301 228	305 248	456 406
Emprunts des sociétés d'État entreprises désignées comme mandataires de Sa Majesté[2]	39 699	69 251	70 309	38 640
Total	500 126	370 479	375 557	495 046

(1) On trouvera plus de précisions dans cette section.
(2) On trouvera plus de précisions à la section 9 (tableau 9.6) de ce volume.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES

Les régimes de retraite et autres comptes sont des comptes à fins déterminées qui représentent la valeur inscrite des dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers publics reçus ou perçus à des fins déterminées, en vertu de lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats. Ces deniers publics ne peuvent être déboursés qu'à des fins conformes aux lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats.

En raison du caractère spécial de ces fonds, il est nécessaire de tenir des comptes particuliers afin d'assurer une comptabilité grâce à laquelle les fonds ne sont utilisés que pour les fins auxquelles ils sont reçus ou perçus. Les lois régissant certains comptes autorisent que soient faits des placements et, dans certains cas, que le solde des comptes rapporte de l'intérêt.

Régimes de retraite du secteur public

Les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public représentent les obligations du gouvernement envers ses principaux régimes de retraite. Des comptes de provision sont utilisés pour enregistrer : *(a)* l'amortissement cumulé de toute insuffisance ou excédent entre les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public tel que déterminé sur une base actuarielle pour fins comptables, et le solde des comptes de pension de retraite, et, *(b)* depuis le 1er avril 1997, le différentiel cumulé entre les intérêts portés au crédit des comptes de pension de retraite et les intérêts calculés sur les obligations actuarielles.

Le gouvernement parraine des régimes de retraite à prestations déterminées pour presque tous ses employés à temps plein, principalement les membres de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des obligations existent aussi pour plusieurs autres régimes de retraite; les deux plus importants étant ceux des parlementaires et des juges de nomination fédérale.

La loi prévoit d'honorer toutes les obligations découlant de ces régimes de retraite, mais jusqu'au 31 mars 2000, il n'y avait pas de caisse de retraite distincte investissant sur le marché établie à cet effet. À compter du 1er avril 2000, les cotisations aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada seront transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. L'Office visera à optimiser le rendement des placements sans poser de risques indus, tout en respectant les exigences et les obligations financières de chacun des régimes de retraite du secteur public.

i. Régimes de retraite

Régimes de retraite des employés

Jusqu'en juin 1999, les prestations de retraite de base des trois principaux régimes de retraite des employés étaient généralement fondées sur le salaire moyen des six meilleures années consécutives et s'accumulaient au taux de 2 pour cent de la moyenne de ce salaire par année de service, jusqu'à un maximum de 70 pour cent de la moyenne de ce salaire. Pour les employés qui ont pris ou prennent leur retraite depuis le 17 juin 1999, les prestations de base sont maintenant fondées sur le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations de base sont indexées annuellement au coût de la vie (le 1er janvier).

Jusqu'au 1er janvier 2000, les cotisations des employés pour ces prestations étaient égales à 7,5 pour cent de leur salaire, moins les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) ou au Régime de rentes du Québec (RRQ). À partir du 1er janvier 2000, le plafond de 7,5 pour cent a été aboli et les participants au régime contribuent maintenant 4 pour cent de leur salaire jusqu'au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) aux fins du RPC/RRQ et 7,5 pour cent de la partie du salaire supérieure au MGAP. Ce taux est applicable jusqu'en 2004, alors qu'il sera sujet à révision.

Les cotisations de l'employeur sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. En 1999-2000, les taux de cotisations de l'employeur ont été respectivement en moyenne de 2,6, 3,6 et 3,0 fois les cotisations des employés pour l'exercice en cours pour les régimes de retraite selon la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Des modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* sont entrées en vigueur le 17 juin et le 14 septembre 1999. Ces modifications ont été apportées en vertu de la *Loi d'exécution du budget de 1999* et de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public*.

Les modifications ont amélioré les droits à la pension de la manière suivante :

a) le calcul des prestations de retraite est fondé sur le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives, plutôt que des six meilleures;

b) le calcul de la réduction annuelle des prestations intégrée au RPC/RRQ est fondé sur le salaire moyen des cinq dernières années de service ouvrant droit à pension, plutôt que des trois dernières pour les retraités qui avaient moins de 65 ans le 17 juin 1999; et,

c) des prestations au survivant seront versées au partenaire de même sexe d'un participant au régime, décédé le ou après le 14 septembre 1999.

Les modifications du 14 septembre 1999 permettent aussi que les frais d'administration des régimes engagés après le 1er avril 2000 soient imputés directement à ces régimes.

À compter du 1er avril 2000, les nouvelles cotisations versées à ces trois régimes de retraite, autant par les employés de la fonction publique que par le gouvernement en sa qualité d'employeur, seront créditées à des Caisses de retraite nouvellement créées. De là, ces cotisations seront ensuite investies sur les marchés financiers par un Office d'investissement des régimes de pensions (OIRP). La nouvelle législation permet également que les fonds au crédit des comptes de pension de retraite actuels puissent éventuellement dans le futur être transférés à l'OIRP pour être aussi investis sur les marchés financiers. L'OIRP mènera ses activités indépendamment du gouvernement et des participants au régime, mais il est tenu par la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* d'investir les cotisations d'une manière prudente, et dans le meilleur intérêt des participants aux régimes. Il sera également tenu de faire rapport des résultats de ces investissements au Parlement et aux ministres responsables de ces trois régimes de retraite.

Pour tenir compte des restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* sur les prestations de retraite provenant de régimes de retraite agréés, la législation visant les régimes de retraite comprend plusieurs mesures pour permettre à divers régimes de retraite du secteur public de s'adapter aux restrictions fiscales. Celles-ci comprennent des conventions de retraite établies conformément à la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP) dans le but d'inscrire les opérations relatives aux prestations supérieures aux limites, ou non permises en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les cotisations sont créditées aux comptes de pension de retraite. Les comptes rapportent des intérêts aux taux des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Le taux d'intérêt pour les comptes était d'environ 9,3 pour cent en 2000 et de 9,6 pour cent en 1999.

Allocations de retraite des parlementaires

Les parlementaires sont admissibles à recevoir des prestations de retraite de base au moment où ils cessent de siéger au Parlement et après avoir atteint l'âge de 55 ans et avoir cotisé au régime pendant au moins six ans. L'allocation de base est fondée sur l'indemnité moyenne des parlementaires pendant leurs six meilleures années et s'accumule respectivement à des taux de 4 pour cent et de 3 pour cent de ces indemnités moyennes pour les membres de la Chambre des communes et pour les sénateurs. Les allocations de base sont indexées annuellement (le 1er janvier) au coût de la vie lorsque les bénéficiaires atteignent l'âge de 60 ans.

Les cotisations des parlementaires pour ces bénéfices sont de 9 pour cent pour les membres de la Chambre des communes et de 7 pour cent pour les sénateurs. Les cotisations du gouvernement sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. Les cotisations du gouvernement applicables à l'égard des cotisations des parlementaires sont :

	2000	1999
Parlementaires		
Chambre des communes		
Compte d'allocations de retraite	3,22	2,51
Convention de retraite	6,72	5,94
Sénat		
Compte d'allocations de retraite	1,88	1,61
Convention de retraite	2,68	2,80

Les cotisations sont créditées aux comptes de pension appropriés. Le taux d'intérêt relatif aux comptes est de 2,5 pour cent par trimestre.

Régime de retraite des juges de nomination fédérale

Ce régime prévoit des pensions entièrement indexées pour les juges ainsi qu'à tous les survivants admissibles pourvu qu'ils rencontrent les critères d'âge et de durée de service minimums. Contrairement aux autres régimes de retraite, le régime des juges ne comporte pas de taux explicite de constitution des rentes. Plûtot, le montant intégral des prestations doit être généralement versé lorsque le participant a accompli au moins 15 années de service ouvrant droit à pension et que la somme de son âge et de ses années de service est au moins égale à 80.

Les juges nommés avant le 17 février 1975 versent des cotisations équivalentes à 1,5 pour cent de leur traitement. Tous les autres juges versent des cotisations correspondant à 7 pour cent de leur traitement. Il n'y a pas de compte à fins déterminées pour ce régime. Les prestations sont incluses dans l'état des recettes et dépenses comme un élément des autres paiements de transfert. Les paiements de prestations imputés aux dépenses au cours de l'exercice ont totalisé 51 millions de dollars.

ii. Évaluations actuarielles

La *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* exige que des évaluations actuarielles triennales soient effectuées pour les cinq principaux régimes de retraite en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

La date de la plus récente évaluation actuarielle pour chaque régime de retraite est comme suit :

Fonction publique—31 mars 1999;

Forces canadiennes—31 mars 1997;

Gendarmerie royale du Canada—31 mars 1999;

Juges de nomination fédérale—31 mars 1998;

Parlementaires—31 mars 1998.

Au 31 mars 2000, le rapport d'évaluation actuarielle pour les régimes de retraite de la fonction publique et de la Gendarmerie royale du Canada n'étaient pas encore déposés au Parlement.

Selon les lois régissant les principaux régimes de retraite, le président du Conseil du Trésor peut exiger que toute insuffisance actuarielle relevée soit portée au crédit du compte approprié par versements annuels égaux échelonnés sur une période n'excédant pas quinze ans, le premier versement devant être porté au crédit du compte au cours de l'exercice où le rapport d'évaluation actuarielle est déposé au Parlement. Au cours de l'exercice, aucun redressement n'a dû être porté au crédit des comptes, par suite de déficits actuariels.

À la suite des modifications apportées en septembre 1999, une disposition comparable permet de traiter avec un surplus dans les comptes de pension de retraite en débitant le compte approprié sur une période n'excédant pas quinze ans. Tout excédent constaté à l'avenir dans les nouvelles Caisses de retraite peut être éliminé au moyen d'une réduction des cotisations du gouvernement et/ou des participants au régime, ou par le retrait de ces sommes des Caisses de retraite.

Le tableau 6.13 donne un résumé des soldes et des opérations pour les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public. Les rentrées et autres crédits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les cotisations des employés, les cotisations connexes du gouvernement et des sociétés participantes de la fonction publique, les virements d'autres fonds de pension, les autres contributions relatives aux redressements de la provision actuarielle, les remboursements d'impôt remboursable et les intérêts. Les paiements et autres débits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les versements de rentes pour les pensions, les prestations minimums, les allocations de cessation en espèces (versements entiers aux employés souffrant d'une invalidité), les remboursements de cotisations, le partage des prestations de retraite, les paiements selon la valeur de transfert, les virements à d'autres régimes et les remises d'impôt remboursable. Les inscriptions au compte de provision résultent des évaluations actuarielles annuelles effectuées pour fins comptables et de l'ajustement annuel attribuable à l'écart entre les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et les intérêts portés au crédit des comptes des régimes de retraite.

TABLEAU 6.13
RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Compte de pension de retraite de la fonction publique, tableau 6.15	80 274 543 680	9 846 779 056	3 626 591 712	86 494 731 024
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(6 126 000 000)	585 000 000	2 461 000 000	(8 002 000 000)
	74 148 543 680	*10 431 779 056*	*6 087 591 712*	*78 492 731 024*
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.16	45 322 358 814	4 878 613 489	1 790 786 988	48 410 185 315
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(7 853 000 000)	182 000 000	2 341 000 000	(10 012 000 000)
	37 469 358 814	*5 060 613 489*	*4 131 786 988*	*38 398 185 315*
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.17	9 852 605 444	1 125 285 602	265 554 553	10 712 336 493
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(1 281 000 000)	55 000 000	398 000 000	(1 624 000 000)
	8 571 605 444	*1 180 285 602*	*663 554 553*	*9 088 336 493*
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, tableau 6.18	286 003 360	33 137 571	15 991 549	303 149 382
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(3 000 000)		33 000 000	(36 000 000)
	283 003 360	*33 137 571*	*48 991 549*	*267 149 382*
Compte de convention de retraite des parlementaires, tableau 6.19	39 667 056	13 104 537	7 272 907	45 498 686
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(6 000 000)		1 000 000	(7 000 000)
	33 667 056	*13 104 537*	*8 272 907*	*38 498 686*
Compte des régimes compensatoires (RC), tableau 6.20	781 554 486	387 693 354	103 105 035	1 066 142 805
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	338 000 000	35 000 000	259 000 000	114 000 000
	1 119 554 486	*422 693 354*	*362 105 035*	*1 180 142 805*
Compte de prestations de retraite supplémentaires, tableau 6.21	70 722 951	6 994 952	39 309	77 678 594
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	711 000 000	92 000 000		803 000 000
	781 722 951	*98 994 952*	*39 309*	*880 678 594*
Total	122 407 455 791	17 240 608 561	11 302 342 053	128 345 722 299
SOMMAIRE—				
Comptes de pension de retraite	136 627 455 791	16 291 608 561	5 809 342 053	147 109 722 299
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(14 220 000 000)	949 000 000	5 493 000 000	(18 764 000 000)
Total	122 407 455 791	17 240 608 561	11 302 342 053	128 345 722 299

Le tableau 6.14 présente un sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont résulté en des imputations aux dépenses. Depuis le 1er avril 1997, l'intérêt est calculé sur les obligations actuarielles des divers régimes. L'intérêt crédité aux comptes de pension de retraite en vertu des lois sur les pensions est présenté net d'une provision de 2 611 millions de dollars (2 692 millions de dollars en 1999).

TABLEAU 6.14

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC QUI ONT PRODUIT DES IMPUTATIONS AUX DÉPENSES

(en millions de dollars)

	1999-2000								
		Paiements législatifs en vertu de							
	Cotisations du gouvernement	Lois diverses	Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	Coûts des modifications reliés aux régimes de retraite	Amortissement des redressements relatifs aux estimations	Coûts nets des régimes de retraite	Intérêt net imputé aux frais de la dette publique	Total	1998-1999
Compte de pension de retraite de la fonction publique	1 590			585	(1 217)	958	6 160	7 118	6 727
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	562			182	(1 117)	(373)	2 943	2 570	2 475
Loi sur la continuation de la pension des services de défense		3	12			15		15	16
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	159			55	(166)	48	681	729	704
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada		7	18			25		25	27
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	3				(25)	(22)	21	(1)	8
Compte de convention de retraite des parlementaires	7					7	3	10	9
Compte des régimes compensatoires (RC)	293				17	310	85	395	223
Compte de prestations de retraite supplémentaires	2				7	9	89	98	114
Loi sur les juges		50				50		50	46
Autres (services diplomatiques, lieutenants-gouverneurs, etc.)		1				1		1	1
Total partiel	2 616	61	30	822	(2 501)	1 028	9 982	11 010	10 350
Moins : coûts déjà inscrits à la provision au titre des régimes de retraite de l'exercice précédent	(254)					(254)		(254)	(241)
Total	2 362	61	30	822	(2 501)	774	9 982	10 756	10 109

Compte de pension de retraite de la fonction publique

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de la fonction publique.*

Aucun redressement n'a dû être porté au crédit du compte, soit en 1999-2000 ou en 1998-1999 suite à des évaluations actuarielles triennales.

Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes.*

Aucun redressement n'a dû être porté au crédit du compte, soit en 1999-2000 ou en 1998-1999 suite à des évaluations actuarielles triennales.

TABLEAU 6.15

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	80 274 543 680	74 808 721 953
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	498 122 268	491 570 441
Employés retraités	48 961 431	51 516 681
Employés des sociétés de la fonction publique	147 830 169	149 195 226
Cotisations patronales—		
Gouvernement	1 589 869 968	1 339 433 597
Sociétés de la fonction publique	146 991 831	152 035 537
Virements d'autres fonds de pension	11 107 218	12 551 787
Intérêts	7 403 896 171	7 131 086 014
	9 846 779 056	9 327 389 283
	90 121 322 736	84 136 111 236
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	3 207 842 025	3 171 053 453
Allocations de cessation en espèces		65 604
Prestations minimums	14 475 579	12 761 035
Partage des pensions	31 635 312	32 056 707
Pension—Paiements de la valeur de transfert	237 370 841	550 202 193
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	6 727 077	16 929 470
Employés des sociétés de la fonction publique	2 194 330	7 740 595
Virements à d'autres fonds de pension	126 346 548	70 758 499
	3 626 591 712	3 861 567 556
Solde de clôture	86 494 731 024	80 274 543 680

TABLEAU 6.16

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	45 322 358 814	42 486 678 488
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	144 248 295	136 672 152
Cotisations du gouvernement	562 353 766	396 037 389
Intérêts	4 167 307 018	4 049 739 362
Autres	4 704 410	5 120 323
	4 878 613 489	4 587 569 226
	50 200 972 303	47 074 247 714
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	1 731 006 900	1 725 029 690
Partage des pensions	37 380 352	23 089 941
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	21 447 037	3 512 551
Virements au Compte de pension de retraite de la fonction publique	952 699	256 718
	1 790 786 988	1 751 888 900
Solde de clôture	48 410 185 315	45 322 358 814

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Aucun redressement n'a dû être porté au crédit du compte, soit en 1999-2000 ou en 1998-1999 suite à des évaluations actuarielles triennales.

Compte d'allocations de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations de retraite aux parlementaires admissibles qui ont versé des cotisations au régime de pension. Par «parlementaire» on entend un sénateur ou un député. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires ayant servi à partir d'une certaine date et qui ont versé des cotisations en vertu de la Loi.

TABLEAU 6.17

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	9 852 605 444	9 032 032 313
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	53 604 997	52 904 532
Virements d'autres fonds de pension	471 041	167 832
Cotisations du gouvernement	158 509 566	140 495 680
Intérêts	912 699 998	866 721 292
	1 125 285 602	1 060 289 336
	10 977 891 046	10 092 321 649
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	253 708 342	225 712 499
Partage des pensions	9 563 471	11 522 576
Remboursement de cotisations	1 869 034	1 826 251
Allocations de cessation en espèces et gratifications	5 714	24 567
Virements à d'autres fonds de pension	66 006	265 616
Intérêts sur remboursements de cotisations	341 986	364 696
	265 554 553	239 716 205
Solde de clôture	10 712 336 493	9 852 605 444

TABLEAU 6.18

COMPTE D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	286 003 360	270 924 617
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	978 229	971 713
Arrérages du principal, intérêts et assurance-décès	76 697	110 231
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	2 673 500	2 261 589
Intérêts	29 409 145	27 620 578
	33 137 571	30 964 111
	319 140 931	301 888 728
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	15 311 534	15 211 454
Indemnités de retrait	147 881	15 897
Intérêts sur retraits	1 795	1 116
Partage des pensions	530 339	656 901
	15 991 549	15 885 368
Solde de clôture	303 149 382	286 003 360

Compte de convention de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations relatives aux crédits accumulés par les parlementaires, lesquelles ne peuvent être payées à même le Compte d'allocations de retraite des parlementaires. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires.

TABLEAU 6.19

COMPTE DE CONVENTION DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	39 667 056	33 919 541
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	1 248 721	1 353 367
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	7 397 670	6 816 386
Intérêts	4 458 146	3 769 294
	13 104 537	11 939 047
	52 771 593	45 858 588
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	1 017 774	976 109
Impôt remboursable remis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada	5 790 772	5 101 490
Retraits	81 963	76 253
Partage des pensions	382 398	37 680
	7 272 907	6 191 532
Solde de clôture	45 498 686	39 667 056

Compte des régimes compensatoires (RC)

Le RC a été établi par la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP), afin de fournir des prestations de retraite aux employés du secteur public en vertu de conventions de retraite.

Le RC n° 1 sert à verser les prestations de retraite supérieures aux montants qui peuvent être payés dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadienne* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, en vertu des restrictions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui s'appliquent aux régimes de retraite enregistrés. Le RC n° 1 est entré en vigueur le 15 décembre 1994.

Le RC n° 2 sert à verser des prestations aux employés du secteur public qui furent déclarés excédentaires, lors d'une initiative de réduction de la taille du gouvernement s'échelonnant sur trois ans jusqu'au 31 mars 1998 et qui étaient âgés entre 50 et 54 ans. Le RC n° 2 sert à verser la différence entre une pension non-réduite pour un départ anticipé et une pension réduite provenant du Compte de pension de retraite de la fonction publique. Il est entièrement financé par le gouvernement. Le RC n° 2 est entré en vigueur le 1er avril 1995.

TABLEAU 6.20
COMPTE DES RÉGIMES COMPENSATOIRES (RC)

	RC n° 1						RC n° 2			
	Fonction publique		Forces canadiennes		Gendarmerie royale du Canada		Fonction publique		Total	
	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	73 395 108	47 410 159	3 908 650	5 214 434	855 473	372 885	703 395 255	626 216 765	781 554 486	679 214 243
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—										
Cotisations—										
Employés du gouvernement	2 958 526	2 721 303	654 996	197 166	59 618	52 526			3 673 140	2 970 995
Employés des sociétés de la fonction publique	1 689 695	994 943							1 689 695	994 943
Cotisations patronales—										
Gouvernement	28 288 307	29 872 255	9 252 859	2 294 089	711 039	789 464	254 402 208	241 437 024	292 654 413	274 392 832
Sociétés de la fonction publique	16 666 498	12 193 086							16 666 498	12 193 086
Impôt remboursable							1 010 953		1 010 953	
Intérêts	8 403 386	6 107 386	557 099	140 675	104 489	70 481	62 933 681	70 875 311	71 998 655	77 193 853
	58 006 412	51 888 973	10 464 954	2 631 930	875 146	912 471	318 346 842	312 312 335	387 693 354	367 745 709
	131 401 520	99 299 132	14 373 604	7 846 364	1 730 619	1 285 356	1 021 742 097	938 529 100	1 169 247 840	1 046 959 952
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—										
Rentes	548 733	352 222	299 487	235 126	2 593	1 773	69 523 014	67 808 864	70 373 827	68 397 985
Partage des pensions	507 055	883 363	3 298	29 702					510 353	913 065
Remboursements de cotisations—										
Gouvernement	1 936	3 213							1 936	3 213
Employés des sociétés de la fonction publique	16 167	57 389							16 167	57 389
Impôt remboursable	27 638 297	24 607 837	4 172 236	3 672 886	392 219	428 110		167 324 981	32 202 752	196 033 814
	28 712 188	25 904 024	4 475 021	3 937 714	394 812	429 883	69 523 014	235 133 845	103 105 035	265 405 466
Solde de clôture	102 689 332	73 395 108	9 898 583	3 908 650	1 335 807	855 473	952 219 083	703 395 255	1 066 142 805	781 554 486

Compte de prestations de retraite supplémentaires

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, afin de pourvoir aux augmentations aux prestations découlant des changements à l'indice des prix à la consommation.

Le compte continue de pourvoir aux augmentations aux prestations provenant de l'indexation pour les sénateurs nommés à vie, les juges de nomination fédérale et autres bénéficiaires de prestations de retraite sous diverses lois sur la continuation des pensions et autres lois.

TABLEAU 6.21

COMPTE DE PRESTATIONS DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES

	Gendarmerie royale du Canada		Parlement		Autres[1]		Total	
	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999
	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	9 169 170	9 169 170	99 838	95 074	61 453 943	54 595 122	70 722 951	63 859 366
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—								
Cotisations salariales—								
Employés du gouvernement					1 727 268	1 703 343	1 727 268	1 703 343
Cotisations de contrepartie—								
Gouvernement					1 721 474	1 703 759	1 721 474	1 703 759
Intérêts			5 578	4 764	3 540 632	3 497 143	3 546 210	3 501 907
			5 578	4 764	6 989 374	6 904 245	6 994 952	6 909 009
	9 169 170	9 169 170	105 416	99 838	68 443 317	61 499 367	77 717 903	70 768 375
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—								
Rentes					39 309	45 424	39 309	45 424
Solde de clôture	9 169 170	9 169 170	105 416	99 838	68 404 008	61 453 943	77 678 594	70 722 951

[1] Inclut les juges de nomination fédérale, les lieutenants-gouverneurs et les diplomates contractuels.

Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Ce compte inscrit les redressements comptables résultant des évaluations actuarielles annuelles. Depuis le 1er avril 1997, les redressements annuels résultant de la différence entre l'intérêt calculé sur les obligations actuarielles et les intérêts crédités aux comptes de pension de retraite sont aussi inscrits à ce compte.

Des redressements relatifs aux estimations de 2 501 millions de dollars (2 341 millions de dollars en 1999) résultant de gains ou pertes actuariels et de la modification des hypothèses actuarielles ont été amortis au compte et ont réduit les dépenses au titre des régimes de retraite de l'exercice. Un montant de 254 millions de dollars (241 millions de dollars en 1999) a été inscrit au compte afin de compenser des coûts au titre des régimes de retraite imputés aux dépenses au cours d'exercices antérieurs mais inscrits aux comptes de pension de retraite en 2000. Afin de redresser les obligations au titre des régimes de retraite découlant de la restructuration du secteur public, 222 millions de dollars ont été inscrits à ce compte et crédités aux dépenses en 1999. Un montant de 822 millions de dollars a été crédité au compte et imputé aux dépenses afin de refléter les modifications aux régimes de retraite effectuées au cours de l'exercice (1 195 millions de dollars en 1999). Un montant de 2 611 millions de dollars (2 692 millions de dollars en 1999) a aussi été inscrit au compte à titre de réduction des dépenses d'intérêt afin de redresser la différence entre l'intérêt calculé sur les obligations actuarielles et les intérêts crédités aux comptes de pension de retraite.

Le redressement non amorti relatif aux estimations de 11 232 millions de dollars (12 743 millions de dollars en 1999) sera amorti au compte et réduira les dépenses des prochains exercices. Suite aux évaluations actuarielles annuelles pour fins comptables, on a établi que les obligations découlant des régimes de retraite du secteur public, après redressement pour l'impôt remboursable cumulatif remis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada et pour les cotisations à recevoir des participants pour l'exercice d'options des services antérieurs sont de 31 251 millions de dollars inférieures au solde des comptes de pension de retraite. Ce montant se répartit ainsi :

- un excédent de 14 826 millions de dollars lié au régime de retraite de la fonction publique;
- un excédent de 14 819 millions de dollars lié au régime de retraite des Forces canadiennes;
- un excédent de 2 748 millions de dollars lié au régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada;
- un excédent de 67 millions de dollars lié au régime de retraite des parlementaires;
- une insuffisance de 937 millions de dollars liée au régime de retraite des juges de nomination fédérale; et,
- une insuffisance de 272 millions de dollars liée aux régimes compensatoires.

Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime d'assurance sociale mixte et obligatoire conçu pour assurer une mesure de protection aux travailleurs canadiens et leurs familles contre les pertes de revenus découlant de la retraite, l'incapacité ou le décès. Le Régime a été établi en 1965 et s'applique au Canada tout entier, à l'exception de la province de Québec qui possède un régime comparable.

Selon les dispositions actuelles, toutes les pensions, les prestations et tous les frais d'administration du Régime sont financés par les cotisations que versent les employés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte, et par les revenus provenant du placement des fonds.

En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite à l'actif net du Régime de 41 261 millions de dollars (39 100 millions de dollars en 1999).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et les prestations et les frais d'administration du Régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (le Fonds) et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (l'Office). Le Fonds a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les placements dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. L'Office fonctionne de façon indépendante du gouvernement et investie dans un portefeuille de titres diversifié.

Le tableau 6.22 présente un rapprochement entre l'actif net présenté dans les états financiers du Régime et le Compte, ainsi qu'un sommaire des soldes et des opérations qui se rapportent au Compte et ont comme résultat le solde du dépôt du receveur général du Canada.

TABLEAU 6.22
DÛ AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Solde du Régime de pensions du Canada d'après les états financiers vérifiés—				
Actif net d'après les états financiers vérifiés	39 100 000 000			41 261 000 000
Moins : Sommes à recevoir, après déduction du passif et autres rajustements de comptabilité d'exercice	2 209 093 727			2 353 201 416
Bénéfice net accumulé provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	202 362			460 000 000
Compte du Régime de pensions du Canada	36 890 703 911	20 687 739 027	19 130 644 354	38 447 798 584
Moins : Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Canada	3 444 217 000	17 709 000		3 426 508 000
Terre-Neuve	638 444 000	40 070 000	35 282 000	633 656 000
Nouvelle-Écosse	1 173 077 000	73 922 000	73 922 000	1 173 077 000
Île-du-Prince-Édouard	141 466 000	8 329 000	7 332 000	140 469 000
Nouveau-Brunswick	842 068 000	53 789 000	46 892 000	835 171 000
Québec [1]	96 650 000	7 064 000	6 227 000	95 813 000
Ontario	13 235 165 000	987 943 000	869 889 000	13 117 111 000
Manitoba	1 598 602 000	106 810 000	14 639 000	1 506 431 000
Saskatchewan	1 376 842 000	82 345 000	46 335 000	1 340 832 000
Alberta	3 995 457 000	219 206 000		3 776 251 000
Colombie-Britannique	4 287 747 000	282 563 000	244 608 000	4 249 792 000
Territoire du Yukon	3 726 000			3 726 000
	30 833 461 000	*1 879 750 000*	*1 345 126 000*	*30 298 837 000*
Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	11 942 000		1 919 513 000	1 931 455 000
Investissement à court terme du Canada	618 550 000	4 436 450 000	3 817 900 000	
	31 463 953 000	*6 316 200 000*	*7 082 539 000*	*32 230 292 000*
Dépôt auprès du receveur général du Canada [2]	5 426 750 911	27 003 939 027	26 213 183 354	6 217 506 584

(1) Les obligations d'épargne du Québec achetées par le Régime proviennent des cotisations d'employés, tel que les membres des Forces canadiennes, qui résident dans la province de Québec mais qui participent au Régime.

(2) Les montants diffèrent des montants présentés aux états financiers du Régime suite à un reclassement fait au cours de l'exercice dans la présentation des états financiers du Régime.

Les rentrées et autres crédits comprennent :

a) les cotisations aux taux cumulés pour employeurs et employés de 7,0 pour cent et 7,8 pour cent des gains ouvrant droit à pension pour les années civiles 1999 et 2000, sous réserve de cotisations maximales cumulées de 2 373 $ et 2 660 $ respectivement.

b) les revenus sur les placements en obligations détenus par le Fonds sur les placements à court terme dans les obligations du Canada, et sur le solde moyen quotidien d'exploitation des dépôts auprès du receveur général du Canada;

c) les fonds provenant de l'aliénation des titres du gouvernement fédéral, des provinces et territoires au cours de l'exercice.

Les paiements et autres débits comprennent :

a) les pensions et les prestations en vertu du Régime telles les pensions de retraite, les prestations de survivants aux veuves, veufs et orphelins, ou une prestation globale de décès, et les prestations d'invalidité aux cotisants éligibles et à leurs enfants;

b) les pensions et les prestations versées et recouvrées à même le Régime, conformément à une entente conclue avec une province instituant un régime général de pensions;

c) les paiements qui doivent être imputés au Régime, conformément aux accords réciproques avec d'autres pays;

d) les frais d'administration du Régime;

e) les fonds réinvestis dans les obligations d'épargne des gouvernements provinciaux et territoriaux au cours de l'exercice;

f) les fonds investis à court terme dans les obligations du Canada au cours de l'exercice; et,

g) les fonds transférés à l'Office.

Des renseignements additionnels sont fournis dans les états financiers du Régime qui sont présentés avec les états supplémentaires à la fin de cette section. Des renseignements additionnels concernant le financement du Régime peuvent également être obtenus du *17e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada* préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières.

Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été constitué par la *Loi relative aux rentes sur l'État*, et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*. Cette dernière a mis fin à la vente en 1975 de rentes sur l'État. Le compte est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité sur le Trésor.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* avait pour buts d'augmenter le taux de rendement des contrats de rente sur l'État et d'augmenter la flexibilité des modalités.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés sur le Trésor pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et tout virement requis afin de combler le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes acquises, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les postes non réclamés virés aux recettes non fiscales. Les montants reliés aux rentes non réclamées, concernant les rentiers introuvables, sont virés aux recettes non fiscales.

Au 31 mars 2000, plus de 97 262 rentiers détenaient 106 429 contrats actifs, chaque rentier recevant un versement moyen de 657,00 $. Au cours de l'exercice, 1 202 rentes différées ont commencé à être versées et 335 autres contrats de rentes différées ont été résiliés à la date d'échéance ou avant, pour cause de décès, de petits remboursements ou de non-réclamations. Par conséquent, au 31 mars 2000, il restait 7 707 rentes différées en vigueur, dont le dernier remboursement de rentes débutera vers l'an 2030.

Au cours de l'exercice 1999-2000, 6 437 rentes ont été résiliées ou modifiées suite au décès du rentier soit 4 134 certificats de groupes et 2 303 contrats individuels. L'âge moyen au décès était de 82,0 ans pour les hommes et de 86,9 ans pour les femmes. Quatre-vingt-quatre rentiers sont devenus centenaires pour un total de 144 centenaires au 31 mars 2000. Les deux rentiers les plus âgés, des femmes, ont 109 ans.

Les recettes totales ont été de 38,4 millions de dollars, dont 38,2 millions de dollars représentaient l'intérêt de 7 pour cent crédité au compte. Les primes reçues totalisaient 149 669 $. Les déboursés de 72,3 millions de dollars étaient principalement composés de 71,4 millions de dollars versés au titre des rentes échues. Un montant de 425 709 $ a été utilisé pour rembourser des primes au moment du décès, avant l'échéance ou lorsque la rente aurait été trop minime, et un montant de 555 048 $ provenant de rentes non réclamées a été transféré au Trésor.

Le solde d'ouverture de 588,8 millions de dollars a été réduit suite à un excédent de 73,0 millions de dollars en date du 1er avril 1999, lequel a été viré au Trésor, et à un excédent des débours sur les recettes de 33,9 millions de dollars en 1999-2000. Étant donné que les réserves actuarielles requises en date du 31 mars 2000, s'élevaient à 546,1 millions de dollars, un solde excédentaire de 5,8 millions de dollars a également été viré au Trésor.

Pont de la Confédération

Le gouvernement, en vertu de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, s'engage à verser à Strait Crossing Finance Inc., une société en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick, une subvention annuelle de 41,9 millions de dollars (dollars de 1992) pour la construction du Pont de la Confédération. Les versements de la subvention annuelles ont débuté le 31 mai 1997 et se poursuivront pour les 35 prochaines années. Les versements seront utilisés pour racheter 661 millions de dollars d'obligations au taux réel de 4,5 pour cent émis en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. dans le but de financer la construction du pont.

Le troisième versement de subvention annuelle au montant de 45,8 millions de dollars a été effectué le 1er avril 1999. Ce versement représente un paiement du principal d'une valeur de 13,8 millions de dollars et des frais d'intérêt de 32 millions de dollars. Le taux d'intérêt est de 4,009 pour cent et la valeur actualisée du paiement annuel en espèces est de 45,8 millions de dollars.

Ainsi, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 786 millions de dollars compensé par des subventions reportées de 756 millions de dollars qui seront amorties aux dépenses sur la période de 35 ans se terminant le 30 avril 2032.

Les obligations seront amorties sur une période de 35 ans par modalité linéaire entraînant un amortissement pour 1999-2000 d'une valeur de 23,5 millions de dollars.

Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.

Une entente a été conclue, entre le gouvernement du Canada et Bombardier Inc., en vue de la création d'un programme militaire de formation pour pilotes de chasse. Ce programme sera mis à la disposition des Forces canadiennes, de même qu'aux forces militaires d'autres nations désirant y participer. MILIT-AIR Inc., en tant qu'entité indépendante, a été créée dans le but unique d'acquérir des actifs nécessaires au programme et de rendre ceux-ci disponibles à Bombardier Inc.. En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'engage à payer annuellement des frais d'inscription pour la formation des pilotes de chasse militaires sur une période s'échelonnant sur 20 ans. Ces versements seront utilisés pour rembourser 720 millions de dollars d'obligations semestrielles au taux garanti de 5,75 pour cent émises en mai 1998 par MILIT-AIR Inc. dans le but de financer l'acquisition d'actifs pour le programme.

À la suite de ces ententes financières, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 703 millions de dollars compensé par des paiements reportés. Ces paiements reportés seront amortis sur la période de 18 ans se terminant le 30 juin 2019.

Comptes de dépôt et en fiducie

Les comptes de dépôt et en fiducie sont un groupe de passif représentant les dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers reçus ou perçus par celui-ci à des fins déterminées, et qu'il aura à débourser selon le cas. Dans la mesure où les fonds reçus sont représentés par des titres, ceux-ci sont déduits des comptes correspondants afin de présenter la dette nette du gouvernement. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.23 donne un sommaire des soldes et des opérations des comptes de dépôt et en fiducie.

TABLEAU 6.23
COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Comptes de dépôt—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Compte de la Commission canadienne du lait	(7 710 837)	297 548 248	284 280 020	5 557 391
Dépôts de garantie—Conseil d'arbitrage et Commission de révision	809			809
	(7 710 028)	*297 548 248*	*284 280 020*	*5 558 200*
Agence des douanes et du revenu du Canada[1]—				
Dépôts de garantie	11 398 021	2 178 383	1 398 695	12 177 709
Moins : titres détenus en fiducie	1 385 800	88 000	25 000	1 322 800
	10 012 221	*2 266 383*	*1 423 695*	*10 854 909*
Dépôts temporaires reçus des importateurs	744 626		44 791	699 835
Moins : dépôts aux comptes de banque spéciaux	744 626	44 791		699 835
		44 791	*44 791*	
	10 012 221	*2 311 174*	*1 468 486*	*10 854 909*
Citoyenneté et Immigration—				
Dépôts de garantie générale	246 916	168 231		415 147
Fonds de garantie de l'immigration	17 773 355	8 954 911	8 105 894	18 622 372
	18 020 271	*9 123 142*	*8 105 894*	*19 037 519*
Finances—				
Corporation de développement des investissements du Canada—				
Retenues—Privatisation	86 000 000		4 000 000	82 000 000
Fonds excédentaires des sociétés d'État—				
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	8 000 000			8 000 000
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse	3 102 694	163 755	23 161	3 243 288
	97 102 694	*163 755*	*4 023 161*	*93 243 288*
Développement des ressources humaines—				
Code canadien du travail—Autres	33 985	510 375	437 218	107 142
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire	(988 476)	1 910 426	521 827	400 123
	(954 491)	*2 420 801*	*959 045*	*507 265*
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Compte pour Indiens mineurs administré par agent	991 660	87 695	184 715	894 640
Moins : titres détenus dans le Peace Hills Trust	991 660	184 715	87 695	894 640
		272 410	*272 410*	
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon	992 588			992 588
Dépôts de garantie	19 422 313	5 517 293	5 458 719	19 480 887
Moins : titres détenus en fiducie	14 643 545	2 081 558	3 927 792	16 489 779
	4 778 768	*7 598 851*	*9 386 511*	*2 991 108*
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	13 520 724	92 732 008	49 780 178	56 472 554
Moins : titres détenus en fiducie	12 084 899	3 854 582	46 507 407	54 737 724
	1 435 825	*96 586 590*	*96 287 585*	*1 734 830*
Dépôts de garantie—Ressources des réserves	775 979	926 034	133 762	1 568 251
Moins : titres détenus en fiducie			324 000	324 000
	775 979	*926 034*	*457 762*	*1 244 251*
	7 983 160	*105 383 885*	*106 404 268*	*6 962 777*
Industrie—				
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	15 000	4 000		19 000

TABLEAU 6.23
COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE —*Fin*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Justice—				
Cour suprême du Canada—				
Cautionnement pour frais	374 913	25 732	4 862	395 783
Cour canadienne de l'impôt—				
Cautionnement pour frais	5 988	261		6 249
	380 901	*25 993*	*4 862*	*402 032*
Ressources naturelles—				
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	156 291 153	222 900 344	13 020 084	366 171 413
Moins : titres détenus en fiducie	153 726 078		211 993 321	365 719 399
	2 565 075	*222 900 344*	*225 013 405*	*452 014*
Conseil privé—				
Directeur général des élections—Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums	11 000	25 500	10 000	26 500
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Dépôts de garantie d'entrepreneurs (ministères et organismes)—				
Obligations	5 316 266	2 052 148	4 911 969	2 456 445
Moins : titres détenus en fiducie	5 339 952	5 716 790	2 833 283	2 456 445
	(23 686)	*7 768 938*	*7 745 252*	
Espèces	13 246 905	9 575 944	12 996 292	9 826 557
Chèques visés	467 658	2 356	389 435	80 579
Moins : titres détenus en fiducie	445 478	5 000		440 478
	22 180	*7 356*	*389 435*	*(359 899)*
Biens saisis—Encaisse	12 351 823		4 267 945	8 083 878
	25 597 222	*17 352 238*	*25 398 924*	*17 550 536*
Total des comptes de dépôt	153 023 025	657 259 080	655 668 065	154 614 040
Comptes en fiducie—				
Finances—				
Compte de pension Halifax 1917	149 994		56 766	93 228
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Fonds des bandes indiennes—				
Comptes de capital, tableau 6.24	742 080 249	152 068 631	86 019 174	808 129 706
Comptes de recettes, tableau 6.25	133 008 792	90 852 992	84 304 763	139 557 021
	875 089 041	*242 921 623*	*170 323 937*	*947 686 727*
Comptes de succession des Indiens	8 544 621	4 960 365	4 226 261	9 278 725
Comptes d'épargne des Indiens	102 643 473	8 301 439	26 700 916	84 243 996
	986 277 135	*256 183 427*	*201 251 114*	*1 041 209 448*
Défense nationale—				
Successions—Services militaires	(889 477)	2 325 577	879 952	556 148
Solliciteur général—				
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Bourses scolaires	33 249	1 399	2 000	32 648
Service correctionnel—				
Fonds de fiducie des détenus	8 171 079	29 178 818	28 744 922	8 604 975
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse fiduciaire de bienfaisance	2 237 409	194 817	312 015	2 120 211
	10 441 737	*29 375 034*	*29 058 937*	*10 757 834*
Anciens combattants—				
Comptes gérés	6 709 586	1 541 216	4 363 886	3 886 916
Fonds de successions	618 292	2 302 846	412 467	2 508 671
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—				
Anciens combattants	723 903	165 723	160 282	729 344
	8 051 781	*4 009 785*	*4 936 635*	*7 124 931*
Total des comptes en fiducie	1 004 031 170	291 893 823	236 183 404	1 059 741 589
Total des comptes de dépôt et en fiducie	1 157 054 195	949 152 903	891 851 469	1 214 355 629

(1) Antérieurement Revenu national.

Compte de la Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait est une société d'État énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce compte a été établi à des fins bancaires à même le Trésor en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*.

Dépôts de garantie—Conseil d'arbitrage et Commission de révision

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts pour frais d'audition des témoignages. Les dépenses encourues par le Conseil d'arbitrage et la Commission de révision, établis en vertu de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*, sont imputées à ce compte.

Dépôts de garantie—Agence des douanes et du revenu du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et de garantie exigées pour acquitter les droits de douane et les taxes d'accise prévues sur les biens importés, et les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*

Dépôts temporaires reçus des importateurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements ministériels (Douanes et Accise) en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Dépôts de garantie générale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie générale reçus des compagnies de transport conformément au paragraphe 92(1) de la *Loi sur l'immigration*.

Fonds de garantie de l'immigration

Ce compte a été établi en vertu des articles 18, 23, 92 et 103 de la *Loi sur l'immigration*, afin d'inscrire les sommes perçues et détenues en attente de leur affectation, soit par remboursement au premier déposant, soit par confiscation au profit de l'État.

Retenues—Privatisation—Corporation de développement des investissements du Canada

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 129(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces fonds à fins particulières sont destinés à faire face aux frais encourus lors de la vente de sociétés d'État et à régler les demandes de paiement faites par les acheteurs conformément au contrat d'acquisition et aux frais encourus par la Corporation de développement des investissements du Canada relativement à leur vente.

Fonds excédentaires des sociétés d'État

Ces comptes ont été établis conformément au paragraphe 129(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin de comptabiliser les sommes reçues de la part des sociétés d'État selon les instructions données par le ministre des Finances avec le consentement du ministre de tutelle. Ces sommes peuvent porter intérêt au taux fixé par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues de Petro-Canada Limitée pour couvrir les dépenses encourues par Petro-Canada Limitée ainsi que les insuffisances sur les paiements du capital et des intérêts se rapportant à la dette de Petro-Canada Limitée.

Code canadien du travail—Autres

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251 de la Partie III du Code canadien du travail. Ces rentrées sont des paiements de salaire ordonnés par un inspecteur du Travail dans le cadre d'un règlement de conflit au sujet de salaires que des employeurs ont choisi de verser au ministre du Travail au lieu de les verser directement à leurs employés concernés. Ces montants sont ensuite versés à ces employés.

Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251.1 de la Partie III du Code canadien du travail. Ceci oblige les employeurs régis par le gouvernement fédéral qui désirent appeler d'un ordre de paiement donné par un inspecteur du Travail relativement à des salaires dus à des employés à transmettre pour dépôts les montants dus au ministre du Travail. Ces montants sont conservés jusqu'à ce que les appels s'y rattachant aient été entendus et que les arbitres concernés aient donné l'ordre de payer les montants en litige aux employés en question ou de remettre ces montants aux employeurs. Les dépôts dans ce compte portent intérêt au taux fixé par le ministre des Finances pour les dépôts des entrepreneurs.

Compte pour Indiens mineurs administré par agent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant à des mineurs, transférés et gérés par un agent agréé en vertu de l'article 52 de la *Loi sur les Indiens*.

Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts effectués par la Commission d'énergie du Nord canadien pour rembourser les passifs appartenant aux opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon.

Dépôts de garantie—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts en espèces et de garantie sous forme de titres reliés à l'exécution telle que requise par les permis, les contrats de location, les autorisations et les concessions d'eau, conformément à l'article 8 de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, l'article 17 de la *Loi sur les eaux du Yukon* et de la *Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest* et sous divers règlements de la *Loi sur les terres territoriales*. L'intérêt n'est pas accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, de lettres de crédit ou autres documents officiels, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci conformément à un accord d'exploration conclu en vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie ou des loyers remboursables quant à l'exécution des travaux d'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Dépôts de garantie—Ressources des réserves

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie en espèces et les cautionnements afférents aux permis et adjudications de mise en valeur des ressources dans les réserves indiennes, conformément aux divers règlements conclus en vertu de l'article 57 de la *Loi sur les Indiens*. L'intérêt est accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, par lequel un syndic régulièrement nommé fournit un cautionnement en espèces ou sous forme de lettre de garantie d'une compagnie de garantie, agréée par le séquestre officiel, garantissant qu'il rendra régulièrement compte de tous biens reçus par lui en qualité de syndic, ainsi que du paiement et du transfert de ces biens, et qu'il remplira diligemment et fidèlement ses fonctions.

Cautionnement pour frais—Cour suprême du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire un cautionnement de 500 $, déposé par un appelant au registraire de la Cour suprême du Canada conformément à l'alinéa 60(1)b) de la *Loi sur la Cour suprême*. Selon l'article 66 des Règles de la Cour suprême du Canada, des intérêts sont payables sur les fonds déposés à titre de cautionnement.

Cautionnement pour frais—Cour canadienne de l'impôt

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers versés à la Cour canadienne de l'impôt, suite à une injonction de la Cour, aux règles de la Cour ou aux ordonnances, à être détenus en fiducie en attente du paiement de ces deniers, conformément à un jugement de la Cour.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, et d'obligations, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci, conformément à un permis d'exploration en vertu de l'article 24 de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie quant à l'exécution de l'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cautionnements des candidats et des comités à une élection (générale ou partielle) ou à un référendum.

En vertu de la *Loi électorale du Canada* ou de la *Législation référendaire*, les sommes reçues sont remboursées aux candidats ou comités, ou virées aux recettes non fiscales.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

Biens saisis—Encaisse

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les sommes en espèces saisies, détenues par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux jusqu'à leur décaissement.

Compte de pension Halifax 1917

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 5(1) de la *Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax*, en vue d'assurer la prise en charge des pensions, subventions et allocations lors de la dissolution de la Commission de secours d'Halifax.

Fonds des bandes indiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant aux bandes indiennes à travers le Canada en vertu des articles 61 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

TABLEAU 6.24

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE CAPITAL

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	742 080 249	803 323 172
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Redevances sur le pétrole	21 272 617	12 625 063
Redevances sur le gaz	99 060 439	70 654 199
Règlements de réclamations—		
Terrains et autres	13 600 701	500 000
Divers	18 134 874	11 616 851
	152 068 631	95 396 113
	894 148 880	898 719 285
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	6 320 300	4 890 138
Virement en vertu de l'article 64 de la Loi sur les Indiens	79 087 656	147 848 453
Divers	611 218	3 900 445
	86 019 174	156 639 036
Solde de clôture	808 129 706	742 080 249

TABLEAU 6.25

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE RECETTES

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	133 008 792	118 006 960
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Intérêt de l'État	51 150 942	47 763 446
Règlements de réclamations—		
Terrains et autres	16 242 819	16 116 620
Divers	23 459 231	22 756 197
	90 852 992	86 636 263
	223 861 784	204 643 223
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	3 502 193	11 923 324
Virement en vertu de l'article 69 de la Loi sur les Indiens	79 137 225	52 550 467
Divers	1 665 345	7 160 640
	84 304 763	71 634 431
Solde de clôture	139 557 021	133 008 792

Comptes de succession des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour les successions d'Indiens décédés et d'Indiens atteints d'incapacité mentale en vertu des articles 42 à 51 de la *Loi sur les Indiens*.

Comptes d'épargne des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour des indiens particuliers conformément aux articles 52 et 52.1 à 52.5 de la *Loi sur les Indiens*.

Successions—Services militaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire les successions militaires des membres décédés des Forces canadiennes conformément à l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. Les avoirs nets des successions sont distribués aux héritiers légaux par les soins du juge-avocat général, en sa qualité de directeur des successions.

Bourses scolaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire des dons de 26 000 $ qui doivent être utilisés à remettre des bourses scolaires aux enfants du personnel du Service canadien du renseignement de sécurité, pour encourager des études universitaires.

Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du Règlement sur la libération conditionnelle et la mise en liberté sous condition, sont crédités à ce compte les deniers remis par les détenus au moment de l'emprisonnement, les revenus nets des détenus provenant d'emplois à l'intérieur des établissements, les sommes reçues pour le compte des détenus pendant leur emprisonnement, les deniers perçus de la vente de produits artisanaux, les sommes gagnées pour des travaux exécutés pendant leurs journées de libération conditionnelle, de même que les intérêts y afférents. Les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus sont imputés à ce compte.

Caisse fiduciaire de bienfaisance

Ce compte a été établi par l'article 23 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent encaissées par les membres de la Gendarmerie royale du Canada, relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leur solde et allocations.

Comptes gérés

Conformément à l'article 41 de la *Loi sur les pensions* et à l'article 15 de la *Loi sur les allocations aux anciens combattants*, ces comptes relèvent du ministère des Anciens combattants. Les montants détenus dans ces comptes comprennent : *a)* les pensions et les allocations aux anciens combattants administrés par le ministère des Anciens combattants; et, *b)* les prestations provenant de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti ou du Régime de pensions du Canada, administrées avec l'approbation du client. Ces personnes ont démontré leur incapacité de gérer leurs propres affaires.

Les paiements sont effectués à même les comptes, afin de fournir le vivre et le vêtement, un abri, des menues dépenses et d'autres nécessités.

Fonds de successions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les produits des successions des anciens combattants qui sont décédés alors qu'ils recevaient quelque traitement d'un hôpital ou des soins en institution, et pour les anciens combattants pour qui les fonds ont été administrés par le gouvernement conformément aux articles 5, 6 et 7 du Règlement sur les successions des anciens combattants. Des comptes distincts sont gardés et des paiements sont effectués aux bénéficiaires conformément au Règlement sur les successions.

Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les legs, les cadeaux, etc, qui ont été reçus, lesquels sont à débourser au profit des anciens combattants ou de leurs personnes à charge, sous réserve de certaines conditions et au profit des patients en établissements, conformément à l'article 9 du Règlement sur la curatelle des biens des anciens combattants.

Autres comptes à fins déterminées

Il existe d'autres comptes à fins déterminées gérés par le gouvernement, tels que les comptes d'assurance, de prestations de décès et de pension. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.26 présente un sommaire des soldes et des opérations pour tous les autres comptes à fins déterminées.

TABLEAU 6.26
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Comptes d'assurance et de prestations de décès—				
Finances—				
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Liquidation—Compagnie d'assurances	40 674 313		40 586 166	88 147
Développement des ressources humaines—				
Compte d'assurance du service civil[1]	8 672 348	243 822	575 907	8 340 263
Défense nationale—				
Compte de prestations de décès des forces régulières, tableau 6.27	181 679 642	30 518 163	27 003 852	185 193 953
Conseil du Trésor—				
Compte de prestations de décès de la fonction publique, tableau 6.28	1 592 985 892	217 700 664	103 675 964	1 707 010 592
Anciens combattants—				
Fonds d'assurance des soldats de retour	131 102		20 726	110 376
Fonds d'assurance des anciens combattants	13 020 906	295 441	971 879	12 344 468
	13 152 008	*295 441*	*992 605*	*12 454 844*
Total des comptes d'assurance et de prestations de décès	1 837 164 203	248 758 090	172 834 494	1 913 087 799
Comptes de pension—				
Développement des ressources humaines—				
Compte de pension pour les agents des rentes	24 727		6 643	18 084
Solliciteur général—				
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse de pension des personnes à charge	29 690 878	2 702 113	2 012 176	30 380 815
Conseil du Trésor—				
Compte de pension des employés recrutés sur place—				
Cotisants		146 649	146 649	
Total des comptes de pension	29 715 605	2 848 762	2 165 468	30 398 899
Autres comptes—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale	275 527		52 052	223 475
Fonds de développement sectoriel—Province	2 331 908	119 445	1 131 262	1 320 091
Compte de stabilisation du revenu net	1 421 423 350	608 539 072	483 792 362	1 546 170 060
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	20 475 849	20 443 187	17 166 274	23 752 762
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Ententes relatives aux frais partagés	1 015 090	940 042	835 836	1 119 296
	1 445 521 724	*630 041 746*	*502 977 786*	*1 572 585 684*
Agence des douanes et du revenue du Canada[2]—				
Dépôts/débours—Commission des accidents du travail		29 745 778	22 254 120	7 491 658

TABLEAU 6.26

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Patrimoine canadien—				
Dépôts pour projets divers	1 771 255	297 737		2 068 992
Ententes relatives aux frais partagés—				
Conférences et formation		11 339	11 339	
Ententes de projets conjoints et à frais partagés	18 000	35 000	25 013	27 987
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Compte d'avances	19 926 062	26 094 162	21 000 791	25 019 433
Agence Parcs Canada—				
Compte de fiducie de Mackenzie King	281 277	2 925		284 202
	21 996 594	*26 441 163*	*21 037 143*	*27 400 614*
Environnement—				
Dépôts pour projets divers	3 315 178	4 188 923	3 898 648	3 605 453
Finances—				
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	2 677 771			2 677 771
Fonds de réclamations à l'étranger	179 020			179 020
Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale	4 236			4 236
	2 861 027			*2 861 027*
Pêches et Océans—				
Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés	1 090 741	525 584	651 685	964 640
Dépôts pour projets divers	7 691 800	23 833 547	23 761 193	7 764 154
Ventes de biens saisis	657 567	753 709	742 640	668 636
Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent		1 112 267		1 112 267
	9 440 108	*26 225 107*	*25 155 518*	*10 509 697*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Compte de la Fondation du Canada	339 596		18 164	321 432
Moins : titres détenus en fiducie	336 014	23 788		312 226
dépôts dans un compte de banque spécial	3 582		5 624	9 206
		23 788	*23 788*	
Aide financière aux Canadiens à l'étranger	66 069		10 038	56 031
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales	924 332	10 700 788		11 625 120
Projets à frais partagés	827 380	629 904		1 457 284
Agence canadienne de développement international—				
Projets à frais partagés—Conférences internationales	29 162			29 162
Commission mixte internationale—				
Ententes relatives aux frais partagés		200 000	200 000	
Secrétariat de l'ALENA, section canadienne—				
Ententes relatives aux frais partagés	9 155			9 155
	1 856 098	*11 554 480*	*233 826*	*13 176 752*
Santé—				
Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance	50 000			50 000
Projets de recherches en collaboration	355 650	1 070 999	519 037	907 612
Projets divers fédéraux-provinciaux	884 006	6 365 039	5 321 890	1 927 155
Organisation panaméricaine de la santé	(15 951)	46 511	19 190	11 370
Organisation mondiale de la santé	113 147	17 804	29 316	101 635
Conseil des recherches médicales—				
Recherches en dyskinésie et en torticolis	81 102	3 504		84 606
	1 467 954	*7 503 857*	*5 889 433*	*3 082 378*
Développement des ressources humaines—				
Compte d'attente, justes salaires	4 204	1 770		5 974
Projet fédéral/provincial à frais partagés	177 271	15 012 168	14 933 273	256 166
Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)	1 577 526	166 893	14 823	1 729 596
Compte d'attente, normes du travail	2 676 194		1 342 051	1 334 143

TABLEAU 6.26
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Centre candien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques	230 274	484 727	189 928	525 073
	4 665 469	*15 665 558*	*16 480 075*	*3 850 952*
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Amendes—Loi sur les Indiens	375 062	9 731	5 968	378 825
Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes	239 208	4 551 474	4 538 258	252 424
Moins : dépôts aux comptes de banques spéciaux	239 208	4 538 258	4 551 474	252 424
		9 089 732	*9 089 732*	
Fonds des bandes indiennes—				
Actions et certificats	20 000			20 000
Moins : titres détenus en fiducie	20 000			20 000
Fonds de compensation des Indiens	222 340			222 340
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	25 263 287	27 826 794	23 824 030	29 266 051
Comptes spéciaux des Indiens	1 239 411	214 208	238 920	1 214 699
Fonds de règlement des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan		12 706 210	12 706 210	
	27 100 100	*49 846 675*	*45 864 860*	*31 081 915*
Industrie—				
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces		400 000	400 000	
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	46 427	2 362		48 789
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées	706 962		9 010	697 952
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	31 266			31 266
Moins : titres détenus en fiducie	31 266			31 266
Ententes relatives aux frais partagés—Tourisme	660 197	676 566	274 588	1 062 175
Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches	71 064	283 560	242 436	112 188
Projets à frais partagés	1 075 585	4 132 664	3 204 291	2 003 958
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—				
Loi sur la faillite et l'insolvabilité	2 400 055	2 420 939	1 042 675	3 778 319
Loi canadienne sur les sociétés par actions	1 204 915	3 301 092	3 220 081	1 285 926
Loi sur les liquidations	529 659			529 659
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances	449 938	4 565 400	4 569 577	445 761
Agence spatiale canadienne—				
Radarsat	371 235		154 461	216 774
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de fiducie	11 324 442	18 086 276	13 266 921	16 143 797
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Fonds de fiducie	1 284 834	573 560	472 732	1 385 662
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Fonds pour les boursiers de la Reine	261 052	11 335		272 387
Fonds de fiducie	240 320	40 190	30 000	250 510
Statistique Canada—				
Dépôts pour projet	4 046 944	54 137 190	54 514 676	3 669 458
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	222 900	1 169 285	418 531	973 654
Ententes relatives aux frais partagés—Port de Churchill	3 000 000	3 000 000	2 284 147	3 715 853
	27 896 529	*92 400 419*	*83 704 126*	*36 592 822*
Justice—				
Cour fédérale du Canada—				
Compte spécial de la Cour fédérale	14 149 459	7 638 097	5 752 027	16 035 529
Défense nationale—				
Gouvernements étrangers—				
Royaume-Uni—				
Armée britannique—Suffield (Alberta)	15 512 979	68 604 523	71 106 364	13 011 138
Wainwright (Alberta)	1 668 535	8 627 626	9 710 697	585 464
Autres activités	2 660 831	15 925 086	12 829 649	5 756 268

TABLEAU 6.26

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Fin*

	1er avril 1999	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2000
	$	$	$	$
États-Unis d'Amérique	75 439	141 358	141 422	75 375
République fédérale d'Allemagne—				
Armée allemande—Shilo (Manitoba)	7 869 194	21 962 112	24 210 284	5 621 022
Autres activités	11 341 477	23 581 985	27 932 969	6 990 493
Pays-Bas	8 055 285	9 244 824	9 488 267	7 811 842
Projets de recherche et de développement mixtes	402 357	230 842	633 199	
Organismes non gouvernementaux	1 110 704	150 419 062	148 948 196	2 581 570
Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—				
Projets d'infrastructure	6 658 491	638	9 382	6 649 747
	55 355 292	*298 738 056*	*305 010 429*	*49 082 919*
Ressources naturelles—				
Centre régional d'interception séismique de l'Énergie atomique du Canada, Limitée		52 166	52 166	
Division de géologie du continent—Hydro-Ontario	7 152	45 000	14 637	37 515
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta	7 361 513	69 972	451 059	6 980 426
Dépôts pour projets divers	3 111 995	2 934 791	3 597 371	2 449 415
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	1 617 988	2 045 408	2 240 242	1 423 154
Projets à frais partagés	3 071 671	4 727 375	3 189 214	4 609 832
	15 170 319	*9 874 712*	*9 544 689*	*15 500 342*
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Fiducies de sociétés d'État—Dons	65 100	362 200	333 000	94 300
Sommets francophones	153 998	25 725	155 925	23 798
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance		53 462	53 462	
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires	61 848 544		61 848 544	
Moins : titres détenus en fiducie	61 848 544	61 848 544		
		61 848 544	*61 848 544*	
	219 098	*62 289 931*	*62 390 931*	*118 098*
Solliciteur général—				
Projets de recherche et de développement mixtes	195 038	1 797 806	1 476 111	516 733
Gendarmerie royale du Canada—				
Projets de recherche et de développement mixtes	506 480	868 102	654 530	720 052
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada	142 692	26 999	162 518	7 173
Actifs confisqués—Fonds canadiens	138 942	42 742	175 667	6 017
Entente de parrainage—Contributions	249 635	1 142 828	979 349	413 114
	1 232 787	*3 878 477*	*3 448 175*	*1 663 089*
Conseil du Trésor—				
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux		1 000 000		1 000 000
Protocole de coopération Égypte-Canada	7 375		7 375	
	7 375	*1 000 000*	*7 375*	*1 000 000*
Total	1 632 255 111	1 277 032 979	1 113 649 161	1 795 638 929
Moins : redressement de consolidation[3]	19 926 000		5 093 433	25 019 433
Total des autres comptes	1 612 329 111	1 277 032 979	1 118 742 594	1 770 619 496
Total des autres comptes à fins déterminées	3 479 208 919	1 528 639 831	1 293 742 556	3 714 106 194

(1) Antérieurement le Fonds d'assurance de la fonction publique.
(2) Antérieurement Revenu national.
(3) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Liquidation—Compagnie d'assurances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les rentrées et les déboursés résultant de la liquidation de l'actif de la compagnie générale d'assurance Northumberland.

Compte d'assurance du service civil (antérieurement le Fonds d'assurance de la fonction publique)

Ce compte a été établi par la *Loi sur l'assurance du service civil*, afin de permettre au ministre des Finances d'effectuer des versements de prestations de décès aux fonctionnaires nommés indéterminés de tout secteur de la fonction publique établis en vertu de contrat. Aucun nouveau contrat a été émis depuis l'entrée en vigueur, en 1954, du Régime de prestations supplémentaires de décès pour la fonction publique et les forces canadiennes dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. À compter du 1er avril 1997, le ministère du Développement des ressources humaines a assumé la responsabilité de l'administration et de l'évaluation actuarielle de la *Loi sur l'assurance du service civil*.

Le nombre de contrats d'assurance en vigueur au 31 mars 2000 était de 2,106 et l'âge moyen des souscripteurs est de 82,2 ans. Au cours de l'exercice financier 1999-2000, les rentrées et autres crédits se composent des primes de 5 530 $ ainsi qu'un montant de 238 292 $ (imputé aux dépenses) qui a été transféré du Trésor afin de permettre d'équilibrer l'actif et le passif actuariel du programme en date du 31 mars 1999. Les paiements et autres débits se composent de prestations de décès pour 106 réclamations, 555 566 $; de rentes en règlement versées à 43 bénéficiaires, 20 289 $; et, d'un remboursement de primes, 52 $.

Conformément à l'évaluation actuarielle et aux hypothèses prescrites, le passif ayant trait aux prestations établies par la Loi a été évalué à 8 537 559 $ au 31 mars 2000. L'actif, à la même date, était évalué à 8 340 263 $. Le déficit en date du 31 mars 2000 s'établissait donc à 197 296 $. Conformément aux dispositions du paragraphe 16(3) du Règlement sur l'assurance du service civil, ce montant sera donc crédité au compte du Trésor au cours de l'exercice financier 2000-2001.

Compte de prestations de décès des forces régulières

Ce compte a été établi par la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants des Forces armées. Les rentrées et autres crédits consistent en : *a)* des cotisations des participants; *b)* la cotisation du gouvernement payée à l'égard de participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*; *c)* des primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $; et, *d)* des intérêts.

Les paiements et autres débits consistent en : *a)* des prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; *b)* des prestations versées à l'égard des participants par choix, à qui des pensions n'étaient pas payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; et, *c)* la partie des prestations payables pour laquelle le gouvernement a versé une prime unique.

TABLEAU 6.27

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DES FORCES RÉGULIÈRES

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	181 679 642	177 761 423
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations du personnel	11 148 727	10 456 551
Cotisation du gouvernement	2 286 714	2 125 788
Primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $	629 863	646 350
Intérêts	16 452 859	16 711 719
	30 518 163	29 940 408
	212 197 805	207 701 831
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense	27 003 852	26 022 189
Solde de clôture	185 193 953	181 679 642

Compte de prestations de décès de la fonction publique

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants de la fonction publique.

Sont crédités au compte : *a)* les cotisations par les employés; *b)* les cotisations par le gouvernement et les sociétés de la fonction publique; et, *c)* les intérêts. Les paiements et autres débits représentent : *a)* les prestations versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente au titre de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*; et, *b)* les prestations de 10 000 $ (5 000 $ avant le 14 septembre 1999) versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente en vertu de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, et pour lesquels a été effectué le paiement d'une prime unique au titre d'une couverture viagère de 10 000 $ (5 000 $ avant le 14 septembre 1999) de prestations de décès.

TABLEAU 6.28

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DE LA FONCTION PUBLIQUE

	1999-2000	1998-1999
	$	$
Solde d'ouverture	1 592 985 892	1 459 046 155
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés—		
Gouvernement et sociétés de la fonction publique	60 457 608	62 563 036
Gouvernement—		
Généralité	6 088 700	4 503 393
Prime unique pour 10 000 $[1]	1 297 204	1 334 835
Sociétés de la fonction publique	2 514 655	2 451 902
Intérêts	147 342 497	140 148 783
	217 700 664	211 001 949
	1 810 686 556	1 670 048 104
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Paiements de prestations—		
Généralité	72 684 111	54 040 721
Couverture viagère pour 10 000 $[1]	30 611 571	20 673 916
Autres paiements de prestations de décès	380 282	2 347 575
	103 675 964	77 062 212
Solde de clôture	1 707 010 592	1 592 985 892

[1] Augmentée de 5 000 $ à 10 000 $ à partir du 14 septembre 1999.

Fonds d'assurance des soldats de retour

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de l'assurance des soldats de retour au pays*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte, les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement actuariel au 31 mars 1999 de 935 $ a été imputé au compte au cours de l'exercice, et crédité aux recettes. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 août 1933.

Fonds d'assurance des anciens combattants

Ce fonds a été établi par la *Loi de l'assurance des anciens combattants*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement du passif actuariel au 31 mars 1999 de 258 679 $ a été crédité au compte au cours de l'exercice, et imputé aux dépenses. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 octobre 1968.

Compte de pension pour les agents des rentes

Ce compte a été établi par le crédit 181 de la *Loi des subsides n° 1 de 1961*, afin de verser des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont les activités consistaient à vendre au public des rentes sur l'État.

Caisse de pension des personnes à charge

Ce fonds, qui relève de la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, accorde des prestations de retraite aux veuves et aux autres personnes à charge des membres cotisants de la Gendarmerie royale du Canada. Le fonds est crédité d'un montant qui correspond à une retenue de 5 pour cent sur la solde des membres de la Gendarmerie royale du Canada (excluant ceux qui n'ont pas le brevet d'officier) qui sont assujettis à la *Loi sur la continuation des pensions*. Il n'y a plus de membres en service actif parmi les contribuants.

Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants

Ce compte, qui relève de la partie II du Règlement sur la pension des employés recrutés sur place, accorde des prestations de retraite aux fonctionnaires du gouvernement qui sont employés localement et qui ont versé des cotisations se rapportant au fonds. Sont créditées au compte, les cotisations des employés recrutés sur place, et les prestations ultérieures y sont imputées.

Le Conseil du Trésor a approuvé la fermeture du fonds à de nouveaux cotisants à compter du 31 décembre 1988. Présentement, moins de cinquante membres cotisent au fonds.

Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus du gouvernement du Manitoba et des agglomérations impliquées concernant leur participation aux coûts encourus pour la mise en oeuvre de divers projets. Ces projets comprennent l'amélioration au service des eaux et aux infrastructures de traitement et de l'élimination des déchets des collectivités rurales tout en préservant la qualité de l'environnement. Les fonds sont déboursés à même le compte au moment où les coûts de facturation sont reçus.

Fonds de développement sectoriel—Province

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provinciales correspondant au maximum de la moitié des primes contribuées dans le cadre du Programme tripartite national de stabilisation pour le boeuf afférent aux ventes au cours de la dernière année d'application de ce dernier, moins les contributions provinciales au Compte de stabilisation de revenu net—Relais. Le fonds produit des intérêts au taux fixé par le ministre des Finances. Les sommes accumulées peuvent être utilisées pour la conduite de programmes, de projets et d'activités qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, la recherche, le transfert technologique, la promotion et le développement des marchés; elles ne peuvent cependant servir de moyen d'aide directe aux producteurs ou aux transformateurs.

Compte de stabilisation du revenu net

Ce compte a été établi conformément aux dispositions de l'article 15 de la *Loi sur la protection du revenu agricole* et de l'Entente fédérale-provinciale sur la création du Compte de stabilisation du revenu net, dans le but d'aider les producteurs de produits agricoles admissibles à mieux stabiliser leur revenu à long terme. Le Compte de stabilisation du revenu net permet aux producteurs de déposer des sommes dans un compte détenu dans une institution financière participante, jusqu'à concurrence de plafonds fixés à l'avance, et de recevoir des contributions de contrepartie des gouvernements fédéral et provinciaux.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2000, les dépôts des participants se rapportaient, pour la plupart, à l'année de stabilisation 1998 (la période pour laquelle les participants ont produit leurs déclarations d'impôt de 1998). Les participants peuvent faire de tels dépôts en fonction de leurs ventes nettes admissibles (VNA), lesquelles sont limitées à 250 000 $ par personne. Pour l'année de stabilisation 1998, l'Entente prévoyait des dépôts donnant droit à la contribution de contrepartie pouvant atteindre jusqu'à 3 pour cent des VNA pour la plupart des produits admissibles. Les dépôts supplémentaires pouvaient être permis par accord spécial entre le gouvernement fédéral et la province visée.

Les participants ont le droit de faire des dépôts supplémentaires non admissibles à la contribution de contrepartie plafonnés à un montant annuel correspondant à 20 pour cent des VNA (les montants peuvent être reportés sur une période maximale de 5 ans).

On comptabilise les opérations relatives au Trésor, c'est-à-dire :

a) la contribution à parts égales du gouvernement, établie selon les dépôts des participants donnant droit à la contribution de contrepartie, pour l'année de stabilisation 1998, excluant l'Alberta, les gouvernements fédéral et provinciaux versaient des contributions de contrepartie de base équivalant à deux tiers et un tiers respectivement des dépôts des participants. Le gouvernement fédéral a contribué les 3 pour cent en entier pour l'Alberta.

b) les intérêts payés par le gouvernement fédéral sur les sommes détenues dans le Trésor, aux taux fixés par le ministre des Finances et conformément aux modalités établies par ce dernier;

c) les intérêts payés par les institutions financières participantes sur les sommes détenues pour les producteurs, aux taux négociés par les deux parties;

d) les intérêts supplémentaires au taux de 3 pour cent par année, partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à l'exception de la province de l'Alberta, et calculés sur les contributions des participants; moins,

e) les retraits effectués par les participants sur les sommes détenues dans le Trésor (les participants ont droit à des retraits annuels jusqu'à concurrence du montant correspondant au plus élevé de deux seuils d'intervention : le seuil de stabilisation et le seuil du revenu minimal).

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture et Agroalimentaire

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Ententes relatives aux frais partagés—Agence canadienne d'inspection des aliments

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Dépôts/débours—Commission des accidents de travail

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi de l'Agence des douanes et du revenu du Canada* et de la *Loi sur les accidents de travail* afin de permettre à l'Agence des douanes et du revenu du Canada d'inscrire et de faire parvenir hebdomadairement les fonds provenant d'employeurs de la Nouvelle-Écosse à la Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente de partenariat entre l'Agence et la Commission.

Dépôts pour projets divers—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ententes relatives aux frais partagés—Conférences et formation—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes pour des ententes relatives aux frais partagés. Les sommes d'argent sont déboursées aux déposants lorsque la formation est entreprise ou au moment de la tenue des conférences.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Compte d'avances—Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Ce compte a été établi en vertu de l'article 19 de la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* aux fins de tenir en réserve pour emploi dans les exercices ultérieurs, les revenus dérivés des projets subventionnés par Téléfilm Canada, lesquels sont demeurés non réinvestis à la fin de l'exercice, en raison du temps.

Compte de fiducie de Mackenzie King

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison Laurier à Ottawa, et la somme de 225 000 $; une somme égale à celle-ci a été créditée au compte. Les intérêts calculés, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la Maison Laurier*, sont crédités à ce compte à la fin de chaque exercice, et imputés à l'intérêt sur la dette publique. Ils doivent être affectés à l'entretien de la Maison Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même que pour des fins de facilités d'étude et de recherches.

Dépôts pour projets divers—Environnement

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi 12 Victoria, 1849*, chapitre 200, afin d'inscrire le produit de la vente de terres, employé dans le soutien et l'entretien des écoles publiques dans le Haut et le Bas Canada, maintenant l'Ontario et le Québec. Les intérêts de 133 888 $, répartis d'après la population, sont versés directement aux provinces précitées sur une base semi-annuelle, au taux de 5 pour cent par année, et imputés à l'intérêt sur la dette publique.

Fonds de réclamations à l'étranger

Ce compte a été établi par le crédit 22a de la *Loi des subsides nº 9 de 1966*, afin d'inscrire: *a)* toute partie des deniers reçus du Séquestre des biens ennemis, le produit de la vente de biens et les bénéfices provenant des biens, et, *b)* toutes les sommes reçues des gouvernements d'autres pays à la suite d'ententes intervenues après le 1er avril 1966 relativement au règlement de réclamations présentées par le Canada, et inscrit également le paiement des réclamations soumises, y compris le paiement des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale

Ce compte a été établi par le crédit 696 de la *Loi des subsides nº 4 de 1952*, afin d'inscrire les deniers reçus du Séquestre des biens ennemis ou d'autres sources, et les paiements: *a)* aux réclamants admissibles pour indemnités au titre de la Seconde Guerre mondiale; *b)* d'une indemnité supplémentaire correspondant à la moitié de l'indemnité première (CP 1958-1467 du 23 octobre 1958); et, *c)* des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Une Commission des réclamations de guerre a été établie pour faire enquête et rapport sur les réclamations des canadiens, au titre de la Seconde Guerre mondiale, pour lesquelles des dédommagements pourraient être faits par imputation sur ce fonds ou sur tout autre fonds constitué à cette fin. Les dépenses de la Commission sont imputables à ce compte.

Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des provinces aux fins de programmes à frais partagés selon les ententes officielles signées.

Dépôts pour projets divers—Pêches et Océans

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ventes de biens saisis

Ce compte a été établi afin d'inscrire le produit de la vente d'éléments saisis par le ministère des Pêches et Océans, d'un individu ayant enfreint la *Loi sur les Pêches*. Les sommes d'argent reçues sont gardées dans le compte du Trésor jusqu'à la résolution finale du cas par le ministre des Pêches et Océans ou les cours.

Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes reçues pour les frais de services de dragage de la voie maritime du Saint-Laurent. Ces sommes sont utilisées pour défrayer les coûts de dragage dans le Chenal maritime du Saint-Laurent entre Montréal et le Cap Gribane.

Compte de la Fondation du Canada

Ce compte a été établi par le crédit 6g de la *Loi des subsides nº 2 de 1967*, afin d'inscrire les deniers reçus en rapport avec l'Entente de 1950 sur les secours aux civils, et l'Entente culturelle de 1954 entre le Canada et l'Italie, et les débours aux fins desdites ententes.

Aide financière aux Canadiens à l'étranger

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues de familles ou d'amis en paiement d'avance pour une aide financière aux Canadiens dans le besoin à l'étranger.

Fonds provenant d'organisations non gouvernementales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues en paiement d'avance pour des services à être fournis par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour des tiers.

Projets à frais partagés—Affaires étrangères et Commerce international

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant d'organisations ne faisant pas partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada pour des projets à frais partagés.

Projets à frais partagés—Conférences internationales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts reçus et les versements effectués conformément à des projets à frais partagés relatifs aux Accords sur les conférences internationales.

Ententes relatives aux frais partagés—Commission miste internationale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins du projet à frais partagés intitulé «Étude sur l'analyse des risques d'inondation de la rivière Rouge, Ville de Winnipeg».

Ententes relatives aux fraix partagés—Secrétariat de l'ALENA, section canadienne

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant des sections américaine et mexicaine du Secrétariat de l'ALENA pour le développement et l'administration de systèmes de la gestion de l'information commune.

Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues lors de la dissolution de la Société canadienne des paris sportifs pour permettre le règlement de toute dette de la Société.

Projets de recherches en collaboration

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant des groupes de clients en vertu d'ententes à frais partagés et pour des projets de recherches conjoints.

Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les opérations reliées à la portion des coûts des provinces et des territoires encourus en vertu d'ententes à frais partagés entre le fédéral, les provinces et territoires pour des projets conjoints qui adressent les questions relatives à la santé d'envergure nationale.

Organisation panaméricaine de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds pour un projet de redressement concerté sur les laboratoires et l'épidémiologie pour la prévention et le contrôle de pathogènes entériques spécifiques et leur méthode antibiorésistante dans les Amériques. De plus, un projet de redressement de l'infrastructure de l'épidémiologie et des laboratoires permettant le diagnostic et la surveillance de S.pneumoniae en appui du développement d'un vaccin y est inclus.

Organisation mondiale de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de l'Organisation mondiale de la santé, pour des projets scientifiques.

Recherches en dyskinésie et en torticolis

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 5(3) de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*, afin d'inscrire un legs de 75 000 $ fait par un donateur anonyme, pour l'établissement d'un fonds de recherches dans les domaines de la dyskinésie et du torticolis. L'intérêt perçu est utilisé pour verser des subventions aux fins de recherches. D'autres dons sont également crédités à ce fonds.

Compte d'attente, justes salaires

Ce compte fonctionne en vertu de l'autorisation de l'article 13 du Règlement sur les justes salaires et heures de travail. Lorsqu'une enquête portant sur des travaux à forfait entrepris par le gouvernement justifie l'octroi de salaires, on crédite à ce compte la somme versée par l'entrepreneur, laquelle est ensuite répartie aux employés.

Ce compte inscrit également les sommes versées par les ministères et organismes, représentant les salaires reliés à des contrats, et retenues sur le versement final aux entrepreneurs.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Développement des ressources humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire le dépôt des paiements anticipés effectués par les provinces ayant une entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral pour les coûts de projets et de programmes. Les déboursés servent à couvrir la part des dépenses encourues par les provinces selon les ententes officielles, ou à rembourser les montants non employés.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus des gouvernements provinciaux afin de couvrir leur part des dépenses relative au Projet du SIGEI. Les paiements anticipés sont effectués selon l'entente-cadre du SIGEI. Les coûts encourus sont imputés au compte et toutes sommes non dépensées seront remboursées aux provinces à la fin du projet.

Compte d'attente, normes du travail

Ce compte a été établi en vertu de l'autorisation de l'article 23 du Règlement du Canada sur les normes du travail afin de comptabiliser les salaires remis au ministre du Travail de la part des employeurs qui ne peuvent retrouver des employés. Celui-ci doit alors tenter de retrouver ces employés.

Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes administrées au nom du Centre de recherches pour le développement international pour diverses subventions afin d'appuyer la recherche et le développement ainsi que les projets de recherche dans les régions de l'Asie et du Pacifique sur les applications de réseau d'entraide, de la technologie et des questions de réglementations. Le projet vise à répondre aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Amendes—Loi sur les Indiens

Les amendes perçues, telles que décrites à l'article 104 de la *Loi sur les Indiens*, sont créditées à ce compte pour le bénéfice des bandes ou les membres des bandes. Les dépenses encourues peuvent être effectuées sur ordre du gouverneur en conseil afin d'inclure certains frais reliés à l'administration ou à la promotion destinée relativement à cette loi.

Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes détenues pour les Indiens dans les banques autorisées à travers le Canada. Ces sommes comprennent entre autres les dépôts et les paiements effectués sur les baux détenus pour des particuliers indiens, et les sommes à répartir entre les particuliers indiens et les bandes indiennes. Ceci est un compte ne portant pas intérêt.

Fonds des bandes indiennes—Actions et certificats

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les Indiens*, afin d'inscrire la valeur à l'origine des actions de Transalta Utilities Ltd, reçues en compensation d'une ligne d'énergie ayant servitude de passage sur la réserve des Indiens Blood. Ces actions sont détenues au nom du receveur général du Canada au crédit de la bande des Indiens Blood. Tous les dividendes reçus sont portés au crédit du compte de recettes de la bande des Indiens Blood.

Fonds de compensation des Indiens

Ce compte de réserve a été établi afin d' inscrire les deniers reçus en rapport avec les ventes des terres appartenant aux Indiens et en compensation d'une servitude lorsque le droit de propriété est contestable ou lorsque l'arpentage n'est pas complété.

Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens

Ce compte a été établi afin de garder les sommes d'argent pour le compte de particuliers indiens et de bandes, qui ne peuvent être déboursées à un Indien, ou créditées à un Fonds des bandes indiennes ou à un compte de fonds en fiducie pour particuliers, en attente de l'exécution d'un bail, permis ou licence, la résolution d'un litige, l'enregistrement de l'Indien ou l'identification du bénéficiaire.

Comptes spéciaux des Indiens

Les comptes spéciaux des Indiens représentent des comptes non productifs d'intérêts tenus à des fins particulières et comprennent les postes suivants :

a) Particulier disparu—La distribution successorale, à laquelle un particulier disparu a droit, est gardée dans ce compte.

b) Compte des fourrures du Québec—Ce compte enregistre les deniers reçus suite aux ventes de pelleteries piégées dans les réserves du district de l'Abitibi, au Québec, afin de reporter les frais des salaires des marqueurs, le fret, etc.

Fonds de règlement des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions et les versements relevant du règlement des revendications des terres des Nations indiennes de la Saskatchewan. L'intérêt imputé sur les dépôts de la province de la Saskatchewan a été porté au compte de la dette publique tandis que l'intérêt sur la contribution fédérale était porté aux dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Centre de services aux entreprises Canada/Provinces

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des autres provinces en vertu des ententes relatives aux frais partagés pour le Centre de services aux entreprises Canada/Ontario.

Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu des articles 78, 84, 154 et 194 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les dividendes payés sur les actions détenues originairement par un courtier en faillite et par la suite vendues aux clients. Puisque les actions n'étaient pas immatriculées au nom des

clients, les dividendes doivent être versés au dernier propriétaire immatriculé, dans ce cas, le courtier en faillite. Les dividendes sont remis au Surintendant des faillites pour la garde en dépôt.

Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées

Ce compte a été établi afin d'inscrire la dette envers les actionnaires qui n'ont pas présenté leurs actions en vue de paiement.

Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 67 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les titres que détenaient originairement un courtier en faillite pour le compte des clients qui sont introuvables.

Ententes relatives aux frais partagés—Tourisme

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Projets à frais partagés—Industrie

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes pour couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte est constitué des sommes qui sont créditées au receveur général, conformément aux dispositions de l'article 154 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, en attendant la répartition aux créanciers.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi canadienne sur les sociétés par actions

Ce compte a été établi conformément aux articles 227 et 228 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin d'enregistrer des dettes envers les créanciers et les actionnaires introuvables. Ce compte est imputé lorsque les fonds sont versés à ceux-ci.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur les liquidations

Ce compte comptabilise les sommes créditées au receveur général, en attente de répartition, conformément aux articles 138 et 139 de la *Loi sur les liquidations*.

Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts applicables à la part des coûts des partenaires non fédéraux signataires de l'entente aux termes des divers projets. Les versements sont faits au nom du contributeur à mesure que les projets sont entrepris. Les fonds inutilisés doivent être retournés au contributeur.

Radarsat

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des images du projet Radarsat.

Fonds de fiducie—Conseil national de recherches du Canada

Ce compte a été établi par la *Loi sur le Conseil national de recherches*, afin d'inscrire les fonds reçus notamment des gouvernements et organismes ne faisant pas partie de l'entité comptable, pour couvrir les dépenses effectuées au nom de ces derniers.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1978)* afin d'inscrire les fonds fournis par d'autres gouvernements et organismes, pour combler les dépenses faites pour leur compte, et afin d'indiquer la dette envers d'autres organisations.

Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce fonds représente une subvention au montant de 250 000 $ accordée en vertu du crédit 45a de la *Loi n° 5 de 1973-1974 portant affectation de crédits*. L'intérêt gagné est utilisé afin de payer des bourses d'études aux étudiants diplômés dans certains domaines d'études canadiennes.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire les recettes et les déboursés de fonds disponibles pour les activités liées à la recherche dans le domaine des sciences humaines. L'encaissement de dons privés et le décaissement de ces fonds aux fins de projets spéciaux est également inscrit à ce compte.

Dépôts pour projet—Statistique Canada

Ce compte a été établi pour inscrire les dépôts reçus notamment de tiers, afin de garantir les paiements reliés à des services statistiques spéciaux.

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu pour aider à prévenir les pertes d'emplois permanentes dans les régions touchées par les inondations et pour rétablir l'activité économique.

Ententes relatives aux frais partagés—Port de Churchill

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu afin de partager les frais de dragage pour l'amélioration du Port de Churchill.

Compte spécial de la Cour fédérale

Ce compte a été établi afin de maintenir les comptes au nom des plaideurs devant la Cour. Ces comptes enregistrent les deniers versés à la Cour fédérale du Canada, suite à une ordonnance de la Cour, aux règles de la Cour ou aux décrets, à être détenus en fiducie en attendant que soit effectué le paiement de ces deniers, conformément à un arrêt de la Cour.

Gouvernements étrangers

Ces comptes ont été établis pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Défense nationale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus du secteur privé suite aux relations de collaboration en matière du partage de travail entre le gouvernement et le laboratoire du secteur privé.

Organismes non gouvernementaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de couvrir les dépenses faites pour le compte d'organismes non gouvernementaux, pour lesquels aucun compte particulier n'a été créé.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—Projets d'infrastructure

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les fonds provenant de l'OTAN pour couvrir *a)* les projets d'infrastructure de l'OTAN mis en œuvre par le Canada, et, *b)* les autres dépenses à effectuer pour le compte de l'OTAN, conformément aux termes d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Centre régional d'interception séismique de l'Énergie atomique du Canada, Limitée

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de l'Énergie atomique du Canada, Limitée facilitant ainsi les frais partagés requis pour les dépenses concernant le fonctionnement des réseaux du Centre régional d'interception séismique dans les provinces d'Ontario et d'Alberta.

Division de géologie du continent—Hydro-Ontario

Ce compte a été établi en vue de faciliter une entente relative aux frais partagés entre les Ressources naturelles et l'Hydro-Ontario, afin d'acquérir, de rassembler, de traiter et d'interpréter des données de sismique-réflexions enregistrées dans les lacs Ontario, Érié et Huron.

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta

À ce compte sont inscrites les sommes versées par le gouvernement de l'Alberta, qui sont destinées à encourager l'expansion des marchés de gaz naturel en Alberta et dans les provinces à l'est de celle-ci, en conformité avec l'accord conclu entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta le 1er septembre 1981 et conformément à l'article 39 de la *Loi sur l'administration de l'énergie*. Le terme initial de l'accord était du 1er novembre 1981 au 31 janvier 1987. Par suite de l'Accord de l'Ouest convenu le 25 mars 1985, les paiements effectués par le gouvernement de l'Alberta ont pris fin le 30 avril 1986; toutefois, des paiements sont effectués à même le compte au titre de programmes particuliers afin d'encourager l'utilisation de gaz naturel pour les véhicules.

Dépôts pour projets divers—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches forestières.

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'industries et de d'autres gouvernements pour des projets conjoints ou pour fins d'ententes relatives aux recherches à frais partagés.

Projets à frais partagés—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'organismes privées et de d'autres gouvernements pour les frais partagés concernant des projets scientifiques.

Fiducies de sociétés d'État—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire sur une base temporaire, *a)* les dons servant au développement et au fonctionnement du Parc Downsview, Toronto; et, *b)* les dons provenant d'entités du secteur privé afin de subvenir aux besoins du Vieux-Port de Montréal.

Sommets francophones

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes subventionnées depuis 1994 par l'Agence de la Francophonie (Paris) pour la réalisation de projets impliquant l'industrialisation de la langue française et la promotion de nouveaux termes français dans le milieu scientifique et technique.

Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance

À ce compte sont crédités les produits d'intérêts sur les obligations déposées par les compagnies d'assurance, en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Les débits représentent le versement de ces intérêts aux compagnies.

Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires

Ce compte a été établi par un accord écrit entre le Canada et les États-Unis, afin d'inscrire les fonds inutilisés provisoirement et payés au gouvernement des États-Unis en vertu de contrats pour achats d'équipement militaire. Les fonds sont placés par la Banque fédérale de réserve de New York pour produire des intérêts au nom du gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Solliciteur général

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de gérer les projets de recherche et de développement mixtes.

Projets de recherche et de développement mixtes—Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres organisations gouvernementales afin de partager les frais encourus en vertu d'ententes diverses relatives à des projets de recherche.

Fondation de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de la Fondation de la Gendarmerie royale du Canada qui serviront à couvrir les dépenses relatives aux projets de services de police communautaires, éducationnels et promotionnels et aux relations publiques à travers le Canada.

Actifs confisqués—Fonds canadiens

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent confisquées au cours des enquêtes et des saisies de drogues conformément avec le Code criminel du Canada, la *Loi sur les stupéfiants*, la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les douanes* et la *Loi sur l'accise*. Les fonds sont détenus en attendant les décisions des cours.

Entente de parrainage—Contributions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds versés à la Gendarmerie royale du Canada en vertu d'ententes de parrainage aux fins de programmes de services de police communautaires.

Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de American Express (AMEX) en vue d'améliorer le programme de la carte de voyage.

Protocole de coopération Égypte-Canada

Ce compte a été établi afin de faciliter le financement des dépenses tel qu'indiqué au Protocole de coopération Égypte-Canada.

Au cours de l'exercice, le compte a été fermé.

ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES

Régime de pensions du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Régime de pensions du Canada ont été dressés par la direction de Développement des ressources humaines Canada, conformément aux conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur des estimations et le jugement. L'information financière que renferme le *Rapport annuel du Régime de pensions du Canada* concorde avec les états financiers.

Pour assurer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres comptables, des systèmes de contrôle financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une certitude raisonnable que l'information financière est fiable, et que les opérations sont conformes au *Régime de pensions du Canada* et à ses règlements, ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et aux règlements qui en découlent.

Le vérificateur général du Canada, vérificateur externe du Régime de pensions du Canada, a effectué une vérification indépendante des états financiers. Sa vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et il a présenté son rapport au ministre du Développement des ressources humaines.

Le sous-ministre adjoint
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

Le sous-ministre délégué,
JIM LAHEY

le 19 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié l'état de l'actif net du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2000 et l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2000 ainsi que de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 19 juillet 2000

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS
(en millions de dollars)

	2000	1999 (note 3)
Actif		
Placements		
Fonds de placement du RPC—Au coût (note 4)	30 299	30 833
Actif net de l'Office d'investissement du RPC (note 5)	2 392	12
Liquidités		
Dépôt auprès du receveur général du Canada	6 261	5 447
Placements à court terme		619
Sommes à recevoir		
Cotisations	1 170	1 005
Intérêt couru	1 172	1 211
Régime des rentes du Québec	6	6
Prestataires (note 6)	46	53
	41 346	39 186
Passif		
Créditeurs	32	24
Pensions et prestations à payer	53	62
	85	86
Actif net	41 261	39 100
Actif net, composé de :		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	30 299	30 833
Transferts à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	1 932	12
Bénéfice net accumulé provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement	460	
Compte du Régime de pensions du Canada (note 7)	6 261	6 066
Sommes à recevoir, après déduction du passif	2 309	2 189
Actif net	41 261	39 100

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par Développement des ressources humaines Canada :

Le sous-ministre adjoint
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

Le sous-ministre délégué,
JIM LAHEY

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en millions de dollars)

	2000	1999 (note 3)
Actif net au début de l'exercice	39 100	38 792
Augmentation de l'actif		
Cotisations (note 8)	17 037	14 924
Revenus de placement (note 9)	4 238	3 891
	21 275	18 815
Diminution de l'actif		
Pensions et prestations (note 10)		
Retraite	12 902	12 379
Survivant	2 669	2 563
Invalidité	2 559	2 585
Enfant de cotisant invalide	245	249
Décès	222	225
Orphelin	202	202
	18 799	18 203
Frais d'administration (note 11)	315	304
	19 114	18 507
Augmentation de l'actif net	2 161	308
Actif net à la fin de l'exercice	41 261	39 100

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2000

1. Description du Régime de pensions du Canada

a) Description du Régime

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime fédéral-provincial créé en vertu d'une loi du Parlement en 1965.

Le Régime a été mis sur pied en 1966. C'est un régime d'assurance sociale obligatoire et contributif, en vigueur partout au Canada, sauf au Québec, qui offre le Régime des rentes du Québec, un régime semblable. Le Régime a pour objectif d'assurer aux travailleurs et aux personnes dont ils ont la charge une protection en cas de perte de revenu causée par la retraite, l'invalidité ou le décès.

Le ministre du Développement des ressources humaines est chargé d'administrer le *Régime de pensions du Canada* (la *Loi du RPC*), à l'exception de la perception des cotisations, qui relève du ministre du Revenu national. Le ministre des Finances et ses homologues provinciaux sont responsables de l'établissement des taux de cotisation, du niveau des pensions et prestations et de la politique de financement.

Les opérations financières du Régime sont enregistrées dans le Compte du RPC (note 7). Le Fonds de placement du RPC (note 4) détient le portefeuille d'obligations du Régime alors que les sommes investies sur les marchés financiers sont gérées par l'Office d'investissement du RPC (note 5). Les opérations financières du Compte et du Fonds de placement sont prescrites par la *Loi du RPC* et ses règlements. Les opérations de l'Office d'investissement sont prescrites par la *Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* et ses règlements.

Comme le prévoit la *Loi du RPC*, les modifications à la loi exigent l'approbation des deux tiers des provinces qui comptent ensemble pour au moins les deux tiers de la population de toutes les provinces qui participent au Régime.

b) Financement

Le RPC est financé par les cotisations et les revenus de placement.

Les employeurs et les employés paient des cotisations égales. Les travailleurs autonomes paient le total de la cotisation combinée.

Initialement, le Régime avait été conçu pour être un régime sans capitalisation, ce qui signifie que les pensions et les prestations devaient être payées à même les cotisations courantes. Avec les modifications apportées à la loi en 1997, on s'attend maintenant à ce que le Régime soit financé sur une base dite de « stabilisation » — ce qui signifie que le taux de cotisation combiné devrait augmenter jusqu'à 9,9 pour cent des gains admissibles, en 2003, et devrait se stabiliser par la suite.

Entre 1966 et 1986, le taux de cotisation combiné employeur-employé est demeuré à 3,6 pour cent des gains admissibles. En 1987, il est passé à 3,8 pour cent et a augmenté annuellement de 0,2 pour cent pour atteindre 5,6 pour cent en 1996. En 1997, 1998 et 1999, le taux de cotisation combiné a augmenté respectivement de 0,4 pour cent, 0,4 pour cent et 0,6 pour cent. En 2000, il a été augmenté de 0,8 pour cent pour atteindre 7,8 pour cent. Les cotisations combinées maximales étaient de 2 660 $ pour 2000 (1999 - 2 373 $).

La *Loi du RPC* stipule qu'un rapport actuariel doit être préparé tous les trois ans aux fins de l'examen de la situation financière du Régime par le ministre des Finances et ses homologues provinciaux. L'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières a déposé son *17e Rapport actuariel* à la Chambre des communes en décembre 1998. À la lumière de leur examen triennal, les ministères fédéral et provinciaux des Finances ont conclu que le Régime est en bonne santé financière. De plus, il est prévu que le taux de cotisation combiné employeur-employé (qui s'élève à 9,9 pour cent en 2003) sera suffisant pour assurer la viabilité du Régime dans le contexte du vieillissement de la population.

c) Actif net du Régime

L'actif net du Régime est constitué du dépôt auprès du receveur général du Canada, des placements à court terme, des obligations à long terme et de l'actif net de l'Office d'investissement du RPC. L'actif net représente les fonds accumulés pour le paiement des pensions, des prestations et des frais d'administration. Cette somme ne couvre pas la valeur actuarielle des pensions et des prestations constituées. Au 31 mars 2000, l'actif net du Régime s'élève à 41,3 milliards de dollars (1999 - 39,1 milliards). Cette somme comprend à 2,2 fois le total des pensions et des prestations de l'exercice 1999-2000.

d) Pensions et prestations

Pensions de retraite—La pension de retraite est payable à tous les cotisants de 60 ans ou plus, sous réserve des dispositions de la Loi. Le montant mensuel est égal à 25 pour cent de la moyenne mensuelle des gains admissibles durant la période cotisable. Il est rajusté à la baisse ou à la hausse selon que la personne demande sa pension avant ou après l'âge de 65 ans. Cet ajustement ne peut excéder 30 pour cent. La pension mensuelle maximale payable à compter de 65 ans est de 762,92 $ en 2000 (1999 -751,67 $).

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2000—*Suite*

Prestations d'invalidité—La prestation d'invalidité est payable à tout cotisant qui est invalide, sous réserve des dispositions prévues par la Loi. La prestation d'invalidité est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 75 pour cent de la pension de retraite acquise. La prestation d'invalidité mensuelle maximale est de 917,43 $ en 2000 (1999 - 903,55 $).

Prestations de survivant—La prestation de survivant est payable au conjoint d'un cotisant décédé, sous réserve des dispositions prévues par la Loi. Pour le conjoint de moins de 65 ans, la prestation est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 37,5 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. Un conjoint survivant âgé de 35 à 45 ans, qui n'est pas invalide ou qui n'a pas d'enfant à charge, reçoit une prestation réduite. Pour le conjoint de 65 ans ou plus, la prestation est égale à 60 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. La prestation maximale payable à un conjoint survivant est de 457,75 $ en 2000 (1999 - 451,00 $).

Prestations d'orphelin et d'enfant invalide—Sous réserve des dispositions prévues par la Loi, chaque enfant d'un cotisant qui reçoit une prestation d'invalidité ou d'un cotisant décédé a droit à une prestation s'il a moins de 18 ans ou s'il est âgé de 18 à 25 ans et fréquente à plein temps un établissement d'enseignement. La prestation mensuelle à taux fixe est de 174,07 $ en 2000 (1999 - 171,33 $).

Prestations de décès—Sous réserve des dispositions prévues par la Loi, la prestation de décès est un paiement unique fait à la succession d'un cotisant ou pour son compte. La prestation est égale au moindre de 10 pour cent du maximum des gains admissibles de l'année du décès ou de six fois la pension de retraite mensuelle acquise par le cotisant décédé. En 2000, le maximum permis est de 2 500 $ (1999 - 2 500$).

Indexation des pensions et des prestations—Les pensions et les prestations sont indexées annuellement en vertu de la Loi, en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Le taux d'indexation pour 2000 est de 1,6 pour cent (1999-0,9 pour cent).

2. Principales conventions comptables

a) Fondement des états financiers

Les états financiers présentent l'actif net et l'évolution de l'actif net du Régime de pensions du Canada. Ils ne présentent pas d'information sur les obligations futures du Régime, établies sur une base actuarielle. La *Loi du RPC* n'exige pas que les pensions et les prestations soient capitalisées.

Les états financiers sont établis en conformité avec les lois et les règlements pertinents. Ils ont été dressés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

Le Régime est contrôlé conjointement par le gouvernement du Canada et les provinces participantes. À ce titre, il est exclu du périmètre comptable du gouvernement du Canada, et ses opérations ne sont pas consolidées avec celles du gouvernement.

b) Évaluation des placements

Les obligations sont présentées au coût, ce qui correspond à la valeur nominale à la date de l'achat.

Les placements de l'Office d'investissement du RPC sont présentés à la juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendrait des parties consentantes et averties, agissant de leur plein gré dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance. Le cours des titres et la valeur des parts dans des caisses en gestion commune et des fonds communs de placement représentent la juste valeur des placements.

Les placements à court terme sont présentés au coût.

c) Les cotisations au Régime comprennent les cotisations au RPC encaissées par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour l'exercice, y compris les sommes à recevoir à la fin de l'exercice. Le montant transféré par l'ADRC est provisoire et demeure sujet à examen et à rectification. Les corrections, le cas échéant, sont inscrites dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

d) Constatation du revenu de placement

Les intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Le bénéfice net provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du RPC correspond à la somme des intérêts et des gains et pertes réalisés et non réalisés, déduction faite des frais de placement et des dépenses d'administration. Les gains et les pertes non réalisés sur les placements détenus à la fin de l'exercice représentent l'évolution de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements au début et à la fin de chaque exercice.

e) Les pensions et les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues. Le montant obtenu est réduit de la somme des trop-payés de pensions et de prestations établis pendant l'exercice.

f) Les frais d'administration sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2000—*Suite*

3. Modifications comptables

Le Régime de pensions du Canada a adopté au cours de l'exercice la méthode de la comptabilité d'exercice. Il a préparé des états financiers qui comprennent un état de l'actif net et un état de l'évolution de l'actif net. L'effet de ce changement a été appliqué rétroactivement aux résultats de l'exercice précédent et les montants pour 1999 ont été redressés.

L'application de la méthode de la comptabilité d'exercice a eu pour effet d'accroître l'actif net du Régime de 2,3 milliards de dollars au 31 mars 2000 (1999 - 2,2 milliards).

Ce changement de méthode comptable a également affecté l'état de l'évolution de l'actif net. Les revenus de l'exercice terminé le 31 mars 2000 ont augmenté de 126 millions de dollars (1999 - 89 millions), alors que les dépenses de l'exercice ont diminué de 23 millions de dollars (1999 - augmentation de 8 millions).

4. Placements détenus par le Fonds de placement du RPC

Le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi du RPC* pour enregistrer les placements du Régime dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. Le portefeuille d'obligations du Fonds de placement du RPC est administré par le ministère fédéral des Finances.

Jusqu'à la fin de 1997, l'excédent des liquidités nécessaires aux opérations courantes du Régime pour les trois mois à venir était placé dans des titres des gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux. Il s'agissait d'obligations non négociables assorties d'une échéance maximale de 20 ans, fixée par le ministre des Finances, sur recommandation de l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières. Le taux d'intérêt des obligations était déterminé par le ministre des Finances, en fonction du rendement moyen à l'échéance de toutes les obligations en circulation du gouvernement du Canada dont l'échéance est de 20 ans ou plus. À l'échéance des obligations, les fonds non requis pour le paiement des pensions et des prestations étaient réinvestis dans de nouvelles obligations.

À compter de 1998, le produit d'une obligation provinciale ou territoriale arrivant à échéance peut être réinvesti dans une nouvelle obligation une seule fois, pour une période de 20 ans, si d'une part, l'émetteur en fait la demande et, d'autre part, le solde d'opération est suffisant pour payer les pensions et les prestations courantes. Les fonds excédentaires non réinvestis sont transférés à l'Office d'investissement du RPC.

Les nouvelles obligations demeurent non négociables et elles sont assorties d'un taux d'intérêt fixé par le ministre des Finances. Le taux d'intérêt correspond essentiellement au taux que paierait la province si elle empruntait le même montant, en émettant une obligation de même durée sur les marchés financiers.

Toutes les obligations sont encaissées à l'échéance, à leur valeur nominale. L'intérêt gagné sur les placements est versé à chaque semestre au Compte du RPC. Les obligations ne sont rachetables en tout ou en partie avant l'échéance qu'au seul gré du ministre fédéral des Finances lorsqu'il estime ce rachat nécessaire pour payer les pensions, les prestations et les frais d'administration du Régime. Les obligations sont alors rachetées à leur valeur nominale.

Au 31 mars 2000, le solde du Fonds de placement était de 30,3 milliards de dollars, au coût (1999 - 30,8 milliards). La jsute valeur du solde du Fonds de placement, y compris l'intérêt couru, est estimée à 37,5 milliards de dollars (1999 - 40,9 milliards). Cette estimation est obtenue en actualisant les flux de trésorerie des obligations aux taux courants de placements comparables à la fin de l'exercice.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les dispositions, les réinvestissements et le solde du Fonds de placement.

OBLIGATIONS, AU COÛT
(en millions de dollars)

	31 mars 1999	Dispositions	Réinvestissements	31 mars 2000
Terre-Neuve	638	40	35	633
Île-du-Prince-Édouard	141	8	7	140
Nouvelle-Écosse	1 173	74	74	1 173
Nouveau-Brunswick	843	54	47	836
Québec	97	7	6	96
Ontario	13 235	988	870	13 117
Manitoba	1 599	107	15	1 507
Saskatchewan	1 377	82	46	1 341
Alberta	3 995	219		3 776
Colombie-Britannique	4 287	282	245	4 250
Territoire du Yukon	4			4
Canada	3 444	18		3 426
	30 833	1 879	1 345	30 299

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2000—*Suite*

Le tableau suivant présente le classement des obligations selon leur échéance et le taux de rendement moyen pondéré du portefeuille actuel d'obligations.

	2000		1999	
	(en millions de dollars)			
	Placements au coût	Rendement moyen	Placements au coût	Rendement moyen
Titres échéant :				
Dans moins d'un an	1 973	12.66%	1 880	10.48%
De 1 à 5 ans	9 534	13.79%	9 224	13.65%
Plus de 5 ans	18 792	9.84%	19 729	10.50%
Total des titres	30 299		30 833	
Rendement moyen pondéré des titres		11.27%		11.44%

5. Actif net de l'Office d'investissement du RPC

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1997. La *Loi sur L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* est entrée en vigueur le 1er avril 1998. L'Office a pour mandat d'investir les fonds transférés par le compte du RPC dans un portefeuille diversifié de titres. L'Office est conçu pour fonctionner de façon indépendante du gouvernement et il doit rendre des comptes, au moyen de rapports réguliers, au public, au ministre des Finances et à ses homologues provinciaux.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les placements et l'actif net de l'Office au 31 mars.

(en millions de dollars)

	2000	1999
Actions canadiennes, à la juste valeur		
Emerald Canadian Equity Funds	1 736	10
Compte d'actions canadiennes	218	
Actions étrangères, à la juste valeur		
Barclays Global Investors Canada Limited		
US Equity Index Fund (Canada)	220	1
EAFE Equity Index Fund B	219	1
Reste de l'actif, après déduction du passif	(1)	
Actif net	2 392	12

Au 31 mars 2000, les règlements afférents à la *Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* imposaient que les rentrées de fonds que l'Office affectait aux actions canadiennes reproduisent essentiellement la composition de l'un ou de plusieurs des grands indices boursiers. Le Compte d'actions canadiennes regroupe des investissements en titres qui, lorsqu'ils sont combinés avec les Emerald Canadian Equity Funds, reproduisent essentiellement la composition de l'indice composé TSE 300 de la Bourse de Toronto.

La note 9 présente le bénéfice net provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement.

Les états financiers vérifiés de l'Office d'investissement du RPC pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 sont disponibles au public. Ils fournissent des détails sur la politique d'investissement de l'Office, ses placements et le rendement de son portefeuille.

6. Sommes à recevoir des prestataires

(en millions de dollars)

	2000	1999
Solde des trop-payés de pensions et de prestations	75	82
Moins : provision pour créances douteuses	29	29
	46	53

Développement des ressources humaines Canada met en oeuvre des procédés qui lui permettent de détecter des trop-payés. Pendant l'exercice, les trop-payés établis atteignaient 30 millions de dollars (1999 - 41 millions) et les remises de dette s'élevaient à 13 millions de dollars (1999 - 6 millions); les recouvrements ont atteint 24 millions de dollars (1999 - 28 millions).

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2000—*Suite*

7. Compte du Régime de pensions du Canada

Le Compte du RPC a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi du RPC pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions, les prestations et les frais d'administration du régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du RPC et de l'Office d'investissement du RPC.

Le solde du Compte du RPC en date du 31 mars, est composé de :

(en millions de dollars)

	2000	1999
Dépôt auprès du receveur général du Canada	6 261	5 447
Placements à court terme		619
	6 261	6 066

8. Cotisations

Le ministère des Finances estime les cotisations annuelles à partir d'une estimation des gains cotisables. L'estimation des gains cotisables repose sur une formule où l'on tient compte de plusieurs facteurs, dont la croissance du nombre de cotisants et la croissance des gains cotisables moyens. Même si le ministère des Finances utilise des données et des statistiques récentes dans ces calculs, une variation peut survenir dans les facteurs qui affectent l'estimation des gains cotisables. Par exemple, pour l'année 1999, une variation de un point de pourcentage du nombre de cotisants ou des gains cotisables moyen entraînerait dans chaque cas une variation de 162,5 millions de dollars (1998 - 142 millions) des cotisations estimées.

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) transfère les cotisations au Régime en se fondant sur l'estimation établie par le ministère des Finances des cotisations à percevoir pour une année civile et sur son calendrier de perception des cotisations. Les données réelles sur les gains cotisables et les cotisations de 1999 et de 2000 ne seront connues que lorsque l'ADRC aura traité toutes les déclarations des employeurs et des travailleurs autonomes relatives aux cotisations de 1999 et de 2000.

Les corrections, le cas échéant, sont inscrites dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont connues. Pendant l'exercice 1999-2000, un remboursement de 138 millions de dollars a été effectué pour l'année 1998 et les années antérieures (1999 - remboursement de 5 millions).

9. Revenus de placement

(en millions de dollars)

	2000	1999
Intérêts sur les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC	3 463	3 592
Intérêts sur le dépôt auprès du receveur général du Canada, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,56 pour cent (1999 - 4,80 pour cent)	266	261
Intérêts sur les placements à court terme auprès du Canada, à un taux moyen pondéré de 4,71 pour cent (1999 - 4,87 pour cent)	49	38
Bénéfice net provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement		
Gains réalisés (net)	89	
Intérêts	15	
Gains non réalisés (net)	359	
Moins : frais de placement et dépenses d'administration	(3)	
	460	
	4 238	3 891

10. Paiements erronés de pensions et de prestations

Compte tenu de la nature du Régime ainsi que du nombre de demandeurs et de bénéficiaires, il arrive parfois que des trop-payés et des moins-payés de pensions et de prestations surviennent.

Développement des ressources humaines Canada a entrepris une étude sur l'étendue et les causes des paiements erronés de pensions et de prestations, fondée sur les paiements effectués en 1998. DRHC a estimé par induction statistique que la valeur la plus probable des paiements erronés non décelés s'élèvait à 31,3 millions de dollars (1999-55,6 millions). Cette étude a révélé des moins-payés de 24,4 millions de dollars (1999 - 36,6 millions) et des trop-payés de 6,9 millions de dollars (1999 - 19 millions).

Régime de pensions du Canada—*Fin*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2000—*Fin*

11. Frais d'administration

(en millions de dollars)

	2000	1999
Administration des pensions et des prestations, locaux et services ministériels (Développement des ressources humaines Canada)	242	211
Perception des cotisations (Agence des douanes et du revenu du Canada)	58	76
Émission de chèques et services informatiques (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	14	15
Office d'investissement du RPC		1
Services actuariels (Bureau du surintendant des institutions financières)	1	1
	315	304

Les frais d'administration du Compte représentent le coût des services rendus par des ministères fédéraux, une agence et un office.

Ces coûts sont imputés au Compte en vertu de protocoles d'entente.

12. Événement postérieur au 31 mars 2000

Le projet de loi fédéral portant sur l'exécution du budget 2000 a reçu la sanction royale le 29 juin 2000. Ce projet de loi modifie la *Loi du RPC* pour permettre aux provinces et aux territoires de racheter avant échéance des titres détenus dans le Fonds de placement du RPC. Ces obligations seraient alors rachetées au prix courant du marché. Cet amendement à la *Loi du RPC* entrera en vigueur lorsqu'il sera approuvé par les provinces qui participent au Régime.

Compte des rentes sur l'État

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction du Compte conformément aux principes comptables généralement reconnus appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers.

Étant tenue d'appliquer des principes d'intégrité et de fidélité dans ses états financiers, la direction maintient des systèmes et des méthodes de contrôle financier et de gestion de nature à fournir une assurance raisonnable que les opérations se conforment aux autorisations habilitantes, que les actifs sont protégés et que les livres comptables sont tenus de façon appropriée.

La direction du Compte reconnaît qu'il lui incombe de mener ses affaires conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Le ministère du Développement des ressources humaines supervise les fonctions de la direction : maintenir des systèmes de contrôle adéquats et voir à la qualité de la communication de l'information financière. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Ministère.

Le vérificateur général du Canada, vérificateur indépendant, vérifie les opérations du Compte et ses états financiers et fournit un rapport à ce sujet.

le sous-ministre délégué
JIM LAHEY

Pour le sous-ministre adjoint
Services financiers et administratifs
B. ST. MARTIN
le 14 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié le bilan du Compte des rentes sur l'État au 31 mars 2000 et les états des résultats et des provisions mathématiques et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Compte. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 14 juillet 2000

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

RAPPORT DE L'ACTUAIRE

J'ai évalué les provisions mathématiques aux fins du bilan du Compte des rentes sur l'État pour l'exercice terminé au 31 mars 2000, ainsi que leur évolution dans l'état des résultats pour le même exercice.

Tel que prescrit dans la *Loi relative aux rentes sur l'État*, l'évaluation a été fondée sur les taux de mortalité de 1983, ceux de la Table *a* pour les contrats individuels, et ceux de la Table de mortalité des rentes de groupes pour les contrats collectifs, et sur l'échelle G de projection dans les deux cas. On a pris un taux d'intérêt de sept pour cent par année, tel que stipulé dans le *Règlement*.

L'évaluation a été effectuée conformément aux principes actuariels reconnus, dans la mesure où ils s'appliquent. Les différences importantes sont les suivantes : premièrement, l'actif du Compte est sous forme de dépôt auprès du receveur général du Canada, et les provisions mathématiques ont donc été fondées sur la valeur des paiements futurs, actualisée au taux d'intérêt prescrit; deuxièmement, les frais administratifs sont payés par le gouvernement à même les fonds d'administration générale, et l'évaluation n'en tient donc pas compte; troisièmement, en vue d'établir une évaluation réaliste et vu l'importance et l'ancienneté de ce groupe de rentiers, il n'y a aucune marge ajoutée au titre des risques de mortalité.

À mon avis, l'évaluation est appropriée et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.

Michel Bédard
Fellow de l'Institut canadien des actuaires
Actuaire en chef
Développement des ressources humaines Canada

Hull, Canada
le 14 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS 2000
(en milliers de dollars)

ACTIF	2000	1999	PASSIF	2000	1999
Dépôt auprès du receveur général du Canada (note 3)	513 503	544 848	Surplus actuariel à verser au Canada	5 822	
Intérêt couru à recevoir du Canada	38 210	40 756	Provisions mathématiques (note 4)	546 059	585 813
Débiteurs	168	209			
	551 881	585 813		551 881	585 813

Éventualité (note 7)

Voir les notes complémentaires.

Approuvé par le Ministère :

le sous-ministre délégué,
JIM LAHEY

Pour le sous-ministre adjoint
Services financiers et administratifs
B. ST. MARTIN

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Paiements et autres charges		
Rentes versées	71 374	75 056
Remboursements de primes	426	409
Rentes non réclamées	555	564
	72 355	76 029
Revenus		
Intérêt en provenance du Canada	38 210	40 756
Primes (note 3)	150	98
Autres	63	98
	38 423	40 952
Excédent des paiements et autres charges sur les revenus de l'exercice	33 932	35 077
Provisions mathématiques, solde au début de l'exercice	585 813	623 876
	551 881	588 799
Surplus actuariel	5 822	2 986
Provisions mathématiques, solde à la fin de l'exercice (note 4)	546 059	585 813
Les provisions mathématiques comprennent :		
Rentes non échues, valeur actuelle	48 716	57 791
Rentes échues, valeur actuelle	497 343	528 022
	546 059	585 813

Voir les notes complémentaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Versements aux rentiers et rentières	(71 800)	(75 465)
Rentes non réclamées versées au Trésor	(555)	(564)
Intérêt reçu	40 756	43 463
Primes reçues des rentiers et rentières	150	98
Autres revenus	104	79
	(31 345)	(32 389)
Surplus actuariel versé au Trésor		(7 608)
Diminution du dépôt auprès du receveur général du Canada	(31 345)	(39 997)
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde au début de l'exercice	544 848	584 845
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde à la fin de l'exercice	513 503	544 848

Voir les notes complémentaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2000

1. Pouvoirs et objectif

Le Compte des rentes sur l'État a été constitué en 1908 en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État* (la «*Loi*»), ainsi que modifiée par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* (la «*Loi sur l'augmentation du rendement*»).

L'objectif de la *Loi* était d'encourager les particuliers et groupes de Canadiens et Canadiennes à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement* a mis fin à la vente des rentes.

Le Compte est administré par le ministère du Développement des ressources humaines et il opère à même le Trésor.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable

Les comptes du Compte des rentes sur l'État sont tenus conformément aux principes comptables généralement reconnus.

(b) Estimations de la direction

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'actif, les provisions mathématiques, les revenus et les éventualités communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les montants des provisions mathématiques et les comptes connexes puissent changer de façon significative à court terme.

(c) Provisions mathématiques

La méthode qui a servi au calcul des provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

Les provisions mathématiques incluent, en ce qui concerne les rentes non échues et échues, la valeur actuelle de ces rentes établies selon une méthode actuarielle fondée sur le(s) taux d'intérêt et les tables de mortalité comme cela est exigé.

(d) Surplus ou déficit actuariel

À la fin de tout exercice, la somme comptabilisée des provisions mathématiques peut être différente de la somme des provisions mathématiques déterminée par l'actuaire. L'écart est inscrit comme surplus ou déficit actuariel, lequel est remis ou recouvert du Trésor.

(e) Intérêt en provenance du Canada

L'intérêt en provenance du Canada est calculé sur les provisions mathématiques, comme l'exige la *Loi sur l'augmentation du rendement.*

Compte des rentes sur l'État—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000—*Fin*

(f) Rentes non réclamées

Les rentes non réclamées comprennent les sommes virées au Trésor à l'égard des rentes qui n'ont pu être versées parce que les rentiers ou les rentières sont introuvables.

3. Primes

Les primes sont déposées auprès du receveur général du Canada; l'intérêt est de sept pour cent, conformément à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*.

4. Provisions mathématiques

La *Loi relative aux rentes sur l'État* et le Règlement connexe indiquent comment déterminer les valeurs actuarielles. Le Règlement exige l'actualisation des paiments futurs, à raison d'un taux d'intérêt de sept pour cent. Les paiements futurs doivent être estimés selon les taux de mortalité tirés des tables de mortalité de 1983 publiées par la Société des actuaires, pour les rentes individuelles et collectives, modifiées par l'échelle G de projection. L'actuaire en chef a indiqué que ces hypothèses pouvaient servir à estimer raisonnablement les provisions mathématiques du Compte.

5. Rôles respectifs de l'actuaire responsable de l'évaluation et du vérificateur

Conformément à la Prise de position conjointe de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de l'Institut canadien des actuaires, datée de mars 1991, il est souhaitable d'inclure dans les états financiers une description des rôles respectifs de l'actuaire et du vérificateur. Voici une description des rôles de chacun :

(a) L'actuaire, c'est-à-dire l'actuaire en chef employé par le ministère du Développement des ressources humaines, détermine et communique le montant des provisions mathématiques pour les contrats de rentes conclus en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État*, montant qui est inscrit aux états financiers. L'évaluation de l'actuaire est conforme aux principes actuariels reconnus, adaptés à la situation du programme des rentes sur l'État. L'actuaire en chef s'assure aussi que la méthode utilisée pour calculer les provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

(b) Le vérificateur exprime une opinion sur la fidélité de la présentation des états financiers préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Le vérificateur formule également une opinion à savoir que les opérations dont il a connaissance sont, à tous les égards importants, conformes à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements. La vérification est effectuée selon les normes de vérification généralement reconnues diffusées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

6. Opérations entre apparentés

Le Compte ne comptabilise pas la valeur des services administratifs qu'il reçoit gratuitement du ministère du Développement des ressources humaines et d'autres organismes gouvernementaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, la valeur de ces services administratifs s'élevait à 2,3 millions de dollars (2,2 millions—1999).

7. Éventualité

Une poursuite a été déposée contre Sa Majesté la Reine, alléguant un bris de responsabilité de la part du gouvernement à l'égard de l'administration appropriée du transfert des surplus de paiements au sein du Compte. Le montant de la réclamation s'élève à 8,2 millions de dollars. De l'avis de la direction, le résultat de cette poursuite ne peut pas encore être déterminé et aucune provision n'a été inscrite dans les états financiers.

8. Chiffres correspondants

Le Compte a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour son état des flux de trésorerie et a appliqué la méthode directe pour présenter ses flux de trésorerie. En conséquence, l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice précédent a été retraité pour permettre la présentation des rentrées ou des sorties de fonds faites par le Compte dans le cadre de ses activités d'exploitation. Les sommes présentées au bilan et à l'état des résultats et des provisions mathématiques ne sont pas touchées par ce changement. Auparavant, le Compte utilisait la méthode indirecte pour présenter l'évolution des flux de trésorerie.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) est responsable de la préparation des états financiers. Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus. Ils comprennent des estimations fondées sur les meilleurs jugements de la direction.

La direction est aussi responsable de développer et de maintenir un système de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que toutes les opérations sont enregistrées fidèlement et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que les états financiers présentent les résultats d'exploitation et la situation financière du régime de retraite et que ses actifs sont protégés.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur les états financiers.

Gestionnaire,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des services spécialisés
Secteur des services liés aux pensions
N. BEACH

Le commissaire,
Gendarmerie royale du Canada
J.P.R. MURRAY

le 11 août 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

J'ai vérifié l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) au 31 mars 2000 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du régime de retraite. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime de retraite au 31 mars 2000 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 11 août 2000

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

ÉTAT DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
AU 31 MARS 2000

	2000	1999
	$	$
Actif net disponible pour le service des prestations		
Solde à recevoir du Trésor	30 380 815	29 690 878

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par :

Gestionnaire
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des services spécialisés
Secteur des services liés aux pensions
N. BEACH

Le commissaire,
Gendarmerie royale du Canada
J.P.R. MURRAY

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000

	2000	1999
	$	$
Augmentation de l'actif		
Revenu d'intérêt sur le solde à recevoir du Trésor	2 689 236	2 702 215
Cotisations des participants	12 877	13 718
Augmentation totale de l'actif	2 702 113	2 715 933
Diminution de l'actif		
Prestations versées aux veuves et enfants	2 012 176	1 790 368
Diminution totale de l'actif	2 012 176	1 790 368
Augmentation de l'actif net	689 937	925 565
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	29 690 878	28 765 313
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	30 380 815	29 690 878

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000

1. Description du régime

La brève description du régime de retraire de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) fournie ci-dessous est présentée à titre d'information à vocation générale seulement. Pour une information plus complète, on se référera à la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (la Loi). Toutes les opérations du régime de retraite sont effectuées par l'intermédiaire d'un compte à fin déterminée du Trésor.

a) Généralités

Le régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) a été constitué en 1934 en vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et fonctionne maintenant selon la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (en vigueur en 1959), ainsi que ses règlements connexes.

Cette loi prévoit que les membres de la Gendarmerie, autres que les officiers brevetés, nommés avant le 1er mars 1949, peuvent acheter certaines prestations de survivants pour les personnes qui sont à leur charge en versant les cotisations prescrites.

b) Politique de capitalisation

Tous les membres éligibles sont maintenant à leur retraite. Donc, il n'y a plus de membres actifs qui cotisent au régime de retraite. Toutefois, les membres peuvent continuer à effectuer des versements découlant de choix exercés avant la retraite.

Selon la Loi, le ministre des Finances doit faire effectuer une évaluation actuarielle du régime de retraite au moins tous les cinq ans. Si cette évaluation indique un surplus, le gouverneur en conseil peut, par décret, augmenter le montant des pensions. Dans le cas d'un déficit actuariel, le gouverneur en conseil peut ordonner le virement au régime de retraite, à même quelque crédit non affecté du Trésor, d'une somme suffisante pour rétablir la solvabilité du régime de retraite.

c) Revenu d'intérêt

Le gouvernement du Canada crédite le régime de retraite des intérêts calculés trimestriellement sur le solde à recevoir du Trésor à la fin du trimestre précédent. Le taux d'intérêt est établi par le ministre des Finances trimestriellement et est identique au taux utilisé pour les autres régimes de retraite du gouvernement.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000—*Suite*

d) Prestations de décès de base

Selon les circonstances, les prestations suivantes sont payables au décès du participant qui a versé les cotisations prévues et ne les a pas retirées du régime de retraite.

i) Pension de veuve

La veuve a droit à la pension acquise par le participant. Dans plusieurs cas, la pension représente environ 1,5 pour cent du produit de la rémunération ultime du participant et de ses années de service. Il s'agit d'une pension viagère dont le total des versements ne peut être inférieur aux cotisations du participant.

ii) Rente des enfants admissibles

Chaque enfant admissible a droit à une rente équivalant à 7 pour cent de la rémunération ultime du participant, sous réserve des dispositions de la Loi en vigueur à ce moment. Si le participant décède sans laisser de veuve ou si cette dernière décède avant que cesse le service de la rente destinée à l'enfant, le montant de la rente est doublé.

iii) Prestations sous forme de montant forfaitaire

Si un participant décède sans laisser de veuve, un montant forfaitaire est versé à ses personnes à charge et aux membres de sa famille qui, de l'avis du ministre, y sont davantage admissibles. Ce montant représente la valeur actuarielle d'une pension que la veuve théorique aurait reçu si elle avait été de 20 ans son aînée au moment du décès de ce dernier, sans toutefois avoir plus de 75 ans.

iv) Limites touchant les prestations

Dans certaines circonstances, les prestations de décès de base payables à une veuve sont diminuées, notamment si le participant s'est marié alors qu'il avait plus de 60 ans. Dans ce cas, la valeur de la pension de veuve ne peut excéder le montant forfaitaire qui aurait été payable si le participant n'avait pas laissé de veuve.

e) Dividendes sur prestations de décès

La Loi stipule également que, si le régime de retraite est largement excédentaire par rapport aux sommes requises pour financer adéquatement les prestations futures qui devront y être prélevées, le gouverneur en conseil peut, par décret, enrichir une partie ou la totalité des prestations prévues à la partie IV de la manière qu'il juge équitable et opportune. Le pouvoir du gouverneur en conseil est délégué au Conseil du Trésor en vertu de l'article 7(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques.*

À ce jour, la plupart de ces augmentations ont pris la forme de dividendes proportionnels s'appliquant à toutes les prestations de décès de base, gagnées et futures.

f) Retrait de cotisations

Un membre à sa retraite, qui n'a pas choisi de retirer ses cotisations du régime de retraite au moment de sa retraite, peut le faire ultérieurement, mais ce dernier et les personnes à sa charge renoncent à leurs droits en vertu de la partie IV dès que ce choix est exercé. Tous les remboursements de cotisations sont versés sans intérêt.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus fondés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale du régime de retraite comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses adhérents. Ils sont préparés dans le but d'aider les membres et autres personnes intéressées à prendre connaissance des activités du régime au cours de l'exercice; cependant, ils ne rendent pas compte des besoins de capitalisation du régime.

Les augmentations et les diminutions de l'actif sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le solde à recevoir du Trésor est considéré comme quasi-espèces, et par conséquent, sa valeur comptable équivaut à sa juste valeur.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2000—*Fin*

b) Services fournis à titre gratuit

Le régime ne comptabilise pas la valeur des services administratifs fournis gratuitement par divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Ces services comprennent :

— gestion et autres services de soutien fournis par la Gendarmerie royale du Canada;

— évaluation actuarielle et autres services du Bureau du surintendant des institutions financières;

— comptabilité et émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3. Obligations en matière de prestations

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières au 31 mars 1999. Cette évaluation indiquait un surplus actuariel de 6 599 000 $. Une portion du surplus va être distribuée par des augmentations annuelles du montant de la pension de base de 65 pour cent à compter du 1er avril 2000, 49 pour cent à compter du 1er avril 2001, et par des augmentations pour améliorer les prestations sous forme de paiements forfaitaires et résiduels. L'augmentation cumulative du montant de la pension de base est de 886 pour cent à compter du 1er avril 2000 et de 935 pour cent à compter du 1er avril 2001.

On envisage d'utiliser le solde résiduel du surplus actuariel afin de pourvoir à des augmentations (selon une moyenne annuelle un peu plus élevée que l'inflation) des prestations. L'âge moyen des membres et des veuves était d'environ 77 et 79 ans respectivement au 31 mars 1999. Le nombre moyen d'années résiduelles de prestations aux veuves présentement bénéficiaires était estimé à 9 ans. La durée résiduelle du régime de retraite était estimée à 40 ans.

Les obligations en matière de prestations sont déterminées sur une base actuarielle et sont fondées sur les hypothèses les plus probables de l'actuaire concernant l'état futur du rendement des fonds, des taux de mortalité, de la proportion de membres mariés et l'âge des nouvelles veuves. Le rendement actuel du régime de retraite de l'ordre de 9,37 pour cent par année (9,69 pour cent pour 1999) correspond au taux estimatif utilisé dans l'évaluation actuarielle (9,24 pour cent). Le rendement des fonds à long terme prévu est de 6,08 pour cent par année, commençant en 2021. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner des variations significatives, à la hausse ou à la baisse, dans les prévisions du passif.

Une évaluation actuarielle intérimaire a été préparée au 31 mars 2000. La valeur actuarielle des prestations constituées au 31 mars 2000 (déduction faite de 70 000 $ (78 000 $ en 1999) représentant la valeur actuarielle des paiements périodiques futurs des membres) et les principales composantes de l'évolution de la valeur actuarielle au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Valeur actuarielle des prestations constituées au début de l'exercice	23 092	22 591
Intérêt cumulé sur les prestations, montant net	2 111	2 131
Ajustement net causé par les gains et pertes actuariels et par les changements actuariels	479	146
Ajustements au régime, y compris les augmentations des prestations	2 556	
Cotisations des membres (paiements périodiques)	13	14
Prestations versées	(2 012)	(1 790)
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice	26 239	23 092

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Encaisse et débiteurs

SOMMAIRE

	Page
Fonds en banque	7.3
Fonds en transit	7.4
Chèques et mandats en circulation	7.5
Débiteurs	7.6

ENCAISSE ET DÉBITEURS

Cette section renferme des informations concernant les comptes présentés à l'état de l'actif et du passif à la rubrique «Encaisse et débiteurs».

Le tableau 7.1 présente les soldes de fin d'exercice pour l'encaisse et les débiteurs par catégorie. Le graphique 7A compare l'encaisse et les débiteurs pour les dix derniers exercices.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 7.1

ENCAISSE ET DÉBITEURS

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Fonds en banque, tableau 7.2	9 306 224 682	13 025 185 830
Fonds en transit, tableau 7.5	5 431 961 593	5 385 958 799
	14 738 186 275	*18 411 144 629*
Moins : chèques et mandats en circulation, tableau 7.6	4 044 919 773	3 900 471 569
Total de l'encaisse	10 693 266 502	14 510 673 060
Débiteurs, tableau 7.7	4 579 811 283	4 353 223 986
Total	15 273 077 785	18 863 897 046

GRAPHIQUE 7A

ENCAISSE ET DÉBITEURS
(en millions de dollars)

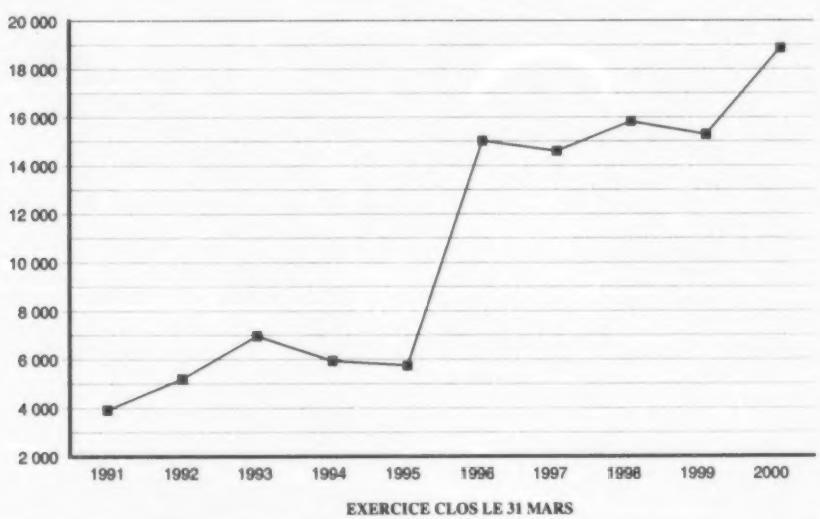

Fonds en banque

Ce compte enregistre les fonds publics déposés au 31 mars au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, dans des banques à charte et dans d'autres établissements financiers.

La trésorerie du gouvernement dépend non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des opérations non budgétaires, de change et de la dette non échue, dont il faut tenir compte lorsqu'on considère l'ensemble des opérations financières du gouvernement.

Le tableau 7.2 présente un sommaire des soldes liés aux dépôts courants et spéciaux du receveur général.

Les soldes de fin d'exercice libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens correspondants, aux taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Les devises détenues comprennent des livres sterling du Royaume-Uni, des dollars US, des francs belges, suisses et français, et des marks allemands.

TABLEAU 7.2
FONDS EN BANQUE

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Receveur général—		
Dépôts courants—		
Monnaie canadienne, tableau 7.3	9 275 003 277	12 981 072 753
Devises, tableau 7.4	(54 531 832)	(93 893 972)
Dépôts spéciaux	85 753 237	138 007 049
Total	9 306 224 682	13 025 185 830

Dépôts courants du receveur général

Les soldes mensuels comparatifs des dépôts en monnaie canadienne et en devises sont présentés dans les tableaux suivants :

TABLEAU 7.3
DÉPÔTS EN MONNAIE CANADIENNE

(en millions de dollars)

À la fin du mois	Exercice clos le 31 mars 2000	1999
Avril	1 849	3 741
Mai	6 840	4 837
Juin	3 088	5 402
Juillet	7 688	4 825
Août	9 248	14 374
Septembre	2 538	5 286
Octobre	6 458	2 037
Novembre	11 536	1 685
Décembre	13 929	9 122
Janvier	9 119	1 687
Février	11 090	6 981
Mars	12 981	9 275

TABLEAU 7.4
DÉPÔTS EN DEVISES
(convertis en dollars canadiens)

(en millions de dollars)

À la fin du mois	Exercice clos le 31 mars 2000	1999
Avril	(80)	(20)
Mai	17	(20)
Juin	(24)	(25)
Juillet	(17)	(31)
Août	(14)	(7)
Septembre	(38)	(64)
Octobre	(4)	18
Novembre	(32)	(6)
Décembre	(40)	(20)
Janvier	(4)	(10)
Février	(15)	(15)
Mars	(94)	(55)

Dépôts spéciaux du receveur général

Ces dépôts comprennent les soldes détenus par les agents de trésorerie du gouvernement, pour l'achat ou le remboursement de titres du gouvernement, et pour le paiement d'intérêts.

Fonds en transit

Le tableau 7.5 présente un sommaire des soldes pour les fonds en transit. Cette catégorie de comptes inscrit les montants présentés aux états financiers, mais qui ne sont déposés au Trésor ou dans d'autres comptes de banque qu'après le 31 mars.

TABLEAU 7.5

FONDS EN TRANSIT

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Fonds détenus par les percepteurs et en transit	5 166 280 593	5 016 998 799
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées[1]	265 681 000	368 960 000
Total	5 431 961 593	5 385 958 799

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Fonds détenus par les percepteurs et en transit

Ce compte sert à comptabiliser les fonds publics reçus par des fonctionnaires publics avant le 1er avril, mais qui ne sont pas déposés au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, avant cette date.

Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit l'encaisse des sociétés d'État consolidées. Ces fonds ne sont pas des fonds publics au crédit du receveur général du Canada mais sont plutôt pour l'usage exclusif de ces sociétés d'État.

Chèques et mandats en circulation

À ce compte sont consignés les chèques et mandats émis mais non présentés pour encaissement.

Le tableau 7.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux chèques et mandats en circulation.

TABLEAU 7.6

CHÈQUES ET MANDATS EN CIRCULATION

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Chèques en circulation	3 797 615 834	3 776 709 189
Chèques sur comptes d'avance fixe	1 770 880	1 924 738
Mandats d'assurance-emploi	245 533 059	121 837 642
Total	4 044 919 773	3 900 471 569

Chèques en circulation

À ce compte sont comptabilisés les chèques émis en dollars canadiens et impayés au 31 mars. Les chèques impayés pour plus de 10 ans sont virés aux recettes non fiscales. Au cours de l'exercice, une somme de 17 121 876 $ a été virée aux recettes non fiscales.

Les chèques en devises sont crédités à la caisse du gouvernement lors de leur émission.

Chèques sur comptes d'avance fixe

À ce compte sont inscrits les chèques sur comptes d'avance fixe émis et impayés au 31 mars, sauf ceux qui sont impayés pour plus de 10 ans (ces derniers ont été virés aux recettes non fiscales). Au cours de l'exercice, une somme de 11 664 $ a été virée aux recettes non fiscales.

Mandats d'assurance-emploi

À ce compte sont consignés les mandats en circulation relatifs aux prestations d'assurance-emploi.

Débiteurs

Les comptes débiteurs représentent des créances qui ont été facturées (mais non perçues) et celles qui n'ont pas été facturées, ou encore des créances courues, découlant de montants dus à un organisme gouvernemental pour l'utilisation de ses biens, ou qui émanent de rentrées pour des services rendus au 31 mars 2000. Les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont comptabilisées durant la période au cours de laquelle les opérations ou faits donnant lieu aux recettes se concrétisent.

Les débiteurs radiés ou renoncés sont inclus à la section 3 du volume II, partie II (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes fiscales ne sont pas inclus dans les comptes du Canada. Cependant, ces montants sont rapportés comme comptes mémoires et le détail des soldes est inclus à la section 4 du volume II, partie II.

Le tableau 7.7 présente un sommaire des soldes concernant les débiteurs.

TABLEAU 7.7
DÉBITEURS

	1er avril 1999	31 mars 2000
	$	$
Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses[1]	3 996 873 000	3 992 329 000
Autres débiteurs	331 137 283	79 355 986
Débiteurs des sociétés d'État consolidées[2]	251 801 000	281 539 000
Total	4 579 811 283	4 353 223 986

(1) Une provision pour créances douteuses au montant de 2 261 millions de dollars pour 2000 (2 432 millions de dollars pour 1999) a été déduite des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses

Ce compte inscrit les créances courues provenant des montants de recettes non fiscales et de recettes affectées aux dépenses dus au gouvernement. On doit rendre compte de ces débiteurs au cours de l'exercice où ont eu lieu les opérations.

Autres débiteurs

Ce compte enregistre les fonds publics reçus après le 31 mars, qui sont applicables à l'exercice. Il ne comprend que les recettes provenant des remboursements de dépenses budgétaires imputables à l'exercice précédent des ministères et organismes et les recettes provenant des remboursements de prêts des sociétés d'État, mais seulement si les paiements afférents ont été émis et imputés aux livres des sociétés d'État au 31 mars.

Débiteurs des sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit les créances des sociétés d'État consolidées.

Le tableau 7.8 divulgue des informations concernant les débiteurs à long terme pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses. Un débiteur à long terme est défini comme un débiteur dont le remboursement est exigible 12 mois ou plus suivant le 31 mars 2000.

TABLEAU 7.8

DÉBITEURS À LONG TERME POUR LES RECETTES NON FISCALES ET LES RECETTES AFFECTÉES AUX DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	2000			1999
Catégories de débiteurs	Débiteurs bruts	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs nets
Recettes non fiscales—				
Revenus de placements	486 588	142 045	344 543	370 195
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	793 772	266 301	527 471	565 732
Frais de services				61
Privilèges, licences et permis	826		826	937
Divers	576 017		576 017	10 661
Recettes affectées aux dépenses	36 075		36 075	
Total des débiteurs à long terme	1 893 278	408 346	1 484 932	947 586

Le tableau 7.9 présente le classement chronologique des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses (déduction faite de la provision pour créances douteuses) pour la période durant laquelle les créances au 31 mars 2000 étaient en souffrance.

TABLEAU 7.9

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES NON FISCALES ET LES RECETTES AFFECTÉES AUX DÉPENSES

(en milliers de dollars)

	Jours en souffrance				
Catégories de débiteurs	0—30	31—60	61—90	Plus de 90	Total au 31 mars 2000
Recettes non fiscales—					
Revenus de placements	10 547	374	279	6 245	17 445
Produits des ventes	3 898	215	152	614	4 879
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	102 703	10 215	3 366	85 799	202 083
Privilèges, licences et permis	25 975	771	223	1 268	28 237
Frais de services	62 143	6 906	4 497	64 194	137 740
Divers	157 994	10 217	8 066	550 701	726 978
Recettes affectées aux dépenses	299 520	97 194	45 476	477 863	920 053
	662 780	125 892	62 059	1 186 684	2 037 415
Autres montants					1 954 914 [1]
Total des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses (déduction faite de la provision pour créances douteuses)					3 992 329

[1] Ce montant représente les débiteurs à long terme et d'autres montants qui, s'ils étaient inclus, fausseraient l'interprétation des données du classement chronologique.

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Comptes d'opérations de change

SOMMAIRE

	Page
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	8.3
Fonds monétaire international—Souscriptions	8.4
Fonds monétaire international—Effets à payer	8.4
Allocations de droits de tirage spéciaux	8.4
État supplémentaire— Compte du fonds des changes	8.5

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

Les comptes d'opérations de change représentent les créances et les dettes du gouvernement par suite des opérations de change du Canada. Les créances et les dettes libellées en devises sont présentées au 31 mars en dollars canadiens correspondants. Les gains nets résultant de la conversion des éléments d'actif nets libellés en devises, en dollars canadiens correspondants au 31 mars, sont crédités aux recettes; les pertes nettes sont imputées aux dépenses du ministère des Finances.

Le tableau 8.1 présente la continuité de chaque compte d'opérations de change, en montrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits, et les rentrées et autres crédits. Cependant, on doit noter que ce tableau exclut la dette non échue à payer en devises, au montant de 32 588 millions de dollars au 31 mars 2000 (36 000 millions de dollars au 31 mars 1999); le détail portant sur cette dette est présenté à la section 6 de ce volume. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs. Le graphique 8A compare les soldes nets des comptes d'opérations de change des dix derniers exercices.

TABLEAU 8.1

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, tableau 8.2	31 854 828 963	91 659 400 244	84 883 790 018	38 630 439 189
Fonds monétaire international—Souscriptions	13 047 752 040		658 077 157	12 389 674 883
	44 902 581 003	*91 659 400 244*	*85 541 867 175*	*51 020 114 072*
Moins :				
Fonds monétaire international—Effets à payer	8 638 921 159	1 453 841 179	819 961 123	8 005 041 103
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 596 430 065	75 139 091		1 521 290 974
	10 235 351 224	*1 528 980 270*	*819 961 123*	*9 526 332 077*
Total	34 667 229 779	93 188 380 514	86 361 828 298	41 493 781 995

GRAPHIQUE 8A

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

(en millions de dollars)

Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes

Ce compte inscrit les avances effectuées par le gouvernement au Compte du fonds des changes, en monnaie canadienne et en autres devises, pour l'achat d'or, de devises et de titres, et de droits de tirage spéciaux (DTS).

Le Compte du fonds des changes est géré en vertu des dispositions de la *Loi sur la monnaie*. Conformément à cette *Loi*, les états financiers vérifiés du Compte du fonds des changes sont préparés pour chaque année civile. Les états financiers au 31 décembre 1999, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de cette section.

Le tableau 8.2 présente les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes au 31 mars 2000, ainsi que les avances faites à celui-ci. L'or que détient le Compte est comptabilisé à raison de 35 DTS l'once (68,33 $ CAN au 31 mars 2000 et 71,70 $ CAN au 31 mars 1999).

En 1999-2000, les paiements et autres débits comprenaient des avances au Compte du fonds des changes de 91 105 millions de dollars et un redressement de 554 millions de dollars afin de reconnaître les revenus nets du Compte du fonds des changes pour la période du 1er janvier au 31 mars. Les rentrées et autres crédits se composaient de remboursements d'avances de 82 426 millions de dollars et un redressement net dû à la réévaluation de 2 458 millions de dollars.

TABLEAU 8.2

RÉSERVES DE LIQUIDITÉS INTERNATIONALES DÉTENUES DANS LE COMPTE DU FONDS DES CHANGES

(en millions de dollars)

	31 mars 2000	31 mars 1999
Disponibilités à vue en dollars US	159	159
Dépôts à court terme en dollars US	5 913	4 070
Placements en dollars US	22 871	20 357
Dépôts à court terme en euro/marks allemands	43	112
Placements en euro/marks allemands	8 058	5 283
Disponibilités à vue en yen japonais	705	1 014
Dépôts à court terme en yen japonais		1
Droits de tirage spéciaux	778	689
Or	103	169
Disponibilités à vue en dollars canadiens		1
Total	38 630	31 855
Les avances sur le Trésor étaient libellées comme suit :		
Dollars US (2000, 29 418 millions de dollars US; 1999, 30 166 millions de dollars US)	42 638	45 511
Euro	8 096	4 950
Yen japonais	705	635
Droits de tirage spéciaux (2000, 610 millions DTS; 1999, 610 millions DTS)	(1 191)	(1 250)
Dollars canadiens	(12 172)	(18 546)
Total des avances sur le Trésor	38 076	31 300
Total des revenus nets du 1er janvier au 31 mars	554	555
Total	38 630	31 855

Fonds monétaire international—Souscriptions

Ce compte inscrit la valeur de la souscription du Canada (sa «quote-part») au capital du Fonds monétaire international (FMI).

Le montant par lequel le total des souscriptions et des prêts du Canada au FMI en vertu de facilités de financement spéciales dépasse les avoirs en dollars canadiens du FMI, représente le montant des devises que le Canada est autorisé à tirer du FMI sur demande aux fins de sa balance des paiements. La souscription est exprimée en fonction de DTS, une unité de compte définie en fonction d'un ensemble de quatre grandes devises, l'euro, le dollar US, la livre sterling et le yen japonais (le mark allemand et le franc français étaient aussi des composantes de DTS avant l'introduction de l'euro le 1er janvier 1999).

Le Canada a accumulé ses souscriptions au FMI au moyen de règlements en dollars canadiens, en or et en DTS. Des versements annuels sont effectués au FMI ou sont reçus de celui-ci, advenant une dépréciation ou un accroissement de la valeur du dollar canadien face aux DTS. Ces versements sont faits dans le but de maintenir la valeur en DTS des avoirs en dollars canadiens du FMI.

En 1999-2000, les rentrées et autres crédits se composaient d'un rajustement de maintien de valeur de 376 millions de dollars et d'un redressement dû à la réévaluation de 282 millions de dollars.

Fonds monétaire international—Effets à payer

Ce compte inscrit les effets non négociables, non productifs d'intérêts émis par le gouvernement au FMI. Ces effets sont payables à vue et sont sujets à être remboursés ou émis de nouveau, selon les besoins du FMI pour de la monnaie canadienne.

Les avoirs en dollars canadiens du FMI comprennent ces effets et un solde minime d'exploitation (tout d'abord égal à un quart de un pour cent de la souscription du Canada) qui est mis en dépôt à la Banque du Canada. En 1999-2000, les effets à payer au FMI ont diminué de 634 millions de dollars.

Allocations de droits de tirage spéciaux

Ce compte inscrit la valeur des DTS alloués au Canada par le FMI. Le droit de tirage spécial est une unité monétaire internationale créée par le FMI et allouée aux pays participant à son Département des droits de tirage spéciaux. Il représente une dette du Canada, puisque celui-ci peut être appelé à rembourser ces allocations, dans certains cas, en partie ou en entier.

À titre d'élément d'actif, les DTS représentent les droits d'acheter des devises d'autres pays participant au Département des droits de tirage spéciaux du FMI, ainsi que d'effectuer des paiements au FMI. Tous les DTS alloués au Canada par le FMI ont été soit utilisés pour régler les souscriptions au FMI, ou soit avancés au Compte du fonds des changes.

Le FMI n'a effectué aucune allocation de DTS au Canada au cours de l'exercice. En 1999-2000, les paiements et autres débits consistaient en un redressement dû à la réévaluation de 75 millions de dollars.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte du fonds des changes

LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers du Compte du fonds des changes (CFC) ainsi que de l'information contenue dans le Rapport annuel incombe au ministère des Finances. Les activités du CFC sont régies par les dispositions de la partie II de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est administré par la Banque du Canada en sa qualité d'agent financier.

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada énoncées à la note 2 aux états financiers; par ailleurs, celles-ci ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le ministère des Finances établit les politiques relatives aux opérations et aux placements du CFC ainsi qu'aux activités comptables correspondantes. Il s'assure également que les activités du CFC sont conformes aux dispositions de la *Loi sur la monnaie*.

La Banque du Canada effectue des opérations pour le CFC et tient des registres de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des états financiers. La Banque soumet au ministère des Finances un rapport sur la situation financière du CFC et sur les résultats de ses opérations.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification autonome des états financiers du CFC et présente au ministre des Finances un compte rendu des résultats de sa vérification.

Le Rapport annuel du Compte du fonds des changes est déposé au Parlement de même que les états financiers, lesquels font partie des comptes publics, et ils sont remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Gouverneur
Banque du Canada
G.G. THIESSEN

Sous-ministre
Ministère des Finances
KEVIN G. LYNCH

Comptable en chef
Banque du Canada
F. J. MAHONEY

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DES FINANCES

J'ai vérifié le bilan du Compte du fonds des changes au 31 décembre 1999 et l'état des revenus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Compte. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par la direction du Compte, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 décembre 1999 ainsi que de ses revenus et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada énoncées dans la note 2 aux états financiers.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous égards importants, conformément à la partie II de la *Loi sur la monnaie*.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 1er mars 2000

Compte du fonds des changes—*Suite*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1999
(en millions de dollars)

ACTIF	1999		1998	
	É-U	CAN	É-U	CAN
Avoirs libellés en dollars É-U				
Encaisse et dépôts à court terme	3 575	5 160	3 536	5 422
Titres négociables (note 4)	11 696	16 881	9 327	14 301
	15 271	22 041	12 863	19 723
Avoirs libellés en d'autres devises				
Encaisse et dépôts à court terme (note 5)	24	35	254	390
Titres négociables (note 5)	5 564	8 030	3 708	5 685
	5 588	8 065	3 962	6 075
Avoirs libellés en droits de tirage spéciaux				
Droits de tirage spéciaux (note 6)	529	764	1 391	2 133
Or et prêts d'or (note 7)	88	127	124	191
	617	891	1 515	2 324
Réserves officielles de liquidités internationales	21 476	30 997	18 340	28 122

DÛ AU TRÉSOR	1999	1998
	CAN	CAN
Avances (note 8)	29 062	26 466
Revenus pour l'exercice	1 935	1 656
	30 997	28 122

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par :

Gouverneur
Banque du Canada
G.G. THIESSEN

Sous-ministre
Ministère des Finances
KEVIN G. LYNCH

Comptable en chef
Banque du Canada
F. J. MAHONEY

Compte du fonds des changes—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1999
(en millions de dollars canadiens)

	1999	1998
Revenus de placement		
Titres négociables	533	1 364
Encaisse et dépôts à court terme	237	257
Droits de tirage spéciaux	33	69
Or	14	26
	817	1 716
Autres revenus (pertes)		
Gains provenant de la vente d'or	247	253
Gains nets (pertes nettes) de change	871	(313)
	1 118	(60)
Revenus pour l'exercice, dus au Trésor	1 935	1 656

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 1999

1. Pouvoir et objectif

Le Compte du fonds des changes (CFC) est régi par la partie II de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est tenu au nom du ministre des Finances et administré par la Banque du Canada en sa qualité d'agent financier. La *Loi sur la gestion des finances publiques* ne s'applique pas au CFC.

La *Loi* confère au CFC le mandat d'aider à contrôler et à préserver la valeur externe du dollar canadien, et le ministre des Finances acquiert ou vend pour le CFC les avoirs jugés appropriés à cette fin en vertu de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est habilité à investir dans des instruments approuvés par le ministre des Finances conformément à la *Loi*.

2. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du CFC sont énumérées ci-après. Tel que le stipule la *Loi sur la monnaie*, elles sont conformes aux conventions comptables énoncées que le gouvernement du Canada utilise pour préparer ses états financiers.

a) Évaluation des actifs

La juste valeur marchande estimative de l'encaisse et des dépôts à court terme, lesquels sont généralement détenus jusqu'à l'échéance, est réputée correspondre à la valeur comptable.

Les titres négociables sont ajustés afin de tenir compte de l'amortissement des primes ou des escomptes, le cas échéant, et ils sont comptabilisés au coût après amortissement, comprenant les intérêts courus, ou à la valeur marchande en fin d'exercice, selon le moindre des deux. Les achats et les ventes de titres sont inscrits à la date du règlement des opérations.

Les chiffres relatifs aux titres négociables, aux dépôts à court terme et aux droits de tirage spéciaux (DTS) comprennent les intérêts courus. Le DTS est une unité de compte établie par le Fonds monétaire international (FMI), dont la valeur est déterminée par rapport à un panier de quatre grandes monnaies (cinq dans le cas des chiffres de 1998).

Le poste *Or* et *prêts d'or* comprend les intérêts courus sur ces prêts. L'or détenu par le CFC et les prêts d'or sont évalués à 35 DTS l'once troy d'or fin; la même valeur est utilisée dans les *Comptes publics du Canada*.

b) Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les intérêts gagnés, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et pertes résultant de la vente de titres et les revenus découlant des opérations de prêt de titres. Les moins-values liées à l'ajustement (le cas échéant) de la valeur des titres en fonction de leur valeur marchande en fin d'exercice sont portées au débit des revenus de placement de l'exercice auquel ils se rapportent.

c) Or

Les ventes d'or et les gains nets provenant de ventes d'or sont enregistrés à la date du règlement des opérations. Les intérêts gagnés sur les prêts d'or sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans les revenus. Les primes reçues sur les ventes liées aux options d'achat sur or sont comptabilisées avec les revenus.

d) Conversion des devises et des DTS

Les actifs et passifs libellés en devises et en DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens et en dollars É-U en fonction des taux de change suivants, lesquels étaient en vigueur à la fin de l'exercice :

	Dollars canadiens	
	1999	1998
Dollar É-U	1,44330	1,53330
Yen japonais	0,01416	0,01350
Mark allemand	0,74260	0,91910
Franc français	0,22140	0,27410
Euro	1,45250	
Droit de tirage spécial	1,97869	2,15700

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 1999—*Suite*

Les gains ou pertes de change sont le résultat de la conversion des actifs et de passifs libellés en devises et en DTS et des opérations de change effectuées au cours de l'exercice. Les gains ou pertes de change non réalisés résultant des swaps à court terme de devises conclus avec la Banque du Canada et des opérations de couverture sont comptabilisés avec les *Gains nets (pertes nettes) de change* dans l'état des revenus. Voir également la note 9.

La valeur en fin d'exercice d'actifs couverts contre les fluctuations des taux de change comprend les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion des opérations de couverture en cours à la fin de l'exercice. Voir également les notes 5 et 9.

Les revenus de placement en devises et en DTS sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date où ils sont gagnés.

e) Versement des revenus

Les revenus de l'exercice doivent être versés au Trésor du gouvernement du Canada au cours des trois mois suivant la fin de l'exercice, conformément à la *Loi sur la monnaie*.

f) Services reçus gratuitement

Le CFC reçoit gratuitement de la Banque du Canada des services d'administration, de garde et d'agent financier.

g) Avances ne portant pas intérêt

Le CFC reçoit du Trésor des avances qui ne portent pas intérêt.

3. Opérations officielles du gouvernement

Les opérations officielles du gouvernement consistent en des achats et des ventes de dollars canadiens contre des devises. Ces opérations visent à favoriser un déroulement ordonné sur le marché des transactions visant le dollar canadien ou à satisfaire les besoins nets du gouvernement en devises. Au cours de l'exercice 1999, les réserves officielles de liquidités internationales ont augmenté de 2 744 millions de dollars É-U par suite de ces opérations (contre une diminution de 10 467 millions de dollars É-U en 1998). Aucune de ces opérations en 1999 ne visait à modérer les fluctuations du cours du dollar canadien (par comparaison avec des ventes et des achats de devises totalisant respectivement 9 063 millions de dollars É-U et 51 millions de dollars É-U en 1998).

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 1999—*Suite*

4. Titres négociables libellés en dollars É-U

Titres	1999			1998		
	Valeur nominale	Coût après amortissement		Valeur nominale	Coût après amortissement	
	É-U	É-U	CAN	É-U	É-U	CAN
	(en millions de dollars)					
Gouvernement des États-Unis	4 617	4 736	6 837	5 482	5 645	8 656
Agences fédérales américaines	3 800	3 762	5 430	1 856	1 855	2 844
États souverains et institutions internationales	3 283	3 251	4 692	1 704	1 713	2 626
Intérêts courus		203	292		114	175
	11 700	11 952	17 251	9 042	9 327	14 301
Valeur marchande estimative		11 696	16 881		9 524	14 603

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

À la fin de l'exercice, la valeur des titres représentée par le coût après amortissement, y compris les intérêts courus, a été réduite de 256 millions de dollars É-U (ou 370 millions de dollars canadiens), pour tenir compte de la valeur marchande estimative nette de ces avoirs. Une moins-value de 370 millions de dollars canadiens a été imputée aux revenus de placement de 1999.

Les prêts de titres sont effectués au nom du CFC par des mandataires qui les garantissent et se chargent d'obtenir les sûretés nécessaires de valeur égale ou supérieure auprès des contreparties admises à ces opérations. En fin d'exercice, aucun titre du gouvernement des États-Unis ne servait aux opérations de prêt de titres, tandis qu'en 1998, 2 350 millions de dollars É-U (valeurs nominales) d'obligations du Trésor et 425 millions de dollars É-U de bons du Trésor avaient servi aux opérations de prêt de titres aux institutions financières. Depuis la fin de l'exercice, le CFC a repris ses opérations de prêt de titres.

5. Actifs libellés en d'autres devises

	Encaisse et dépôts à court terme			
	1999		1998	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Euros	24	35		
Marks allemands			252	386
Francs français			1	2
Yen japonais			1	1
Intérêts courus				1
	24	35	254	390

	Titres négociables			
	1999		1998	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Euros	5 259	7 590		
Marks allemands			2 747	4 211
Francs français			715	1 097
Yens japonais	493	711	246	377
Coût après amortissement en fin d'exercice	5 752	8 301	3 708	5 685
Valeur marchande estimative en fin d'exercice	5 564	8 030	3 864	5 925

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

À la fin de l'exercice, la valeur des titres représentée par le coût après amortissement a été réduite de 188 millions de dollars É-U (ou 271 millions de dollars canadiens), pour tenir compte de la valeur marchande estimative nette de ces avoirs. Une moins-value de 271 millions de dollars canadiens a été imputée aux revenus de placement de 1999.

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 1999—*Suite*

6. Droits de tirage spéciaux (DTS)

	1999		1998	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice	526	759	1 384	2 123
Intérêts courus	3	5	7	10
	529	764	1 391	2 133

7. Or et prêts d'or

Le CFC a vendu 681 289 onces d'or fin au cours de l'exercice (contre 600 000 onces d'or fin en 1998).

	1999		1998	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice				
Prêts d'or	82	117	117	180
Or	5	8	5	8
Intérêts courus sur les prêts d'or	1	2	2	3
	88	127	124	191

La valeur comptable et la valeur marchande (basée sur les prix établis sur le marché de Londres) de l'or et des prêts d'or, à l'exclusion des intérêts courus sur les prêts d'or, s'établissaient comme suit en fin d'exercice :

	1999		1998	
	Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions	Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions
Valeur comptable—$ É-U	47,98	87	49,24	122
—$ CAN	69,25	125	75,50	188
Valeur marchande—$ É-U	290,25	524	287,45	715
—$ CAN	418,92	756	440,75	1 096

8. Dû au Trésor—Avances

Le CFC se finance au moyen d'avances consenties par le Trésor. Durant l'exercice, celles-ci étaient limitées à 35 millards de dollars canadiens en vertu d'un décret daté du 21 février 1997 (depuis, le plafond des avances a été porté à 40 millards de dollars canadiens en vertu d'un décret entré en vigueur le 30 décembre 1999). À la fin de l'exercice, les avances (dépôts) s'établissaient comme suit:

	1999	1998
	(en millions de dollars canadiens)	
Dollars É-U	41 686	45 951
Dollars canadiens	(19 598)	(24 340)
Marks allemands		3 676
Francs français		1 096
Euros	7 473	
Yen japonais	708	
Droits de tirage spéciaux	(1 207)	83
	29 062	26 466

Le produit des emprunts en devises contractés par le Canada et des DTS attribués par le FMI a été avancé au CFC par le Trésor. Les remboursements ultérieurs de la dette en devises sont effectués à l'aide des avoirs du CFC et donnent lieu à une baisse des avances en devises. L'intérêt à payer par le Canada au titre des emprunts en devises et les frais relatifs aux DTS attribués au Canada sont imputés directement au Trésor.

Le CFC a besoin d'avances en dollars canadiens pour régler ses achats de devises. Les ventes de devises donnent lieu à des entrées de dollars canadiens, qui sont versées au Trésor et qui ont pour effet de faire baisser l'encours des avances en dollars canadiens. Des ventes cumulatives nettes de devises peuvent se traduire par des dépôts nets en dollars canadiens au Trésor.

9. Engagements

a) Swaps de devises

Le CFC conclut des swaps à court terme de devises avec la Banque du Canada. Ces swaps visent à aider cette dernière dans ses opérations de gestion de trésorerie. Dans le cadre de ces ententes, le CFC vend des titres du gouvernement américain libellés en dollars É-U contre des dollars canadiens tout en s'engageant à les racheter à des dates ultérieures aux taux en vigueur au moment de la signature du contrat. L'échéance maximale d'un swap correspond à l'échéance des titres visés; cependant, en raison des exigences opérationnelles de la Banque, ces titres sont généralement rachetés avant la date stipulée.

Compte du fonds des changes—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 1999—*Fin*

Les swaps donnent lieu à des entrées de dollars canadiens au Trésor. La situation s'inverse lorsque les swaps sont dénoués.

En fin d'exercice, le CFC s'était engagé à racheter, en vertu d'accords de swap conclus avec la Banque du Canada, des titres en dollars É-U d'un montant de 3 534 millions de dollars É-U (contre 2 941 millions en 1998). L'équivalent en dollars canadiens selon le cours du change en vigueur en fin d'exercice était de 5 101 millions de dollars (contre 4 509 millions en 1998).

b) Opérations de couverture du risque de change et autres opérations non dénouées

À la fin de l'exercice, aucun engagement découlant de la vente ou de l'achat à terme de devises ne restait à régler, alors qu'à la fin de 1998, le CFC avait des engagements en cours pour des ventes nettes de 832 millions de marks allemands et de 35 milliards de yens japonais, et pour des achats nets totalisant 774 millions de dollars É-U.

c) Options sur or et contrats à terme

Le ministre des Finances a autorisé la vente d'options d'achat d'or ainsi que la vente d'or à terme sur une partie du stock d'or du CFC.

En vertu des contrats d'options d'achat d'or, le CFC reçoit une prime contre l'engagement de vendre de l'or, à un prix établi au préalable. Il n'y a vente d'or que si le détenteur du contrat exerce son droit à la date d'échéance. En fin d'exercice, l'encours des engagements de ventes d'or pris par le CFC en vertu de contrats d'options d'achat totalisait 50 000 onces troy d'or fin (contre 200 000 onces en 1998) pouvant valoir au total 14 millions de dollars É-U si les options sont exercées (contre 63 millions de dollars É-U en 1998). Tous ces engagements viennent à échéance d'ici la fin du premier trimestre de 2000.

En vertu des contrats à terme, le CFC s'engage à vendre de l'or à des dates futures à des prix établis à l'avance. En fin d'exercice, le CFC s'était engagé à vendre 622 000 onces troy d'or fin (contre 270 000 onces en 1998) pour une valeur totale de 164 millions de dollars É-U (contre 82 millions de dollars É-U en 1998); le dernier de ces contrats vient à échéance le 31 août 2000.

10. Incertitude liée au passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 a posé un problème du fait surtout que de nombreux systèmes informatiques sensibles aux dates n'ont pas été programmés de façon à reconnaître l'an 2000. L'arrivée de l'an 2000 a donc représenté un défi de taille pour toutes les entreprises et tous les organismes. Si l'on n'avait pas remédié à la situation, ce qu'il est convenu d'appeler le bogue de l'an 2000 aurait pu avoir des conséquences sur l'exploitation et l'information financière pouvant aller d'erreurs mineures à la défaillance de systèmes essentiels. Bien que le changement de date ait eu lieu, il n'est pas encore possible de conclure que tous les aspects du problème ayant une incidence sur le CFC, y compris ceux qui ont trait aux clients, aux fournisseurs et à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Prêts, placements et avances

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.4
États financiers sommaires des sociétés d'Etat entreprises et autres entreprises publiques	9.10
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires	9.16
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.17
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.17
Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.18
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires	9.19
Entreprises mixtes et en coparticipation	9.20
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	9.21
Organisations internationales	9.27
Administrations provinciales et territoriales	9.33
Autres prêts, placements et avances	9.37
Provision pour moins-value	9.46

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Les prêts, placements et avances forment une catégorie d'éléments d'actif représentant les créances acquises sur des tiers et les titres de participation détenus par le gouvernement du Canada, obtenus par l'emploi de crédits parlementaires. Certains crédits permettent d'utiliser les remboursements pour des prêts et avances supplémentaires. Plusieurs crédits ne deviennent pas périmés, ce qui permet aux soldes non utilisés d'être reportés d'exercice en exercice. On retrouve aux sections ministérielles du volume II (partie I), les précisions à l'égard de l'emploi des crédits non budgétaires pour les prêts, placements et avances.

Les prêts, placements et avances sont enregistrés au coût et font l'objet d'une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation. Les opérations conclues en devises sont converties et comptabilisées en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. À la fin de l'exercice, les prêts, placements et avances qui proviennent d'opérations conclues en devises sont alors convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Les gains nets sont crédités aux recettes, tandis que les pertes nettes sont imputées aux dépenses du ministère des Finances.

La provision constituée pour refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation des créances détenues par le gouvernement a été autorisée par le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, en vertu du paragraphe 63(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les recettes encaissées au cours de l'exercice sur les prêts, placements et avances sont créditées aux revenus de placements. On trouvera plus de précisions à la section 3 de ce volume ainsi qu' à la section 12 du volume II (partie II).

Le tableau 9.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant les prêts, placements et avances par catégorie. Le graphique 9A présente le total des prêts, placements et avances par catégorie pour l'exercice en cours, tandis que le graphique 9B compare le total des prêts, placements et avances pour les dix derniers exercices.

Certains tableaux de cette section démontrent la continuité des comptes, en présentant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits et les rentrées et autres crédits. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 9.1
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tableau 9.2	11 052 335 311	554 430 596	1 044 406 712	10 562 359 195
Entreprises mixtes et en coparticipation, tableau 9.11	1 239 917 574			1 239 917 574
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, tableau 9.12	3 336 055 706	200 657 540	398 326 167	3 138 387 079
Organisations internationales, tableau 9.13	4 219 398 976	450 871 697	492 414 114	4 177 856 559
Administrations provinciales et territoriales, tableau 9.14	47 939 193	479 128 519	525 917 685	1 150 027
Autres prêts, placements et avances, tableau 9.15	3 052 362 912	1 528 398 004	1 638 653 262	2 942 107 654
	22 948 009 672	3 213 486 356	4 099 717 940	22 061 778 088
Moins : provision pour moins-value	9 412 000 000	1 164 000 000	18 000 000	8 266 000 000
Total	13 536 009 672	4 377 486 356	4 117 717 940	13 795 778 088

GRAPHIQUE 9A

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2000[1]

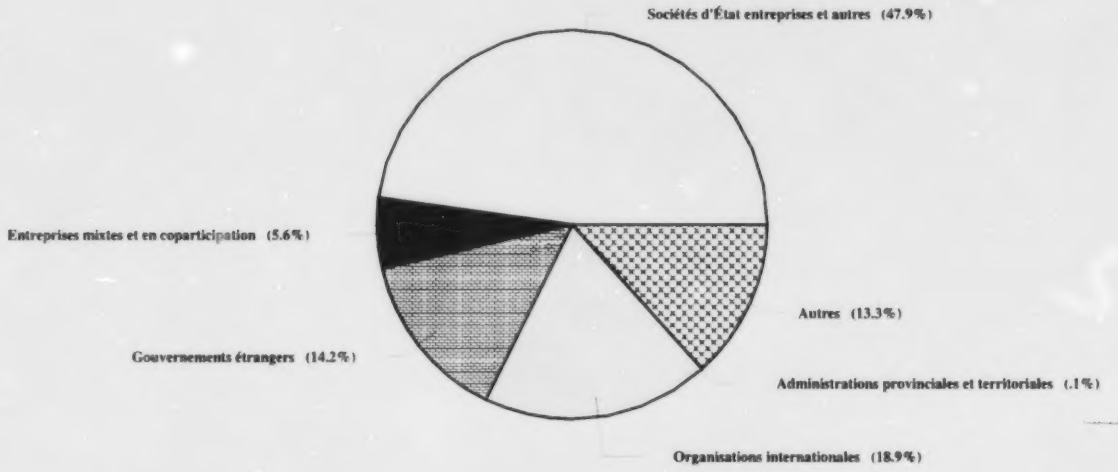

(1) Avant la provision pour moins-value

GRAPHIQUE 9B

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES[1]
(en millions de dollars)

(1) Avant la provision pour moins-value

Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les prêts, placements et avances aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques représentent le solde des créances du gouvernement acquises sur des sociétés relativement au fonds de roulement, aux dépenses en capital et autres; de la participation au capital-actions des sociétés; et des prêts et avances aux sociétés en vue de prêts à des tiers.

Une société d'État représente une société d'État mère ou une filiale en propriété exclusive; une société d'État mère est une personne morale appartenant directement à cent pour cent à Sa Majesté; une filiale en propriété exclusive est une personne morale appartenant à cent pour cent à une ou plusieurs sociétés d'État mères, soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales dont chacune appartient à cent pour cent, même indirectement, à une ou plusieurs sociétés d'État mères.

Les sociétés d'État entreprises sont une catégorie d'entreprises publiques définies comme étant les sociétés d'État qui ne sont pas dépendantes de crédits parlementaires et dont l'activité première et la principale source de revenus consiste en la vente de biens et la prestation de services à des tiers. Celles-ci incluent certaines sociétés d'État énumérées à la partie I, toutes les sociétés d'État énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et la Banque du Canada. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, ne fait pas partie du périmètre comptable du gouvernement puisqu'il a pour mandat de gérer un portefeuille d'investissement pour le Régime de pensions du Canada qui est lui-même exclu du périmètre comptable.

Il existe aussi un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais qui sont détenues ou contrôlées par le gouvernement et qui doivent ultimement rendre compte au Parlement par l'entremise d'un ministre d'État pour la conduite de leurs activités. Celles-ci sont identifiées comme «autres entreprises publiques» et incluent la Commission canadienne du blé et les diverses administrations portuaires.

La majorité des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont mandataires de Sa Majesté pour la poursuite de la totalité ou d'une partie de leurs activités. Ce statut est accordé selon une des façons suivantes :

i) désignation par le Parlement, par suite d'une loi spéciale de constitution;

ii) autorisation législative; ou,

iii) proclamation selon la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*.

De plus amples informations sur les affaires et activités de toutes les sociétés d'État «mères» et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts sont présentées dans le *Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. Une compilation des états financiers vérifiés des sociétés d'État mères, bien que ne faisant plus partie intégrante de ce Rapport, est également disponible sur demande.

Le tableau 9.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, placements et avances accordés aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

TABLEAU 9.2
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Banque de développement du Canada—				
Actions ordinaires	303 400 000			303 400 000
Actions privilégiées	150 000 000	80 000 000		230 000 000
Capital d'apport		28 000 000		28 000 000
	453 400 000	*108 000 000*		*561 400 000*
Société canadienne d'hypothèques et de logement—				
Capital-actions	25 000 000			25 000 000
Habitation	4 058 662 098		114 544 940	3 944 117 158
Immeubles	91 156 416		3 394 662	87 761 754
Programmes conjoints	1 237 609 443		48 909 279	1 188 700 164
Programme de rénovation urbaine	26 779		26 779	
Ensembles d'habitation destinés à des étudiants	275 147 626		9 451 981	265 695 645
Projets de traitement des eaux d'égout	595 931 450		42 751 953	553 179 497
Aide pour l'accession à la propriété	39 732 158		3 323 654	36 408 504
	6 323 265 970		*222 403 248*	*6 100 862 722*
Société pour l'expansion des exportations	983 200 000			983 200 000
Société du crédit agricole—				
Capital d'apport	1 168 333 000			1 168 333 000
Billets	1 040 664 299	275 000 000	511 127 585	804 536 714
Fonds d'aide aux groupements agricoles	134 065		67 033	67 032
	2 209 131 364	*275 000 000*	*511 194 618*	*1 972 936 746*
Autres—				
Banque du Canada	5 920 000			5 920 000
Corporation de développement des investissements du Canada	395 658 315			395 658 315
Société de gestion Canada Hibernia—				
Surplus d'apport	430 975 050		81 000 000	349 975 050
Société immobilière du Canada Limitée	40 246 164	11 027 596	14 577 398	36 696 362
Société canadienne des ports—				
Prêts	192 636		192 636	
Fonds de prêts interportuaire	43 682 462		43 682 462	
Capital d'apport	90 000 000			90 000 000
	133 875 098		*43 875 098*	*90 000 000*
Société canadienne des postes				
Commission canadienne du lait	22 786 000	147 741 000	144 817 000	25 710 000
Société de développement du Cap-Breton	12 338 000	12 662 000	25 000 000	
Administration portuaire de Montréal	1 539 350		1 539 350	
Monnaie royale canadienne—				
Capital-actions	40 000 000			40 000 000
Prêts				
	40 000 000			*40 000 000*
	1 083 337 977	*171 430 596*	*310 808 846*	*943 959 727*
Total	11 052 335 311	554 430 596	1 044 406 712	10 562 359 195

Banque de développement du Canada

La Société a été établie par la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, dans le but de promouvoir la mise sur pied et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, en fournissant une aide financière, une orientation et une formation en gestion, des informations et des conseils, et des services accessoires à ces diverses fonctions.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 6 millions de dollars au gouvernement.

Actions ordinaires

Ce compte enregistre l'investissement du gouvernement dans les actions ordinaires de la Société.

Actions privilégiées

Au cours de l'exercice, le gouvernement a acheté pour 80 millions de dollars d'actions privilégiées de la Société conformément à l'article 23 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, portant à ce jour l'achat d'actions privilégiées à 230 millions de dollars.

Capital d'apport

Au cours de l'exercice, le Fonds de développement des industries culturelles a été transféré du ministère du Patrimoine canadien.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société a été constituée, le 1er janvier 1946, par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*. Le mandat de la Corporation, tel qu'indiqué dans la *Loi nationale sur l'habitation*, est de promouvoir la construction de nouvelles habitations, d'améliorer les habitations existantes et d'améliorer les conditions de vie et de logement pour les Canadiens.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 562 millions de dollars au gouvernement.

Capital-actions

Les placements du gouvernement dans la Société sont autorisés en vertu de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*.

Habitat

Les avances accordées pour les habitations à loyer modéré (HLM) portent intérêt à des taux de 4,25 pour cent à 16,10 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2000 et le 30 septembre 2037.

Immeubles

Les avances accordées en vue de l'acquisition et du développement de biens immobiliers portent intérêt à des taux de 8,43 pour cent à 15 pour cent par année, et sont remboursables sur une période s'échelonnant sur 50 ans, avec le versement final le 31 décembre 2037.

Programmes conjoints

Les avances accordées permettant d'entreprendre des programmes d'habitation conjointement avec les provinces portent intérêt à des taux de 3 pour cent à 17,96 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2000 et le 31 décembre 2039.

Programme de rénovation urbaine

Les avances accordées à une province ou une municipalité afin d'aider à exécuter un programme de rénovation urbaine portent intérêt au taux de 7,19 pour cent par année, et ont été remboursées en 1999, avec des versements entre le 30 juin 1999 et le 31 décembre 1999.

Ensembles d'habitation destinés à des étudiants

Les avances accordées pour les ensembles d'habitation destinés à des étudiants portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,05 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2000 et le 30 septembre 2030.

Projets de traitement des eaux d'égout

Les avances accordées pour faciliter l'aménagement ou l'agrandissement de projets de traitement des eaux d'égout et la construction de collecteurs d'égouts pluviaux portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,38 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2000 et le 31 mars 2023.

Aide pour l'accession à la propriété

Les avances accordées pour habitation occupée par le propriétaire portent intérêt à des taux de 8,58 pour cent à 8,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 20 ans, avec des versements entre le 30 juin 2000 et le 31 décembre 2008.

Société pour l'expansion des exportations

La Société a été établie par la *Loi sur l'expansion des exportations*, afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen de prêts, d'assurances, de garanties et d'autres mesures financières.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre du Commerce international, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les placements du gouvernement dans la Société, tels qu'autorisés selon les dispositions du paragraphe 11(1) de la *Loi sur l'expansion des exportations*, ne peuvent, en tout temps, dépasser 1 500 000 000 $.

Société du crédit agricole

La Société a été établie par la *Loi sur la Société du crédit agricole*, dans le but d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à aménager des exploitations agricoles stables en leur fournissant du crédit à long terme.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Capital d'apport

Le capital d'apport du gouvernement dans la Société est autorisé par le paragraphe 11(1) de la *Loi sur la Société du crédit agricole*.

Billets

Ces billets provisoires, émis au ministre des Finances à l'égard des prêts effectués conformément à l'article 12 de la *Loi*, accordent des fonds à la Société afin qu'elle puisse consentir des prêts aux agriculteurs. Le montant global des prêts non remboursés ne peut à aucun moment dépasser douze fois le capital de la Société.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit:

a) remboursables sur une période de 10 à 19 ans, portant intérêt à des taux de 7,95 pour cent à 9,91 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er septembre 2001 et le 1er décembre 2009, 386 536 714 $; et,

b) remboursables sur une période de 2 à 9 ans, portant intérêt à des taux de 6,76 pour cent à 9,71 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er mai 2000 et le 4 avril 2003, 418 000 000 $.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 87 millions de dollars au gouvernement.

Fonds d'aide aux groupements agricoles

Des avances ont été accordées par le ministre des Finances, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le crédit aux groupements agricoles*, afin de permettre à la Société de consentir des prêts. Le paragraphe 3(1) de la *Loi* permettait à la Société de consentir des prêts à un groupement agricole pour :

a) l'achat d'équipement agricole;

b) l'achat, la construction ou l'amélioration de bâtiments; ou,

c) l'achat ou l'amélioration de terrains bâtis ou à bâtir. L'achat, l'équipement et les terrains devaient servir principalement aux travaux agricoles du groupement ou de ses membres.

La *Loi sur le crédit aux groupements agricoles* a été abrogée en 1993-1994. Ce compte demeurera ouvert pour les remboursements.

Le prêt en circulation porte intérêt au taux de 9,555 pour cent par année, et est remboursable sur une période s'échelonnant de 10 à 19 ans, avec le versement final le 26 février 2001.

Banque du Canada

La Banque du Canada a été établie par la *Loi sur la Banque du Canada*, pour réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur extérieure de l'unité monétaire nationale et pour mitiger, par son influence, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi de la main-d'oeuvre, autant que possible dans le cadre de l'activité monétaire, et généralement pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

La Banque n'est pas mandataire de Sa Majesté et doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Les placements du gouvernement dans la Banque sont autorisés en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Une somme de 5 000 000 $ représente la valeur au pair de 100 000 actions, et le solde de 920 000 $ représente la prime payée relativement à l'achat, en 1938, des actions détenues par le public.

Au cours de l'exercice, la Banque a versé des bénéfices de 1 776,1 millions de dollars au gouvernement.

Corporation de développement des investissements du Canada

La Société a été constituée conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin:

a) d'aider à la création ou au développement d'entreprises, de ressources, de biens et d'industries du Canada;

b) d'augmenter, d'élargir et de développer, pour les Canadiens, les possibilités de participation au développement économique du Canada, en utilisant leurs compétences et leurs capitaux dans toutes les activités de la Société;

c) d'investir dans les actions ou valeurs de toute corporation qui est propriétaire de biens au Canada ou qui fait des affaires se rattachant aux intérêts économiques du Canada;

d) d'investir dans des initiatives ou entreprises qui profiteront vraisemblablement au Canada, entre autres choses par l'acquisition de biens; et,

e) d'exercer les activités au mieux des intérêts du Canada, agissant ainsi d'une façon commerciale.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les placements du gouvernement dans le capital de la Société sont inscrits à ce compte. Le solde du compte représente la valeur de 101 actions ordinaires de la Société sans valeur nominale.

Société de gestion Canada Hibernia—Surplus d'apport

La Société a été constituée conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'exploitation du champ Hibernia*, le gouvernement a acquis sans contrepartie une participation de 8,5 pour cent dans le Projet Hibernia par l'entremise de la Société de gestion Canada Hibernia. La seule raison d'être de la Société de gestion Canada Hibernia est de détenir, gérer, financer et, en bout de ligne, céder la participation de 8,5 pour cent qu'elle détient dans le Projet Hibernia. Le gouvernement a affecté à la Société les fonds dont elle avait besoin pour s'acquitter de ses obligations à l'égard du financement du Projet et a inscrit cette aide financière au titre de surplus d'apport. La production d'Hibernia a débuté tard en 1997 et, au cours de 1998, la Société a affiché des rentrées nettes suffisantes pour financer ses activités et pour s'acquitter de ses obligations continues sans autres crédits du gouvernement.

Au cours de l'exercice, la Société a remboursé un surplus d'apport de 81 millions de dollars au gouvernement.

Société immobilière du Canada Limitée

La Société immobilière du Canada Limitée (à l'origine la Société immobilière des Travaux publics Limitée) a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* en 1956 et a été continuée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société mène ses activités par l'entremise de la Société immobilière du Canada (CLC) Limitée (CLC), sa principale filiale en propriété exclusive. L'objectif premier de la CLC est d'exécuter, par une gestion ordonnée et axée sur des pratiques commerciales, un programme de liquidation de biens immobiliers fédéraux et de gestion de certains biens immobiliers de choix. Pour réaliser cet objectif, la CLC peut gérer, mettre en valeur et aliéner des biens immobiliers, en tant que propriétaire ou société mandataire du gouvernement.

La CLC a acquis un certain nombre de biens immobiliers du gouvernement en contrepartie de l'émission de billets. Ces billets ne portent pas intérêt et sont remboursables à même le produit de la vente des biens pour lesquels ils ont été émis. Les billets ont été actualisés au taux d'intérêt débiteur du Trésor applicable aux sociétés d'État et ont été enregistrés à leur valeur actualisée. Au cours de l'exercice, de nouveaux billets totalisant 4 millions de dollars ont été émis. Un montant de 13,6 millions de dollars a été remboursé au cours de l'exercice et un montant de 7 millions de dollars a été amorti aux revenus. Le solde de ce compte représente le solde des billets à recevoir net de l'escompte non amorti correspondant.

Au cours de l'exercice, la CLC a versé des dividendes de 27 millions de dollars au gouvernement.

Société canadienne des ports

La Société a été établie par la *Loi sur la Société canadienne des ports*, pour administrer, gérer et régir les ports canadiens, et tous ports, ouvrages ou biens du Canada transférés par le gouverneur en conseil.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Prêts

En vertu de l'autorisation de la *Loi sur la Société canadienne des ports*, des prêts sont consentis afin de financer les dépenses en capital des divers ports placés sous la compétence de la Société canadienne des ports.

Au cours de l'exercice, le prêt en circulation a été entièrement remboursé et le compte a été fermé.

La Société a versé des intérêts de 11 794 $ et des dividendes de 121 523 $ au gouvernement en 1999-2000.

Fonds de prêts interportuaire

Le Fonds a été établi pour financer les projets d'immobilisations viables de la Société et des sept sociétés régionales des ports.

Le total non remboursé des prêts autorisés ne peut à aucun moment dépasser 50 000 000 $.

Au cours de l'exercice, les prêts ont été entièrement remboursés et le compte a été fermé.

La Société a versé des fonds excédentaires de 14 millions de dollars et a viré des bénéfices de 1,4 million de dollars au gouvernement en 1999-2000.

Capital d'apport

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des ports*, une injection de capitaux propres de 90 millions de dollars a été versée, en 1998-1999, à la Société canadienne des ports afin d'augmenter son capital d'apport pour l'achat d'actions de Ridley Terminals Inc., une filiale en propriété exclusive, afin d'en restructurer la dette.

La participation du gouvernement au capital d'apport de la Société a été autorisée conformément au crédit L29c de Transports, de la *Loi de crédits n° 5 pour 1998-1999*.

Société canadienne des postes

La Société a été établie par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, afin d'exploiter un service postal qui s'autofinance tout en offrant un service dont les normes répondent aux besoins de la population du Canada.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Un prêt peut être consenti à la Société, conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Actuellement, aucun prêt n'est en circulation conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 500 000 000 $.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 12,6 millions de dollars au gouvernement.

Commission canadienne du lait

La Société a été établie par la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, afin d'offrir, aux producteurs efficaces de lait et de crème, l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers, un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des prêts ont été consentis à la Société, pour financer le commerce fait par rapport aux produits laitiers. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 300 000 000 $.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4,4249 pour cent à 5,3315 pour cent par année, et sont remboursables d'ici un an.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 1,6 million de dollars au gouvernement.

Société de développement du Cap-Breton

La Société a été établie par la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, pour stimuler le redressement économique et l'expansion sur l'Île-du-Cap-Breton, tout en rationalisant l'industrie houillère.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le 29 juin 2000, la *Loi autorisant l'aliénation des biens de la Société de développement du Cap-Breton et permettant sa dissolution*, qui prévoit la vente des biens, la liquidation des affaires de la Société et sa dissolution, a été sanctionnée. La Société a entrepris le processus d'aliénation annoncé par le gouvernement. Entre-temps, la Société procède à des activités de restructuration que le gouvernement finance par des crédits. Par conséquent, la Société est financièrement dépendante du gouvernement.

Les avances consenties dans le but de fournir un fonds de roulement à la division des exploitations houillères de la Société ont été entièrement remboursées en 1999-2000. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $ et l'autorité demeure disponible pour utilisation future. Les avances de fonds de roulement portent intérêt au taux en vigueur, tel que déterminé par le ministre des Finances.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 1,1 million de dollars au gouvernement.

Administration portuaire de Montréal

En date du 1er mars 1999, l'Administration portuaire de Montréal a été établie par la *Loi maritime du Canada* pour prendre en charge la gestion du port de Montréal. La Société est une société sans capital-actions ayant une majorité d'administrateurs sélectionnés en consultation avec les usagers portuaires ainsi qu'avec les représentants élus par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

La nouvelle Société, qui n'est pas une société d'État selon la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est toutefois considérée comme une entreprise publique et fait donc partie du périmètre comptable du gouvernement. La Société doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports et est mandataire de Sa Majesté en ce qui a trait à ses activités portuaires.

Le 1er mars 1999 l'Administration portuaire a assumé le prêt consenti antérieurement à la Société du port de Montréal dans le but de financer les dépenses en capital concernant le port de Montréal. Le prêt en circulation a été entièrement remboursé et le compte a été fermé.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 64 052 $ au gouvernement.

Monnaie royale canadienne

La Société a été établie par la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de :

a) fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;

b) fabriquer des pièces de monnaie d'autres pays;

c) fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et,

d) fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Capital-actions

Le paragraphe 3.1(1) de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* stipule que la Monnaie a un capital autorisé de 40 000 000 $, réparti en quatre mille actions de dix mille dollars chacune. Tout le capital autorisé est émis.

Prêts

Le paragraphe 17(1) de la *Loi* stipule que la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $.

Le paragraphe 17(3) de la Loi stipule que la Monnaie ne doit pas emprunter avant d'obtenir l'approbation du ministre des Finances quant aux modalités de temps et aux conditions de l'emprunt.

Actuellement, aucun prêt n'est en circulation pour la Monnaie royale canadienne conformément au paragraphe 17(1) de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les tableaux 9.3 à 9.5 présentent les actifs, passifs, revenus, dépenses et les changements dans l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques regroupés en cinq secteurs. Le secteur compétitifs, autonomes des sociétés comprend les sociétés énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres entreprises publiques autonomes et compétitives.

Pour les sociétés ayant une autre fin d'exercice, les données sont fondées sur des états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux résument les opérations financières et les résultats d'exploitation de chacune des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, selon leurs propres conventions comptables. La majorité des sociétés d'État entreprises suivent les principes comptables généralement reconnus que l'on retrouve dans les entreprises du secteur privé, tels que publiés dans le *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés.*

L'actif financier comprend l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. Les biens matériels et frais reportés représentent la fraction non dépensée de l'actif non financier tels que les immeubles, la machinerie et l'équipement en usage ou en construction, les stocks et les autres éléments de dépense qui seront passés en dépense lorsque consommés. L'actif financier et le passif auprès du gouvernement et des sociétés d'État représentent les soldes impayés provenant d'opérations financières et d'opérations d'exploitation. Les emprunts auprès de tiers représentent les montants à rembourser à des institutions financières et autres investisseurs. Les autres éléments de passif représentent des obligations qui découlent des achats, des prestations de retraite et d'indemnités de cessation d'emploi, des intérêts courus sur emprunts, des contrats de location-acquisition et autres créditeurs.

Les revenus comprennent l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours lorsqu'il y a lieu. Les dépenses sont réparties entre les tiers et le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus et les dépenses sont utilisés pour déterminer le bénéfice net ou la perte nette de la société d'État. Les ajustements comprennent des ajustements aux exercices antérieurs ainsi que divers items ayant un effet sur l'avoir tels que rapportés par les sociétés. Les opérations dans l'avoir avec le gouvernement comprennent les dividendes déclarés ainsi que les virements de bénéfices au gouvernement, de même que l'apport de capitaux par le gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière des sociétés d'État entreprises mères ainsi que l'information sur les filiales non consolidées en propriété exclusive et sur les autres entreprises publiques. Le *Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* énumère les sociétés d'État mères, les filiales à cent pour cent, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont classées comme étant soit mandataires, soit non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois de constitution ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État.* Dans certains cas le statut de mandataire peut aussi être restreint à certaines activités désignées d'une société.

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques,* le remboursement des emprunts par les sociétés mandataires de l'État, ainsi que les versements correspondants des intérêts, doivent être imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tel emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme éléments de passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés. Les montants bruts de ces emprunts sont présentés sous «Passif auprès de tiers». Le tableau 9.6 présente un sommaire de ces emprunts et des changements au cours de l'exercice clos le 31 mars 2000.

Un sommaire des opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires est présenté au tableau 9.7. Les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques figurent au tableau 9.8. Le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques est présenté au tableau 9.9.

Le tableau 9.10 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2000. Les différences entre les chiffres déclarés au tableau 9.5 et ceux déclarés au tableau 9.10 sont dues aux différentes conventions comptables suivies et aux éléments en circulation.

TABLEAU 9.3

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS SOMMAIRES PAR SECTEUR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Compétitifs, autonomes	Banque du Canada	Crédit et assurance	Commercialisation	Autres	Total
ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2000						
Actif						
Financier						
Tiers	1 495 841	2 494 338	49 384 157	7 607 766	29 516	61 011 618
Gouvernement et sociétés d'État	1 014 424	31 590 252	6 107 290	506	25 545	38 738 017
Total de l'actif financier	2 510 265	34 084 590	55 491 447	7 608 272	55 061	99 749 635
Bien matériels et frais reportés	3 426 778	1 221 754	655 325	903 058	65 732	6 272 647
Total de l'actif	5 937 043	35 306 344	56 146 772	8 511 330	120 793	106 022 282
Passif						
Tiers						
Emprunts	632 236		37 495 004	7 097 165	4 586	45 228 991
Billets non réglés de la Banque du Canada et montants dus aux déposants		25 513 873				25 513 873
Autres passifs	2 136 557	9 595 659	4 848 322	1 357 704	437 404	18 375 646
Gouvernement et sociétés d'État	296 494	166 812	9 756 595	28 103	150 446	10 398 450
Total du passif	3 065 287	35 276 344	52 099 921	8 482 972	592 436	99 516 960
Avoir	2 871 756	30 000	4 046 851	28 358	(471 643)	6 505 322
Total du passif et de l'avoir	5 937 043	35 306 344	56 146 772	8 511 330	120 793	106 022 282
Passif éventuel	4 639		1 941 448			1 946 087
REVENUS, DÉPENSES ET AUTRES ÉVOLUTIONS DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000						
Revenus						
Tiers	6 371 016		4 735 021	4 188 427	183 523	15 477 987
Gouvernement et sociétés d'État						
Aide financière				12 548	78 000	90 548
Autres	358 132	1 766 092	291 052			2 415 276
Total des revenus	6 729 148	1 766 092	5 026 073	4 200 975	261 523	17 983 811
Dépenses						
Tiers	6 228 587		3 578 084	4 192 505	301 174	14 300 350
Gouvernement et sociétés d'État	293 634		699 694	3 701	31 425	1 028 454
Total des dépenses	6 522 221		4 277 778	4 196 206	332 599	15 328 804
Bénéfice net/ou perte nette (-) pour l'exercice	206 927	1 766 092	748 295	4 769	(71 076)	2 655 007
Avoir au début de l'exercice	2 862 544	30 000	3 238 454	23 167	(366 904)	5 787 261
Ajustements	(18 200)		(35 787)	(4 578)	(33 663)	(92 228)
Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement—						
Dividendes	(13 659)	(1 766 092)	(11 889)			(1 791 640)
Capital	(165 856)		107 778	5 000		(53 078)
Avoir à la fin de l'exercice	2 871 756	30 000	4 046 851	28 358	(471 643)	6 505 322

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

TABLEAU 9.4

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES — ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	Actif			
	Financier			
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques[1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Biens matériels et frais reportés	Total de l'actif
Compétitifs, autonomes				
Corporation de développement des investissements du Canada	22 833	82 000		104 833
Société de la gestion Hibernia	34 898	932	429 372	465 202
Société immobilière du Canada	170 246		230 432	400 678
Société canadienne des ports[2]	7 881	75 171	61 866	144 918
Société canadienne des postes	720 762	726 227	1 647 466	3 094 455
Administration du port de Halifax[3]	4 686	1 483	82 307	88 476
Administration du port de Montréal[3]	21 532	70 409	171 659	263 600
Petro-Canada Limitée	351 000	3 000		354 000
Administration du port de Prince Rupert[3]	2 666	8 485	95 154	106 305
Société du port du Prince Rupert[3]				
Administration du port de Québec[3]	31 843	226	44 868	76 937
Société du port de Québec[3]				
Monnaie royale canadienne	53 554	11 151	127 210	191 915
Administration du port de Saint John[3]	1 609	15 504	57 273	74 386
Société du port de Saint John[3]				
Administration du port de St John's[3]	578	6 036	13 070	19 684
Société du port de St John's[3]				
Administration du port de Vancouver[3]	52 154	5 012	402 619	459 785
Autres administrations portuaires canadiennes[3][4]	19 599	8 788	63 482	91 869
Total—Compétitifs, autonomes	*1 495 841*	*1 014 424*	*3 426 778*	*5 937 043*
Banque du Canada	*2 494 338*	*31 590 252*	*1 221 754*	*35 306 344*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	5 296 465	44 323	303 371	5 644 159
Société d'assurance-dépôts du Canada	316 970	331 868	630	649 468
Société canadienne d'hypothèques et de logement	16 932 401	143 307	56 639	17 132 347
Programmes d'assurance	1 462 583	4 976 957	186 234	6 625 774
Fonds de titres hypothécaires garantis	35 707	71 576		107 283
Société pour l'expansion des exportations	18 903 666	482 934	30 434	19 417 034
Société du crédit agricole	6 436 365	56 325	78 017	6 570 707
Total—Crédit et assurance	*49 384 157*	*6 107 290*	*655 325*	*56 146 772*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	355 914	506		356 420
Commission canadienne du lait				
Opération de commercialisation	18 528		56 981	75 509
Commission canadienne du blé	7 227 258		829 904	8 057 162
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	6 066		16 173	22 239
Total—Commercialisation	*7 607 766*	*506*	*903 058*	*8 511 330*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	2 605	2 045	1 005	5 655
Société de développement du Cap-Breton	7 519	22 000	60 689	90 208
La Société des ponts fédéraux Limitée[5]				
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	8 410		157	8 567
Administration de pilotage des Laurentides	4 708		3 218	7 926
Administration de pilotage du Pacifique, L'	6 274	1 500	663	8 437
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La[6]				
Total—Autres	*29 516*	*25 545*	*65 732*	*120 793*
Total	61 011 618	38 738 017	6 272 647	106 022 282

(1) Toutes les sociétés d'État entreprises mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État « mères », sauf l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, opère sans lien de dépendance avec le gouvernement et gère, au nom du Régime de pensions du Canada, des fonds n'appartenant pas au gouvernement. Ainsi, l'Office ne fait pas partie du périmètre comptable.

(2) La *Loi maritime du Canada*, sanctionnée le 11 juin 1998, prévoit la dissolution de la Société canadienne des ports à la date prescrite par décret du gouverneur en conseil. Ridley Terminals Inc., filiale de la Société canadienne des ports, deviendra une société d'État « mère » au moment de la dissolution prévue en 2000-2001.

(3) La *Loi maritime du Canada* prévoit également la création des administrations portuaires canadiennes (APC). Ces dernières sont des sociétés sans capital-actions dont les administrateurs seront nommés en majorité en consultation avec les usagers des ports, ainsi que par les gouvernements fédéral et provinciaux et les administrations municipales. Ces nouvelles sociétés, qui ne sont pas des sociétés d'État, mais sont toutefois considérées comme des entreprises publiques, sont des sociétés mandataires à l'égard de leurs activités portuaires. Les administrations portuaires de Halifax, Montréal et Vancouver ont débuté leurs activités en 1998-1999. Le 1er mai 1999, les administrations portuaires de Prince Rupert, Québec, Saint John et St. John's ont débuté leurs activités et les anciennes sociétés

Passif					
Tiers					
Emprunts	Autres	Gouvernement et sociétés d'État	Total du passif	Avoir du Canada	Total du passif et de l'avoir
	8 265	2 000	10 265	94 568	104 833
	40 435	26 988	67 423	397 779	465 202
	94 836	93 612	188 448	212 230	400 678
68 715	11 281	38 133	118 129	26 789	144 918
150 455	1 851 750	36 315	2 038 520	1 055 935	3 094 455
7 600	3 134	193	10 927	77 549	88 476
	21 909	1 836	23 745	239 855	263 600
338 000	12 050		350 050	3 950	354 000
	1 036		1 036	105 269	106 305
4 873	3 501	43 858	52 232	24 705	76 937
34 507	50 308	8 000	92 815	99 100	191 915
	5 328	118	5 446	68 940	74 386
	586	87	673	19 011	19 684
	28 855	45 262	74 117	385 668	459 785
28 086	3 283	92	31 461	60 408	91 869
632 236	*2 136 557*	*296 494*	*3 065 287*	*2 871 756*	*5 937 043*
	35 109 532	*166 812*	*35 276 344*	*30 000*	*35 306 344*
4 723 442	121 079	15 812	4 860 333	783 826	5 644 159
	465 107	778	465 885	183 583	649 468
10 800 915	93 176	6 203 852	17 097 943	34 404	17 132 347
	3 398 666	2 702 001	6 100 667	525 107	6 625 774
	46 331	2 799	49 130	58 153	107 283
16 887 805	688 094	6 574	17 582 473	1 834 561	19 417 034
5 082 842	35 869	824 779	5 943 490	627 217	6 570 707
37 495 004	*4 848 322*	*9 756 595*	*52 099 921*	*4 046 851*	*56 146 772*
	327 488	574	328 062	28 358	356 420
437	49 296	25 776	75 509		75 509
7 085 808	969 601	1 753	8 057 162		8 057 162
10 920	11 319		22 239		22 239
7 097 165	*1 357 704*	*28 103*	*8 482 972*	*28 358*	*8 511 330*
	1 624		1 624	4 031	5 655
	423 685	150 446	574 131	(483 923)	90 208
	2 533		2 533	6 034	8 567
4 586	5 433		10 019	(2 093)	7 926
	4 129		4 129	4 308	8 437
4 586	*437 404*	*150 446*	*592 436*	*(471 643)*	*120 793*
45 228 991	43 889 519	10 398 450	99 516 960	6 505 322	106 022 282

d'État entreprises la Société du Port de Prince Rupert, la Société du Port de Québec, la Société du Port de Saint John et la Société du Port de St. John's ont été dissoutes. Les administrations portuaires de Belledune, Fleuve Fraser, Nanaimo, North Fraser, Port Alberni, Saguenay, Serpt-Îles, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières et de Windsor ont débuté leurs activités en 1999-2000.

(4) Se compose d'un montant global des administraitons portuaires canadiennes de North Fraser, Sept-îles, Thunder Bay et de Windsor. Les montants des administrations portuaires restantes qui ont débuté leurs activités en 1999-2000 (se référer à la note 3) n'étaient pas disponibles au moment de la publication.

(5) Les états financiers de la Société des ponts fédéraux Limitée sont consolidés et incluent les montants de ses filiales en propriété exclusive Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et La Corporation du pont international de la Voie maritime, Ltée. Ainsi, à compter de cet exercice, la Société des ponts fédéraux Limitée a été transférée à la section 4 - Comptes consolidés.

(6) Les montants de La Corporation du pont international de la voie maritime, Ltée sont consolidés avec la Société des ponts fédéraux Limitée (se référer à la note 5).

TABLEAU 9.5

REVENUS, DÉPENSES ET AUTRES ÉVOLUTIONS DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	Tiers	Aide financière[1]	Autres	Total
Compétitifs, autonomes				
Corporation de développement des investissements du Canada	961			961
Société de la gestion Hibernia	126 336			126 336
Société immobilière du Canada	142 164		3 707	145 871
Société canadienne des ports	42 049		2 447	44 496
Société canadienne des postes	5 416 637		247 536	5 664 173
Administration du port de Halifax	15 971		66	16 037
Administration du port de Montréal	55 847		11 091	66 938
Petro-Canada Limitée	28 000			28 000
Administration du port de Prince Rupert	6 690		387	7 077
Société du port du Prince Rupert	394		32	426
Administration du port de Québec	12 342		652	12 994
Société du port de Québec	1 194		57	1 251
Monnaie royale canadienne	414 958		90 215	505 173
Administration du port de Saint John	9 822		736	10 558
Société du port de Saint John	174		62	236
Administration du port de St John's	2 817		456	3 273
Société du port de St John's	488		65	553
Administration du port de Vancouver	80 191		459	80 650
Autres administrations portuaires canadiennes	13 981		164	14 145
Total—Compétitifs, autonomes	*6 371 016*		*358 132*	*6 729 148*
Banque du Canada			*1 766 092*	*1 766 092*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	587 063		95	587 158
Société d'assurance-dépôts du Canada	165 517		3 690	169 207
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 183 350		64 841	1 248 191
Programmes d'assurance	700 517		178 246	878 763
Fonds de titres hypothécaires garantis	15 780		4 246	20 026
Société pour l'expansion des exportations	1 606 513		37 268	1 643 781
Société du crédit agricole	476 281		2 666	478 947
Total—Crédit et assurance	*4 735 021*		*291 052*	*5 026 073*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	902 993	12 548		915 541
Commission canadienne du lait				
Opération de commercialisation	200 330			200 330
Commission canadienne du blé	3 030 248			3 030 248
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	54 856			54 856
Total—Commercialisation	*4 188 427*	*12 548*		*4 200 975*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	11 083			11 083
Société de développement du Cap-Breton	76 142	78 000		154 142
La Société des ponts fédéraux Limitée				
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	14 535			14 535
Administration de pilotage des Laurentides	41 754			41 754
Administration de pilotage du Pacifique, L'	40 009			40 009
Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La				
Total—Autres	*183 523*	*78 000*		*261 523*
Total	15 477 987	90 548	2 415 276	17 983 811

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Cette colonne enregistre seulement le montant reçu ou à recevoir du gouvernement fédéral à titre d'aide financière qui a été crédité aux opérations. Des montants additionnels sont inclus dans «Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement» représentant des crédits reçus par les sociétés pour dépenses en capital et pour les opérations. Les revenus «Autres» comprennent les montants qui découlent de la vente de biens et services, de revenu de placement ainsi que des subventions versées aux sociétés admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires. L'aide financière globale comptabilisée par les sociétés au cours de l'exercice ne correspond pas aux montants déclarés au tableau 9.10 en raison des différentes conventions comptables suivis.

Dépenses						Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement		
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou perte nette(–)	Avoir au début de l'exercice	Ajustements	Dividendes	Capital	Avoir à la fin de l'exercice
								94 568
1 863		1 863	(902)	95 470				397 779
61 346	14 736	76 082	50 254	428 525			(81 000)	212 230
123 686	7 058	130 744	15 127	209 677	14 103		(26 677)	26 789
34 674		34 674	9 822	120 048	(2 273)	(1 040)	(99 768)	1 055 935
5 327 980	260 826	5 588 806	75 367	993 168		(12 600)		77 549
11 958	397	12 355	3 682	73 867				239 855
60 975	2 619	63 594	3 344	248 242	(11 731)			3 950
29 000		29 000	(1 000)	4 950				105 269
5 570		5 570	1 507				103 762	
484		484	(58)	103 820			(103 762)	24 705
9 745	362	10 107	2 887		(34 838)		56 656	
1 248		1 248	3	56 653			(56 656)	99 100
481 037	325	481 362	23 811	75 289				68 940
8 729	215	8 944	1 614				67 326	
1 750	(50)	1 700	(1 464)	68 792		(2)	(67 326)	19 011
2 484	200	2 684	589			(17)	18 439	
196	14	210	343	18 096			(18 439)	385 668
54 357	6 572	60 929	19 721	365 947				60 408
11 505	360	11 865	2 280		16 539		41 589	*2 871 756*
6 228 587	*293 634*	*6 522 221*	*206 927*	*2 862 544*	*(18 200)*	*(13 659)*	*(165 856)*	*30 000*
			1 766 092	*30 000*		*(1 766 092)*		
483 734	2 319	486 053	101 105	583 833	(1)	(8 889)	107 778	783 826
11 285	1 254	12 539	156 668	26 915				183 583
857 808	397 646	1 255 454	(7 263)	41 667				34 404
318 818	230 561	549 379	329 384	231 180	(35 457)			525 107
1 590	7 159	8 749	11 277	47 205	(329)			58 153
1 550 532	(25 504)	1 525 028	118 753	1 715 808				1 834 561
354 317	86 259	440 576	38 371	591 846		(3 000)		627 217
3 578 084	*699 694*	*4 277 778*	*748 295*	*3 238 454*	*(35 787)*	*(11 889)*	*107 778*	*4 046 851*
911 650	3 700	915 350	191	23 167			5 000	28 358
195 751	1	195 752	4 578		(4 578)			
3 030 248		3 030 248						
54 856		54 856						
4 192 505	*3 701*	*4 196 206*	*4 769*	*23 167*	*(4 578)*		*5 000*	*28 358*
10 138		10 138	945	3 086				4 031
194 670	31 425	226 095	(71 953)	(411 970)				(483 923)
				33 495	(33 495)			
15 157		15 157	(622)	6 655	1			6 034
41 569		41 569	185	(2 278)				(2 093)
39 640		39 640	369	3 939				4 308
				169	(169)			
301 174	*31 425*	*332 599*	*(71 076)*	*(366 904)*	*(33 663)*			*(471 643)*
14 300 350	1 028 454	15 328 804	2 655 007	5 787 261	(92 228)	(1 791 640)	(53 078)	6 505 322

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires

Le tableau 9.6 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires pour le compte de Sa Majesté. Ces renseignements sont publiés pour répondre aux exigences de l'article 49 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) qui stipule que «L'État annuel de toutes les opérations d'emprunt effectuées pour le compte de Sa Majesté est inclus dans les *Comptes publics du Canada*». Les emprunts proviennent d'autres sources que le gouvernement. Conformément à l'article 54 de la LGFP, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État entreprises mandataires, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés. Au 31 mars 2000, une provision pour emprunts à être probablement remboursés par le gouvernement au nom des sociétés d'État entreprises mandataires a été établie au montant de 625 millions de dollars.

Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris parce que de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté. Le tableau 9.7 fournit des renseignements sur les emprunts de ces sociétés.

TABLEAU 9.6

EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 1999	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2000
Banque de développement du Canada	4 223 355	11 953 090	11 453 003	4 723 442
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10 632 785	7 740 494	7 572 364	10 800 915
Société canadienne des ports	78 692		9 977	68 715
Société canadienne des postes	166 477	154	16 176	150 455
Commission canadienne du lait	964	9 995	10 522	437
Commission canadienne du blé[1]	6 785 535		6 243 401	542 134
Société pour l'expansion des exportations	12 967 328	44 186 726	40 266 249	16 887 805
Société du crédit agricole	4 316 692	5 336 900	4 570 750	5 082 842
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	5 830	10 920	5 830	10 920
Petro-Canada Limitée	470 887	9 000	141 887	338 000
Société du port de Québec	18 463		18 463	
Monnaie royale canadienne	31 000	3 507		34 507
Société du Pont international de la Voie maritime, Ltée, La	8		8	
Total	39 698 016	69 250 786	70 308 630	38 640 172
Emprunts à être probablement remboursés par les sociétés d'État entreprises mandataires	(36 498 016)	69 250 786	72 883 630	(38 015 172)
Provision pour emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement et déclarés à l'état de l'actif et du passif	3 200 000		2 575 000	625 000

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Depuis le 31 décembre 1998, la Commission canadienne du blé n'est plus mandataire de Sa Majesté ni une société d'État en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt effectuées antérieurement sont présentées ci-haut. Les emprunts ultérieurs à cette date seront présentés au tableau 9.7.

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.7 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté, mais peuvent, parfois, être garantis par le gouvernement. Au 31 mars 2000, une provision pour de tels emprunts garantis à être probablement remboursés par le gouvernement a été établie au montant de 2,590 millions de dollars.

TABLEAU 9.7

EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 1999	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2000
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires	39 698 016	69 250 786	70 308 630	38 640 172
Emprunts effectués par une société d'État entreprises non mandataires et autres entreprises publiques				
Commission canadienne du blé[1]		85 662 719	79 119 045	6 543 674
Administration de pilotage des Laurentides	4 500	1 021	935	4 586
Administration du port de Halifax[2]	8 000		400	7 600
Administration du port de Québec[2]		23 336	18 463	4 873
Autres administrations portuaires canadiennes[2]		58 825	30 739	28 086
Total	12 500	85 745 901	79 169 582	6 588 819
Emprunts à être probablement remboursés par les autres entreprises publiques	12 500	83 155 901	79 169 582	3 998 819
Provision pour emprunts des autres entreprises publiques à être probablement remboursés par le gouvernement et déclarés à l'état de l'actif et du passif		2 590 000		2 590 000
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires et non mandataires et autres entreprises publiques	39 710 516	154 996 687	149 478 212	45 228 991

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Voir la note 1 au tableau 9.6.

(2) L'Administration est mandataire de Sa Majesté seulement en ce qui à trait à ses activités portuaires. L'administration est considérée non mandataire de Sa Majesté en ce qui a trait à ses emprunts.

Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.8 résume les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires, au 31 mars 2000.

TABLEAU 9.8

ÉCHÉANCES ET DEVISES DES EMPRUNTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

Exercice d'échéance	Mandataires	Non mandataires	Total
2001	15 805 097	5 968 080	21 773 177
2002	4 155 625	365 838	4 521 463
2003	4 576 943	4 185	4 581 128
2004	3 745 904	7 697	3 753 601
2005	5 233 581	2 508	5 236 089
2006 à 2010	3 967 712	236 100	4 203 812
2011 à 2015	1 155 310	4 411	1 159 721
Total	38 640 172	6 588 819	45 228 991[1]

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Les emprunts se composent de 23 246 750 $ US, 993 192 £, 615 941 ¥, 93 960 DEM, 13 168 $ NZ, 374 608 euro, 4 743 NOK, 3 152 SEK et 19 883 477 $ CAN.

Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.9 résume le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Un élément de passif éventuel représente le passif potentiel qui peut devenir réel lorsqu'un ou plusieurs événements futurs surviennent ou ne surviennent pas.

TABLEAU 9.9

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2000
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	
Société canadienne d'hypothèques et de logement—Divers litiges	1 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement—Programmes d'assurance	27 000
Sociétés canadienne des ports—Divers litiges	1 878
Société pour l'expansion des exportations—Garanties de prêts	1 911 848
Société du crédit agricole—Garanties de prêts	1 600
Administration du port de Halifax—Divers litiges	700
Administration du port de Montréal—Divers litiges	188
Administration du port de Vancouver—Poursuites en dommages	1 300
Autres administrations portuaires canadiennes—Divers litiges	573
Total	1 946 087

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires

Le tableau 9.10 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu concurremment avec le tableau 9.5. Les buts pour lesquels des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartissent en deux catégories : a) les sommes destinées à combler les dépenses d'exploitation et b) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

TABLEAU 9.10

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000

(en milliers de dollars)

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques			
Société canadienne des postes[2]	37 944	37 944	
Corporation commerciale canadienne	17 548	12 548	5 000
Commission canadienne du blé[3]	20 008	20 008	
Société de développement du Cape-Breton	78 000	78 000	
Société pour l'expansion des exportations[4]	25 632	25 632	
Total	179 132	174 132	5 000

(1) Ne comprend pas les subventions et contributions versées aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.

(2) Comprend un montant de 15 734 $ du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis dans le Nord.

(3) Paiement pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies pour le transport du grain dans l'Ouest canadien.

(4) Se compose d'un paiement de 25 632 $ du ministère des Affaires étrangères et Commerce international pour couvrir les frais d'administration.

Entreprises mixtes et en coparticipation

Les entreprises mixtes et en coparticipation sont des entités dont le capital-actions appartient conjointement au gouvernement et à d'autres gouvernements et/ou organismes, afin d'encourager la réalisation d'objectifs communs. Ce groupe a été établi afin de permettre l'enregistrement et/ou la déclaration des prêts, placements et avances du gouvernement à de telles entités. Des informations supplémentaires sur ces entités sont présentées dans le *Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.*

En vertu de l'article 147 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans plusieurs sociétés, actions tenant lieu de prélèvements en espèces payables à l'État.

Le tableau 9.11 présente un sommaire des soldes et des opérations relatifs aux divers genres de prêts, placements et avances accordés à des entreprises mixtes et en coparticipation.

TABLEAU 9.11
ENTREPRISES MIXTES ET EN COPARTICIPATION

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Petro-Canada—Finances	1 225 167 174			1 225 167 174
Autres—				
Lower Churchill Development Corporation Limited—Ressources naturelles	14 750 000			14 750 000
North Portage Development Corporation—Industrie—Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud—Industrie—Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	400			400
	14 750 400			14 750 400
Total	1 239 917 574			1 239 917 574

Petro-Canada

Petro-Canada a été constituée initialement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin de s'occuper d'exploration, de recherche, de mise en valeur, de production et de distribution concernant les hydrocarbures et autres types de combustibles et d'énergie; de s'adonner aux opérations connexes ou d'y investir.

La *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*, sanctionnée le 1er février 1991, pourvoit à la vente d'actions du gouvernement.

Au 31 mars 2000, l'avoir du gouvernement représente 49,4 millions d'actions, soit une propriété approximative de 18,17 pour cent de Petro-Canada.

Lower Churchill Development Corporation Limited

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de Terre-Neuve*, afin d'établir un mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.

Ce compte comptabilise les placements du gouvernement dans la Société. Relativement à la participation canadienne, de concert avec le gouvernement de Terre-Neuve, à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill au Labrador, le gouvernement est autorisé à acheter environ 49 pour cent des actions de la Lower Churchill Development Corporation Limitée.

Le gouvernement a acquis 1 475 actions de catégorie A, soit 49 pour cent des actions en circulation. Le solde des actions en circulation appartient à la Newfoundland and Labrador Hydro (un mandataire du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador).

North Portage Development Corporation

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés du Manitoba*, afin de favoriser le développement socio-économique de la région du Portage du Nord au centre de la ville de Winnipeg. La participation du gouvernement vise à favoriser la reprise économique du Canada et du Manitoba.

Les avoirs en actions détenus par le gouvernement représentent 33,3 pour cent des actions ordinaires en circulation. La Société appartient conjointement à la ville de Winnipeg, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada.

Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud

La Société a été constituée par une loi spéciale du gouvernement du Québec, pour favoriser et gérer le développement, sur le territoire de la Ville de Lévis, d'un parc industriel destiné aux projets industriels d'envergure. À cette fin, elle peut acquérir, vendre ou échanger des terrains sur ce territoire.

En 1995, son mandat a été modifié après que l'on ait constaté que les terrains étaient inappropriés pour une infrastructure industrielle. La Société doit maintenant proposer aux deux paliers de gouvernement une alternative de développement avec les sommes provenant de la disposition de ces terrains.

Le gouvernement a acheté 400 actions ordinaires de la Société à 1 $ l'action. Ceci représente 40 pour cent des actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement du Québec.

Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers se composent principalement du prêt au gouvernement britannique en vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, de l'aide au développement international aux pays en développement, et des prêts pour l'expansion du commerce d'exportation (administrés par la Société pour l'expansion des exportations).

Le tableau 9.12 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les prêts et avances consentis aux gouvernements étrangers, y compris les pays en développement.

TABLEAU 9.12

GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS, Y COMPRIS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Finances—				
Jamaïque	12 902 778		888 889	12 013 889
Banque de Thaïlande	598 350 420	50 816 775	24 330 855	624 836 340
Royaume-Uni—				
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni	73 236 960		36 245 516	36 991 444
Principal reporté	94 990 863			94 990 863
	168 227 823		*36 245 516*	*131 982 307*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)	1 031 281 618	147 716 779	288 399 301	890 599 096
Pays en développement—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	1 524 912 541	2 100 836	48 461 606	1 478 551 771
Défense nationale—				
Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables	380 526	23 150		403 676
Total	3 336 055 706	200 657 540	398 326 167	3 138 387 079

Jamaïque

Un prêt a été consenti au gouvernement de la Jamaïque, afin de fournir une aide économique.

L'accord de prêt a été modifié par suite des accords modifiant l'horaire des paiements suivants :

a) l'accord modifiant l'horaire des paiements en date du 18 octobre 1985, prévoyait que soit reporté le remboursement du principal s'élevant à 5 000 000 $, exigible le 9 août 1985;

b) l'accord modifiant l'horaire des paiements en date du 4 juin 1987, prévoyait que soient reportés les remboursements du principal s'élevant à 10 000 000 $, exigibles le 9 août 1986 et le 9 août 1987; et,

c) l'accord modifiant l'horaire des paiements en date du 25 juillet 1989, prévoyait que soient reportés les remboursements du principal s'élevant à 10 000 000 $, exigibles le 9 août 1988 et le 9 août 1989.

Banque de Thaïlande

En vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, un prêt a été consenti à la Banque de Thaïlande jusqu'à concurrence de 500 000 000 $ US afin de fournir une aide financière.

Le prêt a été émis sous forme de tranches dont chacune sert des intérêts à un taux semestriel TIOL moins 0,100 pour cent établi par la «British Bankers' Association». Les intérêts sont calculés semestriellement et les rembousements du principal s'effectueront selon quatre versements semestriels consécutifs égaux débutant à la date du septième versement d'intérêt.

Au 31 mars 2000, la Banque de Thaïlande a emprunté 431 100 000 $ US convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/ $1,4494 CAN).

Royaume-Uni

Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni

En vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, le gouvernement du Canada a accordé un crédit de 1 250 000 000 $ au gouvernement britannique, afin de faciliter l'achat, par le Royaume-Uni, de biens et services au Canada et à permettre au gouvernement britannique de combler les déficits transitoires d'après-guerre dans le solde de ses paiements, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars, et à assumer les obligations du commerce multilatéral. Le crédit accordé jusqu'au 31 décembre 1951 devait être remboursé en 50 versements annuels commençant à cette même date, avec intérêt au taux de 2 pour cent par année, avec le versement final le 31 décembre 2000.

Principal reporté

Une modification apportée à l'accord en 1957 prévoit le report des intérêts quant à l'année 1956, et de sept versements en capital et d'intérêts après le 31 décembre 1956, moyennant certaines conditions. Les intérêts pour 1956, ainsi que les intérêts et le capital pour 1957, 1964, 1965, 1968 et 1976, ont été reportés. L'échéance des sommes reportées doit commencer le 31 décembre 2001, et continuer jusqu'au 31 décembre 2006.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser la Société à consentir des prêts à des clients étrangers, où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société pour le compte du gouvernement du Canada.

Avant le 1er avril 1987, ces prêts étaient autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires. Depuis le 1er avril 1987, les prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt sont consentis en vertu d'une autorisation budgétaire de par leur condition de faveur. Les prêts similaires qui datent d'avant le 1er avril 1987 sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Au cours de l'exercice, des prêts totalisant 41 015 331 $ ont été remis en vertu du crédit 11a des Affaires étrangères et du Commerce international, de la *Loi de crédits nº 3 pour 1999-2000*.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux gouvernements étrangers, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel des prêts budgétaires comprend le total des paiements pour les prêts à des conditions de faveur effectué en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Les prêts consentis en vertu d'une autorisation budgétaire sont déduits sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 1999	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt au taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mai 2000 et novembre 2005 :						
Argentine	3 979 086		380 163	4 359 249		
Brésil	397 012			395 573	1 439	
Jamaïque	62 141		280	62 421		
Madagascar	17 339 143		473 692	10 222 756	520 912	7 069 167
Mexique	1 715 778			1 162 477	45 313	507 988
Pérou	1 036 324		16 782	52 094	16 783	984 229
Russie et URSS	74 281 996	14 732 330	6 683 056	12 876 748	10 957 935	71 862 699
Soudan	1 896 046				69 811	1 826 235
Tanzanie	39 917 101			19 075 436	2 343 182	18 498 483
	140 624 627	*14 732 330*	*7 553 973*	*48 206 754*	*13 955 375*	*100 748 801*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 10,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 2000 et mars 2007 :						
Algérie	63 413 287	1 102 275		3 517 147	2 318 760	58 679 655
Argentine	57 328 391			6 908 695	2 104 308	48 315 388
Cameroun	6 583 754			1 862 684	209 225	4 511 845
Chine	89 069 578		310 347	5 052 219	3 550 640	80 777 066
Congo	1 242 610			406 264	185 385	650 961
Cuba	38 792 031	12 076 131	4 694 519	10 657 940	4 799 727	40 105 014
Équateur	3 049 549	31 759		1 015 137	107 994	1 958 177
Gabon	21 631 595	972 279		1 031 618	794 087	20 778 169
Jamaïque	4 094 325			215 010	149 083	3 730 232
Kazakhstan	4 900 515			2 539 550	157 585	2 203 380
Kenya	9 574 157			1 689 774	339 404	7 544 979
Lithuania	2 326 223			376 349	82 730	1 867 144
Maroc	104 483 781			18 165 134	5 809 256	80 509 391
Roumanie	275 522 699			35 704 234	9 826 754	229 991 711
Russie	7 123 605			1 395 516	233 621	5 494 468
Ruanda	2 369 945	448 566			1 188 022	1 630 489
Soudan	8 026 200				295 520	7 730 680
Vénézuela	24 374 596	14 479 413		3 819 605	922 530	34 111 874
	723 906 841	*29 110 423*	*5 004 866*	*94 356 876*	*33 074 631*	*630 590 623*
c) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 11,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 1996 et janvier 2007 :						
Algérie	1 782 080		2 881	18 092		1 766 869
Argentine	27 709 525			2 224 312		25 485 213
Brésil	6 196 691			754 153	20 039	5 422 499
	35 688 296		*2 881*	*2 996 557*	*20 039*	*32 674 581*
Réclamations d'assurance payées au cours de l'exercice :						
Cuba	22 337 041	8 083 811				30 420 852
Russie	15 579 022				351 084	15 227 938
	37 916 063	*8 083 811*			*351 084*	*45 648 790*
Total—Non budgétaire	938 135 827	51 926 564	12 561 720	145 560 187	47 401 129	809 662 795

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 1999	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou ou autres crédits [2]	Réévaluation	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS BUDGÉTAIRES [3]						
a) durée de 1 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 6.9 pour cent (TIOL) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre avril 1997 et juin 2012 :						
Égypte	2 159 307			1 052 898	66 508	1 039 901
Madagascar	10 216 995			(1 457 845)	3 770 490	7 904 350
Pologne	44 486 153			1 911 425	1 629 621	40 945 107
Tanzanie	946 566			34 853		911 713
Zambie	7 521 760			262 413	14 535	7 244 812
	65 330 781			*1 803 744*	*5 481 154*	*58 045 883*
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mars 2008 et mars 2011 :						
Cameroun	1 043 696	172 889	466 921	799 093	4 804	879 609
Mexique	18 146 621			1 930 520	679 681	15 536 420
Ruanda	6 075 600		8 158	2 037 073	47 959	3 998 726
Thaïlande	25 421 320			2 167 376	529 699	22 724 245
Zambie	1 401 575		622 221	1 578 306		445 490
	52 088 812	*172 889*	*1 097 300*	*8 512 368*	*1 262 143*	*43 584 490*
c) durée de 21 à 25 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre novembre 1999 et juillet 2036 :						
Algérie	10 881 000			787 000		10 094 000
Chine	463 048 702	18 357 780	40 024	284 031	17 249 046	463 913 429
Congo	3 087 823		66 000		83 752	3 070 071
Indonésie	48 574 371				1 788 484	46 785 887
	525 591 896	*18 357 780*	*106 024*	*1 071 031*	*19 121 282*	*523 863 387*
d) durée de 31 à 55 ans, portant intérêt à un taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en juillet 2042 :						
Cameroun	19 482 868		2 838 419		2 329 524	19 991 763
Chine	210 426 284			4 759 651	7 685 497	197 981 136
Égypte	14 134 949			301 439	182 327	13 651 183
Gabon	14 978 018				551 483	14 426 535
Inde	77 064 347			76 769	2 836 524	74 151 054
Jamaïque	10 907 984			268 064	399 546	10 240 374
Kenya	10 715 739			433 292	388 878	9 893 569
Maroc	152 342 803		967 628	4 646 829	4 672 607	143 990 995
Pakistan	10 521 719				387 404	10 134 315
Turquie	164 656 673				6 062 578	158 594 095
	685 231 384		*3 806 047*	*10 486 044*	*25 496 368*	*653 055 019*
Total partiel—Budgétaire	1 328 242 873	18 530 669	5 009 371	21 873 187	51 360 947	1 278 548 779
Moins : traitement budgétaire	1 235 097 082	14 777 349	44 911 106	18 357 780	3 846 071	1 197 612 478
Total—Budgétaire	93 145 791	33 308 018	49 920 477	40 230 967	55 207 018	80 936 301
Total	1 031 281 618	85 234 582	62 482 197	185 791 154	102 608 147	890 599 096
SOMMAIRE						
Total—Non budgétaire	938 135 827	51 926 564	12 561 720	145 560 187	47 401 129	809 662 795
Total—Budgétaire	1 328 242 873	18 530 669	5 009 371	21 873 187	51 360 947	1 278 548 779
	2 266 378 700	70 457 233	17 571 091	167 433 374	98 762 076	2 088 211 574
Moins : traitement budgétaire	1 235 097 082	14 777 349	44 911 106	18 357 780	3 846 071	1 197 612 478
Total	1 031 281 618	85 234 582	62 482 197	185 791 154	102 608 147	890 599 096

(1) Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.
(2) Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.
(3) Les prêts non budgétaires effectués avant le 1er avril 1987 ayant des conditions de faveur sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif et sont présentés avec les prêts budgétaires dans ce tableau.

Pays en développement—Aide au développement international

Des prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt ont été consentis par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international aux pays en développement pour fins d'aide au développement international. Avant le 1er avril 1986, ces prêts étaient autorisés en vertu de diverses autorisations non budgétaires. Le solde des prêts en circulation au 31 mars 1986 a été pourvu dans la provision pour moins-value de l'actif. Après le 31 mars 1986, les paiements de prêts ont été consentis en vertu de diverses autorisations budgétaires.

Au cours de l'exercice, des prêts totalisant 13 626 969 $ ont été renoncés en vertu du crédit 21b des Affaires étrangères et du Commerce international, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1999-2000.*

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux pays en développement, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel pour les prêts consentis aux pays individuels renferme, s'il y a lieu, le total des paiements effectués en vertu d' autorisations budgétaires et non budgétaires. Les paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires à tous les pays sont déduits sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

Tous les prêts ont été consentis en dollars canadiens et ne sont donc pas soumis à la réévaluation pour des variations en devises.

Une aide similaire a été accordée aux pays en développement sous forme de souscriptions et d'avances à l'Association internationale de développement, d'avances à la Facilité globale pour l'environnement et de prêts à d'autres institutions financières internationales. Ils sont présentés plus loin dans cette section sous la rubrique «Organisations internationales».

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2000
	$	$	$	$
a) rééchelonnement en vertu d'une entente signée en août 1992 avec le gouvernement de l'Égypte. Phase III de la cédule de réorganisation. Prochain versement, portion capital, exigible le 1er janvier 2017 :				
Égypte	44 995 933			44 995 933
b) durée de 20 ans, délai de grâce de 5 ans, portant intérêt au taux de 5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre septembre 2000 et mars 2001 :				
Turquie	1 363 946		1 125 323	238 623
c) durée de 30 ans, délai de grâce de 7 ans, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année, avec les remboursements finals entre septembre 1996 et janvier 2012 :				
Brésil	4 733 080		479 103	4 253 977
Chili	11			11
Cuba	9 547 012			9 547 012
Malaisie	3 043 754		893 441	2 150 313
Turquie	2 345 460		570 408	1 775 052
	19 669 317		*1 942 952*	*17 726 365*
d) durée de 35 ans, délai de grâce de 5 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre avril 2001 et novembre 2005 :				
Salvador, El	725 545		171 939	553 606
e) durée de 40 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en mars 2007 :				
Thaïlande	261 654		50 000	211 654

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2000
	$	$	$	$
f) durée de 50 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre mars 2015 et septembre 2035 :				
Algérie	12 578 343		420 338	12 158 005
Argentine	345 332		18 667	326 665
Bolivie	975 087		42 395	932 692
Brésil	428 965		21 175	407 790
Chili	1 832 770		49 031	1 783 739
Colombie	512 996		26 308	486 688
Costa Rica	13 626 971		13 626 969	2
République dominicaine	5 866 251		236 045	5 630 206
Équateur	6 939 436		304 919	6 634 517
Guatemala	2 825 103		143 750	2 681 353
Inde	508 352 770		19 647 060	488 705 710
Indonésie	216 634 493			216 634 493
Malaisie	2 054 131		67 888	1 986 243
Malte	624 980		25 000	599 980
Mexique	51 271		2 771	48 500
Maroc	12 492 310		860 712	11 631 598
Myanmar (Birmanie)	8 306 202			8 306 202
Pakistan	447 507 534			447 507 534
Paraguay	358 067		19 996	338 071
Pérou	64 580		3 726	60 854
Philippines	2 607 452		20 324	2 587 128
Sri Lanka	123 103 278		4 246 651	118 856 627
Thaïlande	25 563 756		830 444	24 733 312
Tunisie	83 093 440		3 295 729	79 797 711
	1 476 745 518		*43 909 898*	*1 432 835 620*
g) durée de 53 ans, délai de grâce de 13 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en septembre 2025 :				
Algérie	36 107 648		1 261 494	34 846 154
Total partiel	1 579 869 561		48 461 606	1 531 407 955
Moins : traitement budgétaire	54 957 020	2 100 836 [2]		52 856 184
Total	1 524 912 541	2 100 836	48 461 606	1 478 551 771

Note: Un délai de grâce signifie l'intervalle qui existe entre la date d'émission du prêt et le premier remboursement du principal.

(1) Les rentrées et autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.
(2) Ce montant représente un redressement afin de réduire la provision relative aux remboursements des prêts budgétaires.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables

L'article VIII de l'Entente sur l'État des Forces de l'OTAN signée le 4 avril 1949, dans sa forme modifiée, porte sur les réclamations pour dommages à des tiers résultant d'accidents mettant en cause un membre d'une armée en visite au Canada. On impute à ce compte le montant des réclamations à recevoir des autres nations pour dommages occasionnés au Canada, et l'on y crédite les recouvrements.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Organisations internationales

À ce groupe sont consignées les souscriptions du Canada au capital-actions de banques internationales. Il comprend également des prêts et avances à des associations et à d'autres organisations internationales. Le tableau 9.13 regroupe les souscriptions, prêts et avances selon leur traitement comme éléments d'actif non budgétaire, ou bien comme imputations aux dépenses budgétaires.

Les souscriptions du Canada au capital-actions d'un nombre de banques internationales comprennent du capital appelé ainsi que du capital sujet à appel. Les souscriptions aux organisations internationales ne donnent pas de rendement sur le capital investi mais sont remboursables au moment où l'organisation cesse ses activités ou lors du retrait.

Les souscriptions pour le capital appelé sont effectuées en partie au moyen d'espèces et en partie par l'émission d'effets ne portant pas intérêt et non négociables à l'ordre de l'organisation. Quoique payables à vue, ces effets sont typiquement encaissés selon les modalités d'accords entre l'organisation et les pays en question. Les souscriptions du Canada pour le capital appelé de ces organisations sont divulguées au tableau 9.13 comme des éléments d'actif non budgétaire.

Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés internationaux de capitaux, pour fins de leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement, et est inclu avec les autres types de passif éventuel liés aux organisations internationales au tableau 10.8 (section 10 de ce volume).

La majorité des prêts et avances aux organisations internationales sont traités comme budgétaires, puisqu'ils sont versés à des banques et associations qui utilisent ces fonds pour faire des prêts aux pays en développement avec des conditions de faveur significatives. Les prêts et avances pour ces prêts de faveur effectués après le 1er avril 1986 sont imputés directement aux crédits budgétaires, et sont alors déduits de la valeur de l'actif à la fin du tableau 9.13 sous la rubrique «traitement budgétaire». Les prêts et avances similaires qui datent d'avant le 1er avril 1986 ont été accordés en vertu d'autorisations non budgétaires, mais sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif. Tous ces prêts et avances sont inclus dans la section budgétaire du tableau 9.13.

Le tableau 9.13 présente un sommaire des soldes et des opérations pour le capital-actions, les prêts et les avances aux organisations internationales. Le tableau 10.9 (section 10 de ce volume) présente des informations supplémentaires concernant le passif éventuel et les engagements relatifs aux organisations internationales, qui sont divulguées dans les notes aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

Les effets à payer en circulation à la fin de l'exercice de 1 402 441 331 $ (1 654 386 985 $ en 1999) sont présentés au tableau 5.3 (section 5 de ce volume).

TABLEAU 9.13
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 1999	Participation ou autres débits	Réévaluation	Remboursements ou autres crédits	Réévaluation	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
CAPITAL-ACTIONS, PRÊTS ET AVANCES NON BUDGÉTAIRES						
Souscriptions au capital —						
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	197 911 796	17 936 225			8 111 777	207 736 244
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	407 826 197				6 780 433	401 045 764
Société financière internationale	122 720 675				4 823 580	117 897 095
Agence multilatérale de garantie des investissements	9 680 211				380 484	9 299 727
	738 138 879	*17 936 225*			*20 096 274*	*735 978 830*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque africaine de développement	96 770 864	4 588 594			1 502 268	99 857 190
Banque asiatique de développement	224 178 127	38 686			7 576 436	216 640 377
Banque de développement des Caraïbes	25 637 485				814 800	24 822 685
Banque interaméricaine de développement	262 787 190	6 452 134			10 323 319	258 916 005
	609 373 666	*11 079 414*			*20 216 823*	*600 236 257*
	1 347 512 545	*29 015 639*			*40 313 097*	*1 336 215 087*
Prêts et avances—						
Finances—						
Fonds monétaire international—						
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance [1]	777 134 863	78 679 334		47 565 005	38 603 220	769 645 972
Affaires étrangères et Commerce international—						
Associations et organismes internationaux—						
Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	42 082				4 000	38 082
Conseil de coopération douanière	11 082				1 625	9 457
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	1 245 870		58 590			1 304 460
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	52 405				4 982	47 423
Organisation maritime internationale	2 471		34			2 505
Agence internationale de l'Énergie atomique	529 910		24 920			554 830
Organisation de l'aviation civile internationale	237 546		11 171			248 717
Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	108 436				10 308	98 128
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	1 034 654		48 657			1 083 311
Organisations des Nations Unies	4 305 173		202 461			4 507 634
Organisation mondiale de la santé	214 664		10 094			224 758
	7 784 293		*355 927*		*20 915*	*8 119 305*
	784 919 156	*78 679 334*	*355 927*	*47 565 005*	*38 624 135*	*777 765 277*
Total—Non budgétaire	2 132 431 701	107 694 973	355 927	47 565 005	78 937 232	2 113 980 364

TABLEAU 9.13

ORGANISATIONS INTERNATIONALES—*Fin*

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
		Participation ou autres		Remboursements ou autres		
	1er avril 1999	débits	Réévaluation	crédits	Réévaluation	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES[2]						
Finances—						
Fonds pour l'environnement mondial	10 000 000					10 000 000
Association internationale de développement	5 559 438 061	202 333 334				5 761 771 395
	5 569 438 061	*202 333 334*				*5 771 771 395*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Institutions financières internationales—						
Banque africaine de développement	2 718 896			125 000		2 593 896
Fonds africain de développement	1 339 377 648	42 811 614			4 447 497	1 377 741 765
Société de développement des Andes	3 062 576			125 000		2 937 576
Banque asiatique de développement (Spécial)	27 027 000					27 027 000
Fonds asiatique de développement	1 484 565 332	43 064 726				1 527 630 058
Banque de développement des Caraïbes—						
Fonds de développement agricole	2 000 000					2 000 000
Banque de développement des Caraïbes—						
Régionale des Caraïbes du Commonwealth	6 034 800				237 200	5 797 600
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	123 500 560	4 065 000			744 215	126 821 345
Banque centraméricaine d'intégration économique	1 415 279			76 500		1 338 779
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	111 110 000	30 000 000				141 110 000
Fonds des opérations spéciales de la Banque						
interaméricaine de développement	411 960 881	3 429 965			10 714 215	404 676 631
Fonds multilatéral des investissements	11 388 294					11 388 294
Banque internationale pour la reconstruction et						
le développement	30 174 000				1 186 000	28 988 000
Fonds international pour le développement agricole	108 398 595	9 095 581				117 494 176
Fonds monétaire international	16 549 583				650 487	15 899 096
Fonds du Protocole de Montréal	33 686 790	6 659 378			1 361 199	38 984 969
	3 712 970 234	*139 126 264*		*326 500*	*19 340 813*	*3 832 429 185*
Total partiel—Budgétaire	9 282 408 295	341 459 598		326 500	19 340 813	9 604 200 580
Moins : traitement budgétaire	7 195 441 020		1 361 199	346 244 564		7 540 324 385
Total—Budgétaire	2 086 967 275	341 459 598	1 361 199	346 571 064	19 340 813	2 063 876 195
Total	4 219 398 976	449 154 571	1 717 126	394 136 069	98 278 045	4 177 856 559
SOMMAIRE						
Participation	11 414 839 996	449 154 571	355 927	47 891 505	98 278 045	11 718 180 944
Moins : traitement budgétaire	7 195 441 020		1 361 199	346 244 564		7 540 324 385
Total	4 219 398 976	449 154 571	1 717 126	394 136 069	98 278 045	4 177 856 559

(1) Auparavant la Facilité d'ajustement structurel renforcé.
(2) Les prêts et avances non budgétaires effectués avant le 1er avril 1986 ayant des conditions de faveur sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif et sont présentés avec les prêts et avances budgétaires dans ce tableau.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), telles qu'autorisées par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, le Canada avait souscrit à 68 000 actions du capital autorisé de la BERD évaluées à 828,6 millions $ US. La souscription d'actions «appelées» du Canada représente environ 35 pour cent, soit 216,2 millions $ US. Le solde est sujet à appel signifiant qu'une institution peut demander les fonds dans l'éventualité où ceux-ci permettraient de rencontrer ses obligations financières envers les actionnaires. Les versements pour la souscription d'actions sont autorisés par la *Loi*. Chaque versement à la BERD comprend des espèces et un billet.

Au 31 mars 2000, le Canada détenait du capital appelé évalué à 143 325 682 $ US. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation et un redressement pour réévaluation.

Le passif éventuel du Canada, pour le capital sujet à appel, est évalué à 612 420 000 $ US.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2000, le Canada avait souscrit à 44 795 actions. La valeur totale de ces actions est de 5 403 844 825 $ US, dont 114 341 194 $ US plus 235 319 638 $ CAN ont été appelés. Le solde des actions représente du capital sujet à appel. La portion des paiements en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération a consisté en un redressement pour réévaluation de 6,8 millions de dollars.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 5 069 millions de dollars US.

Société financière internationale

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Société financière internationale, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2000, le Canada avait souscrit à 81 342 actions. Ces actions ont une valeur totale de 81 342 000 $ US et ont été appelées en entier. Les montants versés ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération a consisté en un redressement pour réévaluation de 4,8 millions de dollars.

Agence multilatérale de garantie des investissements

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2000, le Canada avait souscrit à 2 965 actions. La valeur totale de ces actions est de 32 081 300 $ US, dont 6 416 260 $ US ont été appelés et le solde représente du capital sujet à appel. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération fut un redressement pour réévaluation.

Le capital sujet à appel peut être appelé par l'Agence dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 25 665 040 $ US.

Banque africaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque africaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 6 534 actions de capital appelé et 47 772 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2000, la participation du Canada au capital appelé est de 99 857 190 $ CAN pour 6 534 actions, dont 2 100 de ces actions émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté uniquement en une réévaluation des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 481 741 024 $ CAN et de 177 333 450 $ US, pour une valeur totale de 738 768 126 $ CAN.

Banque asiatique de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque asiatique de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L40 et L40b des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1, n° 2 et n° 4 pour 1999-2000*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 12 961 actions de capital appelé et 172 125 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2000, la participation du Canada au capital appelé est de 216 640 377 $ CAN pour 12 961 actions, dont 10 591 de ces actions émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté en des souscriptions additionnelles en espèces et au moyen d'émissions d'effets ne portant pas intérêt. De plus, un redressement a été fait à la fin de l'exercice afin de réévaluer des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 1 533 210 533 $ US et de 596 976 219 $ CAN, pour une valeur totale de 2 819 211 565 $ CAN.

Banque de développement des Caraïbes

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 2 278 actions de capital appelé et 8 124 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2000, la participation du Canada au capital appelé est de 24 822 685 $ CAN pour 2 278 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,4494 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté seulement en un redressement fait afin de réévaluer des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 49 001 856 $ US pour une valeur totale de 71 023 290 $ CAN.

Banque interaméricaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque interaméricaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L40 et L40b des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1, n° 2 et n° 4 pour 1999-2000*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 14 397 actions de capital appelé et 320 490 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2000, la participation du Canada au capital appelé est de 258 916 004 $ CAN pour 14 397 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 US/1,4494 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté en des souscriptions additionnelles acquises au moyen d'effets ne portant pas intérêt. De plus, un redressement a été fait à la fin de l'exercice afin de réévaluer les montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 3 866 208 680 $ US pour une valeur totale de 5 603 682 861 $ CAN.

Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Ce compte inscrit le prêt consenti au Fonds monétaire international afin de fournir une aide aux pays économiquement faibles et à faible revenu, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

L'autorisation totale du prêt conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* a été établie à 550 millions de dollars ou tout montant supérieur que peut fixer le gouverneur en conseil. Le gouverneur en conseil a par la suite augmenté la limite à 700 millions de DTS.

Au 31 mars 2000, le Canada a prêté une somme globale de 460 046 125 DTS à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (antérieurement la Facilité d'ajustement structurel renforcée). De ce montant, 65 790 575 DTS ont été remboursés. Le solde non réglé de 394 255 550 DTS a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 DTS/1,95215 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient un prêt en espèces, des remboursements et une réévaluation de change.

Le Canada a également fait des contributions budgétaires aux termes de bonifications d'intérêt se chiffrant à 128 597 586 DTS, qui ne figurent pas au tableau 9.13.

Associations et organismes internationaux

Ces éléments représentent la valeur à l'origine des paiements effectués par le gouvernement du Canada aux fonds de roulement tenus par des organismes internationaux dont le Canada est membre. La participation dans le financement de ces fonds de roulement, fondée sur le barème des quotes-parts, est prescrite par les règlements financiers concernant l'adhésion à ces organismes. Les paiements aux fonds ne portent pas intérêt ou au calendrier de remboursement, mais sont comptabilisés par les organismes à titre de crédits provenant d'états membres. Les paiements effectués par le Canada ont été autorisés par des lois de crédits.

Fonds pour l'environnement mondial

Ce compte inscrit le financement d'une facilité de financement environnemental dans les pays en développement touchant les domaines de l'ozone, de la biodiversité des changements climatiques et des eaux internationales, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les avances au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, aucune opération n'a été effectuée.

Au 31 mars 2000, les avances au FEM se chiffraient à 10 000 000 $ CAN.

Association internationale de développement

Ce compte inscrit les contributions et souscriptions du Canada au capital-actions de l'Association internationale de développement (AID), telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les contributions et souscriptions à l'Association, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, servent à prêter des fonds aux pays en développement les plus démunis, aux fins de développement, selon des termes très favorables (ne portant pas intérêt, d'une durée de 35 à 40 ans avec un délai de grâce de 10 ans). Les contributions et souscriptions à l'AID sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation au moyen d'effets à vue.

Au 31 mars 2000, la participation totale du Canada à l'AID se chiffrait à 5 761 771 395 $ CAN.

Institutions financières internationales

Ce compte inscrit les prêts et avances à titre d'aide aux institutions financières internationales, tels qu'autorisés par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris le crédit L35 des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1999-2000*).

Dans certains cas, les prêts et avances sont effectués au moyen d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement. Au cours de l'exercice, les opérations ont consisté en des prêts et avances effectués en espèces et au moyen d'émissions d'effets, en des encaissements d'effets émis antérieurement et en des réévaluations selon les fluctuations en devises.

Administrations provinciales et territoriales

À cette catégorie sont inscrits les prêts consentis aux provinces et territoires en vertu des lois de secours et d'autres lois.

Le tableau 9.14 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts et avances consentis aux administrations provinciales et territoriales.

TABLEAU 9.14
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
TERRE-NEUVE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(9 495 809)	20 145 410	9 644 000	1 005 601
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 895 020		161 814	1 733 206
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	2 836 758			2 836 758
	(4 764 031)	*20 145 410*	*9 805 814*	*5 575 565*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	245 635		22 934	222 701
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	38 202 959		4 710 980	33 491 979
	38 448 594		*4 733 914*	*33 714 680*
Total, Terre-Neuve	33 684 563	20 145 410	14 539 728	39 290 245
NOUVELLE-ÉCOSSE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(15 836 000)	15 836 000	18 149 000	(18 149 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	171 145		66 725	104 420
	(15 664 855)	*15 836 000*	*18 215 725*	*(18 044 580)*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	811 685		390 181	421 504
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	67 171		67 171	
	878 856		*457 352*	*421 504*
Total, Nouvelle-Écosse	(14 785 999)	15 836 000	18 673 077	(17 623 076)
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	16 343 580		10 013 920	6 329 660
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	250 025		21 388	228 637
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	63 079			63 079
	16 656 684		*10 035 308*	*6 621 376*
Industrie—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente-cadre sur le plan de développement	4 528 504		776 313	3 752 191
Total, Île-du-Prince-Édouard	21 185 188		10 811 621	10 373 567

TABLEAU 9.14

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Suite*

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
NOUVEAU-BRUNSWICK—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(32 545 000)	32 545 000	10 237 000	(10 237 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 356 390		141 038	1 215 352
	(31 188 610)	*32 545 000*	*10 378 038*	*(9 021 648)*
Industrie—				
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	12 051 046		1 413 292	10 637 754
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	1 852 167		552 993	1 299 174
	13 903 213		*1 966 285*	*11 936 928*
Total, Nouveau-Brunswick	(17 285 397)	32 545 000	12 344 323	2 915 280
QUÉBEC—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(145 129 609)	182 122 109	115 284 000	(78 291 500)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	14 709 608		1 970 667	12 738 941
Total, Québec	(130 420 001)	182 122 109	117 254 667	(65 552 559)
ONTARIO—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	66 712 000	93 662 000	66 712 000	93 662 000
Total, Ontario	66 712 000	93 662 000	66 712 000	93 662 000
MANITOBA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	22 013 440		44 926 440	(22 913 000)
Total, Manitoba	22 013 440		44 926 440	(22 913 000)
SASKATCHEWAN—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Centres de services agricoles	379 789		196 554	183 235
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	88 138 380		98 645 720	(10 507 340)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	34 575		9 012	25 563
	88 172 955		*98 654 732*	*(10 481 777)*
Total, Saskatchewan	88 552 744		98 851 286	(10 298 542)
ALBERTA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	43 730 000	66 917 000	43 730 000	66 917 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	631 816		65 930	565 886
Total, Alberta	44 361 816	66 917 000	43 795 930	67 482 886

TABLEAU 9.14

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Fin*

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
COLOMBIE-BRITANNIQUE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(61 675 000)	61 675 000	96 621 000	(96 621 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	590 992		70 358	520 634
Total, Colombie-Britannique	(61 084 008)	61 675 000	96 691 358	(96 100 366)
TERRITOIRE DU YUKON—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(1 385 001)	1 385 000	1 212 000	(1 212 001)
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Gouvernement du Territoire du Yukon	260 848		105 255	155 593
Total, Territoire du Yukon	(1 124 153)	1 385 000	1 317 255	(1 056 408)
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(3 871 000)	4 410 000		539 000
Total, Territoires du Nord-Ouest	(3 871 000)	4 410 000		539 000
NUNAVUT—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces		431 000		431 000
Total, Nunavut		431 000		431 000
Total	47 939 193	479 128 519	525 917 685	1 150 027

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Ces montants représentent des paiements en moins au titre des droits de péréquation des provinces en vertu des *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et d'autres textes législatifs. Ces moins-payés sont non productifs d'intérêts et sont versés dans les exercices ultérieurs.

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités, afin d'élargir ou d'accélérer les programmes d'immobilisations des municipalités.

Les prêts portent intérêt à des taux de 5,25 pour cent à 5,625 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels ou semestriels sur des périodes de 15 à 50 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2016.

Fonds d'investissement pour les projets d'hiver

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités, pour aider à la création d'emplois.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,4 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables soit en versements annuels sur des périodes de 5 à 20 ans, soit à l'échéance.

Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer certains travaux d'aménagement d'eau reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 7 ans à diverses dates d'anniversaires d'amortissement, avec des versements finals entre le 31 juillet 2000 et le 1er avril 2006.

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis aux provinces de l'Atlantique, dans le but d'aider à la production d'énergie électrique dans les provinces, au moyen de générateurs à vapeur, ainsi qu'au contrôle et à la transmission de l'énergie électrique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux pour les prochains 14 ans, avec des versements finals payables entre le 31 mars 2001 et le 31 mars 2014.

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—Agence de promotion économique du Canada atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer des projets d'aménagement d'infrastructures communautaires et industrielles dans des zones spéciales, et pour aménager des autoroutes.

Antérieurement au 31 mars 2000, les prêts portaient intérêt à des taux de 6,3519 pour cent à 9,5757 pour cent par année. En date du 31 mars, les prêts en circulation ne portent pas intérêt et sont remboursables en versements annuels, avec des versements finals entre le 1er avril 2000 et le 1er avril 2005.

Entente-cadre sur le plan de développement

Des prêts ont été consentis à la province de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'aider au financement de la réalisation d'un plan cadre d'aménagement coordonné de la province, en vertu d'un accord avec la province dont le territoire a été désigné «région spéciale de développement rural».

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,688 pour cent à 9,375 pour cent par année, et sont remboursables en versements égaux dus à diverses dates d'anniversaires, avec des versements finals par le 31 mars 2005.

Centres de services agricoles

Des prêts ont été consentis pour aider les autorités provinciales et municipales à construire et à agrandir les services d'approvisionnement de l'eau et les installations pour l'enlèvement des ordures dans les principaux centres de services agricoles, essentiels à l'équilibre rural et à l'aménagement urbain dans la zone agricole de la région des Prairies.

Les prêts portent intérêt à des taux de 8,6179 pour cent à 13,4765 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels utilisant la méthode de calcul de l'amortissement décroissant. Le versement final est dû le 31 mars 2004.

Gouvernement du Territoire du Yukon

Des prêts ont été consentis au gouvernement du Territoire du Yukon aux fins suivantes :

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Deuxième hypothèque.	7 157		1 654	5 503
Dépenses en capital...	113 155		68 383	44 772
Tiers—Travaux d'immobilisations ..	140 536		35 218	105 318
	260 848		105 255	155 593

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,063 pour cent à 11,375 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux sur des périodes de 20 à 35 ans, avec des versements finals entre le 3 juillet 2000 et le 24 novembre 2003.

Autres prêts, placements et avances

Ce groupe enregistre les prêts, placements et avances qui ne sont pas classés ailleurs.

Le tableau 9.15 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les autres prêts, placements et avances.

TABLEAU 9.15
AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Prêts et avances à justifier—				
Affaires étrangères et Commerce international—				
Missions à l'étranger	17 179 210	710 368 225	705 377 461	22 169 974
Employés affectés à l'étranger	12 035 849	11 985 412	12 706 902	11 314 359
	29 215 059	*722 353 637*	*718 084 363*	*33 484 333*
Défense nationale—				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	22 795 031	607 018 205	599 585 636	30 227 600
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Diverses avances à justifier	19 072 497	10 423 566	19 063 891	10 432 172
Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes	15 819 551	3 335 741	622 299	18 532 993
	34 892 048	*13 759 307*	*19 686 190*	*28 965 165*
Total—Prêts et avances à justifier	86 902 138	1 343 131 149	1 337 356 189	92 677 098
Autres—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	4 488 956		621 814	3 867 142
Patrimoine canadien—				
Industries culturelles	30 825 570		30 825 570	
Biens culturels				
	30 825 570		*30 825 570*	
Citoyenneté et Immigration—				
Prêts d'aide et de transport	58 387 640	15 296 475	19 482 637	54 201 478
Finances—				
Banque Commerciale du Canada	50 830 437			50 830 437
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	84 486		11 543	72 943
	50 914 923		*11 543*	*50 903 380*
Pêches et Océans—				
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés	128 315			128 315
Pêcheurs d'aiglefin	1 346 337			1 346 337
	1 474 652			*1 474 652*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)	239 515 531	58 998 390	102 904 253	195 609 668
Développement des ressources humaines—				
Commissions provinciales des accidents du travail	10 830 155		20 000	10 810 155
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Conseil des Indiens du Yukon (Anciens)	16 414 917	366 737	409 512	16 372 142
Premières Nations de la Colombie-Britannique	97 700 030	22 840 000		120 540 030
Fonds du développement économique des Indiens	1 729 148		1 168 404	560 744
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens	950		950	
Fonds de prêts aux Inuit	99 664		15 806	83 858
Revendicateurs autochtones	342 505 182	28 181 990	12 680 030	358 007 142
Yukon Energy Corporation	30 016 429			30 016 429
	488 466 320	*51 388 727*	*14 274 702*	*525 580 345*

TABLEAU 9.15

AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—*Fin*

	1er avril 1999	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2000
	$	$	$	$
Industrie—				
Option d'achat d'actions d'une société				
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada	110 000 000			110 000 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton	3 442 816			3 442 816
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador	537 230		25 000	512 230
	3 980 046		*25 000*	*3 955 046*
	113 980 046		*25 000*	*113 955 046*
Défense nationale—				
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	3 556 633		841 990	2 714 643
Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	703 000 000			703 000 000
	706 556 633		*841 990*	*705 714 643*
Ressources naturelles—				
Projet de développement Hibernia	132 000 000		49 200 000	82 800 000
Nordion International Inc.	52 804 000	39 370 200		92 174 200
	184 804 000	*39 370 200*	*49 200 000*	*174 974 200*
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Pont de la Confédération	779 544 000		23 505 457 [1]	756 038 543
Biens saisis—Compte de fonds de roulement	2 934 641	20 173 982	19 713 280	3 395 343
	782 478 641	*20 173 982*	*43 218 737*	*759 433 886*
Solliciteur général—Service correctionnel—				
Libérés conditionnels	22 783	17 142	17 661	22 264
Transports—				
Commissaires du port de Hamilton	75 000		50 000	25 000
Administration du pont du port de Saint John	27 873 158		898 456	26 974 702
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent	1 246 713		94 310	1 152 403
	29 194 871		*1 042 766*	*28 152 105*
Anciens combattants—				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	73 098		3 675 [2]	69 423
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	2 358 355	20 539	1 110 725	1 268 169
Moins : provision pour prestations conditionnelles	1 400	1 400		
	2 356 955	*21 939*	*1 110 725*	*1 268 169*
	2 430 053	*21 939*	*1 114 400*	*1 337 592*
Total partiel	2 704 370 774	185 266 855	263 601 073	2 626 036 556
Plus : redressement de consolidation[3]	261 090 000		37 696 000	223 394 000
Total—Autres	2 965 460 774	185 266 855	301 297 073	2 849 430 556
Total	3 052 362 912	1 528 398 004	1 638 653 262	2 942 107 654

(1) Révèle l'amortissement des subventions reportées ayant trait au Pont de la Confédération.
(2) Ce montant représente un redressement pour réévaluation.
(3) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Missions à l'étranger

Des avances non productives d'intérêts ont été effectuées pour le financement provisoire des dépenses encourues aux missions à l'étranger, en attendant la répartition aux crédits des Affaires étrangères et du Commerce international et des autres ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Employés affectés à l'étranger

Un compte d'avance de fonds de roulement a été établi afin de financer des prêts et avances aux employés affectés à l'étranger, y compris les employés d'autres ministères et organismes du gouvernement, de même que des avances pour fins médicales au personnel engagé sur place.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 500 000 $.

Le solde de clôture consiste en des prêts de 8 480 441 $ aux employés; des avances de 1 186 925 $ pour frais médicaux; des dépôts de garantie et autres dépôts de 636 813 $ en vertu des Directives des services à l'étranger; et, des débentures scolaires et de clubs de 1 010 180 $.

Les prêts aux employés portent intérêt à des taux de 3 pour cent à 5 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 4 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2000 et le 1er mars 2004.

Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés

Ce compte a été établi dans le but de financer: *a)* des avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; *b)* des avances permanentes; *c)* des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger; et, *d)* des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps a été augmenté de 100 000 000 $ à 150 000 000 $ conformément au crédit L11a de Défense nationale, de la *Loi de crédits nº 3 pour 1999-2000* et a été réduit de 150 000 000 $ à 100 000 000 $ conformément au crédit L11b de Défense nationale, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1999-2000.*

Diverses avances à justifier

Le solde de clôture représente des montants en circulation entre les mains des ministères, organismes et particuliers à la fin de l'exercice, qui seront dépensés au cours de l'exercice subséquent.

Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes

Ce compte fonctionne afin de fournir des caisses d'avance fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables aux ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 000 000 $.

Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples

Des prêts ont été consentis pour financer la construction de bâtiments d'exposition à usages multiples.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,432 pour cent à 9,375 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 30 ans, avec des versements finals entre le 31 mai 2000 et le 1er octobre 2006.

Industries culturelles

Des versements ont été effectués au Fonds de développement des industries culturelles afin de permettre un programme de prêts aux industries culturelles. Ces prêts ont été consentis à des entreprises sous propriété et contrôle canadiens en matière d'industries culturelles pour encourager la croissance des industries canadiennes de l'édition, du cinéma et de la vidéo et de l'enregistrement sonore.

Au cours de l'exercice, le Fonds de développement des industries culturelles a été transféré à la Banque de développement du Canada sous le ministère de l'Industrie.

Biens culturels

Des prêts ont été consentis à des établissements et à des administrations sis au Canada, afin d'acquérir des objets sur lesquels des licences d'exportation ont été refusées en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, ou afin d'acheter des biens culturels situés à l'extérieur du Canada qui sont afférents à l'héritage national.

Bien que des prêts supplémentaires aient été autorisés en vertu du crédit L15 du Patrimoine canadien, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 1999-2000*, aucun prêt n'a été consenti au cours de l'exercice. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 10 000 $ par exercice.

Prêts d'aide et de transport

L'article 119 de la *Loi sur l'immigration* autorise l'affectation de prêts aux immigrants et à de telles autres catégories d'individus.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 110 000 000 $.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit :

a) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 5 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, portant intérêt à des taux de 4,54 pour cent à 15 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er avril 2000 et le 1er avril 2007, 46 524 402 $; et,

b) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 5 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, non productifs d'intérêts, avec des versements finals entre le 1er avril 2000 et le 1er avril 2007, 7 677 076 $.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 2 441 943 $ ont été radiés conformément au crédit 2b de Citoyenneté et Immigration, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1999-2000.*

Banque Commerciale du Canada

Des avances ont été consenties à la Banque Commerciale du Canada, représentant la participation du gouvernement dans le groupe de soutien, telle qu'autorisée par la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada.* Ces fonds représentent la participation du gouvernement dans un portefeuille de prêts acheté de la Banque et l'achat d'obligations en circulation des détenteurs actuels.

Association récréative de la fonction publique d'Ottawa

Des prêts ont été consentis à l'Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, pour aider à la construction et à l'aménagement du Centre commémoratif W Clifford Clark.

Le prêt en circulation porte intérêt au taux de 4,25 pour cent par année, et est remboursable en versements semestriels égaux sur une période de 45 ans, avec le versement final dû le 30 septembre 2005.

Producteurs canadiens de poissons de fond congelés

Des prêts ont été consentis aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés, de viande de crabe congelée et en boîte, et de viande de homard congelée et en boîte, afin d'aider au financement de leurs inventaires.

Les prêts portaient intérêt au taux de 13 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 7 ans, avec le versement final en décembre 1987.

Pêcheurs d'aiglefin

Des prêts ont été consentis aux pêcheurs d'aiglefin de la Nouvelle-Écosse, suite à la fermeture de leur pêcherie du 1er février au 31 mai 1975, aux termes d'un accord conclu en vertu de l'Entente internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 1 650 000 $.

Les prêts portaient intérêt au taux de 8 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 4 ans, avec le versement final en 1979.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser la Société à consentir des prêts où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société au nom du gouvernement du Canada.

Avant le 1er avril 1987, ces prêts étaient autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires. Depuis le 1er avril 1987, les prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt sont consentis en vertu d'une autorisation budgétaire de par leur condition de faveur. Tous prêts similaires émis avant le 1er avril 1987 sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis au secteur privé, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel pour les prêts consentis au secteur privé renferme, s'il y a lieu, le total des paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Le total des paiements effectué en vertu d'autorisations budgétaires est déduit sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 1999	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	31 mars 2000
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre février 1995 et février 2001 :						
Brésil	4 990 403				183 744	4 806 659
Iran	37 910 703			10 514 403	1 314 265	26 082 035
Afrique du Sud	72 807 021			6 218 740	2 606 629	63 981 652
	115 708 127			*16 733 143*	*4 104 638*	*94 870 346*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à un taux de 5,93 pour cent (TIOL) par année, avec les remboursements finals en juin 2004 :						
Antigua	41 586 192			3 469 637	1 487 573	36 628 982
Kyrgyzstan	69 190 428			12 227 095	2 452 133	54 511 200
	110 776 620			*15 696 732*	*3 939 706*	*91 140 182*
Total—Non budgétaire	226 484 747			32 429 875	8 044 344	186 010 528
PRÊTS BUDGÉTAIRES						
a) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt au taux de 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre octobre 1983 et septembre 2001 :						
Antigua	8 082 851			2 796 962	267 352	5 018 537
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec les remboursements finals en juin 2012 :						
Espagne		24 645 805	22 744	497 399	1 391 451	22 779 699
Thaïlande	39 563 788			31 759 458	681 532	7 122 798
c) durée de 40 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en mars 2036 :						
Antigua	4 947 933			186 978	180 353	4 580 602
Total partiel—Budgétaire	52 594 572	24 645 805	22 744	35 240 797	2 520 688	39 501 636
Moins : traitement budgétaire	39 563 788	32 256 858	2 072 983	24 645 805	22 744	29 902 496
Total—Budgétaire	13 030 784	56 902 663	2 095 727	59 886 602	2 543 432	9 599 140
Total	239 515 531	56 902 663	2 095 727	92 316 477	10 587 776	195 609 668
SOMMAIRE						
Total—Non budgétaire	226 484 747			32 429 875	8 044 344	186 010 528
Total—Budgétaire	52 594 572	24 645 805	22 744	35 240 797	2 520 688	39 501 636
Total	279 079 319	24 645 805	22 744	67 670 672	10 565 032	225 512 164
Moins : traitement budgétaire	39 563 788	32 256 858	2 072 983	24 645 805	22 744	29 902 496
Total	239 515 531	56 902 663	2 095 727	92 316 477	10 587 776	195 609 668

[1] Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.
[2] Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

Commissions provinciales des accidents du travail

Ce compte fonctionne en vertu du paragraphe 4(6) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, afin de fournir des fonds d'exploitation dans le but de permettre aux commissions provinciales d'indemnisation d'appliquer la *Loi* pour le compte de l'État, et de régler les réclamations des employés du gouvernement canadien blessés au cours de leur emploi.

Le montant total des avances, lequel est autorisé à être effectué à toutes les commissions provinciales des accidents du travail, ne doit pas dépasser les déboursés pour trois mois d'indemnisation.

Les avances sont non productives d'intérêts et sont remboursables à l'expiration des ententes avec les commissions provinciales.

Conseil des Indiens du Yukon (Anciens)

Des prêts ont été consentis au Conseil des Indiens du Yukon, afin de verser des indemnités provisoires aux anciens Indiens du Yukon d'ici à la conclusion d'un règlement concernant les revendications des terres appartenant aux Indiens du Yukon.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L30 des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1999-2000*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'une revendication ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'une revendication soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date du règlement d'une revendication, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2005, ou selon la première des deux dates atteinte.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 11 pour cent par année.

Premières Nations de la Colombie-Britannique

Des prêts ont été consentis aux Premières Nations de la Colombie-Britannique, afin de les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique ayant trait à la recherche, à l'élaboration et à la négociation de traités.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L25 des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1999-2000*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'un traité ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'un traité soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement d'un traité, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2005, ou selon la première des deux dates atteinte.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice ne portent pas intérêt.

Fonds du développement économique des Indiens

Des prêts ont été consentis en vue de promouvoir le développement économique des Indiens, aux Indiens ou bandes indiennes, ou à des particuliers, des associations ou des sociétés, dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce développement.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 48 550 835 $ tel que modifié par le crédit 7b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*.

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,25 pour cent à 11,25 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 14 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2000 et le 1er avril 2008.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 1 114 936 $ ont été radiés conformément au crédit 7b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1999-2000*.

Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens

Des prêts de deuxième hypothèque ont été accordés, afin de fournir une aide financière aux Indiens et Inuit pour la construction ou l'acquisition de maisons, et l'achat de terrains dans des régions autres que sur les réserves indiennes. La portée du compte a été élargie pour autoriser des prêts et des avances aux Indiens et Inuit afin de leur permettre de réparer ou d'apporter des améliorations aux maisons au moment de l'achat, dans des régions autres que sur les réserves indiennes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 20 000 000 $.

Les prêts sont non productifs d'intérêts, et sont remboursables en entier en versements annuels égaux ou par suite à une renonciation ou, quand l'emprunteur vend les biens. Lorsque certaines conditions sont remplies en ce qui regarde l'habitation et l'entretien, les versements sont renoncés au taux de 10 pour cent par année jusqu'à 10 ans. Le programme d'aide domiciliaire aux Indiens a été terminé le 31 mars 1996.

Au cours de l'exercice, le prêt en circulation au montant de 950 $ a été radié conformément au crédit 7b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1999-2000*. À ce titre, le compte ne présente aucun solde pour 1999-2000 et sera fermé.

Fonds de prêts aux Inuit

Des prêts ont été consentis à des particuliers Inuit ou groupes d'Inuit, afin d'encourager les activités commerciales et les métiers profitables. Des prêts ont été également consentis à des sociétés coopératives, à des caisses de crédit, à des caisses populaires ou à d'autres sociétés de crédit constituées conformément aux lois des provinces, et dont les membres sont en grande partie des Inuit, ou à des sociétés commerciales constituées selon les lois du Canada, ou, des provinces, et dont les Inuit détiennent un intérêt majoritaire.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 6 633 697 $ tel que modifié par le crédit 37b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1995-1996*.

Les prêts portent intérêt à des taux de 9,75 pour cent à 13 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 7 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2000 et le 2 février 2004.

Au cours de l'exercice, des prêts totalisant 14 627 $ ont été radiés conformément au crédit 36b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1999-2000*.

Revendicateurs autochtones

Des prêts ont été consentis aux revendicateurs autochtones, pour couvrir les frais de recherches, d'élaboration et de négociations concernant les revendications.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L20 des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 1999-2000*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt dans le cas où ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement des revendications ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement des revendications soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement des revendications, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2005, ou selon la première des deux dates atteinte.

Les portions de prêts en circulation à la fin de l'exercice portant intérêt et ne portant pas intérêt sont de 198 609 286 $ et de 159 397 856 $ respectivement. Les taux varient entre 5 pour cent et 11 pour cent par année pour la portion portant intérêt.

Yukon Energy Corporation

Conformément au paragraphe 4(2) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*, la Commission d'énergie du Nord canadien (auparavant une société d'État) a transféré ses biens situés dans le Territoire du Yukon à la Yukon Energy Corporation en date du 31 mars 1987.

Des prêts ont été consentis afin d'aider la Yukon Energy Corporation à acquérir les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon, conformément à l'article 7(1) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*.

Les prêts reliés au billet à terme portent intérêt au taux de 7 pour cent par année et sont remboursables en versements en capital annuels égaux de 1 000 000 $ plus les intérêts, avec un versement final le 1er janvier 2028. Le versement est sujet à certaines dispositions quant au report du principal et à la réduction des intérêts et se base sur le volume des ventes d'énergie électrique. L'article 2 du billet à terme permet d'effectuer des paiements réduits lorsque les ventes concernant le «Whitehorse-Aishihik-Faro (WAF) System» sont inférieures à 310 GWH par année. Le niveau des ventes n'a pas dépassé 310 GWH au cours de l'exercice. De plus, des discussions sur l'interprétation dudit billet en matière de ventes d'énergie sont présentement en cours entre le Ministère et la Yukon Energy Corporation.

Option d'achat d'actions d'une société

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, ce compte autorise, conformément aux conditions prescrites par les règlements du gouverneur en conseil,

a) l'acquisition, l'achat, l'utilisation, la cession ou la vente, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, d'une option d'achat d'actions d'une société dans le cadre d'un prêt, d'une assurance-prêt ou d'une contribution accordée à cette société par Sa Majesté en vertu d'un programme autorisé par le gouverneur en conseil lorsque, de l'avis du ministre,

i) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour que Sa Majesté du chef du Canada puisse en profiter; ou

ii) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour protéger les intérêts de l'État dans le cadre d'un prêt versé ou assuré ou d'une contribution accordée; et

b) pour autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.

Au cours de l'exercice, des achats supplémentaires ont été autorisés par le crédit L10 de l'Industrie, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 1999-2000*.

Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada

Ce compte inscrit les prêts consentis à toute personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer ou qui aide une industrie de fabrication, de transformation ou de services au Canada afin d'y favoriser la mise sur pied, la modernisation, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité sur le plan international ou de les aider dans leur restructuration financière.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L15 de l'Industrie, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 1999-2000*.

Il y a un prêt en circulation qui est sans intérêt à moins qu'il soit en souffrance et est autrement remboursable à l'échéance le 1er avril 2017.

Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton

Des prêts ont été consentis afin de promouvoir l'établissement, la croissance, l'efficacité et la compétitivité sur le plan international de l'industrie canadienne ou afin de l'aider dans sa restructuration financière et de favoriser l'expansion du commerce canadien aux personnes qui se sont lancées ou qui sont sur le point de se lancer dans des industries manufacturières, de transformation ou de services dans la région du Cap-Breton.

Le recouvrement des prêts n'est pas prévu. Une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador

Des prêts ont été consentis dans le but de fournir du financement aux petites et moyennes entreprises de Terre-Neuve.

Ces prêts proviennent de la Newfoundland and Labrador Development Corporation, Limited dont le Canada détenait 40 pour cent des actions. En vertu d'un accord conclu le 29 mars 1989, le gouvernement de Terre-Neuve a acheté les actions du Canada effectuant ainsi le retrait de la participation du gouvernement du Canada dans la Société. Une condition du retrait était que le gouvernement du Canada accepte ces prêts d'argent comme paiements dus. Ces prêts sont présentement gérés par le Ministère.

Les prêts en circulation portent intérêt à des taux de 10 pour cent à 17 pour cent par année, et sont remboursables à diverses dates.

Ensembles d'habitation des Forces canadiennes

Des avances ont été consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à l'égard des prêts consentis par celle-ci aux fins d'ensembles d'habitation pour les membres des Forces canadiennes.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4 pour cent à 5,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 35 à 48 ans, avec des versements finals entre le 1er août 2000 et le 1er novembre 2010.

Programme de formation au pilotage— MILIT-AIR Inc.

Une entente a été conclue, entre le gouvernement du Canada et Bombardier Inc., en vue de la création d'un programme militaire de formation pour pilotes de chasse. Ce programme sera mis à la disposition des Forces canadiennes, de même qu'aux forces militaires d'autres nations désirant y participer. MILIT-AIR Inc., en tant qu'entité indépendante, a été créée dans le but unique d'acquérir des actifs nécessaires au programme et de rendre ceux-ci disponibles à Bombardier Inc.. En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'engage à payer annuellement des frais d'inscription pour la formation des pilotes de chasse militaires sur une période s'échelonnant sur 20 ans. Ces versements seront utilisés pour rembourser 720 millions de dollars d'obligations semestrielles au taux garanti de 5,75 pour cent émises en mai 1998 par MILIT-AIR Inc. dans le but de financer l'acquisition d'actifs pour le programme.

À la suite de ces ententes financières, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 703 millions de dollars compensé par des paiements reportés. Ces paiements reportés seront amortis sur la période de 18 ans se terminant le 30 juin 2019.

Projet de développement Hibernia

Des prêts ont été consentis afin de faciliter la mise en oeuvre du Projet de développement Hibernia conformément à l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

Des ententes de prêts ont été signées entre le Canada et les trois compagnies impliqués dans l'achat d'actions d'Hibernia par Gulf Canada en 1993. Des prêts de 132 millions de dollars ont été prévus pour les détenteurs d'actions en vue de les compenser pour des déductions d'impôt qu'ils ne pourront employer lors du calcul de leur revenu imposable, générées par le Projet de développement Hibernia.

Des prêts de 66 millions de dollars ont été consentis le 30 juin 1995 conformément au crédit L15 des Ressources naturelles, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 1995-1996*. Un montant additionnel de 66 millions de dollars a été prêté le 2 juillet 1996.

Les prêts ne portent pas intérêt et sont remboursables en 10 versements annuels égaux commençant le 30 juin 1999, avec le versement final le 30 juin 2008.

Nordion International Inc.

Un prêt de $100 millions de dollars a été consenti à Nordion Intenational Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux en vertu d'une entente établie le 28 juin 1996 entre MDS Health Group Ltd., Nordion International Inc. et Ressources naturelles Canada.

Au cours de l'exercice, des remboursements de prêts ont été effectués conformément au crédit L10 des Ressources naturelles, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1999-2000.*

Le prêt garanti ne porte pas intérêt et est entièrement remboursable sur une période de 15 ans débutant 42 mois après le premier versement d'une tranche de prêt.

Pont de la Confédération

Le gouvernement, en vertu de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, s'engage à verser à Strait Crossing Finance Inc., une société en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick, une subvention annuelle de 41,9 millions de dollars (dollars de 1992) pour la construction du Pont de la Confédération. Les versements de la subvention annuelles ont débuté le 31 mai 1997 et se poursuivront pour les 35 prochaines années. Les versements seront utilisés pour racheter 661 millions de dollars d'obligations au taux réel de 4,5 pour cent émis en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. dans le but de financer la construction du pont.

Le troisième versement de subvention annuelle au montant de 45,8 millions de dollars a été effectué le 1er avril 1999. Ce versement représente un paiement du principal d'une valeur de 13,8 millions de dollars et des frais d'intérêt de 32 millions de dollars. Le taux d'intérêt est de 4,009 pour cent et la valeur actualisée du paiement annuel en espèces est de 45,8 millions de dollars.

Ainsi, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 786 millions de dollars compensé par des subventions reportées de 756 millions de dollars qui seront amorties aux dépenses sur la période de 35 ans se terminant le 30 avril 2032.

Les obligations seront amorties sur une période de 35 ans par modalité linéaire entraînant un amortissement pour 1999-2000 d'une valeur de 23,5 millions de dollars.

Biens saisis—Compte de fonds de roulement

Ce compte a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues, et les avances effectuées, pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de gestion ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Ce compte est crédité lorsque les dépenses et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les recettes provenant de ces biens ou les recettes provenant de leur aliénation sont perçues et créditées de sommes saisies par confiscation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé à un Compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité à ce compte.

Libérés conditionnels

Des prêts ont été consentis à des libérés conditionnels et à des personnes sous surveillance obligatoire, pour aider à leur réadaptation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 $.

Les prêts sont non productifs d'intérêts et sont remboursables avant la cessation de la période de libération conditionnelle ou à l'intérieur d'un an de la date à laquelle les prêts ont été consentis, soit à la période de plus courte durée. Le remboursement de la totalité ou d'une partie du prêt peut être renoncé par le Solliciteur général, moyennant que certaines conditions soient respectées.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 10 963 $ ont été renoncés conformément au crédit L103b du Solliciteur général, de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits.*

Commissaires du port de Hamilton

Des prêts ont été consentis aux Commissaires du port de Hamilton, pour aider à l'exploitation du port.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 4 000 000 $.

Le prêt en circulation porte intérêt au taux de 4,125 pour cent par année, et est remboursable en versements semestriels sur une période de 39 ans, avec le versement final le 30 juin 2000.

Administration du pont du port de Saint John

Des avances ont été consenties à l'Administration du pont du port de Saint John en vue du financement, de la construction et de l'exploitation d'un pont à péage au port de Saint John, N-B. Le montant total des avances pour chaque exercice doit être calculé d'après la différence, pour l'année, entre les coûts d'exploitation et de financement du pont à péage, et les revenus de l'Administration du pont, remboursable si les revenus de l'Administration du pont pour l'exercice dépassent le total des coûts d'exploitation et de financement pour un tel exercice.

Au 1er avril 1990, une nouvelle entente a été signée. Cette entente demandait la consolidation de toutes les dettes en un prêt non productif d'intérêt. Afin de remettre la dette au gouvernement, l'Administration remboursera sur une base annuelle les fonds excédentaires provenant de l'exploitation du pont.

Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 80(1) de la *Loi maritime du Canada*. Selon une entente entre le ministère des Transports et la Corporation, les prêts gérés antérieurement par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent seront gérés dorénavant par la Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent. Les remboursements de ces prêts sont inscrits à ce compte.

Ces prêts portent intérêt à des taux de 7 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables mensuellement, avec le versement final des modalités existantes le 4 avril 2001.

Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Des avances ont été consenties au fonds de roulement de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, pour l'entretien des sépultures et des cimetières.

À la fin de l'exercice, le solde des avances était de 30 000 £ R-U. Ce solde a été converti en dollars canadiens, en utilisant le taux de change à la fin de l'exercice.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

Avances

Des avances ont été consenties en vertu des parties I et III de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, pour l'achat de terres et améliorations permanentes, dégrèvements de biens-fonds, achat d'animaux de ferme et de matériel et protection des garanties. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 605 000 000 $.

Provision pour prestations conditionnelles

Une provision égale à 1/10 des prestations versées aux anciens combattants a été établie à chaque exercice, jusqu'en 1978-1979 inclusivement. Depuis cette date, une prévision annuelle des besoins a été effectuée, et une provision est établie, si nécessaire. La provision requise est imputée aux dépenses et est créditée au compte de provision pour prestations conditionnelles. Ce compte fait état des provisions nettes accumulées pour prestations aux anciens combattants sous forme de renonciation de prêts autorisée par la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*. Ces prestations entrent en vigueur seulement lorsque les anciens combattants auront rempli certaines exigences. À la fin de 10 ans, les exigences ayant été satisfaites, la provision accumulée est imputée au compte de provision pour prestations conditionnelles, et est créditée au compte de prêts de l'ancien combattant.

Provision pour moins-value

Conformément à la convention sur l'évaluation, les éléments d'actif sont sujets à une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur enregistrée à la valeur estimative de réalisation.

La provision pour moins-value, en ce qui regarde les prêts, placements et avances, représente les pertes estimatives sur la réalisation des prêts, placements et avances inscrits dans les comptes du Canada à la fin de l'exercice.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Autres informations relatives aux états financiers

SOMMAIRE

	Page
Engagements contractuels	10.2
Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires	10.14
Passif éventuel	10.16
Organisations internationales	10.19

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Cette section renferme des informations détaillées concernant ce qui suit :

—engagements contractuels;

—programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires;

—passif éventuel; et,

—organisations internationales.

Engagements contractuels

Un engagement contractuel est une obligation par écrit envers des organismes ou des individus de l'extérieur résultant d'un marché. La nature des activités du gouvernement l'oblige à négocier des marchés importants à l'égard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet important sur ses dépenses futures. Dans le cas d'engagements contractuels envers des organisations internationales, quelques-uns résulteront en des dépenses budgétaires et d'autres en des paiements non budgétaires.

Les engagements contractuels peuvent être classés en cinq catégories : les accords de paiements de transfert (subventions et contributions), les immobilisations et les achats, les contrats de location-exploitation et de location-acquisition, les organisations internationales, et les prestations et les régimes de retraite.

Les immobilisations majeures du gouvernement sont soit achetées ou louées. Lorsqu'un bail transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété au locataire, il est considéré comme un contrat de location-acquisition. Tous les autres baux sont classés comme contrats de location-exploitation.

Au 31 mars, on rend compte de tous les engagements contractuels en circulation, de 10 millions de dollars ou plus, se rapportant aux immobilisations, aux achats, aux contrats de location-exploitation et aux accords de paiements de transfert. Le compte rendu comprends tout contrat de location-acquisition ayant en fin d'exercice un solde de paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail excédant 1 million de dollars. Dans le cas des organisations internationales, on rend compte de tous les engagements contractuels de plus de 1 million de dollars à la fin de l'exercice.

Bien qu'aucun détail ne soit fourni dans cette section, tel que mentionné dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume, les dépenses annuelles prévues en vertu de la *Loi sur les pensions* pour l'invalidité et les décès liés au service militaire s'élèveront à environ 1 200 millions de dollars au cours des prochains exercices.

Le gouvernement verse également des pensions à certains membres des Forces canadiennes en vertu de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*. Les prévisions pour le total de ces obligations sont de l'ordre de 55 et 90 millions de dollars respectivement.

Selon les conventions comptables importantes du gouvernement, les engagements contractuels des sociétés d'État consolidées sont inclus avec ceux du gouvernement.

Le tableau 10.1 offre un sommaire de ces engagements contractuels. Plus de détails concernant les quatre premières catégories d'engagements contractuels se trouvent dans d'autres tableaux de cette section.

TABLEAU 10.1

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

(en millions de dollars)

	Paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Contrats de location-exploitation et de location-acquisition	Organisations internationales	Autres	Total
Information provenant du :						
Tableau 10.3	14 749	7 449	1 162			23 360
Tableau 10.4			2 384			2 384
Tableau 10.6				1 220		1 220
Régimes de prestations pour anciens combattants					6 142	6 142
Passif en vertu de lois sur la continuation					145	145
Total	14 749	7 449	3 546	1 220	6 287	33 251

Le tableau 10.2 offre un sommaire de l'information présentée au tableau 10.1 concernant les montants minimums requis afin d'acquitter les obligations en vertu des engagements contractuels pour chaque exercice, de 2001 à 2005 inclusivement, ainsi qu'un total pour les montants dus en 2006 et subséquemment.

TABLEAU 10.2

CÉDULE DES PAIEMENTS MINIMUMS

(en millions de dollars)

Paiements minimums à effectuer en :	Accords de paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Engagements en vertu de contrats de location-exploitation et de location-acquisition	Engagements envers les organisations internationales	Prestations et régimes de retraite	Total
2001	3 924	2 003	245	550	1 237	7 959
2002	3 051	1 531	240	407	1 254	6 483
2003	2 734	971	227	140	1 271	5 343
2004	2 417	370	195	46	1 266	4 294
2005	2 212	336	178	44	1 259	4 029
2006 et ultérieurs	411	2 238	2 461	33		5 143
Total	14 749	7 449	3 546	1 220	6 287	33 251

Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation

Le tableau 10.3 fournit des précisions concernant les engagements contractuels liés aux accords de paiements de transfert, aux immobilisations, aux achats et aux contrats de location-exploitation. Il présente les engagements contractuels par catégorie d'engagement et par entité. Les engagements contractuels sont résumés dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

Les accords de paiements de transfert sont des contrats irrévocables qui fournissent un financement à d'autres paliers de gouvernement, organismes ou individus.

Les immobilisations sont des valeurs corporelles de longue durée comprenant les principaux agrandissements ou transformations qui s'y rattachent et dont on espère tirer des avantages tout au long de leur vie utile. Elles incluent le matériel militaire et les terrains.

Les engagements pour achat sont des engagements appuyés par un contrat pour des biens ou services. Un contrat de location-exploitation est un bail qui ne transmet pas au bailleur la majeure partie des avantages et les risques inhérents à la propriété.

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Accords de paiements de transfert—										
Société canadienne d'hypothèques et de logement (compte gouvernemental)—										
Programme de logement social	25 579 [1]	25 579	16 987	8 592 [2]	1 700	1 736	1 723	1 720	1 713	
Agriculture et Agroalimentaire—										
Programme de relance de l'activité économique—										
Tempête de verglas	13	8	8	[3]						
Santé—										
Services de santé des Indiens et des Populations du Nord	999	999	609	390	156	106	76	36	16	
L'Hôpital de Moose Factory	51	51	41	10	10					
Agence canadienne de développement international—										
Programmes géographiques	149	149	19	130	30	30	22	28	6	14
Programme de partenariat	200	200	98	102	57	31	9	5		
Programme de pays en transition	37	37	9	28	7	14	7			
Programme multilatéral	120	120	42	78	78					
Citoyenneté et Immigration—										
Accord Canada-Québec	598	598	103	495	99	99	99	99	99	
Accord Canada-Manitoba	29	29	4	25	5	5	5	5	5	
Accord Canada-Colombie-Britannique	287	287	47	240	48	48	48	48	48	
Patrimoine canadien—										
Contributions—										
Jeux Pan-Américain	51	51	51	[3]						
Fonds de production d'émissions de télévision et de câblodistribution canadiennes	91	91	91	[3]						
Radio Canada International	62	62	42	20	20					
Société canadienne des postes	139	139	46	93	46	47				
Affaires indiennes et du Nord canadien—										
Entente de revendications territoriales globales—										
Affaires indiennes et inuit	824	824	359	465	62	61	53	51	31	207
Affaires du Nord	142	142	103	39	12	12	12	3		
Modes optionnels de financement	702	702	527	175	88	42	41	4		
Entente de transfert de financement	3 101	3 101	1 890	1 211	462	276	261	129	83	
Entente globale de financement	423	423	231	192	185	4	1	1	1	
Entent de financement avec les Premières nations	439	439	11	428	92	88	88	84	76	
Premières Nations										
Accord de financement distinctes	14	14	4	10	3	3	2	2		
Entente de réallocation Moushuau Innu	113	113	47	66	43	22	1			
Entente de contribution	313	313	45	268	28	34	40	34	29	103
Accord de subvention	439	439	157	282	62	62	53	53	52	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—										
Programmes de développement économique—										
Entente stratégique de diversification régionale Canada-Terre-Neuve	60	56	49	7 [3]	7					
Entente cadre Canada-Terre-Neuve sur le développement économique	35	35	13	22	12	9	1			

10.4 AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Entente Canada-Terre-Neuve sur le renouveau économique (LSPA-RE)	74	74	54	20	19	1				
Entente Canada-Terre-Neuve pour la composante de développement économique du programme d'adaptation et de restructuration des pêches	65	65	7	58	40	18				
Initiative Canada-PÉ sur le developpement économique régional - 1996-2001	36	36	23	13	12	1				
Entente Canada-Nouvelle-Écosse de co-opération sur la diversification économique	183	183	128	55	43	6	6			
Entente Canada-Nouveau-Brunswick de développement économique régional	216	216	167	49	28	15	6			
Industrie—										
Province de l'Ontario Entente pour travaux d'infrastructure Canada	875	865	865	(3)						
Développement "CRJX"	87	86	86	(3)						
Technologie visuelle électronique CAE	31	31	27	4 (3)	4					
IBM Canada Limitée—Logiciel de commerce électronique	33	33	13	20	11	9				
Étude et développement du moteur à turbopropulseur PW150	100	85	85	(3)						
Développement des produits Pratt et Whitney	46	46	46	(3)						
Développement des produits Pratt et Whitney	52	52	1	51	17	18	16			
Développement du PW308-C— Pratt et Whitney	99	99	45	54	13	10	27	4		
Réseau électrique Ballard—Centrale à piles à combustible	29	29	29	(3)						
Canarie Inc.—Phase 3 Développement d'applications de pointe	78	78	1	77	12	29	18	18		
Aventis Pasteur Ltd—Vaccins contre le cancer	60	60	12	48	5	9	8	6	6	14
Union internationale des télécommunications— UIT exploitation	72	72	38	34	7	7	7	7	6	
Biochem Pharma Inc.—Technologie de vaccins recombinantes	80	80	3	77	9	12	16	15	17	8
Recherche sur la 3e generation de réseaux mobiles sans fils futurs	34	34	4	30	10	12	8			
Rolls-Royce Canada Inc.— compresseur à air fixe	53	53	4	49	15	12	9	13		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—										
Entente Canada-Québec pour travaux d'infrastructure	638	637	610	27	19	6	2			
Programme d'innovation, de développement de l'Entrepreneurship et Accès—IDEA	295	295	223	72	45	19	4	1	3	

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Programme de développement des collectivités	120	120	101	19	19					
Programme d'initiatives stratégiques régionales	170	170	83	87	37	21	14	9	6	
Conseil national de recherches du Canada—										
Téléscope James Clerk Maxwell Mauna Kea, Hawaii, É-U	38	38	26	12	1	1	1	1	1	7
Projet de construction des téléscopes jumeaux Gemini— Cerro Pachon, Chili et Mauna Kea, Hawaii, É-U	47	47	29	18	4	4	4	4	2	
Tri-University Meson (TRIUMF) Vancouver, C-B	175	175	137	38	19	19				
Transports—										
Entente sur le réseau routier avec la province de Québec	271	271	193	78	4	4	4	4	4	58
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—										
Entente sur le Programme de travaux d'infrastructure Canada	635	635	620	15	15					
Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	518	518	316	202	95	50	27	24	6	
Aide Canada-Manitoba aide lors d'inondations par la rivière Rouge Province du Manitoba	46	46	24	22	7	15				
Travaux d'amélioration du Port de Churchill—Hudson Bay Port Company	14	14	8	6 [3]	6					
Programme de fonds de prêts et d'investissement	150	53	24	29	11	9	6	1	2	
Total partiel	*40 430*	*40 297*	*25 665*	*14 632*	*3 839*	*3 036*	*2 725*	*2 409*	*2 212*	*411*
Sociétés d'État consolidées—										
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—										
Aide financière aux producteurs et aux distributeurs	33	33		33	33					
Société de développement du Cap-Breton—EDS systemhouse Inc.— Programme de développement économique	13	13		13	10	1	1	1		
Centre de recherches pour le développement international—										
Initiative pour les micronutriments	125	125	94	31	8	8	8	7		
Le Conseil des Arts du Canada—										
Subventions des exercices ultérieurs	40	40		40	34	6				
Total partiel	*211*	*211*	*94*	*117*	*85*	*15*	9	8		
Total des accords de paiements de transfert	**40 641**	**40 508**	**25 759**	**14 749**	**3 924**	**3 051**	**2 734**	**2 417**	**2 212**	**411**

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Immobilisations et achats—										
Immobilisations—										
Agriculture et Agroalimentaire—										
Immeuble de recherche	15	7	7	[3]						
Patrimoine canadien—										
Réaménagement du canal Lachine	33	33	14	19	5	9	2	3		
Développement de la Grosse-Île	38	38	18	20	3	1	1	15		
Développement du Parc marin du Saguenay	42	42	24	18	4	4	4	6		
Usine de traitement des eaux usées à Jasper	11	11		11	6	4	1			
Défense nationale—										
Systèmes électroniques de soutien et de formation	217	142	135	7 [3]	7					
Avion ravitailleur et de transport tactique	348	128	112	16	16					
Système militaire automatisé de la circulation aérienne	179	75	23	52	14	26		12		
Hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage	770	661	213	448	209	194	45			
Système tactique de commandement, de contrôle et de communications	1 931	1 581	1 506	75	41	34				
Système de commandement de la force terrestre	178	148	96	52	40	10	2			
Armes antiblindées courte portée	186	174	167	7 [3]	7					
Projet de remplacement du Lynx	884	62	58	4 [3]	4					
Transport blindés de troupes	2 039	1 647	790	857	280	248	284	4	41	
Lunette de visée thermique «Leopard»	139	120	83	37	32	5				
Modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes	289	154	141	13	13					
Frégate de patrouille canadienne	8 944	164	129	35	29	6				
Projet de modernisation des navires de classe tribal (MNCT)	1 412	10	8	2 [3]	2					
Navires de défense côtière	694	611	570	41	14	11	8	8		
Centre d'opérations aériennes de secteur et de région	137	70	64	6 [3]	5	1				
Hélécoptères utilitaires de transport tactiques des forces canadiennes (HUTTFC)	1 293	21	3	18	11	7				
Projet de prolongation de la vie du M113	235	201	18	183	28	27	28	39	38	23
Projet de prolongation de la capacité sous-marine canadienne	812	677	204	473	68	123	68	70	71	73
Autres immobilisations (MDN)	786	487	253	234	128	78	15	9	4	
Affaires étrangères et Commerce international—										
B.F. Construction Ltd—Projet de chancellerie et de logements pour le personnel, Séoul	1	1	1	[3]						
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Achat de 401 rue Burrand par l'État Vancouver, C-B (Canada Lands Company)	58	58	12	46		46				
Autoroute du Nord-Ouest	480	428	415	13	13					
Total partiel	*22 151*	*7 751*	*5 064*	*2 687*	*979*	*834*	*458*	*166*	*154*	*96*

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Société d'État consolidée—										
Commission de la capitale nationale—										
Autres projets d'immobilisations	53	53	22	31	23	8				
Total des immobilisations	22 204	7 804	5 086	2 718	1 002	842	458	166	154	96
Achats —										
Environnement—										
Location de matériel et logiciels de super-ordinateurs NEC Corporation	68	68	59	9 [3]	8	1				
Données sur radar de détection de Satellites— RADARSAT International	12	12	10	2 [3]	2					
Santé—										
Services santé non assurés pour Premières nations et Inuit	46	46	13	33	9	9	9	6		
Industrie—										
Agence spatiale canadienne—										
SPDM—Développement du Système d'entretien mobile— MacDonald Dettwiler Space et Advanced Robotics Ltd.	173	173	140	33	28	5				
Construction du Radarsat 2— MacDonald Dettwiler Ltd.	281	281	152	129	59	47	22	1		
Défense nationale—										
Munitions	163	163	98	65	51	9	5			
Formation des pilotes militaires—Bombardier Inc.	291	291	241	50	35	15				
Bombardier Inc.—CF18 Système de support des ingénieurs	118	118	60	58	58					
Lignes aériennes canadiennes internationales—CC-150 Services intégrés	134	134	90	44	16	10	10	8		
Frontec Logistics Corporation— Soutien du système d'alerte du Nord	317	317	250	67	39	28				
Bombardier—Centre d'entraînement en vol de l'OTAN	3 164	2 634	79	2 555	129	144	142	143	142	1 855
Serco Ltd.—Goose Bay DMP	175	150	56	94	30	30	34			
Centre d'équipement automatique d'essai—Harris Canada	200	200	17	183	17	17	25	26	27	71
Autres achats (MDN)	706	703	336	367	155	81	60	11	10	50
Développement des ressources humaines—										
MFP Financial Services Ltd— Remplacer les ordinateurs centraux existants avec les ordinateurs centraux Unisys Clear Path	89	83	83			[3]				
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (Prime de risque)	391	391	245	146	80	40	20	6		
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Services de l'immobilié Université de Moncton	26	26	5	21	1	1	1	1	1	16
Privateers Wharf, Historic Properties Ltd.	15	15	4	11	1	1	1	1	1	6

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Brookfield LePage Johnson Controls Services de gestion immobilière										
Calgary, Alta.	25	25	9	16	6	5	5			
Winnipeg, Man.	37	37	14	23	8	8	7			
Montréal, Qué.	94	88	37	51	17	17	17			
Québec, Qué.	45	41	17	24	8	8	8			
St. John's, T-N.	22	22	9	13	5	4	4			
Halifax, N-E.	24	24	9	15	6	5	4			
Saint John, N.B.	28	28	11	17	7	5	5			
Ottawa, Ont.	160	160	61	99	33	33	33			
Vancouver, C-B	34	34	13	21	7	7	7			
Greater Toronto Area, Ont.	67	67	26	41	13	14	14			
Greater Ontario Area, Ont.	83	83	33	50	17	17	16			
Solliciteur général— Service correctionnel— SDE du Canada—Projet d'essais conformité à l'an 2000 et d'intervention en prévision de l'an 2000	22	10	9	1	1	[3]				
Total partiel	*7 010*	*6 424*	*2 186*	*4 238*	*846*	*561*	*449*	*203*	*181*	*1 998*
Sociétés d'État consolidées— Société Radio-Canada—										
Droits sportifs	30	30	11	19	8	7	4			
Ligue nationale de hockey	179	179	62	117	48	46	23			
C.I.O.—Olympiques	240	240	18	222	41	23	14			144
Bleue Jays du Toronto	21	21	7	14	7	7				
Ligue Canadienne de Football	19	19	5	14	4	5	5			
Les productions Air Farce	21	21		21	7	7	7			
Stentor—Services de réseau	67	67	39	28	9	9	10			
Gestion de la propriété et des installations—Profac	104	104	62	42	21	21				
Commission de la capitale nationale— Prise en charge par les employés, Minto et Profac—Marché de services	26	26	10	16	10	3	1	1	1	
Total partiel	*707*	*707*	*214*	*493*	*155*	*128*	*64*	*1*	*1*	*144*
Total des achats	7 717	7 131	2 400	4 731	1 001	689	513	204	182	2 142
Total des immobilisations et des achats	**29 921**	**14 935**	**7 486**	**7 449**	**2 003**	**1 531**	**971**	**370**	**336**	**2 238**
Contrats de location-exploitation— Environnement— Bail à ferme Réserve indienne No. 5 de Capilano Vancouver, C-B	442	442	55	387	6	5	5	5	7	359
Affaires étrangères et commerce international— Mitsui Fudosan, New York	52	52	6	46	2	3	3	3	3	32
AG1824-Compagnie, Bruxelles	13	13	6	7 [3]	2	2	2	1		
Hong Kong Land Limitée, Hong Kong	53	53	36	17	6	6	5			
Associés de la tour Plaza, New York	20	20	8	12	1	1	1	2	2	5
Société Ohbayashi America, Los Angeles	13	13	4	9 [3]	1	1	1	1	1	4
Conseil privé— Directeur général des élections — IBM Canada Limitée Service d'informatique		14	14		14	4	4	3	3	

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2000—Fin

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2001	2002	2003	2004	2005	2006 et ultérieurs
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Édifice Journal, Ottawa	170	170	102	68	14	14	14	14	12	
Place de ville «C», Ottawa	178	178	129	49	15	15	15	4		
200, rue Kent, Ottawa	104	104	60	44	12	12	12	8		
Édifice Standard Life, Ottawa	20	20	10	10	3	3	3	1		
344, rue Slater, Ottawa	40	40	22	18	6	6	6			
333, avenue Laurier, Ottawa	19	19	12	7 [3]	4	3				
La Gare VIA—Winnipeg	13	13	2	11	1	1	1	1	1	6
320 Rue Queen, Ottawa	37	37	5	32	4	4	4	4	4	12
Place Vanier, A,B et C.	14	14	6	8 [3]	3	3	2			
340, rue Laurier	56	56		56	1	6	6	6	6	31
Barclay Center, Calgary, Alberta Inc. (725844 Alberta)	36	36	6	30	4	4	4	4	4	10
Solliciteur général—										
Gendarmerie royale du Canada—										
Service de dépêche radiophonique—										
Société de téléphone de Manitoba mobile	59	59	13	46	6	6	6	6	6	16
Total partiel	*1 353*	*1 353*	*482*	*871*	*95*	*99*	*93*	*63*	*46*	*475*
Sociétés d'État consolidées—										
Commission de la capitale nationale—										
Édifice Chalmers										
40, rue Elgin, Ottawa	141	141	5	136	5	5	5	5	6	110
VIA Rail Canada Inc.—										
La Gare Centrale—Montréal	52	52	15	37	4	4	4	4	4	17
Espace de bureau—										
Trizechahn PVM Inc.	77	77	58	19	5	5	2	1	2	4
Société Radio-Canada—										
Bail de satellite (Télésat)	96	96	88	8	7	1				
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—										
Baux de bureaux	15	15		15	3	3	2	1	1	5
Centre de recherches pour le développement international—										
Baux de locaux à bureaux	22	22	2	20	2	2	2	2	2	10
Bail d'entretien de bureaux	19	19	1	18	2	2	2	2	3	7
Conseil des Arts du Canada—										
Contrats de location-exploitation	14	14		14	3	3	3	2	1	2
Musée des beaux-arts du Canada—										
Contrats de location exploitation	19	19	6	13	4	1		1		7
Musée national des sciences et de la technologie										
Contrats de location-exploitation	13	13	2	11	3	3	2	2	1	
Total partiel	*468*	*468*	*177*	*291*	*38*	*29*	*22*	*20*	*20*	*162*
Total des contrats de location-exploitation	**1 821**	**1 821**	**659**	**1 162**	**133**	**128**	**115**	**83**	**66**	**637**
Grand total	**72 383**	**57 264**	**33 904**	**23 360**	**6 060**	**4 710**	**3 820**	**2 870**	**2 614**	**3 286**

(1) Le total divulgué sous «Coût total estimatif» est un total cumulatif de montants imputés aux crédits budgétaires depuis 1992, lorsque les particularités de cet engagement étaient initialement publiées dans les *Comptes publics du Canada*, plus l'engagement en cours à la fin de l'exercice.

(2) Le montant total de cet engagement en cours qui s'échelonne jusqu'à 40 ans ne peut pas être déterminé avec exactitude et pour cette raison des estimations ont été fournies pour les cinq prochains exercices. La somme de ces montants (8 592 smillions de dollars) ne devrait donc pas être interprétée comme le total de l'engagement en cours au 31 mars 2000.

(3) Le détail de cet engagement, présenté à titre de continuité, ne sera pas présenté aux exercices ultérieurs étant donné qu'il est soit entièrement retiré ou que le solde est maintenant inférieur à 10 millions de dollars.

Contrats de location-acquisition

Le tableau 10.4 fournit des précisions concernant les engagements selon les contrats de location-acquisition, lesquels sont résumés dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume. Un contrat de location-acquisition est un bail qui, transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un bien à celui-ci. Le tableau 10.5 présente les engagements selon les contrats de location-acquisition par ordre d'échéance. Le tableau 10.5a présente les options d'achat exercées au cours de l'exercice.

TABLEAU 10.4

ENGAGEMENTS SELON LES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

(en milliers de dollars)

Identification du ministère et de l'organisme du contrat de location-acquisition	Date d'entrée en vigueur	Durée du bail en années	Juste valeur du bien loué à la date d'entrée en vigueur du bail	Total des paiements estimatifs minimaux exigibles en vertu de baux pour la pleine durée (non compris les frais accessoires)	Option d'achat finale incluse dans le total de l'estimé du paiement minimal en vertu d'un bail	Taux d'intérêt implicite (%)	Soldes au 31 mars 2000			
							Total des paiements estimatifs minimaux exigibles en vertu de baux	*Moins :* intérêts théoriques utilisant le taux d'intérêt implicite	*Moins :* frais accessoires	Engagements nets en vertu de contrats de location-acquisition
Patrimoine canadien										
Greenwich Centre, Charlottetown	17 déc 1999	48	2 200	12 344		11,55[2]	12 259	10 059		2 200
Affaires indiennes et du Nord canadien										
Équipment de bureau[1]										
Défense Nationale										
Manège militaire de Shawinigan	12 mai 1999	20	6 000	11 160		6,72[2]	10 665	4 757		5 908
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Complexe Guy Favreau, Montréal	1er janv 1994	25	84 200	227 570	30 000	8,7[2]	178 177	99 016		79 161
240 rue Sparks, Ottawa	1er sept 1977	35	63 700	213 500		9,2[2]	75 742	30 655		45 087
L'Esplanade Laurier, Ottawa	1er oct 1995	15	46 800	102 929	18 000	10,6[2]	77 020	34 910		42 110
Place du Centre, Hull	17 févr 1978	30	26 201	96 204	6 000	11,2[2]	29 440	11 305		18 135
Terrasses de la Chaudière, Hull	1er janv 1993	20	146 084	372 250	54 000	9,6[2]	259 696	128 653		131 043
Édifice fédéral, Cornwall	1er déc 1994	25	9 200	24 770		9,8[2]	19 486	10 852		8 634
Scarborough, Édifice fédéral[1]										
Chatham, Édifice fédéral	1er juin 1995	25	4 768	11 745		8,7[2]	9 474	5 014		4 460
Place Vincent Massey, Hull	1er août 1996	15	21 000	50 860	15 725	10,5[2]	42 272	21 836		20 436
Place du Canada, Edmonton	1er déc 1998	25	98 450	192 203		6,1[2]	181 952	85 825		96 127
Louis Saint-Laurent, Hull	1er nov 1996	20	68 900	148 500	15 000	8,2[2]	125 379	60 819		64 560
Bloc 56, Vancouver	1er mai 1995	25	54 100	166 673		11,6[2]	133 894	82 221		51 673
OACI, Montréal	1er déc 1996	20	100 000	246 600	23 450	10,0[2]	209 386	114 182		95 204
			723 403	1 853 804	162 175		1 341 918	685 288		656 630
Anciens combattants—										
Équipement de bureau[1]										
Société d'État consolidée—										
Société Radio-Canada—										
Centre de radiodiffusion canadienne, 250 rue Front ,Toronto	14 oct 1988	30	485 111	1 257 734		7,53[2]	908 568	527 273		381 295
Musée canadien de la nature—										
Édifice Patrimoine National Aylmer, Québec	30 sept 1996	35	35 040	122 500		9,88[2]	110 250	76 567		33 683
Total			1 251 754	3 257 542	162 175		2 383 660	1 303 944		1 079 716

[1] Les options d'achat ont été exercées au cours de l'exercice (Voir tableau 10.5a).

[2] Pour les bailleurs et preneurs, le taux de financement d'un contrat de location est assujetti à des modifications tout au cours de la durée du bail.

TABLEAU 10.5

ENGAGEMENTS SELON LES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION PAR ORDRE D'ÉCHÉANCE

(en milliers de dollars)

	Paiements exigibles en										
Ministère et organisme	2001	2002	2003	2004	2005	2006 à 2010	2011 à 2015	2016 à 2020	2021 à 2025	2026 à 2030	2031 à 2035	Total
Patrimoine Canadien—												
Solde des paiements	255	255	255	255	255	1 277	1 277	1 277	1 277	1 277	4 597	12 257
Intérêt théorique	254	253	253	253	253	1 262	1 252	1 233	1 202	1 147	2 695	10 057
Engagements nets	1	2	2	2	2	15	25	44	75	130	1 902	2 200
Défense nationale—												
Solde des paiements	558	558	558	558	558	2 790	2 790	2 295				10 665
Intérêt théorique	397	387	375	362	349	1 516	1 027	344				4 757
Engagements nets	161	171	183	196	209	1 274	1 763	1 951				5 908
Travaux publics et Services gouvernementaux—												
Solde des paiements	74 364	74 364	74 364	74 364	74 364	371 192	365 651	204 435	28 820			1 341 918
Intérêt théorique	59 483	58 046	56 466	54 729	52 819	227 245	131 872	41 633	2 995			685 288
Engagements nets	14 881	16 318	17 898	19 635	21 545	143 947	233 779	162 802	25 825			656 630
Société Radio-Canada—												
Solde des paiements	33 039	33 039	33 039	33 039	33 039	165 194	165 194	165 194	165 194	82 597		908 568
Intérêt théorique	28 630	28 292	27 928	27 536	27 113	128 008	111 381	87 317	52 498	8 570		527 273
Engagements nets	4 409	4 747	5 111	5 503	5 926	37 186	53 813	77 877	112 696	74 027		381 295
Musée canadien de la nature—												
Solde des paiements	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	5 250	110 250
Intérêt théorique	3 337	3 321	3 302	3 281	3 259	15 859	14 811	13 091	10 270	5 646	390	76 567
Engagements nets	163	179	198	219	241	1 641	2 689	4 409	7 230	11 854	4 860	33 683
Sommaire—												
Solde des paiements	111 716	111 716	111 716	111 716	111 716	557 953	552 412	390 701	212 791	101 374	9 847	2 383 658
Intérêt théorique	92 101	90 299	88 324	86 161	83 793	373 890	260 343	143 618	66 965	15 363	3 085	1 303 942
Engagements nets	19 615	21 417	23 392	25 555	27 923	184 063	292 069	247 083	145 826	86 011	6 762	1 079 716

TABLEAU 10.5a

CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION - OPTION D'ACHAT EXERCÉES AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers de dollars)

	Plan original en vertu du bail				Valeur lorsqu'il y a option d'achat exercée					
Identification du ministère et de l'organisme du contrat de location-acquisition	Total des paiements minimums exigibles en vertu d'un bail, y compris les options d'achat finales	Intérêts implicites	Frais accessoires	Engagements nets	Total des paiements minimums exigibles en vertu d'un bail, y compris l'option d'achat exercée	Intérêts implicites	Paiements minimums nets exigibles en vertu d'un bail	Frais accessoires	Options d'achat exercées	Valeur marchande ou valeur estimative du bien acheté
Travaux publics et Services										
Scarborough Édifice fédéral	111 605	74 221	Nil	37 384	58 398	19 692	38 705	Nil	37 061	20 000
Affaires indiennes et du Nord canadien										
Équipement de bureau	3 595	389	Nil	3 206	1 049	51	998	Nil	156	N/A
Anciens combattants—										
Équipement de bureau	8 585	908	Nil	7 677	8 492	1 017	3 848		3 627	N/A
Total	123 785	75 518		48 267	67 939	20 760	43 551		40 844	20 000

Organisations internationales

Le tableau 10.6 présente un sommaire des engagements effectués auprès d'organisations internationales résumés à la note 13 à la section 1 de ce volume. Ces engagements concernent des accords avec des organisations internationales et d'autres états souverains, qui stipulent que le gouvernement déboursera des fonds au cours des exercices à venir pour des prêts, avances et du capital appelé. Quelques-uns de ces débours seront sous forme de paiements budgétaires, et d'autres non budgétaires. On trouvera de l'information supplémentaire sur ces engagements au tableau 10.9 et à la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.6

SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(en millions de dollars)

	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
Actions en capital et prêts non budgétaires	247	139	386
Prêts et avances budgétaires	834		834
Total	1 081	139	1 220

Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires

Présentement, trois sociétés d'État administrent des programmes d'assurance en tant que mandataires de Sa Majesté. Un programme d'assurance est un programme par lequel un assuré (un tiers) verse des frais d'assurance qui sont alors crédités à un fonds d'assurance ou à une provision administrée par la société. Le montant à verser comme frais est basé sur le montant prévu nécessaire pour satisfaire à toutes les demandes futures d'indemnisation au titre du fonds d'assurance ou de la provision. Les programmes d'assurance administrés par des entreprises privées tels que l'assurance collective des employés, les régimes de soins dentaires, etc., sont exclus de cette définition.

Les programmes d'assurance sont conçus de façon à opérer sur une base autosuffisante, mais depuis quelques années, le gouvernement a fourni des prêts à la Société d'assurance-dépôts du Canada pour le fonds d'assurance-dépôts pour satisfaire à des demandes d'indemnisation.

Les renseignements qui apparaissent ci-dessous ne sont pas vérifiés puisque l'information est produite à partir d'états financiers intérimaires. Des renseignements financiers supplémentaires ayant trait à ces sociétés dans le «*Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et les autres sociétés en coparticipation du Canada*».

Au tableau 10.7, un signe moins «-» qui précède un montant présenté indique un déficit dans le fonds, un recouvrement ou un redressement des dépenses, ou une diminution ou perte au cours de l'exercice. Le tableau suivant est également résumé dans la note 13 aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.7

SOMMAIRE DES PROGRAMMES D'ASSURANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2000

(en millions de dollars)

	Société d'assurance-dépôts du Canada		Société canadienne d'hypothèque et de logement[2][6]				Société pour l'expansion des exportations[3][4]	
			Fonds d'assurance hypothécaire		Fonds de titres hypothécaires garantis			
	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999	1999-2000	1998-1999
Assurance en vigueur à la date de déclaration	327 037	307 998	189 400	183 000	27 709	21 002	11 100	10 224
Solde d'ouverture du Fonds/Provision	27	–539	196	21	47	39	[3]	[3]
Recettes pour la période—								
Primes et honoraires	135	515	589	509	12	8	128	110
Revenu de placement	32	28	241	252	6	5		
Autres recettes	3	36	49	53	2	2		
Recettes totales	170	579	879	814	20	15	128	110
Dépenses pour la période—								
Pertes sur ou provision pour indemnités	–5	–12	313	347			140	90
Intérêts sur prêts		8	–89		2			
Administration et impôt	17	17	302	257	7	7		
Fonds retournés au gouvernement	1		24					
Autres dépenses							[4] –15	[4] 9
Dépenses totales	13	13	550	604	9	7	125	99
Recettes nettes ou pertes(-) nettes pour la période—	157	566	329	210	11	8	3	11
Solde de clôture du Fonds/Provision	184	27	525	231	58	47	[3]	[3]
Montants nets des indemnités pour la période [5]	35	58	384	246	*	*	120	47
Moyenne des montants nets des indemnités payées pour les cinq derniers exercices	10	14	338	330	*	*	50	31

* Sans objet.

(1) La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) fournit une assurance, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant et par institution, sur les dépôts effectués auprès des banques et compagnies de prêts et de fiducies membres. La Société est financée à même les primes versées par ses membres.

(2) La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) administre couramment trois fonds dont seulement le Fonds d'assurance hypothécaire (FAH) et le Fonds de titres hypothécaires sont actifs. Le FAH fournit de l'assurance aux institutions de crédit du secteur privé, moyennant des primes, afin de couvrir les prêts hypothécaires concernant le logement canadien. Tout en mettant en place un système par lequel les institutions privées peuvent accorder des prêts hypothécaires en toute confiance, le Fonds permet également qu'un approvisionnement continu de fonds hypothécaires soit disponible, à moindre risque, aux prêteurs et que le marché secondaire d'hypothèques soit favorisé, pour rendre le logement plus accessible aux Canadiens. Une étude actuarielle du FAH en date du 30 septembre 1999 démontre que le Fonds a un surplus de 456,3 millions de dollars. Le Programme des titres hypothécaires fut introduit en 1987. Sur versement d'une prime par des institutions financières agréées, la SCHL, et finalement le gouvernement, garantissent le paiement ponctuel du principal et des intérêts aux investisseurs dans des titres hypothécaires réunis par une institution financière en un bloc de créances hypothécaires pour la construction d'une première maison dont l'institution prépare et livre les certificats en multiples de 5 000 $. Depuis 1984, la Société opère aussi le Programme de protection des taux hypothécaires. Étant donné que les primes encaissées pour ce Programme par la SCHL sont déposées au Trésor et que les dettes du Programme sont finalement payées à même le Trésor, le Programme de protection des taux hypothécaires ne rencontre pas la définition d'un plan d'assurance administré par une société d'État tel que défini ci-haut. Par le versement d'une prime, la SCHL remboursera les propriétaires jusqu'à 75 pour cent de toute augmentation de paiements hypothécaires mensuels excédant la franchise et causée par des taux d'intérêt supérieurs lors de la renégociation de l'hypothèque. Comme les taux d'intérêts hypothécaires récents sont relativement stables, le programme n'est pas généralement utilisé et les prêts couverts par ce programme s'élèvent à seulement 879 000 $ au 31 mars 2000 (1 299 000 $ au 31 mars 1999). La nature de ce programme ne permet pas d'établir une estimation d'un montant qui pourrait être payable dans le futur advenant cette éventualité.

(3) La Société pour l'expansion des exportations fournit aux entreprises canadiennes une assurance sur les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le programme d'assurance a été adéquat pour rencontrer le coût complet des réclamations à ce jour et est basé sur l'expérience des réclamations passées, pour rencontrer les réclamations futures. Pour fins de comparaison, les montants ont été redressés pour refléter la présentation de l'exercice en cours. La Société ne maintient pas un fonds séparé pour son programme d'assurance et conséquemment le solde du fonds n'est pas disponible. La Société établit une provision pour les réclamations d'assurance fondée sur une analyse actuarielle des expériences de pertes nettes et des pertes possibles. Le solde de la provision s'élève à 353 millions de dollars (308 millions de dollars en 1999).

(4) Autres dépenses de la Société pour l'expansion des exportations représentent des gains ou pertes de change ou provision pour réclamations.

(5) Se rapporte à l'écart entre les réclamations et les montants recouvrés sur les ventes de biens connexes et d'autres recouvrements.

(6) Les soldes d'ouverture du Fonds d'assurance hypothécaire et du Fonds de garantie des titres hypothécaires ont été redressés pour l'année fiscale 1999-2000 afin d'être conforme à un changement de convention comptable concernant l'amortissement et le report de gain/perte sur la durée de vie de l'investissement initial.

Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

Pour fins de rapport du passif éventuel, le gouvernement du Canada est défini comme étant l'ensemble des organismes responsables devant un ministre du gouvernement ou au Parlement, pour l'administration de ses affaires et ressources et qui sont la propriété ou sont contrôlés par le gouvernement. À l'exception des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tous les organismes sont comptabilisés par voie de consolidation. Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont comptabilisées au coût et sont définies comme étant les organismes corporatifs qui ont comme activité principale de vendre des biens et services aux particuliers et aux organismes non gouvernementaux et ne sont pas dépendantes de crédits.

Les éléments de passif éventuel des sociétés d'État consolidées sont compris avec ceux du gouvernement au tableau 10.8, mais de façon sommaire seulement. Vous trouverez plus de précisions concernant le passif éventuel des sociétés d'État consolidées au tableau 4.4—«Passif éventuel des sociétés d'État consolidées». Le détail concernant le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques n'est pas consolidé avec celui du gouvernement mais le détail de ces éventualités se trouve au tableau 9.9—«Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques». Cependant, en vertu de l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement de toutes sommes empruntées au nom de Sa Majesté est payé à même le Trésor et ces emprunts constituent des éléments de passif éventuel pour le gouvernement. Par conséquent, les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont rapportés avec le passif éventuel du gouvernement en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sont rapportés comme tel au tableau 10.8. Trois sociétés d'État entreprises mandataires administrent également des programmes d'assurance. Des informations se rapportant à ces programmes d'assurance apparaissent dans le tableau 10.7 de la présente section.

Le passif éventuel du gouvernement comprend les emprunts par des sociétés d'État mandataires (nets de la provision pour pertes) auprès d'entités autres que le gouvernement, et les garanties formelles du gouvernement pour les emprunts par des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires, faits auprès du secteur privé. Dans d'autres cas, le gouvernement a consenti à garantir des prêts effectués par des sociétés d'État entreprises mandataires aux indiens pour des habitations sur les réserves. De même, le gouvernement a garanti collectivement ou individuellement des prêts à certains individus et compagnies, qu'ils ont obtenus d'institutions financières du secteur privé. Ces garanties formelles couvrent les programmes de garanties du gouvernement, des garanties formelles du gouvernement pour des prêts, dispositions financières et d'autres éléments de passif possible, des programmes d'assurance du gouvernement et d'autres garanties formelles. Elles comprennent également les pertes potentielles se rapportant aux causes en instance et imminentes concernant les réclamations et les répartitions suite à l'inexécution de contrats, aux dommages encourus par des individus et à la propriété ainsi que tout autre item semblable. Les causes en instance et imminentes sont rapportées en total au tableau suivant, ainsi que le passif éventuel des sociétés d'État consolidées. De même, est inclus, le passif éventuel concernant le capital présent et futur sujet à appel pour les organisations internationales.

Le passif éventuel, autre que les garanties de prêts et emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques, est enregistré dans les comptes lorsqu'il devient évident qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable. Les pertes provenant des garanties d'emprunts sont enregistrées dans les comptes par le biais de la provision pour évaluation lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte anticipée peut être raisonnablement déterminé. Le montant de la provision est déterminé tout en considérant la nature de la garantie du prêt, l'expérience de pertes et l'usage d'autres techniques d'évaluation. Les emprunts de sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont enregistrés comme passif par une provision pour évaluation pour la tranche qui n'est pas prévu être remboursée de ces sociétés.

Vous trouverez aussi dans le tableau 10.8, le passif éventuel concernant le capital présent et futur sujet à appel des organisations internationales. Ce passif éventuel peut résulter en un paiement futur non budgétaire.

Le tableau suivant est également résumé dans la note 14 aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.8
ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL
AU 31 MARS 2000

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT POUR		
Emprunts par des sociétés d'État entreprises qui sont mandataires de Sa Majesté		38 640 172 000 [3]
Emprunts par d'autres entreprises publiques		6 588 819 000 [4]
Emprunts effectués par des entités autres que des sociétés d'État entreprises		
De sociétés mandataires		
Prêts consentis aux Indiens par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société du crédit agricole, pour habitations sur les réserves	1 700 000 000 [7]	230 100 547 [5]
De sociétés non mandataires		
Programmes de garantie du gouvernement		
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants	10 781 963 150	1 355 893 633
Loi sur les prêts aux petites entreprises	2 738 407 538	1 256 214 558
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative		466 909 310
Loi sur le paiement anticipé des récoltes	400 000 000	290 951 092
Programme Entreprise Atlantique		8 876 295 [6]
Programme d'expansion des entreprises	1 200 000 000	5 919 521 [8]
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	46 595	46 595
Prêts consentis aux Indiens par des prêteurs agréés pour habitations sur les réserves		985 023 150 [5]
Dettes encourues par des transporteurs aériens concernant l'achat des aéronefs DHC7 et DHC8 de The de Havilland Aircraft of Canada, Limited	987 350 000	324 358 025
Développement économique des Indiens	60 000 000 [8]	2 694 126 [5]
Développement économique des autochtones		5 106 000
Time Air (1982) Ltd	10 000 000	984 590
	16 177 767 283	*4 702 976 895*
Autres garanties formelles de prêts		
Prêts en vertu de la *Loi sur le projet de développement Hibernia*	1 660 000 000	237 900 000
Prêts à la société NewGrade Energy Inc pour financer la construction d'une usine de valorisation du pétrole lourd	275 000 000	122 564 987 [9]
Prêt par First Union Commercial Corporation à Air Canada pour l'acquisition d'un avion	65 223 000	58 845 640
Prêt au gouvernement de la Roumanie	27 000 000	24 000 000
Prêt au gouvernement de la Brésil		171 897 967
Prêt a Ridley Terminals Inc. pour des fins opérationnelles et en capital	101 000 000	84 035 000
	2 128 223 000	*699 243 594*
Programmes d'assurance du gouvernement		
Comptes administrés par la Société pour l'expansion des exportations au nom du gouvernement—Assurances et garanties connexes	13 000 000 000 [10]	1 405 513 235
Assurance en prévision des accidents aux installations nucléaires en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* [11]	1 050 000 000	589 449 679
	14 050 000 000	*1 994 962 914*

TABLEAU 10.8
ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL
AU 31 MARS 2000—*Fin*

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
Autres garanties formelles		
Garanties en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*	1 500 000 000	247 600 000
Garanties en vertu de l'article 19 de la *Loi de la Commission canadienne du blé*		[12]
Garantis aux détenteurs d'hypothèques assurés par la Société d'assurance d'hypothèques du Canada et la société GE Capital Mortgage Insurance Co. (Canada)		226 694 191
Garanties en vertu de la *Loi sur la vente coopérative des produits agricoles*		23 457 061
	1 500 000 000	*497 751 252*
Total des garanties brutes	35 555 990 283	53 354 026 202
Moins : provision pour pertes		3 920 000 000
Risque net en vertu des garanties		49 434 026 202
ORGANISATIONS INTERNATIONALES		17 504 404 395 [2][13]
RÉCLAMATIONS ET CAUSES EN INSTANCE ET IMMINENTES		14 860 752 904 [2][14]
REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES DES AUTOCHTONES		583 000 000 [15]
Total partiel		82 382 183 501
PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES		83 151 000
TOTAL[16]		82 465 334 501

(1) Les limites autorisées indiquées dans l'état ci-dessus désignent le montant total des diverses catégories d'autorisations utilisées par des organismes gouvernementaux, tel que stipulée dans la législation, des ententes légales ou d'autres documents, qui peuvent être en vigueur à un moment donné.

(2) Le montant présenté comprend ces réclamations évaluées pour lesquelles l'estimation de la perte a été calculée. Tel que mentionné à la note 14 des états financiers du gouvernement, à la section 1 du présent volume, le total de l'éventualité liée aux réclamations en circulation ne peut être mesuré.

(3) Pour des détails, voir le tableau 9.6 à la section précédente du présent volume.

(4) Pour des détails, voir le tableau 9.7 à la section précédente du présent volume.

(5) Les montants de passif éventuel relatifs aux prêts garantis pour le logement dans les réserves incluent 193 952 563 $ d'engagements non-déboursés par la SCHL et autres prêteurs autorisés pour des prêts à être déboursés par la SCHL et autres prêteurs autorisés. De plus, le passif éventuel relatif aux prêts garantis pour le Développement économique des Indiens inclut 2 694 126 $ d'engagement non-déboursé aux emprunteurs pour des prêts de Développement économique des Indiens qui seront déboursés par les prêteurs. Ces montants qui restent seront avancés aux emprunteurs basés sur le progrès qui se fait sur le projet pour lequel ces garanties ont été approuvées.

(6) Le Programme Entreprise Atlantique offre des assurances de prêts sur de nouveaux prêts à terme pour établir, agrandir ou moderniser des opérations commerciales dans les secteurs admissibles des provinces de l'Atlantique où le Programme est administré par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (7 934 823 $ au 31 mars 2000) et dans la péninsule de Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine du Québec où l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a la responsabilité de l'administration du Programme (855 666 $ au 31 mars 2000). Le ministère de l'Industrie a la responsabilité de tous les projets d'immobilisations dépassant 20 millions de dollars dans les provinces de l'Atlantique (85 806 $ au 31 mars 2000).

(7) Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a une limite autorisée de 1,7 milliards de dollars, par le Parlement (tel qu'indiqué ci-dessus), pour émettre des garanties sur des prêts de la Société canadienne d'hypothèque et de logement et autres prêteurs autorisés pour le logement, et pour émettre des garanties de prêts fait par la Société de crédit agricole, pour l'agriculture.

(8) Le montant total maximum pouvant être déboursé à même le Trésor ou en circulation au passif éventuel de l'exercice en cours et d'exercices ultérieurs relativement aux garanties autorisées en vertu du crédit L53B est établi à 60 000 000 $. Au 31 mars 2000, des montants cumulatifs en souffrance s'élevant à 27 011 751 $ ont été déboursés. Il existait également un passif éventuel en circulation au montant de 2 694 126 $ laissant un solde de 30 294 123 $ disponible pour l'émission d'autres garanties.

(9) Si l'emprunteur manque à son engagement, le gouvernement du Canada serait responsable du versement, mais serait, à son tour, indemnisé par la province de la Saskatchewan.

(10) La *Loi sur l'expansion des exportations* précise que la Société pour l'expansion des exportations peut conclure des contrats d'assurance, de réassurance, de garanties connexes de financement et d'autres accords jusqu'à un maximum de 13 milliards de dollars, ce qui représente la limite autorisée. En total, la Société présente 5,0 milliards de dollars en circulation contre sa limite soit 1,4 milliards de dollars en passif éventuel, 2,6 milliards de dollars en financement, 800 millions de dollars en prêts garantis non répartis et 200 millions de dollars en engagements de prêts non répartis.

(11) Il n'existe aucune réclamation en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* depuis sa mise en vigueur en 1970.

(12) Le gouvernement a garanti le paiement de passifs présents et futurs, d'endettement ou de toutes autres obligations de la Commission canadienne du blé (CCB) provenant d'acheteurs étrangers de céréales à crédit en souffrance en vertu du Programme de vente de céréales à crédit. Au 31 mars 2000, date de l'information disponible la plus récente, approximativement 6,9 milliards de dollars ont été enregistrés aux livres de la Commission comme débiteurs pour de telles ventes. Il n'existe aucune éventualité résiduelle débiteurs moins emprunts pour le gouvernement au 31 mars 2000.

(13) Le gouvernement a un passif éventuel pour le capital sujet à appel et le capital futur sujet à appel concernant des actions de certaines organisations internationales. Se référer au tableau 10.9 pour plus de détails.

(14) Le passif éventuel représente le montant estimé le plus exact en se basant sur l'expérience actuelle, les tendances historiques, l'évaluation du risque légal et financier et sur les méthodes d'inférences statistiques de l'élément de passif possible du gouvernement pour plus de 18 000 réclamations en litige, incluant des cas d'abus dans les écoles résidentielles pour Autochtones, des réclamations autochtones spécifiques, des dommages à la propriété, l'expropriation et des réclamations territoriales et autres formes de litige. Un nombre significatif de causes reliées aux réclamations des Autochtones n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation.

(15) Concerne 69 revendications territoriales globales des Autochtones qui sont présentement soit à l'étape de la négociation, soit qu'elles ont été acceptées pour la négociation ou bien à l'étude. Le passif estimé provient de 13 revendications ayant progressées au stage où une quantification est possible. Les 56 revendications restantes n'ont pas encore été quantifiées.

(16) Gains éventuels. Un gain éventuel est un gain potentiel ou un recouvrement possible pouvant se matérialiser advenant un ou plusieurs événements futurs. Cinq ministères ont déclaré des gains éventuels au 31 mars 2000 totalisant approximativement 139,8 millions de dollars.

Organisations internationales

Le tableau 10.9 résume le passif éventuel et les engagements pour les organisations internationales selon qu'ils résultent de déboursés non budgétaires relatifs aux actions et aux prêts, ou de prêts et avances budgétaires. Les actions et les prêts non budgétaires sont considérés comme des éléments d'actif du gouvernement, alors que les prêts et avances budgétaires sont considérés comme paiements de transfert à des organisations ou aux pays concernés.

Dans le cadre du passif éventuel, le capital sujet à appel représente la part des souscriptions du Canada qui n'a pas encore été appelée. Le capital sujet à appel est appelable de la part des banques extraterritoriales, dans le cas où elles ne puissent rencontrer leurs obligations. Le capital futur sujet à appel représente du capital sujet à appel lié aux souscriptions que le Canada s'est engagé à acheter dans le futur.

Les engagements présentés dans ce tableau incluent les prêts et avances aux organisations internationales et aux pays en développement, que le Canada a accepté de débourser dans l'avenir. Le capital futur appelé représente un engagement pris par le Canada pour des achats futurs d'actions (non budgétaires) dans des organisations internationales. Les montants de prêts et avances non versés et de capital futur appelé présentés au tableau 10.9 ne comprennent pas les effets émis mais qui demeurent impayés au 31 mars 1999.

Le tableau 10.9 fournit de l'information supplémentaire concernant le passif éventuel pour les organisations internationales résumées au tableau 10.8 ainsi que les engagements contractuels pour les organisations internationales résumées au tableau 10.6. L'information présentée dans ce tableau est également résumée aux notes 12 et 14 des états financiers incluses à la section 1 du présent volume.

TABLEAU 10.9
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS
(en millions de dollars)

	Passif éventuel[1]				Engagements[1]		
	Capital sujet à appel	Capital futur sujet à appel	Lignes de crédit	Total	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
ACTIONS EN CAPITAL ET PRÊTS NON BUDGÉTAIRES—							
Banque africaine de développement	739			739		33	33
Banque asiatique de développement	2 819			2 819			
Banque de développement des Caraïbes	71			71			
Banque interaméricaine de développement	5 604			5 604		[2]	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	7 347			7 347			
Agence multilatérale de garantie des investissements	37			37			
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	888			888		106	106
Fonds monétaire international					78		78
Pays en développement—Compte du Canada					169		169
Sous-total	17 505			17 505	247	139	386
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES—							
Banque africaine de développement					157		157
Banque asiatique de développement					43 [2]		43
Banque de développement des Caraïbes—Spécial					[2]		
Fonds interaméricain de développement					[2]		
Association internationale de développement					405		405
Fonds international pour le développement agricole					[2]		
Fonds monétaire international					120		120
Fonds protocol de Montréal					[2]		
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)					92		92
Pays en développement—Compte du Canada					17		17
Sous-total					834		834
Total	17 505			17 505	1 081	139	1,220

[1] Les devises ont été converties en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au 31 mars 2000 (1 $ US = 1,4494 $ CAN; 1 DTS = 1,95215 $ CAN).
[2] Ces montants représentent, dans certains cas, des effets à payer à être émis au cours des exercices subséquents.

Note : Le Canada a convenu de prêter 500 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) à la Facilité d'ajustement structurel renforcée dont 381 millions de DTS ont été prêtés, et de subventionner le taux d'intérêt du prêt par l'entremise d'une subvention s'élevant approximativement à 190 millions de DTS, dont 79,3 millions de DTS ont été versés.

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Index

INDEX

A

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes,
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 9.34, 9.36, 9.38
Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation, 10.3, 10.4
ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume II (partie II), section 7*
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume II (partie II), section 6*
Actif, 1.8
Actif et du passif, État de l', 1.8, 2.5
Actif et passif—Situation financière des sociétés d'État entreprises, 9.11
Actifs confisqués
Fonds canadiens, 6.40, 6.49
Activités d'investissement, 1.9
Activités d'opérations de change, 1.9
Activités de financement, 1.9
Activités de fonctionnement, 1.9
Administration du pont du port de Saint John, 9.38, 9.45
Administration portuaire de Montréal 9.5, 9.9
Administrations provinciales et territoriales, 1.8, 9.2, 9.33
Agence des douanes et du revenu Canada, 6.31, 6.33
Agence multilatérale de garantie des investissements, 5.5, 9.30, 9.28
Aide au développement international, 9.23, 9.25
Aide financière aux Canadiens à l'étranger, 6.38, 6.45
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires, 4.9
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires, 9.19
Allocations de droits de tirage spéciaux, 8.2, 8.4
Amendes—Loi sur les Indiens, 6.39, 6.46
Amendes pour le transport de marchandises dangereuses, 4.12, 4.17
Archives nationales du Canada, dons, 4.11, 4.15
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 9.33, 9.34
Association internationale de développement, 5.5, 9.29, 9.32
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, 9.37, 9.40
Associations et organismes internationaux, 9.28, 9.32
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie 1), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie 1), section 1*
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées, 7.4
Autres comptes à fins déterminées, 4.10, 4.14, 6.2, 6.37
Autres créditeurs et charges à payer, 5.4, 5.12
Autres débiteurs, 7.6
Autres dépenses de programmes, 1.7, 3.2, 3.12
Autres dettes en souffrance—
Société canadienne des paris sportifs, 6.36, 6.45

A—*Fin*

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume II (partie II), section 13*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume II (partie II), section 12*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, 10
Autres informations relatives aux états financiers, 10.2
Autres paliers du gouvernement, 2.4
Autres prêts, placements et avances, 9.2, 9.37
Autres recettes d'impôt sur le revenu, 1.7, 2.3, 3.3, 3.5
Autres recettes non fiscales, 1.7, 2.3, 3.3, 3.7
Autres taxes et droits d'accise, 1.7, 2.3, 3.3, 3.6
Avantages sociaux, provision pour, 1.8, 5.2, 5.14

B

Banque africaine de développement, 9.28, 9.29, 9.30
Banque asiatique de développement, 5.5, 9.28, 9.29, 9.31
Banque Commerciale du Canada, 9.37, 9.40
Banque de développement des Caraïbes, 5.5, 9.28, 9.29, 9.31
Banque de développement du Canada, 9.5
Banque de Thaïlande 9.21, 9.22
Banque du Canada, 9.5, 9.7
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 5.5, 9.28, 9.30
Banque interaméricaine de développement, 5.5, 9.28, 9.31
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 9.30 (Banque mondiale), 9.30, 9.32
Besoin net des opérations de la dette non échue, 1.6
Bibliothèque nationale, Compte spécial de fonctionnement, 4.11, 4.15
Biens culturels, 9.37, 9.39
Biens saisis,
Compte de fonds de roulement, 9.38, 9.45
encaisse, 6.32, 6.34
Billets du Canada, 6.2, 6.13,
Bons du Canada, 6.2, 6.12
Bons du Trésor, 1.8, 6.2, 6.9
en adjudication, rendement moyen des, 6.15
Bourses scolaires, 6.32, 6.35

C

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires, 4.10, 4.14
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 9.38, 9.46
Caisse de pension des personnes à charge, 6.37, 6.42
Caisse de réassurance-récolte, 4.10, 4.14
Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.32, 6.35
Caisse supplémentaire d'assurance-santé, 4.10, 4.14
Canadair—Retenues, *voir* Retenues—Privatisation
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux, 6.40, 6.49
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.31, 6.34
Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums, 6.32, 6.34
Cautionnements pour frais,
Cour canadienne de l'impôt, 6.32, 6.34
Cour suprême du Canada, 6.32, 6.34
Cédule des paiements minimums, 10.3

C—*Suite*

Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne, 4.11, 4.15
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces, 6.39, 6.46
Centres de services agricoles, 9.34, 9.36
Certains paiements de transfert par province, 3.11
Chèques en circulation, 7.5
Chèques et mandats en circulation, 1.8, 7.2, 7.5
Chèques sur comptes d'avance fixe, 7.5
Classement chronologique des débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses, 7.7
Claudia de Hueck, Fonds de fiducie, 4.11, 4.15
Code canadien du travail—Appels sur, 6.31, 6.33
Code canadien du travail, Autres, 6.31, 6.33
Commissaires du port de Hamilton, 9.38, 9.45
Commission canadienne du lait, 9.5, 9.8
Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, Opérations de la, 6.31, 6.33
Commission des champs de bataille nationaux, Fonds de fiducie de la, 4.11, 4.15
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 9.38, 9.46
Commission mixte internationale, 6.38, 6.45
Commissions non amorties des obligations d'épargne du Canada, 5.14
Commissions provinciales des accidents du travail, 9.37, 9.42
Compagnies d'assurance—Intérêts sur obligations, 6.40, 6.49
Comptabilisation des dépenses, 3.8
Comptabilisation des recettes, 3.2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 6.20, 6.23
Compte d'amende additionnelle pour poisson, 4.11, 4.16
Compte d'assurance-emploi, 4.10, 4.13,
  opérations du, 4.13
Compte d'attente,
  justes salaires, 6.38, 6.45
  normes du travail, 6.38, 6.46
  pour fonds appartenant aux Indiens, 6.39, 6.46
Compte d'avances—Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 6.38, 6.44
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement, 4.10, 4.13
Compte de convention de retraite des parlementaires, 6.20, 6.21, 6.24
Compte de fiducie de Mackenzie King, 6.38, 6.44
Compte de la Commission canadienne du lait, 6.31, 6.33
Compte de la Fondation du Canada, 6.38, 6.45
Compte de pension de retraite
  de la fonction publique, 6.20, 6.21, 6.22
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.20, 6.21, 6.23
  des Forces canadiennes, 6.20, 6.21, 6.22
Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants, 6.37, 6.42
Compte de pension Halifax 1917, 6.32, 6.34
Compte de pension pour les agents des rentes, 6.37, 6.42
Compte de prestations de décès
  de la fonction publique, 6.37, 6.42
  des forces régulières, 6.37, 6.41
Compte de prestations de retraite supplémentaires, 6.20, 6.21, 6.26
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire, 4.10, 4.14
Compte de réévaluation des accords d'échange de crédits croisés, 5.4, 5.13

C—*Suite*

Compte de restauration des habitats du poisson, 4.11, 4.15
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland, 4.11, 4.16
Compte de service et de réduction de la dette
  état des opérations, 1.25
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, 4.10, 4.12
Compte de stabilisation du revenu net, 6.37, 6.43
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, 5.4, 5.6, 5.7
Compte des régimes compensatoires (RC), 6.20, 6.21, 6.25
Compte des rentes sur l'État, 6.2, 6.29
Compte du fonds des changes, 8.5
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis, 4.12, 4.17
Compte du Régime de pensions du Canada, 6.2, 6.28
Compte pour Indiens mineurs administré par agent 6.31, 6.33
Compte spécial de la Cour fédérale, 6.39, 6.48
Compte sur le système d'enregistrement de vol, 4.11, 4.16
Comptes à fins déterminées consolidés, 4.10
COMPTES CONSOLIDÉS, 4
Comptes d'assurance, 4.10, 4.13
  et de prestations de décès, 6.37
Comptes d'attente, 5.4, 5.13
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés, 9.37, 9.39
Comptes d'épargne des Indiens, 6.32, 6.35
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, 8
Comptes d'opérations de change, 1.8, 1.21, 8.2
Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes, 6.39, 6.46
Comptes de dépôt, 6.31
Comptes de dépôt et en fiducie, 6.2, 6.31
Comptes de pension, 6.37
Comptes de pension de retraite, 6.2, 6.20
Comptes de stabilisation des produits agricoles, 4.10, 4.14
Comptes de succession des Indiens, 6.32, 6.35
Comptes en fiducie, 6.31
Comptes gérés, 6.32, 6.36
Comptes spéciaux des Indiens, 6.39, 6.46
Conseil de recherches en sciences humaines—
  Fonds de fiducie, 6.39, 6.47
  Fonds pour les boursiers de la Reine, 6.39, 6.47
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie,
  Fonds de fiducie, 6.39, 6.47
Conseil des Indiens du Yukon, 9.37, 9.42
Conseil national de recherches du Canada—
  Fonds de fiducie, 6.39, 6.47
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples, 9.37, 9.39
Contrats de location-acquisition, 10.11
  engagements selon les, 10.11
Conventions comptables, sommaire des principales, 1.10
Corporation de développement des investissements du Canada, 9.5, 9.7
  Retenues—Privatisation, 6.31, 6.33
  Société de gestion Canada Hibernia, 9.5, 9.9
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent 9.38, 9.46

C—*Fin*

Cotisations d'assurance-emploi, 1.7, 2.3, 3.3, 3.5
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc., 6.2, 6.30
Créditeurs, 5.4
  charges à payer et provisions, 1.8, 5.2
  et charges à payer, 1.8, 5.2, 5.4
  par catégorie, 5.3
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, 5

D

DÉBITEURS, *voir volume II (partie II), section 4*
Débiteurs, 1.8, 7.2, 7.6
Débiteurs à long terme pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses, 7.7
Débiteurs des sociétés d'État consolidées, 7.6
Déficit accumulé, 1.8, 1.15, 3.15
  état du, 2.4
Déficit accumulé à la fin de l'exercice, 1.7, 3.2
Déficit accumulé au début de l'exercice, 1.7, 3.2
Déficit accumulé en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, état du, 3.15
Déficit de l'exercice, 2.2
  excédent, 1.7, 3.2
Dépenses, 1.7, 1.15, 3.2, 3.8
  des sociétés d'État, 1.7, 3.2, 3.12
  en vertu d'autorisations législatives, 3.13, 3.14
  externes par catégorie, 3.8
  gouvernementales, 3.10
  par article courant, 3.13
  par source, 3.10
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses nettes par catégorie, total des, 3.9
Dépôt/débours—Commission des accidents du travail, 6.37, 6.43
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires, 6.40, 6.49
Dépôts courants
  du receveur général, 7.3
  en devises, 7.3
  en monnaie canadienne, 7.3
Dépôts de garantie
  Affaires indiennes et du Nord canadien, 6.31, 6.34
    pétrole et gaz, 6.31, 6.34
    ressources des réserves, 6.31, 6.34
  Agriculture et Agroalimentaire, 6.31
  Conseil d'arbitrage et Commission de révision 6.31, 6.33
  Ressources naturelles,
    pétrole et gaz, 6.31, 6.34
Dépôts de garantie d'entrepreneurs, 6.32, 6.34
Dépôts de garantie générale, 6.31, 6.33
Dépôts pour projets—Statistique Canada, 6.39, 6.48
Dépôts pour projets divers,
  Environnement, 6.38, 6.44
  Patrimoine canadien, 6.38, 6.44
  Pêches et Océans, 6.38, 6.44
  Ressources naturelles, 6.40, 6.48
Dépôts spéciaux du receveur général, 7.3
Dépôts temporaires reçus des importateurs, 6.31, 6.33
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*

D—*Fin*

Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Dette échue, 5.14
Dette non échue, 1.8, 1.17, 6.2, 6.4
  à payer en devises, 1.8, 6.2, 6.8
  à payer en monnaie canadienne, 1.8, 6.2, 6.4
  au 31 mars, de 1996 à 2000, et taux d'intérêt moyen en vigueur, 6.15
  et autres instruments financiers, 1.16
  opérations de la, 1.6, 2.2, 2.7
DETTE PORTANT INTÉRÊT, 6
Dette portant intérêt, 1.8, 6.2
  par catégorie, 6.3
Dette publique—Frais de la, 1.7, 3.2, 3.12
Diverses avances à justifier, 9.37, 9.39
  caisse à montant fixe et avances permanentes, 9.37, 9.39
Diverses recettes non fiscales, 3.3
Diverses taxes et droits d'accise, 3.3
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis
  Loi canadienne sur les sociétés par actions, 6.39, 6.47
  Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.39, 6.46
  Loi sur les liquidations, 6.39, 6.46
Division de géologie du continent—Hydro-Ontario, 6.40, 6.48
Dons aux fins de recherches—Conseil de recherches médicales, 4.11, 4.16
Dons—Rideau Hall, 4.11, 4.16
Dragage de la Voie maritime du St-Laurent, 6.37, 6.44
Droits d'accise, 3.3, 3.5
Droits de douane à l'importation, 1.7, 2.3, 3.3, 3.6
Droits de tirage spéciaux, Allocations de, 8.2, 8.4
Dû au Régime de pensions du Canada, 1.8, 1.20

E

Échéance de la dette du gouvernement, 6.16
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.19
Effets à payer aux organisations internationales, 5.4, 5.5
Élections et référendums—Cautionnements des candidats et des comités, 6.32, 6.34
Employés affectés à l'étranger, 9.37, 9.39
Emprunts à être probablement remboursés par ces sociétés d'État entreprises mandataires, 5.14
Emprunts des sociétés d'État
  entreprises mandataires, 5.14
  provision pour, 5.14
Emprunts effectués par les sociétés d'État
  entreprises et autres entreprises publiques, 9.19
  entreprises mandataires, 9.16
ENCAISSE ET DÉBITEURS, 7
Encaisse et débiteurs, 1.8, 7.2
Engagements contractuels, 1.22, 10.2
Engagements selon les contrats de location-acquisition, 10.11
  par ordre d'échéance, 10.12
Énoncé de responsabilité, 1.4
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes, 9.38, 9.44
Entente-cadre sur le plan de développement, 9.33, 9.36
Entente de parrainage—Contributions, 6.40, 6.49
Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale, 6.37, 6.43
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances, 6.38, 6.44
Ententes de projets conjoints et à frais partagés, 6.38, 6.44
  recherches, 6.40, 6.47

E—*Fin*

Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés, 6.38, 6.44
Ententes relatives aux frais partagés
  Agence canadienne d'inspection des aliments, 6.37, 6.43
  conférences et formation, 6.38, 6.44
  port de Churchill 6.39, 6.48
  recherches, 6.37, 6.39, 6.43, 6.48
  secrétariat de l'ALENA, section canadienne, 6.38, 6.45
  tourisme, 6.39, 6.47
Entreprises mixtes et en coparticipation, 9.2, 9.20
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées, 6.39, 6.47,
Escomptes et primes non amortis des obligations négociables, 5.14
Escomptes non amortis des
  bons du Canada, 5.14
  bons du Trésor, 5.14
Espèces en voie de disparition—Dons, 4.11, 4.15
Essence—Taxe d'accise, 3.3
Essence d'aviation et combustible diesel—Taxe d'accise, 3.3
État de l'actif et du passif, 1.8, 2.5
État de l'évolution de la situation financière, 1.9
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté, 6.16
État des opérations, 1.6, 1.27
État des opérations du compte de service et de réduction de la dette, 1.26
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, 1.7
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
État détaillé des opérations
  de change, de la dette non échue et des fonds en banque, 2.7
  des dépenses, 2.4
  des recettes, 2.3
  non budgétaires, 2.6
État du déficit accumulé, 2.4
État du déficit accumulé en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, 3.15
État du passif éventuel, 10.16
État sommaire des opérations, 2.2
États financiers cumulés sommaires par secteur des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.13
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume II (partie II), section 2*
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume II (partie II), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET OPINIONS ET OBSERVATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, 1
États financiers sommaires des sociétés d'État
  consolidées, 4.3
  entreprises et autres entreprises publiques, 9.12
Étude de l'environnement, Fonds pour l', 4.11, 4.17
Eurobillets à moyen terme, 6.2, 6.14
Excédent de l'exercice, 1.7, 2.2, 3.2
Expansion du commerce d'exportation, 9.6, 9.19, 9.21, 9.23, 9.37

F

Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.31
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN) 4.12, 4.17
Fiducies de sociétés d'État—Dons, 6.40, 6.48
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada, 6.40, 6.49
Fonds africain de développement, 9.29
Fonds asiatique de développement, 9.29

F—*Fin*

Fonds d'assurance
  de la fonction publique, 6.37, 6.41
  des anciens combattants, 6.37, 6.42
  des soldats de retour, 6.37, 6.42
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver, 9.33, 9.35
Fonds de compensation des Indiens, 6.39, 6.46
Fonds de développement sectoriel—Province, 6.37, 6.43
Fonds de fiducie
  Claudia de Hueck, 4.11, 4.15
  Commission des champs de bataille nationaux, 4.11, 4.15
  Conseil de recherches en sciences humaines, 6.39, 6.47
  Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 6.39, 6.47
  Conseil national de recherches du Canada, 6.39, 6.47
    de l'administration et du bien-être—Anciens combattants, 6.32, 6.36
  des détenus, 6.32, 6.35
  pour célébration Marconi, 4.11, 4.15
Fonds de garantie de l'immigration, 6.31, 6.33
Fonds de H.L. Holmes, 4.11, 4.16
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens, 9.37, 9.42
Fonds de prêts aux Inuit, 9.37, 9.43
Fonds de prêts interportuaire, 9.5, 9.8
Fonds de réclamations
  à l'étranger, 6.39, 6.46
  de guerre—Seconde Guerre mondiale, 6.38, 6.44
Fonds de règlement des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan, 6.39, 6.46
Fonds de successions, 6.32, 6.36
Fonds des bandes indiennes, 6.32, 6.35
  actions et certificats, 6.39, 6.46
  comptes de capital, 6.32, 6.35
  comptes de recettes, 6.32, 6.35
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec, 6.38, 6.44
Fonds détenus par les percepteurs et en transit, 7.4
Fonds du développement économique des Indiens, 9.37, 9.42
Fonds en banque, 1.8, 7.2, 7.3
  à la fin de l'exercice, 1.6, 2.2, 2.7
  au début de l'exercice, 1.6, 2.2
  dépôts en devises, 7.3
  dépôts en monnaie canadienne, 7.3
Fonds en transit, 1.8, 7.3
Fonds excédentaires des sociétés d'État, 6.31, 6.33
  Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 6.31
Fonds monétaire international
  effets à payer, 8.2, 8.4
  Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance,9.28, 9.31
  souscriptions, 8.2, 8.4
Fonds pour l'environnement mondial, 9.29, 9.32
Fonds pour l'étude de l'environnement,
  Affaires indiennes et du Nord canadien, 4.11, 4.16
  Ressources naturelles, 4.11, 4.16
Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines, 6.39, 6.47
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales, 6.38, 6.45
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume II (partie II), section 9*
Frais de la dette publique, 1.8, 3.2, 3.12
Frais de services, 3.3

G

Gain net de change, 3.3
Garanties accordées par le gouvernement, 1.24
Gendarmerie royale du Canada—
    Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.32, 6.35
    Régime de retraite (personnes à charge), 6.63
Gouvernement du Territoire du Yukon, 9.35, 9.36
Gouvernements étrangers, 6.39, 6.48
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, 1.8, 1.22, 9.2, 9.21

H

Hibernia, Société de gestion Canada, 9.5, 9.7

I

Immobilisations, achats, contrats de location-exploitation et accords de paiements de transfert, 10.3
Impôt sur le revenu
    autres, 1.7, 2.3, 3.3, 3.5
    des particuliers, 1.7, 2.3, 3.3, 3.5
    des sociétés, 1.7, 2.3, 3.3, 3.5
Industries culturelles, 9.37, 9.39
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada, 9.38, 9.44
INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, 2
Informations financières supplémentaires, 2.2
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume II (partie II), section 3*
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois, 6.39, 6.48
Institutions financières internationales, 5.5, 9.32, 9.29
Intérêts
    courus, 5.14
    échus, 5.14
Intérêts et dette échue, 1.8, 5.2, 5.14
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance, 6.40, 6.49
Investissements à court terme dans les obligations du Canada, 6.28

J

Jamaïque, 9.22, 9.23, 9.24

L

Libéralités,
    Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 4.11, 4.16
    Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 4.12, 4.17
Libérés conditionnels, 9.38, 9.45
Lieu historique national Alexander Graham Bell, 4.11, 4.15
Liquidation—Compagnie d'assurance, 6.37, 6.41
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 9.22
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 9.33, 9.35
Loi sur les Indiens, amendes, 6.39, 6.46
Loi sur les juges, 6.21
Lower Churchill Development Corporation Limitée, 9.20

M

Mandats d'assurance-emploi, 7.5
Missions à l'étranger, 9.37, 9.39
Monnaie canadienne, 3.3
Monnaie royale canadienne, 9.3, 9.9

N

Nordion International Inc, 9.38, 9.45
North Portage Development Corporation, 9.20
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada, 1.10

O

Objectif des programmes et description des activités, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Obligations d'épargne du Canada, 1.8, 6.2, 6.10
Obligations et billets non-négociables, 1.8, 6.2, 6.11
Obligations négociables, 1.8, 6.2, 6.4
    à payer en devises, 6.2, 6.8
    à payer en monnaie canadienne, 6.2, 6.4
Observations du vérificateur général, 1.28
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, 9.33, 9.34, 9.35
Opérations budgétaires,
    dépenses, 1.6, 2.2
    recettes, 1.6, 2.2
Opérations de change, 2.7
    besoin net pour les, 1.6, 2.2
    ressources nettes découlant des, 2.2
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, 6.31, 6.33
Opérations de la dette non échue, 2.7
    besoin net pour les, 1.6
    ressource nette des, 2.2
Opérations du Compte d'assurance-emploi, 4.13
Opérations non budgétaires, 1.6, 2.2
Opinion du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada, 1.5
Option d'achat d'actions d'une société, 9.38, 9.43
Or, réserves d', 1.21
Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN),
    dommages-intérêts—Sommes recouvrables, 9.21, 9.26
    projets d'infrastructure, 6.40, 6.48
Organisation mondiale de la santé, 6.38, 6.45
Organisation panaméricaine de la santé, 6.38, 6.45
Organisations internationales, 1.8, 1.22, 9.2, 9.27, 9.28, 10.13, 10.19
    passif éventuel et engagements, 10.19
    sommaire des engagements d', 10.12
Organismes non gouvernementaux, 6.40, 6.48
OTAN *voir* Organisation du traité de l'Atlantique Nord

P

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—
Alberta, 6.40, 6.48
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume II (partie II), section 10*
PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume II (partie II), section 8*
Paiements de transfert, 1.7, 3.2, 3.10
par province, certains, 3.11
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Passif, 1.8
environnemental, 1.24
éventuel, 1.23, 10.16
éventuel des sociétés d'État consolidées, 4.8
éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.18
éventuel et engagements, 10.19
Pays en développement, aide au développement international, 9.21, 9.25
Pêcheurs d'aiglefin, 9.37, 9.40
Petro-Canada, 9.16
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse, 6.31, 6.33
Pièces de monnaie canadienne, 3.3
Placements de portefeuille, 1.8
Pont de la Confédération, 6.2, 6.30, 9.38, 9.45
Pouvoirs de dépenser et d'emprunter, 1.12
Préface des états financiers du gouvernement du Canada, 1.2
Premières Nations de la Colombie-Britannique, 9.37, 9.42
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, 9
Prêts, placements et avances, 1.8, 2.6, 9.2
aux organisations internationales, 1.22
par catégorie, 9.3
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador, 9.38 9.44
Prêts d'aide et de transport, 9.37, 9.40
Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton, 9.38, 9.44
Prêts et avances à justifier, 9.37
Principal reporté, 9.21, 9.22
Principales conventions comptables, Sommaire des, 1.10
Privilèges, licences et permis, 3.3
Prix du Premier ministre, 4.11, 4.17
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés, 9.37, 9.40
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 3.3
Produits des ventes, 3.3
Programmes d'assurance, 1.23
Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires, 10.14
sommaire des, 10.15
Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc., 9.38, 9.44
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques 6.39, 6.46
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume II (partie II), section 11*

P—*Fin*

Programmes par activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Projet de développement Hibernia, 9.38, 9.44
Projet fédéral/provincial à frais partagés, 6.38, 6.45
Développement des ressources humaines 6.45
Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI), 6.38, 6.46
Projets à frais partagés, 6.38
Affaires étrangères et Commerce international, 6.38, 6.45
Agence canadienne de développement international, 6.38
conférences internationales, 6.38, 6.45
Industrie, 6.39, 6.47
Patrimoine canadien 6.38
Ressources naturelles, 6.40, 6.48
Projets de recherche et de développement mixtes,
Défense nationale, 6.39, 6.48
Gendarmerie royale du Canada 6.40, 6.49
Solliciteur général, 6.40, 6.49
Projets de recherches en collaboration, 6.38, 6.45
Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé, 6.38, 6.45
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique, 9.33, 9.35
Protocole de coopération Égypte-Canada, 6.40, 6.49
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*
Provision pour avantages sociaux, 1.8, 5.2, 5.14
Provision pour emprunts des sociétés d'État, 5.15
Provision pour garanties d'emprunt, 5.15
Provision pour garanties d'emprunt et pour emprunts des sociétés d'État, 1.8, 5.2, 5.15
Provision pour moins-value, 1.8, 9.2, 9.46
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite, 6.2, 6.20, 6.27

R

Radarsat, 6.39, 6.47
Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, 1.7, 1.12, 3.2
externes par catégorie principale, 3.3
fiscales, 1.7, 2.3, 3.2, 3.3, 3.5
non fiscales, 1.7, 2.3, 3.2, 3.3, 3.7
provenant de toutes les sources, 3.5
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, 3
Recettes, dépenses et déficit accumulé, 3.2
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Recettes ministérielles par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes nettes par catégorie principale, total des, 3.4
Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses, 7.6

R—*Fin*

Recettes reportées, 5.4, 5.13
Receveur général
dépôts courants, 7.3
dépôts spéciaux, 7.3
Recherches en dyskinésie et en torticolis, 6.38 6.45
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs, 3.3
Régime de pensions du Canada, Dû au, 1.8, 1.20, 6.2, 6.28
Régimes de retraite du secteur public, 1.8, 1.19, 6.2, 6.17, 6.20
Régimes de retraite et autres comptes, 1.8, 2.6, 6.2, 6.17
autres, 1.8
Rendement moyen des bons du Trésor en adjudication, 6.15
Réserves d'or, 1.21
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, 8.2, 8.3
Ressource nette des opérations de la dette non échue, 2.2
Ressources nettes ou besoins nets des opérations de change, 2.2
Retenues—Privatisation, 6.31, 6.33
Retenues salariales diverses, 5.4, 5.13
Revendicateurs autochtones, 9.37, 9.43
Revenu, impôt sur le *voir* Impôt sur le revenu
Revenus, dépenses et autres évolutions de l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.14
Revenus, dépenses et évolution de l'avoir des sociétés d'État consolidées, 4.6
Revenus de placements, 1.7, 2.3, 3.3, 3.7
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.39, 6.46
Rideau Hall, Dons, 4.11, 4.16
Royaume-Uni, 9.21, 9.22
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 9.22

S

Services militaires, successions, 6.32, 6.35
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume II (partie II), section 5*
Situation financière des sociétés d'État consolidées—Actif et passif, 4.4
Situation financière des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—Actif et passif, 9.12
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 9.5, 9.6
Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance, 6.38, 6.45
Société canadienne des ports, 9.5, 9.8
Société canadienne des postes, 9.5, 9.8
Société de développement des Andes, 9.29
Société de développement du Cap-Breton 9.5, 9.9
Société de gestion Canada Hibernia, 9.5, 9.7
Société du crédit agricole, 9.5, 9.6
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, 9.20, 9.21
Société immobilière du Canada Limitée, 9.5, 9.8
Société pour l'expansion des exportations, 9.5, 9.6

S—*Fin*

Sociétés d'État, 1.21
autre encaisse, 7.4
consolidées, 4.3
Sociétés d'État entreprises, 1.8, 9.2, 9.4, 9.5
et autres entreprises publiques, 9.4, 9.5
emprunts effectués par les, 9.16
Sommaire des engagements d'organisations internationales, 10.13
Sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont produit des imputations aux dépenses, 6.21
Sommaire des principales conventions comptables, 1.10
Sommaire des programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires, 10.14
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Sommets francophones, 6.40, 6.49
Successions—Services militaires, 6.32, 6.35

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités, 4.12, 4.17
Taux d'intérêt, 6.15
Taxe d'accise—
Essence, 3.3
Essence d'aviation et combustible diesel, 3.3
Taxe sur les produits et services, 1.7, 2.3, 3.3, 3.6
Taxes et droits d'accise, 1.7, 2.3, 3.3, 3.5
autres, 1.7, 3.3, 3.6
diverses, 3.3
Taxes sur l'énergie, 1.7, 2.3, 3.3, 3.6
Taxes *voir* Impôt
Titres détenus et investissements à court terme, 6.2
Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada, 6.2, 6.26
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.39, 6.47

V

Ventes de biens saisis, 6.36, 6.43
Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, 6.28

Y

Yukon Energy Corporation, 9.37, 9.43

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2000

Volume II

Partie I

Détails des dépenses et des recettes

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2000

En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada
Ottawa, Canada K1A 0S9
N° de catalogue P51-1/2000-2-2F
ISBN 0-660-96324-8

VOLUME II (PARTIE I)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Table des matières

Section

Introduction
1. Tableaux sommaires
2. Affaires étrangères et Commerce international
3. Affaires indiennes et du Nord canadien
4. Agence des douanes et du revenu du Canada
5. Agriculture et Agroalimentaire
6. Anciens combattants
7. Citoyenneté et Immigration
8. Conseil du Trésor
9. Conseil privé
10. Défense nationale
11. Développement des ressources humaines
12. Environnement
13. Finances
14. Gouverneur général
15. Industrie
16. Justice
17. Parlement
18. Patrimoine canadien
19. Pêches et Océans
20. Ressources naturelles
21. Santé
22. Solliciteur général
23. Transports
24. Travaux publics et Services gouvernementaux
25. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes. Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires.

La **partie I** est conçue de façon à refléter aussi près que possible le format et le contenu de la partie II du Budget principal des dépenses. Certains des tableaux et états de la **partie I** montrent la provenance et l'utilisation des autorisations de dépenses. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués ci-dessous :

- **Provenance des autorisations**
  - *Disponibles des exercices antérieurs*
    Autorisations de dépenses reportées de l'exercice précédent. Comprennent seulement les autorisations pour lesquelles il existe une limite spécifique quant au montant total à être dépensé, ou sur le solde cumulatif en circulation pour les crédits pour lesquels il est permis de dépenser les recettes et les rentrées. Ces crédits représentent généralement soit des autorisations relatives à des fonds renouvelables, au produit de la vente de biens excédentaires de l'État ou à des prêts. Ces montants sont disponibles pour être dépensés sans aucune autre autorisation du Parlement.
  - *Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses*
    Comprennent :
    - les autorisations de dépenses demandées dans les Budgets des dépenses;
    - les montants estimatifs des dépenses compris dans les Budgets des dépenses en vertu d'autorisations accordées par diverses autres lois y compris les lois de crédits des exercices antérieurs.
  - *Redressements et virements*
    Comprennent :
    - les virements de ou à d'autres portefeuilles ministériels tels que les crédits 5,10 et 15 du Conseil du Trésor ou les modifications dans les responsabilités ministérielles;
    - les virements à l'intérieur du portefeuille ministériel d'un crédit à un autre (en vertu d'une autorisation parlementaire) ou entre paiements de transfert;
    - les modifications aux montants législatifs suite à des redressements aux estimés de dépenses compris dans les Budgets des dépenses, suite à l'annulation ou la modification aux lois ou suite à des redressements des autorisations d'emprunt des sociétés d'État;
    - les montants du suremploi des autorisations des exercices antérieurs versés ou réglés au cours de l'exercice.
    - le produit de la vente de biens excédentaires de l'État.
  - *Total disponible pour emploi*
    Autorisations disponibles pour être dépensées au cours de l'exercice (après avoir déduit les montants estimatifs des recettes et rentrées disponibles pour être dépensées).

- **Utilisation des autorisations**

  - *Employées au cours de l'exercice*
    Montants dépensés dans l'exercice en cours (après avoir déduit les recettes et rentrées réelles disponibles pour être dépensées).

  - *Annulées (écart positif)*
    Autorisations de dépenses non employées qui ne peuvent être reportées à un exercice ultérieur.

  - *Dépassées (écart négatif)*
    Excédent des dépenses sur les autorisations accordées.

  - *Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs*
    Autorisations de dépenses non employées qui ne sont pas annulées et qui sont reportées à un exercice ultérieur.

  - *Employées au cours de l'exercice précédent*
    Montants dépensés dans l'exercice précédent (après avoir déduit les recettes et rentrées réelles disponibles pour être dépensées). Pour les crédits ou paiements de transfert qui n'existent plus dans l'exercice en cours, le total des dépenses nettes correspondant de l'exercice précédent est présenté comme un montant seul, en ligne avec l'énoncé «Crédits (éléments) non requis pour l'exercice en cours».

Le contenu de la **partie I** se résume comme suit :

a) Tableaux sommaires (section 1)

La section 1 comprend les tableaux suivants lesquels présentent le sommaire des opérations financières divulguées dans les sections ministérielles :

Tableau 1 présente les recettes et les dépenses tant sur une base brute que sur une base nette

Tableau 2 présente les dépenses par catégorie pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 2a concilie le tableau 2 avec le tableau 1

Tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert

Tableau 2c présente le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels

Tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 3a concilie le tableau 3 avec le tableau 1

Tableau 4 présente les recettes par catégorie principale pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 4a concilie le tableau 4 avec le tableau 1

Tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives)

La section 1 comprend également, comme appendices, les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs, de toutes les autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

b) Sections ministérielles (sections 2 à 24)

Il y a une section pour chaque portefeuille ministériel. Les programmes des ministères et organismes pour lesquels un ministre est responsable au Parlement sont groupés ensemble afin de fournir une présentation ministérielle globale. Chaque section ministérielle présente un énoncé des objectifs des programmes et des descriptions des secteurs d'activité. Chaque section ministérielle comprend également, s'il y a lieu, un ensemble uniforme d'états afin de présenter les opérations financières de chaque portefeuille ministériel. Ces états sont :

- *Sommaire du portefeuille ministériel*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation de chaque autorisation budgétaire et non budgétaire accordée par le Parlement dans les lois de crédits et autres lois.

- *Programmes par secteur d'activité*
  Cet état présente par programme le total des autorisations disponibles pour emploi et les aurorisations employées au cours de l'exercice pour chaque secteur d'activité sous chaque genre de dépenses (fonctionnement, capital, paiements de transfert et non budgétaires).

- *Paiements de transfert*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation des autorisations pour chaque paiement de transfert.

- *Détail des montants disponibles pour être dépensés*
  Cet état présente par programme la nature des recettes et rentrées lesquelles augmentent les montants qui peuvent être dépensés à même les crédits ayant une autorisation nette de dépenser.

- *Recettes*
  Cet état présente par programme la nature des recettes sous chaque catégorie principale de recettes.

Les états dans les sections ministérielles sont conçus pour que les totaux et sous-totaux pertinents puissent être directement retracés à un état qui précède et ensuite aux tableaux sommaires de la section 1. De cette façon :

- les données de l'état des *Paiements de transfert* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité*, lesquelles peuvent ensuite être retracées au *Sommaire du portefeuille ministériel* (de la provenance et de l'utilisation des autorisations). Les données du *Sommaire du portefeuille ministériel* peuvent être retracées aux *Tableaux sommaires* (tableaux 5, 6 et 7) de la section 1.

- les données de l'état du *Détail des montants disponibles pour être dépensés* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité* et également au *tableau sommaire 3* de la section 1.

- les données de l'état des *Recettes* peuvent être retracées au *tableau sommaire 4* de la section 1.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Tableaux sommaires

SOMMAIRE

Page

Tableaux sommaires —
- Tableau 1 — État des recettes et dépenses 1.3
- Tableau 2 — Dépenses ministérielles par catégorie 1.4
- Tableau 2a — Récapitulation des dépenses externes par catégorie.. 1.10
- Tableau 2b — Détail des autres paiements de transfert 1.11
- Tableau 2c — Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels..... 1.12
- Tableau 3 — Dépenses ministérielles par article courant..... 1.13
- Tableau 3a — Récapitulation des dépenses externes par article courant..... 1.20
- Tableau 4 — Recettes ministérielles par catégorie principale..... 1.21
- Tableau 4a — Récapitulation des recettes externes par catégorie principale 1.27
- Tableau 5 — Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel 1.29
- Tableau 6 — Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel 1.34
- Tableau 7 — Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives) 1.36

Appendices —
- Appendice 1 — Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice..... 1.42
- Appendice 2 — Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits 1.65
- Appendice 3 — Autorisations disponibles des exercices antérieurs..... 1.77
- Appendice 4 — Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice..... 1.85
- Appendice 5 — Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État 1.87

TABLEAU 1

État des recettes et dépenses

Le tableau 1 présente les recettes et les dépenses tant sur une base brute que sur une base nette. De plus, des informations détaillées apparaissent à la section 3 du volume I des *Comptes publics du Canada*.

(en milliers de dollars)

RECETTES	Brutes	Nettes
Recettes fiscales—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers	84 823 873	79 377 909
Des sociétés	23 170 207	23 170 207
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 499 284	3 499 284
	111 493 364	*106 047 400*
Cotisations d'assurance-emploi	18 511 712	18 511 712
Taxes et droits d'accise—		
Taxe sur les produits et services	25 710 398	22 790 207
Taxes sur l'énergie—		
Taxe d'accise—Essence	4 283 593	4 283 593
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	473 541	473 541
	4 757 134	*4 757 134*
Droits de douane à l'importation	2 104 214	2 104 214
Autres taxes et droits d'accise—		
Droits d'accise	3 412 088	3 412 088
Diverses taxes et droits d'accise	(177 877)	(177 877)
	3 234 211	*3 234 211*
	35 805 957	*32 885 766*
Total des recettes fiscales	**165 811 033**	**157 444 878**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	5 403 413	5 251 467
Autres recettes non fiscales—		
Privilèges, licences et permis	2 090 936	909 204
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	558 745	558 743
Frais de services	1 061 562	527 102
Produits des ventes	323 424	46 114
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	42 935	42 935
Pièces de monnaie canadienne	169 924	169 924
Diverses recettes non fiscales	2 628 615	758 219
Total des recettes non fiscales	**12 279 554**	**8 263 708**
TOTAL DES RECETTES	**178 090 587**	**165 708 586**

DÉPENSES	Brutes	Nettes
Paiements de transfert—		
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	22 856 836	23 410 411
Prestations d'assurance-emploi	11 300 876	11 300 876
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	14 891 537	14 891 537
Accords fiscaux	10 720 822	10 720 822
Régime d'assistance publique du Canada	56 141	56 141
Assurance et soins médicaux	(19)	(19)
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 425 343)	(2 425 343)
Prestations fiscales canadiennes pour enfants	5 999 539	...
Autres paiments de transfert	21 455 429	18 535 238
Total des paiements de transfert	**84 855 818**	**76 489 663**
Dépenses des sociétés d'État	**4 343 176**	**2 952 784**
Autres dépenses de programmes—		
Affaires étrangères et Commerce international	1 408 639	1 335 176
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 788 752	2 731 076
Défense nationale	10 573 537	10 201 316
Développement des ressources humaines	2 025 421	1 686 682
Industrie	1 900 758	1 778 526
Pêches et Océans	1 168 152	1 127 021
Santé	2 108 325	2 052 799
Solliciteur général	3 707 489	2 920 087
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 967 689	1 833 217
Autres portefeuilles ministériels	7 297 414	6 654 822
Total des autres dépenses de programmes	**34 946 176**	**32 320 722**
Total des dépenses de programmes	**124 145 170**	**111 763 169**
Frais de la dette publique	**41 647 313**	**41 647 313**
TOTAL DES DÉPENSES	**165 792 483**	**153 410 482**
(EXCÉDENT) / DÉFICIT	**(12 298 104)**	**(12 298 104)**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie

Le tableau 2 présente les dépenses nettes par catégorie pour chaque portefeuille ministériel. La colonne «Total des dépenses» présente le total des dépenses nettes rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes présentées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]											
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses
2	**Affaires étrangères et Commerce international**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	408 870	408 870	1 178 595	1 587 465
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17 548	17 548
	Agence canadienne de développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	1 704 766	1 704 766	157 642	1 862 408
	Société pour l'expansion des exportations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21 857	21 857
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	87 019	87 019
	Commission mixte internationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	6 189	6 189
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 819	1 819
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	225	225
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 113 636**	**2 113 636**	**1 470 894**	**3 584 530**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	4 184 835	4 184 835	512 334	4 697 169
	Commission canadienne des affaires polaires	...	...	...	...	...	...	...	...	17	17	1 003	1 020
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**4 184 852**	**4 184 852**	**513 337**	**4 698 189**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	...	...	...	...	...	...	...	...	**183 127**	**183 127**	**2 752 043**	**2 935 170**
5	**Agriculture et Agroalimentaire**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	1 518 792	1 518 792	561 329	2 080 121
	Commission canadienne du lait	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 585	2 585
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	...	...	...	...	...	...	4 005	4 005	324 464	328 469
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 522 797**	**1 522 797**	**888 378**	**2 411 175**

6	**Anciens combattants**	...	...	...	...	...	...	...	...	1 402 042	1 402 042	674 571	2 076 613
7	**Citoyenneté et Immigration**	...	...	...	...	...	...	...	...	366 533	366 533	489 314	855 847
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	87 935	87 935
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	366 533	366 533	577 249	943 782
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	36 523	36 523	1 099 848	1 136 371
8	**Conseil du Trésor**	...	...	...	...	...	...	...	...	4 028	4 028	85 207	89 235
										175	175	17 625	17 800
9	**Conseil privé**	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 748	3 748
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	39 128	39 128
	Centre canadien de gestion	...	...	...	...	...	...	...	...	274	274	36 759	37 033
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11 459	11 459
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	...	...	...	...	...	...	33 727	33 727	12 715	46 442
	Directeur général des élections	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 320	3 320
	Commissaire aux langues officielles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 522	5 522
	Bureau du Canada pour le millénaire	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 809	1 809
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 781	8 781
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	226 073	264 277
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	38 204	38 204		
	Le Réseau du leadership	...	...	...	...	...	...	...	...	390 122	390 122	11 131 560	11 521 682
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...				
10	**Défense nationale**	...	...	...	...	...	...	...	...	1 912 977	25 383 557	761 431	26 144 988
11	**Développement des ressources humaines**	23 414 439	...	...	...	...	56 141	...	...	...	...	10 361	10 361
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 150	1 150
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 958	2 958
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	775 900	26 159 457
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	...	...	...	...	56 141	...	...	1 912 977	25 383 557		
	Total du portefeuille ministériel	23 414 439	...	...	...	...							
12	**Environnement**	...	...	...	...	...	...	...	...	167 788	167 788	552 198	719 986
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	455	455	10 960	11 415
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	...	...	...	...	...	...	168 243	168 243	563 158	731 401
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...				

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]											
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses
13	**Finances**												
	Ministère	...	...	15 891 537	10 797 822	...	...	...	(2 425 343)	749 653	25 013 669	45 652 215	70 665 884
	Vérificateur général	...	...	...	...	...	...	...	...	377	377	56 537	56 914
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 707	8 707
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7 927	7 927
	Total du portefeuille ministériel	...	...	15 891 537	10 797 822	...	...	...	(2 425 343)	750 030	25 014 046	45 725 386	70 739 432
14	**Gouverneur général**	...	...	...	...	...	...	...	...	255	255	15 060	15 315
15	**Industrie**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	1 517 440	1 517 440	551 001	2 068 441
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	...	...	...	...	...	...	...	249 923	249 923	55 047	304 970
	Agence spatiale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	24 956	24 956	309 638	334 594
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 438	1 438
	Commission du droit d'auteur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 693	1 693
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 566	8 566
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	...	...	...	...	...	...	223 396	223 396	34 598	257 994
	Conseil national de recherches du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	140 956	140 956	402 565	543 521
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	...	...	...	...	...	...	526 896	526 896	22 952	549 848
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	...	...	...	...	...	...	114 996	114 996	10 829	125 825
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 330	5 330
	Statistique Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	561	561	355 318	355 879
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	...	...	...	...	...	...	171 656	171 656	43 535	215 191
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	2 970 780	2 970 780	1 802 510	4 773 290
16	**Justice**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	322 977	322 977	393 217	716 194
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	18 437	18 437
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 919	3 919

	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	...	...	...	...	...	49 688	49 688	206 027	255 715
	Cour fédérale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	33 899	33 899
	Commission du droit du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 913	2 913
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9 931	9 931
	Cour suprême du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	1 177	1 177	15 962	17 139
	Cour canadienne de l'impôt	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11 763	11 763
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**373 842**	**373 842**	**696 068**	**1 069 910**
17	**Parlement**												
	Sénat	...	...	...	...	...	...	...	...	340	340	50 852	51 192
	Chambre des communes	...	...	...	...	...	...	...	...	835	835	249 441	250 276
	Bibliothèque du Parlement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22 505	22 505
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 175**	**1 175**	**322 798**	**323 973**
18	**Patrimoine canadien**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	702 498	702 498	183 490	885 988
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	116 583	116 583
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	879 187	879 187
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	78 993	78 993
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	47 344	47 344
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21 658	21 658
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 248	8 248
	Archives nationales du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	1 765	1 765	47 687	49 452
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 915	24 915
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10 189	10 189
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	107 401	107 401
	Office national du film	...	...	...	...	...	...	...	...	330	330	59 688	60 018
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	36 273	36 273
	Bibliothèque nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	36	36	33 450	33 486
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20 301	20 301
	Agence Parcs Canada [4]	...	...	...	...	...	...	...	...	4 553	4 553	383 866	388 419
	Commission de la fonction publique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	119 617	119 617
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	...	...	...	...	...	...	8 250	8 250	12 605	20 855
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**717 432**	**717 432**	**2 191 495**	**2 908 927**
19	**Pêches et Océans**	...	...	...	...	...	...	...	...	**252 624**	**252 624**	**1 125 372**	**1 378 996**
20	**Ressources naturelles**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	147 763	147 763	485 405	633 168
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	...	...	...	...	...	...	...	...	668	668	53 078	53 746
	Énergie atomique du Canada, Limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	122 150	122 150
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	78 000	78 000
	Office national de l'énergie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31 423	31 423
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**148 431**	**148 431**	**770 056**	**918 487**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Fin*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]											
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses
21	**Santé**												
	Ministère	...	...	...	...	(19)	...	...	...	864 457	864 438	2 030 856	2 895 294
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 870	1 870
	Conseil de recherches médicales	...	...	...	...	...	...	...	...	296 285	296 285	14 219	310 504
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 668	3 668
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	(19)	...	...	...	**1 160 742**	**1 160 723**	**2 050 613**	**3 211 336**
22	**Solliciteur général**												
	Ministère	...	...	..	...	...	...	...	...	44 678	44 678	38 151	82 829
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	178 233	178 233
	Service correctionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	3 795	3 795	1 358 334	1 362 129
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	...	...	...	...	...	...	35	35	28 264	28 299
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 008	2 008
	Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	41 139	41 139	1 304 757	1 345 896
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	659	659
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7 716	7 716
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**89 647**	**89 647**	**2 918 122**	**3 007 769**
23	**Transports**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	333 246	333 246	570 679	903 925
	Office des transports du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	4	4	22 271	22 275
	Tribunal de l'aviation civile	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	992	992
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**333 250**	**333 250**	**593 942**	**927 192**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	13 109	13 109	1 840 899	1 854 008
	Bureau d'information du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	2 352	2 352	17 561	19 913

Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 927 985	1 927 985
Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22 210	22 210
Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**15 461**	**15 461**	**3 808 655**	**3 824 116**
Total des dépenses ministérielles	**23 414 439**	...	**15 891 537**	**10 797 822**	**(19)**	**56 141**	...	**(2 425 343)**	**19 132 725**	**66 867 302**	**82 694 088**	**149 561 390**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Les paiements de transfert pour les prestations d'assurance-emploi et la prestation fiscale canadienne pour enfants sont présentés au tableau 2a.
(2) Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.
(3) Comprend les frais de la dette publique.
(4) Antérieurement Programme Parcs Canada.

TABLEAU 2a

Récapitulation des dépenses externes par catégorie

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 2) avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les recettes affectées aux dépenses, la provision pour évaluation et autres éléments, les dépenses des sociétés d'État consolidées et l'élimination des dépenses internes. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les crédits et remboursements fiscaux, et les recettes des sociétés d'État consolidées créditées aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Paiements de transfert—											
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	23 414 439	...	(4 028)	...	...	...	23 410 411	...	(553 575)	...	22 856 836
Prestations d'assurance-emploi	...	11 367 876	...	(67 000)	...	...	11 300 876	...	...	...	11 300 876
Autre palier de gouvernement —											
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	15 891 537	...	...	(1 000 000)	...	...	14 891 537	...	...	...	14 891 537
Accords fiscaux	10 797 822	...	...	(77 000)	...	...	10 720 822	...	...	...	10 720 822
Régime d'assistance publique du Canada	56 141	...	...	...	...	...	56 141	...	...	...	56 141
Assurance et soins médicaux	(19)	...	...	...	...	...	(19)	...	...	...	(19)
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 425 343)	...	...	...	...	...	(2 425 343)	...	...	...	(2 425 343)
Total autre palier de gouvernement	*24 320 138*	...	...	*(1 077 000)*	...	...	*23 243 138*	...	...	...	*23 243 138*
Prestation fiscale canadienne pour enfants	...	...	...	...	...	...	...	...	5 999 539	...	5 999 539
Autres paiements de transfert [1]	19 132 725	98 459	...	(695 946)	...	...	18 535 238	...	2 920 191	...	21 455 429
Total des paiements de transfert	***66 867 302***	***11 466 335***	***(4 028)***	***(1 839 946)***	...	...	***76 489 663***	...	***8 366 155***	...	***84 855 818***
Dépenses des sociétés d'État	...	...	...	**(949 000)**	**3 901 784**	...	**2 952 784**	...	...	**1 390 392**	**4 343 176**
Autres dépenses de programmes—											
Affaires étrangères et Commerce international	1 470 894	...	172	...	(130 199)	(5 691)	1 335 176	73 463	...	...	1 408 639
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 752 043	...	...	...	...	(20 967)	2 731 076	57 676	...	...	2 788 752
Défense nationale	11 131 560	(107 936)	(11 540)	(802 000)	...	(8 768)	10 201 316	372 221	...	...	10 573 537
Développement des ressources humaines	775 900	927 847	(6 715)	...	...	(10 350)	1 686 682	338 739	...	...	2 025 421
Industrie	1 802 510	1 111	2 478	...	(13 896)	(13 677)	1 778 526	122 232	...	...	1 900 758
Pêches et Océans	1 126 372	...	2 046	...	...	(1 397)	1 127 021	41 131	...	...	1 168 152
Santé	2 050 613	...	2 837	...	...	(651)	2 052 799	55 526	...	...	2 108 325
Solliciteur général	2 918 122	...	9 387	...	...	(7 422)	2 920 087	787 402	...	...	3 707 489
Travaux publics et Services gouvernementaux	3 808 655	22 298	3 229	...	(1 977 521)	(23 444)	1 833 217	134 472	...	...	1 967 689
Autres portefeuilles ministériels [2]	9 547 093	3 949	(1 104)	(989 375)	(1 848 491)	(57 250)	6 654 822	642 592	...	...	7 297 414
Total des autres dépenses de programmes	***37 383 762***	***847 269***	***790***	***(1 791 375)***	***(3 970 107)***	***(149 617)***	***32 320 722***	***2 625 454***	...	...	***34 946 176***
Total des dépenses de programmes	**104 251 064**	**12 313 604**	**(3 238)**	**(4 580 321)**	**(68 323)**	**(149 617)**	**111 763 169**	**2 625 454**	**8 366 155**	**1 390 392**	**124 145 170**
Frais de la dette publique	**45 310 326**	**(1 084 063)**	...	**(2 578 950)**	...	...	**41 647 313**	...	...	...	**41 647 313**
TOTAL DES DÉPENSES	**149 561 390**	**11 229 541**	**(3 238)** [3]	**(7 159 271)**	**(68 323)**	**(149 617)**	**153 410 482**	**2 625 454**	**8 366 155**	**1 390 392**	**165 792 483**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) Le détail des autres paiements de transfert est présenté au tableau 2b.

(2) Le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels est présenté au tableau 2c.

(3) Représente des recettes reportées de 2 304 $ et des recettes constatées par régularisation de (5 542 $).

TABLEAU 2b

Détail des autres paiements de transfert

Le tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert rapportés au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et rembour-sements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Affaires étrangères et Commerce international	2 113 636	...	...	...	...	...	2 113 636	...	...	...	2 113 636
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 184 852	94 895	...	...	...	...	4 279 747	...	...	...	4 279 747
Agence des douanes et du revenu du Canada	183 127	...	...	...	...	...	183 127	...	...	...	183 127
Agriculture et Agroalimentaire	1 522 797	1 142	...	(6 000)	...	...	1 517 939	...	...	...	1 517 939
Anciens combattants	1 402 042	...	...	...	...	...	1 402 042	...	...	...	1 402 042
Citoyenneté et Immigration	366 533	...	...	...	...	...	366 533	...	2 920 191	...	3 286 724
Conseil du Trésor	36 523	...	...	...	...	...	36 523	...	...	...	36 523
Conseil privé	38 204	...	...	...	...	...	38 204	...	...	...	38 204
Défense nationale	390 122	...	...	...	...	...	390 122	...	...	...	390 122
Développement des ressources humaines	1 912 977	...	...	...	...	...	1 912 977	...	...	...	1 912 977
Environnement	168 243	...	...	...	...	...	168 243	...	...	...	168 243
Finances	750 030	...	...	...	...	...	750 030	...	...	...	750 030
Gouverneur général	255	...	...	...	...	...	255	...	...	...	255
Industrie	2 970 780	...	...	...	...	...	2 970 780	...	...	...	2 970 780
Justice	373 842	...	...	...	...	...	373 842	...	...	...	373 842
Parlement	1 175	...	...	...	...	...	1 175	...	...	...	1 175
Patrimoine canadien	717 432	...	...	...	...	...	717 432	...	...	...	717 432
Pêches et Océans	252 624	...	...	...	...	...	252 624	...	...	...	252 624
Ressources naturelles	148 431	...	...	...	...	...	148 431	...	...	...	148 431
Santé	1 160 742	...	...	...	...	...	1 160 742	...	...	...	1 160 742
Solliciteur général	89 647	...	...	...	...	...	89 647	...	...	...	89 647
Transports	333 250	...	...	...	...	...	333 250	...	...	...	333 250
Travaux publics et Services gouvernementaux	15 461	...	...	...	...	...	15 461	...	...	...	15 461
Total partiel	19 132 725	96 037	...	(6 000)	...	...	19 222 762	...	2 920 191	...	22 142 953
Provision pour évaluation et autres éléments	...	2 422	...	(689 946)	...	...	(687 524)	...	...	...	(687 524)
Total des autres paiements de transfert	19 132 725	98 459	...	(695 946)	...	...	18 535 238	...	2 920 191	...	21 455 429

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 2c

Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels

Le tableau 2c présente le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels rapportées au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et rembour-sements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Affaires indiennes et du Nord canadien	513 337	18	...	...	...	(287)	513 068	...	...	...	513 068
Agriculture et Agroalimentaire	888 378	...	(105)	...	(2 584)	(2 891)	882 798	153 343	...	...	1 036 141
Anciens combattants	674 571	...	...	...	...	...	674 571	...	...	...	674 571
Citoyenneté et Immigration	577 249	...	...	...	...	(588)	576 661	...	...	...	576 661
Conseil du Trésor	1 099 848	...	...	...	...	(3 400)	1 096 448	72	...	...	1 096 520
Conseil privé	226 073	...	...	...	...	(10 549)	215 524	...	...	...	215 524
Environnement	563 158	248	(858)	...	...	(981)	561 567	44 404	...	...	605 971
Finances	415 060	...	...	...	...	(27 099)	387 961	47 933	...	...	435 894
Gouverneur général	15 060	...	...	...	...	(9)	15 051	...	...	...	15 051
Justice	696 068	...	...	...	...	(3 912)	692 156	...	...	...	692 156
Parlement	322 798	...	(203)	...	...	(34)	322 561	1 277	...	...	323 838
Patrimoine canadien	2 191 495	2 430	(118)	...	(1 332 692)	(2 542)	858 573	47 906	...	...	906 479
Ressources naturelles	770 056	56	247	...	(200 150)	(2 918)	567 291	30 641	...	...	597 932
Transports	593 942	1 197	(67)	...	(313 065)	(2 040)	279 967	317 016	...	...	596 983
Total partiel	9 547 093	3 949	(1 104)	...	(1 848 491)	(57 250)	7 644 197	642 592	...	...	8 286 789
Provision pour évaluation et autres éléments	...	...	...	(989 375)	...	...	(989 375)	...	...	...	(989 375)
Total des autres dépenses de programmes	9 547 093	3 949	(1 104)	(989 375)	(1 848 491)	(57 250)	6 654 822	642 592	...	...	7 297 414

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant

Le tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses. La présentation des dépenses par article courant est liée aux biens et services acquis, de même qu'aux paiements de transfert effectués par le gouvernement. La colonne «Total des dépenses brutes» représente le total des dépenses imputées aux articles courants 1 à 12 inclusivement. La colonne «Total des dépenses nettes» représente le résultat du total des dépenses brutes duquel est soustrait le total des recettes affectées aux dépenses. La colonne «Total des dépenses nettes» présente le total des dépenses rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
2	**Affaires étrangères et Commerce international**																	
	Ministère	575 205	126 165	10 269	165 196	126 346	53 664	42 845	36 412	69 376	408 870	...	53 155	1 667 503	73 635	6 403	80 038	1 587 465
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17 548	17 548	...	...	...	17 548
	Agence canadienne de développement international	94 360	11 095	637	30 694	916	2 373	1 221	...	1 862	1 704 766	...	14 484	1 862 408	...	...	...	1 862 408
	Société pour l'expansion des exportations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21 857	21 857	...	...	...	21 857
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	87 019	87 019	...	...	...	87 019
	Commission mixte internationale	2 553	693	149	1 996	317	57	85	...	339	...	...	...	6 189	...	...	...	6 189
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	673	337	7	605	3	24	35	...	93	...	...	42	1 819	...	...	...	1 819
	Administration du pipe-line du Nord	146	2	...	55	10	...	...	...	5	...	...	7	225	...	...	...	225
	Total du portefeuille ministériel	**672 937**	**138 292**	**11 062**	**198 546**	**127 592**	**56 118**	**44 186**	**36 412**	**71 675**	**2 113 636**	**...**	**194 112**	**3 664 568**	**73 635**	**6 403**	**80 038**	**3 584 530**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**																	
	Ministère	257 613	38 896	7 227	105 466	19 522	13 624	12 729	3 453	28 352	4 184 835	...	25 452	4 697 169	...	...	...	4 697 169
	Commission canadienne des affaires polaires	486	202	28	147	92	2	10	...	36	17	...	...	1 020	...	...	...	1 020
	Total du portefeuille ministériel	**258 099**	**39 098**	**7 255**	**105 613**	**19 614**	**13 626**	**12 739**	**3 453**	**28 388**	**4 184 852**	**...**	**25 452**	**4 698 189**	**...**	**...**	**...**	**4 698 189**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant —*Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	2 311 111	160 377	2 478	154 801	11 656	58 647	62 323	15 323	97 748	183 127	...	13 003	3 070 594	57 676	77 748	135 424	2 935 170
5	**Agriculture et Agro-alimentaire**																	
	Ministère	388 741	27 232	9 046	82 029	8 146	15 523	34 069	24 509	46 786	1 518 792	...	27 543	2 182 416	102 295	...	102 295	2 080 121
	Commission canadienne du lait	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 585	2 585	...	...	...	2 585
	Agence canadienne d'inspection des aliments	292 380	22 564	1 648	21 547	1 704	9 234	9 992	620	13 308	4 005	...	2 410	379 412	50 943	...	50 943	328 469
	Total du portefeuille ministériel	681 121	49 796	10 694	103 576	9 850	24 757	44 061	25 129	60 094	1 522 797	...	32 538	2 564 413	153 238	...	153 238	2 411 175
6	**Anciens combattants**	196 140	23 687	2 776	220 032	12 307	4 914	149 173	1 476	11 424	1 402 042	...	52 642	2 076 613	...	...	...	2 076 613
7	**Citoyenneté et Immigration**																	
	Ministère	247 504	41 458	8 209	132 234	3 174	9 194	4 696	...	19 046	366 533	...	23 799	855 847	...	...	...	855 847
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	70 259	3 472	529	8 532	1 137	714	1 035	...	2 248	...	...	9	87 935	...	...	...	87 935
	Total du portefeuille ministériel	317 763	44 930	8 738	140 766	4 311	9 908	5 731	...	21 294	366 533	...	23 808	943 782	...	...	...	943 782
8	**Conseil du Trésor**	1 092 380	4 129	3 953	42 120	430	579	1 603	...	4 070	36 523	...	8 809	1 194 596	72	58 153	58 225	1 136 371
9	**Conseil privé**																	
	Ministère	57 765	5 589	3 098	10 332	918	1 111	1 762	...	4 601	4 028	...	31	89 235	...	...	...	89 235
	Centre canadien de gestion	7 286	935	645	6 861	96	114	504	...	1 182	175	...	2	17 800	...	...	...	17 800
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	1 930	705	36	413	435	27	97	...	104	...	...	1	3 748	...	...	...	3 748
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	21 674	3 105	369	8 791	1 363	575	410	...	1 321	...	...	1 520	39 128	...	...	...	39 128
	Directeur général des élections	14 283	1 849	4 434	10 578	2 563	802	389	86	1 753	274	...	22	37 033	...	...	...	37 033

	Commissaire aux langues officielles	8 531	732	175	1 011	57	35	151	...	761	...	...	6	11 459	...	...	...	11 459
	Bureau du Canada pour le millénaire	6 446	290	1 199	4 102	187	24	183	...	283	33 727	...	1	46 442	...	...	...	46 442
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1 485	518	247	851	35	40	33	...	111	...	...	...	3 320	...	...	...	3 320
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	4 066	369	66	637	15	40	158	...	163	...	...	9	5 523	...	...	...	5 523
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	988	171	72	371	16	4	13	...	173	...	...	1	1 809	...	...	...	1 809
	Le Réseau du leadership	3 661	516	1 344	2 362	373	35	73	...	312	...	...	105	8 781	...	...	...	8 781
	Total du portefeuille ministériel	**128 115**	**14 779**	**11 685**	**46 309**	**6 058**	**2 807**	**3 773**	**86**	**10 764**	**38 204**	**...**	**1 698**	**264 278**	**...**	**...**	**...**	**264 278**
10	**Défense nationale**	**5 264 484**	**435 899**	**28 968**	**1 319 183**	**154 143**	**771 006**	**700 460**	**260 896**	**2 444 628**	**390 122**	**...**	**135 950**	**11 905 739**	**360 681**	**23 377**	**384 058**	**11 521 681**
11	**Développement des ressources humaines**																	
	Ministère	1 239 604	136 886	38 201	440 371	202 019	24 484	17 438	302	177 320	25 383 558	...	5 946	27 666 129	328 332	1 192 809	1 521 141	26 144 988
	Conseil canadien des relations industrielles	6 594	1 189	38	1 518	201	84	210	...	521	...	...	6	10 361	...	...	...	10 361
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	589	89	36	353	13	5	18	...	47	...	...	...	1 150	...	...	...	1 150
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 533	219	266	1 393	31	62	125	...	415	...	...	...	7 044	3 693	393	4 086	2 958
	Total du portefeuille ministériel	**1 251 320**	**138 383**	**38 541**	**443 635**	**202 264**	**24 635**	**17 791**	**302**	**178 303**	**25 383 558**	**...**	**5 952**	**27 684 684**	**332 025**	**1 193 202**	**1 525 227**	**26 159 457**
12	**Environnement**																	
	Ministère	341 802	46 768	6 772	111 712	19 130	15 938	21 432	1 081	54 615	167 788	...	5 298	792 336	43 310	29 041	72 351	719 985
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	6 607	920	380	2 894	144	38	202	...	116	455	...	4	11 760	236	108	344	11 416
	Total du portefeuille ministériel	**348 409**	**47 688**	**7 152**	**114 606**	**19 274**	**15 976**	**21 634**	**1 081**	**54 731**	**168 243**	**...**	**5 302**	**804 096**	**43 546**	**29 149**	**72 695**	**731 401**
13	**Finances**																	
	Ministère	58 893	8 705	18 584	16 357	575	1 574	107 411	...	5 637	25 013 669	45 284 123	156 524	70 672 052	169	5 999	6 168	70 665 884
	Vérificateur général	43 074	4 159	574	6 573	322	356	423	...	1 034	377	...	22	56 914	...	...	...	56 914
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7 125	326	72	620	70	121	168	...	195	...	...	10	8 707	...	...	...	8 707
	Bureau du surintendant des institutions financières	35 645	2 838	380	10 213	3 258	429	551	...	2 048	...	...	329	55 691	47 764	...	47 764	7 927
	Total du portefeuille ministériel	**144 737**	**16 028**	**19 610**	**33 763**	**4 225**	**2 480**	**108 553**	**...**	**8 914**	**25 014 046**	**45 284 123**	**156 885**	**70 793 364**	**47 933**	**5 999**	**53 932**	**70 739 432**
14	**Gouverneur général**	**8 645**	**1 485**	**924**	**1 947**	**184**	**19**	**1 385**	**...**	**472**	**255**	**...**	**...**	**15 316**	**...**	**...**	**...**	**15 316**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant —*Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
15	**Industrie**																	
	Ministère	345 695	42 236	56 463	147 908	8 097	9 396	10 493	5 564	32 041	1 517 440	...	(953)	2 174 380	99 887	6 052	105 939	2 068 441
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	31 697	4 745	1 693	10 346	1 321	501	581	...	2 919	249 923	...	1 244	304 970	...	...	...	304 970
	Agence spatiale canadienne	32 380	7 083	1 556	107 113	706	1 334	1 690	466	156 010	24 956	...	4 210	337 504	2 910	...	2 910	334 594
	Tribunal de la concurrence	691	184	24	417	20	16	35	...	50	...	...	1	1 438	...	...	...	1 438
	Commission du droit d'auteur	853	90	52	603	20	4	33	...	34	...	...	4	1 693	...	...	...	1 693
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 566	8 566	...	...	...	8 566
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	21 327	2 017	2 356	5 338	1 910	853	307	...	702	223 396	...	(212)	257 994	...	...	...	257 994
	Conseil national de recherches du Canada	225 362	18 987	6 296	33 721	6 411	14 492	37 985	16 162	49 143	140 956	...	(5 994)	543 521	...	...	...	543 521
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	13 643	2 892	1 443	3 430	329	364	339	...	503	526 896	...	9	549 848	...	...	...	549 848
	Conseil de recherches en sciences humaines	7 761	894	355	1 332	97	74	114	...	200	114 996	...	2	125 825	...	...	...	125 825
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 330	5 330	...	...	...	5 330
	Statistique Canada	343 220	20 061	3 328	23 607	5 914	4 256	7 367	...	15 347	561	...	54	423 715	21 913	45 923	67 836	355 879
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	24 961	3 625	1 402	8 107	462	307	834	...	2 895	171 656	...	942	215 191	...	...	...	215 191
	Total du portefeuille ministériel	**1 047 590**	**102 814**	**74 968**	**341 922**	**25 287**	**31 597**	**59 778**	**22 192**	**259 844**	**2 970 780**	**...**	**13 203**	**4 949 975**	**124 710**	**51 975**	**176 685**	**4 773 290**
16	**Justice**																	
	Ministère	225 113	31 027	9 877	106 381	5 052	3 543	5 370	...	14 413	322 977	...	(7 559)	716 194	...	...	...	716 194
	Commission canadienne des droits de la personne	13 394	965	403	2 319	191	78	227	...	849	...	...	11	18 437	...	...	...	18 437
	Tribunal canadien des droits de la personne	1 019	482	21	1 054	172	853	46	...	272	...	...	...	3 919	...	...	...	3 919
	Commissaire à la magistrature fédérale	184 269	16 454	19	2 478	50	41	196	...	139	49 688	...	2 608	255 942	...	227	227	255 715
	Cour fédérale du Canada	23 911	1 843	118	4 049	353	382	1 373	...	1 866	...	...	4	33 899	...	...	...	33 899
	Commission du droit du Canada	881	330	388	1 234	31	12	22	...	15	...	...	...	2 913	...	...	...	2 913
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	6 993	311	101	1 138	53	96	91	...	1 139	...	...	9	9 931	...	...	...	9 931

	Cour suprême du Canada	10 843	1 010	281	1 323	125	171	1 134	...	1 073	1 177	...	2	17 139	...	...	...	17 139
	Cour canadienne de l'impôt	6 658	542	47	3 368	115	122	434	...	477	...	...	...	11 763	...	...	...	11 763
	Total du portefeuille ministériel	**473 881**	**52 964**	**11 255**	**123 344**	**6 142**	**5 298**	**8 893**	**...**	**20 243**	**373 842**	**...**	**(4 925)**	**1 070 137**	**...**	**227**	**227**	**1 069 910**
17	**Parlement**																	
	Sénat	34 456	8 056	107	5 002	216	547	1 016	...	1 434	340	...	18	51 192	...	...	...	51 192
	Chambre des communes	174 933	32 210	6 102	12 177	6 678	3 214	6 225	...	8 752	835	...	35	251 161	872	13	885	250 276
	Bibliothèque du Parlement	17 177	288	44	1 518	168	148	1 740	...	1 622	...	...	2	22 707	202	...	202	22 505
	Total du portefeuille ministériel	**226 566**	**40 554**	**6 253**	**18 697**	**7 062**	**3 909**	**8 981**	**...**	**11 808**	**1 175**	**...**	**55**	**325 060**	**1 074**	**13**	**1 087**	**323 973**
18	**Patrimoine canadien**																	
	Ministère	92 631	11 862	6 848	55 298	2 684	958	5 080	...	5 945	702 498	...	5 576	889 380	(2 651)	6 043	3 392	885 988
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	116 583	116 583	...	...	...	116 583
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	879 187	879 187	...	...	...	879 187
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	78 993	78 993	...	...	...	78 993
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	47 344	47 344	...	...	...	47 344
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	21 658	21 658	...	...	...	21 658
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	29 400	1 667	1 444	3 077	253	453	917	...	347	...	...	11	37 569	29 321	...	29 321	8 248
	Archives nationales du Canada	34 534	1 547	276	5 957	191	1 190	1 556	...	2 347	1 765	...	89	49 452	...	...	...	49 452
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 915	24 915	...	...	...	24 915
	Commission des champs de bataille nationaux	1 935	50	81	1 019	19	1 550	333	1 055	510	...	...	3 637	10 189	...	...	...	10 189
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	107 401	107 401	...	...	...	107 401
	Office national du film	32 552	3 959	12 402	6 729	7 663	1 095	1 091	...	2 801	330	...	(1 822)	66 800	6 745	37	6 782	60 018
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	36 273	36 273	...	...	...	36 273
	Bibliothèque nationale	24 954	1 008	108	3 003	109	569	2 209	...	1 473	36	...	17	33 486	...	...	...	33 486
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	20 301	20 301	...	...	...	20 301
	Agence Parcs Canada [4]	214 347	19 484	6 363	61 280	7 672	9 153	23 350	15 559	15 657	4 553	...	25 009	402 427	14 008	...	14 008	388 419
	Commission de la fonction publique	90 273	6 866	2 556	17 339	1 612	1 194	1 593	...	6 881	...	...	1 758	130 072	365	10 090	10 455	119 617
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	7 183	1 201	593	2 237	63	307	115	...	839	8 250	...	67	20 855	...	...	...	20 855
	Total du portefeuille ministériel	**527 809**	**47 644**	**30 671**	**155 939**	**20 266**	**16 469**	**36 244**	**16 614**	**36 800**	**717 432**	**...**	**1 366 997**	**2 972 885**	**47 788**	**16 170**	**63 958**	**2 908 927**
19	**Pêches et Océans**	**621 593**	**71 939**	**10 813**	**169 464**	**19 334**	**81 472**	**63 659**	**34 162**	**83 182**	**252 624**	**...**	**18 338**	**1 426 580**	**43 177**	**4 407**	**47 584**	**1 378 996**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Fin*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
20	**Ressources naturelles**																	
	Ministère	286 763	28 930	16 711	97 053	8 453	7 400	19 780	6 857	28 340	147 763	...	21 677	669 727	30 888	5 671	36 559	633 168
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	34 300	3 890	583	9 760	711	537	582	...	2 709	668	...	6	53 746	...	...	...	53 746
	Énergie atomique du Canada, Limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	122 150	122 150	...	...	...	122 150
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	78 000	78 000	...	...	...	78 000
	Office national de l'énergie	24 053	2 056	212	3 365	387	330	377	...	611	...	...	32	31 423	...	...	...	31 423
	Total du portefeuille ministériel	**345 116**	**34 876**	**17 506**	**110 178**	**9 551**	**8 267**	**20 739**	**6 857**	**31 660**	**148 431**	**...**	**221 865**	**955 046**	**30 888**	**5 671**	**36 559**	**918 487**
21	**Santé**																	
	Ministère	450 428	133 564	12 618	308 455	6 794	32 050	240 603	4 178	39 334	864 439	...	863 885	2 956 348	58 362	2 692	61 054	2 895 294
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	1 335	60	35	260	3	10	22	...	83	...	...	61	1 869	...	...	...	1 869
	Conseil de recherches médicales	6 491	2 656	570	3 414	135	137	337	...	466	296 285	...	13	310 504	...	...	...	310 504
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2 346	206	51	575	12	6	113	...	253	...	...	106	3 668	...	...	...	3 668
	Total du portefeuille ministériel	**460 600**	**136 486**	**13 274**	**312 704**	**6 944**	**32 203**	**241 075**	**4 178**	**40 136**	**1 160 724**	**...**	**864 065**	**3 272 389**	**58 362**	**2 692**	**61 054**	**3 211 335**
22	**Solliciteur général**																	
	Ministère	16 925	1 856	292	17 471	283	61	419	...	842	44 678	...	2	82 829	...	...	...	82 829
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	178 233	178 233	...	...	...	178 233
	Service correctionnel	865 070	36 276	2 668	218 161	6 841	17 453	114 153	72 223	51 494	3 795	...	47 264	1 435 398	25 163	48 106	73 269	1 362 129
	Commission nationale des libérations conditionnelles	22 854	1 899	106	2 152	92	108	290	...	711	36	...	51	28 299	...	...	...	28 299
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	1 608	165	17	97	19	5	10	...	86	...	...	1	2 008	...	...	...	2 008
	Gendarmerie royale du Canada	1 454 398	122 730	1 474	138 306	43 102	43 249	64 575	44 188	128 845	41 139	...	53 685	2 135 691	771 626	18 169	789 795	1 345 896
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	442	19	14	157	6	...	9	...	12	...	...	...	659	...	...	...	659

	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2 606	482	369	3 227	646	59	90	...	171	...	...	66	7 716	...	...	...	7 716
	Total du portefeuille ministériel	**2 363 903**	**163 427**	**4 940**	**379 571**	**50 989**	**60 935**	**179 546**	**116 411**	**182 161**	**89 648**	**...**	**279 302**	**3 870 833**	**796 789**	**66 275**	**863 064**	**3 007 769**
23	**Transports**																	
	Ministère	320 461	39 287	5 359	137 097	3 646	25 322	18 741	11 557	28 615	333 246	...	328 664	1 251 995	316 949	31 121	348 070	903 925
	Office des transports du Canada	17 927	1 078	389	1 700	105	86	317	...	705	4	...	(36)	22 275	...	...	...	22 275
	Tribunal de l'aviation civile	587	135	6	234	3	1	24	...	2	...	...	...	992	...	...	...	992
	Total du portefeuille ministériel	**338 975**	**40 500**	**5 754**	**139 031**	**3 754**	**25 409**	**19 082**	**11 557**	**29 322**	**333 250**	**...**	**328 628**	**1 275 262**	**316 949**	**31 121**	**348 070**	**927 192**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**																	
	Ministère	695 659	250 957	26 129	926 270	1 135 354	588 796	177 457	489 686	88 232	13 109	...	494 103	4 885 752	137 701	2 894 043	3 031 744	1 854 008
	Bureau d'information du Canada	5 317	847	6 672	2 816	25	186	477	...	1 219	2 349 [7]	...	5	19 913	...	...	...	19 913
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 927 985	1 927 985	...	...	...	1 927 985
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22 210	22 210	...	...	...	22 210
	Total du portefeuille ministériel	**700 976**	**251 804**	**32 801**	**929 086**	**1 135 379**	**588 982**	**177 934**	**489 686**	**89 451**	**15 458**	**...**	**2 444 303**	**6 855 860**	**137 701**	**2 894 043**	**3 031 744**	**3 824 116**
	Total	**19 781 470**	**2 057 579**	**362 071**	**5 604 833**	**1 856 616**	**1 840 013**	**1 989 343**	**1 045 815**	**3 777 112**	**66 867 302**	**45 284 123**	**6 187 982**	**156 654 259**	**2 626 244**	**4 466 625**	**7 092 869**	**149 561 390**
	Redressements [8]	**(2 407)**	**(2 254)**	**(15 517)**	**(5 230)**	**(86)**	**(194)**	**(42)**	**...**	**(160)**	**...**	**26 284**	**(313)**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
	Total des dépenses ministérielles	**19 779 063**	**2 055 325**	**346 554**	**5 599 603**	**1 856 530**	**1 839 819**	**1 989 301**	**1 045 815**	**3 776 952**	**66 867 302**	**45 310 327**	**6 187 669**	**156 654 259**	**2 626 244**	**4 466 625**	**7 092 869**	**149 561 390**

Notes— Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 5 du volume II (partie II).
(2) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 6 du volume II (partie II).
(3) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 7 du volume II (partie II).
(4) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 8 du volume II (partie II).
(5) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 9 du volume II (partie II).
(6) Antérieurement Programme Parcs Canada.
(7) Comprend un montant de 47 000 $ qui a été imputé à l'article courant 1.
(8) Un redressement de 26 204 $ a été effectué pour refléter le coût de frais de service et d'émission de nouveaux emprunts de la dette publique (article courant 11).

TABLEAU 3a

Récapitulation des dépenses externes par article courant

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 3) avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses, et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les recettes affectées aux dépenses, la provision pour évaluation et autres éléments, les dépenses des sociétés d'État consolidées, les crédits et remboursements fiscaux, l'élimination des dépenses internes et recettes internes affectées aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Crédits et remboursements fiscaux	TOTAL DES DÉPENSES	Moins : Dépenses internes	Moins : Recettes internes affectées aux dépenses	TOTAL DES DÉPENSES EXTERNES
Personnel	19 779 063	(368 379)	...	(1 028 000)	...	...	18 382 684	...	(7 047)	18 389 731
Transports et communications	2 055 325	...	...	...	...	...	2 055 325	6 939	152 366	1 896 020
Information	346 553	...	...	...	...	...	346 553	861	18 897	326 795
Services professionnels et spéciaux	5 599 603	...	...	...	...	...	5 599 603	49 323	1 083 060	4 467 220
Location	1 856 530	...	...	...	...	...	1 856 530	32 193	706 908	1 117 429
Achat de services de réparation et d'entretien	1 839 819	...	...	...	...	...	1 839 819	11 465	251 768	1 576 586
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 989 301	...	...	...	...	...	1 989 301	3 206	70 402	1 915 693
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	1 045 815	...	...	...	...	...	1 045 815	15 959	350 447	679 409
Acquisition de matériel et d'outillage	3 776 952	...	...	...	...	...	3 776 952	1 573	34 545	3 740 834
Paiements de transfert	66 867 302	11 466 335	(4 028)	(1 839 946)	...	8 366 155	84 855 818	...	...	84 855 818
Frais de la dette publique	45 310 326	(1 084 063)	...	(2 578 950)	...	...	41 647 313	...	...	41 647 313
Autres subventions et paiements	6 187 670	27 358	...	(1 712 375)	1 322 069	...	5 824 722	28 098	616 989	5 179 635
Total des dépenses brutes	156 654 259	10 041 251	(4 028)	(7 159 271)	1 322 069	8 366 155	169 220 435	149 617	3 278 335	165 792 483
Plus :										
Compte d'assurance-emploi	...	1 310 995	...	...	...	...	1 310 995	122 705	1 188 290	...
Dépenses internes	...	...	...	...	...	...	...	149 617	...	(149 617)
Moins :										
Recettes affectées aux dépenses—										
Recettes externes	2 626 244	...	(790)	...	...	...	2 625 454	...	...	2 625 454
Recettes internes	4 466 625	...	...	...	...	...	4 466 625	149 617	4 466 625	(149 617)
Recettes des sociétés d'État consolidées	...	...	...	...	1 390 392	...	1 390 392	...	...	1 390 392
Crédits et remboursements fiscaux	...	...	...	...	...	8 366 155	8 366 155	...	...	8 366 155
Frais d'administration d'assurance-emploi crédités aux recettes non fiscales	...	122 705	...	...	...	...	122 705	122 705	...	...
	(7 092 869)	1 188 290	790	...	(1 390 392)	(8 366 155)	(15 660 336)	...	(3 278 335)	(12 382 001)
Total des dépenses nettes	**149 561 390**	**11 229 541**	**(3 238)** [1]	**(7 159 271)**	**(68 323)**	**...**	**153 560 099**	**149 617**	**...**	**153 410 482**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

[1] Représente des recettes reportées de 2 304 $ et des recettes constatées par régularisation de (5 542 $).

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale

Le tableau 4 présente les recettes par catégorie principale pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les recettes brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses. Le tableau présente également les recettes internes.

Dans ce tableau, les recettes externes représentent les recettes ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada alors que les recettes internes représentent les recettes découlant d'opérations entre les organismes faisant partie du périmètre comptable.

Les recettes affectées aux dépenses représentent les recettes qui ont été créditées aux dépenses, avec l'autorisation du Parlement, plutôt que d'être créditées aux recettes.

La colonne «Total des recettes brutes» représente les recettes provenant de toutes sources, y compris les recettes affectées aux dépenses. La colonne «Recettes internes» représente les recettes fiscales et non fiscales internes. La colonne «Total des recettes nettes» représente les recettes fiscales et non fiscales de sources externes et internes, excluant les recettes affectées aux dépenses. Cette dernière présente le total des recettes ministérielles rapporté à l'état des «Recettes» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le tableau 4a concilie le total des recettes ministérielles nettes avec les recettes externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes non fiscales										Total des recettes nettes	Recettes affectées aux dépenses			Total des recettes brutes	Recettes internes
		Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Privilèges, licences et permis	Frais de services	Produits des ventes	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales		Recettes externes	Recettes internes	Total		
2	**Affaires étrangères et Commerce international**																
	Ministère	2	683	20 895	177 147	21	6 879	2 013	...	5 073	212 711	212 713	73 635	6 403	80 038	292 751	5 678
	Agence canadienne de développement international	...	2 598	10 953	...	44	...	7	...	60	13 662	13 662	...	...	...	13 662	14
	Société pour l'expansion des exportations	...	116 029	...	...	...	...	...	...	9 376	125 405	125 405	...	...	...	125 405	...
	Commission mixte internationale	...	...	271	...	...	...	...	...	68	339	339	...	...	...	339	...
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	130	130	130	...	...	...	130	...
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...	...	...	...	166	166	166	...	...	...	166	...
	Total du portefeuille ministériel	**2**	**119 310**	**32 119**	**177 147**	**65**	**6 879**	**2 020**	**...**	**14 873**	**352 413**	**352 415**	**73 635**	**6 403**	**80 038**	**432 453**	**5 692**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**																
	Ministère	405	68 492	16 140	22 874	1 549	518	64	...	7 454	117 091	117 496	...	...	...	117 496	287

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes non fiscales										Recettes affectées aux dépenses				
		Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Privilèges, licences et permis	Frais de services	Produits des ventes	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales	Total des recettes nettes	Recettes externes	Recettes internes	Total	Total des recettes brutes	Recettes internes
	Commission canadienne des affaires polaires	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	2	...
	Total du portefeuille ministériel	**405**	**68 492**	**16 142**	**22 874**	**1 549**	**518**	**64**	**...**	**7 454**	**117 093**	**117 498**	**...**	**...**	**...**	**117 498**	**287**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**139 281 808**	**...**	**7 165**	**6 916**	**11 858**	**1 196**	**378**	**...**	**127 462**	**154 975**	**139 356 783**	**57 676**	**77 748**	**135 424**	**139 492 207**	**36 873**
5	**Agriculture et Agroalimentaire**																
	Ministère	3 090	88 843	25 193	4 378	2 509	340	4 110	...	8 754	134 127	137 217	102 295	...	102 295	239 512	2 628
	Agence canadienne d'inspection des aliments	2 765	...	...	...	...	...	381	...	127	508	3 273	50 943	...	50 943	54 216	...
	Total du portefeuille ministériel	**5 855**	**88 843**	**25 193**	**4 378**	**2 509**	**340**	**4 491**	**...**	**8 881**	**134 635**	**140 490**	**153 238**	**...**	**153 238**	**293 728**	**2 628**
6	**Anciens combattants**	**28**	**33**	**2 789**	**...**	**25 722**	**2**	**72**	**...**	**4 893**	**33 511**	**33 539**	**...**	**...**	**...**	**33 539**	**...**
7	**Citoyenneté et Immigration**																
	Ministère	3	804	4 501	158 490	284 338	...	70	...	2 731	450 934	450 937	...	...	...	450 937	508
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	2	...	329	...	...	32	8	...	...	369	371	...	...	...	371	80
	Total du portefeuille ministériel	**5**	**804**	**4 830**	**158 490**	**284 338**	**32**	**78**	**...**	**2 731**	**451 303**	**451 308**	**...**	**...**	**...**	**451 308**	**588**
8	**Conseil du Trésor**	**546**	**...**	**10 335**	**...**	**1**	**...**	**...**	**...**	**8 105**	**18 441**	**18 987**	**72**	**58 153**	**58 225**	**77 212**	**3 460**
9	**Conseil privé**																
	Ministère	38	...	847	...	...	...	9	...	20	876	914	...	...	...	914	309
	Centre canadien de gestion	...	...	26	...	...	...	7	...	5 395	5 428	5 428	...	...	...	5 428	5 011
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	34	...	...	...	...	...	1 089	1 123	1 123	...	...	...	1 123	17
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	92	...	...	...	32	...	8	132	132	...	...	...	132	28
	Directeur général des élections	2	...	...	...	...	23	1	...	3	27	29	...	...	...	29	5
	Commissaire aux langues officielles	...	...	22	...	...	...	4	...	...	26	26	...	...	...	26	4

	Bureau du Canada pour le millénaire	...	...	112	...	...	...	...	...	...	112	112	...	...	...	112	78
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1	...	...	...	...	...	...	...	19	19	20	...	...	...	20	...
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	3	...	...	...	1	...	3	7	7	...	...	...	7	1
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	2	...	...	...	...	...	...	2	2	...	...	...	2	...
	Le Réseau du leadership	...	...	29	...	...	...	...	...	...	29	29	...	...	...	29	1
	Total du portefeuille ministériel	**41**	**...**	**1 167**	**...**	**...**	**23**	**54**	**...**	**6 537**	**7 781**	**7 822**	**...**	**...**	**...**	**7 822**	**5 454**
10	**Défense nationale**	**3 621**	**634**	**40 852**	**...**	**...**	**...**	**32 513**	**...**	**24 570**	**98 569**	**102 190**	**360 681**	**23 377**	**384 058**	**486 248**	**8 768**
11	**Développement des ressources humaines**																
	Ministère	152	...	96 632	151	1 162	...	557	...	293 266	391 768	391 920	328 332	1 192 809	1 521 141	1 913 061	10 348
	Conseil canadien des relations industrielles	1	...	24	...	...	7	2	...	18	51	52	...	...	...	52	2
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	72	...	...	...	...	...	1	...	...	1	73	3 693	393	4 086	4 159	...
	Total du portefeuille ministériel	**225**	**...**	**96 656**	**151**	**1 162**	**7**	**560**	**...**	**293 284**	**391 820**	**392 045**	**332 025**	**1 193 202**	**1 525 227**	**1 917 272**	**10 350**
12	**Environnement**																
	Ministère	3 077	...	1 255	4 399	3 407	...	195	...	1 381	10 637	13 714	43 310	29 041	72 351	86 065	980
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	5	...	11	...	...	...	...	...	15	26	31	236	108	344	375	1
	Total du portefeuille ministériel	**3 082**	**...**	**1 266**	**4 399**	**3 407**	**...**	**195**	**...**	**1 396**	**10 663**	**13 745**	**43 546**	**29 149**	**72 695**	**86 440**	**981**
13	**Finances**																
	Ministère	11	4 430 731	102 723	...	14	10 132	26	169 924	28 487	4 742 037	4 742 048	169	5 999	6 168	4 748 216	25 641
	Vérificateur général	25	...	53	...	750	...	4	...	50	857	882	...	...	...	882	29
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	1	...	...	...	...	...	1	2	2	...	...	...	2	...
	Bureau du surintendant des institutions financières	822	...	...	...	...	...	1	...	...	1	823	47 764	...	47 764	48 587	...
	Total du portefeuille ministériel	**858**	**4 430 731**	**102 777**	**...**	**764**	**10 132**	**31**	**169 924**	**28 538**	**4 742 897**	**4 743 755**	**47 933**	**5 999**	**53 932**	**4 797 687**	**25 670**
14	**Gouverneur général**	**11**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**9**	**...**	**131**	**140**	**151**	**...**	**...**	**...**	**151**	**9**
15	**Industrie**																
	Ministère	980	10 052	119 339	450 804	37 390	3	423	...	2 644	620 655	621 635	99 887	6 052	105 939	727 574	4 411
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	534	39 498	...	6 757	...	24	...	1 198	48 011	48 011	...	...	...	48 011	4 313
	Agence spatiale canadienne	63	...	486	...	1 128	...	9	...	51	1 674	1 737	2 910	...	2 910	4 647	51
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	...	...	...	...	6	6	6	...	...	...	6	...
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	24 847	...	27 417	...	11	...	600	52 875	52 875	...	...	...	52 875	...

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes non fiscales										Recettes affectées aux dépenses				
		Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Privilèges, licences et permis	Frais de services	Produits des ventes	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales	Total des recettes nettes	Recettes externes	Recettes internes	Total	Total des recettes brutes	Recettes internes
	Conseil national de recherches du Canada	1 736	...	461	...	46 747	11 420	124	...	20	58 772	60 508	...	...	...	60 508	1
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	313	...	...	...	1	...	...	314	314	...	...	...	314	...
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	243	...	...	...	...	...	...	243	243	...	...	...	243	45
	Statistique Canada	...	...	51	...	...	...	26	...	1 090	1 167	1 167	21 913	45 923	67 836	69 003	...
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	35 425	...	21 498	...	3	...	1 114	58 040	58 040	...	...	...	58 040	...
	Total du portefeuille ministériel	**2 779**	**10 586**	**220 663**	**450 804**	**140 937**	**11 423**	**621**	**...**	**6 723**	**841 757**	**844 536**	**124 710**	**51 975**	**176 685**	**1 021 221**	**8 821**
16	**Justice**																
	Ministère	85	...	3 921	8 931	2 750	...	12	...	1 231	16 845	16 930	...	...	...	16 930	3 370
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	152	...	...	...	1	...	19	172	172	...	...	...	172	89
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	...	1	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1	...
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	...	...	...	...	...	10 333	10 333	10 333	...	227	227	10 560	...
	Cour fédérale du Canada	...	...	104	...	1 209	...	3	...	100 106	101 422	101 422	...	...	...	101 422	...
	Commission du droit du Canada	...	...	13	...	...	...	...	...	...	13	13	...	...	...	13	343
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	3	...	...	...	1	...	...	4	4	...	...	...	4	343
	Cour suprême du Canada	4	...	1	...	80	61	16	...	91	249	253	...	...	...	253	...
	Cour canadienne de l'impôt	...	...	18	...	520	32	3	...	...	573	573	...	...	...	573	4
	Total du portefeuille ministériel	**89**	**...**	**4 213**	**8 931**	**4 559**	**93**	**36**	**...**	**111 780**	**129 612**	**129 701**	**...**	**227**	**227**	**129 928**	**4 149**
17	**Parlement**																
	Sénat	...	...	201	...	2	...	16	...	1	220	220	...	...	...	220	28
	Chambre des communes	...	...	760	...	...	...	...	...	...	760	760	872	13	885	1 645	6
	Bibliothèque du Parlement	57	...	15	...	...	...	...	...	...	15	72	202	...	202	274	...
	Total du portefeuille ministériel	**57**	**...**	**976**	**...**	**2**	**...**	**16**	**...**	**1**	**995**	**1 052**	**1 074**	**13**	**1 087**	**2 139**	**34**

18	**Patrimoine canadien**															
	Ministère	5 241	...	499	...	...	...	21	...	53 789	54 309	59 550	(2 651)	6 043	3 392	62 942	...
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	339	85 043	...	...	5	...	43	85 430	85 430	29 321	...	29 321	114 751	...
	Archives nationales du Canada	9	...	40	...	177	...	116	...	8	341	350	...	...	...	350	...
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	1	...	...	...	...	...	1 013	1 014	1 014	...	...	...	1 014	...
	Office national du film	363	...	...	...	...	...	...	...	...	...	363	6 745	37	6 782	7 145	...
	Bibliothèque nationale	58	...	19	...	492	...	11	...	25	547	605	...	...	...	605	684
	Agence Parcs Canada [3]	...	...	(85)	...	...	...	134	...	67 853	67 902	67 902	14 008	...	14 008	81 910	...
	Commission de la fonction publique	14	...	179	...	533	...	52	...	34	798	812	365	10 090	10 455	11 267	...
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	3	...	...	...	1	...	...	4	4	...	...	...	4	...
	Total du portefeuille ministériel	**5 685**	**...**	**995**	**85 043**	**1 202**	**...**	**340**	**...**	**122 765**	**210 345**	**216 030**	**47 788**	**16 170**	**63 958**	**279 988**	**684**
19	**Pêches et Océans**	**2 950**	**...**	**3 640**	**43 856**	**543**	**2 809**	**1 790**	**...**	**2 913**	**55 551**	**58 501**	**43 177**	**4 407**	**47 584**	**106 085**	**1 397**
20	**Ressources naturelles**																
	Ministère	1 264	1 572	3 506	7 714	1	173	286	...	2 058	15 310	16 574	30 888	5 671	36 559	53 133	2 202
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	...	...	28	...	39 741	...	50	...	38	39 857	39 857	...	...	...	39 857	558
	Office national de l'énergie	...	...	434	1	17	2	14	...	27 655	28 123	28 123	...	...	...	28 123	158
	Total du portefeuille ministériel	**1 264**	**1 572**	**3 968**	**7 715**	**39 759**	**175**	**350**	**...**	**29 751**	**83 290**	**84 554**	**30 888**	**5 671**	**36 559**	**121 113**	**2 918**
21	**Santé**																
	Ministère	253	...	5 205	...	1 918	2	568	...	6 600	14 293	14 546	58 362	2 692	61 054	75 600	651
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	730	...	...	...	15	745	745	...	...	...	745	...
	Conseil de recherches médicales	...	...	606	...	...	...	...	...	...	606	606	...	...	...	606	...
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	10	...	...	...	1	...	67	78	78	...	...	...	78	...
	Total du portefeuille ministériel	**253**	**...**	**5 821**	**...**	**2 648**	**2**	**569**	**...**	**6 682**	**15 722**	**15 975**	**58 362**	**2 692**	**61 054**	**77 029**	**651**
22	**Solliciteur général**																
	Ministère	...	...	1 564	...	2	...	3	...	4	1 573	1 573	...	...	...	1 573	1 370
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	342	...	...	...	26	...	556	924	924	...	...	...	924	72
	Service correctionnel	1 007	...	768	826	3 016	8 293	363	...	621	13 887	14 894	25 163	48 106	73 269	88 163	595
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	1	...	661	...	...	...	...	662	662	...	...	...	662	...
	Gendarmerie royale du Canada	838	159	2 178	6 607	5	1 807	5 396	...	34	16 186	17 024	771 626	18 169	789 795	806 819	5 406
	Total du portefeuille ministériel	**1 845**	**159**	**4 853**	**7 433**	**3 684**	**10 100**	**5 788**	**...**	**1 215**	**33 232**	**35 077**	**796 789**	**66 275**	**863 064**	**898 141**	**7 443**

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes non fiscales									Total des recettes nettes	Recettes affectées aux dépenses			Total des recettes brutes	Recettes internes
		Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Privilèges, licences et permis	Frais de services	Produits des ventes	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales		Recettes externes	Recettes internes	Total		
23	**Transports**															
	Ministère	28 492	22 527	9 594	4 669	...	4 169	2 642	...	16 158	59 759	88 251	316 949	31 121	348 070	436 321	...
	Office des transports du Canada	...	...	8	...	...	12	1	...	...	21	21	...	...	...	21	...
	Total du portefeuille ministériel	**28 492**	**22 527**	**9 602**	**4 669**	**...**	**4 181**	**2 643**	**...**	**16 158**	**59 780**	**88 272**	**316 949**	**31 121**	**348 070**	**436 342**	**...**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**															
	Ministère	4 659	39 277	24 730	3 582	10	11	279	...	35 169	103 058	107 717	137 701	2 894 043	3 031 744	3 139 461	19 844
	Bureau d'information du Canada	...	...	47	...	...	...	...	...	...	47	47	...	...	...	47	2
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	562 349	108	...	...	...	...	...	69 820	632 277	632 277	...	...	...	632 277	2
	Total du portefeuille ministériel	**4 659**	**601 626**	**24 885**	**3 582**	**10**	**11**	**279**	**...**	**104 989**	**735 382**	**740 041**	**137 701**	**2 894 043**	**3 031 744**	**3 771 785**	**19 848**
	Total des recettes ministérielles	**139 264 560**	**5 345 317**	**620 907**	**986 388**	**524 719**	**47 923**	**52 897**	**169 924 [3]**	**931 832**	**8 679 907**	**147 944 467**	**2 626 244**	**4 466 625**	**7 092 869**	**155 037 336**	**140 645**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune recette n'a été rapportée.

[1] Des renseignements additionnels sont fournis à la section 12 du volume II (partie II).

[2] Antérieurement Programme Parcs Canada.

[3] Le gain net de change totalise 0 $ et les pièces de monnaie canadienne 169 924 $.

TABLEAU 4a

Récapitulation des recettes externes par catégorie principale

Le tableau 4a concilie le total des recettes ministérielles nettes (tableau 4) avec les recettes externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les recettes des comptes à fins déterminées consolidés, des débiteurs courus et le redressement du Compte du fonds des changes afin de considérer les réserves internationales détenues dans le Compte, les recettes non fiscales courues et reportées, et l'élimination des recettes internes. La différence entre les recettes brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les recettes des sociétés d'État consolidées créditées aux dépenses, les postes de recettes fiscales liés aux dépenses et compris dans les recettes, et les recouvrements de recettes fiscales crédités aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des recettes ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Courus et autres redressements	Recettes reportées	Recettes internes	RECETTES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Autres recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	RECETTES EXTERNES BRUTES
RECETTES FISCALES—											
Impôt sur le revenu—											
Des particuliers	79 377 909	...	...[1]	...	...	79 377 909	...	...	5 445 964	...	84 823 873
Des sociétés	23 319 407	...	(149 200)[1]	...	...	23 170 207	...	...	...	...	23 170 207
Autres recettes d'impôt sur le revenu	3 499 284	...	...	...	...	3 499 284	...	...	...	...	3 499 284
	106 196 600	...	*(149 200)*	...	...	*106 047 400*	...	...	*5 445 964*	...	*111 493 364*
Cotisations d'assurance-emploi	...	18 511 712	...	...	...	18 511 712	...	...	...	...	18 511 712
Taxes et droits d'accise—											
Taxe sur les produits et services	22 875 601	...	(85 394)	...	...	22 790 207	...	...	2 920 191	...	25 710 398
Taxes sur l'énergie—											
Taxe d'accise—Essence	4 283 593	...	...	...	...	4 283 593	...	...	...	...	4 283 593
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	473 541	...	...	...	...	473 541	...	...	...	...	473 541
	4 757 134	...	...	...	...	*4 757 134*	...	...	...	...	*4 757 134*
Droits de douane à l'importation	2 104 214	...	...	...	...	2 104 214	...	...	...	...	2 104 214
Autres taxes et droits d'accise—											
Droits d'accise	3 412 088	...	...	...	...	3 412 088	...	...	...	...	3 412 088
Diverses taxes et droits d'accise	(81 077)	...	(96 800)	...	...	(177 877)	...	...	...	...	(177 877)
	3 331 011	...	*(96 800)*	...	...	*3 234 211*	...	...	...	...	*3 234 211*
	33 067 960	...	*(182 194)*	...	...	*32 885 766*	...	...	*2 920 191*	...	*35 805 957*
TOTAL DES RECETTES FISCALES	139 264 560	18 511 712	(331 394)	...	...	157 444 878	...	...	8 366 155	...	165 811 033

TABLEAU 4a

Récapitulation des recettes externes par catégorie principale—*Fin*

(en milliers de dollars)

	Total des recettes ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Courus et autres redressements	Recettes reportées	Recettes internes	RECETTES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Autres recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	RECETTES EXTERNES BRUTES
RECETTES NON FISCALES—											
Revenus de placements	5 345 317	...	(68 298)[2]	...	(25 552)	5 251 467	91 107	...	...	60 839	5 403 413
Autres recettes non fiscales—											
Privilèges, licences et permis	986 388	...	(698)	(72 584)	(3 902)	909 204	1 211 256	(29 524)	...	...	2 090 936
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	620 907	...	(24 823)	...	(37 341)	558 743	2	...	...	...	558 745
Frais de services	524 719	...	15 603	(3 325)	(9 895)	527 102	507 411	27 049	...	...	1 061 562
Produits des ventes	47 923	...	(1 616)	10	(203)	46 114	277 140	170	...	...	323 424
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	52 897	...	...	...	(9 962)	42 935	...	...	...	...	42 935
Pièces de monnaie canadienne	169 924	...	...	...	...	169 924	...	...	...	...	169 924
Diverses recettes non fiscales	931 832	(89 048)	(21 541)	(262)	(62 762)	758 219	539 328	1 515	...	1 329 553	2 628 615
	3 334 590	*(89 048)*	*(33 075)*	*(76 161)*	*(124 065)*	*3 012 241*	*2 535 137*	*(790)*	...	*1 329 553*	*6 876 141*
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	8 679 907	(89 048)	(101 373)	(76 161)	(149 617)	8 263 708	2 626 244	(790)	...	1 390 392	12 279 554
TOTAL DES RECETTES	147 944 467	18 422 664	(432 767)	(76 161)	(149 617)	165 708 586	2 626 244	(790)	8 366 155	1 390 392	178 090 587

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune recette n'a été rapportée.
(1) Représente la contrepassation d'une partie de la provision pour les remboursements d'impôt stipulée aux exercices antérieurs.
(2) Comprend un redressement de 1 million de dollar au Compte du fonds des changes.

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
22 016	1 351 619	281 066	26 054	1 680 755		Ministère	1 587 465	79 510	...	13 780	1 453 637
...	10 549	7 000	...	17 549		Corporation commerciale canadienne	17 548	1	...	...	15 443
4	1 804 765	140 013	(73 295)	1 871 487		Agence canadienne de développement international	1 862 408	9 072	...	7	1 858 337
...	130 000	...	(108 143)	21 857		Société pour l'expansion des exportations	21 857	...	...	...	22 234
...	82 444	4 307	268	87 019		Centre de recherches pour le développement international	87 019	...	...	...	86 488
...	6 178	354	158	6 690		Commission mixte internationale	6 189	501	...	...	5 387
...	2 224	...	24	2 248		Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 819	429	...	...	1 641
...	259	...	6	265		Administration du pipe-line du Nord	225	40	...	...	167
22 020	**3 388 038**	**432 740**	**(154 928)**	**3 687 870**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 584 530**	**89 553**	**...**	**13 787**	**3 443 334**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
32 856	4 522 648	179 847	13 764	4 749 115		Ministère	4 697 169	19 186	...	32 760	4 925 138
...	969	42	25	1 036		Commission canadienne des affaires polaires	1 020	16	...	...	956
32 856	**4 523 617**	**179 889**	**13 789**	**4 750 151**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 698 189**	**19 202**	**...**	**32 760**	**4 926 094**
84	**2 533 507**	**249 625**	**221 475**	**3 004 691**	4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**2 935 170**	**69 369**	**...**	**152**	**2 757 183**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
16 935	1 712 763	543 414	4 293	2 277 405		Ministère	2 080 121	179 420	(5)	17 869	1 296 033
...	2 538	138	65	2 741		Commission canadienne du lait	2 585	156	...	...	2 465
25	261 009	43 658	37 320	342 012		Agence canadienne d'inspection des aliments	328 469	13 518	...	25	281 500
16 960	**1 976 310**	**587 210**	**41 678**	**2 622 158**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 411 175**	**193 094**	**(5)**	**17 894**	**1 579 998**
25	**1 969 618**	**113 538**	**17 391**	**2 100 572**	6	**Anciens combattants**	**2 076 613**	**23 958**	**...**	**1**	**1 996 761**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Suite*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
50	677 457	222 482	38 696	938 685		Ministère	855 847	82 792	...	46	704 489
15	81 868	1 668	5 545	89 096		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	87 935	1 153	...	8	84 677
65	**759 325**	**224 150**	**44 241**	**1 027 781**		**Total du portefeuille ministériel**	**943 782**	**83 945**	**...**	**54**	**789 166**
...	**1 906 631**	**349 642**	**(494 722)**	**1 761 551**	**8**	**Conseil du Trésor**	**1 136 371**	**625 491**	**(311)**	**...**	**998 483**
					9	**Conseil privé**					
24	81 603	6 749	2 579	90 955		Ministère	89 235	1 712	...	8	83 057
15	13 942	933	3 203	18 093		Centre canadien de gestion	17 800	287	...	6	15 270
...	3 089	678	141	3 908		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 748	160	...	...	3 833
12	23 280	15 372	1 756	40 420		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	39 128	1 267	...	25	57 340
...	35 300	2 400	(332)	37 368		Directeur général des élections	37 033	335	...	...	31 989
...	10 802	446	542	11 790		Commissaire aux langues officielles	11 459	331	...	...	10 951
...	82 000	...	100	82 100		Bureau du Canada pour le millénaire	46 442	35 658	...	...	17 959
...	3 308	98	92	3 498		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	3 320	178	...	...	3 306
1	5 661	...	217	5 879		Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 523	355	...	1	5 593
...	1 409	501	8	1 918		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 809	109	...	...	1 522
...	10 788	385	129	11 302		Le Réseau du leadership	8 781	2 521	...	...	6 563
52	**271 182**	**27 562**	**8 435**	**307 231**		**Total du portefeuille ministériel**	**264 278**	**42 913**	**...**	**40**	**237 383**
420	**10 304 500**	**1 283 357**	**352 980**	**11 941 257**	**10**	**Défense nationale**	**11 521 681**	**419 559**	**...**	**17**	**10 256 532**
					11	**Développement des ressources humaines**					
195	26 252 070	30 323	(18 399)	26 264 189		Ministère	26 144 988	118 987	...	214	25 948 686
1	8 658	1 659	494	10 812		Conseil canadien des relations industrielles	10 361	449	...	2	9 606
...	1 701	...	26	1 727		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 150	577	...	...	1 270

...	1 728	1 070	246	3 044		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2 958	86	...	...	2 339
196	**26 264 157**	**33 052**	**(17 633)**	**26 279 772**		**Total du portefeuille ministériel**	**26 159 457**	**120 099**	**...**	**216**	**25 961 901**
					12	**Environnement**					
118	531 566	175 504	22 500	729 688		Ministère	719 985	9 645	...	58	564 646
...	10 227	1 445	357	12 029		Agence canadienne d'évaluation environnementale	11 416	613	...	...	9 757
118	**541 793**	**176 949**	**22 857**	**741 717**		**Total du portefeuille ministériel**	**731 401**	**10 258**	**...**	**58**	**574 403**
					13	**Finances**					
266 094	63 652 504	(459 425)	7 538 512	70 997 685		Ministère	70 665 884	75 012	...	256 789	70 428 219
...	53 537	2 076	1 786	57 399		Vérificateur général	56 914	485	...	...	53 740
...	8 486	139	368	8 993		Tribunal canadien du commerce extérieur	8 707	286	...	...	8 503
72 010	1 660	13	39	73 722		Bureau du surintendant des institutions financières	7 927	114	...	65 681	6 865
338 104	**63 716 187**	**(457 197)**	**7 540 705**	**71 137 799**		**Total du portefeuille ministériel**	**70 739 432**	**75 897**	**...**	**322 470**	**70 497 327**
1	**11 660**	**3 299**	**542**	**15 502**	**14**	**Gouverneur général**	**15 316**	**177**	**...**	**9**	**12 963**
					15	**Industrie**					
22 617	961 674	1 196 730	18 616	2 199 637		Ministère	2 068 441	90 579	...	40 617	1 256 120
3	280 031	27 091	774	307 899		Agence de promotion économique du Canada atlantique	304 970	2 912	...	17	360 667
1	304 026	46 486	1 343	351 856		Agence spatiale canadienne	334 594	17 254	...	8	341 290
...	1 270	217	17	1 504		Tribunal de la concurrence	1 438	66	...	...	1 118
...	870	811	13	1 694		Commission du droit d'auteur	1 693	1	...	...	1 350
19	314 366	(15 686)	517	299 216		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	257 994	41 211	...	11	328 634
...	10 536	...	30	10 566		Société d'expansion du Cap-Breton	8 566	2 000	...	...	8 400
15 219	508 361	17 314	23 443	564 337		Conseil national de recherches du Canada	543 521	4 777	...	16 039	523 993
3	504 957	44 040	1 126	550 126		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	549 848	277	...	1	498 492
...	106 726	18 686	704	126 116		Conseil de recherches en sciences humaines	125 825	291	...	...	102 498
...	5 283	...	47	5 330		Conseil canadien des normes	5 330	...	...	...	5 004
3	309 129	33 546	17 367	360 045		Statistique Canada	355 879	4 166	...	...	335 922
1	195 055	44 211	4 464	243 731		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	215 191	28 539	...	1	267 313
37 866	**3 502 284**	**1 413 446**	**68 461**	**5 022 057**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 773 290**	**192 073**	**...**	**56 694**	**4 030 801**
					16	**Justice**					
25	540 533	177 523	9 685	727 766		Ministère	716 194	11 564	...	8	646 778
8	15 197	2 763	780	18 748		Commission canadienne des droits de la personne	18 437	310	...	1	16 121
...	4 018	733	26	4 777		Tribunal canadien des droits de la personne	3 919	858	...	...	2 420
...	257 396	1 198	(2 511)	256 083		Commissaire à la magistrature fédérale	255 715	368	...	...	249 712
17	31 264	1 270	1 441	33 992		Cour fédérale du Canada	33 899	92	...	1	32 575
...	3 011	139	...	3 150		Commission du droit du Canada	2 913	237	...	...	2 416
...	6 402	3 189	602	10 193		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	9 931	261	...	1	8 092
...	15 720	1 785	726	18 231		Cour suprême du Canada	17 139	1 078	...	14	15 424

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Fin*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
3	12 156	235	419	12 813		Cour canadienne de l'impôt	11 763	1 049	...	1	12 966
53	**885 697**	**188 835**	**11 168**	**1 085 753**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 069 910**	**15 817**	**...**	**26**	**986 504**
					17	**Parlement**					
...	47 421	1 200	2 708	51 329		Sénat	51 192	137	...	...	51 815
...	242 323	3 390	6 342	252 055		Chambre des communes	250 276	1 779	...	...	244 616
...	20 528	968	1 554	23 050		Bibliothèque du Parlement	22 505	545	...	...	19 562
...	**310 272**	**5 558**	**10 604**	**326 434**		**Total du portefeuille ministériel**	**323 973**	**2 461**	**...**	**...**	**315 993**
					18	**Patrimoine canadien**					
24	732 496	158 316	6 622	897 458		Ministère	885 988	11 449	...	21	762 127
...	116 456	...	128	116 584		Conseil des Arts du Canada	116 583	1	...	...	116 168
...	903 881	...	...	903 881		Société Radio-Canada	879 187	24 694	...	...	896 435
...	78 732	...	168	78 900		Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	78 993	...	(93)	...	78 460
...	46 281	552	511	47 344		Musée canadien des civilisations	47 344	...	...	...	45 878
...	20 537	647	474	21 658		Musée canadien de la nature	21 658	...	...	...	20 848
2	5 942	...	2 468	8 412		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	8 248	160	...	4	7 535
23	45 160	1 733	2 855	49 771		Archives nationales du Canada	49 452	294	...	25	48 155
...	21 536	3 057	322	24 915		Société du Centre national des Arts	24 915	...	...	...	21 001
...	8 447	1 932	388	10 767		Commission des champs de bataille nationaux	10 189	578	...	...	7 156
...	61 182	45 850	369	107 401		Commission de la capitale nationale	107 401	...	...	...	91 623
13 841	59 545	2 431	996	76 813		Office national du film	60 018	2 593	...	14 202	56 729
...	32 535	3 418	320	36 273		Musée des beaux-arts du Canada	36 273	...	...	...	34 113
1	30 415	...	3 159	33 575		Bibliothèque nationale	33 486	85	...	4	33 978
...	19 677	400	243	20 320		Musée national des sciences et de la technologie	20 301	19	...	...	19 628
8 865	347 249	22 295	36 187	414 596		Agence Parcs Canada [1]	388 419	574	...	25 603	353 697
7 037	106 954	5 095	10 997	130 083		Commission de la fonction publique	119 617	2 789	...	7 677	111 258
...	17 051	3 777	400	21 228		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	20 855	373	...	...	17 624
29 793	**2 654 076**	**249 503**	**66 607**	**2 999 979**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 908 927**	**43 609**	**(93)**	**47 536**	**2 722 413**
973	**1 314 065**	**165 414**	**36 567**	**1 517 019**	**19**	**Pêches et Océans**	**1 378 996**	**136 725**	**...**	**1 298**	**1 333 680**

					20	**Ressources naturelles**					
32 410	524 507	122 967	2 296	682 180		Ministère	633 168	21 699	...	27 313	510 577
7	49 123	4 147	1 405	54 682		Commission de contrôle de l'énergie atomique	53 746	936	...	...	48 764
...	110 300	19 850	...	130 150		Énergie atomique du Canada Limitée	122 150	8 000	...	...	126 000
...	...	85 900	...	85 900		Société de développement du Cap-Breton	78 000	7 900	...	...	44 020
...	29 110	1 489	1 269	31 868		Office national de l'énergie	31 423	445	...	...	53 159
32 417	**713 040**	**234 353**	**4 970**	**984 780**		**Total du portefeuille ministériel**	**918 487**	**38 980**	**...**	**27 313**	**782 520**
					21	**Santé**					
28	1 882 664	1 001 994	26 216	2 910 902		Ministère	2 895 294	15 457	...	151	1 994 758
...	1 169	772	49	1 990		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	1 869	121	...	...	1 218
1	275 019	35 106	419	310 545		Conseil de recherches médicales	310 504	41	...	...	271 367
...	3 161	534	130	3 825		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 668	156	...	1	3 036
29	**2 162 013**	**1 038 406**	**26 814**	**3 227 262**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 211 335**	**15 775**	**...**	**152**	**2 270 379**
					22	**Solliciteur général**					
...	81 307	2 918	929	85 154		Ministère	82 829	2 325	...	...	78 357
8	168 629	5 037	5 427	179 101		Service canadien du renseignement de sécurité	178 233	863	...	5	170 285
13 211	1 257 169	55 153	59 267	1 384 800		Service correctionnel	1 362 129	14 752	...	7 919	1 254 513
...	24 600	2 905	1 231	28 736		Commission nationale des libérations conditionnelles	28 299	437	...	...	26 098
...	1 768	305	111	2 184		Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 008	176	...	...	1 530
2 732	1 188 043	136 562	59 022	1 386 359		Gendarmerie royale du Canada	1 345 896	38 202	...	2 261	1 229 880
...	799	36	16	851		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	659	192	...	...	710
...	4 878	3 163	115	8 156		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	7 716	440	...	...	5 312
15 951	**2 727 193**	**206 079**	**126 118**	**3 075 341**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 007 769**	**57 387**	**...**	**10 185**	**2 766 685**
					23	**Transports**					
2 015	889 791	15 802	31 379	938 987		Ministère	903 925	32 954	...	2 108	1 072 143
1	21 109	580	866	22 556		Office des transports du Canada	22 275	280	...	1	21 365
...	972	41	26	1 039		Tribunal de l'aviation civile	992	47	...	...	913
2 016	**911 872**	**16 423**	**32 271**	**962 582**		**Total du portefeuille ministériel**	**927 192**	**33 281**	**...**	**2 109**	**1 094 421**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
845 183	1 887 944	227 651	(2 950)	2 957 828		Ministère	1 854 008	304 095	...	799 725	2 030 321
...	20 280	...	220	20 500		Bureau d'information du Canada	19 913	587	...	...	19 268
...	1 888 685	39 300	...	1 927 985		Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 927 985	...	...	...	1 865 469
...	14 210	8 000	...	22 210		Société canadienne des postes	22 210	...	...	...	14 000
845 183	**3 811 119**	**274 951**	**(2 730)**	**4 928 523**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 824 116**	**304 682**	**...**	**799 725**	**3 929 058**
1 375 182	**137 158 156**	**6 996 784**	**7 977 660**	**153 507 782**		**Total du gouvernement**	**149 561 390**	**2 614 305**	**(409)**	**1 332 496**	**144 263 982**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Antérieurement Programme Parcs Canada.

TABLEAU 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
43 285	...	...	...	43 285		Ministère	4 269	...	...	39 016	8 547
10 000	...	...	...	10 000		Corporation commerciale canadienne	...	...	...	10 000	...
9 494 405	43 197	4 200	(153 664)	9 388 138		Agence canadienne de développement international	148 779	...	...	9 239 359	152 242
23 019 486	108 200	...	(1 489 459)	21 638 227		Société pour l'expansion des exportations	(228 959)	...	...	21 867 186	(2 134)
32 567 176	**151 397**	**4 200**	**(1 643 123)**	**31 079 650**		**Total du portefeuille ministériel**	**(75 911)**	**...**	**...**	**31 155 561**	**158 655**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
78 675	51 295	...	...	129 970		Ministère	50 218	35	(129)	79 846	53 812
78 675	**51 295**	**...**	**...**	**129 970**		**Total du portefeuille ministériel**	**50 218**	**35**	**(129)**	**79 846**	**53 812**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
277 214	...	...	...	277 214		Commission canadienne du lait	2 924	...	...	274 290	(30 714)
8 546 652	...	...	(662 955)	7 883 697		Société du crédit agricole	(236 127)	...	...	8 119 824	(827 183)
8 823 866	**...**	**...**	**(662 955)**	**8 160 911**		**Total du portefeuille ministériel**	**(233 203)**	**...**	**...**	**8 394 114**	**(857 897)**
602 642	**...**	**...**	**...**	**602 642**	**6**	**Anciens combattants**	**(1 090)**	**...**	**...**	**603 732**	**(1 843)**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
51 612	...	(2 700)	...	48 912		Ministère	(4 186)	...	...	53 098	(1 416)
51 612	**...**	**(2 700)**	**...**	**48 912**		**Total du portefeuille ministériel**	**(4 186)**	**...**	**...**	**53 098**	**(1 416)**
90 291	**...**	**...**	**...**	**90 291**	**10**	***Défense nationale***	**7 432**	**...**	**...**	**82 859**	**(10 833)**

					13	**Finances**					
1 850 024	272 499	4 271	288 066	2 414 860		Ministère	343 360	200	...	2 071 300	863 068
6 000 000	...	...	...	6 000 000		Société d'assurance-dépôts du Canada	...	...	...	6 000 000	(395 000)
7 850 024	**272 499**	**4 271**	**288 066**	**8 414 860**		**Total du portefeuille ministériel**	**343 360**	**200**	**...**	**8 071 300**	**468 068**
					15	**Industrie**					
1 950	800	...	...	2 750		Ministère	...	800	...	1 950	...
853 677	...	40 000	40 000	933 677		Banque de développement du Canada	80 000	...	...	853 677	50 000
855 627	**800**	**40 000**	**40 000**	**936 427**		**Total du portefeuille ministériel**	**80 000**	**800**	**...**	**855 627**	**50 000**
					18	**Patrimoine canadien**					
...	10	...	...	10		Ministère	...	10	...	...	...
...	**10**	**...**	**...**	**10**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					19	**Pêches et Océans**					
30 000	...	...	...	30 000		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	...	...	...	30 000	...
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					20	**Ressources naturelles**					
...	39 371	...	...	39 371		Ministère	39 370	1	...	...	37 926
37 662	...	...	...	37 662		Société de développement du Cap-Breton	(12 338)	...	...	50 000	12 338
37 662	**39 371**	**...**	**...**	**77 033**		**Total du portefeuille ministériel**	**27 032**	**1**	**...**	**50 000**	**50 264**
					22	**Solliciteur général**					
27	...	...	...	27		Service correctionnel	(1)	...	...	28	4
27	**...**	**...**	**...**	**27**		**Total du portefeuille ministériel**	**(1)**	**...**	**...**	**28**	**4**
					23	**Transports**					
10 000	...	...	...	10 000		Ministère	...	...	...	10 000	90 000
10 000	**...**	**...**	**...**	**10 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**10 000**	**90 000**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
53 246	...	...	...	53 246		Ministère	3 174	...	...	50 072	(1 682)
...	(221 900)	...	...	(221 900)		Société canadienne d'hypothèques et de logement	(222 403)	503	...	...	...
500 000	...	...	...	500 000		Société canadienne des postes	...	...	...	500 000	(80 000)
75 000	...	...	...	75 000		Monnaie royale canadienne	...	...	...	75 000	(22)
628 246	**(221 900)**	**...**	**...**	**406 346**		**Total du portefeuille ministériel**	**(219 229)**	**503**	**...**	**625 072**	**(81 704)**
51 625 848	**293 472**	**45 771**	**(1 978 012)**	**49 987 079**		**Total du gouvernement**	**(25 578)**	**1 549**	**(129)**	**50 011 237**	**(82 890)**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun prêt, placement ou avance n'a été rapporté.

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)

Le tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives). Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le gouvernement soumet ses propositions de dépenses au Parlement au moyen des Budgets des dépenses annuels. Au cours de l'exercice, le gouvernement peut demander des crédits additionnels. La demande initiale est intitulée le «Budget principal des dépenses», et les demandes additionnelles sont intitulées «Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses». Dans ces Budgets des dépenses, le gouvernement demande l'autorisation pour cette portion des propositions de dépenses qui n'est pas déjà couverte par d'autres statuts. Les montants totalisant de telles propositions de dépenses sont autorisés dans les lois de crédits et sont, en général, référés comme des autorisations «annuelles» ou «votées». Le solde des dépenses prévues est effectué en vertu de l'autorisation d'autres statuts, lesquels autorisent des déboursés pour des fins spécifiques, et pour des montants et des périodes établis par ces lois. L'emploi prévu ou estimatif de presque toutes ces autorisations «législatives» pour l'exercice en cours est compris dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements seulement; cependant, il n'est pas compris dans des lois de crédits puisqu'il a déjà été autorisé par le Parlement.

Les autorisations votées, sauf pour quelques exceptions, s'annulent à la fin de l'exercice si elles ne sont pas employées. Les autorisations législatives, sauf pour quelques exceptions, sont reportées aux exercices futurs. Ces autorisations reportées aux exercices ultérieurs sont référées comme des autorisations qui «ne s'annulent pas».

Les crédits budgétaires prévoient des autorisations de dépenses pour ces opérations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement. Les crédits non budgétaires prévoient des autorisations de dépenser pour toutes les opérations qui résultent en l'acquisition ou la disposition de prêts, placements et avances. Les soldes des crédits reportés des exercices antérieurs sont disponibles pour être dépensés, de même que les augmentations courantes à ces autorisations.

Les totaux de ces autorisations sont réduits par le montant de l'emploi de l'exercice en cours, afin de déterminer les soldes qui s'annulent, qui sont dépensés en trop ou qui sont reportés aux exercices futurs, selon le genre d'autorisation. Lorsque les remboursements de prêts sont autorisés pour être dépensés, les déboursés non budgétaires sont inscrits sur une base nette, soit en soustrayant de tels remboursements.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
...	2 836 427	432 740	10 982	3 280 149		Budgétaires—Votées	3 190 600	89 549	...	...	3 071 899
22 020	551 611	...	(165 910)	407 721		Législatives	393 930	4	...	13 787	371 435
22 020	**3 388 038**	**432 740**	**(154 928)**	**3 687 870**			**3 584 530**	**89 553**	**...**	**13 787**	**3 443 334**
43 284	3 363	...	147 501	194 148		Non budgétaires—Votées	148 460	...	...	45 688	160 789
32 523 892	148 034	4 200	(1 790 624)	30 885 502		Législatives	(224 371)	...	...	31 109 873	(2 134)
32 567 176	**151 397**	**4 200**	**(1 643 123)**	**31 079 650**			**(75 911)**	**...**	**...**	**31 155 561**	**158 655**

					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
...	4 356 780	179 889	8 268	4 544 937		Budgétaires—Votées	4 525 735	19 202	...	...	4 756 713
32 856	166 837	...	5 521	205 214		Législatives	172 454	...	...	32 760	169 381
32 856	**4 523 617**	**179 889**	**13 789**	**4 750 151**			**4 698 189**	**19 202**	**...**	**32 760**	**4 926 094**
78 675	**51 295**	**...**	**...**	**129 970**		Non budgétaires—Votées	**50 218**	**35**	**(129)**	**79 846**	**53 812**
					4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
...	2 116 391	231 055	173 155	2 520 601		Budgétaires—Votées	2 451 232	69 369	...	...	2 335 040
84	417 116	18 570	48 320	484 090		Législatives	483 938	...	...	152	422 143
84	**2 533 507**	**249 625**	**221 475**	**3 004 691**			**2 935 170**	**69 369**	**...**	**152**	**2 757 183**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
...	1 385 051	405 423	49 581	1 840 055		Budgétaires—Votées	1 646 967	193 093	(5)	...	973 218
16 960	591 259	181 787	(7 903)	782 103		Législatives	764 208	1	...	17 894	606 780
16 960	**1 976 310**	**587 210**	**41 678**	**2 622 158**			**2 411 175**	**193 094**	**(5)**	**17 894**	**1 579 998**
8 823 866	**...**	**...**	**(662 955)**	**8 160 911**		Non budgétaires—Législatives	**(233 203)**	**...**	**...**	**8 394 114**	**(857 897)**
					6	**Anciens combattants**					
...	1 939 929	113 538	12 714	2 066 181		Budgétaires—Votées	2 042 223	23 958	...	...	1 964 650
25	29 689	...	4 677	34 391		Législatives	34 390	...	...	1	32 111
25	**1 969 618**	**113 538**	**17 391**	**2 100 572**			**2 076 613**	**23 958**	**...**	**1**	**1 996 761**
602 642	**...**	**...**	**...**	**602 642**		Non budgétaires—Législatives	**(1 090)**	**...**	**...**	**603 732**	**(1 843)**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
...	715 038	224 150	16 215	955 403		Budgétaires—Votées	871 458	83 945	...	...	718 526
65	44 287	...	28 026	72 378		Législatives	72 324	...	...	54	70 640
65	**759 325**	**224 150**	**44 241**	**1 027 781**			**943 782**	**83 945**	**...**	**54**	**789 166**
51 612	**...**	**(2 700)**	**...**	**48 912**		Non budgétaires—Législatives	**(4 186)**	**...**	**...**	**53 098**	**(1 416)**
					8	**Conseil du Trésor**					
...	1 839 354	349 642	(706 260)	1 482 736		Budgétaires—Votées	857 556	625 491	(311)	...	771 314
...	67 277	...	211 538	278 815		Législatives	278 815	...	...	...	227 169
...	**1 906 631**	**349 642**	**(494 722)**	**1 761 551**			**1 136 371**	**625 491**	**(311)**	**...**	**998 483**
					9	**Conseil privé**					
...	219 300	25 162	4 355	248 817		Budgétaires—Votées	205 912	42 905	...	...	187 475
52	51 882	2 400	4 080	58 414		Législatives	58 366	8	...	40	49 908
52	**271 182**	**27 562**	**8 435**	**307 231**			**264 278**	**42 913**	**...**	**40**	**237 383**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Suite*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					10	**Défense nationale**					
...	9 575 658	1 283 357	99 339	10 958 354		Budgétaires—Votées	10 538 795	419 559	...	...	9 471 513
420	728 842	...	253 641	982 903		Législatives	982 886	...	...	17	785 019
420	**10 304 500**	**1 283 357**	**352 980**	**11 941 257**			**11 521 681**	**419 559**	**...**	**17**	**10 256 532**
90 291	**...**	**...**	**...**	**90 291**		Non budgétaires—Votées	**7 432**	**...**	**...**	**82 859**	**(10 833)**
					11	**Développement des ressources humaines**					
...	1 140 771	362 607	20 028	1 523 406		Budgétaires—Votées	1 403 307	120 099	...	...	1 860 211
196	25 123 386	(329 555)	(37 661)	24 756 366		Législatives	24 756 150	...	...	216	24 101 690
196	**26 264 157**	**33 052**	**(17 633)**	**26 279 772**			**26 159 457**	**120 099**	**...**	**216**	**25 961 901**
					12	**Environnement**					
...	492 160	176 949	15 062	684 171		Budgétaires—Votées	673 913	10 258	...	...	521 693
118	49 633	...	7 795	57 546		Législatives	57 488	...	...	58	52 710
118	**541 793**	**176 949**	**22 857**	**741 717**			**731 401**	**10 258**	**...**	**58**	**574 403**
					13	**Finances**					
...	1 720 607	283 707	2 424	2 006 738		Budgétaires—Votées	1 930 859	75 879	...	...	1 755 388
338 104	61 995 580	(740 904)	7 538 281	69 131 061		Législatives	68 808 573	18	...	322 470	68 741 939
338 104	**63 716 187**	**(457 197)**	**7 540 705**	**71 137 799**			**70 739 432**	**75 897**	**...**	**322 470**	**70 497 327**
...	7 460	...	202 334	209 794		Non budgétaires—Votées	209 594	200	...	...	213 810
7 850 024	265 039	4 271	85 732	8 205 066		Législatives	133 766	...	...	8 071 300	254 258
7 850 024	**272 499**	**4 271**	**288 066**	**8 414 860**			**343 360**	**200**	**...**	**8 071 300**	**468 068**
					14	**Gouverneur général**					
...	10 217	3 299	353	13 869		Budgétaires—Votées	13 693	176	...	...	11 461
1	1 443	...	189	1 633		Législatives	1 623	1	...	9	1 502
1	**11 660**	**3 299**	**542**	**15 502**			**15 316**	**177**	**...**	**9**	**12 963**

					15	**Industrie**					
...	3 119 995	1 389 846	39 750	4 549 591		Budgétaires—Votées	4 357 627	191 964	...	...	3 593 734
37 866	382 289	23 600	28 711	472 466		Législatives	415 663	109	...	56 694	437 067
37 866	**3 502 284**	**1 413 446**	**68 461**	**5 022 057**			**4 773 290**	**192 073**	**...**	**56 694**	**4 030 801**
1 950	800	...	...	2 750		Non budgétaires—Votées	...	800	...	1 950	...
853 677	...	40 000	40 000	933 677		Législatives	80 000	...	...	853 677	50 000
855 627	**800**	**40 000**	**40 000**	**936 427**			**80 000**	**800**	**...**	**855 627**	**50 000**
					16	**Justice**					
...	592 534	188 835	7 933	789 302		Budgétaires—Votées	773 486	15 816	...	...	701 694
53	293 163	...	3 235	296 451		Législatives	296 424	1	...	26	284 810
53	**885 697**	**188 835**	**11 168**	**1 085 753**			**1 069 910**	**15 817**	**...**	**26**	**986 504**
					17	**Parlement**					
...	207 676	5 558	1 178	214 412		Budgétaires—Votées	211 951	2 461	...	...	209 602
...	102 596	...	9 426	112 022		Législatives	112 022	...	...	...	106 391
...	**310 272**	**5 558**	**10 604**	**326 434**			**323 973**	**2 461**	**...**	**...**	**315 993**
					18	**Patrimoine canadien**					
...	2 524 064	241 003	44 960	2 810 027		Budgétaires—Votées	2 754 859	37 898	(93)	17 363	2 645 237
29 793	130 012	8 500	21 647	189 952		Législatives	154 068	5 711	...	30 173	77 176
29 793	**2 654 076**	**249 503**	**66 607**	**2 999 979**			**2 908 927**	**43 609**	**(93)**	**47 536**	**2 722 413**
...	**10**	**...**	**...**	**10**		Non budgétaires—Votées	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					19	**Pêches et Océans**					
...	1 224 277	165 414	20 863	1 410 554		Budgétaires—Votées	1 273 829	136 725	...	...	1 237 801
973	89 788	...	15 704	106 465		Législatives	105 167	...	...	1 298	95 879
973	**1 314 065**	**165 414**	**36 567**	**1 517 019**			**1 378 996**	**136 725**	**...**	**1 298**	**1 333 680**
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		Non budgétaires—Votées	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					20	**Ressources naturelles**					
...	649 157	227 627	10 413	887 197		Budgétaires—Votées	848 217	38 980	...	...	719 415
32 417	63 883	6 726	(5 443)	97 583		Législatives	70 270	...	...	27 313	63 105
32 417	**713 040**	**234 353**	**4 970**	**984 780**			**918 487**	**38 980**	**...**	**27 313**	**782 520**
37 662	**39 371**	**...**	**...**	**77 033**		Non budgétaires—Votées	**27 032**	**1**	**...**	**50 000**	**50 264**
					21	**Santé**					
...	2 099 813	183 115	16 481	2 299 409		Budgétaires—Votées	2 283 700	15 709	...	...	2 203 357
29	62 200	855 291	10 333	927 853		Législatives	927 635	66	...	152	67 022
29	**2 162 013**	**1 038 406**	**26 814**	**3 227 262**			**3 211 335**	**15 775**	**...**	**152**	**2 270 379**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Fin*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					22	**Solliciteur général**					
...	2 338 624	206 079	94 825	2 639 528		Budgétaires—Votées	2 582 141	57 387	...	...	2 389 781
15 951	388 569	...	31 293	435 813		Législatives	425 628	...	...	10 185	376 904
15 951	**2 727 193**	**206 079**	**126 118**	**3 075 341**			**3 007 769**	**57 387**	**...**	**10 185**	**2 766 685**
27	**...**	**...**	**...**	**27**		**Non budgétaires—Votées**	**(1)**	**...**	**...**	**28**	**4**
					23	**Transports**					
...	804 470	16 423	19 066	839 959		Budgétaires—Votées	806 733	33 226	...	...	819 004
2 016	107 402	...	13 205	122 623		Législatives	120 459	55	...	2 109	275 417
2 016	**911 872**	**16 423**	**32 271**	**962 582**			**927 192**	**33 281**	**...**	**2 109**	**1 094 421**
...	...	...	...	...		Non budgétaires—Votées	...	...	...	...	90 000
10 000	...	...	...	10 000		Législatives	...	...	...	10 000	...
10 000	**...**	**...**	**...**	**10 000**			**...**	**...**	**...**	**10 000**	**90 000**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
...	3 767 863	274 951	29 722	4 072 536		Budgétaires—Votées	3 787 870	284 666	...	...	3 742 295
845 183	43 256	...	(32 452)	855 987		Législatives	36 246	20 016	...	799 725	186 763
845 183	**3 811 119**	**274 951**	**(2 730)**	**4 928 523**			**3 824 116**	**304 682**	**...**	**799 725**	**3 929 058**
6 181	...	...	...	6 181		Non budgétaires—Votées	2 714	...	...	3 467	(4 616)
622 065	(221 900)	...	...	400 165		Législatives	(221 943)	503	...	621 605	(77 088)
628 246	**(221 900)**	**...**	**...**	**406 346**			**(219 229)**	**503**	**...**	**625 072**	**(81 704)**

...	45 676 156	6 970 369	(8 593)	52 637 932	**Total du gouvernement**					
1 375 182	91 482 000	26 415	7 986 253	100 869 850	Budgétaires—Votées	50 032 663	2 588 315	(409)	17 363	46 661 021
					Législatives	99 528 727	25 990	...	1 315 133	97 602 961
1 375 182	**137 158 156**	**6 996 784**	**7 977 660**	**153 507 782**		**149 561 390**	**2 614 305**	**(409)**	**1 332 496**	**144 263 982**
288 070	102 299	...	349 835	740 204	Non budgétaires—Votées	445 449	1 046	(129)	293 838	553 230
51 337 778	191 173	45 771	(2 327 847)	49 246 875	Législatives	(471 027)	503	...	49 717 399	(636 120)
51 625 848	**293 472**	**45 771**	**(1 978 012)**	**49 987 079**		**(25 578)**	**1 549**	**(129)**	**50 011 237**	**(82 890)**
288 070	45 778 455	6 970 369	341 242	53 378 136	Votées	50 478 112	2 589 361	(538)	311 201	47 214 251
52 712 960	91 673 173	72 186	5 658 406	150 116 725	Législatives	99 057 700	26 493	...	51 032 532	96 966 841
53 001 030	**137 451 628**	**7 042 555**	**5 999 648**	**203 494 861**	**Total du gouvernement**	**149 535 812**	**2 615 854**	**(538)**	**51 343 733**	**144 181 092**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun montant n'a été rapporté.

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice

L'appendice 1 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) accordées dans les lois de crédits de l'exercice, par portefeuille ministériel.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser à dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunications; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; et des services consulaires spécialisés	869 966 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		80 206 553
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 731 600 $ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
	5	Dépenses en capital	87 690 000	
	5a	Dépenses en capital		43 875 400
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 $, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 1998 à	312 367 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		111 983 945
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	11a	Conformément au paragraphe 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, faire grâce de certaines dettes et obligations dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 30 000 000 $ US (soit l'équivalent de 45 000 000 $ CAN au taux de change de 1,50 $ CAN au dollar américain) et qui représentent des réductions sur le résidu de principal respectif que lui doivent les pays suivants : République de Zambie, 900 000 $; République du Congo, 600 000 $; République-Unie de Tanzanie, 26 850 000 $; République de Madagascar, 11 250 000 $; République du Cameroun, 900 000 $; République du Rwanda, 4 500 000 $		45 000 000
		Corporation commerciale canadienne		
	15	Dépenses du programme	10 549 000	
	15b	Dépenses du programme		7 000 000

	Agence canadienne de développement international		
20	Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en voie de développement et des pays en transition, conformément au Règlement sur l'assistance technique, pris par le décret CP 1986-993 du 24 avril 1986, y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition	100 717 000	5 739 152
20a	Dépenses de fonctionnement		
21b	Conformément à l'article 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, faire grâce de certaines dettes et obligations dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 13 626 969 $ et qui représentent des réductions sur le solde du principal dû par le Costa Rica		13 626 969
25	Dépenses en capital	17 500 000	3 000 000
25a	Dépenses en capital		
30	Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international et de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	1 347 121 000	89 482 266
30a	Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses		
30b	Subventions inscrites au Budget—Pour autoriser le virement au présent crédit de 693 149 $ du crédit 20 (Affaires étrangères et Commerce international) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		28 164 968
L35	Émission de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 137 700 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux fonds d'institutions financières internationales	1	
L40	Paiement ne devant pas dépasser 2 232 954 $ US aux banques multilatérales de développement, attendu que l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 3 362 382 $ le 11 janvier 1999, peut varier à la hausse et que le capital exigible du Canada relié à ce paiement s'élève à 111 647 700 $ US et l'émission de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 26 391 431 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales, attendu que le capital exigible du Canada relié à l'émission de ces billets sur demande s'élève à 473 571 550 $ US	3 362 382	
L40b	Hausser la limite des paiements autorisés aux institutions financières internationales de 2 232 954 $ US à 5 060 337 $ US, tel qu'autorisé en vertu du crédit L40 (Agence canadienne de développement international) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* attendu que le paiement peut dépasser l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 7 489 300 $ le 11 février 2000, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales		1
	Société pour l'expansion des exportations		
41a	Augmenter, aux termes du paragraphe 10(3) de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le passif éventuel de la Société, en ce qui a trait au capital dû pour toute assurance, réassurance ou accord de garantie à recouvrer que la Société peut conclure, de 10 fois le capital autorisé de la Société pour l'expansion des exportations à 17 500 000 000 $		1
	Centre de recherches pour le développement international		
45	Versements au Centre de recherches pour le développement international	82 444 000	4 307 000
45a	Versements au Centre de recherches pour le développement international		
	Commission mixte internationale		
50	Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	5 750 000	354 000
50a	Dépenses du programme		

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
	55	Dépenses du programme	2 086 000	
		Administration du pipe-line du Nord		
	60	Dépenses du programme	237 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 836 427 000**	**432 740 256**
		Non budgétaire	**3 362 383**	**1**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
		Ministère		
		Programme d'administration		
	1	Dépenses du programme et contributions	66 264 000	
	1a	Dépenses du programme		3 140 700
	1b	Dépenses du programme		12 102 408
		Programme des affaires indiennes et inuites		
	5	Dépenses de fonctionnement et : a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; c) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; d) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; e) autorisation de vendre le courant électrique, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	226 987 000	
	5a	Dépenses de fonctionnement		17 645 508
	5b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 11 865 609 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et prévoir un montant supplémentaire de		3 957 811
	6a	Pour porter de 1 200 000 000 $ à 1 700 000 000 $ le montant des prêts que le Ministre peut garantir conformément au crédit 5 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 3 de 1972 portant affectation de crédits*		1
	7b	Conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des comptes du Canada certaines créances et obligations envers Sa Majesté du chef du Canada au montant de : a) 1 114 936 $, soit le capital de 13 comptes dus par 12 débiteurs découlant de prêts directs provenant du Compte de développement économique des Indiens établi par le crédit L53b (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*		

	b) 950 $, soit le résidu de principal de 1 compte dû par 1 débiteur découlant d'un prêt direct provenant du Compte d'aide au logement des Indiens établi par le crédit L51a (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi des subsides n° 9 de 1966*		1 115 886
10	Dépenses en capital et : a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes; c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments	13 750 000	1 253 000
10a	Dépenses en capital	3 891 398 000	
15	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		58 546 352
15a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		29 301 467
15b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	28 053 000	
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	22 840 000	
L30	Prêts au Conseil des Indiens du Yukon afin de verser des prestations provisoires aux anciens du Yukon	402 000	
	Programme des affaires du Nord		
35	Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés	84 782 000	
35a	Dépenses de fonctionnement		36 675 350
36b	Conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des comptes du Canada, certaines créances envers Sa Majesté du chef du Canada au montant de 14 627 $, soit le capital de 4 comptes dus par 3 débiteurs découlant de prêts directs provenant de la Caisse de prêts aux Inuits établie par le crédit 546 (Ressources et développement économique) de la *Loi des subsides n° 3 de 1953*		14 627
40	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	57 116 900	
40b	Contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 411 862 $ du crédit 35 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		15 960 299
45	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	15 600 000	
45b	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord		134 173
	Commission canadienne des affaires polaires		
50	Dépenses du programme et contributions	882 000	
50a	Dépenses du programme		42 000
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**4 356 779 900**	**179 889 582**
	Non budgétaire	**51 295 000**	...

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada** [1]		
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 002 664 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		219 056 271
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 000 000 $ du crédit 5 (Agence des douanes et du revenu du Canada) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		11 998 489
	5	Dépenses en capital	18 727 000	
	10	Contributions	95 000 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 116 391 000**	**231 054 760**
		Non budgétaire	...	...
5		**Agriculture et Agroalimentaire**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	369 689 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		63 196 279
	1b	Dépenses de fonctionnement		31 070 500
	5	Dépenses en capital	28 771 000	
	5a	Dépenses en capital		468 000
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	764 052 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		40 076 870
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		229 115 500
		Commission canadienne du lait		
	15	Dépenses du programme	2 538 000	
	15a	Dépenses du programme		137 980
		Agence canadienne d'inspection des aliments		
	20	Dépenses de fonctionnement et contributions	210 577 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement et contributions		27 072 272
	20b	Dépenses de fonctionnement et contributions		8 244 873
	25	Dépenses en capital	9 424 000	
	25a	Dépenses en capital		6 040 629
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 385 051 000**	**405 422 903**
		Non budgétaire	...	...

6		**Anciens combattants**		
		Ministère		
		Programme des anciens combattants		
	1	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherches techniques qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	543 659 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		8 662 302
	1b	Dépenses de fonctionnement		73 090 182
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1 389 426 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		3 500 000
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		27 500 000
		Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
	10	Dépenses du programme	6 844 000	
	10a	Dépenses du programme		785 928
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 939 929 000**	**113 538 412**
		Non budgétaire	...	...
7		**Citoyenneté et Immigration**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	304 572 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		91 634 800
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 627 000 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) et de 6 977 268 $ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		27 736 048
	2b	Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des comptes du Canada 3 897 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant au total à 2 493 494 $ relativement aux prêts pour l'immigration contractés conformément à l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*		2 493 494
	5	Dépenses en capital	10 627 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	328 192 784	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		100 617 900
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	15	Dépenses du programme	71 646 000	
	15b	Dépenses du programme		1 668 300
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**715 037 784**	**224 150 543**
		Non budgétaire	...	...
8		**Conseil du Trésor**		
		Secrétariat		
		Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique		
	1	Dépenses de fonctionnement et le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	100 785 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		22 224 700
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 500 000 $ du crédit 2 (Conseil du Trésor) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		7 571 750

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	2	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	37 528 000	
		Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale		
	5	Éventualités du gouvernement—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajout de sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires*; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit		
	10	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, augmenter d'autres crédits afin d'appuyer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques de gestion au sein de la fonction publique du Canada, y compris les programmes d'équité en matière d'emploi et la modernisation de la fonction de contrôleur	550 000 000	
	10a	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale	24 800 000	
	10b	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale		4 082 500
	15	Conventions collectives—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, augmenter les autres crédits afin de fournir du financement pour les frais de personnel accrus au titre des conventions collectives qui ont été signées le 29 décembre 1998 par le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique		17 347 000
	15a	Conventions collectives—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour augmenter les autres crédits en raison des conventions collectives conclues entre le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et les unités de négociations collectives représentant des fonctionnaires; ainsi que pour les conventions collectives signées par des employeurs distincts, énumérés aux annexes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et les unités de négociations collectives représentant leurs employés qui peuvent être partiellement ou totalement provisionnées	280 000 000	
	15b	Conventions collectives—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués avant le 1er février 2000 aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique		199 429 230
		Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance		98 987 000
	20	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions de l'État aux paiements et primes d'assurance chirurgicale-médicale et autres assurances et taxes, calculées et versées selon les prescriptions du Conseil du Trésor, en faveur des personnes décrites au crédit 124 (Finances) de la *Loi des subsides n° 6 de 1960*, au crédit 85a (Finances) de la *Loi des subsides n° 5 de 1963* et crédit 20b (Finances) de la *Loi des subsides n° 10 de 1964*, et en faveur des personnes à leur charge; contribution de l'État à des régimes de pensions, à des régimes d'avantages sociaux et d'assurance-maladie et à des programmes de sécurité sociale pour les employés engagés sur place à l'étranger, et pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	846 241 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 839 354 000**	**349 642 180**
		Non budgétaire	...	...
9		**Conseil privé**		
		Ministère		
	1	Dépenses du programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, en vertu de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	73 154 000	

	1a	Dépenses du programme et contributions		
	1b	Dépenses du programme		6 098 824
				650 540
		Centre canadien de gestion		
	5	Dépenses du programme et contributions		
	5a	Dépenses du programme	9 725 000	
				932 565
		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	10	Dépenses du programme		
	10a	Dépenses du programme	2 793 000	
	10b	Dépenses du programme		478 049
				200 000
		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	15	Dépenses du programme		
	15a	Dépenses du programme	20 294 000	
				15 371 850
		Directeur général des élections		
	20	Dépenses du programme	2 787 000	
		Commissaire aux langues officielles		
	25	Dépenses du programme		
	25a	Dépenses du programme	9 474 000	
				445 600
		Bureau du Canada pour le millénaire		
	30	Dépenses de fonctionnement		
	30a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 974 999 $ du crédit 35 (Conseil privé) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*	4 480 000	
	30b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 919 999 $ du crédit 35 (Conseil privé) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
	35	Contributions		1
			77 000 000	
		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	40	Dépenses du programme		
	40b	Dépenses du programme	3 057 000	
				98 600
		Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	45	Dépenses du programme	4 993 000	
		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	50	Dépenses du programme		
	50b	Dépenses du programme	1 263 000	
				500 800
		Le Réseau du leadership		
	55	Dépenses du programme		
	55a	Dépenses du programme	10 280 000	
				385 750
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**219 300 000**	**25 162 580**
		Non budgétaire	...	...
10		**Défense nationale**		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 17 704 999 117 $ aux fins des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'exercice au cours duquel tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 7 819 000 000 $ deviendra payable dans les exercices à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	6 995 351 000	

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	1a	Dépenses de fonctionnement		758 372 230
	1b	Dépenses de fonctionnement		176 365 776
	5	Dépenses en capital	2 026 609 000	
	5a	Dépenses en capital		68 442 771
	5b	Dépenses en capital—Pour autoriser le virement au présent crédit de 8 000 000 $ du crédit 10 (Défense nationale) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		280 175 622
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au Programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle adrien de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de la défense	553 698 117	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	L11a	Pour porter de 100 000 000 $ à 150 000 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances du fonds de roulement de la Défense nationale établi conformément au crédit L20b (Défense nationale) de la *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, pour financer des comptes d'avances d'intérêt public et de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, ce montant supplémentaire est requis		50 000 000
	L11b	Pour diminuer de 150 000 000 $ à 100 000 000 $ le montant autorisé en vertu du crédit L11a (Défense nationale) de la *Loi de crédits n° 3 pour 1999-2000* de la réseve imputable en tout temps au compte d'avance du fonds de roulement de la Défense nationale établi conformément au crédit L20b (Défense nationale) de la *Loi de crédits n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, pour financer des comptes d'avances d'intérêt public et de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines		(50 000 000)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**9 575 658 117**	**1 283 356 400**
		Non budgétaire	...	...
11		**Développement des ressources humaines**		
		Ministère		
		Programme des services ministériels		
	1	Dépenses du programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	86 205 000	
	1a	Dépenses du programme		41 158 557
	1b	Dépenses du programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi—Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 630 000 $ du crédit 20 (Développement des ressources humaines) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		28 283 400
		Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
	5	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte d'assurance-emploi	158 343 000	
	5a	Dépenses de fonctionnement		61 197 045
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et paiements aux provinces, aux municipalités, à d'autres organismes publics et communautaires, ainsi qu'à des groupes privés, sociétés, sociétés de personnes et particuliers ou autres entités, en vertu d'accords conclus avec le ministre du Développement des ressources humaines pour : a) la réalisation par ces entités de projets destinés à procurer du travail ou de l'aide à l'emploi à des travailleurs et à contribuer au mieux-être de la collectivité; b) les paiements versés à ces travailleurs ou frais engagés à l'égard de ceux-ci par ces entités	765 926 000	

	10a	**Contributions**		**207 418 952**
	10b	**Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 839 119 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de**		**5 165 881**
		Programme du travail		
	15	**Dépenses du programme, frais de représentation du Canada dans le domaine des affaires internationales du travail et subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions**	**45 498 000**	
	15a	**Dépenses du programme**		**1 690 100**
	15b	**Dépenses du programme**		**1 300 000**
		Programme de la sécurité du revenu		
	20	**Dépenses du programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada**	**73 977 000**	
	20a	**Dépenses du programme**		**13 664 716**
		Conseil canadien des relations industrielles		
	25	**Dépenses du programme**	**7 535 000**	
	25a	**Dépenses du programme**		**309 152**
	25b	**Dépenses du programme**		**1 350 000**
		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	30	**Dépenses du programme**	**1 559 000**	
		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
	35	**Dépenses du programme**	**1 728 000**	
	35a	**Dépenses du programme**		**569 911**
	35b	**Dépenses du programme**		**500 000**
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 140 771 000**	**362 607 714**
		Non budgétaire	...	...
12		**Environnement**		
		Ministère		
	1	**Dépenses de fonctionnement et :** **a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;** **b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;** **c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;** **d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;** **e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;** **f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par les activités du ministère mais limitées pour l'activité Administration à la prestation de produits d'information et à la prestation de services professionnels, y compris les services informatiques**	**417 752 000**	
	1a	**Dépenses de fonctionnement**		**13 951 554**
	1b	**Dépenses de fonctionnement**		**15 476 471**
	5	**Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral**	**23 601 000**	
	5a	**Dépenses en capital**		**5 266 124**
	5b	**Dépenses en capital**		**13 716 701**
	10	**Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions**	**41 442 700**	
	10a	**Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions**		**10 590 069**
	10b	**Subventions inscrites au Budget des dépenses**		**116 503 042**

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	15	Dépenses du programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	9 364 000	
	15a	Dépenses du programme		384 550
	15b	Dépenses du programme		1 060 250
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**492 159 700**	**176 948 761**
		Non budgétaire	...	...
13		**Finances**		
		Ministère		
		Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	1	Dépenses du programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	68 307 000	
	1a	Dépenses du programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice		3 821 100
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	297 300 000	
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 742 000 $ du crédit 1 (Finances) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		174 258 000
	6a	Paiement à la Société pour l'expansion des exportations à l'égard de la restructuration d'un prêt au gouvernement de la République populaire du Bengladesh		600 000
	L10	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 202 334 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
	L15	Paiements dont le montant n'excède pas 4 860 000 $ US, nonobstant que le montant peut excéder le montant équivalent en dollars canadiens, estimé à 7 460 000 $ US le 9 novembre 1998, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la souscription d'actions additionnelles en vertu de l'article 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*	7 460 000	
		Programme fédéral de transferts aux provinces		
	20	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Territoire du Yukon calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Territoire du Yukon avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours	1 299 000 000	
	20b	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours		102 800 000
		Vérificateur général		
	25	Dépenses du programme et contributions	46 818 900	
	25a	Dépenses du programme		2 076 257
	30	Traitement du vérificateur général	209 100	

		Tribunal canadien du commerce extérieur		
	35	Dépenses du programme	7 312 000	
	35b	Dépenses du programme		139 000
		Bureau du surintendant des institutions financières		
	40	Dépenses du programme	1 660 000	
	40b	Dépenses du programme		12 550
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 720 607 000**	**283 706 907**
		Non budgétaire	**7 460 001**	**...**
14		**Gouverneur général**		
	1	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur ont été échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	10 217 000	
	1a	Dépenses du programme		1 774 105
	1b	Dépenses du programme		1 525 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**10 217 000**	**3 299 105**
		Non budgétaire	**...**	**...**
15		**Industrie**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de préfusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la *Loi sur la concurrence*	428 903 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		94 894 960
	1b	Dépenses de fonctionnement		5 590 280
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	424 247 000	
	5a	Contributions		49 708 000
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		1 013 537 000
	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
		Agence de promotion économique du Canada atlantique		
	20	Dépenses de fonctionnement	44 303 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement		6 639 297
	20b	Dépenses de fonctionnement		600 000
	25	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	223 435 000	
	25a	Contributions		10 310 100
	25b	Contributions		4 942 231
		Agence spatiale canadienne		
	30	Dépenses de fonctionnement	63 686 000	
	30a	Dépenses de fonctionnement		37 110 406
	35	Dépenses en capital	216 854 000	
	35a	Dépenses en capital		4 750 000
	40	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	18 886 000	
	40a	Contributions		4 625 000
	40b	Contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 961 822 $ du crédit 30 (Industrie) et de 538 177 $ du crédit 35 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
		Tribunal de la concurrence		
	45	Dépenses du programme	1 152 000	
	45a	Dépenses du programme		56 600
	45b	Dépenses du programme		160 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Commission du droit d'auteur		
	50	Dépenses du programme	745 000	
	50a	Dépenses du programme		811 000
		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	55	Dépenses de fonctionnement	27 893 000	
	55a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 174 100 $ du crédit 60 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		1 313 646
	60	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	190 291 249	
		Société d'expansion du Cap-Breton		
	65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*	10 536 000	
		Conseil national de recherches du Canada		
	70	Dépenses de fonctionnement	238 861 000	
	70a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 163 801 $ du crédit 80 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		13 926 810
	75	Dépenses en capital	34 816 000	
	75a	Dépenses en capital—Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 405 199 $ du crédit 80 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
	75b	Dépenses en capital—Pour autoriser le virement au présent crédit de 388 364 $ du crédit 70 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		3 387 636
	80	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	152 566 000	
	80b	Subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 32 999 $ du crédit 70 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	85	Dépenses de fonctionnement	18 228 000	
	85a	Dépenses de fonctionnement		1 923 980
	90	Subventions inscrites au Budget des dépenses	484 780 000	
	90a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		37 941 076
	90b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		4 175 000
		Conseil de recherches en sciences humaines		
	95	Dépenses de fonctionnement	7 765 000	
	95a	Dépenses de fonctionnement		1 485 921
	95b	Dépenses de fonctionnement		160 000
	100	Subventions inscrites au Budget des dépenses	97 956 000	
	100a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		15 125 000
	100b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1 915 000
		Conseil canadien des normes		
	105	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*	5 283 000	

		Statistique Canada		
	110	Dépenses du programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	258 533 000	
	110a	Dépenses du programme		33 545 757
		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	115	Dépenses de fonctionnement	31 824 000	
	115a	Dépenses de fonctionnement		7 709 180
	120	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	138 452 000	
	120a	Contributions		33 501 900
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 119 995 249**	**1 389 845 783**
		Non budgétaire	**800 000**	...
16		**Justice**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	212 868 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		94 698 913
	1b	Dépenses de fonctionnement		50 137 442
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	298 807 499	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		27 162 000
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		5 524 012
		Commission canadienne des droits de la personne		
	10	Dépenses du programme	13 312 000	
	10a	Dépenses du programme		1 775 100
	10b	Dépenses du programme		987 300
		Tribunal canadien des droits de la personne		
	15	Dépenses du programme	3 946 000	
	15a	Dépenses du programme		733 233
		Commissaire à la magistrature fédérale		
	20	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Territoire du Yukon et de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, non prévues dans la *Loi sur les juges* et aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	4 934 000	
	20b	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Territoire du Yukon et de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévues dans la *Loi sur les juges* et aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire		945 677
	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement	649 000	
	25b	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement		252 523
		Cour fédérale du Canada		
	30	Dépenses du programme	27 651 000	
	30a	Dépenses du programme		1 270 100
		Commission du droit du Canada		
	35	Dépenses du programme	2 861 000	
	35b	Dépenses du programme		139 500
		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	40	Dépenses du programme	5 428 000	
	40a	Dépenses du programme		2 792 070
	40b	Dépenses du programme		396 410

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Cour suprême du Canada		
	45	Dépenses du programme	10 983 000	
	45a	Dépenses du programme		774 650
	45b	Dépenses du programme		1 010 365
		Cour canadienne de l'impôt		
	50	Dépenses du programme	11 094 000	
	50a	Dépenses du programme		235 175
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**592 533 499**	**188 834 470**
		Non budgétaire	...	...
17		**Parlement**		
		Sénat		
	1	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	30 051 000	
	1b	Dépenses du programme		1 200 000
		Chambre des communes		
	5	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et le pouvoir de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	159 715 359	
	5b	Dépenses du programme		3 389 500
		Bibliothèque du Parlement		
	10	Dépenses du programme, y compris le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	17 910 000	
	10a	Dépenses du programme		968 183
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**207 676 359**	**5 557 683**
		Non budgétaire	...	...
18		**Patrimoine canadien**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	124 732 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		23 157 750
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 8 256 768 $ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		10 198 750

5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	546 469 478	
5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 47 300 000 $ du crédit 10 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		116 459 253
5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
10	Versements à la Société canadienne des postes pour les coûts liés aux envois de publications culturelles	47 300 000	
L15	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	10 000	
	Conseil des Arts du Canada		
20	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	116 456 000	
	Société Radio-Canada		
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	756 409 000	
25b	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion—Pour autoriser le virement au présent crédit de 8 305 999 $ du crédit 35 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
35	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	143 472 000	
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
40	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*	78 732 000	
	Musée canadien des civilisations		
45	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	46 281 000	
45b	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		552 508
	Musée canadien de la nature		
50	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	20 537 000	
50a	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		494 000
50b	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		153 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
55	Dépenses du programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du Règlement de 1995 sur les droits de télécommunications; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1 500 000	
	Archives nationales du Canada		
60	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	39 938 000	
60a	Dépenses du programme		1 432 864
60b	Dépenses du programme		300 000
	Société du Centre national des Arts		
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts	21 536 000	
65a	Paiements à la Société du Centre national des Arts		1 057 000
65b	Paiements à la Société du Centre national des Arts		2 000 000
	Commission des champs de bataille nationaux		
70	Dépenses du programme	7 519 000	
70a	Dépenses du programme		1 932 000
	Commission de la capitale nationale		
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	39 173 000	
75a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement		500 000
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	8 749 000	

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	80a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		45 350 000
	85	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13 260 000	
		Office national du film		
	90	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	59 170 000	
	90a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement		2 430 490
		Musée des beaux-arts du Canada		
	95	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	29 535 000	
	95b	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		3 418 000
	100	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3 000 000	
		Bibliothèque nationale		
	105	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	27 008 000	
		Musée national des sciences et de la technologie		
	110	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	19 677 000	
	110a	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		400 000
		Agence Parcs Canada [2]		
	115	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	245 857 000	
	115a	Dépenses du programme et les subventions inscrites au Budget des dépenses		15 677 250
	115b	Dépenses du programme—Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 000 000 $ du crédit 120 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		6 617 600
	120	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	14 000 000	
		Commission de la fonction publique		
	125	Dépenses du programme	93 735 000	
	125a	Dépenses du programme		4 497 500
	125b	Dépenses du programme		597 962
		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	130	Dépenses de fonctionnement	7 769 000	
	130a	Dépenses de fonctionnement		732 950
	130b	Dépenses de fonctionnement		3 044 000
	135	Subventions inscrites au Budget des dépenses	8 250 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 524 064 478**	**241 002 879**
		Non budgétaire	**10 000**	...

19		**Pêches et Océans**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	822 310 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		99 167 647
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 450 000 $ du crédit 5 (Pêches et Océans) et de 2 549 300 $ du crédit 10 (Pêches et Océans) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		8 249 088
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	129 092 000	
	5a	Dépenses en capital		7 201 000
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	272 875 000	
	10a	Contributions		50 795 773
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 224 277 000**	**165 413 508**
		Non budgétaire	...	...
20		**Ressources naturelles**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du ministère	407 601 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		38 809 393
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	62 482 444	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		25 170 000
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 373 369 $ du crédit 1 (Ressources naturelles) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		52 261 642
	L10	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	39 371 000	
		Commission de contrôle de l'énergie atomique		
	15	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	43 619 000	
	15a	Dépenses du programme		4 147 133
		Énergie atomique du Canada Limitée		
	20	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	110 300 000	
	20a	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		19 000 000
	20b	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		850 000
		Société de développement du Cap-Breton		
	22a	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement		11 000 000
	22b	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement		74 900 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Office national de l'énergie		
	25	Dépenses du programme	25 154 000	
	25a	Dépenses du programme		1 217 150
	25b	Dépenses du programme		271 820
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**649 156 444**	**227 627 138**
		Non budgétaire	**39 371 000**	...
21		**Santé**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	999 252 100	
	1a	Dépenses de fonctionnement		59 940 557
	1b	Dépenses de fonctionnement		44 955 644
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	822 677 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		7 285 972
	5b	Contributions		34 520 257
		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	10	Dépenses du programme	1 009 000	
	10a	Dépenses du programme		682 526
	10b	Dépenses du programme		89 470
		Conseil de recherches médicales		
	15	Dépenses de fonctionnement	10 650 000	
	15a	Dépenses de fonctionnement		1 956 355
	15b	Dépenses de fonctionnement		300 000
	20	Subventions inscrites au Budget des dépenses	263 475 000	
	20a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		26 100 000
	20b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		6 750 000
		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	25	Dépenses du programme	2 750 000	
	25a	Dépenses du programme		533 769
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 099 813 100**	**183 114 550**
		Non budgétaire	...	...

22		**Solliciteur général**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	18 841 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		2 917 278
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 14 039 999 $ du crédit 5 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000*		1
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	59 998 200	
		Service canadien du renseignement de sécurité		
	10	Dépenses du programme	168 629 000	
	10a	Dépenses du programme		4 248 143
	10b	Dépenses du programme		788 500
		Service correctionnel		
	15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et : a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	985 540 000	
	15a	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 24 700 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		42 963 667
	15b	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 000 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		12 189 240
	20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	152 200 000	
		Commission nationale des libérations conditionnelles		
	25	Dépenses du programme	21 208 000	
	25a	Dépenses du programme		1 073 637
	25b	Dépenses du programme		1 832 000
		Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	30	Dépenses du programme	1 568 000	
	30b	Dépenses du programme		304 256
		Gendarmerie royale du Canada		
	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	812 632 000	
	35a	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement		52 545 571
	35b	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement		75 782 962

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	40	Application de la loi—Dépenses en capital	112 749 000	
	40a	Application de la loi—Dépenses en capital		4 734 000
	40b	Application de la loi—Dépenses en capital		3 500 000
		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	45	Dépenses du programme	739 000	
	45b	Dépenses du programme		35 900
		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	50	Dépenses du programme	4 520 000	
	50a	Dépenses du programme		3 163 512
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 338 624 200**	**206 078 667**
		Non budgétaire	...	...
23		**Transports**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	135 449 000	
	5	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	84 880 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	315 765 000	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier et du tunnel Melocheville à Montréal	38 236 000	
	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	40 578 000	
	20b	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.—Pour autoriser le virement au présent crédit de 7 890 178 $ du crédit 1 (Transports), de 8 500 000 $ du crédit 5 (Transports), de 31 901 000 $ du crédit 10 (Transports) et de 10 157 000 $ du crédit 15 (Tranpsorts) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		15 801 822
	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*	170 304 000	

		Office des transports du Canada		
	30	Dépenses du programme et contributions	18 384 000	
	30b	Dépenses du programme		580 720
		Tribunal de l'aviation civile		
	35	Dépenses du programme	874 000	
	35b	Dépenses du programme		40 950
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**804 470 000**	**16 423 493**
		Non budgétaire	...	...
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
		Ministère		
		Programme des services gouvernementaux		
	1	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi), de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	1 520 010 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 870 000 $ du crédit 5 (Travaux publics et Services gouvernementaux) de la *Loi de crédits n° 2 pour 1999-2000* et pour prévoir un montant supplémentaire de		123 138 676
	1b	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi), de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux		20 968 227
	5	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	314 672 000	
	5b	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux		66 974 000
	6b	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—Pour réduire à 45 000 000 $, conformément à l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, le montant par lequel le total des dépenses du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, peut dépasser les recettes de 64 000 000 $, autorisées conformément au paragraphe 5.2 de ladite loi		1
		Programme des sociétés d'État		
	10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour couvrir les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	7 756 000	
	10a	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		16 570 000
	15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	3 045 000	
		Bureau d'information du Canada		
	20	Dépenses du programme et contributions	19 485 000	
		Société canadienne d'hypothèques et de logement		
	25	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	1 888 685 000	
	25b	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*		39 300 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	26b	Autoriser le montant supplémentaire de 5 milliards de dollars conformément à l'alinéa 21(2)b) de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*, de sorte que la dette totale des emprunts contractés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement auprès de personnes autres que Sa Majesté, en vertu du paragraphe 21(2) de la Loi, n'excède pas 20 milliards de dollars		1
		Société canadienne des postes		
	30	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	14 210 000	
	30b	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		8 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 767 863 000**	**274 950 905**
		Non budgétaire	...	...
		Total du gouvernement—Budgétaire	**45 676 155 830**	**6 970 369 179**
		Non budgétaire	**102 298 384**	**1**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Antérieurement Revenu national.
(2) Antérieurement Programme Parcs Canada.

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]

L'appendice 2 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) lesquelles ont été accordées au cours de l'exercice par des lois autres que les lois de crédits, par portefeuille ministériel.

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**		
	Ministère		
	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	250 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82 883 000	
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 635 000)	
	Agence canadienne de développement international		
	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	325 835 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 543 400	
	(L) Paiements aux institutions financières internationales—Souscriptions au capital (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	39 834 433	4 200 000
	Société pour l'expansion des exportations		
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*	130 000 000	
	(L) Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*	108 200 000	
	Commission mixte internationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	428 000	
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138 000	
	Administration du pipe-line du Nord		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**551 611 100**	**...**
	Non budgétaire	**148 034 433**	**4 200 000**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
	Ministère		
	Programme d'administration		
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 354 000	
	Programme des affaires indiennes et inuites		
	Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	15 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)	2 000 000	
	Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités (*Loi sur les Indiens*)	1 400 000	
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	127 786 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 851 000	
	Programme des affaires du Nord		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales pour des redevances sur les ressources (Lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 458 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 837 000	
	Commission canadienne des affaires polaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**166 836 900**	...
	Non budgétaire	...	...
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada** [2]		
	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	342 067 000	
	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	75 000 000	18 570 000
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**417 115 900**	**18 570 000**
	Non budgétaire	...	...
5	**Agriculture et Agroalimentaire**		
	Ministère		
	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	200 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65 500 000	
	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4 000 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	222 600 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	212 600 000	21 000 000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes complémentaires de sécurité du revenu	47 000	144 082 000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire		12 310 000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges		2 020 000
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole		75 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 780 000	
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*)	(525 000)	
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	2 000 000	2 300 000

	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 008 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**591 258 900**	**181 787 000**
	Non budgétaire	...	...
6	**Anciens combattants**		
	Ministère		
	Programme des anciens combattants		
	Ministre des Anciens combattants—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	12 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour au pays*)	10 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (*Loi sur l'assurance des anciens combattants*)	175 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 217 000	
	Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 226 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**29 688 900**	...
	Non budgétaire	...	...
7	**Citoyenneté et Immigration**		
	Ministère		
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 016 000	
	(L) Prêts non remboursés conformément à l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*		(2 700 000)
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 222 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**44 286 900**	...
	Non budgétaire	...	**(2 700 000)**
8	**Conseil du Trésor**		
	Secrétariat		
	Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique		
	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 158 000	
	Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 000 000	
	Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance		
	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	70 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**67 276 900**	...
	Non budgétaire	...	...
9	**Conseil privé**		
	Ministère		
	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	73 340	
	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	49 540	
	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	49 540	
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	22 440	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 254 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Centre canadien de gestion		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	3 095 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 122 000	
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296 000	
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 986 000	
	Directeur général des élections		
	Traitement du directeur général des élections	162 300	
	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada, Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest, Loi constitutionnelle de 1982* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	31 800 000	2 400 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	551 000	
	Commissaire aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 328 000	
	Bureau du Canada pour le millénaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	520 000	
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	20 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	231 000	
	Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	668 000	
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146 000	
	Le Réseau du leadership		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	508 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**51 882 160**	**2 400 000**
	Non budgétaire	...	...
10	**Défense nationale**		
	Ministre de la Défense nationale—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Pensions et rentes versées à des civils (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	100 000	
	Pensions militaires	564 477 238	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	164 216 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**728 842 138**	...
	Non budgétaire	...	...

11	**Développement des ressources humaines**		
	Ministère		
	Programme des services ministériels		
	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 214 000	
	Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*		20 380 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	22 567 000	24 633 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	259 225 000	(159 052 000)
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	632 408 000	(180 039 000)
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	385 000 000	126 000 000
	Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants—Subventions canadiennes pour études	112 200 000	(9 977 000)
	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions des agents des rentes sur l'État (*Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*)	35 000	
	Prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	3 923 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98 019 000	
	Régime d'assistance publique du Canada—Versements aux provinces et aux territoires en vertu du *Régime d'assistance publique du Canada* (loi) et de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*		18 500 000
	Programme du travail		
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	49 015 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 447 000	
	Programme de la sécurité du revenu		
	Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	18 172 000 000	(158 000 000)
	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	4 938 000 000	(11 000 000)
	Versements d'allocations au conjoint (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	390 000 000	(1 000 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 970 000	
	Conseil canadien des relations industrielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 123 000	
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	142 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**25 123 385 800**	**(329 555 000)**
	Non budgétaire	...	...
12	**Environnement**		
	Ministère		
	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 722 000	
	Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	863 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**49 633 900**	...
	Non budgétaire	...	...
13	**Finances**		
	Ministère		
	Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Paiements à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	361 300 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 548 000	
	Achat de la monnaie canadienne (*Loi sur la Monnaie royale canadienne*)	49 000 000	
	(L) Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	161 000 000	
	(L) Prêt à la Banque de la Thaïlande (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	104 039 000	
	(L) Paiement à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la souscription d'actions additionnelles conformément à l'article 6(3) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*		4 270 298
	Achat de la monnaie canadienne		23 000 000
	Programme du service de la dette publique		
	Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)	42 500 000 000	(1 000 000 000)
	Programme fédéral de transferts aux provinces		
	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives)	30 000 000	
	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	9 288 000 000	552 559 000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	12 500 000 000	(108 463 000)
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(498 000 000)	(34 000 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(2 251 000 000)	(174 000 000)
	Vérificateur général		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 509 000	
	Tribunal canadien du commerce extérieur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 174 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**61 995 579 900**	**(740 904 000)**
	Non budgétaire	**265 039 000**	**4 270 298**
14	**Gouverneur général**		
	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	92 000	
	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	254 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 097 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 443 000**	...
	Non budgétaire	...	...
15	**Industrie**		
	Ministère		
	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional (*Loi sur le développement industriel et régional*)	10 000 000	
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(4 891 000)	

	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	57 000 000	33 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 366 000	
	Agence de promotion économique du Canada atlantique		
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	7 000 000	3 000 000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	1 000 000	1 600 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 293 000	
	Banque de développement du Canada		
	(L) Souscription aux actions privilégiées de la Banque de développement du Canada aux termes du paragraphe 23(4) de la *Loi sur la Banque de développement du Canada*		40 000 000
	Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 600 000	
	Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 000	
	Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 000	
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	93 000 000	(17 000 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 182 000	
	Conseil national de recherches du Canada		
	Dépenses des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	51 420 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 698 000	
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 949 000	
	Conseil de recherches en sciences humaines		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 005 000	
	Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50 596 000	
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	21 000 000	3 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 779 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**382 288 900**	**23 600 000**
	Non budgétaire	...	**40 000 000**
16	**Justice**		
	Ministère		
	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 809 000	
	Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 885 000	
	Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Commissaire à la magistrature fédérale		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	251 338 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	475 000	
	Cour fédérale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 613 000	
	Commission du droit du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150 000	
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	974 000	
	Cour suprême du Canada		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	3 455 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 282 000	
	Cour canadienne de l'impôt		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 062 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**293 163 900**	...
	Non budgétaire	...	...
17	**Parlement**		
	Sénat		
	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	13 435 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 935 000	
	Chambre des communes		
	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	60 453 736	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 153 605	
	Bibliothèque du Parlement		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 618 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**102 595 341**	...
	Non budgétaire	...	...

18	**Patrimoine canadien**		
	Ministère		
	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	930 000	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	458 000	
	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	182 000	
	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 376 000	
	Redressement des comptes du Canada en vertu de l'article 64(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*		8 500 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 442 000	
	Archives nationales du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 222 000	
	Commission des champs de bataille nationaux		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	700 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	228 000	
	Office national du film		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film (*Loi sur les fonds renouvelables*)	375 000	
	Bibliothèque nationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 407 000	
	Agence Parcs Canada [3]		
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	58 074 000	
	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(473 000)	
	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	416 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 375 000	
	Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 219 000	
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 032 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**130 011 900**	**8 500 000**
	Non budgétaire	...	...
19	**Pêches et Océans**		
	Ministère		
	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	200 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 539 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**89 787 900**	...
	Non budgétaire	...	...
20	**Ressources naturelles**		
	Ministère		
	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 296 000	
	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)	4 192 000	2 192 000
	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	5 000 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 443 000	729 000
	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	680 000	305 000
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	2 000 000	1 100 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	600 000	
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(837 000)	
	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)		
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	1 000 000	2 400 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	Office national de l'énergie	5 504 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	3 956 000	
	Non budgétaire	**63 882 900**	**6 726 000**
21	**Santé**	...	...
	Ministère		
	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 686 000	
	Paiements en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif* relativement au jugement en faveur des personnes ayant contracté l'hépatite C		855 291 312
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	160 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	Conseil de recherches médicales	894 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	411 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**62 199 900**	**855 291 312**
	Non budgétaire	...	...
22	**Solliciteur général**		
	Ministère		
	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 419 000	

	Service correctionnel		
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (*Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, paragraphe 27(1))	201 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	119 925 000	
	Fonds renouvelable CORCAN (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(697 000)	
	Commission nationale des libérations conditionnelles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 392 000	
	Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	200 000	
	Gendarmerie royale du Canada		
	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	240 154 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 508 000	
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 000	
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	358 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**388 568 900**	...
	Non budgétaire	...	...
23	**Transports**		
	Ministère		
	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Le pont Victoria, Montréal—Versement à la suite de l'abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (crédit 107 (Transports), *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	11 315 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 042 000	
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la *Loi maritime du Canada*	1 573 000	
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*	46 600 000	
	Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 725 000	
	Tribunal de l'aviation civile		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**107 401 900**	...
	Non budgétaire	...	...
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
	Ministère		
	Programme des services gouvernementaux		
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	48 900	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 059 000	
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(18 460 000)	
	Fonds renouvelable des services optionnels (*Loi sur les fonds renouvelables*)	563 000	
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 100 000)	
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (*Loi sur les fonds renouvelables*)	6 350 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Bureau d'information du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	795 000	
	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	(221 900 000)	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**43 255 900**	...
	Non budgétaire	**(221 900 000)**	...
	Total du gouvernement—Budgétaire	**91 481 999 839**	**26 415 312**
	Non budgétaire	**191 173 433**	**45 770 298**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Le détail des autorisations législatives non présenté dans les Budgets des dépenses n'est pas inclus dans cet appendice.
(2) Antérieurement Revenu national.
(3) Antérieurement Programme Parcs Canada.

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs

L'appendice 3 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) disponibles des exercices antérieurs, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 4 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 000 000 $ en aucun temps	21 220 599
	L11	*Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits* Pour porter de 14 500 000 $ à 22 500 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement des prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*, le crédit L11 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	10 464 151
	L12	*Loi des subsides n° 2 de 1954* Pour porter de 30 000 000 $ à 50 000 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit 630 (prêts, placements et avances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	32 820 790
		Corporation commerciale canadienne	
	(S)	(L) *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11 Le ministre des Finances doit, à la requête du ministre, déposer de temps à autre, au crédit de la Corporation, à la Banque du Canada ou dans une banque à charte désignée par le ministre, un ou plusieurs montants n'excédant pas, dans l'ensemble, dix millions de dollars, versés à même les deniers non attribués du Trésor (Net)	10 000 000
		Agence canadienne de développement international	
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque de développement des Caraïbes Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	73 929 100
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque africaine de développement Autorisation de souscrire pour 44 100 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	677 396 028
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement (Brut)	2 910 130 950
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque interaméricaine de développement Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	5 832 949 036
		Société pour l'expansion des exportations	
	(S)	(L) *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11 Paiements représentant la souscription, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tel qu'approuvé par le ministre des Finances, de capital-actions à la Société en vertu de l'article 11. Le capital autorisé de la Société est de 1 500 000 000 $ (Brut)	516 800 000

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
		Autorité selon les conditions prescrites aux articles 12, 13 et 14;	
		L'article 14 prévoit que le total non remboursé des emprunts de la Société fait en application des articles 12 et 13 ne doit pas dépasser un montant égal à quinze fois le total obtenu en ajoutant :	
		a) au capital payé de la Société, et	
		b) le montant, le cas échéant, de ses bénéfices non répartis, établi selon ses derniers états de comptes pour un exercice financier qui ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada (Net)	12 248 294 995
		Autorité selon les conditions prescrites à l'article 23, les comptes administrés pour le Canada, la responsabilité au titre de prêts et d'engagements tels que limités par l'article 24 ne doit jamais dépasser 13 000 000 000 $ (Net)	10 254 391 555
		(Conformément aux articles 10, 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Au moment où l'autorisation a été accordée, ces prêts étaient comptabilisés sur une base non budgétaire. Le gouvernement a subséquemment modifié ses politiques comptables pour comptabiliser des prêts conditionnels sur une base budgétaire. Donc, cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport).	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**21 220 599**
		Non budgétaire	**32 567 176 605**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
		Ministère	
		Programme des affaires indiennes et inuites	
	(S)	*Loi de crédits n° 4 de 1987-1988* (crédit 5c)	
		Paiement du Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte de progrès économique des Indiens. L'autorisation maximale est de 60 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1998-1999 au montant de 27 235 487 $	32 764 513
	L15	*Loi des subsides n° 9 de 1966*	
		Pour autoriser, au cours du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, des prêts afin d'aider financièrement les Indiens et les Esquimaux à construire des maisons ailleurs que dans les réserves indiennes en vertu du Compte d'aide domiciliaire aux Indiens, établi par le crédit L51a de la *Loi des subsides n° 9 de 1966*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit L15 de la *Loi n° 2 de 1978 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 20 000 000 $ (Net)	19 999 050
	L20	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*	
		Prêts consentis, au cours du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, en vue du progrès économique des Indiens, aux Indiens, à des groupes d'Indiens ou bandes indiennes ou à des particuliers, des associations ou des sociétés dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce progrès; autorisation de garantir des prêts consentis à ces emprunteurs pour les mêmes motifs en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens, établi par le crédit L53b de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*, ne doit pas dépasser 48 550 835 $ (Net)	46 821 687
		Programme des affaires du Nord	
	L40	*Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits*	
		Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pendant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire pour l'achat ou la construction de maisons au Yukon, aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le solde non déboursé des prêts autorisés est de 320 000 $ (Brut)	320 000
	L55	*Loi des subsides n° 3 de 1953*	
		Pour autoriser et ouvrir un compte spécial permanent reconnu comme le Fonds de prêts aux Esquimaux duquel des prêts ou placements peuvent être consentis à ou à l'égard de particuliers ou groupes d'Esquimaux afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, ne doit pas dépasser 6 633 697 $ (Net)	6 534 033

	L81a	*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits* Pour autoriser, à l'égard du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, des prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon et pour établir un compte spécial connu sous le nom de Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon : a) auquel tous les emprunts et intérêts payables sur les emprunts contractés en vertu de la présente autorisation seront imputés, et b) auquel seront crédités les remboursements du principal des emprunts et de l'intérêt de ces emprunts. Le montant total exigible en vertu de la présente autorisation ne devant à aucun moment dépasser 5 000 000 $ (Net)	5 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**32 764 513**
		Non budgétaire	**78 674 770**
5		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur les offices des produits agricoles*, article 28 Subventions pour permettre à chaque office de faire face à ses dépenses initiales d'exploitation et à ses frais de premier établissement. L'autorisation maximale en vertu du paragraphe 28(2) de la loi est de 1 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1993-1994 au montant de 400 000 $	600 000
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Dépenser pour les besoins du fonds, toutes les recettes que ce dernier générera; l'ensemble des dépenses faites pour les besoins du fonds ne devra jamais dépasser les recettes générées par le fonds de plus de 12 000 000 $	13 510 416
	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 2 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 2 000 000 $ en aucun temps	2 799 968
		Commission canadienne du lait	
	(S)	(L) *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 À la demande de la Commission, le ministre des Finances peut, sur le Trésor et selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Commission en vue de l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la Commission mentionnés aux alinéas 9(1)a) et b) afin de faire le commerce de tout produit laitier, des paiements aux fins de stabiliser le prix, des recherches sur toute question relative à la production, au traitement ou à la commercialisation, d'aider à encourager la consommation et l'amélioration des produits laitiers et faire tous actes nécessaires ou accessoires aux pouvoirs ou fonctions de la Commission. Le montant total des prêts consentis à quelque moment que ce soit, tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 300 000 000 $ (Net)	277 214 000
		Société du crédit agricole	
	(S)	(L) *Loi sur la Société du crédit agricole* Paragraphe 11(1). Le ministre des Finances peut, à la demande de la Société et avec l'approbation du gouverneur en conseil, verser à la Société, sur le Trésor, des montants ne dépassant pas au total 1 175 000 000 $, et les montants ainsi versés constituent une partie de son capital (Brut)	6 667 000
		Paragraphe 12(3). La Société peut, avec l'approbation du ministre des Finances, contracter des emprunts, par quelque moyen que ce soit, et le ministre des Finances, peut, à la demande de la Société, consentir à celle-ci des prêts sur le Trésor, aux conditions agréées par le gouverneur en conseil. Le montant total non remboursé du principal des emprunts contractés par la Société et du principal des prêts visés aux paragraphes (1) et (2) respectivement, qui lui ont été consentis, ne doit jamais dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	8 539 985 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**16 910 384**
		Non budgétaire	**8 823 866 000**
6		**Anciens combattants**	
		Ministère	
		Programme des anciens combattants	
	(S)	(L) *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* Il peut être avancé, sur le Trésor, les montants nécessaires pour l'application des parties I, II et III, pour la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Le montant imputable en tout temps, tel que modifié par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 605 000 000 $ (Net)	602 641 645
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**602 641 645**

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
7		**Citoyenneté et Immigration**	
		Ministère	
	(S)	(L) *Loi sur l'immigration*, article 119 Le ministre des Finances peut, sur le Trésor, avancer au ministre les sommes qu'il demande pour faire des prêts aux immigrants et aux catégories de personnes prescrites, en vue de leur permettre d'acquitter les frais d'admissibilité, de transport, ainsi que les frais raisonnables de leur séjour. Le montant total non remboursé, tel que modifié par CT814449 ne pourra à aucun moment dépasser 110 000 000 $ (Net)	51 612 360
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**51 612 360**
10		**Défense nationale**	
	L11c	*Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, établi par le crédit L20b Pour autoriser, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, l'exploitation d'un compte d'avance du fonds de roulement de la Défense nationale durant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, dans le but de financer des avances temporaires de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, le montant de la réserve imputable en tout temps telle que modifiée par le crédit L16c, *Loi n° 4 de 1984 portant affectation de crédits*, et le crédit L11c de 1991 ne devant pas dépasser 100 000 000 $ (Net)	77 204 969
	L15	*Loi spéciale des subsides, 1963* Prêts effectués lors de l'exercice financier en cours et des exercices ultérieurs à l'égard de la construction de projets de logement, conformément aux accords établis avec le ministre de la Défense nationale, pour occupation par des membres des Forces canadiennes; ces prêts sont soumis à des taux d'intérêt et aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil. Le montant total autorisé est 37 000 000 $ (Net)	13 086 217
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**90 291 186**
13		**Finances**	
		Ministère	
		Programme des politiques économiques, sociales et financières	
	(S)	*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. Limite de 225 000 000 DTS	197 487 093
	(S)	*Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*, article 16 Indemnité aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque relativement aux dépôts non assurés. Sont affectés à l'application de la présente loi 875 000 000 $ à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins	68 589 970
	(S)	(L) *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*, article 3 Sont affectés à l'explication de l'article 2 (aide financière à la Banque Commerciale du Canada), des crédits de soixante-quinze millions de dollars à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins (Brut)	2 000 000
	(S)	(L) *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1) Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. La limite a été augmenté 500 000 000 DTS à 700 000 000 DTS (CP 2000-355) (Brut)	247 150 137
	(S)	(L) *Loi sur Petro-Canada Limitée*, telle que modifiée Article 22. Le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances à consentir à la Corporation des avances a) sous forme d'emprunts aux conditions que le gouverneur en conseil peut déterminer, ou, b) sous forme d'achats d'actions privilégiées. Le montant non remboursé au titre des emprunts ou des actions privilégiées ne doit jamais dépasser la somme de 1 000 000 000 $ (Brut)	27 228 147

		Article 5. Le ministre souscrit les actions ordinaires de la Corporation. Le montant de chaque souscription est payé sur le Trésor aux dates qu'approuve le ministre des Finances à la demande de la Corporation, le montant global versé au titre de la souscription ne doit pas dépasser 4 900 000 000 $ (Brut)	1 573 645 679
		Société d'assurance-dépôts du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1 Le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, autoriser le ministre des Finances à avancer à la Société, sur les deniers non affectés du Trésor, des montants sous forme de prêts selon les modalités que peut fixer le gouverneur en conseil, mais l'ensemble de ces prêts en circulation ne doit à aucun moment excéder 6 000 000 000 $ (Net)	6 000 000 000
		Bureau du surintendant des institutions financières	
	(S)	*Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, articles 16 et 17 Le ministre peut prélever des fonds sur le Trésor pour le paiement des dépenses afférentes aux activités du Bureau. L'autorisation maximale dont le montant ne peut dépasser de plus de 40 000 000 $, le total des cotisations et recettes reçues et autorisées de dépenser lesquelles sont assujetties à l'approbation du Conseil du Trésor	72 008 391
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**338 085 454**
		Non budgétaire	**7 850 023 963**
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 25 000 000 $ à 15 000 000 $ en vertu du crédit 21b, *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*	22 448 477
	L97b	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Autorisation de consentir des avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger, y compris l'imputation au compte des avances consenties au personnel en service à l'étranger. Le solde du compte ne doit jamais dépasser 1 950 000 $ (Net)	1 950 000
		Banque de développement du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Banque de développement du Canada* Prêts consentis à la Banque de développement du Canada provenant du Trésor en vertu de l'article 30. L'article 31 réduit la somme des montants suivants : a) le passif réel de la Corporation, y compris les titres de créances émis par la Corporation, et b) le passif éventuel de la Corporation constitué par les garanties qu'elle consent et les contrats de souscription à forfait qu'elle conclut, qui ne peut jamais dépasser le capital de la Corporation multiplié par douze (ou jusqu'à quinze avec l'approbation du gouverneur en conseil) et ne peut jamais dépasser 3,2 milliards de dollars (Net)	853 677 000
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	*Loi sur le Conseil national de recherches*, alinéa 5(1)e) Montant non dépensé rapporté de l'exercice précédent en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	15 194 368
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**37 642 845**
		Non budgétaire	**855 627 000**
18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Programme Parcs Canada	
	(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 26b, *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	1 830 621
	(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, crédit 27b Pour effectuer des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, afin d'exploiter, d'entretenir et de mettre en valeur de tels emplacements, qui sont situés dans les limites des parcs nationaux du Canada, le total des dépenses faites à cet égard ne doit jamais dépasser 10 000 000 $	6 783 373

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 12 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, de financement temporaire des coûts d'exploitation, d'acquisition d'immobilisations et pour permettre l'enregistrement de l'augmentation de la valeur nette comptable des immobilisations en vertu de cette autorité, qui prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable ne peut excéder 25 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 121d, *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	13 840 800
		Commission de la fonction publique	
	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 7 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 500 000 $ en aucun temps	7 036 936
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**29 491 730**
		Non budgétaire	...
19		**Pêches et Océans**	
		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
	L30b	L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été constitué en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, 1968-1969, afin de réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce et créer l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Aux fins de permettre à l'Office de poursuivre ses opérations en vertu de la présente Loi, l'article 16 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les modalités à convenir entre eux : a) à garantir le remboursement de prêts consentis à l'Office par une banque et le paiement de l'intérêt sur ces prêts; et b) à consentir des prêts à l'Office. Le crédit L30b, *Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits*. L'ensemble des montants non remboursés, à tout moment, qui peuvent être empruntés à toute banque sur le crédit de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et des montants prêtés par le ministre des Finances en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* ne doit pas dépasser 30 000 000 $ (Net)	30 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**30 000 000**
20		**Ressources naturelles**	
		Ministère	
	(S)	*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*, paragraphe 233(1) Fonds de développement Canada/Terre-Neuve—Pour tout paiement prélevé sur le Trésor, le montant total ne doit pas excéder 225 000 000 $	15 172 575
	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps	6 337 358
	(S)	*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*, paragraphe 237(1) Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse—Paiements aux fins de la loi. Autorisation maximale de 50 000 000 $ à chacun des exercices 1984-1985 à 1987-1988 inclusivement moins le montant éventuel imputé à une autre affectation afin de faire des paiements à Sa Majesté du chef de la Nouvelle-Écosse conformément à la partie V de la loi. Toute autorisation annuelle non utilisée doit être dépensée au cours des exercices ultérieurs. Le montant total des paiements pour les quatre exercices ne doit pas excéder 200 000 000 $	10 851 075

		Société de développement du Cap-Breton	
	L40a	*Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits* *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3) Le ministre des Finances peut, sur demande de la Société et du ministre, autoriser, à l'occasion, sur le Trésor, des avances d'argent à la Société, selon les modalités dont on peut convenir, à titre de fonds de roulement pour la division des charbonnages. Le montant total des avances non remboursées à un moment quelconque, ne doit pas excéder 50 000 000 $ (Net)	37 662 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**32 361 008**
		Non budgétaire	**37 662 000**
22		**Solliciteur général**	
		Service correctionnel	
	(S)	Fonds renouvelable CORCAN—*Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* (crédit 11c) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 45 000 000 $ en aucun temps	13 096 628
	L14b	*Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* Pour étendre la portée du Compte des prêts aux libérés conditionnels, établi par le crédit L103b (Solliciteur général) de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* : a) pour autoriser des prêts à des personnes sous surveillance obligatoire; et b) pour porter de 10 000 $ à 50 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps à même ledit compte, telle que modifiée par le crédit L14b, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits* (Net)	27 217
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**13 096 628**
		Non budgétaire	**27 217**
23		**Transports**	
		Ministère	
	(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des ports*, article 52, partie I et article 26, partie II, annexe I À la demande du ministre, le ministre des Finances peut consentir, sur le Trésor, un prêt à la Société ou à une société de port locale si celle-ci a besoin de fonds de roulement. Le montant global des prêts en cours selon les articles 52 et 26 ne doit, en aucun moment, dépasser 10 000 000 $ (Net)	10 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**10 000 000**
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 5 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, le montant total ne peut excéder 450 000 000 $ en aucun temps	369 794 400
	(S)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour l'aliénation des biens immobiliers, le montant total ne peut excéder 5 000 000 $ en aucun temps	9 283 432
	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 200 000 000 $ en aucun temps, tel que modifié par le crédit 21d de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	183 000 971
	(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 3 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne peut excéder 64 000 000 $ en aucun temps	86 616 145
	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 30 000 000 $ à 25 100 163 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 5 pour 1998-1999*	17 436 788

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Engager des dépenses sur le Trésor selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour la prestation des services de traduction et de services connexes, et autoriser le ministre à dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser 75 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds; radier un montant de 13 606 000 $ représentant les pertes d'exploitation subies durant la période de transition de trois ans vers l'autosuffisance tel que modifié par le crédit 22b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	
	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense—*Loi sur la production de défense*, article 15 Pour effectuer des paiements sur le Trésor dans le but de financer l'accumulation de stocks de fournitures de défense ou de matériel stratégique et permettre des paiements anticipés au titre de livraison de fournitures, le montant total ne pouvant excéder en aucun temps 100 000 000 $ moins les prêts et avances du compte de prêts de la production de défense	78 492 103
	L15b	*Loi de crédits n° 3 pour 1990-1991* Élargir les fins du crédit L29g (Finances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1967* : a) remplacer les mots «des avances permanentes de voyage, des avances pour dépenses imprévues et des comptes de petite caisse ainsi que telles autres avances comptables» suivant immédiatement «ministères et organismes» par les mots suivants : « des caisses d'avances fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables»; et b) accroître de 17 000 000 $ à 22 000 000 $ le montant qui peut être dû à n'importe quel moment aux fins du présent crédit (Net)	100 000 000
	(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	6 180 449
		Société canadienne des postes	47 065 359
	(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30 Sur demande de la Société approuvée par le ministre, le ministre des Finances peut, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Société sur le Trésor. Le principal global des prêts consentis à la Société mais non remboursés ne doit pas dépasser 500 000 000 $ (Net)	
		Monnaie royale canadienne	500 000 000
	(S)	(L) *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, paragraphe 17(1) Dans l'exécution de sa mission, la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources, à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $ ou d'un montant supérieur fixé par une loi de crédits (Net)	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	75 000 000
		Non budgétaire	**844 623 839**
		Total du gouvernement—Budgétaire	**628 245 808**
		Non budgétaire	**1 366 197 000**
			51 625 848 554

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

APPENDICE 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice

L'appendice 4 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) permanentes lesquelles ont été accordées/abrogées au cours de l'exercice, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires permanentes reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant[1]
			$
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
		Ministère	
		Programme des affaires indiennes et inuites	
	L15	Les prêts pour la construction de maisons ont été radiés en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1999-2000*	[2] ...
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	...
13		**Finances**	
		Ministère	
	(S)	(L) Augmentation de l'autorisation du Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance de 500 000 000 DTS à 700 000 000 DTS	200 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**200 000 000**
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	432 954
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	Dépenses des recettes en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	58 167 110
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**58 600 044**
		Non budgétaire	...
18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film Augmentation de l'autorisation suite à la diminution de la valeur nette comptable des immobilisations	985 154
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**985 154**
		Non budgétaire	...

APPENDICE 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant[1]
			$
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	
		Réduction de l'autorisation de 19 000 000 $ et diminution du surplus accumulé de 20 000 000 $	(39 000 000)
	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	
		Augmentation de l'autorisation de 193 486 $ suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	193 486
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	
		Augmentation de l'autorisation de 264 480 $ suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	264 480
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(38 542 034)**
		Non budgétaire	...
		Total du gouvernement—Budgétaire	**21 043 164**
		Non budgétaire	**200 000 000**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Ne comprend pas la plupart des redressements dus aux taux de change.
(2) L'autorisation de dépenser non utilisée de 20 000 000 $ à la fin de l'exercice, a été annulée.

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État

L'appendice 5 fournit le détail, par portefeuille ministériel, de la provenance et de l'utilisation des autorisations reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

En vertu des articles 13(2) et 14 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, les ministères tels que définis à l'annexe 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (excluant la Chambre des communes, le Sénat, la Bibliothèque du Parlement et la Commission mixte internationale) ont le pouvoir d'établir une autorisation de dépenser égale aux produits reçus de la vente de biens excédentaires de l'État. Les produits reçus dans un exercice qui n'ont pas été dépensés au cours de cet exercice sont reportés à l'exercice ultérieur pour emploi dans cet exercice seulement. Le montant reporté est toutefois sujet à une limite maximale.

		Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
Section	Ministère ou organisme	Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**						
	Ministère	795 200	2 012 977	2 808 177	2 049 499	...	758 678
	Agence canadienne de développement international	3 945	6 938	10 883	...	3 945	6 938
	Total du portefeuille ministériel	**799 145**	**2 019 915**	**2 819 060**	**2 049 499**	**3 945**	**765 616**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**						
	Ministère	91 871	64 093	155 964	126 240	...	29 724
	Total du portefeuille ministériel	**91 871**	**64 093**	**155 964**	**126 240**	**...**	**29 724**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**[1]	**84 497**	**377 846**	**462 343**	**310 143**	**...**	**152 200**
5	**Agriculture et Agroalimentaire**						
	Ministère	24 754	4 110 291	4 135 045	4 105 071	...	29 974
	Agence canadienne d'inspection des aliments	25 000	380 543	405 543	379 561	982	25 000
	Total du portefeuille ministériel	**49 754**	**4 490 834**	**4 540 588**	**4 484 632**	**982**	**54 974**
6	**Anciens combattants**	**24 703**	**71 442**	**96 145**	**94 764**	**...**	**1 381**
7	**Citoyenneté et Immigration**						
	Ministère	49 962	70 284	120 246	74 729	...	45 517
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	15 652	8 143	23 795	15 652	...	8 143
	Total du portefeuille ministériel	**65 614**	**78 427**	**144 041**	**90 381**	**...**	**53 660**
9	**Conseil privé**						
	Ministère	24 242	8 813	33 055	24 242	...	8 813
	Centre canadien de gestion	15 350	6 527	21 877	16 004	...	5 873

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	93	93	93	...	...
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	11 909	32 193	44 102	12 335	6 767	25 000
	Directeur général des élections	45	1 009	1 054	1 009	...	45
	Commissaire aux langues officielles	...	4 070	4 070	4 070	...	...
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	369	369	369	...	...
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	457	719	1 176	...	457	719
	Total du portefeuille ministériel	**52 003**	**53 793**	**105 796**	**58 122**	**7 224**	**40 450**
10	**Défense nationale**	**420 599**	**32 513 077**	**32 933 676**	**32 917 005**	**...**	**16 671**
11	**Développement des ressources humaines**						
	Ministère	195 097	556 865	751 962	538 536	...	213 426
	Conseil canadien des relations industrielles	663	2 264	2 927	...	663	2 264
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	476	476	476	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**195 760**	**559 605**	**755 365**	**539 012**	**663**	**215 690**
12	**Environnement**						
	Ministère	117 549	194 747	312 296	254 503	...	57 793
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	255	70	325	130	125	70
	Total du portefeuille ministériel	**117 804**	**194 817**	**312 621**	**254 633**	**125**	**57 863**
13	**Finances**						
	Ministère	16 607	25 470	42 077	...	17 077	25 000
	Vérificateur général	286	4 017	4 303	4 303	...	...
	Bureau du surintendant des institutions financières	1 059	1 313	2 372	...	1 059	1 313
	Total du portefeuille ministériel	**17 952**	**30 800**	**48 752**	**4 303**	**18 136**	**26 313**
14	**Gouverneur général**	**957**	**9 477**	**10 434**	**...**	**957**	**9 477**
15	**Industrie**						
	Ministère	168 428	422 727	591 155	249 252	100 303	241 600
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	3 054	23 413	26 467	9 182	...	17 285
	Agence spatiale canadienne	1 463	9 102	10 565	2 462	...	8 103
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	18 558	11 102	29 660	17 992	566	11 102
	Conseil national de recherches du Canada	25 000	124 093	149 093	118 540	5 553	25 000

	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	3 022	877	3 899	...	3 022	877
	Conseil de recherches en sciences humaines	156	70	226	...	156	70
	Statistique Canada	3 403	25 858	29 261	29 261	...	...
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	571	3 176	3 747	3 376	...	371
	Total du portefeuille ministériel	**223 655**	**620 418**	**844 073**	**430 065**	**109 600**	**304 408**
16	**Justice**						
	Ministère	25 000	12 250	37 250	28 884	...	8 366
	Commission canadienne des droits de la personne	8 135	982	9 117	7 933	202	982
	Cour fédérale du Canada	16 584	2 834	19 418	17 969	...	1 449
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	334	949	1 283	...	334	949
	Cour suprême du Canada	...	16 012	16 012	2 121	...	13 891
	Cour canadienne de l'impôt	2 621	2 759	5 380	4 798	...	582
	Total du portefeuille ministériel	**52 674**	**35 786**	**88 460**	**61 705**	**536**	**26 219**
18	**Patrimoine canadien**						
	Ministère	24 010	20 986	44 996	12 854	11 156	20 986
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2 119	4 437	6 556	...	2 119	4 437
	Archives nationales du Canada	23 556	116 327	139 883	91 213	23 670	25 000
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	...
	Bibliothèque nationale	447	10 914	11 361	7 572	...	3 789
	Agence Parcs Canada [2]	250 990	134 075	385 065	385 065	...	...
	Commission de la fonction publique	...	52 360	52 360	52 360	...	...
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	283	427	710	710	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
19	**Pêches et Océans**	**973 321**	**1 790 387**	**2 763 708**	**1 465 982**	**...**	**1 297 726**
20	**Ressources naturelles**						
	Ministère	49 477	285 828	335 305	250 409	...	84 896
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	6 845	50 529	57 374	57 373	1	...
	Office national de l'énergie	...	14 184	14 184	14 184	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**56 322**	**350 541**	**406 863**	**321 966**	**1**	**84 896**
21	**Santé**						
	Ministère	28 054	568 764	596 818	380 583	65 235	151 000
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	...	...
	Conseil de recherches médicales	552	96	648	...	552	96
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	44	566	610	...	44	566
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
22	**Solliciteur général**						
	Ministère	...	3 279	3 279	3 279	...	...
	Service canadien du renseignement de sécurité	8 506	26 143	34 649	30 014	...	4 635
	Service correctionnel	113 701	363 038	476 739	387 834	...	88 905
	Gendarmerie royale du Canada	2 731 660	5 395 723	8 127 383	5 865 723	...	2 261 660
	Total du portefeuille ministériel	**2 853 867**	**5 788 183**	**8 642 050**	**6 286 850**	**...**	**2 355 200**

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
23	**Transports**						
	Ministère	2 014 627	2 641 958	4 656 585	2 494 700	53 885	2 108 000
	Office des transports du Canada	1 124	1 297	2 421	...	1 124	1 297
	Total du portefeuille ministériel	**2 015 751**	**2 643 255**	**4 659 006**	**2 494 700**	**55 009**	**2 109 297**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**						
	Ministère	558 888	278 603	837 491	398 546	160 342	278 603
	Total du portefeuille ministériel	**558 888**	**278 603**	**837 491**	**398 546**	**160 342**	**278 603**
	Total du gouvernement	...	...	...	...	...	...

(1) Antérieurement Revenu national.
(2) Antérieurement Programme Parcs Canada.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Corporation commerciale canadienne

Agence canadienne de développement international

Société pour l'expansion des exportations

Centre de recherches pour le développement international

Commission mixte internationale

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Administration du pipe-line du Nord

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	2.2
Sommaire du portefeuille ministériel	2.6
Programmes par secteur d'activité	2.13
Paiements de transfert	2.15
Détail des montants disponibles pour être dépensés	2.23
Recettes	2.24

Ministère

Objectif

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale et économique

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Coopération et sécurité internationales

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels

Permettre au ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Prestation de services aux autres ministères

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit.

Corporation commerciale canadienne

Objectif

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

Agence canadienne de développement international

Objectif

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution

nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

Pays en transition

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD. Le programme permet de transférer des connaissances et les compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien

Le programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le soutien au secteur bénévole, la coopération industrielle et les bourses. Le programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques

La direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères

des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La direction générale gère l'enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle gère également la bibliothèque et la documentation de l'Agence, ainsi que plusieurs bases de données nationales et internationales. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Communications

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la direction générale des communications aide le ministre, la présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser d'avantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la direction générale des ressources humaines et services corporatifs et la direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Société pour l'expansion des exportations

Objectif

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Centre de recherches pour le développement international

Objectif

Entreprendre, encourager, soutenir et poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions, et dans la poursuite de ces objectifs :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales au Canada et à l'étranger;
- aider les régions en développement à se constituer le potentiel et les institutions de recherche de même que les capacités d'innovation dont elles ont besoin pour résoudre leurs problèmes;
- encourager en règle générale la coordination de la recherche en développement international;
- promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes de développement entre les régions développées et les régions en développement, à leur avantage réciproque.

Commission mixte internationale

Objectif

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationales; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux

limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les arrangements à frais partagés conclus avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectif

L'objetif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en application les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux mis sur pied en vertu de chacun des accords et en maintenant un système de greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description du secteur d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, la compensation et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation et l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, le Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services juridiques, professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide à la Commission et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Administration du pipe-line du Nord

Objectif

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Description du secteur d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
	869 966 000	...	...	869 966 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	80 206 553	...	80 206 553	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 1 731 600 $ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international)				
...	...	...	1 731 600	1 731 600		Virement du : crédit 5				
...	...	...	857 000	857 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	6 441 925	6 441 925		CT, crédit 15 [1]				
...	869 966 000	80 206 554	9 030 525	959 203 079		Total—Crédit 1	908 235 541	50 967 538	...	840 928 559
...	87 690 000	...	...	87 690 000	5	Dépenses en capital				
...	...	43 875 400	...	43 875 400	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(1 731 600)	(1 731 600)		Virement au crédit 1				
...	87 690 000	43 875 400	(1 731 600)	129 833 800		Total—Crédit 5	120 919 481	8 914 319	...	155 346 860
...	312 367 000	...	...	312 367 000	10	Subventions et contributions				
...	...	111 983 945	...	111 983 945	10a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10b	Subventions				
...	312 367 000	111 983 946	...	424 350 946		Total—Crédit 10	408 707 609	15 643 337	...	362 154 959
...	...	45 000 000	...	45 000 000	11a	Faire grâce de certaines dettes et obligations dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 45 000 000 $ et qui représentent des réductions sur le résidu de principal que lui doivent six pays	41 015 331	3 984 669	...	...
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 562
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 562
...	250 000	...	(87 988)	162 012	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	162 012	...	...	208 605
...	82 883 000	...	12 699 000	95 582 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	95 582 000	...	...	84 586 000
21 220 599	(1 635 000)	...	1 635 000	21 220 599	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	8 199 048	...	13 021 551	7 484 059
...	...	...	2 463 748	2 463 748	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	2 463 748	...	...	530 966
...	...	...	29 093	29 093	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	29 093	...	...	16 465
795 200	...	...	2 012 977	2 808 177	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 049 499	...	758 678	2 281 890
22 015 799	1 351 618 800	281 065 900	26 054 387	1 680 754 886		Total budgétaire	1 587 464 794	79 509 863	13 780 229	1 453 637 487
					L11	Avances de fonds de roulement relativement aux prêts et avances consentis aux employés en mission à				

						l'étranger selon le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*. Limite 22 500 000 $ (Net)	(721 490)	...	11 185 641	739 715
10 464 151	...	...	...	10 464 151	L12	Avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux missions à l'étranger selon le crédit 630 de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990*. Limite 50 000 000 $ (Net)	4 990 764	...	27 830 026	7 807 621
32 820 790	...	...	...	32 820 790		Total non budgétaire	4 269 274	...	39 015 667	8 547 336
43 284 941	...	...	...	43 284 941						
22 015 799	**1 351 618 800**	**281 065 900**	**26 054 387**	**1 680 754 886**		**Total du ministère—**	**1 587 464 794**	**79 509 863**	**13 780 229**	**1 453 637 487**
43 284 941	**...**	**...**	**...**	**43 284 941**		**Budgétaire**	**4 269 274**	**...**	**39 015 667**	**8 547 336**
						Non budgétaire				
						Corporation commerciale canadienne				
...	10 549 000	...	...	10 549 000	15	Dépenses du programme				
...	...	7 000 000	...	7 000 000	15b	Dépenses du programme				
						Total—Crédit 15	17 548 179	821	...	15 443 342
...	10 549 000	7 000 000	...	17 549 000						
						Total budgétaire	17 548 179	821	...	15 443 342
...	10 549 000	7 000 000	...	17 549 000						
					(S)	(L) Versements à la Corporation en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11. Limite 10 000 000 $ (Net)	...	...	10 000 000	...
10 000 000	...	...	...	10 000 000						
						Total du programme—	**17 548 179**	**821**	**...**	**15 443 342**
...	**10 549 000**	**7 000 000**	**...**	**17 549 000**		**Budgétaire**	**...**	**...**	**10 000 000**	**...**
10 000 000	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**		**Non budgétaire**				
						Agence canadienne de développement international				
...	100 717 000	...	...	100 717 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	5 739 152	...	5 739 152	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	231 181	231 181		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	350 000	350 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 711 506	2 711 506		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(693 149)	(693 149)		Virement au crédit 30				
...	100 717 000	5 739 152	2 599 538	109 055 690		Total—Crédit 20	108 707 302	348 388	...	98 649 010
...	...	13 626 969	...	13 626 969	21b	Faire grâce de certaines dettes et obligations dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 13 626 969 $ et qui représentent des réductions sur le solde du principal dû par le Costa Rica	13 626 969	...	...	24 256 992
...	17 500 000	...	...	17 500 000	25	Dépenses en capital				
...	...	3 000 000	...	3 000 000	25a	Dépenses en capital				
...	17 500 000	3 000 000	...	20 500 000		Total—Crédit 25	19 799 898	700 102	...	18 133 199
...	1 347 121 000	...	...	1 347 121 000	30	Subventions et contributions				
...	...	89 482 266	...	89 482 266	30a	Subventions et contributions				
...	...	28 164 968	...	28 164 968	30b	Virement de 693 149 $ du crédit 20 (Affaires étrangères et Commerce international)				
...	...	...	693 149	693 149		Virement du crédit 20				
...	1 347 121 000	117 647 234	693 149	1 465 461 383		Total—Crédit 30	1 457 442 063	8 019 320	...	1 463 940 321

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile				
...	48 900	...	2 088	50 988			50 988	...	...	49 978
					(S)	Paiements (encaissement de billets) aux Fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)* et lois de crédits des exercices antérieurs)				
...	325 835 000	...	(78 480 047)	247 354 953			247 354 953	...	...	238 955 658
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	13 543 400	...	1 882 895	15 426 295			15 426 295	...	...	14 343 892
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
3 945	...	...	6 938	10 883			...	3 945	6 938	7 666
3 945	1 804 765 300	140 013 355	(73 295 439)	1 871 487 161		Total budgétaire	1 862 408 468	9 071 755	6 938	1 858 336 716
						Fonds d'institutions financières internationales				
					L35	Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 137 700 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions au Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	1	...	137 699 999	137 700 000			137 700 000	...	...	137 708 008
						Comptes d'investissements d'institutions financières internationales				
					L40	Paiement ne devant pas dépasser 2 232 954 $ US aux banques multilatérales de développement, attendu que l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 3 362 382 $ le 11 janvier 1999, peut varier à la hausse et que le capital exigible du Canada relié à ce paiement s'élève à 111 647 700 $ US et l'émission de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 26 391 431 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales, attendu que le capital exigible du Canada relié à l'émission de ces billets sur demande s'élève à 473 571 550 $ US (Brut)				
...	3 362 382	...	(3 362 382)	...						
					L40b	Hausser la limite des paiements autorisés aux institutions financières internationales de 2 232 954 $ US à 5 060 337 $ US, tel qu'autorisé en vertu du crédit L40 (Agence canadienne de développement international) de la *Loi de crédits n° 2 de 1999-2000* attendu que le paiement peut dépasser l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 7 489 300 $ le				

					11 février 2000, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)				
...	...	1	(1)	...	Total—Crédit L40	...	...	...	...
...	3 362 382	1	(3 362 383)	...					
					(S) (L) Paiements (encaissement de billets) aux institutions financières internationales—Souscription au capital (Brut)	...	...	...	...
...	39 834 433	4 200 000	(44 034 433)	...					
					Banque de développement des Caraïbes				
					(S) (L) Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
73 929 100	...	...	...	73 929 100	Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	(2 905 810)	(2 905 810)	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
73 929 100	...	...	(2 905 810)	71 023 290	Total [2]	...	...	71 023 290	...
					Banque africaine de développement				
					(S) Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 5 000 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* pour souscriptions au capital de la Banque asiatique de développement et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à la délivrance de ces billets est de 83 300 000 $ US (Brut)	4 588 594	...	...	...
...	...	...	4 588 594	4 588 594					
					(S) (L) Autorisation de souscrire pour 47 772 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
677 396 028	...	...	...	677 396 028	Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	61 372 098	61 372 098	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
677 396 028	...	...	61 372 098	738 768 126	Total [2]	...	...	738 768 126	...
					Banque asiatique de développement				
					L35 Paiement ne devant pas dépasser 2 232 954 $ US à la Banque asiatique de développement même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens évalué à 3 362 382 $ au 11 janvier 1999, et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à ce paiement est de 111 647 700 $ US (Brut)	...	...	3 362 382	3 346 081
...	...	...	3 362 382	3 362 382					
					L35 Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 3 349 431 $ US conformément à la *Loi*				

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						d'aide au développement international (institutions financières) pour souscriptions au capital de la Banque asiatique de développement et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à la délivrance de ces billets est de 167 471 550 $ US (Brut)	38 686	...	3 310 745	5 019 122
...	...	...	...	3 349 431						
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
2 910 130 950	...	...	...	2 910 130 950		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	(90 919 384)	(90 919 384)		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
2 910 130 950	...	...	(90 919 384)	2 819 211 566		Total [2]	...	...	2 819 211 566	...
						Banque interaméricaine de développement				
					L35	Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 4 042 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* pour souscriptions au capital de la Banque interaméricaine de développement et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à la délivrance de ces billets est de 202 100 000 $ US (Brut)	6 452 133	...	...	6 169 142
...	...	...	6 452 133	6 452 133						
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
5 832 949 036	...	...	...	5 832 949 036		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	(229 266 175)	(229 266 175)		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
5 832 949 036	...	...	(229 266 175)	5 603 682 861		Total [2]	...	...	5 603 682 861	...
9 494 405 114	43 196 816	4 200 001	(153 663 548)	9 388 138 383		Total non budgétaire	148 779 413	...	9 239 358 970	152 242 353
3 945	1 804 765 300	140 013 355	(73 295 439)	1 871 487 161		**Total du programme—**				
9 494 405 114	43 196 816	4 200 001	(153 663 548)	9 388 138 383		**Budgétaire**	1 862 408 468	9 071 755	6 938	1 858 336 716
						Non budgétaire	148 779 413	...	9 239 358 970	152 242 353

						Société pour l'expansion des exportations			
					41a	Augmenter, en vertu du paragraphe 10(3) de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le passif éventuel de la Société, en ce qui a trait au capital dû pour toute assurance, réassurance ou accord de garantie à recouvrer que la Société peut conclure de 10 fois le capital autorisé de la Société pour l'expansion des exportations à 17 500 000 000 $	...	1	...	...
...	...	1	...	1					
					(S)	Une partie de l'autorisation budgétaire autorisée en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations* (voir ci-dessous) [3]				
...	130 000 000	...	(130 000 000)	...					
...	...	...	(3 774 710)	(3 774 710)		Virement de l'autorisation non budgétaire [3]				
...	130 000 000	...	(133 774 710)	(3 774 710)		Total de l'autorisation budgétaire reliée à l'article 24 [3]	(3 774 710)	...	...	60 056
...	...	...	25 631 563	25 631 563	(S)	Dépenses d'administration	25 631 563	...	...	22 173 751
...	130 000 000	1	(108 143 147)	21 856 854		Total budgétaire	21 856 853	1	...	22 233 807
					(S)	(L) Paiements pour souscription de capital-actions de la Société en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11. Limite 1 500 000 000 $ (Brut)	...	...	516 800 000	...
516 800 000	...	...	...	516 800 000						
						(L) Emprunt de la Société en vertu des articles 12, 13 et 14 de la Loi, limité par du capital payé et des bénéfices non répartis (Net)	...	...	10 837 449 000	...
12 248 294 995	...	...	(1 410 845 995)	10 837 449 000						
					(S)	L'autorisation maximale de 13 000 000 000 $ en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations* relatif aux prêts effectués conformément à article 23 [3]				
10 254 391 555	108 200 000	...	(82 388 048)	10 280 203 507						
...	...	...	3 774 710	3 774 710		Moins : partie budgétaire de l'autorisation (voir ci-dessus) [3]				
10 254 391 555	108 200 000	...	(78 613 338)	10 283 978 217		Total de l'autorisation non budgétaire reliée à l'article 24 (Net) [3]	(228 959 570)	...	10 512 937 787	(2 134 682)
23 019 486 550	108 200 000	...	(1 489 459 333)	21 638 227 217		Total non budgétaire	(228 959 570)	...	21 867 186 787	(2 134 682)
...	**130 000 000**	**1**	**(108 143 147)**	**21 856 854**		**Total du programme—**				
						Budgétaire	**21 856 853**	**1**	**...**	**22 233 807**
23 019 486 550	**108 200 000**	**...**	**(1 489 459 333)**	**21 638 227 217**		**Non budgétaire**	**(228 959 570)**	**...**	**21 867 186 787**	**(2 134 682)**
						Centre de recherches pour le développement international				
...	82 444 000	...	...	82 444 000	45	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	...	4 307 000	...	4 307 000	45a	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	...	...	268 000	268 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	82 444 000	4 307 000	268 000	87 019 000		Total—Crédit 45	87 019 000	...	...	86 488 000
...	**82 444 000**	**4 307 000**	**268 000**	**87 019 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**87 019 000**	**...**	**...**	**86 488 000**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission mixte internationale				
...	5 750 000	...	...	5 750 000	50	Dépenses du programme				
...	...	354 000	...	354 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	72 016	72 016		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	20 000	20 000		CT, crédit 15 [1]				
...	5 750 000	354 000	92 016	6 196 016		Total—Crédit 50	5 694 617	501 399	...	4 919 034
...	428 000	...	66 000	494 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	494 000	...	...	468 000
...	**6 178 000**	**354 000**	**158 016**	**6 690 016**		**Total du programme—Budgétaire**	**6 188 617**	**501 399**	**...**	**5 387 034**
						Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne				
...	2 086 000	...	...	2 086 000	55	Dépenses du programme				
...	...	...	23 611	23 611		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 086 000	...	23 611	2 109 611		Total—Crédit 55	1 681 168	428 443	...	1 495 767
...	138 000	...	...	138 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138 000	...	...	145 000
...	**2 224 000**	**...**	**23 611**	**2 247 611**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 819 168**	**428 443**	**...**	**1 640 767**
						Administration du pipe-line du Nord				
...	237 000	...	...	237 000	60	Dépenses du programme				
...	...	...	6 000	6 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	237 000	...	6 000	243 000		Total—Crédit 60	202 767	40 233	...	142 720
...	22 000	...	...	22 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 000	...	...	24 000
...	**259 000**	**...**	**6 000**	**265 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**224 767**	**40 233**	**...**	**166 720**
						Total du portefeuille ministériel—				
22 019 744	**3 388 038 100**	**432 740 256**	**(154 928 572)**	**3 687 869 528**		**Budgétaire**	**3 584 529 846**	**89 552 515**	**13 787 167**	**3 443 333 873**
32 567 176 605	**151 396 816**	**4 200 001**	**(1 643 122 881)**	**31 079 650 541**		**Non budgétaire**	**(75 910 883)**	**...**	**31 155 561 424**	**158 655 007**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

(2) Comprend le montant équivalent en dollars canadiens du nombre total d'actions remboursables sur demande de toutes les ententes originales.

(3) Conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Promotion du commerce international	272 379 130	256 903 535	4 535 766	4 222 313	16 783 521	15 585 057	8 050 000	2 827 527	...	...	285 648 417	273 883 378
Politique commerciale et économique	101 712 358	94 942 611	3 085 431	2 844 373	109 207 112	107 161 872	...	...	...	...	214 004 901	204 948 856
Coopération et sécurité internationales	187 436 865	175 364 587	10 334 949	10 191 827	275 466 200	263 124 487	...	...	...	...	473 238 014	448 680 901
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	49 522 180	46 902 270	1 321 874	1 213 599	...	...	2 230 000	2 119 390	...	...	48 614 054	45 996 479
Diplomatie ouverte	72 024 742	66 901 342	1 283 742	1 175 674	22 879 112	22 821 193	1 103 000	788 000	...	...	95 084 596	90 110 209
Services ministériels—												
Budgétaire	231 161 555	220 560 959	102 982 245	95 430 556	177 012	177 012	12 290 000	9 378 894	...	...	322 030 812	306 789 633
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	43 284 941	4 269 274	43 284 941	4 269 274
Prestation de services aux autres ministères	214 623 700	203 015 152	6 289 793	5 841 139	...	...	...	...	...	...	220 913 493	208 856 291
Services de passeports	76 244 515	67 625 828	5 497 084	5 497 084	...	...	60 521 000	64 923 865	...	...	21 220 599	8 199 047
Sous-total—												
Budgétaire	1 205 105 045	1 132 216 284	135 330 884	126 416 565	424 512 957	408 869 621	84 194 000	80 037 676	...	...	1 680 754 886	1 587 464 794
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	43 284 941	4 269 274	43 284 941	4 269 274
Recettes affectées aux dépenses	(84 194 000)	(80 037 676)	...	...	...	...	(84 194 000)	(80 037 676)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**1 120 911 045**	**1 052 178 608**	**135 330 884**	**126 416 565**	**424 512 957**	**408 869 621**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 680 754 886**	**1 587 464 794**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**43 284 941**	**4 269 274**	**43 284 941**	**4 269 274**
Corporation commerciale canadienne—												
Budgétaire	**17 549 000**	**17 548 179**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**17 549 000**	**17 548 179**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**	**...**	**10 000 000**	**...**
Agence canadienne de développement international												
Programmes géographiques	59 401 893	59 382 136	...	...	658 833 587	651 746 643	...	...	...	...	718 235 480	711 128 779
Pays en transition	7 866 818	7 866 818	...	...	116 788 200	116 449 548	...	...	...	...	124 655 018	124 316 366
Programmes multilatéraux—												
Budgétaire	5 622 759	5 622 759	...	...	660 200 404	659 715 909	...	...	...	...	665 823 163	665 338 668
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	9 388 138 383	148 779 413	9 388 138 383	148 779 413
Partenariat canadien	12 152 723	12 152 723	...	...	271 822 877	271 739 844	...	...	...	...	283 975 600	283 892 567
Politiques	8 888 484	8 888 484	...	...	...	...	...	...	...	...	8 888 484	8 888 484

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Communications	6 862 231	6 862 231	...	...	5 171 268	5 114 517	...	...	...	...	12 033 499	11 976 748
Services généraux	37 375 917	37 066 958	20 500 000	19 799 898	...	...	...	...	...	...	57 875 917	56 866 856
Total du programme—												
Budgétaire	**138 170 825**	**137 842 109**	**20 500 000**	**19 799 898**	**1 712 816 336**	**1 704 766 461**	...	...	...	...	**1 871 487 161**	**1 862 408 468**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 388 138 383**	**148 779 413**	**9 388 138 383**	**148 779 413**
Société pour l'expansion des exportations—												
Budgétaire	**21 856 854**	**21 856 853**	...	...	...	...	...	...	...	...	**21 856 854**	**21 856 853**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**21 638 227 217**	**(228 959 570)**	**21 638 227 217**	**(228 959 570)**
Centre de recherches pour le développement international—												
Budgétaire	**87 019 000**	**87 019 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**87 019 000**	**87 019 000**
Commission mixte internationale												
Opération et administration du bureau de la section canadienne	4 572 920	4 285 845	...	...	...	...	...	...	...	...	4 572 920	4 285 845
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 117 096	1 902 772	...	...	...	...	...	...	...	...	2 117 096	1 902 772
Total du programme—Budgétaire	**6 690 016**	**6 188 617**	...	...	...	...	...	...	...	...	**6 690 016**	**6 188 617**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—												
Budgétaire	**2 247 611**	**1 819 168**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 247 611**	**1 819 168**
Administration du pipe-line du Nord												
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	265 000	224 767	...	...	...	...	...	...	...	...	265 000	224 767
Total du programme—Budgétaire	**265 000**	**224 767**	...	...	...	...	...	...	...	...	**265 000**	**224 767**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 394 709 351**	**1 324 677 301**	**155 830 884**	**146 216 463**	**2 137 329 293**	**2 113 636 082**	...	...	...	...	**3 687 869 528**	**3 584 529 846**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**31 079 650 541**	**(75 910 883)**	**31 079 650 541**	**(75 910 883)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promotion du commerce international				
...	100 000	...	(100 000)	...	Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	...	...	...	18 000
...	2 000 000	...	(1 240 000)	760 000	Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	760 000	...	...	785 000
...	2 100 000	...	(1 340 000)	760 000		760 000	...	...	803 000
					Coopération et sécurité internationales				
...	25 000	1	34 999	60 000	Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	...	...	25 000
...	500 000	...	(500 000)	...	Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	...	...	...	500 000
...	5 392 000	...	1 530 000	6 922 000	Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	5 771 058	1 150 942	...	5 794 524
...	16 000	...	(16 000)	...	Subventions en vue du paiement des taxes foncières et des coûts d'amélioration locale afférents aux propriétés diplomatiques secondaires au Canada	...	...	...	...
...	...	...	100 000	100 000	Fonds d'action pour la Convention sur les armes chimiques	100 000	...	...	...
...	5 933 000	1	1 148 999	7 082 000		5 931 058	1 150 942	...	6 319 524
					Diplomatie ouverte				
...	13 600 000	2 300 000	337 606	16 237 606	Subventions dans le domaine des relations avec les universités	16 214 741	22 865	...	13 183 251
...	5 494 000	...	643 506	6 137 506	Subventions dans le domaine des relations culturelles	6 102 452	35 054	...	4 895 897
...	4 000	...	...	4 000	Office du baccalauréat international	4 000	...	...	4 000
...	19 098 000	2 300 000	981 112	22 379 112		22 321 193	57 919	...	18 083 148
					Services ministériels				
...	15 000	...	...	15 000	Association de la communauté du service extérieur	15 000	...	...	15 000
...	250 000	...	(87 988)	162 012	($) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	162 012	...	...	208 605
...	265 000	...	(87 988)	177 012		177 012	...	...	223 605
...	27 396 000	2 300 001	702 123	30 398 124	**Total—Subventions**	29 189 263	1 208 861	...	25 429 277
					Contributions				
					Promotion du commerce international				
...	90 000	...	...	90 000	Développement de la technologie avec l'Europe	88 330	1 670	...	75 872
...	9 520 000	...	1 360 000	10 880 000	Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	10 880 000	...	...	9 271 739

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	300 000	...	(96 479)	203 521	Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	50 000	153 521	...	253 635
...	...	4 900 000	(50 000)	4 850 000	Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation—Investissement	3 806 727	1 043 273	...	2 765 115
...	9 910 000	4 900 000	1 213 521	16 023 521		14 825 057	1 198 464	...	12 366 361
					Politique commerciale et économique				
...	151 000	...	...	151 000	Organisations internationales de produits de base (3 486 895 francs belges)	130 972	20 028	...	150 190
...	397 000	...	...	397 000	Organisation mondiale des douanes (9 167 500 francs belges)	361 074	35 926	...	422 163
...	9 863 000	...	(1 000 000)	8 863 000	Agence internationale de l'énergie atomique (990 547 $ US) (66 974 926 schillings autrichiens)	7 729 468	1 133 532	...	9 176 955
...	1 072 000	...	378 556	1 450 556	Agence internationale de l'énergie (3 998 190 francs français)	1 446 970	3 586	...	820 242
...	5 285 000	...	(844 344)	4 440 656	Organisation mondiale du commerce (4 910 525 francs suisses)	4 432 994	7 662	...	5 175 025
...	7 724 000	...	...	7 724 000	Organisation de coopération et de développement économiques (28 815 863 francs français)	7 228 294	495 706	...	6 531 000
...	154 000	...	...	154 000	Organisation de coopération et de développement économiques—Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (575 054 francs français)	119 515	34 485	...	130 000
...	402 000	...	276 888	678 888	Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (1 500 000 francs français)	677 108	1 780	...	382 011
...	603 000	...	...	603 000	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (560 000 francs suisses)	417 595	185 405	...	547 656
...	579 000	...	...	579 000	Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (382 200 $ US)	456 528	122 472	...	462 984
...	53 000	...	...	53 000	Entente de Wassenaar (425 820 schillings autrichiens)	48 342	4 658	...	53 038
...	...	84 113 012	...	84 113 012	Contributions aux provinces pour les contrôles des exportations de bois d'œuvre	84 113 012	...	...	62 530 887
...	26 283 000	84 113 012	(1 188 900)	109 207 112		107 161 872	2 045 240	...	86 382 151
					Coopération et sécurité internationales				
...	13 042 000	...	...	13 042 000	Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (48 654 625 francs français)	10 516 541	2 525 459	...	11 030 540
...	1 477 000	...	...	1 477 000	Fondation du Commonwealth (577 150 livres sterling)	1 309 803	167 197	...	1 379 832
...	5 410 000	...	...	5 410 000	Secrétariat du Commonwealth (2 113 719 livres sterling)	4 885 184	524 816	...	5 072 445
...	1 674 000	...	...	1 674 000	Programme du Commonwealth pour la jeunesse (654 160 livres sterling)	1 520 657	153 343	...	1 575 831
...	14 408 000	...	(1 700 000)	12 708 000	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (9 507 080 $ US)	12 624 564	83 436	...	13 611 933
...	1 934 000	...	...	1 934 000	Organisation de l'aviation civile internationale (1 276 120 $ US)	1 748 631	185 369	...	1 512 556
...	10 799 000	...	(1 719 138)	9 079 862	Organisation internationale du travail (10 034 400 francs suisses)	8 759 108	320 754	...	10 376 994
...	467 000	...	...	467 000	Organisation maritime internationale (182 400 livres sterling)	365 878	101 122	...	435 160

...	12 087 000	...	(2 725 000)	9 362 000
...	2 517 000	...	25 000	2 542 000
...	792 000	...	(3 000)	789 000
...	66 000	...	...	66 000
...	30 000	...	...	30 000
...	15 970 000	...	(2 200 000)	13 770 000
...	52 375 000	...	(4 477 869)	47 897 131
...	18 071 000	...	(1 571 000)	16 500 000
...	48 165 000	...	7 388 002	55 553 002
...	5 550 000	...	...	5 550 000
...	3 586 000	...	...	3 586 000
...	10 036 000	...	3 860 000	13 896 000
...	619 000	...	(160 000)	459 000
...	4 412 000	...	...	4 412 000
...	1 100 000	...	80 000	1 180 000
...	600 000	...	391 499	991 499
...	1 553 000	...	220 000	1 773 000
...	925 000	...	...	925 000
...	985 000	...	...	985 000
...	13 984 000	...	...	13 984 000
...	1 192 000	...	129 000	1 321 000
...	32 000	...	...	32 000
...	11 000	...	1 900	12 900
...	1 669 000	...	1 042 873	2 711 873
...	60 000	...	...	60 000
...	242 000	...	...	242 000
...	850 000	2 238 600	242 375	3 330 975
...	1 788 000	...	209 473	1 997 473
...	200 000	...	...	200 000
...	350 000	4 465 000	(612 375)	4 202 625
...	...	4 900 000	58 000	4 958 000
...	...	1 500 000	...	1 500 000
...	...	600 000	...	600 000
...	...	5 952 000	(358 000)	5 594 000
...	...	333 333	...	333 333
...	...	182 000	18 000	200 000
...	...	...	20 000	20 000
...	...	...	25 527	25 527
...	...	...	1 000 000	1 000 000

Organisation du traité de l'Atlantique Nord—				
Administration civile (279 108 271 francs belges)	9 064 823	297 177	...	10 555 097
Programmes scientifiques (58 132 384 francs belges)	2 533 610	8 390	...	2 028 438
Activités de la francophonie internationale	789 000	...	...	973 054
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (24 833 457 CFA)	48 200	17 800	...	55 721
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	...	...	30 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (36 648 780 francs français) (4 055 700 $ US)	13 686 240	83 760	...	13 957 117
Organisation des Nations Unies (34 559 800 $ US)	47 703 929	193 202	...	43 437 064
Organisation mondiale de la santé (11 924 000 $ US)	16 227 864	272 136	...	16 412 163
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (31 781 160 $ US)	55 059 876	493 126	...	33 936 594
Projets et activités de développement découlant des sommets de la francophonie	5 550 000	...	...	5 550 000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (4 560 559 florins)	1 036 616	2 549 384	...	2 116 764
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (80 387 500 schillings autrichiens)	13 892 065	3 935	...	15 948 015
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 $ US)	287 616	171 384	...	279 517
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 910 975 $ US)	2 852 183	1 559 817	...	2 685 928
Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies	1 168 800	11 200	...	1 186 800
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	941 431	50 068	...	499 014
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	1 757 670	15 330	...	1 800 158
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	...	...	1 850 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (650 000 $ US)	984 029	971	...	946 400
Organisation des états américains (9 227 086 $ US)	13 297 128	686 872	...	13 157 594
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (667 903 ECU)	1 320 768	232	...	736 960
Cour permanente d'arbitrage (40 080 florins)	23 904	8 096	...	27 530
Commission internationale d'établissement des faits (10 266 francs suisses)	12 737	163	...	10 556
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	2 629 375	82 498	...	1 836 000
Service social international Canada	60 000	...	...	60 000
Autorité internationale des fonds marins (160 000 $ US)	...	242 000	...	...
Programme de consolidation de la paix	3 176 163	154 812	...	1 276 360
Accords environnementaux internationaux	1 908 311	89 162	...	2 145 363
Initiatives internationales de préparation à l'an 2000	116 338	83 662	...	37 000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	4 169 162	33 463	...	3 291 993
Contribution à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture	4 957 027	973	...	5 157 959
Activités internationales de lutte antidrogue du Canada	1 500 000	...	...	200 000
Commission interaméricaine pour la lutte contre l'abus des drogues	600 000	...	...	...
Programme de stages internationaux pour les jeunes	5 574 838	19 162	...	7 764 325
Contributions au Fonds international pour l'Irlande	333 333	...	...	...
Fondation canadienne pour les Amériques	200 000	...	...	200 000
Société Royale du Comonwealth	19 500	500	...	...
Remboursement des indemnités versées aux employés canadiens assujettis à l'impôt du Canada	25 527	...	...	...
Secrétariat du Commonwealth pour le maintien de la paix en	1 000 000	...	...	...

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 041 000
...	249 028 000	20 170 933	(814 733)	268 384 200		257 193 429	11 190 771	...	238 185 775
					Diplomatie ouverte				
...	...	500 000	...	500 000	Contribution au Forum des fédérations	500 000	...	...	...
...	**285 221 000**	**109 683 945**	**(790 112)**	**394 114 833**	**Total—Contributions**	**379 680 358**	**14 434 475**	**...**	**336 934 287**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	12 010 000	4 900 000	(126 479)	16 783 521	Promotion du commerce international	15 585 057	1 198 464	...	13 169 361
...	26 283 000	84 113 012	(1 188 900)	109 207 112	Politique commerciale et économique	107 161 872	2 045 240	...	86 382 151
...	254 961 000	20 170 934	334 266	275 466 200	Coopération et sécurité internationales	263 124 487	12 341 713	...	244 505 299
...	19 098 000	2 800 000	981 112	22 879 112	Diplomatie ouverte	22 821 193	57 919	...	18 083 148
...	265 000	...	(87 988)	177 012	Services ministériels	177 012	...	...	223 605
...	**312 617 000**	**111 983 946**	**(87 989)**	**424 512 957**	**Total du ministère**	**408 869 621**	**15 643 336**	**...**	**362 363 564**
					Agence canadienne de développement international				
					Subventions				
					Programmes géographiques				
...	...	...	6 724 535	6 724 535	Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	6 724 481	54	...	11 300 246
					Pays en transition				
...	250 000	...	(250 000)	...	Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	...	...	...	...
					Programmes multilatéraux				
...	35 936 000	82 859 000	(25 249 655)	93 545 345	Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	93 482 546	62 799	...	122 968 181

					Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	77 132 583	1	...	110 207 921
...	82 958 000	20 000 000	(25 825 416)	77 132 584	Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que des programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	122 755 155	201 972	...	87 910 480
...	92 910 000	43 000 000	(12 952 873)	122 957 127	L'initiative internationale relative à l'an 2000	304 633	367	...	...
...	...	2 000 000	(1 695 000)	305 000					
...	211 804 000	147 859 000	(65 722 944)	293 940 056		293 674 917	265 139	...	321 086 582
					Partenariat canadien				
					Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	61 233 966	...	...	62 230 643
...	71 000 000	1 000 000	(10 766 034)	61 233 966	Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets	8 451 369	1 240	...	8 272 514
...	8 288 000	350 000	(185 391)	8 452 609	Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 359 000	...	...	4 359 000
...	4 359 000	...	...	4 359 000	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	964 750
...	...	...	...	...					
...	83 647 000	1 350 000	(10 951 425)	74 045 575		74 044 335	1 240	...	75 826 907
...	**295 701 000**	**149 209 000**	**(70 199 834)**	**374 710 166**	**Total—Subventions**	**374 443 733**	**266 433**	**...**	**408 213 735**
					Contributions				
					Programmes géographiques				
					Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	642 998 779	7 048 137	...	635 062 466
...	679 093 000	(29 046 084)	...	650 046 916					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets				
...	...	...	2 062 136	2 062 136		2 023 383	38 753	...	982 917
...	679 093 000	(29 046 084)	2 062 136	652 109 052		645 022 162	7 086 890	...	636 045 383
					Pays en transition				
					Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique				
...	89 730 000	18 321 266	5 652 830	113 704 096		113 380 568	323 528	...	86 681 055
					Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets				
...	...	...	3 084 104	3 084 104		3 068 980	15 124	...	2 470 000
...	89 730 000	18 321 266	8 736 934	116 788 200		116 449 548	338 652	...	89 151 055
					Programmes multilatéraux				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	100 000	...	853 765	953 765		837 260	116 505	...	753 646
					Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	100 000	...	35 425 856	35 525 856		35 423 407	102 449	...	24 057 139
...	1 800 000	(373 734)	...	1 426 266	Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 426 265	1	...	1 856 700

					Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	103 550 000	(25 131 194)	693 149	79 111 955		79 111 803	152	...	109 540 111
					Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	100 000	...	1 111 845	1 211 845		1 211 596	249	...	1 430 883
					Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets				
...	...	...	675 708	675 708		675 708	...	...	145 000
...	105 650 000	(25 504 928)	38 760 323	118 905 395		118 686 039	219 356	...	137 783 479
					Partenariat canadien				
					Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	112 000 000	5 952 000	37 269 265	155 221 265		155 165 346	55 919	...	140 493 697
					Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	59 947 000	(1 284 020)	(16 106 943)	42 556 037		42 530 163	25 874	...	46 800 204
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 000 000
...	171 947 000	4 667 980	21 162 322	197 777 302		197 695 509	81 793	...	189 293 901
					Communications				
					Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes				
...	5 000 000	...	(363 732)	4 636 268		4 626 883	9 385	...	3 074 832

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	...	...	535 000	535 000		487 634	47 366	...	377 936
...	5 000 000	...	171 268	5 171 268		5 114 517	56 751	...	3 452 768
...	**1 051 420 000**	**(31 561 766)**	**70 892 983**	**1 090 751 217**	**Total—Contributions**	**1 082 967 775**	**7 783 442**	**...**	**1 055 726 586**
					Autres paiements de transfert				
					Programmes multilatéraux				
					(S) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*				
...	**325 835 000**	**...**	**(78 480 047)**	**247 354 953**		**247 354 953**	**...**	**...**	**238 955 658**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	679 093 000	(29 046 084)	8 786 671	658 833 587	Programmes géographiques	651 746 643	7 086 944	...	647 345 629
...	89 980 000	18 321 266	8 486 934	116 788 200	Pays en transition	116 449 548	338 652	...	89 151 055
...	643 289 000	122 354 072	(105 442 668)	660 200 404	Programmes multilatéraux	659 715 909	484 495	...	697 825 719
...	255 594 000	6 017 980	10 210 897	271 822 877	Partenariat canadien	271 739 844	83 033	...	265 120 808
...	5 000 000	...	171 268	5 171 268	Communications	5 114 517	56 751	...	3 452 768
...	**1 672 956 000**	**117 647 234**	**(77 786 898)**	**1 712 816 336**	**Total du programme**	**1 704 766 461**	**8 049 875**	**...**	**1 702 895 979**
...	**1 985 573 000**	**229 631 180**	**(77 874 887)**	**2 137 329 293**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 113 636 082**	**23 693 211**	**...**	**2 065 259 543**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Promotion du commerce international—			
Centres canadiens des affaires	50 000	15 715	20 635
Foires commerciales et missions axées sur le commerce, la technologie et l'investissement	8 000 000	2 811 812	2 773 370
	8 050 000	2 827 527	2 794 005
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)—			
Droits consulaires spécialisés	2 230 000	2 119 390	1 889 544
Diplomatie ouverte—			
Centres canadiens d'enseignement	1 103 000	788 000	744 000
Services ministériels—			
Services internationaux de télécommunication	2 090 000	1 007 475	1 485 074
Services de formation par l'Institut canadien du service extérieur	5 000 000	4 839 470	4 110 434
Services immobiliers à l'étranger	5 200 000	3 531 949	3 729 862
	12 290 000	9 378 894	9 325 370
Services de passeports—			
Frais de passeports	60 521 000	64 923 865	58 947 860
Total budgétaire	84 194 000	80 037 676	73 700 779
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Prêts et avances pour les employés affectés à l'étranger	...	12 706 902	11 976 798
Avances au financement des missions à l'étranger	...	705 377 461	707 687 708
Total non budgétaire	...	718 084 363	719 664 506
Total du ministère—			
Budgétaire	**84 194 000**	**80 037 676**	**73 700 779**
Non budgétaire	**...**	**718 084 363**	**719 664 506**
Société pour l'expansion des exportations			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	191 800 000	143 444 040	105 957 040
Total du programme—Non budgétaire	**191 800 000**	**143 444 040**	**105 957 040**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**84 194 000**	**80 037 676**	**73 700 779**
Non budgétaire	**191 800 000**	**861 528 403**	**825 621 546**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 702	466
Total des recettes fiscales	**1 702**	**466**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Employés affectés à l'étranger	458 452	980 040
Autres comptes—		
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	225 196	207 472
	683 648	1 187 512
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Avances comptables	256 183	298 853
Programme pour l'expansion et la commercialisation des exportations—Contributions	3 443 371	2 956 671
Autres subventions et contributions	2 646 675	1 804 563
Fonctionnement	9 004 558	3 449 916
Capital	259 342	71 482
Divers	232 090	171 822
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 052 961	5 972 676
	20 895 180	14 725 983
Privilèges, licences et permis—		
Permis d'importation/exportation	16 408 154	12 504 748
Location de locaux à l'usage du personnel	14 561 258	15 236 672
Frais de bois d'oeuvre	102 514 327	79 135 865
Droits consulaires—Achat de passeports	43 934 820	40 536 226
Divers	(272 096)	(804 123)
	177 146 463	146 609 388
Frais de services—		
Services consulaires	...	948
Frais de permis d'importation/exportation—Bois d'oeuvre	...	2 730 007
Divers	21 574	22 180
	21 574	2 753 135
Produits des ventes—		
Vente de propriétés	6 879 001	22 787 641
Divers	...	124 106
	6 879 001	22 911 747
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 012 977	2 396 752
Diverses recettes non fiscales—		
Services rendus au nom du Bureau des passeports	4 447 464	4 447 460
Divers	625 204	1 020 851
	5 072 668	5 468 311
Total des recettes non fiscales	**212 711 511**	**196 052 828**
Total du ministère	**212 713 213**	**196 053 294**
Agence canadienne de développement international		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Aide au développement international—Prêts aux pays en développement	2 597 634	2 657 563
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 868 683	7 648 621
Remboursement de prêts aux pays en développement	2 100 836	726 676
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	983 622	483 872
	10 953 141	8 859 169
Frais de services—		
Frais de service et d'engagements financiers sur les prêts aux pays en développement	43 665	61 190
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 938	3 945
Diverses recettes non fiscales	59 942	149 519
Total du programme	**13 661 320**	**11 731 386**
Société pour l'expansion des exportations		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Expansion du commerce d'exportation	116 028 962	128 601 277
Diverses recettes non fiscales	9 376 027	9 418 787
Total du programme	**125 404 989**	**138 020 064**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission mixte internationale		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	268 772	212 464
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 257	...
	271 029	212 464
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	274	122
Diverses recettes non fiscales—		
Quote-part des États-Unis aux dépenses du Bureau régional de Windsor	67 673	101 669
Total du programme	**338 976**	**314 255**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	21
Total des recettes fiscales	**...**	**21**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs		13
Diverses recettes non fiscales	129 888	974
Total des recettes non fiscales	**129 888**	**987**
Total du programme	**129 888**	**1 008**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Administration du pipe-line du Nord		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrements des coûts de la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd	166 226	199 127
Total du programme	**166 226**	**199 127**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 702	487
Total des recettes fiscales	1 702	487
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	119 310 244	132 446 352
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	32 119 350	23 797 629
Privilèges, licences et permis	177 146 463	146 609 388
Frais de services	65 239	2 814 325
Produits des ventes	6 879 001	22 911 747
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 020 189	2 400 819
Diverses recettes non fiscales	14 872 424	15 338 387
Total des recettes non fiscales	352 412 910	346 318 647
Total du portefeuille ministériel	**352 414 612**	**346 319 134**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Commission canadienne des affaires polaires

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	3.2
Sommaire du portefeuille ministériel	3.3
Programmes par secteur d'activité	3.7
Paiements de transfert	3.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	3.13
Recettes	3.13

Ministère

Programme d'administration

Objectif

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description du secteur d'activité

Soutien ministériel

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Programme des affaires indiennes et inuites

Objectif

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Description des secteurs d'activité

Revendications

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Services aux Indiens et Inuits

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme des affaires du Nord

Objectif

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du Nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description du secteur d'activité

Services aux affaires du Nord

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Commission canadienne des affaires polaires

Objectif

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description du secteur d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme d'administration				
...	66 264 000	...	...	66 264 000	1	Dépenses du programme				
...	...	3 140 700	...	3 140 700	1a	Dépenses du programme				
...	...	12 102 408	...	12 102 408	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	450 000	450 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 641 636	1 641 636		CT, crédit 15 [1]				
...	66 264 000	15 243 108	2 091 636	83 598 744		Total—Crédit 1	81 332 662	2 266 082	...	73 565 259
...	48 900	...	1 545	50 445	(S)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	50 445	...	...	49 978
...	7 354 000	...	1 127 000	8 481 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 481 000	...	...	7 926 000
2 087	...	...	9 432	11 519	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 141	...	1 378	18 425
...	...	...	...	...	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	...	...	...	456
2 087	**73 666 900**	**15 243 108**	**3 229 613**	**92 141 708**		**Total du programme—Budgétaire**	**89 874 248**	**2 266 082**	**1 378**	**81 560 118**
						Programme des affaires indiennes et inuites				
...	226 987 000	...	...	226 987 000	5	Dépenses de fonctionnement				
...	...	17 645 508	...	17 645 508	5a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	3 957 811	...	3 957 811	5b	Virement de 11 865 609 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	11 865 609	11 865 609		Virement du : crédit 10				
...	...	...	129 053	129 053		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 801 881	4 801 881		CT, crédit 15 [1]				
...	226 987 000	21 603 319	16 796 543	265 386 862		Total—Crédit 5	255 082 350	10 304 512	...	235 493 551
					6a	Pour porter de 1 200 000 000 $ à 1 700 000 000 $ le montant des prêts que le ministre peut garantir conformément au crédit 5 (Affaires indiennes et du Nord canadien)	...	1	...	...
...	...	1	...	1	7b	Radier des comptes du Canada certaines créances et obligations envers Sa Majesté du chef du Canada au montant de : a) 1 114 936 $, soit le capital de 13 comptes dus par 12 débiteurs; b) 950 $, soit le résidu de principal de 1 compte dû par 1 débiteur	1 115 886	...	...	97 936
...	...	1 115 886	...	1 115 886						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	13 750 000	...	...	13 750 000	10	Dépenses en capital				
...	...	1 253 000	...	1 253 000	10a	Dépenses en capital				
...	...	...	(11 865 609)	(11 865 609)		Virement au crédit 5				
...	13 750 000	1 253 000	(11 865 609)	3 137 391		Total—Crédit 10	3 093 497	43 894	...	2 227 508
...	3 891 398 000	...	...	3 891 398 000	15	Subventions et contributions				
...	...	58 546 352	...	58 546 352	15a	Subventions				
...	...	29 301 467	...	29 301 467	15b	Subventions				
...	3 891 398 000	87 847 819	...	3 979 245 819		Total—Crédit 15	3 977 653 436	1 592 383	...	4 197 483 223
...	15 000	...	(15 000)	...	(S)	Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	...	...	...	...
...	2 000 000	...	(1 664 911)	335 089	(S)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)	335 089	...	...	127 952
...	1 400 000	...	416 049	1 816 049	(S)	Rentes versées aux Indiens (*Loi sur les Indiens*)	1 816 049	...	...	1 680 510
...	127 786 000	...	(7 319)	127 778 681	(S)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	127 778 681	...	...	127 855 026
...	19 851 000	...	3 042 000	22 893 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 893 000	...	...	21 710 000
32 764 513	...	...	...	32 764 513	(S)	Paiement sur le Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte d'expansion économique des Indiens (limite autorisée 60 000 000 $)	33 858	...	32 730 655	...
...	...	...	337 227	337 227	(S)	Montants adjugés par une cour	337 227	...	...	103 013
65 188	...	...	41 684	106 872	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	86 930	...	19 942	72 064
...	...	...	269 519	269 519	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	269 519	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	291 208
32 829 701	4 283 187 000	111 820 025	7 350 183	4 435 186 909		Total budgétaire	4 390 495 522	11 940 790	32 750 597	4 587 141 991
19 999 050	...	...	...	19 999 050	L15	Prêts pour la construction de maisons en vertu du Compte d'aide domiciliaire aux Indiens. Abolis par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1999-2000.* Limite 20 000 000 $ (Net)	(950)	20 000 000	...	(12 000)
46 821 687	...	...	...	46 821 687	L20	Prêts et garanties de prêts en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens. Tel que modifié par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997.* Limite 48 550 835 $ (Net)	(1 168 404)	...	47 990 091	(99 647)

...	28 053 000	...	...	28 053 000	L20	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)	28 181 990	(128 990)	...	30 116 852
					L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique (Brut)	22 840 000	...	...	23 560 000
...	22 840 000	...	...	22 840 000						
...	402 000	...	...	402 000	L30	Prêts aux anciens du Yukon (Brut)	366 737	35 263	...	249 534
66 820 737	51 295 000	...	...	118 115 737		Total non budgétaire	50 219 373	19 906 273	47 990 091	53 814 739
						Total du programme—				
32 829 701	**4 283 187 000**	**111 820 025**	**7 350 183**	**4 435 186 909**		**Budgétaire**	**4 390 495 522**	**11 940 790**	**32 750 597**	**4 587 141 991**
66 820 737	**51 295 000**	**...**	**...**	**118 115 737**		**Non budgétaire**	**50 219 373**	**19 906 273**	**47 990 091**	**53 814 739**
						Programme des affaires du Nord				
...	84 782 000	...	...	84 782 000	35	Dépenses de fonctionnement				
...	...	36 675 350	...	36 675 350	35a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 219 303	1 219 303		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(4 411 862)	(4 411 862)		Virement au crédit 40				
...	84 782 000	36 675 350	(3 192 559)	118 264 791		Total—Crédit 35	113 646 630	4 618 161	...	107 976 943
					36b	Radier des comptes du Canada, certaines créances envers Sa Majesté du chef du Canada au montant de 14 627 $, soit le capital de 4 comptes dus par 3 débiteurs	14 626	1	...	...
...	...	14 627	...	14 627						
...	57 116 900	...	...	57 116 900	40	Subventions et contributions				
					40b	Virement de 4 411 862 $ du crédit 35 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	15 960 299	...	15 960 299						
...	...	...	4 411 862	4 411 862		Virement du crédit 35				
...	57 116 900	15 960 299	4 411 862	77 489 061		Total—Crédit 40	77 128 390	360 671	...	123 162 067
...	15 600 000	...	...	15 600 000	45	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	134 173	...	134 173	45b	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	15 600 000	134 173	...	15 734 173		Total—Crédit 45	15 734 173	...	...	15 545 807
					(S)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales pour des redevances sur les ressources	1 780 541	...	...	1 585 825
...	1 458 000	...	322 541	1 780 541						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 885 000	...	...	7 460 000
...	6 837 000	...	1 048 000	7 885 000						
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	580 596	...	...	675 991
...	...	...	580 596	580 596						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	29 169	...	8 405	28 660
24 596	...	...	12 978	37 574						
24 596	165 793 900	52 784 449	3 183 418	221 786 363		Total budgétaire	216 799 125	4 978 833	8 405	256 435 293
					L40	Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* et de la *Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 320 000 $ (Brut)	13 696	...	306 304	...
320 000	...	...	...	320 000						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					L55	Provision à la Caisse de prêts aux Inuits pour les prêts consentis aux Inuits afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953* et telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*. Limite 6 633 697 $ (Net)				
6 534 033	...	...	...	6 534 033			(15 806)	...	6 549 839	(2 284)
					L81a	Prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon en vertu du Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon. Limite 5 000 000 $ (*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits*) (Net)				
5 000 000	...	...	...	5 000 000			...	...	5 000 000	...
11 854 033	...	...	...	11 854 033		Total non budgétaire	(2 110)	...	11 856 143	(2 284)
						Total du programme—				
24 596	**165 793 900**	**52 784 449**	**3 183 418**	**221 786 363**		**Budgétaire**	**216 799 125**	**4 978 833**	**8 405**	**256 435 293**
11 854 033	**...**	**...**	**...**	**11 854 033**		**Non budgétaire**	**(2 110)**	**...**	**11 856 143**	**(2 284)**
						Total du ministère—				
32 856 384	**4 522 647 800**	**179 847 582**	**13 763 214**	**4 749 114 980**		**Budgétaire**	**4 697 168 895**	**19 185 705**	**32 760 380**	**4 925 137 402**
78 674 770	**51 295 000**	**...**	**...**	**129 969 770**		**Non budgétaire**	**50 217 263**	**19 906 273**	**59 846 234**	**53 812 455**
						Commission canadienne des affaires polaires				
...	882 000	...	...	882 000	50	Dépenses du programme				
...	...	42 000	...	42 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	25 687	25 687		Virement du CT, crédit 5 [1]				
...	882 000	42 000	25 687	949 687		Total—Crédit 50	933 325	16 362	...	869 347
...	87 000	...	...	87 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 000	...	...	87 000
...	**969 000**	**42 000**	**25 687**	**1 036 687**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 020 325**	**16 362**	**...**	**956 347**
						Total du portefeuille ministériel—				
32 856 384	**4 523 616 800**	**179 889 582**	**13 788 901**	**4 750 151 667**		**Budgétaire**	**4 698 189 220**	**19 202 067**	**32 760 380**	**4 926 093 749**
78 674 770	**51 295 000**	**...**	**...**	**129 969 770**		**Non budgétaire**	**50 217 263**	**19 906 273**	**59 846 234**	**53 812 455**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme d'administration												
Soutien ministériel	86 955 546	84 688 086	4 728 162	4 728 162	458 000	458 000	...	...	...	...	92 141 708	89 874 248
Total du programme—Budgétaire	**86 955 546**	**84 688 086**	**4 728 162**	**4 728 162**	**458 000**	**458 000**	...	...	...	...	**92 141 708**	**89 874 248**
Programme des affaires indiennes et inuites												
Revendications—												
Budgétaire	72 756 985	72 756 985	3 064 466	3 064 466	368 331 054	368 330 627	...	...	...	...	444 152 505	444 152 078
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	118 115 737	50 219 373	118 115 737	50 219 373
Services aux Indiens et Inuits	233 348 869	190 249 865	17 176 040	17 176 040	3 740 509 495	3 738 917 539	...	...	...	...	3 991 034 404	3 946 343 444
Total du programme—												
Budgétaire	**306 105 854**	**263 006 850**	**20 240 506**	**20 240 506**	**4 108 840 549**	**4 107 248 166**	...	...	...	...	**4 435 186 909**	**4 390 495 522**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**118 115 737**	**50 219 373**	**118 115 737**	**50 219 373**
Programme des affaires du Nord												
Services aux affaires du Nord—												
Budgétaire	137 461 149	132 834 582	6 836 153	6 836 153	77 489 061	77 128 390	...	...	...	...	221 786 363	216 799 125
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	11 854 033	(2 110)	11 854 033	(2 110)
Total du programme—												
Budgétaire	**137 461 149**	**132 834 582**	**6 836 153**	**6 836 153**	**77 489 061**	**77 128 390**	...	...	...	...	**221 786 363**	**216 799 125**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**11 854 033**	**(2 110)**	**11 854 033**	**(2 110)**
Total du ministère—												
Budgétaire	**530 522 549**	**480 529 518**	**31 804 821**	**31 804 821**	**4 186 787 610**	**4 184 834 556**	...	...	...	...	**4 749 114 980**	**4 697 168 895**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**129 969 770**	**50 217 263**	**129 969 770**	**50 217 263**
Commission canadienne des affaires polaires—												
Budgétaire	**1 019 437**	**1 003 075**	...	...	**17 250**	**17 250**	...	...	...	...	**1 036 687**	**1 020 325**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**531 541 986**	**481 532 593**	**31 804 821**	**31 804 821**	**4 186 804 860**	**4 184 851 806**	...	...	...	...	**4 750 151 667**	**4 698 189 220**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**129 969 770**	**50 217 263**	**129 969 770**	**50 217 263**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme d'administration				
					Contributions				
					Soutien ministériel				
...	458 000	...	...	458 000	Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	...	...	458 000
...	458 000	...	...	458 000	**Total du programme**	458 000	...	...	458 000
					Programme des affaires indiennes et inuites				
					Subventions				
					Revendications				
...	41 908 000	2 400 000	(590 946)	43 717 054	Subvention aux Cris de la Baie James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	43 717 054	...	...	41 450 574
...	15 022 000	2 843 900	(305 947)	17 559 953	Subventions en capital aux bandes cries et naskapies du Québec	17 559 953	...	...	10 915 583
...	292 000	...	...	292 000	Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	291 573	427	...	282 500
...	31 508 000	51 350 000	(9 689 921)	73 168 079	Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	73 168 079	...	...	25 412 129
...	5 861 000	...	(1 319 519)	4 541 481	Subventions aux bénéficiaires de règlements de revendications territoriales globales ou aux organismes chargés de leur mise en œuvre	4 541 481	...	...	5 823 306
...	127 786 000	...	(7 319)	127 778 681	(S) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	127 778 681	...	...	127 855 026
...	23 775 000	...	(1 793 319)	21 981 681	Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	21 981 681	...	...	61 561 301
...	1 917 000	...	(473 667)	1 443 333	Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 443 333	...	...	2 086 141
...	2 182 000	...	(649 468)	1 532 532	Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 532 532	...	...	2 347 053

...	...	400 000	...	400 000	Subvention à la province de Québec pour la participation du Canada à la construction de la route, utilisable en toute saison, menant à Waskaganish	400 000	...	...	23 600 000
...	...	4 100 000	...	4 100 000	Subvention à la province de la Saskatchewan pour contribuer à la mise en oeuvre de mécanismes de règlement de revendications particulières	4 100 000	...	...	...
...	...	18 000 000	...	18 000 000	Paiement à la province de la Colombie-Britannique à l'égard du règlement définitif des revendications de la bande indienne de McLeod Lake	18 000 000	...	...	...
...	250 251 000	79 093 900	(14 830 106)	314 514 794		314 514 367	427	...	301 333 613
					Services aux Indiens et Inuits				
...	1 400 000	...	416 049	1 816 049	(S) Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités	1 816 049	...	...	1 680 510
...	300 000	...	...	300 000	Subventions aux bandes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	...	...	300 000
...	400 000	...	(346 822)	53 178	Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de l'enseignement primaire et secondaire et l'essor de leur culture	53 178	...	...	75 547
...	4 500 000	...	(666 411)	3 833 589	Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	3 833 589	...	...	3 175 395
...	45 000	...	...	45 000	Subventions à des particuliers et à des organismes pour soutenir l'avancement de la culture indienne et inuite	44 449	551	...	45 000
...	11 000 000	...	(4 496 629)	6 503 371	Paiements d'aide sociale à des particuliers, Indiens, Inuits et non-Indiens qui habitent dans des réserves	6 503 371	...	...	6 673 347
...	5 621 000	...	(1 743 105)	3 877 895	Subventions à des particuliers pour protéger les enfants, les familles et les particuliers indiens et inuits qui habitent dans des réserves	3 877 895	...	...	4 226 479
...	136 000	...	(7 320)	128 680	Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	9 921	118 759	...	4 654
...	185 803 000	...	(61 376 301)	124 426 699	Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	124 335 866	90 833	...	129 241 706
...	16 889 000	7 069 366	...	23 958 366	Paiements aux Premières nations du Yukon en vertu des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	23 613 281	345 085	...	17 063 614
...	3 200 000	...	...	3 200 000	Subventions à la bande indienne sechelte en vertu de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*	3 200 000	...	...	3 200 000
...	7 745 000	...	...	7 745 000	Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	7 745 000	...	...	7 594 000
...	5 608 000	...	...	5 608 000	Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	5 141 156	466 844	...	5 446 716
...	1 233 000	...	...	1 233 000	Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	1 232 500	500	...	1 215 000
...	...	25 313 538	...	25 313 538	Subvention à Mi'kmaq education de Nouvelle-Écosse	24 744 154	569 384	...	...
...	...	...	...	...	Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	350 000 000
...	243 880 000	32 382 904	(68 220 539)	208 042 365		206 450 409	1 591 956	...	529 941 968
...	**494 131 000**	**111 476 804**	**(83 050 645)**	**522 557 159**	**Total—Subventions**	**520 964 776**	**1 592 383**	**...**	**831 275 581**
					Contributions				
					Revendications				
...	8 229 000	...	8 368 722	16 597 722	Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	16 597 722	...	...	24 068 707

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*				
...	395 000	...	330 745	725 745		725 745	...	...	3 146 855
					Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales				
...	28 029 000	...	(3 304 000)	24 725 000		24 725 000	...	...	23 238 338
					Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types				
...	300 000	...	114 509	414 509		414 509	...	...	424 978
					Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31				
...	200 000	...	(141 360)	58 640		58 640	...	...	41 032
					Contribution fédérale à la Commission des traités de la				
...	2 359 000	...	(1 090 356)	1 268 644	Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	1 268 644	...	...	1 268 644
					Contribution aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission				
...	3 360 000	...	66 000	3 426 000	des traités de la Colombie-Britannique	3 426 000	...	...	3 534 000
					Contributions pour le financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones				
...	...	...	6 600 000	6 600 000	pour développer la capacité de négocier	6 600 000	...	...	...
...	42 872 000	...	10 944 260	53 816 260		53 816 260	...	...	55 722 554
					Services aux Indiens et Inuits				
...	505 000	...	(505 000)	...	Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	...	...	...	1 938 552
					Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs				
...	11 387 000	...	2 729 088	14 116 088	terres et de leurs successions	14 116 088	...	...	15 937 168
					Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de				
...	5 806 000	...	(1 827 689)	3 978 311	l'inscription	3 978 311	...	...	4 132 820
					Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies				
...	6 245 000	...	8 441 012	14 686 012	de forêt sur les terres des réserves	14 686 012	...	...	3 761 864
					Financement du Programme des partenariats indiens pour l'environnement				
...	17 500 000	...	(7 751 723)	9 748 277		9 748 277	...	...	12 562 164
...	2 879 000	...	9 588 709	12 467 709	Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	12 467 709	...	...	7 894 809
					Contributions à la province de Terre-Neuve pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve				
...	8 033 000	...	1 273 709	9 306 709	et du Labrador	9 306 709	...	...	7 774 998
					Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 322 556 000 $, devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :				
...	69 499 000	...	10 307 695	79 806 695	Développement économique	79 806 695	...	...	74 155 703

...	1 152 944 000	...	(19 905 473)	1 133 038 527	Éducation	1 133 038 527	...	1 110 675 012
...	1 065 362 000	(17 643 792)	(19 175 185)	1 028 543 023	Développement social	1 028 543 023	...	969 956 415
...	918 589 000	...	(13 677 501)	904 911 499	Immobilisations et entretien	904 911 499	...	943 529 382
...	116 162 000	...	55 100 984	171 262 984	Soutien des administrations indiennes	171 262 984	...	159 493 041
...	1 200 000	...	4 024 651	5 224 651	Contributions aux bandes indiennes et aux collectivités inuites, aux conseils tribaux, conseils de district et autres organismes indiens et inuits, destinées à aider les collectivités à planifier l'autonomie gouvernementale, à se préparer aux négociations de fond en élaborant un mandat en vue des négociations et en élaborant des accords d'autonomie gouvernementale	5 224 651	...	4 625 900
...	1 903 000	...	1 327 139	3 230 139	Contributions aux bandes indiennes et inuites, aux collectivités, aux conseils tribaux, aux conseils de district et autres organismes indiens et inuits destinées à aider les collectivités à préparer leurs négociations sur l'autonomie gouvernementale	3 230 139	...	1 862 990
...	18 200 000	(5 985 193)	...	12 214 807	Contributions aux collectivités des Premières nations et des Inuits pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	12 214 807	...	11 445 259
...	384 000	...	(60 492)	323 508	Contribution à la Commission indienne de l'Ontario	323 508	...	106 678
...	64 919 000	...	319 271	65 238 271	Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	65 238 271	...	62 302 303
...	22 064 000	...	42 305 920	64 369 920	Contributions aux titres des consultations et de l'élaboration des politiques	64 369 920	...	47 865 566
...	3 483 581 000	(23 628 985)	72 515 115	3 532 467 130		3 532 467 130	...	3 440 020 624
...	**3 526 453 000**	**(23 628 985)**	**83 459 375**	**3 586 283 390**	**Total—Contributions**	**3 586 283 390**	**...**	**3 495 743 178**
					Sommaire du programme par secteur d'activité			
...	293 123 000	79 093 900	(3 885 846)	368 331 054	Revendications	368 330 627	427	... 357 056 167
...	3 727 461 000	8 753 919	4 294 576	3 740 509 495	Services aux Indiens et Inuits	3 738 917 539	1 591 956	... 3 969 962 592
...	**4 020 584 000**	**87 847 819**	**408 730**	**4 108 840 549**	**Total du programme**	**4 107 248 166**	**1 592 383**	**... 4 327 018 759**
					Programme des affaires du Nord			
					Subventions			
					Services aux affaires du Nord			
...	636 000	...	...	636 000	Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	636 000	...	... 636 000
...	76 000	...	...	76 000	Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	76 000	...	... 76 000
...	5 000	...	...	5 000	Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	...	5 000	... ...
...	4 500	...	...	4 500	Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	4 500	...	... 4 500
...	**721 500**	**...**	**...**	**721 500**	**Total—Subventions**	**716 500**	**5 000**	**... 716 500**
					Contributions			
					Services aux affaires du Nord			
...	38 825 000	...	...	38 825 000	Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	38 825 000	...	... 38 064 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la				
...	4 536 000	...	(194 786)	4 341 214	Convention finale des Inuvialuit	4 341 214	...	...	3 820 598
					Contributions à la Commission de mise en œuvre du Nunavut				
...	250 000	...	121 300	371 300	en vue de fournir des conseils sur la création du Nunavut	371 233	67	...	1 182 000
					Contributions pour les organismes de mise en œuvre du Nunavut				
...	7 736 000	9 300 000	(3 590 000)	13 446 000	aux fins de l'établissement du gouvernement du Nunavut	13 280 069	165 931	...	59 003 168
					Contributions aux particuliers, aux organisations et autres niveaux de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres,				
...	1 258 300	2 000 000	53 700	3 312 000	liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	3 311 904	96	...	2 755 091
					Contributions au titre des services de consultation fournis aux				
...	80 000	...	...	80 000	Inuits dans le Sud	80 000	...	...	122 500
					Contributions au gouvernement du Territoire du Yukon et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre				
...	1 674 000	...	(805 214)	868 786	de projets de développement et d'infrastructure régionaux	680 000	188 786	...	...
					Contributions aux particuliers, organisations et autres niveaux de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord				
...	2 036 100	4 660 299	8 826 862	15 523 261		15 522 470	791	...	16 818 210
...	...	...	...	...	Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	680 000
...	**56 395 400**	**15 960 299**	**4 411 862**	**76 767 561**	**Total—Contributions**	**76 411 890**	**355 671**	**...**	**122 445 567**
...	**57 116 900**	**15 960 299**	**4 411 862**	**77 489 061**	**Total du programme**	**77 128 390**	**360 671**	**...**	**123 162 067**
...	**4 078 158 900**	**103 808 118**	**4 820 592**	**4 186 787 610**	**Total du ministère**	**4 184 834 556**	**1 953 054**	**...**	**4 450 638 826**
					Commission canadienne des affaires polaires				
					Contributions				
					Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des				
...	18 000	...	(750)	17 250	activités qui ont trait aux régions polaires	17 250	...	...	19 730
...	**18 000**	**...**	**(750)**	**17 250**	**Total du programme**	**17 250**	**...**	**...**	**19 730**
...	**4 078 176 900**	**103 808 118**	**4 819 842**	**4 186 804 860**	**Total du portefeuille ministériel**	**4 184 851 806**	**1 953 054**	**...**	**4 450 658 556**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des affaires indiennes et inuites			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Revendications			
Développement économique des Indiens	...	1 168 404	99 647
Fonds des habitations hors réserve des Indiens	...	950	12 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**1 169 354**	**111 647**
Programme des affaires du Nord			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Services aux affaires du Nord			
Caisse de prêts aux Inuits	...	15 806	2 284
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**15 806**	**2 284**
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**1 185 160**	**113 931**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme d'administration		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	145 158	257 145
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	81 875	54 626
	227 033	311 771
Privilèges, licences et permis—		
Logement et services	5 857	4 877
Frais de services	1 844	5 307
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 432	18 212
Diverses recettes non fiscales	...	201
Total du programme	**244 166**	**340 368**
Programme des affaires indiennes et inuites		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	341 602	348 622
Total des recettes fiscales	**341 602**	**348 622**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Fonds du développement économique des Indiens	789 366	804 017
Conseil des Indiens du Yukon	610 524	169 450
Revendicateurs autochtones	5 603 542	3 152 156
Autres comptes—		
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—		
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	144 926	39 526
Société du crédit agricole	...	14 579
Prêt perpétuel de la bande Stoney	...	23 377
	7 148 358	4 203 105
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	718 730	407 867
Divers	13 599 724	12 639 644
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	328 288	19 687 692
	14 646 742	32 735 203

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Privilèges, licences et permis—		
Logement et services	34 256	87 022
Divers	39 092	51 552
	73 348	138 574
Frais de services	156	120
Produits des ventes—		
Services publics	325 004	49 483
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	41 684	91 438
Diverses recettes non fiscales—		
Droits fonciers issus de traités en Saskatchewan	5 500 000	9 464 974
Diverses recettes non fiscales	19 229	92 542
	5 519 229	9 557 516
Total des recettes non fiscales	**27 754 521**	**46 775 439**
Total du programme	**28 096 123**	**47 124 061**
Programme des affaires du Nord		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	63 311	57 515
Total des recettes fiscales	**63 311**	**57 515**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Gouvernement du Territoire du Yukon	19 997	31 124
Caisse de prêts aux Inuits	224	12 108
Yukon Energy Corporation	...	847 597
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	61 323 690	11 725 774
	61 343 911	12 616 603
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	604 258	149 960
Divers	450 831	602 902
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	211 041	1 260 748
	1 266 130	2 013 610

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Privilèges, licences et permis—		
Exploitation minière du Canada—		
Baux	1 379 806	1 266 209
Permis	27 519	34 996
Redevances	8 543 881	5 921 818
Charbon—Baux	7 782	14 287
Forêts	1 257 338	868 458
Locations de terres, bâtiments et matériel	654 889	595 903
Logements et services	192 265	151 910
Métallique et non-métallique	40 718	41 534
Redevances pétrolières et gazières	9 117 264	6 012 000
Redevances—Carrières	951 120	239 490
Location de prises d'eau	10 198	13 729
Exploitation minière du quartz au Yukon—		
Droits et concessions	611 623	786 134
Divers	326	340
	22 794 729	15 946 808
Frais de services—		
Droits d'exploitation de gisements aurifères	263 485	200 101
Droits d'exploitation minière au Canada	839 454	1 015 228
Frais d'usage de terres	196 330	169 799
Loyer de terrain inoccupé	150 196	137 083
Autres frais	97 418	97 013
	1 546 883	1 619 224
Produits des ventes—		
Produits des ventes	144 797	45 405
Divers	48 648	105 581
	193 445	150 986
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 978	24 596
Diverses recettes non fiscales—		
Rétrocessions pétrolières et gazières	1 889 157	1 475 724
Diverses recettes non fiscales	45 754	669 182
	1 934 911	2 144 906
Total des recettes non fiscales	**89 092 987**	**34 516 733**
Total du programme	**89 156 298**	**34 574 248**
Total du ministère	**117 496 587**	**82 038 677**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des affaires polaires		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 676	...
Total du programme	**1 676**	...
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	404 913	406 137
Total des recettes fiscales	404 913	406 137
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	68 492 269	16 819 708
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	16 141 581	35 060 584
Privilèges, licences et permis	22 873 934	16 090 259
Frais de services	1 548 883	1 624 651
Produits des ventes	518 449	200 469
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	64 094	134 246
Diverses recettes non fiscales	7 454 140	11 702 623
Total des recettes non fiscales	117 093 350	81 632 540
Total du portefeuille ministériel	**117 498 263**	**82 038 677**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Agence des douanes et du revenu du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectif du programme et description des secteurs d'activité	4.2
Sommaire du portefeuille ministériel	4.3
Programme par secteur d'activité	4.4
Paiements de transfert	4.5
Détail des montants disponibles pour être dépensés	4.5
Recettes	4.6

Objectif

Faire en sorte que toutes les taxes, tous les droits et tous les autres frais et prélèvements connexes soient, de façon équitable et en temps voulu, imposés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés; accroître la compétitivité des entreprises canadiennes en appliquant divers instruments de la politique commerciale du gouvernement ainsi qu'en facilitant le tourisme, le commerce et les échanges internationaux; faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières, et protéger la société canadienne en général, notamment les entreprises et les particuliers, contre l'entrée des personnes et des marchandises dangereuses ou non admissibles; appuyer les programmes et les objectifs sociaux et économiques du gouvernement, tels que la compétitivité, en appliquant de façon juste et équitable la législation pertinente, notamment les accords et traités internationaux ainsi que les lois et règlements fédéraux et provinciaux.

Description des secteurs d'activité

Aide aux clients et établissement des cotisations

Sensibiliser les clients à leurs droits et obligations; leur fournir les formulaires et les renseignements nécessaires pour la production de déclarations exactes dans les délais prescrits; répondre à leurs demandes de renseignements; traiter leurs déclarations et établir leurs cotisations; leur faire part des résultats par l'envoi d'avis de cotisation; acheminer leurs versements; reporter à leurs comptes toutes les cotisations et tous les versements; et faire une vérification limitée de déclarations choisies après la cotisation; et ce faisant, établir et maintenir à jour une liste d'enregistrement des clients. Le secteur d'activité comprend aussi un rôle consultatif auprès des autres ministères de l'État à l'égard de la faisabilité administrative de nouvelles mesures législatives et de nouvelles conventions fiscales en voie de négociation; des activités relatives à l'enregistrement des organismes de bienfaisance et à l'agrément des régimes de pension et de revenu différé et à la prise de décisions anticipées sur les conséquences fiscales de transactions éventuelles.

Ce secteur d'activité contribue à l'initiative du gouvernement fédéral visant la réforme de la politique sociale, par l'administration des paiements sociaux et économiques versés aux particuliers et aux familles à faibles et modestes revenus, sous la forme de la prestation fiscale canadienne pour enfants, des allocations spéciales pour enfants, du crédit pour la taxe sur les produits et services, de la prestation familiale de la Colombie-Britannique et d'autres prestations provinciales.

Douanes et administration des politiques commerciales

Faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières et assurer la prestation des services des douanes à la frontière et au secteur commercial conçus pour faire valoir et appuyer les objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère et socio-économique du pays, et de ce fait, protéger l'industrie et la société canadiennes en contrôlant la circulation des gens, des marchandises et des biens qui entrent au Canada ou qui en sortent et en dépistant la contrebande; favoriser la compétitivité de l'industrie canadienne en assurant que lui soient accordés tous les avantages prévus dans les divers accords internationaux et autres instruments des politiques commerciales du gouvernement; et appuyer la politique économique intérieure, tel que le développement industriel, en appliquant les mesures concernant le dégrèvement tarifaire sur l'importation de certaines marchandises exonérées de l'application des politiques commerciales du gouvernement.

Vérification et exécution

Réaliser un ensemble de programmes liés à la vérification et à l'exécution de l'observation des lois administrées par le ministère. Ces programmes comprennent divers examens, vérifications et enquêtes destinés à améliorer l'observation et à assurer l'équité du régime d'autocotisation.

Recouvrements des recettes

Percevoir les taxes, les prélèvements, les droits et les autres montants, y compris le recouvrement des sommes retenues à la source par les employeurs pour le compte des employés, et les soldes impayés résultant de la cotisation ou de la nouvelle cotisation de revenus, de la TPS, ainsi que les prélèvements et les droits impayés. Ce secteur d'activité comprend également l'émission de décisions à savoir si les particuliers ont droit à des prestations en vertu du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*, et d'autres déterminations à la demande du Ministère du Développement des ressources humaines.

Appels

Procurer aux clients une voie de recours, y compris la résolution des avis d'opposition et les appels en effectuant un examen impartial des cotisations ou des nouvelles cotisations contestées par un client; y compris aussi le traitement des demandes de détermination de l'admissibilité présentées par les employeurs ou les employés en vertu des dispositions du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Administration et technologie de l'information

Assurer une direction administrative et une gamme de services d'appui et de services centralisés aux autres secteurs d'activité. Ceux-ci comprennent les services de traitement électronique des données et la technologie de l'information, la vérification interne et l'évaluation des programmes, la gestion financière, la gestion des ressources, les systèmes de bureau, la sécurité, les ressources humaines, la formation, les laboratoires et les services juridiques.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	2 002 664 000	...	...	2 002 664 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	219 056 271	...	219 056 271	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	11 998 489	...	11 998 489	1b	Virement de 3 000 000 $ du crédit 5 (Agence des douanes et du revenu du Canada)				
...	...	...	3 000 000	3 000 000		Virement du : crédit 5				
...	...	...	55 446 760	55 446 760		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	2 657 437	2 657 437		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	115 050 449	115 050 449		CT, crédit 15 [1]				
...	2 002 664 000	231 054 760	176 154 646	2 409 873 406		Total—Crédit 1	2 340 609 700	69 263 706	...	2 230 745 948
...	18 727 000	...	...	18 727 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	(3 000 000)	(3 000 000)		Virement au crédit 1				
...	18 727 000	...	(3 000 000)	15 727 000		Total—Crédit 5	15 721 283	5 717	...	9 293 780
...	95 000 000	...	...	95 000 000	10	Contributions	94 900 627	99 373	...	95 000 000
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	342 067 000	...	52 412 000	394 479 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	394 479 000	...	...	351 936 000
...	75 000 000	18 570 000	(5 343 220)	88 226 780	(S)	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	88 226 780	...	...	68 973 310
84 497	...	...	377 846	462 343	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	310 143	...	152 200	309 076
...	...	...	868 547	868 547	(S)	Montants adjugés par une cour	868 547	...	...	874 620
...	...	...	2 838	2 838	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	2 838	...	...	...
84 497	**2 533 506 900**	**249 624 760**	**221 474 473**	**3 004 690 630**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**2 935 169 634**	**69 368 796**	**152 200**	**2 757 182 712**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Aide aux clients et établissement des cotisations	646 264 220	636 829 656	...	...	183 226 780	183 127 407	...	...	...	...	829 491 000	819 957 063
Douanes et administration des politiques commerciales	451 103 000	447 929 321	15 727 000	15 721 283	...	...	...	...	...	...	466 830 000	463 650 604
Vérification et exécution	653 118 000	646 697 912	...	...	...	...	...	...	...	...	653 118 000	646 697 912
Recouvrements des recettes	272 357 000	270 581 237	...	...	...	...	...	...	...	...	272 357 000	270 581 237
Appels	80 213 000	75 373 273	...	...	...	...	...	...	...	...	80 213 000	75 373 273
Administration et technologie de l'information	841 221 630	794 333 545	...	...	...	...	...	...	...	...	841 221 630	794 333 545
Recettes affectées aux dépenses	...	...	...	...	...	...	138 540 000	135 424 000	...	...	(138 540 000)	(135 424 000)
Sous-total	2 944 276 850	2 871 744 944	15 727 000	15 721 283	183 226 780	183 127 407	138 540 000	135 424 000	...	...	3 004 690 630	2 935 169 634
Recettes affectées aux dépenses	(138 540 000)	(135 424 000)	...	...	...	...	(138 540 000)	(135 424 000)	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 805 736 850**	**2 736 320 944**	**15 727 000**	**15 721 283**	**183 226 780**	**183 127 407**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 004 690 630**	**2 935 169 634**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
...	75 000 000	18 570 000	(5 343 220)	88 226 780	Aide aux clients et établissement des cotisations (S) Versements d'allocations spéciales pour enfants	88 226 780	...	...	68 973 310
					Contributions				
...	95 000 000	...	...	95 000 000	Aide aux clients et établissement des cotisations Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	94 900 627	99 373	...	95 000 000
...	170 000 000	18 570 000	(5 343 220)	183 226 780	**Total du portefeuille ministériel**	183 127 407	99 373	...	163 973 310

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Recettes affectées aux dépenses			
Régime de pensions du Canada	59 600 000	57 676 000	60 315 000
Assurance-emploi	78 940 000	77 748 000	77 394 000
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**138 540 000**	**135 424 000**	**137 709 000**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes fiscales—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers—		
Retenues à la source	50 612 433 780	45 358 141 975
Autres perceptions	28 765 474 951	27 129 770 538
	79 377 908 731	*72 487 912 513*
Des sociétés	23 319 407 691	21 509 470 637
Des non résidents	2 367 650 103	1 930 369 876
Autres	1 131 634 454	970 907 802
	106 196 600 979	96 898 660 828
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH)	56 322 393 101	50 114 131 939
TPS sur facturation de biens et services	676 072	238 627
Crédit aux particuliers	(2 846 992 691)	(2 849 817 149)
	53 476 076 482	*47 264 553 417*
Moins : décret de remise de la taxe gouvernementale	999 094 193	907 160 127
remboursements/escomptes	27 935 105 599	24 012 628 970
Taxe de vente harmonisée—Transfert aux provinces	1 726 168 943	1 662 202 030
	30 660 368 735	*26 581 991 127*
	22 815 707 747	20 682 562 290
Taxe de vente—		
Produits domestiques	(519 330)	847 192
Taxe sur les primes d'assurance [1]	714 598	216 137
Produits importés	...	21 057
	195 268	*1 084 386*
Moins : prélèvements	27 636	40 830
remboursements	81 245 048	66 369 761
	81 272 684	*66 410 591*
	(81 077 416)	(65 326 205)
Taxe de vente—Ristourne sur stock	(126)	(866)
	(81 077 290)	(65 325 339)
Droits de douane à l'importation	2 314 871 553	2 636 362 197
Impôt aux provinces	26 826 338	9 181 186
	2 341 697 891	*2 645 543 383*
Moins : prélèvements	87 258 521	135 676 511
remboursements	122 496 074	141 322 818
virements et remboursements aux provinces	27 729 075	9 147 481
	237 483 670	*286 146 810*
	2 104 214 221	2 359 396 573

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Droits d'accise—		
Spiritueux parvenus à maturité	381 945 781	381 132 949
Spiritueux non parvenus à maturité	3 222 096	1 322 402
Bière	559 786 999	568 582 926
Spiritueux rafraîchissants	8 061 887	8 163 211
Cigarettes	1 193 293 238	1 298 526 350
Cigares	1 963 400	2 247 693
Tabac manufacturé	90 436 263	96 660 735
Tabac naturel canadien en feuilles	156 050	227 730
Licences et divers	2 039 307	975 433
	2 240 905 021	*2 357 839 429*
Moins : remboursements	104 492	2 773
	2 240 800 529	2 357 836 656
Impôt sur les revenus pétroliers—		
Pétrolier	(29 207 669)	(37 412 081)
Redevance relative aux ressources	(267)	11 396 097
	(29 207 936)	(26 015 984)
Taxe d'accise—Carburant moteur—Essence	4 284 642 367	4 267 674 040
Moins : remboursements	1 049 611	4 089 809
	4 283 592 756	4 263 584 231
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel—		
Essence d'aviation et carboréacteur	62 527 981	59 167 642
Combustible diesel	462 036 362	437 739 796
	524 564 343	*496 907 438*
Moins : escomptes	21 815 781	18 252 845
	502 748 562	478 654 593
Autres taxes et droits d'accise—		
Taxes à la fabrication—		
Cigarettes	763 540 958	768 847 971
Cigares	21 925 834	22 368 756
Tabac	39 841 089	41 307 814
Rabais sur inventaire des produits de tabac	1 213	...
Bijoux	70 171 911	65 663 938
Automobiles	9 694 953	6 080 030
Accessoires pour fumeurs	21 221 962	18 281 222
Climatiseurs pour automobiles	143 956 585	134 534 035
Vins	139 862 445	120 039 312
Divers	4 640 805	4 088 756
	1 214 857 755	*1 181 211 834*

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Moins : prélèvements	1 892 759	450 667
autres remboursements	44 536 384	46 734 742
	46 429 143	*47 185 409*
	1 168 428 612	1 134 026 425
Taxe sur le transport aérien	2 712 617	291 971 535
Pénalité	70 196	1 570 960
Intérêt	76 061	1 250 114
	2 858 874	*294 792 609*
Moins : virement au ministère des Transports pour un crédit aux dépenses	2 858 874	294 792 609
	...	...
Total des recettes fiscales	**139 201 808 180**	**128 083 380 273**
Recettes non fiscales—		
Ventes de biens et services—		
Droits et privilèges—		
Licences de courtiers en douane	981 758	379 014
Frais d'entrepôt de douane	766 313	844 691
Autres	109 007	...
	1 857 078	*1 223 705*
Bâtiments publics et propriétés à louer—		
Location et utilisation de biens publics	*643 604*	*1 255 461*
Service de nature réglementaire—		
Frais d'entente anticipée en matière de prix	1 165 705	1 143 951
Autres	44 302	17 387
	1 210 007	*1 161 338*
Service de nature non réglementaire—		
Frais administratifs des programmes provinciaux	20 651 904	13 813 134
Frais de services spéciaux	1 227 175	1 057 895
Autres	1 241 048	1 730 121
	23 120 127	*16 601 150*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente d'articles non réclamés, sceaux, etc.	1 178 138	64 511
Autres	214 191	365 416
	1 392 329	*429 927*
Autres frais et droits	*5 190 613*	*2 252 218*
	33 413 758	22 923 799
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	377 846	364 638
Intérêts et pénalités—		
Pénalités	79 379 905	72 647 928
Autres	5 748 026	4 219 313
Intérêts	55 662 835	49 997 366
Autres	5 637 554	3 401 806
Intérêts payés sur les remboursements d'impôt et de taxes	(31 395 214)	(40 700 381)
Autres	(45 287 347)	(28 988 940)
	69 745 759	60 577 092
Autres recettes non fiscales—		
Revenus provenant d'amendes—		
Amendes et confiscations	4 683 356	7 425 776
Saisies (ports)	8 409 877	11 339 130
Services de saisies (enquête)	604 259	1 774 655
Boutiques hors taxe	5 168 177	5 011 014
Saisies (douanes)	(40 152)	(39 379)
	18 825 517	*25 511 196*
Divers—		
Recouvrement d'avantages des employés	22 406 000	22 777 999
Autres	3 040 810	...
	25 446 810	*22 777 999*
	44 272 327	48 289 195
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 894 217	1 852 021
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 270 897	3 881 198
	7 165 114	5 733 219
Total des recettes non fiscales	**154 974 804**	**137 887 943**
Total du portefeuille ministériel	**139 356 782 984**	**128 221 268 216**

(1) La partie I de la *Loi sur la taxe d'accise* établit une taxe de 10 pour cent sur le montant net des primes d'assurance payées par tout résident du Canada pour l'assurance de ses biens auprès de compagnies non autorisées par des lois du Canada ou d'une province canadienne à faire des opérations d'assurances. Une taxe de 10 pour cent sur les primes est également perçue sur les assurances placées auprès de compagnies autorisées par l'entremise de courtiers ou d'agents étrangers.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Agriculture et Agroalimentaire

Ministère

Commission canadienne du lait

Agence canadienne d'inspection des aliments

Société du crédit agricole

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	5.2
Sommaire du portefeuille ministériel	5.4
Programmes par secteur d'activité	5.7
Paiements de transfert	5.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	5.12
Recettes	5.12

Ministère

Objectif

Notre objectif est de promouvoir et d'appuyer, de façon durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, concurrentielle et axée sur les marchés et de promouvoir également le développement économique de la collectivité rurale.

Description des secteurs d'activité

Croissance des marchés

Par l'entremise de son secteur d'activité, Croissance des marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada fait la promotion du commerce, du développement des marchés ainsi que des entreprises et des produits prêts à l'exportation. Ce secteur d'activité réunit les activités du ministère et des agences du portefeuille qui améliorent l'accès aux marchés et qui favorisent le développement des marchés et les investissements. Il vise à améliorer et à garantir l'accès aux marchés afin d'offrir aux clients des possibilités d'accroissement du commerce, particulièrement pour les produits agroalimentaires à forte valeur ajoutée, sur les marchés nationaux et internationaux. Il vise également à créer de nouveaux débouchés commerciaux, à assurer une plus grande disponibilité des marchés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et à aider l'industrie à attirer de nouveaux investissements en préparant la voie pour un meilleur climat d'investissement dans le secteur et ainsi permettre de faire de l'industrie agroalimentaire canadienne un marché de choix pour les investisseurs canadiens et étrangers.

Innovation pour un avenir durable

Le secteur d'activité, Innovation pour un avenir durable, touche les activités de recherche et de développement, ainsi que celles de transfert de technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces activités visent à réduire les coûts de production et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires, à améliorer la qualité et la sécurité de ces produits, de même qu'à concevoir et à promouvoir des pratiques de production et de transformation qui sont sécuritaires et durables pour l'environnement. Ce secteur d'activité touche également la participation directe aux programmes axés sur la conservation et la gestion des ressources agricoles. Un élément majeur est la promotion d'une meilleure compréhension des questions environnementales qui touchent le secteur et l'élaboration de politiques et de programmes appropriés qui appuient un environnement durable à long terme. Même si certaines activités de ce secteur sont réalisées à l'interne par le truchement d'un important réseau de centres de recherches et d'autres installations, néanmoins d'autres sont réalisées grâce à des partenariats et à des accords avec des provinces, des universités, des collectivités et le secteur privé.

Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales

Le secteur d'activité, Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales, comprend les activités ministérielles qui rehaussent la viabilité économique et l'autonomie du secteur agricole et agroalimentaire et qui font la promotion du développement économique des collectivités rurales. Ces activités comprennent les programmes nationaux de sécurité du revenu pour la gestion des risques de production et de commercialisation, les initiatives qui aident le secteur à s'adapter à un climat commercial en pleine évolution, les politiques de réglementation et d'encadrement surtout en ce qui a trait aux secteurs gérés par l'alimentation et des grains et la promotion du secteur des coopératives et du développement de l'infrastructure des Prairies. Ce secteur d'activité comprend aussi des initiatives qui font en sorte que les programmes fédéraux, les avantages et les services sont autant accessibles dans les régions rurales que dans les autres.

Saine gestion du ministère

Ce secteur d'activité réunit les politiques et l'infrastructure ministérielles dont Agriculture et Agroalimentaire Canada a besoin pour remplir son mandat envers les Canadiens de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en créant pour ses employés un milieu de travail positif. Les activités de gestion dans des domaines comme les ressources humaines, les finances et l'administration, les communications et l'examen des programmes relèvent de ce secteur, mais il incombe en fait à tous les employés de renforcer la capacité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'obtenir des résultats au profit du secteur agricole et agroalimentaire et des contribuables canadiens.

Commission canadienne du lait

Objectif

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectif

Rehausser l'efficacité et l'efficience de l'inspection fédérale et des services connexes en ce qui concerne les aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux.

Description du secteur d'activité

Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs

L'Agence canadienne d'inspection des aliments offre des services d'inspection et des services connexes comme ceux liés à la politique d'inspection, à l'évaluation et à la vérification, à la recherche, à l'établissement de normes, aux enquêtes sur les fraudes commerciales, à la promotion du commerce, à l'enregistrement et à la certification, ainsi qu'à la conformité et à l'application. Ces services ont pour but de s'assurer que les produits alimentaires destinés aux consommateurs canadiens et étrangers satisfont aux normes de salubrité, de qualité, de manutention, d'identité, de transformation et d'étiquetage des marchés intérieurs ou extérieurs, ou d'aider à protéger l'éventail de ressources animales et végétales du Canada contre l'introduction ou la propagation de ravageurs et de maladies d'importance économique et sanitaire.

Société du crédit agricole

Objectif

Fournir un crédit hypothécaire à long terme aux agriculteurs, prêter à des syndicats composés d'agriculteurs et remplir des fonctions opérationnelles et administratives qui ont trait à l'aménagement de l'agriculture canadienne en unités agricoles rentables sous la direction d'exploitants compétents.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	369 689 000	...	...	369 689 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	63 196 279	...	63 196 279	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	31 070 500	...	31 070 500	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 996 000	1 996 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	16 126 858	16 126 858		CT, crédit 15 [1]				
...	369 689 000	94 266 779	18 122 858	482 078 637		Total—Crédit 1	475 804 950	6 273 687	...	411 207 118
...	28 771 000	...	...	28 771 000	5	Dépenses en capital				
...	...	468 000	...	468 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(127)	(127)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	28 771 000	468 000	(127)	29 238 873		Total—Crédit 5	29 243 691	(4 818)	...	40 932 127
...	764 052 000	...	...	764 052 000	10	Subventions et contributions				
...	...	40 076 870	...	40 076 870	10a	Subventions et contributions				
...	...	229 115 500	...	229 115 500	10b	Subventions				
...	...	...	50 500	50 500		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	764 052 000	269 192 370	50 500	1 033 294 870		Total—Crédit 10	860 148 774	173 146 096	...	285 489 609
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000	(S)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
...	65 500 000	...	(36 668 885)	28 831 115	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	28 831 115	...	...	45 174 784
...	4 000 000	...	(3 119 552)	880 448	(S)	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	880 448	...	...	2 257 549
...	222 600 000	...	(5 108 914)	217 491 086	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	217 491 086	...	...	226 879 521
...	47 000	144 082 000	12 589 113	156 718 113	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes complémentaires de sécurité du revenu	156 718 113	...	...	75 742 862
...	212 600 000	21 000 000	10 439 992	244 039 992	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	244 039 992	...	...	245 415 967
...	48 900	...	6 023	54 923	(S)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	54 923	...	...	49 978
...	45 780 000	...	7 015 000	52 795 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 795 000	...	...	48 674 000
13 510 416	(525 000)	...	525 000	13 510 416	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(1 205 395)	...	14 715 811	205 488
...	...	12 310 000	(3 958 600)	8 351 400	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	8 351 400	...	...	13 973 243

					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	2 020 000	...	...	3 153 000
...	...	2 020 000	...	2 020 000						
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	143 372	...	...	69 189
...	...	75 000	68 372	143 372						
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994	68 246	...	...	...
...	...	...	68 246	68 246						
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Régime d'assurance-revenu brut	99 115	...	...	139 981
...	...	...	99 115	99 115						
					(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	277 465	...	2 522 503	876 156
2 799 968	...	...	...	2 799 968						
...	...	...	254 047	254 047	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	254 047	...	...	38 565
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 105 071	...	29 974	4 111 867
24 754	...	...	4 110 291	4 135 045						
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	(108 358 000)
16 935 138	**1 712 762 900**	**543 414 149**	**4 292 479**	**2 277 404 666**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 080 121 413**	**179 414 965**	**17 868 288**	**1 296 033 004**
						Commission canadienne du lait				
...	2 538 000	...	...	2 538 000	15	Dépenses du programme				
...	...	137 980	...	137 980	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	64 599	64 599		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 538 000	137 980	64 599	2 740 579		Total—Crédit 15	2 584 682	155 897	...	2 465 094
...	2 538 000	137 980	64 599	2 740 579		Total budgétaire	2 584 682	155 897	...	2 465 094
					(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 300 000 000 $ (Net)	2 924 000	...	274 290 000	(30 714 000)
277 214 000	...	...	...	277 214 000						
...	**2 538 000**	**137 980**	**64 599**	**2 740 579**		**Total du programme—**				
277 214 000	**...**	**...**	**...**	**277 214 000**		**Budgétaire**	**2 584 682**	**155 897**	**...**	**2 465 094**
						Non budgétaire	**2 924 000**	**...**	**274 290 000**	**(30 714 000)**
						Agence canadienne d'inspection des aliments				
...	210 577 000	...	...	210 577 000	20	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	27 072 272	...	27 072 272	20a	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	8 244 873	...	8 244 873	20b	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	...	8 793 758	8 793 758		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	183 000	183 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	22 366 741	22 366 741		CT, crédit 15 [1]				
...	210 577 000	35 317 145	31 343 499	277 237 644		Total—Crédit 20	274 720 900	2 516 744	...	227 015 752
...	9 424 000	...	...	9 424 000	25	Dépenses en capital				
...	...	6 040 629	...	6 040 629	25a	Dépenses en capital				
...	9 424 000	6 040 629	...	15 464 629		Total—Crédit 25	4 463 970	11 000 659	...	5 465 906
					(S)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	3 874 781	...	...	3 391 405
...	2 000 000	2 300 000	(425 219)	3 874 781						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	39 008 000	...	5 977 000	44 985 000			44 985 000	...	...	45 188 000
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs				
...	...	...	23 399	23 399			23 399	...	...	4 517
...	...	...	21 561	21 561	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	21 561	...	...	156
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
25 000	...	...	380 543	405 543			379 561	982	25 000	434 052
25 000	**261 009 000**	**43 657 774**	**37 320 783**	**342 012 557**		**Total du programme—Budgétaire**	**328 469 172**	**13 518 385**	**25 000**	**281 499 788**
						Société du crédit agricole				
					(S)	*Loi sur la Société du crédit agricole*				
6 667 000	...	...	...	6 667 000		(L) Paiements de capital en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole*, paragraphe 11(1). Limite 1 175 000 000 $ (Brut)	...	...	6 667 000	...
8 539 985 000	...	...	(662 955 585)	7 877 029 415		(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole*, paragraphe 12(3). Le total ne doit pas dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	(236 127 585)	...	8 113 157 000	(827 182 957)
8 546 652 000	**...**	**...**	**(662 955 585)**	**7 883 696 415**		**Total du programme—Non budgétaire**	**(236 127 585)**	**...**	**8 119 824 000**	**(827 182 957)**
						Total du portefeuille ministériel—				
16 960 138	**1 976 309 900**	**587 209 903**	**41 677 861**	**2 622 157 802**		**Budgétaire**	**2 411 175 267**	**193 089 247**	**17 893 288**	**1 579 997 886**
8 823 866 000	**...**	**...**	**(662 955 585)**	**8 160 910 415**		**Non budgétaire**	**(233 203 585)**	**...**	**8 394 114 000**	**(857 896 957)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Croissance des marchés	143 743 631	136 715 546	1 699 518	1 699 518	50 988 429	50 388 429	56 882 000	65 871 184	...	...	139 549 578	122 932 309
Innovation pour un avenir durable	335 822 154	335 552 382	28 499 339	28 504 157	20 462 255	20 462 255	13 837 641	13 837 641	...	...	370 946 107	370 681 153
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	83 720 249	80 167 117	22 934	22 934	1 620 701 829	1 447 555 733	8 485 185	8 485 185	...	...	1 695 959 827	1 519 260 599
Saine gestion du ministère	84 073 928	80 184 202	778 982	778 982	385 244	385 244	14 289 000	14 101 076	...	...	70 949 154	67 247 352
Sous-total	647 359 962	632 619 247	31 000 773	31 005 591	1 692 537 757	1 518 791 661	93 493 826	102 295 086	...	...	2 277 404 666	2 080 121 413
Recettes affectées aux dépenses	(93 493 826)	(102 295 086)	...	...	...	...	(93 493 826)	(102 295 086)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**553 866 136**	**530 324 161**	**31 000 773**	**31 005 591**	**1 692 537 757**	**1 518 791 661**	...	...	...	...	**2 277 404 666**	**2 080 121 413**
Commission canadienne du lait—												
Budgétaire	**2 740 579**	**2 584 682**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 740 579**	**2 584 682**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**277 214 000**	**2 924 000**	**277 214 000**	**2 924 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments												
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	369 808 511	370 943 278	15 464 629	4 463 970	4 133 417	4 004 772	47 394 000	50 942 848	...	...	342 012 557	328 469 172
Recettes affectées aux dépenses	(47 394 000)	(50 942 848)	...	...	...	...	(47 394 000)	(50 942 848)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**322 414 511**	**320 000 430**	**15 464 629**	**4 463 970**	**4 133 417**	**4 004 772**	...	...	...	...	**342 012 557**	**328 469 172**
Société du crédit agricole—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**7 883 696 415**	**(236 127 585)**	**7 883 696 415**	**(236 127 585)**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**879 021 226**	**852 909 273**	**46 465 402**	**35 469 561**	**1 696 671 174**	**1 522 796 433**	...	...	...	...	**2 622 157 802**	**2 411 175 267**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**8 160 910 415**	**(233 203 585)**	**8 160 910 415**	**(233 203 585)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Croissance des marchés				
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000	(S) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
					Innovation pour un avenir durable				
...	999 000	...	(493 391)	505 609	Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	505 609	...	...	790 336
...	38 000	...	...	38 000	Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	38 000	...	...	37 933
...	...	...	209 000	209 000	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	209 000	...	...	3 500 000
...	1 037 000	...	(284 391)	752 609		752 609	...	...	4 328 269
					Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales				
...	1 620 000	30 097 000	(209 000)	31 508 000	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	31 508 000	...	...	22 404 000
...	...	240 000 000	(240 000 000)	...	Subventions versées aux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba pour établir des mesures d'urgence uniques à l'intention des producteurs agricoles admissibles, afin qu'ils s'adaptent aux changements de la politique de transport des années 1990 et qu'ils soient en mesure de faire face au défi que posent les faibles revenus	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	45 187 000
...	1 620 000	270 097 000	(240 209 000)	31 508 000		31 508 000	...	...	67 591 000
					Saine gestion du ministère				
...	3 000	...	(1 000)	2 000	Subventions à des particuliers pour leur participation à la diffusion nationale de l'information agricole fédérale	2 000	...	...	2 000
600 000	**2 860 000**	**270 097 000**	**(240 694 391)**	**32 862 609**	**Total—Subventions**	**32 262 609**	**...**	**600 000**	**71 921 269**
					Contributions				
					Croissance des marchés				
...	65 500 000	...	(36 668 885)	28 831 115	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	28 831 115	...	...	45 174 784
...	4 000 000	...	(3 119 552)	880 448	(S) Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	880 448	...	...	2 257 549

					Contributions en vertu du Programme de commerce agroalimentaire 2000	15 855 489			10 959 297
...	12 816 000	...	3 039 489	15 855 489	Initiatives en vertu des ententes sur le développement économique et régional	1 311 255	...	...	2 056 754
...	1 425 000	...	(113 745)	1 311 255	Contribution à l'égard du Programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles	229 849	...	...	3 199 280
...	2 000 000	(1 200 000)	(570 151)	229 849	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	1 260 273	...	...	100 000
...	...	...	1 260 273	1 260 273	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	2 020 000	...	...	...
...	...	...	2 020 000	2 020 000	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	905 346
...	...	...	...	...					
...	85 741 000	(1 200 000)	(34 152 571)	50 388 429		50 388 429	...	...	64 653 010
					Innovation pour un avenir durable				
					Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	896 097	...	...	719 149
...	715 000	...	181 097	896 097	Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	2 500 000	...	...	2 700 000
...	2 500 000	...	...	2 500 000	Contributions relatives au Programme national de la conservation du sol et de l'eau	2 689 668	...	...	583 567
...	1 655 000	...	1 034 668	2 689 668	Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites communautés du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	5 038 526	...	...	5 590 113
...	5 632 000	...	(593 474)	5 038 526	Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	173 800	...	...	214 319
...	...	...	173 800	173 800	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	60 155	...	...	100 000
...	...	...	60 155	60 155	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	8 351 400	...	...	...
...	...	...	8 351 400	8 351 400					
...	10 502 000	...	9 207 646	19 709 646		19 709 646	...	...	9 907 148
					Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales				
					Contributions aux termes du programme d'aide en cas de catastrophe lié au revenu agricole (ACRA) en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	422 942 856	167 157 142	...	...
...	600 000 000	(9 900 002)	...	590 099 998	Subventions versées aux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba pour établir des mesures d'urgence uniques à l'intention des producteurs agricoles admissibles, afin qu'ils s'adaptent aux changements de la politique de transport des années 1990 et qu'ils soient en mesure de faire face au défi que posent les faibles revenus	240 000 000	...	...	...
...	...	...	240 000 000	240 000 000	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	217 491 086	...	...	226 879 521
...	222 600 000	...	(5 108 914)	217 491 086	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	244 039 992	...	...	245 415 967
...	212 600 000	21 000 000	10 439 992	244 039 992	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes complémentaires de sécurité du revenu	156 718 113	...	...	75 742 862
...	47 000	144 082 000	12 589 113	156 718 113	Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	91 784 765	5 988 954	...	119 652 659
...	76 600 000	19 050 872	2 122 847	97 773 719	Contributions en vertu du Programme national de l'adaptation à l'analyse des risques et à la maîtrise des points critiques	823 899	...	...	4 923 954
...	1 545 000	(45 000)	(676 101)	823 899					

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	36 114 000	(14 120 000)	129 800	22 123 800	Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	22 123 800	...	...	33 752 104
...	1 033 000	...	(622 410)	410 590	Contributions en vertu du Programme canadien de gestion d'entreprise agricole	410 590	...	...	12 694 699
...	9 000 000	2 860 000	(3 977 229)	7 882 771	Contribution en vertu du Programme de relance de l'activité économique (tempête de verglas de 1998)	7 882 771	...	...	...
...	10 352 000	1 949 500	(2 050 763)	10 250 737	Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	10 250 737	...	...	3 296 635
...	...	12 310 000	(12 310 000)	...	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	...	...	...	13 973 243
...	...	2 020 000	(2 020 000)	...	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	...	...	...	3 153 000
...	...	75 000	68 372	143 372	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	143 372	...	...	69 189
...	...	500 000	(363 582)	136 418	Contributions au titre de l'Initiative de partenariat rural canadien	136 418	...	...	1 699 983
...	...	...	173 750	173 750	Contributions en vertu du Programme d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada de bourses d'études	173 750	...	...	438 335
...	...	...	33 352	33 352	Contributions en vertu du Programme de planification d'entreprise agricole	33 352	...	...	2 674 060
...	...	...	479 269	479 269	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	479 269	...	...	35 000
...	...	...	23 905	23 905	Programme de contributions pour la lutte antiparasitaire dans le secteur agricole et agroalimentaire	23 905	...	...	390 960
...	...	...	99 115	99 115	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Régime d'assurance-revenu brut	99 115	...	...	139 981
...	...	...	100 000	100 000	Contribution aux organisations participant à la recherche et au développement agricoles	100 000	...	...	100 000
...	...	...	68 246	68 246	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994	68 246	...	...	...
...	...	...	300 000	300 000	Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	300 000	...	...	...
...	...	...	21 697	21 697	Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites communautés du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	21 697	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	(102 547 874)
...	1 169 891 000	179 782 370	239 520 459	1 589 193 829		1 416 047 733	173 146 096	...	642 484 278

					Saine gestion du ministère				
...	5 000	...	...	5 000	Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	5 000	...	...	5 000
...	...	...	375 000	375 000	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	375 000	...	...	325 000
...	...	...	3 244	3 244	Contributions en vertu du Programme de commerce agroalimentaire 2000	3 244	...	...	...
...	5 000	...	378 244	383 244		383 244	...	...	330 000
...	**1 266 139 000**	**178 582 370**	**214 953 778**	**1 659 675 148**	**Total—Contributions**	**1 486 529 052**	**173 146 096**	**...**	**717 374 436**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
600 000	85 941 000	(1 200 000)	(34 352 571)	50 988 429	Croissance des marchés	50 388 429	...	600 000	64 653 010
...	11 539 000	...	8 923 255	20 462 255	Innovation pour un avenir durable	20 462 255	...	...	14 235 417
...	1 171 511 000	449 879 370	(688 541)	1 620 701 829	Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	1 447 555 733	173 146 096	...	710 075 278
...	8 000	...	377 244	385 244	Saine gestion du ministère	385 244	...	...	332 000
600 000	**1 268 999 000**	**448 679 370**	**(25 740 613)**	**1 692 537 757**	**Total du ministère**	**1 518 791 661**	**173 146 096**	**600 000**	**789 295 705**
					Agence canadienne d'inspection des aliments				
					Contributions				
					Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs				
...	112 000	...	(1 851)	110 149	Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	4 904	105 245	...	3 550
...	7 000	...	18 087	25 087	Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	25 087	...	...	...
...	125 000	...	(1 600)	123 400	Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	100 000	23 400	...	18 000
...	2 000 000	2 300 000	(425 219)	3 874 781	(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	3 874 781	...	...	3 391 405
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 500
...	**2 244 000**	**2 300 000**	**(410 583)**	**4 133 417**	**Total du programme**	**4 004 772**	**128 645**	**...**	**3 415 455**
600 000	**1 271 243 000**	**450 979 370**	**(26 151 196)**	**1 696 671 174**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 522 796 433**	**173 274 741**	**600 000**	**792 711 160**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Croissance des marchés			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	56 882 000	65 871 184	44 657 202
Innovation pour un avenir durable	13 837 641	13 837 641	12 284 618
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	8 485 185	8 485 185	8 214 923
Saine gestion du ministère			
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	14 289 000	14 101 076	13 598 253
Total du ministère—Budgétaire	**93 493 826**	**102 295 086**	**78 754 996**
Commission canadienne du lait			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Commission canadienne du lait			
Remboursement de prêts	...	144 817 000	228 729 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**144 817 000**	**228 729 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	47 394 000	50 942 848	49 746 285
Total du programme—Budgétaire	**47 394 000**	**50 942 848**	**49 746 285**
Société du crédit agricole			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Société du crédit agricole			
Remboursement de prêts—			
Article 12	...	511 194 618	1 577 182 957
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**511 194 618**	**1 577 182 957**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**140 887 826**	**153 237 934**	**128 501 281**
Non budgétaire	**...**	**656 011 618**	**1 805 911 957**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 090 028	3 033 071
Total des recettes fiscales	**3 090 028**	**3 033 071**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société du crédit agricole	86 804 165	132 226 344
Fonds d'aide aux groupements agricoles	...	377 314
Commission canadienne du lait	1 586 939	2 671 459
Centres de services agricoles	55 363	102 798
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	396 118	832 344
Autres comptes—		
Intérêt sur vente de terrain irrigué	...	5 228
	88 842 585	136 215 487
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	24 533 339	6 054 938
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	659 217	7 284 113
	25 192 556	13 339 051
Privilèges, licences et permis—		
Locations	4 372 713	986 177
Licences	...	1 633
Permis	968	42 472
Divers	4 779	3 398 644
	4 378 460	4 428 926
Frais de services—		
Services de vérification	2 475 651	525 630
Divers	33 886	1 650 421
	2 509 537	2 176 051
Produits des ventes—		
Plantes et produits végétaux	...	4 500
Vente de terrains	...	68 000
Vente de publications du gouvernement	...	95 258
Divers	339 999	164 414
	339 999	332 172

Recettes–*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Bétail et substances animales	2 570 123	1 598 639
Plantes et produits végétaux	...	388 370
Divers	1 540 168	2 145 760
	4 110 291	4 132 769
Diverses recettes non fiscales—		
Compte de stabilisation du revenu net	20 516	186
Divers	8 733 033	4 958 582
	8 753 549	4 958 768
Total des recettes non fiscales	**134 126 977**	**165 583 224**
Total du ministère	**137 217 005**	**168 616 295**
Commission canadienne du lait		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	55 749
Total du programme	**...**	**55 749**
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 765 212	2 733 676
Total des recettes fiscales	**2 765 212**	**2 733 676**
Recettes non fiscales—		
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	380 543	462 314
Diverses recettes non fiscales	127 289	220 689
Total des recettes non fiscales	**507 832**	**683 003**
Total du programme	**3 273 044**	**3 416 679**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	5 855 240	5 766 747
Total des recettes fiscales	5 855 240	5 766 747
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	88 842 585	136 215 487
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	25 192 556	13 394 800
Privilèges, licences et permis	4 378 460	4 428 926
Frais de services	2 509 537	2 176 051
Produits des ventes	339 999	332 172
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 490 834	4 595 083
Diverses recettes non fiscales	8 880 838	5 179 457
Total des recettes non fiscales	134 634 809	166 321 976
Total du portefeuille ministériel	**140 490 049**	**172 088 723**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Anciens combattants

Ministère

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	6.2
Sommaire du portefeuille ministériel	6.3
Programmes par secteur d'activité	6.5
Paiements de transfert	6.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	6.8
Recettes	6.8

Ministère

Programme des anciens combattants

Objectif

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services

Le secteur d'activité des Prestations et services comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle

Le secteur d'activité de l'Administration ministérielle comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances (y compris les fonctions de gestion de l'immobilier); ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; et services de sécurité. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Objectif

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

Description du secteur d'activité

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi-judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des anciens combattants				
...	543 659 000	...	...	543 659 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	8 662 302	...	8 662 302	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	73 090 182	...	73 090 182	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	2 500 000	2 500 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	532 000	532 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	9 321 900	9 321 900		CT, crédit 15 [1]				
...	543 659 000	81 752 484	12 353 900	637 765 384		Total—Crédit 1	632 453 628	5 311 756	...	580 342 112
...	1 389 426 000	...	...	1 389 426 000	5	Subventions et contributions				
...	...	3 500 000	...	3 500 000	5a	Subventions et contributions				
...	...	27 500 000	...	27 500 000	5b	Subventions et contributions				
...	1 389 426 000	31 000 000	...	1 420 426 000		Total—Crédit 5	1 401 783 607	18 642 393	...	1 377 147 528
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre des Anciens combattants—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	12 000	...	(12 000)	...	(S)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	...	...	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour*)	...	...	...	...
...	175 000	...	83 679	258 679	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (*Loi sur l'assurance des anciens combattants*)	258 679	...	...	340 664
...	28 217 000	...	4 323 000	32 540 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 540 000	...	...	30 280 000
24 703	...	...	71 442	96 145	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	94 764	...	1 381	116 645
...	...	...	31 827	31 827	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	31 827	...	...	4 054
24 703	1 961 547 900	112 752 484	16 843 664	2 091 168 751		Total budgétaire	2 067 213 221	23 954 149	1 381	1 988 280 981

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Prêts à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, parties I, II et III telle que modifiée par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits.*				
602 641 645	...	...	...	602 641 645		Limite 605 000 000 $ (Net)	(1 090 186)	...	603 731 831	(1 842 732)
24 703	**1 961 547 900**	**112 752 484**	**16 843 664**	**2 091 168 751**		**Total du programme—**				
602 641 645	**...**	**...**	**...**	**602 641 645**		**Budgétaire**	**2 067 213 221**	**23 954 149**	**1 381**	**1 988 280 981**
						Non budgétaire	**(1 090 186)**	**...**	**603 731 831**	**(1 842 732)**
						Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)				
...	6 844 000	...	...	6 844 000	10	Dépenses du programme				
...	...	785 928	...	785 928	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	168 000	168 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	192 000	192 000		CT, crédit 15 [1]				
...	6 844 000	785 928	360 000	7 989 928		Total—Crédit 10	7 985 930	3 998	...	7 160 073
...	1 226 000	...	188 000	1 414 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 414 000	...	...	1 320 000
...	**8 070 000**	**785 928**	**548 000**	**9 403 928**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 399 930**	**3 998**	**...**	**8 480 073**
24 703	**1 969 617 900**	**113 538 412**	**17 391 664**	**2 100 572 679**		**Total du portefeuille ministériel—**				
602 641 645	**...**	**...**	**...**	**602 641 645**		**Budgétaire**	**2 076 613 151**	**23 958 147**	**1 381**	**1 996 761 054**
						Non budgétaire	**(1 090 186)**	**...**	**603 731 831**	**(1 842 732)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des anciens combattants												
Prestations et services	548 176 890	545 910 304	2 500 000	2 167 822	1 420 684 679	1 402 042 286	...	...	...	...	1 971 361 569	1 950 120 412
Administration ministérielle—												
Budgétaire	117 807 182	115 249 147	2 000 000	1 843 662	...	...	...	...	...	...	119 807 182	117 092 809
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	602 641 645	(1 090 186)	602 641 645	(1 090 186)
Total du programme—												
Budgétaire	**665 984 072**	**661 159 451**	**4 500 000**	**4 011 484**	**1 420 684 679**	**1 402 042 286**	...	...	...	...	**2 091 168 751**	**2 067 213 221**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**602 641 645**	**(1 090 186)**	**602 641 645**	**(1 090 186)**
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)—												
Budgétaire	**9 403 928**	**9 399 930**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 403 928**	**9 399 930**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**675 388 000**	**670 559 381**	**4 500 000**	**4 011 484**	**1 420 684 679**	**1 402 042 286**	...	...	...	...	**2 100 572 679**	**2 076 613 151**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**602 641 645**	**(1 090 186)**	**602 641 645**	**(1 090 186)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des anciens combattants				
					Subventions				
					Prestations et services				
...	1 500 000	...	...	1 500 000	Traitement et indemnités connexes	1 099 425	400 575	...	1 071 981
...	1 167 137 000	24 200 000	(2 200 000)	1 189 137 000	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, CP 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 182 415 836	6 721 164	...	1 154 266 853
...	750 000	...	...	750 000	Paiements effectués en vertu du Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation	587 869	162 131	...	581 380
...	71 000	...	...	71 000	Paiements de prestations pour bravoure	11 126	59 874	...	12 143
...	40 900 000	...	...	40 900 000	Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	37 948 781	2 951 219	...	42 862 997
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	968 074	1 031 926	...	1 005 864
...	1 000	...	...	1 000	Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	1 000	...	...	...
					Autres prestations :				
...	50 000	...	...	50 000	Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	38 553	11 447	...	11 766
...	50 000	...	...	50 000	Formation universitaire et professionnelle	8 557	41 443	...	21 984
...	390 000	...	...	390 000	Aide aux anciens combattants canadiens—District d'outre-mer	330 836	59 164	...	370 211
...	2 000	...	...	2 000	Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la *Loi sur la réadaptation des anciens combattants*	...	2 000	...	...
...	16 319 000	...	(500 000)	15 819 000	Société dite Last Post Fund	13 639 295	2 179 705	...	12 122 923
...	6 648 000	500 000	...	7 148 000	Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	6 939 989	208 011	...	6 757 305
...	70 000	...	...	70 000	Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	49 462	20 538	...	50 343
...	10 000	...	(10 000)	...	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	...	...	...	...
...	175 000	...	83 679	258 679	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	258 679	...	...	340 664
...	1 236 073 000	24 700 000	(2 626 321)	1 258 146 679		1 244 297 482	13 849 197	...	1 219 476 414

					Administration ministérielle				
					Paiements en vertu de la *Loi sur les indemnités de service de guerre* :				
...	2 000	...	(2 000)	...	**(S) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8**	...	...	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	**(S) Remboursements, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants***	...	...	...	...
...	12 000	...	(12 000)	...		...	...	...	...
...	**1 236 085 000**	**24 700 000**	**(2 638 321)**	**1 258 146 679**	**Total—Subventions**	**1 244 297 482**	**13 849 197**	**...**	**1 219 476 414**
					Contributions				
					Prestations et services				
...	151 000 000	6 300 000	2 700 000	160 000 000	Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	156 384 829	3 615 171	...	152 549 503
...	2 538 000	...	...	2 538 000	Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du ministère	1 359 975	1 178 025	...	5 462 275
...	**153 538 000**	**6 300 000**	**2 700 000**	**162 538 000**	**Total—Contributions**	**157 744 804**	**4 793 196**	**...**	**158 011 778**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	1 389 611 000	31 000 000	73 679	1 420 684 679	Prestations et services	1 402 042 286	18 642 393	...	1 377 488 192
...	12 000	...	(12 000)	...	Administration ministérielle	...	...	...	...
...	**1 389 623 000**	**31 000 000**	**61 679**	**1 420 684 679**	**Total du programme**	**1 402 042 286**	**18 642 393**	**...**	**1 377 488 192**
...	**1 389 623 000**	**31 000 000**	**61 679**	**1 420 684 679**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 402 042 286**	**18 642 393**	**...**	**1 377 488 192**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des anciens combattants			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances			
Remboursement de prêts	...	1 110 725	2 114 729
Total du portefeuille ministériel—			
Non budgétaire	...	**1 110 725**	**2 114 729**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des anciens combattants		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	28 254	26 358
Total des recettes fiscales	**28 254**	**26 358**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	33 420	208 862
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements—		
Allocations aux anciens combattants	545 696	576 523
Pensions	976 775	1 198 410
Autres subventions et contributions	156 293	176 937
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	701 092	793 317
Recouvrements des fonds d'exploitation et d'entretien	370 171	1 528 604
Recouvrement de pertes de deniers	38 506	21 898
	2 788 533	4 295 689
Frais de services—		
Régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation pour services aux malades hospitalisés	19 534 207	20 783 307
Autres services aux malades hospitalisés	5 898 098	7 382 607
Services médicaux	14 430	24 698
Repas	275 513	259 526
	25 722 248	28 450 138
Produits des ventes	2 166	2 529
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	71 442	117 284
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrement de pensions de gouvernements étrangers	4 479 804	5 052 222
Location d'espace dans les hôpitaux	53 587	39 637
Recouvrement de services rendus à des anciens combattants étrangers	230 277	671 818
Médailles et décorations	111 448	...
Divers	17 633	158 146
	4 892 749	5 921 823
Total des recettes non fiscales	**33 510 558**	**38 996 325**
Total du portefeuille ministériel	**33 538 812**	**39 022 683**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	7.2
Sommaire du portefeuille ministériel	7.4
Programmes par secteur d'activité	7.6
Paiements de transfert	7.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	7.8
Recettes	7.8

Ministère

Objectif

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de Citoyenneté et d'Immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre le CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

Gérer l'accès au Canada

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recourt abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à

l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes de l'État.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectif

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967 s'y rapportant. À cette fin, la Commission : statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de la ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révise les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié

En sa qualité de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés, le Canada a l'obligation d'offrir une protection aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. À cette fin, ce secteur d'activité statue sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada. La section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'occupe uniquement de la détermination des revendications présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada.

Appels en matière d'immigration

Ce secteur d'activité met en disponibilité un tribunal quasi judiciaire pour entendre les appels interjetés par les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au Canada ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion ainsi que par les citoyens canadiens et les résidents permanents dont la demande de résidence permanente d'un parent a été refusée. Ce tribunal entend les appels du rejet de demandes parrainées de résidence permanente, les appels de mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes détenant des visas valides et les appels par la ministre d'une décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention

Le secteur d'activité des Enquêtes et des examens des motifs de détention aide à garantir la sécurité au Canada et, à cette fin, procède à des enquêtes sur les personnes demandant l'admission à un point d'entrée au Canada qui ne seraient pas admissibles ou sur des personnes se trouvant au Canada qui pourraient être renvoyées; et procède à l'examen des motifs de détention des personnes détenues pendant les processus d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux

Le secteur d'activité de la Gestion et des services généraux fournit à la Commission des processus de gestion et des services administratifs efficients.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
	304 572 000	...	...	304 572 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	91 634 800	...	91 634 800	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 3 627 000 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) et de 6 977 268 $ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration)				
...	...	27 736 048	...	27 736 048		Virement du : crédit 5				
...	...	...	3 627 000	3 627 000		crédit 10				
...	...	...	6 977 268	6 977 268		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	230 000	230 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	672 000	672 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	11 341 998	11 341 998						
...	304 572 000	119 370 848	22 848 266	446 791 114		Total—Crédit 1	421 352 777	25 438 337	...	332 948 209
...	...	2 493 494	...	2 493 494	2b	Radier des comptes du Canada 3 897 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 2 493 494 $	2 441 943	51 551	...	3 650 551
...	10 627 000	...	...	10 627 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	(3 627 000)	(3 627 000)		Virement au crédit 1				
...	10 627 000	...	(3 627 000)	7 000 000		Total—Crédit 5	4 998 124	2 001 876	...	12 756 748
...	328 192 784	...	...	328 192 784	10	Subventions et contributions				
...	...	100 617 900	...	100 617 900	10a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10b	Subventions				
...	...	...	(6 977 268)	(6 977 268)		Virement au crédit 1				
...	328 192 784	100 617 901	(6 977 268)	421 833 417		Total—Crédit 10	366 532 901	55 300 516	...	295 519 017
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 563
...	34 016 000	...	5 212 000	39 228 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 228 000	...	...	35 713 000
...	...	...	19 196 514	19 196 514	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	19 196 514	...	...	23 542 245
					(S)	Paiements aux agences de recouvrement privées, selon l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	70 422	...	...	103 229
...	...	...	70 422	70 422						
...	...	...	1 900 830	1 900 830	(S)	Montants adjugés par une cour	1 900 830	...	...	108 553
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	74 729	...	45 517	97 790
49 962	...	...	70 284	120 246						
49 962	677 456 684	222 482 243	38 695 864	938 684 753		Total budgétaire	855 846 956	82 792 280	45 517	704 489 305

					(S)	(L) Prêts aux termes de l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*, tel que modifié par le CT814449. Limite 110 000 000 $ (Net)	(4 186 162)	...	53 098 522	(1 416 464)
51 612 360	...	(2 700 000)	...	48 912 360						
49 962	**677 456 684**	**222 482 243**	**38 695 864**	**938 684 753**		**Total du ministère—**				
						Budgétaire	**855 846 956**	**82 792 280**	**45 517**	**704 489 305**
51 612 360	**...**	**(2 700 000)**	**...**	**48 912 360**		**Non budgétaire**	**(4 186 162)**	**...**	**53 098 522**	**(1 416 464)**
						Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
...	71 646 000	...	...	71 646 000	15	Dépenses du programme				
...	...	1 668 300	...	1 668 300	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	1 535 616	1 535 616		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	448 850	448 850		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 986 102	1 986 102		CT, crédit 15 [1]				
...	71 646 000	1 668 300	3 970 568	77 284 868		Total—Crédit 15	76 131 865	1 153 003	...	73 651 684
...	10 222 000	...	1 566 000	11 788 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 788 000	...	...	11 012 000
15 652	...	...	8 143	23 795	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	15 652	...	8 143	12 843
15 652	**81 868 000**	**1 668 300**	**5 544 711**	**89 096 663**		**Total du programme—Budgétaire**	**87 935 517**	**1 153 003**	**8 143**	**84 676 527**
65 614	**759 324 684**	**224 150 543**	**44 240 575**	**1 027 781 416**		**Total du portefeuille ministériel—**				
						Budgétaire	**943 782 473**	**83 945 283**	**53 660**	**789 165 832**
51 612 360	**...**	**(2 700 000)**	**...**	**48 912 360**		**Non budgétaire**	**(4 186 162)**	**...**	**53 098 522**	**(1 416 464)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	116 818 000	115 866 658	...	552 642	...	...	...	...	...	...	116 818 000	116 419 300
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	81 365 514	68 750 573	...	...	131 189 486	82 037 618	...	...	...	...	212 555 000	150 788 191
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants—												
Budgétaire	30 879 069	29 503 171	...	36 594	290 643 931	284 495 283	...	...	...	...	321 523 000	314 035 048
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	48 912 360	(4 186 162)	48 912 360	(4 186 162)
Gérer l'accès au Canada	131 964 000	123 471 302	...	...	...	...	...	...	...	...	131 964 000	123 471 302
Offrir des services ministériels	148 824 753	146 724 227	7 000 000	4 408 888	...	...	...	...	...	...	155 824 753	151 133 115
Total du ministère—												
Budgétaire	**509 851 336**	**484 315 931**	**7 000 000**	**4 998 124**	**421 833 417**	**366 532 901**	**...**	**...**	**...**	**...**	**938 684 753**	**855 846 956**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**48 912 360**	**(4 186 162)**	**48 912 360**	**(4 186 162)**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada												
Détermination du statut de réfugié	49 476 240	49 296 902	...	...	...	...	...	...	...	...	49 476 240	49 296 902
Appels en matière d'immigration	4 762 000	5 452 770	...	...	...	...	...	...	...	...	4 762 000	5 452 770
Enquêtes et examens des motifs de détention	6 201 000	4 666 896	...	...	...	...	...	...	...	...	6 201 000	4 666 896
Gestion et services généraux	28 657 423	28 518 949	...	...	...	...	...	...	...	...	28 657 423	28 518 949
Total du programme—Budgétaire	**89 096 663**	**87 935 517**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**89 096 663**	**87 935 517**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**598 947 999**	**572 251 448**	**7 000 000**	**4 998 124**	**421 833 417**	**366 532 901**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 027 781 416**	**943 782 473**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**48 912 360**	**(4 186 162)**	**48 912 360**	**(4 186 162)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	90 000 000	5 726 001	7 184 000	102 910 001	Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	102 910 000	1	...	101 452 000
...	75 300 000	...	(23 902 872)	51 397 128	Subventions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	51 397 128	...	...	77 000
...	**165 300 000**	**5 726 001**	**(16 718 872)**	**154 307 129**	**Total—Subventions**	**154 307 128**	**1**	**...**	**101 529 000**
					Contributions				
					Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
...	44 990 186	84 199 300	...	129 189 486	Aide à la réinstallation	80 929 093	48 260 393	...	42 301 525
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Organisation internationale pour les migrations	1 108 525	891 475	...	1 498 755
...	46 990 186	84 199 300	...	131 189 486		82 037 618	49 151 868	...	43 800 280
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	14 300 000	4 476 400	15 202 872	33 979 272	Établissement et adaptation des immigrants	32 170 013	1 809 259	...	28 458 882
...	99 402 598	5 084 200	(5 761 268)	98 725 530	Cours de langue pour les immigrants au Canada	95 580 346	3 145 184	...	119 041 678
...	2 200 000	1 132 000	300 000	3 632 000	Programme d'accueil	2 437 796	1 194 204	...	2 689 177
...	115 902 598	10 692 600	9 741 604	136 336 802		130 188 155	6 148 647	...	150 189 737
...	**162 892 784**	**94 891 900**	**9 741 604**	**267 526 288**	**Total—Contributions**	**212 225 773**	**55 300 515**	**...**	**193 990 017**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	46 990 186	84 199 300	...	131 189 486	Maintenir la tradition humanitaire du Canada	82 037 618	49 151 868	...	43 800 280
...	281 202 598	16 418 601	(6 977 268)	290 643 931	Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	284 495 283	6 148 648	...	251 718 737
...	**328 192 784**	**100 617 901**	**(6 977 268)**	**421 833 417**	**Total du portefeuille ministériel**	**366 532 901**	**55 300 516**	**...**	**295 519 017**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants			
Remboursements de prêts—Article 119	...	19 482 637	18 140 983
Total du portefeuille ministériel—			
Non budgétaire	...	**19 482 637**	**18 140 983**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 066	2 880
Total des recettes fiscales	**3 066**	**2 880**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	803 804	558 301
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de mauvaises créances	271 249	218 021
Prêts pour l'aide à l'adaptation recouvrable	372 710	...
Paiements en trop pour l'aide à l'adaptation—Immigration	...	315 267
Divers	...	88 931
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	496 305	855 520
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 361 123	3 977 160
	4 501 387	5 454 899
Privilèges, licences et permis—		
Droits d'établissement	144 776 495	117 741 564
Droits exigibles pour l'octroi à la citoyenneté	13 713 351	14 302 719
	158 489 846	132 044 283
Frais de services—		
Changement au statut de citoyenneté	18 488 270	16 238 158
Document relatif au statut de citoyenneté	2 530 510	2 701 178
Frais d'application—		
Résidence permanente	123 404 063	105 532 475
Requérant de la catégorie des gens d'affaires	7 757 837	6 950 711
Personne à charge de moins de 19 ans	9 671 956	8 883 640
Permis de travail	21 507 048	18 605 305
Permis de travail—Groupe d'artistes	1 030 379	1 033 114
Document relatif au statut d'immigrant	50 289 219	46 611 866
Visa de visiteur—Tarifs multiples	20 944 367	19 171 954
Visa de visiteur—Tarif familial	3 277 780	2 861 360
Mode d'interrogatoire différent	458 643	555 798
Remplacement ou attestation d'un document	744 386	597 822
Taux de change différentiel	...	27 914
Permis d'étudiant	14 345 920	12 492 942
Infraction mineure à la *Loi sur l'immigration*	4 256 824	4 722 902
Réadaptation—L19(1)(c.1)	54 871	85 067
Autorisation de retour du ministre	223 348	217 556
Modification d'un projet d'entreprise ou de financement admissible	...	16 500

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Évaluation du projet-Entreprise admissible ou fonds	...	42 000
Annulation de surtemps	1 268	1 800
Décret en conseil	37 244	26 081
Affaires familiales	255 500	260 942
Services généraux	351 827	564 415
Remboursement des frais d'expulsion	117 792	111 301
Autres services	20	19 306
Frais d'administration de l'immigration—Compagnies de transport	4 588 600	4 185 052
	284 337 672	252 517 159
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	70 284	96 967
Diverses recettes non fiscales—		
Gains sur dépôt bancaire de monnaie étrangère	25 947	15 901
Loi sur l'immigration—Amendes—Compagnies de transport	300	(400)
Loi sur l'immigration—Amendes	121 122	46 051
Confiscations	1 502 983	1 361 083
Frais d'expulsion et de détention	587 794	907 573
Divers	493 419	530 464
	2 731 565	2 860 672
Total des recettes non fiscales	**450 934 558**	**393 532 281**
Total du ministère	**450 937 624**	**393 535 161**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 351	2 482
Total des recettes fiscales	**2 351**	**2 482**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	14 827	15 031
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	313 616	357 772
	328 443	372 803
Produits des ventes	31 937	36 913
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 143	15 652
Total des recettes non fiscales	**368 523**	**425 368**
Total du programme	**370 874**	**427 850**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	5 417	5 362
Total des recettes fiscales	5 417	5 362
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	803 804	558 301
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 829 830	5 827 702
Privilèges, licences et permis	158 489 846	132 044 283
Frais de services	284 337 672	252 517 159
Produits des ventes	31 937	36 913
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	78 427	112 619
Diverses recettes non fiscales	2 731 565	2 860 672
Total des recettes non fiscales	451 303 081	393 957 649
Total du portefeuille ministériel	**451 308 498**	**393 963 011**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Conseil du Trésor

Secrétariat

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	8.2
Sommaire du portefeuille ministériel	8.4
Programmes par secteur d'activité	8.6
Paiements de transfert	8.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	8.9
Recettes	8.9

Secrétariat

Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique

Objectif

Aider le Conseil du Trésor dans l'exécution de ses responsabilités légales en ce qui touche la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'État.

Description des secteurs d'activité

Planification des ressources et gestion des dépenses

Fournit au gouvernement des conseils sur :

- l'allocation des dépenses de programmes directes, y compris les budgets de fonctionnement et des immobilisations des ministères et organismes de l'État, les paiements aux sociétés d'État qui relèvent d'eux, et les paiements de transfert aux organisations, aux personnes et aux sociétés;
- des propositions précises dans le contexte des priorités gouvernementales et du système de gestion des dépenses;
- l'élaboration du Budget des dépenses à faire approuver par le Parlement.

Assume le leadership, l'orientation et fournit l'analyse et les conseils aux ministères et organismes au sujet de propositions couvrant un large éventail de questions, y compris la gestion des ressources, la planification opérationnelle, l'information sur les dépenses à présenter au Parlement, les initiatives de diversification des modes de prestation des services et les affaires réglementaires, au moyen de l'élaboration de politiques appropriées à l'appui d'une exécution efficace et efficiente des programmes.

Gestion des ressources humaines

Appuie le Président et le Conseil du Trésor dans sa fonction de directeur général et d'employeur de la fonction publique du Canada en élaborant, en recommandant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des ressources humaines qui procurera aux Canadiens des effectifs professionnels, représentatifs et productifs pour exécuter les programmes et fournir les services du gouvernement. Le cadre inclut les lois et les politiques liées à l'évaluation des emplois, la rémunération, les conditions d'emploi, la formation et le perfectionnement, les relations de travail, la restructuration de l'emploi, le cadre des ressources humaines pour la diversification des modes de prestation des services, le programme de pensions, les programmes d'assurance et d'avantages sociaux des employés, la parité salariale, l'équité en emploi et les langues officielles. Fournit aux ministères et organismes l'orientation, l'interprétation et les conseils généraux.

Fonction de contrôleur

Assure le leadership stratégique en vue de l'atteinte d'une fonction de contrôleur moderne au gouvernement, ce qui requiert une administration dynamique des ressources publiques, un code de déontologie aux normes élevées, une meilleure information aux fins du processus décisionnel et une supervision parlementaire pertinente. Élabore les politiques, les normes, les règlements et les autres outils de contrôle efficaces qui procurent aux gestionnaires une marge de manœuvre tout en assurant un contrôle et une responsabilisation adéquats. Dirige la modernisation de la gestion des ressources et la mise au point des systèmes pour la prestation de l'information financière, par la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), y compris la comptabilité d'exercice. Pour les ministères et les organismes, assume le leadership et fournit des conseils au sujet des rapports sur les résultats et sur le rendement, l'examen, les services de qualité, les politiques financières, les pouvoirs et la comptabilité, le perfectionnement professionnel, la gestion des biens immobiliers, et l'acquisition des produits et des services.

Gestion de l'information et de la technologie de l'information

Assume le leadership, la coordination, l'orientation générale, et fournit des conseils sur l'utilisation stratégique de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) afin d'offrir un service amélioré, d'assurer la qualité de l'information et l'adoption d'approches plus souples en matière d'exécution des programmes, notamment :

- en s'occupant de l'animation et de la supervision stratégique pour aider les ministères et les organismes à maximiser les avantages et à contenir les coûts de mise en œuvre de la GI-TI;
- en favorisant l'adoption de solutions pour l'ensemble du groupe en réponse aux problèmes horizontaux de GI-TI;
- en faisant office de stratège technologique et d'expert-conseil pour les hauts fonctionnaires et les ministres du Conseil du Trésor à l'échelle de l'administration fédérale;
- en étant un utilisateur modèle de la technologie de l'information et des communications;
- en coordonnant les mesures de recrutement et de maintien en poste des professionnels de la GI-TI.

Administration intégrée

Inclut la haute direction du Secrétariat et les services ministériels qui appuient le Président ainsi que le Secrétaire et Contrôleur général et les autres secteurs d'activités pour qu'ils réalisent leurs objectifs (y compris les services juridiques, les affaires publiques, les finances, le personnel, les services ministériels, exécutifs et administratifs).

Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale

Objectif

Fournir l'autorisation provisoire de dépenser, quant aux exigences approuvées par le Conseil du Trésor, qui surviennent après le dépôt du Budget principal des dépenses et pour le financement des programmes gérés par l'administration centrale.

Description des secteurs d'activité

Éventualités du gouvernement

Assure le financement des besoins généraux et des exigences relatives au volume de travail avant l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses ainsi que le financement d'un nombre restreint de déficits au niveau de la paie, comme ceux qui sont liés aux prestations de maternité et de cessation d'emploi.

Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale

Fournir des fonds afin d'augmenter d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre des initiatives stratégiques de gestion dans la fonction publique du Canada.

Conventions collectives

Fournir du financement aux ministères pour les frais de personnel accrus au titre des conventions collectives.

Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance

Objectif

Fournir la contribution du gouvernement à titre d'employeur aux régimes d'assurance et d'avantages sociaux des employés et pour les paiements effectués en vertu de certains régimes de pensions résiduels.

Description des secteurs d'activité

Assurances de la fonction publique

Fournir les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux de la liste de paye et à la réduction de la part des primes d'assurance-emploi versée par les employés.

Pensions de la fonction publique

Fournir les paiements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public* de 1959 et de la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* et les frais des régimes de pensions, des régimes d'avantages sociaux et de sécurité sociale des employés engagés sur place à l'étranger.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat				
						Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique				
...	100 785 000	...	...	100 785 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	22 224 700	...	22 224 700	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	7 571 750	...	7 571 750	1b	Virement de 1 500 000 $ du crédit 2 (Conseil du Trésor)				
...	...	...	1 500 000	1 500 000		Virement du : crédit 2				
...	...	...	7 756 751	7 756 751		CT, crédit 10				
...	...	...	1 027 088	1 027 088		CT, crédit 15				
...	100 785 000	29 796 450	10 283 839	140 865 289		Total—Crédit 1	136 543 135	4 322 154	...	109 269 573
...	37 528 000	...	...	37 528 000	2	Subventions et contributions				
...	...	...	(1 500 000)	(1 500 000)		Virement au crédit 1				
...	37 528 000	...	(1 500 000)	36 028 000		Total—Crédit 2	36 339 454	(311 454)	...	39 905 143
...	48 900	...	2 088	50 988	(S)	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	50 988	...	...	49 978
...	11 158 000	...	1 710 000	12 868 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 868 000	...	...	9 744 000
...	...	...	39 165	39 165	(S)	Montants adjugés par une cour	39 165	...	...	...
...	...	...	187 025	187 025	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	187 025	...	...	1 303
...	**149 519 900**	**29 796 450**	**10 722 117**	**190 038 467**		**Total du programme—Budgétaire**	**186 027 767**	**4 010 700**	**...**	**158 969 997**
						Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale				
...	550 000 000	...	...	550 000 000	5	Éventualités du gouvernement				
...	...	...	(133 249 553)	(133 249 553)		Virements à d'autres portefeuilles ministériels				
...	550 000 000	...	(133 249 553)	416 750 447		Total—Crédit 5	...	416 750 447	...	...
...	24 800 000	...	...	24 800 000	10	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale				
...	...	4 082 500	...	4 082 500	10a	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale				
...	...	17 347 000	...	17 347 000	10b	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale				
...	...	...	(44 054 721)	(44 054 721)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	24 800 000	21 429 500	(44 054 721)	2 174 779		Total—Crédit 10	...	2 174 779	...	...

...	280 000 000	...	...	280 000 000	15	Conventions collectives				
...	...	199 429 230	...	199 429 230	15a	Conventions collectives				
...	...	98 987 000	...	98 987 000	15b	Conventions collectives				
...	...	...	(537 739 667)	(537 739 667)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	280 000 000	298 416 230	(537 739 667)	40 676 563		Total—Crédit 15	...	40 676 563	...	...
...	56 000 000	...	(56 000 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	**910 800 000**	**319 845 730**	**(771 043 941)**	**459 601 789**		**Total du programme—Budgétaire**	...	**459 601 789**	...	...
						Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance				
...	846 241 000	...	...	846 241 000	20	Assurances de la fonction publique	684 674 046	161 566 954	...	622 138 972
...	70 000	...	(12 234)	57 766	(S)	*Loi sur la mise au point des pensions du service public*	57 766	...	...	67 063
...	...	...	254 402 208	254 402 208	(S)	*Loi sur les régimes de retraite particuliers*	254 402 208	...	...	241 437 024
...	...	...	11 209 536	11 209 536	(S)	Contributions de l'employeur non réparties en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et d'autres lois sur la pension de retraite et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	11 209 536	...	...	(24 130 468)
...	**846 311 000**	...	**265 599 510**	**1 111 910 510**		**Total du programme—Budgétaire**	**950 343 556**	**161 566 954**	...	**839 512 591**
...	**1 906 630 900**	**349 642 180**	**(494 722 314)**	**1 761 550 766**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 136 371 323**	**625 179 443**	...	**998 482 588**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.
(S) Autorisation législative.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Secrétariat												
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique												
Planification des ressources et gestion des dépenses	23 678 613	23 588 279	...	512 132	...	...	5 212	5 212	...	...	23 673 401	24 095 199
Gestion des ressources humaines	45 774 416	43 749 650	...	796 051	36 018 000	36 254 454	1 075 216	1 075 216	...	...	80 717 200	79 724 939
Fonction de contrôleur	25 444 703	24 570 312	...	545 890	...	75 000	530 203	530 203	...	...	24 914 500	24 660 999
Gestion de l'information et de la technologie de l'information	27 161 432	25 501 086	...	600 261	10 000	10 000	187 932	187 932	...	...	26 983 500	25 923 415
Administration intégrée	32 833 502	29 489 001	...	1 549 043	...	...	17 936	17 936	...	...	32 815 566	31 020 108
Travaux d'infrastructure Canada	934 300	536 185	...	66 922	...	...	...	...	...	...	934 300	603 107
Sous-total	155 826 966	147 434 513	...	4 070 299	36 028 000	36 339 454	1 816 499	1 816 499	...	...	190 038 467	186 027 767
Recettes affectées aux dépenses	(1 816 499)	(1 816 499)	...	...	...	...	(1 816 499)	(1 816 499)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**154 010 467**	**145 618 014**	**...**	**4 070 299**	**36 028 000**	**36 339 454**	**...**	**...**	**...**	**...**	**190 038 467**	**186 027 767**
Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale												
Éventualités du gouvernement	416 750 447	...	...	...	...	...	...	...	...	...	416 750 447	...
Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale	2 174 779	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 174 779	...
Conventions collectives	40 676 563	...	...	...	...	...	...	...	...	...	40 676 563	...
Total du programme—Budgétaire	**459 601 789**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**459 601 789**	**...**
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance												
Assurances de la fonction publique	875 582 800	719 203 365	...	...	244 000	126 136	56 585 800	56 408 384	...	...	819 241 000	662 921 117
Pensions de la fonction publique	292 611 744	287 364 673	...	...	57 766	57 766	...	...	...	...	292 669 510	287 422 439
Sous-total	1 168 194 544	1 006 568 038	...	...	301 766	183 902	56 585 800	56 408 384	...	...	1 111 910 510	950 343 556
Recettes affectées aux dépenses	(56 585 800)	(56 408 384)	...	...	...	...	(56 585 800)	(56 408 384)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**1 111 608 744**	**950 159 654**	**...**	**...**	**301 766**	**183 902**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 111 910 510**	**950 343 556**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 725 221 000**	**1 095 777 668**	**...**	**4 070 299**	**36 329 766**	**36 523 356**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 761 550 766**	**1 136 371 323**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Secrétariat				
					Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique				
					Contributions				
					Gestion des ressources humaines				
...	37 518 000	...	(1 500 000)	36 018 000	Programme de stages pour les jeunes	36 004 454	13 546	...	39 895 143
...	...	...	...	...	Contribution à Centraide	250 000	(250 000)	...	...
...	37 518 000	...	(1 500 000)	36 018 000		36 254 454	(236 454)	...	39 895 143
					Fonction de contrôleur				
...	...	...	...	...	Contribution à la Fondation canadienne pour la vérification intégrée	75 000	(75 000)	...	...
					Gestion de l'information et de la technologie de l'information				
...	10 000	...	...	10 000	Contribution à l'Association canadienne de normalisation	10 000	...	...	10 000
...	**37 528 000**	**...**	**(1 500 000)**	**36 028 000**	**Total—Contributions**	**36 339 454**	**(311 454)**	**...**	**39 905 143**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	37 518 000	...	(1 500 000)	36 018 000	Gestion des ressources humaines	36 254 454	(236 454)	...	39 895 143
...	...	...	...	...	Fonction de contrôleur	75 000	(75 000)	...	...
...	10 000	...	...	10 000	Gestion de l'information et de la technologie de l'information	10 000	...	...	10 000
...	**37 528 000**	**...**	**(1 500 000)**	**36 028 000**	**Total du programme**	**36 339 454**	**(311 454)**	**...**	**39 905 143**
					Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance				
					Subventions				
					Assurances de la fonction publique				
...	242 000	...	(457)	241 543	Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	123 679	117 [illegible]64	...	236 602
...	2 000	...	457	2 457	Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	2 457	...	...	1 545
...	244 000	...	...	244 000		126 136	117 864	...	238 147

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Pensions de la fonction publique				
...	70 000	...	(12 234)	57 766	(S) *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	57 766	...	...	67 063
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	244 000	...	...	244 000	Assurances de la fonction publique	126 136	117 864	...	238 147
...	70 000	...	(12 234)	57 766	Pensions de la fonction publique	57 766	...	...	67 063
...	**314 000**	**...**	**(12 234)**	**301 766**	**Total du programme**	**183 902**	**117 864**	**...**	**305 210**
...	**37 842 000**	**...**	**(1 512 234)**	**36 329 766**	**Total du portefeuille ministériel**	**36 523 356**	**(193 590)**	**...**	**40 210 353**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Secrétariat			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Planification des ressources et gestion des dépenses	5 212	5 212	34 432
Gestion des ressources humaines	1 075 216	1 075 216	930 194
Fonction de contrôleur	530 203	530 203	71 782
Gestion de l'information et de la technologie de l'information	187 932	187 932	408 631
Administration intégrée	17 936	17 936	16 129
Total du programme—Budgétaire	**1 816 499**	**1 816 499**	**1 461 168**
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Assurances de la fonction publique			
Recettes des fonds renouvelables	56 585 800	56 408 384	67 312 578
Total du programme—Budgétaire	**56 585 800**	**56 408 384**	**67 312 578**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**58 402 299**	**58 224 883**	**68 773 746**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat		
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	546 346	568 363
Total des recettes fiscales	**546 346**	**568 363**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements, biens et services	3 372 951	2 007 838
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6 962 222	...
	10 335 173	2 007 838
Frais de services—		
Demandes—Accès à l'information	833	1 709
Produits des ventes	...	25
Diverses recettes non fiscales—		
Frais de stationnement	7 904 600	7 385 845
Remboursements d'avantages sociaux des employés	4 302	670
Pénalités disciplinaires	70 701	17 777
Divers	125 519	13 043
	8 105 122	7 417 335
Total des recettes non fiscales	**18 441 128**	**9 426 907**
Total du portefeuille ministériel	**18 987 474**	**9 995 270**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Conseil privé

Ministère

Centre canadien de gestion

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Directeur général des élections

Commissaire aux langues officielles

Bureau du Canada pour le millénaire

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Réseau du leadership

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	9.2
Sommaire du portefeuille ministériel	9.7
Programmes par secteur d'activité	9.11
Paiements de transfert	9.13
Recettes	9.15

Ministère

Objectif

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prises de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du Vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et Ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du Leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du Leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes de l'État afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le Ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au Leader du gouvernement à la Chambre des communes et au Leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;

- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête et groupes de travail

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête et groupes de travail, se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête et de groupes de travail ainsi que des activités d'autres personnes ou entités nommées pour faire des recommandations sur un sujet donné.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au Président du Conseil privé et Ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), services financiers, administration, informatique et services techniques, services d'information, bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, services de la correspondance de la haute direction et services des ressources humaines.

Centre canadien de gestion

Objectif

Aider les gestionnaires à parfaire leurs capacités de concevoir, d'analyser, de décider, de résoudre et de mettre en œuvre qui sont cruciales pour relever les défis actuels et futurs de gestion au sein de l'administration fédérale, y compris l'adaptation aux changements qui touchent le caractère social, culturel, racial et linguistique de la société canadienne; les aider à comprendre les politiques, le fonctionnement, l'organisation, la dynamique et les traditions de l'administration fédérale, et à gérer de façon efficace et efficiente les programmes et services de l'État ainsi que son personnel, dans un contexte d'équité en matière d'emploi; accroître l'ensemble des connaissances sur la théorie et la pratique de la gestion dans le secteur public; et encourager les échanges entre hauts fonctionnaires, cadres supérieurs du secteur privé et universitaires en matière de gestion.

Description des secteurs d'activité

Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain

En collaboration avec d'autres organismes centraux, offre un programme de recherche qui permet de repérer les problèmes névralgiques soulevés par la gestion et de réunir des dirigeants clés de la fonction publique, des universitaires et des grands théoriciens pour qu'ils échangent sur la façon de les régler selon un mode d'apprentissage en réseau basé sur la recherche-action et fournit un forum de discussion afin de mieux comprendre et de concevoir une vision d'une fonction publique renouvelée.

Renforcer la capacité organisationnelle par l'apprentissage

Crée des occasions d'apprentissage de niveau mondial qui appuient les priorités du greffier; valorise le service aux Canadiens et aux Canadiennes dans l'élaboration et l'exécution des politiques; utilise des techniques de gestion et de leadership modernes; et valorise la création de partenariats avec les secteurs public, privé et bénévole. Ces occasions d'apprentissage sont créées afin d'aider les cadres supérieurs de la fonction publique à perfectionner leurs habiletés en leadership pour améliorer le service aux Canadiens et Canadiennes et de mettre en œuvre le renouveau à la fois au niveau du personnel et au niveau du système, horizontalement dans la fonction publique et verticalement dans les ministères. Appuie l'apprentissage continu par le biais des réseaux, d'encadrement et du mentorat et offre une tribune pour explorer des idées nouvelles

et s'inspirer de l'expérience des autres pour résoudre les difficultés intersectorielles.

Appuyer les chefs de file du changement et de la transformation

Appuie les programmes de changement des ministères, en offrant des programmes de perfectionnement des cadres adaptés aux besoins particuliers des ministères. Transfert des expériences d'apprentissage pour appuyer les cadres supérieurs dans l'amélioration du travail d'équipe afin de mettre en œuvre les programmes de changement ministériel.

Soutien aux programmes

Dirige et appuie les orientations stratégiques du CCG. Fournit des services de gestion et d'administration efficaces et efficients dans les domaines financiers, administratifs, de la technologie et de gestion de l'information, des communications et de l'évaluation, pour faciliter l'exécution des programmes et soutenir les orientations futures.

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Objectif

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description du secteur d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectif

Promouvoir la sécurité des transports.

Description du secteur d'activité

Promotion de la sécurité des transports

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de productoducs dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de productoducs, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Directeur général des élections

Objectif

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 11 commissions de délimitation des circonscriptions électorales (dix commissions provinciales et une territoriale) établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.*

Description des secteurs d'activité

Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats et aux partis politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre

ces renseignements à ces 11 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 11 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 11 commissions afin d'être payés à même le Trésor.

- *Loi référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Ceux-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Commissaire aux langues officielles

Objectif

Assurer la reconnaissance de chacune des langues officielles et faire respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

Description des secteurs d'activité

Plaintes et enquêtes

Réaliser des enquêtes et des études spéciales et faire des recommandations sur les mesures correctives pour assurer une mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*.

Information, recherche et analyse

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat au moyen de travaux de recherche et d'analyse en matière de politiques linguistiques. Assurer la liaison avec les divers organismes de l'État et les différentes associations œuvrant dans le domaine et informer les parlementaires et le public sur la Loi et le rôle du Commissaire.

Services généraux

Fournir le leadership au Commissariat aux langues officielles et l'appuyer dans l'exécution des programmes afin de permettre à l'organisation de remplir pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

Bureau du Canada pour le millénaire

Objectif

Contribuer à la création de partenariats entre les gouvernements, les communautés et les citoyens pour marquer le nouveau millénaire.

Description du secteur d'activité

Initiatives du millénaire

Inciter les Canadiens à entreprendre des initiatives pour célébrer nos réussites, explorer notre patrimoine et bâtir notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en participant à des programmes et des projets qui auront des répercussions durables au cours du prochain millénaire.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectif

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description du secteur d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la Table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rasssemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel fait l'objet d'une orientation et d'une définition, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectif

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, agents négociateurs et fonctionnaires qu'ils représentent et d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description du secteur d'activité

Relations de travail dans la fonction publique

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses sur le lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectif

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description du secteur d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Le Réseau du leadership

Objectif

Promouvoir, mettre en place et maintenir des réseaux regroupant les leaders de l'ensemble de la fonction publique du Canada ainsi que les aider à continuer de relever les défis de La Relève.

Description du secteur d'activité

Le Réseau du leadership

Le secteur d'activité, Le Réseau du leadership, comprend des activités qui appuient la mise en place de réseaux, La Relève, ainsi que la gestion de la collectivité des SMA. Ces activités comprennent les services d'orientation et les services consultatifs pour les SMA, l'aide aux organismes fédéraux pour mettre en œuvre les principes de La Relève en offrant du leadership, des conseils et du soutien. Le secteur d'activité comprend également l'encouragement pour la création de nouveaux réseaux dans le but d'enrichir le dialogue entre les leaders et de renforcer la capacité de diffuser l'information ministérielle.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	73 154 000	...	...	73 154 000	1	Dépenses du programme				
...	...	6 098 824	...	6 098 824	1a	Dépenses du programme				
...	...	650 540	...	650 540	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	100 000	100 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 200 475	1 200 475		CT, crédit 15 [1]				
...	73 154 000	6 749 364	1 300 475	81 203 839		Total—Crédit 1	79 491 883	1 711 956	...	74 364 925
...	73 340	...	1 801	75 141	(S)	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	75 141	...	...	74 015
...	49 540	...	1 176	50 716	(S)	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	49 540	...	1 176	50 716	(S)	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	22 440	...	564	23 004	(S)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	23 004	...	...	22 663
...	8 254 000	...	1 265 000	9 519 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 519 000	...	...	8 470 000
24 242	...	...	8 813	33 055	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	24 242	...	8 813	25 000
24 242	**81 602 860**	**6 749 364**	**2 579 005**	**90 955 471**		**Total du ministère—Budgétaire**	**89 234 702**	**1 711 956**	**8 813**	**83 056 559**
						Centre canadien de gestion				
...	9 725 000	...	...	9 725 000	5	Dépenses du programme				
...	...	932 565	...	932 565	5a	Dépenses du programme				
...	...	...	173 226	173 226		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	370 000	370 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	183 985	183 985		CT, crédit 15 [1]				
...	9 725 000	932 565	727 211	11 384 776		Total—Crédit 5	11 097 679	287 097	...	9 593 210
...	3 095 000	...	2 297 130	5 392 130	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	5 392 130	...	...	4 473 686
...	1 122 000	...	172 000	1 294 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 294 000	...	...	1 203 000
15 350	...	...	6 527	21 877	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 004	...	5 873	...
15 350	**13 942 000**	**932 565**	**3 202 868**	**18 092 783**		**Total du programme—Budgétaire**	**17 799 813**	**287 097**	**5 873**	**15 269 896**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
...	2 793 000	...	...	2 793 000	10	Dépenses du programme				
...	...	478 049	...	478 049	10a	Dépenses du programme				
...	...	200 000	...	200 000	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	11 000	11 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	84 747	84 747		CT, crédit 15 [1]				
...	2 793 000	678 049	95 747	3 566 796		Total—Crédit 10	3 406 983	159 813	...	3 522 137
...	296 000	...	45 000	341 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	341 000	...	...	307 000
...	...	...	93	93	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	93	...	...	4 267
...	**3 089 000**	**678 049**	**140 840**	**3 907 889**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 748 076**	**159 813**	**...**	**3 833 404**
						Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
...	20 294 000	...	...	20 294 000	15	Dépenses du programme				
...	...	15 371 850	...	15 371 850	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	100 000	100 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 166 314	1 166 314		CT, crédit 15 [1]				
...	20 294 000	15 371 850	1 266 314	36 932 164		Total—Crédit 15	35 671 405	1 260 759	...	54 079 669
...	2 986 000	...	458 000	3 444 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 444 000	...	...	3 243 000
11 909	...	...	32 194	44 103	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 335	6 768	25 000	17 322
11 909	**23 280 000**	**15 371 850**	**1 756 508**	**40 420 267**		**Total du programme—Budgétaire**	**39 127 740**	**1 267 527**	**25 000**	**57 339 991**
						Directeur général des élections				
...	2 787 000	...	...	2 787 000	20	Dépenses du programme				
...	...	...	379 949	379 949		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 787 000	...	379 949	3 166 949		Total—Crédit 20	2 831 893	335 056	...	2 588 705
...	162 300	...	16 565	178 865	(S)	Traitement du directeur général des élections	178 865	...	...	182 384
...	31 800 000	2 400 000	(813 635)	33 386 365	(S)	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada*, *Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	33 386 365	...	...	28 641 571
...	551 000	...	84 000	635 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	635 000	...	...	573 000

45	...	...	1 009	1 054	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 009	...	45	3 438
45	**35 300 300**	**2 400 000**	**(332 112)**	**37 368 233**		**Total du programme—Budgétaire**	**37 033 132**	**335 056**	**45**	**31 989 098**
						Commissaire aux langues officielles				
...	9 474 000	...	...	9 474 000	25	Dépenses du programme				
...	...	445 600	...	445 600	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	334 997	334 997		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	9 474 000	445 600	334 997	10 254 597		Total—Crédit 25	9 924 109	330 488	...	9 502 413
...	1 328 000	...	203 000	1 531 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 531 000	...	...	1 448 000
...	...	...	4 071	4 071	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 071	...	...	297
...	**10 802 000**	**445 600**	**542 068**	**11 789 668**		**Total du programme—Budgétaire**	**11 459 180**	**330 488**	**...**	**10 950 710**
						Bureau du Canada pour le millénaire				
...	4 480 000	...	...	4 480 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	30a	Virement de 4 974 999 $ du crédit 35 (Conseil privé)				
...	...	1	...	1	30b	Virement de 2 919 999 $ du crédit 35 (Conseil privé)				
...	...	...	7 894 998	7 894 998		Virement du : crédit 35				
...	...	...	20 000	20 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 480 000	2	7 914 998	12 395 000		Total—Crédit 30	12 115 414	279 586	...	5 293 194
...	77 000 000	...	...	77 000 000	35	Contributions				
...	...	...	(7 894 998)	(7 894 998)		Virement au crédit 30				
...	77 000 000	...	(7 894 998)	69 105 002		Total—Crédit 35	33 727 201	35 377 801	...	12 666 293
...	520 000	...	80 000	600 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	600 000	...	...	...
...	**82 000 000**	**2**	**100 000**	**82 100 002**		**Total du programme—Budgétaire**	**46 442 615**	**35 657 387**	**...**	**17 959 487**
						Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
...	3 057 000	...	...	3 057 000	40	Dépenses du programme				
...	...	98 600	...	98 600	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	5 000	5 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	52 138	52 138		CT, crédit 15 [1]				
...	3 057 000	98 600	57 138	3 212 738		Total—Crédit 40	3 034 396	178 342	...	3 053 182
...	20 000	...	(1 044)	18 956	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	18 956	...	...	16 035
...	231 000	...	35 000	266 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	266 000	...	...	237 000
...	...	...	369	369	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	369	...	...	291
...	**3 308 000**	**98 600**	**91 463**	**3 498 063**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 319 721**	**178 342**	**...**	**3 306 508**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission des relations de travail dans la fonction publique				
...	4 993 000	...	...	4 993 000	45	Dépenses du programme				
...	...	...	114 633	114 633		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	4 993 000	...	114 633	5 107 633		Total—Crédit 45	4 752 625	355 008	...	4 876 849
...	668 000	...	102 000	770 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	770 000	...	...	716 000
457	...	...	719	1 176	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	457	719	...
457	**5 661 000**	**...**	**217 352**	**5 878 809**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 522 625**	**355 465**	**719**	**5 592 849**
						Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
...	1 263 000	...	...	1 263 000	50	Dépenses du programme				
...	...	500 800	...	500 800	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	(7 916)	(7 916)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la la gestion des finances publiques*				
...	...	...	16 000	16 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 263 000	500 800	8 084	1 771 884		Total—Crédit 50	1 663 493	108 391	...	1 371 766
...	146 000	...	...	146 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146 000	...	...	150 000
...	**1 409 000**	**500 800**	**8 084**	**1 917 884**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 809 493**	**108 391**	**...**	**1 521 766**
						Le Réseau du leadership				
...	10 280 000	...	...	10 280 000	55	Dépenses du programme				
...	...	385 750	...	385 750	55a	Dépenses du programme				
...	...	...	50 500	50 500		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	10 280 000	385 750	50 500	10 716 250		Total—Crédit 55	8 194 885	2 521 365	...	6 562 648
...	508 000	...	78 000	586 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	586 000	...	...	...
...	**10 788 000**	**385 750**	**128 500**	**11 302 250**		**Total du programme—Budgétaire**	**8 780 885**	**2 521 365**	**...**	**6 562 648**
52 003	**271 182 160**	**27 562 580**	**8 434 576**	**307 231 319**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**264 277 982**	**42 912 887**	**40 450**	**237 382 916**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Cabinet du Premier ministre	6 900 444	6 410 170	...	1 233	...	...	...	...	...	...	6 900 444	6 411 403
Cabinets de ministres	8 346 590	6 965 039	...	27 612	...	...	...	...	...	...	8 346 590	6 992 651
Bureau du Conseil privé	36 514 905	35 058 535	...	212 166	5 092 000	4 027 581	...	...	...	...	41 606 905	39 298 282
Commissions d'enquête et groupes de travail	5 231 240	4 415 651	...	120 375	...	...	...	...	...	...	5 231 240	4 536 026
Services ministériels	27 030 292	27 756 464	1 840 000	4 239 876	...	...	...	...	...	...	28 870 292	31 996 340
Total du ministère—Budgétaire	**84 023 471**	**80 605 859**	**1 840 000**	**4 601 262**	**5 092 000**	**4 027 581**	**...**	**...**	**...**	**...**	**90 955 471**	**89 234 702**
Centre canadien de gestion												
Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain	1 180 090	1 001 352	...	...	175 000	175 000	...	...	...	...	1 355 090	1 176 352
Renforcer la capacité organisationnelle par l'apprentissage	6 725 513	4 405 556	...	10 554	...	...	...	...	...	...	6 725 513	4 416 110
Appuyer les chefs de file du changement et de la transformation	4 177 987	4 938 226	...	12 916	...	...	...	...	...	...	4 177 987	4 951 142
Soutien aux programmes	5 834 193	6 113 303	...	1 142 906	...	...	...	...	...	...	5 834 193	7 256 209
Total du programme—Budgétaire	**17 917 783**	**16 458 437**	**...**	**1 166 376**	**175 000**	**175 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**18 092 783**	**17 799 813**
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—Budgétaire	**3 803 710**	**3 643 897**	**104 179**	**104 179**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 907 889**	**3 748 076**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports												
Promotion de la sécurité des transports	39 748 267	37 920 623	672 000	1 207 117	...	...	...	...	...	...	40 420 267	39 127 740
Total du programme—Budgétaire	**39 748 267**	**37 920 623**	**672 000**	**1 207 117**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**40 420 267**	**39 127 740**
Directeur général des élections												
Élections	31 754 583	31 274 024	1 838 923	1 838 923	274 427	274 427	...	...	...	...	33 867 933	33 387 374
Administration	3 500 300	3 645 758	...	...	...	...	...	...	...	...	3 500 300	3 645 758
Total du programme—Budgétaire	**35 254 883**	**34 919 782**	**1 838 923**	**1 838 923**	**274 427**	**274 427**	**...**	**...**	**...**	**...**	**37 368 233**	**37 033 132**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Commissaire aux langues officielles												
Plaintes et enquêtes	4 944 487	4 869 240	...	...	...	...	...	...	...	...	4 944 487	4 869 240
Information, recherche et analyse	1 676 517	1 632 676	...	...	...	...	...	...	...	...	1 676 517	1 632 676
Services généraux	5 070 664	4 859 667	98 000	97 597	...	...	...	...	...	...	5 168 664	4 957 264
Total du programme—Budgétaire	**11 691 668**	**11 361 583**	**98 000**	**97 597**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 789 668**	**11 459 180**
Bureau du Canada pour le millénaire												
Initiatives du millénaire	12 995 000	12 715 414	...	...	69 105 002	33 727 201	...	...	...	...	82 100 002	46 442 615
Total du programme—Budgétaire	**12 995 000**	**12 715 414**	**...**	**...**	**69 105 002**	**33 727 201**	**...**	**...**	**...**	**...**	**82 100 002**	**46 442 615**
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie												
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	3 498 063	3 319 721	...	...	...	...	...	...	...	...	3 498 063	3 319 721
Total du programme—Budgétaire	**3 498 063**	**3 319 721**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 498 063**	**3 319 721**
Commission des relations de travail dans la fonction publique—Budgétaire	**5 878 809**	**5 522 625**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 878 809**	**5 522 625**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—Budgétaire	**1 917 884**	**1 636 478**	**...**	**173 015**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 917 884**	**1 809 493**
Le Réseau du leadership—Budgétaire	**11 302 250**	**8 469 112**	**...**	**311 773**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 302 250**	**8 780 885**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**228 031 788**	**216 573 531**	**4 553 102**	**9 500 242**	**74 646 429**	**38 204 209**	**...**	**...**	**...**	**...**	**307 231 319**	**264 277 982**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Bureau du Conseil privé				
...	48 000	...	...	48 000	Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	48 000	...	...	48 000
					Contributions				
					Bureau du Conseil privé				
...	500 000	...	...	500 000	Forum international des fédérations	500 000	...	...	500 000
...	1 894 000	...	...	1 894 000	Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	1 710 981	183 019	...	1 896 184
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Consultations avec les Métis et les Autochtones hors-réserve	875 000	125 000	...	...
...	700 000	...	...	700 000	Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	47 000	653 000	...	...
...	...	950 000	...	950 000	Contributions aux communautés autochtones et aux associations représentant les Autochtones vivant hors des réserves	846 600	103 400	...	1 605 200
...	4 094 000	950 000	...	5 044 000	**Total—Contributions**	3 979 581	1 064 419	...	4 001 384
...	4 142 000	950 000	...	5 092 000	**Total du ministère**	4 027 581	1 064 419	...	4 049 384
					Centre canadien de gestion				
					Contributions				
					Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain				
...	175 000	...	...	175 000	Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain	175 000	...	...	175 000
...	175 000	...	...	175 000	**Total du programme**	175 000	...	...	175 000
					Directeur général des élections				
					Autres paiements de transfert				
					Élections				
...	...	236 000	38 427	274 427	(S) Remboursement des dépenses électorales des candidats	274 427	...	...	(34 429)
...	...	236 000	38 427	274 427	**Total du programme**	274 427	...	...	(34 429)

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Bureau du Canada pour le millénaire				
					Contributions				
					Initiatives du millénaire				
					Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde				
...	77 000 000	...	(7 894 998)	69 105 002		33 727 201	35 377 801	...	12 666 293
...	77 000 000	...	(7 894 998)	69 105 002	**Total du programme**	33 727 201	35 377 801	...	12 666 293
...	81 317 000	1 186 000	(7 856 571)	74 646 429	**Total du portefeuille ministériel**	38 204 209	36 442 220	...	16 856 248

(S) Paiement de transfert législatif.

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	38 520	51 642
Total des recettes fiscales	**38 520**	**51 642**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	569 624	297 960
Divers	277 398	184 716
	847 022	482 676
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 813	24 242
Diverses recettes non fiscales—		
Vente de textes réglementaires en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires*	1 680	1 206
Recettes provenant de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	3 350	1 252
Divers	14 957	29 180
	19 987	31 638
Total des recettes non fiscales	**875 822**	**538 556**
Total du ministère	**914 342**	**590 198**
Centre canadien de gestion		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 391
Total des recettes fiscales	...	**1 391**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	25 478	4 685
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 527	15 350
Diverses recettes non fiscales—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Frais de cours et autres recettes relatives à ces cours	5 392 130	4 473 686
Divers	3 359	...
	5 395 489	4 473 686
Total des recettes non fiscales	**5 427 494**	**4 493 721**
Total du programme	**5 427 494**	**4 495 112**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	33 572	1 795
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	515	22 053
	34 087	23 848
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	93	3 475
Diverses recettes non fiscales—		
Contributions au gouvernement provincial	1 088 887	953 700
Divers	...	10
	1 088 887	953 710
Total du programme	**1 123 067**	**981 033**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	23 735	10 187
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	68 557	12 029
	92 292	22 216
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	32 194	15 211
Diverses recettes non fiscales	7 987	1 112
Total du programme	**132 473**	**38 539**
Directeur général des élections		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 343	2 792
Total des recettes fiscales	**2 343**	**2 792**
Recettes non fiscales—		
Produits des ventes	23 148	36 431
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 009	672

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Confiscation—Provision pour élection	(216)	53 200
Gain de transactions en devises étrangères	...	7
Divers	2 555	1 136
	2 339	54 343
Total des recettes non fiscales	**26 496**	**91 446**
Total du programme	**28 839**	**94 238**
Commissaire aux langues officielles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	21 591	7
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 071	297
Total du programme	**25 662**	**304**
Bureau du Canada pour le millénaire		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	112 317	...
Total du programme	**112 317**	...
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	573	11 203
Total des recettes fiscales	**573**	**11 203**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	114
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	200
	...	314
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	369	291
Diverses recettes non fiscales—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Produits de la vente de publications	18 956	16 035
Total des recettes non fiscales	**19 325**	**16 640**
Total du programme	**19 898**	**27 843**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements	3 264	32 935
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	719	457
Diverses recettes non fiscales—		
Accès à l'information	2 813	(2 660)
Total du programme	**6 796**	**30 732**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Divers	1 984	...
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	32
Recettes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	30	50
	30	82
Total du programme	**2 014**	**82**
Le Réseau du leadership		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	643	...
Divers	28 071	...
	28 714	...
Diverses recettes non fiscales—		
Recettes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	20	...
Divers	485	...
	505	...
Total du programme	**29 219**	...

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	41 436	67 028
Total des recettes fiscales	41 436	67 028
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 166 749	566 681
Produits des ventes	23 148	36 431
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	53 795	59 995
Diverses recettes non fiscales	6 536 993	5 527 946
Total des recettes non fiscales	7 780 685	6 191 053
Total du portefeuille ministériel	**7 822 121**	**6 258 081**

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Défense nationale

SOMMAIRE

	Page
Objectif du programme et description des secteurs d'activité	10.2
Sommaire du portefeuille ministériel	10.4
Programme par secteur d'activité	10.6
Paiements de transfert	10.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	10.10
Recettes	10.11

Objectif

Protéger le Canada, contribuer à la paix dans le monde et promouvoir les intérêts canadiens à l'étranger.

Description des secteurs d'activité

Forces maritimes

Ce secteur d'activité englobe le maintien de forces maritimes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent protéger la souveraineté maritime du Canada et les intérêts de juridiction maritime; assurer la défense de voies d'accès maritimes du Canada, y compris les mers adjacentes, les eaux territoriales et les autres secteurs de juridiction maritime; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces maritimes prêtes au combat à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les Forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire; seconder les autres ministères et organismes de l'État dans l'application des lois et des règlements maritimes du Canada; aider les autorités civiles en cas d'urgence ou de catastrophe.

Forces terrestres

Ce secteur d'activité englobe le maintien de forces terrestres prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent défendre le territoire et la souveraineté du Canada; faire régner l'ordre public en secondant les autorités civiles dans l'application des lois canadiennes; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces terrestres prêtes au combat à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire; seconder les autres ministères et organismes de l'État en cas d'urgence ou de catastrophe.

Forces aériennes

Ce secteur d'activité englobe le maintien de forces aériennes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes, y compris des éléments aériens maritimes et d'aviation tactique à l'appui des forces maritimes et terrestres qui doivent protéger la souveraineté du Canada et les juridictions aéronautiques; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces aériennes prêtes au combat à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et aérienne; seconder les autres ministères et organismes de l'État dans l'application des lois canadiennes.

Opérations interarmées et protection civile

Ce secteur d'activité englobe le maintien d'éléments d'état-major qui, au nom du chef d'état-major de la Défense, doivent assurer, au besoin, le contrôle des opérations militaires au plan national; planifier, commander et diriger les opérations interarmées; fournir des ressources de planification d'état-major pour soutenir les opérations militaires; fournir des installations de planification et d'état-major aux unités des Forces canadiennes qui sont contrôlées par le quartier général de la Défense nationale; favoriser et coordonner la protection civile en cas de situations d'urgence au Canada.

Gestion des communications et de l'information

Ce secteur d'activité englobe le maintien de forces qui doivent fournir des installations de communications stratégiques nationales aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion de l'information au ministère et aux Forces canadiennes à l'appui des fonctions de commandement et de contrôle, de soutien décisionnel, de gestion des ressources, d'administration et de renseignements; fournir des services de gestion des communications et de l'information pour appuyer les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les services à l'appui des opérations d'urgence mixtes, ainsi que des missions de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire.

Appui à la fonction du personnel

Ce secteur d'activité englobe le maintien d'état-major et de forces qui doivent fournir des services de recrutement, d'instruction individuelle, de gestion du personnel ainsi que des services du personnel à tout le personnel des Forces canadiennes; fournir l'instruction spécialisée et les institutions d'éducation nécessaires au soutien des Forces canadiennes; fournir les services de gestion du personnel et les services du personnel civil du ministère de la Défense nationale (MDN); fournir les services médicaux et dentaires aux membres des Forces canadiennes et aux personnes à charge du personnel militaire et des employés civils du MDN désignés en poste à l'extérieur du Canada; surveiller les affectations du personnel nécessaires au soutien de l'instruction militaire et de la gestion des grands projets d'immobilisations.

Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement

Ce secteur d'activité englobe la prestation d'état-major et de forces qui doivent fournir des services d'achat des équipements, d'approvisionnement, de génie et de maintenance, de transport et d'assurance de la qualité aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion des biens immobiliers et de gestion environnementale pour l'infrastructure du ministère; fournir du soutien logistique à l'ensemble des éléments des Forces canadiennes déployés à l'étranger; fournir du soutien en matière de recherches et de développement aux Forces canadiennes et aux activités du ministère.

Haute direction du ministère et des Forces canadiennes

Ce secteur d'activité englobe le personnel et les installations conçues pour assurer le contrôle et la direction des Forces canadiennes et la gestion générale du ministère; gérer le programme des services de la Défense; formuler et gérer tous les aspects de la politique de défense; fournir des services ministériels spécialisés comme des services d'examen comprenant la vérification interne et l'évaluation de programme, des services juridiques, des avis juridiques et de la formation, ainsi que des services d'affaires publiques; fournir des lignes directrices concernant la fonction de contrôle, des systèmes de comptabilité, ainsi que le cadre d'autorisations financières et les avis nécessaires au soutien du processus de gestion des ressources; fournir des services ministériels de gestion et de soutien.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	6 995 351 000	...	...	6 995 351 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	758 372 230	...	758 372 230	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	176 365 776	...	176 365 776	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	20 585 000	20 585 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 450 000	1 450 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	84 812 859	84 812 859		CT, crédit 15 [1]				
...	6 995 351 000	934 738 006	106 847 859	8 036 936 865		Total—Crédit 1	7 891 122 874	145 813 991	...	7 209 451 211
...	2 026 609 000	...	...	2 026 609 000	5	Dépenses en capital				
...	...	68 442 771	...	68 442 771	5a	Dépenses en capital				
...	...	280 175 622	...	280 175 622	5b	Virement de 8 000 000 $ du crédit 10 (Défense nationale)				
...	...	...	8 000 000	8 000 000		Virement du crédit 10				
...	...	...	(7 509 150)	(7 509 150)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	2 026 609 000	348 618 393	490 850	2 375 718 243		Total—Crédit 5	2 272 438 571	103 279 672	...	1 758 795 463
...	553 698 117	...	...	553 698 117	10	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10a	Subventions				
...	...	...	(8 000 000)	(8 000 000)		Virement au crédit 5				
...	553 698 117	1	(8 000 000)	545 698 118		Total—Crédit 10	375 233 170	170 464 948	...	503 266 511
					(S)	Ministre de la Défense nationale—Traitement et				
...	48 900	...	1 816	50 716		allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	100 000	...	(5 882)	94 118	(S)	Pensions et rentes versées à des civils	94 118	...	...	92 883
...	564 477 238	...	195 534 291	760 011 529	(S)	Pensions militaires	760 011 529	...	...	586 288 232
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	164 216 000	...	25 162 000	189 378 000		employés	189 378 000	...	...	153 386 000
...	...	...	45 129	45 129	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	45 129	...	...	66 597
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
420 599	...	...	32 513 077	32 933 676		taires de l'État	32 917 005	...	16 671	39 926 879
...	...	...	390 474	390 474	(S)	Montants adjugés par une cour	390 474	...	...	5 207 784
420 599	10 304 500 255	1 283 356 400	352 979 614	11 941 256 868		Total budgétaire	11 521 681 586	419 558 611	16 671	10 256 531 538
					L11a	Pour porter de 100 000 000 $ à 150 000 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avance du fonds de roulement établi conformément au crédit L20b de la *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*(Net)				
...	...	50 000 000	...	50 000 000						

...	...	(50 000 000)	...	(50 000 000)	L11b	Pour diminuer de 150 000 000 $ à 100 000 000 $ le montant autorisé en vertu du crédit L11a, *Loi de crédits n° 3 de 1999* de la réserve imputable en tout temps au compte d'avance du fonds de roulement établi conformément au crédit L20b de la *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits* (Net)				
77 204 969	...	...	...	77 204 969	L11c	Autorisation d'un compte d'avance du fonds de roulement prescrite par le crédit L20b, *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*. Limite 100 000 000 $ (Net)				
77 204 969	...	...	...	77 204 969		Total—Vote L11	7 432 569	...	69 772 400	(10 833 153)
13 086 217	...	...	...	13 086 217	L15	Prêts à l'égard de projets de logement. *Loi spéciale des subsides, 1963*. Limite 37 000 000 $ (Net)	...	...	13 086 217	...
90 291 186	...	...	...	90 291 186		Total non budgétaire	7 432 569	...	82 858 617	(10 833 153)
						Total du portefeuille ministériel—				
420 599	**10 304 500 255**	**1 283 356 400**	**352 979 614**	**11 941 256 868**		**Budgétaire**	**11 521 681 586**	**419 558 611**	**16 671**	**10 256 531 538**
90 291 186	**...**	**...**	**...**	**90 291 186**		**Non budgétaire**	**7 432 569**	**...**	**82 858 617**	**(10 833 153)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Forces maritimes	1 669 868 143	1 644 004 634	433 520 236	414 478 028	...	...	21 797 230	22 535 209	...	...	2 081 591 149	2 035 947 453
Forces terrestres	2 649 200 917	2 606 157 052	1 022 066 789	977 604 067	...	...	118 151 844	147 888 677	...	...	3 553 115 862	3 435 872 442
Forces aériennes	2 320 725 366	2 376 592 591	456 642 328	437 198 388	...	...	130 047 092	165 618 923	...	...	2 647 320 602	2 648 172 056
Opérations interarmées et protection civile	673 801 513	672 409 509	92 610 617	88 462 324	384 457 917	219 357 726	3 275 270	3 949 875	...	...	1 147 594 777	976 279 684
Gestion des communications et de l'information	269 451 430	254 650 312	105 819 339	101 079 390	...	...	795 632	995 007	...	...	374 475 137	354 734 695
Appui à la fonction du personnel	715 597 382	706 950 998	107 111 881	102 744 218	15 189 091	14 889 091	9 474 561	9 704 852	...	...	828 423 793	814 879 455
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	652 908 461	625 146 471	128 557 333	122 798 885	4 650 000	...	3 572 855	4 758 897	...	...	782 542 939	743 186 459
Haute direction du ministère et des Forces canadiennes—												
Budgétaire	363 739 204	357 266 748	29 389 720	28 073 271	156 290 201	155 875 445	23 226 516	28 606 122	...	...	526 192 609	512 609 342
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	90 291 186	7 432 569	90 291 186	7 432 569
Sous-total—												
Budgétaire	9 315 292 416	9 243 178 315	2 375 718 243	2 272 438 571	560 587 209	390 122 262	310 341 000	384 057 562	...	...	11 941 256 868	11 521 681 586
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	90 291 186	7 432 569	90 291 186	7 432 569
Recettes affectées aux dépenses	(310 341 000)	(384 057 562)	...	...	...	...	(310 341 000)	(384 057 562)	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**9 004 951 416**	**8 859 120 753**	**2 375 718 243**	**2 272 438 571**	**560 587 209**	**390 122 262**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 941 256 868**	**11 521 681 586**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**90 291 186**	**7 432 569**	**90 291 186**	**7 432 569**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
					Opérations interarmées et protection civile				
...	54 000	...	...	54 000	Bourses de recherches—Planification d'urgence	54 000	...	...	54 000
					Appui à la fonction du personnel				
					(S) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique				
...	100 000	...	(5 882)	94 118		94 118	...	...	92 883
					Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	145 302
					Haute direction du ministère et des Forces canadiennes				
					Pensions et rentes versées à des civils :				
...	200	...	...	200	Mme Mary Whittington	...	200	...	117
...	13 300	...	...	13 300	M R P Thompson	13 072	228	...	12 900
...	50 000	...	...	50 000	Congrès des associations de la Défense	50 000	...	...	75 000
...	205 000	...	...	205 000	Ligue des cadets de l'armée du Canada	205 000	...	...	205 000
...	205 000	...	...	205 000	Ligue des cadets de l'air du Canada	205 000	...	...	205 000
...	205 000	...	...	205 000	Ligue navale du Canada	205 000	...	...	205 000
...	10 285	...	...	10 285	Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	10 285	...	...	10 285
...	12 090	...	...	12 090	Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	12 090	...	...	12 090
...	1 700 000	...	(24 055)	1 675 945	Forum sur la sécurité et la défense	1 660 596	15 349	...	1 619 786
...	89 250	...	...	89 250	Institut canadien d'études stratégiques	89 250	...	...	89 250
...	60 000	...	...	60 000	Centre d'étude sur les conflits	60 000	...	...	60 000
...	40 000	...	...	40 000	Institut canadien des affaires internationales	40 000	...	...	40 000
					Institut pour la surveillance environnementale et la recherche				
...	1 125 000	...	...	1 125 000		1 125 000	...	...	1 125 000
...	...	1	24 055	24 056	Subvention aux instituts militaires et des services unis	24 056	...	...	24 056
...	3 715 125	1	...	3 715 126		3 699 349	15 777	...	3 683 484
...	**3 869 125**	**1**	**(5 882)**	**3 863 244**	**Total—Subventions**	**3 847 467**	**15 777**	**...**	**3 975 669**
					Contributions				
					Opérations interarmées et protection civile				
					Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la *Loi sur la protection civile*				
...	4 672 100	...	34 334	4 706 434		4 706 434	...	...	4 578 774
...	45 000	...	...	45 000	Contribution à la Société royale du Canada	45 000	...	...	45 000
...	100 000	...	(10 693)	89 307	Partenaires en protection civile	89 307	...	...	150 000
					Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles				
...	376 500 000	...	...	376 500 000		211 400 850	165 099 150	...	359 155 084

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite				
...	215 000	...	(12 493)	202 507		202 507	...	...	202 763
					Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens				
...	1 716 892	...	...	1 716 892		1 715 851	1 041	...	1 196 633
					Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens—Fonds de nouvelles initiatives				
...	...	...	443 777	443 777		443 777	...	...	420 040
					Projets provinciaux/territoriaux - Fonds pour les nouvelles initiatives				
...	...	...	700 000	700 000		700 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	186 160
...	383 248 992	...	1 154 925	384 403 917		219 303 726	165 100 191	...	365 934 454
					Appui à la fonction du personnel				
					(S) Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*				
...	3 500 000	...	(504 040)	2 995 960		2 995 960	...	...	3 230 117
					(S) Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*				
...	13 500 000	...	(1 700 987)	11 799 013		11 799 013	...	...	12 635 340
...	300 000	...	...	300 000	Association des collèges communautaires canadiens	...	300 000	...	155 480
...	17 300 000	...	(2 205 027)	15 094 973		14 794 973	300 000	...	16 020 937
					Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement				
					Contributions aux provinces et aux municipalités pour des				
...	4 650 000	...	...	4 650 000	projets d'aide économique	...	4 650 000	...	3 072 677
					Haute direction du ministère et des Forces canadiennes				
...	102 870 000	...	(791 537)	102 078 463	Budgets militaires et organismes de l'OTAN	101 998 062	80 401	...	101 893 494
...	40 000 000	...	(7 695 070)	32 304 930	Infrastructure de l'OTAN—Dépenses en capital	32 304 930	...	...	13 589 872
...	5 343 000	...	(1 190 735)	4 152 265	OTAN—Aide mutuelle	4 152 265	...	...	2 114 885
					Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du				
	158 000	...	...	158 000	corps d'intervention rapide	105 410	52 590	...	128 678
...	100 000	...	...	100 000	État major de l'Air—Force de réponse	43 359	56 641	...	63 191
...	3 223 000	...	421 416	3 644 416	Programme d'aide à l'entraînement militaire	3 644 416	...	...	2 825 796
					Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix inter-				
...	4 973 000	...	427 126	5 400 126	nationale	5 400 126	...	...	5 122 732
...	280 000	...	...	280 000	Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	70 653	209 347	...	...
...	85 000	...	...	85 000	Comité de revue de la défense biologique et chimique	85 000	...	...	85 000
...	3 998 000	...	313 875	4 311 875	Projet d'aéronef pour force de frappe interarmée	4 311 875	...	...	3 844 500
...	...	...	60 000	60 000	Légion royale canadienne	60 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	552 965
...	161 030 000	...	(8 454 925)	152 575 075		152 176 096	398 979	...	130 221 113
...	**566 228 992**	**...**	**(9 505 027)**	**556 723 965**	**Total—Contributions**	**386 274 795**	**170 449 170**	**...**	**515 249 181**

Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité

...	383 302 992	...	1 154 925	384 457 917	Opérations interarmées et protection civile	219 357 726	165 100 191	...	365 988 454
...	17 400 000	...	(2 210 909)	15 189 091	Appui à la fonction du personnel	14 889 091	300 000	...	16 113 820
...	4 650 000	...	...	4 650 000	Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	...	4 650 000	...	3 217 979
...	164 745 125	1	(8 454 925)	156 290 201	Haute direction du ministère et des Forces canadiennes	155 875 445	414 756	...	133 904 597
...	**570 098 117**	**1**	**(9 510 909)**	**560 587 209**	**Total du portefeuille ministériel**	**390 122 262**	**170 464 947**	**...**	**519 224 850**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Forces maritimes			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	15 067 787	13 844 692	12 230 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	2 101 083	3 012 341	3 224 000
Services médicaux et dentaires	148 410	29 255	403 500
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	27 785	73 677	87 991
Autres recouvrements	4 452 165	5 575 244	7 192 925
	21 797 230	22 535 209	23 138 414
Forces terrestres			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	39 785 405	36 555 911	46 796 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	73 426 992	105 272 942	91 107 000
Services médicaux et dentaires	158 385	31 222	386 118
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	29 652	78 629	84 200
Autres recouvrements	4 751 410	5 949 973	6 882 682
	118 151 844	147 888 677	145 256 000
Forces aériennes			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	35 793 971	32 888 473	27 705 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	82 647 243	118 492 098	103 004 000
Services médicaux et dentaires	372 147	73 359	941 272
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	69 671	184 750	205 262
Autres recouvrements	11 164 060	13 980 243	16 776 466
	130 047 092	165 618 923	148 632 000
Opérations interarmées et protection civile			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	646 899	594 388	378 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	632 915	907 416	253 000
Services médicaux et dentaires	63 985	12 613	236 460
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	11 979	31 765	...
Autres recouvrements	1 919 492	2 403 693	4 266 540
	3 275 270	3 949 875	5 134 000
Gestion des communications et de l'information			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	159 077	146 165	825 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	328 214	470 563	331 000
Services médicaux et dentaires	9 887	1 949	73 569
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	1 851	4 908	...
Autres recouvrements	296 603	371 422	1 327 431
	795 632	995 007	2 557 000
Appui à la fonction du personnel			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	7 154 679	6 573 913	5 181 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	1 345 449	1 935 482	1 081 000
Services médicaux et dentaires	31 246	6 159	789 303
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	5 850	15 512	172 123
Autres recouvrements	937 337	1 173 786	14 069 574
	9 474 561	9 704 852	21 293 000
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	335 076	307 877	266 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	2 314 505	3 318 327	2 761 000
Services médicaux et dentaires	29 605	5 836	94 994
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	5 543	14 697	...
Autres recouvrements	888 126	1 112 160	1 714 006
	3 572 855	4 758 897	4 836 000

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Fin*

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Haute direction du ministère et des Forces canadiennes			
Retenues sur la solde des militaires pour les vivres, le logement et les vêtements	5 591 107	5 137 261	4 262 000
Matériel et services fournis à d'autres ministères de l'État	8 861 600	12 704 955	6 978 809
Services médicaux et dentaires	281 335	55 458	49 676
Bourses des établissements d'enseignement provinciaux et frais de scolarité	52 670	139 667	10 832
Autres recouvrements	8 439 804	10 568 781	886 940
	23 226 516	28 606 122	12 188 257
Total budgétaire	310 341 000	384 057 562	363 034 671
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Avance de fonds de roulement	...	439 037 441	432 731 033
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**310 341 000**	**384 057 562**	**363 034 671**
Non budgétaire	...	**439 037 441**	**432 731 033**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 621 022	1 529 338
Total des recettes fiscales	**3 621 022**	**1 529 338**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes—Intérêt	23 301	28 215
Autres comptes—		
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	590 444	525 483
Intérêt gagné sur les fonds en dépôts avec les fournisseurs	20 120	20 000
	633 865	573 698
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursements reçus après vérification comptable ou redressement de contrats et remboursements des paiements anticipés sur les contrats	40 851 946	48 094 995
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	45 234
	40 851 946	48 140 229
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	32 513 077	34 440 278
Diverses recettes non fiscales—		
Comprend les paiements reçus des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et des administrations provinciales pour l'aide humanitaire fournie	24 569 685	15 507 794
Total des recettes non fiscales	**98 568 573**	**98 661 999**
Total du portefeuille ministériel	**102 189 595**	**100 191 337**

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Développement des ressources humaines

Ministère

Conseil canadien des relations industrielles

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	11.2
Sommaire du portefeuille ministériel	11.5
Programmes par secteur d'activité	11.9
Paiements de transfert	11.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	11.15
Recettes	11.16

Ministère

Programme des services ministériels

Objectif

Assurer au ministère la direction administrative, l'élaboration de politiques et les services de soutien à la gestion.

Description du secteur d'activité

Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend cinq fonctions :

La direction ministérielle est responsable de fournir des conseils aux ministres et de la gestion globale du ministère, ce qui comprend la gestion des activités et la coordination des réseaux de prestation des services. Elle se compose des bureaux du sous-ministre, du sous-ministre délégué et du sous-ministre adjoint principal à la prestation des services.

Le secteur, Politique et Communications, élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au ministère d'atteindre ses objectifs généraux et les objectifs des secteurs d'activité.

Le secteur, Services financiers et administratifs, fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales.

Le secteur, Ressources humaines, fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

Le secteur, Systèmes, est chargé de la gestion globale des systèmes informatiques qui appuient la mission et les objectifs du ministère, y compris les services offerts aux Canadiens.

Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance

Objectif

L'objectif du Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance comporte trois volets :

- Appuyer la mise en valeur des ressources humaines du Canada et leur capacité à accroître leur participation dans le milieu de travail et la collectivité, et réduire la dépendance des particuliers et des collectivités aux prestations du revenu d'assurance-emploi et aux autres paiements de soutien du revenu du gouvernement.
- Promouvoir le bien-être des gens, la stabilité économique et un marché de l'emploi souple en accordant un soutien de revenu temporaire aux travailleurs en chômage qui sont admissibles à des prestations de revenu d'assurance-emploi dans le cadre de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
- Assurer la gestion générale et le soutien administratif en ce qui concerne l'exécution des programmes de DRHC au niveau local, sectoriel et régional.

Description des secteurs d'activité

Investissement dans les ressources humaines (IRH)

Ce secteur d'activité comprend une gamme de services d'information et de consultation, ainsi que des programmes de subventions, de contributions, de prêts et d'autres programmes législatifs. Les activités d'IRH sont conçues pour permettre aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités, aux secteurs industriels et professionnels de recenser leurs besoins liés aux ressources humaines, aux conditions sociales et au développement du marché du travail et d'y répondre. De l'aide financière peut être mise à la disposition des particuliers pour qu'ils atteignent leurs objectifs sur le plan du développement personnel. Le public peut également accéder à de l'information ainsi qu'à des renseignements concernant l'acquisition de compétences et les possibilités d'emploi, la création d'emplois et le marché du travail, par le truchement de DRHC ou des partenariats conclus avec les provinces et les territoires, les Autochtones, les organismes sectoriels ou communautaires.

Prestations de revenu d'assurance-emploi (A-E)

Ce secteur d'activité est axé sur l'administration du programme de l'assurance-emploi, le versement de rentes gouvernementales et l'émission de numéros d'assurance sociale.

Centres de ressources humaines Canada (CRHC)—Gestion et services conjoints

Ce secteur d'activité est chargé de la gestion et des opérations générales aux bureaux sectoriels et régionaux, aux centres de la technologie de l'information et aux CRHC locaux pour appuyer l'exécution de toute une gamme d'autres secteurs d'activité reliés aux programmes, notamment l'accueil et l'orientation des clients, soit en personne ou par téléphone, le soutien administratif ainsi que les conseils et l'orientation dispensés relativement aux programmes par l'élaboration de politiques et de procédures.

Programme du travail

Objectif

Promouvoir et maintenir des relations industrielles stables et un milieu de travail sécuritaire, juste et productif à l'intérieur de la compétence du fédéral en matière de travail et, d'une façon plus générale, recueillir et diffuser de l'information sur la main-d'œuvre et le milieu de travail et favoriser des relations patronales-syndicales constructives.

Description du secteur d'activité

Travail

Ce secteur d'activité comprend quatre secteurs de service :

La fonction des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles.

La fonction des opérations du travail encourage le client à accepter les programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable. En outre, elle réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes.

La fonction de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la Loi pour des blessures subies au travail.

La législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques et des lois qui répondent aux nouveaux besoins des travailleurs et des employeurs, ainsi que du milieu de travail et de la société en constante évolution; améliore la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; puis, fournit et promeut l'accès aux renseignements relatifs au milieu du travail.

Programme de la sécurité du revenu

Objectif

Promouvoir et renforcer la sécurité du revenu de certains groupes de Canadiens ciblés par l'exécution du Régime de pensions du Canada (RPC) et des programmes de la sécurité de la vieillesse (SV) qui fournissent des prestations aux aînés, aux personnes handicapées et à leurs enfants, aux survivants et aux migrants.

Description du secteur d'activité

Sécurité du revenu

Le secteur d'activité englobe deux principaux programmes de la sécurité du revenu : le Régime de pensions du Canada (RPC) et la sécurité de la vieillesse (SV). Le RPC se compose des prestations suivantes : la pension de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations pour enfants, les prestations au conjoint survivant, et les prestations de décès. La SV comprend la pension de la SV de base, le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'allocation au conjoint.

Le secteur d'activité négocie et administre également les ententes internationales de sécurité sociale pour s'assurer que les migrants qui viennent au Canada et ceux qui en sortent sont en mesure d'exercer les droits en matière de sécurité sociale qu'ils ont acquis dans les deux pays, dans la plus grande mesure possible.

Conseil canadien des relations industrielles

Objectif

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

Description du secteur d'activité

Conseil canadien des relations industrielles

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail* (loi); interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Objectif

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

Description du secteur d'activité

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants dans le milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions

de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Objectif

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

Description du secteur d'activité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leurs lieux de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des services ministériels				
...	86 205 000	...	...	86 205 000	1	Dépenses du programme				
...	...	41 158 557	...	41 158 557	1a	Dépenses du programme				
					1b	Virement de 5 630 000 $ du crédit 20 (Développement des ressources humaines)				
...	...	28 283 400	...	28 283 400		Virement du : crédit 20				
...	...	...	5 630 000	5 630 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 757 754	1 757 754		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	2 163 340	2 163 340						
...	86 205 000	69 441 957	9 551 094	165 198 051		Total—Crédit 1	154 934 872	10 263 179	...	112 637 724
...	48 900	...	2 223	51 123	(S)	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	51 123	...	...	51 779
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	51 726
...	26 214 000	...	3 985 407	30 199 407	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 199 407	...	...	27 491 382
						Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État :				
195 097	...	...	...	195 097		Produits non utilisés de l'exercice précédent				
...	...	...	478 913	478 913		Produits reçus au cours de l'exercice				
						Virement du Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance				
...	...	...	77 952	77 952			538 536	...	213 426	361 228
195 097	...	...	556 865	751 962		Total				
...	...	...	2 157 685	2 157 685	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	2 157 685	...	...	(79 598)
195 097	**112 516 800**	**69 441 957**	**16 255 090**	**198 408 944**		**Total du programme—Budgétaire**	**187 932 339**	**10 263 179**	**213 426**	**140 514 241**
						Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance				
...	158 343 000	...	...	158 343 000	5	Dépenses de fonctionnement				
...	...	61 197 045	...	61 197 045	5a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 579 893	1 579 893		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	6 242 531	6 242 531		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(2 839 119)	(2 839 119)		Virement au crédit 10				
...	158 343 000	61 197 045	4 983 305	224 523 350		Total—Crédit 5	219 171 274	5 352 076	...	221 050 437

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	765 926 000	...	...	765 926 000	10	Subventions et contributions				
...	...	207 418 952	...	207 418 952	10a	Contributions				
...	...	5 165 881	...	5 165 881	10b	Virement de 2 839 119 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines)				
...	...	...	2 839 119	2 839 119		Virement du crédit 5				
...	765 926 000	212 584 833	2 839 119	981 349 952		Total—Crédit 10	884 036 944	97 313 008	...	1 369 135 793
...	...	20 380 000	(1 120 803)	19 259 197	(S)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	19 259 197	...	...	24 936 034
...	22 567 000	24 633 000	(45 546 504)	1 653 496	(S)	Paiements d'intérêts en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	1 653 496	...	...	3 625 573
...	259 225 000	(159 052 000)	(26 501 892)	73 671 108	(S)	Paiements relatifs aux obligations en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	73 671 108	...	...	155 394 385
...	632 408 000	(180 039 000)	58 070 796	510 439 796	(S)	Paiements d'intérêts et autres obligations en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	510 439 796	...	...	516 566 581
...	112 200 000	(9 977 000)	737 841	102 960 841	(S)	*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*—Subventions canadiennes pour études	102 960 841	...	...	108 800 227
...	385 000 000	126 000 000	(176 880 004)	334 119 996	(S)	Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	334 119 996	...	...	267 323 557
...	...	18 500 000	37 641 239	56 141 239	(S)	Régime d'assistance publique du Canada—Versements aux provinces et aux territoires en vertu du *Régime d'assistance publique du Canada* (loi) et de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*	56 141 239	...	...	8 115 534
...	35 000	...	(6 846)	28 154	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions des agents des rentes sur l'État	28 154	...	...	29 382
...	3 923 000	...	(247 801)	3 675 199	(S)	Prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	3 675 199	...	...	5 883 347
...	98 019 000	...	15 016 066	113 035 066	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	113 035 066	...	...	107 730 926
...	...	...	77 952	77 952	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État :				
...	...	...	(77 952)	(77 952)		Produits reçus au cours de l'exercice				
						Virement au Programme des services ministériels				
...	...	...	...	...		Total	...	...	...	...
...	...	...	238 291	238 291	(S)	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	238 291	...	...	312 819
...	2 437 646 000	114 226 878	(130 777 193)	2 421 095 685		**Total du programme—Budgétaire**	2 318 430 601	102 665 084	...	2 788 904 595

						Programme du travail				
...	45 498 000	...	...	45 498 000	15	Dépenses du programme				
...	...	1 690 100	...	1 690 100	15a	Dépenses du programme				
...	...	1 300 000	...	1 300 000	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	1 078 000	1 078 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 279 317	1 279 317		CT, crédit 15 [1]				
...	45 498 000	2 990 100	2 357 317	50 845 417		Total—Crédit 15	49 164 048	1 681 369	...	46 759 692
					(S)	Paiement d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	53 516 108	...	...	55 768 170
...	49 015 000	...	4 501 108	53 516 108	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 435 000	...	...	7 015 428
...	6 447 000	...	988 000	7 435 000		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 500
...	...	...	...	...						
...	**100 960 000**	**2 990 100**	**7 846 425**	**111 796 525**		**Total du programme—Budgétaire**	**110 115 156**	**1 681 369**	**...**	**109 544 790**
						Programme de la sécurité du revenu				
...	73 977 000	...	...	73 977 000	20	Dépenses du programme				
...	...	13 664 716	...	13 664 716	20a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 335 206	5 335 206		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(5 630 000)	(5 630 000)		Virement au crédit 1				
...	73 977 000	13 664 716	(294 794)	87 346 922		Total—Crédit 20	82 968 919	4 378 003	...	98 821 032
...	18 172 000 000	(158 000 000)	75 059 049	18 089 059 049	(S)	Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	18 089 059 049[2]	...	...	17 563 785 223[2]
...	4 938 000 000	(11 000 000)	6 890 601	4 933 890 601	(S)	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	4 933 890 601[2]	...	...	4 834 652 063[2]
...	390 000 000	(1 000 000)	2 489 422	391 489 422	(S)	Versements d'allocations au conjoint (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	391 489 422[2]	...	...	382 898 047[2]
...	26 970 000	...	4 132 000	31 102 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 102 000	...	...	29 566 000
...	...	...	242	242	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	242	...	...	40
...	**23 600 947 000**	**(156 335 284)**	**88 276 520**	**23 532 888 236**		**Total du programme—Budgétaire**	**23 528 510 233**	**4 378 003**	**...**	**22 909 722 405**
195 097	**26 252 069 800**	**30 323 651**	**(18 399 158)**	**26 264 189 390**		**Total du ministère—Budgétaire**	**26 144 988 329**	**118 987 635**	**213 426**	**25 948 686 031**
						Conseil canadien des relations industrielles				
...	7 535 000	...	...	7 535 000	25	Dépenses du programme				
...	...	309 152	...	309 152	25a	Dépenses du programme				
...	...	1 350 000	...	1 350 000	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	320 302	320 302		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	7 535 000	1 659 152	320 302	9 514 454		Total—Crédit 25	9 065 345	449 109	...	8 368 770
...	1 123 000	...	172 000	1 295 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 295 000	...	...	1 237 000
663	...	...	2 264	2 927	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	663	2 264	...
663	**8 658 060**	**1 659 152**	**494 566**	**10 812 381**		**Total du programme—Budgétaire**	**10 360 345**	**449 772**	**2 264**	**9 605 770**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
...	1 559 000	...	...	1 559 000	30	Dépenses du programme				
...	...	...	25 551	25 551		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 559 000	...	25 551	1 584 551		Total—Crédit 30				
...	142 000	...	...	142 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 007 905	576 646	...	1 100 654
...	**1 701 000**	...	**25 551**	**1 726 551**		**Total du programme—Budgétaire**	142 000	...	...	170 000
							1 149 905	**576 646**	**...**	**1 270 654**
						Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
...	1 728 000	...	...	1 728 000	35	Dépenses du programme				
...	...	569 911	...	569 911	35a	Dépenses du programme				
...	...	500 000	...	500 000	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	245 432	245 432		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 728 000	1 069 911	245 432	3 043 343		Total—Crédit 35				
...	...	...	476	476	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 957 618	85 725	...	2 337 308
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	476	...	...	819
							...	...	...	579
...	**1 728 000**	**1 069 911**	**245 908**	**3 043 819**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 958 094**	**85 725**	**...**	**2 338 706**
195 760	**26 264 156 800**	**33 052 714**	**(17 633 133)**	**26 279 772 141**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**26 159 456 673**	**120 099 778**	**215 690**	**25 961 901 161**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

(2) La répartition des prestations versées en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* comme sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocations au conjoint sont des prévisions. Néanmoins, le total de ces trois sommes représente les dépenses réelles.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des services ministériels												
Services ministériels	524 098 463	506 206 131	41 000 000	40 817 673	...	...	366 689 519	359 091 465	...	...	198 408 944	187 932 339
Recettes affectées aux dépenses	(335 289 519)	(327 841 465)	(31 400 000)	(31 250 000)	...	...	(366 689 519)	(359 091 465)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**188 808 944**	**178 364 666**	**9 600 000**	**9 567 673**	...	...	...	...	...	...	**198 408 944**	**187 932 339**
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance												
Investissement dans les ressources humaines (IRH)	381 000 000	377 556 382	7 600 000	7 516 071	4 143 231 627	3 947 014 179	231 000 000	229 106 000	...	...	4 300 831 627	4 102 980 632
Prestations de revenu d'assurance-emploi (A-E)	561 100 000	559 962 131	23 100 000	23 019 948	238 291	238 291	517 200 000	516 110 000	...	...	67 238 291	67 110 370
Centres de ressources humaines Canada (CRHC)—Gestion et services conjoints	265 356 863	258 784 858	96 200 000	96 152 301	...	...	229 311 096	226 282 000	...	...	132 245 767	128 655 159
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*	...	...	...	...	(2 079 220 000)	(1 980 315 560)	...	...	...	...	(2 079 220 000)	(1 980 315 560)
Sous-total	1 207 456 863	1 196 303 371	126 900 000	126 688 320	2 064 249 918	1 966 936 910	977 511 096	971 498 000	...	...	2 421 095 685	2 318 430 601
Recettes affectées aux dépenses	(883 511 096)	(877 598 000)	(94 000 000)	(93 900 000)	...	...	(977 511 096)	(971 498 000)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**323 945 767**	**318 705 371**	**32 900 000**	**32 788 320**	**2 064 249 918**	**1 966 936 910**	...	...	...	...	**2 421 095 685**	**2 318 430 601**
Programme du travail												
Travail	156 259 128	155 131 126	1 400 000	1 366 702	2 701 725	2 181 656	48 564 328	48 564 328	...	...	111 796 525	110 115 156
Recettes affectées aux dépenses	(48 564 328)	(48 564 328)	...	...	...	...	(48 564 328)	(48 564 328)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**107 694 800**	**106 566 798**	**1 400 000**	**1 366 702**	**2 701 725**	**2 181 656**	...	...	...	...	**111 796 525**	**110 115 156**
Programme de la sécurité du revenu												
Sécurité du revenu	268 371 044	247 309 521	9 000 000	8 748 737	23 414 439 072	23 414 439 072	158 921 880	141 987 097	...	...	23 532 888 236	23 528 510 233
Recettes affectées aux dépenses	(153 321 880)	(136 567 097)	(5 600 000)	(5 420 000)	...	...	(158 921 880)	(141 987 097)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**115 049 164**	**110 742 424**	**3 400 000**	**3 328 737**	**23 414 439 072**	**23 414 439 072**	...	...	...	...	**23 532 888 236**	**23 528 510 233**
Total du ministère—Budgétaire	**735 498 675**	**714 379 259**	**47 300 000**	**47 051 432**	**25 481 390 715**	**25 383 557 638**	...	...	...	...	**26 264 189 390**	**26 144 988 329**
Conseil canadien des relations industrielles—Budgétaire	**10 812 381**	**10 360 345**	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 812 381**	**10 360 345**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—												
Budgétaire	**1 726 551**	**1 149 905**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 726 551**	**1 149 905**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail												
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	8 884 819	7 044 209	...	...	...	...	5 841 000	4 086 115	...	...	3 043 819	2 958 094
Recettes affectées aux dépenses	(5 841 000)	(4 086 115)	...	...	...	...	(5 841 000)	(4 086 115)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**3 043 819**	**2 958 094**	...	...	...	...	...	...	...	...	**3 043 819**	**2 958 094**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**751 081 426**	**728 847 603**	**47 300 000**	**47 051 432**	**25 481 390 715**	**25 383 557 638**	...	...	...	...	**26 279 772 141**	**26 159 456 673**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance				
					Subventions				
					Investissement dans les ressources humaines (IRH)				
					(S) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	3 675 199	...	...	5 883 347
...	3 923 000	...	(247 801)	3 675 199					
					(S) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à plein temps et à temps partiel admissibles aux termes du règlement de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	102 960 841	...	...	108 800 227
...	112 200 000	(9 977 000)	737 841	102 960 841					
					(S) Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement de la subvention canadienne pour l'épargne-études de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	334 119 996	...	...	267 323 557
...	385 000 000	126 000 000	(176 880 004)	334 119 996					
					Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	1 255 463	66 520	...	2 303 445
...	10 000 000	...	(8 678 017)	1 321 983					
					Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	24 718 138	12 324	...	26 228 272
...	28 350 000	...	(3 619 538)	24 730 462					
					Subventions aux organisations sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	5 052 823	177	...	...
...	7 045 000	...	(1 992 000)	5 053 000					
					Subventions pour assurer la sécurité du revenu et toute autre aide financière aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine touchés par la crise dans le secteur de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	377 476	4 622 524	...	283 001 309
...	5 000 000	...	...	5 000 000					
					Subvention au fonds d'investissement de la Fondation d'apprentissage du collège Frontière pour les programmes d'alphabétisation pour son 100e anniversaire	12 000 000	...	...	...
...	...	5 165 881	6 834 119	12 000 000					
					Subvention au collège Frontière pour les programmes d'alphabétisation pour son 100e anniversaire	3 000 000	...	...	...
...	...	...	3 000 000	3 000 000					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	14 015 000
...	**551 518 000**	**121 188 881**	**(180 845 400)**	**491 861 481**	**Total—Subventions**	**487 159 936**	**4 701 545**	**...**	**707 555 157**
					Contributions				
					Investissement dans les ressources humaines (IRH)				
					Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien				
...	461 232 000	207 418 952	44 385 353	713 036 305		623 083 021	89 953 284	...	757 726 959
					Aide à l'employabilité des personnes handicapées—Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder				
...	195 000 000	...	(5 841 000)	189 159 000		189 159 000	...	...	189 013 155
					Contributions aux organisations, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux institutions postsecondaires et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable				
...	2 775 000	...	3 354 664	6 129 664		4 741 553	1 388 111	...	6 677 820
					Contributions aux ministères et aux organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, aux administrations municipales, aux entreprises, aux établissements de santé publique et d'enseignement, aux organismes autochtones, y compris aux bandes indiennes et aux conseils tribaux, ainsi qu'aux particuliers pour appuyer les nouvelles orientations stratégiques découlant de la réforme de la sécurité sociale et pour faire l'essai de méthodes innovatrices pour rendre les programmes sociaux plus efficaces et les adapter à nos moyens financiers				
...	12 000 000	...	(10 000 000)	2 000 000		1 876 764	123 236	...	44 560 346
					(S) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*				
...	22 567 000	24 633 000	(45 546 504)	1 653 496		1 653 496	...	...	3 625 573
					(S) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*				
...	259 225 000	(159 052 000)	(26 501 892)	73 671 108		73 671 108	...	...	155 394 385
					(S) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*				
...	632 408 000	(180 039 000)	58 070 796	510 439 796		510 439 796	...	...	516 566 581

...	...	18 500 000	37 641 239	56 141 239	(S) Paiements aux provinces et aux territoires en vertu du *Régime d'assistance publique du Canada* (loi) et de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*	56 141 239	...	...	8 115 534
...	41 224 000	...	(26 274 000)	14 950 000	Contributions à des organismes sans but lucratif, aux groupes communautaires, aux établissements d'enseignement, aux associations professionnelles, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations inuites et des Premières nations sans but lucratif oeuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale à l'appui des initiatives de garde d'enfants	13 903 168	1 046 832	...	41 462 203
...	3 300 000	...	(3 200 000)	100 000	Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement post-secondaire et aux particuliers afin d'encourager des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	...	100 000	...	...
...	...	...	4 869 538	4 869 538	Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions post-secondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	4 869 538	...	...	4 147 284
...	**1 629 731 000**	**(88 539 048)**	**30 958 194**	**1 572 150 146**		**1 479 538 683**	**92 611 463**	**...**	**1 727 289 840**
					Prestations de revenu d'assurance-emploi (A-E)				
...	...	...	238 291	238 291	(S) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	238 291	...	...	312 819
...	**1 629 731 000**	**(88 539 048)**	**31 196 485**	**1 572 388 437**	**Total—Contributions**	**1 479 776 974**	**92 611 463**	**...**	**1 727 602 659**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	2 181 249 000	32 649 833	(149 887 206)	2 064 011 627	Investissement dans les ressources humaines (IRH)	1 966 698 619	97 313 008	...	2 434 844 997
...	...	...	238 291	238 291	Prestations de revenu d'assurance-emploi (A-E)	238 291	...	...	312 819
...	**2 181 249 000**	**32 649 833**	**(149 648 915)**	**2 064 249 918**	**Total du programme**	**1 966 936 910**	**97 313 008**	**...**	**2 435 157 816**
					Programme du travail				
					Subventions				
...	7 000	...	...	7 000	Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7 000	...	...	7 000
...	19 000	...	...	19 000	Prévention des incendies du Canada	19 000	...	...	19 000
...	7 000	...	(1 275)	5 725	(S) Indemnisation des marins marchands—Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands	5 725	...	...	6 800
...	15 000	...	...	15 000	Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	...	...	15 000
...	12 000	...	...	12 000	Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	8 280	3 720	...	10 280
...	**60 000**	**...**	**(1 275)**	**58 725**	**Total—Subventions**	**55 005**	**3 720**	**...**	**58 080**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
...	1 600 000	...	...	1 600 000	Programme de partenariat syndical-patronal	1 247 831	352 169	...	1 429 630
...	2 200 000	...	(1 157 000)	1 043 000	Commission du travail	878 820	164 180	...	912 180
...	**3 800 000**	**...**	**(1 157 000)**	**2 643 000**	**Total—Contributions**	**2 126 651**	**516 349**	**...**	**2 341 810**
...	**3 860 000**	**...**	**(1 158 275)**	**2 701 725**	**Total du programme**	**2 181 656**	**520 069**	**...**	**2 399 890**
					Programme de la sécurité du revenu				
					Subventions				
...	18 172 000 000	(158 000 000)	75 059 049	18 089 059 049	(S) Versements de sécurité de la vieillesse	18 089 059 049[(1)]	...	...	17 563 785 223[(1)]
...	4 938 000 000	(11 000 000)	6 890 601	4 933 890 601	(S) Versements du supplément de revenu garanti	4 933 890 601[(1)]	...	...	4 834 652 063[(1)]
...	390 000 000	(1 000 000)	2 489 422	391 489 422	(S) Versements d'allocations au conjoint	391 489 422[(1)]	...	...	382 898 047[(1)]
...	**23 500 000 000**	**(170 000 000)**	**84 439 072**	**23 414 439 072**	**Total du programme**	**23 414 439 072**	**...**	**...**	**22 781 335 333**
...	**25 685 109 000**	**(137 350 167)**	**(66 368 118)**	**25 481 390 715**	**Total du portefeuille ministériel**	**25 383 557 638**	**97 833 077**	**...**	**25 218 893 039**

(S) Paiement de transfert législatif.

(1) La répartition des prestations versées en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* comme sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocations au conjoint sont des prévisions. Néanmoins, le total de ces trois sommes représente les dépenses réelles.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des services ministériels			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services ministériels			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	297 503 054	289 905 000	280 068 000
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	69 186 465	69 186 465	35 560 000
Total du programme—Budgétaire	**366 689 519**	**359 091 465**	**315 628 000**
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Investissement dans les ressources humaines (IRH)			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	231 000 000	229 106 000	149 111 000
Prestations de revenu d'assurance-emploi (A-E)			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	517 200 000	516 110 000	552 237 000
Centres de ressources humaines Canada (CRHC)—Gestion et services conjoints			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	229 311 096	226 282 000	128 573 000
Total du programme—Budgétaire	**977 511 096**	**971 498 000**	**829 921 000**
Programme du travail			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Travail			
Sommes à recouvrer des organismes de l'État pour le paiement des indemnités aux accidenté(e)s du travail	48 564 328	48 564 328	47 136 073
Total du programme—Budgétaire	**48 564 328**	**48 564 328**	**47 136 073**
Programme de la sécurité du revenu			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Sécurité du revenu			
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	158 921 880	141 987 097	142 697 000
Total du programme—Budgétaire	**158 921 880**	**141 987 097**	**142 697 000**
Total du ministère—Budgétaire	**1 551 686 823**	**1 521 140 890**	**1 335 382 073**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
DisqueCCINFO	5 841 000	4 086 115	4 239 306
Total du programme—Budgétaire	**5 841 000**	**4 086 115**	**4 239 306**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 557 527 823**	**1 525 227 005**	**1 339 621 379**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des services ministériels		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	52 221	12 188
Total des recettes fiscales	**52 221**	**12 188**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Traitement—Paiements en trop	1 102	46 226
Divers	1 910 070	1 411 897
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 922 406	2 132 695
	3 833 578	3 590 818
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	478 913	319 197
Diverses recettes non fiscales—		
Bâtiments appartenant à l'État	63 615	85 895
Recouvrement des coûts relativement aux avantages sociaux—		
Assurance-emploi	16 854 000	17 294 000
Régime de pension	3 013 000	...
Intérêts sur comptes débiteurs	208 404	51 177 983
Intérêts sur comptes en fiducie—Agences de recouvrement privées	35 872	...
Divers	471 255	61 630
	20 646 146	68 619 508
Total des recettes non fiscales	**24 958 637**	**72 529 523**
Total du programme	**25 010 858**	**72 541 711**
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	15	20
Total des recettes fiscales	**15**	**20**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de mauvaises créances	701 700	355 915
Recouvrement de perte de fonds de l'exercice précédent	246	...
Traitement—Paiements en trop	69 671	40 470
Ministère 36—Paiement en trop rapporté dans le Système ministériel des comptes débiteurs (SMCD)	9 807 222	(40 760 147)
Programme national de formation—		
Indemnités	1 926 450	1 462 232
Industriel	3 805	5 106
Planification de l'emploi—		
Intégration professionnelle	78 111	88 026
Développement de l'emploi	1 664 501	561 452
Acquisition de compétence	76 593	19 123
Recouvrement de paiements en trop—Divers—		
Planification de l'emploi	1 929 735	1 227 989
Exercice précédent—Planification de l'emploi—		
Avance réclamée	526 286	356 627
Programme d'extension	1 279	17 936
Mobilité de la main-d'oeuvre et subvention de voyage pour stagiaire	12 000	126
Canada au travail et Jeunesse Canada au travail	85 359	201 329
Programme d'emploi communautaire	36 405	182 545
La stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (LSPA)—		
Paiements aux pêcheurs et aux compagnies	3 206 959	873 942
Entente relative au marché du travail (EMT)—Contributions aux provinces	...	2 096 381
Recouvrement de traitements—Affectations	1 230	20 295
Système ministériel des comptes débiteurs (SMCD)—		
Recettes des Agences de recouvrement privées (ARP)	...	50 236 535
Prêts fédéraux aux étudiants—		
Réclamations recouvrées	...	129 064 132
Divers	8 688 225	4 737 508
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	57 495 940	13 815 066
	86 311 717	164 602 588
Privilèges, licences et permis	150 722	...
Frais de services—		
Accès à l'information	7 373	3 845
Services spéciaux	23 741	18 347
	31 114	22 192
Produits des ventes—		
Vente de publications du Régime enregistré d'épargne-études (REEE)	6	25 497
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	77 952	86 850
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrement des coûts relativement aux avantages sociaux des employés	92 033 000	85 066 000
Amendes d'assurance-emploi	513 397	607 229

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Prêts fédéraux aux étudiants—		
Intérêt	64 590 165	59 418
Principal	85 004 444	...
Intérêts sur comptes en fiducie—Agences de recouvrement privées	11 372	...
Compte de rentes—Surplus actuariel	5 821 863	7 608 613
Divers	4 474 163	136 187
	252 448 404	93 477 447
Total des recettes non fiscales	**339 019 915**	**258 214 574**
Total du programme	**339 019 930**	**258 214 594**
Programme du travail		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	94 895	531
Total des recettes fiscales	**94 895**	**531**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	674 211	155 979
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	188 305	73 460
	862 516	229 439
Frais de services	1 058 387	1 285 417
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes et pénalités remises par la cour suite à des poursuites en vertu du Code canadien du travail	172 072	133 100
Divers	1 000	3 654
	173 072	136 754
Total des recettes non fiscales	**2 093 975**	**1 651 610**
Total du programme	**2 188 870**	**1 652 141**
Programme de la sécurité du revenu		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	5 147	6 145
Total des recettes fiscales	**5 147**	**6 145**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 121 892	111 130
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Ententes de détachement	3 723	...
Traitement—Paiement en trop	1 872	30 137
Allocation familiale—Paiement en trop	637	3 996
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	495 822	233 866
	5 623 946	379 129
Frais de services	73 012	84 144
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrement des coûts relativement aux avantages sociaux—		
Régime de pension	19 980 023	...
Divers	18 570	19 039 995
	19 998 593	19 039 995
Total des recettes non fiscales	**25 695 551**	**19 503 268**
Total du programme	**25 700 698**	**19 509 413**
Total du ministère	**391 920 356**	**351 917 859**
Conseil canadien des relations industrielles		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	245	373
Total des recettes fiscales	**245**	**373**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	24 213	21 364
Produits des ventes	7 151	9 449
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 264	663
Diverses recettes non fiscales	18 187	439
Total des recettes non fiscales	**51 815**	**31 915**
Total du programme	**52 060**	**32 288**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	72 159	84 668
Total des recettes fiscales	**72 159**	**84 668**
Recettes non fiscales—		
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	476	448
Total des recettes non fiscales	**476**	**448**
Total du programme	**72 635**	**85 116**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	224 682	103 925
Total des recettes fiscales	224 682	103 925
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	96 655 970	168 823 338
Privilèges, licences et permis	150 722	...
Frais de services	1 162 513	1 391 753
Produits des ventes	7 157	34 946
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	559 605	407 158
Diverses recettes non fiscales	293 284 402	181 274 143
Total des recettes non fiscales	391 820 369	351 931 338
Total du portefeuille ministériel	**392 045 051**	**352 035 263**

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Environnement

Ministère

Agence canadienne d'évaluation environnementale

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	12.2
Sommaire du portefeuille ministériel	12.4
Programmes par secteur d'activité	12.6
Paiements de transfert	12.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	12.11
Recettes	12.13

Ministère

Objectif

Le programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

Description des secteurs d'activité

Un environnement sain

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; et fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

Nature

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; et assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

Prévisions météorologiques et environnementales

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace; qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; et formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Gestion, administration et politique

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficaces et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec le secteur privé, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères de l'État; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Objectif

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

Description du secteur d'activité

Agence canadienne d'évaluation environnementale

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations auprès des décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les niveaux du gouvernement et avec d'autres instances, y compris avec les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer la compréhension et la conformité de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la directive du Cabinet sur l'évaluation des projets de programmes et de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale sur les tribunes internationales.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	417 752 000	...	...	417 752 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	13 951 554	...	13 951 554	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	15 476 471	...	15 476 471	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 538 000	3 538 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 442 207	1 442 207		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	9 857 111	9 857 111		CT, crédit 15 [1]				
...	417 752 000	29 428 025	14 837 318	462 017 343		Total—Crédit 1	456 437 846	5 579 497	...	444 477 614
...	23 601 000	...	...	23 601 000	5	Dépenses en capital				
...	...	5 266 124	...	5 266 124	5a	Dépenses en capital				
...	...	13 716 701	...	13 716 701	5b	Dépenses en capital				
...	23 601 000	18 982 825	...	42 583 825		Total—Crédit 5	39 266 491	3 317 334	...	29 613 879
...	41 442 700	...	...	41 442 700	10	Subventions et contributions				
...	...	10 590 069	...	10 590 069	10a	Subventions et contributions				
...	...	116 503 042	...	116 503 042	10b	Subventions				
...	41 442 700	127 093 111	...	168 535 811		Total—Crédit 10	167 787 891	747 920	...	38 776 211
					(S)	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	50 988	...	...	48 645
...	48 900	...	2 088	50 988						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 187 000	...	...	51 323 000
...	48 722 000	...	7 465 000	56 187 000						
...	...	...	813	813	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	813	...	...	...
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	254 503	...	57 793	406 673
117 549	...	...	194 747	312 296						
117 549	**531 566 600**	**175 503 961**	**22 499 966**	**729 688 076**		**Total du ministère—Budgétaire**	**719 985 532**	**9 644 751**	**57 793**	**564 646 022**
						Agence canadienne d'évaluation environnementale				
...	9 364 000	...	...	9 364 000	15	Dépenses du programme				
...	...	384 550	...	384 550	15a	Dépenses du programme				
...	...	1 060 250	...	1 060 250	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	225 311	225 311		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	9 364 000	1 444 800	225 311	11 034 111		Total—Crédit 15	10 420 511	613 600	...	8 825 593
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	995 000	...	...	931 000
...	863 000	...	132 000	995 000						

255	...	...	70	325	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	130	125	70	450
255	**10 227 000**	**1 444 800**	**357 381**	**12 029 436**		**Total du programme—Budgétaire**	**11 415 641**	**613 725**	**70**	**9 757 043**
117 804	**541 793 600**	**176 948 761**	**22 857 347**	**741 717 512**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**731 401 173**	**10 258 476**	**57 863**	**574 403 065**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Un environnement sain	133 995 136	135 704 624	8 571 390	9 665 538	82 686 173	82 089 367	5 946 718	5 619 718	...	...	219 305 981	221 839 811
Nature	134 044 198	123 325 363	2 755 317	3 247 150	16 999 229	16 960 393	6 153 844	5 403 844	...	...	147 644 900	138 129 062
Prévisions météorologiques et environnementales	220 807 507	216 670 183	29 469 030	25 320 299	66 301 480	66 300 180	62 042 700	60 593 513	...	...	254 535 317	247 697 149
Gestion, administration et politique	104 598 599	109 581 793	1 788 088	1 033 504	2 548 929	2 437 951	733 738	733 738	...	...	108 201 878	112 319 510
Sous-total	593 445 440	585 281 963	42 583 825	39 266 491	168 535 811	167 787 891	74 877 000	72 350 813	...	...	729 688 076	719 985 532
Recettes affectées aux dépenses	(74 877 000)	(72 350 813)	...	...	...	...	(74 877 000)	(72 350 813)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**518 568 440**	**512 931 150**	**42 583 825**	**39 266 491**	**168 535 811**	**167 787 891**	**...**	**...**	**...**	**...**	**729 688 076**	**719 985 532**
Agence canadienne d'évaluation environnementale												
Agence canadienne d'évaluation environnementale	15 178 484	11 304 692	...	...	454 952	454 952	3 604 000	344 003	...	...	12 029 436	11 415 641
Recettes affectées aux dépenses	(3 604 000)	(344 003)	...	...	...	...	(3 604 000)	(344 003)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**11 574 484**	**10 960 689**	**...**	**...**	**454 952**	**454 952**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 029 436**	**11 415 641**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**530 142 924**	**523 891 839**	**42 583 825**	**39 266 491**	**168 990 763**	**168 242 843**	**...**	**...**	**...**	**...**	**741 717 512**	**731 401 173**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Un environnement sain				
...	2 000 000	...	(757 041)	1 242 959	Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	1 242 959	...	...	1 226 406
...	...	50 000 000	...	50 000 000	Subvention au Fonds d'investissement municipal écologique	50 000 000	...	...	...
...	...	12 500 000	...	12 500 000	Subvention au Fonds d'habilitation municipal écologique	12 500 000	...	...	...
...	2 000 000	62 500 000	(757 041)	63 742 959		63 742 959	...	...	1 226 406
					Nature				
...	17 000	...	...	17 000	Institut de la fourrure du Canada	17 000	...	...	17 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	202 700
...	17 000	...	...	17 000		17 000	...	...	219 700
					Prévisions météorologiques et environnementales				
...	850 000	850 000	(1 321 600)	378 400	Recherches en météorologie	378 400	...	...	386 400
...	17 000	...	...	17 000	Société canadienne de météorologie et d'océanographie	17 000	...	...	17 000
...	...	60 000 000	...	60 000 000	Subvention à la Société canadienne de météorologie et d'océanographie pour créer le Fonds canadien pour les sciences du climat et de l'atmosphère	60 000 000	...	...	...
...	867 000	60 850 000	(1 321 600)	60 395 400		60 395 400	...	...	403 400
					Gestion, administration et politique				
...	200 000	...	...	200 000	Subvention à l'Institut international du développement durable afin d'assurer l'exploitation de l'Institut et pour entreprendre des initiatives de développement durable	200 000	...	...	200 000
...	**3 084 000**	**123 350 000**	**(2 078 641)**	**124 355 359**	**Total—Subventions**	**124 355 359**	**...**	**...**	**2 049 506**
					Contributions				
					Un environnement sain				
...	125 000	...	(34 067)	90 933	Contribution à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques—Programme de contrôle des produits chimiques	90 933	...	...	109 569
...	1 097 000	...	...	1 097 000	Contribution à l'Université de Guelph pour le réseau canadien des centres de toxicologie	1 097 000	...	...	1 297 000
...	150 000	...	...	150 000	Contribution au Conseil canadien des accidents industriels majeurs (CCAIM)	150 000	...	...	191 000
...	2 522 000	...	(951 971)	1 570 029	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	1 286 143	283 886	...	2 739 000
...	4 200 000	...	201 400	4 401 400	Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	4 391 717	9 683	...	4 470 675

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	12 000 000	(2 793 889)	(2 640 461)	6 565 650	Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	6 278 186	287 464	...	1 208 025
...	...	1 253 000	(245 203)	1 007 797	Contributions pour l'assainissement des mares de goudron de Sydney et des sites des fours de cokeries	1 007 797	...	...	130 000
...	...	1 953 000	...	1 953 000	Contribution en vertu du programme pour l'Initiative Service Écojeunesse Internationale	1 953 000	...	...	2 612 918
...	...	...	104 158	104 158	Contributions—Construire des partenariats internationaux	104 158	...	...	470 736
...	...	...	802 325	802 325	Contribution—Fonds multilatéral du Protocole de Montréal	802 088	237	...	810 307
...	...	...	43 500	43 500	Contribution au Centre de transport durable	43 500	...	...	71 678
...	...	...	14 500	14 500	Contribution en vertu de l'autorité du ministre	14 500	...	...	433 000
...	...	...	475 922	475 922	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	475 922	...	...	...
...	...	...	25 000	25 000	Contributions à l'appui de projets environnementaux et de développements soutenables	23 470	1 530	...	...
...	...	...	360 000	360 000	Contributions cherchant à augmenter la conscience et la compréhension des initiatives et développements durables environnementaux	360 000	...	...	...
...	...	...	112 000	112 000	Contribution en vertu du Programme de stages Horizons sciences	112 000	...	...	...
...	...	...	170 000	170 000	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	155 994	14 006	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	363 256
...	20 094 000	412 111	(1 562 897)	18 943 214		18 346 408	596 806	...	14 907 164
					Nature				
...	43 300	...	(27 623)	15 677	Contributions—Construire des partenariats internationaux	15 676	1	...	...
...	219 000	...	(23 326)	195 674	Contribution aux Nations Unies pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CCIEE)	195 674	...	...	197 704
...	99 000	...	(20 171)	78 829	Contribution à la convention relative aux zones humides d'importance internationale (RAMSAR)	78 828	1	...	88 647
...	350 000	...	...	350 000	Contribution à l'Institut de la fourrure du Canada	350 000	...	...	350 000
...	200 000	...	...	200 000	Contribution à l'Université de la Saskatchewan pour établir un Centre canadien conjoint de pathologie faunique	200 000	...	...	200 000
...	260 000	...	65 000	325 000	Contribution afin d'établir un réseau de recherches coopératives en matière d'écologie faunique	325 000	...	...	325 000
...	180 000	...	...	180 000	Contribution au Fonds mondial de la nature—Fonds de rétablissement des espèces en péril	180 000	...	...	180 000
...	2 932 300	...	(461 537)	2 470 763	Contributions en vertu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	2 470 755	8	...	2 754 091
...	13 000	...	(13 000)	...	Contribution au Conseil intergouvernemental de gestion du caribou	...	...	...	13 500
...	325 000	...	...	325 000	Contribution à la province de la Colombie-Britannique et aux organismes environnementaux non gouvernementaux (OENG)—Stratégie nationale de la faune, Plan conjoint de la Côte du Pacifique	325 000	...	...	325 000

...	1 040 100	...	(1 040 100)	...	Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser	...	...	...	65 100
...	2 522 000	...	1 136 067	3 658 067	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	3 658 067	...	...	2 739 000
...	924 000	...	...	924 000	Contribution à l'Université des Nations Unies en vue de l'établissement du Réseau international de l'eau, de l'environnement et de la santé	924 000	...	...	1 060 000
...	1 444 000	...	277 655	1 721 655	Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) Phase III—Contribution au Programme interactions communautaires	1 721 257	398	...	1 179 677
...	1 500 000	...	(300 000)	1 200 000	Contribution à la province de Québec pour projets conjoints	1 200 000	...	...	1 500 000
...	256 000	...	(56 000)	200 000	Contribution au Programme de protection d'habitats	200 000	...	...	70 000
...	...	1 131 000	(297 500)	833 500	Contribution en vertu du Programme de stages Horizons sciences	831 069	2 431	...	1 247 851
...	...	2 200 000	...	2 200 000	Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 164 003	35 997	...	1 783 364
...	...	...	235 000	235 000	Contribution—Préservation de la nature du Canada—Achat de Middle Island	235 000	...	...	...
...	...	...	59 550	59 550	Contributions au réseau d'organismes environnementaux—Initiative d'assistance à la collectivité	59 550	...	...	...
...	...	...	1 290 089	1 290 089	Contributions pour l'Initiative de l'écosystème du bassin de Georgia	1 290 089	...	...	993 692
...	...	...	264 170	264 170	Contribution en vertu de l'autorité du ministre	264 170	...	...	...
...	...	...	45 500	45 500	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	45 500	...	...	...
...	...	...	139 955	139 955	Contributions à l'appui de projets environnementaux et de développements soutenables	139 955	...	...	...
...	...	...	27 300	27 300	Contributions à l'appui d'engagements internationaux canadiens	27 300	...	...	...
...	...	...	42 500	42 500	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	42 500	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	213 654
...	12 307 700	3 331 000	1 343 529	16 982 229		16 943 393	38 836	...	15 286 280
					Prévisions météorologiques et environnementales				
...	2 500 000	...	...	2 500 000	Contribution à l'Université de Victoria pour diriger et exploiter le réseau canadien de recherche climatologique	2 500 000	...	...	2 500 000
...	1 693 000	...	1 072 330	2 765 330	Droits d'affiliation à l'Organisation météorologique mondiale	2 765 330	...	...	2 211 760
...	200 000	...	...	200 000	Contribution à la province de Québec—Accord sur les relevés hydrométriques	200 000	...	...	200 000
...	...	...	252 000	252 000	Contribution en vertu du Programme de stages Horizons sciences	252 000	...	...	...
...	...	...	74 550	74 550	Contributions—Construire des partenariats internationaux	73 250	1 300	...	...
...	...	...	18 000	18 000	Contribution en vertu de l'autorité du ministre	18 000	...	...	...
...	...	...	96 200	96 200	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	96 200	...	...	...
...	4 393 000	...	1 513 080	5 906 080		5 904 780	1 300	...	4 911 760
					Gestion, administration et politique				
...	162 000	...	390 441	552 441	Contributions—Construire des partenariats internationaux	455 194	97 247	...	100 000
...	50 000	...	386 950	436 950	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	433 234	3 716	...	180 973
...	752 000	...	(270 800)	481 200	Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	481 185	15	...	481 650
...	600 000	...	...	600 000	Contributions au réseau d'organismes environnementaux—Initiative d'assistance à la collectivité	600 000	...	...	600 000
...	...	...	3 500	3 500	Contribution en vertu de l'autorité du ministre	3 500	...	...	258 878
...	...	...	15 000	15 000	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	15 000	...	...	...

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	69 320	69 320	Contributions à l'appui de projets environnementaux et de développements soutenables	69 320	...	...	...
...	...	...	169 000	169 000	Contributions cherchant à augmenter la conscience et la compréhension des initiatives et développements durables environnementaux	159 000	10 000	...	...
...	...		21 518	21 518	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	21 518	...	...	...
...	1 564 000	...	784 929	2 348 929		2 237 951	110 978	...	1 621 501
...	**38 358 700**	**3 743 111**	**2 078 641**	**44 180 452**	**Total—Contributions**	**43 432 532**	**747 920**	**...**	**36 726 705**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	22 094 000	62 912 111	(2 319 938)	82 686 173	Un environnement sain	82 089 367	596 806	...	16 133 570
...	12 324 700	3 331 000	1 343 529	16 999 229	Nature	16 960 393	38 836	...	15 505 980
...	5 260 000	60 850 000	191 480	66 301 480	Prévisions météorologiques et environnementales	66 300 180	1 300	...	5 315 160
...	1 764 000	...	784 929	2 548 929	Gestion, administration et politique	2 437 951	110 978	...	1 821 501
...	**41 442 700**	**127 093 111**	**...**	**168 535 811**	**Total du ministère**	**167 787 891**	**747 920**	**...**	**38 776 211**
					Agence canadienne d'évaluation environnementale				
					Contributions				
...	95 000	...	6 000	101 000	Contribution à la province de Québec—Convention de la Baie James et du Nord québécois	101 000	...	...	95 000
...	...	...	48 193	48 193	Contributions afin d'aider la participation du public aux examens des évaluations environnementales	48 193	...	...	111 262
...	...	...	305 759	305 759	Contribution afin d'appuyer la recherche, le développement et la promotion de l'évaluation environnementale	305 759	...	...	6 000
...	**95 000**	**...**	**359 952**	**454 952**	**Total du programme**	**454 952**	**...**	**...**	**212 262**
...	**41 537 700**	**127 093 111**	**359 952**	**168 990 763**	**Total du portefeuille ministériel**	**168 242 843**	**747 920**	**...**	**38 988 473**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Un environnement sain			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Extraction de données	6 595	6 595	...
Publications	365	365	55 295
Produits	110 142	110 142	744 744
Immobilier	3 333	3 333	...
Services			
Recherche et analyse	3 187 175	3 187 175	3 563 022
Télécommunications	...	...	151 971
Services de consultation	1 384	1 384	...
Formation	88 602	88 602	43 247
Services de réglementation	25 980	25 980	52 944
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	17 587	17 587	1 702
Publications	56 008	56 008	79 887
Produits	66 131	66 131	33 953
Immobilier	79 846	79 846	84 596
Services			
Recherche et analyse	1 480 689	1 153 689	914 146
Hydrométrique	...	...	8 820
Services de consultation	325 744	325 744	...
Formation	83 675	83 675	105 054
Divers	3 000	3 000	...
Services de réglementation	410 462	410 462	237 361
	5 946 718	5 619 718	6 076 742
Nature			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Extraction de données	305	305	44 273
Publications	120	120	114
Produits	788	788	602 722
Immobilier	102 727	102 727	69 406
Services			
Recherche et analyse	1 737 175	1 737 175	1 435 471
Télécommunications	...	...	2 089
Services de consultation	61 000	61 000	...
Formation	60 000	60 000	327
Évaluation environnementale	30	30	176 587
Divers	...	...	2 810
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	152	152	149
Publications	25 059	25 059	158 735
Produits	29 708	29 708	38 049
Immobilier	1 262 176	512 176	325 581
Services			
Recherche et analyse	2 338 564	2 338 564	2 665 985
Hydrométrique	69 737	69 737	101 536
Télécommunications	63 935	63 935	...
Services de consultation	5 800	5 800	...
Formation	22 771	22 771	13 516
Études et enquêtes sur la faune	102 725	102 725	193 651
Divers	316	316	...
Services de réglementation	270 756	270 756	240 448
	6 153 844	5 403 844	6 071 449
Prévisions météorologiques et environnementales			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Extraction de données	1 574 018	1 574 018	956 296
Publications	8 649	8 649	6 812
Produits	12 688 900	12 688 900	17 027 687
Commandites et publicités	...	...	110
Immobilier	36 786	36 786	245 765
Services			
Recherche et analyse	2 797 124	2 797 124	3 247 566
Télécommunications	139 433	139 433	1 748
Services de consultation	1 175 109	1 175 109	68 444
Formation	3 613 900	3 613 900	7 236
Évaluation environnementale	493 094	493 094	30
Divers	499 500	499 500	932 220
Services de réglementation	14	14	...
Recettes externes :			
Produits			
Extraction de données	3 912 312	3 912 312	3 602 122
Publications	489 290	489 290	521 520
Produits	25 908 710	24 459 523	25 871 748
Commandites et publicités	179 939	179 939	170 350
Immobilier	1 124 944	1 124 944	378 949

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Fin*

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Services			
Recherche et analyse	572 038	572 038	885 945
Hydrométrique	4 180 064	4 180 064	2 949 997
Télécommunications	1 760 561	1 760 561	1 142 263
Services de consultation	419 436	419 436	234 241
Formation	163 720	163 720	145 062
Études et enquêtes sur la faune	629	629	...
Évaluation environnementale	298 191	298 191	...
Divers	6 339	6 339	279 139
Services de réglementation	...	...	1 534
	62 042 700	60 593 513	58 676 784
Gestion, administration et politique			
Recettes provenant d'autres ministères de l'État :			
Produits			
Extraction de données	...	...	5 000
Produits	1 985	1 985	...
Immobilier	500 000	500 000	...
Services			
Recherche et analyse	93 751	93 751	16 700
Télécommunications	33 000	33 000	...
Recettes externes :			
Produits			
Publications	55	55	...
Produits	8 784	8 784	3 683
Immobilier	9 173	9 173	6 759
Services			
Recherche et analyse	86 184	86 184	...
Télécommunications	806	806	...
	733 738	733 738	32 142
Total du ministère—Budgétaire	**74 877 000**	**72 350 813**	**70 857 117**
Agence canadienne d'évaluation environnementale			
Coûts récupérés d'autres ministères de l'État pour :			
Formation, information et publications	50 400	108 950	55 715
Recettes externes pour :			
Formation, information et publications	53 600	80 645	8 425
Services d'évaluation environnementale	3 500 000	154 408	658 546
Total du programme—Budgétaire	**3 604 000**	**344 003**	**722 686**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**78 481 000**	**72 694 816**	**71 579 803**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 076 405	2 860 944
Total des recettes fiscales	**3 076 405**	**2 860 944**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de paiements de transfert	50 368	16 774
Remboursement de dépenses de fonctionnement et d'entretien	251 774	571 063
Divers	264	103 498
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	46 059	329 915
Redressements des recettes de l'exercice précédent	907 241	...
	1 255 706	1 021 250
Privilèges, licences et permis—		
Licences—Taxidermiste et aviculture	24 708	25 711
Permis de chasse d'oiseaux	4 336 789	3 439 634
Autres services	37 488	94 161
	4 398 985	3 559 506
Frais de services—		
Recouvrements—Relevés hydrométriques	442 100	350 587
Autres recouvrements relatifs à l'eau	2 965 037	3 118 906
	3 407 137	3 469 493
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	194 747	295 976
Diverses recettes non fiscales	1 381 183	1 377 224
Total des recettes non fiscales	**10 637 758**	**9 723 449**
Total du ministère	**13 714 163**	**12 584 393**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	5 167	2 650
Total des recettes fiscales	**5 167**	**2 650**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 954	5 438
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	26	79 115
	10 980	84 553
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	70	255
Diverses recettes non fiscales	14 870	39 494
Total des recettes non fiscales	**25 920**	**124 302**
Total du programme	**31 087**	**126 952**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 081 572	2 863 594
Total des recettes fiscales	3 081 572	2 863 594
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 266 686	1 105 803
Privilèges, licences et permis	4 398 985	3 559 506
Frais de services	3 407 137	3 469 493
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	194 817	296 231
Diverses recettes non fiscales	1 396 053	1 416 718
Total des recettes non fiscales	10 663 678	9 847 751
Total du portefeuille ministériel	**13 745 250**	**12 711 345**

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Finances

Ministère

Vérificateur général

Société d'assurance-dépôts du Canada

Tribunal canadien du commerce extérieur

Bureau du surintendant des institutions financières

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	13.2
Sommaire du portefeuille ministériel	13.5
Programmes par secteur d'activité	13.10
Paiements de transfert	13.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	13.14
Recettes	13.14

Ministère

Programme des politiques économiques, sociales et financières

Objectif

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du ministère.

Description des secteurs d'activité

Politiques et conseils

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement :

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- Régime fiscal canadien;
- Politique du secteur financier : les emprunts du gouvernement et la gestion de la dette publique, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finances et d'emprunt des sociétés d'État;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations, ou la commercialisation ou privatisation de services gouvernementaux.

Organismes financiers internationaux

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Monnaie canadienne

Financer de manière économique la production de pièces de monnaie canadienne.

Administration générale

Assurer une bonne gestion du ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Projets spéciaux

Financer de manière responsable des projets spéciaux.

Programme du service de la dette publique

Objectif

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

Description des secteurs d'activité

Frais d'intérêt et autres coûts

Gestion du programme d'emprunts du gouvernement.

Placements Épargne Canada

À titre d'organisme spécial, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

Programme fédéral de transferts aux provinces

Objectif

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

Description du secteur d'activité

Paiements de transfert

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la Loi et les règlements;
- Financement global des territoires : paiements aux gouvernements des Territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

Vérificateur général

Objectif

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

Description du secteur d'activité

Vérification législative

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. Le vérificateur général émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. Le commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom du vérificateur général et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Objectif

Fournir, au profit des personnes qui possèdent des dépôts avec des institutions membres, de l'assurance sur les dépôts en prévision des pertes de la totalité ou d'une partie des dépôts en raison de l'insolvabilité de l'institution membre.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Objectif

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

Description du secteur d'activité

Tribunal canadien du commerce extérieur

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (*LMSI*), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage matériel à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (*Loi sur le TCCE*), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre ou le sous-ministre de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *LMSI*, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain;*
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allégements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la *Loi sur le TCCE*, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;

- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la *LMSI*.

Bureau du surintendant des institutions financières

Objectif

Maintenir la confiance du public dans le système des services financiers canadiens, grâce à l'élaboration et à l'application d'un cadre de réglementation qui vise à assurer que les institutions financières et les régimes de pension réglementés aux termes de lois fédérales puissent faire face à leurs engagements au fur et à mesure qu'ils deviennent échus; et fournir au gouvernement des services et des avis de nature actuarielle relativement aux programmes en cours ou en voie d'élaboration.

Description du secteur d'activité

Surveillance des institutions financières et services actuariels

La réglementation des institutions financières et des régimes de pension d'employeurs qui relèvent de la compétence fédérale ainsi que la prestation de services actuariels aux autres ministères de l'État.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des politiques économiques, sociales et financières				
...	68 307 000	...	...	68 307 000	1	Dépenses du programme				
...	...	3 821 100	...	3 821 100	1a	Dépenses du programme				
...	...	...	266 000	266 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 147 255	1 147 255		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(742 000)	(742 000)		Virement au crédit 5				
...	68 307 000	3 821 100	671 255	72 799 355		Total—Crédit 1	70 553 693	2 245 662	...	66 263 284
...	297 300 000	...	...	297 300 000	5	Subventions et contributions				
...	...	174 258 000	...	174 258 000	5b	Virement de 742 000 $ du crédit 1 (Finances)				
...	...	...	742 000	742 000		Virement du crédit 1				
...	297 300 000	174 258 000	742 000	472 300 000		Total—Crédit 5	399 660 046	72 639 954	...	268 635 914
					6a	Paiement à la Société pour l'expansion des exportations à l'égard de la restructuration d'un prêt au gouvernement de la République populaire du Bengladesh	583 552	16 448	...	...
...	...	600 000	...	600 000						
					(S)	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	48 900	...	1 816	50 716						
					(S)	Paiements (encaissement de billets) à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* et les lois de crédits des exercices antérieurs)	349 409 000	...	...	267 000 000
...	361 300 000	...	(11 891 000)	349 409 000						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 858 000	...	...	9 147 000
...	8 548 000	...	1 310 000	9 858 000						
...	49 000 000	23 000 000	33 886 502	105 886 502	(S)	Achat de pièces de monnaie canadienne	105 886 502	...	...	59 656 680
					(S)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2). Limite de 225 000 000 DTS				
197 487 093	...	...	...	197 487 093		Autorisation non employée de 96 402 414 DTS au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	(9 295 121)	(9 295 121)		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
197 487 093	...	...	(9 295 121)	188 191 972		Total	...	...	188 191 972	98 775 487

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Paiements aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque conformément à la *Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*				
68 589 970	...	...	...	68 589 970			17 687	...	68 572 283	440 890
...	...	...	606 702	606 702	(S)	Paiement d'éléments de passif virés aux recettes	606 702	...	...	1 144 968
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes				
...	...	...	85 278	85 278		d'exercices antérieurs	85 278	...	...	25 300
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	17 077	25 000	...
16 607	...	...	25 470	42 077						
...	...	...	154 829 939	154 829 939	(S)	Perte nette de change	154 829 939	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 553 716 340
266 093 670	784 503 900	201 679 100	170 972 841	1 423 249 511		Total budgétaire	1 091 541 115	74 919 141	256 789 255	3 324 855 841
					(S)	(L) Paiement à la Banque Commerciale du Canada conformément à la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*. Limite 75 000 000 $ (Brut)	...	...	2 000 000	...
2 000 000	...	...	...	2 000 000						
					(S)	(L) En vertu du paragraphe 8.3(1) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* pour fournir une aide financière à la Banque de la Thaïlande s'élevant à 500 000 000 $ US (Brut)	50 816 775	...	...	598 350 420
...	104 039 000	...	(53 222 225)	50 816 775						
						Association internationale de développement				
					L10	Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 202 334 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Brut)	202 333 334	...	...	195 155 000
...	1	...	202 333 333	202 333 334						
						Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)				
					L15	Paiements dont le montant n'excède pas 4 860 000 $ US, nonobstant que le montant peut excéder le montant équivalent en dollars canadiens, estimé à 7 460 000 $ le 9 novembre 1998, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la souscription d'actions additionnelles en vertu de l'article 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Brut)	7 260 479	199 521	...	6 970 448
...	7 460 000	...	...	7 460 000						
					(S)	(L) Paiement à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la souscription d'actions additionnelles conformément à l'article 6(3) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* (Brut)	4 270 298	...	...	...
...	...	4 270 298	...	4 270 298						

						Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance				
					(S)	(L.) Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance renforcée du Fonds monétaire international conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1). Limite augmentée à 700 000 000 DTS (CP 2000-355) (Brut)				
...	161 000 000	...	(161 000 000)	...		Augmentation de la limite de 500 000 000 DTS à 700 000 000 DTS				
...	...	...	390 430 000	390 430 000		Autorisation non employée de 78 623 875 DTS au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
247 150 137	...	...	(86 083 625)	161 066 512		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
...	...	...	(4 391 221)	(4 391 221)						
247 150 137	161 000 000	...	138 955 154	547 105 291		Total	78 679 334	...	468 425 957	50 907 442
						Petro-Canada Limitée				
					(S)	(L.) Avances pour emprunts ou achats d'actions privilégiées à Petro-Canada Limitée, en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 22. Limite 1 000 000 000 $ (Brut)	...	...	27 228 147	...
27 228 147	...	...	...	27 228 147	(S)	(L.) Souscriptions d'actions ordinaires de Petro-Canada Limitée en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 5. Limite 4 900 000 000 $ (Brut)	...	...	1 573 645 679	...
1 573 645 679	...	...	...	1 573 645 679		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	11 685 041
...	...	...	...	...						
1 850 023 963	272 499 001	4 270 298	288 066 262	2 414 859 524		Total non budgétaire	343 360 220	199 521	2 071 299 783	863 068 351
266 093 670	**784 503 900**	**201 679 100**	**170 972 841**	**1 423 249 511**		**Total du programme—**				
1 850 023 963	**272 499 001**	**4 270 298**	**288 066 262**	**2 414 859 524**		**Budgétaire**	**1 091 541 115**	**74 919 141**	**256 789 255**	**3 324 855 841**
						Non budgétaire	**343 360 220**	**199 521**	**2 071 299 783**	**863 068 351**
						Programme du service de la dette publique				
...	42 500 000 000	(1 000 000 000)	3 810 326 422	45 310 326 422	(S)	Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)	45 310 326 422	...	...	44 831 669 942
...	**42 500 000 000**	**(1 000 000 000)**	**3 810 326 422**	**45 310 326 422**		**Total du programme—Budgétaire**	**45 310 326 422**	**...**	**...**	**44 831 669 942**
						Programme fédéral de transferts aux provinces				
...	1 299 000 000	...	...	1 299 000 000	20	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux				
...	...	102 800 000	...	102 800 000	20b	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux				
...	1 299 000 000	102 800 000	...	1 401 800 000		Total—Crédit 20	1 401 707 359	92 641	...	1 324 747 766
...	30 000 000	...	75 203	30 075 203	(S)	Subventions législatives (lois constitutionnelles de 1867 à 1982 et autres autorisations législatives)	30 075 203	...	...	29 881 561
...	9 288 000 000	552 559 000	58 363 000	9 898 922 000	(S)	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	9 898 922 000	...	...	10 766 350 000
...	12 500 000 000	(108 463 000)	...	12 391 537 000	(S)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	12 391 537 000	...	...	12 733 624 000
...	...	...	3 500 000 000	3 500 000 000	(S)	La Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé (*Loi d'exécution du budget de 1999*)	3 500 000 000	...	...	...

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(532 882 443)	...	...	(476 475 189)
...	(498 000 000)	(34 000 000)	(882 443)	(532 882 443)						
					(S)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(2 425 343 000)	...	...	(2 149 697 000)
...	(2 251 000 000)	(174 000 000)	(343 000)	(2 425 343 000)						
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	43 261 863
...	**20 368 000 000**	**338 896 000**	**3 557 212 760**	**24 264 108 760**		**Total du programme—Budgétaire**	**24 264 016 119**	**92 641**	**...**	**22 271 693 001**
						Total du ministère—				
266 093 670	**63 652 503 900**	**(459 424 900)**	**7 538 512 023**	**70 997 684 693**		**Budgétaire**	**70 665 883 656**	**75 011 782**	**256 789 255**	**70 428 218 784**
1 850 023 963	**272 499 001**	**4 270 298**	**288 066 262**	**2 414 859 524**		**Non budgétaire**	**343 360 220**	**199 521**	**2 071 299 783**	**863 068 351**
						Vérificateur général				
...	46 818 900	...	...	46 818 900	25	Dépenses du programme				
...	...	2 076 257	...	2 076 257	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	160 000	160 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	75 000	75 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	546 290	546 290		CT, crédit 15 [1]				
...	46 818 900	2 076 257	781 290	49 676 447		Total—Vote 25	49 191 339	485 108	...	46 814 004
...	209 100	...	...	209 100	30	Traitement du vérificateur général				
...	...	...	3 710	3 710		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	209 100	...	3 710	212 810		Total—Vote 30	212 810	...	...	209 196
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 506 000	...	...	6 715 000
...	6 509 000	...	997 000	7 506 000						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 303	...	...	1 316
286	...	...	4 017	4 303						
286	**53 537 000**	**2 076 257**	**1 786 017**	**57 399 560**		**Total du programme—Budgétaire**	**56 914 452**	**485 108**	**...**	**53 739 516**
						Société d'assurance-dépôts du Canada				
					(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance dépôts du Canada*, paragraphe 10.1. Limite 6 000 000 000 $ (Net)	...	...	6 000 000 000	(395 000 000)
6 000 000 000	...	...	...	6 000 000 000						
6 000 000 000	**...**	**...**	**...**	**6 000 000 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**6 000 000 000**	**(395 000 000)**

						Tribunal canadien du commerce extérieur				
...	7 312 000	...	...	7 312 000	35	Dépenses du programme				
...	...	139 000	...	139 000	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	17 000	17 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	170 786	170 786		CT, crédit 15 [1]				
...	7 312 000	139 000	187 786	7 638 786		Total—Crédit 35	7 353 072	285 714	...	7 258 403
...	1 174 000	...	180 000	1 354 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 354 000	...	...	1 245 000
...	**8 486 000**	**139 000**	**367 786**	**8 992 786**		**Total du programme—Budgétaire**	**8 707 072**	**285 714**	**...**	**8 503 403**
						Bureau du surintendant des institutions financières				
...	1 660 000	...	...	1 660 000	40	Dépenses du programme				
...	...	12 550	...	12 550	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	(42 821)	(42 821)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	...	...	81 000	81 000		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	1 660 000	12 550	38 179	1 710 729		Total—Crédit 40	1 597 623	113 106	...	1 668 821
					(S)	Paiements des dépenses afférentes aux activités du Bureau en vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*				
						Autorisation maximale dont le montant ne peut, sans l'approbation du Conseil du Trésor, dépasser de plus de 40 000 000 $ le total des cotisations et recettes reçues et autorisées de dépenser par la Loi	6 328 893	...	65 679 498	5 195 176
72 008 391	...	...	...	72 008 391						
1 059	...	...	1 312	2 371	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 059	1 312	1 172
72 009 450	**1 660 000**	**12 550**	**39 491**	**73 721 491**		**Total du programme—Budgétaire**	**7 926 516**	**114 165**	**65 680 810**	**6 865 169**
						Total du portefeuille ministériel—				
338 103 406	**63 716 186 900**	**(457 197 093)**	**7 540 705 317**	**71 137 798 530**		**Budgétaire**	**70 739 431 696**	**75 896 769**	**322 470 065**	**70 497 326 872**
7 850 023 963	**272 499 001**	**4 270 298**	**288 066 262**	**8 414 859 524**		**Non budgétaire**	**343 360 220**	**199 521**	**8 071 299 783**	**468 068 351**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des politiques économiques, sociales et financières												
Politiques et conseils	47 728 266	45 858 526	...	1 341 063	...	...	620 000	385 635	...	...	47 108 266	46 813 954
Organismes financiers internationaux—												
Budgétaire	...	...	...	...	1 010 500 972	749 652 598	...	...	...	...	1 010 500 972	749 652 598
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	811 985 698	343 360 220	811 985 698	343 360 220
Monnaie canadienne	105 886 502	105 886 502	...	...	...	...	...	...	...	...	105 886 502	105 886 502
Administration générale	196 937 801	190 817 230	...	4 135 112	...	...	5 774 000	5 781 968	...	...	191 163 801	189 170 374
Projets spéciaux—												
Budgétaire	68 589 970	17 687	...	...	...	...	...	...	...	...	68 589 970	17 687
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	1 602 873 826	...	1 602 873 826	...
Sous-total—												
Budgétaire	419 142 539	342 579 945	...	5 476 175	1 010 500 972	749 652 598	6 394 000	6 167 603	...	...	1 423 249 511	1 091 541 115
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 414 859 524	343 360 220	2 414 859 524	343 360 220
Recettes affectées aux dépenses	(6 394 000)	(6 167 603)	...	...	...	...	(6 394 000)	(6 167 603)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**412 748 539**	**336 412 342**	**...**	**5 476 175**	**1 010 500 972**	**749 652 598**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 423 249 511**	**1 091 541 115**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 414 859 524**	**343 360 220**	**2 414 859 524**	**343 360 220**
Programme du service de la dette publique												
Frais d'intérêt et autres coûts	45 169 441 953	45 169 379 037	...	62 916	...	...	...	...	...	...	45 169 441 953	45 169 441 953
Placements Épargne Canada	140 884 469	140 787 027	...	97 442	...	...	...	...	...	...	140 884 469	140 884 469
Total du programme—Budgétaire	**45 310 326 422**	**45 310 166 064**	**...**	**160 358**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**45 310 326 422**	**45 310 326 422**
Programme fédéral de transferts aux provinces												
Paiements de transfert	...	...	...	...	24 264 108 760	24 264 016 119	...	...	...	...	24 264 108 760	24 264 016 119
Total du programme—Budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**24 264 108 760**	**24 264 016 119**	**...**	**...**	**...**	**...**	**24 264 108 760**	**24 264 016 119**
Total du ministère—												
Budgétaire	**45 723 074 961**	**45 646 578 406**	**...**	**5 636 533**	**25 274 609 732**	**25 013 668 717**	**...**	**...**	**...**	**...**	**70 997 684 693**	**70 665 883 656**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 414 859 524**	**343 360 220**	**2 414 859 524**	**343 360 220**
Vérificateur général												
Vérification législative	57 019 560	56 537 494	...	...	380 000	376 958	...	...	...	...	57 399 560	56 914 452
Total du programme—Budgétaire	**57 019 560**	**56 537 494**	**...**	**...**	**380 000**	**376 958**	**...**	**...**	**...**	**...**	**57 399 560**	**56 914 452**

Société d'assurance-dépôts du Canada—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	6 000 000 000	...	6 000 000 000	...
Tribunal canadien du commerce extérieur—												
Budgétaire	8 992 786	8 707 072	...	...	...	...	...	...	...	...	8 992 786	8 707 072
Bureau du surintendant des institutions financières												
Surveillance des institutions financières et services actuariels	121 489 491	55 100 970	631 000	590 000	...	...	48 399 000	47 764 454	...	...	73 721 491	7 926 516
Recettes affectées aux dépenses	(48 399 000)	(47 764 454)	...	...	...	...	(48 399 000)	(47 764 454)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**73 090 491**	**7 336 516**	**631 000**	**590 000**	...	...	...	...	...	...	**73 721 491**	**7 926 516**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**45 862 177 798**	**45 719 159 488**	**631 000**	**6 226 533**	**25 274 989 732**	**25 014 045 675**	...	...	...	...	**71 137 798 530**	**70 739 431 696**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**8 414 859 524**	**343 360 220**	**8 414 859 524**	**343 360 220**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des politiques économiques, sociales et financières				
					Subventions				
					Organismes financiers internationaux				
...	127 300 000	...	(1 160 671)	126 139 329	Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	54 653 413	71 485 916	...	91 057 753
...	...	109 000 000	...	109 000 000	Subvention au Fonds en fiducie des pays pauvres très endettés de la Banque mondiale	109 000 000	...	...	...
...	...	66 000 000	...	66 000 000	Subvention au Fonds en fiducie Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance et pour les pays pauvres très endettés du Fonds monétaire international	64 845 962	1 154 038	...	...
...	**127 300 000**	**175 000 000**	**(1 160 671)**	**301 139 329**	**Total—Subventions**	**228 499 375**	**72 639 954**	**...**	**91 057 753**
					Contributions				
					Organismes financiers internationaux				
...	**170 000 000**	**...**	**1 160 671**	**171 160 671**	Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	**171 160 671**	**...**	**...**	**177 578 161**
					Autres paiements de transfert				
					Organismes financiers internationaux				
...	361 300 000	...	(11 891 000)	349 409 000	(S) Encaissement de billets sur demande par l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	349 409 000	...	...	267 000 000
...	...	600 000	...	600 000	Paiement à la Société pour l'expansion des exportations pour les besoins de restructuration de la dette	583 552	16 448	...	...
197 487 093	...	...	(9 295 121)	188 191 972	(S) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	...	...	188 191 972	98 775 487
197 487 093	361 300 000	600 000	(21 186 121)	538 200 972		349 992 552	16 448	188 191 972	365 775 487
					Projets spéciaux				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 500 000 000
197 487 093	**361 300 000**	**600 000**	**(21 186 121)**	**538 200 972**	**Total—Autres paiements de transfert**	**349 992 552**	**16 448**	**188 191 972**	**2 865 775 487**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
197 487 093	658 600 000	175 600 000	(21 186 121)	1 010 500 972	Organismes financiers internationaux	749 652 598	72 656 402	188 191 972	634 411 401
...	...	...	...	...	Projets spéciaux	...	...	...	2 500 000 000
197 487 093	**658 600 000**	**175 600 000**	**(21 186 121)**	**1 010 500 972**	**Total du programme**	**749 652 598**	**72 656 402**	**188 191 972**	**3 134 411 401**

					Programme fédéral de transferts aux provinces				
					Subventions				
					Paiments de transfert				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	**40 000 000**
					Autres paiements de transfert				
					Paiments de transfert				
...	1 299 000 000	102 800 000	...	1 401 800 000	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 401 707 359	92 641	...	1 324 747 766
...	30 000 000	...	75 203	30 075 203	(S) Subventions législatives	30 075 203	...	...	29 881 561
...	9 288 000 000	552 559 000	58 363 000	9 898 922 000	(S) Péréquation fiscale	9 898 922 000	...	...	10 766 350 000
...	12 500 000 000	(108 463 000)	...	12 391 537 000	(S) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	12 391 537 000	...	...	12 733 624 000
...	...	...	3 500 000 000	3 500 000 000	(S) La Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé	3 500 000 000	...	...	...
...	(498 000 000)	(34 000 000)	(882 443)	(532 882 443)	(S) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(532 882 443)	...	...	(476 475 189)
...	(2 251 000 000)	(174 000 000)	(343 000)	(2 425 343 000)	(S) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2 425 343 000)	...	...	(2 149 697 000)
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 261 863
...	**20 368 000 000**	**338 896 000**	**3 557 212 760**	**24 264 108 760**	**Total—Autres paiements de transfert**	**24 264 016 119**	**92 641**	**...**	**22 231 693 001**
...	**20 368 000 000**	**338 896 000**	**3 557 212 760**	**24 264 108 760**	**Total du programme**	**24 264 016 119**	**92 641**	**...**	**22 271 693 001**
197 487 093	**21 026 600 000**	**514 496 000**	**3 536 026 639**	**25 274 609 732**	**Total du ministère**	**25 013 668 717**	**72 749 043**	**188 191 972**	**25 406 104 402**
					Vérificateur général				
					Contributions				
					Vérification législative				
...	**380 000**	**...**	**...**	**380 000**	Fondation canadienne pour la vérification intégrée	**376 958**	**3 042**	**...**	**378 531**
...	**380 000**	**...**	**...**	**380 000**	**Total du programme**	**376 958**	**3 042**	**...**	**378 531**
197 487 093	**21 026 980 000**	**514 496 000**	**3 536 026 639**	**25 274 989 732**	**Total du portefeuille ministériel**	**25 014 045 675**	**72 752 085**	**188 191 972**	**25 406 482 933**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Politiques et conseils	620 000	385 635	593 320
Administration générale	5 774 000	5 781 968	5 652 595
Total du ministère—Budgétaire	**6 394 000**	**6 167 603**	**6 245 915**
Société d'assurance-dépôts du Canada			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursement d'avances de la Société	...	...	395 000 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**...**	**395 000 000**
Bureau du surintendant des institutions financières			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Surveillance des institutions financières et services actuariels			
Évaluations de :			
Surveillance des institutions financières	43 999 000	42 245 619	40 304 265
Surveillance des régimes de pension	3 000 000	4 131 857	2 347 233
	46 999 000	46 377 476	42 651 498
Services offerts à la Société d'assurance-dépôts du Canada	100 000	206 222	77 306
Services offerts au Régime de pensions du Canada	1 300 000	1 180 756	1 022 011
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	...	457 092
Total du programme—Budgétaire	**48 399 000**	**47 764 454**	**44 207 907**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**54 793 000**	**53 932 057**	**50 453 822**
Non budgétaire	**...**	**...**	**395 000 000**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des politiques économiques, sociales et financières		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	11 066	12 326
Total des recettes fiscales	**11 066**	**12 326**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société d'assurance-dépôts du Canada	...	15 161 444
Banque du Canada—Virement des bénéfices	1 766 092 296	1 703 840 735
Petro-Canada Limitée—Dividendes	17 780 438	19 756 042
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 032 929	1 198 951
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	...	3 729
Jamaïque	2 421 371	3 280 662
Royaume-Uni—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)	1 464 739	2 175 436
Intérêt différé	4 215 862	4 229 777
Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	53 840 301	39 480 717
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	3 469	3 945
Prêt pour aide financière à la Thaïlande	33 340 598	16 180 711
Comptes d'opérations de change—		
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—Virement des bénéfices	1 934 670 824	1 656 398 537
Fonds monétaire international—Souscriptions—Virement des bénéfices	151 918 666	80 416 005
Encaisse et débiteurs—Caisse—		
Intérêts—Banques à charte	23 778 659	36 419 247
Intérêts—Dépôts à court terme	436 123 595	343 964 640
Autres comptes—		
Patrimoine canadien—		
Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	310 146	226 999
Affaires étrangères et Commerce international—		
Fonds renouvelable du Bureau des passeports	...	3 433
Ressources naturelles—		
Fonds renouvelables de Ressources naturelles	7 768	...
Travaux publics et Services gouvernementaux—		
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	203 000	477 937
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	496 200	1 021 000
Fonds renouvelable des services optionnels	1 543 144	652 561

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Solliciteur général—Service correctionnel—Fonds renouvelable CORCAN	1 428 400	1 369 100
	4 430 731 349	3 926 320 552
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de rémunérations, biens et services	190 020	886 496
Recouvrement des provinces	3 121 840	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	99 410 554	...
	102 722 414	886 496
Frais de services—		
Amendes, peines et confiscation	10 303	685
Frais—Accès à l'information	3 589	680
	13 892	1 365
Pièces de monnaie canadienne	169 924 460	81 367 958
Produits des ventes—		
Vente de propriété immobilière à la Société immobilière du Canada	10 066 198	45 496 164
Vente d'autres publications	65 359	66 694
	10 131 557	45 562 858
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	25 470	16 607
Gain net de change	...	94 368 541
Diverses recettes non fiscales—		
Virement des comptes suivants, de montants non réclamés ou impayés depuis dix ans ou plus—Compte d'avance fixe en circulation—		
Chèques	11 664	1 015
Chèques non réclamés	17 121 876	14 522 198
Soldes non réclamés reçus par la Banque du Canada en ce qui concerne les banques à charte	4 397 169	...
Bénéfices—Intérêts sur hypothèques	2 199 883	818 943
Diverses autres recettes	190 017	5 147 354
	23 920 609	20 489 510
Total des recettes non fiscales	**4 737 469 751**	**4 169 013 887**
Total du programme	**4 737 480 817**	**4 169 026 213**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Programme du service de la dette publique		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—Virement de dette échue en circulation	4 567 109	5 030 087
Total du programme	**4 567 109**	**5 030 087**
Total du ministère	**4 742 047 926**	**4 174 056 300**
Vérificateur général		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	24 802	20 466
Total des recettes fiscales	**24 802**	**20 466**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	32 750	29 387
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	20 525	61 292
	53 275	90 679
Frais de services—Services de vérification fournis à des organismes	750 240	825 230
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 017	1 532
Diverses recettes non fiscales	49 739	14 577
Total des recettes non fiscales	**857 271**	**932 018**
Total du programme	**882 073**	**952 484**
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	857	...
Diverses recettes non fiscales	577	5
Total du programme	**1 434**	**5**
Bureau du surintendant des institutions financières		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	821 935	367 921
Total des recettes fiscales	**821 935**	**367 921**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	238 914
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 312	1 172
Total des recettes non fiscales	**1 312**	**240 086**
Total du programme	**823 247**	**608 007**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	857 803	400 713
Total des recettes fiscales	857 803	400 713
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	4 430 731 349	3 926 320 552
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	102 776 546	1 216 089
Frais de services	764 132	826 595
Pièces de monnaie canadienne	169 924 460	81 367 958
Produits des ventes	10 131 557	45 562 858
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	30 799	19 311
Gain net de change	...	94 368 541
Diverses recettes non fiscales	28 538 034	25 534 179
Total des recettes non fiscales	4 742 896 877	4 175 216 083
Total du portefeuille ministériel	**4 743 754 680**	**4 175 616 796**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Gouverneur général

SOMMAIRE

	Page
Objectif du programme et description des secteurs d'activité	14.2
Sommaire du portefeuille ministériel	14.3
Programme par secteur d'activité	14.4
Paiements de transfert	14.4
Recettes	14.5

Objectif

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

Description des secteurs d'activité

Gouverneur général

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du Cabinet et des résidences.

Distinctions honorifiques

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'autorité héraldique du Canada.

Anciens gouverneurs généraux

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	10 217 000	...	...	10 217 000	1	Dépenses du programme				
...	...	1 774 105	...	1 774 105	1a	Dépenses du programme				
...	...	1 525 000	...	1 525 000	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	30 000	30 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	322 833	322 833		CT, crédit 15 [1]				
...	10 217 000	3 299 105	352 833	13 868 938		Total—Crédit 1	13 692 978	175 960	...	11 460 785
...	92 000	...	10 875	102 875	(S)	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	102 875	...	...	101 800
...	254 000	...	751	254 751	(S)	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	254 751	...	...	202 875
...	1 097 000	...	168 000	1 265 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 265 000	...	...	1 197 000
957	...	...	9 477	10 434	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	957	9 477	961
957	**11 660 000**	**3 299 105**	**541 936**	**15 501 998**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**15 315 604**	**176 917**	**9 477**	**12 963 421**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Gouverneur général	12 517 948	12 331 554	...	...	...	...	...	...	...	...	12 517 948	12 331 554
Distinctions honorifiques	2 263 243	2 263 243	...	...	...	...	...	...	...	...	2 263 243	2 263 243
Anciens gouverneurs généraux	466 056	466 056	...	...	254 751	254 751	...	...	...	...	720 807	720 807
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**15 247 247**	**15 060 853**	**...**	**...**	**254 751**	**254 751**	**...**	**...**	**...**	**...**	**15 501 998**	**15 315 604**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
					Anciens gouverneurs généraux				
...	11 000	...	(11 000)	...	Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	...	...	...	...
...	254 000	...	751	254 751	(S) Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	254 751	...	...	202 875
...	**265 000**	...	**(10 249)**	**254 751**	**Total du portefeuille ministériel**	**254 751**	...	...	**202 875**

(S) Paiement de transfert législatif.

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	10 691	13 216
Total des recettes fiscales	**10 691**	**13 216**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs— Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 477	957
Diverses recettes non fiscales	130 586	149 364
Total des recettes non fiscales	**140 069**	**150 321**
Total du portefeuille ministériel	**150 760**	**163 537**

SECTION 15

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Industrie

Ministère

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Banque de développement du Canada

Agence spatiale canadienne

Tribunal de la concurrence

Commission du droit d'auteur

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Société d'expansion du Cap-Breton

Conseil national de recherches du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Conseil de recherches en sciences humaines

Conseil canadien des normes

Statistique Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	15.2
Sommaire du portefeuille ministériel	15.8
Programmes par secteur d'activité	15.15
Paiements de transfert	15.18
Détail des montants disponibles pour être dépensés	15.25
Recettes	15.25

Ministère

Objectif

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir des règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

Description des secteurs d'activité

Politique microéconomique

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : la clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du ministère.

Règlements et services axés sur le marché

Le secteur d'activité ministériel des Règlements et services axés sur le marché s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révise les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des Règlements et services axés sur le marché, le ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité ministérielle du Développement sectoriel de l'industrie assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadiennne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

Tourisme

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en œuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada. À titre d'organisme de service spécial, la CCT est un exemple du nouveau modèle de partenariat du gouvernement fédéral. Elle est composée de représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

Services ministériels et de gestion

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Objectif

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

Description des secteurs d'activité

Développement

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Elle se divise en six sous-activités, soit action/développement des entreprises, COOPÉRATION, défense des intérêts et coordination, programmes spéciaux, développement panatlantique et administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

Administration générale

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du ministre et le bureau du président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communications du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

Banque de développement du Canada

Objectif

Soutenir l'esprit d'entreprise au Canada en offrant des services financiers et de gestion, en attachant une importance particulière aux besoins des petites et des moyennes entreprises.

Agence spatiale canadienne

Objectif

Assurer le développement et la mise en application de la technologie et des sciences spatiales axées sur la satisfaction des besoins des Canadiens et l'établissement au Canada d'une industrie spatiale concurrentielle à l'échelle internationale.

Description des secteurs d'activité

Sciences spatiales

En collaboration avec les scientifiques, les universités et des étudiants diplômés canadiens, l'Agence spatiale canadienne contribuera à l'avancement des connaissances sur l'espace et au développement des compétences scientifiques, des nouveaux procédés et des applications en :

- s'assurant que le Canada maintienne une position mondiale d'excellence dans l'exploration scientifique de l'espace et puisse acquérir auprès de l'industrie canadienne les instruments nécessaires pour obtenir des données scientifiques pertinentes;
- entraînant les astronautes canadiens à participer à des vols internationaux habités, contribuant aux expériences canadiennes de sciences et technologie (S et T) dans l'espace, et incitant les jeunes Canadiens à poursuivre des carrières en S et T.

Applications spatiales et développement industriel

L'Agence spatiale canadienne travaille avec des représentants de l'industrie partout au Canada afin de faciliter l'exploitation et la mise en application de travaux de recherche en sciences et en technologies spatiales qui devraient mener à la création d'un secteur canadien axé sur les matériaux et les services spatiaux, orienté sur les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. En collaboration avec d'autres organisations publiques, ou pour son propre compte, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en reliant les Canadiens d'un océan à l'autre, en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur Terre. Par le biais de diverses activités de communication, l'Agence parvient aussi à mieux sensibiliser le public canadien à l'importance des technologies spatiales. Pour ce faire, elle :

- renforce la capacité du Canada à mener à bien des activités dans l'espace et à exploiter le potentiel qu'offrent les technologies spatiales, surtout en automatisation et en robotique, et respecte nos engagements envers le Programme de la Station spatiale internationale;
- veille à ce que les Canadiens aient accès aux nouveaux services de télécommunications multimédias, personnels et mobiles, rendus possibles grâce à des technologies de pointe de télécommunications par satellite, tout en maintenant ou en augmentant la part du marché mondial détenue par l'industrie canadienne pour ces nouveaux services;
- s'assure que le Canada demeure à l'avant-scène du développement des technologies spatiales en vue de ses futurs programmes et renforce la compétitivité de l'industrie canadienne sur le marché international grâce au transfert et à la diffusion des technologies;

- fournit une installation d'essais en environnement capable de répondre aux besoins actuels et futurs du secteur spatial canadien et d'atteindre les objectifs connexes en matière spatiale;
- assure le maintien du leadership du Canada sur le marché international d'observation de la Terre et répond aux besoins des Canadiens en matière de surveillance de l'environnement et de gestion des ressources;
- établit des partenariats à l'étranger afin d'appuyer l'implantation du Programme spatial canadien, soutient les efforts de développement domestique et d'exportation de l'industrie spatiale, donne son appui et exerce une surveillance continue sur le développement industriel régional, et gère les relations politiques de l'Agence spatiale canadienne avec les agences et les partenaires canadiens et étrangers;
- appuie les activités de sensibilisation au secteur spatial.

Gestion

Ce secteur d'activité englobe toutes les initiatives permettant de s'assurer que l'Agence remplit son rôle de gestionnaire du Programme spatial canadien. Il comprend également les activités de gestion liées aux ressources humaines, à la gestion intégrée, à l'administration, aux communications et aux examens.

Tribunal de la concurrence

Objectif

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application de la partie VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

Description du secteur d'activité

Tribunal de la concurrence

Au moyen des règles du Tribunal de la concurrence, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

Commission du droit d'auteur

Objectif

Fixer des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droit d'auteur sont introuvables.

Description du secteur d'activité

Commission du droit d'auteur

Créée le 1er février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

- établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);
- établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées par l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé par le droit d'auteur mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la Loi (articles 70.1 à 70.191);
- fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);
- établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ainsi que pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio à des fins pédagogiques (articles 71 à 76);
- établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);
- examiner, à la demande du directeur des enquêtes nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le directeur estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés suite à l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Objectif

Promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs, mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables, et concentrer les efforts sur les petites et moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneurship.

Description du secteur d'activité

Promotion du développement économique des régions du Québec

Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec.

Société d'expansion du Cap-Breton

Objectif

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'Île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'Île.

Conseil national de recherches du Canada

Objectif

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

Description des secteurs d'activité

Recherche et innovation technologique

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

Administration du programme

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Objectif

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives : soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

Description du secteur d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

Conseil de recherches en sciences humaines

Objectif

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages

de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Description du secteur d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipes ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

Conseil canadien des normes

Objectif

Encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Statistique Canada

Objectif

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

Description des secteurs d'activité

Statistique économique et sociale

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux de l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Statistique du recensement de la population

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Objectif

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

Description du secteur d'activité

Diversification de l'économie de l'Ouest

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	428 903 000	...	...	428 903 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	94 894 960	...	94 894 960	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	5 590 280	...	5 590 280	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 119 905	1 119 905		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	10 933 908	10 933 908		CT, crédit 15 [1]				
...	428 903 000	100 485 240	12 053 813	541 442 053		Total—Crédit 1	513 161 112	28 280 941	...	503 183 396
...	424 247 000	...	...	424 247 000	5	Subventions et contributions				
...	...	49 708 000	...	49 708 000	5a	Contributions				
...	...	1 013 537 000	...	1 013 537 000	5b	Subventions et contributions				
...	424 247 000	1 063 245 000	...	1 487 492 000		Total—Crédit 5	1 425 294 125	62 197 875	...	610 569 685
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 604
...	10 000 000	...	(10 000 000)	...	(S)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	...	...	...	...
22 448 477	(4 891 000)	...	4 891 000	22 448 477	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada				
...	...	...	432 934	432 934		Virement du CT, crédit 5 [1]				
22 448 477	(4 891 000)	...	5 323 934	22 881 411		Total	(17 493 791)	...	40 375 202	(771 696)
...	57 000 000	33 000 000	1 966 378	91 966 378	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	91 966 378	...	...	94 102 693
...	...	...	179 541	179 541	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des entreprises du Canada*	179 541	...	...	...
...	46 366 000	...	7 104 000	53 470 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 470 000	...	...	47 590 000
168 428	...	...	422 727	591 155	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	249 252	100 303	241 600	371 935
...	...	...	74	74	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	74	...	...	294
...	...	...	1 563 993	1 563 993	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	1 563 993	...	...	1 024 251
22 616 905	961 673 900	1 196 730 240	18 616 276	2 199 637 321		Total budgétaire	2 068 441 400	90 579 119	40 616 802	1 256 120 162
...	300 000	...	...	300 000	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)	...	300 000	...	...
...	500 000	...	...	500 000	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)	...	500 000	...	...

1 950 000	...	...	...	1 950 000		L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger. *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits.* Limite 1 950 000 $ (Net)	...	...	1 950 000	...
1 950 000	800 000	...	...	2 750 000			Total non budgétaire	...	800 000	1 950 000	...
							Total du ministère—				
22 616 905	**961 673 900**	**1 196 730 240**	**18 616 276**	**2 199 637 321**			**Budgétaire**	**2 068 441 400**	**90 579 119**	**40 616 802**	**1 256 120 162**
1 950 000	**800 000**	**...**	**...**	**2 750 000**			**Non budgétaire**	**...**	**800 000**	**1 950 000**	**...**
							Agence de promotion économique du Canada atlantique				
...	44 303 000	...	...	44 303 000		20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	6 639 297	...	6 639 297		20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	600 000	...	600 000		20b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	278 850	278 850			Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 167 004	1 167 004			CT, crédit 15 [1]				
...	44 303 000	7 239 297	1 445 854	52 988 151			Total—Crédit 20	50 076 156	2 911 995	...	47 827 093
...	223 435 000	...	...	223 435 000		25	Subventions et contributions				
...	...	10 310 100	...	10 310 100		25a	Contributions				
...	...	4 942 231	...	4 942 231		25b	Contributions				
...	223 435 000	15 252 331	...	238 687 331			Total—Crédit 25	238 687 331	...	...	297 435 541
...	7 000 000	3 000 000	(1 396 975)	8 603 025		(S)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	8 603 025	...	...	10 820 119
...	1 000 000	1 600 000	32 641	2 632 641		(S)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	2 632 641	...	...	...
...	4 293 000	...	658 000	4 951 000		(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 951 000	...	...	4 544 000
3 054	...	...	23 412	26 466		(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 181	...	17 285	25 052
...	...	...	10 518	10 518		(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	10 518	...	...	15 614
3 054	**280 031 000**	**27 091 628**	**773 450**	**307 899 132**			**Total du programme—Budgétaire**	**304 969 852**	**2 911 995**	**17 285**	**360 667 419**
							Banque de développement du Canada				
853 677 000	...	...	...	853 677 000		(S)	(L) Le montant global des prêts, passif réel et passif éventuel de la Banque de développement du Canada ne peut jamais dépasser le capital de la Corporation multiplié par douze (quinze fois avec l'approbation du gouverneur en conseil), et ne peut jamais excéder 3,2 milliards de dollars (Net)	...	...	853 677 000	...
...	...	40 000 000	40 000 000	80 000 000		(S)	(L) Souscriptions aux actions privilégiées de la Banque de développement du Canada en vertu du paragraphe 23(4) de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* (Brut)	80 000 000	...	...	50 000 000
853 677 000	**...**	**40 000 000**	**40 000 000**	**933 677 000**			**Total du programme—Non budgétaire**	**80 000 000**	**...**	**853 677 000**	**50 000 000**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Agence spatiale canadienne				
...	63 686 000	...	...	63 686 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	37 110 406	...	37 110 406	30a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	85 000	85 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	523 208	523 208		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(961 822)	(961 822)		Virement au crédit 40				
...	63 686 000	37 110 406	(353 614)	100 442 792		Total—Crédit 30	98 719 098	1 723 694	...	72 932 036
...	216 854 000	...	...	216 854 000	35	Dépenses en capital				
...	...	4 750 000	...	4 750 000	35a	Dépenses en capital				
...	...	...	20 304	20 304		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(538 177)	(538 177)		Virement au crédit 40				
...	216 854 000	4 750 000	(517 873)	221 086 127		Total—Crédit 35	205 610 980	15 475 147	...	240 205 699
...	18 886 000	...	...	18 886 000	40	Subventions et contributions				
...	...	4 625 000	...	4 625 000	40a	Contributions				
					40b	Virement de 961 822 $ du crédit 30 (Industrie) et de 538 177 $ du crédit 35 (Industrie)				
...	...	1	...	1		Virement du : crédit 30				
...	...	...	961 822	961 822		crédit 35				
...	...	...	538 177	538 177						
...	18 886 000	4 625 001	1 499 999	25 011 000		Total—Crédit 40	24 956 066	54 934	...	23 158 666
...	4 600 000	...	705 000	5 305 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 305 000	...	...	4 990 000
1 463	...	...	9 102	10 565	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 462	...	8 103	3 454
1 463	**304 026 000**	**46 485 407**	**1 342 614**	**351 855 484**		**Total du programme—Budgétaire**	**334 593 606**	**17 253 775**	**8 103**	**341 289 855**
						Tribunal de la concurrence				
...	1 152 000	...	...	1 152 000	45	Dépenses du programme				
...	...	56 600	...	56 600	45a	Dépenses du programme				
...	...	160 000	...	160 000	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	16 969	16 969		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 152 000	216 600	16 969	1 385 569		Total—Crédit 45	1 319 684	65 885	...	996 569
...	118 000	...	...	118 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 000	...	...	121 000
...	**1 270 000**	**216 600**	**16 969**	**1 503 569**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 437 684**	**65 885**	...	**1 117 569**

						Commission du droit d'auteur				
...	745 000	...	...	745 000	50	Dépenses du programme				
...	...	811 000	...	811 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 000	5 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	8 022	8 022		CT, crédit 15 [1]				
...	745 000	811 000	13 022	1 569 022		Total—Crédit 50	1 567 900	1 122	...	1 223 173
...	125 000	...	...	125 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 000	...	...	127 000
...	**870 000**	**811 000**	**13 022**	**1 694 022**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 692 900**	**1 122**	**...**	**1 350 173**
						Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
...	27 893 000	...	...	27 893 000	55	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 313 646	...	1 313 646	55a	Virement de 2 174 100 $ du crédit 60 (Industrie)				
...	...	...	2 174 100	2 174 100		Virement du : crédit 60				
...	...	...	364 417	364 417		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	755 097	755 097		CT, crédit 15 [1]				
...	27 893 000	1 313 646	3 293 614	32 500 260		Total—Crédit 55	30 863 958	1 636 302	...	31 630 772
...	190 291 249	...	...	190 291 249	60	Subventions et contributions				
...	...	...	(2 174 100)	(2 174 100)		Virement au crédit 55				
...	190 291 249	...	(2 174 100)	188 117 149		Total—Crédit 60	148 543 626	39 573 523	...	190 412 419
...	93 000 000	(17 000 000)	(1 150 422)	74 849 578	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	74 849 578	...	...	103 077 537
...	...	...	2 555	2 555	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des entreprises du Canada*	2 555	...	...	...
...	3 182 000	...	488 000	3 670 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 670 000	...	...	3 464 000
...	...	...	46 406	46 406	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	46 406	...	...	42 927
18 558	...	...	11 102	29 660	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 992	566	11 102	5 833
18 558	**314 366 249**	**(15 686 354)**	**517 155**	**299 215 608**		**Total du programme—Budgétaire**	**257 994 115**	**41 210 391**	**11 102**	**328 633 488**
						Société d'expansion du Cap-Breton				
...	10 536 000	...	...	10 536 000	65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton				
...	...	...	30 000	30 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(280)	(280)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	10 536 000	...	29 720	10 565 720		Total—Crédit 65	8 565 720	2 000 000	...	8 400 000
...	**10 536 000**	**...**	**29 720**	**10 565 720**		**Total du programme—Budgétaire**	**8 565 720**	**2 000 000**	**...**	**8 400 000**
						Conseil national de recherches du Canada				
...	238 861 000	...	...	238 861 000	70	Dépenses de fonctionnement				
...	...	13 926 810	...	13 926 810	70a	Virement de 6 163 801 $ du crédit 80 (Industrie)				
...	...	...	6 163 801	6 163 801		Virement du : crédit 80				
...	...	...	505 000	505 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	11 362 402	11 362 402		CT, crédit 15 [1]				

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	(388 364)	(388 364)		Virement au : crédit 75				
...	...	...	(32 999)	(32 999)		crédit 80				
...	238 861 000	13 926 810	17 609 840	270 397 650		Total—Crédit 70	265 768 383	4 629 267	...	239 310 107
...	34 816 000	...	...	34 816 000	75	Dépenses en capital				
...	...	1	...	1	75a	Virement de 5 405 199 $ du crédit 80 (Industrie)				
...	...	3 387 636	...	3 387 636	75b	Virement de 388 364 $ du crédit 70 (Industrie)				
...	...	...	388 364	388 364		Virement du : crédit 70				
...	...	...	5 405 199	5 405 199		crédit 80				
...	34 816 000	3 387 637	5 793 563	43 997 200		Total—Crédit 75	43 928 551	68 649	...	51 339 996
...	152 566 000	...	...	152 566 000	80	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	80b	Virement de 32 999 $ du crédit 70 (Industrie)				
...	...	...	32 999	32 999		Virement du crédit 70				
...	...	...	(6 163 801)	(6 163 801)		Virement au : crédit 70				
...	...	...	(5 405 199)	(5 405 199)		crédit 75				
...	152 566 000	1	(11 536 001)	141 030 000		Total—Crédit 80	140 955 910	74 090	...	152 402 527
					(S)	Dépenses des recettes en vertu de l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* :				
15 194 368	...	...	...	15 194 368		Montant non dépensé au début de l'exercice				
...	51 420 000	...	6 747 110	58 167 110		Montant reçu au cours de l'exercice				
15 194 368	51 420 000	...	6 747 110	73 361 478		Total	57 347 199	...	16 014 279	48 391 694
...	30 698 000	...	4 704 000	35 402 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 402 000	...	...	32 511 000
25 000	...	...	124 093	149 093	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	118 540	5 553	25 000	37 118
15 219 368	**508 361 000**	**17 314 448**	**23 442 605**	**564 337 421**		**Total du programme—Budgétaire**	**543 520 583**	**4 777 559**	**16 039 279**	**523 992 442**
						Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
...	18 228 000	...	...	18 228 000	85	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 923 980	...	1 923 980	85a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	212 000	212 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	60 000	60 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	553 633	553 633		CT, crédit 15 [1]				
...	18 228 000	1 923 980	825 633	20 977 613		Total—Crédit 85	20 703 839	273 774	...	18 536 930

...	484 780 000	...	...	484 780 000	90	Subventions				
...	...	37 941 076	...	37 941 076	90a	Subventions				
...	...	4 175 000	...	4 175 000	90b	Subventions				
...	484 780 000	42 116 076	...	526 896 076		Total—Crédit 90	526 895 998	78	...	477 985 540
...	1 949 000	...	299 000	2 248 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 248 000	...	...	1 968 000
3 022	...	...	877	3 899	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	3 022	877	952
...	...	...	597	597	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	597	...	...	833
3 022	**504 957 000**	**44 040 056**	**1 126 107**	**550 126 185**		**Total du programme—Budgétaire**	**549 848 434**	**276 874**	**877**	**498 492 255**
						Conseil de recherches en sciences humaines				
...	7 765 000	...	...	7 765 000	95	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 485 921	...	1 485 921	95a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	160 000	...	160 000	95b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	265 260	265 260		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	25 000	25 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	259 145	259 145		CT, crédit 15 [1]				
...	7 765 000	1 645 921	549 405	9 960 326		Total—Crédit 95	9 669 225	291 101	...	8 942 908
...	97 956 000	...	...	97 956 000	100	Subventions				
...	...	15 125 000	...	15 125 000	100a	Subventions				
...	...	1 915 000	...	1 915 000	100b	Subventions				
...	97 956 000	17 040 000	...	114 996 000		Total—Crédit 100	114 996 000	...	...	92 588 500
...	1 005 000	...	154 000	1 159 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 159 000	...	...	963 000
156	...	...	... 70	... 226	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	156	70	...
...	...	...	638	638	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	638	...	...	3 455
156	**106 726 000**	**18 685 921**	**704 113**	**126 116 190**		**Total du programme—Budgétaire**	**125 824 863**	**291 257**	**70**	**102 497 863**
						Conseil canadien des normes				
...	5 283 000	...	...	5 283 000	105	Paiements au Conseil canadien des normes				
...	...	...	20 000	20 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	27 000	27 000		CT, crédit 15 [1]				
...	5 283 000	...	47 000	5 330 000		Total—Crédit 105	5 330 000	...	...	5 004 000
...	**5 283 000**	**...**	**47 000**	**5 330 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 330 000**	**...**	**...**	**5 004 000**
						Statistique Canada				
...	258 533 000	...	...	258 533 000	110	Dépenses du programme				
...	...	33 545 757	...	33 545 757	110a	Dépenses du programme				
...	...	...	50 000	50 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	9 539 082	9 539 082		CT, crédit 15 [1]				
...	258 533 000	33 545 757	9 589 082	301 667 839		Total—Crédit 110	297 501 996	4 165 843	...	281 221 231
...	50 596 000	...	7 752 000	58 348 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 348 000	...	...	54 683 000

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
3 403	...	...	25 858	29 261	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	29 261	...	...	18 230
3 403	**309 129 000**	**33 545 757**	**17 366 940**	**360 045 100**		**Total du programme—Budgétaire**	**355 879 257**	**4 165 843**	**...**	**335 922 461**
						Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
...	31 824 000	...	...	31 824 000	115	Dépenses de fonctionnement				
...	...	7 709 180	...	7 709 180	115a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	911 128	911 128		Virement : du CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	652 629	652 629		CT, crédit 15 [1]				
...	31 824 000	7 709 180	1 563 757	41 096 937		Total—Crédit 115	39 151 058	1 945 879	...	33 543 413
...	138 452 000	...	...	138 452 000	120	Subventions et contributions				
...	...	33 501 900	...	33 501 900	120a	Contributions				
...	138 452 000	33 501 900	...	171 953 900		Total—Crédit 120	145 360 223	26 593 677	...	204 883 797
...	21 000 000	3 000 000	2 264 885	26 264 885	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	26 264 885	...	...	24 391 338
...	...	...	30 670	30 670	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des entreprises du Canada*	30 670	...	...	...
...	3 779 000	...	579 000	4 358 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 358 000	...	...	4 462 000
571	...	...	3 176	3 747	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 376	...	371	17 979
...	...	...	22 807	22 807	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	22 807	...	...	14 470
...	...	...	453	453	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	453	...	...	...
571	**195 055 000**	**44 211 080**	**4 464 748**	**243 731 399**		**Total du programme—Budgétaire**	**215 191 472**	**28 539 556**	**371**	**267 312 997**
						Total du portefeuille ministériel—				
37 866 500	**3 502 284 149**	**1 413 445 783**	**68 460 719**	**5 022 057 151**		**Budgétaire**	**4 773 289 886**	**192 073 376**	**56 693 889**	**4 030 800 684**
855 627 000	**800 000**	**40 000 000**	**40 000 000**	**936 427 000**		**Non budgétaire**	**80 000 000**	**800 000**	**855 627 000**	**50 000 000**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L.) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politique microéconomique	40 572 941	39 519 796	...	...	12 443 782	11 816 086	...	...	...	...	53 016 723	51 335 882
Règlements et services axés sur le marché	238 599 820	216 177 569	900 000	60 160	1 045 000	1 045 000	83 799 847	98 780 213	...	...	156 744 973	118 502 516
Développement sectoriel de l'industrie—												
Budgétaire	264 008 445	247 778 614	...	...	1 565 845 537	1 504 275 390	7 158 421	7 158 421	...	...	1 822 695 561	1 744 895 583
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 750 000	...	2 750 000	...
Tourisme	71 334 317	68 624 906	...	...	303 600	303 568	...	...	...	...	71 637 917	68 928 474
Services ministériels et de gestion	95 542 147	84 778 945	...	...	...	...	...	...	...	...	95 542 147	84 778 945
Sous-total—												
Budgétaire	710 057 670	656 879 830	900 000	60 160	1 579 637 919	1 517 440 044	90 958 268	105 938 634	...	...	2 199 637 321	2 068 441 400
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 750 000	...	2 750 000	...
Recettes affectées aux dépenses	(90 958 268)	(105 938 634)	...	...	...	...	(90 958 268)	(105 938 634)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**619 099 402**	**550 941 196**	**900 000**	**60 160**	**1 579 637 919**	**1 517 440 044**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 199 637 321**	**2 068 441 400**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 750 000**	**...**	**2 750 000**	**...**
Agence de promotion économique du Canada atlantique												
Développement	44 291 111	41 361 831	...	...	249 922 997	249 922 997	...	...	...	...	294 214 108	291 284 828
Administration générale	13 685 024	13 685 024	...	...	...	...	...	...	...	...	13 685 024	13 685 024
Total du programme—Budgétaire	**57 976 135**	**55 046 855**	**...**	**...**	**249 922 997**	**249 922 997**	**...**	**...**	**...**	**...**	**307 899 132**	**304 969 852**
Banque de développement du Canada—												
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**933 677 000**	**80 000 000**	**933 677 000**	**80 000 000**
Agence spatiale canadienne												
Sciences spatiales	9 427 247	8 726 788	24 407 717	27 156 594	800 000	800 000	4 100 000	2 910 264	...	...	30 534 964	33 773 118
Applications spatiales et développement industriel	70 662 045	67 497 668	201 612 079	181 078 855	24 041 516	23 986 582	...	...	...	...	296 315 640	272 563 105
Gestion	24 739 068	26 872 107	96 328	1 215 792	169 484	169 484	...	...	...	...	25 004 880	28 257 383
Sous-total	104 828 360	103 096 563	226 116 124	209 451 241	25 011 000	24 956 066	4 100 000	2 910 264	...	...	351 855 484	334 593 606
Recettes affectées aux dépenses	...	...	(4 100 000)	(2 910 264)	...	...	(4 100 000)	(2 910 264)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**104 828 360**	**103 096 563**	**222 016 124**	**206 540 977**	**25 011 000**	**24 956 066**	**...**	**...**	**...**	**...**	**351 855 484**	**334 593 606**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Tribunal de la concurrence—												
Budgétaire	**1 503 569**	**1 437 684**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 503 569**	**1 437 684**
Commission du droit d'auteur—												
Budgétaire	**1 694 022**	**1 692 900**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 694 022**	**1 692 900**
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec												
Promotion du développement économique des régions du Québec	36 246 326	34 598 356	...	...	262 969 282	223 395 759	...	...	...	...	299 215 608	257 994 115
Total du programme—Budgétaire	**36 246 326**	**34 598 356**	...	...	**262 969 282**	**223 395 759**	...	...	...	...	**299 215 608**	**257 994 115**
Société d'expansion du Cap-Breton—												
Budgétaire	**10 565 720**	**8 565 720**	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 565 720**	**8 565 720**
Conseil national de recherches du Canada												
Recherche et innovation technologique	248 637 075	212 118 993	42 056 403	44 087 268	42 797 834	42 797 834	...	...	...	...	333 491 312	299 004 095
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	64 311 397	64 174 243	1 722 096	2 205 851	97 243 166	97 193 054	...	...	...	...	163 276 659	163 573 148
Administration du programme	60 559 624	76 540 761	6 020 826	3 437 557	989 000	965 022	...	...	...	...	67 569 450	80 943 340
Total du programme—Budgétaire	**373 508 096**	**352 833 997**	**49 799 325**	**49 730 676**	**141 030 000**	**140 955 910**	...	...	...	...	**564 337 421**	**543 520 583**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie												
Appui à la recherche et à l'érudition	23 230 109	22 952 436	...	...	526 896 076	526 895 998	...	...	...	...	550 126 185	549 848 434
Total du programme—Budgétaire	**23 230 109**	**22 952 436**	...	...	**526 896 076**	**526 895 998**	...	...	...	...	**550 126 185**	**549 848 434**

Conseil de recherches en sciences humaines												
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	11 120 190	10 828 863	...	...	114 996 000	114 996 000	...	...	...	...	126 116 190	125 824 863
Total du programme—Budgétaire	**11 120 190**	**10 828 863**	**...**	**...**	**114 996 000**	**114 996 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**126 116 190**	**125 824 863**
Conseil canadien des normes—Budgétaire	**5 330 000**	**5 330 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 330 000**	**5 330 000**
Statistique Canada												
Statistique économique et sociale	378 138 826	368 360 897	...	...	560 800	560 800	58 545 000	52 326 439	...	...	320 154 626	316 595 258
Statistique du recensement de la population	55 345 474	54 793 828	...	...	...	...	15 455 000	15 509 829	...	...	39 890 474	39 283 999
Sous-total	433 484 300	423 154 725	...	...	560 800	560 800	74 000 000	67 836 268	...	...	360 045 100	355 879 257
Recettes affectées aux dépenses	(74 000 000)	(67 836 268)	...	...	...	...	(74 000 000)	(67 836 268)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**359 484 300**	**355 318 457**	**...**	**...**	**560 800**	**560 800**	**...**	**...**	**...**	**...**	**360 045 100**	**355 879 257**
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—Budgétaire	**42 586 500**	**40 640 250**	**2 895 444**	**2 895 444**	**198 249 455**	**171 655 778**	**...**	**...**	**...**	**...**	**243 731 399**	**215 191 472**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 647 172 729**	**1 543 283 277**	**275 610 893**	**259 227 257**	**3 099 273 529**	**2 970 779 352**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 022 057 151**	**4 773 289 886**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**936 427 000**	**80 000 000**	**936 427 000**	**80 000 000**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politique microéconomique				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	200 000 000
					Règlements et services axés sur le marché				
...	45 000	...	...	45 000	Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	45 000	...	...	45 000
					Développement sectoriel de l'industrie				
					Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation				
...	...	900 000 000	...	900 000 000	pour moderniser l'infrastructure de recherche	900 000 000	...	...	...
...	...	93 537 000	66 463 000	160 000 000	Subvention à Génome Canada	160 000 000	...	...	...
					Subvention à PRECARN Associates Inc. (Réseau de				
...	...	20 000 000	...	20 000 000	recherche appliquée préconcurrentielle)	20 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	272 500
...	...	1 013 537 000	66 463 000	1 080 000 000		1 080 000 000	...	...	272 500
...	**45 000**	**1 013 537 000**	**66 463 000**	**1 080 045 000**	**Total—Subventions**	**1 080 045 000**	**...**	**...**	**200 317 500**
					Contributions				
					Politique microéconomique				
...	3 500 000	...	...	3 500 000	Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	3 500 000	...	...	3 500 000
...	550 000	...	...	550 000	Contributions au Secrétariat du commerce intérieur	331 726	218 274	...	392 108
					Contribution à l'Union internationale des télécommunications,				
...	6 808 000	...	(723 776)	6 084 224	Genève, Suisse	5 704 927	379 297	...	6 716 981
					Contributions en vertu du Plan d'investissement communau-				
...	2 400 000	...	(90 442)	2 309 558	taire du Canada	2 279 433	30 125	...	2 397 511
...	13 258 000	...	(814 218)	12 443 782		11 816 086	627 696	...	13 006 600
					Règlements et services axés sur le marché				
					Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt				
...	1 000 000	...	...	1 000 000	du consommateur	1 000 000	...	...	1 000 000
					Développement sectoriel de l'industrie				
...	4 741 000	...	(870 247)	3 870 753	Contributions aux technologies stratégiques	3 709 054	161 699	...	7 648 009
					Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la				
...	2 049 000	1 296 000	(557 181)	2 787 819	recherche, de l'industrie et de l'enseignement	2 701 351	86 468	...	18 711 078
					Contributions en vertu du Programme de développement				
...	10 810 000	...	168 251	10 978 251	des collectivités	10 978 251	...	...	10 801 701
					(S) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion				
					des entreprises et garanties en vertu du Programme de				
...	10 000 000	...	(10 000 000)	...	développement industriel et régional	...	...	...	...

...	1 296 000	...	(148 974)	1 147 026	Contributions en vertu du Programme de mise en valeur de la technologie	1 045 176	101 850	...	4 069 060
...	1 435 000	...	(1 038 026)	396 974	Contributions en vertu du Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario	330 624	66 350	...	2 584 322
...	32 800 000	1 334 000	...	34 134 000	Contributions en vertu du Programme d'entreprise autochtone Canada	33 027 161	1 106 839	...	32 925 866
...	5 508 000	13 600 000	4 811 736	23 919 736	Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	23 917 986	1 750	...	12 100 670
...	6 000 000	19 000 000	...	25 000 000	Contributions à la province de l'Ontario aux termes de l'Entente travaux d'infrastructure Canada	25 000 000	...	...	65 170 000
...	57 000 000	33 000 000	1 966 378	91 966 378	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	91 966 378	...	...	94 102 693
...	...	...	179 541	179 541	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des entreprises du Canada*	179 541	...	...	...
...	253 435 000	10 450 000	(12 094 540)	251 790 460	Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	200 164 468	51 625 992	...	203 227 565
...	15 570 000	...	(6 501 000)	9 069 000	Contributions en vertu de l'entente Canada/Québec sur le développement industriel	4 795 274	4 273 726	...	18 198 000
...	71 500 000	3 683 000	(49 722 401)	25 460 599	Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire/Rescol	22 736 471	2 724 128	...	14 463 843
...	4 800 000	...	...	4 800 000	Contributions en vertu de l'Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	3 378 655	1 421 345	...	2 557 367
...	...	345 000	...	345 000	Contributions en vertu du Programme Camps axés sur l'inforoute, les sciences et l'entrepreneuriat	345 000	...	...	345 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 443 104
...	476 944 000	82 708 000	(73 806 463)	485 845 537		424 275 390	61 570 147	...	490 348 278
					Tourisme				
...	...	...	303 600	303 600	Adhésion à l'Organisation mondiale du tourisme (OMT)	303 568	32	...	...
...	**491 202 000**	**82 708 000**	**(74 317 081)**	**499 592 919**	**Total—Contributions**	**437 395 044**	**62 197 875**	**...**	**504 354 878**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	13 258 000	...	(814 218)	12 443 782	Politique microéconomique	11 816 086	627 696	...	213 006 600
...	1 045 000	...	...	1 045 000	Règlements et services axés sur le marché	1 045 000	...	...	1 045 000
...	476 944 000	1 096 245 000	(7 343 463)	1 565 845 537	Développement sectoriel de l'industrie	1 504 275 390	61 570 147	...	490 620 778
...	...	...	303 600	303 600	Tourisme	303 568	32	...	...
...	**491 247 000**	**1 096 245 000**	**(7 854 081)**	**1 579 637 919**	**Total du ministère**	**1 517 440 044**	**62 197 875**	**...**	**704 672 378**
					Agence de promotion économique du Canada atlantique				
					Subventions				
					Développement				
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économiques	1 135 727	864 273	...	1 039 668
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Subvention au Fonds d'investissement de l'Atlantique	3 000 000	...	...	...
...	**5 000 000**	**...**	**...**	**5 000 000**	**Total—Subventions**	**4 135 727**	**864 273**	**...**	**1 039 668**
					Contributions				
					Développement				
...	218 435 000	15 252 331	...	233 687 331	Contributions en vertu de programmes visant à stimuler le développement économique régional de l'Atlantique en ce qui a trait aux petites et moyennes industries et entreprises, et autres programmes et activités de développement régional	234 551 604	(864 273)	...	272 813 838

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	7 000 000	3 000 000	(1 396 975)	8 603 025	(S) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	8 603 025	...	...	10 820 119
...	1 000 000	1 600 000	32 641	2 632 641	(S) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	2 632 641	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	23 582 035
...	**226 435 000**	**19 852 331**	**(1 364 334)**	**244 922 997**	**Total—Contributions**	**245 787 270**	**(864 273)**	**...**	**307 215 992**
...	**231 435 000**	**19 852 331**	**(1 364 334)**	**249 922 997**	**Total du programme**	**249 922 997**	**...**	**...**	**308 255 660**
					Agence spatiale canadienne				
					Subventions				
					Applications spatiales et développement industriel				
...	1 540 000	...	(1 322 100)	217 900	Subventions pour les partenariats en recherche spatiale	217 900	...	...	265 650
...	150 000	...	(36 570)	113 430	Subventions pour les bourses d'études en recherches spatiales	108 200	5 230	...	382 250
...	100 000	...	10 670	110 670	Subventions pour les bourses d'études postdoctorales	85 865	24 805	...	62 000
...	175 000	...	...	175 000	Université internationale de l'espace	175 000	...	...	175 000
...	50 000	...	(50 000)	...	Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	...	...	...	30 600
...	2 015 000	...	(1 398 000)	617 000		586 965	30 035	...	915 500
					Gestion				
...	...	...	36 784	36 784	Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	36 784	...	...	...
...	**2 015 000**	**...**	**(1 361 216)**	**653 784**	**Total—Subventions**	**623 749**	**30 035**	**...**	**915 500**
					Contributions				
					Sciences spatiales				
...	800 000	...	...	800 000	Programme de mise en valeur des sciences spatiales	800 000	...	...	200 000
					Applications spatiales et développement industriel				
...	735 000	4 625 000	975 349	6 335 349	Contribution au budget général de l'Agence spatiale européenne (ASE)	6 335 349	...	...	5 778 937
...	1 777 000	...	(237 979)	1 539 021	Contribution au Programme européen du satellite de télédétection II de l'ASE (ERS-02)	1 514 122	24 899	...	2 462 286
...	8 092 000	...	(2 650 333)	5 441 667	Contribution au Programme préparatoire de la première mission d'observation de la Terre sur orbite polaire de l'ASE (POEM/ENVISAT)	5 441 667	...	...	6 659 689
...	320 000	...	259 254	579 254	Contribution au Programme de mission de technologie et de relais de données de l'ASE (DRTM)	579 254	...	...	211 511

...	4 702 000	1	2 824 755	7 526 756	Contribution au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications de l'ASE (ARTES)	7 526 756	...	...	4 523 680
...	445 000	...	(123 012)	321 988	Contributions au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	321 988	...	...	502 249
...	...	...	1 680 481	1 680 481	Contribution au Programme préparatoire d'observation de la Terre de l'ASE (EOPP)	1 680 481	...	...	1 264 020
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	640 794
...	16 071 000	4 625 001	2 728 515	23 424 516		23 399 617	24 899	...	22 043 166
					Gestion				
...	...	...	132 700	132 700	Contributions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	132 700	...	...	...
...	**16 871 000**	**4 625 001**	**2 861 215**	**24 357 216**	**Total—Contributions**	**24 332 317**	**24 899**	**...**	**22 243 166**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	800 000	...	...	800 000	Sciences spatiales	800 000	...	...	200 000
...	18 086 000	4 625 001	1 330 515	24 041 516	Applications spatiales et développement industriel	23 986 582	54 934	...	22 958 666
...	...	...	169 484	169 484	Gestion	169 484	...	...	...
...	**18 886 000**	**4 625 001**	**1 499 999**	**25 011 000**	**Total du programme**	**24 956 066**	**54 934**	**...**	**23 158 666**
					Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
					Subventions				
					Promotion du développement économique des régions du Québec				
...	300 000	...	...	300 000	Subventions au Programme innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	262 425	37 575	...	236 025
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 000 000
...	**300 000**	**...**	**...**	**300 000**	**Total—Subventions**	**262 425**	**37 575**	**...**	**5 236 025**
					Contributions				
					Promotion du développement économique des régions du Québec				
...	35 166 666	...	...	35 166 666	Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente travaux d'infrastructure Canada	15 353 799	19 812 867	...	44 730 186
...	100 000	...	...	100 000	Contributions au Programme de renforcement de la productivité manufacturière	100 000	...	...	99 678
...	145 745	...	(145 613)	132	Contributions au Programme d'aide à l'innovation	132	...	...	220 725
...	63 095	...	2 013	65 108	Contributions au Programme de développement économique du saumon	65 108	...	...	111 140
...	553 687	...	(261 228)	292 459	Contributions au Programme de relance industrielle pour l'est de Montréal	292 459	...	...	697 927
...	93 000 000	(17 000 000)	(1 150 422)	74 849 578	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	74 849 578	...	...	103 077 537
...	64 363 841	...	(3 722 118)	60 641 723	Contributions au Programme innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	50 972 238	9 669 485	...	71 144 844
...	20 000 000	...	4 603 514	24 603 514	Contributions au Programme de développement des collectivités	24 603 514	...	...	27 149 687

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses							
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	4 825 000	...	...	4 825 000	Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	2 790 722	2 034 278	...	3 463 748
...	9 773 215	...	...	9 773 215	Contributions au Programme de reconstruction économique temporaire (PRET)	1 753 897	8 019 318	...	4 851 930
...	55 000 000	...	(2 687 047)	52 312 953	Contributions au Programme initiatives régionales stratégiques	52 312 953	...	...	21 919 496
...	...	...	2 555	2 555	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des entreprises du Canada*	2 555	...	...	...
...	...	...	606	606	Contributions au programme d'aide aux zones défavorisées	606	...	...	8 078
...	...	...	35 773	35 773	Contributions au Fonds de développement de Montréal	35 773	...	...	730 481
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 048 474
...	**282 991 249**	**(17 000 000)**	**(3 321 967)**	**262 669 282**	**Total—Contributions**	**223 133 334**	**39 535 948**	**...**	**288 253 931**
...	**283 291 249**	**(17 000 000)**	**(3 321 967)**	**262 969 282**	**Total du programme**	**223 395 759**	**39 573 523**	**...**	**293 489 956**
					Conseil national de recherches du Canada				
					Subventions				
					Administration du programme				
...	956 000	1	32 999	989 000	Affiliations internationales	965 022	23 978	...	958 460
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 240 000
...	**956 000**	**1**	**32 999**	**989 000**	**Total—Subventions**	**965 022**	**23 978**	**...**	**5 198 460**
					Contributions				
					Recherche et innovation technologique				
...	15 000	...	(15 000)	...	Contributions à des exécutants extra-muros dans le cadre du Programme de recherche en biotechnologie	...	...	...	...
...	3 253 000	...	796 638	4 049 638	Quote-part canadienne des frais de la Corporation du téléscope Canada-France-Hawaï	4 049 638	...	...	4 091 836
...	34 318 000	...	...	34 318 000	Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	34 318 000	...	...	35 000 000
...	1 257 000	...	(121 965)	1 135 035	Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du téléscope James Clerk Maxwell	1 135 035	...	...	1 213 027
...	1 200 000	...	2 095 161	3 295 161	National Science Foundation des États-Unis pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	3 295 161	...	...	2 377 069
...	40 043 000	...	2 754 834	42 797 834		42 797 834	...	...	42 681 932
					Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale				
...	95 567 000	...	(24 935 188)	70 631 812	Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	70 581 700	50 112	...	80 578 936

...	16 000 000	...	10 611 354	26 611 354	Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	26 611 354	...	...	23 943 199
...	111 567 000	...	(14 323 834)	97 243 166		97 193 054	50 112	...	104 522 135
...	**151 610 000**	**...**	**(11 569 000)**	**140 041 000**	**Total—Contributions**	**139 990 888**	**50 112**	**...**	**147 204 067**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	40 043 000	...	2 754 834	42 797 834	Recherche et innovation technologique	42 797 834	...	...	42 681 932
...	111 567 000	...	(14 323 834)	97 243 166	Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	97 193 054	50 112	...	104 522 135
...	956 000	1	32 999	989 000	Administration du programme	965 022	23 978	...	5 198 460
...	**152 566 000**	**1**	**(11 536 001)**	**141 030 000**	**Total du programme**	**140 955 910**	**74 090**	**...**	**152 402 527**
					Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
					Subventions				
...	484 780 000	42 116 076	...	526 896 076	Appui à la recherche et à l'érudition Subventions et bourses	526 895 998	78	...	477 985 540
...	**484 780 000**	**42 116 076**	**...**	**526 896 076**	**Total du programme**	**526 895 998**	**78**	**...**	**477 985 540**
					Conseil de recherches en sciences humaines				
					Subventions				
...	97 956 000	17 040 000	...	114 996 000	Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition Subventions et bourses	114 996 000	...	...	92 588 500
...	**97 956 000**	**17 040 000**	**...**	**114 996 000**	**Total du programme**	**114 996 000**	**...**	**...**	**92 588 500**
					Statistique Canada				
					Subventions				
...	...	...	560 800	560 800	Statistique économique et sociale Institut canadien d'information en matière de santé	560 800	...	...	535 800
...	**...**	**...**	**560 800**	**560 800**	**Total du programme**	**560 800**	**...**	**...**	**535 800**
					Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
					Subventions				
...	**5 000 000**	**...**	**...**	**5 000 000**	Subventions pour le Programme de la diversification de l'Ouest	...	5 000 000	...	...
					Contributions				
...	107 296 000	28 301 900	(24 000 000)	111 597 900	Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	101 719 263	9 878 637	...	105 268 612

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	1 311 500	3 688 500	...	5 210 000
...	5 000 000	...	...	5 000 000					
...	21 156 000	5 200 000	...	26 356 000	Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada aux termes des Ententes travaux d'infrastructure Canada	18 329 460	8 026 540	...	89 005 185
...	21 000 000	3 000 000	2 264 885	26 264 885	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	26 264 885	...	...	24 391 338
...	...	...	30 670	30 670	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des entreprises du Canada*	30 670	...	...	...
...	...	...	24 000 000	24 000 000	Contributions au Programme de protection contre les inondations de la rivière Rouge	24 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 400 000
...	**154 452 000**	**36 501 900**	**2 295 555**	**193 249 455**	**Total—Contributions**	**171 655 778**	**21 593 677**	**...**	**229 275 135**
...	**159 452 000**	**36 501 900**	**2 295 555**	**198 249 455**	**Total du programme**	**171 655 778**	**26 593 677**	**...**	**229 275 135**
...	**1 919 613 249**	**1 199 380 309**	**(19 720 029)**	**3 099 273 529**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 970 779 352**	**128 494 177**	**...**	**2 282 364 162**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Règlements et services axés sur le marché—			
Faillite	19 279 656	19 279 656	17 589 999
Bureau de la concurrence	7 520 191	7 520 191	6 989 614
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	57 000 000	71 980 366	66 720 738
	83 799 847	98 780 213	91 300 351
Développement sectoriel de l'industrie	7 158 421	7 158 421	7 333 319
Total du ministère—Budgétaire	**90 958 268**	**105 938 634**	**98 633 670**
Agence spatiale canadienne			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Applications spatiales et développement industriel			
RADARSAT			
Recouvrement d'un autre gouvernement selon l'accord des frais partagés	4 100 000	2 910 264	2 136 362
Total du programme—Budgétaire	**4 100 000**	**2 910 264**	**2 136 362**
Statistique Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Statistique économique et sociale	58 545 000	52 326 439	48 080 008
Statistique du recensement de la population	15 455 000	15 509 829	17 701 458
Total du programme—Budgétaire	**74 000 000**	**67 836 268**	**65 781 466**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**169 058 268**	**176 685 166**	**166 551 498**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	980 176	872 137
Total des recettes fiscales	**980 176**	**872 137**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Banque de développement du Canada—Dividendes	6 010 000	6 010 000
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	94 051	129 604
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	3 946 559	4 535 029
Autres comptes—		
Autres dividendes	1 501	8 750
	10 052 111	10 683 383
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 172 667	15 221 781
Contributions remboursables	101 367 020	90 106 071
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	12 799 926	10 498 404
	119 339 613	115 826 256
Privilèges, licences et permis—		
Redevances	1 671 256	273 926
Opérations du bureau des sociétés	10 908 803	11 660 896
Licences	1 427 502	437 600
Enregistrement des étiquettes des produits textiles	121 155	123 200
Frais de laboratoire et droits d'inspection, d'électricité et de gaz, de poids et mesures et autres droits d'inspection	4 667 994	5 425 331
Opérations d'enregistrement des lobbyistes	4 964	11 193
Service non général de radio	431 996 375	270 508 515
Redevances de la Commission canadienne du tourisme	...	82 142
Divers	5 874	4 996
	450 803 923	288 527 799
Frais de services—		
Authentification, analyse et étiquetage	8 399 306	6 618 766
Frais provenant de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	27 309 130	27 730 217
Divers	1 681 888	1 887 232
	37 390 324	36 236 215

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits des ventes	2 627	1 100
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	422 727	407 669
Diverses recettes non fiscales—		
Remises de biens en vertu de la *Loi sur les biens en déshérence* et remises de biens confisqués	779 463	1 734 300
Amendes—		
Loi sur la faillite et l'insolvabilité	109 336	203 775
Loi sur la concurrence et produits pour consommateur (diverses lois)	641 981	33 084 971
Loi sur le droit d'auteur	111 358	136 090
Loi sur la radiocommunication	5 436	16 410
Lois sur les amendes, sur l'électricité et le gaz, sur les poids et mesures	70 652	70 393
Copies conformes	...	2 464
Accords sur les hypothèques de chemins de fer et de vente	65 920	57 035
Redevances du Centre de recherches sur les communications	...	718 976
Licences du Centre de recherches sur les communications	...	335 316
Logiciel du Centre de recherches sur les communications	...	4 663
Divers	859 479	1 205 692
	2 643 625	37 570 085
Total des recettes non fiscales	**620 654 950**	**489 252 507**
Total du ministère	**621 635 126**	**490 124 644**
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	5 745
Total des recettes fiscales	**...**	**5 745**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	166 893	483 851
Entente-cadre sur le plan de développement	366 836	403 196
	533 729	887 047
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 472 914	1 413 064
Recouvrements de contribution	36 709 259	24 943 781
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 316 606	1 873 382
	39 498 779	28 230 227
Frais de services	6 757 394	6 175 998
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	23 412	12 963
Diverses recettes non fiscales	1 198 072	1 062 358
Total des recettes non fiscales	**48 011 386**	**36 368 593**
Total du programme	**48 011 386**	**36 374 338**
Agence spatiale canadienne		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	62 959	60 179
Total des recettes fiscales	**62 959**	**60 179**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	485 820	138 894
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	1 320 751
	485 820	1 459 645
Frais de services	1 127 954	1 003 396
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 102	3 499
Diverses recettes non fiscales	51 136	62 808
Total des recettes non fiscales	**1 674 012**	**2 529 348**
Total du programme	**1 736 971**	**2 589 527**
Tribunal de la concurrence		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	85
Diverses recettes non fiscales	5 757	...
Total du programme	**5 757**	**85**
Commission du droit d'auteur		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	32
Frais de services	...	5
Total du programme	**...**	**37**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de contributions recouvrables	23 057 871	13 947 000
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	389 726	752 177
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 399 133	1 584 085
	24 846 730	16 283 262
Frais de services—		
Garantie de prêts	27 416 909	25 815 336
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	11 102	18 558
Diverses recettes non fiscales—		
Autres remboursements	600 285	171 779
Total du programme	**52 875 026**	**42 288 935**
Conseil national de recherches du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 736 083	1 313 012
Total des recettes fiscales	**1 736 083**	**1 313 012**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement pour marchandises et services non fournis et divers autres remboursements	460 584	189 298
Frais de services—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	46 746 609	38 967 391
Produits des ventes—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	11 420 501	10 329 960
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	124 093	64 915
Diverses recettes non fiscales	19 774	26 715
Total des recettes non fiscales	**58 771 561**	**49 578 279**
Total du programme	**60 507 644**	**50 891 291**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de subventions et de bourses d'études	311 892	201 874
Recouvrements de dépenses de produits et services	1 022	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	(90 131)
	312 914	111 743
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	877	3 107
Diverses recettes non fiscales	35	80
Total du programme	**313 826**	**114 930**
Conseil de recherches en sciences humaines		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements—Paiements de transfert	240 286	688 715
Recouvrements—Produits et services	2 434	307
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	92 530
	242 720	781 552
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	70	156
Diverses recettes non fiscales	45	...
Total du programme	**242 835**	**781 708**
Statistique Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	868 532
Total des recettes fiscales	**...**	**868 532**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	50 714	50 267
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	25 858	21 633
Diverses recettes non fiscales	1 090 556	1 063 104
Total des recettes non fiscales	**1 167 128**	**1 135 004**
Total du programme	**1 167 128**	**2 003 536**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	77	65
Total des recettes fiscales	**77**	**65**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	...	12 315
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Contributions remboursables	28 718 796	44 105 248
Recouvrement de contributions	3 977 903	1 310 194
Recouvrement de pertes—*Loi sur les prêts aux petites entreprises*	237 728	324 403
Recouvrements—Fonctionnement	142 069	179 534
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 348 653	1 898 206
	35 425 149	47 817 585
Frais de services—		
Loi sur les prêts aux petites entreprises et Loi sur le financement des entreprises du Canada—Frais de garantie de prêts	21 497 815	21 066 596
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 176	16 345
Diverses recettes non fiscales—		
Intérêt sur contributions remboursables	950 829	751 701
Contributions remboursables—Montant versé en trop	...	31 361
Rééchelonnement—Paiements compensatoires des contributions remboursables	100 625	54 562
Autres	62 544	19 534
	1 113 998	857 158
Total des recettes non fiscales	**58 040 138**	**69 769 999**
Total du programme	**58 040 215**	**69 770 064**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 779 295	3 119 670
Total des recettes fiscales	2 779 295	3 119 670
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	10 585 840	11 582 745
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	220 663 023	210 749 952
Privilèges, licences et permis	450 803 923	288 527 799
Frais de services	140 937 005	129 264 937
Produits des ventes	11 423 128	10 331 060
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	620 417	548 845
Diverses recettes non fiscales	6 723 283	40 814 087
Total des recettes non fiscales	841 756 619	691 819 425
Total du portefeuille ministériel	**844 535 914**	**694 939 095**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 16

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Justice

Ministère

Commission canadienne des droits de la personne

Tribunal canadien des droits de la personne

Commissaire à la magistrature fédérale

Cour fédérale du Canada

Commission du droit du Canada

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Cour suprême du Canada

Cour canadienne de l'impôt

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	16.2
Sommaire du portefeuille ministériel	16.5
Programmes par secteur d'activité	16.9
Paiements de transfert	16.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	16.14
Recettes	16.14

Ministère

Objectif

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace et équitable.

Description des secteurs d'activité

Services gouvernementaux au client

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

Droit et orientation

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

Administration

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du ministère et de ses ressources.

Commission canadienne des droits de la personne

Objectif

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

Description du secteur d'activité

Commission canadienne des droits de la personne

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la Loi auprès des ministères et organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres paliers de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

Tribunal canadien des droits de la personne

Objectif

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficientes.

Description du secteur d'activité

Audiences publiques

Le secteur d'activité des audiences publiques examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continuel qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

Commissaire à la magistrature fédérale

Objectif

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la partie I de la *Loi sur les juges*.

Description du secteur d'activité

Magistrature fédérale

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des gammes de services suivantes : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration – Cette gamme de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la partie I de la *Loi sur les juges*, communique au ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.
- Conseil canadien de la magistrature – Cette gamme de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.
- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Cette gamme de services s'occupe du paiement

des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Cour fédérale du Canada

Objectif

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

Description du secteur d'activité

Services du greffe

Le greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux services internes :

- Opérations – Ce service interne implique : le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasi-judiciaires.
- Services généraux – Ce service interne implique le soutien aux aspects opérationnels, qu'ils relèvent ou non du greffe, des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

Commission du droit du Canada

Objectif

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

Description du secteur d'activité

Commission du droit du Canada

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques. Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Objectif

Accès à l'information :

- veiller à ce que les droits reconnus aux plaignants par la *Loi sur l'accès à l'information* soient respectés; les plaignants, les responsables d'institutions fédérales et tous les tiers touchés par les plaintes ont une occasion raisonnable de faire valoir leur point de vue au commissaire à l'information, et les enquêtes sont approfondies et menées rapidement;
- persuader les institutions fédérales d'adopter, en matière d'information, des pratiques conformes aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*;
- soumettre à la Cour fédérale les questions relatives à l'interprétation de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Protection de la vie privée :

- veiller à ce que les droits reconnus aux plaignants par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* soient respectés et à ce que la confidentialité des renseignements personnels qui sont conservés par les institutions fédérales au sujet de particuliers soit protégée;
- encourager les institutions fédérales à adopter des pratiques équitables en matière d'information.

Description des secteurs d'activité

Accès à l'information

Le secteur, Accès à l'information, a pour principale activité d'enquêter, de présenter des rapports et de faire des recommandations aux responsables des institutions fédérales à la suite de plaintes présentées par des particuliers qui soutiennent que la *Loi sur l'accès à l'information* n'a pas été respectée. Le commissaire peut déposer lui-même une plainte. Il peut comparaître au nom des plaignants, s'ils y consentent, ou avec eux pour demander à la Cour fédérale de revoir la décision d'une institution fédérale de refuser de communiquer des renseignements aux termes de la Loi. Il présente un rapport annuel au Parlement et il peut produire des rapports spéciaux.

Les clients du secteur sont les utilisateurs et les utilisatrices de la Loi, soit tous les citoyens canadiens, les résidents permanents, les personnes ou les sociétés présentes au Canada et les 155 institutions fédérales assujetties à la Loi.

Protection de la vie privée

La principale activité du secteur, Protection de la vie privée, est d'enquêter, de présenter des rapports et de faire des recommandations aux responsables des institutions fédérales et, dans le cas de plaintes, de remettre au plaignant un rapport exposant ses constatations. Le Commissaire examine l'information personnelle conservée dans les banques de données du gouvernement et enquête sur la façon dont les institutions recueillent, utilisent, conservent et aliènent les renseignements personnels.

Avec l'autorisation du plaignant, le commissaire peut se présenter au nom de ce dernier devant la Cour fédérale en cas de recours en révision d'un refus de communication de la part d'une institution. Le commissaire présente un rapport annuel au Parlement et peut produire des rapports spéciaux de temps à autre. Le commissaire réalise aussi à l'occasion des études particulières pour le Ministre de la Justice.

Parmi les clients du secteur d'activité, on compte toute personne qui se trouve légitimement au Canada et qui désire consulter l'information la concernant dans les documents du gouvernement, toute personne insatisfaite de la façon dont le gouvernement fédéral traite les renseignements personnels, les députés, les commissaires provinciaux à la vie privée ainsi que les membres du public et des médias qui cherchent à se documenter sur la Loi ou sur des questions de protection de la vie privée.

Services généraux

Le secteur d'activité, Services généraux, fournit essentiellement des services administratifs : finances, personnel, technologie de l'information et administration générale (gestion des documents, sécurité, approvisionnement, bibliothèque, réception et services de gestion).

Cour suprême du Canada

Objectif

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

Description du secteur d'activité

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Cour canadienne de l'impôt

Objectif

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

Description du secteur d'activité

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

- Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties en litige des renseignements et des conseils au sujet des règles de pratique et de procédure de la Cour et offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.
- Services intégrés – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines, de l'informatique, de la rédaction et de la révision.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	212 868 000	...	...	212 868 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	94 698 913	...	94 698 913	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	50 137 442	...	50 137 442	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	50 000	50 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	5 183 831	5 183 831		CT, crédit 15 [1]				
...	212 868 000	144 836 355	5 233 831	362 938 186		Total—Crédit 1	359 891 172	3 047 014	...	328 524 948
...	298 807 499	...	...	298 807 499	5	Subventions et contributions				
...	...	27 162 000	...	27 162 000	5a	Subventions et contributions				
...	...	5 524 012	...	5 524 012	5b	Subventions et contributions				
...	298 807 499	32 686 012	...	331 493 511		Total—Crédit 5	322 976 616	8 516 895	...	290 701 314
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	28 809 000	...	4 414 000	33 223 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 223 000	...	...	27 452 000
...	...	...	23 100	23 100	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	23 100	...	...	18 354
25 000	...	...	12 250	37 250	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	28 884	...	8 366	26 534
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 717
25 000	**540 533 399**	**177 522 367**	**9 684 997**	**727 765 763**		**Total du ministère—Budgétaire**	**716 193 488**	**11 563 909**	**8 366**	**646 777 845**
						Commission canadienne des droits de la personne				
...	13 312 000	...	...	13 312 000	10	Dépenses du programme				
...	...	1 775 100	...	1 775 100	10a	Dépenses du programme				
...	...	987 300	...	987 300	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	28 000	28 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	461 941	461 941		CT, crédit 15 [1]				
...	13 312 000	2 762 400	489 941	16 564 341		Total—Crédit 10	16 254 550	309 791	...	14 047 639
...	1 885 000	...	289 000	2 174 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 174 000	...	...	2 072 000
8 135	...	...	982	9 117	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 933	202	982	1 545
8 135	**15 197 000**	**2 762 400**	**779 923**	**18 747 458**		**Total du programme—Budgétaire**	**18 436 483**	**309 993**	**982**	**16 121 184**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Tribunal canadien des droits de la personne				
...	3 946 000	...	...	3 946 000	15	Dépenses du programme				
...	...	733 233	...	733 233	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	26 057	26 057		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 946 000	733 233	26 057	4 705 290		Total—Crédit 15	3 847 227	858 063	...	2 304 904
...	72 000	...	...	72 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 000	...	...	115 000
...	**4 018 000**	**733 233**	**26 057**	**4 777 290**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 919 227**	**858 063**	**...**	**2 419 904**
						Commissaire à la magistrature fédérale				
...	4 934 000	...	...	4 934 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	945 677	...	945 677	20b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	20 000	20 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	126 274	126 274		CT, crédit 15 [1]				
...	4 934 000	945 677	146 274	6 025 951		Total—Crédit 20	5 662 208	363 743	...	5 141 723
...	649 000	...	...	649 000	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	...	252 523	...	252 523	25b	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	649 000	252 523	...	901 523		Total—Crédit 25	897 694	3 829	...	672 148
...	251 338 000	...	(2 730 441)	248 607 559	(S)	Paiements conformément à la *Loi sur les juges*	248 607 559	...	...	243 418 876
...	475 000	...	73 000	548 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	548 000	...	...	479 000
...	**257 396 000**	**1 198 200**	**(2 511 167)**	**256 083 033**		**Total du programme—Budgétaire**	**255 715 461**	**367 572**	**...**	**249 711 747**
						Cour fédérale du Canada				
...	27 651 000	...	...	27 651 000	30	Dépenses du programme				
...	...	1 270 100	...	1 270 100	30a	Dépenses du programme				
...	...	...	884 660	884 660		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	27 651 000	1 270 100	884 660	29 805 760		Total—Crédit 30	29 713 679	92 081	...	28 469 898
...	3 613 000	...	554 000	4 167 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 167 000	...	...	4 095 000
16 584	...	...	2 834	19 418	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 969	...	1 449	10 000
16 584	**31 264 000**	**1 270 100**	**1 441 494**	**33 992 178**		**Total du programme—Budgétaire**	**33 898 648**	**92 081**	**1 449**	**32 574 898**

					Commission du droit du Canada					
...	2 861 000	...	...	2 861 000	35	Dépenses du programme				
...	...	139 500	...	139 500	35b	Dépenses du programme				
...	2 861 000	139 500	...	3 000 500		Total—Crédit 35	2 763 346	237 154	...	2 266 626
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150 000	...	...	149 000
...	150 000	...	...	150 000						
...	**3 011 000**	**139 500**	**...**	**3 150 500**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 913 346**	**237 154**	**...**	**2 415 626**
					Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada					
...	5 428 000	...	...	5 428 000	40	Dépenses du programme				
...	...	2 792 070	...	2 792 070	40a	Dépenses du programme				
...	...	396 410	...	396 410	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	189 962	189 962		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	60 000	60 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	202 138	202 138		CT, crédit 15 [1]				
...	5 428 000	3 188 480	452 100	9 068 580		Total—Crédit 40	8 807 660	260 920	...	7 031 150
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 123 000	...	...	1 053 000
...	974 000	...	149 000	1 123 000						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	334	949	7 917
334	...	...	949	1 283						
334	**6 402 000**	**3 188 480**	**602 049**	**10 192 863**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 930 660**	**261 254**	**949**	**8 092 067**
					Cour suprême du Canada					
...	10 983 000	...	...	10 983 000	45	Dépenses du programme				
...	...	774 650	...	774 650	45a	Dépenses du programme				
...	...	1 010 365	...	1 010 365	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	63 000	63 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	384 216	384 216		CT, crédit 15 [1]				
...	10 983 000	1 785 015	447 216	13 215 231		Total—Crédit 45	12 137 623	1 077 608	...	10 676 134
					(S)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	3 521 395	...	...	3 373 513
...	3 455 000	...	66 395	3 521 395						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 478 000	...	...	1 372 000
...	1 282 000	...	196 000	1 478 000						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 121	...	13 891	2 511
...	...	...	16 012	16 012		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	200
...	...	...	...	...						
...	**15 720 000**	**1 785 015**	**725 623**	**18 230 638**		**Total du programme—Budgétaire**	**17 139 139**	**1 077 608**	**13 891**	**15 424 358**
					Cour canadienne de l'impôt					
...	11 094 000	...	...	11 094 000	50	Dépenses du programme				
...	...	235 175	...	235 175	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	253 282	253 282		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	11 094 000	235 175	253 282	11 582 457		Total—Crédit 50	10 533 468	1 048 989	...	11 857 038
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 225 000	...	...	1 107 000
...	1 062 000	...	163 000	1 225 000						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
2 621	...	...	2 759	5 380	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 798	...	582	2 476
2 621	**12 156 000**	**235 175**	**419 041**	**12 812 837**		**Total du programme—Budgétaire**	**11 763 266**	**1 048 989**	**582**	**12 966 514**
52 674	**885 697 399**	**188 834 470**	**11 168 017**	**1 085 752 560**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 069 909 718**	**15 816 623**	**26 219**	**986 504 143**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle gouvernementale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services gouvernementaux au client	186 953 345	195 459 016	...	...	...	...	...	...	...	...	186 953 345	195 459 016
Droit et orientation	160 375 170	149 747 066	...	...	331 493 511	322 976 616	...	...	...	...	491 868 681	472 723 682
Administration	48 943 737	48 010 790	...	...	...	...	...	...	...	...	48 943 737	48 010 790
Total du ministère—Budgétaire	**396 272 252**	**393 216 872**	**...**	**...**	**331 493 511**	**322 976 616**	**...**	**...**	**...**	**...**	**727 765 763**	**716 193 488**
Commission canadienne des droits de la personne—Budgétaire	**18 498 458**	**17 587 451**	**249 000**	**849 032**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**18 747 458**	**18 436 483**
Tribunal canadien des droits de la personne												
Audiences publiques	4 777 290	3 919 227	...	...	...	...	...	...	...	...	4 777 290	3 919 227
Total du programme—Budgétaire	**4 777 290**	**3 919 227**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 777 290**	**3 919 227**
Commissaire à la magistrature fédérale												
Magistrature fédérale	206 669 979	206 254 447	...	...	49 688 054	49 688 054	275 000	227 040	...	...	256 083 033	255 715 461
Recettes affectées aux dépenses	(275 000)	(227 040)	...	...	...	...	(275 000)	(227 040)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**206 394 979**	**206 027 407**	**...**	**...**	**49 688 054**	**49 688 054**	**...**	**...**	**...**	**...**	**256 083 033**	**255 715 461**
Cour fédérale du Canada												
Services du greffe	32 262 596	32 032 219	1 729 582	1 866 429	...	...	...	...	...	...	33 992 178	33 898 648
Total du programme—Budgétaire	**32 262 596**	**32 032 219**	**1 729 582**	**1 866 429**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**33 992 178**	**33 898 648**
Commission du droit du Canada—Budgétaire	**3 150 500**	**2 898 337**	**...**	**15 009**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 150 500**	**2 913 346**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada												
Accès à l'information	3 978 239	3 816 690	...	...	...	...	...	...	...	...	3 978 239	3 816 690
Protection de la vie privée	4 826 942	4 705 162	...	...	...	...	...	...	...	...	4 826 942	4 705 162
Services généraux	1 387 682	1 408 808	...	...	...	...	...	...	...	...	1 387 682	1 408 808
Total du programme—Budgétaire	**10 192 863**	**9 930 660**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 192 863**	**9 930 660**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Cour suprême du Canada												
Bureau du registraire	17 054 117	15 962 618	...	...	1 176 521	1 176 521	...	...	...	...	18 230 638	17 139 139
Total du programme—Budgétaire	**17 054 117**	**15 962 618**	...	...	**1 176 521**	**1 176 521**	...	...	...	...	**18 230 638**	**17 139 139**
Cour canadienne de l'impôt												
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	12 238 040	11 285 897	574 797	477 369	...	...	...	...	...	...	12 812 837	11 763 266
Total du programme—Budgétaire	**12 238 040**	**11 285 897**	**574 797**	**477 369**	...	...	...	...	...	...	**12 812 837**	**11 763 266**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**700 841 095**	**692 860 688**	**2 553 379**	**3 207 839**	**382 358 086**	**373 841 191**	...	...	...	...	**1 085 752 560**	**1 069 909 718**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Droit et orientation				
...	18 170	...	...	18 170	Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada—Subvention d'administration	18 170	...	...	18 170
...	1 140	...	...	1 140	Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1 140	...	...	1 140
...	210 631	...	...	210 631	Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	210 631	...	...	210 631
...	12 274	...	...	12 274	Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la Loi	12 274	...	...	12 274
...	7 220	...	...	7 220	British Institute of International and Comparative Law	7 220	...	...	7 220
...	8 620	...	...	8 620	Académie de droit international de La Haye	8 620	...	...	8 620
...	26 600	...	...	26 600	Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	...	...	26 600
...	128 345	140 000	...	268 345	Institut national de la magistrature	268 345	...	...	268 345
...	38 600	...	...	38 600	Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	...	...	38 600
...	48 771	...	...	48 771	Association canadienne des juges des cours provinciales	48 771	...	...	48 771
...	300 000	...	(140 000)	160 000	Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	159 942	58	...	300 000
...	100 000	...	(78 750)	21 250	Subventions aux particuliers, organisations professionnelles, sociétés et associations sans but lucratif, autres organisations, sociétés et associations sans but lucratifs, et les établissements d'enseignement, pour la mise en œuvre de lignes directrices et de mesures d'application visant les pensions alimentaires pour enfants	21 250	...	...	39 450
...	...	3 333 557	...	3 333 557	Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement de la justice pour les jeunes	1 598 628	1 734 929	...	...
...	19 893 394	500 000	(307 000)	20 086 394	Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	20 078 894	7 500	...	11 568 267
...	**20 793 765**	**3 973 557**	**(525 750)**	**24 241 572**	**Total—Subventions**	**22 499 085**	**1 742 487**	**...**	**12 548 088**
					Contributions				
					Droit et orientation				
...	79 827 507	...	875 000	80 702 507	Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	80 702 507	...	...	81 912 999
...	144 750 000	6 411 443	...	151 161 443	Contributions aux provinces et aux territoires relativement à des accords approuvés par le gouverneur en conseil concernant le partage des coûts des services juridiques offerts en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants*	151 161 443	...	...	144 750 000
...	3 997 500	...	158 810	4 156 310	Fonds pour le Programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	4 156 310	...	...	4 843 311

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	10 390 330	5 384 012	6 615 988	22 390 330	Contributions aux provinces et aux territoires pour le Programme du contrôle des armes à feu	22 282 023	108 307	...	20 390 330
...	2 107 219	...	1 569 721	3 676 940	Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	3 463 226	213 714	...	3 242 585
...	5 449 406	...	(515 000)	4 934 406	Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	4 583 131	351 275	...	3 519 626
...	19 884 081	...	(5 905 278)	13 978 803	Contributions en vertu du Fonds pour la mise en œuvre et l'application des pensions alimentaires pour enfants	13 405 036	573 767	...	17 187 874
...	7 811 698	...	(623 032)	7 188 666	Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	3 959 626	3 229 040	...	2 015 610
...	400 000	...	...	400 000	Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	400 000	...	...	290 891
...	3 395 993	...	(275 459)	3 120 534	Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 120 534	...	...	...
...	...	10 000 000	...	10 000 000	Contributions aux provinces et aux territoires pour faciliter la transition requise pour la mise en oeuvre de l'Initiative du renouvellement de la justice pour les jeunes	10 000 000	...	...	...
...	...	6 917 000	(1 375 000)	5 542 000	Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement de la justice pour les jeunes	3 243 695	2 298 305	...	...
...	**278 013 734**	**28 712 455**	**525 750**	**307 251 939**	**Total—Contributions**	**300 477 531**	**6 774 408**	**...**	**278 153 226**
...	**298 807 499**	**32 686 012**	**...**	**331 493 511**	**Total du ministère**	**322 976 616**	**8 516 895**	**...**	**290 701 314**
					Commissaire à la magistrature fédérale				
					Subventions				
					Magistrature fédérale				
...	146 000	...	(56 950)	89 050	(S) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalent au sixième du traitement du juge au moment de son décès	89 050	...	...	95 483
...	51 154 000	...	(1 554 996)	49 599 004	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges*	49 599 004	...	...	45 109 802
...	**51 300 000**	**...**	**(1 611 946)**	**49 688 054**	**Total du programme**	**49 688 054**	**...**	**...**	**45 205 285**

					Cour suprême du Canada				
					Subventions				
					Bureau du registraire				
...	1 180 000	...	(3 479)	1 176 521	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges*	1 176 521	...	...	1 060 184
...	1 180 000	...	(3 479)	1 176 521	**Total du programme**	1 176 521	...	...	1 060 184
...	351 287 499	32 686 012	(1 615 425)	382 358 086	**Total du portefeuille ministériel**	373 841 191	8 516 895	...	336 966 783

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Commissaire à la magistrature fédérale			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Magistrature fédérale			
Frais de service du Bureau du juge-arbitre	50 000	50 000	50 000
Frais de service du Tribunal des droits de la personne	50 000	100 000	50 000
Frais de service du Tribunal de la concurrence	50 000	50 000	50 000
Entente administrative avec l'Agence canadienne de développement international	125 000	27 040	45 646
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**275 000**	**227 040**	**195 646**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	85 359	105 276
Total des recettes fiscales	**85 359**	**105 276**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Autres ministères de l'État	47 012	98 297
Divers	677 631	672 687
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 196 034	(1 419 133)
	3 920 677	(648 149)
Privilèges, licences et permis	8 931 324	3 561 149
Frais de services—		
Enregistrement de divorces	725 273	708 523
Services d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	2 023 887	3 088 778
	2 749 16[illegible]	3 797 301
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 250	38 325
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes—		
Territoires du Nord-Ouest	102 371	94 316
Amendes et confiscations	665 579	1 095 480
Location de résidences et services publics	86 745	60 355
Divers	15 548	13 572
Société d'État facturé	219 247	148 051
Brevets et redevances	115 105	121 613
Autres	26 590	17 533
	1 231 185	1 550 920
Total des recettes non fiscales	**16 844 596**	**8 299 546**
Total du ministère	**16 929 955**	**8 404 822**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des droits de la personne		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 715	15 496
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	148 325	64 254
	152 040	79 750
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	982	8 136
Diverses recettes non fiscales	18 493	18 753
Total du programme	**171 515**	**106 639**
Tribunal canadien des droits de la personne		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 005	...
Total du programme	**1 005**	...
Commissaire à la magistrature fédérale		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—		
Retenues au Compte de pension de retraite de la fonction publique—Juges	10 333 111	10 289 120
Total du programme	**10 333 111**	**10 289 120**
Cour fédérale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	27 566	26 644
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	76 632	26 391
	104 198	53 035
Frais de services—		
Frais de la Cour fédérale	1 166 187	1 224 507
Dépenses de la Cour	42 636	8 525
	1 208 823	1 233 032
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 834	16 584
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes de la Cour	100 106 235	6 131 946
Divers	135	499
	100 106 370	6 132 445
Total du programme	**101 422 225**	**7 435 096**
Commission du droit du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	657	2 214
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	12 534	...
Total du programme	**13 191**	**2 214**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	6	263
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 894	11
	2 900	274
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	949	7 933
Diverses recettes non fiscales	5	...
Total du programme	**3 854**	**8 207**
Cour suprême du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	4 143	3 821
Total des recettes fiscales	**4 143**	**3 821**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	452	7 246
Frais de services—		
Photocopies	22 185	23 671
Frais d'enregistrement	58 239	63 947
	80 424	87 618

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits des ventes—		
Vente de communiqués de la Cour suprême	17 400	20 240
Ventes de raisons d'arrêt	33 998	55 954
Divers	9 632	5 728
	61 030	81 922
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 012	2 511
Diverses recettes non fiscales—		
Contributions des juges pour des rentes	80 248	72 058
Divers	10 978	11 244
	91 226	83 302
Total des recettes non fiscales	**249 144**	**262 599**
Total du programme	**253 287**	**266 420**
Cour canadienne de l'impôt		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 257	29 815
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	16 757
	18 257	46 572
Frais de services	520 257	476 560
Produits des ventes	31 718	39 605
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 759	4 636
Total du programme	**572 991**	**567 373**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	89 502	109 097
Total des recettes fiscales	89 502	109 097
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 212 720	(459 058)
Privilèges, licences et permis	8 931 324	3 561 149
Frais de services	4 558 604	5 594 511
Produits des ventes	92 748	121 527
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	35 786	78 125
Diverses recettes non fiscales	111 780 390	18 074 540
Total des recettes non fiscales	129 611 632	26 970 794
Total du portefeuille ministériel	**129 701 134**	**27 079 891**

SECTION 17

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Parlement

Sénat

Chambre des communes

Bibliothèque du Parlement

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	17.2
Sommaire du portefeuille ministériel	17.5
Programmes par secteur d'activité	17.7
Paiements de transfert	17.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	17.9
Recettes	17.10

Sénat

Objectif

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement depuis leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et à l'huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Chambre des communes

Objectif

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;

- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, service de l'index et des références, service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Comité

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leurs sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, service de l'index et des références, service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Caucus

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Institution

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;

- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Bibliothèque du Parlement

Objectif

Fournir aux parlementaires des services de recherche, d'information, de documentation ainsi que d'autres services de bibliothèque et rendre accessible au grand public des renseignements sur le Parlement du Canada et ce, dans les deux langues officielles.

Description des secteurs d'activité

Services de l'information et de la documentation

Fournir aux parlementaires et à leur personnel, de même qu'aux autres clients autorisés, un service de référence et d'information. Choisir, acquérir, conserver, maintenir et rendre accessible les collections de la bibliothèque principale ainsi que de ses succursales et de la salle de lecture. Prévoir les besoins d'information des clients et leur signaler les ouvrages nouveaux ou récemment acquis (livres, périodiques, banques de données, coupures de journaux, microformes, bandes magnétoscopiques et audio, etc.). Fournir au grand public des renseignements sur le Parlement; gérer les visites guidées, et la Boutique de la colline du Parlement, et coordonner les services aux visiteurs et les services d'éducation.

Services de recherche parlementaire

Fournir du personnel professionnel pour venir en aide aux membres des deux chambres du Parlement, aux comités, aux associations et aux délégations parlementaires; rédiger des documents de recherche et fournir des explications techniques sur demande; entreprendre et rédiger des résumés et des analyses portant sur les nouvelles lois, des études générales et des bulletins d'actualité. Les services assurés aux comités parlementaires comprennent l'affectation de spécialistes, la présentation de recommandations concernant la sélection de témoins, la préparation de documents explicatifs, d'études analytiques et d'exposés oraux ainsi que le collationnement et l'analyse de témoignages; enfin, une aide est aussi apportée à la rédaction des rapports.

Services de l'administration

Assurer les fonctions administratives nécessaires au rendement efficace et efficient de la Bibliothèque du Parlement, dans les domaines de gestion financière et de gestion du matériel, y compris les services financiers, l'administration des marchés de services professionnels, l'achat de matériel, le contrôle de l'inventaire, les services de télécommunications, de sécurité et de gestion des installations; et de gestion des ressources humaines, y compris la planification des ressources, la dotation, la classification, les relations de travail, les négociations de conventions collectives, la rémunération (paie et avantages sociaux), la formation, les plaintes de harcèlement et les langues officielles.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Sénat				
...	30 051 000	...	...	30 051 000	1	Dépenses du programme				
...	...	1 200 000	...	1 200 000	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	25 000	25 000		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	30 051 000	1 200 000	25 000	31 276 000		Total—Crédit 1	31 138 849	137 151	...	33 124 747
					(S)	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires; et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	15 515 142	...	...	14 556 826
...	13 435 000	...	2 080 142	15 515 142	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 538 000	...	...	4 133 000
...	3 935 000	...	603 000	4 538 000						
...	**47 421 000**	**1 200 000**	**2 708 142**	**51 329 142**		**Total du programme—Budgétaire**	**51 191 991**	**137 151**	**...**	**51 814 573**
						Chambre des communes				
...	159 715 359	...	...	159 715 359	5	Dépenses du programme				
...	...	3 389 500	...	3 389 500	5b	Dépenses du programme				
...	159 715 359	3 389 500	...	163 104 859		Total—Crédit 5	161 326 644	1 778 215	...	159 665 526
					(S)	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	63 416 929	...	...	60 901 526
...	60 453 736	...	2 963 193	63 416 929	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 532 524	...	...	24 038 165
...	22 153 605	...	3 378 919	25 532 524		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 933
...	...	...	...	...						
...	**242 322 700**	**3 389 500**	**6 342 112**	**252 054 312**		**Total du programme—Budgétaire**	**250 276 097**	**1 778 215**	**...**	**244 616 150**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bibliothèque du Parlement				
...	17 910 000	...	...	17 910 000	10	Dépenses du programme				
...	...	968 183	...	968 183	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	347 000	347 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	806 000	806 000		CT, crédit 15 [1]				
...	17 910 000	968 183	1 153 000	20 031 183		Total—Crédit 10	19 485 550	545 633	...	16 811 884
...	2 618 000	...	401 000	3 019 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 019 000	...	...	2 750 000
...	**20 528 000**	**968 183**	**1 554 000**	**23 050 183**		**Total du programme—Budgétaire**	**22 504 550**	**545 633**	**...**	**19 561 884**
...	**310 271 700**	**5 557 683**	**10 604 254**	**326 433 637**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**323 972 638**	**2 460 999**	**...**	**315 992 607**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle gouvernementale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Sénat												
Sénateurs et bureaux des sénateurs	26 193 281	25 886 043	...	...	187 461	187 461	...	...	...	...	26 380 742	26 073 504
Fonctionnement de la Chambre	4 030 930	4 208 372	...	...	...	...	...	...	...	...	4 030 930	4 208 372
Comités	4 722 928	4 561 505	...	...	152 892	152 892	...	...	...	...	4 875 820	4 714 397
Soutien administratif	16 041 650	16 195 718	...	...	...	...	...	...	...	...	16 041 650	16 195 718
Total du programme—Budgétaire	**50 988 789**	**50 851 638**	**...**	**...**	**340 353**	**340 353**	**...**	**...**	**...**	**...**	**51 329 142**	**51 191 991**
Chambre des communes												
Circonscription	154 613 025	153 158 639	4 174 456	4 174 456	...	...	252 303	201 638	...	...	158 535 178	157 131 457
Chambre	14 881 793	14 853 731	777 426	777 426	...	...	74 679	59 683	...	...	15 584 540	15 571 474
Comité	15 810 419	15 752 799	678 180	678 180	835 364	835 364	94 032	75 149	...	...	17 229 931	17 191 194
Caucus	21 121 558	20 936 916	521 260	521 260	...	...	50 263	40 170	...	...	21 592 555	21 418 006
Institution	37 147 307	36 871 506	2 600 524	2 600 524	...	...	635 723	508 064	..	...	39 112 108	38 963 966
Sous-total	243 574 102	241 573 591	8 751 846	8 751 846	835 364	835 364	1 107 000	884 704	...	...	252 054 312	250 276 097
Recettes affectées aux dépenses	(1 107 000)	(884 704)	...	...	...	...	(1 107 000)	(884 704)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**242 467 102**	**240 688 887**	**8 751 846**	**8 751 846**	**835 364**	**835 364**	**...**	**...**	**...**	**...**	**252 054 312**	**250 276 097**
Bibliothèque du Parlement												
Services de l'information et de la documentation	11 592 000	12 610 765	168 000	411 600	...	...	203 000	202 446	...	...	11 557 000	12 819 919
Services de recherche parlementaire	6 657 000	6 231 799	12 600	699 268	...	...	...	...	...	...	6 669 600	6 931 067
Services de l'administration	4 313 183	2 242 303	510 400	511 261	...	...	...	...	...	...	4 823 583	2 753 564
Sous-total	22 562 183	21 084 867	691 000	1 622 129	...	...	203 000	202 446	...	...	23 050 183	22 504 550
Recettes affectées aux dépenses	(203 000)	(202 446)	...	...	...	...	(203 000)	(202 446)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**22 359 183**	**20 882 421**	**691 000**	**1 622 129**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**23 050 183**	**22 504 550**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**315 815 074**	**312 422 946**	**9 442 846**	**10 373 975**	**1 175 717**	**1 175 717**	**...**	**...**	**...**	**...**	**326 433 637**	**323 972 638**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sénat				
					Subventions				
					Sénateurs et bureaux des sénateurs				
...	**167 000**	...	**20 461**	**187 461**	(S) Pensions aux sénateurs à la retraite	**187 461**	...	...	**166 967**
					Contributions				
					Comités				
...	**289 600**	...	**(136 708)**	**152 892**	Contributions aux associations parlementaires	**152 892**	...	...	**342 224**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	167 000	...	20 461	187 461	Sénateurs et bureaux des sénateurs	187 461	...	...	166 967
...	289 600	...	(136 708)	152 892	Comités	152 892	...	...	342 224
...	**456 600**	...	**(116 247)**	**340 353**	**Total du programme**	**340 353**	...	...	**509 191**
					Chambre des communes				
					Contributions				
					Comité				
...	**753 900**	...	**81 464**	**835 364**	Contributions aux associations parlementaires et de procédure	**835 364**	...	...	**712 400**
...	**753 900**	...	**81 464**	**835 364**	**Total du programme**	**835 364**	...	...	**712 400**
...	**1 210 500**	...	**(34 783)**	**1 175 717**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 175 717**	...	...	**1 221 591**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Chambre des communes			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Circonscription			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	42 676	34 106	2 039
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 612	2 887	11 451
Virements provenant du restaurant parlementaire	196 187	156 791	315 511
Autres recouvrements	1 161	927	299
Produits provenant de papier recyclé	4 818	3 851	...
Droits d'affiliation au Gymnasium	3 849	3 076	...
	252 303	201 638	329 300
Chambre			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	...	...	3 350
Autres recouvrements	531	425	95 405
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	20 120	16 080	39 151
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	901	720	2 663
Virements provenant du restaurant parlementaire	48 940	39 112	73 375
Revenus provenant du salon de coiffure et barbier	...	...	1 984
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 859	1 486	3 598
Produits provenant de papier recyclé	2 328	1 860	2 089
	74 679	59 683	221 615
Comité			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	17 430	13 930	5 512
Autres recouvrements	21 136	16 891	155 585
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	15 390	12 300	10 617
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	666	532	2 130
Virements provenant du restaurant parlementaire	36 169	28 906	58 700
Revenus provenant du salon de coiffure et barbier	...	...	525
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 439	1 150	953
Produits provenant de papier recyclé	1 802	1 440	553
	94 032	75 149	234 575
Caucus			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	...	...	108
Autres recouvrements	403	323	3 066
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	15 898	12 705	142
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	552	441	799
Virements provenant du restaurant parlementaire	29 998	23 974	22 012
Produits provenant de papier recyclé	1 897	1 516	...
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 515	1 211	...
	50 263	40 170	26 127
Institution			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	...	...	1 837
Autres recouvrements	1 708	1 365	53 604
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	64 713	51 718	66 548
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 049	8 031	9 587
Virements provenant du restaurant parlementaire	545 793	436 192	264 149
Revenus provenant du salon de coiffure et barbier	...	...	3 326
Droits d'affiliation au Gymnasium	5 977	4 777	6 031
Produits provenant de papier recyclé	7 483	5 981	3 502
	635 723	508 064	408 584
Total du programme—Budgétaire	**1 107 000**	**884 704**	**1 220 201**
Bibliothèque du Parlement			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services de l'information et de la documentation	203 000	202 446	202 353
Total du programme—Budgétaire	**203 000**	**202 446**	**202 353**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 310 000**	**1 087 150**	**1 422 554**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sénat		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	124 934	78 780
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	76 094	4 775
	201 028	83 555
Frais de services—		
Textes législatifs authentiques du Parlement	1 772	1 441
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 002	15 024
Diverses recettes non fiscales—		
Cotisation des sénateurs au Trésor en vertu de l'article 25 de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	480	540
Total du programme	**219 282**	**100 560**
Chambre des communes		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	8 539
Total des recettes fiscales	**...**	**8 539**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	473 936	117 343
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	286 282	1 523 899
	760 218	1 641 242
Diverses recettes non fiscales	...	1 125
Total des recettes non fiscales	**760 218**	**1 642 367**
Total du programme	**760 218**	**1 650 906**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bibliothèque du Parlement		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	57 201	44 875
Total des recettes fiscales	**57 201**	**44 875**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	14 951	739
Total des recettes non fiscales	**14 951**	**739**
Total du programme	**72 152**	**45 614**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	57 201	53 414
Total des recettes fiscales	57 201	53 414
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	976 197	1 725 536
Frais de services	1 772	1 441
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 002	15 024
Diverses recettes non fiscales	480	1 665
Total des recettes non fiscales	994 451	1 743 666
Total du portefeuille ministériel	**1 051 652**	**1 797 080**

SECTION 18

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Patrimoine canadien

Ministère
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Archives nationales du Canada
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux
Commission de la capitale nationale
Office national du film
Musée des beaux-arts du Canada
Bibliothèque nationale
Musée national des sciences et de la technologie
Agence Parcs Canada
Commission de la fonction publique
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	18.2
Sommaire du portefeuille ministériel	18.8
Programmes par secteur d'activité	18.16
Paiements de transfert	18.19
Détail des montants disponibles pour être dépensés	18.25
Recettes	18.26

Ministère

Objectif

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Conseil des Arts du Canada

Objectif

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'Unesco au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'Unesco à l'étranger, sauf en ce qui concerne les questions politiques et les programmes d'aide aux pays en développement.

Société Radio-Canada

Objectif

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Objectif

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Musée canadien des civilisations

Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Musée canadien de la nature

Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectif

Réglementer et surveiller tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*; et réglementer les télécommunications au Canada en vue de mettre en œuvre la politique énoncée dans la *Loi sur les télécommunications*.

Description des secteurs d'activité

Voix du Canada

Le secteur d'activité, Voix du Canada, vise à assurer que divers contenus canadiens et un éventail approprié de programmes étrangers sont offerts aux consommateurs. Le CRTC élabore et met au point des politiques et des règlements assurant la disponibilité de ces programmes, l'encouragement à la création et la promotion de contenu canadien et une distribution adéquate des services canadiens et étrangers, le soutien du rôle distinctif de la radiodiffusion publique, l'autoréglementation de l'industrie afin de s'adapter aux enjeux sociaux, lorsque cela est opportun, et enfin, l'élaboration d'une stratégie en matière de questions internationales.

Ce secteur d'activité comprend la fourniture de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le Conseil ainsi que de surveiller le système canadien de radiodiffusion de même que la conformité avec les lois, les conditions de licence et les règlements. Ce secteur d'activité englobe principalement le secteur radiodiffusion et, pour le moment, certaines activités du secteur télécommunications liées à l'analyse de questions touchant la distribution de contenus et l'accès à ces contenus. Le directeur exécutif de la radiodiffusion est responsable principalement de ce secteur d'activité.

Choix pour les Canadiens

Le secteur d'activité, Choix pour les Canadiens, vise à faire en sorte que des industries concurrentielles offriront aux Canadiens un large éventail de services de communications qui soient abordables. Le principal moyen d'y arriver sera l'établissement d'un cadre de réglementation et de supervision qui favorisera la concurrence dans la prestation de ces services, aura davantage recours aux forces du marché pour favoriser une concurrence juste et durable; surveillera la concurrence et réglementera dans les cas où les forces du marché n'atteignent pas les objectifs de l'intérêt public; appuiera la convergence lorsque la chose convient et est efficace; favorisera de nouvelles formes de contenu, d'assemblage et de distribution; et établira l'équilibre entre les investissements et la diversité de choix, grâce à des politiques relatives à la propriété et au contrôle canadiens.

Les activités comprennent la prestation de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le CRTC et en conseillant le Conseil sur toute question touchant la réglementation des télécommunications et la distribution de radiodiffusion. Ce secteur d'activité englobe le secteur des télécommunications, et certaines activités du secteur radiodiffusion, portant sur les questions de la distribution de radiodiffusion. Le directeur exécutif des télécommunications est le responsable principal de ce secteur d'activité.

Archives nationales du Canada

Objectif

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des

ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Société du Centre national des Arts

Objectif

Promouvoir le développement des arts d'interprétation.

Commission des champs de bataille nationaux

Objectif

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description du secteur d'activité

Conservation et mise en valeur

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation, regroupant les services suivants :
  – l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  – l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  – la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur, regroupant les services suivants :
  – l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  – l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
  – la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration, comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Commission de la capitale nationale

Objectif

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par le biais de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Office national du film

Objectif

Produire et distribuer des films pour les auditoires canadiens et les marchés étrangers afin d'accroître la connaissance des réalités sociales et culturelles canadiennes et ce faisant, contribuer au développement d'une industrie du film florissante.

Description du secteur d'activité

Opérations de l'Office national du film

L'activité principale par laquelle l'Office veut atteindre son objectif se divise en cinq secteurs de base :

- la programmation qui comprend la création, la production et la mise en marché de films et d'autre matériel visuel à l'intention des auditoires canadiens et étrangers.
- la distribution, dont le rôle est de favoriser l'accès aux films de l'ONF, à un choix de films réalisés par d'autres organismes canadiens et aux films commandités par les ministères de l'État. Cette diffusion est réalisée par l'intermédiaire d'ententes conclues avec des institutions publiques.
- la recherche technique qui comprend l'instauration et la réalisation de projets visant à faire progresser l'art et la technique cinématographiques.
- la formation qui s'applique à des projets de formation et de perfectionnement dans les métiers du cinéma.
- l'administration, dont la haute direction et les services liés au personnel, aux finances et à l'administration générale.

Musée des beaux-arts du Canada

Objectif

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Bibliothèque nationale

Objectif

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et services d'accès

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des prodécures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions

Comprend des services de soutien au cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Musée national des sciences et de la technologie

Objectif

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique du Canada.

Agence Parcs Canada

Objectif

Offrir, pour l'utilisation et l'appréciation des Canadiens, un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires protégées, et gérer ces endroits de façon à les laisser intacts pour les générations à venir.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés concernant l'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.
- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Commission de la fonction publique

Objectif

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel

Le secteur du Renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage

Ce secteur regroupe deux gammes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention des employés d'un niveau autre que EX.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique, offre la formation linguistique statutaire ou facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les cadres intermédiaires et les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT), et sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance de deuxième niveau, les conseils consultatifs sur l'apprentissage pour chaque collectivité professionnelle stratégique.

Recours

Ce secteur entend les appels que logent des fonctionnaires à l'encontre de violations alléguées de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politique, recherche et relations externes

Ce secteur d'activité permet de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP. La prestation des services associés à ce secteur d'activité sera assurée par la direction générale des politiques, de la recherche et des communications.

Ce secteur d'activité appuiera le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promoteur et gardien d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se chargera en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournira des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquittera des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'informations aux paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines pertinents au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Services ministériels

Les Services ministériels regroupent les activités de la présidente et des commissaires, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne et l'évaluation interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

Objectif

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description du secteur d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des projets et les principales activités des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	124 732 000	...	...	124 732 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	23 157 750	...	23 157 750	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 8 256 768 $ du crédit 5 (Patrimoine canadien)				
...	...	10 198 750	...	10 198 750		Virement du : crédit 5				
...	...	...	8 256 768	8 256 768		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 644 858	1 644 858		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	2 976 876	2 976 876						
...	124 732 000	33 356 500	12 878 502	170 967 002		Total—Crédit 1	165 347 103	5 619 899	...	133 316 261
...	546 469 478	...	...	546 469 478	5	Subventions et contributions				
					5a	Virement de 47 300 000 $ du crédit 10 (Patrimoine canadien)				
...	...	116 459 253	...	116 459 253						
...	...	1	...	1	5b	Subventions				
...	...	...	47 300 000	47 300 000		Virement du crédit 10				
...	...	...	(8 256 768)	(8 256 768)		Virement au crédit 1				
...	546 469 478	116 459 254	39 043 232	701 971 964		Total—Crédit 5	701 828 866	143 098	...	566 534 679
...	47 300 000	...	...	47 300 000	10	Versements à la Société canadienne des postes				
...	...	...	(47 300 000)	(47 300 000)		Virement au crédit 5				
...	47 300 000	...	(47 300 000)	...		Total—Crédit 10	...	...	...	47 300 000
...	930 000	...	44 011	974 011	(S)	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	974 011	...	...	963 488
...	458 000	...	63 777	521 777	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	521 777	...	...	532 185
...	182 000	...	(34 317)	147 683	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	147 683	...	...	138 261
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	53 595
...	12 376 000	...	1 896 000	14 272 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 272 000	...	...	13 195 000
24 010	...	...	20 985	44 995	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 854	11 156	20 985	90 445
...	...	8 500 000	...	8 500 000	(S)	Redressement des comptes du Canada en vertu de l'article 64(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	2 825 570	5 674 430	...	...
...	...	...	7 539	7 539	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	7 539	...	...	3 555
24 010	732 496 378	158 315 754	6 621 545	897 457 687		Total budgétaire	885 988 119	11 448 583	20 985	762 127 469

					L15	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, article 35 (Brut)	...	10 000	...	...
...	10 000	...	...	10 000						
						Total du ministère—				
24 010	**732 496 378**	**158 315 754**	**6 621 545**	**897 457 687**		**Budgétaire**	**885 988 119**	**11 448 583**	**20 985**	**762 127 469**
...	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**		**Non budgétaire**	**...**	**10 000**	**...**	**...**
						Conseil des Arts du Canada				
					20	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
...	116 456 000	...	...	116 456 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	128 000	128 000			116 583 500	500	...	116 168 375
...	116 456 000	...	128 000	116 584 000		Total—Crédit 20				
...	**116 456 000**	**...**	**128 000**	**116 584 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**116 583 500**	**500**	**...**	**116 168 375**
						Société Radio-Canada				
					25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement				
...	756 409 000	...	...	756 409 000	25b	Virement de 8 305 999 $ du crédit 35 (Patrimoine canadien				
...	...	1	...	1		Virement du crédit 35				
...	...	...	8 305 999	8 305 999			764 714 999	1	...	759 481 000
...	756 409 000	1	8 305 999	764 715 000		Total—Crédit 25				
					30	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	...	...	4 000 000
...	4 000 000	...	...	4 000 000						
					35	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital				
...	143 472 000	...	...	143 472 000		Virement au crédit 25				
...	...	...	(8 305 999)	(8 305 999)			110 472 001	24 694 000	...	132 954 000
...	143 472 000	...	(8 305 999)	135 166 001		Total—Crédit 35				
...	**903 881 000**	**1**	**...**	**903 881 001**		**Total du programme—Budgétaire**	**879 187 000**	**24 694 001**	**...**	**896 435 000**
						Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne				
					40	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne				
...	78 732 000	...	...	78 732 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	168 000	168 000			78 993 375	(93 375)	...	78 460 152
...	78 732 000	...	168 000	78 900 000		Total—Crédit 40				
...	**78 732 000**	**...**	**168 000**	**78 900 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**78 993 375**	**(93 375)**	**...**	**78 460 152**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Musée canadien des civilisations				
					45	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	46 281 000	...	...	46 281 000						
					45b	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	552 508	...	552 508						
...	...	...	76 931	76 931		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	434 000	434 000		CT, crédit 15 [1]				
...	46 281 000	552 508	510 931	47 344 439		Total—Crédit 45	47 344 439	...	...	45 877 549
...	**46 281 000**	**552 508**	**510 931**	**47 344 439**		**Total du programme—Budgétaire**	**47 344 439**	**...**	**...**	**45 877 549**
						Musée canadien de la nature				
					50	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	20 537 000	...	...	20 537 000						
					50a	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	494 000	...	494 000						
					50b	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	153 000	...	153 000						
...	...	...	26 911	26 911		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	446 955	446 955		CT, crédit 15 [1]				
...	20 537 000	647 000	473 866	21 657 866		Total—Crédit 50	21 657 866	...	...	20 848 127
...	**20 537 000**	**647 000**	**473 866**	**21 657 866**		**Total du programme—Budgétaire**	**21 657 866**	**...**	**...**	**20 848 127**
						Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
...	1 500 000	...	...	1 500 000	55	Dépenses du programme				
...	...	...	647 380	647 380		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	170 000	170 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	965 285	965 285		CT, crédit 15 [1]				
...	1 500 000	...	1 782 665	3 282 665		Total—Crédit 55	3 124 969	157 696	...	2 731 583
...	4 442 000	...	681 000	5 123 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 123 000	...	...	4 803 000

2 119	...	...	4 437	6 556		(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	2 119	4 437	...
2 119	**5 942 000**	**...**	**2 468 102**	**8 412 221**			**Total du programme—Budgétaire**	**8 247 969**	**159 815**	**4 437**	**7 534 583**
							Archives nationales du Canada				
...	39 938 000	...	...	39 938 000	60		Dépenses du programme				
...	...	1 432 864	...	1 432 864	60a		Dépenses du programme				
...	...	300 000	...	300 000	60b		Dépenses du programme				
...	...	...	245 000	245 000			Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 693 484	1 693 484			CT, crédit 15 [1]				
...	39 938 000	1 732 864	1 938 484	43 609 348			Total—Crédit 60	43 338 580	270 768	...	42 473 361
...	5 222 000	...	800 000	6 022 000		(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 022 000	...	...	5 563 000
23 556	...	...	116 327	139 883		(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	91 213	23 670	25 000	118 811
23 556	**45 160 000**	**1 732 864**	**2 854 811**	**49 771 231**			**Total du programme—Budgétaire**	**49 451 793**	**294 438**	**25 000**	**48 155 172**
							Société du Centre national des Arts				
...	21 536 000	...	...	21 536 000	65		Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	1 057 000	...	1 057 000	65a		Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	2 000 000	...	2 000 000	65b		Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	...	322 000	322 000			Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	21 536 000	3 057 000	322 000	24 915 000			Total—Crédit 65	24 915 000	...	...	21 001 348
...	**21 536 000**	**3 057 000**	**322 000**	**24 915 000**			**Total du programme—Budgétaire**	**24 915 000**	**...**	**...**	**21 001 348**
							Commission des champs de bataille nationaux				
...	7 519 000	...	...	7 519 000	70		Dépenses du programme				
...	...	1 932 000	...	1 932 000	70a		Dépenses du programme				
...	...	...	28 221	28 221			Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	31 126	31 126			CT, crédit 15 [1]				
...	7 519 000	1 932 000	59 347	9 510 347			Total—Crédit 70	8 932 210	578 137	...	6 138 905
...	700 000	...	293 292	993 292		(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	993 292	...	...	787 816
...	228 000	...	35 000	263 000		(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	263 000	...	...	229 000
...	**8 447 000**	**1 932 000**	**387 639**	**10 766 639**			**Total du programme—Budgétaire**	**10 188 502**	**578 137**	**...**	**7 155 721**
							Commission de la capitale nationale				
...	39 173 000	...	...	39 173 000	75		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	500 000	...	500 000	75a		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	...	369 000	369 000			Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	39 173 000	500 000	369 000	40 042 000			Total—Crédit 75	40 042 000	...	...	44 034 126

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	8 749 000	...	...	8 749 000						
					80a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	...	45 350 000	...	45 350 000						
...	8 749 000	45 350 000	...	54 099 000		Total—Crédit 80	54 099 000	...	...	33 009 000
					85	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions				
...	13 260 000	...	...	13 260 000						
...	...	...	(22)	(22)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	13 260 000	...	(22)	13 259 978		Total—Crédit 85	13 260 000	(22)	...	14 580 000
...	**61 182 000**	**45 850 000**	**368 978**	**107 400 978**		**Total du programme—Budgétaire**	**107 401 000**	**(22)**	**...**	**91 623 126**
						Office national du film				
					90	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	59 170 000	...	...	59 170 000						
					90a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	...	2 430 490	...	2 430 490						
...	...	...	386 000	386 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	59 170 000	2 430 490	386 000	61 986 490		Total—Crédit 90	59 393 518	2 592 972	...	56 692 588
13 840 800	375 000	...	(375 000)	13 840 800	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film				
...	...	...	985 154	985 154		Diminution de la valeur nette comptable des immobilisations				
13 840 800	375 000	...	610 154	14 825 954		Total	624 109	...	14 201 845	35 982
13 840 800	**59 545 000**	**2 430 490**	**996 154**	**76 812 444**		**Total du programme—Budgétaire**	**60 017 627**	**2 592 972**	**14 201 845**	**56 728 570**
						Musée des beaux-arts du Canada				
					95	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	29 535 000	...	...	29 535 000						
					95b	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	3 418 000	...	3 418 000						

...	...	...	61 681	61 681		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	258 000	258 000		CT, crédit 15 [1]				
...	29 535 000	3 418 000	319 681	33 272 681		Total—Crédit 95	33 272 681	...	...	31 113 362
...	3 000 000	...	...	3 000 000	100	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3 000 000	...	...	3 000 000
...	**32 535 000**	**3 418 000**	**319 681**	**36 272 681**		**Total du programme—Budgétaire**	**36 272 681**	**...**	**...**	**34 113 362**
						Bibliothèque nationale				
...	27 008 000	...	...	27 008 000	105	Dépenses du programme				
...	...	...	91 735	91 735		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	2 534 383	2 534 383		CT, crédit 15 [1]				
...	27 008 000	...	2 626 118	29 634 118		Total—Crédit 105	29 549 429	84 689	...	30 282 860
...	3 407 000	...	522 000	3 929 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 929 000	...	...	3 681 000
447	...	...	10 914	11 361	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 572	...	3 789	14 467
447	**30 415 000**	**...**	**3 159 032**	**33 574 479**		**Total du programme—Budgétaire**	**33 486 001**	**84 689**	**3 789**	**33 978 327**
						Musée national des sciences et de la technologie				
					110	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	19 677 000	...	...	19 677 000						
					110a	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	400 000	...	400 000						
...	...	...	56 575	56 575		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	187 000	187 000		CT, crédit 15 [1]				
...	19 677 000	400 000	243 575	20 320 575		Total—Crédit 110	20 301 000	19 575	...	19 627 486
...	**19 677 000**	**400 000**	**243 575**	**20 320 575**		**Total du programme—Budgétaire**	**20 301 000**	**19 575**	**...**	**19 627 486**
						Agence Parcs Canada [2]				
...	245 857 000	...	...	245 857 000	115	Dépenses du programme				
...	...	15 677 250	...	15 677 250	115a	Dépenses du programme				
					115b	Virement de 2 000 000 $ du crédit 120 (Patrimoine canadien)				
...	...	6 617 600	...	6 617 600						
...	...	...	2 000 000	2 000 000		Virement du : crédit 120				
...	...	...	6 555 755	6 555 755		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 110 000	1 110 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	14 183 663	14 183 663		CT, crédit 15 [1]				
...	245 857 000	22 294 850	23 849 418	292 001 268		Total—Crédit 115	274 064 140	573 698	17 363 430	321 657 270
...	14 000 000	...	...	14 000 000	120	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques				
...	...	...	(2 000 000)	(2 000 000)		Virement au crédit 115				
...	14 000 000	...	(2 000 000)	12 000 000		Total—Crédit 120	12 000 000	...	...	...

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	67 718 755	...	1 409	...
...	58 074 000	...	9 646 164	67 720 164						
					(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	(36 148)	...	1 866 769	186 679
1 830 621	(473 000)	...	473 000	1 830 621						
					(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	411 645	...	6 371 728	2 493 785
6 783 373	416 000	...	(416 000)	6 783 373						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 876 000	...	...	29 359 000
...	29 375 000	...	4 501 000	33 876 000						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	385 065	...	...	...
250 990	...	...	134 075	385 065						
8 864 984	**347 249 000**	**22 294 850**	**36 187 657**	**414 596 491**		**Total du programme—Budgétaire**	**388 419 457**	**573 698**	**25 603 336**	**353 696 734**
						Commission de la fonction publique				
...	93 735 000	...	...	93 735 000	125	Dépenses du programme				
...	...	4 497 500	...	4 497 500	125a	Dépenses du programme				
...	...	597 962	...	597 962	125b	Dépenses du programme				
...	...	...	5 904 962	5 904 962		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	3 014 246	3 014 246		CT, crédit 15 [1]				
...	93 735 000	5 095 462	8 919 208	107 749 670		Total—Crédit 125	104 960 461	2 789 209	...	97 455 471
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 244 000	...	...	13 993 000
...	13 219 000	...	2 025 000	15 244 000						
					(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	(640 025)	...	7 676 961	(204 456)
7 036 936	...	...	...	7 036 936						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	52 360	...	...	14 160
...	...	...	52 360	52 360						
7 036 936	**106 954 000**	**5 095 462**	**10 996 568**	**130 082 966**		**Total du programme—Budgétaire**	**119 616 796**	**2 789 209**	**7 676 961**	**111 258 175**
						Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
...	7 769 000	...	...	7 769 000	130	Dépenses de fonctionnement				
...	...	732 950	...	732 950	130a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	3 044 000	...	3 044 000	130b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	241 905	241 905		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	7 769 000	3 776 950	241 905	11 787 855		Total—Crédit 130	11 414 142	373 713	...	8 249 087

...	8 250 000	...	...	8 250 000	135	Subventions	8 250 000	...	...	8 250 000
...	1 032 000	...	158 000	1 190 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 190 000	...	...	1 125 000
283	...	...	427	710	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	710	...	...	...
283	**17 051 000**	**3 776 950**	**400 332**	**21 228 565**		**Total du programme—Budgétaire**	**20 854 852**	**373 713**	**...**	**17 624 087**
29 793 135	**2 654 076 378**	**249 502 879**	**66 606 871**	**2 999 979 263**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**2 908 926 977**	**43 515 933**	**47 536 353**	**2 722 413 363**
...	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**		**Non budgétaire**	**...**	**10 000**	**...**	**...**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

(2) Antérieurement Programme Parcs Canada

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Développement culturel et patrimoine—												
Budgétaire	47 625 810	39 410 558	...	...	260 538 464	260 537 542	3 998 000	3 392 442	...	...	304 166 274	296 555 658
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Identité canadienne	54 492 122	51 966 786	...	...	442 102 960	441 960 784	...	...	...	...	496 595 082	493 927 570
Gestion intégrée	96 696 331	95 504 891	...	...	...	...	...	...	...	...	96 696 331	95 504 891
Sous-total—												
Budgétaire	198 814 263	186 882 235	...	...	702 641 424	702 498 326	3 998 000	3 392 442	...	...	897 457 687	885 988 119
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Recettes affectées aux dépenses	(3 998 000)	(3 392 442)	...	...	...	...	(3 998 000)	(3 392 442)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**194 816 263**	**183 489 793**	**...**	**...**	**702 641 424**	**702 498 326**	**...**	**...**	**...**	**...**	**897 457 687**	**885 988 119**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 000**	**...**	**10 000**	**...**
Conseil des Arts du Canada—												
Budgétaire	**116 584 000**	**116 583 500**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**116 584 000**	**116 583 500**
Société Radio-Canada—												
Budgétaire	**764 715 000**	**764 714 999**	**139 166 001**	**114 472 001**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**903 881 001**	**879 187 000**
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—												
Budgétaire	**78 900 000**	**78 993 375**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**78 900 000**	**78 993 375**
Musée canadien des civilisations—												
Budgétaire	**47 344 439**	**47 344 439**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**47 344 439**	**47 344 439**
Musée canadien de la nature—												
Budgétaire	**21 657 866**	**21 657 866**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**21 657 866**	**21 657 866**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes												
Voix du Canada	20 126 900	20 037 450	...	...	...	...	16 299 000	16 299 000	...	...	3 827 900	3 738 450
Choix pour les Canadiens	17 606 321	17 531 519	...	...	...	...	13 022 000	13 022 000	...	...	4 584 321	4 509 519
Sous-total	37 733 221	37 568 969	...	...	...	...	29 321 000	29 321 000	...	...	8 412 221	8 247 969
Recettes affectées aux dépenses	(29 321 000)	(29 321 000)	...	...	...	...	(29 321 000)	(29 321 000)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**8 412 221**	**8 247 969**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**8 412 221**	**8 247 969**

Archives nationales du Canada												
Acquisition et gestion des fonds d'archives	14 699 980	14 523 559	...	...	...	...	...	...	...	...	14 699 980	14 523 559
Gestion de l'information gouvernementale	7 441 664	7 009 097	...	...	...	...	...	...	...	...	7 441 664	7 009 097
Services, sensibilisation et appui	9 253 980	9 147 953	...	...	1 765 000	1 764 779	...	...	...	...	11 018 980	10 912 732
Services généraux	16 610 607	17 006 405	...	...	...	...	...	...	...	...	16 610 607	17 006 405
Total du programme—Budgétaire	**48 006 231**	**47 687 014**	**...**	**...**	**1 765 000**	**1 764 779**	**...**	**...**	**...**	**...**	**49 771 231**	**49 451 793**
Société du Centre national des Arts—Budgétaire	**24 915 000**	**24 915 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**24 915 000**	**24 915 000**
Commission des champs de bataille nationaux												
Conservation et mise en valeur	10 661 639	10 083 502	105 000	105 000	...	...	...	...	...	...	10 766 639	10 188 502
Total du programme—Budgétaire	**10 661 639**	**10 083 502**	**105 000**	**105 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 766 639**	**10 188 502**
Commission de la capitale nationale—Budgétaire	**107 400 978**	**107 401 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**107 400 978**	**107 401 000**
Office national du film												
Opérations de l'Office national du film	85 382 607	66 469 532	...	...	329 837	329 837	8 900 000	6 781 742	...	...	76 812 444	60 017 627
Recettes affectées aux dépenses	(8 900 000)	(6 781 742)	...	...	...	...	(8 900 000)	(6 781 742)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**76 482 607**	**59 687 790**	**...**	**...**	**329 837**	**329 837**	**...**	**...**	**...**	**...**	**76 812 444**	**60 017 627**
Musée des beaux-arts du Canada—Budgétaire	**36 272 681**	**36 272 681**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**36 272 681**	**36 272 681**
Bibliothèque nationale												
Collections Canadiana et services d'accès	15 320 440	15 668 620	...	...	25 059	25 059	...	...	...	...	15 345 499	15 693 679
Réseautage de bibliothèques	10 352 841	11 178 201	...	...	11 000	11 000	...	...	...	...	10 363 841	11 189 201
Administration de la Bibliothèque et des directions	7 865 139	6 603 121	...	...	...	...	...	...	...	...	7 865 139	6 603 121
Total du programme—Budgétaire	**33 538 420**	**33 449 942**	**...**	**...**	**36 059**	**36 059**	**...**	**...**	**...**	**...**	**33 574 479**	**33 486 001**
Musée national des sciences et de la technologie—Budgétaire	**20 320 575**	**20 301 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**20 320 575**	**20 301 000**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Agence Parcs Canada [1]												
Gérance des endroits du patrimoine national	137 731 830	131 668 700	23 422 500	23 237 500	3 928 300	3 928 300	...	...	...	...	165 082 630	158 834 500
Utilisation et appréciation par les Canadiens	138 989 389	124 649 381	16 946 700	15 955 783	376 800	376 800	15 129 000	14 008 402	...	...	141 183 889	126 973 562
Services généraux	104 129 647	98 889 370	3 952 700	3 474 400	247 625	247 625	...	...	...	...	108 329 972	102 611 395
Sous-total	380 850 866	355 207 451	44 321 900	42 667 683	4 552 725	4 552 725	15 129 000	14 008 402	...	...	414 596 491	386 419 457
Recettes affectées aux dépenses	(15 129 000)	(14 008 402)	...	...	...	...	(15 129 000)	(14 008 402)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**365 721 866**	**341 199 049**	**44 321 900**	**42 667 683**	**4 552 725**	**4 552 725**	**...**	**...**	**...**	**...**	**414 596 491**	**388 419 457**
Commission de la fonction publique												
Renouvellement du personnel	60 421 818	58 324 759	...	...	...	...	...	...	...	...	60 421 818	58 324 759
Apprentissage	34 606 063	29 821 767	...	...	...	...	8 546 000	10 455 291	...	...	26 060 063	19 366 476
Recours	5 519 053	5 732 492	...	...	...	...	...	...	...	...	5 519 053	5 732 492
Politique, recherche et relations externes	12 490 487	10 715 924	...	...	...	...	...	...	...	...	12 490 487	10 715 924
Services ministériels	25 591 545	25 477 145	...	...	...	...	...	...	...	...	25 591 545	25 477 145
Sous-total	138 628 966	130 072 087	...	...	...	...	8 546 000	10 455 291	...	...	130 082 966	119 616 796
Recettes affectées aux dépenses	(8 546 000)	(10 455 291)	...	...	...	...	(8 546 000)	(10 455 291)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**130 082 966**	**119 616 796**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**130 082 966**	**119 616 796**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice												
Promotion de l'égalité entre les sexes	12 978 565	12 604 852	...	...	8 250 000	8 250 000	...	...	...	...	21 228 565	20 854 852
Total du programme—Budgétaire	**12 978 565**	**12 604 852**	**...**	**...**	**8 250 000**	**8 250 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**21 228 565**	**20 854 852**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**2 098 811 317**	**2 034 250 567**	**183 592 901**	**157 244 684**	**717 575 045**	**717 431 726**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 999 979 263**	**2 908 926 977**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000**	...	**10 000**	...

(1) Antérieurement Programme Parcs Canada

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
...	1 163 680	...	...	1 163 680	Subventions à des établissements et à des administrations sis au Canada conformément à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	1 163 600	80	...	1 163 680
...	5 662 250	2 737 750	(2 498 234)	5 901 766	Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	5 901 214	552	...	5 271 146
...	...	(900 000)	44 300 000	43 400 000	Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	43 400 000	...	...	...
...	6 825 930	1 837 750	41 801 766	50 465 446		50 464 814	632	...	6 434 826
					Identité canadienne				
					Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	41 133 664	37 067	...	26 977 970
...	29 083 842	18 000 000	(5 913 111)	41 170 731	Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	8 800 981	5 393	...	7 083 400
...	8 819 800	...	(13 426)	8 806 374	Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	10 592 354	10 068	...	12 580 858
...	16 233 224	50 000	(5 680 802)	10 602 422	Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :				
...	22 800	...	6 000	28 800	Terre-Neuve	28 800	...	...	22 800
...	13 680	...	6 000	19 680	Île-du-Prince-Édouard	19 680	...	...	13 680
...	15 200	...	6 000	21 200	Nouvelle-Écosse	21 200	...	...	15 200
...	15 200	...	6 000	21 200	Nouveau-Brunswick	21 200	...	...	15 200
...	22 800	...	6 000	28 800	Québec	28 800	...	...	22 800
...	22 800	...	6 000	28 800	Ontario	28 800	...	...	22 800
...	19 000	...	6 000	25 000	Manitoba	25 000	...	...	19 000
...	19 000	...	6 000	25 000	Saskatchewan	25 000	...	...	19 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	19 000	...	6 000	25 000	Alberta	25 000	...	...	19 000
...	22 800	1	5 999	28 800	Colombie-Britannique	28 800	...	...	22 800
...	5 701 560	...	(1 877 622)	3 823 938	Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	3 823 938	...	...	6 148 773
...	458 000	...	63 777	521 777	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	521 777	...	...	532 185
...	182 000	...	(34 317)	147 683	(S) Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	147 683	...	...	138 261
...	60 670 706	18 050 001	(13 395 502)	65 325 205		65 272 677	52 528	...	53 653 727
...	**67 496 636**	**19 887 751**	**28 406 264**	**115 790 651**	**Total—Subventions**	**115 737 491**	**53 160**	**...**	**60 088 553**
					Contributions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
...	1 703 100	3 477 500	628 837	5 809 437	Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	5 809 437	...	...	2 124 750
...	314 250	...	...	314 250	Contribution à l'Association des musées canadiens	314 250	...	...	314 250
...	200 000	...	(200 000)	...	Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	...	...	...	...
					Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :				
...	9 769 278	...	1 597 022	11 366 300	Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	11 366 012	288	...	8 692 596
...	1 125 000	...	...	1 125 000	Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î-P-É)	1 125 000	...	...	1 125 000
					Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :				
...	...	...	451 019	451 019	Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de revue	451 019	...	...	...
...	31 643 742	...	(948 592)	30 695 150	Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	30 695 150	...	...	30 846 457
...	3 900 000	...	5 000 000	8 900 000	Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	8 900 000	...	...	8 900 000

...	5 750 000	...	...	5 750 000	Contributions au Fonds d'investissement en multimédia	5 750 000	...	...	5 750 000
...	1 600 000	...	(1 600 000)	...	Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	...	...	...	1 000 000
...	4 600 000	3 400 000	729 673	8 729 673	Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	8 729 673	...	...	5 600 000
...	1 300 000	...	1 100 000	2 400 000	Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine des industries culturelles	2 400 000	...	...	1 300 000
...	99 550 000	...	...	99 550 000	Contributions au Fonds canadien de télévision	99 550 000	...	...	99 550 000
...	20 520 000	...	...	20 520 000	Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	20 520 000	...	...	20 520 000
...	240 000	...	746 853	986 853	Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional	986 853	...	...	998 058
...	390 000	...	...	390 000	Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	390 000	...	...	390 000
...	7 209 000	1 871 503	2 300 592	11 381 095	Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	11 381 094	1	...	7 488 751
...	...	...	1 704 241	1 704 241	Contributions effectuées sous autorité spéciale	1 704 240	1	...	1 249 464
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 544 500
...	189 814 370	8 749 003	11 509 645	210 073 018		210 072 728	290	...	199 393 826
					Identité canadienne				
...	169 841 716	49 000 000	(2 908 543)	215 933 173	Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	215 933 173	...	...	177 646 494
...	9 714 320	8 422 500	7 217 555	25 354 375	Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	25 354 375	...	...	15 536 216
...	15 927 410	8 900 000	1 874 895	26 702 305	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne	26 702 246	59	...	17 790 883
...	186 640	...	2 134 794	2 321 434	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	2 321 433	1	...	2 393 841
...	35 423 386	18 500 000	(2 154 500)	51 768 886	Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	51 745 592	23 294	...	35 600 547
...	32 865 000	...	2 606 407	35 471 407	Contributions à des organismes nationaux de sport amateur	35 468 113	3 294	...	34 889 356
...	9 300 000	...	(240 000)	9 060 000	Contributions à des athlètes amateurs d'élite	9 010 000	50 000	...	8 038 879
...	16 540 000	3 000 000	(9 641 957)	9 898 043	Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	9 885 043	13 000	...	14 819 263
...	...	...	268 132	268 132	Contributions effectuées sous autorité spéciale	268 132	...	...	558 500
...	289 798 472	87 822 500	(843 217)	376 777 755		376 688 107	89 648	...	307 273 979
...	479 612 842	96 571 503	10 666 428	586 850 773	**Total—Contributions**	586 760 835	89 938	...	506 667 805

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	196 640 300	10 586 753	53 311 411	260 538 464	Développement culturel et patrimoine	260 537 542	922	...	205 828 652
...	350 469 178	105 872 501	(14 238 719)	442 102 960	Identité canadienne	441 960 784	142 176	...	360 927 706
...	**547 109 478**	**116 459 254**	**39 072 692**	**702 641 424**	**Total du ministère**	**702 498 326**	**143 098**	**...**	**566 756 358**
					Archives nationales du Canada				
					Subventions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	600 000	...	...	600 000	Conseil canadien des archives	600 000	...	...	600 000
...	25 000	...	...	25 000	Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000	...	...	25 000
...	**625 000**	**...**	**...**	**625 000**	**Total—Subventions**	**625 000**	**...**	**...**	**625 000**
					Contributions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	640 000	...	...	640 000	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	673 790	(33 790)	...	673 905
...	500 000	...	...	500 000	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	465 989	34 011	...	465 989
...	**1 140 000**	**...**	**...**	**1 140 000**	**Total—Contributions**	**1 139 779**	**221**	**...**	**1 139 894**
...	**1 765 000**	**...**	**...**	**1 765 000**	**Total du programme**	**1 764 779**	**221**	**...**	**1 764 894**
					Office national du film				
					Subventions				
					Opérations de l'Office national du film				
...	12 000	...	...	12 000	Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	7 000	5 000	...	6 000

					Contributions				
					Opérations de l'Office national du film				
					Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	322 837	(5 000)	...	322 792
...	**307 000**	...	**10 837**	**317 837**	**Total du programme**	**329 837**	...	...	**328 792**
					Bibliothèque nationale				
					Subventions				
					Collections Canadiana et services d'accès				
...	40 000	...	(14 941)	25 059	Système international de données sur les publications en série	25 059	...	...	23 218
					Réseautage de bibliothèques				
...	11 000	...	...	11 000	Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	...	...	11 000
...	**51 000**	...	**(14 941)**	**36 059**	**Total du programme**	**36 059**	...	...	**34 218**
					Agence Parcs Canada [1]				
					Subventions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
					Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 700	...	...	22 700
...	22 707	...	(7)	22 700					
					Subvention à l'Association Kakivak en vue d'établir et d'administrer un fonds de développement économique des parcs nationaux au Nunavut	3 000 000	...	...	...
...	...	3 000 000	...	3 000 000					
					Subvention à l'Association Kakivak en vue d'établir le Fonds fiduciaire de bourses d'études des parcs nationaux de Nunavut	200 000	...	...	...
...	...	200 000	...	200 000					
...	**22 707**	**3 200 000**	**(7)**	**3 222 700**	**Total—Subventions**	**3 222 700**	...	...	**22 700**
					Contributions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	705 600	...	...	9 316 555
...	...	...	705 600	705 600					
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	6 680 269
...	...	...	705 600	705 600		705 600	...	...	15 996 824
					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	376 800	...	...	282 000
...	189 226	...	187 574	376 800					
					Services généraux				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	247 625	...	...	...
...	...	...	247 625	247 625					
...	**189 226**	...	**1 140 799**	**1 330 025**	**Total—Contributions**	**1 330 025**	...	...	**16 278 824**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	22 707	3 200 000	705 593	3 928 300	Gérance des endroits du patrimoine national	3 928 300	...	...	16 019 524
...	189 226	...	187 574	376 800	Utilisation et appréciation par les Canadiens	376 800	...	...	282 000
...	...	...	247 625	247 625	Services généraux	247 625	...	...	...
...	**211 933**	**3 200 000**	**1 140 792**	**4 552 725**	**Total du programme**	**4 552 725**	**...**	**...**	**16 301 524**
					Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
					Subventions				
					Promotion de l'égalité entre les sexes				
					Programme de promotion de la femme—Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes dans la société canadienne				
...	**8 250 000**	**...**	**...**	**8 250 000**		**8 250 000**	**...**	**...**	**8 250 000**
...	**8 250 000**	**...**	**...**	**8 250 000**	**Total du programme**	**8 250 000**	**...**	**...**	**8 250 000**
...	**557 706 411**	**119 659 254**	**40 209 380**	**717 575 045**	**Total du portefeuille ministériel**	**717 431 726**	**143 319**	**...**	**593 435 786**

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Antérieurement Programme Parcs Canada

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Développement culturel et patrimoine			
Services des musées et du patrimoine	2 550 000	1 843 212	1 905 421
Bureau de certification des produits audio-visuels canadiens	1 448 000	1 549 230	1 261 970
Total du ministère—Budgétaire	**3 998 000**	**3 392 442**	**3 167 391**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Voix du Canada	16 299 000	16 299 000	15 475 914
Choix pour les Canadiens	13 022 000	13 022 000	13 858 086
Total du programme—Budgétaire	**29 321 000**	**29 321 000**	**29 334 000**
Office national du film			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Opérations de l'Office national du film			
Production de films	1 650 000	482 407	826 060
Ventes de copies	2 500 000	1 853 190	2 691 622
Location, redevances et divers	4 750 000	3 432 997	2 136 756
Services de distribution	...	1 013 148	1 201 654
Total du programme—Budgétaire	**8 900 000**	**6 781 742**	**6 856 092**
Agence Parcs Canada [1]			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Utilisation et appréciation par les Canadiens			
Locations, terrains, bâtiments et concessions	...	...	12 156 778
Droits d'entrée	...	...	29 304 389
Permis de camping et de roulottes	...	...	12 509 331
Autres recettes	...	...	8 649 129
	...	...	62 619 627
Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada	5 062 000	5 271 122	4 577 581
Fonds renouvelable des périmètres urbains	10 067 000	8 737 280	7 993 713
Total du programme—Budgétaire	**15 129 000**	**14 008 402**	**75 190 921**
Commission de la fonction publique			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Apprentissage			
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel			
Recouvrements et frais de services	5 748 000	7 684 291	5 610 516
Subventions	2 798 000	2 771 000	3 443 000
Total du programme—Budgétaire	**8 546 000**	**10 455 291**	**9 053 516**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**65 894 000**	**63 958 877**	**123 601 920**

(1) Antérieurement Programme Parcs Canada

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	5 241 751	4 927 092
Total des recettes fiscales	**5 241 751**	**4 927 092**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	494 648	721 905
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 654	...
	499 302	721 905
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 985	1 954
Diverses recettes non fiscales—		
Produits des loteries fédérales/provinciales	53 689 447	52 758 995
Divers	98 876	150 031
	53 788 323	52 909 026
Total des recettes non fiscales	**54 308 610**	**53 632 885**
Total du ministère	**59 550 361**	**58 559 977**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	58 118	10 144
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	281 235	...
	339 353	10 144
Privilèges, licences et permis—		
Frais de licences en radiodiffusion	80 461 761	75 038 100
Frais de télécommunications	4 580 991	4 301 803
	85 042 752	79 339 903
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 437	2 119
Diverses recettes non fiscales	43 678	72 776
Total du programme	**85 430 220**	**79 424 942**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Archives nationales du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	8 847	7 238
Total des recettes fiscales	**8 847**	**7 238**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	40 106	73 169
Frais de services—		
Reçus des services de photoduplication	177 071	168 352
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	116 327	137 735
Diverses recettes non fiscales	7 915	62 173
Total des recettes non fiscales	**341 419**	**441 429**
Total du programme	**350 266**	**448 667**
Commission des champs de bataille nationaux		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	28 947
Total des recettes fiscales	**...**	**28 947**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	537	443
Diverses recettes non fiscales—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	993 292	787 898
Diverses recettes non fiscales	20 174	47 224
	1 013 466	835 122
Total des recettes non fiscales	**1 014 003**	**835 565**
Total du programme	**1 014 003**	**864 512**
Office national du film		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	363 210	330 587
Total du programme	**363 210**	**330 587**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bibliothèque nationale		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	57 692	40 240
Total des recettes fiscales	**57 692**	**40 240**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	19 629	30 676
Frais de services—		
Services automatisés de bibliothèque	447 975	560 761
Service de livraison de bibliothèque	8 553	562
Services de duplication	35 065	52 624
	491 593	613 947
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 914	13 061
Diverses recettes non fiscales	25 284	20 904
Total des recettes non fiscales	**547 420**	**678 588**
Total du programme	**605 112**	**718 828**
Agence Parcs Canada [1]		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	(13 863)	192 684
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(71 310)	...
	(85 173)	192 684
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	134 075	290 414
Diverses recettes non fiscales—		
Article 20(2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	67 720 164	...
Divers	132 431	100 255
	67 852 595	**100 255**
Total du programme	**67 901 497**	**583 353**
Commission de la fonction publique		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	13 776	15 979
Total des recettes fiscales	**13 776**	**15 979**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	63 506	117 943
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	115 111	626 037
	178 617	743 980
Frais de services	532 992	725 822
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	52 360	14 160
Diverses recettes non fiscales	33 798	11 649
Total des recettes non fiscales	**797 767**	**1 495 611**
Total du programme	**811 543**	**1 511 590**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Dépenses de services	3 013	23 839
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	427	283
Total du programme	**3 440**	**24 122**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	5 685 276	5 350 083
Total des recettes fiscales	5 685 276	5 350 083
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	995 384	1 796 840
Privilèges, licences et permis	85 042 752	79 339 903
Frais de services	1 201 656	1 508 121
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	339 525	459 726
Diverses recettes non fiscales	122 765 059	54 011 905
Total des recettes non fiscales	210 344 376	137 116 495
Total du portefeuille ministériel	**216 029 652**	**142 466 578**

(1) Antérieurement Programme Parcs Canada

SECTION 19

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Pêches et Océans

Ministère

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	19.2
Sommaire du portefeuille ministériel	19.4
Programmes par secteur d'activité	19.6
Paiements de transfert	19.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	19.11
Recettes	19.12

Ministère

Objectif

L'objectif du programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Opérations de déglaçage

Les Opérations de déglaçage sont des services d'escorte de brise-glaces, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production

de cartes de navigation et d'autres publications telles que les annuaires des courants et marées, les instructions nautiques, les guides pour petits bateaux et les bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches, la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnancement des flottes navales et aériennes du ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes, les Opérations de déglaçage, le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, la Gestion des pêches, les Sciences halieutiques et océaniques, et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Politiques et services internes

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Objectif

Réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	822 310 000	...	...	822 310 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	99 167 647	...	99 167 647	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 6 450 000 $ du crédit 5 (Pêches et Océans) et de 2 549 300 $ du crédit 10 (Pêches et Océans)				
...	...	8 249 088	...	8 249 088						
...	...	...	6 450 000	6 450 000		Virement du : crédit 5				
...	...	...	2 549 300	2 549 300		crédit 10				
...	...	...	613 000	613 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	20 250 741	20 250 741		CT, crédit 15 [1]				
...	822 310 000	107 416 735	29 863 041	959 589 776		Total—Crédit 1	898 089 355	61 500 421	...	873 806 513
...	129 092 000	...	...	129 092 000	5	Dépenses en capital				
...	...	7 201 000	...	7 201 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(6 450 000)	(6 450 000)		Virement au crédit 1				
...	129 092 000	7 201 000	(6 450 000)	129 843 000		Total—Crédit 5	123 115 343	6 727 657	...	114 603 149
...	272 875 000	...	...	272 875 000	10	Subventions et contributions				
...	...	50 795 773	...	50 795 773	10a	Contributions				
...	...	...	(2 549 300)	(2 549 300)		Virement au crédit 1				
...	272 875 000	50 795 773	(2 549 300)	321 121 473		Total—Crédit 10	252 624 284	68 497 189	...	249 391 872
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	200 000	...	(200 000)	...	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	...	...	...	...
...	89 539 000	...	13 719 000	103 258 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 258 000	...	...	93 312 000
...	...	...	9 774	9 774	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	9 774	...	...	17 810
...	...	...	382 172	382 172	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	382 172	...	...	302 983
973 321	...	...	1 790 387	2 763 708	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 465 982	...	1 297 726	1 985 208
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	210 732
973 321	**1 314 664 900**	**165 413 508**	**36 566 890**	**1 517 018 619**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 378 995 626**	**136 725 267**	**1 297 726**	**1 333 680 245**

					Office de commercialisation du poisson d'eau douce				
					L30b Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*. Le total de tous montants empruntés par l'Office en vertu de l'autorisation de l'article 16 est limité à 30 000 000 $ (Net)	...	...	30 000 000	...
30 000 000	...	...	...	30 000 000					
30 000 000	**...**	**...**	**...**	**30 000 000**	**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**30 000 000**	**...**
					Total du portefeuille ministériel—				
973 321	**1 314 064 900**	**165 413 508**	**36 566 890**	**1 517 018 619**	**Budgétaire**	**1 378 995 626**	**136 725 267**	**1 297 726**	**1 333 680 245**
30 000 000	**...**	**...**	**...**	**30 000 000**	**Non budgétaire**	**...**	**...**	**30 000 000**	**...**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle gouvernementale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services à la navigation maritime	112 693 364	118 298 743	24 736 000	14 474 113	...	...	28 285 000	29 801 681	...	...	109 144 364	102 971 175
Services de communications et de trafic maritimes	64 247 777	60 325 121	10 396 000	7 687 849	...	...	295 000	658 283	...	...	74 348 777	67 354 687
Opérations de déglaçage	55 134 362	53 478 166	...	...	...	...	19 824 000	12 305 761	...	...	35 310 362	41 172 405
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	116 264 342	100 424 911	...	488 276	3 692 000	3 575 205	70 000	487 945	...	...	119 886 342	104 000 447
Sciences halieutiques et océaniques	126 831 563	129 840 715	...	2 069 448	1 778 150	1 686 534	...	...	...	...	128 609 713	133 596 697
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	77 435 934	75 243 919	...	50 943	2 779 700	2 777 266	...	...	...	...	80 215 634	78 072 128
Hydrographie	27 326 060	31 171 299	...	817 786	132 300	132 245	...	...	...	...	27 458 360	32 121 330
Gestion des pêches	212 412 692	193 989 621	...	2 558 265	309 887 323	241 696 036	...	...	...	...	522 300 015	438 243 922
Ports	41 049 697	37 180 243	11 344 000	23 974 268	2 554 100	2 517 996	...	...	...	...	54 947 797	63 672 507
Gestion de la flotte	76 169 576	82 123 648	68 162 000	39 306 287	...	...	...	411 566	...	...	144 331 576	121 018 369
Politiques et services internes	210 627 779	168 763 246	15 205 000	31 688 108	297 900	239 002	5 665 000	3 918 397	...	...	220 465 679	196 771 959
Sous-total	1 120 193 146	1 050 839 632	129 843 000	123 115 343	321 121 473	252 624 284	54 139 000	47 583 633	...	...	1 517 018 619	1 378 995 626
Recettes affectées aux dépenses	(54 139 000)	(47 583 633)	...	...	...	...	(54 139 000)	(47 583 633)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 066 054 146**	**1 003 255 999**	**129 843 000**	**123 115 343**	**321 121 473**	**252 624 284**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 517 018 619**	**1 378 995 626**
Office de commercialisation du poisson d'eau douce—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 066 054 146**	**1 003 255 999**	**129 843 000**	**123 115 343**	**321 121 473**	**252 624 284**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 517 018 619**	**1 378 995 626**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sciences halieutiques et océaniques				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	15 500	...	...	15 500
...	15 500	...	...	15 500					
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	41 500	...	...	...
...	...	...	41 500	41 500					
					Hydrographie				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	91 245	55	...	46 000
...	46 000	45 300	...	91 300					
					Gestion des pêches				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	7 000	...	...	...
...	...	...	7 000	7 000					
					Politiques et services internes				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	...	58 700	...	173 000
...	152 500	(45 300)	(48 500)	58 700					
...	**214 000**	...	...	**214 000**	**Total—Subventions**	**155 245**	**58 755**	...	**234 500**
					Contributions				
					Sauvetage, sécurité et intervention environnementale				
					Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	3 383 205	116 795	...	2 989 951
...	3 500 000	...	...	3 500 000					
					Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son Programme de sécurité nautique	192 000	...	...	192 000
...	192 000	...	...	192 000					
...	3 692 000	...	...	3 692 000		3 575 205	116 795	...	3 181 951
					Sciences halieutiques et océaniques				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	958 589	...	...	1 009 050
...	5 700	...	952 889	958 589					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	925 450	(121 389)	804 061	Contribution à la Stratégie d'emploi pour les jeunes	712 445	91 616	...	753 160
...	5 700	925 450	831 500	1 762 650		1 671 034	91 616	...	1 762 210
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
...	...	...	478 400	478 400	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	478 310	90	...	809 000
...	...	...	230 400	230 400	Contributions en vertu des Initiatives d'emploi pour les jeunes	230 400	...	...	366 693
...	...	...	2 029 400	2 029 400	Contributions à l'appui de la réfection des ressources du saumon du Pacifique	2 027 056	2 344	...	...
...	...	...	2 738 200	2 738 200		2 735 766	2 434	...	1 175 693
					Hydrographie				
...	...	...	41 000	41 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	41 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	6 000
...	...	...	41 000	41 000		41 000	...	...	6 000
					Gestion des pêches				
...	6 150 000	...	202 200	6 352 200	Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	5 321 763	1 030 437	...	7 726 667
...	962 000	...	...	962 000	Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	413 210	548 790	...	358 714
...	2 915 000	...	(24 000)	2 891 000	Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	2 164 247	726 753	...	2 252 593
...	182 100	...	(182 100)	...	Contribution au sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	...	...	...	...
...	29 200 000	2 000 000	938 000	32 138 000	Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	31 315 096	822 904	...	29 303 580
...	...	...	55 000 000	55 000 000	Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	15 185 850	39 814 150	...	...
...	175 000	...	...	175 000	Contributions à des organismes pour venir en aide à l'industrie canadienne de l'exploitation du phoque	96 081	78 919	...	445 696

					Contribution en vertu du Plan canadien d'adaptation et de restructuration des pêches :				
...	98 000 000	8 848 423	(16 290 200)	90 558 223	Programme de retrait de permis de pêche du poisson de fond de l'Atlantique	66 014 353	24 543 870	...	87 564 139
...	...	10 600 000	138 200	10 738 200	Contributions en vertu du Programme de retraite anticipée de l'Atlantique	10 738 109	91	...	13 309 429
...	...	19 000 000	(19 000 000)	...	Contributions en vertu du Programme de retraite anticipée de la Colombie-Britannique pour les pêcheurs	...	...	...	...
...	...	500 000	274 000	774 000	Contributions à l'appui des pêches autochtones sélectives	774 000	...	...	1 001 779
...	...	550 000		550 000	Programme de développement des pêches du Pacifique	285 154	264 846	...	...
...	...	...	103 058 600	103 058 600	Contributions en vertu du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique	102 837 569	221 031	...	88 885 613
...	...	2 300 000	(2 300 000)	...	Contributions à l'appui du Programme de rétablissement du saumon du Pacifique	...	...	...	...
...	...	1 000 000	1 007 200	2 007 200	Contributions à l'appui du Programme de pêche sélective dans le Pacifique	1 958 332	48 868	...	...
...	...	...	6 500	6 500	Contributions en vertu du Programme d'immobilisation des bateaux de pêche du saumon du Pacifique	6 500	...	...	7 776 210
...	...	3 540 000	...	3 540 000	Contributions en vertu du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Nord du Labrador	3 455 872	84 128	...	2 940 000
...	...	431 900	8 600	440 500	Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	440 500	...	...	431 900
...	...	...	688 900	688 900	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	682 400	6 500	...	69 000
...	200 000	...	(200 000)	...	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	426 448
...	137 784 100	48 770 323	123 325 900	309 880 323		241 689 036	68 191 287	...	242 491 768
					Ports				
...	...	1 100 000	1 454 100	2 554 100	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	2 517 996	36 104	...	530 750
					Politiques et services internes				
...	379 200	...	(140 000)	239 200	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	239 002	198	...	9 000
...	131 000 000	...	(131 000 000)	...	Contributions en vertu du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique du Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	...	...	...	...
...	131 379 200	...	(131 140 000)	239 200		239 002	198	...	9 000
...	272 861 000	50 795 773	(2 749 300)	320 907 473	**Total—Contributions**	252 469 039	68 438 434	...	249 157 372

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	3 692 000	...	...	3 692 000	Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	3 575 205	116 795	...	3 181 951
...	21 200	925 450	831 500	1 778 150	Sciences halieutiques et océaniques	1 686 534	91 616	...	1 777 710
...	...	...	2 779 700	2 779 700	Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	2 777 266	2 434	...	1 175 693
...	46 000	45 300	41 000	132 300	Hydrographie	132 245	55	...	52 000
...	137 784 100	48 770 323	123 332 900	309 887 323	Gestion des pêches	241 696 036	68 191 287	...	242 491 768
...	...	1 100 000	1 454 100	2 554 100	Ports	2 517 996	36 104	...	530 750
...	131 531 700	(45 300)	(131 188 500)	297 900	Politiques et services internes	239 002	58 898	...	182 000
...	**273 075 000**	**50 795 773**	**(2 749 300)**	**321 121 473**	**Total du portefeuille ministériel**	**252 624 284**	**68 497 189**	**...**	**249 391 872**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services à la navigation maritime			
Droits des services maritimes	27 713 000	29 383 333	29 136 129
Déductions des employés pour la location de logements	482 000	19 387	19 503
Activités des ateliers de Prescott	90 000	...	...
Revenus provenant de locations et de concessions	...	15 837	14 127
Recouvrements divers	...	383 124	383 871
	28 285 000	29 801 681	29 553 630
Services de communications et de trafic maritimes			
Radiotéléphonie de la Garde côtière	281 000	367 095	455 955
Recouvrement d'Environnement Canada	14 000	...	...
Déductions des employés pour la location de logements	...	...	128 044
Revenus provenant de locations et de concessions	...	75 407	58 059
Divers	...	215 781	72 361
	295 000	658 283	714 419
Opérations de déglaçage			
Transport maritime dans l'Est de l'Arctique	6 000 000	7 061 304	7 039 527
Droits des services maritimes	13 824 000	5 209 103	1 139 837
Divers	...	35 354	321 502
	19 824 000	12 305 761	8 500 866
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale			
Règlement sur les petits bâtiments pour les plaques de capacité et décalques de normes de construction	70 000	160 540	78 513
Divers	...	327 405	253 546
	70 000	487 945	332 059
Gestion de la flotte			
Recouvrements divers	...	255 603	387 443
Revenus provenant de locations et de concessions	...	...	204 958
Divers	...	155 963	190 801
	...	411 566	783 202
Politiques et services internes			
Collège de la Garde côtière canadienne	2 200 000	3 918 397	3 200 913
Recouvrements divers	3 465 000	...	...
	5 665 000	3 918 397	3 200 913
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**54 139 000**	**47 583 633**	**43 085 089**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 949 617	2 163 381
Total des recettes fiscales	**2 949 617**	**2 163 381**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 735 778	3 047 892
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 904 582	906 777
	3 640 360	3 954 669
Privilèges, licences et permis—		
Frais	118 847	322 743
Licences	38 413 198	39 363 700
Baux bultriers	108 323	65 013
Boette	44 745	46 666
Enregistrements des vaisseaux et des pêcheurs	3 099 842	3 313 601
Ports pour petites embarcations—		
Postes, amarrage et baux	1 929 732	2 077 576
Licences	69 753	119 978
Autres recettes d'amarrage	71 413	89 444
	43 855 853	45 398 721
Frais de services—		
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	254 232	219 040
Divers	288 506	283 999
	542 738	503 039
Produits des ventes—		
Produits des ventes de publications	2 625 945	2 713 222
Ventes diverses	183 071	816 384
	2 809 016	3 529 606
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 790 387	1 979 049
Diverses recettes non fiscales—		
Saisies et confiscations	317 651	508 372
Amendes	1 387 296	1 327 171
Divers	1 207 867	398 627
	2 912 814	2 234 170
Total des recettes non fiscales	**55 551 168**	**57 599 254**
Total du portefeuille ministériel	**58 500 785**	**59 762 635**

SECTION 20

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Ressources naturelles

Ministère

Commission de contrôle de l'énergie atomique

Énergie atomique du Canada Limitée

Société de développement du Cap-Breton

Office national de l'énergie

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	20.2
Sommaire du portefeuille ministériel	20.5
Programmes par secteur d'activité	20.8
Paiements de transfert	20.10
Détail des montants disponibles pour être dépensés	20.15
Recettes	20.16

Ministère

Objectif

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'expert, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux et métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Science et technologie

RNCan, en partenariat avec ses clients et les intervenants, cherche à augmenter le recours aux énergies de remplacement. Le ministère participe à la mise au point et à la mise en œuvre de technologies qui augmentent notre base de ressources en hydrocarbures et utilisent notre énergie de façon judicieuse. Le ministère fait également de la R-D à l'appui des sciences de la Terre et de la géomatique et transfère à l'industrie la technologie qui en découle. Il en fait autant dans le domaine des sciences forestières, et ces transferts de technologies contribuent à la santé et à la durabilité de nos forêts; il prévoit et surveille les effets des interventions humaines et des phénomènes naturels sur les écosystèmes forestiers; il effectue des recherches sur la production forestière pour assurer la viabilité des espèces à croissance difficile ou des arbres en danger de disparition.

RNCan met également au point et transfère des technologies qui améliorent l'efficience des procédés industriels, mènent à la production de produits à base de minéraux et de métaux à meilleur rendement et rehaussent la productivité de l'exploitation minière et du traitement du minerai; le ministère effectue des recherches qui atténuent les effets des effluents et du drainage sur les activités minières et minéralurgiques; il offre un soutien technique aux mines du Canada dans les domaines suivants : contrôle du toit, évaluation de l'environnement souterrain, ventilation et prévention des coups de toit; il améliore les méthodes de fabrication, améliore la fiabilité des oléoducs, gazoducs et structures de béton et met au point des technologies liées à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques.

RNCan favorise l'expansion des exportations de biens et services fondés sur les ressources naturelles du Canada et encourage le transfert de technologies et l'échange de connaissances appuyant le développement durable des ressources naturelles.

Infrastructure de connaissances

RNCan développe et tient à jour l'infrastructure nationale de connaissances géoscientifiques et de connaissances touchant les aspects économiques des minéraux et des métaux, qui est nécessaire pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes une solide expertise économique et scientifique, ainsi que des conseils concernant le développement durable des ressources minérales canadiennes, la santé et la sécurité du public. Le ministère offre, en outre, l'accès à un système fiable de levés, de cartes et de données de télédétection et à référence géographique couvrant le territoire canadien pour appuyer la souveraineté nationale, la défense, l'environnement, le développement socio-économique et le gouvernement du Canada. Le ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique au gouvernement canadien, à des groupes universitaires, à des groupes du secteur privé et à des groupes étrangers pour appuyer les programmes de recherche scientifique qui sont réalisés dans l'Arctique.

Le ministère recueille et analyse des données nationales sur les minéraux et les métaux et sur la consommation d'énergie, dont il se sert pour prévoir et faire état de la demande commerciale de minéraux et de métaux et pour accroître l'efficacité énergétique au Canada. Il met cette information à la disposition du public et le sensibilise aux possibilités et aux techniques éprouvées permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. RNCan forme des partenariats pour regrouper, partager et diffuser l'information relative à l'exploration minérale, à la production, aux réserves de minerai et aux ouvertures et aux fermetures de mines. Il analyse les données reçues et prépare des statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. Le ministère gère également une base nationale de données sur les forêts à l'intention des clients, des intervenants et du public. Il s'occupe au premier chef de l'élaboration des critères et des indicateurs nationaux en matière de gestion durable des forêts.

Élaboration de politiques et de règlements fédéraux

RNCan dirige des activités ou participe à des activités visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et élabore des stratégies et des politiques qui sont axées sur le développement durable des ressources constituées par l'énergie, les minéraux et les métaux. Il met au point de nouvelles technologies prometteuses pour les ressources renouvelables et les autres sources d'énergie et il encourage leur utilisation, et il élabore et met en œuvre des programmes visant à promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments, dans l'industrie et dans les habitations. Le ministère met également en œuvre des politiques en matière d'énergie nucléaire et de gestion des déchets radioactifs. RNCan, conjointement avec le Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, gère le programme de foresterie des Premières nations, destiné à créer des emplois pour les Autochtones, à financer des opérations viables de gestion forestière, à améliorer la qualité des forêts classées et à améliorer les compétences des Autochtones pour ce qui est de la gestion des forêts. Le ministère élabore également des stratégies, des politiques, des règlements et des instruments nationaux visant à expliquer et à promouvoir l'adoption des pratiques de gestion durable des forêts au Canada.

RNCan élabore et met en œuvre une politique fédérale des minéraux et des métaux visant à orienter les décisions du gouvernement afin d'appuyer le développement durable des ressources en minéraux et en métaux du Canada. Le ministère cherche également, en collaboration avec d'autres organismes, à alléger

la réglementation en matière d'environnement, d'utilisation des terres et en ce qui a trait aux processus décisionnels touchant l'industrie des minéraux et des métaux. Dans le cadre de ces travaux, le ministère évalue les ressources minérales et énergétiques des terres fédérales conformément aux exigences relatives à l'utilisation des terres et à d'autres décisions politiques. Il prend également certaines initiatives dans le domaine du recyclage des métaux.

RNCan participe à l'examen de l'affectation des ressources, de l'imposition des entreprises commerciales et du régime de redevances minières des Territoires du Nord-Ouest. Enfin, le ministère travaille conjointement avec Justice Canada à améliorer la sécurité de l'industrie des explosifs, par la rédaction en termes clairs de la réglementation sur les explosifs.

Promotion des intérêts internationaux du Canada

RNCan appuie de diverses façons les industries canadiennes de la géomatique et des sciences de la Terre. Il participe à de grands projets d'envergure internationale, il élabore des normes, encourage l'échange d'information, réalise des activités de recherche et de développement, facilite les échanges de personnel à des fins de formation et met sur pied des politiques et programmes gouvernementaux. Il organise des ateliers en vue d'attirer les investissements au Canada, et s'intéresse aux questions d'environnement et de commerce de portée internationale qui touchent les minéraux et les métaux. Enfin, il favorise la transparence dans le commerce des métaux et des minéraux pour accroître la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux.

En outre, RNCan représente, favorise et défend les intérêts du Canada sur la scène internationale dans les secteurs des forêts, des minéraux et de l'énergie, en particulier en ce qui a trait au changement climatique, à l'efficacité énergétique et aux ressources énergétiques et minérales. Grâce à ses activités internationales, le ministère veille surtout à ce que le Canada demeure concurrentiel et respecte ses obligations commerciales. Par exemple, RNCan veille à l'harmonisation des codes et des normes internationaux, il participe à des tribunes multilatérales, il fournit des conseils lors de la négociation de cadres commerciaux et de questions réglementaires, commerciales et de politique étrangère. Dans le cadre de relations bilatérales, il peut aussi échanger de l'information afin de promouvoir la cohérence entre la réglementation et les politiques et transmettre des idées et des explications sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et sylvicole, dans l'immédiat et pour l'avenir. En plus de profiter des découvertes qui se font à l'étranger, le ministère peut, grâce aux bonnes relations qu'il entretient avec ses pendants étrangers, faciliter la percée sur les marchés internationaux des produits forestiers et éconergétiques ainsi que des pratiques et services de gestion de la forêt et de l'énergie. Le ministère gère le programme des partenariats internationaux en foresterie, donne des conseils pour la création de forêts modèles internationales et appuie l'élaboration de critères et d'indicateurs internationaux pour les forêts tempérées et boréales.

Programmes temporarisés/spéciaux

Le secteur d'activité, Programmes temporarisés/spéciaux, comprend divers paiements législatifs en vertu des lois de mise en œuvre des accords avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse (fonds de développement des régions extracôtières, partage des recettes provenant des régions extracôtières et paiements de péréquation compensatoires). Le ministère met actuellement en œuvre les dernières dispositions relatives aux ententes sur l'exploitation minérale (EEM).

Le secteur d'activité, Programmes temporarisés/spéciaux, comprend le Fonds d'action sur le changement climatique (FACC). Tous les fonds seront attribués à divers ministères/organismes du gouvernement (dont RNCan) pour des propositions prioritaires qui satisfont aux objectifs et aux critères du FACC.

RNCan effectue de plus des levés de délimitation qui sont destinés à être utilisés pour les revendications territoriales des Autochtones et il administre le mandat fédéral de la Société de développement du Cap-Breton.

Gestion et administration ministérielles

Ce secteur d'activité concerne le fonctionnement interne du ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités ministérielles et gouvernementales, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources affectées, grâce aux moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; orientation et services dans les domaines des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication (recommandations et services), administration de la politique environnementale et évaluations; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le Fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Commission de contrôle de l'énergie atomique

Objectif

S'assurer que l'énergie nucléaire au Canada est toujours utilisée en tenant compte de la santé et de la sécurité des personnes, de la sécurité matérielle et de l'environnement, et appuyer la participation du Canada aux activités internationales de non-prolifération des armes nucléaires.

Description du secteur d'activité

Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique

L'élaboration de la réglementation portant sur l'exploitation, le contrôle, la surveillance et l'autorisation de la production, de l'application et de l'utilisation de l'énergie nucléaire; la réglementation de l'extraction, de l'affinage, de la production, du traitement, de l'importation, de l'exportation, du transport, de la possession, du droit de propriété, de l'utilisation ou de la vente de substances prescrites; l'élaboration des normes à respecter, l'évaluation des requérants de permis pour savoir s'ils sont capables de respecter ces normes et de les maintenir, et l'inspection pour s'assurer de la conformité; la conduite de travaux dirigés de recherche et de développement pour obtenir les renseignements essentiels à la bonne exécution des activités de délivrance de permis et de conformité; et la désignation, en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, des installations nucléaires et la prescription de l'assurance de base que doivent posséder les exploitants de ces installations; la mise au point de techniques et d'appareils spécialisés afin de garantir l'utilisation pacifique des réacteurs CANDU au Canada et à l'étranger, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, conformément au Traité sur la non-prolifération des armements nucléaires.

Énergie atomique du Canada Limitée

Objectif

Développer l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Société de développement du Cap-Breton

Objectif

Relever et réorganiser l'industrie houillère de l'Île du Cap-Breton afin de la rendre économiquement viable.

Office national de l'énergie

Objectif

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité ayant trait à :

i) la construction et l'exploitation de pipelines;

ii) la construction et l'exploitation des lignes de transport d'électricité internationales et interprovinciales désignées;

iii) le transport, les droits et les tarifs des compagnies de pipelines;

iv) les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;

v) la réglementation des activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas régies par des offices mixtes, et la prestation d'avis au Ministre de Ressources naturelles Canada sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description du secteur d'activité

Réglementation et consultation en matière d'énergie

- Avis et enquête : utiliser les connaissances et les bases de données dont est doté l'Office pour fournir des renseignements et faire des analyses des aspects suivants : la réglementation, l'utilisation rationnelle, le transport, la commercialisation et le développement du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité, y compris les ressources en hydrocarbures des terres pionnières; faire enquête sur les aspects de la situation énergétique en Amérique du Nord qui sont importants pour le maintien de l'avenir énergétique et du bien-être économique du Canada.
- Réglementation des installations : veiller à ce que la construction et l'exploitation des oléoducs, des gazoducs et des lignes de transport d'électricité qui relèvent du gouvernement fédéral se fassent de façon sûre, efficace et efficiente, sans nuire à l'environnement.
- Réglementation du transport, des droits et des tarifs : veiller à ce que les droits imposés par les compagnies pipelinières qui sont du ressort du gouvernement fédéral soient justes et raisonnables, et que les services pipeliniers soient offerts sur une base continue, sans distinction indue, et d'une manière rentable.
- Commerce de l'énergie : veiller à ce que les intérêts canadiens soient bien desservis sur le marché nord-américain de l'électricité, du gaz et du pétrole.
- Réglementation des ressources pétrolières et gazières sur les terres pionnière : élaborer et maintenir un régime de réglementation pour les terres pionnières.
- Gestion du programme et des services : fournir un appui efficace et des avis aux membres de l'Office, aux chefs des secteurs, aux employés et aux parties externes de sorte que les objectifs du programme soient atteints.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	407 601 000	...	...	407 601 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	38 809 393	...	38 809 393	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	865 000	865 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	8 388 153	8 388 153		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(373 369)	(373 369)		Virement au crédit 5				
...	407 601 000	38 809 393	8 879 784	455 290 177		Total—Crédit 1	437 572 652	17 717 525	...	408 214 508
...	62 482 444	...	...	62 482 444	5	Subventions et contributions				
...	...	25 170 000	...	25 170 000	5a	Subventions et contributions				
					5b	Virement de 373 369 $ du crédit 1 (Ressources naturelles)				
...	...	52 261 642	...	52 261 642		Virement du crédit 1				
...	...	...	373 369	373 369						
...	62 482 444	77 431 642	373 369	140 287 455		Total—Crédit 5	136 305 724	3 981 731	...	38 978 535
					(S)	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 470 000	...	...	43 165 000
...	40 296 000	...	6 174 000	46 470 000	(S)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	3 134 000	...	...	728 000
...	1 000 000	2 400 000	(266 000)	3 134 000	(S)	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)—Autorisation maximale de 200 000 000 $ moins le montant total des paiements imputés au Fonds de développement en vue d'effectuer des paiements à Sa Majesté du chef de la province conformément au paragraphe 237(1) de la Loi	1 200 000	...	9 651 075	1 010 093
10 851 075	4 192 000	2 192 000	(6 384 000)	10 851 075	(S)	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	2 877 028	...	12 295 547	3 315 302
15 172 575	5 000 000	...	(5 000 000)	15 172 575	(S)	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 563 625	...	...	1 202 500
...	1 443 000	729 000	(608 375)	1 563 625	(S)	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	832 096	...	...	680 000
...	680 000	305 000	(152 904)	832 096	(S)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	1 417 577	...	...	2 481 556
...	2 000 000	1 100 000	(1 682 423)	1 417 577	(S)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	432 478	...	...	238 067
...	600 000	...	(167 522)	432 478						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
6 337 358	(837 000)	...	837 000	6 337 358	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1 055 420	...	5 281 938	131 950
...	...	...	3 306	3 306	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	3 306	...	...	5 848
49 477	...	...	285 828	335 305	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	250 409	...	84 896	242 615
...	...	...	2 871	2 871	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	2 871	...	...	3 967
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 129 207
32 410 485	524 506 344	122 967 035	2 296 750	682 180 614		Total budgétaire	633 167 902	21 699 256	27 313 456	510 577 126
					L10	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux (Brut)				
...	39 371 000	...	...	39 371 000			39 370 200	800	...	37 926 000
32 410 485	**524 506 344**	**122 967 035**	**2 296 750**	**682 180 614**		**Total du ministère—Budgétaire**	**633 167 902**	**21 699 256**	**27 313 456**	**510 577 126**
...	**39 371 000**	**...**	**...**	**39 371 000**		**Non budgétaire**	**39 370 200**	**800**	**...**	**37 926 000**
						Commission de contrôle de l'énergie atomique				
...	43 619 000	...	...	43 619 000	15	Dépenses du programme				
...	...	4 147 133	...	4 147 133	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	41 000	41 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	470 000	470 000		CT, crédit 15 [1]				
...	43 619 000	4 147 133	511 000	48 277 133		Total—Crédit 15	47 341 379	935 754	...	43 376 587
...	5 504 000	...	843 000	6 347 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 347 000	...	...	5 386 000
6 845	...	...	50 529	57 374	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	57 374	...	...	1 392
6 845	**49 123 000**	**4 147 133**	**1 404 529**	**54 681 507**		**Total du programme—Budgétaire**	**53 745 753**	**935 754**	**...**	**48 763 979**
						Énergie atomique du Canada Limitée				
					20	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	110 300 000	...	...	110 300 000						
					20a	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	19 000 000	...	19 000 000						

					20b	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	850 000	...	850 000						
...	110 300 000	19 850 000	...	130 150 000		Total—Crédit 20	122 150 000	8 000 000	...	126 000 000
...	**110 300 000**	**19 850 000**	**...**	**130 150 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**122 150 000**	**8 000 000**	**...**	**126 000 000**
						Société de développement du Cap-Breton				
					22a	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement				
...	...	11 000 000	...	11 000 000						
					22b	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses en capital et les dépenses de fonctionnement				
...	...	74 900 000	...	74 900 000						
...	...	85 900 000	...	85 900 000		Total—Crédit 22	78 000 000	7 900 000	...	44 020 000
...	...	85 900 000	...	85 900 000		Total budgétaire	78 000 000	7 900 000	...	44 020 000
					L40a	Avances à la Société en vertu de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3). Limite 50 000 000 $ (Net)	(12 338 000)	...	50 000 000	12 338 000
37 662 000	...	...	...	37 662 000						
						Total du programme—				
...	**...**	**85 900 000**	**...**	**85 900 000**		**Budgétaire**	**78 000 000**	**7 900 000**	**...**	**44 020 000**
37 662 000	**...**	**...**	**...**	**37 662 000**		**Non budgétaire**	**(12 338 000)**	**...**	**50 000 000**	**12 338 000**
						Office national de l'énergie				
...	25 154 000	...	...	25 154 000	25	Dépenses du programme				
...	...	1 217 150	...	1 217 150	25a	Dépenses du programme				
...	...	271 820	...	271 820	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	15 000	15 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	633 500	633 500		CT, crédit 15 [1]				
...	25 154 000	1 488 970	648 500	27 291 470		Total—Crédit 25	26 846 983	444 487	...	48 696 057
...	3 956 000	...	606 000	4 562 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 562 000	...	...	4 201 000
...	...	...	14 184	14 184	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	14 184	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	261 643
...	**29 110 000**	**1 488 970**	**1 268 684**	**31 867 654**		**Total du programme—Budgétaire**	**31 423 167**	**444 487**	**...**	**53 158 700**
						Total du portefeuille ministériel—				
32 417 330	**713 039 344**	**234 353 138**	**4 969 963**	**984 779 775**		**Budgétaire**	**918 486 822**	**38 979 497**	**27 313 456**	**782 519 805**
37 662 000	**39 371 000**	**...**	**...**	**77 033 000**		**Non budgétaire**	**27 032 200**	**800**	**50 000 000**	**50 264 000**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Conseil du Trésor, crédit 10— Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15— Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Science et technologie	202 168 126	199 351 221	537 600	530 390	31 495 617	31 115 753	15 552 490	15 552 490	...	...	218 648 853	215 444 874
Infrastructure de connaissances	139 513 414	136 552 729	...	...	8 093 108	7 923 724	2 214 699	2 214 699	...	...	145 391 823	142 261 754
Élaboration de politiques et de règlements fédéraux	80 058 348	77 507 957	...	...	99 408 551	96 174 351	2 528 335	2 528 335	...	...	176 938 564	171 153 973
Promotion des intérêts internationaux du Canada	10 877 799	7 810 694	...	...	375 900	364 876	207 824	207 824	...	...	11 045 875	7 967 746
Programmes temporarisés/spéciaux—												
Budgétaire	16 194 990	12 799 587	...	...	34 202 705	12 087 324	74 236	74 236	...	...	50 323 459	24 812 675
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	39 371 000	39 370 200	39 371 000	39 370 200
Gestion et administration ministérielles	70 465 271	67 460 811	3 100 000	3 099 738	115 000	96 500	185 589	185 589	...	...	73 494 682	70 471 460
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	22 132 789	16 452 823	...	398 028	...	...	15 795 431	15 795 431	...	...	6 337 358	1 055 420
Sous-total—												
Budgétaire	541 410 737	517 935 822	3 637 600	4 028 156	173 690 881	147 762 528	36 558 604	36 558 604	...	...	682 180 614	633 167 902
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	39 371 000	39 370 200	39 371 000	39 370 200
Recettes affectées aux dépenses	(36 558 604)	(36 558 604)	...	...	...	...	(36 558 604)	(36 558 604)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**504 852 133**	**481 377 218**	**3 637 600**	**4 028 156**	**173 690 881**	**147 762 528**	**...**	**...**	**...**	**...**	**682 180 614**	**633 167 902**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**39 371 000**	**39 370 200**	**39 371 000**	**39 370 200**
Commission de contrôle de l'énergie atomique												
Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique	52 752 851	51 817 097	1 260 389	1 260 389	668 267	668 267	...	...	...	...	54 681 507	53 745 753
Total du programme—Budgétaire	**52 752 851**	**51 817 097**	**1 260 389**	**1 260 389**	**668 267**	**668 267**	**...**	**...**	**...**	**...**	**54 681 507**	**53 745 753**
Énergie atomique du Canada Limitée—												
Budgétaire	**130 150 000**	**122 150 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**130 150 000**	**122 150 000**
Société de développement du Cap-Breton—												
Budgétaire	**85 900 000**	**78 000 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**85 900 000**	**78 000 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**37 662 000**	**(12 338 000)**	**37 662 000**	**(12 338 000)**

Office national de l'énergie												
Réglementation et consultation en matière d'énergie	31 867 654	31 423 167	...	...	...	...	...	...	...	...	31 867 654	31 423 167
Total du programme—Budgétaire	**31 867 654**	**31 423 167**	...	...	...	...	...	...	...	...	**31 867 654**	**31 423 167**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**805 522 638**	**764 767 482**	**4 897 989**	**5 288 545**	**174 359 148**	**148 430 795**	...	...	...	...	**984 779 775**	**918 486 822**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**77 033 000**	**27 032 200**	**77 033 000**	**27 032 200**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Science et technologie				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	38 302	8 698	...	18 132
...	140 856	...	(93 856)	47 000					
...	25 000	...	...	25 000	Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	23 500	1 500	...	23 500
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 000
...	165 856	...	(93 856)	72 000		61 802	10 198	...	46 632
					Infrastructure de connaissances				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	63 872	8 628	...	56 139
...	371 500	125 000	(424 000)	72 500					
					Élaboration de politiques et de règlements fédéraux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	257 518	8 482	...	681 132
...	66 000	...	200 000	266 000					
...	...	50 000 000	...	50 000 000	Subvention au Fonds d'investissement municipal écologique	50 000 000	...	...	...
...	...	12 500 000	...	12 500 000	Subvention au Fonds d'habilitation municipal écologique	12 500 000	...	...	...
...	66 000	62 500 000	200 000	62 766 000		62 757 518	8 482	...	681 132
					Promotion des intérêts internationaux du Canada				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	116 958	8 392	...	3 404
...	5 000	...	120 350	125 350					
					Gestion et administration ministérielles				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	41 500	8 500	...	50 000
...	50 000	...	...	50 000					
...	**658 356**	**62 625 000**	**(197 506)**	**63 085 850**	**Total—Subventions**	**63 041 650**	**44 200**	**...**	**837 307**
					Contributions				
					Science et technologie				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	1 403 150	...	...	993 340
...	668 360	344 092	390 698	1 403 150					
...	40 000	10 000	(50 000)	...	Association forestière du Canada	...	...	...	40 000
...	1 675 400	...	(1 675 400)	...	Institut canadien de recherches en génie forestier	...	...	...	...
...	110 295	...	74 768	185 063	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	185 063	...	...	120 948

...	3 053 200	70 000	(3 123 200)	...	Contribution à Forintek Canada Corporation	...	...	...	...
...	100 233	...	5 661	105 894	Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	105 894	...	...	94 904
...	2 699 000	...	(788 536)	1 910 464	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	1 910 463	1	...	2 260 526
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Centre de recherches sur la technologie pétrolière	1 000 000	...	...	...
...	3 630 000	(135 450)	(855 859)	2 638 691	Contribution au Programme forestier des Premières nations	2 638 691	...	...	3 071 953
...	4 166 000	...	(432 000)	3 734 000	Contribution à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	3 733 958	42	...	3 186 041
...	679 000	...	(117 750)	561 250	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	561 105	145	...	489 889
...	176 000	...	(4 494)	171 506	Programme de sondage des fonds marins	171 505	1	...	211 474
...	1 000 000	...	(1 000 000)	...	Contributions au programme de valeur ajoutée de Forintek Canada Corporation	...	...	...	...
...	...	390 600	11 400	402 000	Stratégie d'emploi pour les jeunes	365 395	36 605	...	456 263
...	...	...	9 511 300	9 511 300	Contributions aux particuliers, aux organisations à but et sans but lucratif, aux établissements d'enseignement, aux gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et régionaux dans le but d'appuyer les activités qui contribuent aux objectifs du Fonds d'action pour le changement climatique	9 245 157	266 143	...	1 474 431
...	...	...	2 960 204	2 960 204	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	2 893 477	66 727	...	1 862 894
...	...	(325 000)	6 090 095	5 765 095	Programme des forêts modèles	5 765 093	2	...	5 575 580
...	...	...	1 075 000	1 075 000	Programme d'assistance pour les propriétaires de terres à bois affectés par la tempête de verglas en Ontario	1 075 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	400 000
...	18 997 488	354 242	12 071 887	31 423 617		31 053 951	369 666	...	20 238 243
					Infrastructure de connaissances				
...	233 600	...	586 400	820 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	792 168	27 832	...	370 943
...	213 000	...	212 588	425 588	Programme de sondage des fonds marins	425 587	1	...	524 770
...	8 175 000	(600 000)	(6 368 000)	1 207 000	Programme des forêts modèles	1 207 000	...	...	1 240 089
...	461 000	...	(461 000)	...	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	...	...	...	...
...	...	800 000	(499 980)	300 020	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnexions	292 520	7 500	...	...
...	...	167 400	(25 400)	142 000	Stratégie d'emploi pour les jeunes	132 699	9 301	...	154 196
...	...	...	3 961 000	3 961 000	Institut canadien de recherches en génie forestier	3 961 000	...	...	1 675 000
...	...	...	650 000	650 000	Contributions aux particuliers, aux organisations à but et sans but lucratif, aux établissements d'enseignement, aux gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et régionaux dans le but d'appuyer les activités qui contribuent aux objectifs du Fonds d'action pour le changement climatique	572 825	77 175	...	155 000
...	...	...	500 000	500 000	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	461 053	38 947	...	699 350
...	...	...	15 000	15 000	Association forestière du Canada	15 000	...	...	2 500
...	9 082 600	367 400	(1 429 392)	8 020 608		7 859 852	160 756	...	4 821 848
					Élaboration de politiques et de règlements fédéraux				
...	303 000	...	272 000	575 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	556 461	18 539	...	501 913

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	2 340 000	(3 335 518)	8 343 680	7 348 162	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	5 406 082	1 942 080	...	2 278 050
...	400 000	...	(213 254)	186 746	Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable	170 166	16 580	...	256 075
...	12 426 000	25 518	(10 151 518)	2 300 000	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	2 249 471	50 529	...	1 387 224
...	43 000	...	(11 240)	31 760	Programme de sondage des fonds marins	31 760	...	...	39 162
...	1 443 000	729 000	(608 375)	1 563 625	(S) Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 563 625	...	...	1 202 500
...	680 000	305 000	(152 904)	832 096	(S) Contribution à l'Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	832 096	...	...	680 000
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	1 000 000	...	...	1 000 000
...	...	(2 480 000)	3 380 000	900 000	Fonds d'action pour le changement climatique	828 764	71 236	...	466 298
...	...	2 800 000	(193 224)	2 606 776	Programme d'assistance pour les propriétaires forestiers à temps partiel affectés par la tempête de verglas au Québec	1 481 200	1 125 576	...	...
...	...	...	11 000	11 000	Contributions en vertu de la stratégie d'emploi pour les jeunes	9 903	1 097	...	11 507
...	...	...	20 750	20 750	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	20 670	80	...	21 047
...	...	...	85 000	85 000	Programme des forêts modèles	85 000	...	...	395 000
...	...	4 221 000	3 469 885	7 690 885	Contribution à la société Forintek du Canada	7 690 885	...	...	3 120 664
...	...	...	1 000 000	1 000 000	Contribution au Programme de valeur ajoutée Forintek	1 000 000	...	...	1 000 000
...	...	...	807 751	807 751	Contributions au Programme forestier des Premières nations	807 750	1	...	923 046
...	...	1 075 000	(1 075 000)	...	Programme d'assistance pour les propriétaires de terres à bois affectés par la tempête de verglas en Ontario	...	...	...	...
...	...	...	1 000 000	1 000 000	Contribution à ITER Canada	1 000 000	...	...	...
...	...	8 643 000	...	8 643 000	Institut canadien de recherches sur les pâtes et papiers	8 643 000	...	...	...
...	...	...	40 000	40 000	Association forestière du Canada	40 000	...	...	...
...	...	2 136 000	(2 136 000)	...	Institut canadien de recherches en génie forestier	...	...	...	...
...	18 635 000	14 119 000	3 888 551	36 642 551		33 416 833	3 225 718	...	13 282 486
					Promotion des intérêts internationaux du Canada				
...	114 000	...	127 198	241 198	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	239 585	1 613	...	196 190
...	18 000	...	(11 648)	6 352	Programme de sondage des fonds marins	6 352	...	...	7 832
...	...	...	3 000	3 000	Contributions en vertu de la stratégie d'emploi pour les jeunes	1 981	1 019	...	2 301
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 500
...	132 000	...	118 550	250 550		247 918	2 632	...	208 823
					Programmes temporarisés/spéciaux				
...	...	...	5 000	5 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	1 500	3 500	...	...

					Contribution à l'industrie aux termes de l'Entente sur le développement minéral—				
...	100 000	...	90 000	190 000	Institut de l'amiante	189 074	926	...	111 016
					(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 200 000	...	9 651 075	1 010 093
10 851 075	4 192 000	2 192 000	(6 384 000)	10 851 075					
					(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	2 877 028	...	12 295 547	3 315 302
15 172 575	5 000 000	...	(5 000 000)	15 172 575					
					(S) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	1 417 577	...	...	2 481 556
...	2 000 000	1 100 000	(1 682 423)	1 417 577					
					(S) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	432 478	...	...	238 067
...	600 000	...	(167 522)	432 478					
					(S) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	3 134 000	...	...	728 000
...	1 000 000	2 400 000	(266 000)	3 134 000					
...	17 000 000	...	(14 000 000)	3 000 000	Fonds d'action pour le changement climatique	2 835 667	164 333	...	269 091
...	...	1 000 000	(1 000 000)	...	Contribution à ITER Canada	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 047 221
26 023 650	29 892 000	6 692 000	(28 404 945)	34 202 705		12 087 324	168 759	21 946 622	9 200 346
					Gestion et administration ministérielles				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	55 000	10 000	...	45 000
...	...	...	65 000	65 000					
26 023 650	**76 739 088**	**21 532 642**	**(13 690 349)**	**110 605 031**	**Total—Contributions**	**84 720 878**	**3 937 531**	**21 946 622**	**47 796 746**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	19 163 344	354 242	11 978 031	31 495 617	Science et technologie	31 115 753	379 864	...	20 284 875
...	9 454 100	492 400	(1 853 392)	8 093 108	Infrastructure de connaissances	7 923 724	169 384	...	4 877 987
...	18 701 000	76 619 000	4 088 551	99 408 551	Élaboration de politiques et de règlements fédéraux	96 174 351	3 234 200	...	13 963 618
...	137 000	...	238 900	375 900	Promotion des intérêts internationaux du Canada	364 876	11 024	...	212 227
26 023 650	29 892 000	6 692 000	(28 404 945)	34 202 705	Programmes temporarisés/spéciaux	12 087 324	168 759	21 946 622	9 200 346
...	50 000	...	65 000	115 000	Gestion et administration ministérielles	96 500	18 500	...	95 000
26 023 650	**77 397 444**	**84 157 642**	**(13 887 855)**	**173 690 881**	**Total du ministère**	**147 762 528**	**3 981 731**	**21 946 622**	**48 634 053**
					Commission de contrôle de l'énergie atomique				
					Subventions				
					Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique				
					Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	11 000	...	...	20 000
...	12 000	...	(1 000)	11 000					
					Contributions				
					Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique				
					Contributions pour le Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	598 307	...	...	589 138
...	615 000	...	(16 693)	598 307					

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	15 000	...	...	15 000	Contribution à l'Université de l'Illinois, à Urbana-Champaign, à l'appui du Système d'information sur l'exposition professionnelle (ISOE)	15 000	...	...	15 000
...	...	...	10 000	10 000	Contribution destinée au Centre international pour la recherche sur le cancer, à l'appui de l'Étude internationale concertée sur le risque de cancer chez les travailleurs de l'industrie nucléaire (CIRC)	10 000	...	...	10 000
...	...	...	17 680	17 680	Contribution au Swedish Nuclear Power Institute pour Decovalex III	17 680	...	...	...
...	...	...	16 280	16 280	Contribution à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour le projet international d'échange sur les défaillances de causes communes (IEDCC)	16 280	...	...	...
...	**630 000**	**...**	**27 267**	**657 267**	**Total—Contributions**	**657 267**	**...**	**...**	**614 138**
...	**642 000**	**...**	**26 267**	**668 267**	**Total du programme**	**668 267**	**...**	**...**	**634 138**
26 023 650	**78 039 444**	**84 157 642**	**(13 861 588)**	**174 359 148**	**Total du portefeuille ministériel**	**148 430 795**	**3 981 731**	**21 946 622**	**49 268 191**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Science et technologie			
Privilèges, licences et permis	15 552 490	403 805	180 515
Produits des ventes	...	66 970	135 985
Frais de services	...	13 485 450	13 545 462
Diverses recettes	...	1 596 265	1 353 496
	15 552 490	15 552 490	15 215 458
Infrastructure de connaissances			
Privilèges, licences et permis	2 214 699	103 641	83 264
Produits des ventes	...	1 177 585	1 191 855
Frais de services	...	751 879	1 044 607
Diverses recettes	...	181 594	118 473
	2 214 699	2 214 699	2 438 199
Élaboration de politiques et de règlements fédéraux			
Privilèges, licences et permis	2 528 335	1 984 817	2 444 864
Produits des ventes	...	15 571	24 820
Frais de services	...	527 947	233 635
Diverses recettes	...	...	225
	2 528 335	2 528 335	2 703 544
Promotion des intérêts internationaux du Canada			
Privilèges, licences et permis	207 824	100	5
Produits des ventes	...	1 893	3 207
Frais de services	...	205 831	256 402
	207 824	207 824	259 614
Programmes temporarisés/spéciaux			
Frais de services	74 236	74 236	165 661
Gestion et administration ministérielles			
Produits des ventes	185 589	265	...
Frais de services	...	109 796	170
Diverses recettes	...	75 528	44 842
	185 589	185 589	45 012
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	15 795 431	15 795 431	16 355 443
Total du ministère—Budgétaire	**36 558 604**	**36 558 604**	**37 182 931**

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Société de développement du Cap-Breton			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursement d'avances de la Société	...	25 000 000	7 662 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**25 000 000**	**7 662 000**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**36 558 604**	**36 558 604**	**37 182 931**
Non budgétaire	**...**	**25 000 000**	**7 662 000**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 263 798	1 384 324
Total des recettes fiscales	**1 263 798**	**1 384 324**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada Limitée	458 797	482 170
Prêts, placements et avances—		
Société de développement du Cap-Breton	1 113 332	58 461
	1 572 129	540 631
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses—Achat de biens et de services	623 507	755 503
Recouvrements de dépenses—Achat de capital	3 028	...
Recouvrements de paiements de transfert—Subventions et assistance en capital	338 512	402
Recouvrements de paiements de transfert pour les provinces et territoires	28 116	34 862
Recouvrements des autres paiements de transfert	101 585	2 499 169
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Redressements—Biens et services	2 411 098	571 123
	3 505 846	3 861 059
Privilèges, licences et permis—		
Redevances sur les licences, permis et droits d'auteur	6 068 496	4 812 427
Licences et permis	1 645 165	5 514 603
	7 713 661	10 327 030
Frais de services	1 052	864
Produits des ventes—		
Graphiques, cartes et plans	172 809	252 277
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Produits du centre de distribution des biens de l'État	278 982	209 538
Produits du projet pilote	6 846	26 239
	285 828	235 777
Diverses recettes non fiscales—		
Frais généraux du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1 342 402	1 063 167
Location de bâtiments	30	301
Location de travaux, de machines et de matériel	534 093	467 587
Intérêt sur arriérés de débiteurs	16 074	18 204
Frais d'administration de chèques sans provision	313	248
Stationnement payant	53 217	37 120
Prime sur vente de location	12 480	752 579
Divers	99 956	120 480
	2 058 565	2 459 686
Total des recettes non fiscales	**15 309 890**	**17 677 324**
Total du ministère	**16 573 688**	**19 061 648**
Commission de contrôle de l'énergie atomique		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 504	38 517
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	20 738	34 127
	28 242	72 644
Frais de services—		
Recouvrement des frais	38 241 100	32 849 517
Formation	1 499 646	1 384 743
	39 740 746	34 234 260
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	50 529	6 845
Diverses recettes non fiscales—		
Accès à l'information	452	200
Frais d'administration de chèques sans provision	...	30
Divers	37 718	2 148
	38 170	2 378
Total du programme	**39 857 687**	**34 316 127**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Office national de l'énergie		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	12 819	193 045
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	421 046	23 814
	433 865	216 859
Privilèges, licences et permis	950	475
Frais de services	17 071	...
Produits des ventes	2 200	2 328
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	14 184	...
Diverses recettes non fiscales	27 654 595	25 600 710
Total du programme	**28 122 865**	**25 820 372**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 263 798	1 384 324
Total des recettes fiscales	1 263 798	1 384 324
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	1 572 129	540 631
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 967 953	4 150 562
Privilèges, licences et permis	7 714 611	10 327 505
Frais de services	39 758 869	34 235 124
Produits des ventes	175 009	254 605
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	350 541	242 622
Diverses recettes non fiscales	29 751 330	28 062 774
Total des recettes non fiscales	83 290 442	77 813 823
Total du portefeuille ministériel	**84 554 240**	**79 198 147**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 21

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Santé

Ministère

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Conseil de recherches médicales

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	21.2
Sommaire du portefeuille ministériel	21.4
Programmes par secteur d'activité	21.6
Paiements de transfert	21.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	21.11
Recettes	21.11

Ministère

Objectif

Le ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Gestion des risques pour la santé

Ce secteur d'activité est chargé de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les aliments, l'eau, les médicaments, les matériaux médicaux et autres produits thérapeutiques, les risques environnementaux et hygiéniques, les maladies, les biens de consommation, les produits antiparasitaires, le sang et les produits du sang, les catastrophes qui se produisent en temps de paix et certains déterminants de la santé tels que le comportement d'une personne, la famille, les conditions sociales et économiques. Ce secteur d'activité est aussi chargé de réagir à ces risques.

Promotion de la santé de la population

Ce secteur d'activité se fonde sur une perception élargie et intégrée de la santé de la population qui tient compte des déterminants sociaux, comportementaux, et économiques de la santé. Il cherche à réduire les inégalités entre les Canadiens et les Canadiennes sur le plan de la santé en élaborant et en soutenant des politiques et des programmes de prévention de la maladie et de promotion de la santé, en collaboration avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et des intervenants non gouvernementaux. Ce secteur d'activité favorise les mesures de promotion de la santé qui sont axées sur les déterminants liés directement à la santé ou à d'autres domaines, tout au long du cycle de vie. Ce secteur d'activité met en évidence la nécessité de se concentrer sur les enfants en bas âge pour favoriser un meilleur état de santé à long terme. Les services de ce secteur d'activité sont dispensés suivant un cadre axé sur les trois stades du cycle de vie : i) enfance/adolescence; ii) début de l'âge adulte/maturité; iii) troisième âge.

Santé des Autochtones

Les spécialistes du domaine de la santé et les Autochtones ont établi que, lorsque ceux-ci pourront prendre leurs propres décisions en matière de santé, il sera plus facile d'améliorer leur état de santé par rapport aux autres Canadiens et Canadiennes et de remédier aux préoccupations quant aux services de santé qui leur sont destinés. Le secteur d'activité, Santé des Autochtones, cherche à accroître le contrôle et la gestion des services de santé communautaires par les Autochtones. Divers moyens sont utilisés à cette fin : transferts, accords de contribution intégrés et d'autres mesures de financement des services de santé, valorisation du potentiel et formation. Ce secteur d'activité appuie également des activités qui visent à améliorer la situation des Premières nations et des Inuits du point de vue de la santé.

Soutien et renouvellement du système de santé

Ce secteur d'activité offre un soutien au leadership dans tous les domaines du système de santé canadien. Il met à profit les connaissances et les interventions de l'ensemble du ministère afin d'assurer la viabilité et le coût abordable de l'assurance-santé, ainsi qu'un meilleur équilibre au sein du système de santé entre les soins, la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection de la santé. Ce secteur d'activité vise à accroître l'efficacité et l'efficience du système en collaboration avec les provinces et les territoires.

Politique, planification et information en matière de santé

Ce secteur d'activité contribue à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de santé de la manière suivante : à l'interne, il intègre de façon efficace par rapport au coût les activités et les leviers (surveillance, recherche, politiques, communications, relations fédérales-provinciales et internationales, lois, consultation, planification et examen) de tous les secteurs d'activité afin d'exécuter le programme du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé et d'assumer les responsabilités fondamentales de Santé Canada; à l'externe, il favorise la production, la diffusion et l'utilisation de renseignements sur la santé, eu égard aux rôles des partenaires du ministère dans ce domaine.

Services ministériels

Ce secteur d'activité fournit des services et des conseils aux cadres supérieurs du ministère pour répondre aux besoins liés à la gestion, à l'utilisation et au contrôle des ressources humaines et financières, aux installations et aux biens, à l'informatique et à la vérification.

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectif

Permettre aux fournisseurs de matières industrielles dangereuses ou aux employeurs qui les utilisent de protéger les renseignements commerciaux confidentiels relatifs à leurs produits, tout en assurant aux travailleurs des renseignements exacts sur ces produits en ce qui concerne la sécurité et la santé.

Description du secteur d'activité

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Le Conseil est un organisme indépendant chargé de prendre une décision au sujet des demandes de dérogation aux exigences de divulgation du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), demandes formulées par les

fournisseurs de matières industrielles dangereuses ou par les employeurs qui les utilisent, et fondées sur le fait que la divulgation révélerait des renseignements commerciaux confidentiels. S'appuyant sur les avis des toxicologues de Santé Canada, le personnel du Conseil établit également si les fiches signalétiques et les étiquettes des matières dangereuses sont conformes aux dispositions de la *Loi sur les produits dangereux*, du *Code canadien du travail* (loi), et des diverses lois provinciales et territoriales s'appliquant à la santé et la sécurité au travail. La durée de l'exemption accordée est de trois ans, après quoi le demandeur peut présenter à nouveau une demande. Les parties touchées ont le droit d'en appeler de la décision ou de l'ordre d'un agent de contrôle auprès d'une instance tripartite d'appel indépendante créée dans la province d'appel et administrée par le Conseil. En outre, le Conseil est responsable de la protection des renseignements commerciaux confidentiels, et ne peut les divulguer qu'à des fins d'exécution et d'application de la Loi ou en cas d'urgence médicale, à des personnes tenues au secret.

Conseil de recherches médicales

Objectif

Établir et maintenir, en collaboration avec d'autres, une capacité nationale de créer et d'utiliser de nouvelles connaissances permettant de préserver et d'améliorer la santé, et de prévenir, traiter et éliminer la maladie, au profit et pour le bien-être de tous les Canadiens tant sur le plan social qu'économique.

Description du secteur d'activité

Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé

Favoriser, aider et entreprendre des recherches en sciences de la santé au Canada en :

- générant la base de connaissances en sciences de la santé; formant et perfectionnant des scientifiques canadiens dans le domaine de la santé, dirigeant les efforts de recherche vers des menaces particulières pour la santé et les occasions à saisir; agissant comme catalyseur dans la formation de partenariats pour diversifier et renforcer les sciences de la santé au Canada; faisant en sorte que les Canadiens profitent des avantages de la recherche; coordonnant au niveau national les questions relatives à la recherche en matière de santé; assurant le soutien scientifique, technique et administratif du Conseil.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectif

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description du secteur d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) recueille des renseignements sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	999 252 100	...	...	999 252 100	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	59 940 557	...	59 940 557	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	44 955 644	...	44 955 644	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	956 325	956 325		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	15 153 273	15 153 273		CT, crédit 15 [1]				
...	999 252 100	104 896 201	16 109 598	1 120 257 899		Total—Crédit 1	1 104 892 376	15 365 523	...	1 008 310 776
...	822 677 000	...	...	822 677 000	5	Subventions et contributions				
...	...	7 285 972	...	7 285 972	5a	Subventions et contributions				
...	...	34 520 257	...	34 520 257	5b	Contributions				
...	822 677 000	41 806 229	...	864 483 229		Total—Crédit 5	864 457 417	25 812	...	920 906 758
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	60 686 000	...	9 298 000	69 984 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 984 000	...	...	62 760 000
...	...	855 291 312	...	855 291 312	(S)	Paiements en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif* relativement au jugement en faveur des personnes ayant contracté l'hépatite C	855 291 312	...	...	...
...	...	...	(18 540)	(18 540)	(S)	Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(18 540)	...	...	2 421 150
...	...	...	128 644	128 644	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	128 644	...	...	2 540
28 054	...	...	568 764	596 818	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	380 583	65 235	151 000	298 806
...	...	...	54 640	54 640	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	54 640	...	...	8 323
...	...	...	72 976	72 976	(S)	Paiements en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les stupéfiants*	72 976	...	...	...
28 054	**1 882 664 000**	**1 001 993 742**	**26 215 898**	**2 910 901 694**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 895 294 124**	**15 456 570**	**151 000**	**1 994 758 331**
						Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
...	1 009 000	...	...	1 009 000	10	Dépenses du programme				
...	...	682 526	...	682 526	10a	Dépenses du programme				
...	...	89 470	...	89 470	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	23 552	23 552		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 009 000	771 996	23 552	1 804 548		Total—Crédit 10	1 683 618	120 930	...	1 052 824
...	160 000	...	25 000	185 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	185 000	...	...	165 000

					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	800	...	...	...
...	...	...	800	800		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	32
...	...	...	...	...						
...	**1 169 000**	**771 996**	**49 352**	**1 990 348**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 869 418**	**120 930**	**...**	**1 217 856**
						Conseil de recherches médicales				
...	10 650 000	...	...	10 650 000	15	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 956 355	...	1 956 355	15a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	300 000	...	300 000	15b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	103 022	103 022		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	20 000	20 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	159 397	159 397		CT, crédit 15 [1]				
...	10 650 000	2 256 355	282 419	13 188 774		Total—Crédit 15	13 188 774	...	...	11 283 628
...	263 475 000	...	...	263 475 000	20	Subventions				
...	...	26 100 000	...	26 100 000	20a	Subventions				
...	...	6 750 000	...	6 750 000	20b	Subventions				
...	263 475 000	32 850 000	...	296 325 000		Total—Crédit 20	296 284 639	40 361	...	259 187 424
...	894 000	...	137 000	1 031 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 031 000	...	...	894 000
552	...	...	97	649	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	552	97	2 071
552	**275 019 000**	**35 106 355**	**419 516**	**310 545 423**		**Total du programme—Budgétaire**	**310 504 413**	**40 913**	**97**	**271 367 123**
						Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
...	2 750 000	...	...	2 750 000	25	Dépenses du programme				
...	...	533 769	...	533 769	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	65 784	65 784		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 750 000	533 769	65 784	3 349 553		Total—Crédit 25	3 193 646	155 907	...	2 616 114
...	411 000	...	63 000	474 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	474 000	...	...	420 000
44	...	...	566	610	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	44	566	92
44	**3 161 000**	**533 769**	**129 350**	**3 824 163**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 667 646**	**155 951**	**566**	**3 036 206**
28 650	**2 162 013 000**	**1 038 405 862**	**26 814 116**	**3 227 261 628**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**3 211 335 601**	**15 774 364**	**151 663**	**2 270 379 516**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Gestion des risques pour la santé	217 308 440	273 788 112	...	...	44 774 350	44 774 350	55 848 000	53 832 672	...	...	276 234 790	264 729 790
Promotion de la santé de la population	945 617 053	945 617 053	...	...	148 331 530	148 305 718	...	...	...	...	1 093 948 583	1 093 922 771
Santé des Autochtones	591 716 769	589 410 602	11 825	11 825	565 616 950	565 616 950	9 083 000	6 776 833	...	...	1 148 262 544	1 148 262 544
Soutien et renouvellement du système de santé	5 325 461	5 325 461	...	...	43 806 248	43 806 248	...	...	...	...	49 131 709	49 131 709
Politique, planification et information en matière de santé	148 739 472	148 523 237	...	...	29 785 380	29 785 380	...	...	...	...	178 524 852	178 308 617
Services ministériels	129 618 214	125 001 091	4 231 771	4 231 771	32 150 231	32 150 231	1 201 000	444 400	...	...	164 799 216	160 938 693
Sous-total	2 108 325 409	2 087 665 556	4 243 596	4 243 596	864 464 689	864 438 877	66 132 000	61 053 905	...	...	2 910 901 694	2 895 294 124
Recettes affectées aux dépenses	(66 132 000)	(61 053 905)	...	...	...	...	(66 132 000)	(61 053 905)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**2 042 193 409**	**2 026 611 651**	**4 243 596**	**4 243 596**	**864 464 689**	**864 438 877**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 910 901 694**	**2 895 294 124**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—Budgétaire	**1 990 348**	**1 869 418**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 990 348**	**1 869 418**
Conseil de recherches médicales												
Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé	13 880 423	13 753 795	340 000	465 979	296 325 000	296 284 639	...	...	...	...	310 545 423	310 504 413
Total du programme—Budgétaire	**13 880 423**	**13 753 795**	**340 000**	**465 979**	**296 325 000**	**296 284 639**	**...**	**...**	**...**	**...**	**310 545 423**	**310 504 413**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—Budgétaire	**3 824 163**	**3 667 646**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 824 163**	**3 667 646**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 061 888 343**	**2 045 902 510**	**4 583 596**	**4 709 575**	**1 160 789 689**	**1 160 723 516**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 227 261 628**	**3 211 335 601**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Gestion des risques pour la santé				
...	15 000	...	(15 000)	...	Centre national de distribution des denrées alimentaires	...	...	...	...
...	100 000	...	...	100 000	Organisation mondiale de la santé	100 000	...	...	100 000
...	5 000	...	...	5 000	Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	...	...	5 000
...	37 000 000	...	...	37 000 000	Subvention à la Société canadienne du sang : coûts de transition	37 000 000	...	...	30 000 000
...	37 120 000	...	(15 000)	37 105 000		37 105 000	...	...	30 105 000
					Promotion de la santé de la population				
...	5 940 000	5 250 000	(2 342 690)	8 847 310	Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	8 847 310	...	...	5 790 000
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	...	...	3 000 000
...	8 010 000	...	(2 042 383)	5 967 617	Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	5 967 617	...	...	7 011 839
...	16 950 000	5 250 000	(4 385 073)	17 814 927		17 814 927	...	...	15 801 839
					Politique, planification et information en matière de santé				
...	867 000	...	(3 550)	863 450	Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles, pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	863 450	...	...	391 309
...	11 000 000	...	...	11 000 000	Subvention à la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé, afin d'aider à l'établissement et à la gestion du Fonds de recherche sur les services de santé	11 000 000	...	...	11 000 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	155 666 824
...	11 867 000	...	(3 550)	11 863 450		11 863 450	...	...	167 058 133
...	**65 937 000**	**5 250 000**	**(4 403 623)**	**66 783 377**	**Total—Subventions**	**66 783 377**	**...**	**...**	**212 964 972**
					Contributions				
					Gestion des risques pour la santé				
...	1 300 000	...	(1 300 000)	...	Contributions pour les programmes d'application de la loi à l'égard de la lutte contre le tabagisme	...	...	...	2 004 738
...	5 550 000	...	985 550	6 535 550	Contribution à l'Initiative de recherches sur les substances toxiques	6 535 550	...	...	...

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables				
...	941 000	...	(258 900)	682 100		682 100	...	...	...
					Contributions à des organisations sans but lucratif exerçant des activités liées à la protection de la santé				
...	...	...	451 700	451 700		451 700	...	...	3 570 014
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	7 000 000
...	7 791 000	...	(121 650)	7 669 350		7 669 350	...	...	12 574 752
					Promotion de la santé de la population				
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique				
...	500 000	...	(494 500)	5 500		5 500	...	...	287 757
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche				
...	16 910 000	...	8 011 807	24 921 807		24 895 995	25 812	...	18 496 156
					Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie				
...	14 500 000	...	70 000	14 570 000		14 570 000	...	...	14 500 000
					Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada				
...	65 726 000	...	1 292 800	67 018 800		67 018 800	...	...	65 024 610
...	20 954 000	...	3 046 496	24 000 496	Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	24 000 496	...	...	20 502 856
...	118 590 000	...	11 926 603	130 516 603		130 490 791	25 812	...	118 811 379
					Santé des Autochtones				
					Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles				
...	19 045 000	...	531 278	19 576 278		19 576 278	...	...	19 518 615
					Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites				
...	215 530 000	14 265 000	(26 185 568)	203 609 432		203 609 432	...	...	196 355 296
					Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé				
...	144 890 000	6 255 257	23 109 345	174 254 602		174 254 602	...	...	150 765 705

...	10 000 000	10 000 000	11 708 732	31 708 732	Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé non assurés	31 708 732	...	...	24 471 567
...	75 396 000	...	11 920 402	87 316 402	Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pour la prestation de services de santé non assurés	87 316 402	...	...	84 794 290
...	15 791 000	...	(10 476 729)	5 314 271	Contributions pour des initiatives nationales spéciales de durée limitée pour les Indiens et les Inuits	5 314 271	...	...	8 232 249
...	2 992 000	...	(154 057)	2 837 943	Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	2 837 943	...	...	3 037 306
...	907 000	...	(324 061)	582 939	Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins aux communautés indiennes et inuites	582 939	...	...	582 939
...	979 000	...	1 324 237	2 303 237	Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	2 303 237	...	...	1 240 228
...	1 413 000	...	4 208 933	5 621 933	Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins et de matériel connexe	5 621 933	...	...	5 290 265
...	29 700 000	...	(1 505 778)	28 194 222	Contribution pour le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	28 194 222	...	...	10 872 815
...	...	4 000 000	296 959	4 296 959	Contributions à un institut de la santé des Autochtones	4 296 959	...	...	...
...	516 643 000	34 520 257	14 453 693	565 616 950		565 616 950	...	...	505 161 275
					Soutien et renouvellement du système de santé				
...	71 533 000	...	(27 708 212)	43 824 788	Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	43 824 788	...	...	21 775 172
...	...	...	(18 540)	(18 540)	(S) Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(18 540)	...	...	2 421 150
...	71 533 000	...	(27 726 752)	43 806 248		43 806 248	...	...	24 196 322
					Politique, planification et information en matière de santé				
...	3 150 000	...	(249 998)	2 900 002	Programme de contributions pour la santé des femmes	2 900 002	...	...	3 105 939
...	86 000	...	(62 000)	24 000	Contributions aux provinces, aux territoires et aux associations et organismes reconnus à l'échelle nationale pour l'élaboration de systèmes d'information en matière de santé	24 000	...	...	78 000
...	2 495 000	...	(44)	2 494 956	Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 494 956	...	...	2 494 956
...	4 500 000	...	(141 450)	4 358 550	Programme de soutien à l'autoroute de l'information	4 358 550	...	...	3 518 341
...	12 309 000	2 035 972	(6 200 550)	8 144 422	Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	8 144 422	...	...	9 640 500

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables				
...	404 000	...	(404 000)	...		...	...	...	...
...	22 944 000	2 035 972	(7 058 042)	17 921 930		17 921 930	...	...	18 837 736
					Services ministériels				
					Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites				
...	3 822 000	...	(815 105)	3 006 895		3 006 895	...	...	3 427 356
					Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins et de matériel connexe				
...	15 417 000	...	13 726 336	29 143 336		29 143 336	...	...	27 354 116
...	19 239 000	...	12 911 231	32 150 231		32 150 231	...	...	30 781 472
...	**756 740 000**	**36 556 229**	**4 385 083**	**797 681 312**	**Total—Contributions**	**797 655 500**	**25 812**	**...**	**710 362 936**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	44 911 000	...	(136 650)	44 774 350	Gestion des risques pour la santé	44 774 350	...	...	42 679 752
...	135 540 000	5 250 000	7 541 530	148 331 530	Promotion de la santé de la population	148 305 718	25 812	...	134 613 218
...	516 643 000	34 520 257	14 453 693	565 616 950	Santé des Autochtones	565 616 950	...	...	505 161 275
...	71 533 000	...	(27 726 752)	43 806 248	Soutien et renouvellement du système de santé	43 806 248	...	...	24 196 322
...	34 811 000	2 035 972	(7 061 592)	29 785 380	Politique, planification et information en matière de santé	29 785 380	...	...	185 895 869
...	19 239 000	...	12 911 231	32 150 231	Services ministériels	32 150 231	...	...	30 781 472
...	**822 677 000**	**41 806 229**	**(18 540)**	**864 464 689**	**Total du ministère**	**864 438 877**	**25 812**	**...**	**923 327 908**
					Conseil de recherches médicales				
					Subventions				
					Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé				
...	263 475 000	32 850 000	...	296 325 000	Subventions et bourses pour appuyer la recherche	296 284 639	40 361	...	259 187 424
...	**263 475 000**	**32 850 000**	**...**	**296 325 000**	**Total du programme**	**296 284 639**	**40 361**	**...**	**259 187 424**
...	**1 086 152 000**	**74 656 229**	**(18 540)**	**1 160 789 689**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 160 723 516**	**66 173**	**...**	**1 182 515 332**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Gestion des risques pour la santé	55 848 000	53 832 672	46 752 084
Santé des Autochtones	9 083 000	6 776 833	6 747 248
Services ministériels	1 201 000	444 400	1 213 072
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**66 132 000**	**61 053 905**	**54 712 404**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	252 647	231 012
Total des recettes fiscales	**252 647**	**231 012**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements des achats de biens et de services	2 246 866	1 855 093
Recouvrements des dépenses en capital	2 866	10 215
Recouvrements des paiements de transfert	648 477	974 553
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 307 669	3 436 403
	5 205 878	6 276 264
Privilèges, licences et permis—		
Frais—Analyses des aliments et des médicaments	...	449
Frais de services—		
Services pour patients externes	849 164	1 019 629
Accords à frais partagés	349 810	331 880
Logement du personnel	493 100	533 975
Concessions	98 132	49 545
Divers	127 536	193 870
	1 917 742	2 128 899
Produits des ventes—		
Recettes pharmaceutiques	...	2 112
Divers	1 616	1 064
	1 616	3 176
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	568 764	281 242
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes : aliments et drogues	79 972	375 181
Amendes : opium et narcotiques	2 696 641	2 727 986
Saisies : opium et narcotiques	4 508	1 271
Intérêt sur comptes en souffrance	181 224	210 260
Divers	3 637 634	3 693 125
	6 599 979	7 007 823
Total des recettes non fiscales	**14 293 979**	**15 697 853**
Total du ministère	**14 546 626**	**15 928 865**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	76
Frais de services	730 011	462 800
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	32
Diverses recettes non fiscales	15 113	...
Total du programme	**745 124**	**462 908**
Conseil de recherches médicales		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de bourses d'exercices antérieurs	570 507	522 347
Recouvrements de services à des tiers d'exercices antérieurs	35 081	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	105 540
	605 588	627 887
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	97	982
Diverses recettes non fiscales	71	28 010
Total du programme	**605 756**	**656 879**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 341	223
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	199
	10 341	422
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	566	92
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes	66 787	666 824
Total du programme	**77 694**	**667 338**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	252 647	231 012
Total des recettes fiscales	252 647	231 012
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 821 807	6 904 649
Privilèges, licences et permis	...	449
Frais de services	2 647 753	2 591 699
Produits des ventes	1 616	3 176
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	569 427	282 348
Diverses recettes non fiscales	6 681 950	7 702 657
Total des recettes non fiscales	15 722 553	17 484 978
Total du portefeuille ministériel	**15 975 200**	**17 715 990**

SECTION 22

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Solliciteur général

Ministère

Service canadien du renseignement de sécurité

Service correctionnel

Commission nationale des libérations conditionnelles

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Gendarmerie royale du Canada

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	22.2
Sommaire du portefeuille ministériel	22.6
Programmes par secteur d'activité	22.10
Paiements de transfert	22.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	22.16
Recettes	22.16

Ministère

Objectif

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques

Le ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le ministre à assumer ses fonctions : a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement, b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations

La mise en œuvre de la politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général du SCRS

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et services ministériels

Ce secteur d'activité comprend la division des services exécutifs, le groupe des communications, la direction générale des services ministériels et la division des services juridiques.

Service canadien du renseignement de sécurité

Objectif

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description du secteur d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Service correctionnel

Objectif

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les détenus.

Réinsertion sociale

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la

toxicomanie, les programmes d'enrichissement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Services généraux

Prestation de services généraux tels que la planification stratégique, l'élaboration de politiques visant l'ensemble du SCC, la recherche, les communications, l'évaluation des programmes, les vérifications, les services juridiques, les services à la haute direction, les services de gestion chargés du personnel et des finances ainsi que les autres services administratifs de manière à garantir la bonne utilisation des ressources, à éclairer les dirigeants lorsqu'ils doivent prendre des décisions, à responsabiliser davantage les gestionnaires et à faciliter le contrôle opérationnel.

Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectif

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition, coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants, communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectif

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description du secteur d'activité

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les

problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Gendarmerie royale du Canada

Objectif

Appliquer la loi, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale

Les Services de police fédérale sont chargés de fournir au gouvernement fédéral des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête, de protection ainsi que des services techniques afin de protéger les citoyens, l'environnement, le commerce, les recettes du gouvernement, la sécurité nationale, les missions étrangères et les dignitaires en visite.

Services de police contractuelle

Les Services de police contractuelle sont chargés d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (excluant le Québec et l'Ontario) et deux territoires en vertu d'ententes contractuelles de partage des coûts conclues entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police sont chargés de fournir des services techniques spécialisés à la communauté d'application de la loi et d'améliorer les instruments d'enquête ainsi que la nature, l'étendue et la qualité des informations policières communes utilisées par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, y compris Interpol. Ces services sont utilisés par les secteurs d'activités de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté d'application de la loi incluent les laboratoires judiciaires (analyse d'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services internes

Les Services internes appuient la gestion interne de l'organisation.

Services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix gèrent la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités de maintien de la paix internationale. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes de l'État comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectif

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description du secteur d'activité

Examen des cas

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectif

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description du secteur d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme de l'État impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du Commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'exercice et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	18 841 000	...	...	18 841 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	2 917 278	...	2 917 278	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 14 039 999 $ du crédit 5 (Solliciteur général)				
...	...	...	14 039 999	14 039 999		Virement du : crédit 5				
...	...	...	553 063	553 063		CT, crédit 15 [1]				
...	18 841 000	2 917 279	14 593 062	36 351 341		Total—Crédit 1	35 306 391	1 044 950	...	33 501 345
...	59 998 200	...	...	59 998 200	5	Subventions et contributions				
...	...	...	(14 039 999)	(14 039 999)		Virement au crédit 1				
...	59 998 200	...	(14 039 999)	45 958 201		Total—Crédit 5	44 678 203	1 279 998	...	42 263 203
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	2 419 000	...	371 000	2 790 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 790 000	...	...	2 527 000
...	...	...	3 279	3 279	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 279	...	...	15 331
...	**81 307 100**	**2 917 279**	**929 158**	**85 153 537**		**Total du ministère—Budgétaire**	**82 828 589**	**2 324 948**	**...**	**78 356 857**
						Service canadien du renseignement de sécurité				
...	168 629 000	...	...	168 629 000	10	Dépenses du programme				
...	...	4 248 143	...	4 248 143	10a	Dépenses du programme				
...	...	788 500	...	788 500	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	350 000	350 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	5 050 831	5 050 831		CT, crédit 15 [1]				
...	168 629 000	5 036 643	5 400 831	179 066 474		Total—Crédit 10	178 203 150	863 324	...	170 249 150
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	30 014	...	4 635	16 079
8 506	...	...	26 143	34 649		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	19 164
...	...	...	...	...						
8 506	**168 629 000**	**5 036 643**	**5 426 974**	**179 101 123**		**Total du programme—Budgétaire**	**178 233 164**	**863 324**	**4 635**	**170 284 393**
						Service correctionnel				
...	985 540 000	...	...	985 540 000	15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement				
...	...	42 963 667	...	42 963 667	15a	Virement de 24 700 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général)				

					15b	Virement de 10 000 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général)			
...	...	12 189 240	...	12 189 240		Virement du : crédit 20			
...	...	...	34 700 000	34 700 000		CT, crédit 10 [1]			
...	...	...	712 000	712 000		CT, crédit 15 [1]			
...	...	...	38 963 248	38 963 248					
...	985 540 000	55 152 907	74 375 248	1 115 068 155		Total—Crédit 15	1 106 524 973	8 543 182	... 996 843 008
					20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital			
...	152 200 000	...	...	152 200 000		Virement au crédit 15			
...	...	...	(34 700 000)	(34 700 000)					
...	152 200 000	...	(34 700 000)	117 500 000		Total—Crédit 20	111 291 365	6 208 635	... 137 265 481
					(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	... ...
...	201 000	...	(201 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138 300 000	...	... 121 020 000
...	119 925 000	...	18 375 000	138 300 000					
13 096 628	(697 000)	...	697 000	13 096 628	(S)	Fonds renouvelable CORCAN			
...	...	...	142 385	142 385		Virement du CT, crédit 5 [1]			
13 096 628	(697 000)	...	839 385	13 239 013		Total	5 409 366	...	7 829 647 (1 044 196)
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	387 834	...	88 905 396 141
113 701	...	...	363 038	476 739	(S)	Remise des prêts	10 963	...	... 6 828
...	...	...	10 963	10 963	(S)	Montants adjugés par une cour	204 914	...	... 25 559
...	...	...	204 914	204 914		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	... 420
...	...	...	...	...					
13 210 329	1 257 169 000	55 152 907	59 267 548	1 384 799 784		Total budgétaire	1 362 129 415	14 751 817	7 918 552 1 254 513 241
					L14b	Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte des prêts aux libérés conditionnels. *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits.* Limite 50 000 $ (Net)	(519)	...	27 736 3 332
27 217	...	...	...	27 217					
13 210 329	**1 257 169 000**	**55 152 907**	**59 267 548**	**1 384 799 784**		**Total du programme—**			
27 217	**...**	**...**	**...**	**27 217**		**Budgétaire**	**1 362 129 415**	**14 751 817**	**7 918 552 1 254 513 241**
						Non budgétaire	**(519)**	**...**	**27 736 3 332**
						Commission nationale des libérations conditionnelles			
...	21 208 000	...	...	21 208 000	25	Dépenses du programme			
...	...	1 073 637	...	1 073 637	25a	Dépenses du programme			
...	...	1 832 000	...	1 832 000	25b	Dépenses du programme			
...	...	...	31 000	31 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]			
...	...	...	679 007	679 007		CT, crédit 15 [1]			
...	21 208 000	2 905 637	710 007	24 823 644		Total—Crédit 25	24 386 468	437 176	... 22 309 218
...	3 392 000	...	520 000	3 912 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 912 000	...	... 3 789 000
...	...	...	300	300	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	300	...	... 50
...	**24 600 000**	**2 905 637**	**1 230 307**	**28 735 944**		**Total du programme—Budgétaire**	**28 298 768**	**437 176**	**... 26 098 268**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau de l'enquêteur correctionnel				
...	1 568 000	...	...	1 568 000	30	Dépenses du programme				
...	...	304 256	...	304 256	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	79 147	79 147		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 000	1 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 568 000	304 256	80 147	1 952 403		Total—Crédit 30				
...	200 000	...	31 000	231 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 776 492	175 911	...	1 330 285
...	**1 768 000**	**304 256**	**111 147**	**2 183 403**		**Total du programme—Budgétaire**	231 000	...	...	200 000
							2 007 492	**175 911**	...	**1 530 285**
...	812 632 000	...	...	812 632 000		**Gendarmerie royale du Canada**				
...	...	52 545 571	...	52 545 571	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
...	...	75 782 962	...	75 782 962	35a	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	29 331 459	29 331 459	35b	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	385 000	385 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	18 613 350	18 613 350		CT, crédit 10 [1]				
						CT, crédit 15 [1]				
...	812 632 000	128 328 533	48 329 809	989 290 342		Total—Crédit 35	952 621 002	36 669 340	...	891 182 646
...	112 749 000	...	...	112 749 000	40	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	...	4 734 000	...	4 734 000	40a	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	...	3 500 000	...	3 500 000	40b	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	112 749 000	8 234 000	...	120 983 000		Total—Crédit 40	119 450 798	1 532 202	...	89 246 764
...	240 154 000	...	1 840 019	241 994 019	(S)	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	241 994 019	...	...	225 463 277
...	22 508 000	...	3 456 514	25 964 514	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 964 514	...	...	22 621 329
2 731 660	...	...	5 395 723	8 127 383	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 865 723	...	2 261 660	1 366 088
2 731 660	**1 188 043 000**	**136 562 533**	**59 022 065**	**1 386 359 258**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 345 896 056**	**38 201 542**	**2 261 660**	**1 229 880 104**
						Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
...	739 000	...	...	739 000	45	Dépenses du programme				
...	...	35 900	...	35 900	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	16 134	16 134		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	739 000	35 900	16 134	791 034		Total—Crédit 45	599 359	191 675	...	648 184

...	60 000	...	...	60 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 000	...	...	62 000
...	**799 000**	**35 900**	**16 134**	**851 034**		**Total du programme—Budgétaire**	**659 359**	**191 675**	**...**	**710 184**
						Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				
...	4 520 000	...	...	4 520 000	50	Dépenses du programme				
...	...	3 163 512	...	3 163 512	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	60 091	60 091		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	4 520 000	3 163 512	60 091	7 743 603		Total—Crédit 50	7 303 328	440 275	...	4 941 928
...	358 000	...	55 000	413 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 000	...	...	370 000
...	**4 878 000**	**3 163 512**	**115 091**	**8 156 603**		**Total du programme—Budgétaire**	**7 716 328**	**440 275**	**...**	**5 311 928**
15 950 495	**2 727 193 100**	**206 078 667**	**126 118 424**	**3 075 340 686**		**Total du portefeuille ministériel—**				
27 217	**...**	**...**	**...**	**27 217**		**Budgétaire**	**3 007 769 171**	**57 386 668**	**10 184 847**	**2 766 685 260**
						Non budgétaire	**(519)**	**...**	**27 736**	**3 332**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	8 094 111	7 573 103	247 600	247 600	3 004 700	2 814 598	...	...	...	...	11 346 411	10 635 301
Programme de services de police des Premières nations	16 330 339	16 191 011	42 489	42 489	42 953 501	41 863 605	...	...	...	...	59 326 329	58 097 105
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	436 871	406 649	27 233	27 233	...	...	...	...	...	...	464 104	433 882
Services exécutifs et services ministériels	13 492 378	13 137 986	524 315	524 315	...	...	...	...	...	...	14 016 693	13 662 301
Total du ministère—Budgétaire	**38 353 699**	**37 308 749**	**841 637**	**841 637**	**45 958 201**	**44 678 203**	**...**	**...**	**...**	**...**	**85 153 537**	**82 828 589**
Service canadien du renseignement de sécurité—Budgétaire	**179 101 123**	**178 233 164**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**179 101 123**	**178 233 164**
Service correctionnel												
Prise en charge	166 810 414	161 686 634	5 000 000	4 816 657	143 985	143 985	...	...	...	...	171 954 399	166 647 276
Garde	472 134 776	479 725 463	98 000 000	92 006 463	...	...	...	...	...	...	570 134 776	571 731 926
Réinsertion sociale—												
Budgétaire	455 953 310	447 935 596	14 400 000	14 384 282	2 843 989	2 843 989	...	...	...	...	473 197 299	465 163 867
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	27 217	(519)	27 217	(519)
Services généraux	155 363 053	152 286 175	100 000	83 963	811 244	806 842	...	...	...	...	156 274 297	153 176 980
CORCAN	90 894 013	77 441 993	3 290 000	1 236 492	...	...	80 945 000	73 269 119	...	...	13 239 013	5 409 366
Sous-total—												
Budgétaire	1 341 155 566	1 319 075 861	120 790 000	112 527 857	3 799 218	3 794 816	80 945 000	73 269 119	...	...	1 384 799 784	1 362 129 415
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	27 217	(519)	27 217	(519)
Recettes affectées aux dépenses	(80 945 000)	(73 269 119)	...	...	...	...	(80 945 000)	(73 269 119)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**1 260 210 566**	**1 245 806 742**	**120 790 000**	**112 527 857**	**3 799 218**	**3 794 816**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 384 799 784**	**1 362 129 415**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**27 217**	**(519)**	**27 217**	**(519)**

Commission nationale des libérations conditionnelles												
Mise en liberté sous condition	22 610 644	21 408 231	...	...	35 000	35 000	...	...	...	...	22 645 644	21 443 231
Clémence et réhabilitation	2 117 300	2 173 084	...	...	...	...	...	...	...	...	2 117 300	2 173 084
Gestion générale	3 973 000	4 682 453	...	...	...	...	...	...	...	...	3 973 000	4 682 453
Total du programme—Budgétaire	**28 700 944**	**28 263 768**	**...**	**...**	**35 000**	**35 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**28 735 944**	**28 298 768**
Bureau de l'enquêteur correctionnel—Budgétaire	**2 103 782**	**1 927 871**	**79 621**	**79 621**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 183 403**	**2 007 492**
Gendarmerie royale du Canada												
Services de police fédérale	566 072 554	541 847 210	20 619 000	16 187 347	...	...	3 116 945	3 116 945	...	...	583 574 609	554 917 612
Services de police contractuelle	1 053 394 091	1 046 277 537	70 263 000	75 157 750	...	...	780 717 789	780 717 789	...	...	342 939 302	340 717 498
Services nationaux de police	188 662 321	178 984 847	23 843 000	23 774 349	386 080	297 680	5 960 177	5 960 177	...	...	206 931 224	197 096 699
Services internes	205 154 808	207 781 440	6 258 000	4 331 352	40 829 315	40 840 959	...	...	...	...	252 242 123	252 953 751
Services de maintien de la paix	672 000	210 496	...	...	...	...	...	...	...	...	672 000	210 496
Sous-total	2 013 955 774	1 975 101 530	120 983 000	119 450 798	41 215 395	41 138 639	789 794 911	789 794 911	...	...	1 386 359 258	1 345 896 056
Recettes affectées aux dépenses	(789 794 911)	(789 794 911)	...	...	...	...	(789 794 911)	(789 794 911)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**1 224 160 863**	**1 185 306 619**	**120 983 000**	**119 450 798**	**41 215 395**	**41 138 639**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 386 359 258**	**1 345 896 056**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada												
Examen des cas	839 581	647 906	11 453	11 453	...	...	...	...	...	...	851 034	659 359
Total du programme—Budgétaire	**839 581**	**647 906**	**11 453**	**11 453**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**851 034**	**659 359**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada												
Recevoir et réviser les plaintes du public	7 986 021	7 545 746	170 582	170 582	...	...	...	...	...	...	8 156 603	7 716 328
Total du programme—Budgétaire	**7 986 021**	**7 545 746**	**170 582**	**170 582**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**8 156 603**	**7 716 328**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 741 456 579**	**2 685 040 565**	**242 876 293**	**233 081 948**	**91 007 814**	**89 646 658**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 075 340 686**	**3 007 769 171**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**27 217**	**(519)**	**27 217**	**(519)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	509 795	...	...	509 795	Société John Howard	509 795	...	...	509 795
...	451 807	...	...	451 807	Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	...	...	451 807
...	834 542	...	...	834 542	Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	...	...	834 542
...	**1 796 144**	**...**	**...**	**1 796 144**	**Total—Subventions**	**1 796 144**	**...**	**...**	**1 796 144**
					Contributions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	1 162 056	...	46 500	1 208 556	Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	1 018 454	190 102	...	942 739
					Programme de services de police des Premières nations				
...	57 040 000	...	(14 086 499)	42 953 501	Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de l'État et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	41 863 605	1 089 896	...	39 524 320
...	**58 202 056**	**...**	**(14 039 999)**	**44 162 057**	**Total—Contributions**	**42 882 059**	**1 279 998**	**...**	**40 467 059**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	2 814 598	190 102	...	2 738 883
...	2 958 200	...	46 500	3 004 700	Programme de services de police des Premières nations	41 863 605	1 089 896	...	39 524 320
...	57 040 000	...	(14 086 499)	42 953 501					
...	**59 998 200**	**...**	**(14 039 999)**	**45 958 201**	**Total du ministère**	**44 678 203**	**1 279 998**	**...**	**42 263 203**
					Service correctionnel				
					Subventions				
					Prise en charge				
...	60 000	...	(11 002)	48 998	Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	48 998	...	...	43 771

					Subvention au département de psychologie de l'Université de				
...	...	120 000	(50 013)	69 987	la Saskatchewan pour une chaire de psychologie judiciaire	69 987	...	...	...
...	60 000	120 000	(61 015)	118 985		118 985	...	...	43 771
					Réinsertion sociale				
					Subventions aux collectivités autochtones pour des services				
...	...	200 000	(200 000)	...	et des programmes correctionnels pour autochtones	...	...	...	...
					Services généraux				
					Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas				
...	100 000	...	224 626	324 626	d'accidents	324 626	...	...	179 015
...	201 000	...	(201 000)	...	(S) Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	301 000	...	23 626	324 626		324 626	...	...	179 015
...	**361 000**	**320 000**	**(237 389)**	**443 611**	**Total—Subventions**	**443 611**	**...**	**...**	**222 786**
					Contributions				
					Prise en charge				
					Contributions en vue de fournir des soins de santé				
...	...	...	25 000	25 000	physique et mentale pour la communauté carcérale	25 000	...	...	81 044
					Réinsertion sociale				
					Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 865 636	16 846	...	1 429 202
...	716 000	...	1 166 482	1 882 482					
					Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de				
...	...	1 135 000	(173 493)	961 507	programmes et la prestation de services correctionnels	978 353	(16 846)	...	...
...	716 000	1 135 000	992 989	2 843 989		2 843 989	...	...	1 429 202
					Services généraux				
					Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	482 216	4 402	...	548 617
...	...	...	486 618	486 618					
...	**716 000**	**1 135 000**	**1 504 607**	**3 355 607**	**Total—Contributions**	**3 351 205**	**4 402**	**...**	**2 058 863**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	60 000	120 000	(36 015)	143 985	Prise en charge	143 985	...	...	124 815
...	716 000	1 335 000	792 989	2 843 989	Réinsertion sociale	2 843 989	...	...	1 429 202
...	301 000	...	510 244	811 244	Services généraux	806 842	4 402	...	727 632
...	**1 077 000**	**1 455 000**	**1 267 218**	**3 799 218**	**Total du programme**	**3 794 816**	**4 402**	**...**	**2 281 649**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Commission nationale des libérations conditionnelles				
					Contributions				
					Mise en liberté sous condition				
					Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles				
...	**35 000**	...	...	**35 000**		**35 000**	...	...	**23 000**
...	**35 000**	...	...	**35 000**	**Total du programme**	**35 000**	...	...	**23 000**
					Gendarmerie royale du Canada				
					Subventions				
					Services internes				
					Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada				
...	1 900	...	...	1 900		1 900	...	...	1 900
...	1 900	...	...	1 900	Association internationale des chefs de police	1 900	...	...	2 033
					Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions				
...	1 000 000	...	...	1 000 000		1 011 644	(11 644)	...	926 928
					(S) Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*				
...	27 000 000	...	(1 356 423)	25 643 577		25 643 577	...	...	26 512 774
					(S) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions				
...	12 000 000	...	2 129 152	14 129 152		14 129 152	...	...	12 687 607
					(S) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions				
...	100 000	...	(47 214)	52 786		52 786	...	...	82 162
...	**40 103 800**	...	**725 515**	**40 829 315**	**Total—Subventions**	**40 840 959**	**(11 644)**	...	**40 213 404**
					Contributions				
					Services nationaux de police				
					Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la Gendarmerie royale du Canada et qui suivent des cours au Collège canadien de police				
...	**386 080**	...	...	**386 080**		**297 680**	**88 400**	...	**276 483**

Sommaire du programme par secteur d'activité

...	386 080	...	...	386 080	Services nationaux de police	297 680	88 400	...	276 483
...	40 103 800	...	725 515	40 829 315	Services internes	40 840 959	(11 644)	...	40 213 404
...	**40 489 880**	**...**	**725 515**	**41 215 395**	**Total du programme**	**41 138 639**	**76 756**	**...**	**40 489 887**
...	**101 600 080**	**1 455 000**	**(12 047 266)**	**91 007 814**	**Total du portefeuille ministériel**	**89 646 658**	**1 361 156**	**...**	**85 057 739**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Service correctionnel			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Réinsertion sociale			
CORCAN	80 945 000	73 269 119	73 892 081
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Compte des prêts aux libérés conditionnels	...	17 661	11 921
Total du programme—			
Budgétaire	**80 945 000**	**73 269 119**	**73 892 081**
Non budgétaire	**...**	**17 661**	**11 921**
Gendarmerie royale du Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services de police fédérale	3 116 945	3 116 945	...
Services de police contractuelle			
Police socio-préventive contractuelle	753 858 461	753 858 461	732 181 263
Police des Autochtones	26 859 328	26 859 328	24 282 032
	780 717 789	780 717 789	756 463 295
Services nationaux de police			
Système de récupération de renseignements judiciaires	5 960 177	5 960 177	3 940 451
Total du programme—Budgétaire	**789 794 911**	**789 794 911**	**760 403 746**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**870 739 911**	**863 064 030**	**834 295 827**
Non budgétaire	**...**	**17 661**	**11 921**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	377	213
Total des recettes fiscales	**377**	**213**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	35 213	114 108
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 528 666	2 038 736
	1 563 879	2 152 844
Frais de services	1 828	678
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 279	15 331
Diverses recettes non fiscales	3 715	4 572
Total des recettes non fiscales	**1 572 701**	**2 173 425**
Total du ministère	**1 573 078**	**2 173 638**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	88 509	87 615
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	253 336	491 815
	341 845	579 430
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	26 143	21 982
Diverses recettes non fiscales	556 279	433 806
Total du programme	**924 267**	**1 035 218**
Service correctionnel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 006 754	1 119 579
Total des recettes fiscales	**1 006 754**	**1 119 579**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	345 440	1 329 809
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	422 641	956 115
	768 081	2 285 924

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Privilèges, licences et permis—		
Locations	52 178	32 586
Chambre et pension—Détenus	773 898	583 621
	826 076	616 207
Frais de services—		
Service de blanchisserie	1 090	940
Entretien des détenus—Contrat (accords fédéraux-provinciaux)	2 389 572	1 594 316
Projets de travail des détenus		1 039
Services psychiatriques—Contrat	624 548	495 048
Frais d'accès à l'information	1 255	555
	3 016 465	2 091 898
Produits des ventes—		
Ventes de cantine—Détenus	8 258 599	8 182 158
Vente de produits manufacturés	34 377	29 938
	8 292 976	8 212 096
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	363 038	428 543
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes et confiscations	235 298	221 277
Commissions sur la perception de la taxe de vente provinciale	2 785	2 252
Commandes téléphoniques	191 826	140 616
Réclamations de l'État	19 987	8 870
Gain net de change	82 909	1 402
Vente de repas	25 715	31 478
Divers	62 129	109 679
	620 649	515 574
Total des recettes non fiscales	**13 887 285**	**14 150 242**
Total du programme	**14 894 039**	**15 269 821**
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	519	1 791
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	43 611
	519	45 402
Frais de services—		
Droits des demandeurs de réhabilitation	660 250	592 450
Divers	825	1 654
	661 075	594 104
Total du programme	**661 594**	**639 506**
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	(753)
Total du programme	...	**(753)**
Gendarmerie royale du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	838 422	317 879
Total des recettes fiscales	**838 422**	**317 879**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Autres comptes—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	9 167	6 103
Virement de bénéfices	149 285	42 422
	158 452	48 525
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement par les provinces pour divers placements	...	13
Remboursement pour services rendus à d'autres ministères de l'État	9 968	748 144
Remboursement pour réparation à des véhicules automobiles	17 507	25 138
Divers	1 357 532	927 487
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	793 656	2 539
	2 178 663	1 703 321
Privilèges, licences et permis—		
Location de bâtiments et terrains publics	6 467 102	6 247 622
Stationnement payé	140 155	97 383
	6 607 257	6 345 005

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Frais de services—		
Accès à l'information	4 667	2 938
Produits des ventes—		
Vente de vêtements et d'équipements légers aux membres	294 151	234 027
Mess de la Gendarmerie royale du Canada—Repas—		
Déductions sur la liste de paye	11	555 840
Récépissés de caisse imposables	628 826	575 993
Récépissés de caisse non imposables	459 577	461 222
Versements de pension quotidienne aux Mess	198 963	610 604
Vente de munitions aux membres	1 476	1 431
Vente—Rapport d'accident/photo	157 356	167 811
Frais—Abonnement trimestriel	42 318	128 445
Ventes diverses	23 957	23 621
	1 806 635	2 758 994
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 395 723	4 097 748
Diverses recettes non fiscales—		
Paiement au fonds de pension des officiers de la Gendarmerie royale du Canada	12 251	13 899
Paiement pour représentations du Carrousel	4 815	42 021
Réparations de dommages imposés à des membres—Véhicules automobiles	4 272	3 805
Divers	13 091	17 149
	34 429	76 874
Total des recettes non fiscales	**16 185 826**	**15 033 405**
Total du programme	**17 024 248**	**15 351 284**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	50
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	37
Total du programme	...	**87**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	232
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	16 985
Total du programme	...	**17 317**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 845 553	1 437 671
Total des recettes fiscales	1 845 553	1 437 671
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	158 452	48 525
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 852 987	6 783 572
Privilèges, licences et permis	7 433 333	6 961 212
Frais de services	3 684 035	2 689 618
Produits des ventes	10 099 611	10 971 090
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 788 183	4 563 604
Diverses recettes non fiscales	1 215 072	1 030 826
Total des recettes non fiscales	33 231 673	33 048 447
Total du portefeuille ministériel	**35 077 226**	**34 486 118**

SECTION 23

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Transports

Ministère

Office des transports du Canada

Tribunal de l'aviation civile

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	23.2
Sommaire du portefeuille ministériel	23.4
Programmes par secteur d'activité	23.6
Paiements de transfert	23.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	23.11
Recettes	23.12

Ministère

Objectif

Assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire par :
- des normes et un cadre de réglementation détaillés et progressifs;
- des programmes de certification, de surveillance, de respect et d'inspection efficaces.

Contribuer à la prospérité du Canada par :
- des politiques à jour;
- l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs;
- le financement sélectif des éléments clés du réseau.

Protéger l'environnement physique par :
- l'évaluation des répercussions des décisions de politique et de la réglementation sur l'environnement;
- la promotion et le respect des normes environnementales.

Travailler avec nos partenaires et clients par :
- une consultation efficace sur des initiatives de transport;
- la mise en œuvre et la gestion d'entreprises communes.

Renforcer nos services en :
- comprenant les besoins de nos clients;
- fournissant une prise de décisions la plus rapprochée possible des clients.

Fournir un milieu de travail stimulant et favorable en :
- traitant les gens avec confiance et respect;
- élaborant et en mettant en œuvre des stratégies efficaces de ressources humaines;
- fournissant un système de mérite et de reconnaissance conforme à nos valeurs.

Description des secteurs d'activité

Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du ministère

Le secteur d'activité, Administration du ministère, fournit au ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Office des transports du Canada

Objectif

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description du secteur d'activité

Office des transports du Canada

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). Il établit chaque année le barème des prix maximums pour le transport du grain de l'Ouest et applique les modalités législatives pour l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de

délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un système de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes ayant une déficience.

Tribunal de l'aviation civile

Objectif

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description du secteur d'activité

Révisions et appels

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	135 449 000	...	...	135 449 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	471 300	471 300		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	18 128 369	18 128 369		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(7 890 178)	(7 890 178)		Virement au crédit 20				
...	135 449 000	...	10 709 491	146 158 491		Total—Crédit 1	129 235 377	16 923 114	...	136 630 902
...	84 880 000	...	...	84 880 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	(8 500 000)	(8 500 000)		Virement au crédit 20				
...	84 880 000	...	(8 500 000)	76 380 000		Total—Crédit 5	70 492 425	5 887 575	...	78 516 306
...	315 765 000	...	...	315 765 000	10	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10b	Subventions				
...	...	...	(31 901 000)	(31 901 000)		Virement au crédit 20				
...	315 765 000	1	(31 901 000)	283 864 001		Total—Crédit 10	273 920 537	9 943 464	...	320 944 585
					15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.				
...	38 236 000	...	...	38 236 000						
...	...	...	(10 157 000)	(10 157 000)		Virement au crédit 20				
...	38 236 000	...	(10 157 000)	28 079 000		Total—Crédit 15	28 011 000	68 000	...	23 711 000
...	40 578 000	...	...	40 578 000	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.				
					20b	Virement de 7 890 178 $ du crédit 1 (Transports), de 8 500 000 $ du crédit 5 (Transports), de 31 901 000 $ du crédit 10 (Transports) et de 10 157 000 $ du crédit 15 (Transports)				
...	...	15 801 822	...	15 801 822						
...	...	...	7 890 178	7 890 178		Virement du : crédit 1				
...	...	...	8 500 000	8 500 000		crédit 5				
...	...	...	31 901 000	31 901 000		crédit 10				
...	...	...	10 157 000	10 157 000		crédit 15				
...	40 578 000	15 801 822	58 448 178	114 828 000		Total—Crédit 20	114 750 000	78 000	...	29 088 000
...	170 304 000	...	...	170 304 000	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	170 304 000	...	...	200 490 013
...	48 900	...	1 816	50 716	(S)	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 562
...	11 315 000	...	2 129 949	13 444 949	(S)	Le pont Victoria, Montréal—Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont (Crédit 107, *Loi des subsides n°* 5 de 1963)	13 444 949	...	...	4 958 324
...	45 042 000	...	6 901 000	51 943 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 943 000	...	...	50 314 000
...	1 573 000	...	758 405	2 331 405	(S)	Paiements versés conformément aux ententes de la voie maritime du Saint-Laurent	2 331 405	...	...	390 863

					(S)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	45 880 500	...	...	...
...	46 600 000	...	(719 500)	45 880 500	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	1 057 590	...	...	835 388
...	...	...	1 057 590	1 057 590	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	8 219	...	...	982
...	...	...	8 219	8 219	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 494 700	53 885	2 108 000	...
2 014 627	...	...	2 641 958	4 656 585		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	226 213 331
...	...	...	...	...						
2 014 627	889 790 900	15 801 823	31 379 106	938 986 456		Total budgétaire	903 924 418	32 954 038	2 108 000	1 072 143 256
					(S)	(L) Prêts à la Société canadienne des ports pour fonds de roulement en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des ports*, articles 26 et 52. Limite 10 000 000 $ (Net)	...	...	10 000 000	...
10 000 000	...	...	...	10 000 000		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	90 000 000
...	...	...	...	...						
10 000 000	...	...	...	10 000 000		Total non budgétaire	...	...	10 000 000	90 000 000
						Total du ministère—				
2 014 627	**889 790 900**	**15 801 823**	**31 379 106**	**938 986 456**		**Budgétaire**	**903 924 418**	**32 954 038**	**2 108 000**	**1 072 143 256**
10 000 000	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**10 000 000**	**90 000 000**
						Office des transports du Canada				
...	18 384 000	...	...	18 384 000	30	Dépenses du programme				
...	...	580 720	...	580 720	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	440 183	440 183		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	18 384 000	580 720	440 183	19 404 903		Total—Crédit 30	19 126 058	278 845	...	18 431 075
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 149 170	...	...	2 934 125
...	2 725 000	...	424 170	3 149 170	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 124	1 297	...
1 124	...	...	1 297	2 421						
1 124	**21 109 000**	**580 720**	**865 650**	**22 556 494**		**Total du programme—Budgétaire**	**22 275 228**	**279 969**	**1 297**	**21 365 200**
						Tribunal de l'aviation civile				
...	874 000	...	...	874 000	35	Dépenses du programme				
...	...	40 950	...	40 950	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	5 000	5 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	21 577	21 577		CT, crédit 15 [1]				
...	874 000	40 950	26 577	941 527		Total—Crédit 35	894 001	47 526	...	812 145
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98 000	...	...	101 000
...	98 000	...	...	98 000						
...	**972 000**	**40 950**	**26 577**	**1 039 527**		**Total du programme—Budgétaire**	**992 001**	**47 526**	**...**	**913 145**
						Total du portefeuille ministériel—				
2 015 751	**911 871 900**	**16 423 493**	**32 271 333**	**962 582 477**		**Budgétaire**	**927 191 647**	**33 281 533**	**2 109 297**	**1 094 421 601**
10 000 000	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**10 000 000**	**90 000 000**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
Ministère	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Politiques—												
Budgétaire	342 449 371	342 386 936	782 000	566 153	65 415 817	63 399 467	394 000	657 729	...	...	408 253 188	405 694 827
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000 000	...	10 000 000	...
Programmes et cessions	155 577 179	138 665 344	65 049 000	59 256 899	264 707 373	258 017 730	294 624 974	288 769 228	...	...	190 708 578	167 170 745
Sécurité et sûreté	279 033 605	279 006 745	9 039 000	7 178 369	13 066 260	11 828 789	52 435 800	56 854 146	...	...	248 703 065	241 159 757
Administration du ministère	85 770 040	85 702 056	6 166 585	5 985 704	...	...	615 000	1 788 671	...	...	91 321 625	89 899 089
Sous-total—												
Budgétaire	862 830 195	845 761 081	81 036 585	72 987 125	343 189 450	333 245 986	348 069 774	348 069 774	...	...	938 986 456	903 924 418
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000 000	...	10 000 000	...
Recettes affectées aux dépenses	(348 069 774)	(348 069 774)	...	...	...	...	(348 069 774)	(348 069 774)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**514 760 421**	**497 691 307**	**81 036 585**	**72 987 125**	**343 189 450**	**333 245 986**	...	...	...	...	**938 986 456**	**903 924 418**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000 000**	...	**10 000 000**	...
Office des transports du Canada—												
Budgétaire	**21 468 494**	**22 169 953**	**1 084 000**	**101 275**	**4 000**	**4 000**	...	...	...	...	**22 556 494**	**22 275 228**
Tribunal de l'aviation civile												
Révisions et appels	1 039 527	992 001	...	...	...	...	...	...	...	...	1 039 527	992 001
Total du programme—Budgétaire	**1 039 527**	**992 001**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 039 527**	**992 001**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**537 268 442**	**520 853 261**	**82 120 585**	**73 088 400**	**343 193 450**	**333 249 986**	...	...	...	...	**962 582 477**	**927 191 647**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000 000**	...	**10 000 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politiques				
...	22 040 300	...	...	22 040 300	Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	22 040 300	...	...	22 040 266
					Sécurité et sûreté				
...	...	1	99 999	100 000	Subvention destinée à l'Organisation de l'aviation civile internationale	100 000	...	...	100 000
...	**22 040 300**	**1**	**99 999**	**22 140 300**	**Total—Subventions**	**22 140 300**	**...**	**...**	**22 140 266**
					Contributions				
					Politiques				
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :				
...	466 000	...	1 999 500	2 465 500	Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	2 000 000	...	...	2 125 000
...	2 653 000	...	...	2 653 000	Algoma Central Railway Inc.	2 214 145	251 355	...	1 841 871
...	7 630 000	...	(2 500)	7 627 500	Commission de transport Ontario Northland	2 500 000	153 000	...	2 500 000
...	19 000 200	...	1 649 370	20 649 570	Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	6 982 839	644 661	...	6 718 614
...	1 230 000	...	...	1 230 000	Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	20 008 404	641 166	...	20 962 516
...	188 000	...	(500)	187 500	Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	1 144 578	85 422	...	1 207 200
...	600 000	...	...	600 000	Association du transport du Canada	135 899	51 601	...	220 728
...	1 723 960	...	(948 660)	775 300	Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	600 000	...	...	600 000
...	2 024 647	...	...	2 024 647	Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd :				
...	2 500 000	...	..	2 500 000	Service entre Saint John et Digby	773 961	1 339	...	991 157
...	...	...	125 000	125 000	Service entre Yarmouth et Bar Harbour	2 024 647	...	...	2 199 500
...	...	...	2 500	2 500	Contributions tirées du Fonds de réserve d'amélioration du réseau	2 314 694	185 306	...	1 503 421
...	...	...	250 000	250 000	Contribution au Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé	125 000	...	..	125 000
...	...	...	35 000	35 000	Contribution à la Société de développement centrale pour le parc historique maritime et ferroviaire	...	2 500	...	...
					Systèmes de Transport Intelligents Société du Canada	250 000	...	...	...
					Conseil consultatif des transports de l'Ouest canadien	35 000	...	...	...

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à l'Université de Toronto, département d'ingénierie civile pour développer un système de transport intelligent	250 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	117 513
...	40 015 807	...	3 359 710	43 375 517		41 359 167	2 016 350	...	41 112 520
					Programmes et cessions				
					Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :				
...	2 176 174	...	145 426	2 321 600	Programme initial	2 234 777	86 823	...	2 764 662
...	4 371 630	...	6 016 170	10 387 800	Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéroports aux termes de la Politique nationale des aéroports	9 949 553	438 247	...	12 285 390
...	35 000 000	...	(11 549 900)	23 450 100	Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	20 150 834	3 299 266	...	28 568 160
					Contributions afin d'aider à l'établissement ou à l'amélioration des aéroports municipaux, locaux, commerciaux et locaux ou autres aéroports et des installations connexes—				
					Principales contributions—				
					Terre-Neuve—Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)				
...	741 000	...	(172 000)	569 000		565 949	3 051	...	597 068
					Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :				
...	50 000 000	...	(15 499 992)	34 500 008	Nouveau-Brunswick	34 500 008	...	...	19 483 949
...	4 700 000	...	...	4 700 000	Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	4 650 538	49 462	...	6 300 000
...	1 800 000	...	233 000	2 033 000	Nouvelle-Écosse	2 032 751	249	...	2 967 250
...	20 000 000	...	6 539 900	26 539 900	Terre-Neuve—Routes régionales	26 539 870	30	...	28 163 782
...	34 000 000	...	(359 700)	33 640 300	Accord sur l'autoroute transcanadienne—Terre-Neuve	32 855 448	784 852	...	34 222 378
					(S) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont				
...	11 315 000	...	2 129 949	13 444 949		13 444 949	...	...	4 958 324
...	46 600 000	...	(719 500)	45 880 500	(S) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	45 880 500	...	...	...
					Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération				
...	220 000	...	...	220 000		220 000	...	...	...

					Aide de transition suite à l'élimination des subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique :				
...	4 000 000	...	319 853	4 319 853	Terre-Neuve	4 319 853	...	...	5 022 150
...	7 351 004	...	(1 990 004)	5 361 000	Nouvelle-Écosse	5 085 179	275 821	...	28 914 850
...	500 000	...	48 240	548 240	Nouveau-Brunswick	548 240	...	...	10 030 000
...	2 433 017	...	922 783	3 355 800	Île-du-Prince-Édouard	3 008 040	347 760	...	9 830 000
...	15 747 368	...	1 877 032	17 624 400	Québec	17 624 368	32	...	14 123 000
...	1 171 000	...	5 508 900	6 679 900	Initiative stratégique d'investissement en capital—Routes	6 631 934	47 966	...	34 765 132
					Contribution à la ville de Cranbrook pour couvrir les frais associés à la rénovation et à l'agrandissement du garage d'entretien aéronautique	1 080 000	...	...	...
...	600 000	...	480 000	1 080 000					
					Contribution à la Prince Rupert Airport Society pour couvrir les frais associés au renouvellement de la surface de piste, des voies de circulation et des aires de trafic ainsi qu'aux travaux d'installations électriques effectués à l'aéroport de Prince Rupert	2 374 388	58 312	...	61 840
...	2 432 700	...	...	2 432 700					
					Contribution à la ville de North Bay au titre des coûts associés à l'agrandissement ou le remplacement de l'aérogare de North Bay	...	...	...	...
...	3 800 000	...	(3 800 000)	...					
					Contribution à la Société de développemeat de l'aéroport de Sault Ste. Marie au titre des coûts associés à la réfection de la piste 11-29 à l'aéroport de Sault Ste Marie	...	...	...	...
...	1 260 000	...	(1 260 000)	...					
...	48 000 000	...	(30 468 700)	17 531 300	Fonds de cession des ports	16 592 956	938 344	...	1 253 122
					Accorder une aide financière à la Hudson Bay Port Company, en vue du transfert du Port de Churchill	5 401 423	...	...	5 418 070
...	1 448 300	...	3 953 123	5 401 423					
					Contribution au district de Campbell River envers les coûts associés aux améliorations côté piste à l'aéroport Campbell River	244 272	9 428	...	26 623
...	...	...	253 700	253 700					
					Contribution à la Ville de Smithers au titre des coûts associés à la réfection de la piste 15-33 à l'aéroport de Smithers	...	30 000	...	...
...	...	...	30 000	30 000					
					Cotisations d'équilibre en capital :				
...	...	...	31 900	31 900	Aéroport de St Catherine	31 900	...	...	98 680
...	...	...	2 245 000	2 245 000	Aéroport de Kapuskasing	2 050 000	195 000	...	...
...	...	...	125 000	125 000	Fonds de transport durable	...	125 000	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	216 712 345
...	299 667 193	...	(34 959 820)	264 707 373		258 017 730	6 689 643	...	466 566 775
					Sécurité et sûreté				
					Code canadien de sécurité :				
...	172 840	...	(420)	172 420	Terre-Neuve	172 420	...	...	172 420
...	147 560	...	(260)	147 300	Île-du-Prince-Édouard	147 280	20	...	147 280
...	283 120	...	440	283 560	Nouvelle-Écosse	283 560	...	...	283 560
...	206 920	...	80	207 000	Nouveau-Brunswick	206 960	40	...	206 960
...	524 000	...	...	524 000	Québec	524 000	...	...	625 000
...	968 360	...	(180)	968 180	Ontario	968 180	...	...	968 180
...	252 920	...	540	253 460	Manitoba	253 460	...	...	253 460
...	265 160	...	(80)	265 080	Saskatchewan	265 080	...	...	265 080
...	450 800	...	600	451 400	Alberta	451 400	...	...	451 400
...	346 800	...	100	346 900	Colombie-Britannique	346 900	...	...	346 900
...	129 000	...	...	129 000	Territoires du Nord-Ouest	129 000	...	...	129 000
...	129 520	...	(260)	129 260	Territoire du Yukon	129 260	...	...	129 260
...	...	...	1 109 000	1 109 000	Code national de sécurité mise à niveau des systèmes	...	1 109 000	...	...

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*				
...	7 495 000	...	...	7 495 000		7 421 370	73 630	...	7 190 202
					Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada				
...	200 000	...	...	200 000	dans le cadre du Programme Opération Gareautrain	200 000	...	...	200 000
					Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des				
...	384 700	...	(237 900)	146 800	installations de navigation aérienne et des voies aériennes	92 019	54 781	...	206 177
...	...	...	8 500	8 500	Contribution à l'Association canadienne de normalisation	8 500	...	...	12 000
					Contribution à l'Association d'affaire canadienne de la				
...	...	...	100 000	100 000	navigation aérienne	100 000	...	...	...
...	...	...	29 400	29 400	Society of Automative Engineers	29 400	...	...	29 800
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	300 000
...	11 956 700	...	1 009 560	12 966 260		11 728 789	1 237 471	...	11 916 679
...	**351 639 700**	**...**	**(30 590 550)**	**321 049 150**	**Total—Contributions**	**311 105 686**	**9 943 464**	**...**	**519 595 974**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	62 056 107	...	3 359 710	65 415 817	Politiques	63 399 467	2 016 350	...	63 152 786
...	299 667 193	...	(34 959 820)	264 707 373	Programmes et cessions	258 017 730	6 689 643	...	466 566 775
...	11 956 700	1	1 109 559	13 066 260	Sécurité et sûreté	11 828 789	1 237 471	...	12 016 679
...	**373 680 000**	**1**	**(30 490 551)**	**343 189 450**	**Total du ministère**	**333 245 986**	**9 943 464**	**...**	**541 736 240**
					Office des transports du Canada				
					Contributions				
...	4 000	...	...	4 000	Paiements au groupe de recherche sur les transports du Canada	4 000	...	...	4 000
...	**4 000**	**...**	**...**	**4 000**	**Total du programme**	**4 000**	**...**	**...**	**4 000**
...	**373 684 000**	**1**	**(30 490 551)**	**343 193 450**	**Total du portefeuille ministériel**	**333 249 986**	**9 943 464**	**...**	**541 740 240**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Politiques			
Marketing international	394 000	657 729	1 060 028
Programmes et cessions			
Recettes des havres et ports (nettes de commissions)	17 575 000	17 575 004	16 910 601
Aéroports—			
Locations	9 698 000	7 244 714	11 981 341
Concessions	14 322 000	13 694 792	21 408 139
Redevances d'atterrissage	18 758 000	18 771 380	22 804 473
Redevances générales d'aérogare	13 617 000	13 529 786	16 924 229
Divers	...	...	380 883
Paiements de bail et de chatel	215 359 000	214 479 747	190 204 505
Recettes et recouvrements divers	5 295 974	3 473 805	2 914 443
	294 624 974	288 769 228	283 528 614
Sécurité et sûreté			
Ventes, locations, licences et services—Aviation	878 920	2 372 898	360 370
Services de sécurité de l'aviation	11 677 080	9 960 143	10 045 717
Recouvrements des coûts du ministère des Pêches et Océans—Services d'hélicoptères	14 357 000	16 986 636	15 135 877
Recouvrements des coûts du ministère de la Défense nationale—Services d'entretien de la flotte pour les vols officiels	7 365 000	7 294 985	7 575 734
Recouvrements des coûts du Bureau de la sécurité des transports—Provision de services de vol d'aéronefs	...	429 975	335 406
Recouvrements au titre des activités de recherche et développement	5 739 000	4 961 942	6 293 387
NAV CANADA — Services d'aéronefs	2 622 000	2 393 799	5 381 304
Sécurité routière—Centre d'essai pour véhicules automobiles	917 000	330 420	305 341
Redevances de sécurité maritime	7 421 000	8 790 874	8 251 793
Sécurité ferroviaire—Inspections des lignes ferroviaires sur courte distance	83 000	88 093	58 802
Recettes et recouvrements divers	1 375 800	3 244 381	2 876 615
	52 435 800	56 854 146	56 620 346
Administration du ministère			
Recouvrements pour services de formation et d'informatique	269 000	642 255	376 949
Divers	...	240 188	900 937
Recettes de location	346 000	906 228	711 923
	615 000	1 788 671	1 989 809
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**348 069 774**	**348 069 774**	**343 198 797**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	25 632 628	25 163 866
Taxe sur le transport aérien	2 858 874	294 792 609
Total des recettes fiscales	**28 491 502**	**319 956 475**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne des ports—		
Intérêt	11 794	18 052
Dividendes	121 523	990 476
Fonds de prêts interportuaire—		
Virement de bénéfices	1 350 810	2 918 200
Virement de l'excédent	14 000 000	...
Société du port d'Halifax—		
Dividendes	...	551 360
Société du port de Montréal—		
Intérêt	...	140 112
Dividendes	168 417	3 564 061
Société du port de Prince Rupert—		
Dividendes	359 858	30 383
Société du port de Saint John—		
Dividendes	1 744	92 458
Société du port de St John's—		
Dividendes	17 142	5 171
Commissaires du port de Hamilton—		
Intérêt	2 578	4 641
Administration de la voie maritime du St-Laurent—		
Dissolution	...	1 261 569
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent—		
Intérêt	100 657	51 782
Administration du port de Montréal—		
Intérêt	64 052	...
Autre	2 567 331	...
Administration du port de Saint John	155 085	...
Administration du port de Prince Rupert	105 748	...
Administration du port de St John's	46 544	...
Administration du port de Halifax	345 740	...
Administration du port de Trois-Rivières	45 893	...
Administration du port de Vancouver	3 027 381	...
Administration du port de Port Alberni	34 850	...
	22 527 147	9 628 265
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 370 019	8 920 847
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6 224 352	7 285 801
	9 594 371	16 214 648
Privilèges, licences et permis—		
Permis de transport d'explosif	44 409	47 000
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	4 624 672	4 634 865
	4 669 081	4 681 865
Produits des ventes	4 169 062	654 575
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 641 958	2 014 627
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes	754 476	485 837
Location à bail de wagons-trémies—CN	5 688 457	4 418 922
Location à bail de wagons-trémies—CP	6 368 732	6 949 149
Recettes pour la réparation de wagons-trémies du CN	886 778	26 118
Recettes pour la réparation de wagons-trémies du CP	77 190	296 230
Divers	2 381 736	118 978
	16 157 369	12 295 234
Total des recettes non fiscales	**59 758 988**	**45 489 214**
Total du ministère	**88 250 490**	**365 445 689**
Office des transports du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 604
Total des recettes fiscales	...	**1 604**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 188	20 901
Privilèges, licences et permis	148	...
Frais de services—		
Frais pour services rendus à des compagnies	153	87
Produits des ventes—		
Produits des ventes des ordres et décisions	12 090	24 763

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 297	1 124
Diverses recettes non fiscales	14	4
Total des recettes non fiscales	**20 890**	**46 879**
Total du programme	**20 890**	**48 483**
Tribunal de l'aviation civile		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	331	...
Total du programme	**331**	...
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	25 632 628	25 165 470
Taxe sur le transport aérien	2 858 874	294 792 609
Total des recettes fiscales	28 491 502	319 958 079
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	22 527 147	9 628 265
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 601 890	16 235 549
Privilèges, licences et permis	4 669 229	4 681 865
Frais de services	153	87
Produits des ventes	4 181 152	679 338
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 643 255	2 015 751
Diverses recettes non fiscales	16 157 383	12 295 238
Total des recettes non fiscales	59 780 209	45 536 093
Total du portefeuille ministériel	**88 271 711**	**365 494 172**

SECTION 24

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Bureau d'information du Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Société canadienne des postes

Monnaie royale canadienne

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	24.2
Sommaire du portefeuille ministériel	24.5
Programmes par secteur d'activité	24.9
Paiements de transfert	24.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	24.12
Recettes	24.12

Ministère

Programme des services gouvernementaux

Objectif

Faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux, qui sont dispensés aux ministères, organismes, et autres clients en tenant compte des principes esssentiels de circonspection, de probité et de transparence de l'État.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardien la direction et l'intendance des immeubles à bureaux fédéraux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI ménagent un milieu de travail productif pour quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un ensemble de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés financé par un crédit annuel net de 1,3 milliard de dollars. Parmi cet ensemble de locaux on retrouve des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada. Dans leur rôle de gardien, les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des Services immobiliers.

Service des approvisionnements

Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et les industries; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de l'État (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, les dons, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent la totalité du produit net des ventes des biens excédentaires (c'est-à-dire, le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

Receveur général

Le secteur d'activité du Receveur général est responsable des fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les *Comptes publics du Canada* et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services facultatifs connexes.

Rémunération de la fonction publique

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP). Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au Ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI)—Services communs

Le secteur d'activité de Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI)—Services communs gère la prestation de services communs de GI/TI, ainsi que l'infrastructure de commerce électronique, de façon à permettre aux ministères et organismes fédéraux d'offrir des services électroniques. Ce secteur joue également un rôle de premier plan afin d'appuyer les activités gouvernementales visant à résoudre les questions fondamentales dans le domaine de la GI/TI, telles que le besoin pressant d'assurer la bonne marche des affaires dans le contexte de l'an 2000. Le secteur d'activité de la GI/TI—Services communs offre les catégories de services communs suivantes :

- services électroniques : capacités de commerce électronique (CE) et solutions intégrées en matière de GI/TI afin de transformer l'exécution traditionnelle des programmes de prestation électronique des services axés sur le client;
- télécommunications : services de transmission de base qui permettent la diffusion de l'information gouvernementale;
- services informatiques : services offrant la possibilité de postes de travail unifiés et interopérables, ainsi qu'un environnement informatisé intégrant des applications, des données et des outils informatiques;
- gestion des applications : fournit et intègre des services en vue des applications de soutien communes et des services à l'échelle du gouvernement.

Conseils et Vérification Canada

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à offrir un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. CVC met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. Les services de vérification et les services connexes sont fournis sur demande et comprennent les éléments suivants : projets spéciaux axés sur la gestion, examens d'assurance, soutien à la vérification interne, vérification des systèmes informatiques et d'information ainsi que services de vérification des coûts, des contributions et de contrôle. Les services de consultation, également offerts sur demande, comprennent les éléments suivants : évaluation de programme et examen opérationnel, gestion organisationnelle et gestion de programmes, gestion de projets, gestion de l'information, soutien des systèmes partagés, service en matière d'économie et de réglementation, gestion de l'environnement, gestion de conflits et services de développement organisationnel, gestion financière, gestion et prestation innovatrices de services et services internationaux.

Bureau de la traduction

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en avril 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe de recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et pour fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale.

Services de coordination des communications

Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, des services d'acquisition et de communication à valeur ajoutée, la gestion des publications, l'administration des droits d'auteur de l'État, la publication de la Gazette du Canada, le Programme des services de dépôt (PSD), le dépouillement des médias, Référence Canada, les services de centres d'appel 1-800, le site principal du Canada sur Internet, Publiservice et les services connexes de développement de sites Web. Ces services sont des services essentiels pour le gouvernement. Ils répondent à un besoin de la politique publique ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (services d'approvisionnement, par exemple). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement du Canada en matière de communications (Référence Canada et le Programme des services de dépôt, par exemple).

Soutien opérationnel

Le secteur d'activité Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : la gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI)—Opérations ministérielles d'une part, et la gestion ministérielle d'autre part.

- La gamme de services de la gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI)—Opérations ministérielles comprend le soutien de la gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.
- La gamme de services de la gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances,

des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

Programme des sociétés d'État

Objectif

Autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

Description des secteurs d'activité

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

Queens Quay West Land Corporation

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation, en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

Bureau d'information du Canada

Objectif

Le Bureau d'information du Canada renforcera chez les Canadiennes et les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique, et il mettra en lumière le rôle que joue le gouvernement du Canada ainsi que le renouvellement de la fédération.

Description du secteur d'activité

Le Bureau d'information du Canada

Le Bureau d'information du Canada :

- met à la disposition des Canadiennes et des Canadiens une information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et fait en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient conscients du rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins de la population;
- appuie les Canadiennes et les Canadiens qui souhaitent contribuer à la promotion de l'identité canadienne et à l'édification d'un Canada meilleur en établissant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers;
- fournit conseils et soutien au président du Comité des communications du Cabinet.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectif

Promouvoir l'abordabilité et le choix en matière de logement, assurer l'accès au financement résidentiel ainsi que la concurrence et l'efficience dans ce domaine et protéger l'accès à un financement résidentiel suffisant à un prix modique; planifier, faire des recherches et offrir des services et des renseignements dans les domaines du financement résidentiel, de l'abordabilité et du choix, des milieux de vie et de l'urbanisme; promouvoir et développer l'exportation des produits, des services et du savoir-faire canadiens en matière de recherche dans le domaine du logement; appuyer le développement et l'étude de ce savoir-faire à l'extérieur du Canada et y participer; contribuer au bien-être de l'ensemble du secteur de l'habitation.

Société canadienne des postes

Objectif

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Monnaie royale canadienne

Objectifs

- Fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;
- fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;
- fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et
- fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des services gouvernementaux				
	1 520 010 000	...	...	1 520 010 000	1 Dépenses de fonctionnement				
	...	...	...	...	1a Virement de 3 870 000 $ du crédit 5 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
	...	123 138 676	...	123 138 676					
	...	20 968 227	...	20 968 227	1b Dépenses de fonctionnement				
	...	...	3 870 000	3 870 000	Virement du : crédit 5				
	...	...	3 135 531	3 135 531	CT, crédit 10 [1]				
	...	...	26 488 292	26 488 292	CT, crédit 15 [1]				
	1 520 010 000	144 106 903	33 493 823	1 697 610 726	Total—Crédit 1	1 518 546 066	179 064 660	...	1 561 716 601
	314 672 000	...	...	314 672 000	5 Dépenses en capital				
	...	66 974 000	...	66 974 000	5b Dépenses en capital				
	...	...	(3 870 000)	(3 870 000)	Virement au crédit 1				
	314 672 000	66 974 000	(3 870 000)	377 776 000	Total—Crédit 5	272 806 348	104 969 652	...	265 004 101
					6b Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—Pour réduire à 45 000 000 $, conformément à l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, le montant par lequel le total des dépenses du Fonds renouvelable, peut dépasser les recettes de 64 000 000 $, autorisées conformément au paragraphe 5.2 de ladite Loi	...	1	...	...
...	...	1	...	1	(S) Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	50 716	...	...	49 978
...	48 900	...	1 816	50 716	(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 495 000	...	...	59 036 828
...	55 059 000	...	8 436 000	63 495 000					
369 794 400	...	...	...	369 794 400	(S) Fonds renouvelable des Services immobiliers				
...	...	...	(18 829 423)	(18 829 423)	Virement du passif (actif net)	47 867	...	350 917 110	31 765 355
369 794 400	...	...	(18 829 423)	350 964 977	Total	(17 528 968)	19 855 929 [2]	6 956 471	(23 793 290)
9 283 432	(18 460 000)	...	18 460 000	9 283 432	(S) Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(1 779 336)	...	184 780 307	6 551 586
183 000 971	563 000	...	(563 000)	183 000 971	(S) Fonds renouvelable des services optionnels				
					(S) Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique				
86 616 145	...	...	...	86 616 145	Diminution de l'autorisation				
...	...	...	(19 000 000)	(19 000 000)	Réduction du surplus accumulé				
...	...	...	(20 000 000)	(20 000 000)					
86 616 145	...	...	(39 000 000)	47 616 145	Total	(2 121 878)	...	49 738 023	6 602 203

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
17 436 788	(1 100 000)	...	1 100 000	17 436 788	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada				
...	...	...	193 486	193 486		Virement du CT, crédit 5 [1]				
17 436 788	(1 100 000)	...	1 293 486	17 630 274		Total	(3 462 515)	...	21 092 789	(2 660 491)
78 492 103	6 350 000	...	(6 350 000)	78 492 103	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
...	...	...	264 480	264 480		Virement du CT, crédit 5 [1]				
78 492 103	6 350 000	...	(6 085 520)	78 756 583		Total	(7 204 673)	...	85 961 256	2 595 510
100 000 000	...	...	...	100 000 000	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense	...	...	100 000 000	...
...	...	...	15 587	15 587	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	15 587	...	...	10 635
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État :				
558 888	...	...	...	558 888		Produits non utilisés de l'exercice précédent				
...	...	...	278 603	278 603		Produits reçus au cours de l'exercice				
558 888	...	...	278 603	837 491		Total	398 546	160 342	278 603	414 527
					(S)	Paiements pour subventions aux municipalités				
...	...	...	393 499 684	393 499 684		et autres autorités taxatrices	393 499 684	...	...	429 694 128
...	...	...	(390 081 070)	(390 081 070)	(S)	Recouvrements des ministères responsables	(390 081 070)	...	...	(369 949 736)
...	...	...	502	502	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	502	...	...	55
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	45 585 943
845 182 727	1 877 142 900	211 080 904	(2 949 512)	2 930 457 019		Total budgétaire	1 826 681 876	304 050 584	799 724 559	2 012 623 933
6 180 449	...	...	...	6 180 449	L15b	Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	2 713 442	...	3 467 007	(4 616 489)
47 065 359	...	...	...	47 065 359	(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	460 702	...	46 604 657	2 934 641
53 245 808	...	...	...	53 245 808		Total non budgétaire	3 174 144	...	50 071 664	(1 681 848)
						Total du programme—				
845 182 727	**1 877 142 900**	**211 080 904**	**(2 949 512)**	**2 930 457 019**		**Budgétaire**	**1 826 681 876**	**304 050 584**	**799 724 559**	**2 012 623 933**
53 245 808	**...**	**...**	**...**	**53 245 808**		**Non budgétaire**	**3 174 144**	**...**	**50 071 664**	**(1 681 848)**

						Programme des sociétés d'État				
...	7 756 000	...	...	7 756 000	10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.				
...	...	16 570 000	...	16 570 000	10a	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.				
...	7 756 000	16 570 000	...	24 326 000		Total—Crédit 10	24 326 000	...	...	14 197 000
...	3 045 000	...	...	3 045 000	15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	3 000 000	45 000	...	3 500 000
...	**10 801 000**	**16 570 000**	**...**	**27 371 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**27 326 000**	**45 000**	**...**	**17 697 000**
						Total du ministère—				
845 182 727	**1 887 943 900**	**227 650 904**	**(2 949 512)**	**2 957 828 019**		**Budgétaire**	**1 854 007 876**	**304 095 584**	**799 724 559**	**2 030 320 933**
53 245 808	**...**	**...**	**...**	**53 245 808**		**Non budgétaire**	**3 174 144**	**..**	**50 071 664**	**(1 681 848)**
						Bureau d'information du Canada				
...	19 485 000	...	...	19 485 000	20	Dépenses du programme				
...	...	...	98 212	98 212		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	19 485 000	...	98 212	19 583 212		Total—Crédit 20	18 996 252	586 960	...	18 407 893
...	795 000	...	122 000	917 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	917 000	...	...	860 000
...	**20 280 000**	**...**	**220 212**	**20 500 212**		**Total du programme—Budgétaire**	**19 913 252**	**586 960**	**...**	**19 267 893**
						Société canadienne d'hypothèques et de logement				
...	1 888 685 000	...	...	1 888 685 000	25	Dépenses de fonctionnement				
...	...	39 300 000	...	39 300 000	25b	Dépenses de fonctionnement				
...	1 888 685 000	39 300 000	...	1 927 985 000		Total—Crédit 25	1 927 985 000	...	...	1 865 469 498
					26b	Autoriser le montant supplémentaire de 5 milliards de dollars conformément à l'alinéa 21(2)b) de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*, de sorte que la dette totale des emprunts contractés par la Société auprès de personnes autres que Sa Majesté, en vertu du paragraphe 21(2) de la Loi, n'excède pas 20 milliards de dollars				
...	...	1	...	1			...	1	...	...
...	1 888 685 000	39 300 001	...	1 927 985 001		Total budgétaire	1 927 985 000	1	...	1 865 469 498
...	(221 900 000)	...	...	(221 900 000)	(S)	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Brut)	(222 403 248)	503 248	...	...
						Total du programme—				
...	**1 888 685 000**	**39 300 001**	**...**	**1 927 985 001**		**Budgétaire**	**1 927 985 000**	**1**	**...**	**1 865 469 498**
...	**(221 900 000)**	**...**	**...**	**(221 900 000)**		**Non budgétaire**	**(222 403 248)**	**503 248**	**...**	**...**
						Société canadienne des postes				
...	14 210 000	...	...	14 210 000	30	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales				
...	...	8 000 000	...	8 000 000	30b	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales				
...	14 210 000	8 000 000	...	22 210 000		Total—Crédit 30	22 210 000	...	...	14 000 000
...	14 210 000	8 000 000	...	22 210 000		Total budgétaire	22 210 000	...	...	14 000 000

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30. Limite globale 500 000 000 $ (Net)				
500 000 000	...	...	...	500 000 000			...	...	500 000 000	(80 000 000)
						Total du programme—				
...	14 210 000	8 000 000	...	22 210 000		**Budgétaire**	22 210 000	...	...	14 000 000
500 000 000	...	...	...	500 000 000		**Non budgétaire**	...	...	500 000 000	(80 000 000)
						Monnaie royale canadienne				
					(S)	(L) Prêts à la Monnaie en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* : Paragraphe 17(1) soit le montant global maximal de 75 000 000 $, le 11 mars 1999 (Net)				
75 000 000	...	...	...	75 000 000			...	...	75 000 000	(22 265)
75 000 000	...	...	...	75 000 000		**Total du programme—Non budgétaire**	...	...	75 000 000	(22 265)
						Total du portefeuille ministériel—				
845 182 727	3 811 118 900	274 950 905	(2 729 300)	4 928 523 232		**Budgétaire**	3 824 116 128	304 682 545	799 724 559	3 929 058 324
628 245 808	(221 900 000)	...	...	406 345 808		**Non budgétaire**	(219 229 104)	503 248	625 071 664	(81 704 113)

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale.
Conseil du Trésor, crédit 15—Conventions collectives.

(2) Le 19 janvier 1995, la décision du Conseil du Trésor a été rendue, étant entendu que l'excédent de 5 000 000 $ accumulé à la fin de l'exercice sera versée au Trésor.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des services gouvernementaux												
Services immobiliers	3 803 054 730	3 242 403 778	377 776 000	272 806 348	13 137 947	13 108 720	2 388 741 967	2 362 298 262	...	...	1 805 226 710	1 166 020 584
Service des approvisionnements	430 882 085	236 200 175	...	...	...	...	109 250 941	102 980 441	...	...	321 631 144	133 219 734
Receveur général	122 264 259	115 430 050	...	...	...	...	21 971 331	21 971 331	...	...	100 292 928	93 458 719
Rémunération de la fonction publique	59 493 925	61 567 710	...	...	...	...	3 746 099	3 746 099	...	...	55 747 826	57 821 611
Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI)—Services communs	193 348 171	142 317 555	...	...	...	...	145 732 000	144 439 409	...	...	47 616 171	(2 121 854)
Conseils et Vérification Canada	89 880 274	109 948 885	...	...	...	...	72 250 000	113 411 400	...	...	17 630 274	(3 462 515)
Bureau de la traduction	238 742 680	177 804 627	...	...	...	...	118 658 000	144 713 300	...	...	120 084 680	33 091 327
Services de coordination des communications	124 251 640	100 894 112	...	...	...	...	44 086 398	21 941 607	...	...	80 165 242	78 952 505
Soutien opérationnel	398 304 325	385 944 047	...	...	...	...	116 242 281	116 242 282	...	...	282 062 044	269 701 765
Fonds renouvelable de la production de défense	100 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100 000 000	...
Étendre la portée du crédit L29g de Finances	...	...	...	...	...	...	...	...	6 180 449	2 713 442	6 180 449	2 713 442
Administration des biens saisis	...	...	...	...	...	...	...	...	47 065 359	460 702	47 065 359	460 702
Sous-total—												
Budgétaire	5 560 222 089	4 572 510 939	377 776 000	272 806 348	13 137 947	13 108 720	3 020 679 017	3 031 744 131	...	...	2 930 457 019	1 826 681 876
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	53 245 808	3 174 144	53 245 808	3 174 144
Recettes affectées aux dépenses	(3 020 679 017)	(3 031 744 131)	...	...	...	...	(3 020 679 017)	(3 031 744 131)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**2 539 543 072**	**1 540 766 808**	**377 776 000**	**272 806 348**	**13 137 947**	**13 108 720**	...	...	...	...	**2 930 457 019**	**1 826 681 876**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**53 245 808**	**3 174 144**	**53 245 808**	**3 174 144**
Programme des sociétés d'État												
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	24 326 000	24 326 000	...	...	...	...	...	...	...	...	24 326 000	24 326 000
Queens Quay West Land Corporation	3 045 000	3 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	3 045 000	3 000 000
Total du programme—Budgétaire	**27 371 000**	**27 326 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**27 371 000**	**27 326 000**
Total du ministère—												
Budgétaire	**2 566 914 072**	**1 568 092 808**	**377 776 000**	**272 806 348**	**13 137 947**	**13 108 720**	...	...	...	...	**2 957 828 019**	**1 854 007 876**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**53 245 808**	**3 174 144**	**53 245 808**	**3 174 144**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Bureau d'information du Canada—												
Budgétaire	17 727 676	17 611 752	...	...	2 772 536	2 301 500	...	...	...	...	20 500 212	19 913 252
Société canadienne d'hypothèques et de logement—												
Budgétaire	1 927 985 001	1 927 985 000	...	...	...	...	...	...	...	...	1 927 985 001	1 927 985 000
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	(221 900 000)	(222 403 248)	(221 900 000)	(222 403 248)
Société canadienne des postes—												
Budgétaire	22 210 000	22 210 000	...	...	...	...	...	...	...	...	22 210 000	22 210 000
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	500 000 000	...	500 000 000	...
Monnaie royale canadienne—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	75 000 000	...	75 000 000	...
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	4 534 836 749	3 535 899 560	377 776 000	272 806 348	15 910 483	15 410 220	...	...	...	...	4 928 523 232	3 824 116 128
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	406 345 808	(219 229 104)	406 345 808	(219 229 104)

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets suplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des services gouvernementaux				
					Subventions				
					Services immobiliers				
...	421 319 000	...	(27 819 316)	393 499 684	(S) Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	393 499 684	...	...	429 694 128
...	(421 319 000)	...	31 237 930	(390 081 070)	(S) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(390 081 070)	...	...	(369 949 736)
...	...	...	5 738 058	5 738 058	(S) Subventions tenant lieu d'impôt sur les biens et autres autorités taxatrices	5 738 058	...	...	...
...	...	...	**9 156 672**	**9 156 672**	**Total—Subventions**	**9 156 672**	...	...	**59 744 392**
					Contributions				
					Services immobiliers				
...	12 000	...	...	12 000	Association canadienne de normalisation	12 000	...	...	12 000
...	...	...	1 719 275	1 719 275	Dessaisissement du Pont Perley	1 719 275	...	...	...
...	...	...	2 250 000	2 250 000	Port de la Baie d'Hudson	2 220 773	29 227	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 002 000
...	**12 000**	...	**3 969 275**	**3 981 275**	**Total—Contributions**	**3 952 048**	**29 227**	...	**4 014 000**
					Autres paiements de transfert				•
					Services immobiliers				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	**45 585 943**
...	**12 000**	...	**13 125 947**	**13 137 947**	**Total du ministère**	**13 108 720**	**29 227**	...	**109 344 335**
					Bureau d'information du Canada				
					Contributions				
...	4 900 000	...	(2 127 464)	2 772 536	Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	2 301 500	471 036	...	...
...	**4 900 000**	...	**(2 127 464)**	**2 772 536**	**Total du programme**	**2 301 500**	**471 036**	...	...
...	**4 912 000**	...	**10 998 483**	**15 910 483**	**Total du portefeuille ministériel**	**15 410 220**	**500 263**	...	**109 344 335**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des services gouvernementaux			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services immobiliers	2 388 741 967	2 362 298 262	2 680 216 247
Service des approvisionnements	109 250 941	102 980 441	91 607 728
Receveur général	21 971 331	21 971 331	26 615 758
Rémunération de la fonction publique	3 746 099	3 746 099	2 506 297
Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI)—Services communs	145 732 000	144 439 409	165 702 440
Conseils et Vérification Canada	72 250 000	113 411 400	99 999 390
Bureau de la traduction	118 658 000	144 713 300	125 877 632
Services de coordination des communications	44 086 398	21 941 607	20 596 513
Soutien opérationnel	116 242 281	116 242 282	75 480 717
Total budgétaire	3 020 679 017	3 031 744 131	3 288 602 722
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Recouvrement—Caisse d'avance fixe	...	622 299	6 307 928
Recouvrement—Biens saisis	...	19 713 280	21 736 606
Total non budgétaire	...	20 335 579	28 044 534
Total du ministère—			
Budgétaire	**3 020 679 017**	**3 031 744 131**	**3 288 602 722**
Non budgétaire	**...**	**20 335 579**	**28 044 534**
Société canadienne des postes—			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	500 000 000	...	80 000 000
Total du programme—Non budgétaire	**500 000 000**	**...**	**80 000 000**
Monnaie royale canadienne			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	75 000 000	...	22 265
Total du programme—Non budgétaire	**75 000 000**	**...**	**22 265**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**3 020 679 017**	**3 031 744 131**	**3 288 602 722**
Non budgétaire	**575 000 000**	**20 335 579**	**108 066 799**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des services gouvernementaux		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	4 658 568	8 544 466
Total des recettes fiscales	**4 658 568**	**8 544 466**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société immobilière du Canada Limitée—Dividendes	26 677 000	46 750 000
Société canadienne des postes—		
Intérêt	12 600 000	3 882 000
Dividendes	...	12 000 000
Monnaie royale canadienne	...	354
	39 277 000	62 632 354
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 631 202	1 991 771
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	19 098 662	8 210 573
	24 729 864	10 202 344
Privilèges, licences et permis—		
Bénéfices de bassins de radoub	3 581 999	3 442 351
Frais de services—		
Frais—Accès à l'information	10 622	9 761
Produits des ventes—		
Vente d'immeubles	11 192	45 938
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	278 603	558 888
Diverses recettes non fiscales—		
Remboursement de subventions compensatoires en impôts fonciers—Aéroports privés	...	225
Somme restituée par remords de conscience	4 126	12 430
Dons à l'État	280 931	1 219 708
Immeuble saisie	17 540 540	14 363 775
Secteur des services de gestion et services opérationnels—		
Recettes provenant du Trésor	17 057 991	14 079 969
Divers	285 018	202 032 527
	35 168 606	231 708 634
Total des recettes non fiscales	**103 057 886**	**308 600 270**
Total du ministère	**107 716 454**	**317 144 736**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bureau d'information du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	47 151	4 444
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	36 806
	47 151	41 250
Diverses recettes non fiscales	173	70
Total du programme	**47 324**	**41 320**
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	562 348 895	591 365 461
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements—Rénovation urbaine	108 018	27 717
Diverses recettes non fiscales—		
Bénéfices nets sous la *Loi nationale sur l'habitation*	58 743 324	...
Autres recouvrements de tiers	11 077 132	8 393 082
	69 820 456	8 393 082
Total du programme	**632 277 369**	**599 786 260**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	4 658 568	8 544 466
Total des recettes fiscales	4 658 568	8 544 466
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	601 625 895	653 997 815
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	24 885 033	10 271 311
Privilèges, licences et permis	3 581 999	3 442 351
Frais de services	10 622	9 761
Produits des ventes	11 192	45 938
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	278 603	558 888
Diverses recettes non fiscales	104 989 235	240 101 786
Total des recettes non fiscales	735 382 579	908 427 850
Total du portefeuille ministériel	**740 041 147**	**916 972 316**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 25

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume II (partie II), section 7*

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume II (partie II), section 6*

Administration, Programme d', (Affaires indiennes et du Nord canadien), 3

Administration centrale de la fonction publique, Programme relatif à l', 8

Administration du pipe-line du Nord, 2

Affaires du Nord, Programme des, 3

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 2

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 3

Affaires indiennes et inuites, Programme des, 3

Agence canadienne d'évaluation environnementale, 12

Agence canadienne d'inspection des aliments, 5

Agence canadienne de développement international, 2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 15

Agence de promotion économique du Canada atlantique, 15

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 4

Agence Parcs Canada, 18

Agence spatiale canadienne, 15

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 5

ANCIENS COMBATTANTS, 6

Anciens combattants, Programme des, 6

Archives nationales du Canada, 18

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, 1.42

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, 1.65

Autorisations disponibles des exercices antérieurs, 1.77

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, 1.85

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 1.87

A—*Fin*

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume II (partie II), section 13*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume II (partie II), section 12*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*

B

Banque de développement du Canada, 15

Bibliothèque du Parlement, 17

Bibliothèque nationale, 18

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 9

Bureau d'information du Canada, 24

Bureau de l'enquêteur correctionnel, 22

Bureau du Canada pour le millénaire, 9

Bureau du surintendant des institutions financières, 13

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 11

Centre canadien de gestion, 9

Centre de recherches pour le développement international, 2

Chambre des communes, 17

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 7

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 9

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 22

Commissaire à la magistrature fédérale, 16

Commissaire aux langues officielles, 9

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 16

Commission canadienne des affaires polaires, 3

Commission canadienne des droits de la personne, 16

Commission canadienne du lait, 5

C—*Suite*

Commission de contrôle de l'énergie atomique, 20

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 7

Commission de la capitale nationale, 18

Commission de la fonction publique, 18

Commission des champs de bataille nationaux, 18

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 22

Commission des relations de travail dans la fonction publique, 9

Commission du droit d'auteur, 15

Commission du droit du Canada, 16

Commission mixte internationale, 2

Commission nationale des libérations conditionnelles, 22

COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice, 18

Conseil canadien des normes, 15

Conseil canadien des relations industrielles, 11

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 21

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 18

Conseil de recherches en sciences humaines, 15

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 15

Conseil de recherches médicales, 21

Conseil des Arts du Canada, 18

CONSEIL DU TRÉSOR, 8

Conseil national de recherches du Canada, 15

CONSEIL PRIVÉ, 9

Contributions de l'employeur aux régimes d'assurance, Programme de, 8

Corporation commerciale canadienne, 2

Cour canadienne de l'impôt, 16

C—*Fin*

Cour fédérale du Canada, 16

Cour suprême du Canada, 16

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume I, section 5*

D

DÉBITEURS, *voir volume II (partie II), section 4*

DÉFENSE NATIONALE, 10

Dépenses ministérielles par article courant, 1.13

Dépenses ministérielles par catégorie, 1.4

Description des secteurs d'activité, Objectifs des programmes et—*Voir section ministérielle appropriée*

Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, 1.12

Détail des autres paiements de transfert, 1.11

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Voir section ministérielle appropriée*

DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 11

Directeur général des élections, 9

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 15

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*

Énergie atomique du Canada Limitée, 20

ENVIRONNEMENT, 12

État des recettes et dépenses, 1.3

ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume II (partie II), section 2*

ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume II (partie II), section 1*

ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET OPINIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, *voir volume I, section 1*

Éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale, Programme des, 8

F

Fédéral de transferts aux provinces, Programme, 13

FINANCES, 13

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume II (partie II), section 9*

G

Gendarmerie royale du Canada, 22

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 14

I

INDUSTRIE, 15

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume II (partie II), section 3*

Investissement dans les ressources humaines et d'assurance, Programme d', 11

J

JUSTICE, 16

M

Monnaie royale canadienne, 24

Musée canadien de la nature, 18

Musée canadien des civilisations, 18

Musée des beaux-arts du Canada, 18

Musée national des sciences et de la technologie, 18

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Office de commercialisation du poisson d'eau douce, 19

Office des transports du Canada, 23

Office national de l'énergie, 20

Office national du film, 18

P

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume II (partie II), section 10*

Paiements de transfert—*Voir section ministérielle appropriée*

PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume II (partie II), section 8*

PARLEMENT, 17

PATRIMOINE CANADIEN, 18

PÊCHES ET OCÉANS, 19

Politiques économiques, sociales et financières, Programme des, 13

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume II (partie II), section 11*

Programmes par secteur d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, 1.29

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, 1.34

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), 1.36

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, 1.20

Récapitulation des dépenses externes par catégorie, 1.10

Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, 1.27

Recettes—*Voir section ministérielle appropriée*

RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*

Recettes ministérielles par catégorie principale, 1.21

Réseau du leadership, Le, 9

RESSOURCES NATURELLES, 20

S

SANTÉ, 21

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 2

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 9

Sécurité du revenu, Programme de la, 11

Sénat, 17

Service canadien du renseignement de sécurité, 22

Service correctionnel, 22

Service de la dette publique, Programme du, 13

Services gouvernementaux, Programme des, 24

Services ministériels, Programme des, 11

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume II (partie II), section 5*

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 24

Société canadienne des postes, 24

S —*Fin*

Société d'assurance-dépôts du Canada, 13

Société d'expansion du Cap-Breton, 15

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 18

Société de développement du Cap-Breton, 20

Société du Centre national des Arts, 18

Société du crédit agricole, 5

Société pour l'expansion des exportations, 2

Société Radio-Canada, 18

Sociétés d'État, Programme des, 24

SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 22

Sommaire du portefeuille ministériel—*Voir section ministérielle appropriée*

Statistique Canada, 15

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 9

TABLEAUX SOMMAIRES, 1

TRANSPORTS, 23

Travail, Programme du, 11

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 24

Tribunal canadien des droits de la personne, 16

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 11

Tribunal canadien du commerce extérieur, 13

Tribunal de l'aviation civile, 23

Tribunal de la concurrence, 15

Tribunal des anciens combattants (révision et appel), Programme du, 6

V

Vérificateur général, 13

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2000

Volume II

Partie II

Informations et analyses supplémentaires

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2000

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/2000-2-2F

ISBN 0-660-96324-8

VOLUME II (PARTIE II)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Débiteurs
5. Services professionnels et spéciaux
6. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
7. Acquisition de matériel et d'outillage
8. Paiements de transfert
9. Frais de la dette publique
10. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
11. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
12. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
13. Autres informations diverses
14. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu de la **partie II** se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics et d'autre entité (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques* (section 3);
- débiteurs (section 4);
- services professionnels et spéciaux (section 5);
- acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 6);
- acquisition de matériel et d'outillage (section 7);
- paiements de transfert (section 8);
- frais de la dette publique (section 9);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 10);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 11);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 12); et,
- autres informations diverses (section 13).

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne du pari mutuel	1.2
Aliénation des biens immobiliers	1.6
Bureau de la traduction	1.10
Bureau des passeports	1.15
Commission canadienne des grains	1.20
Conseils et Vérification Canada	1.26
CORCAN	1.31
Géomatique Canada	1.35
Office de la propriété intellectuelle du Canada	1.41
Office national du film	1.47
Perfectionnement et de la formation du personnel	1.54
Périmètres urbains	1.59
Production de défense	1.63
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	1.65
Services immobiliers	1.70
Services optionnels	1.76
Unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	1.82

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été révisés par la direction générale des services intégrés d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec l'information qui figure dans les états financiers.

La direction générale des services intégrés du ministère développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques aux gestionnaires du Fonds renouvelable de façon à suivre les normes de comptabilité et de gestion financière.

La gestion financière et le contrôle interne du Fonds sont maintenus grâce à un partage juste des responsabilités, un processus de direction et d'évaluation de ceux rattachés à l'opération du Fonds ainsi que par des programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement judicieux de personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Directrice exécutive
Agence canadienne du pari mutuel
E. MASSEY

Agent financier supérieur par intérim
D. KAM

le 21 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice		(304)		(936)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	89	150	168
Fonds provenant de (employés pour) l'exploitation	150	(215)	150	(768)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(150)	(62)	(150)	(108)
Variation du fonds de roulement		(55)		364
Autres éléments		55		(364)
Autorisation employée		(277)		(876)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 578)	(1 901)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 725	1 134
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	670	34
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(523)	(801)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	2 523	2 801

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Tiers	670	34
Avance à justifier consentie aux employés	18	16
	688	50
Immobilisations, évaluations plus acquisitions au coût (note 3)	1 519	1 797
Moins : amortissement cumulé	965	1 166
	554	631
	1 242	681

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Tiers		
Créditeurs	1 725	1 134
Indemnités de vacances	108	117
	1 833	1 251
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	400	440
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 578)	(1 901)
Excédent accumulé	587	891
	(991)	(1 010)
	1 242	681

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels	14 099	13 594
Autres	2	4
	14 101	13 598
Dépenses		
Personnel		
Traitements et salaires	3 474	3 328
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	731	680
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	(49)	28
Information	19	10
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants	5 105	5 252
Contrôle des courses	3 182	3 125
Service photographique d'arrivée	566	571
Recherche sur les stupéfiants		309
Autres services professionnels et spéciaux	428	210
Transport et communications	512	466
Locations	156	171
Services publics, matériaux et fournitures	134	222
Amortissement	112	130
Perte sur aliénation d'immobilisations	26	9
Achat de services de réparation et d'entretien	9	23
Total des dépenses	14 405	14 534
Perte nette	(304)	(936)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice tel que déclaré	891	1 827
Perte nette pour l'exercice	(304)	(936)
Solde à la fin de l'exercice	587	891

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activité de fonctionnement :		
Perte nette avant postes extraordinaires	(304)	(936)
Plus :		
Amortissement	112	130
Perte sur aliénation d'immobilisations	26	9
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(49)	28
	(215)	(769)
Variation d'actif et de passif à court terme	(55)	364
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(40)	6
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	49	(28)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	(261)	(427)
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(62)	(108)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(62)	(108)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(323)	(535)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	1 901	2 436
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	1 578	1 901

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi nº 1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi nº 1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 $.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté au bilan sous Avoir du Canada. Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et matériel	10 ans
Équipement électronique de traitement de données	5 ans
Véhicules motorisés	3 ans
Bâtiments	25 ans

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

La charge à payer figurant au bilan représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	243	3	41	205
Équipement électronique de traitement de données	832	36	281	587
Véhicules motorisés	48	23	18	53
Bâtiments	575			575
Terrains	99			99
	1 797	62	340	1 519

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	179	13	38	154
Équipement électronique de traitement de données	630	75	256	449
Véhicules motorisés	48	1	19	30
Bâtiments	309	23		332
	1 166	112	313	965

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint
Services immobiliers
M. G. NURSE

le 1 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Revenu net	18 460	19 855	20 900	20 957
Variation du fonds de roulement (note 3)		(2 312)		2 192
Autres éléments		(14)		644
Autorisation fournie	18 460	17 529	20 900	23 793

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 794)	(5 106)
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	837	854
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		31
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 957)	(4 283)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	6 957	9 283

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 30 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada		31
Travaux en cours	4 660	3 948
	4 660	3 979

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	838	854
Dépôts sur aliénations	1 616	3 231
	2 454	4 085
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 794)	(5 106)
Surplus accumulé	5 000	5 000
	4 660	3 979

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus	23 396	24 753
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	1 580	1 779
Déboursés	1 961	2 017
	3 541	3 796
Revenu net	19 855	20 957

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités d'exploitation		
Revenu net	19 855	20 957
Variation du fonds de roulement (note 3)	(2 312)	2 192
	17 543	23 149
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(19 855)	(20 957)
(Augmentation) diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 312)	2 192
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	5 106	2 914
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 794	5 106

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	5 000	5 000
Revenu net	19 855	20 957
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(19 855)	(20 957)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'exercice dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 $, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

c) Dépôts sur aliénations

Ces montants représentent des dépôts sur des aliénations dont les revenus ne sont pas encore comptabilisés.

d) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
Actifs à court terme	4 660	3 979	(681)
Passifs à court terme	2 454	4 085	(1 631)
	2 206	(106)	(2 312)

4. Aliénations non comptabilisées

Conformément aux conventions comptables du Fonds pour la comptabilisation des revenus, les recettes des aliénations ne sont reconnues qu'une fois que le paiement complet est reçu et le titre a été transféré. Au 31 mars 2000, des recettes pour des aliénations de 2 propriétés pour la somme de 2.5 millions de dollars étaient sous la forme de notes promissoires. Ces revenus seront comptabilisés lorsque le paiement complet de ces notes sera reçu par l'État.

5. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Présidente directrice générale,
Bureau de la traduction
D. MONNET

le 18 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels (redressé note 3)
(Perte nette) bénéfice net	(6 487)	4 324	(10 400)	(3 854)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 289	115	2 500	221
Fonds utilisés pour l'exploitation	(4 198)	4 439	(7 900)	(3 633)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 215)	(107)	(1 200)	(180)
Variation du fonds de roulement (note 8)	63	12 150	900	(3 800)
Autres éléments	(1 000)	(9 277)	(988)	5 017
Autorisation (employée) fournie	(6 350)	7 205	(9 188)	(2 596)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 401)	9 125
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	11 242	5 921
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	12 802	18 538
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(10 961)	(3 492)
Limite de l'autorisation	75 000	75 000
Autorisation non employée reportée	85 961	78 492

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus (déficit) accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst and Young, s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 16 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	12 802	18 410
Tiers	848	1 113
	13 650	19 523
Immobilisations (note 4)	202	210
Frais reportés pour avantages sociaux	15 865	15 865
	29 717	35 598

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 595	1 207
Tiers	13 127	7 238
	14 722	8 445
Obligations à long terme (note 5)	22 337	20 293
Engagements contractuels (note 6)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 401)	9 125
Surplus (déficit) accumulé	2 059	(2 265)
	29 717	35 598

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus (note 7)	144 455	126 428
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	86 580	78 622
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 375	1 729
Services professionnels et spéciaux	34 118	32 023
Coûts d'occupation	5 082	5 121
Services ministériels et administratifs	4 522	4 655
Transport et communications	3 536	3 448
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 609	2 928
Achat de services de réparation et d'entretien	408	390
Information	143	395
Location	134	149
Amortissement	115	221
Provision pour rémunération		238
Autres dépenses	509	363
	140 131	130 282
Bénéfice net (perte nette)	4 324	(3 854)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	(2 265)	(2 777)
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)		(1 956)
Solde redressé au début de l'exercice	(2 265)	(4 733)
Bénéfice net (perte nette)	4 324	(3 854)
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)		3 307
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		3 015
Solde à la fin de l'exercice	2 059	(2 265)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	4 324	(3 854)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	115	221
	4 439	(3 633)
Variation du fonds de roulement (note 8)	12 150	(3 800)
Variation des autres éléments d'actif et de passif (note 9)	2 044	1 747
	18 633	(5 686)
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(107)	(180)
Activités de financement :		
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		3 307
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		3 015
		6 322
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	18 526	456
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(9 125)	(9 581)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	9 401	(9 125)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le Budget des dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1er avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celle du 10 juillet 1996 (décision #824299) autorisent la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction pour les cinq premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Le Fonds devrait atteindre le seuil de rentabilité dans l'exercice 2001-2002. Aucun montant n'a été radié en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus (3 306 767 $ radié en 1998-1999).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs composés d'équipement informatique et d'ameublement et aménagement sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique estimative de 3 ans. L'amortissement est calculé à la moitié des taux courants lors de l'exercice d'acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1995. Le compte «Frais reportés pour avantages sociaux» est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1er avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la Norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor-Immobilisations. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 2 152 000 $ en 1999-2000 (2 265 000 $ en 1998-1999); le bénéfice net a augmenté de 113 000 $ en 1999-2000 (la perte nette a augmenté de 309 000 $ en 1998-1999); et le surplus accumulé a diminué de 2 152 000 $ en 1999-2000 (le déficit accumulé a augmenté de 2 265 000 $ en 1998-1999).

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Équipement informatique	1 167	107	1 274
Ameublement et aménagement	17		17
	1 184	107	1 291

Amortissement cumulé	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)		
Équipement informatique	957	115	1 072
Ameublement et aménagement	17		17
	974	115	1 089
Net	210		202

5. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	22 337	20 293

6. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2000-2001	4 577
2001-2002	524
2002-2003	382
2003-2004	281
2004-2005	64
	5 828

7. Revenus

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction	140 581	124 135
Services d'interprètes	2 749	1 856
Ventes de Termium	1 000	302
Autres	125	135
	144 455	126 428

8. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	13 650	19 523	5 873
Passifs à court terme	14 722	8 445	6 277
	1 072	(11 078)	12 150

9. Variation des autres éléments d'actif et de passif

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Autres actifs	15 865	15 865	
Autres passifs	22 337	20 293	2 044
	6 472	4 428	2 044

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

Directeur général,
Direction générale des finances,
de la planification et des systèmes ministériels
D. STEIDLE

Sous-ministre adjoint,
Services ministériels,
Passeport et Affaires consulaires
K. McCALLION

le 16 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) profit net pour l'exercice	(5 693)	(2 938)	2 388	2 941
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	4 091	4 527	3 415	2 301
Fonds provenant de (employés pour) l'exploitation	(1 602)	1 589	5 803	5 242
Acquisitions nettes d'immobilisations	(13 375)	(10 743)	(20 922)	(12 422)
Variation du fonds de roulement	426	2 332		(1 512)
Autres éléments		(1 377)		1 208
Autorisation (employée)	(14 551)	(8 199)	(15 119)	(7 484)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(15 676)	(23 067)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	7 416	6 684
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	762	838
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(9 022)	(17 221)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	13 022	21 221

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

ACTIF	2000	1999
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	971	931
Tiers	185	67
Stock au coût moyen (note 3)	2 224	2 253
Charges payées d'avance	71	156
	3 451	3 407
À long terme		
Immobilisations (note 4)		
Au coût	13 971	13 396
Moins : amortissement cumulé	10 981	10 256
	2 990	3 140
Autres immobilisations (note 4)		
Plan de perfectionnement de la technologie	30 879	25 218
Autres projets d'immobilisations	11 185	6 891
	42 064	32 109
Moins : amortissement cumulé	3 410	860
	38 654	31 249
	45 095	37 796

PASSIF	2000	1999
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	4 071	3 181
Tiers		
Créditeurs	3 350	3 541
Indemnités de vacances	931	894
Salaires rétroactifs	797	
Retenues sur paiements aux entrepreneurs	204	50
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	625	227
Recettes différées	1 044	753
	11 022	8 646
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	5 239	4 769
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(15 676)	(23 067)
Excédent accumulé	44 510	47 448
	28 834	24 381
	45 095	37 796

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Droits gagnés	64 308	57 922
Revenus divers	238	583
	64 546	58 505
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	35 213	29 985
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 039	456
Matériel de passeports et formulaires de demande	5 556	5 375
Services professionnels et spéciaux	4 902	3 093
Service de passeports dans les missions à l'étranger	4 447	4 447
Logement	3 920	3 670
Amortissement	3 471	1 814
Fret, messageries et camionnage	2 323	2 104
Entretien et réparations	1 561	389
Télécommunications	1 547	1 242
Imprimerie, papeterie et approvisionnements	1 420	1 363
Voyages et déménagements	976	765
Renseignements	490	448
Services postaux et affranchissements	336	156
Location	181	197
Perte sur aliénation d'immobilisations	17	31
Dépenses diverses	85	29
	67 484	55 564
Profit (perte nette) net	(2 938)	2 941

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice tel que rapporté	47 448	44 507
(Perte nette) profit net pour l'exercice	(2 938)	2 941
Solde à la fin de l'exercice	44 510	47 448

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Profit net (perte nette) de l'exercice	(2 938)	2 941
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 039	456
Amortissement	3 471	1 814
Perte sur aliénation d'immobilisations	17	31
	1 589	5 242
Variation des actifs et des passifs à court terme	2 332	(1 512)
Variation des autres éléments d'actif et de passif :		
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(569)	(154)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	3 352	3 576
Activités d'investissement :		
Immobilisations Achetées	(10 743)	(12 422)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(10 743)	(12 422)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(7 391)	(8 846)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	23 067	31 913
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	15 676	23 067

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 $ à des fins de fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 745 893 $, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981.

2. Principales conventions comptables

a) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant et le stock des passeports en cours est évalué au prix coûtant moyen pour l'exercice.

b) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

Ameublement	16 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	5 ans
Autres pièces d'équipement	10 ans

c) Autres immobilisations

Depuis le 1er avril 1994, le Bureau des passeports capitalise tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories.

Machine et équipement	10 ans
Système	10 ans
Ameublement	16 ans
Équipement (TED)	4 ans

De plus, étant donné que le système IRIS n'était pas fonctionnel dans tous les bureaux en 1999-2000, nous avons calculé l'amortissement en fonction du nombre d'année et en tenant compte du nombre de passeport émis avec ce nouveau système par rapport au nombre total de passeport émis en 1999-2000.

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la methode linéaire sur leur durée économique prévue.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes lorsque les bénéfices sont gagnés par les employés.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

e) Constatation des revenus

Les droits de passeports sont versés au moment de la demande et font l'objet d'une comptabilité d'exercice. Par revenus reportés, on entend les droits reçus pour lesquels des services de passeports n'ont pas encore été rendus au 31 mars 2000.

3. Inventaire

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Fournitures et approvisionnements	1 978	2 072
Travaux en cours	246	181
	2 224	2 253

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 298			3 298
Ameublement	2 373	3	57	2 319
Équipement TED	5 276	692	142	5 826
Autres équipements	2 449	93	14	2 528
	13 396	788	213	13 971

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 286	12		3 298
Ameublement	988	135	44	1 079
Équipement TED	4 114	622	142	4 594
Autres équipements	1 868	152	10	2 010
	10 256	921	196	10 981

Autres immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	25 218	5 661		30 879
Autres projets d'immobilisations	6 891	4 294		11 185
	32 109	9 955		42 064

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie		533		533
Autres projets d'immobilisations	860	2 017		2 877
	860	2 550		3 410

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Baux à long terme

En vertu de baux à long terme qui se terminent entre le 31 mars 2000 et le 31 mars 2007, le Bureau des passeports occupe vingt-neuf locaux différents.

Les dépenses locatives et les services aux locataires se composent de :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Loyers	3 920	3 670
Services aux locataires	197	273
	4 117	3 943

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains tel que l'exige la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et en fonction des exigences de rapport et des normes du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies à la note 2 des états financiers, sur une base conforme à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des services financiers de la Commission canadienne des grains développe et propage des conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communications visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisation directoriale soient compris dans toute l'organisation.

Dans le but de garantir une objectivité et une impartialité maximales, ces états financiers ont été remis à des vérificateurs externes à des fins d'examen. Les vérificateurs ont pour rôle de déterminer, de façon indépendante, si les états financiers représentent adéquatement la situation financière du Fonds au 31 mars 2000 et si le résultat des opérations ainsi que le changement de situation financière survenu au cours de l'exercice s'est soldé conformément aux principes comptables régissant les fonds renouvelables du gouvernement canadien. L'opinion des vérificateurs a été annexée aux états financiers. Le comité de vérification du Fonds a approuvé l'émission des états financiers.

Approuvé par :

Commissaire en chef
B. SENFT

Chef de l'exploitation
D. KENNEDY

le 15 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (UTILISÉE) PRÉVUE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Excédent (déficit) net de l'exercice		11 708		(11 149)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds				
Amortissement	1 700	1 095	2 500	1 496
Prestations de préretraite		637		414
Profit de la vente des avoirs		(67)		(2)
	1 700	1 665	2 500	1 908
Fonctionnement (utilisation) des fonds	1 700	13 373	2 500	(9 241)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(2 000)	(1 513)	(2 500)	(674)
Changement au fonds de roulement		(11 406)		6 564
Autres postes		751		3 146
Autorisation (utilisée) prévue	(300)	1 205		(205)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION INUTILISÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur dans l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 171)	(1 717)
Plus : imputations des CAFE au crédit parlementaire après le 31 mars	19 781	207
Moins : sommes portées au crédit parlementaire après le 31 mars	20 325	
Autorisation nette prévue à la fin de l'exercice	(2 715)	(1 510)
Limite de l'autorisation	12 000	12 000
Autorisation inutilisée reportée	14 715	13 510

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSAIRES
DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION
CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2000 et les états des résultats, de l'excédent (du déficit) accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables du gouvernement du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables, énoncées à la note 2 afférente aux états financiers.

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables agréés

le 9 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
Actif à court terme		
Comptes débiteurs		
Gouvernement du Canada	22 354	1 855
Tiers	3 547	3 198
Frais payés d'avance	72	40
Avances à justifier consenties à des employés	6	10
	25 989	5 103
Immobilisations, au coût (note 3)	10 856	9 578
Moins : amortissement cumulé	7 734	6 941
	3 122	2 637
	29 111	7 740

	2000	1999
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges		
Gouvernement du Canada	16 141	7 751
Tiers	1 133	407
Traitements	2 020	1 539
Congés annuels	1 300	1 145
Produits comptabilisés d'avance	353	629
	20 947	11 471
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 308	1 667
AVOIR PROPRE DU CANADA		
Capital d'apport	4 941	4 941
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 171)	(1 717)
Excédent (déficit) accumulé	3 086	(8 622)
	5 856	(5 398)
	29 111	7 740

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Administrateur
B. SENFT

Administrateur
DOUGLAS STOW

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Honoraires de services	40 432	34 968
Crédit spécial (note 4)	20 139	117
Crédits parlementaires (note 4)	6 280	6 280
Attestation pour les Japonais	958	908
Droits exigés pour des licences	223	220
	68 032	42 493
Charges		
Traitements et avantages sociaux des employés	44 452	43 054
Prestations de cessation d'emploi	637	414
Loyers	3 322	3 314
Réparations, fournitures et charges diverses	2 795	1 607
Déplacements et réinstallations	1 822	1 332
Amortissement	1 095	1 496
Services professionnels et spéciaux	1 024	1 123
Communications	881	1 019
Affranchissement et fret	363	285
Gain à la cession d'immobilisations	(67)	(2)
	56 324	53 642
Revenu net (perte nette) pour l'exercice	11 708	(11 149)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(8 622)	2 527
Revenu net (perte nette) pour l'exercice	11 708	(11 149)
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	3 086	(8 622)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Provenance (affectation) des fonds		
Activités d'exploitaiton		
Revenu net (perte nette) pour l'exercice	11 708	(11 149)
Éléments hors caisse		
Amortissement	1 095	1 496
Provision pour prestations de cessation d'emploi	637	414
Gain à la cession d'immobilisations	(67)	(2)
	13 373	(9 241)
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(11 406)	6 564
Fonds nets provenant des activités d'exploitation	1 967	(2 677)
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(1 583)	(680)
Produit de la cession d'immobilisations	70	6
Fonds nets affectés aux activités d'investissement	(1 513)	(674)
Fonds nets affectés et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	454	(3 351)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	1 717	5 068
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 171	1 717

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. Elle est devenue un organisme de service spécial le 1er avril 1992. La Commission canadienne des grains a pour objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

En date du 1er avril 1995, le Conseil du Trésor a approuvé l'établissement du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Le Fonds a une autorisation permanente pour obtenir jusqu'à 12 millions de dollars du Trésor afin de financer les services de réglementation du secteur céréalier, y compris les activités de soutien du marché du Laboratoire de recherches sur les grains. En outre, le Conseil du Trésor a convenu, de couvrir au moyen de crédits parlementaires les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et la moitié des dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains. La somme maximale du crédit est de 6,28 millions de dollars.

Le 21 janvier 1999, un décret en conseil a été promulgué. En vertu de ce décret, la Commission canadienne des grains, qui était un organisme de service spécial, a été autorisée à changer de statut pour devenir un ministère de l'État distinct. Ce changement a pris effet le 1er avril 1999.

Le 1er février 2000, la *Loi sur les marchés de grain à terme* a été abrogée, et la fonction que la Commission canadienne des grains assumait à titre de contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg a été cédée à la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. Le crédit parlemantaire de 0,2 millions de dollars qui se rapporte à cette fonction cesse à partir du 1er avril 2000. Toutefois, un crédit sera obtenu au cours de l'exercice 2001 au titre des dépenses nécessitées par ce changement.

La Commission canadienne des grains assume certaines responsabilités non seulement en vertu de la *Loi sur les grains du Canada* mais aussi en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des règlements connexes.

2. Conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général relativement aux fonds renouvelables. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatations des revenus et des charges

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. À moins d'indication contraire, les charges sont constatées dans l'exercice où elles sont engagées.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus pour les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et les dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable. Les crédits parlementaires se rapportant aux avantages sociaux des employés accumulés avant le 1er avril 1995 ont été inscrits dans les comptes débiteurs, sous gouvernement du Canada.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1er avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1er avril 1995 sont inscrites au coût. Les immobilisations acquises par le Laboratoire de recherches sur les grains sont inscrites déduction faite des crédits parlementaires.

Le produit de la cession des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations est retenu par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux stipulations de leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains prévoit que les employés ont droit aux prestations de cessation d'emploi qu'ils ont accumulées après le 31 mars 1995. Les présents états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi accumulées par les employés au 31 mars 1995. Ces prestations estimatives s'établissaient à 6,1 millions de dollars au 31 mars 2000. Elles représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à mesure qu'ils s'accumulent.

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1er avril 1999	Acquisitions	Cessions	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	3 063	150	28	3 185
Matériel de bureau	775	56	20	811
Matériel opérationnel	332	164	1	495
Matériel informatique	3 380	998	256	4 122
Améliorations locatives	2 028	215		2 243
	9 578	1 583	305	10 856

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 1999	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	2 194	315	28	2 481
Matériel de bureau	566	70	20	616
Matériel opérationnel	128	36		164
Matériel informatique	2 782	424	254	2 952
Améliorations locatives	1 271	250		1 521
	6 941	1 095	302	7 734

4. Crédits parlementaires

Laboratoire de recherches sur les grains

La moitié des dépenses engagées par le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Traitement et avantages sociaux des employés	3 766	3 712
Loyers	752	611
Réparations, fournitures et charges diverses	803	434
Immobilisations	224	107
Services professionnels et spéciaux	83	77
Communications	33	65
Déplacements et réinstallations	121	55
Affranchissement et fret	39	27
Prestations de cessation d'emploi	60	39
Total des dépenses couvertes par les crédits parlementaires	5 881	5 127
Moins : les immobilisations inscrites au bilan	224	107
Revenus provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	5 657	5 020
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	623	1 260
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	6 280	6 280

Nominations

Les dépenses liées aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg nommés par le gouverneur en conseil sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Traitements et avantages sociaux des employés	470	929
Déplacements et réinstallations	62	85
Services professionnels et spéciaux	6	53
Communications	38	70
Réparations, fournitures et charges diverses	15	47
Loyers	24	58
Prestations de cessation d'emploi	6	11
Affranchissement et fret	2	7
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	623	1 260

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de financement de la Commission canadienne des grains, soit des crédits parlementaires additionnels et intermédiaires totalisant 83 millions de dollars d'ici l'exercice se terminant le 31 mars 2004. Selon les nouvelles modalités, des crédits supplémentaires seront accordés comme suit : 20 million de dollars au cours de l'exercice 1999-2000, 14 million de dollars au cours de l'exercice 2000-2001, 15 million de dollars au cours de l'exercice 2001-2002, 17 million de dollars au cours de l'exercice 2002-2003 et 17 million de dollars au cours de l'exercice 2003-2004. Le crédit de 20 million de dollars pour l'exercice 1999-2000 a été approuvé par le Conseil du Trésor au cours de l'exercice et a été reçu après la clôture de l'exercice. Le Conseil du Trésor a aussi approuvé le crédit de 14 million de dollars pour l'exercice 2000-2001 avant la fin de l'exercice. Les crédits pour les autres exercices à venir seront confirmés dans les prochains budgets du gouvernement fédéral.

Les crédits spéciaux accordés au cours de l'exercice écoulé comprennent aussi une somme de 139 000 $ se rapportant au régime d'assurance pour les producteurs de cultures spéciales.

5. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des cinq prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2001	2 873
2002	2 617
2003	187
2004	122
2005	122

6. Éventualité

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices ultérieurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités d'exploitation à mesure qu'ils sont versés.

7. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'auto-assurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance sur ses propriétés.

8. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J.C. STOBBE

Présidente-directrice générale,
Conseils et Vérification Canada
C. OUIMET

le 7 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		(redressé note 3) 1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net pour l'exercice	200	2 882	200	2 454
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 200	445	1 300	552
Fonds provenant de l'exploitation	1 400	3 327	1 500	3 006
Acquisitions nettes d'immobilisations	(500)	(11)	(500)	(54)
Variation du fonds de roulement (note 6)	200	(2 840)	100	232
Autres éléments		2 987		(523)
Autorisation fournie	1 100	3 463	1 100	2 661

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 637	10 113
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	16 271	28 262
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	21 901	30 711
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	4 007	7 664
Limite de l'autorisation	25 101	25 101
Autorisation non employée reportée	21 094	17 437

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX
CANADA**

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2000, ainsi que l'état de l'exploitation, du déficit accumulé, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernest & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 26 mai 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	22 043	32 675
Tiers	357	197
	22 400	32 872
Immobilisations (note 4)	62	153
	22 462	33 025

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	653	11 527
Tiers	17 505	19 943
	18 158	31 470
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 427	2 084
	20 585	33 554
Engagements contractuels (note 5)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	9 637	10 113
Déficit accumulé	(7 760)	(10 642)
	22 462	33 025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus		
Revenus de consultation et de vérification	93 703	76 886
Recouvrement-coûts du centre d'appui des systèmes partagés	19 952	23 140
	113 655	100 026
Coûts directs	77 894	69 545
Bénéfice brut d'exploitation	35 761	30 481
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	25 091	21 235
Provision pour prestations de cessation d'emploi	343	464
Services professionnels et spéciaux	2 919	2 651
Réparations, fournitures et frais divers	1 623	933
Coûts d'occupation	1 386	1 285
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	623	535
Communications	442	460
Frais de déplacements	199	217
Amortissement	102	88
Location d'équipement	72	49
Information	43	65
Transport	36	45
	32 879	28 027
Bénéfice net	2 882	2 454

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	(10 642)	(13 915)
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)		(1 415)
Solde redressé au début de l'exercice	(10 642)	(15 330)
Bénéfice net	2 882	2 454
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 234
Solde à la fin de l'exercice	(7 760)	(10 642)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net de l'exercice	2 882	2 454
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	102	88
Augmentation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	343	464
	3 327	3 006
Variation du fonds de roulement (note 6)	(2 840)	231
	487	3 237
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(11)	(54)
Activités de financement :		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 234
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	476	5 417
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(10 113)	(15 530)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(9 637)	(10 113)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite été réduite de 4 899 387 $ à 25 100 613 $ par le Conseil du Trésor (décision 826332 du C.T. en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les immobilisations comprennent du matériel informatique et des logiciels et sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur une période de trois ans à partir du mois suivant leur acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par l'État canadien est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. À compter du 1er avril 1992, CVC assume la charge des montants accumulés par les employés à titre de prestations de cessation d'emploi au cours de l'année.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1er avril 1992 dont la valeur est estimée à 3 168 000 $ (1999—3 422 000 $) représente une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

e) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, CVC a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 1 406 000 $ en 1999-2000 (1 013 000 $ en 1998-1999); le bénéfice net a diminué de 393 000 $ en 1999-2000 (augmentation de 402 000 $ en 1998-1999); et le déficit accumulé a augmenté de 1 406 000 $ en 1999-2000 (1 013 000 $ en 1998-1999).

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique et logiciels	1 789	11		1 800

Amortissement cumulé	(redressé note 3) Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique et logiciels	1 636	102		1 738
Net	153			62

5. Engagements contractuels

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs pour le bail du siège social ne sont pas encore connus. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

	(en milliers de dollars)
2000-2001	363
2001-2002	219
2002-2003	67
2003-2004	12
2004-2005	2
	663

6. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variation
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	22 400	32 872	10 472
Passifs à court terme	18 158	31 470	(13 312)
	(4 242)	(1 402)	(2 840)

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable CORCAN tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Afin d'assumer cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers. Les données présentées, dans les états financiers ci-joints, ont été examinées par un vérificateur externe en prévision d'une vérification complète pour l'année 2000-2001. Une opinion du vérificateur n'a pas été demandée. Les politiques comptables suivies dans la préparation des états financiers peuvent différer par rapport à celles généralement acceptées dans le secteur privé.

Le Conseil d'administration des services financiers du Fonds développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds.

Approuvé par :

Contrôleur par intérim
BILL RAVEN

Directeur exécutif
SUDIN RAY

le 23 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) profit net pour l'exercice	(2 870)	(4 276)	1 400	(2 820)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 690	3 142	3 600	3 465
Fonds provenant de l'exploitation	(180)	(1 134)	5 000	645
Acquisitions nettes d'immobilisations	(2 065)	(1 030)	(3 300)	(1 524)
Variation du fonds de roulement	(1 530)	(5 463)	(700)	1 109
Variations dans les postes à long terme du bilan				
Prestations de cessation d'emploi	(75)	(71)	(200)	(58)
Frais reportés	(579)	318	(100)	(733)
Fonds fournis	(4 429)	(7 380)	700	(561)
Ajustements pour convertir à la comptabilité de caisse modifiée [1]		1 971		1 605
Autorisation (employée) fournie	(4 429)	(5 409)	700	1 044

[1] Ces ajustements reflètent certains items qui affectent l'autorité mais qui n'affectent pas la caisse; les transactions de P13 et P14 de l'exercice courant et la soustraction des transactions de P13 de l'exercice précédent.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON-EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	44 098	36 718
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	6 468	11 623
Moins :		
Montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	13 254	16 474
Virement du CT crédit 5	142	
Autres éléments		(36)
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	37 170	31 903
Limite de l'autorisation	45 000	45 000
Autorisation non employée reportée	7 830	13 097

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	21 345	16 194
Tiers	2 928	2 483
Moins : provision pour créances douteuses	(383)	201
	23 890	18 476
Inventaires (note 3)	12 694	11 219
Bétail	4 123	3 675
Autres	19	103
	40 726	33 473
Immobilisations (note 4)		
Au coût	28 375	28 735
Moins : amortissement cumulé	18 387	17 170
	9 988	11 565
Autres		
Frais reportés moins amortissement	640	1 169
	51 354	46 207

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 5)		
Gouvernement du Canada	6 670	5 852
Tiers	7 873	6 052
Revenu reporté		849
	14 543	12 753
À long terme		
Prestations de cessation d'emploi	2 056	1 803
	16 599	14 556
AVOIR DU CANADA		
Surplus d'apport	10 086	10 086
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	44 098	36 718
Surplus accumulé	(19 429)	(15 153)
	24 669	21 565
	51 354	46 207

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Fabrication	18 781	21 770
Formation et activités correctionnelles	16 310	16 310
Construction	15 347	15 481
Agroentreprise (y compris Foresterie)	10 632	10 866
Graphisme	4 876	2 465
Textile	4 481	5 952
	70 427	72 844
Dépenses		
Coût des produits vendus		
Fabrication	19 970	20 060
Construction	15 708	14 565
Agroentreprise (y compris Foresterie)	12 075	12 576
Textile	4 666	5 584
Graphisme	4 438	2 915
	56 857	55 700
Marge brute	13 570	17 144
Frais d'administration	8 406	5 238
Frais d'exploitation	8 322	9 271
Frais de vente et de commercialisation	4 188	4 212
Coût du capital	1 428	1 369
	22 344	20 090
Marge nette d'opération	(8 774)	(2 946)
Autres revenus et dépenses (note 6)	4 498	126
Perte nette	(4 276)	(2 820)

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	(15 153)	(12 333)
Perte nette pour l'exercice	(4 276)	(2 820)
Solde à la fin de l'exercice	(19 429)	(15 153)

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Perte nette pour l'exercice	(4 276)	(2 820)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	324	433
Amortissement	2 606	2 693
Amortissement des frais reportés	212	339
	(1 134)	645
Variations de l'actif et du passif à court terme	(5 463)	1 109
Variations des autres éléments d'actif et de passif :		
Frais reportés	318	(733)
Paiements et variations de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(71)	(58)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités de fonctionnement	(6 350)	963
Activités d'investissement :		
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 030)	(1 524)
Ressources financières nettes (employées) fournies par les activités d'investissement	(1 030)	(1 524)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(7 380)	(561)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(36 718)	(36 157)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(44 098)	(36 718)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable CORCAN a été établi en vertu de la *Loi de crédits n°4 de 1991-1992* qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1er avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes établis par le Conseil du Trésor. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 45 000 000 $. Au départ, un montant de 15 217 833 $ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds au début de l'exercice 1992-1993.

Une autorisation permanente additionnelle a été approuvée le 8 juin 2000 afin de financer un déficit au niveau de la paye pour l'année courante. Le calcul de l'autorisation non-employée de cette année prend en considération ce montant additionnel de 142 385 $.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative depuis l'exercice d'acquisition, comme suit :

Installations de production	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans

Régime de retraite

Les employés de CORCAN, une Agence au lien de Service Correctionnel Canada financée par le Fonds renouvelable de CORCAN, sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre de prestations aux employés. Le paiement actuel de la pension est pris à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au sein du gouvernement du Canada, telles que prévues dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Charges reportées

Les charges reportées, composées des coûts de recherche et de développement de fabrication et de mise en œuvre de systèmes financiers informatisés, sont amorties selon la méthode linéaire. Les périodes d'amortissement sont fondées sur les bénéfices économiques futurs de ces coûts.

Inventaires

Les inventaires sont évalués comme suit : les produits en cours et les produits finis sont évalués au coût normalisé et les matières premières au coût réel.

Fonds renouvelable CORCAN—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Comptabilisation des revenus et des dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés dans l'exercice où ils surviennent indépendamment de la date du paiement.

3. Inventaires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Matières premières (aux coûts réels)	5 027	5 679
Produits en cours (aux coûts normalisés)	388	304
Produits finis (aux coûts normalisés)	8 149	5 236
	13 564	11 219
Provision pour inventaire désuet	(870)	
	12 694	11 219

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Installations de production	24 176	290	(1 068)	23 398
Mobilier et équipement de bureau	1 079	90	(3)	1 166
Matériel informatique	3 313	467	(591)	3 189
Véhicules motorisés	167	472	(17)	622
	28 735	1 319	(1 679)	28 375

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Installations de production	13 952	1 960	(1 412)	14 500
Mobilier et équipement de bureau	449	119	(292)	276
Matériel informatique	2 662	476	5	3 143
Véhicules motorisés	107	51	309	467
	17 170	2 606	(1 390)	18 386

5. Passif à court terme

Le détail du passif à court terme est le suivant :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs :		
Gouvernement du Canada		
Créditeurs réguliers interministériels	779	527
Avantages sociaux à transférer au Conseil du Trésor		
Prestations d'assurance—Maladie	819	767
Régime de prestations aux employés	2 981	2 825
	3 800	3 592
Impôt prélevé—Revenu Canada	663	364
Intérêt à payer—Finances	1 428	1 369
	6 670	5 852
Tiers	7 873	6 052
Revenus reportés		849
	14 543	12 753

6. Postes extraordinaires (autres revenus)

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Inclus :		
Financement additionel provenant de SCC	4 349	
Revenus et ajustements divers	149	126
	4 498	126

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleur prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés (SSI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
JANE MEYBOOM

Sous-ministre adjoint, Services intégrés
(Agent financier principal)
BRUCE HOLDEN

le 24 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (UTILISÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette)	500	(619)	400	(167)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds—Amortissement	300	515	300	424
Fonds fournis par l'exploitation	800	(104)	700	257
Acquisitions nettes d'immobilisations	(200)	(891)	(300)	(517)
Variation du fonds de roulement	200	380	(1 000)	(742)
Autres éléments	37	(440)	26	870
Autorisation fournie (utilisée)	837	(1 055)	(574)	(132)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON UTILISÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 020	1 426
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 215	1 002
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	517	765
Autorisation nette utilisée, à la fin de l'exercice	2 718	1 663
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non utilisée reportée	5 282	6 337

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits à la note 2.

RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 8 août 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs (note 3)		
Gouvernement du Canada	845	998
Tiers	2 477	2 662
Inventaire (note 4)	3 110	2 786
Travaux en cours		111
Frais reportés		242
Charges payées d'avance		1
	6 432	6 800
Immobilisations (note 5)		
Au coût	4 157	3 266
Moins : amortissement cumulé	1 779	1 264
	2 378	2 002
	8 810	8 802

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 912	2 246
Tiers	164	272
Revenus reportés	405	951
	3 481	3 469
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	113	92
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	1 438	1 438
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 020	1 426
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 7)	1 600	1 600
Surplus accumulé	158	777
	5 216	5 241
	8 810	8 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Revenus de produits	10 264	9 845
Revenus de services	5 290	4 433
Revenus de consultation	537	1 373
	16 091	15 651
Coûts des ventes (note 6)	2 848	2 721
Revenus avant coûts directs et indirects	13 243	12 930
Coûts directs		
Traitements	4 785	4 352
Avantages sociaux	1 169	1 040
Services professionnels et spéciaux	3 126	3 029
Transport et communications	719	728
Location	571	365
Services publics, fournitures et approvisionnements	518	612
Services de réparation et d'entretien	455	380
Information	249	171
Autres dépenses	11	25
	11 603	10 702
Coûts indirects		
Services du secteur	916	964
Frais d'occupation	531	537
Services du ministère	452	532
Amortissement (note 5)	384	293
Intérêts	23	7
Provision pour prestations de cessation d'emploi	11	12
Mauvaises créances	(58)	50
	2 259	2 395
Coût total	13 862	13 097
Perte nette	(619)	(167)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Surplus au début de l'exercice	777	1 744
Perte nette	(619)	(167)
Virement à la réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 7)		(800)
Surplus à la fin de l'exercice	158	777

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(619)	(167)
Plus : amortissement	515	424
	(104)	257
Variations de l'actif et du passif à court terme	380	(742)
Variation dans la provision pour prestations de cessation d'emploi	21	23
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités de fonctionnement	297	(462)
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	(891)	(517)
Ressources financières nettes utilisées par les activités d'investissement	(891)	(517)
Ressources financières (utilisées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(594)	(979)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(1 426)	(447)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(2 020)	(1 426)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de «Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection» et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822296, du 8 décembre 1994, le «Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection» était renommé «Fonds renouvelable de Géomatique Canada». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822393, du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'achat d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 8 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

a) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, sur les actifs et les passifs éventuels divulgués à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

b) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

c) Inventaire

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1er avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

e) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

f) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tels que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1er avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes organisationnelles).

h) Intérêts sur les prélèvements

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 596	2 839
Provision pour créances douteuses	(119)	(177)
Total	2 477	2 662

4. Inventaire

L'inventaire des cartes en main comprend uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui faisaient partie de l'inventaire au moment de la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main, pour l'unité d'impression, à la fin de l'exercice.

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	2 516	2 061
Cartes aéronautiques	209	290
Cartes géographiques	47	124
Autres	57	30
	2 829	2 505
Matériel		
Papier	219	239
Plaques	27	15
Encre	35	27
	281	281
Total	3 110	2 786

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	1 672	480		2 152
Ameublement	191	4		195
Instruments	3			3
Équipement mécanique	38	404		442
Matériel de bureau	81	3		84
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	988			988
Équipement scientifique	281			281
Total	3 266	891		4 157

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement[1]	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	707	334		1 041
Ameublement	159	5		164
Instruments	3			3
Équipement mécanique	33	11		44
Matériel de bureau	69	11		80
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	252	126		378
Équipement scientifique	29	28		57
Total	1 264	515		1 779

[1] Un montant de 131 399 $ est inclus dans le coût des ventes à titre de dépense d'amortissement (131 000 $ en 1998-1999).

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Renseignements par secteur d'activité

	2000			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 458	855	5	5 318
Tiers	5 806	4 435	532	10 773
Revenus totaux	10 264	5 290	537	16 091
Coûts des ventes	2 267	581		2 848
Revenus avant coûts directs et indirects	7 997	4 709	537	13 243
Coûts directs	6 731	4 288	584	11 603
Coûts indirects	1 781	386	92	2 259
Coûts totaux	8 512	4 674	676	13 862
(Perte nette) profit net	(515)	35	(139)	(619)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 597	1 142	693	6 432
Immobilisations	944	1 425	9	2 378
Dépenses en capital	394	494	3	891
Amortissement	293	213	9	515

	1999			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 355	747	528	5 630
Tiers	5 490	3 686	845	10 021
Revenus totaux	9 845	4 433	1 373	15 651
Coûts des ventes de produits	2 252	469		2 721
Revenus avant coûts directs et indirects	7 593	3 964	1 373	12 930
Coûts directs	6 291	3 092	1 319	10 702
Coûts indirects	1 789	400	206	2 395
Coûts totaux	8 080	3 492	1 525	13 097
(Perte nette) profit net	(487)	472	(152)	(167)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 318	1 395	1 087	6 800
Immobilisations	844	1 144	14	2 002
Dépenses en capital	464	45	8	517
Amortissement	213	204	7	424

7. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a pris l'engagement de créer une réserve pour le remplacement des presses. Une somme de 800 000 $ a été affectée à cette fin chaque année depuis le 31 mars 1998. Puisque la réserve s'établie à 1 600 000 $, la direction n'a pas reconduit le montant courant de 800 000 $.

8. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont des instruments financiers à court terme pour lesquels la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée. À moins de mention contraire, la direction est de l'opinion que le FRGC n'est pas exposé de façon significative à des risques de monnaie étrangère, d'intérêt ou de crédit dérivant de ces instruments financiers.

9. Transactions entre apparentés

Puisque le Fonds renouvelable de Géomatique Canada fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds renouvelable conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) ont été préparés par l'OPIC conformément aux politiques du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux normes et aux exigences en matière de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers sont conformes aux renseignements présentés ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, ainsi que dans les états ministériels. Ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont énumérées à la note 2. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative.

L'OPIC exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que les registres financiers sont fiables. Des programmes de vérification interne viennent s'ajouter aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation. L'OPIC assume la responsabilité fonctionnelle de l'intégrité et l'impartialité de ces états financiers. Par conséquent, l'OPIC élabore et distribue les politiques en matière de comptabilité et de gestion financière et émet les lignes directrices spécifiques pour le maintien des normes en matière de comptabilité et de gestion financière.

À la demande de l'OPIC, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistent à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière de l'OPIC au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Cette vérification externe a été effectuée pour assurer une impartialité et une liberté afin de ne pas biaiser les présents états financiers.

Président
DAVID TOBIN

Chef des opérations
MAUREEN DOUGAN

Gestionnaire, Finance et Administration
ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 20 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) Profit net pour l'exercice	(4 022)	9 595	100	(2 813)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	11 014	14 356	13 300	13 339
Fonds provenant du fonctionnement	6 992	23 951	13 400	10 526
Acquisitions nettes d'immobilisations	(931)	(1 941)	(9 569)	(6 186)
Variation du fonds de roulement (note 8)	(1 170)	(802)	(8 547)	(8 130)
Autres éléments		(3 717)	(5 820)	4 562
Autorisation fournie (employée)	4 891	17 491	(10 536)	772

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 958)	(12 138)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(433)	(237)
	(28 391)	(12 375)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 143	6 142
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	2 127	1 217
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(25 375)	(7 450)
Limite de l'autorisation	15 000	15 000
Autorisation non employée reportée	40 375	22 450

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2000 et l'état des résultats, du surplus accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 9 juin 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 450	817
Tiers	1 200	754
Revenus non facturés	5 246	5 781
Charges payées d'avance	23	70
	7 921	7 424
Immobilisations (note 4)	82 218	94 633
Revenus non facturés	703	323
	90 842	102 380

	2000	(redressé note 3) 1999
PASSIF		
À court terme		
Comptes de dépôts	475	381
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 472	1 697
Tiers	5 201	5 868
Revenus reportés	12 827	13 334
	20 975	21 280
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	2 509	2 050
Revenus reportés	15 865	14 947
	18 374	16 997
Assistance d'immobilisation reportée (note 5)	46 290	52 675
Obligations contractuelles (note 7)		
Éventualités (note 11)		
AVOIR DU CANADA (note 6)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(27 958)	(12 138)
Surplus accumulé	33 161	23 566
	5 203	11 428
	90 842	102 380

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus	70 980	64 298
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	35 897	38 537
Amortissement des immobilisations	14 356	13 339
Services professionnels	9 625	14 756
Logement	4 084	3 448
Matériels et fournitures	1 403	1 058
Information	867	596
Communications	530	599
Voyages	196	377
Fret et courrier	256	250
Entretien et réparations	249	235
Formation	87	140
Location	148	161
	67 698	73 496
Perte avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée et la perte sur disposition d'actifs	3 282	(9 198)
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Profit net (perte) avant dispositions d'actifs	9 667	(2 813)
Perte sur disposition d'actifs	(72)	
Profit net (perte nette)	9 595	(2 813)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités de fonctionnement :		
Profit net (perte nette)	9 595	(2 813)
Plus : amortissement des immobilisations	14 356	13 339
Plus : perte sur disposition d'actifs immobiliers	72	
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	17 638	4 141
Variation de l'actif et du passif à court terme (note 8)	(802)	(8 130)
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	(380)	373
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	459	512
Revenus reportés	918	3 870
	997	4 755
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	17 833	766
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(2 013)	(6 186)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	15 820	(5 420)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	12 138	17 558
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 6)	27 958	12 138

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	23 566	26 379
Profit net (perte nette) pour l'exercice	9 595	(2 813)
Solde à la fin de l'exercice (note 6)	33 161	23 566

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

L'OPIC octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, l'OPIC acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds renouvelable de l'OPIC a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 $. Le Parlement a accordé à l'OPIC l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. L'OPIC peut retenir les surplus du Fonds renouvelable afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations transférées au Fonds renouvelable lors de son établissement sont comptabilisées aux coûts de l'État moins l'amortissement accumulé, et les immobilisations acquises après la mise en place du Fonds renouvelable sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel	3-5 ans
Ameublement	10-15 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	durée du bail, plus le délai d'option
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels

Les employés de l'OPIC ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds Renouvelable de l'OPIC représentent une obligation du Conseil du Trésor et donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2000, le passif du Conseil du Trésor pour les employés de l'OPIC est de 4.7 millions de dollars. L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Les congés annuels dus au moment où les employés se joignent à l'OPIC doivent être payés au Fonds renouvelable de l'OPIC par le ministère d'origine de l'employé. L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés au sein de l'OPIC est inscrite dans les comptes comme prestation à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés de l'OPIC sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par l'OPIC sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension de l'OPIC et sont imputées aux opérations sur une base courante. L'OPIC n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables.

3. Ajustement de l' exercice précédent

Les données comparatives de 1999 ont été ajustées afin de corriger une erreur dans le calcul des revenus reportés à long terme de la division des brevets pour l'exercice précédent. L'effet de cet ajustement est d'augmenter les revenus reportés et de réduire les revenus et le surplus accumulé de 1 030 000 $

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 1999	Acquisitions nettes	Coût au 31 mars 2000	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
			(en milliers de dollars)		
Améliorations locatives	10 491	502	10 993	4 216	6 777
Logiciels	850	(4)	846	621	225
Matériel	7 223	6	7 229	4 435	2 794
Équipement	143		143	65	78
Ameublement	1 709		1 709	433	1 276
Systèmes					
INTREPID	3 735		3 735	1 505	2 230
TechSource	93 423	187	93 610	28 350	65 260
Autres	2 666	1 095	3 761	622	3 139
Systèmes en développement	284	155	439		439
Total	120 524	1 941	122 465	40 247	82 218

5. Assistance d'immobilisation reportée

L'OPIC a reçu 63 848 $ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998.

	(en milliers de dollars)
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848
Amortissement accumulé	17 558
Valeur comptable nette	46 290

Ce montant a été enregistré au cours de l'exercice reçue comme immobilisation (note 4) et comme assistance d'immobilisation reportée. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

6. Avoir du Canada

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 $.

7. Obligations contractuelles

TechSource

L'OPIC a paraphé un engagement contractuel avec IBM Canada afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	3 177
2002	3 180
	6 357

8. Variations de l'actif et du passif à court terme

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs	(1 079)	579
Revenus non facturés (court terme)	535	262
Charges payées d'avance	47	(47)
Comptes de dépôts	94	(104)
Comptes créditeurs	108	(6 691)
Revenus reportés (court terme)	(507)	(2 129)
	(802)	(8 130)

9. Opérations entre apparentés

L'OPIC est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement et aux services du contentieux furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

10. Assurance

L'OPIC n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

11. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

12. Impôts

L'OPIC n'a pas à payer d'impôt sur le revenu.

13. Données comparatives

Certaines valeurs ont été réorganisées pour faciliter la comparaison avec l'exercice précédent.

Office national du film

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers au vérificateur général, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Analyste financier et planification
(Agente financière supérieure à plein temps)
LUISA FRATE

Directrice, Administration
(Agente financière supérieure)
MARYSE CHARBONNEAU

le 9 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Autorisation annuelle qui s'annule				
Coût de l'exploitation		(61 396)		(60 238)
Moins : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 685		4 870
Fonds employés pour l'exploitation	(61 986)	(57 711)	(58 886)	(55 368)
Acquisitions nettes d'immobilisations		(1 683)		(1 328)
Ajustement hors comptable				3
Autorisation employée	(61 986)	(59 394)	(58 886)	(56 693)
Autorisation législative				
Variation du fonds de roulement	(375)	274	(375)	(3 416)
Autres éléments		(898)		3 380
Autorisation employée	(375)	(624)	(375)	(36)
Total de l'autorisation employée	(62 361)	(60 018)	(59 261)	(56 729)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	5 349	6 609
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 459	4 660
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	10	110
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	10 798	11 159
Limite de l'autorisation	25 000	25 000
Autorisation non employée reportée	14 202	13 841

Office national du film—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié le bilan de l'Office national du film au 31 mars 2000 et les états des résultats et du déficit cumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables appliqables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 9 juin 2000

BILAN AU 31 MARS

	2000	1999
	$	$
ACTIF		
Disponibilités		
Encaisse	224 179	207 219
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	208 649	85 328
Tiers	3 327 217	3 357 048
Stocks (note 3)	443 895	330 573
Dépôts en garantie	256 070	365 944
Frais payés d'avance	666 348	473 393
	5 126 358	4 819 505
Immobilisations (note 4)		
Coût	36 025 716	39 725 382
Moins : amortissement accumulé	28 480 995	31 169 315
	7 544 721	8 556 067
	12 671 079	13 375 572

	2000	1999
	$	$
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 489 767	854 663
Tiers	3 883 538	5 080 727
Salaires et vacances courus	418 946	300 742
Avances sur productions	67 462	52 931
Obligation pour prestations de cessation d'emploi	100 000	100 000
	6 959 713	6 389 063
Passif à long terme		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	522 300	523 693
Provision pour prestations de cessation d'emploi	5 486 966	4 698 020
	6 009 266	5 221 713
	12 968 979	11 610 776
Engagements et éventualités (notes 11 et 12)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable (note 6)	5 350 239	6 609 386
Déficit cumulé (note 7)	(5 648 139)	(4 844 590)
	(297 900)	1 764 796
	12 671 079	13 375 572

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
SANDRA MACDONALD

Approuvé par l'Office :

Membre
CHERRY E. KARPYSHIN

Membre
PATRICIA O'BRIEN

Office national du film—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses (note 8)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	27 679 353	26 280 978
Production commanditée	394 906	335 366
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	5 063 087	4 551 403
	33 137 346	31 167 747
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	17 229 920	17 293 131
Production commanditée	211 436	451 586
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 683 219	2 680 970
	20 124 575	20 425 687
Programmation internationale		
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 345 629	2 229 109
Services généraux		
Distribution et autres services	6 482 970	6 290 343
Recherche et développement	712 876	682 455
	7 195 846	6 972 798
Direction et services administratifs	6 979 173	6 878 189
Coût d'exploitation	69 782 569	67 673 530
Revenus		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	394 906	335 366
Programmation française	211 436	451 586
Copies de films, locations et redevances		
Distribution canadienne	3 516 040	3 079 148
Distribution internationale	3 125 396	2 264 428
Services et divers	1 140 029	1 305 170
	8 387 807	7 435 698
Coût net d'exploitation pour l'exercice avant le financement gouvernemental	61 394 762	60 237 832
Financement du gouvernement du Canada	60 591 213	59 263 138
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(803 549)	(974 694)
Solde du déficit cumulé au début de l'exercice	(4 844 590)	(3 869 896)
Solde du déficit cumulé à la fin de l'exercice (note 7)	(5 648 139)	(4 844 590)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Activités d'exploitation		
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(803 549)	(974 694)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds		
Amortissement des immobilisations	2 920 532	4 003 815
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(40 310)	(109 238)
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	788 946	955 670
Variation de la provision pour vacances courues	14 603	19 024
	2 880 222	3 894 577
Variation des éléments provisionnés du fonds de roulement	273 993	(3 416 409)
	3 154 215	478 168
Activités de financement		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	306 310	683 083
Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(332 502)	(293 789)
	(26 192)	389 294
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(1 703 264)	(1 284 175)
Immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(306 310)	(683 083)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	140 698	151 480
	(1 868 876)	(1 815 778)
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable		
Variation de l'exercice	(1 259 147)	948 316
Solde au début de l'exercice	6 609 386	5 661 070
Solde à la fin de l'exercice	5 350 239	6 609 386

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectif

L'Office national du film est régi par la *Loi sur le cinéma*. Il est établi pour susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment pour :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour en favoriser la production et la distribution;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements;
- faire des recherches sur les activités en matière de film et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités en matière de film; et
- remplir, dans les activités en matière de film, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

2. Conventions comptables importantes

Financement gouvernemental

L'Office est financé principalement par le gouvernement du Canada. Il reçoit des fonds via une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et via un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office d'effectuer des paiements à même le Trésor du Canada pour le fonds de roulement, le financement temporaire des coûts d'exploitation et d'acquisition d'immobilisations et permet l'enregistrement de la variation de la valeur nette comptable des immobilisations. Cette autorisation prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable des immobilisations ne doit jamais excéder 25 millions de dollars.

Le crédit parlementaire est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts admissibles d'exploitation et des acquisitions nettes d'immobilisations. Tout solde non utilisé du crédit annuel se périme. Le crédit parlementaire annuel utilisé est comptabilisé dans l'état des résultats et du déficit cumulé dans l'exercice auquel il s'applique.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats et du déficit cumulé comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions, de même que l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées, de même que la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Revenus de redevances

Les revenus de redevances sont reconnus lorsque toutes les obligations de l'Office sont exécutées et que les dépenses reliées sont comptabilisées et ce, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût standard et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens, comme suit :

- Équipement technique	de 4 à 10 ans
- Équipement informatique	de 5 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Équipement de bureau	5 ans
- Matériel roulant	5 ans

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895 jusqu'à aujourd'hui. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente et une valeur symbolique de 1 $ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite au bilan comme immobilisation afin d'assurer que le lecteur prenne connaissance de son existence.

Les améliorations locatives sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les coûts sont engagés.

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation d'immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée nette d'acquisition de l'actif (excluant les frais d'intérêts). Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autre immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés de l'Office ont droit à des prestations d'emploi telles que le prévoient leurs conventions collectives et leurs conditions emploi. Le coût de ces prestations est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont gagnées par les employés.

Régime de retraite

Les employés admissibles participent au régime administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Office partagent également le coût du régime. Cette contribution représente la responsabilité totale de l'Office en matière de régime de retraite. Les contributions, pour services courants et pour services antérieurs admissibles, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. Le mode de paiement des contributions pour services antérieurs est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite.

D'après les lois actuelles, l'Office n'est pas tenu de verser une contribution au titre des insuffisances actuarielles du compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Stocks

	2000	1999
	$	$
Fournitures et approvisionnements	248 838	207 574
Copies de films et autres formes de présentations visuelles	195 057	122 999
	443 895	330 573

4. Immobilisations

Coût	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	25 336 619	1 302 774	3 054 032	23 585 361
Équipement informatique	12 010 542	649 883	2 330 487	10 329 938
Mobilier de bureau	1 543 968	56 917	163 895	1 436 990
Équipement de bureau	766 673		159 276	607 397
Matériel roulant	67 579		1 550	66 029
Collection	1			1
	39 725 382	2 009 574	5 709 240	36 025 716

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	21 591 769	1 672 651	3 013 520	20 250 900
Équipement informatique	7 729 806	1 105 038	2 275 827	6 559 017
Mobilier de bureau	1 095 572	122 225	202 628	1 015 169
Équipement de bureau	684 885	20 318	115 327	589 876
Matériel roulant	67 283	300	1 550	66 033
	31 169 315	2 920 532	5 608 852	28 480 995

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 1 395 066 $ (1999—1 301 685 $) moins l'amortissement cumulé de 391 218 $ (1999—205 335 $).

5. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs furent capitalisés pour un montant de 1 395 066 $ tenant compte de taux d'intérêts variant de 10 pourcent à 19 pourcent. Les obligations correspondantes sont diminuées sur la durée des baux de 3 à 5 ans et sont séparées au bilan entre les portions à court et à long terme. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 ont totalisé 332 502 $ ce qui inclut un montant d'intérêts de 59 170 $ imputé aux résultats.

Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux:	
2001	331 544
2002	221 880
2003	345 718
2004	28 147
	927 289
Moins : intérêts	139 658
	787 631
Portion à court terme	265 331
Portion à long terme	522 300

6. Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

	2000	1999
	$	$
Valeur nette comptable des immobilisations	7 544 721	8 556 067
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	(787 631)	(813 823)
Éléments provisionnés du fond de roulement	(1 406 851)	(1 132 858)
	5 350 239	6 609 386

7. Déficit cumulé

Le déficit cumulé est constitué des items suivants qui seront financés par le crédit parlementaire de l'exercice au cours duquel ils seront déboursés :

	2000	1999
	$	$
Vacances courues	61 173	46 570
Prestations de cessation d'emploi		
Provision pour avantages réguliers		
À court terme	100 000	100 000
À long terme	5 486 966	4 698 020
	5 648 139	4 844 590

8. Dépenses

	2000	1999
	$	$
Salaires et avantages sociaux	32 930 742	30 232 282
Services professionnels et spéciaux	10 446 259	10 351 888
Location	7 587 188	7 255 832
Transport et communication	4 460 849	4 210 610
Matériel et fournitures	3 018 149	3 111 950
Amortissement des immobilisations	2 920 532	4 003 815
Participation en espèces dans les coproductions	2 656 979	2 817 495
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	1 922 143	2 390 363
Réparations et entretien	1 486 575	987 380
Information	1 075 454	1 046 579
Gain sur l'aliénation d'immobisations	(40 310)	(109 237)
Divers	1 318 009	1 374 573
	69 782 569	67 673 530

9. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs et les créditeurs sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

10. Opérations entre apparentés

L'Office est apparenté en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. L'Office s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, l'Office a loué des locaux du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 036 000 $ (1999—6 096 000 $).

11. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2013. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	$	$	$
2001	6 173 000	535 000	6 708 000
2002	5 434 000	286 000	5 720 000
2003	4 685 000	36 000	4 721 000
2004	4 187 000	17 000	4 204 000
2005	4 067 000	11 000	4 078 000
	24 546 000	885 000	25 431 000

Office national du film—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Du montant de 24 546 000 $ pour la location de locaux, des ententes ont été signées pour 305 000 $ avec des tiers et 24 241 000 $ avec TPSGC.

12. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des réclamations ou poursuites en justice. La Direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

13. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2000.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La Direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier principal à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la Direction des finances et de l'administration. En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général des finances et de l'administration
(Agent financier principal à plein temps)
GILLES J. CHARRON

Directeur exécutif de la gestion ministérielle et secrétaire général
(Agent financier principal)
MICHAEL NELSON

le 21 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net pour l'exercice	(319)	432		22
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	358	372	200	415
Fonds provenant de l'exploitation	39	804	200	437
Acquisitions nettes d'immobilisations	(126)	(231)	(50)	(26)
Variation du fonds de roulement		830	(150)	(1 174)
Autres éléments		(763)		968
Autorisation (employée) fournie	(87)	640		205

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(3 476)	(2 041)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 769	1 898
Moins : montants crédités au compte du crédit	1 470	2 394
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(3 177)	(2 537)
Limite de l'autorisation	4 500	4 500
Autorisation non employée reportée	7 677	7 037

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FINANCE ET ADMINISTRATION
GESTION MINISTÉRIELLE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 20 août 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 930	2 779
Tiers	181	208
Charges payées d'avance	90	93
	2 201	3 080
Immobilisations (note 4)		
Au coût	1 795	1 940
Moins : amortissement cumulé	1 220	1 355
	575	585
	2 776	3 665

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	791	1 065
Tiers		
Créditeurs	1 036	772
Vacances accumulées	217	224
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	8	40
	2 052	2 101
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	1 140	977
	3 192	3 078
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(3 476)	(2 041)
Surplus accumulé	2 794	2 362
Immobilisations fournies (note 4)	266	266
	(416)	587
	2 776	3 665

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Frais de cours et services	7 757	5 818
Subventions (note 3)	2 771	3 443
	10 528	9 261
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	4 764	3 974
Provision pour prestations de cessation d'emploi (note 5)	131	246
Services professionnels et spéciaux	2 960	2 778
Location	735	742
Voyages et communications	362	408
Fournitures et approvisionnements	291	351
Services financiers et administratifs	219	219
Information	176	244
Perte sur aliénation d'immobilisations	147	62
Amortissement	94	107
Autres	217	108
	10 096	9 239
Profit net pour l'exercice	432	22

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Profit net pour l'exercice	432	22
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	131	246
Amortissement	94	107
Perte sur aliénation d'immobilisations	147	62
	804	437
Variations du fonds de roulement	830	(1 174)
Variation des prestations de cessation d'emploi	32	(12)
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités de fonctionnement	1 666	(749)
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(231)	(26)
Ressources financières nettes (utilisées) par les activités d'investissement	(231)	(26)
Ressources financières nettes fournies (utilisées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 435	(775)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 041	2 816
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	3 476	2 041

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	2 362	2 340
Profit net pour l'exercice	432	22
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	2 794	2 362

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi nº 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 4 500 000 $. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables.*

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes au Manuel de procédures des Comptes publics du receveur général du Canada. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

b) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif sur leur durée de vie utile depuis l'exercice d'acquisition, comme suit :

Mobilier de bureau et de salle de classe	10 pour cent
Équipement de bureau et de salle de classe	15 pour cent
Équipement de traitement de données (TED)	25 pour cent

d) Charges payées d'avance

L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

3. Opérations subventionnées

En 1999-2000, des montants à même les crédits de 2 771 000 $ (3 443 000 $ en 1998-1999) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel pour financer les activités requises afin d'assumer les rôles et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Disposition	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	862		269	593
Équipement	437	79	4	512
Équipement TED	641	152	103	690
	1 940	231	376	1 795

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	546	19	146	419
Équipement	361	25	4	382
Équipement TED	448	50	79	419
	1 355	94	229	1 220

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 $ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté au bilan sous la rubrique des immobilisations fournies.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi ont été ajustées pour refléter la provision pour les années futures. Pour l'exercice financier 1999-2000, un montant de 131 831 $ (246 023 $ pour 1998-1999) est démontré comme dépense de provision.

6. Éventualités

Deux plaintes ont été déposées à l'endroit du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Les chances que les évènements futurs se produisent effectivement ne peuvent être déterminées.

Fonds renouvelable des périmètres urbains

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des périmètres urbains pour 1999-2000, tel que l'exige et selon la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et conformément aux exigences en matière de rapport et aux normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers réflètent la quatrième année d'opération du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds, conformément aux conventions comptables importantes énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Pour garantir le maximum d'objectivité et l'absence de partialité, les données financières qui figurent dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction des finances de l'Agence Parcs Canada. Les renseignements que renferment ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements qui figurent dans ces états financiers.

L'Agence Parcs Canada élabore et propage des conventions comptables ainsi que des politiques de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. La gestion du Fonds tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations financières sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et correctement enregistrées pour respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux et sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds recherche également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers, par le choix, la formation et le perfectionnement judicieux d'un personnel compétent, par des dispositions organisationnelles qui permettent un juste partage des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que les règlements, conventions, normes et autorisations en matière de gestion soient compris dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier principal
Agence Parcs Canada
TERRY PERKINS

le 20 juin 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Excédent net pour l'exercice	1 549	47	831	593
Plus : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	2 837	2 950	2 821	2 383
Fonds provenant de l'exploitation	4 386	2 997	3 652	2 976
Acquisitions nettes d'immobilisations	(4 802)	(3 777)	(7 821)	(5 470)
Variation du fonds de roulement		1 534		(143)
Autres éléments		(1 534)		143
Autorisation employée	(416)	(780)	(4 169)	(2 494)
Moins : avance de Parcs Canada		368		
Autorisation employée relative au Fonds renouvelable	(416)	(412)	(4 169)	(2 494)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 747	3 501
Avance de Parcs Canada	368	
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	(1 249)	285
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	3 628	3 216
Limite de l'autorisation	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée	6 372	6 784

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
Disponibilités		
Débiteurs		
Tiers	373	285
Immobilisations (note 3)		
Au coût	64 799	61 022
Moins : amortissement cumulé	10 018	7 129
	54 781	53 893
	55 154	54 178

	2000	1999
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs et passif couru		
Gouvernement du Canada	1 258	
Tiers	364	
	1 622	
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	226	164
	226	164
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 4)	50 808	50 808
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 747	3 502
Déficit accumulé	(249)	(296)
	53 306	54 014
	55 154	54 178

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Subvention d'équivalent de municipalité et pour infrastructure municipale—de l'Agence Parcs Canada	2 738	2 623
Subventions de transition de parcs—de l'Agence Parcs Canada	2 388	2 282
Services des eaux, d'égoûts et cueillette d'ordures	2 136	2 032
Licences d'affaires générales et droits administratifs	380	305
Frais de service des installations de parcs	306	292
Cabines portatives	268	296
Travaux de rue	102	103
Revenus divers (intérêts y compris)	50	
	8 368	7 933
Dépenses		
Traitements et indemnités aux employés	3 189	2 821
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	61	54
Amortissement	2 889	2 329
Services publics, fournitures et approvisionnements	962	939
Services professionnels et spéciaux	831	908
Intérêts	115	27
Voyages et communications	106	120
Réparations et entretien	97	99
Frais de location	71	43
	8 321	7 340
Excédent net	47	593

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	(296)	(889)
Excédent net pour l'exercice	47	593
Solde à la fin de l'exercice	(249)	(296)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Suite*

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Excédent net avant postes extraordinaires	47	593
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	61	54
Amortissement	2 889	2 329
	2 997	2 976
Variation des disponibilités et exigibilités	1 534	(143)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	4 531	2 833
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(3 777)	(5 470)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(3 777)	(5 470)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	754	(2 637)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(3 501)	(864)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(2 747)	(3 501)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains a été constitué le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour permettre au ministre du Patrimoine canadien de puiser des fonds sur le Trésor conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, aux fins de l'exploitation des villes de Parcs Canada, notamment : le ministre a l'autorisation d'utiliser, pour les fins du Fonds, toutes les recettes perçues à ces mêmes fins, et le montant global des dépenses engagées pour les fins du Fonds ne doit en aucun moment dépasser de plus de 10 000 000 $ les recettes perçues au titre du Fonds.

2. Conventions comptables importantes

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, sur leur durée de vie utile prévue, de la façon suivante :

Eau	20 à 50 ans
Égouts	10 à 50 ans
Ordures	6 à 50 ans
Autres municipal	10 à 60 ans

Régime de retraite

Les employés relevant du Fonds renouvelable des périmètres urbains sont assujettis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada aux coûts du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre de prestations aux employés. Le paiement de la pension s'effectue à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. Aucune charge à payer n'est prévue à l'égard des indemnités de départ pour les années de service accumulées avant le 1er avril 1996. Les indemnités accumulées avant cette date, évaluées à 708 000 $ au 31 mars 1996, sont la responsabilité du Conseil du Trésor et n'ont, par conséquent, pas été inscrites.

Fonds renouvelable des périmètres urbains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au 1er avril 1999	Acquisitions	Aliénations	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Eau	6 826	425		7 251
Égouts	19 353	1 131		20 484
Ordures	546	25		571
Autre municipal	34 297	2 196		36 493
	61 022	3 777		64 799

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 1999	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2000
	(en milliers de dollars)			
Eau	759	378		1 136
Égouts	1 961	814		2 775
Ordures	180	52		232
Autre municipal	4 229	1 645		5 875
	7 129	2 889		10 018

4. Valeur comptable du capital d'apport

La valeur comptable du capital d'apport des biens relatif au Fonds renouvelable des unités d'entreprise était évaluée pour des biens qui se trouvent encore dans leur premier cycle de vie et d'autres qui ont dépassé ce cycle. Parmi les facteurs dont on a tenu compte, mentionnons le coût de remplacement, le facteur déflation, la date de réalisation, la durée de vie prévue, la durée de vie qui reste et la condition générale du bien.

La valeur comptable totale de 51 millions de dollars du capital d'apport comprenait environ 36 millions de dollars pour les biens qui se trouvent dans leur premier cycle de vie et de 15 millions de dollars pour les biens qui l'ont dépassé.

5. Autorisation utilisée

La limite de prélèvement du Fonds renouvelable des unités d'entreprise est de 10 milions de dollars et, au 31 mars 2000, l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds (INASAF ou <prélèvement>), était de 3.6 millions de dollars.

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 1999-2000.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint
Services des approvisionnements
J.S. BILLINGS

le 7 juillet 2000

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Limite conjointe d'autorisation	100 000 [1]	100 000
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Limite conjointe d'autorisation	100 000 [1]	100 000
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;

b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et

c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme de l'État ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, c.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continue aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 26 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels (redressé note 3)
Perte nette		(243)	(400)	(10 462)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 010	678	2 412	486
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	2 010	435	2 012	(9 976)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(2 010)	(145)	(2 400)	(972)
Variation du fonds de roulement (note 7)		14 602		31 096
Autres éléments		(12 770)		(26 750)
Autorisation fournie (employée)		2 122	(388)	(6 602)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	14 896	11 239
Plus : imputations des CAFE sur le crédit après le 31 mars	5 509	9 370
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	25 143	43 225
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(4 738)	(22 616)
Limite de l'autorisation (note 1)	45 000	64 000
Autorisation non employée reportée	49 738	86 616

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	25 415	42 042
Tiers	3 553	5 133
Stocks	136	624
	29 104	47 799
Immobilisations (note 4)	315	2 762
	29 419	50 561
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	891	2 837
Tiers	5 153	7 300
	6 044	10 137
Obligations à long terme (note 5)	2 442	2 905
Engagements contractuels (note 6)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	14 896	11 239
Surplus accumulé	6 037	26 280
	29 419	50 561

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Revenus	143 471	164 086
Coûts des ventes	120 355	139 814
Bénéfice brut d'exploitation	23 116	24 272
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	12 208	13 891
Provision pour prestations de cessation d'emploi	338	1 185
Provision pour rémunération		(46)
Services professionels et spéciaux	7 324	8 206
Coûts d'occupation	851	1 083
Services ministériels et administratifs	710	870
Transport et communications	695	849
Services publics, fournitures et approvisionnements	396	1 031
Information	223	122
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	219	1 021
Amortissement	108	41
Location	89	88
Achat de services de réparation et d'entretien	26	221
Perte sur l'aliénation d'immobilisations		58
Frais pour l'an 2000		6 100
Autres dépenses	172	14
	23 359	34 734
Perte nette	(243)	(10 462)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Solde au début de l'exercice	26 280	31 246
Modification au solde de début du surplus accumulé (note 3)		(2 112)
Solde redressé au début de l'exercice	26 280	29 134
Perte nette	(243)	(10 462)
Réduction du surplus cumulé (note 1)	(20 000)	
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		7 608
Solde à la fin de l'exercice	6 037	26 280

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé note 3) 1999
Activités d'exploitation		
Perte nette	(243)	(10 462)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	108	41
Amortissement—Recouvrable des autres ministères	570	445
	435	(9 976)
Variation du fonds de roulement (note 7)	14 602	31 096
Variation des obligations à long terme	254	916
	15 291	22 036
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(145)	(972)
Aliénations/ajustements	1 197	58
	1 052	(914)
Activités de financement		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		7 608
		7 608
Diminution (augmentation) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	16 343	28 730
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(11 239)	(39 969)
Réduction dans l'autorisation de dépenser (note 1)	(20 000)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(14 896)	(11 239)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et organismes du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. La dernière augmentation a été de 34 000 000 $ ce qui porte l'autorisation à 64 000 000 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1er avril, 1999, selon la décision du Conseil du Trésor (#827175), l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 $ à 45 000 000 $ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 $.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nomme maintenant Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1er avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsibilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1er avril 1998 .

Depuis le 1er avril 1999, selon la décision du Conseil du Trésor # 827175, les activités d'architecture et infrastructure ainsi que de commerce électronique ont été transférées au crédit.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seulement les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Équipement de bureau	3 ans
Ameublement et aménagement	10 ans
Automobiles	3 ans
Équipement de télécommunications	3 ans

Les acquisitions de l'année courante sont amorties à compter du premier jour du mois suivant le moment où l'actif est enregistré.

À compter du 1er avril 1999, la durée économique estimative de l'équipement de bureau et de l'équipement de télécommunications a été réduite de 5 ans à 3 ans. Ce changement a été traité de façon prospective.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1994. Cette provision représente un passif

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds».

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le SGTI a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 1 750 000 $ en 1999-2000 (2 201 000 $ en 1998-1999); la perte nette a diminué de 451 000 $ en 1999-2000 (augmentation de 89 000 $ en 1998-1999); et le surplus accumulé a diminué de 1 750 000 $ en 1999-2000 (2 201 000 $ en 1998-1999).

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice (redressé note 3)	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
		(en milliers de dollars)		
Équipement de bureau	2 267	113	(2 072)	308
Ameublement et aménagement	75		(75)	
Automobiles	90		(90)	
Équipement de télécommunications	4 477	32	(2 458)	2 051
	6 909	145	(4 695)	2 359

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice (redressé note 3)	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Équipement de bureau	1 113	108	(1 060)	161
Ameublement et aménagement	15		(15)	
Automobiles	90		(90)	
Équipement de télécommunications	2 929	570	(1 616)	1 883
	4 147	678	(2 781)	2 044
Net	2 762			315

5. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	2 442	2 905

6. Engagements contractuels

	(en milliers de dollars)
2000-2001	16 026
2001-2002	9 503
2002-2003	9 057
2003-2004	1 375
	35 961

7. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	29 104	47 799	18 695
Passifs à court terme	6 044	10 137	(4 093)
	23 060	37 662	14 602

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint,
Services immobiliers
M.G. NURSE

le 1 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels (redressé note 9)
Perte nette	(427)	(2 189)	(3 700)	(2 514)
Perte des opérations transférées (note 9)				(20 997)
Plus : élément ne nécessitant aucune utilisation de fonds	(5 817)	252	8 500	5 119
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	(6 244)	(1 937)	4 800	(18 392)
Acquisitions nettes d'immobilisations	6 244	(201)	(4 300)	(7 045)
Variation du fonds de roulement (note 7)		56 963	2 400	(146 622)
Autres éléments		(54 872)	(5 000)	140 294
Autorisation employée	0	(47)	(2 100)	(31 765)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	276 619	331 576
Transferts de passifs (net des actifs)		(18 829)
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	168 688	139 022
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	346 225	371 563
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	99 082	80 206
Limite de l'autorisation	450 000	450 000
Autorisation non employée reportée	350 918	369 794

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 21 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	342 224	373 567
Tiers	10 616	11 641
Stocks	903	891
Travaux en cours		83
	353 743	386 182
Immobilisations (note 3)	2 778	2 829
	356 521	389 011

	2000	1999 (redressé note 9)
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	17 901	18 771
Tiers	154 570	129 995
Responsabilité professionnelle	1 729	910
Tranche à court terme des obligations à long terme (note 4)	1 360	1 360
	175 560	151 036
Obligations à long terme (note 4)	11 964	11 832
	187 524	162 868
Engagements contractuels (note 5)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	276 619	331 576
Déficit accumulé	(107 622)	(105 433)
	356 521	389 011

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Revenus (note 6)	120 048	106 154
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	80 372	64 403
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 030	4 403
Provision pour rémunération		1 454
Coûts d'occupation	2 657	3 128
Amortissement	252	356
Frais généraux refacturés	22 193	21 655
Services ministériels et administratifs	13 582	13 269
Provision pour réclamations et autres dépenses	2 151	
	122 237	108 668
Perte nette	(2 189)	(2 514)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Solde au début de l'exercice	(105 433)	(146 299)
Perte nette	(2 189)	(2 514)
Perte nette des opérations transférées (note 9)		(20 997)
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		64 377
Solde à la fin de l'exercice	(107 622)	(105 433)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999 (redressé note 9)
Activités d'exploitation		
Perte nette	(2 189)	(2 514)
Perte nette des opérations transférées (note 9)		(20 997)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	252	5 119
	(1 937)	(18 392)
Variation du fonds de roulement (note 7)	56 963	(146 622)
Variation des autres éléments d'actif et de passif (note 8)	132	2 796
	55 158	(162 218)
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(201)	(7 045)
Aliénations/ajustements		(366)
	(201)	(7 411)
Activités de financement		
Transfert des passifs nets (note 9)		(142 914)
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		64 377
		(78 537)
Diminution (augmentation) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	54 957	(248 166)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(331 576)	(83 410)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(276 619)	(331 576)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1er avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital. Le total de ce financement ne peut excéder, en aucun temps, la somme de 450 000 000 $.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 $ à 150 000 000 $. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 $ à 300 000 000 $. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 $ à 450 000 000 $.

Du le 1er avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1er avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la délibération du Conseil du Trésor 805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 $ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Finalement, dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2000-2001 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la délibération 827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérer les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoir fédéraux. Depuis le 1er avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres Ministères et aux tierces parties (note 9).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés et les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétisées calculées en fonction d'un pourcentage des revenus budgétisés pour 1999-2000 et des revenus actuels pour 1998-1999. Les revenus sont nets des recouvrements des débours au nom des clients.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont assujettis à un amortissement constant échelonné sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Dragueurs et installations côtières fixes	35 ans
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	30 ans
Autres éléments de dragage	15 ans

L'amortissement est calculé à partir du mois où l'actif devient opérationnel.

d) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'œuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

e) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

f) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces indemnités sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1996. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds».

g) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice (redressé note 9)	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	2 564			2 564
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	2 324			2 324
Autres éléments de dragages	1 453	201		1 654
	6 341	201		6 542

Amortissement cumulé	Solde au début de d'exercice (redressé note 9)	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	1 784	6		1 790
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	1 118	4		1 122
Autres éléments de dragage	610	242		852
	3 512	252		3 764
Net	2 829			2 778

4. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision—indemnité de départ	13 324	13 192
Total des obligations à long terme	13 324	13 192
Moins : tranche à court terme	1 360	1 360
	11 964	11 832

5. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels au cours des 5 prochaines années pour un montant de 440 000 000 $.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

6. Revenus

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Honoraires de gestion d'actifs	4 982	11 807
Revenus de projets	90 524	68 446
Recouvrements de salaires au coût direct	20 887	15 794
Autres revenus	3 655	10 107
	120 048	106 154

7. Variation du fonds de roublement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	353 743	386 182	32 439
Passifs à court terme	175 560	151 036	24 524
	178 183	235 146	56 963

8. Variation des autres éléments d'actif et de passif

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Autres passifs	(11 964)	(11 832)	132

9. Transfert des opérations

À compter du 1er avril 1999, une partie des activités du Fonds renouvelable des services immobiliers a été transférée au secteur des services immobiliers financé par un crédit net plutôt que par le Fonds renouvelable des services immobiliers. Les données de 1998-1999 ont été redressées en fonction d'un pourcentage des activités transférées au crédit net tel qu'établi dans la Mise à jour des niveaux de référence de 1998-1999. Les chiffres finaux du bilan et de l'état de l'exploitation pour 1998-1999 ont été redressés comme suit :

Bilan	1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Actif			
Actif à court terme	386 185	3	386 182
Immobilisations	18 021	15 192	2 829
	404 206	15 195	389 011
Passif et avoir du Canada			
Passif à court terme	286 177	135 141	151 036
Obligations à long terme	34 800	22 968	11 832
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	188 662	(142 914)	331 576
Déficit accumulé	(105 433)		(105 433)
	404 206	15 195	389 011

État de l'exploitation	1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Revenus	290 937	184 783	106 154
Frais d'exploitation	314 448	205 780	108 668
Perte nette	(23 511)	(20 997)	(2 514)

10. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2000, et de l'état de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
J. C. STOBBE

Sous-ministre adjoint,
Service des approvisionnements
J.S. BILLINGS

Directeur exécutif,
Services de coordination des communications du gouvernement du Canada
P.G. TREMBLAY

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 2 août 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		(chiffres réels redressé notes 3 et 8) 1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) bénéfice net	(1 049)	1 407	(1 000)	(1 517)
Perte nette des opérations transférées (note 8)				(3 206)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	963	71	831	104
Fonds (utilisés pour) provenant de l'exploitation	(86)	1 478	(169)	(4 619)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(477)	(131)	(400)	
Variation du fonds de roulement (note 7)		6 569		8 592
Autres éléments		(6 137)		(10 525)
Autorisation (employée) fournie	(563)	1 779	(569)	(6 552)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	7 322	15 383
Plus : imputation des CAFE sur le crédit après le 31 mars	11 057	12 538
Moins : montants crédités au crédit après le 31 mars	3 159	10 922
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	15 220	16 999
Limite de l'autorisation	200 000	200 000
Autorisation non employée reportée	184 780	183 001

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2000, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2000, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 14 juillet 2000

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
ACTIF		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	3 374	13 846
Tiers	2 898	1 012
Stocks	1 877	1 605
Charges payées d'avance	27	104
	8 176	16 567
Immobilisations (note 4)	474	414
	8 650	16 981
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	4 159	2 135
Tiers	8 211	12 057
	12 370	14 192
Obligations à long terme (note 5)	1 821	1 676
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	7 322	15 383
Déficit accumulé	(12 863)	(14 270)
	8 650	16 981

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
Revenus (note 6)	82 995	80 324
Coût des ventes	65 926	63 921
Bénéfice brut d'exploitation	17 069	16 403
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	7 334	7 015
Provision pour prestations de cessation d'emploi	183	(232)
Provision pour rémunération		1 008
Services professionnels et spéciaux	2 909	2 071
Services ministériels et administratifs	1 880	2 474
Coûts d'occupation	1 863	3 350
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	871	653
Transport et communications	284	198
Amortissement	71	104
Services publics, fournitures et approvisionnements	67	650
Information	57	318
Achat de services de réparation et d'entretien	42	120
Location	28	90
Perte sur l'aliénation d'immobilisations		36
Autres dépenses	73	65
	15 662	17 920
Bénéfice net (perte nette)	1 407	(1 517)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
Solde au début de l'exercice	(14 270)	(12 000)
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)		(205)
Solde redressé au début de l'exercice	(14 270)	(12 205)
Perte nette	1 407	(1 517)
Perte nette des opérations transférées (note 8)		(3 206)
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 658
Solde à la fin de l'exercice	(12 863)	(14 270)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(redressé notes 3 et 8) 1999
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	1 407	(1 517)
Perte nette des opérations transférées (note 8)		(3 206)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	71	104
	1 478	(4 619)
Variation du fonds de roulement (note 7)	6 569	8 592
Variation des obligations à long terme	145	(241)
	8 192	3 732
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(131)	
Aliénations/ajustements		25
	(131)	25
Activité de financement		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds		2 658
		2 658
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	8 061	6 415
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(15 383)	(21 798)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(7 322)	(15 383)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fins de remplir les objectifs cités aux alinéas 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alina 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

À compter du 1er avril 1999, certaines activités des Services de coordination des communications (SCC) ont été transférées au crédit net (note 8).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Améliorations locatives	10 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans
Véhicules motorisés	5 ans
Équipement d'entrepôt	10 ans

Les immobilisations sont amorties à compter de l'année suivant l'acquisition.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des indemnités de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte «Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds».

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le Fonds renouvelable a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédement, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor—Immobilisations. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1998-1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 339 000 $ en 1999-2000 (483 000 $ en 1998-1999); le bénéfice net a augmenté de 144 000 $ en 1999-2000 (la perte nette a augmenté de 278 000 $ en 1998-1999); et le déficit accumulé a augmenté de 339 000 $ en 1999-2000 (483 000 $ en 1998-1999).

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé notes 3 et 8) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	375			375
Ameublement et équipement	37	101		138
Équipement TED	250	30		280
Véhicules motorisés	214			214
Équipement d'entrepôt	156			156
	1 032	131		1 163

Amortissement cumulé	(redressé notes 3 et 8) Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	71	37		108
Ameublement et équipement	21	4		25
Équipement TED	174	18		192
Véhicules motorisés	210	4		214
Équipement d'entrepôt	142	8		150
	618	71		689
Net	414	60		474

5. Obligations à long terme

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	1 821	1 676

6. Revenus

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Ventes des centres de services de soutien partagés localement (CSSPL)	6 453	7 148
Ventes des centres de distribution des biens de l'État (CDBC)	11 997	9 548
Ventes des services de coordination des communications (SCC)	11 074	12 903
Recouvrements de la gestion du transport	41 958	36 762
Recouvrements du programme d'inoculation	9 530	8 199
Recouvrements du programme de courtage de logiciels	1 983	5 764
	82 995	80 324

7. Variation du fonds de roulement

	2000	1999	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	8 176	16 567	8 391
Passifs à court terme	12 370	14 192	(1 822)
	(4 194)	2 375	6 569

Fonds renouvelable des services optionnels—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Transfert des opérations

À compter du 1er avril 1999, certaines activités des Services de coordination des communications (SCC) ont été transférées au crédit net. Les chiffres finaux du Bilan et de l'État de l'exploitation pour 1998-1999 ont été redressés comme suit :

Bilan	(redressé note 3) 1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Actif			
Actif à court terme	16 846	279	16 567
Immobilisations	1 305	891	414
	18 151	1 170	16 981
Passif et Avoir du Canada			
Passif à court terme	14 348	156	14 192
Obligations à long terme	2 411	735	1 676
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	15 383		15 383
Déficit accumulé	(13 991)	279	(14 270)
	18 151	1 170	16 981

État de l'exploitation	(redressé note 3) 1999	Opérations transférées	Résultats redressés 1999
	(en milliers de dollars)		
Revenus	88 783	8 459	80 324
Coûts des ventes	71 184	7 263	63 921
Bénéfice brut d'exploitation	17 599	1 196	16 403
Frais d'exploitation	22 322	4 402	17 920
Perte nette	(4 723)	(3 206)	(1 517)

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Les présents états financiers du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences en matière de rapport et normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la gestion du Fonds conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La gestion du Fonds est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints. Pour garantir le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières figurant dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction de la gestion financière de l'Agence Parcs Canada. Afin de s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans ces états financiers.

L'Agence Parcs Canada élabore et émet des conventions comptables de même que des politiques de gestion et de comptabilité financières. Le Fonds est doté de systèmes de gestion financière et de contrôle interne dont le but est de garantir, de façon raisonnable, la fiabilité et l'exactitude des autorisations transactionnelles ainsi que des enregistrements des données financières. Les transactions sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et elles sont enregistrées de façon à respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux de même qu'à sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds vise également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le perfectionnement adéquat d'un personnel compétent, par les dispositions organisationnelles permettant le juste partage des responsabilités et par les programmes de communication assurant la compréhension des règlements, des conventions, des normes et des autorisations en matière de gestion dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier supérieur
Agence Parcs Canada
TERRY PERKINS

le 18 juillet 2000

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000		1999	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	484	(119)	200	(57)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	911	1 018	1 100	983
Fonds provenant de l'exploitation	1 395	899	1 300	926
Acquisitions nettes d'immobilisations	(922)	(917)	(1 000)	(1 136)
Variation du fonds de roulement		(221)		275
Autres éléments		275		(252)
Autorisation fournie (employée) au cours de l'exercice	473	36	300	(187)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 096	5 857
Plus : imputations sur le compte du crédit après le 31 mars	93	472
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	56	160
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	6 133	6 169
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non employée reportée	1 867	1 831

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada —*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Tiers	56	160
Immobilisations (note 3)		
Installation et équipement au coût	14 663	13 746
Moins : amortissement cumulé	4 763	3 782
	9 900	9 964
	9 956	10 124

	2000	1999
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	71	325
Tiers	73	150
Profits à distribuer		3
Provision pour prestations de cessation d'emploi	4	12
Rémunération payable (révisions de contrats)		15
	148	505
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	210	165
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	5 134	5 110
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 096	5 857
Déficit accumulé	(1 632)	(1 513)
	9 598	9 454
	9 956	10 124

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Revenus		
Droit d'entrée	3 418	3 105
Frais des verts	801	898
Location	637	367
Loyers de la concession	354	207
Autres	61	39
Total des revenus	5 271	4 616
Coûts directs		
Traitements et avantages sociaux	2 504	1 905
Provision pour prestations de cessation d'emploi	34	40
Rémunération payable (révisions de contrats)		15
Amortissement	970	926
Services publics, fournitures et approvisionnements	545	484
Réparations et entretien	192	134
Intérêts	101	87
Information	80	96
Services professionels et spéciaux	79	113
Transports et communications	73	104
Services fournis par Parcs	49	44
Frais administratifs de Parcs	48	80
Dépenses diverses	80	27
Total des coûts directs	4 755	4 055
Marge de contribution	516	561
Frais généraux		
Autres	270	275
Traitement et avantages sociaux	206	197
Intérêt sur les prélèvements	145	128
Amortissement	11	11
Provision pour prestations de cessation d'emploi	3	7
Total des frais généraux	635	618
Perte nette	(119)	(57)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au début de l'exercice	(1 513)	(1 456)
Perte nette pour l'exercice	(119)	(57)
Solde à la fin de l'exercice	(1 632)	(1 513)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(119)	(57)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	37	47
Amortissement	981	937
	899	927
Variations des actifs et passifs à court terme	(221)	275
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	678	1 202
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(917)	(1 136)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(917)	(1 136)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(239)	66
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(5 857)	(5 923)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(6 096)	(5 857)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada —*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada a été créé le 1er avril 1994 et le terrain de golf Highland Links est devenu membre du Fonds le 1er avril 1996 conformément aux dispositions de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce texte de loi autorise la ministre du Patrimoine canadien à engager des dépenses à même le Trésor, en accord avec les conditions approuvées par le Conseil du Trésor aux fins de l'exploitation des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, notamment : l'autorisation de la ministre à dépenser pour le Fonds les recettes reçues à ces fins. Le total des dépenses consacrées au Fonds ne doit jamais dépasser de plus de 8 000 000 $ les recettes reçues au titre du Fonds.

2. Principales conventions comptables

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, c'est-à-dire :

Bâtiments	5 à 20 ans
Ameublement et installations	5 à 10 ans
Machines et équipements	10 ans
Véhicules	5 ans
Ordinateurs	3 ans

Régime de pension

Les employés du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada sont visés par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada aux coûts du régime est incluse dans les frais des avantages sociaux des employés imputés au Fonds. Le paiement de la pension s'effectue à même le compte de pension de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit. Aucune charge à payer n'est prévue à l'égard des prestations de départ pour les années de service accumulées avant le 1er avril 1994. Les prestations accumulées avant cette date par l'unité d'entreprise des Sources thermales, évaluées à 113 500 $ au 31 mars 1994 ainsi que celles accumulées par l'unité d'entreprise du terrain de golf Highland Links avant le 1er avril 1996, évaluées à 32 500 $ sont la responsabilité du Conseil du Trésor et n'ont, par conséquent, pas été inscrites.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Bâtiments	11 466	808		12 274
Système d'irrigation et petits bâtiments	615			615
Machines et équipements	633	47		680
Tertres et chargeurs	341			341
Verts et ponts	284			284
Ameublement et installations	242			242
Véhicules	135	62		197
Ordinateurs	30			30
	13 746	917		14 663

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Bâtiments	3 161	781		3 942
Ameublement et installations	162	33		195
Machines et équipements	262	98		360
Véhicules	84	30		114
Système d'irrigation et petits bâtiments	53	25		78
Ordinateurs	27	3		30
Verts et ponts	30	10		40
Tertres et chargeurs	3	1		4
	3 782	981		4 763

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada —*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Primes d'encouragement à la retraite anticipée

Le gouvernement a pris des moyens spécifiques en vue de réduire le nombre d'employés de la fonction publique au cours des deux prochaines années. Après le 31 mars 1996, le Conseil du Trésor a autorisé le ministère du Patrimoine canadien à mettre en œuvre des moyens comme la retraite anticipée, des primes de départ anticipé et la prise en charge de certaines activités par les employés.

L'unité d'entreprise du terrain de golf Highland Links estime que ces mesures n'entraîneront aucune obligation financière.

5. Événement ultérieur

En raison de la signature des conventions collectives du mois de janvier au 31mars 1999, il est estimé que 15 000 $ sera nécessaire pour payer les salaires et bénéfices rétroactifs.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne d'inspection des aliments	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada	2.3
Agence Parcs Canada	2.15
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	2.16
Centre canadien de gestion	2.20
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2.22
Commission canadienne des affaires polaires	2.26
Commission de contrôle de l'énergie atomique	2.29
Commission de l'assurance-emploi du Canada	2.34
Commission des champs de bataille nationaux	2.40
Conseil de recherches en sciences humaines	2.43
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2.47
Conseil de recherches médicales	2.51
Conseil national de recherches du Canada	2.55
Directeur de l'établissement de soldats	2.59
Directeur des terres destinées aux Anciens combattants	2.60
Office des prix des produits de la pêche	2.61
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2.62

Agence canadienne d'inspection des aliments

L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000 N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE À LA DATE D'IMPRESSION.

Agence des douanes et du revenu du Canada

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joint de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux conventions comptables compatibles avec celles qui régissent la préparation des états financiers du gouvernement du Canada et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports des établissements publics. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 de chaque état financier.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction de l'Agence. Dans un souci d'objectivité et d'impartialité, les données des états financiers ont été approuvées par le Comité de vérification de l'Agence au nom du Conseil de direction. Le Comité de vérification tient des réunions régulières avec la direction, les vérificateurs internes et le vérificateur général du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au Comité de vérification.

Certains renseignements présentés dans les états des résultats, comme les comptes de régularisation et les services fournis sans frais par d'autres ministères, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. En regard de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers contenus dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les états des résultats ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne en tenant dûment compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à assurer la protection des actifs du gouvernement. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont supportés par des programmes de vérification interne. L'Agence tente également de veiller à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités, et par des programmes de communication qui font connaître les règlements, les politiques, les normes et les responsabilités de gestion au sein de l'organisation.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante et exprime une opinion sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

L'administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire,
Finances et administration
D.G.J. TUCKER

le 24 juillet 2000

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'État des résultats (activités de l'Agence) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités propres à l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
Dépenses de fonctionnement et d'administration		
Services		
Personnel	2 419 186	2 295 310
Locaux	196 317	201 250
Transports et télécommunications	160 377	159 419
Services professionnels et spéciaux	148 354	153 743
Paiements de transfert à la province de Québec (administration commune de la TPS)	94 901	95 000
Achat de services de réparation et d'entretien	58 647	50 054
Locations	11 656	10 338
Information	2 478	6 776
Services publics	587	552
Autres services	57 690	46 409
	3 150 193	3 018 851
Biens		
Matériel	97 748	79 230
Fourniture et approvisionnements	61 736	72 256
Terrains, bâtiments et ouvrages	15 323	9 425
	174 807	160 911
Autre dépenses		
Subventions et autres	3 103	5 677
Total des dépenses de fonctionnement et d'administration	3 328 103	3 185 439
Recettes non fiscales (note 5)	201 035	194 456
Résultats d'exploitation nets	3 127 068	2 990 983

Passif éventuel (note 9)
Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

1. Autorisation et objectifs

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici «l'Agence») a été créé le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des revenus et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités de l'Agence et les activités administrées. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, qui sont administrés par l'Agence en leur nom. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé : la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur le ministère du Revenu national*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres. L'Agence administre pour le compte d'autres entités les lois de l'impôt et de la taxe de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure redevable auprès du Parlement de l'administration et de l'application des diverses législations fiscales par l'Agence.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88 (2)(a) de la Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, l'état des résultats—Activités de l'Agence a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux qui sont utilisés dans l'établissement des état financiers du gouvernment du Canada. Il a aussi été préparé selon les exigences et normes en matière de rapports énoncées par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de départ et des congés annuels et compensatoires accumulés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les recettes non fiscales présentées à l'état ne comprennent pas les revenus administrés qui sont perçus aux termes de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires.

c) Acquisition d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement et d'administration de l'exercice au cours duquel ils ont été effectués.

d) Remboursements de dépenses des exercices antérieurs

Les remboursements de dépenses des exercices antérieurs sont comptabilisés comme des recettes non fiscales et ne sont pas défalqués des dépenses.

e) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les dépenses comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Les services reçus gratuitement sont les suivants :

— locaux fournis par Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada;

— locaux fournis par Transports Canada;

— cotisations de l'employeur au régime d'assurance-maladie versées par le Conseil du Trésor;

— indemnités pour accidents du travail versées par Développement des ressources humaines Canada;

— services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;

— services juridiques fournis par Justice Canada.

f) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent au coût du Régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées commes charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime de retraite. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

g) Équité salariale

Le Sécrétariat du Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique du Canada ont conclu une entente sur l'application de la décision du Tribunal canadien des droits de la personne rendue le 29 juillet 1998 sur l'équité salariale. L'Agence emploie des personnes qui étaient membres des groupes visés par la décision sur l'équité salariale. La responsabilité de tout montant payé ou à payer aux employés de l'Agence qui étaient à l'emploi de la fonction publique relève du Conseil du Trésor. Par conséquent, aucun montant n'a été inclus dans les dépenses ni comptabilisé comme charge à payer au titre d'obligation de l'Agence en regard de la récente entente sur l'équité salariale. L'obligation liée à l'entente est imputée comme obligation dans les états financiers du gouvernement du Canada.

Le gouvernement a annoncé qu'à partir de l'exercice financier 2001-2002, il adoptera la méthode de comptabilité d'exercice en ce qui concerne ses politiques comptables. L'Agence a l'intention de se conformer alors à ces nouvelles politiques comptables et établira, en plus, de nouveaux états financiers en regard des activités de l'Agence, par exemple un bilan, un état des résultats, un état de l'évolution de la situation financière.

3. Chiffres correspondants

Au cours de l'exercice précédent, l'Agence était un ministère gouvernemental et, à ce titre, faisait partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada. L'information pour l'exercice terminé le 31 mars 1999, donnée pour fins de comparaison dans l'état des résultats— Activités de l'Agence, n'a pas fait l'objet d'une vérification en tant qu'état financier distinct. Par conséquent, les chiffres présentés ne sont pas des données vérifiées, et l'opinion exprimée dans le rapport du vérificateur ne s'y rapporte pas.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

4. Crédits parlementaires

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)	2 409 874	2 263 961
Moins : montants annulés	69 264	33 215
	2 340 610	2 230 746
Crédit 5—ADRC (dépenses en capital)	15 727	9 510
Moins : montants annulés	6	216
	15 721	9 294
Crédit 10—ADRC (paiements de transfert)	95 000	95 000
Moins : montants annulés	99	
	94 901	95 000
Plus : Contributions législatives aux régimes de prestation des employés	394 479	351 936
Autres dépenses législatives	922	925
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	310	309
	395 711	353 170
Total des crédits utilisés	2 846 943	2 688 210
Moins : Recettes non fiscales autres que les recettes affectées aux dépenses (note 5)	65 611	56 747
Charges de l'année précédente imputées aux crédits de l'exercice courant	9 900	(9 900)
	75 511	46 847
Plus : Services fournis sans frais par d'autres ministères du gouvernement		
Locaux	196 317	201 250
Contributions de l'employeur au régime d'assurance-maladie	105 415	105 300
Services juridiques	46 886	35 200
Services de vérification	4 358	4 270
Indemnités pour accidents du travail	2 660	3 600
	355 636	349 620
Résultats d'exploitation nets	3 127 068	2 990 983

5. Recettes non fiscales

Le présent tableau contient les chiffres sur les recettes figurant à l'état des résultats.

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales affectées au Crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations à l'assurance emploi	77 748	77 394
Frais de perception des cotisations au Régime de pensions du Canada	57 676	60 315
	135 424	137 709
Autres recettes non fiscales		
Recouvrement des coûts des régimes de prestation aux employés imputés aux activités de perception	22 406	22 778
Frais d'administration—provinces et municipalités	20 652	13 814
Boutiques hors taxes	5 168	5 011
Remboursement de dépenses des exercices antérieurs	4 894	1 852
Redressement des charges à payer	2 271	3 881
Droits relatifs aux décisions anticipées	1 166	1 144
Frais de services	2 975	2 282
Location et utilisation de biens publics	644	1 255
Autres recettes non fiscales	5 435	4 730
	65 611	56 747
Total des recettes non fiscales	201 035	194 456

6. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs de tiers sont :

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs—autres ministères du gouvernement	7 101	3 303
Comptes débiteurs—tiers	1 349	199
	8 450	3 502

Les recettes correspondant aux comptes débiteurs sont reflétées dans l'état des résultats.

Tous les comptes débiteurs d'autres ministères clients sont recouvrables. Aucune provision pour créances douteuses n'est requise.

Aucune provision pour créances douteuses à l'égard des comptes débiteurs de tiers n'a été inscrite en raison du peu d'importance de ces comptes relativement aux états financiers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

7. Passifs

À la fin de l'exercice, les passifs de l'Agence sont :

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Indemnités de départ des employés	322 124	294 258
Comptes créditeurs—tiers	120 489	97 905
Congés annuels et congés compensatoires	95 348	85 220
Comptes créditeurs—autres ministères du gouvernement	75 586	11 569
Salaires et prestations à payer aux employés	71 916	22 962
Comptes créditeurs—employés	2 693	
Autres passifs	270	9
	688 426	511 923

Les dépenses associées à ces comptes de passif sont reflétées dans l'état des résultats, à l'exception du passif pour les congés annuels, les congés compensatoires et les indemnités de départ des employés.

8. Achats d'immobilisations

Les conventions comptables actuelles du gouvernement du Canada ne requièrent pas la capitalisation des immobilisations. Les dépenses de capital ont été imputées aux dépenses de fonctionnement et d'administration. Le tableau suivant est donné à titre informatif. Il présente les achats effectués au cours de l'exercice qui auraient pu être capitalisés en vertu des conventions comptables de la comptabilité d'exercice applicables aux immobilisations corporelles.

	2000
	(en milliers de dollars)
Bâtiments en construction	12 438
Matériel informatique	4 622
Matériel	2 927
Véhicules automobiles	2 060
Terrains	35
Bâtiments	34
	22 116

Le tableau contient uniquement les immobilisations dont la valeur originale individuelle est de 10 000 dollars ou plus.

9. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence des douanes et du revenu du Canada est la partie défenderesse dans certaines causes en litige. On estime qu'au 31 mars 2000, le montant des réclamations et causes en instance et imminentes s'élève à 12 millions de dollars (18 millions en 1998-1999 (non vérifié)). Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

10. Comptes de dépôts et de fiducie

L'Agence reçoit des dépôts remboursables demandés en garantie en conformité à divers règlements. Les dépôts en mains au 31 mars se chiffrent comme suit :

	2000	(non-vérifiés—note 3) 1999
	(en milliers de dollars)	
Dépôts de garantie		
Solde au début de l'exercice	11 398	10 622
Plus : dépôts	2 179	1 904
Moins : déboursés	1 399	1 128
Solde à la fin de l'exercice	12 178	11 398
Dépôts temporaires reçus des importateurs		
Solde au début de l'exercice	745	932
Opérations nettes durant l'exercice	(45)	(187)
Solde à la fin de l'exercice	700	745

Le compte de dépôts de garantie a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et les garanties exigées pour acquitter les droits de douane et les taxes d'accise prévues sur les biens importés ainsi que les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Le compte des dépôts temporaires reçus des importateurs a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements ministériels (Douanes et Accise) en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Agence des douanes et du revenu du Canada— *Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Fin*

11. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction dûment constitué est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Agence et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les dépenses reliées aux activités du Conseil de direction s'élèvent cette année à 846 mille dollars et sont présentées à l'état des résultats. Ce montant inclut: 315 mille dollars en dépenses de salaire pour le personnel de secrétariat, 149 mille dollars en dépenses de voyage et 108 mille dollars en dépenses de mobilier et agencements (installation initiale).

12. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'État des résultats (activités administrées) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités administrées de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Le vérificateur général du Canada
L. Denis Desautels, FCA

Ottawa, Canada
le 24 juillet 2000

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

Recettes administrées	2000	1999
Recettes fiscales (note 3)		
Impôt sur le revenu		
Particuliers	154 151 820	146 560 375
Transferts à des tiers (note 4)	(69 327 944)	(68 852 992)
Total de l'impôt des particuliers	84 823 876	77 707 383
Sociétés	25 321 506	23 273 602
Transferts à des tiers (note 4)	(2 131 298)	(1 698 931)
Total de l'impôt des sociétés	23 190 208	21 574 671
Non-résidents et autres	3 499 284	2 901 277
Total de l'impôt des non-résidents et autres	3 499 284	2 901 277
Total de l'impôt sur le revenu	111 513 368	102 183 331
Douane, accise, TPS et TVH		
Taxes sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH) (note 5)	27 376 527	25 194 581
Transferts à des tiers (note 4)	(1 799 367)	(1 662 202)
Total TPS/TVH	25 577 160	23 532 379
Droits et taxes d'accise		
Taxes sur l'énergie	4 757 133	4 716 223
Autres	3 214 211	3 721 331
Transferts à des tiers (note 4)	(2 859)	(294 793)
Total des droits et taxes d'accise	7 968 485	8 142 761
Droits de douanes à l'importation	2 105 117	2 359 363
Total des droits de douanes à l'importation	2 105 117	2 359 363
Total TPS et TVH, Accise et Douanes	35 650 762	34 034 503
Autres		
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	26 826	9 181
Indemnisations des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	29 746	
Transferts à des tiers (note 4)	(56 572)	(9 181)
Total autres	0	0
Total des recettes fiscales	147 164 130	136 217 834
Recettes non fiscales (note 6)		
Pénalités	85 128	76 867
Intérêts nets	(15 382)	(16 290)
Autres	14 828	20 565
Total des recettes non fiscales	84 574	81 142
Total des recettes administrées au nom du gouvernement du Canada	147 248 704	136 298 976
Dépenses administrées		
Dépenses fédérales		
Prestation fiscale pour enfants	5 999 542	5 715 307
Crédit pour TPS	2 846 993	2 849 817
Allocations spéciales pour enfants	88 227	68 973
Remboursements des PSV	(553 575)	(495 837)
Total des dépenses fédérales	8 381 187	8 138 260
Autres dépenses		
Programmes de prestations familiales provinciales/territoriales (note 7)	510 592	540 512
Recouvrements des provinces et territoires	(510 592)	(540 512)
Total des autres dépenses	0	0
Total des dépenses administrées au nom du gouvernement du Canada	8 381 187	8 138 260

Remboursements éventuels (note 8)
Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction
MICHAEL L. TURCOTTE

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici «l'Agence») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des revenus et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités administrées et les activités de l'Agence. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, qui sont administrés par l'Agence en leur nom. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé: la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur le ministère du Revenu national*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres. L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les lois de l'impôt et de la taxe de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada, les cotisations d'assurance-emploi et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure redevable auprès du Parlement de l'application de diverses législations fiscales par l'Agence.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88 (2)(a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, l'état des résultats—Activités administrées a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des recettes fiscales

Généralement, l'Agence comptabilise les recettes fiscales dans l'exercice où elles sont reçues, nettes des remboursements. Les transferts à des tiers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les remboursements de recettes fiscales sont généralement affectés à l'exercice correspondant au début du cycle de traitement de la cotisation d'impôt sur le revenu. Par ailleurs, les remboursements d'impôt importants pour lesquels une décision favorable au contribuable a été rendue ou pour lesquels les appels devant la Cour fédérale du Canada et la Cour suprême du Canada ont été épuisés ou ne seront pas exercés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales de l'état des résultats—Activités administrées sont généralement comptabilisées dans l'exercice où elles sont reçues. Les pénalités comprennent les montants perçus pour paiement en retard de la TPS, des droits et des taxes d'accise. Les intérêts comprennent les montants payés sur les remboursements de la TPS, des droits et des taxes d'accise, nets des sommes perçues. Les pénalités et intérêts sur l'impôt sont comptabilisés comme recettes fiscales.

c) Dépenses

Le crédit trimestriel pour taxe sur les produits et services et les paiements au titre de la prestation fiscale pour enfants et de l'allocation spéciale pour enfants sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les remboursements des prestations de sécurité de la vieillesse sont enregistrés quand les déclarations d'impôt sont cotisées. Les dépenses et les recouvrements liés aux programmes de prestations familiales provinciales et territoriales sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Le gouvernement a annoncé qu'à partir de l'exercice financier 2001-2002, il adoptera la méthode de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne ses politiques comptables. L'Agence à l'intention de se conformer alors à ces nouvelles politiques comptables et établira, en plus, de nouveaux états financiers en regard des activités administrées de l'Agence, par exemple un bilan, un état des résultats et un état de l'évolution de la situation financière.

3. Recettes fiscales

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence perçoit des montants auprès des contribuables et leur en rembourse. Le tableau qui suit donne la ventilation des montants de recettes brutes et des remboursements présentés à l'état des résultats—Activités administrées :

	2000			1999
	Recettes brutes	Remboursements	Recettes nettes	Recettes nettes
	(en milliers de dollars)			
Impôt sur le revenu				
Particuliers	171 522 793	17 370 973	154 151 820	146 560 375
Sociétés	32 063 426	6 741 920	25 321 506	23 273 602
Non-résidents et autres	3 636 465	137 181	3 499 284	2 901 277
Total de l'impôt sur le revenu	207 222 684	24 250 074	182 972 610	172 735 254
TPS et TVH, Accise et Douanes				
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH)	56 323 068	28 946 541	27 376 527	25 194 581
Droits et taxes d'accise —énergie	4 787 390	30 257	4 757 133	4 716 223
Droits et taxes d'accise —autres	3 458 817	244 606	3 214 211	3 721 331
Droits de douanes à l'importation	2 314 872	209 755	2 105 117	2 359 363
Total TPS et TVH, Accise et des droits de douanes	66 884 147	29 431 159	37 452 988	35 991 498
Autres				
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	26 826		26 826	9 181
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	29 746		29 746	
Total autres	56 572		56 572	9 181
Total des recettes fiscales avant transferts	274 163 403	53 681 233	220 482 170	208 735 933

4. Transferts/Recettes perçues pour le compte de tiers

Les transferts sont faits par l'ADRC à d'autres entités pour lesquelles elle administre les taxes. Les transferts sont faits soit directement à l'entité pour laquelle l'ADRC perçoit les taxes, telle que Développement des ressources humaines Canada pour le Régime de pensions du Canada, le Compte d'assurance-emploi, et les prestations de la sécurité de la vieillesse remboursées, soit à un compte créditeur duquel le ministère des Finances tire les fonds pour les transferts faits à la tierce partie pour laquelle la taxe est administrée. Il en est de même des transferts faits à une province, à un territoire ou à une première nation.

Les transferts effectués au cours d'une année sont constitués de deux éléments :

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

(1) les transferts liés à une période en cours, par exemple une année d'imposition. Ces montants sont généralement déterminés à l'aide des meilleures estimations;

(2) un ajustement final pour une période antérieure. Cet ajustement, qui peut résulter soit en une hausse ou une baisse des recettes fédérales déclarées, permet de faire concorder les transferts estimés et comptabilisés avec de l'information réelle, telle que des sommes cotisées.

Toutes les différences entre les meilleures estimations et les sommes réellement dues à des tiers pour lesquelles l'Agence administre les taxes ne sont donc déterminées qu'au cours de périodes futures lorsque les informations réelles seront connues. Ces différences apparaissent à l'état financier de l'année au cours de laquelle elles sont déterminées.

Le tableau qui suit contient les données sur les transferts présentés à l'état des résultats -Activités administrées :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Particuliers		
Impôts provinciale/territorial/ Premières Nations	33 473 467	34 271 076
Contributions au Régime de pensions du Canada	16 871 726	14 799 701
Remboursement de prestations d'assurance-emploi	144 611	78 154
Cotisations de l'assurance-emploi	18 838 140	19 704 061
Total des transferts pour les particuliers	69 327 944	68 852 992
Sociétés		
Impôt provincial/territorial	2 131 298	1 698 931
Total des transferts pour les sociétés	2 131 298	1 698 931
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH)		
Taxe de vente harmonisée	1 798 099	1 661 510
Taxe des Premières nations	1 268	692
Total des transferts pour la TPS/TVH	1 799 367	1 662 202
Accises		
Taxe sur le transport aérien	2 859	294 793
Total des transferts d'accise	2 859	294 793
Autres transferts		
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	26 826	9 181
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	29 746	
Total des autres transferts	56 572	9 181
Total des transferts	73 318 040	72 518 099

5. Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée

La taxe sur les produits et services (TPS) perçue par d'autres organisations du gouvernement fédéral est présentement déposée directement dans le Fonds du revenu consolidé et n'est donc pas incluse dans l'état. Au fur et à mesure que les organisations du gouvernement fédéral changeront leurs systèmes comptables, au cours des prochaines années, ces montants seront communiqués à l'Agence et seront inclus dans le présent état financier.

La TPS perçue sur les biens et services dans la province de Québec au nom du gouvernement fédéral est transférée par le ministère du Revenu du Québec à l'Agence; elle est donc présentée à l'état.

Les montants comptabilisés comprennent la taxe de vente harmonisée (TVH), le cas échéant. Les montants de TPS et de TVH reçus sont comptabilisés nets des remises et remboursements réclamés par les inscrits. Les montants des transferts de TVH aux provinces sont calculés en conformité avec les ententes régissant l'harmonisation de la taxe de vente.

6. Autres recettes non fiscales

Le tableau qui suit fournit les recettes non fiscales présentées à l'état des résultats - Activités administrées :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales		
Pénalités TPS	85 128	76 867
TPS et autres intérêts	61 300	53 399
Intérêts payés	(76 682)	(69 689)
Intérêts nets	(15 382)	(16 290)
Autres :		
Saisies	8 974	13 074
Amendes et confiscations	4 676	7 426
Ventes d'articles non réclamés, etc.	1 178	65
	14 828	20 565
Total recettes non fiscales administrées	84 574	81 142

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Fin*

7. Programmes de prestations familiales provinciales/territoriales

Les programmes de prestations familiales provinciales/territoriales sont les suivants : le Crédit sur la taxe de vente harmonisée de Terre-Neuve, les prestations fiscales pour enfants de Terre-Neuve, les prestations fiscales pour enfants de la Nouvelle-Écosse, les prestations fiscales pour enfants du Nouveau-Brunswick, les prestations fiscales pour enfants de la Saskatchewan, les crédits d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta, les prestations familiales de la Colombie-Britannique, les prestations fiscales pour enfants du Yukon, les prestations fiscales pour enfants des Territoires du Nord-Ouest et les prestations fiscales pour enfants du Nunavut. Ces montants représentent des paiements effectués par l'Agence aux contribuables pour le compte des provinces. Ces montants sont subséquemment recouvrés des provinces/territoires.

8. Remboursements éventuels importants

Les remboursements éventuels importants représentent des montants qui pourraient se transformer en remboursements réels advenant un ou plusieurs événements futurs. Si l'événement futur est probable, qu'une estimation raisonnable du montant à rembourser peut être effectuée et que ce montant est important, le montant est constaté par régularisation. La somme inscrite ne peut pas excéder le montant payé par le contribuable. S'il est impossible d'établir la probabilité de l'événement, que le montant est important et peut être estimé de manière raisonnable, l'éventualité est signalée par voie de note à l'état financier.

Les réclamations de remboursements importants sont présentées dans une note à l'état financier tant qu'une décision n'a pas été rendue et tant que les appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada n'ont pas été épuisés ou ne seront pas exercés. Les remboursements sont alors, selon le cas, comptabilisés comme créditeurs ou non. Au 31 mars 2000, le montant des réclamations et des causes en litige importantes en matière de remboursements, en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada, s'élevait à 802 millions de dollars (574 millions de dollars en 1998-1999).

9. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs des recettes fiscales ne sont pas vérifiés et sont présentés sous forme de note dans les comptes du Canada. Les données des soldes non vérifiés sont incluses dans la section 4 du Volume II (Partie II) des *Comptes publics du Canada*.

Agence Parcs Canada

L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2000
N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE À LA DATE D'IMPRESSION.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du BCEATST. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le BCEATST tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde à tous les égards importants, avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des Services intégrés du BCEATST établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le BCEATST tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Les systèmes sont établis afin de fournir avec l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du BCEATST. Le BCEATST s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante sur la fidélité de l'image donnée par l'état financier. Cette opinion est jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Directeur exécutif
Agent financier principal
KEN JOHNSON

Chef, Finances, planification et administration
Agent financier principal à plein temps
JEAN L. LAPORTE, CGA

le 5 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS
ET AU
PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'État des résultats du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Bureau pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
FOUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses (note 8)		
Opération d'enquêtes		
Traitements et avantages sociaux des employés	18 276	25 263
Indemnités de cessation d'emploi	311	39
Services professionnels et spéciaux	7 211	8 425
Transport et communications	2 549	3 544
Locations	1 345	6 899
Locaux	1 306	1 365
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	531	2 304
Services publics, fournitures et approvisionnements	292	3 606
Achat de services de réparation et d'entretien	253	1 040
Construction et/ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages		18
Information	115	10
Autres	21	7
	32 210	52 520
Services intégrés		
Traitements et avantages sociaux des employés	3 624	3 429
Indemnités de cessation d'emploi		53
Services professionnels et spéciaux	1 622	1 427
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	790	690
Transport et communications	556	604
Achat de services de réparation et d'entretien	322	368
Locaux	298	271
Information	254	445
Services publics, fournitures et approvisionnements	118	240
Locations	18	109
Construction et/ou acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages		167
	7 602	7 803
Total des dépenses	39 812	60 323
Recettes non fiscales		
Produits des ventes	32	15
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	24	10
Frais de service	8	1
	64	26
Coût net de l'exploitation	39 748	60 297
Paiement à titre gracieux à la province de la Nouvelle-Écosse (note 9)	1 500	
Coût net pour le gouvernement (note 4)	41 248	60 297

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes des accidents et leurs facteurs contributifs. Les dépenses du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle; les avantages sociaux des employés sont autorisés par des autorisations législatives.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés annuels et des congés compensatoires. Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées dans l'exercice où l'accord de cessation d'emploi est signé par l'employé. Les congés annuels et les congés compensatoires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

d) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice où elles sont achetées.

e) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par d'autres ministères sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

3. Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

4. Crédits parlementaires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Conseil privé—Crédit 15	20 294	18 917
Crédit supplémentaire 15a	15 372	
Crédit supplémentaire 15b		8 173
Crédit supplémentaire 15c		28 736
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 10	100	
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 15	1 166	
	36 932	55 826
Somme périmée	1 260	1 746
	35 672	54 080
Utilisation des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12	17
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 444	3 243
Emploi des crédits	39 128	57 340
Ajustement pour les nouvelles conventions collectives	(316)	316
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 5)	2 500	2 667
Moins : recettes non fiscales	(64)	(26)
Coût net pour le gouvernement	41 248	60 297

5. Engagements contractuels

En 1998, le BCEATST a signé un bail de deux ans avec le ministère de la Défense nationale pour l'utilisation d'un hangar de la BFC de Shearwater. La valeur résiduelle du bail au 31 mars 2000 est 167 200 $. Cette somme sera payée en 2000-2001.

6. Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Le tableau ci-dessous présente les services fournis gratuitement par d'autres ministères au BCEATST :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (locaux, modifications de locaux et autres services)	1 604	1 636
Conseil du Trésor (part de l'employeur aux régimes d'assurance-santé)	821	970
Développement des ressources humaines Canada (administration de l'indemnisation pour accidents du travail)	33	40
Vérificateur général du Canada (services de vérification)	42	21
Total	2 500	2 667

7. Compte à fins déterminées

Le compte sur le système d'enregistrement de vol a été établi en 1997 afin d'inscrire les contributions monétaires reçues et les dépenses en vertu d'une entente de partage de coûts avec des organismes de sécurité de gouvernements étrangers. Ces organismes ont acquis un logiciel mis au point par le BCEATST, par le biais d'une licence, pour utilisation lors des enquêtes sur les accidents d'aviation et ils contribuent financièrement à l'amélioration continue du logiciel. Ces recettes et déboursés ne figurent pas dans l'État des résultats du BCEATST.

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	156	189
Recettes	240	134
Déboursés	(195)	(167)
Solde de fermeture	201	156

8. Dépenses liées à l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de Swissair

Le 2 septembre 1998, le vol 111 de Swissair s'est abîmé dans l'Océan Atlantique à environ 5 milles marins de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Selon la législation canadienne et les conventions internationales, le BCEATST a la responsabilité de faire une enquête approfondie sur cet accident. Cette enquête s'avère très complexe et exige des ressources considérables, la plupart ayant été fournies par la Défense nationale, Pêches et Océans et la Gendarmerie royale du Canada. Des crédits supplémentaires ont été obtenus du Parlement vu que les crédits de fonctionnement attribués au BCEATST étaient insuffisants pour couvrir les coûts d'une enquête de cette envergure et complexité.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

Les dépenses de l'enquête sont incluses dans l'État des résultats et sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous. Les coûts de l'enquête incluent les coûts directs engagés par le BCEATST et les coûts additionnels engagés par les autres ministères et organismes de l'État pour venir en aide au BCEATST. Le financement additionnel reçu par le BCEATST couvrait également les coûts additionnels engagés par ces ministères et organismes. Le tableau 2 ci-dessous présente les montants remboursés à ces entités par le BCEATST. L'enquête est toujours en cours et on s'attend à des dépenses additionnelles dans les exercices à venir.

Diverses activités liées à l'accident, telles les opérations de sauvetage, ont été accomplies par divers ministères. Les coûts de ces activités ne sont pas inclus dans l'État des résultats du BCEATST mais sont inscrits dans les comptes respectifs de ces organismes.

TABLEAU 1	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Dépenses reliées à l'enquête sur l'accident de Swissair (y compris les services fournis par d'autres ministères et organismes de l'État)		
Services professionnels et spéciaux	6 006	7 357
Traitements et avantages sociaux des employés	2 757	10 767
Transport et communications	1 349	2 436
Locations	1 313	6 920
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	160	1 774
Information	100	247
Achat de services de réparation et d'entretien	44	987
Services publics, fournitures et aprovisionnements	130	3 333
Construction et/ou acquisition de terrains, bâtiments, et ouvrages		167
Autres	20	4
Total	11 879	33 992

TABLEAU 2	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Montants remboursés pour services fournis par d'autres ministères et organismes de l'État en relation avec l'enquête		
Défense nationale	1 866	10 777
Pêches et Océans		8 506
Gendarmerie royale du Canada	2 186	5 252
Autres	470	1 787
Total	4 522	26 322

9. Paiement à titre gracieux à la province de la Nouvelle-Écosse

À la demande du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le BCEATST a effectué un paiement à titre gracieux de 1 500 000 $ pour compenser les frais engagés par la province à la suite de l'accident du vol 111 de Swissair. Malgé qu'il n'y avait aucune obligation légale d'indemniser la province, il fut décidé qu'un tel paiement était dans l'intérêt public compte tenu des circonstances exceptionnelles de cet accident.

Centre canadien de gestion

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien de gestion selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. La responsabilité première quant à l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier revient à la gestion de l'Établissement.

Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour s'acquitter de la responsabilité de rendre compte, l'Établissement maintient une série de comptes représentant un registre centralisé des opérations financières de l'Établissement. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier.

La Direction des services financiers de l'Établissement développe et propage les conventions comptables et de gestion financière, et émet des directives qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. L'Établissement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'Établissement. L'Établissement vise également à s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans tout l'organisme.

Approuvé par :

Directrice, Finance et administration
(Agent financier principal à temps plein)
JOHANNE BERNARD

le 16 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Traitements et indemnités des employés	7 286	6 269
Services professionnels et spéciaux	6 861	6 433
Ameublement et matériel	1 182	837
Transports et communications	935	681
Information	645	252
Fournitures et approvisionnements	504	367
Paiements de transfert	175	175
Réparation et entretien	114	164
Location	96	87
Autres subventions et paiements	2	5
	17 800	15 270
Moins recouvrements de coûts (paragraphe 29.1(1) de la *LGFP*)	5 392	4 474
Coût net de fonctionnement (note 3)	12 408	10 796

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état

Centre canadien de gestion—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Centre canadien de gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence dans l'apprentissage et la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, et vise à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et favorise une forte culture organisationnelle au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, former et perfectionner les cadres de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale. Le Centre dispose d'une autorisation budgétaire annuelle afin de financer ses dépenses de fonctionnement et de contributions. Le Centre a aussi l'autorisation de dépenser ses recettes gagnées en vertu du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

b) Comptabilisation des recettes

Toutes les recettes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédit parlementaire

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Crédit 5 du Centre canadien de gestion	9 725	9 388
Budgets supplémentaires des dépenses (A, B et C)	933	916
Crédit 10 du Conseil du Trésor	370	
Crédit 15 du Conseil du Trésor	184	
	11 212	10 304
Fonds non utilisées	114	711
	11 098	9 593
Dépenses en vertu de l'alinéa 29.1(1) de la *LGFP*	5 392	4 474
Recettes équivalentes générées en vertu de l'alinéa 29.1(1) de la *LGFP*	(5 392)	(4 474)
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16	
Contributions aux plans de prestations des employés	1 294	1 203
Coût net de fonctionnement	12 408	10 796

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Centre. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Centre a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers du Centre établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Centre tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ces systèmes sont établis afin d'assurer avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Centre. Le Centre s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La directrice, Finance/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 6 juin 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DU CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE
ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL
ET AU
MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'État des résultats du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants une image fidèle des résultats d'exploitation du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 6 juin 2000

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	4 329 212	4 192 238
Indemnités de cessation d'emploi	750	162 181
Services professionnels et spéciaux	1 379 502	879 778
Services publics, fournitures et approvisionnements	331 505	299 177
Locaux	320 160	320 160
Information	264 075	273 978
Immobilisations	207 559	225 819
Transport et communications	185 138	192 923
Réparations et entretien	62 317	69 538
Location	28 727	40 299
	7 108 945	6 656 091
Administration		
Traitements et indemnités des employés	203 350	199 541
Déplacements	27 610	26 364
Gouverneurs et comités	19 943	10 980
Services professionnels et spéciaux	3 682	4 494
Services publics, fournitures et approvisionnements	838	702
	255 423	242 081
Total des dépenses	7 364 368	6 898 172
Recettes non fiscales		
Recettes affectées aux dépenses (notes 3 et 8)		
Produits des ventes	2 746 070	3 066 438
Recouvrement de coûts	1 340 045	1 172 868
	4 086 115	4 239 306
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	476	448
Total des recettes non fiscales	4 086 591	4 239 754
Coût net de l'exploitation (note 4)	3 277 777	2 658 418

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

La présidente du Conseil
WARREN EDMONDSON

La directrice, Finance/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

Le Centre a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit fondamental des Canadiens et Canadiennes de travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs et travailleuses. Les dépenses du Centre sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été préparé selon les exigences et normes établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les plus importantes conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement de l'exercice au cours duquel ils sont effectués.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

e) Opérations en devises

Les recettes et dépenses libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de l'opération.

f) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères de l'État sont compris dans les dépenses.

g) Régime de pensions de retraite

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

cotisent au coût du Régime. Les cotisations du Centre sont imputées aux dépenses sur une base courante et représentent le passif total du Centre.

3. Recettes affectées aux dépenses

	2000	1999
	$	$
Produits des ventes :		
Abonnements au disque CCINFO	1 469 393	1 994 009
Abonnements aux disques de spécialités	696 166	682 058
CCINFOWeb	421 317	260 759
Exemplaires de publications	107 725	84 049
Produits sur disquette	25 111	27 808
Produits pour la revente	15 250	9 025
Autres	7 508	3 324
Adhésions	3 600	5 406
	2 746 070	3 066 438
Recouvrement de coûts :		
Projets concertés	871 589	691 953
Contributions au Service des demandes de renseignements	454 000	454 000
Dépenses de voyage	14 456	26 915
	1 340 045	1 172 868
	4 086 115	4 239 306

4. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Développement des ressources humaines—Crédit 35	1 728 000	1 022 000
Développement des ressources humaines—Crédit 35A	569 911	
Développement des ressources humaines—Crédit 35B	500 000	874 505
Développement des ressources humaines—Crédit 35C		462 758
Conseil du Trésor : Crédit 15A—Conventions collectives	92 688	
Conseil du Trésor : Crédit 15B—Conventions collectives	152 744	
	3 043 343	2 359 263
Somme périmée	85 726	21 955
	2 957 617	2 337 308
Frais d'agences de recouvrement		579
Dépenses financées à même les produits de la vente de biens excédentaires de l'État	476	819
Total des crédits utilisés	2 958 093	2 338 706
Plus :		
Services fournis gratuitement par les autres ministères de l'État—Locaux	320 160	320 160
Moins : recettes non fiscales autres que les recettes affectées aux dépenses	476	448
Coût net de l'exploitation	3 277 777	2 658 418

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont toutefois maintenus afin de protéger les actifs, et l'information additionnelle suivante reflète le coût historique et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie utile. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire sur une période de cinq ans.

Immobilisations au coût	31 mars 1999	Acquisitions	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 929 921	149 072	126 149	1 952 844
Mobilier et matériel	871 630	58 487	37 625	892 492
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 436 943	207 559	163 774	3 480 728

Amortissement cumulé	31 mars 1999	Amortissement	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 628 869	99 889	126 072	1 602 686
Mobilier et matériel	765 970	26 069	37 625	754 414
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 030 231	125 958	163 697	2 992 492

6. Débiteurs

À la fin de l'exercice, les débiteurs à court terme provenant de la vente de produits et services sont comme suit :

	2000	1999
	$	$
Tiers	268 143	359 508
Gouvernement du Canada	108 346	13 049
	376 489	372 557

Les recettes liées aux débiteurs ne figurent pas dans l'État des résultats.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Passif

	2000	1999
	$	$
a) Passifs comptabilisés		
Créditeurs et charges à payer	948 311	760 312
Salaires et avantages sociaux à payer	31 742	24 725
	980 053	785 037
b) Autres passifs		
Indemnités de congés à payer	251 165	234 925
Indemnités de cessation d'emploi	458 566	393 594
	709 731	628 519
c) Paiements reçus d'avance		
Tiers	149 683	143 032
Gouvernement du Canada	3 840	5 500
	153 523	148 532

Les coûts liés aux passifs comptabilisés sont inclus dans l'État des résultats.

Les coûts liés aux autres passifs ne sont pas compris dans l'État des résultats. Ces coûts sont comptabilisés seulement au moment du paiement (voir note 2(a)).

Les indemnités de congés à payer représentent le montant des crédits accumulés à la fin de l'exercice.

Le passif pour les indemnités de cessation d'emploi représente ce que les employés recevraient à la suite de leur démission du CCHST. Dans ces circonstances, seuls les employés qui ont 10 ans d'emploi continu ou plus ont droit à ces indemnités, lesquelles sont calculées sur une base d'une demi-semaine pour chaque année complète d'emploi continu, jusqu'à un maximum de 26 années. Dans le cas d'une mise à pied, il y a des coûts supplémentaires importants puisque tous les employés y ont droit et que les indemnités de cessation d'emploi sont alors calculées sur une base de deux semaines de paye pour la première année d'emploi continu et d'une semaine de paye pour chaque année complète d'emploi continu supplémentaire.

Les paiements reçus d'avance représentent des sommes perçues avant la date de livraison des produits. Il s'agit principalement de produits que le CCHST vend par abonnement. Ces produits sont expédiés au cours des périodes subséquentes. Ces paiements reçus d'avance sont inscrits à titre de recettes affectées aux dépenses dans l'État des résultats.

8. Opérations entre apparentés

Les recettes affectées aux dépenses comprennent 393 197 $ (234 914 $ en 1999) provenant d'opérations conclues avec divers ministères fédéraux. Les opérations entre apparentés sont exécutées selon des conditions similaires à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

9. Compte à fin déterminée—CRDI, Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST distribuera diverses subventions pour appuyer la recherche, le développement et les projets d'études en réseautique, technologie et réglementation dans la région de l'Asie et du Pacifique. Ces projets traiteront des problèmes économiques, sociaux et environnementaux de cette région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration des fonds sont comptabilisés comme recouvrement de coûts.

	2000	1999
	$	$
Solde du fonds au début de l'exercice	230 274	
Fonds reçu au cours de l'exercice	484 727	300 000
Subventions versées aux bénéficiaires	(135 665)	(64 700)
Frais de déplacement et autres frais	(39 263)	(26)
Frais d'administration du CCHST	(15 000)	(5 000)
Solde du fonds à la fin de l'exercice	525 073	230 274

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi dont il relève, le Centre peut acquérir de l'argent ou d'autres biens par voie de don ou autrement et il peut utiliser ou disposer de ces biens conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le Centre n'a reçu aucun don en 1999-2000, ni en 1998-1999, ce qui laisse à 81 021 $ au 31 mars 2000 le total des dons accumulés dans un compte spécial du Trésor a cet effet.

11. Données comparatives

Certaines données comparatives de 1999 présentées dans les notes à l'État des résultats ont été reclassées pour être conformes à la présentation adoptée en 2000.

Commission canadienne des affaires polaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission canadienne des affaires polaires selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données de cet état revient à la direction de la Commission.

Les renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la direction. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission maintient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec ceux apparaissant dans cet état financier.

Le Conseil d'administration est chargé de la gestion des activités de la Commission et doit veiller notamment à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Commission tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les éléments d'actif de la Commission. La Commission s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

le président
MICHAEL ROBINSON

le directeur exécutif
STEVEN C. BIGRAS

le 20 juin 2000

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES
ET AU
MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission canadienne des affaires polaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 16 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses d'exploitation		
Traitements et indemnités des employés	486 444	408 259
Services professionnels et spéciaux	147 342	133 499
Voyages et déménagements	114 180	104 561
Locaux	85 837	80 867
Honoraires des membres du conseil	58 200	16 350
Dépenses de bureau et de matériel	43 278	61 501
Impression et publication	27 864	31 992
Téléphone et télécommunications	19 303	14 527
Contributions	17 250	19 730
Fournitures et approvisionnements	10 146	12 667
Frais postaux et service de messagerie	10 481	8 450
Règlement d'une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne		60 000
Publicité		3 944
Coût de l'exploitation	1 020 325	956 347
Recettes non fiscales		
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	1 676	
Coût net de l'exploitation (note 3)	1 018 649	956 347

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER

1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1er février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle fut créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'état des sciences polaires au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

Commission canadienne des affaires polaires—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER—*Fin*

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances, qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Crédit 50 du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	882 000	858 000
Crédit 5 du Conseil du Trésor	25 687	
Budget des dépenses supplémentaire (A)	42 000	42 100
	949 687	900 100
Fonds non utilisées	16 362	30 753
	933 325	869 347
Contributions statutaires aux régimes d'avantages sociaux des employés	87 000	87 000
Total des crédits utilisés	1 020 325	956 347
Moins : Recettes non fiscales	1 676	
Cout net d'exploitation	1 018 649	956 347

Commission de contrôle de l'énergie atomique

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission de contrôle de l'énergie atomique est responsable de la préparation de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel. L'état financier a été dressé conformément aux exigences et aux normes de présentation de rapport que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Cet état comprend des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction. Les renseignements financiers contenus ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux présentés dans l'état financier.

La direction doit aussi élaborer et maintenir un système de contrôle interne visant à fournir une certitude raisonnable que toutes les opérations sont inscrites avec exactitude et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que l'état financier reflète bien les résultats d'exploitation de la Commission de contrôle de l'énergie atomique et que les éléments d'actif sont bien protégés.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur l'état financier.

Approuvé par :

La présidente
A.J. BISHOP M.D.

Le directeur général des Services de gestion
DENYS VERMETTE

le 2 juin 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE
ET AU
MINISTRE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission de contrôle de l'énergie atomique de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 2 juin 2000

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et avantages sociaux	35 557 875	34 338 373
Services professionnels et spéciaux	9 907 932	7 576 176
Locaux	4 153 444	4 380 196
Déplacements et réinstallations	3 129 619	2 508 376
Mobilier et matériel	2 703 446	1 683 382
Communications	670 741	669 088
Services publics, fournitures et approvisionnements	586 619	972 054
Information	583 053	500 001
Réparations	398 592	231 455
Dépenses des commissaires	391 658	381 064
Location de matériel	110 257	99 018
Dépenses diverses	7 680	17 747
	58 200 916	53 356 930
Subventions et contributions		
Programme à l'appui des garanties	598 307	589 138
Autres	69 960	45 000
	668 267	634 138
Total des dépenses	58 869 183	53 991 068
Recettes non fiscales		
Droits de permis	37 642 199	36 486 929
Formation de stagiaires étrangers (note 9)	1 985 028	712 506
Aliénation d'immobilisations	50 529	6 845
Recettes diverses	38 170	2 377
Recouvrements de dépenses des exercices antérieurs	28 243	72 644
Total des recettes non fiscales	39 744 169	37 281 301
Coût net d'exploitation (note 3)	19 125 014	16 709 767

Les notes complémentaires font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé par :

La présidente
A.J. BISHOP, M.D.

Le directeur général des Services de gestion
DENYS VERMETTE

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs, objectif et activités

La Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*. Elle constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de Ressources naturelles Canada.

La CCEA a pour objectif de réglementer l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada de manière à ce que cette utilisation ne présente pas de risque inacceptable pour la santé, la sécurité, la sécurité matérielle et l'environnement, et d'appuyer la participation du Canada aux activités internationales de non-prolifération des armes nucléaires. Elle atteint cet objectif en contrôlant le développement, l'application et l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada, et en participant, au nom du Canada, à des mesures internationales de contrôle de l'énergie nucléaire.

La CCEA administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour chacune de ces installations. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation désignée (note 10). Au cours de l'exercice, une assurance était requise pour 14 installations.

Les dépenses de la CCEA sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les recettes, y compris les droits de permis, sont versées au Trésor et la CCEA ne peut s'en servir. Les avantages sociaux des employés font l'objet d'une autorisation législative.

Le 1er avril 1990, le Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCEA est entré en vigueur. L'objectif général du Règlement est de permettre à la CCEA de recouvrer toutes ses dépenses de fonctionnement et d'administration liées à la réglementation de l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire directement auprès des utilisateurs. Les établissements d'enseignement, les établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et les ministères du gouvernement fédéral ne sont pas assujettis au Règlement. Les dépenses de la CCEA liées aux organismes exemptés, de même que celles liées aux activités internationales visant les garanties et l'importation-exportation, demeurent à la charge du gouvernement.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

Les droits de permis ont été établis à partir des dépenses engagées par la CCEA pour exercer ses activités de réglementation. Ces derniers comprennent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leur permis et, enfin, l'élaboration de normes pour délivrer les permis. Le barème des droits révisés est entré en vigueur le 21 août 1996; il est fondé sur les dépenses au titre des activités de réglementation de 1992-1993.

Le 20 mars 1997, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* recevait la sanction royale. Elle a été proclamée par décret du gouverneur en conseil et est entrée en vigueur le 31 mai 2000, établissant la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), qui remplace la CCEA.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* donne à la CCSN le mandat de fixer et de mettre en application des normes nationales en matière de santé, de sûreté et d'environnement. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada en matière de non-prolifération des armes nucléaires. Elle donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières et à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses. Les parties responsables sont tenues d'absorber les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives. De plus, la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* donne le pouvoir à la CCSN de recouvrer, auprès des titulaires de permis, les coûts des mesures de réglementation.

2. Conventions comptables importantes

Le receveur général du Canada établit les exigences et les normes de présentation de rapport pour les établissements publics. À la CCEA, les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les dépenses sont inscrites d'après la comptabilité d'exercice à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de congés payés, qui sont inscrites d'après la comptabilité de caisse.

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

b) Constatation des recettes

Les droits de permis sont inscrits comme recettes selon une méthode d'allocation uniforme pour la durée du permis (un ou deux ans, en général), sauf dans le cas des droits pour une demande de construction d'un réacteur nucléaire. Dans ce cas, les droits sont constatés selon une méthode d'allocation uniforme sur toute la période des travaux de la CCEA.

Les recettes découlant de la formation des stagiaires étrangers sont constatées sur toute la période des travaux de la CCEA.

Le remboursement de dépenses des exercices antérieurs est inscrit aux recettes au moment où il est encaissé; il n'est pas soustrait des dépenses.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice durant lequel l'achat est effectué.

d) Cotisations au régime de retraite

Les employés de la CCEA participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada et cotisent à part égale avec la CCEA au coût du régime. Les cotisations de la CCEA sont imputées aux dépenses au moment où elles sont versées.

3. Utilisation des crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Crédit 20—Commission de contrôle de l'énergie atomique	48 277 133	46 163 233
Moins :		
Affectation bloquée *	141 986	1 463 267
Fonds périmés	736 394	1 321 987
	47 398 753	43 377 979
Plus: cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux	6 347 000	5 386 000
Total des crédits utilisés	53 745 753	48 763 979
Plus : services fournis gratuitement par les autres ministères de l'État :		
Locaux	3 420 651	3 393 974
Avantages sociaux	1 537 414	1 752 790
Autres	165 364	80 325
	5 123 429	5 227 089
Total des dépenses	58 869 182	53 991 068
Moins : recettes non fiscales	39 744 169	37 281 301
Coût net de l'exploitation	19 125 013	16 709 767

* Ces fonds n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Débiteurs

Au 31 mars, les débiteurs s'établissaient comme suit :

	2000	1999
	$	$
Droits de permis	1 008 283	1 454 730
Formation des stagiaires étrangers	720	
Total des débiteurs	1 009 003	1 454 730

5. Recettes reportées

Au 31 mars 2000, il y avait des droits de permis non gagnés totalisant 15 251 462 $ (1999—22 402 729 $) et des frais de formation de stagiaires étrangers non gagnés nuls (1999—484 661 $).

6. Passif

Au 31 mars, le passif s'établissait comme suit :

	2000	1999
	$	$
Créditeurs et charges à payer	5 171 194	4 888 874
Salaires à verser	1 712 170	543 053
Retenues de garantie	77 805	48 138
	6 961 169	5 480 065
Indemnités de congés payés	2 444 815	2 243 165
Indemnités de cessation d'emploi	2 691 129	2 455 473
	5 135 944	4 698 638
Total	12 097 113	10 178 703

7. Permis exempts de droits

La valeur des permis exempts de droits délivrés aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et aux ministères fédéraux au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2000 s'élevait à 2 568 156 $ (1999—2 423 663 $).

8. Passif éventuel

La CCEA a fait l'objet, dans le cours normal de ses activités, d'un certain nombre de poursuites judiciaires. L'une des réclamations faites à ce titre s'établit à un montant de 55 000 000 $. On ne peut toutefois présumer de l'issue finale des poursuites et réclamations qui étaient toujours en instance au 31 mars 2000, et on ne peut estimer les montants à débourser à ces fins. Aucune provision n'a donc été comptabilisée pour ces passifs éventuels. Le versement de tout montant accordé, par règlement ou jugement, au terme de ces poursuites judiciaires est régi par les politiques gouvernementales. Ces paiements, qui proviendraient des crédits de la CCEA, seraient affectées aux dépenses au moment de leur versement.

9. Opérations entre entités apparentées

Dans le cours normal de ses activités, la CCEA conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement, y compris Énergie atomique du Canada limitée (EACL).

Au nom d'EACL, la CCEA continue d'assurer l'élaboration, la prestation et l'administration de services de réglementation à l'intention du personnel de réglementation de la Chine et de la Corée pour une période de cinq ans se terminant le 31 mars 2001. Conformément aux modalités du contrat, le coût des services est recouvré auprès d'EACL. Pour 2000, la CCEA a comptabilisé des recettes de 1 466 922 $ relativement à ce projet (1999—580 705 $).

10. Compte de réassurance de responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants des installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. Toute réclamation sur le régime d'assurance supplémentaire est prélevée sur le Trésor et imputée au Compte. Il n'y a eu ni réclamation ni paiement imputable au Compte depuis sa création. Le 31 mars 2000, le solde du Compte était de 550 321 $ (1999—548 821 $).

Le 31 mars 2000, le montant de l'assurance supplémentaire fournie par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* s'élevait à 590 000 000 $ (1999—590 000 000 $). La protection de réassurance fournie par le gouvernement du Canada comprend également une catégorie de risques exclue des responsabilités des assureurs principaux.

Commission de contrôle de l'énergie atomique—*Fin*

RECETTES ET COÛT D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000				1999
	Recettes	Permis exempts de droits	Valeur totale des permis et des autres recettes	Coût d'exploitation	Coût d'exploitation
	$	$	$	$	$
Activités de réglementation					
Réacteurs nucléaires et usines d'eau lourde	26 509 783		26 509 783	29 325 654	29 058 936
Réacteurs de recherche	16 200	145 789	161 989	617 421	538 099
Établissements de recherche et d'essais nucléaires	3 409 541		3 409 541	4 619 380	4 129 296
Mines d'uranium	2 243 496		2 243 496	3 714 769	3 417 106
Installations de combustibles nucléaires	875 717		875 717	1 088 356	1 125 905
Substances réglementées	69 612	11 845	81 457	145 368	187 435
Accélérateurs	139 143	444 512	583 655	1 206 081	756 047
Radio-isotopes	3 358 195	1 818 192	5 176 387	10 404 355	9 297 772
Transports	153 785	4 399	158 184	278 584	369 475
Gestion des déchets et déclassement	796 614	114 507	911 121	2 524 773	1 774 795
Dosimétrie	70 113	28 912	99 025	210 099	185 364
Importations/exportations				489 196	497 430
	37 642 199	2 568 156	40 210 355	54 624 036	51 337 660
Activités générales					
Formation de stagiaires étrangers	1 985 028		1 985 028	1 186 094	849 113
Autres activités	116 941		116 941	3 059 053	1 804 295
	2 101 969		2 101 969	4 245 147	2 653 408
Total	39 744 168	2 568 156	42 312 324	58 869 183	53 991 068

Commission de l'assurance-emploi du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints à l'intention de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC) conformément aux exigences et aux normes du receveur général du Canada en matière de rapports. La Direction de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) est la principale responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données contenues dans ces états financiers. Pour assurer la plus grande objectivité possible, les données financières contenues dans ces états ont été examinées par la haute Direction de DRHC.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables énoncées dans la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice financier précédent. Une partie de l'information contenue dans les états financiers est fondée sur les meilleures estimations possibles de la Direction et s'appuie sur son discernement; elle tient également compte de l'importance des faits. Pour assumer ses responsabilités en matière de rapport, DRHC tient une série de comptes qui sert de registre centralisé des opérations financières de la CAEC. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est identique à celle des états financiers.

Les services financiers élaborent et diffusent des politiques en matière de gestion financière et de comptabilité; ils émettent des directives à l'appui des normes de comptabilité et de gestion financière. DRHC maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations sont effectuées conformément aux règlements prescrits, sans dépasser les crédits parlementaires, et sont enregistrées de façon appropriée afin de justifier l'utilisation des fonds gouvernementaux et de protéger les actifs de DRHC. Aux systèmes de gestion financière et de contrôle interne viennent s'ajouter des programmes de vérification interne. DRHC cherche également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données dans ses états financiers grâce à la sélection soignée, à la formation et au perfectionnement du personnel qualifié, grâce à des arrangements sur le plan de l'organisation qui favoriseront un partage approprié des responsabilités et grâce à des programmes de communication qui permettront de bien faire comprendre à toute l'organisation les règlements, les politiques, les normes et les autorisations en matière de gestion.

Approuvé par :

Sous-ministre délégué
JIM LAHEY

Agent financier supérieur
ALAN WINBERG

le 25 juillet 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Gestion des dépenses		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Investissement dans les ressources humaines	2 351 771	2 755 329
Assurance-emploi	583 220	615 590
Gestion des CRHC et services conjoints	354 937	247 906
	3 289 928	3 618 825
Programme des services ministériels		
Services ministériels	490 211	408 117
Total des dépenses	3 780 139	4 026 942
Recettes		
Recettes affectées aux dépenses		
Recouvrement des frais d'administration du Compte d'assurance-emploi	1 290 963	1 115 070
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	90 145	168 194
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	557	406
Privilèges, licences et permis	151	
Rémunérations de services	31	22
Produits des ventes	7	25
Autres recettes		
Recouvrement des frais de prestations aux employés	111 900	85 066
Surplus actuariel - Compte des rentes sur l'État	5 822	7 609
Amendes d'assurance-emploi	510	607
Autres	154 859	68 815
	363 982	330 744
Total des recettes	1 654 945	1 445 814
Coût net des opérations	2 125 194	2 581 128

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a été créée en vertu de l'article 7 de la *Loi régissant l'emploi et l'immigration de 1977* et, maintenue sous le nom de Commission de l'assurance-emploi du Canada en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines* de 1996, elle constitue un établissement financier mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutes les dépenses de fonctionnement, les contributions et les subventions de la Commission sont financées par les crédits budgétaires annuels, tandis que les avantages sociaux des employés, les prestations de retraite supplémentaires des agents des rentes sur l'État dépendent d'autorisations législatives. La Commission comprend deux secteurs de programmes dont voici les objectifs :

Programme des services ministériels—Fournir au ministère des services de direction administrative, d'élaboration de politiques et de soutien à la gestion.

Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance—Développer et appuyer, en collaboration avec les autres ministères gouvernementaux, les provinces, les territoires, le secteur privé et les partenaires communautaires, l'utilisation productive sur le plan économique des ressources du marché du travail au Canada, sans surcharger les personnes, les groupes et les régions, et de promouvoir le bien-être des Canadiens. Le Programme favorise le fonctionnement efficace et efficient du marché du travail canadien, tout en garantissant la protection des fonds publics.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats d'exploitation a été préparé en conformité avec les exigences de présentation des rapports et des normes du receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus pertinentes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

À l'exception des prestations de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des Créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

b) Constatation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse, conformément aux conventions comptables du gouvernement.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de l'achat.

d) Coûts estimatifs

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères du gouvernement sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont inscrits comme recettes une fois reçus et ne sont pas soustraits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

COMMISSION DE L'ASSURANCE-EMPLOI DU CANADA
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Crédit 5	224 523	224 845
Annulé	5 352	3 795
	219 171	221 050
Crédit 10	981 350	1 439 940
Annulé	97 313	70 804
	884 037	1 369 136
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	113 035	107 731
Contributions législatives aux agences de recouvrement privées		24 936
Redressement législatif du Fonds de l'assurance de la fonction publique	238	313
Prestations de retraite législatives - Pensions des agents des rentes sur l'État	28	29
	113 301	133 009
Total du programme	1 216 509	1 723 195
Programme des services ministériels		
Crédit 1	132 640	90 181
Annulé	9 538	5 015
	123 102	85 166
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 199	27 491
Dépenses législatives des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	538	361
Remboursements législatifs des montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	(2 158)	(80)
	28 579	27 772
Total du programme	151 681	112 938
Emploi total des crédits	1 368 190	1 836 133

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs se composent des trop-payés en salaires, des amendes que doivent payer

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

les prestataires en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, des trop-payés dans les programmes d'investissement dans les ressources humaines et de l'assurance-emploi et d'autres montants divers à percevoir.

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Interministériel		
Interne du gouvernement		
Programme des services ministériels		
Divers	2 147	138
Détachements	300	62
	2 447	200
Tiers		
Emploi et assurance		
Prêts aux étudiants [1]		2 095 312
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi	368 756	370 817
Article 38—Assurance-emploi pénalités	227 877	215 758
Prestations d'assurance-emploi remboursables	238 015	156 782
Autres programmes	8 563	7 945
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi—Partie II	6 574	
Programme d'emploi pour les innovations technologiques	10 034	6 936
Amendes d'assurance-emploi	5 835	5 866
Bénéficiaires d'aide au développement		4 530
Pénalités aux employeurs	3 689	3 526
Stratégique pour la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	3 996	2 009
Virement au compte Assurance-emploi	607	551
Bénéficiaires de l'aide sociale	557	455
Travail—ajustements et préventions	344	385
Transfert aux provinces—Partie II—A.-E. - trops-payés de contribution		358
Programme option formation jeunesse	571	319
Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches—MARP	535	289
Programme extension [2]		124
Enseignement post secondaire—Programme [1]		97
Dépenses d'administration—Partie II—A.-E. - trop-payés de contribution		90
Aide au développement des collectivités	134	68
	876 087	2 872 217
Programme des services ministériels		
Divers	78	588
Détachements	334	392
Programme extension [2]	122	
Trop payés en salaires	81	88
	615	1 068
Total	879 149	2 873 485

[1] Ce compte n'appartient pas un programme d'assurance et emploi.
[2] Ce compte a été transféré du programme d'assurance et emploi au programme des services généraux.

5. Comptes à fins déterminées

Il appartient également à la Commission de l'assurance-emploi du Canada d'administrer et de contrôler les comptes à fins déterminées qui suivent :

a) Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un programme d'assurance-emploi contributif obligatoire qui s'applique à tous les employés, sous réserve d'exceptions mineures.

La Loi autorise l'existence d'un compte dans les comptes du Canada désigné sous le nom de Compte d'assurance-emploi.

La Loi stipule que ce qui suit sera porté au crédit du compte : a) les cotisations, pénalités, et intérêts; b) les remboursements des trop-payés de prestations, et depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale et, les remboursements de prestations; c) les montants relatifs aux services fournis à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, ou au public; d) les montants fournis à toute autre fin liée à l'assurance-emploi et autorisés par un crédit géré par la Commission de l'assurance-emploi du Canada; e) l'intérêt sur le solde du Compte aux taux que le ministre des Finances peut autoriser. La Loi permet également de porter au débit du Compte les éléments suivants : a) les prestations et, depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale en vertu de la Loi; b) les frais d'administration de la Loi; c) l'intérêt sur les avances faites par le ministre des Finances.

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	2000	1999
Rentrées et autres crédits		
Contributions—Employeurs et employés	18 839	19 704
Pénalités	41	52
Intérêts gagnés	1 068	764
	19 948	20 520
Paiements et autres débits		
Prestations	11 443	11 952
Frais d'administration	1 406	1 360
	12 849	13 312
Augmentation ou (diminution) nette	7 099	7 208
Plus : solde au début de l'exercice	20 076	12 868
Solde à la fin de l'exercice	27 175	20 076

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

b) Compte des rentes sur l'État

Ce Compte a été créé par la *Loi relative aux rentes sur l'État* et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* qui mettait fin à la vente de ces rentes. Le Compte est évalué lors de chaque exercice selon les méthodes actuarielles, et le déficit ou l'excédent imputé au débit ou au crédit du Trésor.

La *Loi relative aux rentes sur l'État* a été adoptée afin d'aider les Canadiens à se préparer financièrement à leurs vieux jours en achetant des rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* a accru le taux de rendement et la flexibilité des contrats de rentes sur l'État, et mis fin à la vente de rentes.

Les rentrées et autres crédits sont composés des cotisations reçues, des montants demandés au Trésor pour les rentiers non repérés auparavant, des intérêts gagnés et les articles transférés des recettes des exercices antérieurs pour couvrir le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent les rentes échues, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de cotisations, les excédents actuariels ainsi que les articles non demandés transférés aux recettes non fiscales. Les montants des rentes non demandés pour le motif que les rentiers ne peuvent pas être repérés, sont transférés aux recettes non fiscales.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES RENTES SUR L'ÉTAT
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Solde au 1er avril	585 813	623 876
Rentrées et autres crédits		
Intérêt du Canada	38 210	40 756
Cotisations	150	98
Autres	63	98
	38 423	40 952
Paiements et autres débits		
Paiements de rentes	71 374	75 056
Rentes non réclamées	555	564
Remboursements de cotisations	426	409
	72 355	76 029
Augmentation ou (diminution) nette	(33 932)	(35 077)
Excédent (manque à gagner) actuariel, excédent des rentes non payées enregistrées à la fin de l'exercice par rapport aux rentes non payées et calculées	(5 822)	(2 986)
Solde au 31 mars	546 059	585 813

c) Compte des pensions des agents des rentes sur l'État

Ce régime de pensions verse des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont le travail consistait à vendre au public des rentes sur l'État. Pendant l'exercice, aucun intérêt n'a été porté au crédit du Compte et au débit de l'intérêt sur la dette publique. Les contributions de la Direction générale des rentes sur l'État, à titre d'ancien employeur, s'élevaient à 0 $ et les paiements et autres débits du Compte s'élevaient à 6 643 $.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES PENSIONS DES AGENTS DES RENTES SUR L'ÉTAT

	2000	1999
	$	$
Solde au 1er avril	24 727	21 947
Rentrées et autres crédits		2 780
Paiements et autres débits	6 643	
Augmentation ou (diminution) nette	(6 643)	2 780
Solde au 31 mars	18 084	24 727

d) Fonds d'assurance de la fonction publique

Ce Fonds a été établi par la *Loi de l'assurance du service civil*, afin de fournir une couverture sous forme d'assurance-vie aux fonctionnaires qui ont souscrit à des polices d'assurance avant 1955-1956. L'achat de polices a été discontinué en 1954-1955, conformément au paragraphe 62(2) de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Le Fonds d'assurance de la fonction publique a été transféré au ministère du Développement des ressources humaines du Canada au cours de l'exercice financier 1997-1998. Au cours des exercices financiers antérieurs, les transactions financières étaient déclarées par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Au cours de l'exercice, les rentrées et autres crédits se composaient de primes de 5 530 $, et d'un montant de 238 291 $ (imputé aux dépenses) qui représente un redressement destiné à régulariser le solde du Fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1999. Les paiements et autres débits se composaient de prestations de décès, 555 565 $; de valeurs de rachat en espèces, 0 $; de rentes, 20 289 $ et, de remboursements de primes, 52 $.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

OPÉRATIONS DU COMPTE DU FONDS D'ASSURANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2000	1999
	$	$
Solde au début de l'exercice	8 672 348	8 914 669
Rentrées et autres crédits		
Primes	5 530	6 414
Paiements et autres débits		
Prestations de décès	555 565	531 613
Valeur de rachat en espèces		8 068
Rentes	20 289	21 798
Remboursements de primes	52	74
	575 906	561 553
Augmentation ou (diminution) nette	(570 376)	(555 139)
Redressement destiné à régulariser le solde du Fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1999	238 291	312 818
Solde à la fin de l'exercice	8 340 263	8 672 348

6. Passif éventuel

Trente-deux poursuites totalisant un montant de 34 170 936 $ ont été intentées contre la Commission de l'assurance-emploi du Canada : sept pour dommages généraux (six par des citoyens et un par un employé), deux à l'égard des rentes sur l'État (par des citoyens), cinq pour violation à la Charte des Droits de la personne (quatre par des organisation privées et une par un ancien employé), six pour bris de contrat (trois par des organisations privées et trois par des citoyens), une pour des accusations d'harcèlement (par un ancien employé), deux pour diffamation (par des citoyens), trois pour dommages dus à la négligence (une par un ancien employé, une par un employé et une par un citoyen), quatre pour des congédiements injustifiés (par des employés), une pour des dommages physiques et mentaux (par un citoyen) et une pour sujet divers par une organisation privée.

7. État consolidé des rentrées et des sorties de fonds

Le présent état consolidé représente l'ensemble de toutes les activités financières associées à la Commission de l'assurance-emploi du Canada, au Compte d'assurance-emploi, au Compte des rentes sur l'État et à d'autres fonds en fiducie et comptes à fins déterminées mentionnés dans la note 5 précédente. Cela constitue un résumé de toutes les opérations de Développement des ressources humaines Canada se rapportant à la Commission de l'assurance-emploi du Canada.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Sorties de fonds		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Prestations d'assurance-emploi	11 443 068	11 951 546
Investissement dans les ressources humaines	2 351 771	2 755 329
Assurance-emploi	583 220	615 590
Paiements et autres débits sur les rentes, etc.	72 355	76 029
Gestion des CRHC et services conjoints	354 937	247 906
Redressement des frais d'administration de l'assurance-emploi	55 365	124 551
Assurance de la fonction publique - Paiements et autres débits	576	561
Programme des services ministériels		
Services ministériels	547 024	456 142
	15 408 316	16 227 654
Rentrées de fonds		
Cotisations d'assurance-emploi	18 880 087	19 756 263
Revenus d'intérêts - Assurance-emploi	1 067 726	764 094
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	90 145	168 194
Intérêts sur les rentes, etc.	38 423	40 955
Redressement net des frais d'administration de l'assurance-emploi	5 332	6 295
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	557	406
Assurance de la fonction publique - Rentrées et autres crédits	244	319
Produits des ventes	7	25
Rémunérération de services	31	22
Privilèges, licences et permis	151	
Autres recettes		
Recouvrement des fonds du RASE dans les fonds de l'A.-E.	111 900	85 066
Autres	154 859	68 815
Surplus actuariel - Compte des rentes sur l'État	5 822	7 609
Amendes d'assurance-emploi	510	607
	20 355 794	20 898 670
Coût net des opérations	(4 947 478)	(4 671 016)

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

RAPPROCHEMENT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2000	1999
Coût des opérations	(4 947 478)	(4 671 016)
Augmentation du surplus de l'assurance-emploi	7 098 856	7 208 365
Recettes à valoir sur les comptes de recettes non fiscales liées aux crédits	363 982	330 744
Excédent (manque à gagner) actuariel du Compte des rentes sur l'État	(5 822)	(2 986)
Augmentation (Diminution) des pensions des agents des rentes sur l'État	(7)	3
Diminution du Fonds d'assurance de la fonction publique	(570)	(555)
Redressement net du RASE	31 334	32 773
Diminution des rentes non payées	(33 932)	32 091
Emploi des crédits	2 506 363	2 929 419

Commission des champs de bataille nationaux

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'établissement. Les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier à moins d'indication contraire. L'établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué en toute indépendance et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l'état financier de la Commission des champs de bataille nationaux.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 23 juin 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'État des résultats.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 23 juin 2000

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Subventions tenant lieu de taxes	3 635 807	3 637 158
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	1 387 079	1 106 605
Prestations de cessation d'emploi	13 232	5 922
Entretien	1 720 022	946 528
Immobilisations (note 4)	1 591 005	122 946
Services professionnels	782 155	502 979
Services publics, fournitures et approvisionnements	327 389	196 723
Information	81 081	58 862
Location	18 988	8 947
Transports et communications	4 496	10 765
	5 925 447	2 960 277
Administration		
Traitements et indemnités des employés	534 804	488 481
Transports et communications	45 900	31 577
Services professionnels	40 973	31 874
Services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 399	27 030
Fournitures de bureau	5 570	6 353
	653 646	585 315
Total des dépenses	10 214 900	7 182 750
Recettes non fiscales		
Stationnements	731 192	559 398
Loyers	161 938	137 591
Droits de visites, de services et d'utilisations d'installations	100 698	90 936
Amendes et pénalités	20 175	45 967
	1 014 003	833 892
Coût net de l'exploitation (note 3)	9 200 897	6 348 858

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par la direction :

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec* dans le but d'acquérir, de préserver et d'aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, sauf les prestations de cessation d'emploi et les congés annuels qui le sont au moment du paiement.

b) Les acquisitions d'immobilisations, de fournitures et de petits outillages sont imputées aux dépenses d'exploitation dans l'exercice de leur achat.

c) Les dépenses comprennent des montants estimatifs pour les services fournis gratuitement par un ministère de l'État.

d) Les recettes sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

e) Les cotisations au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada, pour services courants et antérieurs admissibles, sont imputées aux dépenses au moment du paiement. Tous les employés de la Commission participent à ce régime de retraite. Les employés et la Commission cotisent également au coût du régime. Les cotisations représentent la responsabilité totale de la Commission en regard de ce régime.

Commission des champs de bataille nationaux—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Patrimoine canadien		
Crédit 70 (Crédit 85 en 1999)	7 578 347	5 228 000
Crédit 70a (Crédit 85b en 1999)	1 932 000	870 000
Crédit 85c		41 969
	9 510 347	6 139 969
Annulé	578 138	1 065
	8 932 209	6 138 904
Législatif—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	263 000	229 000
Dépenses des recettes en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	993 292	787 816
Total des crédits utilisés	10 188 501	7 155 720
Plus : services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 399	27 030
Moins : recettes non fiscales	1 014 003	833 892
Coût net de l'exploitation	9 200 897	6 348 858

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

	31 mars 1999	Acquisitions	Aliénations	31 mars 2000
	$	$	$	$
Terrains	724 710			724 710
Chaussées, promenades et aménagements	1 539 118	10 882		1 550 000
Stationnements	372 715	40 084		412 799
Bâtiments	1 161 573			1 161 573
Tours Martello	2 074 470			2 074 470
Maison de la découverte des plaines d'Abraham	3 409 327	1 020 915		4 430 242
Centre d'interprétation au Musée du Québec	974 829			974 829
Matériel	1 634 864	348 313	(129 601)	1 853 576
Travaux en cours		196 210		196 210
	11 891 606	1 616 404	(129 601)	13 378 409
Financé par le crédit parlementaire	9 799 919	1 591 005	(129 601)	11 261 323
Financé par les revenus en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	224 584			224 584
Financé par le Compte en fiducie (note 5)	1 867 103	25 399		1 892 502
	11 891 606	1 616 404	(129 601)	13 378 409

5. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, des gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le Compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission.

	2000	1999
	$	$
Recettes		
Dons et commandites	61 164	50 756
Intérêts	12 777	23 591
	73 941	74 347
Déboursés		
Services professionnels	68 443	210 737
Immobilisations (note 4)	25 399	163 455
Subventions tenant lieu de taxes		98 639
	93 842	472 831
Excédent des déboursés sur les recettes	(19 901)	(398 484)
Solde au début de l'exercice	380 767	779 251
Solde à la fin de l'exercice, déposé auprès du receveur général du Canada	360 866	380 767

6. Engagements contractuels

La Commission s'est engagée, en vertu d'une convention de bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 $. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1er avril 1991.

Dans le cours normal de son exploitation, la Commission a contracté des engagements totalisant 160 000 $ au 31 mars 2000 (1999—130 600 $).

7. Chiffres comparatifs

Certain chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Conseil de recherches en sciences humaines

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences humaines selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Conseil a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le Directeur des Finances,
(Agent financier principal à plein temps)
DANIEL GOSSELIN

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 15 juin 2000

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES
ET
AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches en sciences humaines de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 15 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
-Subventions et bourses		
Subventions de recherche	48 573	42 911
Stratégiques	30 389	12 325
Bourses de formation	30 385	31 493
Diffusion de la recherche	5 649	5 860
	114 996	92 589
Fonctionnement		
Salaires et indemnités aux employés	7 961	6 738
Indemnités de cessation d'emploi	155	157
Services professionnels et spéciaux	1 379	1 409
Location	1 267	1 263
Transport et communications	895	819
Information	356	251
Acquisition de mobilier et de matériel	200	576
Services publics, fournitures et approvisionnements	114	203
Entretien et réparation	74	91
	12 401	11 507
	127 397	104 096
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres	(243)	(802)
Coût net de l'exploitation (note 3)	127 154	103 294

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

le Président
MARC RENAUD

le Directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les indemnités aux employés sont autorisées par les autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin d'exercice. Les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à part égale aux coûts du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget des dépenses principal Crédit 100	97 956	84 201
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	15 125	8 300
Budget supplémentaire des dépenses (B)	1 915	3 817
Moins :		
Budget supplémentaire des dépenses (C)		437
Montant périmé des subventions et bourses		3 292
Dépenses de subventions et bourses	114 996	92 589
Dépenses de fonctionnement		
Budget des dépenses principal Crédit 95	7 765	6 409
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	1 486	625
Budget supplémentaire des dépenses (B)	160	1 557
Budget supplémentaire des dépenses (C)		437
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada—augmentation salariale, mise en oeuvre du SIF, recouvrables	549	
Moins :		
Montant périmé des dépenses de fonctionnement	290	83
Dépenses de fonctionnement	9 670	8 945
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 159	963
Total des crédits utilisés	125 825	102 497
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	1 572	1 599
Moins : recettes non fiscales	243	802
Coût net de l'exploitation	127 154	103 294

Conseil de recherches en sciences humaines—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

5. Fonds en fiducie

a) Fonds des bourses de la Reine

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'un montant de 250 000 $ déposé dans un compte en fiducie portant intérêt. Les intérêt reçus servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	261	250
Intérêts reçus	11	11
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	272	261

b) Fonds spécial en fiducie

Ce Fonds en fiducie a été constitué pour recevoir et débourser les fonds reçus du secteur privé pour des projets spéciaux d'activités de recherche dans le domaine des sciences humaines. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	240	230
Dons et intérêts reçus	40	15
Bourses versées	(30)	(5)
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	250	240

5. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2000, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	112 658
2002	73 941
Exercices ultérieurs	34 909
	221 508

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements dans la structure des programmes de subvention et de bourses et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le directeur des Finances
(Agent financier principal à temps plein)
DANIEL GOSSELIN

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 15 juin 2000

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
ET AU
MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 15 juin 2000

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	307 562	286 352
Partenariats de recherche	135 733	122 678
Bourses de formation	81 456	67 081
Soutien général	2 145	1 875
	526 896	477 986
Fonctionnement		
Salaires et indemnités aux employés	14 197	12 051
Indemnités de cessation d'emploi	69	163
Services professionnels et spéciaux	3 499	2 990
Transports et communications	2 902	2 592
Location	1 673	1 401
Information	1 443	1 184
Acquisition de mobilier et de matériel	503	991
Entretien et réparation	363	407
Services publics, fournitures et approvisionnements	339	622
	24 988	22 401
	551 884	500 387
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	(313)	(115)
Coût net de l'exploitation (note 3)	551 571	500 272

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

le Président
THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public, nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du Conseil sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice. Toutes les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil cotisent à part égale au coût du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget principal des dépenses Crédit 90	484 780	404 790
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	37 941	71 000
Budget supplémentaire des dépenses (B)	4 175	1 196
Budget supplémentaire des dépenses (C)		1 000
Dépenses de subventions et bourses	526 896	477 986
Dépenses de fonctionnement		
Budget principal des dépenses Crédit 85	18 228	15 992
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A)	1 924	
Budget supplémentaire des dépenses (B)		2 281
Budget supplémentaire des dépenses (C)		784
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada—augmentation salariale, mise en oeuvre du SIF, coûts eligibles	826	
Moins : montant périmé des dépenses de fonctionnement	274	519
Dépenses de fonctionnement	20 704	18 538
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 248	1 968
Total des crédits utilisés	549 848	498 492
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État	2 036	1 895
Moins : recettes non fiscales	313	115
Coût net de l'exploitation	551 571	500 272

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

   a) Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées par le Conseil au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et non incluses dans l'État des résultats totalisent 11 671 064 $ (11 501 000 $ en 1999). Pour la plupart, ces déboursés proviennent de fonds confiés au Conseil par des ministères et organismes gouvernementaux.

   b) Au 31 mars, le Conseil détenait en fiducie des fonds de subventions et bourses pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN). Les opérations du fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	1 285	984
Ajouter :		
Fonds reçus	514	659
Intérêts reçus	59	51
	1 858	1 694
Déduire : déboursés	473	409
Solde à la fin de l'exercice, constitué d'un dépôt auprès du Trésor, au nom du Conseil	1 385	1 285

5. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2000, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2001	380 085
2002	309 769
Exercices ultérieurs	236 755
	926 609

Conseil de recherches médicales

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches médicales selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil de recherches médicales tient une série de comptes qui founissent un registre centralisé des opérations financières du Conseil. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services de gestion du Conseil de recherches médicales établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Le Conseil de recherches médicales s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des années pour répondre aux modifications apportées à la structure des programmes de subventions et de bourses et améliorer l'information financière et le contrôle des dépenses relatives à ces programmes.

Approuvé par :

le gestionnaire intérimaire, Finances et administration
ROBERT ZELLER

le directeur des services de gestion
GUY D'ALOISIO

le 12 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES MÉDICALES
ET AU
MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches médicales de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 de l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 12 juillet 2000

Conseil de recherches médicales—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Dépenses		
Subventions et bourses (voir tableau)		
Subventions	195 627	174 006
Multidisciplinaire	28 239	23 931
Formation en recherche	25 837	23 373
Appui salarial	22 716	22 234
Centres d'excellence	21 075	13 655
Voyages et échanges	295	287
Autres activités	2 496	1 701
	296 285	259 187
Exploitation et administration		
Salaires et indemnités des employés	6 774	5 522
Indemnités de cessation d'emploi	17	30
Services professionnels et spéciaux	3 419	2 840
Déplacements	2 241	1 999
Locaux	580	443
Publications	570	588
Mobilier et matériel	466	388
Communications	415	435
Fournitures et approvisionnements	337	431
Réparation et entretien du matériel	201	160
Intérêts et autres	13	3
	15 033	12 839
	311 318	272 026
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	606	550
Redressements des créditeurs des exercices antérieurs		107
Coût net de l'exploitation (note 4)	310 712	271 369

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante de cet état.

Approuvé par le Conseil :

le président
HENRY G. FRIESEN, M.D.

Approuvé par la direction :

le directeur exécutif
K. MOSHER

TABLEAU DES SUBVENTIONS ET BOURSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000	1999
Subventions		
Fonctionnement	164 842	149 444
Essais cliniques	7 113	4 465
Entretien et achat d'appareils	6 526	5 646
Recherche dans les services de santé	2 000	2 000
Partenariats régionaux	1 183	854
Initiative de recherche sur le cancer du sein	2 000	2 000
Projet du CRM sur le génome	3 537	334
Projets spéciaux	1 649	2 325
Subventions université-industrie	4 404	5 338
Subventions de recherches générales		1 600
Fonds perspectives	2 373	
	195 627	174 006
Multidisciplinaire		
Groupes du CRM	27 649	22 090
Programmes communs de recherche	590	1 810
Subventions de développement		31
	28 239	23 931
Appui salarial		
Groupes du CRM	714	1 625
Subventions de développement	886	1 628
Chercheurs de carrière	359	498
Scientifiques du CRM	5 428	4 502
Scientifiques chevronnés	1 778	1 150
Scientifiques émérites	1 158	958
Chercheurs-boursiers	9 772	9 021
Cliniciens-chercheurs 2	1 047	1 190
Partenariats régionaux	281	643
Université-industrie	1 293	1 019
	22 716	22 234
Formation en recherche		
Cliniciens-chercheurs 1	1 019	1 008
Bourses du Centenaire	580	741
Bourses de recherche	11 576	9 218
Bourses en recherche dentaire		50
Bourses de stagiaire de recherche	11 097	9 176
Bourses d'étudiant en recherche	508	533
Bourses de formation—Partenariats régionaux	14	18
Bourses de formation—Université-industrie	1 043	936
Fonds d'encouragement des partenariats		1 693
	25 837	23 373
Voyages et échanges		
Scientifiques et professeurs invités	140	150
Voyages, colloques et ateliers	155	137
	295	287
Autres activités		
Fonds du président	504	524
Autres subventions	1 992	1 177
	2 496	1 701
Programmes de base	275 210	245 532
Centres d'excellence	21 075	13 655
	296 285	259 187

Conseil de recherches médicales—*Suite*

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoir et objectif

Le Conseil de recherches médicales a été constitué en 1969 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*. Le Conseil est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il a pour objectif d'aider à atteindre, dans les sciences de la santé, la qualité et le niveau de recherche essentiels au maintien et au perfectionnement des services de santé. Les dépenses de fonctionnement, de subventions et bourses du Conseil sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les indemnités aux employés sont autorisées par une autorisation législative.

Dans le discours du budget fédéral de février 1999, le ministre des Finances a annoncé la création d'un établissement public du nom d'Instituts de recherche en santé du Canada destiné à fournir une infrastructure intégrée aux bailleurs de fonds, aux chercheurs et aux utilisateurs des résultats de la recherche dans le milieu canadien des sciences de la santé. La *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* est entrée en vigueur le 7 juin 2000, à l'exception de certains articles, tels l'article abrogeant la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*, qui entreront probablement en vigueur au début de l'automne 2000. Les Instituts de recherche en santé du Canada assument maintenant toutes les activités, les droits, les biens et les obligations du Conseil de recherches médicales, y compris tous les engagements financiers en subventions et bourses. Tous les employés du Conseil de recherches médicales sont censés avoir reçu une offre d'emploi d'Instituts de recherche en santé du Canada, et la grande majorité des employés ont accepté l'offre.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsqu'elles sont versées. À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, toute dépense de fonctionnement est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de leur achat.

d) Services fournis gratuitement par les ministères

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés au titre des recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Conseil contribuent également au coût du régime. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses sur une base courante. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Modifications de la présentation de l'état financier

La présentation des dépenses d'exploitation et d'administration a été consolidée. Auparavant, ces dépenses étaient présentées séparément sous les rubriques «exploitation» et «administration». Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice en cours.

Conseil de recherches médicales—*Fin*

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Crédits parlementaires

	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
Ministère de la Santé		
Crédit 20—Subventions	263 475	218 212
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A et B; A, B et C en 1999)	32 850	41 055
Annulé	40	80
	296 285	259 187
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement	10 650	8 239
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A et B; A, B et C en 1999)	2 256	3 142
Conseil du trésor—Crédit 5	103	
Conseil du trésor—Crédit 10	20	
Conseil du trésor—Crédit 15	160	
Annulé	1	97
	13 188	11 284
Statutaire—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 031	894
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État		2
Total des crédits utilisés	310 504	271 367
Plus :		
Services fournis gratuitement par les ministères	814	659
Moins : recettes non fiscales	606	657
Coût net de l'exploitation	310 712	271 369

5. Fonds en fiducie

L'article 4(3) de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales* prévoit que le Conseil administre certains fonds en fiducie séparément de ses activités financées par des crédits parlementaires. Le but et le compte rendu comptable de ces fonds sont présentés ci-dessous. Ces fonds sont déposés auprès du receveur général du Canada.

a) En 1974, le Conseil a reçu 75 000 $ d'un donateur anonyme pour la création d'un fonds. L'intérêt reçu est utilisé pour verser des subventions pour la recherche dans les secteurs de la dyskinésie et du torticolis. D'autres dons reçus au cours des exercices antérieurs non destinés à des projets particuliers ont aussi été portés au crédit de ce fonds.

b) Un fonds a été ouvert en vue d'enregistrer les contributions et les dons reçus d'organismes et de particuliers en faveur de la recherche biomédicale. Lorsque le Conseil reçoit ces fonds, il les verse à un compte de fiducie et les dépenses conformément aux accords entre le donateur et le Conseil.

Voici les opérations se rapportant à ces deux comptes en fiducie :

	Dyskinésie et torticolis		Dons pour la recherche biomédicale	
	2000	1999	2000	1999
	(en milliers de dollars)			
Solde en début d'exercice	81	78	1 342	1 643
Plus :				
Dons reçus			2 740	1 855
Intérêt reçu	4	3	57	76
Moins :				
Subventions versées			2 663	2 232
Solde en fin d'exercice	85	81	1 476	1 342

6. Engagements

Le Conseil s'est engagé à verser des subventions et des bourses au cours des prochains exercices, sous réserve de l'affectation de fonds par le Parlement. Les engagements des exercices à venir s'établissent comme suit :

Exercice de versement	2000	1999
	(en milliers de dollars)	
1999-2000		245 331
2000-2001	289 795	188 551
2001-2002	214 358	117 494
2002-2003	125 227	46 969
2003-2004	59 179	27 230
2004-2005	27 124	5 021
2005-2006	3 574	898
2006-2007	251	
	719 508	631 494

Conseil national de recherches du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons élaboré l'état des resultats ci-joint du Conseil national de recherches du Canada selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé en accord avec les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données de l'état financier incombe à la direction du Conseil.

Les renseignements contenus dans l'état des résultats sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ces responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, le Conseil tient une série de comptes qui constituent un dossier centralisé de ses transactions financières. Il y a correspondance entre les renseignements financiers donnés dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics* et ceux de l'état financier, sauf indication contraire.

La Direction des finances du Conseil élabore et diffuse les politiques de gestion financière et des conventions comptables, et elle émet des directives particulières sur l'établissement de normes comptables et de normes de gestion financière. Le Conseil a des systèmes de gestion financière et de vérification interne qui permettent de tenir dûment compte des coûts, des avantages et des risques et d'obtenir une certitude raisonnable à l'égard des aspects suivants : les transactions sont autorisées par le Parlement, elles sont exécutées conformément aux règlements et elles sont enregistrées en vue de rendre compte de l'utilisation des fonds gouvernementaux et de protéger les biens du Conseil. Les programmes de vérification interne s'ajoutent aux systèmes de gestion financière et de vérification interne. En outre, le Conseil tente d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans son état financier par divers moyens : la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés; les dispositions organisationnelles qui favorisent la répartition pertinente des responsabilités; et les programmes de communication qui visent à donner des renseignements dans l'ensemble de l'organisation sur les règlements, les politiques, les normes et les autorités en matière de gestion.

En avril 1998, le CNRC a entrepris la mise en œuvre des produits logiciels du SAP. Les principaux problèmes de système et d'interface qui avaient surgi lors de la première mise en oeuvre, en 1998-1999, ont été réglés, ce qui a accéléré le rapprochement des comptes au cours de la deuxième année et grandement facilité le processus. Aucun problème de système lié au passage à l'an 2000 n'a été signalé en 1999-2000. En 1999, la Direction des finances du CNRC a commencé à se préparer pour la mise en oeuvre du SIF (système intégré financier du gouvernement) au CNRC qui débutera en avril 2001. Différents comités, équipes et plans d'action sont en cours d'établissement. Entre-temps, tous les projets d'amélioration et de modifications non reliés au SIF ont été mis en veilleuse car tous les efforts que nous consacrons à notre système financier doivent être axés sur le développement du SIF.

Approuvé par :

Agent financier principal
J.-G. SÉGUIN

Agent financier principal à temps plein
PETER W. PEACOCK

le 22 juin 2000

Conseil national de recherches du Canada
—Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Subventions et contributions		
Subventions		
Subventions aux municipalités en conformité avec la *Loi sur les subventions aux municipalités*		4 240 000
Affiliations internationales	965 022	958 460
	965 022	5 198 460
Contributions		
Aide à l'industrie	97 193 053	104 522 135
Projet TRIUMF	34 318 000	35 000 000
Société du téléscope Canada-France-Hawaï	4 049 638	4 091 836
Télescope Gemini	3 295 161	2 377 069
Télescope James Clerk Maxwell	1 135 036	1 213 027
	140 955 910	152 402 527
Capital		
Dépenses d'immobilisations mineures	8 031 958	27 170 648
Programme de remplacement d'immobilisations majeures	14 473 157	8 578 580
Autres	34 308 200	17 663 292
	56 813 315	53 412 520
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux des employés	186 952 938	176 908 878
Indemnités de cessation d'emploi	2 230 648	3 357 086
Services publics, fournitures et approvisionnement	45 882 855	42 019 702
Services professionnels et spéciaux	19 376 685	19 099 609
Transports et communications	13 322 208	13 151 314
Location	5 998 098	7 182 659
Information	5 538 150	5 334 688
Autres	560 699	219 083
	279 862 281	267 273 019
Administration		
Salaires et avantages sociaux des employés	34 813 134	28 603 028
Indemnités de cessation d'emploi	311 564	584 047
Services publics, fournitures et approvisionnement	14 452 320	12 537 819
Services professionnels et spéciaux	11 129 993	8 199 667
Subventions en remplacement d'impôts - TPSGC	10 596 999	6 357 000
Transports et communications	3 842 903	3 832 261
Information	638 699	799 014
Location	370 708	133 528
Autres	151 757	158 010
	76 308 077	61 204 374
Total des dépenses	554 904 605	534 292 440
Recettes		
Recettes non fiscales		
Recettes des opérations		
Rémunération de services	44 235 102	37 409 000
Ventes de publications	11 420 501	10 329 960
Autres	2 511 517	1 558 391
	58 167 120	49 297 351
Autres recettes		
Recouvrement de dépenses de l'exercice précédent	460 584	189 298
Produit de la disposition de biens de surplus de la Couronne	124 093	64 915
Autres	19 774	26 715
	58 771 571	49 578 279
Coût net de l'exploitation	496 133 034	484 714 161

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION

1. Autorisation et objectif

Le Conseil national de recherches du Canada, constitué en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* 1966-1967, est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur l'administration financière. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les recettes gagnées. Les indemnités aux employés également sont financées par le biais d'une autorisation législative.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats d'exploitation a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Réalisation des dépenses

À l'exception des prestations de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est comptabilisée sur une base d'exercice selon la convention des CAPAFE du gouvernement.

b) Réalisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse selon les conventions comptables du gouvernement.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION—*Suite*

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement l'année de leur achat.

d) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Crédit 70		
Total disponible pour emploi	270 397 650	244 467 709
Fonds non utilisés	4 629 267	5 157 602
Employés au cours de l'exercice	265 768 383	239 310 107
Crédit 75		
Total disponible pour emploi	43 997 200	51 356 000
Fonds non utilisés	68 649	16 004
Employés au cours de l'exercice	43 928 551	51 339 996
Crédit 80		
Total disponible pour emploi	141 030 000	153 220 517
Fonds non utilisés	74 090	817 990
Employés au cours de l'exercice	140 955 910	152 402 527
Dépense statutaires—Alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le CNRC*	73 361 478	63 586 062
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	16 014 279	15 194 368
(A)	57 347 199	48 391 694
Contributions statutaires aux avantages sociaux des employés (B)	35 402 000	32 511 000
Autres dépenses statutaires		
Produit de la disposition des biens de surplus de la Couronne	149 093	89 915
Fonds non utilisés	5 553	27 797
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	25 000	25 000
(C)	118 540	37 118
Total du statutaire (A+B+C)	92 867 739	80 939 812
Emploi total des crédits	543 520 583	523 992 442
Plus : les services fournis gratuitement par le Conseil et d'autres ministères du gouvernement	10 419 000	10 300 000
Moins : les recettes non fiscales		
Revenu statutaire	58 167 120	49 297 351
Autres recettes non fiscales	604 451	280 928
Total des recettes non fiscales	58 771 571	49 578 279
Coût net de l'exploitation	495 168 012	484 714 163

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir suite à la prestation de services et à la vente de publications s'établissent comme suit :

	2000	1999
	$	$
À court terme :		
Comptes clients non publics	12 365 698	12 544 911

5. Comptes en fiducie

Le Conseil garde en fiducie des sommes d'argent qui lui ont été confiées par des organismes pour couvrir les dépenses faites pour le compte de ceux-ci.

	2000	1999
	$	$
Solde au début de l'exercice	11 324 442	10 606 788
Paiements effectués	13 266 921	13 628 150
Sommes d'argent reçues	18 086 276	14 345 804
Solde à la fin de l'exercice	16 143 797	11 324 442

6. Obligations contractuelles

La Société a entrepris des programmes de dépenses en capital pour moderniser et agrandir ses laboratoires et moderniser son équipement. En 1999-2000, elle a dépensé 23 233 615 $ à cet effet et engagé les montants suivants pour les années futures: 15 728 000 $ en 2000-2001; 4 045 000 $ en 2001-2002; et 2 000 000 $ en 2002-2003.

La Société a aussi conclu les accords de paiement de transfert suivants :

a) Le télescope James Maxwell — Il s'agit d'un accord de collaboration avec le Royaume Uni et les Pays-Bas visant à entretenir et à faire fonctionner un télescope à Mauna Kea, Hawaï, aux É-U. La Société s'est engagée à débourser annuellement 1 153 000 $ pour cet accord pour les cinq prochaines années. Au 31 mars 2000, elle avait dépensé 26 053 000 $ sur ce projet.

b) Le projet des télescopes jumeaux Gemini — Il s'agit aussi d'un accord de collaboration avec les États-Unis et le Royaume Uni visant à construire et à faire fonctionner des télescopes jumeaux de 8 mètres, l'un situé à Mauna Kea, Hawaï, et l'autre à Cerro Pachon, au Chili. La Société a engagé 3 781 000 $ sur le projet Gemini en 2000-2001; 3 625 000 $ en 2001-2002; 3 565 000 $ en 2002-2003; et des montants approximatifs de 3 500 000 $ pour les deux années suivantes. Au 31 mars 2000, la Société avait dépensé 28 938 000 $.

Conseil national de recherches du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS D'EXPLOITATION—*Fin*

c) La Tri-University Meson Facility— cette installation, située à Vancouver, en Colombie-Britannique, est gérée conjointement par un consortium de trois universités canadiennes. La société s'est engagée à défrayer des coûts annuels de 19 277 000 $ au cours des deux prochaines années, 2000-2001 et 2001-2002. Au 31 mars 2000, la société avait dépensé 136 590 000 $ sur cette installation.

d) Le télescope Canada-France-Hawaï— le Canada est copropriétaire, avec la France et Hawaï, d'un télescope optique de 3,6 mètres de diamètre, situé à Mauna Kea, Hawaï. Au 31 mars 2000, la société avait dépensé 68 486 000 $ sur ce projet et engagé 4 050 000 $ pour chacune des deux années suivantes.

Directeur de l'établissement de soldats

LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Directeur des terres destinées aux Anciens combattants

LE DIRECTEUR DES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Office des prix des produits de la pêche

L'OFFICE DES PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières contenues dans cet état financier ont été examinées par le comité exécutif de la Table ronde.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs prévisions et jugements de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, la Table ronde tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est conforme avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers de la Table ronde établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Table ronde maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements prescrits, et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes des fonds publics et de protéger les actifs de la Table ronde. La Table ronde s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente l'état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Approuvé par :

le directeur général et premier dirigeant,
DAVID McGUINTY

le secrétaire général et directeur des opérations
EUGENE NYBERG

le 7 juillet 2000

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE
ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'État des résultats de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie de l'exercice terminé le 31 mars 2000. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Table ronde pour l'exercice terminé le 31 mars 2000 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 7 juillet 2000

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2000	1999
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et indemnités des employés	1 487 063	1 424 954
Services professionnels et spéciaux	740 769	876 305
Transport et communications	383 527	258 019
Publications	247 243	328 285
Location	215 268	219 109
Mobilier et matériel	111 124	45 620
Réparations et entretien	39 803	21 921
Services publics, fournitures et approvisionnements	32 548	85 780
Autres subventions et paiements	107	142
	3 257 452	3 260 135
Comité exécutif		
Honoraires	25 036	33 240
Voyages et indemnités de déplacement	15 461	16 508
	40 497	49 748
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	164 171	121 531
Honoraires	106 914	90 694
	271 085	212 225
	3 569 034	3 522 108
Recettes non fiscales		
Ventes de publications	15 576	16 035
Ventes de matériel de conférence	3 380	
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs		315
Ventes de biens excédentaires de l'État	369	291
	19 325	16 641
Coût net du fonctionnement (note 3)	3 549 709	3 505 467

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

le président
STUART SMITH

le directeur général et premier dirigeant
DAVID McGUINTY

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde) a été constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde a pour objectif de promouvoir le développement durable et l'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décision dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des «échanges» multilatéraux sur des questions précises et des secteurs économiques, en prodiguant des conseils, en accomplissant des activités dans le domaine de l'éducation et des communications et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses de fonctionnement sont principalement financées par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par de la récupération et du partage des frais de certaines activités. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés payés et du temps compensatoire qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse.

c) Aquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement dans l'exercice où elles sont acquises.

d) Services fournis gratuitement par les ministères de l'État

La valeur estimative des services fournis gratuitement par les ministères d'État est comprise dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

contribuent à part égale au coût du Régime. Les contributions de la Table ronde sont imputées aux dépenses dans l'année où elles sont effectuées et elles représentent le passif total de la Table ronde à cet égard.

3. Crédits parlementaires

	2000	1999
	$	$
Conseil privé—Crédit 40	3 114 138	3 018 000
Crédit supplémentaire 40b	98 600	121 509
	3 212 738	3 139 509
Annulé	178 342	86 327
	3 034 396	3 053 182
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	266 000	237 000
Dépenses des produits de la vente de publications et de matériel de conférence en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	18 956	16 035
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	369	291
Total des crédits utilisés	3 319 721	3 306 508
Plus :		
Locaux et autres services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	182 280	190 500
Fonds reçus d'autres ministères de l'État	67 033	25 100
Moins : recettes non fiscales	19 325	16 641
Coût net du fonctionnement	3 549 709	3 505 467

4. Compte à fins déterminées

Lors de la création de la Table ronde, un compte à fins déterminées a été établi en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin d'y enregistrer les subventions et les dons reçus de tiers, et les dépenses pour financer diverses études reliées aux principes du développement durable au Canada et sur la scène internationale. Ce compte sert aussi à refléter les transactions financières du volet canadien du programme international de formation LEAD (Leadership en matière d'environnement et de développement) lequel arrivera à échéance en septembre 2001. Les recettes et dépenses de ce compte ne sont pas incluses dans l'état des résultats de la Table ronde. Le solde de ce compte est reporté aux années subséquentes.

	2000	1999
	$	$
Solde au début de l'exercice	21 065	246 199
Recettes	597 024	304 225
	618 089	550 424
Dépenses	420 237	529 359
Solde à la fin de l'exercice	197 852	21 065

5. Stock de publications destiné à la vente

Le 28 mai 1996, la Table ronde a mis en vigueur un programme de récupération des coûts pour ses publications. La distribution canadienne se fait par l'entremise d'un distributeur qui reçoit une commission de 50 p. 100 sur le prix de vente de chaque publication vendue. Les stocks de publications destinés à la vente sont évalués à la valeur de réalisation nette.

	2000	1999
	$	$
Stock au début de l'exercice	246 984	251 366
Plus : nouvelles publications produites	38 488	60 446
Moins : ventes	15 576	16 035
radiations		37 665
ajustements	9 400	11 128
provision pour désuétude	109 762	
Stock à la fin de l'exercice	150 734	246 984

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Des contrôles internes sont maintenus afin de préserver les immobilisations ayant un coût d'acquisition supérieur à 1 000 $. L'information supplémentaire suivante reflète les coûts historiques et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie utile de cinq ans selon la méthode linéaire.

Immobilisations au coût	31 mars 1999	Acquisitions	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	257 420	48 933		306 353
Mobilier et matériel de bureau	129 479	12 640	1 100	141 019
	386 899	61 573	1 100	447 372

Amortissement cumulé	31 mars 1999	Amortissement	Cessions	31 mars 2000
	$	$	$	$
Matériel informatique	172 703	37 188		209 891
Mobilier et matériel de bureau	50 821	23 524	971	73 374
	223 524	60 712	971	283 265

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Passif

Au 31 mars, le passif s'établit comme suit :

	2000	1999
	$	$
(a) Créditeurs et charges à payer		
Créditeurs	500 014	274 074
Salaires à verser	60 712	13 058
	560 726	287 132
(b) Autres passifs		
Congés à payer	58 646	45 579
Temps compensatoire à payer	2 968	6 658
	61 614	52 237

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	Page
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renonciations	3.9
Avances à justifier	3.13
Pertes de fonds et de biens publics	3.16

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Dans l'état intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes», LED signifie la *Loi sur l'exonération de droits*.

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada [1]	1 548 170 503
Affaires étrangères et Commerce international	
Agence canadienne de développement international	1 718 547
Justice—	
Ministère	7 662 834
Défense nationale	584 166
	1 558 136 050
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 76)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada [1]	20 266
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada [1]	130 498 654
Total	1 688 654 970

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».
[1] Antérieurement Revenu national.

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations	4 207
CP 1967-489 du 16 mars 1967, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus, les pièces, les accessoires et les pièces d'accessoires entrant dans la construction de carrosseries d'autobus	5 037 372
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique	212 289
CP 1972-215 du 10 février 1972, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules extra-routiers, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	877 888
CP 1973-2529 du 21 août 1973, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les marchandises à utiliser en cas d'urgence	45 942
CP 1974-2522 du 19 novembre 1974, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur certains genres de matériel publicitaire	182
CP 1975-885 du 22 avril 1975, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les cadeaux reçus par le Premier ministre, les ministres et les membres du Parlement, à l'occasion de visites officielles d'autres pays ou présentés par des donateurs étrangers de passage au Canada	2 044
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, décret de remise sur l'eau-de-vie du vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt	51 342 690
CP 1976-325 du 17 février 1976, remise des droits de douane et la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	7 488
CP 1976-958 du 27 avril 1976, décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou pendant le transport	204 645
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la *loi de l'impôt sur le revenu* relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude	6 356 632
CP 1976-1314 du 1er juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées	5 730
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement, excédant certains montants minimums cotisés pour chaque période que les marchandises sont au Canada	730 497
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable	719 245
CP 1978-763 du 16 mars 1978, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par Sturdy Truck Body	9 287
CP 1978-842 du 23 mars 1978, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des bateaux de plaisance	235 844
CP 1978-3762 du 14 décembre 1978, remise partielle des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les pièces, le matériel et les autres articles fabriqués au Canada ou importés, et devant servir aux transporteurs aériens canadiens qui assurent un service aérien commercial à l'échelle canadienne internationale	855 570
CP 1979-395 du 15 février 1979, remise des droits de douane et des taxes d'accise à l'égard des importations non commerciales avec rajustements des garanties	13
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger	55 292 466
CP 1982-2635 du 3 septembre 1982, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Western Star Trucks Inc.	15 822 735
CP 1983-1439 du 12 mai 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la A. Girardin Inc.	8 684
CP 1983-1499 du 19 mai 1983, remise des droits de douane et de vente sur les automobiles de la Volkswagen Canada Limitée	205 144
CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée aux fins de mélange dans une distillerie	330 021 022
CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers	583 929
CP 1984-1159 du 5 avril 1984, remise des droits de douane et de la TPS de vente sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la PK Welding & Fafricators Limitée	2 800

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1984-1559 du 10 mai 1984, remise des droits de douane et de la TPS sur les châssis d'autobus et les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Navistar International Corporation Canada	21 738
CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données	1 543
CP 1985-813 du 14 mars 1985, remise de la TPS sur les automobiles de la société Mercedes Benz Incorporated	197 525
CP 1985-1757 du 30 mai 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les marchandises importées dans le cadre du projet de la frigate canadienne de patrouille	23 566
CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada, prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS)/taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe d'accise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire	86 846
CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste	105
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par services de messagerie	140 570
CP 1987-947 du 7 mai 1987, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leur pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Équipement Labrie Limitée	787
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité	182 540
CP 1987-1135 du 4 juin 1987, décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation	346 603
CP 1987-1600 du 30 juillet 1987, remise des droits de douane et de la TPS sur des autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Les Entreprises Michel Corbeil Incorporées	36
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des pâtes	36
CP 1988-2902 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules de Honda et leurs pièces	320 000
CP 1988-2910 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la CAMI Automotive Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	53 944 996
CP 1988-2918 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus de la NovaBus Corporation, ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	491 213
CP 1988-2920 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la société Intermeccanica International Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	122
CP 1988-2921 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés de la Kamloops Allweld Aluminum Service Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	1 373
CP 1988-2926 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la Thermo King Western (Calgary) Ltd., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	702
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un indien pour les années d'imposition avant 1988	27 458
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis	35 165
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits périmées d'une catégorie non disponible au Canada	59 886
CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, décret de remise concernant la TPS/TVH accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et de services. Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS/TVH réalisées par l'État	999 094 193
CP 1991-264 du 14 février 1991, modifiant le décret de remise visant les indiens, pris par le décret CP 1985-2446 du 7 août 1985, en prolongeant la durée d'application du décret aux années d'impositions 1988, 1989 et 1990	65 591
CP 1992-658 du 2 avril 1992, remise des remboursements de l'impôt sur le revenu, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1980 à 1984	265
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu et de la TPS payés ou payables par les Indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves	2 530 146

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS sur les les machines et l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers	32 055
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada	6 626 286
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense	2 520 460
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, accorde une remise à la Corporation Cameco de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*, pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés	1 892 139
CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leurs familles faisant partie de leurs ménages au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*; la remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leurs familles qui sont citoyens ou résidents permanents du Canada	230 715
CP 1994-568 du 14 avril 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur certaines marchandises	73
CP 1994-585 du 14 avril 1994, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités	2 642 965
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994	52 206
CP 1994-800 du 12 mai 1994, décret de remise visant les Indiens et la bande Webequie de l'établissement indien de Webequie, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la TPS aux Indiens de l'établissement indien de Webequie, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	578 380
CP 1994-801 du 12 mai 1994, décret de remise visant les Indiens et la bande War Lake First Nation de l'établissement indien d'Ilford, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la TPS aux Indiens de l'établissement indien d'Ilford, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	122 234
CP 1995-201 du 7 février 1995, remise de l'impôt sur le revenu payable par un contribuable qui n'aurait pas été payable si la partie payable de toute somme reçue par le contribuable après 1987 et avant 1996 en raison de l'article 63.1 du Régime de pensions du Canada qui était payable au contribuable pour un mois d'une année antérieure à l'année au cours de laquelle elle avait été reçue au cours de cette année antérieure, ainsi que des pénalités et des intérêts y afférents	1 101
CP 1997-610 du 15 avril 1997, remise de l'impôt pour alléger l'impact fiscal causé par les paiements forfaitaires reçus par les ex-employés de la compagnie Singer et suite à un recours collectif, les retraités se sont vus confirmer leurs droits dans l'excédent d'actif du régime de retraite, dont ils étaient des participants jusqu'à sa terminaison en 1986	9 157
CP 1997-1371 du 25 septembre 1997, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1982 à 1984, et de 1991 à 1996	55
CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des indiens ou des bandes dans les établissements Indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba), qui n'ont pas encore été désignés comme réserves	1 208 403
CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section iii de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la *Loi sur la taxe d'accise* à l'égard des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas	5 694

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996	129 702
CP 1998-2092 du 26 novembre 1998, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1991 à 1997	11 568
CP 1999-234 du 18 février 1999, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1976 à 1980, 1995 et 1997	1 254
CP 1999-326 du 4 mars 1999, décret de remise sur les appareils automatiques, accorde la remise de la TPS payable sur les produits distribués ou les services rendus au moyen d'un appareil automatique à fonctionnement mécanique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 sous ou moins pour les périodes antérieures au 24 avril, 1996	5 069 319
CP 1999-634 du 28 avril 1999, décret de remise visant Andrés Wines, accorde la remise d'un montant de la taxe de vente provinciale de l'Ontario versé par erreur au titre de la TPS	371 267
CP 1999-1332 du 28 juillet 1999, décret de remise visant la Commission de coopération environnementale (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), remet la TPS payée par la Commission au cours de la période du 4 septembre 1994 au 23 septembre 1997	254 016
CP 1999-1336 du 28 juillet 1999, remise de l'impôt sur le revenu payable par John Doucette plus une pénalité et des intérêts s'y rapportant, de même que tout autre intérêt y afférent, payable par Lawrence O'Coin pour les années d'impositions 1984 et 1994	69 314
CP 1999-1337 du 28 juillet 1999, décret de remise visant Carl Rideout, remet le montant d'un remboursement de la TPS pour habitations neuves dont la demande a été présentée après le délai prévu par la Loi	7 959
CP 1999-1338 du 28 juillet 1999, décret de remise visant Sharon Waldron, remet le montant d'un remboursement de TPS pour habitations neuves dont la demande a été présentée après le délai prévu par la Loi	2 701
CP 1999-1855 du 21 octobre 1999, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1991 à 1997	51 319
CP 1999-1857 du 21 octobre 1999, décret de remise visant H.E. Brown Supply Co. Ltd., remet un montant d'un remboursement de la taxe de vente fédérale (TVF), qui a été refusé à l'origine en raison d'une erreur de la part du Ministère	19 974
CP 2000-213 du 24 février 2000, décret de remise visant Marnie Williamson-Collin, remet la taxe payable à l'égard de certains services rendus par Marnie's Dance'n'Kids au cours de la période du 31 mars 1994 au 30 juin 1997, en raison de conseils erronés de la part de fonctionnaires de l'ADRC	4 837
CP 2000-354 du 23 mars 2000, décret de remise visant le fonds appelé Nova Scotia Public Service Long Term Disability Plan Trust Fund, remet un montant représentant la moitié de la taxe payée au cours de la période du 21 juillet 1993 au 26 mars 1998, en raison de conseils erronés de la part de fonctionnaires du ministère des Finances	98 000
Total	1 548 170 503
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Agence canadienne de développement international	
CP 1997-1534 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les intérêts sur les paiements en retard ou en souffrance au titre des prêts (à des conditions privilégiées) d'aide publique au développement et les intérêts non perçus en raison du retard de la mise en oeuvre du règlement sur les intérêts et les frais administratifs	1 718 547
JUSTICE	
Ministère	
CP 1994-269 du 16 février 1994, modification du règlement sur la saisie-arrêt pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, pris par le décret CP 1988-473 du 17 mars 1988, à l'effet qu'une remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où sa Majesté cesse d'être liée par le bref	7 662 834
DÉFENSE NATIONALE	
CP 1999-961 du 27 mai 1999, le Gouverneur en conseil autorise la remise de paiements des congés non-utilisés sous le Programme de réduction des Forces armées canadiennes	6 200
CP 1999-1519 du 26 août 1999, le Gouverneur en conseil autorise la remise de trop-payés à certains membres des Forces armées canadiennes	577 966
Total	584 166

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 76 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	
Remises des droits de douane en vertu du Programme de la machinerie sur les machines et leurs pièces non-produites au Canada :	
LED 1995-2 du 9 février 1995	18 022
LED 1997-1 du 26 février 1997	2 244
Total	20 266
EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	
CP 1988-1242 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des chemises à col façonné importées par les fabricants de chemises admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	213 265
CP 1988-1243 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur certains tissus pour chemises importés par des fabricants de tissu pour chemises, des fabricants de chemises et d'entreprises de transformation admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	225 252
CP 1988-1245 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les blouses et les chemisiers importés par les fabricants de blouses et de chemisiers et les fabricants de coordonnés entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	95 088
CP 1988-1246 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus pour vêtements de dessus et les vêtements de dessus importés par des fabricants de vêtements de dessus et des fabricants de tissus admissibles, entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	814 124
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure	12 174 050
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou exploratives	63 073
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers	450 709
CP 1996-1089 du 10 juillet 1996, remise des droits de douane et de la TPS sur certains fils de bonneterie	2 892
CP 1997-780 du 20 mai 1997, remise des droits antidumping sur des feuilles d'acier inoxydable de première qualité devant servir à la fabrication de pièces de véhicules automobiles	66 044
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1er juillet 1997 au 31 décembre 2004	15 116 679
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du Tarif des douane sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs aux fins de l'embouteillage en entrepôt	78 919 995
CP 1997-1668 du 20 novembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS sur les produits textiles importés au Canada par Les Collections Shan Inc.	90 443
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises des pays en voie de développement du Commonwealth	268 328
CP 1997-2002 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les importations de certains tissus de laine	6 970
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	403 687
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	2 542 058
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	16 236 071
CP 1997-2058 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de tissus pour vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	14 402
CP 1998-904 du 28 mai 1998, remise des droits de douane et de la TPS en vertu du tarif des douanes à l'égard des tissus déterminées	5 739
CP 1998-905 du 28 mai 1998, remise des droits de douane et de la TPS sur les blocs cathodiques devant servir à la fabrication d'aluminium	408 907
CP 1998-906 du 28 mai 1998, remise des droits de douanes selon la règle du cent-vingtième de la valeur en douane et de la TPS pour l'importation temporaire du navire-grue «S7000» pendant la période commençant le 1er mars 1998 et se terminant le 31 décembre 1999	1 704 544

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	$		$
CP 1998-1118 du 18 juin 1998, remise des droits de douane et de la TPS à Alpine Joe Sportswear, sur des tissus déterminés qui ont été importés pendant la période commençant le 1er janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 1999	10 666	CP 1998-1757 du 1er octobre 1998, remise des droits de douane et de la TPS sur les déflecteurs ou ailerons du coffre arrière en polyuréthanne du n° tarifaire 8708.29.99 qui ont été importés au Canada comme accessoires de rechange pour automobiles	6 264
CP 1998-1142 du 18 juin 1998, remise des droits de douane sur la farine de poisson qui a été importée au Canada pendant la période commençant le 6 juin 1991 et se terminant le 30 juin 2000	113 510	CP 1999-1103 du 17 juin 1999, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de la TPS sur des marchandises importées temporairement au Canada par un membre de la famille des Jeux	182 611
CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis	363 283	Total	130 498 654

(1) Antérieurement Revenue national.

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dépenses et les remises) de créances sont comme suit :

i) L'approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) *a), b)* et *c)*—

a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations, des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (e.g. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.

c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.

ii) Approbation du Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, toute créance due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

iii) Gouverneur en conseil et autorité parlementaire—

a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public justifie la remise.

b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de l'actif et du passif, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.

c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de l'actif et du passif, devant être radiée, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code		
A	Compte-mémoire pour débiteurs	Radiations
B	Compte-mémoire pour débiteurs	Renonciations
C	Compte-mémoire pour débiteurs	Remises (article 23 de la LGFP)
D	Compte-mémoire pour débiteurs	Dispenses
E	Comptes d'actif	Radiations
F	Comptes d'actif	Renonciations

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

	Code[1]	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère	A	3 637	25 575 204						3 637	25 575 204
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	A/D	92 916	678 265 985						92 916	678 265 985
PATRIMOINE CANADIEN										
Commission de la fonction publique—										
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	A	2	75						2	75
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère	A	180	265 965						180	265 965
Prêts d'aide et de transport	E					2b	3 861	2 441 943	3 861	2 441 943
ENVIRONNEMENT										
Ministère	A/D	422	19 838						422	19 838
PÊCHES ET OCÉANS	A/D	895	1 246 425						895	1 246 425
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL										
Ministère	A/D	16	62 714						16	62 714
Expansion du commerce d'exportation	F					11a	6	41 015 331	6	41 015 331
Agence canadienne de développement international	A	2	19 890						2	19 890
Aide au développement international—										
Prêts	F					21b	1	13 626 969	1	13 626 969
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	40 834	296 126 821						40 834	296 126 821
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	A	13	3 368						13	3 368
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère	A	49	2 509 815	18	1 172 425				67	3 682 240
Fonds du développement économique des Indiens—Prêts	E					7b	13	1 114 936	13	1 114 936
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens—										
Prêts	E					7b	1	950	1	950
Fonds de prêts aux Inuit—Prêts	E					36b	4	14 626	4	14 626
INDUSTRIE										
Ministère	A	170	2 464 954						170	2 464 954
Agence de promotion économique du Canada	A	248	44 526 096						248	44 526 096
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	A	58	13 454 158						58	13 454 158
Conseil national de recherches du Canada	A	429	4 121 261						429	4 121 261
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	A	1	2 016						1	2 016
Conseil de recherches en sciences humaines	A	1	1 203						1	1 203
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	A	99	22 926 318						99	22 926 318
JUSTICE										
Ministère	C					*	25 679	7 662 834	25 679	7 662 834
Cour fédérale du Canada	A	7	12 176						7	12 176
DÉFENSE NATIONALE	A	106	243 684						106	243 684

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	A/D	660	249 608						660	249 608
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	A/D	184	38 061						184	38 061
CONSEIL PRIVÉ										
Ministère	A	2	111 648						2	111 648
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	A	1	476						1	476
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	240	96 344						240	96 344
Fonds renouvelable des Services immobiliers	A	1	11 682						1	11 682
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service canadien du renseignement de sécurité	D	11	10						11	10
Service correctionnel	A	124	2 488						124	2 488
Fonds renouvelable CORCAN	A	1	52 366						1	52 366
Gendarmerie royale du Canada	A/D	3	284 458						3	284 458
TRANSPORTS										
Ministère	A	499	131 571						499	131 571
ANCIENS COMBATTANTS	A	65	19 021						65	19 021
		141 876	*1 092 845 699*	*18*	*1 172 425*		*29 565*	*65 877 589*	*171 459*	*1 159 895 713*
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	A	29 340	233 644 110						29 340	233 644 110
PÊCHES ET OCÉANS	A	3	1 985						3	1 985
TRANSPORTS	A	16	176 277						16	176 277
		29 359	*233 822 372*						*29 359*	*233 822 372*
LOI SUR LES GRAINS DU CANADA—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère—										
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	A	1	210						1	210
LOI SUR LES DOUANES—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2,3]	B	220	1 078 801						220	1 078 801
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	41 418	45 364 918						41 418	45 364 918
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2,3]	B	7 400	17 226 059						7 400	17 226 059
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2,3]	B	25 023	47 022 814						25 023	47 022 814

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Fin*

	Code[1]	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	1 096	3 240 621						1 096	3 240 621
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	31	103 856						31	103 856
AUTRES—										
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service correctionnel—										
Prêts aux libérés conditionnels[4]	E	293	10 963						293	10 963
		246 717	1 440 716 313	18	1 172 425		29 565	65 877 589	276 300	1 507 766 327
SOMMAIRE—										
Radiations	A/E	197 693	1 348 586 849	18	1 172 425		3 875	3 557 829	201 586	1 353 317 103
Remises (article 23 de la LGFP)	C						25 679	7 662 834	25 679	7 662 834
Renonciations	B/F	33 770	68 672 151				11	54 656 926	33 781	123 329 077
Dispenses	D	15 254	23 457 313						15 254	23 457 313
		246 717	1 440 716 313	18	1 172 425		29 565	65 877 589	276 300	1 507 766 327

* Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Auparavant Revenu national.

(3) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

(4) Le crédit L103b de la *Loi des subsides n° 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2000		Avances réglées en avril 2000		Avances en circulation au 30 avril 2000	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	*675*	*179 460*	*59*	*40 754*	*616*	*138 706*
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]	*3 266*	*3 322 385*	*3 202*	*3 249 246*	*64*	*73 139*
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	109	160 290	105	158 594	4	1 696
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	24	17 652	18	9 463	6	8 189
Archives nationales du Canada	53	24 727	24	17 827	29	6 900
Office national du film	131	66 581	38	27 359	93	39 222
Bibliothèque nationale	25	18 940	18	15 825	7	3 115
Agence Parcs Canada	231	124 284	188	110 756	43	13 528
Commission de la fonction publique	106	95 213	102	93 954	4	1 259
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	71	93 898	71	93 898		
	750	*601 585*	*564*	*527 676*	*186*	*73 909*
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	506	573 501	422	442 871	84	130 630
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	65	36 801	65	36 801		
	571	*610 302*	*487*	*479 672*	*84*	*130 630*
ENVIRONNEMENT						
Ministère	305	351 397	217	250 917	88	100 480
Agence canadienne d'évaluation environnementale	2	1 500	2	1 500		
	307	*352 897*	*219*	*252 417*	*88*	*100 480*
FINANCES						
Ministère	22	44 238	22	44 238		
Vérificateur général	101	195 597	101	195 597		
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	300	1	300		
	124	*240 135*	*124*	*240 135*		
PÊCHES ET OCÉANS	*320*	*334 527*	*299*	*312 034*	*21*	*22 493*
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	1 276	2 780 790	684	1 735 275	592	1 045 515
Agence canadienne de développement international	336	669 752	276	599 112	60	70 640
Commission mixte internationale	5	8 100	5	8 100		
Administration du pipe-line du Nord	1	75	1	75		
	1 618	*3 458 717*	*966*	*2 342 562*	*652*	*1 116 155*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	*22*	*17 100*	*22*	*17 100*		
SANTÉ						
Ministère	284	205 130	256	177 338	28	27 792
Conseil de recherches médicales	19	85 600	19	85 600		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1	500	1	500		
	304	*291 230*	*276*	*263 438*	*28*	*27 792*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	1 574	1 025 436	1 196	881 726	378	143 710
Conseil canadien des relations industrielles	2	2 575	2	2 575		
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800	1	800		
	1 577	*1 028 811*	*1 199*	*885 101*	*378*	*143 710*

AVANCES À JUSTIFIER — *Suite*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2000		Avances réglées en avril 2000		Avances en circulation au 30 avril 2000	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	*321*	*304 674*	*196*	*160 195*	*125*	*144 479*
INDUSTRIE						
Ministère	563	56 370	546	51 940	17	4 430
Agence de promotion économique du Canada atlantique	6	3 520	6	3 520		
Agence spatiale canadienne	155	211 888	81	82 810	74	129 078
Tribunal de la concurrence	1	500	1	500		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	46	12 291	46	12 291		
Conseil national de recherches du Canada	43	60 218	43	60 218		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines	3	3 600			3	3 600
Statistique Canada	334	153 445	321	142 220	13	11 225
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	25	12 295	25	12 295		
	1 177	*519 127*	*1 069*	*365 794*	*108*	*153 333*
JUSTICE						
Ministère	41	21 472 865	38	21 467 928	3	4 937
Commission canadienne des droits de la personne	9	3 225	9	3 225		
Commissaire à la magistrature fédérale	52	568 241	19	498 011	33	70 230
Cour fédérale du Canada	59	19 712	59	19 712		
Commission du droit du Canada	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	4	600	4	600		
Cour canadienne de l'impôt	9	950	9	950		
	175	*22 066 593*	*139*	*21 991 426*	*36*	*75 167*
DÉFENSE NATIONALE	*13 016*	*23 296 742*	*4 718*	*7 781 970*	*8 298*	*15 514 772*
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	439	546 028	436	540 168	3	5 860
Commission de contrôle de l'énergie atomique	70	71 918	70	71 918		
Office national de l'énergie	16	18 132	13	15 122	3	3 010
	525	*636 078*	*519*	*627 208*	*6*	*8 870*
PARLEMENT						
Sénat	13	36 630	13	36 630		
Bibliothèque du Parlement	3	3 541	3	3 541		
	16	*40 171*	*16*	*40 171*		
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	149	114 657	149	114 657		
Centre canadien de gestion	1	1 500	1	1 500		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	8	5 258	8	5 258		
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16	8 050			16	8 050
Directeur général des élections	15	16 310			15	16 310
Commissaire aux langues officielles	10	1 975			10	1 975
	199	*147 750*	*158*	*121 415*	*41*	*26 335*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	358	845 546	353	837 510	5	7 836
Bureau d'information du Canada	6	9 450	6	9 450		
	364	*854 796*	*359*	*846 960*	*5*	*7 836*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	38	11 750	38	11 750		
Service canadien du renseignement de sécurité	1	1 200 000	1	1 200 000		
Service correctionnel	599	477 779	561	433 643	38	44 136
Commission nationale des libérations conditionnelles	20	9 313	20	9 313		
Gendarmerie royale du Canada	1 478	5 745 711	1 478	5 745 711		
	2 136	*7 444 553*	*2 098*	*7 400 417*	*38*	*44 136*

AVANCES À JUSTIFIER — *Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2000		Avances réglées en avril 2000		Avances en circulation au 30 avril 2000	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
TRANSPORTS						
Ministère	657	749 331	465	565 723	192	183 608
Office des transports du Canada	9	11 555	9	11 555		
	666	*760 886*	*474*	*577 278*	*192*	*183 608*
CONSEIL DU TRÉSOR	*33*	*37 741*	*33*	*37 741*		
ANCIENS COMBATTANTS	*60*	*39 778*	*50*	*29 878*	*10*	*9 900*
Total	28 222	66 586 038	17 246	48 590 588	10 976	17 995 450

(1) Antérieurement Revenu national.

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de l'article 79 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

PERTES DE RECETTES SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 1999-2000

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]					
Vol de recettes par un employé	3	8 521	6 115		2 406

[1] Antérieurement Revenu national.

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]					
Usage personnel de téléphones (3 cas)	1	8 675	4 175	4 500	
Fraude dans les remboursements de salaire	1	4 761	4 761		
Déficits nets de caisse (Total brut des déficits 9 971$, radiés sur le crédit et inscrit comme revenu; total brut des bénéfices 7 297$, inscrits comme un revenu)	1	2 674		2 674	
Vol de recettes		150	150		
Perte de monnaie d'appoint	1	89		89	
PATRIMOINE CANADIEN					
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes					
Détournement de chèques de voyage		10 600	3 850		6 750
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne					
Vol de la petite caisse	1	687			687
Agence Parcs Canada					
Déficit de caisse		39		39	
Perte d'un permis		452		452	
Vol de monnaie		215		215	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Déficit de caisse	1	3 092		2 715	377
Vol de recette	1	4 994		4 994	
Perte de recettes	1	2 475		2 475	
Perte d'un bon falsifié	1	50		50	
ENVIRONNEMENT					
Ministère					
Usage frauduleux d'une carte IRA	1	2 702			2 702
Pertes de la petite caisse	1	100		100	
PÊCHES ET OCÉANS					
Usage frauduleux d'une carte de crédit	1	14 630	13 000		1 630
Déficit de la petite caisse	1	350			350
Vol de monnaie dans un bureau de Tofino	1	180		180	
Usage non autorisé d'un téléphone	1	1 834	1 834		
Usage non autorisé d'une carte individuelle de voyage	1	1 806	130		1 676
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère					
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé		104 264	48 970		55 294
Vol de fonds de mission		65 000			65 000
Perte des produits de la mission par aliénation des biens		3 176			3 176
Vol de fonds d'immigration		300			300
Vol de recettes du consulaire		200			200
Perte de monnaie d'appoint au bureau régional d'Edmonton	1	50			50
Déficits / excédents nets de caisse	1	4 862			4 862
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de vieillesse	(S)	517 463	24 271		493 192
Régime de pensions du Canada	(S)	1 166 820	14 972		1 151 848
Prestations d'assurance-emploi	(S)	120 404 240	34 937 325	4 375 347	81 091 568

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Perte inexpliquée de la petite caisse :					
Réclamations frauduleuses de voyage à Terre-Neuve	5	2 600			2 600
Perte subie avec un satellite au centre ville de Québec, CRCH	1	105		105	
Erreur comptable sur le montant reçu par le bénéficiaire, Québec, CRCH	1	20		20	
Promoteur n'ayant pas satisfait aux exigences du programme T.J.F., Québec	1	165 984			165 984
Vol de la petite caisse, Hull, Quartier général	5	394		394	
Perte de monnaie dans le courrier, Trenton, Ontario, CRCH	5	25		25	
Monnaie du dépôt égarée au Nord de Toronto, CRCH	5	30		30	
Monnaie du dépôt égarée, Oshawa, Ontario, CRCH	5	50		50	
Vol ou perte de fonds d'appoint, Saskatoon, Saskatchewan, CRCH	5	14		14	
Vol de la petite caisse en transit, HRC, Meadow Lake à Prince Albert, Saskatchewan	5	8		8	
Déficit dans un dépôt au centre Sinclair, C-B, CRCH		90		90	
Déficit de caisse au centre Sinclair, C-B, CRCH		60	60		
Déficit de caisse à Nanaimo C-B, CRCH		10		10	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Déficit de la petite caisse, Ontario	5	174		174	
Avance de voyage irrécouvrable, Ontario	5	281		281	
Divergence de rapprochements dans les fonds de traités, Ontario	5	200		200	
Vol d'une carte d'appel, Saskatchewan	5	383		383	
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan		2 710	100		2 610
Fraude à une avance de voyage, Quartier général	1	3 800	3 029		771
Perte de la petite caisse, Quartier général	1	65		65	
INDUSTRIE					
Ministère					
Mauvais usage d'une carte d'achat ministérielle—Fraude	1	23 396	12 869	10 527	
Vol de la petite caisse (25 cas)		1 466		1 466	
JUSTICE					
Cour fédérale du Canada					
Vol de la petite caisse		272		272	
DÉFENSE NATIONALE					
Paiement non autorisé pour dommages à une propriété privée par le détenteur de l'avance permanente, CCSFOR Velika Kladusa		1 096			1 096
Vol d'une avance à justifier dans la chambre d'hôtel d'un membre, CCFOR Velika Kladusa	1	722		722	
Vol de fonds d'une avance permanente, entrée par effraction à BFC Valcartier		968			968
Vol de fonds d'une avance permanente, USS Saint Jean	1	1 500		1 500	
Détournement de fonds par le bénéficiaire d'une avance, CTCHQ Gagetown		656	656		
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF Shearwater		5 130			5 130
Divergence dans une avance à justifier, 14e Escadre Greenwood, pour recherche et sauvetage		790	790		
Divergence dans l'avance permanente de la petite caisse, BFC Edmonton		499	499		
Vol de fonds d'une boîte à fourbi verrouillée dans une chambre d'hôtel, 8e Escadre Trenton	1	617		617	
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal		31 300			31 300
Divergence dans une avance permanente, USFC Ottawa		523			523

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Monnaie du fonds de roulement déposée par erreur au receveur général du Canada	1	4 000		4 000	
Vol de fonds d'une avance permanente, 3e Escadre Bagotville		300	300		
Divergence dans une avance permanente, CTCHQ Gagetown	1	1 050		1 050	
Vol des recettes de vivres et logements par un membre, BFC Kingston		1 049			1 049
Divergence dans une avance permanente au Régiment des communications de Toronto		964			964
Déficit de caisse dans une avance de fonds lorsque retournée au caissier, 14e Escadre Greenwood		1 689			1 689
Mauvais usage de la carte d'achat ministérielle pour la formation, Halifax		12 142			12 142
Indemnités pour service de déplacement retenues par un caissier, 22e Escadre, North Bay		19 950			19 950
Ajustements pour concilier «FMAS» avec le système caisse automatisé suite à sa mise en application de «FMAS»	1	20 810		20 810	
Déficits de caisse (cause inconnue)		4 225		4 225	
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa		28 305			28 305
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Vol de fonds de la petite caisse, C.D.B.C, Régina, Saskatchewan		225		225	
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Chèques du receveur général incluant les mandats d'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Endossements faux (8 445 cas)		3 369 395[2]	3 306 000	63 395	
Endossements irréguliers (259 cas)		109 044[2]	103 941	5 103	
Non endossés (1 147 cas)		576 232[2]	540 172	36 060	
Autres (833 cas)		4 005 478[2]	3 993 447	12 031	
Comptes de banques ministériels—					
Endossements faux		561	561		
Autres		800		800	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel					
Montant inexact sur un chèque émis à un détenu ayant été libéré		45		45	
Fausse monnaie		10		10	
Émission d'un chèque frauduleux		2 500		2 500	
Feuilles de temps pour salaire émises frauduleusement par un détenu		6 645	4 615	621	1 409
Vol de la petite caisse (6 cas)		681		681	
Gendarmerie royale du Canada					
Vol de monnaie		1 002		1 002	
TRANSPORTS					
Ministère					
Perte de fonds à la suite du bris d'un distributeur de monnaie	1	1 026		1 026	
Détournement de fonds récoltés dans des parcomètres	1	22 594	6 200		16 394
Vol de la petite caisse	1	2 538		2 538	
Perte d'une avance de voyage permanente	1	3 000		3 000	
CONSEIL DU TRÉSOR					
Vol de billets de taxi		200		200	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 1999-2000	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
ANCIENS COMBATTANTS					
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la Commission canadienne des pensions encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)		18 518			18 518
Fausse déclaration d'un état matrimonial permettant d'être éligible à la pension		58 451			58 451
Fausse ou frauduleuse réclamation de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)		107 828	12 423		95 405
Perte de la petite caisse		245	245		
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé		22 013	11 468		10 545
		130 976 383	43 050 813	4 570 105	83 355 465

(S) Autorisation législative.
(1) Antérieurement Revenu national.
(2) Montant à récupérer auprès des institutions financières.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL -- SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Bris de trois carreaux de fenêtres et vol de deux luminaires et de sept ampoules de remplacement à la suite d'une entrée illégale dans une serre	1 350		1 350	
Vol d'un compteur d'électricité dans le chariot d'outils de l'électricien	250		250	
Vol d'un ordinateur portatif Hi-Note	2 000		2 000	
Vol d'une balance Mettler dans un bureau de Chatham	1 000		1 000	
Vol d'un moniteur d'ordinateur	450		450	
Vol d'une remorque à essieux tandem	4 000		4 000	
Vol de balances électroniques (4 cas)	8 568	2 334	6 234	
Vol d'un ordinateur de poche	600		600	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]				
Vol/perte d'ordinateurs portatifs (30 cas)	98 592		98 592	
Vol/perte d'ordinateurs de bureau et autre matériel informatique (9 cas)	39 524		39 524	
Vol/perte de matériel de bureau (5 cas)	11 506		11 506	
Vol/dommages à un véhicule de l'Agence	10 000		10 000	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Vol de matériel informatique	3 712	2 000	1 712	
Office national du film				
Vol d'une caméra	5 700		5 700	
Vol d'un ordinateur portatif	3 500		3 500	
Agence Parcs Canada				
Vol d'une caméra	1 500		1 500	
Vol d'un ordinateur	9 200		9 200	
Vol de matériel informatique	5 765		5 765	
Vol d'outils électriques	5 163		5 163	
Vol d'un véhicule	5 020		5 020	
Vol de matériel	10 859		10 859	
Vol d'un moteur amovible	1 900		1 900	
Vol d'instruments de musique	1 856		1 856	
Vol d'une génératrice	2 779		2 779	
Vol d'anneaux de sauvetage	150		150	
Vandalisme à des édifices	39 095		39 095	
Vandalisme à une promenade de bois	150		150	
Vandalisme à un poteau	150		150	
Commission de la fonction publique				
Vol d'un sac à dos pour disque optique compact	289		289	
Vol d'un ordinateur portatif	4 930		4 930	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas)	28 039		28 039	
Vol d'un ordinateur	3 000		3 000	
Vol de magnétoscopes (2 cas)	600		600	
Vol d'une station de son Polycom	1 002		1 002	
Vol de reproducteurs de disques compacts (2 cas)	4 175		4 175	
Vol d'un ordinateur de poche	500		500	
Usage non autorisé de billets de taxi	1 367		1 367	
Vol de matériel informatique	306		306	
Vol de téléphones cellulaires	720		720	
Réparation d'un mur et de portes à la suite de vandalisme	6 724		6 724	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs et de matériaux connexes	55 324		21 210	34 114
Vol d'outils	2 850		2 000	850
Vol d'équipement de bureau	700		150	550
Vol d'équipement optique	100			100
Vol d'équipement électronique	20 635		20 635	
Vol de véhicules	13 838		13 838	
Vandalisme à de l'équipement	6 220		6 145	75
Vandalisme à un véhicule de l'État	2 187		1 800	387
FINANCES				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs	1 075		1 075	
Vol d'équipement technique	828		828	
Vérificateur général				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 138	3 069	3 069	
PÊCHES ET OCÉANS				
Vol d'un ordinateur et de matériel informatique (9 cas)	44 070	1 000	29 070	14 000
Vol de jumelles pour vision nocturne	3 186		3 186	
Vol d'un téléphone et d'équipement téléphonique (4 cas)	570		570	
Vol de matériel de bureau et de fournitures (2 cas)	450		450	
Vol et dommages à des réservoirs à combustible	5 500		5 500	
Vol d'équipement de télévision/magnétoscope	300		300	
Vol d'un bateau et de matériel nautique	800			800
Vol d'un véhicule et de pièces d'automobiles (3 cas)	4 300		2 000	2 300
Dommages à un bateau	1 500			1 500
Dommages à des véhicules et à des pièces de véhicules	5 000			5 000
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	15 851		15 851	
Vol d'un moniteur d'ordinateur	777		777	
Vol de téléphones cellulaires (6 cas)	2 059		2 059	
SANTÉ				
Ministère				
Vol d'une caméra numérique dans un bureau	1 400		1 400	
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	15 625		15 625	
Vol d'un ordinateur	1 500		1 500	
Vol de composantes d'ordinateur (6 cas)	15 400		15 400	
Vol de téléphones	472		472	
Vol d'un téléphone-vidéo	1 600		1 600	
Vol de matériel de bureau et de clés	120		120	
Vol d'un véhicule de l'État	24 000		24 000	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Vol d'un véhicule de l'État	15 876		15 876	
Vol d'ordinateurs (2 cas)	25 000		25 000	
Vol de téléphones cellulaires (3 cas)	1 300		1 300	
Dommages à des véhicules de l'État (11 cas)	6 923		6 923	
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Vol d'un ordinateur à la résidence d'un employé	4 500	1 000	3 500	
Vol d'un téléphone cellulaire	250		250	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
QUÉBEC				
Vol d'ordinateurs portatifs (8 cas)	29 379		20 379	9 000
Vol d'équipements divers	1 985		1 985	
ONTARIO				
Vol d'ordinateurs	11 000		11 000	
Vol d'ordinateurs portatifs	5 000		5 000	
Vol de Palm Pilots	1 000		1 000	
Vol d'un scanneur	750		750	
Vol d'un téléphone cellulaire	200		200	
SASKATCHEWAN				
Vol d'un carnet de rédaction dans un bureau	4 175		4 175	
Vol d'un ordinateur dans une résidence	2 000		2 000	
Vol d'une imprimante dans une résidence	500		500	
ALBERTA/TERRITOIRES DU NORD-OUEST/NUNAVUT				
Vandalisme à des véhicules de l'État	4 652		4 652	
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	20 000		20 000	
Vandalisme dans un bureau	100		100	
Vol d'une carte de crédit «GE»	100		100	
Vandalisme à un moniteur	500		500	
Vol de magnétoscopes (2 cas)	1 200		1 200	
COLOMBIE-BRITANNIQUE/YUKON				
Dommages à un véhicule à la suite de vandalisme (4 cas)	12 157		12 157	
Vol d'ordinateurs, d'imprimantes et d'accessoires (24 cas)	62 475		62 475	
Vol d'un téléphone cellulaire	150		150	
Vol d'un bon-cadeau	25		25	
QUARTIER GÉNÉRAL NATIONAL				
Vol d'ordinateurs et d'équipement	11 269		11 269	
Vol d'ordinateurs portatifs	13 715		13 715	
Vol d'une carte de mémoire vive	50		50	
Vol d'un téléphone et d'équipement	1 183		1 183	
Vol de matériel de la technologie de l'information	136 111	21 111	115 000	
Conseil canadien des relations industrielles				
Vol d'ordinateurs portatifs des employés	9 000		9 000	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Vol d'une récompense, Saskatchewan	150		150	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan (2 cas)	657		657	
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	33 130	1 000	32 130	
Vol d'un coffre-fort, Saskatchewan	160		160	
Vol de caméras, Saskatchewan	284		284	
Vol d'un véhicule, Yukon	1 610			1 610
Vol de motoneiges, Yukon	13 200		6 600	6 600
Vol de matériel, CB	26 204		26 204	
Vol d'un disque dur, QG	260		260	
Vol de téléphones de bureau, QG	1 800		1 800	
Vol d'un vidéo, Alberta	1 084		1 084	
Vol d'un projecteur, Alberta	8 000		8 000	
Vol d'une caméra vidéo, Alberta	2 500		2 500	
Vol de billets de tarif aérien, T.N.-O.	1 200		1 200	
Vol de matériel informatique	5 300			5 300
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	100			100
Vol d'ordinateurs portatifs, QG (7 cas)	40 528	10 974		29 554

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
INDUSTRIE				
Ministère				
Vol d'un téléphone cellulaire (2 cas)	550		550	
Vol de pièces d'ordinateurs (2 cas)	2 282		2 282	
Vol d'une génératrice	1 069		1 069	
Vol d'un ordinateur portatif	5 000		5 000	
Vol d'un régulateur (2 cas)	1 730		1 730	
Vol d'une alimentation électrique sans interruption (2 cas)	1 400		1 400	
Vol d'un magnétoscope à cassettes	1 039		1 039	
Agence spatiale canadienne				
Perte d'écouteurs (2 cas)	70		70	
Perte d'un téléphone cellulaire	400		400	
Perte d'épinglettes (130 cas)	800		800	
Perte d'un micro-processeur	500		500	
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	11 452		11 452	
Commission du droit d'auteur				
Vol d'un ordinateur à la suite d'une entrée par effraction	3 779		3 779	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Vol d'un ordinateur portatif	4 926		4 926	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol de micro-ordinateurs et matériaux connexes	22 046		22 046	
Vol d'ordinateurs portatifs	17 648		17 648	
Vol d'un scanneur	7 408		7 408	
Vol de moniteurs d'ordinateur	2 946		2 946	
Vol d'équipement technique	600		600	
Vol d'un haut-parleur audio	225		225	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Vol d'un ordinateur portatif	5 500		5 500	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Vol d'ordinateurs portatifs	24 737		24 737	
Vol d'un téléphone cellulaire	616		616	
JUSTICE				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs portatifs (2 cas)	8 254		8 254	
Vol d'un processeur et de mémoire vive d'un ordinateur	600		600	
DÉFENSE NATIONALE				
Dommages à des portes blindées «Iltis» (2 cas)	747		747	
Dommages à des édifices	20 435		20 435	
Dommages à une télévision	488		488	
Dommages à un peson	2 549		2 549	
Dommages au système de gaines d'une sécheuse	100		100	
Dommages au bois du plancher	300		300	
Clapet à crépine endommagé	50		50	
Lunettes endommagées	26		26	
Dommages à un réservoir d'eau chaude	350		350	
Dommages aux collecteurs du réservoir d'eau chaude	150		150	
Dommages à des cuves de lessive	40		40	
Dommages à des lunettes de vision nocturne	4 840		4 840	
Oscilloscope endommagé	4 981		4 981	
Feutrage de douche endommagé	700		700	
Éviers endommagés	2 600		2 600	
Miroir en acier inoxydable endommagé (4 cas)	300		300	
Canalisation d'aspiration endommagée	60		60	
Pompe à eau endommagée	900		900	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'espadrilles cloutées	20		20	
Perte d'une batterie de génératrice	100		100	
Perte de carabines de calibre 22 et de téléscopes (5 cas)	632		632	
Perte d'un tuyau en polyéthilène	200		200	
Perte d'un assemblage de monture en arche	3 017		3 017	
Perte d'une plinthe chauffante	50		50	
Perte d'une bicyclette	131		131	
Perte de jumelles	988		988	
Perte d'un canot	475		475	
Perte de pompes d'épuisement	800		800	
Perte d'une pompe à effluent	500		500	
Perte de cinq chargeurs de munitions et d'une baïonette	136	136		
Perte d'un masque à gaz	95		95	
Perte de cuisinières à gaz (4 cas)	317		317	
Perte d'un casque radio	277		277	
Perte de chevilles	40		40	
Perte de couteaux de chasse (3 cas)	81		81	
Perte de matériel d'un particulier	85 593		85 593	
Perte d'un canot pneumatique	8 510		8 510	
Perte d'un gilet de sauvetage	165		165	
Perte d'un porte-masque «NBC»	11		11	
Perte d'un moteur hors-bord	2 073		2 073	
Perte de pièces, d'ensembles d'outils, de matériel de contrôle automatique et de jacks	16 174		16 174	
Perte de tuyauterie	150		150	
Perte de pièces de rechange de plomberie	2 400		2 400	
Perte d'un projecteur	348		348	
Perte d'une chatière	10		10	
Perte d'une radio Sabre (recherche et sauvetage)	8 451		8 451	
Perte de sacs de couchage et de revêtements de sacs de couchage (2 cas)	352		352	
Perte d'une souffleuse à neige	2 145		2 145	
Perte d'une caméra à image thermale	21 000		21 000	
Perte d'une trousse d'essaie et d'une génératrice	2 075		2 075	
Perte de drapeaux (2 cas)	61		61	
Perte de matériel pour réparation d'armes	125		125	
Perte d'un abri «Weatherhaven»	14 000		14 000	
Vol de 10 boucles cérémoniales et de 30 insignes pour chapeaux	202		202	
Perte de 5 compas et de 17 boucles cérémoniales	443		443	
Vol d'un sac, d'un contenant et d'un couteau	72		72	
Vol d'une batterie	238		238	
Vol d'une baïonette et de deux chargeurs de munitions	60		60	
Vol d'un filet de camouflage	527		527	
Vol d'un étui de transport	22		22	
Vol d'une pompe centrifuge	9 200		9 200	
Vol d'une scie à chaîne	349		349	
Vol d'un canon à air comprimé	246		246	
Vol d'un masque à gaz	106		106	
Vol d'une cuisinière à gaz	85		85	
Vol d'une enveloppe pour sac de couchage	351		351	
Vol d'une bâche	75		75	
Vol d'un vidéo	279		279	
Vol de lunettes articulées et de combinaisons	47		47	
Vol de lits de camp (4 cas)	306		306	
Vol de bottes de combat (4 cas)	250		250	
Vol d'une étiqueteuse électronique	215		215	
Vol d'extincteurs d'incendie (3 cas)	556		556	
Vol d'une tente pour quatre personnes	257	257		
Vol de matériel individuel	351	119	232	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol de casques protecteurs Kevlar (3 cas)	223		223	
Vol de matériel militaire	3 140	50	3 090	
Vol d'un sac pour casque de pilotes	17		17	
Vol de sirènes (4 cas)	3 412		3 412	
Vol de raquettes à neige et de harnais	139		139	
Vol de viseurs d'observations (2 cas)	23 663		23 663	
Vol de motoneiges (2 cas)	14 297		14 297	
Vol d'un réservoir d'eau souple	350		350	
Vol de vêtements (12 cas)	32 231	426	31 805	
Perte de vêtements de combat (8 cas)	131 743		131 743	
Perte d'ordinateurs (12 cas)	128 798		128 798	
Perte d'équipement personnel (6 cas)	78 250	26 249	52 001	
Perte d'armes (2 cas)	1 800		1 800	
Perte d'outils (6 cas)	414		414	
Perte de luminaires (2 cas)	650		650	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'ordinateurs et de matériel informatique (16 cas)	57 309		57 309	
Vol d'un téléphone cellulaire (5 cas)	1 250		1 250	
Vol d'un téléphone (3 cas)	330		330	
Vol d'agendas (2 cas)	660		660	
Vol de caméras et de matériel vidéo (3 cas)	4 186		4 186	
Vandalisme à un édifice	3 300		3 300	
Vol de bottillons réglementaires de l'État	150		150	
Vol d'une balance numérique	90		90	
Commission de contrôle de l'énergie atomique				
Vol d'un ordinateur (2 cas)	2 706		2 706	
Vol d'un ordinateur portatif (2 cas)	7 950		7 950	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Vol de téléphones cellulaires (5 cas)	699		699	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	400		400	
Vol d'équipement technique (2 cas)	750		750	
Perte d'une imprimante	200		200	
Vol d'ordinateurs	4 000	892	3 108	
Centre canadien de gestion				
Vol d'un ordinateur portatif	4 500		4 500	
Vol d'un ordinateur portatif, d'une carte modem et d'un adapteur de réseau	4 200		4 200	
Directeur général des élections				
Vol d'un téléphone cellulaire et pièces (3 cas)	1 359		1 359	
Vol d'un lecteur de disques compact	425		425	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Vol de composantes d'ordinateur (11 cas)	36 505	7 400	29 105	
Vol d'ordinateurs portatifs, de caméras et d'ordinateurs	114 135	82 490	31 645	
Vol de téléphones et d'accessoires connexes (7 cas)	11 232		11 232	
Vol d'imprimantes (4 cas)	1 425		1 425	
Vandalisme à des édifices (10 cas)	1 350		1 350	
Dommages à des édifices à la suite d'une entrée par effraction (3 cas)	700		700	
Vol de circuits électriques	14 695		14 695	
Vol de fournitures de bureau diverses (9 cas)	2 385		2 385	
Autres items (frais d'une carte de crédit ministérielle volée)	41		41	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Vol d'une encyclopédie sur disque compact	1 125		1 125	
Service correctionnel				
Dommages et remorquage à la suite du vol d'une voiture (2 cas)	1 852		1 852	
Dommages à la suite d'un incendie (78 cas)	133 899		133 769	130
Dommages à la suite d'une émeute de détenus (10 cas)	440 656		440 256	400
Dommages à un véhicule motorisé à la suite d'un vol (6 cas)	22 843		22 843	
Perte de biens d'inventaire (65 cases)	137 430		137 430	
Vol dans les réserves de la cantine (6 cas)	16 710	2 500	7 288	6 922
Vol de matériel informatique (9 cas)	41 434		41 434	
Vol de fournitures (4 cas)	3 585		3 585	
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (241 cas)	56 317	4 904	49 938	1 475
Gendarmerie royale du Canada				
Vandalisme à un véhicule de l'État (2 cas)	7 911		7 911	
Dommages à une propriété	7 506	1 413	3 690	2 403
Dommages intentionnels à des véhicules policiers	121 289	8 251	39 752	73 286
Dommages à un véhicule de transport policier	256 329	49 891	179 621	26 817
Dommages/perte de matériel (2 cas)	27 089	541	26 048	500
Vol de biens de l'État	21 688		19 523	2 165
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	21 600		21 600	
Vol de télévisions (2 cas)	1 600		1 600	
Vol d'un téléphone cellulaire	299		299	
Vol d'une imprimante portative	400		400	
Vol de caméras (2 cas)	3 883		3 883	
Vol de jumelles	820		820	
Vol de disques comptacts de dessins libres de droits (3 cas)	675		675	
Vol d'un lecteur d'auto PCI	1 500		1 500	
Vol d'un magnétophone à ruban	218		218	
Dommages à un véhicule à la suite de vandalisme	287		287	
Office des transports du Canada				
Vol d'ordinateurs portatifs et de micro-ordinateurs (2 cas)	8 032		8 032	
CONSEIL DU TRÉSOR				
Vol de micro-ordinateurs	20 506		20 506	
Vol d'équipement technique	3 020		3 020	
ANCIENS COMBATTANTS				
Perte d'une bande de sauvegarde d'un ordinateur	80			80
Perte d'ordinateurs portatifs (9 cas)	3 600	200	3 400	
Perte d'ordinateurs (2 cas)	3 800	100	3 700	
Perte d'une imprimante	100		100	
Vol d'un Palm Pilot	219		219	
Vol d'une imprimante	385		385	
Vol d'une caméra numérique	350		350	
Perte d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 375		6 375	
Vol d'un magnétoscope à cassettes	250		250	
Vol de matériel informatique	300		300	
Vol du moniteur d'un ordinateur	100		100	
Vol d'un téléphone cellulaire et de piles	320		320	
	3 522 431	228 307	3 068 106	226 018

(1) Antérieurement Revenu national.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Accident impliquant un animal de ferme et un camion lors d'une relocalisation	443		443	
Dommages à la suite d'un incendie mineur	2 500		2 500	
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents	35 782	500	35 282	
Dommages à un poteau d'hydro et à un fil directeur, causés par un véhicule de l'État au Centre de recherche Lethbridge	300		300	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]				
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (48 cas)	46 105	12 667	33 438	
Vandalisme à des véhicules de l'État (4 cas)	1 337		1 337	
PATRIMOINE CANADIEN				
Agence Parcs Canada				
Dommages à un pont et à une rambarde	250		250	
Dommages à un édifice	1 372		1 372	
Dommages à la paroi d'un canal	10 000		10 000	
Dommages à une lumière directionnelle	1 740	1 740		
Dommages à un lecteur de carte microprocesseur et colonnette	470		470	
Dommages à des véhicules de l'État	15 005	5 948	9 057	
Dommages à un poteau d'hydro et à une clôture	337		337	
Dommages au système d'entrée du stationnement	1 510		1 510	
Dommages à la ligne de toiture	455		455	
Perte de machinerie à la suite d'un incendie	4 300		4 300	
Perte d'un abri de pique-nique à la suite d'un incendie	18 000		18 000	
Perte de matériel	150		150	
Perte d'un bateau à propulsion hydraulique	50 000		50 000	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Dommages à la suite d'accidents d'automobiles	19 002		19 002	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages à des micro-ordinateurs et équipement connexe	525 568		525 568	
Dommages à des véhicules à la suite d'accidents	18 735		18 335	400
Dommages à de l'équipement technique	962 517		948 692	13 825
Dommages à des garages	850			850
PÊCHES ET OCÉANS				
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	35 630		26 130	9 500
Dommages à un bateau (3 cas)	14 400		14 400	
Dommages à un verrou/moraillon (2 cas)	430		430	
Dommages à un édifice à la suite de vandalisme (2 cas)	18 030		18 030	
Dommages à un radeau	540		540	
Dommages à une remise	1 070		1 070	
Dommages à une caravane (2 cas)	13 610		13 610	
Biens perdus en mer (15 cas)	122 212		106 912	15 300
SANTÉ				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (5 cas)	33 517		7 879	25 638
Destruction de vaccins médicaux à la suite d'une panne frigorifique	47 841			47 841
Vandalisme dans une auberge	5 700		5 700	
Vandalisme au poste de soins infirmiers (4 cas)	3 800		3 800	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État, Nouvelle-Écosse	2 252		2 252	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident, Nouvelle-Écosse (3 cas)	2 271		2 271	
Perte d'un téléphone cellulaire par un employé, Nouvelle-Écosse	800		800	
Dommages à des fournitures de bureau, à l'ameublement, aux ordinateurs et à des véhicules à la suite d'une inondation, Moncton, Nouveau-Brunswick, CRHC	360 000		360 000	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident, Saskatchewan (5 cas)	9 210		9 210	
Perte d'un ordinateur portatif, Alberta, T.N.-O.	5 000		5 000	
Perte de téléphones cellulaires, Alberta, T.N.-O.	600		600	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Dommages à la suite d'accidents, Saskatchewan (8 cas)	17 842		17 842	
Incendie dans un entrepôt, T.N.-O.	17 914		17 914	
Dommages à un téléphone et à des câbles de fibre optique, T.N.-O.	1 610		1 610	
INDUSTRIE				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (2 cas)	2 736		2 736	
Conseil national de recherches du Canada				
Perte d'équipement technique et de meuble à la suite d'un incendie à l'Institut de biologie végétale de Saskatoon, Saskatchewan	3 929		3 929	
Conseil de recherches en sciences humaines				
Dommages à un véhicule de l'État	800		800	
DÉFENSE NATIONALE				
Perte de deux réchauds à brûleurs (20 cas)	1 588		1 588	
Perte d'une tente pour quatre personnes (6 cas)	2 070		2 070	
Perte d'un indicateur acoustique	12 917		12 917	
Perte d'un appareil d'entretien pour aéronef	2 670		2 670	
Perte d'alcool	821		821	
Perte de pièces d'amunition	24 639		24 639	
Perte d'un répondeur téléphonique	114		114	
Perte d'une combinaison anti-FOD	41		41	
Perte d'assemblages de monture en arche (12 cas)	1 727		1 727	
Perte d'un dispositif d'articulation	1 209		1 209	
Perte d'étuis pour pistolet d'aviateur	90		90	
Perte de lunettes de protection à balistique (2 cas)	23		23	
Perte de gants pour fil barbelé	48		48	
Perte de boîtes à fourbis (6 cas)	624		624	
Perte de serviettes de bain (20 cas)	112		112	
Perte de batteries	101		101	
Perte d'une cartouche à batterie	410		410	
Perte d'un chargeur de batterie	317		317	
Perte d'une baïonette (2 cas)	48		48	
Perte du montant d'une jarretière	431		431	
Perte de jumelles	988		988	
Perte d'un porte-étendard	10		10	
Perte d'un verrou (3 cas)	24		24	
Perte de bouteilles de rhum à la suite du bris de bouteilles	83		83	
Perte d'un bloc-culasse/verrou d'un fusil C7 (3 cas)	178		178	
Perte d'uniformes (pantalons ou veston) (4 cas)	556		556	
Perte d'une courroie de montage	125		125	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'un lecteur de cartes (2 cas)	570		570	
Perte d'un étui de transport	107		107	
Perte d'une caméra matricielle «ccd» (2 cas)	1 450		1 450	
Perte de téléphones cellullaires (2 cas)	1 100		1 100	
Perte d'une pompe centrifuge (2 cas)	2 629		2 629	
Perte de boucles cérémoniales	467		467	
Perte d'un palan	199		199	
Perte d'un scie à chaîne	698		698	
Perte de tableaux	5 540		5 540	
Perte d'un couvre-tout et d'une chienne à l'épreuve de produits chimiques (2 cas)	140		140	
Perte d'un percolateur à café	121		121	
Perte d'urnes à café et d'une boîte de nourriture	2 058		2 058	
Perte de réchauds coleman (4 cas)	151		151	
Perte d'un ensemble de communion	86		86	
Perte d'une unité de contrôle	16 000		16 000	
Perte d'un ensemble de chaudrons	96		96	
Perte d'un rideau	180		180	
Perte de groupes cylindres	573		573	
Perte de signal de données	850		850	
Perte d'un appareil de décontamination	125		125	
Perte d'équipement dentaire (7 cas)	3 589		3 589	
Perte d'une jauge de profondeur (3 cas)	334		334	
Perte d'une machine à dicter (2 cas)	340		340	
Perte d'un moteur diesel	17 234		17 234	
Perte d'un afficheur numérique de route	9 000		9 000	
Perte d'un lecteur de disque	179		179	
Perte d'un signal de détresse lumineux (2 cas)	137		137	
Perte de palmes de plongée et d'une combinaison étanche	90		90	
Perte d'un ensemble pour test de dépistage des drogues	134		134	
Perte d'une combinaison étanche	120		120	
Perte de sacs à fourbi	46		46	
Perte d'un radiateur électrique (2 cas)	655		655	
Perte de gants électriques	120		120	
Perte de matériel détruit lors d'un entraînement	299		299	
Perte d'ensembles de cuisson pour camp (23 cas)	869		869	
Perte d'une civière du camp	27		27	
Perte d'armatures	4		4	
Perte d'une veste antiballes	1 032		1 032	
Perte d'une lampe de poche	8		8	
Perte de vêtement de sol (21 cas)	2 100	60	2 040	
Perte de lits pliants (13 cas)	1 058		1 058	
Perte de brancards pliants (3 cas)	144		144	
Perte de coffres de consigne pour stockage des aliments	106 915		106 915	
Perte de formes	270		270	
Perte d'un réfrigérateur	800		800	
Perte d'un tuyau souple de carburant	1 258		1 258	
Perte d'une pompe à essence	114		114	
Perte d'un coffret à fusibles	300		300	
Perte d'un assemblage pour pneus d'un garage	205		205	
Perte de joints	26		26	
Perte d'une génératrice	1 619		1 619	
Perte d'outils multiples Gerber	1 040		1 040	
Perte de systèmes de positionnement global	250		250	
Perte de lunettes protectrices	26		26	
Perte d'un hurleur manuel	646		646	
Perte d'un chariot manuel	1 692		1 692	
Perte de microphones pour casque d'écoute (10 cas)	2 160		2 160	
Perte d'un casque d'hélicoptères	7 594		7 594	
Perte d'un humidificateur (2 cas)	288		288	
Perte de couteaux de chasse (12 cas)	326		326	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'une mèche d'un vilebrequin	125		125	
Perte d'un canot pneumatique	10 267		10 267	
Perte d'un couteau à impulsion	27		27	
Perte d'un sac à fourbi	23		23	
Perte d'une trousse (243 cas)	62 094	256	61 838	
Perte d'équipement de cuisine	1 384		1 384	
Perte d'aiguisoirs pour couteaux (4 cas)	400		400	
Perte de couteaux (6 cas)	548		548	
Perte d'une toile Labrador	111 477		111 477	
Perte d'une échelle	63		63	
Perte d'une lanterne (15 cas)	5 799		5 799	
Perte d'un grand assemblage de filet	100		100	
Perte d'une veste de sauvetage	309		309	
Perte de lumières (10 cas)	51		51	
Perte de supports de civière (2 cas)	739		739	
Perte de gilets à matériel	130		130	
Perte de chargeurs pour fusils C7 (38 cas)	235		235	
Perte d'oxyde de magnésium et batteries (8 cas)	336		336	
Perte d'une estrade pour maintenance (2 cas)	1 710		1 710	
Perte de matériel à la suite d'un accident automobile	4 693		4 693	
Perte d'une trousse médicale	832		832	
Perte d'un microphone (2 cas)	264		264	
Perte d'un attirail d'épandage	1 395		1 395	
Perte d'un moteur	860		860	
Perte d'équipement d'abordage de l'équipe navale (5 cas)	3 592		3 592	
Perte d'un système de navigation (2 cas)	4 564		4 564	
Perte de cartouches «GNBC» (17 cas)	381		381	
Perte d'écrous	39		39	
Vol de réchauds à brûleurs (19 cas)	1 621		1 621	
Perte de produits d'emballage	25		25	
Perte de peinture	484		484	
Perte de couteaux de poche (24 cas)	1 440		1 440	
Perte d'une matraque de police	95		95	
Perte de fourniture d'énergie	512		512	
Perte d'une hampe extensible, d'un radiac	1 220		1 220	
Perte d'un écran de projection	468		468	
Perte de segments à pistons pour propane (60 cas)	8 499		8 499	
Perte d'une radio et haut-parleurs	2 980		2 980	
Perte d'une pile d'un radio	355		355	
Perte d'un radiophare	4 500		4 500	
Perte d'un émetteur/récepteur radioélectrique	1 990	500	1 490	
Perte d'une radio (3 cas)	3 750		3 750	
Perte d'une couverture pour télémètre	28		28	
Perte de vivres expirées	20 768		20 768	
Perte d'un appareil de réanimation	331		331	
Perte de carabines (réservistes) (6 cas)	662		662	
Perte d'une pompe rotative	365		365	
Perte d'un tableau rotatif (6 cas)	788		788	
Perte d'un canot à rames lors d'un entraînement	945		945	
Perte d'équipement «SAR» (7 cas)	6 354		6 354	
Perte d'un extracteur à vis	289		289	
Perte de vis (29 cas)	76		76	
Perte de matelas gonflables (5 cas)	218		218	
Perte d'un port et d'une antenne de sextant	942		942	
Perte d'agendas électroniques Sharp (3 cas)	919		919	
Perte d'une combinaison d'abandon d'un navire (incendie dans un casier)	190		190	
Perte d'un compas Silva	19		19	
Perte d'une housse de sac de couchage	18		18	
Perte d'un étui pour armes légères (23 cas)	134		134	
Perte de petits filets de camouflage (3 cas)	882		882	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'un camescope Sony	982		982	
Perte de systèmes de son (6 cas)	1 770		1 770	
Perte d'un spectre	1 075		1 075	
Perte d'un ensemble de goupille-ressort	214		214	
Perte de ressorts	63		63	
Perte de nettoyeurs à vapeur sous pression	18 065		18 065	
Perte de couteaux pour emballage (2 cas)	130		130	
Perte d'une lampe éclair électronique	68		68	
Perte de lunettes de soleil	11		11	
Perte d'appareils téléphoniques	1 527		1 527	
Perte d'un support pour lunette de pointage	1 983		1 983	
Perte d'une tente	350		350	
Perte de matériel d'essai	6 742		6 742	
Perte de chaînes à pneus (6 cas)	200		200	
Perte d'un timon et d'une trémie	3 403		3 403	
Perte de gilets de signalisation (6 cas)	102		102	
Perte d'une plate-forme de remorque	3 069		3 069	
Perte d'une trampoline	1 000		1 000	
Perte de transformateurs (7 cas)	872		872	
Perte d'un berceau pour transport	3 703		3 703	
Perte de fusées éclairantes piégées (1 402 cas)	45 593		45 593	
Perte de valises	312		312	
Perte d'une couverture utilitaire	60		60	
Perte d'un aspirateur	120		120	
Perte d'un abri d'auto	676		676	
Perte de véhicules à la suite de dommages (35 cas)	48 633		48 633	
Perte de vestes	102		102	
Perte de dispositifs d'affichages (2 cas)	11 450		11 450	
Perte de machines à laver et sécheuses (15 cas)	7 040		7 040	
Perte d'un compteur d'énergie	1 357		1 357	
Perte d'équipement d'armement de service	125		125	
Perte d'une ceinture de plomb	179		179	
Perte d'une brouette	153		153	
Perte d'une antenne-fouet (2 cas)	1 155		1 155	
Perte de fenêtres	13		13	
Perte de montres-bracelet (12 cas)	477		477	
Perte d'une cuisinière Yukon (10 cas)	2 655		2 655	
Perte d'équipement personnel dans un incendie résidentiel	2 437		2 437	
Vol d'une bouée dan	75		75	
Vol d'un limiteur fixé au poignet d'un plongeur	80		80	
Vol d'équipement de plongée	890		890	
Perte de vêtement de combat et de travail de la marine et de diverses trousses personnelles (9 cas)	10 036		10 036	
Perte de vêtement (29 cas)	13 019	138	12 881	
Perte d'extincteurs d'incendie (4 cas)	3 582		3 582	
Perte de drapeaux (3 cas)	670		670	
Perte de casques protecteurs (2 cas)	6 863		6 863	
Perte de mobilier (2 cas)	1 310		1 310	
Perte d'ordinateurs (4 cas)	28 776		28 776	
Perte de compas (3 cas)	93		93	
Perte de vêtement de combat (15 cas)	12 564	327	12 237	
Perte d'équipement de photographie (3 cas)	13 599		13 599	
Perte d'antennes (2 cas)	1 609		1 609	
Perte d'un compas magnétique (2 cas)	455		455	
Perte de nets (4 cas)	2 040		2 040	
Perte d'une trousse personnelle (4 cas)	13 947	170	13 777	
Perte d'un poncho (2 cas)	85		85	
Perte de marmittes à pression (2 cas)	1 332		1 332	
Perte d'outils (7 cas)	12 034		12 034	
Perte d'articles chaussants (3 cas)	323		323	
Perte de jaugeurs (4 cas)	4 966		4 966	
Perte de divers articles inférieur à 10 $ (10 cas)	53		53	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 1999-2000 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Perte d'un système de positionnement global	500		500	
Perte d'un ordinateur portatif	3 000		3 000	
Commission de contrôle de l'énergie atomique				
Dommages à un véhicule de l'État (4 cas)	1 650		1 650	
CONSEIL PRIVÉ				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Vandalisme à un véhicule de l'État	112		112	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Dégâts d'eau (3 cas)	5 720		5 720	
Dommages à la suite d'une panne d'électricité (2 cas)	11 700		11 700	
Accident d'automobile	719		719	
Dommages à la suite d'un déversement glycolé	3 700		3 700	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommages à la suite d'un incendie (15 cas)	18 815		18 815	
Dommages à la suite du bris d'une conduite d'eau	2 450		2 450	
Dommages à la suite d'un accident d'automobile (48 cas)	176 299	1 473	174 826	
Dommages au matériel informatique	200		200	
Perte de biens d'inventaire	4 175		4 175	
Perte de billets d'autobus	39		39	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents	901 108	121 287	486 873	292 948
Dommages à des véhicules de la GRC (autres)	10 750	5 050	5 700	
Dommages/perte d'équipement de l'État	83 633		83 633	
Dommages à une propriété/équipement	14 859		14 859	
Dommages à des aéronefs	298 598		298 598	
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommages au moniteur d'un ordinateur	1 200		1 200	
	4 796 422	150 116	4 240 004	406 302

(1) Antérieurement Revenu national.

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère						
Dommages à la suite d'accidents d'automobiles	1996-1997	116 835	29 312		87 523	
Incendie au 700 rue Croisetière, Iberville, Québec	1996-1997	19 382			19 382	
Vol de fonds de la petite caisse	1998-1999	50			50	
Déficit de la petite caisse (2 cas)	1998-1999	110			110	
Vol d'une imprimante laser (2 cas)	1998-1999	2 730			2 730	
Vol d'essence dans un véhicule de l'État	1998-1999	50			50	
Dommages à des véhicules de l'État (3 cas)	1998-1999	1 838			1 838	
Dommages à des véhicules de l'État (2 cas)	1998-1999	33 187	8 305		24 882	
Vol d'une imprimante, d'un ensemble de tournevis et de sacs à déchets	1998-1999	1 529			1 529	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[1]						
Demande frauduleuse de congé récupérable	1989-1990	8 160	4 347	962		2 851
Pertes de recettes à la suite d'un détournement de fonds par un employé	1994-1995	2 821 012	1 300 794	707 400	812 818	
Vol de recettes	1995-1995	89 918	8 381	13 419	68 118	
Paiement falsifié par un employé	1996-1997	1 827		1 457	370	
Collaboration entre un employé et trois contribuables (non-employés) pour falsifier quatre remboursements d'impôt	1996-1997	40 323	15 976	23 126		1 221
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires	1996-1997	8 592	5 185		15	3 392
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)	1997-1998	133 792	62 477	19 097	45 000	7 218
Demandes frauduleuses de remboursement (2 cas)	1997-1998	15 710			12 274	3 436
Vol de recettes par un employé	1998-1999	6 240			2 628	3 612
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (49 cas)	1998-1999	129 090	32 645	10 545	85 900	
PATRIMOINE CANADIEN						
Office national du film						
Soumission frauduleuse pour paiement de factures d'un fournisseur	1990-1991	109 703	59 849			49 854
Vol de recettes à la vidéothèque de Montréal	1992-1993	8 176	7 527			649
Vol d'une télévision et d'un magnétoscope	1997-1998	1 021				1 021
Agence Parcs Canada						
Dommages à l'ouvrage d'art routier causés par des infractions d'automobiles	1996-1997	1 641	1 346		295	
Vol d'ordinateurs et d'équipement informatique	1996-1997	26 591			26 591	
Vol d'un ordinateur portatif et d'un modem	1996-1997	14 758			14 758	
Ordinateur portatif porté disparu de l'édifice commercial	1996-1997	3 000			3 000	
Deux traîne sauvages en bois portées disparues dans une camionnette en route de Nahanni à Ft. Simpson (2 cas)	1996-1997	3 000			3 000	
Dommages à la clôture d'un animal	1997-1998	8 000			8 000	
Vol d'ordinateurs	1997-1998	21 475		750	20 725	
Perte de matériel	1998-1999	4 071			4 071	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Vol de recettes	1997-1998	80 022		8 000	72 022	
Vol de pièces d'ordinateur	1998-1999	300			300	
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Mauvais usage d'une carte mastercard du gouvernement et usage non autorisé de la carte ARI	1997-1998	7 400				7 400
Vol de micro-ordinateurs et de matériaux connexes	1998-1999	53 707			53 707	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
FINANCES						
Tribunal canadien du commerce extérieur						
Vol d'un micro-ordinateur	1998-1999	4 000			4 000	
PÊCHES ET OCÉANS						
Vol de recettes par un employé	1996-1997	63 643	644		20 999	42 000
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	1998-1999	396 711	2 022		379 502	15 187
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère						
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1992-1993	41 116	2 505			38 611
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	10 542	4 182			6 360
Détournement de fonds publics	1993-1994	24 068	22 201	225		1 642
Perte d'argent des fonds de la mission	1993-1994	3 557			2 558	999
Vol de fonds de mission	1995-1996	46 004			3 114	42 890
Vol de fonds de mission	1996-1997	55 728	5 393		18 835	31 500
Vol de fonds de mission	1997-1998	454 824	1 451		373	453 000
Vol de fonds de mission	1998-1999	1 982				1 982
Perte de fonds de mission	1996-1997	279 465	205 584		61 326	12 555
Perte de fonds de mission	1997-1998	112 491	778		103 576	8 137
Perte de fonds de mission	1998-1999	2 190	1 434			756
Incendie à l'Ambassade canadienne, Caracas, Venezuela	1997-1998	4 000 000			3 000 000	1 000 000
Réclamation frauduleuse de prestations salariales	1998-1999	18 084	13 084			5 000
Réclamation frauduleuse de paiement par un entrepreneur	1998-1999	16 000				16 000
Commission mixte internationale						
Vol de micro-ordinateurs	1998-1999	10 544		5 200 [2]	5 344 [2]	
SANTÉ						
Ministère						
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (10 cas)	1997-1998	52 537	16 190	2 107	34 240	
Vol d'ordinateurs (3 cas)	1998-1999	15 363			2 100	13 263
Vol d'un téléphone cellulaire	1998-1999	955				955
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Falsification de documents afin de permettre à un tiers de recevoir des contributions dans le cadre du Programme de développement de l'emploi, Québec CEC	1994-1995	11 960	1 050			10 910
Détournement des recettes pour le remplacement des cartes de numéros d'assurance sociale—Centre d'emploi, Longueuil	1993-1994	260	230		30	
Livres de quittance non enregistrés et cautionnés—Toronto est CEC	1993-1994	12 910	4 193			8 717
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	11 690	6 500		35 000
Falsification de documents de stagiaires pour l'obtention de fonds pour emplois subventionnés—Accords de programme —possibilité d'emploi—bénéficiaires d'aide sociale, Ont	1993-1994	145 590			145 590	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Prestations d'assurance-emploi	1993-1994	148 255 302	137 018 838		11 236 464	
Prestations d'assurance-emploi	1994-1995	155 339 711	116 465 392	4 622 654	34 251 665	
Prestations d'assurance-emploi	1995-1996	168 374 825	118 905 144	7 600 957	8 100 187	33 768 537
Prestations d'assurance-emploi	1996-1997	143 199 640	93 124 484	8 505 887	6 347 103	35 222 166
Prestations d'assurance-emploi	1997-1998	139 711 649	78 937 225	12 910 655	5 702 260	42 161 509
Prestations d'assurance-emploi	1998-1999	156 186 404	53 351 596	29 289 298	7 989 436	65 556 074
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Allocations familiales	1985-1986	53 146	21 551 [2]		31 595	
Allocations familiales	1986-1987	43 256	21 583 [2]		21 673	
Allocations familiales	1987-1988	90 058	61 886		24 771	3 401
Allocations familiales	1988-1989	120 284	55 090	500	47 432	17 262
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		32 525	14 078
Allocations familiales	1990-1991	32 464	14 472		7 786	10 206
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		35 535	12 479
Allocations familiales	1992-1993	46 804	20 359	225	11 336	14 884
Allocations familiales	1993-1994	156 746	33 557	125	73 772	49 292
Allocations familiales	1994-1995	3 690	2 039			1 651
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	339 615	230 399	6 328	35 501	67 387
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 044 068	503 885	17 163	167 784	355 236
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	246 277	907	115 963	357 942
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	298 977	4 987	101 715	234 201
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	153 304	8 067	293 055	163 201
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 060 663	272 533	1 216	147 773	639 141
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	353 743	141 262	10 534	36 607	165 340
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 370 736 [2]	247 654	16 951	771 570	334 561
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522 [2]	142 160	42 469	22 785	632 108
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	516 106 [2]	65 219	6 584	1 836	442 467
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	659 829 [2]	36 539	16 148	16 941	590 201
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	725 548 [2]	1 120	26 089		698 339
Régime de pensions du Canada	1986-1987	7 040	6 656	300		84
Régime de pensions du Canada	1987-1988	8 978	5 383			3 595
Régime de pensions du Canada	1989-1990	240 552	145 896		71 507	23 149
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	538 593	41 089	124 760	401 422
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 179 [2]	64 645	67 474		305 060
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 362 623 [2]	453 879	83 583	98 411	726 750
Régime de pensions du Canada	1993-1994	765 586 [2]	166 630	56 925	44 436	497 595
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 709 [2]	109 120	23 855	36 666	383 068
Régime de pensions du Canada	1995-1996	798 814 [2]	199 488	78 319	1 968	519 039
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263 [2]	17 206	26 693		239 364
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 846 500 [2]	115 661	116 702	16 941	1 597 196
Régime de pensions du Canada	1998-1999	868 580 [2]	13 000	49 159		806 421
Perte inexplicable de la petite caisse : vol de recettes, région de la Nouvelle-Écosse	1997-1998	1 762	1 762			
Un employé a reçu des prestations du Régime de pensions du Canada par fraude, région de la Nouvelle-Écosse	1997-1998	4 756	4 756			
Réclamation frauduleuse de voyage, région de la Nouvelle-Écosse	1997-1998	204	204			
Émission frauduleuse d'un chèque par un employé, quartier général	1997-1998	186 158		17 260		168 898
Vol de téléphones cellulaires, Colombie-Britannique/ Yukon (7 cas)	1997-1998	4 955			1 995	2 960
Réclamation frauduleuse d'assurance-emploi, région de Terre-Neuve	1997-1998	1 420	287	550		583
Perte de chèques négociables à Hull Qué., CCRH	1998-1999	590			590	
Déficit de caisse, New Westminster, C-B CCRH	1998-1999	120				120

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan [2]	1987-1988	20 784	12 116	1 044		7 624
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région du Yukon (2 cas)	1992-1993	2 812	900		1 912	
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	19 196 [2]	5 175		2 581	11 440
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (7 cas)	1993-1994	27 752 [2]	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Vol de matériel informatique, quartier général et de la Colombie-Britannique	1995-1996	9 066			9 066	
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	1995-1996	100				100 [2]
Modification dans les paiements, région du Manitoba	1996-1997	27 545				27 545
Véhicule de l'État incendié, région de l'Atlantique	1997-1998	17 930				17 930
Accident d'automobiles, région de la Saskatchewan (4 cas)	1997-1998	32 149			32 149	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan [2]	1997-1998	501 [2]			301	200
INDUSTRIE						
Ministère						
Vol d'un ordinateur portatif, d'un projecteur, d'un étui et d'un téléphone cellulaire	1997-1998	18 630	13 033			5 597
Vol de la petite caisse (4 cas)	1998-1999	925			800	125
Vol d'ordinateurs portatifs (36 cas)	1998-1999	175 833		5 000	170 833	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	1998-1999	700				700
Agence de promotion économique du Canada atlantique						
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions	1994-1995	57 496			57 496	
Réclamations fausses ou frauduleuses pour des subventions et des contributions	1997-1998	56 826			56 826	
Conseil national de recherches du Canada						
Vol de micro-ordinateurs	1998-1999	70 536				70 536
Vol de caméras	1998-1999	13 515				13 515
Vol d'équipement technique	1998-1999	6 392				6 392
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie						
Vol d'une table modulaire	1997-1998	300				300
JUSTICE						
Ministère						
Divergence dans les fonds alloués à des projets spécifiques tenus par le secteur	1995-1996	9 292	8 577	715		
Cour suprême du Canada						
Vol dans un distributeur de monnaie	1998-1999	22			22	
DÉFENSE NATIONALE						
Feuille d'émargement frauduleuse, Régiment de la Chaudière (QG SQFT)	1993-1994	29 266				29 266
Vol d'équipement individuel	1995-1996	16 893	3 802		11 948	1 143
Vol de munition, fusils et matériel connexe	1995-1996	6 929			6 879	50
Vol d'équipement personnel	1996-1997	11 664	7 345		77	4 242
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Dét. Sydney	1996-1997	17 074				17 074

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Détournement de fonds d'une avance permanente, GSU Toronto	1996-1997	1 728				1 728
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)	1997-1998	22 757				22 757
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15e Escadre, Moose Jaw	1997-1998	29 109				29 109
Relevés d'opérations modifiés dans l'avance de la petite caisse à SFC St Johns	1997-1998	114		114		
Vol de fonds d'une avance permanente, PCRC St Jean	1997-1998	7 000				7 000
Vol de fonds dans une avance à justifier, BFC Montréal	1997-1998	39 129				39 129
Revendications frauduleuses pour service temporaire, ELFC Washington	1998-1999	2 226		2 226		
Revendication frauduleuse pour droit à des prestations et indemnités, ELFC Washington	1998-1999	19 827 [2]		19 827		
Perte d'une avance permanente, 14e Escadre Greenwood	1998-1999	790				790
Perte d'une avance permanente, 19e Escadre Comox	1998-1999	949		949		
Divergence dans la monnaie consignée auprès du caissier, 17e Escadre Winnipeg	1998-1999	1 520		1 520		
Vol de recettes de ventes de vêtements, BFC Edmonton	1998-1999	278				278
Vol de fonds d'une avance permanente, 8e Escadre, Trenton (2 cas)	1998-1999	1 452				1 452
Divergence dans une avance à justifier, USFC Ottawa (3 cas)	1998-1999	761		599		162
Divergence d'un dépôt en espèce, USFC Ottawa	1998-1999	50		50		
Paiement erroné pour biens et services, CCSFOR Velika Kladusa	1998-1999	2 171		2 171		
Perte d'équipement dentaire (11 cas)	1998-1999	8 763			8 463	300
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Perte à la suite d'utilisation non autorisée de cartes d'achat gouvernementales (2 cas)	1996-1997	12 745	4 164	95		8 486
PARLEMENT						
Sénat						
Vol de la petite caisse	1998-1999	420				420
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère						
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires, d'avances de déplacement et d'utilisation de billets de taxi pour usage personnelle, par un employé nommé pour une période déterminée	1992-1993	108 267	8 446		99 821	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports						
Vol d'un ordinateur portatif (2 cas)	1998-1999	13 400	8 000	5 400		
Directeur général des élections						
Vol d'un micro-ordinateur et périphériques dans le district électoral d'Ottawa Centre	1995-1996	3 189	2 700		489	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Vol de magnétoscopes	1998-1999	1 724				1 724
Vol de fournitures de bureau variées	1998-1999	3 495			3 147	348
Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques						
Comptes étrangers — Endossements faux	1996-1997	167 797	134 924			32 873

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel						
Dommages à la suite d'une émeute provoquée par des détenus	1996-1997	1 496 873	22 062	813	1 473 545	453
Vandalisme à la propriété et l'équipement par les détenus (315 cas)	1997-1998	229 813	7 054	127	220 442	2 190
Dommages à la suite d'une émeute provoquée par des détenus (28 cas)	1998-1999	169 373	1 042	259	168 072	
Vol dans les réserves de la cantine (3 cas)	1998-1999	3 816			3 316	500
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (285 cas)	1998-1999	59 050	9 499 [2]	10 641	38 910	
Dommages à la suite d'un accident d'automobiles (47 cas)	1998-1999	153 932	4 202	3 744	145 986	
Perte de biens d'inventaire (10 cas)	1998-1999	29 399		500	28 899 [2]	
Perte de biens d'inventaire (341 cas)	1998-1999	1 170 935		17 399	1 153 536 [2]	
Gendarmerie royale du Canada						
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			138	500
Vandalisme à des véhicules de police	1995-1996	31 945	5 702		23 635	2 608
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (amende, certificat)	1996-1997	4 595	4 264			331
Dommage à des véhicules	1996-1997	86 537	15 117	925	43 680	26 815
Dommage à des véhicules (voiture de police et motoneige)	1996-1997	1 374 921	274 958		896 292	203 671
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (491 cas)	1997-1998	1 241 898	422 110	19 299	687 275	113 214
Dommages intentionnels à une propriété gouvernementale	1997-1998	2 674	194	1 549	931	
Dommages intentionnels à des véhicules de police	1997-1998	352 708	57 300	691	175 295	119 422
Vol d'ordinateurs	1998-1999	8 000				8 000
Avaries faites avec intentions à une propriété de l'État	1998-1999	1 501		901	600	
Avaries faites avec intentions à l'équipement de l'État	1998-1999	12 248	490		858	10 900
Avaries faites avec intentions à des véhicules de police	1998-1999	169 929	6 490	39 494	17 829	106 116
Perte de matériel	1998-1999	5 500	2 500		2 500	500
Dommages à des véhicules de police, à la suite d'accidents [3]	1998-1999	360 420	103 897	2 950	253 573	
Dommages à des voitures de police à la suite d'accidents [4]	1998-1999	1 062 783	145 662	39 421	798 627	79 073
Vol d'ordinateurs portatifs	1998-1999	13 234	1 349		8 229	3 656
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereaux de dépôt	1962-1963	42 806	20 073	650		22 083
ANCIENS COMBATTANTS						
Détournement de fonds publics par un employé	1988-1989	69 414	24 564	21 019		23 831
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	4 050	600		35 262
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1990-1991	28 657	7 994	20 663		
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)[1]	1991-1992	27 133 [2]	14 300 [2]	2 300		10 533
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1992-1993	97 218	6 413	1 767		89 038
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1994-1995	43 885	24 700	4 700		14 485
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	920			60 410
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1997-1998	60 456				60 456
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1998-1999	74 145			9 971	64 174

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Fin*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 1999-2000	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991				102 991
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (3 cas)	1995-1996	61 784	19 289			42 495
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (5 cas)	1996-1997	39 116	6 240	2 590		30 286
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1997-1998	111 877		2 222		109 655
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1998-1999	622	350			272
		948 982 047	605 554 856	64 683 375	87 796 758	190 947 058

(1) Antérieurement Revenue national.
(2) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
(3) Cet élément a été rapporté comme une perte attribuable à une infraction ou à un acte illégal.
(4) Cet élément a été rapporté comme une perte attribuable à une destruction ou un dommage accidentel.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Débiteurs

SOMMAIRE

	Page
État des débiteurs pour les recettes fiscales	4.2

État des débiteurs pour les recettes fiscales

Conformément aux conventions comptables, les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Par conséquent, les créances facturées mais non reçues et/ou non facturées et courues provenant de montants dus pour impôts reçues à titre d'auto-cotisation, ne sont pas inscrites comme débiteurs dans les comptes du Canada, ni déclarées comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Ces éléments sont contrôlés à l'aide de comptes mémoires maintenus par les organismes gouvernementaux.

Dans le tableau suivant, la colonne Débiteurs externes représente les recettes fiscales à recevoir de tiers ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement. Les recettes fiscales à recevoir ne comprennent pas les cotisations d'impôt qui sont formellement contestées par les contribuables. La colonne Provision pour créances douteuses se rapporte au total des recettes fiscales à recevoir qui est sujet à radiation ou renonciation; en plus d'une provision pour créances douteuses fondée sur la meilleure estimation de tous les montants qui ne seront pas perçus. La colonne Débiteurs internes représente des recettes fiscales à recevoir d'organismes gouvernementaux. Puisque ces montants ne représentent pas des fonds à être reçus, ils ne sont pas inclus dans le total des débiteurs nets. Un organisme gouvernemental est une organisation qui fait partie du gouvernement du Canada en tant que périmètre comptable.

Les débiteurs radiés ou remis sont inclus à la section 3 de ce volume (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont enregistrés dans les comptes du Canada et rapportés comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Des précisions sur les soldes de ces débiteurs apparaissent à la section 7 du volume I.

ÉTAT DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES FISCALES AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2000				1999
Catégories de débiteurs pour les recettes fiscales	Débiteurs externes	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs internes	Débiteurs nets
Recettes fiscales à recevoir—					
Impôt sur le revenu—					
Des particuliers	7 044 000	555 928	6 488 072		5 653 292
Des sociétés[1]	1 798 317	90 134	1 708 183		1 415 425
Crédit d'impôt pour la recherche scientifique[2]	1 585	1 268	317		493
Des non-résidents	324 775	37 674	287 101		219 357
Autres recettes d'impôt sur le revenu	63 247	17 709	45 538		75 225
	9 231 924	*702 713*	*8 529 211*		*7 363 792*
Cotisations d'assurance-emploi	169 592	19 673	149 919		145 345
Taxes et droits d'accise—					
Taxe sur les produits et services	3 362 394	562 801	2 799 593		2 197 767
Droits de douane à l'importation	99 246	9 925	89 321		106 471
Autres taxes et droits d'accise	113 998	50 908	63 090		113 191
Taxe sur l'énergie	70	19	51		708
	3 575 708	*623 653*	*2 952 055*		*2 418 137*
Total des recettes fiscales à recevoir	12 977 224	1 346 039	11 631 185		9 927 274

(1) Cet état comprend les impôts des sociétés en vertu de la partie VII, au montant de 168 $ net lesquels sont remboursables lorsque les crédits d'impôt à l'investissement ou les crédits d'impôt à l'achat d'actions sont gagnés par les sociétés.

(2) Crédit d'impôt pour la recherche scientifique (CIRS) :
Les montants compris sous le CIRS représentent les "retours d'impôt évalués" (317 $ net) et sont des évaluations des retours d'impôt en vertu de la section VIII, afférents aux dépenses pour des projets de recherche scientifique, qui n'ont pas été acceptés sous la législation des CIRS.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

Page

Services professionnels et spéciaux 5.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	516 635	2 094 587	91 665	3 892 388	770 062	18 651 282
Agence canadienne d'inspection des aliments	386 517	486 731	45 779	2 464 887	289 334	2 711 081
	903 152	**2 581 318**	**137 444**	**6 357 275**	**1 059 396**	**21 362 363**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**2 653 813**	**11 338**	**1 611 229**	**22 811 174**	**9 922 692**	**21 386 989**
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	40 106	47 213		8 014 971	605 533	7 611 575
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				512 734	38 024	389 032
Archives nationales du Canada	23 055	31 953		407 743		386 472
Commission des champs de bataille nationaux		82 280		825	39 589	
Office national du film	132 253	1 121		1 254 437	20 296	94 616
Bibliothèque nationale	63 707					491 073
Agence Parcs Canada	87 046	18 614 206		353 843	408 520	5 870 216
Commission de la fonction publique				2 362 456	12 620	974 610
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				109 815	610	149 384
	346 167	**18 776 773**		**13 016 824**	**1 125 192**	**15 966 978**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	175 045		78 350 878	20 603 482	576 255	4 075 880
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				830 409	113 529	193 844
	175 045		**78 350 878**	**21 433 891**	**689 784**	**4 269 724**

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de l'ensemble de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 $ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 033 234	1 859 362	1 969 389	3 731 280	10 885 230	31 133 733	5 399 904	82 028 751
156 546	2 423 584	822 299	1 169 608	3 913 626	6 677 143		21 547 135
1 189 780	**4 282 946**	**2 791 688**	**4 900 888**	**14 798 856**	**37 810 876**	**5 399 904**	**103 575 886**
9 384 330	**3 541 369**	**4 162 103**	**11 835 513**	**32 141 318**	**35 339 273**		**154 801 141**
12 354	209 801	1 206 558	1 094 879	502 917	35 619 127	332 503	55 297 537
138 453		249 691	273 423	15 205	1 389 424	70 583	3 076 569
1 300 607		166 318	357 823	1 363 374	1 863 723	56 431	5 957 499
202 764	483 192		21		19 262	191 406	1 019 339
353 322		239 429	284 356	1 035 098	3 314 071		6 728 999
		145 281	120 563	864 242	1 315 112	3 032	3 003 010
1 486 001	2 486 688	839 783	1 935 579	6 849 130	22 276 140	72 670	61 279 822
173 137		339 559	3 956 769	62 449	8 782 727	674 864	17 339 191
18 222		47 361	112 114	16 760	1 778 876	4 200	2 237 342
3 684 860	**3 179 681**	**3 233 980**	**8 135 527**	**10 709 175**	**76 358 462**	**1 405 689**	**155 939 308**
1 139 053		899 086	3 153 920	2 989 236	19 281 501	989 950	132 234 286
262 104		225 103	393 013	1 701 179	4 813 125		8 532 306
1 401 157		**1 124 189**	**3 546 933**	**4 690 415**	**24 094 626**	**989 950**	**140 766 592**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT						
Ministère	16 022	2 249 184	16 845	2 659 905	1 045 621	11 265 698
Agence canadienne d'évaluation environnementale			80	30 750	34 378	511 805
	16 022	**2 249 184**	**16 925**	**2 690 655**	**1 079 999**	**11 777 503**
FINANCES						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières	10 626				659 098	2 001 118
Programme du service de la dette publique	37 133				202 078	530 048
	47 759				*861 176*	*2 531 166*
Vérificateur général	882 542			302 245	5 270	138 847
Tribunal canadien du commerce extérieur				46 336	72	52 274
Bureau du surintendant des institutions financières	1 358 529			711 956	64 060	231 557
	2 288 830			**1 060 537**	**930 578**	**2 953 844**
PÊCHES ET OCÉANS	**735 356**	**18 904 246**	**122 189**	**20 636 010**	**3 101 475**	**19 495 484**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	85 607	11 781 526	113 992	23 076 015	5 698 727	18 148 421
Agence canadienne de développement international	36 802	133 464	675	18 931 990	798	1 669 251
Commission mixte internationale				23 942	11 711	68 863
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	4 570			69 259	347 572	8 606
Administration du pipe-line du Nord	14 900					
	141 879	**11 914 990**	**114 667**	**42 101 206**	**6 058 808**	**19 895 141**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL				**35 971**		**734 878**
SANTÉ						
Ministère	667 479	17 226	138 466 198	9 200 489	2 699 775	10 752 250
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses						17 680
Conseil de recherches médicales				2 169 540		54 423
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				4 440	279 261	35 539
	667 479	**17 226**	**138 466 198**	**11 374 469**	**2 979 036**	**10 859 892**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 179 584	27 768 248	1 492 513	3 178 408	14 866 133	44 073 611	1 900 324	111 712 096
		82 177	50 496	235 638	1 844 820	104 236	2 894 380
1 179 584	**27 768 248**	**1 574 690**	**3 228 904**	**15 101 771**	**45 918 431**	**2 004 560**	**114 606 476**
833 878		589 637	1 666 711	52 396	5 313 889		11 127 353
714		20 660	21 890		1 247 754	3 169 343	5 229 620
834 592		*610 297*	*1 688 601*	*52 396*	*6 561 643*	*3 169 343*	*16 356 973*
		525 435	191 848	258 297	4 261 215	6 984	6 572 683
		24 761	37 581		450 259	8 351	619 634
50 071		464 194	665 547		6 662 108	5 267	10 213 289
884 663		**1 624 687**	**2 583 577**	**310 693**	**17 935 225**	**3 189 945**	**33 762 579**
4 237 592	**16 729 362**	**1 606 030**	**7 124 079**	**52 448 156**	**24 036 197**	**287 897**	**169 464 073**
14 760 657		21 527 042	8 791 811	18 719 132	42 479 125	13 870	165 195 925
309 576		716 406	2 268 952	1 133 780	5 473 725	18 124	30 693 543
		26 828	8 530	1 508 260	347 492		1 995 626
		24 451	15 250	538	134 955		605 201
					32 263	8 075	55 238
15 070 233		**22 294 727**	**11 084 543**	**21 361 710**	**48 467 560**	**40 069**	**198 545 533**
		33 782	**56 945**	**224 892**	**152 500**	**708 477**	**1 947 445**
1 457 512	6 373 404	34 605 661	3 955 397	3 753 265	91 563 757	4 942 781	308 455 194
521		6 610	11 971	242	221 378	1 346	259 748
		73 462	25 365	370 822	707 871	13 000	3 414 483
	32 300	33 384	44 051	5 781	137 434	2 737	574 927
1 458 033	**6 405 704**	**34 719 117**	**4 036 784**	**4 130 110**	**92 630 440**	**4 959 864**	**312 704 352**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Programme des services ministériels	5 638 895	103 006	461 145	27 599 360	3 056 546	5 529 974
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	104 538 473	218 478	94 467	30 583 016	626 445	24 279 810
Programme du travail	10	6 712	29 761	244 250	347 702	243 139
Programme de la sécurité du revenu	209 812		10 408 893	4 015 946	52 198	2 874 910
	110 387 190	*328 196*	*10 994 266*	*62 442 572*	*4 082 891*	*32 927 833*
Conseil canadien des relations industrielles				2 289	4 141	99 198
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs					25 160	42 345
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail						15 303
	110 387 190	**328 196**	**10 994 266**	**62 444 861**	**4 112 192**	**33 084 679**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Programme d'administration	443 481	3 069 348		822 588	500	1 058 962
Programme des affaires indiennes et inuites	1 324 772	12 908 989	90 278	5 907 544	4 803 011	3 198 085
Programme des affaires du Nord	242 307	4 589 770	28 659	231 494	205 002	7 655 119
	2 010 560	*20 568 107*	*118 937*	*6 961 626*	*5 008 513*	*11 912 166*
Commission canadienne des affaires polaires	30 000			3 020		24 090
	2 040 560	**20 568 107**	**118 937**	**6 964 646**	**5 008 513**	**11 936 256**
INDUSTRIE						
Ministère	1 183 076	1 222 367	6 478	15 071 589	1 916 589	30 840 668
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1 529 896			1 207 689	63 802	880 670
Agence spatiale canadienne	661 285	43 258 943	53 437	2 804 680	19 017	815 668
Tribunal de la concurrence					3 130	5 641
Commission du droit d'auteur	78 800				148 207	86 633
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	3 790	41 809		109 060	4 834	680 799
Conseil national de recherches du Canada	322 744	4 899 410	126 347	4 016 226	1 443 552	3 691 742
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1 000	5 935		1 675 778	3 213	289 988
Conseil de recherches en sciences humaines				569 665	8 566	167 250

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
514 974		1 896 002	4 235 398	379 335	11 804 083	49 027	61 267 745
1 000 512		1 960 830	5 232 815	88 794 290	68 136 696	21 268	325 487 100
342		259 257	269 779	17 312 413	3 753 730	11 695	22 478 790
294 691		571 155	1 606 833	63 216	11 030 114	10 037	31 137 805
1 810 519		*4 687 244*	*11 344 825*	*106 549 254*	*94 724 623*	*92 027*	*440 371 440*
		23 960	100 537	1 281 800	6 392		1 518 317
		15 908	9 150	11 740	249 139		353 442
1 831		74 212	39 676	372 195	889 944		1 393 161
1 812 350		**4 801 324**	**11 494 188**	**108 214 989**	**95 870 098**	**92 027**	**443 636 360**
191 105		263 511	902 786	89 880	10 190 194	13 578	17 045 933
284 865	69 307	691 121	1 315 446	956 355	25 631 291	2 404 142	59 585 206
132 831	1 008 423	350 996	634 200	587 151	13 162 097	7 078	28 835 127
608 801	*1 077 730*	*1 305 628*	*2 852 432*	*1 633 386*	*48 983 582*	*2 424 798*	*105 466 266*
		33 985	6 216	1 566	48 465		147 342
608 801	**1 077 730**	**1 339 613**	**2 858 648**	**1 634 952**	**49 032 047**	**2 424 798**	**105 613 608**
1 434 903	6 635	3 540 469	4 905 400	9 502 144	77 723 128	554 141	147 907 587
712 384		227 875	417 566	520 840	4 784 975		10 345 697
581 894	17 907 905	356 429	2 711 192	3 258 848	34 683 450		107 112 748
		2 478	17 662	87 677	300 753		417 341
		7 830	27 566	45 873	208 419		603 328
359 834		227 605	316 712	40 415	3 552 661	820	5 338 339
1 933 804	4 452 405	2 623 039	2 678 200	3 172 915	4 360 219		33 720 603
12 149	328 315	77 426	143 404	74 412	803 007	15 153	3 429 780
	15 962	31 327	38 446	168	491 552	9 000	1 331 936

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Statistique Canada	5 000			3 181 212	20 420	2 452 166
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	1 291 627			1 085 388	233 354	1 073 791
	5 077 218	**49 428 464**	**186 262**	**29 721 287**	**3 864 684**	**40 985 016**
JUSTICE						
Ministère	95 668		55 381	7 389 879	22 030 610	56 222 055
Commission canadienne des droits de la personne	11 885		6 224	426 435	487 947	161 743
Tribunal canadien des droits de la personne						4 126
Commissaire à la magistrature fédérale				238 553	193 901	243 843
Cour fédérale du Canada	500	59 040		67 426	9 531	318 051
Commission du droit du Canada				8 861		72 933
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				25 945	157 514	75 604
Cour suprême du Canada	38 290	7 929	327	169 810	14 680	96 928
Cour canadienne de l'impôt				602 080		182 574
	146 343	**66 969**	**61 932**	**8 928 989**	**22 894 183**	**57 377 857**
DÉFENSE NATIONALE		**526 755 752**	**54 527 141**	**136 327 681**	**10 736 620**	**48 791 668**
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	728 409	3 654 344	6 458	10 644 758	369 350	16 890 303
Commission de contrôle de l'énergie atomique			2 877	951 051	7 277	733 497
Office national de l'énergie				1 310 176	7 486	191 070
	728 409	**3 654 344**	**9 335**	**12 905 985**	**384 113**	**17 814 870**
PARLEMENT						
Sénat		5 302	3 575	58 413	192 528	498 556
Chambre des communes	1 710		45 840	2 697 587	391 201	
Bibliothèque du Parlement	36 755			577 539	31 031	251 881
	38 465	**5 302**	**49 415**	**3 333 539**	**614 760**	**750 437**
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	21 050			3 171 530	617 058	1 046 347
Centre canadien de gestion	5 669	14 310		79 434		124 015
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						16 430

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services-spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 067 596		685 498	2 970 059	3 782 710	9 442 304		23 606 965
135 125		248 096	415 046	1 316 378	1 971 869	336 083	8 106 757
6 237 689	**22 711 222**	**8 028 072**	**14 641 253**	**21 802 380**	**138 322 337**	**915 197**	**341 921 081**
1 118 926		3 095 211	1 785 054	3 224 272	11 363 922		106 380 978
		70 875	149 807	45 300	958 315		2 318 531
		12 295	24 099	217 731	795 659		1 053 910
1 394		47 214	644 555	383 505	725 359		2 478 324
930 499		112 481	175 037	798 847	1 577 900		4 049 312
		39 227	2 739	47 755	1 062 719		1 234 234
5 925		38 458	59 892	11 237	761 529	1 672	1 137 776
31 671		149 189	94 925	104 687	614 584		1 323 020
121 854		32 491	61 875	894 927	1 443 765	28 505	3 368 071
2 210 269		**3 597 441**	**2 997 983**	**5 728 261**	**19 303 752**	**30 177**	**123 344 156**
28 046 274	**1 268 388**	**5 439 440**	**48 666 750**	**73 172 683**	**350 442 516**	**35 007 635**	**1 319 182 548**
1 873 990	4 569 788	1 989 883	4 468 267	13 666 174	38 163 802	27 801	97 053 327
51 865	888 967	103 145	998 767	575 658	5 412 536	34 454	9 760 094
		199 018	296 887	270 430	1 085 880	4 291	3 365 238
1 925 855	**5 458 755**	**2 292 046**	**5 763 921**	**14 512 262**	**44 662 218**	**66 546**	**110 178 659**
		343 586	257 940	205 967	3 427 782	8 595	5 002 244
125 280			1 261 980		5 365 221	2 288 511	12 177 330
		80 888	25 530	132 575	382 080		1 518 279
125 280		**424 474**	**1 545 450**	**338 542**	**9 175 083**	**2 297 106**	**18 697 853**
780 018		613 471	503 896	745 729	2 787 344	45 906	10 332 349
7 332		131 895	2 282 183	573 918	3 640 998	683	6 860 437
20 048		1 911	1 067	347 126	26 871		413 453

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16 800	93 184	42 828	680 004	97 112	185 758
Directeur général des élections	35 929	695		7 123 760	291 004	534 697
Commissaire aux langues officielles				196 680	79 252	65 438
Bureau du Canada pour le millénaire				1 043	273	285 731
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				40 377	37	30 727
Commission des relations de travail dans la fonction publique		52 289		63 999	8 619	9 615
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				33 774		
Le Réseau du leadership	35 305			368 585		
	114 753	**160 478**	**42 828**	**11 759 186**	**1 093 355**	**2 298 758**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Programme des services gouvernementaux	9 380 570	79 013 022	11 545	9 733 648	1 599 406	181 632 867
Bureau d'information du Canada				308 357		586 807
	9 380 570	**79 013 022**	**11 545**	**10 042 005**	**1 599 406**	**182 219 674**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	141 907			22 424		311 422
Service correctionnel	270 380	1 510 233	74 180 028	26 676 519	1 106 028	6 878 490
Commission nationale des libérations conditionnelles			10 048	741 668	669	103 840
Bureau de l'enquêteur correctionnel						62 155
Gendarmerie royale du Canada	630 974		19 704 099	9 069 701	3 804 095	17 974 622
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				350		26 739
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				124 380	1 690 517	120 838
	1 043 261	**1 510 233**	**93 894 175**	**36 635 042**	**6 601 309**	**25 478 106**
TRANSPORTS						
Ministère	695 994	31 769 198	647 204	10 329 049	1 444 433	10 277 597
Office des transports du Canada	58 613		16 964	319 644	26 083	259 813
Tribunal de l'aviation civile				15 726	41 836	3 028
	754 607	**31 769 198**	**664 168**	**10 664 419**	**1 512 352**	**10 540 438**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
159 305	25 926	68 836	356 981	582 491	6 050 983	430 400	8 790 608
204 095		101 203	107 632	658 482	1 519 968	362	10 577 827
17 329		52 630	49 349	15 374	535 335		1 011 387
		14 374	16 099	533 955	3 250 566		4 102 041
		48 994	4 123	25 525	700 609	328	850 720
		27 404	29 895	9 037	436 461		637 319
98 180			3 464		171 825	63 903	371 146
12 921			90 126		1 488 391	366 274	2 361 602
1 299 228	**25 926**	**1 060 718**	**3 444 815**	**3 491 637**	**20 609 351**	**907 856**	**46 308 889**
17 939 990	192 860	1 567 351	11 398 873	109 281 000	237 422 949	267 096 034	926 270 115
		53 114	47 125		1 820 411		2 815 814
17 939 990	**192 860**	**1 620 465**	**11 445 998**	**109 281 000**	**239 243 360**	**267 096 034**	**929 085 929**
302 715		268 814	232 233	13 839 596	2 343 880	7 918	17 470 909
4 256 954		1 242 343	16 829 108	6 334 920	54 329 379	24 546 442	218 160 824
275 948		131 533	102 366	386 862	378 667	20 835	2 152 436
2 000		10 108	4 414	3 657	14 503		96 837
16 184 001	138 616	1 434 702	6 151 252	43 496 305	11 932 261	7 785 598	138 306 226
		10 574	6 613	91 484	20 896	528	157 184
68 650		27 001	31 062	558 746	605 087	724	3 227 005
21 090 268	**138 616**	**3 125 075**	**23 357 048**	**64 711 570**	**69 624 673**	**32 362 045**	**379 571 421**
4 186 191	13 377 663	1 714 097	7 213 377	9 059 261	45 855 289	527 658	137 097 011
		135 643	250 590	58 587	574 162		1 700 099
		4 174	3 378		165 619		233 761
4 186 191	**13 377 663**	**1 853 914**	**7 467 345**	**9 117 848**	**46 595 070**	**527 658**	**139 030 871**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Fin*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR						
Secrétariat						
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique	**13 150**	**13 150**			**698 202**	**7 188 536**
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des anciens combattants	23 297	552 295	178 622 371	4 048 506	30 555	8 014 982
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)			2 054		2 419	10 395
	23 297	**552 295**	**178 624 425**	**4 048 506**	**32 974**	**8 025 377**
Total	**137 675 566**	**768 267 435**	**558 003 959**	**475 294 158**	**86 099 623**	**575 194 468**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
156 793		**989 370**	**1 899 063**	**393 405**	**30 781 961**		**42 120 480**
1 146 453		315 536	1 345 685	3 644 147	22 102 122		219 845 949
		19 124	46 179	83 113	22 982		186 266
1 146 453		**334 660**	**1 391 864**	**3 727 260**	**22 125 104**		**220 032 215**
125 275 673	**106 158 470**	**108 071 605**	**193 508 019**	**572 043 885**	**1 538 531 160**	**360 713 434**	**5 604 837 455**

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

Page

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages 6.2

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et,
- du détail pour les contrats de 250 000 $ ou plus (25 000 $ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère		481 333	23 667 336	360 526	24 509 195
Agence canadienne d'inspection des aliments		134 074	485 729		619 803
		615 407	**24 153 065**	**360 526**	**25 128 998**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**35 423**		**15 287 457**		**15 322 880**
PATRIMOINE CANADIEN					
Commission des champs de bataille nationaux		1 054 727			1 054 727
Agence Parcs Canada	201 048	3 237 860	11 144 613	975 802	15 559 323
	201 048	**4 292 587**	**11 144 613**	**975 802**	**16 614 050**
ENVIRONNEMENT					
Ministère		**210 562**	**870 263**		**1 080 825**
PÊCHES ET OCÉANS					
Ministère		**3 943 987**	**30 113 436**	**104 845**	**34 162 268**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère	**7 461 264**	**3 927 585**	**17 931 468**	**7 091 468**	**36 411 785**
SANTÉ					
Ministère			**4 141 739**	**36 350**	**4 178 089**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Fin*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Programme des services ministériels			301 675		301 675
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Programme des affaires indiennes et inuites	172 245	65 487	2 805 765	50 000	3 093 497
Programme des affaires du Nord		5 158	353 859		359 017
	172 245	**70 645**	**3 159 624**	**50 000**	**3 452 514**
INDUSTRIE					
Ministère		34 598	5 528 929		5 563 527
Agence spatiale canadienne		25 781	440 213		465 994
Conseil national de recherches du Canada		2 836 111	13 325 905		16 162 016
		2 896 490	**19 295 047**		**22 191 537**
DÉFENSE NATIONALE	**82 500**	**24 314 140**	**226 891 769**	**9 607 821**	**260 896 230**
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère		**27 134**	**6 671 630**	**158 706**	**6 857 470**
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections		**8 319**	**77 922**		**86 241**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Programme des services gouvernementaux	**17 555 710**	**268 936 909**	**202 964 477**	**228 907**	**489 686 003**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel		1 476 791	70 746 566		72 223 357
Gendarmerie royale du Canada	222 313	1 908 680	40 795 087	1 262 113	44 188 193
	222 313	**3 385 471**	**111 541 653**	**1 262 113**	**116 411 550**
TRANSPORTS					
Ministère	**67 601**	**5 120 029**	**6 369 099**		**11 556 729**
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des anciens combattants			1 475 537		1 475 537
Total	**25 798 104**	**317 749 265**	**682 390 474**	**19 876 538**	**1 045 814 381**

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

Page

Acquisition de matériel et d'outillage 7.2

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	3 170 698		607 870
Agence canadienne d'inspection des aliments	1 803 331		
	4 974 029		**607 870**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**2 085 259**		**6 739 270**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	63 631		3 609
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	177		
Archives nationales du Canada	89 807		308 773
Commission des champs de bataille nationaux	376 634		23 414
Office national du film			
Bibliothèque nationale			6 027
Agence Parcs Canada	3 731 153		139 249
Commission de la fonction publique	17 398		291 746
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	4 278 800		**772 818**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	578 114		1 719 197
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			59 300
	578 114		**1 778 497**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	3 386 631	36 332	1 603 438
Agence canadienne d'évaluation environnementale	159		5 078
	3 386 790	**36 332**	**1 608 516**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
14 683 137	11 449 928	1 241 254	1 782 685	719 289	13 131 609	46 786 470
5 443 748	3 827 346	581 923		187 185	1 464 413	13 307 946
20 126 885	**15 277 274**	**1 823 177**	**1 782 685**	**906 474**	**14 596 022**	**60 094 416**
68 885 598	**2 397 395**	**12 204 642**		**2 190 420**	**3 245 316**	**97 747 900**
4 245 292	363 057	834 156	23 546	327 993	83 292	5 944 576
151 321		178 248		17 674		347 420
1 475 271		179 777		33 582	259 290	2 346 500
13 967		16 243	20	37 143	42 871	510 292
847 509		763 797			1 189 954	2 801 260
1 313 339	838	102 820		28 583	21 843	1 473 450
4 647 669	493 137	537 773	248 000	277 560	5 582 213	15 656 754
5 727 019		236 685		54 804	552 951	6 880 603
743 007		93 290		462	1 871	838 630
19 164 394	**857 032**	**2 942 789**	**271 566**	**777 801**	**7 734 285**	**36 799 485**
9 413 203	34 623	3 525 332		2 067 883	1 707 862	19 046 214
2 002 871		162 208		11 252	12 300	2 247 931
11 416 074	**34 623**	**3 687 540**		**2 079 135**	**1 720 162**	**21 294 145**
22 333 709	19 903 610	2 109 691		1 717 503	3 524 023	54 614 937
104 680	24	19		769	4 963	115 692
22 438 389	**19 903 634**	**2 109 710**		**1 718 272**	**3 528 986**	**54 730 629**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE —*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières	26 699		10 844
Programme du service de la dette publique			
	26 699		*10 844*
Vérificateur général			22 316
Tribunal canadien du commerce extérieur			
Bureau du surintendant des institutions financières			
	26 699		**33 160**
PÊCHES ET OCÉANS	**22 922 451**	**212 074**	**3 249 081**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	4 846 825		8 262 775
Agence canadienne de développement international	28 810		21 449
Commission mixte internationale			
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			
Administration du pipe-line du Nord			
	4 875 635		**8 284 224**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**70 382**		
SANTÉ			
Ministère	963 083		476 720
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
Conseil de recherches médicales			8 777
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
	963 083		**485 497**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère			
Programme des services ministériels	1 128 223		3 558 079
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	428 957		2 473 264
Programme du travail	27 765		87 872
Programme de la sécurité du revenu	123 491		630 236
	1 708 436		*6 749 451*

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
4 190 166		1 051 608		48 653	148 205	5 476 175
115 967		43 827			564	160 358
4 306 133		*1 095 435*		*48 653*	*148 769*	*5 636 533*
867 537		107 807		19 776	16 297	1 033 733
163 556		17 420			14 424	195 400
1 421 839		537 414		59 438	29 368	2 048 059
6 759 065		**1 758 076**		**127 867**	**208 858**	**8 913 725**
32 672 622	**8 172 437**	**3 095 656**	**501 471**	**871 493**	**11 484 221**	**83 181 506**
28 466 312	852 414	15 445 096		1 661 308	9 841 522	69 376 252
600 601		1 092 270			118 656	1 861 786
247 758		30 996		59 617	644	339 015
90 120		2 682				92 802
4 750					625	5 375
29 409 541	**852 414**	**16 571 044**		**1 720 925**	**9 961 447**	**71 675 230**
361 145		**31 307**		**9 449**		**472 283**
18 424 375	5 189 642	4 848 356	177 403	6 339 851	2 914 321	39 333 751
42 759		13 271		22 211	5 035	83 276
326 542		129 998		180	482	465 979
199 935		30 158		22 559	181	252 833
18 993 611	**5 189 642**	**5 021 783**	**177 403**	**6 384 801**	**2 920 019**	**40 135 839**
30 109 034	34 172	4 723 716		370 630	592 143	40 515 997
115 715 912	144 805	4 947 464		1 809 508	1 168 411	126 688 321
964 667	6 581	159 872		47 134	72 811	1 366 702
5 498 620	15 406	1 670 338		516 010	294 636	8 748 737
152 288 233	*200 964*	*11 501 390*		*2 743 282*	*2 128 001*	*177 319 757*

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE —*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
Conseil canadien des relations industrielles			
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
	1 708 436		**6 749 451**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	52 763		138 565
Programme des affaires indiennes et inuites	198 440		630 996
Programme des affaires du Nord	698 614		614 877
	949 817		*1 384 438*
Commission canadienne des affaires polaires			13 272
	949 817		**1 397 710**
INDUSTRIE			
Ministère	807 735		1 728 132
Agence de promotion économique du Canada atlantique	116 964		1 746 375
Agence spatiale canadienne			714 547
Tribunal de la concurrence			
Commission du droit d'auteur			995
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	56 238		15 747
Conseil national de recherches du Canada	760 708		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			18 645
Conseil de recherches en sciences humaines			8 366
Statistique Canada	40 838		259 587
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	25 886		224 108
	1 808 369		**4 716 502**
JUSTICE			
Ministère			85 784
Commission canadienne des droits de la personne	49		14 447
Tribunal canadien des droits de la personne			
Commissaire à la magistrature fédérale			
Cour fédérale du Canada	16 472		86 593
Commission du droit du Canada			
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada			63 534
Cour suprême du Canada	80 556		
Cour canadienne de l'impôt			945
	97 077		**251 303**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
217 818		270 046		32 958		520 822
40 643		6 159				46 802
356 562		48 787		9 700		415 049
152 903 256	**200 964**	**11 826 382**		**2 785 940**	**2 128 001**	**178 302 430**
3 120 135		1 124 466		150 126	142 107	4 728 162
14 328 626	3 496	1 495 974		385 842	103 635	17 147 009
1 968 451	103 615	416 806		234 059	2 440 714	6 477 136
19 417 212	*107 111*	*3 037 246*		*770 027*	*2 686 456*	*28 352 307*
22 358						35 630
19 439 570	**107 111**	**3 037 246**		**770 027**	**2 686 456**	**28 387 937**
21 900 593	2 218 395	2 739 366		537 900	2 109 283	32 041 404
612 428		374 681		29 553	39 061	2 919 062
7 496 838	146 215 402	760 632		53 073	769 545	156 010 037
25 563		8 811		9 828	5 314	49 516
31 341		1 238			364	33 938
481 864		137 224		6 434	4 944	702 451
17 967 794	3 837 136	1 792 523	23 336 389	605 134	843 371	49 143 055
435 548		37 437			11 113	502 743
175 000		12 677			4 078	200 121
2 806 496		180 795		10 346 344	1 713 125	15 347 185
2 258 122		222 271		134 961	30 096	2 895 444
54 191 587	**152 270 933**	**6 267 655**	**23 336 389**	**11 723 227**	**5 530 294**	**259 844 956**
10 593 611		2 560 029		869 785	304 145	14 413 354
598 192		194 816		41 529		849 033
63 824		111 101		31 357	65 292	271 574
108 101		19 423		9 482	2 330	139 336
1 438 966		310 847		7 990	5 561	1 866 429
15 009						15 009
363 564		681 734		28 895	1 277	1 139 004
693 415	28 137	226 616		37 903	6 277	1 072 904
355 781		22 966		38 190	59 488	477 370
14 230 463	**28 137**	**4 127 532**		**1 065 131**	**444 370**	**20 244 013**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE	**727 805 501**	**858 802 284**	**185 150 169**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	1 085 201		692 482
Commission de contrôle de l'énergie atomique	117 306		203 762
Office national de l'énergie			9 525
	1 202 507		**905 769**
PARLEMENT			
Sénat			
Chambre des communes	4 911	1 580	611 234
Bibliothèque du Parlement			38 548
	4 911	**1 580**	**649 782**
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère	56 612		418 924
Centre canadien de gestion	24 101		444
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			5 861
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	24 123		65 861
Directeur général des élections	233		1 500
Commissaire aux langues officielles	23 929		26 318
Bureau du Canada pour le millénaire			
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			8 966
Commission des relations de travail dans la fonction publique			42 135
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			
Le Réseau du leadership			23 807
	128 998		**593 816**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux	1 284 180		1 788 175
Bureau d'information du Canada			80 897
	1 284 180		**1 869 072**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
363 588 472	**201 450 892**	**19 486 327**	**1 788 637**	**5 223 561**	**81 331 777**	**2 444 627 620**
15 823 031	4 257 238	1 526 049	231 384	277 966	4 447 049	28 340 400
1 684 250	92 240	514 163		51 113	45 768	2 708 602
358 341		200 019		33 388	10 150	611 423
17 865 622	**4 349 478**	**2 240 231**	**231 384**	**362 467**	**4 502 967**	**31 660 425**
891 164		198 523		344 395		1 434 082
5 569 679		1 246 779		157 484	1 160 179	8 751 846
637 019		541 737		8 547	396 278	1 622 129
7 097 862		**1 987 039**		**510 426**	**1 556 457**	**11 808 057**
3 094 327	24 909	528 857		1 883	475 750	4 601 262
774 139		258 618		65 784	59 294	1 182 380
98 410					14	104 285
851 116	14 554	122 105		53 021	190 652	1 321 432
1 501 090		180 176	49	28 535	41 099	1 752 682
630 125		80 661			254	761 287
113 251		31 278		10 172	128 148	282 849
91 176		6 104		150	4 728	111 124
119 372		1 793				163 300
141 859		17 922		13 151	83	173 015
239 924	720	37 797		700	8 825	311 773
7 654 789	**40 183**	**1 265 311**	**49**	**173 396**	**908 847**	**10 765 389**
30 796 150	1 107 862	5 743 352	128 398	27 608 436	19 775 457	88 232 010
942 646		96 019		95 403	4 484	1 219 449
31 738 796	**1 107 862**	**5 839 371**	**128 398**	**27 703 839**	**19 779 941**	**89 451 459**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Fin*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			18 095
Service correctionnel	9 598 847		8 736 630
Commission nationale des libérations conditionnelles	23 314		20 348
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
Gendarmerie royale du Canada	50 584 889		20 114 937
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
	60 207 050		**28 890 010**
TRANSPORTS			
Ministère	10 095 746	14 279	425 248
Office des transports du Canada			28 844
Tribunal de l'aviation civile			
	10 095 746	**14 279**	**454 092**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique			**3 521**
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	360 024		138 793
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)			
	360 024		**138 793**
Total	**849 813 858**	**859 066 549**	**255 328 923**

(1) Cette catégorie comprend navires et bateaux, $267,230,510; aéronefs, $308,819,527; véhicules militaires et non-militaires, $235,512,831; et, vehicules divers, $38,250,990.
(2) Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.
(3) Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
698 025		45 093		25 655	54 769	841 637
17 097 572	21 998	1 335 404	200 505	370 658	14 132 435	51 494 049
500 063		131 931		19 328	16 118	711 102
75 434		3 300		887	6 664	86 285
44 415 689	4 065 746	4 235 506	116 465	1 704 566	3 606 861	128 844 659
11 453					890	12 343
81 235		47 860		3 231	38 386	170 712
62 879 471	**4 087 744**	**5 799 094**	**316 970**	**2 124 325**	**17 856 123**	**182 160 787**
11 404 353	490 062	1 878 652	377 196	97 866	3 831 786	28 615 188
598 581		61 079		14 539	2 197	705 240
689		41		483	324	1 537
12 003 623	**490 062**	**1 939 772**	**377 196**	**112 888**	**3 834 307**	**29 321 965**
2 108 155		**1 743 376**		**114 710**	**100 537**	**4 070 299**
9 406 582	6 797	526 419		533 464	334 905	11 306 984
87 864		16 930		11 774	290	116 858
9 494 446	**6 797**	**543 349**		**545 238**	**335 195**	**11 423 842**
985 423 436	**416 824 614**	**115 348 409**	**28 912 148**	**70 001 812**	**196 394 588**	**3 777 114 337**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Paiements de transfert

SOMMAIRE

Page

Paiements de transfert 8.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	11 420 963	884 584 733	528 479 101
Agence canadienne d'inspection des aliments	3 993 081		11 691
	15 414 044	**884 584 733**	**528 490 792**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**88 226 780**		**94 900 627**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	9 880 904	93 891 207	223 883 094
Archives nationales du Canada			
Office national du film			
Bibliothèque nationale			
Agence Parcs Canada			4 188 120
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	9 880 904	**93 891 207**	**228 071 214**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	**59 283 916**		**154 307 128**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	146 942	2 799 490	2 698 417
Agence canadienne d'évaluation environnementale	101 331		
	248 273	**2 799 490**	**2 698 417**
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Programme fédéral de transferts aux provinces			24 264 016 119
			24 264 016 119
Vérificateur général			
			24 264 016 119

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
3 275 445	75 371 349	15 660 070			1 518 791 661
					4 004 772
3 275 445	**75 371 349**	**15 660 070**			**1 522 796 433**
					183 127 407
700	374 304 097	538 324			702 498 326
	1 764 779				1 764 779
	329 837				329 837
	36 059				36 059
	364 605				4 552 725
	8 225 000		25 000		8 250 000
700	**385 024 377**	**538 324**	**25 000**		**717 431 726**
1 108 525	**151 833 332**				**366 532 901**
8 758 936	153 326 953			57 153	167 787 891
	353 621				454 952
8 758 936	**153 680 574**			**57 153**	**168 242 843**
749 652 598					749 652 598
					24 264 016 119
749 652 598					*25 013 668 717*
	376 958				376 958
749 652 598	**376 958**				**25 014 045 675**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS	**229 681 837**	**605 031**	**876 359**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	23 112 371		
Agence canadienne de développement international			
	23 112 371		
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**254 751**		
SANTÉ			
Ministère	526 266 241		(18 540)
Conseil de recherches médicales	287 330 144		
	813 596 385		**(18 540)**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère			
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance	564 485 703	435 966 111	752 748 582
Programme du travail	5 725		
Programme de la sécurité du revenu	23 414 439 072		
	23 978 930 500	**435 966 111**	**752 748 582**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	458 000		
Programme des affaires indiennes et inuites	31 560 845	217 795 731	347 407 662
Programme des affaires du Nord	8 406 713	676 251	54 571 273
	40 425 558	*218 471 982*	*401 978 935*
Commission canadienne des affaires polaires			
	40 425 558	**218 471 982**	**401 978 935**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
1 079 070	**20 210 987**			**171 000**	**252 624 284**
234 741 375	145 244 817			5 771 058	408 869 621
1 646 155 831				58 610 630	1 704 766 461
1 880 897 206	**145 244 817**			**64 381 688**	**2 113 636 082**
					254 751
37 968 450	300 222 726				864 438 877
	8 545 745			408 750	296 284 639
37 968 450	**308 768 471**			**408 750**	**1 160 723 516**
	167 020 780	46 715 734			1 966 936 910
	2 175 931				2 181 656
					23 414 439 072
	169 196 711	**46 715 734**			**25 383 557 638**
					458 000
	3 505 853 619	4 630 309			4 107 248 166
	13 474 153				77 128 390
	3 519 327 772	*4 630 309*			*4 184 834 556*
2 000	15 250				17 250
2 000	**3 519 343 022**	**4 630 309**			**4 184 851 806**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
INDUSTRIE			
Ministère	29 125 640	332 119 079	28 378 656
Agence de promotion économique du Canada atlantique	8 999 608	87 208 125	78 661 846
Agence spatiale canadienne	108 200		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		127 255 043	
Conseil national de recherches du Canada		69 742 044	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	526 895 998		
Conseil de recherches en sciences humaines	114 996 000		
Statistique Canada			
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		80 376 559	19 004 129
	680 125 446	**696 700 850**	**126 044 631**
JUSTICE			
Ministère	4 989 300		285 319 791
Commissaire à la magistrature fédérale	49 688 054		
Cour suprême du Canada	1 176 521		
	55 853 875		**285 319 791**
DÉFENSE NATIONALE	**14 902 163**	**5 231 182**	**216 107 285**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	101 400	19 109 255	13 182 249
Commission de contrôle de l'énergie atomique			
	101 400	**19 109 255**	**13 182 249**
PARLEMENT			
Sénat	187 461		
Chambre des communes			
	187 461		
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère			
Centre canadien de gestion			
Directeur général des élections			
Bureau du Canada pour le millénaire	17 750		
	17 750		

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
6 008 495	1 121 808 174				1 517 440 044
	60 271 868	6 166 192		8 615 358	249 922 997
23 077 630	1 684 371			85 865	24 956 066
	80 577 547	15 563 169			223 395 759
9 444 856	60 929 354			839 656	140 955 910
					526 895 998
					114 996 000
	560 800				560 800
	45 779 535			26 495 555	171 655 778
38 530 981	**1 371 611 649**	**21 729 361**		**36 036 434**	**2 970 779 352**
345 730	32 321 795				322 976 616
					49 688 054
					1 176 521
345 730	**32 321 795**				**373 841 191**
138 877 185	**15 004 447**				**390 122 262**
1 233 947	46 033 758	62 512 000		5 589 919	147 762 528
	668 267				668 267
1 233 947	**46 702 025**	**62 512 000**		**5 589 919**	**148 430 795**
152 892					340 353
835 364					835 364
988 256					**1 175 717**
	4 027 581				4 027 581
	175 000				175 000
	274 427				274 427
	33 709 451				33 727 201
	38 186 459				**38 204 209**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Fin*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux		2 220 773	1 719 275
Bureau d'information du Canada		1 591 500	
		3 812 273	**1 719 275**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			161 650
Service correctionnel	310 308		30 000
Commission nationale des libérations conditionnelles			
Gendarmerie royale du Canada	40 837 159		
	41 147 467		**191 650**
TRANSPORTS			
Ministère	1 144 578	91 454 490	171 908 250
Office des transports du Canada			
	1 144 578	**91 454 490**	**171 908 250**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique			
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance	183 902		
	183 902		
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	**1 380 052 565**		**1 359 975**
Total	**27 432 771 926**	**2 452 626 604**	**27 243 902 739**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
	12 000	399 237 742	(390 081 070)		13 108 720
	615 000			95 000	2 301 500
	627 000	**399 237 742**	**(390 081 070)**	**95 000**	**15 410 220**
	39 839 663	4 676 890			44 678 203
382 540	3 057 650			14 318	3 794 816
	36 000				36 000
1 900	299 580				41 138 639
384 440	**43 232 893**	**4 676 890**		**14 318**	**89 647 658**
192 019	39 465 533	29 081 116			333 245 986
	4 000				4 000
192 019	**39 469 533**	**29 081 116**			**333 249 986**
	36 339 454				36 339 454
					183 902
	36 339 454				**36 523 356**
6 989 451	**13 640 295**				**1 402 042 286**
2 870 284 939	**6 566 186 148**	**584 781 546**	**(390 056 070)**	**106 754 262**	**66 867 252 094**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

Page

Frais de la dette publique 9.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

- les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;
- l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue; et,
- les frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts.

L'état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l'exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
J 2—1976/78-2001	9,5	987 387 000	112 763 695
J 7—1977-2002	8,75	213 000 000	18 155 774
J 13—1977-1999 (échue le 15 octobre 1999)	9		25 087 562
J 18—1978-2003	9,5	558 907 000	52 064 207
J 22—1978-2000	9,75	500 000 000	48 883 562
J 24—1979-2004	10,25	1 976 867 000	202 583 238
J 25—1979-2002	10	1 842 675 000	185 621 146
J 30—1979/87-2004	10,5	710 892 000	75 748 093
J 34—1979/80/83-2002	11,25	1 316 764 000	161 747 770
J 35—1980/83-2003	11,75	2 402 300 000	304 640 119
J 39—1980/81/82-2000 (échue le 15 mars 2000)	13,75		138 046 233
J 42—1980/81-2001	13	1 325 000 000	172 686 168
J 53—1980-1999 (échue le 1er décembre 1999)	13,5		36 170 300
J 66—1981-2001	15,75	425 000 000	67 120 890
J 70—1981-2000	15	175 000 000	26 321 918
J 79—1982-2002	15,5	350 000 000	54 250 000
H 6—1983/85-2005	12,25	1 080 355 000	145 223 874
H 9—1983/84-2005	12	1 312 925 000	188 078 752
H 18—1984/85-2006	12,5	975 000 000	122 112 334
H 22—1984-2004	13,5	541 000 000	62 179 307
H 26—1984-2006	14	985 000 000	141 395 610
H 30—1984-2007	13,75	325 000 000	44 687 500
H 36—1984-2007	13	700 000 000	91 098 789
H 41—1984-2008	12,75	750 000 000	98 036 194
H 52—1985-2008	11,75	644 753 000	75 515 527
H 58—1985-2009	11,5	400 000 000	46 507 454
H 63—1985/88-2009	10,75	1 077 311 000	124 568 940
H 68—1985/87-2009	11	672 831 000	82 206 453
H 74—1985/87/88/89-2008	10	3 257 854 000	326 677 963
H 79—1986-2010	9,75	300 000 000	30 064 768
H 81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 474 254 000	263 707 830
H 85—1986-2010	8,75	251 543 000	25 498 601
H 87—1986/87/88-2011	9	1 792 314 000	167 695 609
H 98—1987-2011	8,5	679 140 000	60 701 182
A 23—1989/90/91-2014	10,25	3 150 000 000	322 875 000
A 27—1989-1999 (échue le 1er décembre 1999)	9,25		175 401 541
A 30—1990-2000	9,75	1 575 000 000	153 983 219
A 32—1990-2000	10,5	2 900 000 000	305 334 247
A 33—1990-2000	11,5	1 200 000 000	138 000 000
A 34—1990-2015	11,25	2 350 000 000	265 099 315
A 37—1990/91-2001	10,5	3 175 000 000	333 375 000
A 39—1990/91-2021	10,5	1 800 000 000	189 000 000
A 40—1991-2001	9,75	3 550 000 000	333 930 581
A 43—1991-2021	9,75	4 650 000 000	454 617 123
A 45—1991-2001	9,75	3 850 000 000	376 403 425
A 47—1991/92-2002	8,5	5 450 000 000	465 079 359
A 49—1991/92-2022	9,25	2 550 000 000	236 521 233
A 55—1992/93/94-2023	8	8 200 000 000	657 797 260
A 57—1992/93-2003	7,25	6 900 000 000	501 258 926

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
A 61—1993-2003	7,5	8 800 000 000	656 414 921
A 72—1994-2004	6,5	7 900 000 000	515 070 687
A 73—1994-1999 (échue le 1er septembre 1999)	7,75		273 316 288
A 75—1994/95-2004	9	7 700 000 000	694 898 630
A 76—1994/95-2025	9	8 900 000 000	803 194 521
A 77—1994/95-2000 (échue le 1er mars 2000)	8,5		495 636 586
A 79—1995-2005	8,75	8 000 000 000	697 277 953
A 81—1995-2000	7,5	7 600 000 000	570 000 000
L 25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	5 903 256 377	247 688 648
L 26—1995/96/97-2026	4,25	5 665 005 918	237 691 322
L 27—1999-2031	4	1 711 132 831	38 271 003
M 1—1990-2019	10,186	8 436 324	2 086 156
VR 22—1995/96-2001	7,5	9 400 000 000	705 000 000
VU 50—1996-2006	7	9 100 000 000	638 420 500
VV 34—1996-1999 (échue le 1er août 1999)	6,5		124 158 904
VW 17—1996/97-2027	8	9 600 000 000	770 104 110
VX 99—1996-2001	7	10 600 000 000	713 366 398
WB 60—1996/97-2007	7,25	9 500 000 000	687 873 748
WC 44—1996/97-2000 (échue le 1er février 2000)	5,5		254 431 507
WE 00—1997-2002	5,5	10 200 000 000	558 633 816
WF 74—1997-1999 (échue le 15 septembre 1999)	4,75		151 674 658
WH 31—1997-2008	6	9 200 000 000	552 105 516
WK 69—1997/98-2000 (échue le 15 mars 2000)	5		334 657 534
WL 43—1998-2029	5,75	8 200 000 000	404 020 205
WN 09—1998-2003	5,25	9 700 000 000	506 386 838
WP 56—1998-2000	5	7 000 000 000	350 958 904
WR 13—1998/99-2009	5,5	9 400 000 000	501 130 487
WT 78—1998/99-2001	4,5	7 000 000 000	309 390 411
WU 42—1999-2004	5	10 850 000 000	395 288 598
WW 08—1999-2001	5,25	7 000 000 000	245 671 233
WX 80—1999-2010	5,5	10 400 000 000	181 002 740
WY 63—1999/2000-2005	6	5 600 000 000	83 769 863
XA 78—1999-2002	5,75	7 200 000 000	77 695 890
		294 440 903 450	*22 463 812 166*
Moins : titres détenus par le gouvernement		514 260 000	
		293 926 643 450	***22 463 812 166***
À payer en devises—			
1995-2000	6,5	2 174 100 000	118 697 395
1995-2005	6,375	2 174 100 000	185 056 607
1996-2001	6,5	1 449 400 000	79 131 596
1996-2006	6,75	1 449 400 000	116 753 983
1997-2002	6,125	1 449 400 000	92 905 316
1997-2007	6,625	462 358 600	18 405 798
1998-2003	5,625	2 898 800 000	135 336 565
1998-2008	4,875	2 832 800 000	131 818 250
1998-2008	5,25	3 623 500 000	153 969 574
1999-2004	6,375	2 898 800 000	32 059 876
		21 412 658 600	***1 064 134 960***
		315 339 302 050	**23 527 947 126**
Intérêt sur les obligations d'épargne du Canada—			
S 44—1989-2001	4,25-5,25	1 941 961 812	105 954 767
S 45—1990-2002	4,25-5,25	1 771 096 610	98 294 928
S 46—1991-2003	4,25-5,25	2 525 724 740	135 318 761
S 47—1992-2004	4,25-5,25	2 931 005 556	151 278 129
S 48—1993-2005	4,25-5,25	1 785 795 865	96 303 270
S 49—1994-2006	4,25-5,25	2 673 183 388	142 556 227
S 50—1995-2007	4-4,4	1 751 732 795	50 027 250
S 51—1996-2008	5-6	2 811 228 898	135 309 651
S 52—1997-2009	4-5	2 928 182 934	120 813 864
S 53—1997-2009	4-5	15 854 797	; 852 226
S 54—1998-2008	4-4,4	1 300 802 741	85 195 454

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
S 55—1998-2008	3,75-4,4	85 578 216	4 804 255
S 56—1999-2009	3,75-4,4	17 310 506	891 142
S 57—1999-2009	3,5-4,4	10 635 623	452 708
S 58—1999-2009	3,65-4,6	21 042 472	729 776
S 59—1999-2009	3,85	16 841 264	648 389
S 60—1999-2009	4,4	1 116 419 946	20 467 699
S 61—1999-2009	4,4	85 442 471	1 253 156
S 62—1999-2010	4,4	31 644 902	348 094
S 63—1999-2010	4,4	21 558 530	158 096
S 64—1999-2010	4,6	32 215 613	118 124
S 65—1999-2010	4,6	70 000	
P 1—1997-2007	5-6	82 430 066	4 942 168
P 2—1998-2008	4,25-4,75	23 475 683	1 197 435
P 3—1998-2008	4,5-4,75	1 645 491 673	125 591 066
P 4—1998-2008	4-4,25	136 195 055	8 040 370
P 5—1999-2009	4-4,25	28 214 701	1 595 182
P 6—1999-2009	4-4,25	24 662 258	1 397 582
P 7—1999-2009	4,25-4,5	79 444 541	4 233 677
P 8—1999-2009	4,5	91 541 370	4 119 362
P 9—1999-2009	5	582 080 064	12 126 668
P 10—1999-2009	5	160 553 787	2 675 897
P 11—1999-2010	5	48 350 250	604 378
P 12—1999-2010	5	39 030 158	325 251
P 13—1999-2010	5,25	81 928 187	341 368
P 14—1999-2010	5,25	188 600	
		26 898 916 072	*1 319 966 370*
Moins : titres détenus par le gouvernement		409 906 171	
		26 489 009 901	**1 319 966 370**
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	**divers**	**3 426 508 000**[1]	**400 153 242**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD	**divers**	**125 748 979**	**20 024 477**
Intérêt sur les billets du Canada	**divers**	**1 052 856 000**	**41 077 604**
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	**divers**	**4 115 168 312**	**289 105 736**
Total des intérêts sur la dette non échue		350 548 593 242	25 598 274 555
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1998-1999			1 731 107 978
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000		99 850 000 000	2 644 371 604
		99 850 000 000	**4 375 479 582**
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables			**465 235 071**
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1998-1999			50 098 740
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000		6 007 777 494	290 209 833
		6 007 777 494	**340 308 573**
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			**38 240 374**
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		105 857 777 494	5 219 263 600
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			119 021 814
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		**456 406 370 736**	**30 936 559 969**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	86 494 731 024	7 403 896 171
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	48 410 185 315	4 167 307 018
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	10 712 336 493	912 699 998
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	303 149 382	29 409 145
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	45 498 686	4 458 146
Compte des régimes compensatoires	divers	1 066 142 805	71 998 655

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	77 678 594	3 546 210
		147 109 722 299	*12 593 315 343*
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		18 764 000 000	
		128 345 722 299	***12 593 315 343***
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placements du Régime de pensions du Canada)	divers	***6 217 506 584***	***266 275 242***
Compte des rentes sur l'État	divers	***545 891 115***	***38 210 251***
Pont de la Confédération		***785 613 204***	
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.		***703 000 000***	
Comptes de dépôt—			
Dépôt en garantie générale	divers	415 147	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	divers	8 000 000	667 350
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse	divers	3 243 288	202 821
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	9 466 658	431 842
Comptes ne portant pas intérêt		133 488 947	
		154 614 040	***1 302 013***
Comptes en fiducie—			
Compte de pension Halifax 1917	divers	93 228	2 753
Fonds des bandes indiennes	divers	947 686 727	51 169 595
Comptes de succession des Indiens	divers	9 278 725	509 589
Comptes d'épargne des Indiens	divers	84 243 996	5 413 116
Académie Sir William Stephenson—			
Bourses scolaires	divers	32 648	1 400
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance	divers	2 120 211	91 720
Fonds de fiducie des détenus	divers	8 604 975	10 045
Comptes de fiducie gérés	divers	3 886 916	180 102
Fonds de successions	divers	2 508 671	316 209
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	divers	729 344	29 089
Comptes ne portant pas intérêt		556 148	
		1 059 741 589	***57 723 618***
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances	divers	88 147	
Comptes de prestations de décès des forces régulières	divers	185 193 953	16 452 859
Compte de prestations de décès de la fonction publique	divers	1 707 010 592	147 342 497
Comptes ne portant pas intérêt		20 795 107	
		1 913 087 799	***163 795 356***
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes	divers	18 084	606
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge	divers	30 380 815	2 471 858
		30 398 899	***2 472 464***
Autres comptes à fins déterminées —			
Fonds de développement sectoriel—Province	divers	1 320 091	119 445
Compte de stabilisation du revenu net	divers	1 546 170 060	59 118 473
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture	divers	23 752 762	1 000 000
Compte de fiducie de Mackenzie King	divers	284 202	13 927
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	5	2 677 771	133 889 [2]
Recherches en dyskinésie et en torticolis	divers	84 606	61 250
Compte d'attente, normes du travail	divers	1 334 143	7 654
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	divers	29 266 051	1 512 479
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie	divers	1 385 662	59 695
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	272 387	11 336
Fonds de fiducie	divers	250 510	10 190

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Fin*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 1999-2000
	%	$	$
Compte spécial de la Cour fédérale	divers	16 035 529	574 695
Comptes ne portant pas intérêt		147 785 722	
		1 770 619 496	*62 623 033*
		141 526 195 025	**13 185 717 320**
Autres comptes—			
Intérêt sur les opérations d'échanges de devises	flottant	[3]	47 520 722
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers		56 440 552
			103 961 274
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		**141 526 195 025**	**13 289 678 594**
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	19 682 889 112	1 067 726 172
Comptes de stabilisation des produits agricoles (net)	divers	7 682 680	83 839
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	380 766	14 143
Dons aux fins de recherches	divers	1 342 229	
Fonds de fiducie Claudia de Hueck	divers	383 565	10 894
Fonds de pollution pétrolière provenant de navires	divers	280 466 054	16 252 811
Comptes ne portant pas intérêt		(791 208 300)	
		19 181 936 107	*1 084 087 859*
Redressement de consolidation (opérations montrées avec les recettes et dépenses du gouvernement)		(19 181 936 107)	
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés			**1 084 087 859**
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE		**597 932 565 761**	**45 310 326 422**

(1) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.
(2) La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.
(3) Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ce compte de passif est réclassé aux Comptes d'opérations de change.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

	Page
Paiements de réclamations contre l'État	10.2
Paiements à titre gracieux	10.15
Montants adjugés par une cour	10.25

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 $ ou plus. Les réclamations inférieures à 1 000 $ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Accident impliquant un véhicule d'État—		
Garagan G	$ 1 000	
Ing/Western Union Insurance Company pour Wilmhurst J	1 600	
CIBC Insurance Co pour Jankowski W	1 656	
Dr. Hawk pour Streiling L	1 121	
Halifax Insurance Co pour Jankowski W	1 981	
Ing/Western Union Insurance Company pour Yakey D	1 123	
Security National Insurance Company pour Romaniszyn E	2 716	
The Wawanesa Mutuel Insurance Company pour Armstrong K	1 115	12 312
Réclamation pour manquement au devoir—		
Nom retenu [1]		600 000
Récoltes endommagées—		
Brehm Farms Ltd	$ 6 741	
Ward C B	5 563	12 304
Règlement lié à l'emploi—		
Nom retenu [1]		8 000
Règlement médiatisé pour griefs—		
Fortin M		2 000
Règlement à l'amiable atteint pour réclamation d'indemnité de licenciement—		
Williams, Mc Enery & Davis en fiducie pour nom retenu [1]	$ 71 182	
Biljan A	23 852	95 034
Règlement pour indemnité de transport aux employés—		
Nom retenu [1]		1 219
Règlement pour bétail endommagé—		
Scott C		2 000
Règlements payés à la suite d'une identification d'échantillons de pommes de terre contraires à la règle—		
Docherty A	$ 7 000	
Hendricken J	55 000	
MacEwen D	10 000	
PEI Produce Company Limited	8 000	
Younker B	2 000	82 000
Échéance des accords—		
Noms retenus [1]		40 937
Réclamations inférieures à 1 000 $ (18)		6 376
		862 182

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Véhicules motorisés accidentellement endommagés—	
Aessie M—Manitoba Public Insurance	2 025
Belec J—General Assurance	1 011
Bosse R—AXA Insurance Compagny	1 328
Courtney B	1 100
Griffiths E—Wawanesa Insurance	6 526
Hudec A—Insurance Commission of BC	3 287
Iven J—Manitoba Public Insurance	2 329
Mott T—The Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale	2 474
Remboursement pour biens endommagés—	
Lantorno B	3 249
Taylor P.	2 272
Vena P	33 000
Remboursement pour des biens volés—	
Budgy D	9 784
Sabe B	3 310
Règlement pour réclamations protégées par une clause de protection de la vie privée—	
23 règlements	126 972
Règlement pour cause de diffamation—	
Borenstein S	35 000
Règlement d'une décision du Tribunal canadien du commerce extérieur—	
Corel Corporation	9 891 820
Règlement de perte de cause de prestations—	
122 anciens employés de l'Abitibi-Consolidated Inc et Corner Brook Pulp and Paper Ltd	1 342 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (77)	14 302
	11 481 789
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Réclamation pour services juridiques—	
Morow B	2 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	22
	2 022
Archives nationales du Canada	
Règlement à l'amiable pour droit d'auteur—	
Me Henri Simon en fiducie pour Desmarais H	*37 000*
Office national du film	
Mise en demeure pour bris de contrat—	
Riva I	*5 625*
Agence Parcs Canada	
Extraction d'amiante—Ancien emplacement d'une piscine—	
Le gîte des lacs Waterton	28 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Propriété privée endommagée—	
Bouchard Y	3 557
Club nautique de Havre St-Pierre	6 000
Banford Cory	6 482
JA Clifford Kemp Prof Corp en fiducie	10 468
CGU Insurance Company of Canada	1 079
Valens, Fotty & Torok	152 000
Accidents de voitures—	
Helm—En fiducie Allan Francis Pringle Shaeffer & Dvorik	13 000
Missisquoi Insurance	5 161
Shumka Craig & Moor	4 091
Polack, Meindersma Smith & Liddell	3 533
Westcan Bulk Transport	3 116
Manitoba Public Insurance	1 715
Bernice Marrs	1 113
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Lamboo W	1 836
Belanger R and Royal & Sun Alliance	2 787
Rose S and Allen St Auto Body	2 381
Milec Peter	1 904
Helm—En fiducie Allan Francis Pringle Shaefer & Dvorik	13 000
Westcan Bulk Transport	3 116
Réclamation pour une dispute sur un contrat de construction—	
McInnes, Cooper & Robertson en fiducie Tri-Gil Construction	27 500
Réclamation pour blessures personnelles—	
Cloutier S	3 500
Morrisey E	3 780
Règlement d'une dispute concernant un titre de bien fondé—Canal Rideau—	
Moxon, Dr Richard	125 000
Grief de discrimination—	
Kochems M	15 000
Dommages payés pour prise de contrôle sans succès de la part d'un employé—	
Proven, Riding Mtn Holidays Inc	14 329
Schuler D en fiducie	12 703
Réclamations inférieures à 1 000 $ (25)	14 137
	480 288
	524 935

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Ministère

Règlement à l'amiable en raison de dommages pour préjudices à un client. Le montant couvre les dommages/intérêts spéciaux, la douleur, l'intérêt avant jugement, les prochains coûts pour des soins de santé et les frais de règlement en conformité avec le règlement judiciaire—	
Nom retenu [1]	45 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	20
	45 020

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Règlement de réclamation suite à une cessation d'emploi—	
Nom retenu [1]	*4 800*
	49 820

Détail et bénéficiaire			Montant
			$
ENVIRONNEMENT			
Ministère			
Accident impliquant un véhicule de l'État—			
Canadian Direct Insurance pour Merizzi N			6 549
Crawford Adjusters Canada pour Campbell C et Campbell E			7 000
Crawford Adjusters Canada pour Hirvonen E			10 000
Insurance Corporation of British Columbia pour Campbell C			5 755
Insurance Corporation of British Columbia	$	834	
Sherlock K		210	1 044
Manitoba Public Insurance			1 083
Mark A Radke Professional Corporation en fiducie pour McCracken P			28 955
Mark A Radke Professional Corporation en fiducie pour Roske J			27 581
McNeney and McNeney en fiducie pour Eryvine K			125 000
Accident causant des blessures corporelles à la suite d'une chute du haut d'une tour—			
Jeffrey et Calder en fiducie pour Demore K			20 000
Indemnité pour dommages subis par un employé—			
Nom retenu [1]			7 500
Règlement à l'amiable avec Interra Ltd pour résiliation de contrat—			
Peacock, Linder & Halt en fiducie			2 450 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)			862
			2 691 329
Agence canadienne d'évaluation environnementale			
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)			*903*
			2 692 232

PÊCHES ET OCÉANS

Ministère

Accidents impliquant un véhicule de l'État—			
Insurance Corporation of Newfoundland pour Paul et Karen Penny			3 516
Unifund Insurance pour Shirley White			1 113
ASL Holdings Ltd			2 538
CGU/Cabot Insurance Company Ltd pour Blair Snow			3 590
The Insurance Company of PEI pour Wayne Trainor	$	3 982	
Wayne Trainor		706	4 688
JJ Barrington Limited et Robert Jackson			1 234
Royal Insurance			3 691
O'Regan's Collision Centre et Debbie Tibbo			2 999
Martin R			1 642
Robichaud, Godin, Williamson en fiducie pour Rousel/Tang			45 000
Maurice Richard Body Shop et Therese Lavoie			1 423
Pierre Turbide & Doucette Auto Body	$	3 158	
Robichaud J		2 978	6 136
Blais B			1 566
C Ronald Kennedy & CGU Insurance			1 092
Dr Paul Sonier	$	40	
Zurich Canada		9 185	9 225

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Indemnité consécutive à une médiation—		
MacDonald I		7 000
Moszynski P		32 000
Danno Schut —Règlement de la Commission des droits de la personne		105 000
Biens personnels endommagés lors d'une opération de déglaçage et de remorquage—		
Richard and Melvin Roberts		4 825
Propriété endommagée—		
Imperial Oil Ltd		4 045
Puits endommagés—		
Imperial Oil Ltd		15 351
Filets de pêche endommagés—		
Crouse Enterprises		18 494
Patterson, Palmer, Hunt pour Rick & Jabez Wells		3 138
Site d'une mytiliculture endommagée—		
Delpha Belanger en fiducie et Mariculture Site Gaspe Bay		310 000
Perte de biens—		
O'Brien, Furey, Smith pour Professional Diving Contractors Ltd		47 500
D'Entremont, Jason and Hood & Associate		11 488
Hood's & Associates pour Stacey Merrit		2 000
Vernon, Malone and Hood & Associate		17 675
Règlement à l'amiable—Perte de salaires—		
Joann Downey	$ 17 525	
Développement des ressources humaines Canada	227	
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 724	20 476
Règlement à l'amiable—Ashby/Casselman Passif éventuel—		
Kelly, Howard, Santini en fiducie		695 000
Blessures physiques—		
McInnes, Cooper and Robertson & Paul Sentner		240 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (24)		10 556
		1 634 001

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Ministère

Règlement pour dommages causés par les inondations à la chancellerie—	
Compagnie d'assurances Fédérale	11 560
Dépenses d'arbitrage S D Myers Inc v Canada—	
Grief D A	201 125
Règlement de contrat/accord—	
Boudreault M	26 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (135)	9 919
	248 604

SANTÉ

Ministère

Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	1 028

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES MINISTÉRIELS		
Rupture de contrat—		
Hôtel Terre-Neuve		2 500
Règlement de démission—		
Polchies D		96 906
Règlement d'indemnité de licenciement—		
Sri Skandharajah C		31 511
Réclamations inférieures à 1 000 $ (7)		2 729
		133 646
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE		
Accidents impliquant un véhicule de l'État—		
Brushett's Auto		1 791
Caissie L		1 404
Knowlton C		1 514
Oneil Motors		3 232
Trésorier provincial		2 355
Rupture de contrat—		
Applebaum S		8 000
Remboursement pour une voiture volée détruite par le feu—		
Chrysler Canada Credit		15 876
Règlement à l'amiable pour dommages psychologiques et professionnels—		
Coderre M		15 000
Règlement pour une plainte au Commissaire aux langues officielles—		
Dupuis A		4 000
Perte de salaire attribuable à une erreur de renseignements lors d'un congé de maternité—		
Fontaine L		2 166
Frais d'avocat pour réclamation d'harcèlement—		
Hamilton L		1 400
Charte des frais d'annulation—		
Sears Services Limited		1 485
Accident impliquant une motocyclette—		
Spurrell T		3 678
Règlement à l'amiable pour une destitution—		
Tremblay R		69 765
Autorité—Sous-ministre adjoint		
Réclamation de dommages—		
Non divulgation des détails selon l'entente [1]		60 000
Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif contre l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Développement des ressources humaines Canada, Abitibi-consolidated and Corner Brook Pulp and Paper et Energy and Paperworks' Union—		
22 000 $ x 122 employés	$2 684 000	
Remboursement par l'ADRC	1 342 000	1 342 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (5)		1 530
		1 535 196
PROGRAMME DU TRAVAIL		
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)		72

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	
Machine disposée par les biens de l'État en erreur—	
Xerox Canada	2 995
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	500
	3 495
	1 672 409
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Indemnisation pour coûts engagés par un fonctionnaire pour se défendre des charges criminelles liées au cours de sa fonction en tant que ministre de l'État et des coûts associés à l'application de la révision judiciaire dans la cour fédérale—	
BDO Dunwoody Limited en fiducie pour John Munro	900 000
Indemnité pour coût engagés à la suite d'une émancipation fautive et d'une exclusion de la part de la réserve—	
Woloshyn & Company en fiducie pour FWJ Gordon	45 000
Remboursement de frais juridiques et déboursements à la suite d'un différent de contrat—	
Raven, Allen, Cameron & Ballantyne en fiducie pour D Vader	35 000
Indemnité pour non-paiement d'annuités de traités à la suite de la décision du Registraire—	
Bennet Jones en fiducie pour Merle Davis Goodeye	100 000
Indemnité pour frais juridiques engagés concernant l'application de la déclaration afin que l'article 50 (2) de la *Loi sur les Indiens* soit inconstitutionnelle—	
Woodward and Company en fiducie pour Songhees Indian Band	4 000
Paiement de frais juridiques relativement aux paiements annuels d'annuités traités afin de réintégrer des membres—	
Royal, McCrum, Duckett & Glancy en fiducie pour Cold Lake First Nation	15 000
Règlement de réclamations—	
John A Tamming en fiducie 40 noms retenus (1)	13 950
Kanuka Thuringer en fiducie Nom retenu (1)	35 000
Harper Grey Easton en fiducie 14 noms retenus (1)	1 875 987
Scurfield Tapper Cuddy en fiducie Nom retenu (1)	6 420
Règlement omis de révision des loyers—	
Compte de recettes retenu en fiducie par le Trésor pour pour la Bande indienne du lac Little Shuswap	34 096
Grant, Kovacs, Norell en fiducie pour la Bande indienne du lac Little Shuswap	1 700
Correction de petits montants de paiement alloués au mauvais parti—	
Walkus M M	3 706
Babineau N	65 000
Cowie et al a intenté une action contre l'État ce qui n'a pas été satisfait. Jusqu'à 50 000 $ a été approuvé au niveau de l'administration centrale par un sous-ministre adjoint pour un règlement à l'amiable—	
William Henderson en fiducie pour Gail Cowie et al	50 000
Règlement à l'amiable concernant une action intentée par M Bressette contre l'État (AINC) relativement à une échéance d'un crédit-bail—	
M Thomas Bressette	3 000
Hydro Québec/Marchand Lemieux en fiducie Le nom de la bande est tenu confidentiel (1)	120 000
Règlement à l'amiable relatif à la quête de compensation financière à la suite de la fusion en 1956 jusqu'en 1998 de la Kwanlin Dun Indian Band—	
Ta'an Kwach'an Council Whitehorse, Territoire du Yukon	2 500 000
Remboursement de frais d'expertise et d'honoraires de procureur engagés afin d'avoir des noms enregistrés dans la liste de la Bande indienne de Saddle Lake—	
McBean Becker en fiducie pour Steinhauer Anderson K	7 000
	5 814 859
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Délai de cinq ans pour le passage de la *Loi sur la gestion des ressources de la Vallée du MacKenzie*—	
Conseil tribal des Gwich'in	257 806
Remboursement de frais juridiques pour Yukon Outfitters Association and Blackstone Safaris Inc—	
Russel et Dumoulin en fiducie	19 532
	277 338
	6 092 197
INDUSTRIE	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
McCaffery Goss Mudry	1 327
Peace Hills General Insurance Co	16 000
Propriété privée endommagée lors d'une inspection—	
Chevron Canada Limited	1 425
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	2 168
	20 920
Conseil national de recherches du Canada	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Insurance Corporation of British Columbia	*2 740*
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
Règlement à l'amiable pour dommages et coûts pour violation en fiducie et/ou violation d'une obligation fiduciaire—	
Loretta B Loibersbek	*25 000*
	48 660
JUSTICE	
Ministère	
Règlement à l'amiable—	
Brian Grys en fiducie re Andrew Doe	109 813
Règlement de réclamations liées à un emploi—	
2 noms retenus (1)	10 246
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	291
	120 350

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
DÉFENSE NATIONALE	
Règlement de réclamation à la suite d'un accident impliquant un véhicule ministériel—	
Ace Auto Leasing Ltd	10 525
Allianz Canada pour Groarke C	2 264
Allianz Canada pour Rawluk S L	1 630
Athey, Gregory & Dickson Barristers & Solicitors en fiducie pour Ross S	2 000
Banting D	1 232
Belleville Truck Centre Rental	1 071
Bennett H	1 109
Blanchett A	11 425
Boucher P	2 140
Bowen L	8 838
Brown Motors (Barrie) Ltd	3 777
Budget Car & Truck Rentals of Canada	6 895
Budget Car & Truck Rentals pour Bacchus W	2 704
Budget Car & Truck Rentals of Canada pour Deatcher W S	4 764
Budget Sports Rentals (1991) Ltd	3 519
Cantin P	2 000
Casualty Lift Insurance pour MacDonald M	3 012
CGU Insurance Company pour S&G Transport	10 451
Champion W	2 581
Chapman Auto Ltd pour Sooley D	2 850
C M Smith Ltd	1 317
Christiansen F	1 595
College Car Wash	1 000
Courtesy Chrysler Ltd pour Parkinson S	2 369
Dechamplain D	104 000
Delmar Livestock	2 113
Ministère des transports	1 009
Discount Car & Truck Rental	28 048
Discount Car & Truck Rentals pour MacDonald K S	9 744
Discount Car & Truck Rentals pour Pyefinch J W	7 443
Discount Car & Truck Rentals pour Simmons R A J	15 307
Dollar Rent A Car	2 820
Downy Ford Sales Ltd	2 981
Dupuis J	2 407
Elm City Leasing	1 360
Enterprise Rent-a-car	16 134
Enterprise Rental pour Croft E	1 802
Fairview Carster Collision	1 521
Fortier J J	1 299
1st Guaranty Collison & Frame	3 579
Goldberg Thompson Barristers & Solicitors en fiducie pour Scott M	16 000
Halifax Insurance Company pour Lefebvre P	1 013
Ham M	1 601
Harris Middleton Rentals	3 366
Hertz/Dallas Investment Inc	5 457
Hertz Truck & Car Rentals	2 571
Hopkinson A	11 492
Hugh R McLeod Barristers & Solicitors en fiducie pour MacIsaac B	45 000
Illson R	2 095
Insurance Company of BC pour Lachance J	3 418
Koven W	1 347
Lions Gate Trailer Rentals	1 048
Lloyd D J	2 906
Marborough Auto Source	2 695
Martino Brothers Ltd	1 277
Manitoba Public Insurance	4 646
Manitoba Public Insurance pour Lundrigan J	3 263
Manitoba Public Insurance pour Nagamor I	4 406
Manitoba Public Insurance pour Pettapiece R K	1 145
Manitoba Public Insurance pour Shenderevich A M	27 475
Manitoba Public Insurance pour Thomas P	1 514
Manitoba Public Insurance pour Wiebe P	1 427
McDonald C	2 661
Miller J	1 226
Miller Thompson en fiducie pour Gazloff D	33 500
Murdock Group Insurance	30 718
National Car & Truck Rental	1 602
National Tilden	1 408
Naumann S	2 724
Ontario Hydro Services Company	1 552
Ozirny E M	1 126
Pinsonneault J	23 333
1831 Quebec Inc	1 596
Radford B	3 397
Ralph W Ripley Barristers & Solicitors en fiducie pour R Salsman	50 000
R&D Trculer Rentals Ltd	2 382
Rentway Inc	1 982
Royal & Sun Alliance Insurance pour Buckley B	1 139
Saskatchewan Government Insurance	1 940
Savage F	35 000
Security National Insurance Company pour Anderson J	1 470
Skelton L	13 010
Sorensen Pontiac Buick	5 393
Staggs W	2 298
St Ongs Recreation	1 052
Super Carstar Collision	1 865
Tanaya Opoku-Otoo	5 431
Ted's Auto Body (1978) Ktd	1 175
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Spence J	1 726
Thrifty Car rental pour Evershed P	19 700
Bureau d'experts des assureurs	1 305
Wambolt C	1 883
Wawanessa Mutal Insurance Co pour W&S Boklaschuk	4 908
Yuile D	2 940
Règlement à l'amiable pour blessures subies lors d'un accident—	
Boyne Clarke en fiducie pour Marsden C	35 000
Scurfield Tapper Cuddy Barristers & Solicitors en fiducie pour Clowes B	55 000
Wagner & Associates Barristers Solicitors & Notaries en fiducie pour Giles C G	60 000
Règlement d'une réclamation à la suite de blessures corporelles—	
Bertrand G	22 500
Baxter Structures Inc en fiducie pour Bjerring P A	64 323
Illson R	$ 1 698
Budget Rent A Car pour Illson R	397 2 095
Burchell MacDougall Barristers & Solicitors en fiducie pour Kline W	40 000
Ches Crosbie Barristers en fiducie pour Manning K	30 000
Cunningham, Swan, Carty, Little & Bonham en fiducie pour Juneau P	74 360
Kimball Brogan en fiducie pour Elliot H F	18 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Lacroix Forest Del Frate en fiducie pour Martineau N.	30 572
Laxton, Glass & Swartz Barristers & Solicitors en fiducie pour Innis A	1 097
Lobay HG	22 170
McLean J	3 479
Moffat W	39 000
R A Murtha & Associates Barristers & Solicitors en fiducie pour Oickle N.	10 000
Ronadl W Burton Barristers & Solicitors en fiducie pour Broyden W	1 125
White Ottenheimer & Baker Barristers & Solicitors en fiducie pour Lavers C M	8 500
Règlement de réclamations pour perte et/ou endommagement d'effets personnels—	
Christensen S D	1 021
Dorward D E	1 000
Gemme P	1 472
Harley R	2 948
Kauker E U	1 394
Publicover R	1 000
Weaver R D	1 328
Webb J E	1 181
Effets personnels endommagés—	
Arnold B T	1 003
Battlefield Equipment Rentals	21 658
Birch Hill Construction Ltd	1 322
Borden R A	1 850
CATP Museum	1 908
Colombe J	3 500
Cook B	2 760
Dawe P	2 541
Decker J	1 509
Dennys M	1 908
Discount Car & Truck Rental	2 957
Downey Ford Sales Limited	2 693
Hertz Car & Truck Rentals	1 721
Kissman P A	2 069
Levy J	2 019
McBurney D	3 427
McFaul B	1 216
McRury P	1 000
Meaford J B	2 937
Mitchell G	1 577
Mount-Batten Properties Ltd	1 385
Pate J	4 153
Powell Equipment	35 260
QE II Health Science Centre	1 405
Région d' Ottawa-Carleton	1 822
Rentway Truck Fleet Management	1 172
Rowandale Baptish Church	1 661
Rossell H	5 217
Schnare A	8 650
Sherbeth K	3 244
Somers L	1 407
Stanley Airport	2 580
Telus	2 098
The Co-operators Insurance Co Canada	1 903
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Brake B	13 976
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Grundy G	2 523
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Hatch B	2 126
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Taylor D	1 500
The Township of Bromley	7 860
Zurich Compagnie d'Assurance pour Martineau N	43 073
Dommage causé par une inondation—	
Moroz D	1 916
Morrison J L	2 063
Règlement à la suite du survol d'un avion des Forces canadiennes—	
Cinq-Mars R	7 422
Cote A	5 401
Franchuk M	2 077
Goulet S	24 825
Déboursés divers—	
AON Consulting	5 174
AON Reed Stenhouse Inc	5 207
Atlantic Funeral Home	1 660
Beament Green Barristers & Solicitors en fiducie pour Behnke Logging & Trucking	375 000
Borden Elliot Scott & Aylen Barristers & Solicitors en fiducie pour Anstie W	325 000
Bourassa S L	1 100
Boyne Clarke en fiducie pour Hamelin N	25 000
Columbia West Holdings	65 000
Cook W R — $ 950	
Cook W R pour perte de salaires — 50 822	
Agence des douanes et du revenu du Canada — 27 475	79 247
Cooper G	1 218
Cunningham J — $ 2 500	
Cunningham J pour perte de salaires — 53 240	
Agence des douanes et du revenu du Canada — 28 694	84 434
Dartmouth Investments Ltd	72 868
Dillon P — $ 9 027	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Dillon P — 4 083	13 110
Diotte A — $ 157 514	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Diotte A — 35 369	192 883
Fobert D	1 850
GIJON Bergun Industries & Fishing Corp	43 886
Goldberg Thompson Barristers & Solicitors en fiducie pour McGrath C T	12 500
G W Fence Ltd	1 604
Izquierdo V	40 000
Jacques J R M D	15 000
Harney S R	4 000
Kelsey P	1 475
Johannson R C	8 860
Laitres J S Y	1 859
Lauzer C — $ 3 826	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Lauzer C — 425	4 251
Lemer & Associates Barristers & Solicitors en fiducie pour Anagoustou J	175 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Lescelleurs M S H	$ 6 625	
Agence des douanes et du revenu du Canada pour Lescelleurs M S H	5 375	12 000
Lewis & Associates Barristers & Solicitors pour Lee R J		30 000
Lordly D		116 000
Marin J V G		1 944
McPherson Leslie & Tyermanb en fiducie pour Whiteman D		50 000
McPherson O'Brien Barristers & Solicitors en fiducie pour Gray W		20 000
Mes Gagne Letarte en fiducie pour Parent M		25 664
M Martha Coady Barristers & Solicitors en fiducie pour Brule A		110 000
Mykle K		2 112
Newborn-Cook C		1 328
O'Connor R		6 000
OHSC Quebec		90 157
Parent R		11 687
Patriarcki M		5 000
Patterson Palmer Hunt Murphy en fiducie pour Goldie D M		21 500
Pelletier R		7 160
Perley-Robertson, Hill & McDougal en fiducie pour Cook J		8 000
Pollock & Company Barristers & Solicitors en fiducie pour Genaille T		45 000
Reid W		50 000
RM of Rosedale No 283		1 650
Sheppard B		18 689
Shields & Hunt en fiducie pour Aldridge D & Purdy W		168 503
Stokoe M W en fiducie pour Collins R P		19 855
La Souveraine Compagnie d'Assurance Générale pour Logan Ironworks		18 027
Thompson, Dorfman Sweatman Barristers & Solicitors en fiducie pour Genaille T—Enfant		128 000
Tulk A		49 132
Waugh M		5 000
Williams M G		2 568
Réclamations en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—		
Barnet B		12 512
Bernard F		66 376
Lodge H		3 000
Loyie D		18 202
Merrick M		2 500
Moulton C		3 000
Preston C		22 893
Tremblay A		55 019
Remboursement de part appartenant au Canada en ce qui concerne des demandes en dommages et intérêts payées à l'aide de l'Agence des réclamations britanniques au nom du Canada et selon les modalités de l'article VIII de la Convention sur le statut des forces de l'OTAN signé le 4 avril 1949—		
Réclamations du gouvernement de l'Allemagne	$ 797 448	
Réclamations du gouvernement de la Belgique	32 000	829 448
Réclamations inférieures à 1 000 $ (657)		334 580
		5 405 790

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Cessation par anticipation de pénalités afin d'annuler des services du réseau satellitaire—		
Telesat Canada		12 640
Règlement à l'amiable—		
Hajto E		22 500
Règlement à l'amiable—		
Nom retenu [1]		200 000
Accidents impliquant un véhicule de l'État—		
Bernard N		2 415
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)		952
		238 507
Commission de contrôle de l'énergie atomique		
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)		*194*
		238 701
PARLEMENT		
Chambre des communes		
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)		553
CONSEIL PRIVÉ		
Directeur général des élections		
Accident blessant quelqu'un lors de travaux en cours dans le bureau du directeur de scrutin du Mont Royal lors de l'élection partielle en novembre 1999—		
Rubinstein D		6 874
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)		63
		6 937
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Règlement d'une réclamation—		
Matheson Construction		23 531
Mitchell B		138 500
Paiement de coûts associés à des réclamations au fonds de responsabilité professionnelle—		
Alva Construction Claim—Quantité incorrecte	$ 23 050	
Boyne Clarke Barristers pour Discovery	3 752	
Boyne Clarke Barristers— Services juridiques	14 047	
B & P Enterprises Ltd—Entrepreneur retardé	7 500	
Chalker, Green & Row—Services juridiques	162	
Hilchey, B—Services juridiques	66	
Learmonth, Dunne & Clark paiement de dommages-intérêts	16 167	
McInnis Cooper—Services juridiques	5 801	
O'Brien, Furey, Smith, Dredging—Services juridiques	625	
Règlement avec Patterson, Palmer, Hunt, Murphy—Réparation d'un quai	1 079 312	
Wentzell and Associates—Services juridiques	12 342	

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
White, Ottenheimer & Baker—Services juridiques	3 206	1 166 030
Dédommagement suite à la résiliation d'un bail—		
Carrefour 30 SENC		20 051
Réclamation suite à une erreur de traduction sur un appel d'offres—		
Douglas, Barlett Associés		16 408
Réclamation pour accident de travail—Dédommagement pour trouble et inconvénients—		
Bergeron G		8 350
Réclamation de l'entrepreneur suite à un bris de contrat par TPSGC—		
Guy Pettigrew en fiducie		8 754
Intérêts à payer selon l'article 5.03 de l'appendice C de l'entente relative à la contribution (manque à gagner en intérêts sur placements)—		
Mallette, Maheu		531 740
Réclamation suite à une chute dans les escaliers extérieurs donnant accès à l'immeuble situé au 100 rue Lafontaine à Chicoutimi—		
Masson et Associés		1 750
Réclamation suite à une chute à la sortie du Centre des données fiscales du Canada, en raison de plaques de glace—		
Simard, Simard, Thibeault Avocats		11 500
Déficiences à la toiture (amélioration)—		
Roome, Léger & Associés Ltée		1 120
Dédommagement/Pénalité pour bris de bail—		
5100 Sherbrooke Commercial trust		133 000
Règlement pour canalisation en béton et câblage endommagés—		
Shibley Righton en fiducie		1 500
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat—		
Perley-Robertson, Panet, Hill & McDougall		29 246
Règlement d'un différend de contrat—		
Farley Electric Ltd		50 000
Règlement d'un différend de contrat—		
Houser, Henry & Syron en fiducie Montgomery Kone Elevators Co Ltd		407 500
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat—		
Padam Management Ltd		7 478
Règlement de dommages causés à un véhicule—		
Chouinard D		1 434
Règlement de dommages causés à un véhicule—		
Grenier J-L		2 131
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat—		
Roy Lumby Inc		42 872
Honoraires rendus en raison d'un différend de contrat—		
Coughlan Inc		18 735
Honoraires rendus afin d'établir un engagement—Imperfections au gymnase, aux vestiaires et aux douches de de la Direction générale de la GRC—		
Cansult Hanscomb Projects Inc		11 800
Règlement d'un différend de contrat—		
Doucet, McBride en fiducie		102 608
Réclamation pour des réparations à l'aréna d'équitation de la GRC, Ottawa—		
We'll Roof You	$ 1 650	
Burchell Lighting Protection Limited	7 283	
JD Paterson	9 848	
Kelly, Howard, Santini en fiducie	3 200	21 981
Réclamations pour des réparations du pavillon du CIPC pour l'étanchéité du toit du mi-étage—		
L Nicolini Construction		20 981
Ruptures de contrat—		
Ellis-Don Construction Ltd	$1 550 000	
Frasken Campbell Godre Marshall Macklin Monaghan	430 000	
Stevenson & Associates Barristers Trevor Nicholas Construction Ltd	117 000	2 097 000
Biens personnels des locataires endommagés en raison de la moisissure—		
Gary & Pam Crosby		4 594
Accident causant des blessures personnelles—		
GJ Abols en fiducie a/s Mark H Fonesca Dutton, Brock, MacIntyre & Collier	$ 5 000	
Steve I Kovacs	2 650	7 650
Ordonnance d'attribution des dépenses du TCCE, indemnité pour perte de capacité de pouvoir faire des profits et pour la perte de possibilité d'occasions—		
Spacesaver Corporation		6 352
Correction et règlement des réclamations relativement à des blessures, pertes de biens ou dommages—		
Duboff, Edwards, Haight & Schachter en fiducie pour Michaud, Linda Darlene vs Société canadienne des postes		12 000
Rupture de contrat—		
Fraser Milner en fiducie		25 000
Approbation du financement de projet d'obligations à Environment Sciences Lab, Vancouver-nord afin de couvrir les coûts de petites réparations et préparations de dossiers contractuels par le presbitaire—		
Advanced Glazing Systems Ltd	$ 1 184	
Amex Bank of Canada	51	
Benefit Floors Ltd	1 380	
D B Davis	51	
Key Glass & Aluminium Ltd	986	
Mobility Canada	322	
Banque nationale du Canada	105	
Travaux publics et services gouvernementaux Canada	5 844	
Scott Charles	7	
Uma Engineering Ltd	5 488	
Yellow Cab Company Ltd	20	15 438
Financement de projet d'obligations pour rembourser les coûts à Cantax Engineering & Construction à la suite du revêtement de la sortie Nord de la piste (400 m) à l'aéroport de Penticton, réaménagement de la piste d'envol—		
Cantex Engineering		138 261
Règlement à l'amiable d'un litige par Air Spray (1967) Ltd—		
Bryan & Company		550 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Règlement d'une plainte portée au Tribunal canadien du commerce extérieur pour des coûts et des indemnités—		
IBM canada Ltd.		550 000
Règlement pour les coûts relatifs à un accident motorisé d'un employé de TPSGC—		
Insurance Corporation of British Columbia		2 556
Règlement à l'amiable d'un litige par Biorex pour un capital, des intérêts et des coûts—		
Lavery, de Billy en fiducie		500 000
Règlement de versements d'intérêts à la suite d'une pension à la succession de Floyd E McAusland (ancien participant de la Gendarmerie royale du Canada)—		
McAusland, Bryan Edward	$ 11 654	
McAusland, Gregory Blair	11 654	
McAusland, Maureen Lynn	11 654	
McAusland, Patricia D	11 654	46 616
Règlement à l'amiable du litige de la modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes (CT 827491)—		
McCarthy Tetrault en fiducie pour Andersen Consulting		20 000 000
Règlement à l'amiable du litige relié aux coûts pour l'interprétation de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtone et du Programme de retrait obligatoire des terres en culture—		
McCarthy Tetrault en fiducie pour Night Hawk Technologies Inc		200 000
Règlement à l'amiable du litige de Stanley Becket contre le gouvernement du Yukon et al—		
Veale, Kilpatrick, Austring, Fairman en fiducie		7 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (38)		12 423
		26 954 390

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Service correctionnel

Règlements de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Andrew McMackin en fiducie pour Needham R	53 000
Indemnité pour présumées voies de fait—	
Myers Weinberg Kussin Weinstein Pollack pour Wulf P	25 000
Robertson Stromberg pour Bullivant B	6 000
Robertson Stromberg pour Todos N	9 000
Indemnité pour des effets personnels endommagés—	
Gartton M	1 016
Hudson J	2 231
Indemnité pour frais d'obsèques—	
Abbey Davies Greaves Hunter Davidson pour Osiowy D A	3 300
Barnes and Sammon en fiducie pour Biscope M W	8 000
Beard Carlisle en fiducie pour Paquette R.	6 500
Charles B Davison en fiducie pour MacPherson M	5 000
Dahl Findlay Connors en fiducie pour Kavanagh S	45 000
John L Hill en fiducie pour Mehlenbacher S	5 000
Lerner and Associates en fiducie pour Antone E V	129 000
Stikeman Elliot en fiducie pour Solomon v et al	198 500
Thomas Troughton en fiducie pour Tuncer A	17 900
Indemnité pour blessures subies—	
Barry & O'Neil for Anstey G	8 000
Jenkins H	1 666
Poupart M	2 943
Indemnité pour frais de litige—	
Abbey Davies Greaves Hunter Davison pour Hood E	1 200
Campbell Renaud en fiducie pour Libonati D	75 000
Forbes Roth & Basque pour Dr Ross	2 500
Itnet Consultant Inc	12 608
Jackson M	3 850
Mackay and McLean Barristers and Solicitors en fiducie pour Fayant J	32 500
Melody D Loubert en fiducie pour Vingoe K S	3 000
Ordre des psychologues du Québec	7 619
Phillips Paul en fiducie pour Chand J R	2 337
Shewfelt J R	3 053
Indemnité pour articles perdus—	
Chaif J	1 500
Corbeil Y	1 016
Fortune S	6 517
Linden B	1 016
Masters S	4 200
Nguyen D T	3 420
Varcoe V	2 644
Varga T	1 000
Indemnité pour confinement illégal—	
Richard P	10 000
Indemnité pour litiges reliés au travail—	
Dubois P	1 500
Jutras S	1 200
Morin N	1 750
Ouellet P	2 155
Poirier J	10 000
Tremblay R	4 700
Indemnité pour transfert injustifié—	
Anthony Zipp en fiducie pour Midan G	10 000
Indemnité pour mort injustifiée—	
Henderson Campbell en fiducie pour Gambler R D and J V	36 000
Règlement pour des accidents de véhicules—	
Acton J	1 788
Clarke R	1 761
Goldthorp W	1 000
MacCullum's Produce	4 122
MacDonald C	1 659
Personal Insurance Co of Canada pour Aschenbrenner J	2 292
Saskatchewan Government Insurance pour Quin Tec Enterprise Ltd	4 510
Saskatchewan Government Insurance pour Salahub S	1 132
Saskatchewan Government Insurance pour Wasyliw N	1 052
Singh M	1 174
Waterloo Compagnie d'Assurance pour Burkom K.	1 882
Worthington Simm & David for Valentine R v et al	29 466
Réclamations inférieures à 1 000 $ (671)	107 468
	928 647

Commission nationale des libérations conditionnelles

Paiement pour un règlement à l'amiable—	
Nom retenu [1]	*36 000*

Gendarmerie royale du Canada

Règlement pour dommages aux bateaux—	
Carra E	1 200
Règlement pour dommages causés par des accidents de voiture—	
Western Union Insurance pour Hinsburger C.	1 845
Missisquoi Insurance Company pour Dumming P.	3 321

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
The Wawanesa Mutual Ins Co pour Boedner G	2 085
Manitoba Public Insurance Corp pour Allard S	4 135
Manitoba Public Insurance Corp pour Sutherland C	2 212
Saskatchewan Government Insurance pour Elworthy K	1 755
Insurance Corp of British Columbia pour Little J	2 294
Insurance Corp of British Columbia pour Simms C F	1 470
Insurance Corp of British Columbia pour Hur K M	4 210
Dave Wheaton Pontiac Buick GMC Ltd /Chauffeur inaccessible	2 831
Dom of Canada	14 360
Brown Benson, Barristers & Solicitors en fiducie Sykes K	18 692
Alberta Motor Association Insurance Co pour Royds R	7 481
Saskatchewan Government Insurance pour Wall E	5 716
Nordic Insurance Co pour Pederson M	1 623
Insurance Corp of British Columbia pour Massie C	3 345
The Sovereign General Insurance Co pour Umscheid M	2 844
Zurich Canada pour Yellowface C	1 374
Insurance Corp of British Columbia pour R F Binnie & Assoc	1 809
Insurance Corp of British Columbia pour Finlayson D N	1 747
Insurance Corp of British Columbia pour Lang N	1 869
Insurance Corp of British Columbia pour McMurphy M E	5 079
Western Union Insurance Company pour Buller M	7 468
Gallant M	1 113
Insurance Corp of British Columbia pour Wan L	1 263
Canadian National	6 115
Manitoba Public Insurance Corp pour Sells G	3 057
Gloade D	2 000
Insurance Corp of British Columbia pour Ugay C	2 654
Insurance Corp of British Columbia pour Gray C S	6 056
Insurance Corp of British Columbia pour Ellis R T	1 944
Insurance Corp of British Columbia pour MacGregor H	2 390
Makin N	1 869
Grant D	1 063
Morse's Body Shop pour Urquhart K	1 714
Wawanesa Insurance pour Desroches B	1 890
Pike G N	1 775
Manitoba Public Insurance Corp pour O'Brien J	3 274
Ville de Sussex pour Nicholl C	1 450
Insurance Corp of British Columbia pour Granger B S	2 916
Insurance Corp of British Columbia pour Halbert E	4 989
Insurance Corp of British Columbia pour Shum M	3 803
Bennett S	6 840
Sun Alliance Insurance Co pour Mazerolle R	2 530
Dick S	1 229
Bryan & Company pour O'Donoghue H	2 479
Royal & Sun Alliance	4 634
Mel's U-Drive pour Hunt D	1 259
Seaward Mechanical Ltd and Gemm Diesel Ltd pour Seaward	2 101
Smith R	1 479
Crowle J	2 933
Insurance Corp of British Columbia pour On Side Restoration Services Ltd	2 526
Insurance Corp of British Columbia pour Todoruk K	1 644
Insurance Corp of British Columbia pour Galti F	1 775
Insurance Corp of British Columbia pour Stretch A	3 350
Insurance Corp of British Columbia pour Clark D	3 301
Insurance Corp of British Columbia pour McLean J	2 003
Insurance Corp of British Columbia pour Creelman H	3 599
Insurance Corp of British Columbia pour Lampman R	1 005
Insurance Corp of British Columbia pour Porter R B	1 205
Saskatchewan Government Insurance pour Jackson G	1 507
Wetmore's Landscaping Sod Nurs	1 594
Nordic Insurance Company pour Mayer D	9 667
Nordic Insurance Company pour Beaulieur A & D	2 263
Insurance Corp of British Columbia pour Naismyth R	1 872
Ministry of Transportation & Highways pour voiture de la GRC	2 440
Crowley J	1 313
Manitoba Public Insurance pour Myers G	1 543
Manitoba Public Insurance pour Theriaullt J C	10 358
Manitoba Public Insurance pour Smith D	3 454
Insurance Corp of British Columbia pour Colebank V	2 722
Canadian Direct Insurance pour Jellicoe L	4 979
Family Insurance Solutions Inc pour Weeks G M	3 296
Saskatchewan Government Insurance pour Hardlotte V	3 471
Lombard Canada pour Hohne D	1 503
Moncton Chrysler Dodge (1990) pour Clavette J	1 011
The Co-operators pour Newell G	5 622
Seitz T	1 788
Borrebach T	1 297
Ranch T	7 819
Wawanesa Mutual Ins Co pour Maillet A	3 840
Saskatchewan Government Insurance pour Smart B	1 287
Saskatchewan Government Insurance pour Klepp T	11 754
Jollymore D	1 824
Wawanesa Mutual Insurance pour Duguay-Langmaid A	5 384
Lombard Canada pour Nayler D	1 212
CGU Group Canada Ltd pour Northern Gateway	1 371
Manitoba Public Insurance pour Martens E	3 807
Ins Corp of British Columbia pour Degruijter Van Kleef H	4 805
Insurance Corp of British Columbia pour Wally's Autobody Ltd	2 722
Saskatchewan Government Insurance pour Kuling P	2 463
Saskatchewan Power	1 400
Pye Chev-Olds-Cadillac Ltd pour Paul-Marr J	1 024
Dale's Auto Body pour Slave L	1 772
Hak's Auto Body Ltd pour Bonnetrougee R	1 913
Insurance Corp of British Columbia pour Yao J	2 219
Insurance Corp of British Columbia pour Kefalas D	1 938
Insurance Corp of British Columbia pour Ishii Y	12 521
HSBC Canadian Direct Insurance pour Bollinger K-A	1 287
Insurance Corp of British Columbia pour Steeves B	2 111
Saskatchewan Government Insurance pour McKay D	1 203
Saskatchewan Government Insurance pour Berkan A	1 379
Laird's Masonary and Auto Repair pour Blundoon T	1 413
Insurance Corp of British Columbia pour Heinz Repair Shop	2 085
Manitoba Public Insurance pour Plattner H	16 324
Insurance Corp of British Columbia pour Moore R	2 873
Insurance Corp of British Columbia pour Bower C	2 257
Insurance Corp of British Columbia pour MacPherson C	1 362
Insurance Corp of British Columbia pour Sobistiansky W	2 458
Insurance Corp of British Columbia pour Seymanski A	1 141
Insurance Corp of British Columbia pour Leach D	3 877
Norcan Leasing Ltd pour Kasook R	2 534
Prospect Autobody & Parts pour Morash D	1 178
Thorpe R	9 035
Belair Direct pour Cormier D	2 046

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Crawford P	3 176
Perron M	1 372
Halifax I	3 283
Gauthier B	2 180
ING Western Union pour Campbell J	1 592
Traders General Insurance Co pour Perry J	1 691
Saskatchewan Government Insurance pour Tremblay D	1 559
Insurance Corp of British Columbia pour Little J	2 453
Insurance Corp of British Columbia pour Staven M	2 251
Insurance Corp of British Columbia pour Pearce R	4 015
Insurance Corp of British Columbia pour Gibson T	1 375
Insurance Corp of British Columbia pour Hawes J L	1 920
Saskatchewan Government Insurance pour Waynert C	1 834
Ron MacGillivray Chevrolet Oldsmobile pour MacDonald C	1 899
CGU pour Rent D	6 416
Plant Hope Adjusters Ltd pour Daigle D	1 997
Règlement pour diffamation porté à des personnes—	
Whitehead Bird & Miles en fiducie Bartlett D	8 500
Donna M Rurko en fiducie Olson J	10 000
Salloum Doak en fiducie Gardner I	430 000
Règlement pour blessures corporelles/mortalité à la suite d'accidents de voiture—	
Glenn Snyder's Auto Body pour Morrell J	1 747
Tinant T L	8 334
Worthington, Simm & David en fiducie Robertson D M	19 439
Graw M D	14 019
Sheppard Braun Muma & Elliot en fiducie Lindau D H	27 000
Wilson Collision pour McDonald A R	2 951
Bob Barrington's Auto Body pour Almon L	2 473
Cook Duke Cox Barristers & Solicitors en fiducie Monaghan P	40 000
McConaghy R	5 000
Hunter Garrett Lobay en fiducie Thompson R	13 000
Ferrier Kimball Dumke en fiducie Shanahan S	125 000
Insurance Corp of British Columbia pour Massie C	13 302
Downey Ford Sales Limited pour Gourdeau S	1 902
Pasqua P	1 685
Kinsman & Company en fiducie Matchee R	5 460
Salloum Doak en fiducie Pinter S	29 300
Stewart McKelvey Stirling Scales en fiducie Brun L	20 000
Hogan Wingate en fiducie Storey C	10 000
Singleton Urquhart & Scott pour Bruno J	65 000
Worthington Simm & David en fiducie Kennedy K	49 567
Wagner & Associates pour Keddy S	20 000
Buller M	2 250
Swinton & Co en fiducie Norquay B	8 879
Kurtz M	3 650
Stavenes L	3 364
Turn R E	8 430
Berkingham & Company en fiducie Hodgking E	10 000
Worthington Simon & David en fiducie Burgess J	6 630
McLewin H	8 982
Duhamel Manning Feehan en fiducie Wilhelm A	15 500
Murphy Mccomb Witten en fiducie Leung J	12 500
Workers' Compensation Board pour Cathers G	48 000
Gillespie Renkema Barrett Broadway en fiducie Johnson H	112 500
Boyne Clarke en fiducie Parsons K	20 000
Goodman MacDonald Patterson en fiducie MacRae T	30 000
Michael Cooke en fiducie Poirier J	7 000
Ray Baltzer pour Baltzer R	6 900
Bowmaster & Sons Well Drilling Ltd pour Légion royale canadienne	1 451
Dawe Curtis en fiducie Hart J	50 000
Snyder & Company en fiducie Winder L	3 954
O'Brien Furey Smith en fiducie Gambin R	14 000
O'Brien Furey Smith en fiducie Gambin J	14 000
O'Brien Furey Smith en fiducie Gambin M	14 000
Benson Myles en fiducie Thistle M	74 026
Goodman & Grantham pour Kroeker A	70 000
Berge & Co en fiducie Gardiner S	20 000
McVea Shook Wickham & Bishop en fiducie Sangster D	15 000
Duffie, Deschenes & Ouellette en fiducie Foulem E	39 500
Henderson Livingston Stewart en fiducie Olsson R	210 003
McQuarrie Hunter en fiducie Christianson T	13 000
Blanchard J	17 220
Neaman N	10 443
Pearce R	4 000
Webster Sr J H	3 110
Pink Nickerson Star en fiducie Giroux P	3 000
Barry & O'Neill en fiducie Harris G	5 000
Schnell MacSween Hardy en fiducie Murray G	162 500
McInnes Cooper & Robertson en fiducie MacInnis A	25 000
Thomas L W	5 908
Crinall D	1 215
Allen Dixon Bell Barristers & Solicitors pour Gauthier R	3 250
P C McElhaney, Barristers & Solicitors en fiducie Ghebrehiwer R	10 000
Cruickshank Karvellas en fiducie Alima L	25 000
Miller Thomson en fiducie Tallas L	6 000
Leigh A Pedersen en fiducie Johnson H	12 340
Ernest G Tannis en fiducie Martin C	40 000
Intech Engineering Ltd pour Arjune B	2 500
McVea Shook Wickham & Bishop en fiducie Sangster D	4 137
Canadian Direct Insurance Inc pour Singh R K	2 463
Appeals Unlimited pour Arjune B	2 275
Henderson Livingston Stewart en fiducie Keim I J	55 000
Vernon & Thompson Law Group en fiducie Chalmers J	17 600
Henderson Livingston Stewart en fiducie Olsson R	12 522
Johnson & Hyslop en fiducie Betts S	20 000
Worthington Simm & David en fiducie Bartusek C	45 000
DuMont & Reif en fiducie Hulley J	4 000
Michael Golden Law Corporation en fiducie Nguyen P L	3 500
Workers' Compensation Board of British Columbia pour Mitchell L L	30 000
Thome Jesperson Hansford en fiducie Johnson C	2 500
Solomon & Cikes en fiducie Hoang A T	2 750
Harrish P	65 000
Jellico L	2 500
Bronson & Company en fiducie Walsh K	29 921
Doiron Lebouthillier Boudreau en fiducie Morrison J	18 391
McInnes Cooper & Robertson pour Birt N	50 000
Lynn Ross, M A pour Gillam M	1 500
Règlement pour dommages ou perte de biens—	
Sellers T	7 739
Alberta Transportation and Utilities	1 152
Ville de Burnaby	1 420
Johnston & Company pour Andres H	1 150
Ministry of Transportation and Highways	1 479
Pye J C	24 731
Boyce K F	1 193
Hughes Petroleum	2 811
N B Tel for Roger C	2 275

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Blcs Ltd for Iqqaat A	2 001
Huynh E H	1 033
Lapointe E	1 000
Romaniuk B	1 926
Vanstone Boe & deTurberville en fiducie Berrigan D	6 620
Knapman W	4 307
Sheppard C	1 281
Marvern Condominium Property	1 186
Gauchier W R	1 254
Saskpower	1 228
IMW Industries Ltd	2 721
Règlement pour blessures corporelles, agression, arrestation illégale, force excessive et dommages—	
Fontaine M en fiducie McLean G	8 000
Walker Plaxton & Co en fiducie Herman F	250 000
Henderson Livingston Stewart en fiducie Benjamin C	5 000
Pollock & Pollock pour Sinclair H	11 000
Stephens & Holmann en fiducie Chase W D	3 750
Benedict Lam & Company en fiducie Lam L	2 000
Hartshorne & Mehl en fiducie Cave J	50 000
Ruth E McIntyre en fiducie Benjamin C	52 000
Hope Heinrich en fiducie Scott T C & S	60 000
Stephen & Holman en fiducie Berg S	24 061
Wagner & Associates en fiducie Alex G N	5 000
Singleton Urquhart en fiducie Rosario C	2 790
Worthington Simm & David en fiducie Rosario C	14 123
Worthington Simm & David en fiducie Silvea G D	19 000
Hunter Garrett Lobay en fiducie Hambalek A	7 000
Richard Arab en fiducie Arab R	7 500
Kerr Redekop Leinburd Boswell & Kent-Snowsell pour Rosario C	8 619
Crease Harman & Company en fiducie Smith R	12 000
Kendell P en fiducie Hsu S Y	50 092
D Brent Adair Law Association pour Hutton R	1 818
Merchant Law Group pour Peters A	15 000
Règlement pour arrestation illégale/saisie et/ou poursuite abusive—	
Alexander J	6 000
A Cameron Ward & Co en fiducie Foomani M	9 346
Edwards Kenny & Bray en fiducie Akizukii G	100 000
Alexander MacKenzie & Proudfoot en fiducie Connolly G	8 500
Charles O'Brien en fiducie Vena P and D	6 000
Hargreaves M E	3 500
M Louis Belliard en fiducie Simard G	10 000
Sharpe J	1 136
Fasken Martineau DuMoulin en fiducie Seco Aviation	250 000
Coyne R	60 000
Emery P	500 000
Règlements pour blessures corporelles, tension mentale et/ou douleur et souffrance—	
Skinner Law Office en fiducie Zulesky	4 673
Davis & Company en fiducie Fortey S G	46 242
Patrick J Duncan Inc en fiducie Prosper J J	6 667
Oliver & Co en fiducie Hoffman C W W	35 000
Sivertz Kiehlbauch & Zachernuk en fiducie Neufeld P	50 000
Règlement pour perte de revenu—	
Donaton Di Donata	1 200
Keddy's Brunswick Hotel	3 291
Nom retenu [1]	62 500
Règlement pour manquement de responsabilité—	
Weir Bowen en fiducie Elder S	13 000
MacLean MacDonald Wiedermann Pitcher & Co en fiducie Bander R	7 000
Kirwin Ayotte en fiducie Westley A & M	30 000
Sharek Reay en fiducie McLeod B	42 056
Politeski Strilchuk & Milen en fiducie Moyah J	1 000
Règlement pour protection des témoins—	
Nom retenu [1]	22 500
Nom retenu [1]	77 500
Règlement des droits de la personne—	
Shaw D	3 000
Herbert T	11 559
Herbert T	17 791
Hamm W R	2 000
Nom retenu [1]	9 268
Perte/dommage de bétail domestique—	
Wiltshire C	2 500
Remboursements de frais/dépenses—	
Fonagy C	5 786
Peace Hills General Insurance Co pour ABBA Towing	2 336
Dennis T R Murray en fiducie Franc R	105 964
Ville de Vancouver en fiducie Franc R	13 357
Province de la Colombie-Britannique en fiducie Franc R	12 875
Compagnie d'assurance fédérale pour Jensen M	1 327
S J Kernaghar Adjusters Ltd pour Dewitt G	1 745
Lam S F	3 465
Bourrassa M	15 792
Cherrington Minten Easingwood pour Baltus K A	3 963
Landry McGillivray en fiducie Anchor Towing & Recovery	22 500
Règlement pour perte, destruction et dommage à des pièces à conviction—	
Scotiabank Visa pour McCarthy B	1 378
McAuliffe R M	1 000
Règlement pour perte/recouvrement de véhicules volés—	
Jensen M	1 400
Byrne C	3 632
Règlement pour plainte de harcèlement—	
St-Amour R	100 000
Règlement pour différer les frais légaux selon une entente de règlement—	
Karam Greenspon en fiducie Chery E	4 000
Nom retenu [1]	5 665
Nom retenu [1]	42 000
Nom retenu [1]	7 390
Nom retenu [1]	2 354
Réclamations inférieures à 1 000 $ (431)	145 324
	5 480 825
	6 445 472

TRANSPORTS

Ministère

Indemnité pour blessure personnelle à la suite d'un écrasement d'avion—	
Green et Spiegel en fiducie pour Smith S	12 000
Ernest H Toomath en fiducie pour Goheen D	75 000
Hugessen Mitchell Structures Inc en fiducie pour Goheen D	22 500
Patterson McDougal en fiducie	750 000
Chomicki Baril Barristers and Solicitors en fiducie	202 248

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité relative à une décision arbitrale—	
Tishler A	2 100
Borsoi F	4 988
Groupe Investors	37 081
Paiements d'indemnités sous la Commission des relations de travail dans la fonction publique—	
Neufeld R A	5 916
Banque royale du Canada pour Neufeld R A	8 000
Woodford R	16 450
Hillsburg L A	13 261
MacPhee D P	14 134
MacAulay L W	17 109
Hajek E M	9 484
Paquin S	12 940
Paiement d'une indemnité en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Cardinal A	11 800
Joyce A M	12 000
Owen and Company en fiducie pour MacMillan William	40 000
Brigitte S	40 150
Caroline Engelmann Gottheil en fiducie pour Brigitte S	1 850
Indemnité pour le règlement de coûts de remplacement de câbles électriques souterrains—	
Hebert Comeau Duefresne Hebert pour Construction Gart Inc	36 000
Indemnité pour les frais de litige—	
Dispute Resolution Services	1 016
Indemnité pour blessure personnelle à la suite d'un accident d'automobile—	
Norman Biback en fiducie pour Marcelli Clara	15 000
Indemnité pour véhicule privé endommagé—	
Burry T	1 770
Carroserie Jocelyn Hamel & Fils	1 540
AXA Insurance	5 800
Indemnité pour blessure personnelle à la suite d'une chute—	
Phillip's and Wright en fiducie pour Worker's Commission de l'indemnisation des accidentés du travail/Christofferson Dale	49 000
D Bruce MacKinnon en fiducie pour Janowitz F	4 000
Lafferty L	2 500
Sandstrom & Scott Barristers & Solicitors en fiducie pour Boechler E	2 000
Menzies J O	12 000
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Alayan A	1 420
Insurance Corporation of British Columbia	1 710
Indemnité relativement aux paiements tenant lieu de taxes—	
Greater London International Airport Authority	169 696
Indemnité se référant à une décision arbitrale—	
Greater London International Airport Authority	34 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (28)	6 417
	1 653 380
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Coût de remplacement d'un projecteur multimédia volé lors d'un prêt à un employé—	
Travaux publics et Services gouvernementaux	8 450
Règlement à l'amiable concernant les prestations de préretraite y compris les frais juridiques—	
Nom retenu [1]	218 186
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	579
	227 215
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Paiement de coûts liés à une requête logée par un demandeur tel que demandé par le juge de la Cour Suprême de l'Ontario—	
Authorson JP	15 000
Règlement à l'amiable d'une réclamation liée à l'assurance des anciens combattants—	
Graham G	3 202
Règlement à l'amiable afin de rembourser des coûts associés à des erreurs sur l'acte patrimonial—	
McCrory M	2 350
Règlement à l'amiable en relation avec les réclamations relatives aux sciences humaines—	
Cantalope A	4 443
Paiement de coûts adjugés par le tribunal fédéral en requête pour le contrôle judiciaire—	
Dishan R	1 100
Règlement à l'amiable d'une réclamation quant à la situation d'anciens combattants—	
Green-Davies G	15 000
Paiement de salaire conformément à la consigne par la Commission des relations de travail dans la fonction publique—	
Ling R	225 420
Règlement à l'amiable relié à une plainte déposée à l'intention de la direction générale des recours de la Commission de la fonction publique—	
Linton D	6 500
Règlement de réclamations apparentées à l'acte patrimonial selon la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* conformément à une ordonnance d'un tribunal—	
Riddell M	20 000
Règlement à l'amiable de réclamations inhérentes à même le travail—	
Robins KB	25 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	294
	318 309
Total	66 678 953

[1] Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 $ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 $ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Guillemette D	129
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Connah E	157
Indemnité pour un véhicule endommagé—	
Vallée A	176
Indemnité pour le remplacement de lentilles cornéennes—	
Green D	172
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Khan M	345
Indemnité pour matériel de pépinière importé, livré en dehors des délais prescrits—	
Church K	1 349
Indemnité payée selon l'entente de la résolution relativement à une plainte de harcèlement—	
Thuot Y	2 000
Voth P	15 301
Nom retenu [1]	2 500
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	415
	22 544
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Indemnité pour vêtements et/ou effets personnels endommagés—	
Brideau J M	126
Cormier D	170
De Klein J	210
Dionne J R	220
Doucette J	263
Edmond J R G	105
Gaudet M	149
Green R	320
Hanton S A	285
Laflamme D	432
Landry G	150
Landry M	125
LeBlanc C	210
LeBlanc T	275
Legacy P	110
Lunney S	534
McLean F	122
McLean F	250
Ralston J	140
Savoie R	225
Sauve D	240
Sisk T	175
Tadro M C	179
Verville J A	104
Wady W	133
Indemnité pour véhicules motorisés endommagés—	
Albarian J	153
Imbeault G	1 984
Johnston D	100
Leger P	191
Paltzat M E	147
Walter R W	268
Walterson K	694
Indemnité pour frais médicaux—	
Rutherford Crossling M	209
Watts R G	260
Indemnité pour annulation de frais de voyage—	
Cairns S D	220
McCloskey B	200
Indemnité pour biens vendus aux enchères par erreur—	
Nobleford K A	205
Park S	8 244
Sharma P	2 803
Autres paiements—	
Grierson G	584
Hoard G	2 627
Reardon J A	300
Tang H L	365
Paiements inférieurs à 100 $ (93)	3 948
	28 754
PATRIMOINE CANADIEN	
Agence Parcs Canada	
Indemnité pour biens endommagés ou perdus—	
Neil F	300
Veilleux D	300
Part du Monument Keesee—	
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	7 000
Acte de bienfaisance—Intérêt basé sur des accords—	
Kochems M	1 630
Récompense monétaire d'appréciation—	
Lepp J	283
Salaire—	
Trotter D	3 000
Remboursement de billets d'avion—	
Alegre R	529
Intérêt sur les réclamations non payées pour la conférence à linkage—	
Gadd A	179
	13 221
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
Indemnité pour souliers endommagés—	
Latulippe G	*109*
Archives nationales du Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	*167*

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Bibliothèque nationale	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Cossette J	*220*
Commission de la fonction publique	
Indemnité pour frais d'assurances déductibles—	
Brown Pearce C	300
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	182
	482
	14 199
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Indemnité pour règlement convenu selon l'entente par la Commission canadienne des droits de la personne—	
Noms retenus [1]	5 000
Indemnité pour perte d'effets personnels—	
Lloyd B	134
Paiement pour règlement convenu selon l'entente entre l'Alliance de la fonction publique du Canada et le Conseil du Trésor du Canada (employeur) (Citoyenneté et Immigration Canada) CRTFP # 166-2-27863 relié à une grève du personnel—	
Andrews W	846
Aucoin C	846
Aucoin J	846
Bancks T	846
Barnes S	846
Barrett M	846
Barrett V	846
Best M	846
Binns J	846
Bishop D	846
Bishop R	846
Brown D	846
Campbell J	846
Camus M	846
Chiasson C	846
Chiasson M	846
Christmas D	846
Colford J	846
Conohan M	846
Courage M	846
Curtis J	846
Davis S	846
Delaney A	846
Donovan R	846
Dumais P	846
Everill D	846
Fennell M	846
Foggoa B	846
Gillis A	846
Hill C	846
Hollohan M	846
Ingram L	846
Jackson S	846
Jamael Andrea L	846
Jerrott Burns S	846
Jones M	846
Joseph H	846
Keeping R	846
Killen S	846
Lee R	846
Lefort Dilney J	846
Lefort L	846
MacCormick B	846
MacDonald D	846
MacDonald E	846
MacDonald H	846
MacDonald J	846
MacDonald K	846
MacDonald S	846
MacEachern S	846
MacKinnon L	846
MacLeod B	846
MacLeod D	846
MacMullin J	846
MacNeil M	846
Marshall A	846
Martell N	846
Martheleur P	846
McInnis S	846
McKinnon M	846
McNabb A-M	846
Morgan F	846
Morrison L	846
Moseychuck C	846
Naylor E	846
Obrien S	846
Parris L	846
Peters C	846
Ross L	846
Sobol J	846
Sobol V	846
Spitieris C	846
Steele D	846
Sweeney J	846
Swistun Bushell K	846
Talbot B	846
Wadden KJ	846
Wall N	846
Waterman I	846
Williams K	846
Young L	846
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	272
	73 932
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Indemnité pour somme d'argent volée—	
Goddard S	*200*
	74 132
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Indemnité pour propriété endommagée par l'eau—	
Koslowski B	2 500
Indemnité pour perte d'équipement personnel—	
Gentle G	729
Indemnité pour frais médicaux—	
Carbonneau M	1 028
Gee J H	160

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Cabalo E	43
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	146
	4 606
FINANCES	
Ministère	
Politique sur l'indemnisation des fonctionnaires de l'État et sur la prestation de services juridiques à ces derniers—	
Laurin M	730
Paiment inférieur à 100 $ (1)	35
	765
Vérificateur général	
Remboursement pour dépenses en réparation de pantalons déchirés—	
Beliveau R	161
Indemnisation pour les pertes subies—	
Nerbonne M	2 000
	2 161
	2 926
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Indemnité pour véhicule privé endommagé—	
Kirby C	374
Jenkins W	155
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Humphrey & Assoc. en fiducie pour Denis Saindon	3 000
Furness P	302
Bris accidentel de 25 cages d'oursins de mer—	
Dube F	1 818
Indemnité pour dépenses engagées en raison d'une perte de biens personnels—	
Bellemore G	1 546
Buchanan W	489
Burry A	500
Corbin D	140
Dedrick K	500
Dionne G	494
Gagné A	130
Pouliot C	253
Indemnité pour la perte de dépenses engagées—	
Faulkner R	710
Gilhen B	710
MacDonald K	710
Remboursement d'assurances de frais médicaux qui avaient été refusés à un employé en raison d'une erreur administrative—	
Morneau J	2 251
Bottes de sécurité pour des employés travaillant sur des projets spéciaux—	
Chalifoux R	112
Cournoyer G	112
Dupres R	112
Règlement d'un grief rempli et demandé par un employé pour l'indemnité d'une rémunération intérimaire. Un employé autonome CR-5 occupait le poste de AS-1—	
Lindsay P	2 179
Règlement de grief—	
Arseneau L	43 500
Utilisation de photos sans autorisation—	
Violation de droit d'auteur (U.Q.A.R. - ISMEQ)	750
Remboursement d'un billet d'avion—	
Forand L	629
Paiements inférieurs à 100 $ (7)	369
	61 845
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Indemnité payée—	
Charles Russel Solliciteurs pour Madame Roodyn	2 323
Liangui J	904
Xu M.W.	979
Indemnité payée pour déplacement—	
Kagda A.K.	1 000
Kumar S.	1 000
Malik N.S.	1 000
Prakash V.	1 000
Rai A.	1 000
Indemnité payée pour blessures corporelles—	
Foster G.	476
Perte de fonds personnels—SJEVO—	
Csaba K.	4 238
Marcoux S.	6 896
Perte de biens personnels—	
Bell J.	229
Maclaren R.	9 813
Pare R.	112
Vihersaari S.	300
Remboursement pour des billets d'opéra—	
Moffat S.	196
Règlement pour un déplacement—	
Winsor Transportation Club	17 445
Règlement pour une démission—	
Lachance S.	1 235
Règlement pour un accident d'auto—	
Sadeh M.	192
Indemnité pour perte de vacances en famille—	
Fontaine M.	2 840
Indemnité pour les coûts d'un vol d'avion manqué—	
Jasztrab G.	359
Indemnité pour les coûts d'annulation de visas—	
Dhaliwal S.K.	207
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	194
	53 958
Agence canadienne de développement international	
Un repas au restaurant offert en gage de reconnaissance pour l'organisation des Journées de la coopération internationale—	
Besner S.	98
Hentic I.	117
Lagacé L.	117

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Remboursement pour l'achat de pizzas et liqueurs douces lors de la grève de Bell Canada—	
Parker R	60
Remboursement pour le vol d'un sac à main et de son contenu lors d'un voyage officiel en Afrique—	
Baser H	200
Dédommagement partiel des frais encourus par la famille de M. Denis Morand décédé lors d'une mission au Cameroun—	
Morand G	5 000
Remboursement d'indemnités et de prestations selon la directive sur les services extérieurs—	
Paproski P	2 164
Remplacement d'un vêtement endommagé suite à un rapatriement sanitaire lors d'une mission au Niger et en Guinée—	
Bouchard J	435
	8 191
	62 129
SANTÉ	
Ministère	
Liberty Health VIH Primaire (5 cas)	600 000
Liberty Health VIH Secondaire (24 cas)	5 760 000
Indemnité pour erreur médicale sans reconnaissance de responsabilité—Girones and Associates—	
R Wardell en fiducie pour Wardell R	1 000 000
Indemnité pour perte de biens personnels survenue sur une propriété de Santé Canada—	
Delgaty L—Ordinateur volé	4 128
Lavoie P—Souliers endommagés/stationnement	142
Indemnité pour cas de discrimination—Sections 7 et 14 de la CCDP—	
McLean C	5 000
Moulin F	7 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	9
	7 376 279
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES MINISTÉRIELS	
Indemnité pour mauvais conseil—	
Succession pour Janet Badger	20 000
Indemnité pour conflit relativement à une prestation parentale—	
Bassingthwaighte B	2 065
Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Berti C	545
Indemnité pour une camera volée pendant une obligation à caractère officiel—	
Cote L	200
Indemnité au sens de la section 23 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (LRTFP)—	
Gosselin C	7 000
Indemnité pour vêtement endommagé—	
Richard C	155

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour annulation de grief—	
Thériault M	1 300
Paiements inférieurs à 100 $ (9)	442
	31 707
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE	
Indemnité pour une veste endommagée—	
Bustard C	178
Indemnité pour une paire de chaussures endommagées—	
Chartand M	100
Indemnité pour une annulation de coûts reliée à une affectation engagée par un employé—	
Clarke V	221
Indemnité pour conflit relativement à une prestation parentale—	
Kraft C I	826
Indemnité pour confiance faite à son propre détriment concernant un règlement de l'assurance en soins dentaires—	
Marquis J	406
Indemnité pour perte de salaire provoquée par une prestation parentale rejetée à cause d'erreurs causées par un agent de l'État—	
Sénécal C	250
Indemnité pour une paire de bottes endommagées—	
Thériault M	100
Indemnité pour pantalons endommagés—	
Dubé S	199
Samson M	107
Indemnité pour une erreur d'administration dans le Régime de soins de santé de la fonction publique relativement à des prestations d'assurance médicale—	
Aubin A	113
Kloppenberg K	119
Paiements inférieurs à 100 $ (57)	1 899
	4 518
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU	
Indemnité pour avis inapproprié—	
Bate-Mokhati P	261
Paiements inférieurs à 100 $ (10)	222
	483
Conseil canadien des relations industrielles	
Règlement d'un différend à l'amiable—	
Beaudry M H	*3 500*
	40 208
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Paiement anticipé sur un règlement à l'amiable—	
McCuaig Desrochers en fiducie	33 333
Paiements inférieurs à 100 $ (10)	83
	33 416
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Indemnité pour dépenses engagées à la suite de demandes de la part de l'employeur pour que les employés modifient leurs congés—	
Bajaj H	*1 092*
	34 508

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
INDUSTRIE	
Ministère	
Indemnité pour remplacement de vêtement—	
Dickson B	100
Lafontaine A	259
Indemnité pour coûts additionnels engagés concernant un déplacement—	
Doupe L	2 000
Indemnité pour réparations apportées à des lunettes qui ont été écrasées pendant un accident survenu sur un lieu de travail—	
Parent R	145
Indemnité pour réparations apportées à une caméra vidéo endommagée lors de son utilisation pour des fins professionnelles—	
Carrier R	104
Indemnité pour erreur commise pendant l'étalonnage d'hydromètres—	
Mesures Calib-Tech Inc	2 970
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	255
	5 833
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Indemnité pour vêtements endommagés—	
McCormick M	295
Conseil national de recherches du Canada	
Indemnité pour des vêtements endommagés—	
Lapointe J	230
Lepage D	63
Indemnité pour frais dentaires engagés par—	
Abou-Dakka M	693
Indemnité pour lunettes endommagées—	
Sant P	259
Indemnité pour frais médicaux engagés par—	
Lévesque I	342
Règlement afin d'indemniser un employé en cessation d'emploi—	
Xing Ye L	20 000
	21 587
Statistique Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	*255*
	27 970
JUSTICE	
Ministère	
Indemnité pour condamnation injustifiée—Justice Saskatchewan—	
Pour Milgaard D	4 000 000
Indemnité pour frais médicaux en raison d'un délai en vue d'une protection automatique—	
Bembridge G	367
Erreur de procédure de saisie-arrêt—	
Stewart J	344
Indemnité de biens personnels—	
Lavigne B	150
	4 000 861
Commissaire à la magistrature fédérale	
Indemnité relative aux coûts engagés par le Conseil canadien de la magistrature et la Conférence canadienne des juges à l'égard des coûts engagés en voie de présentation à la Commission sur la rémunération des juges (CT 827757)	*80 000*
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
Indemnité en matière de travail—	
Caroline Engelmann Gotthiel en fiducie pour H Harris	8 000
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	168
	8 168
	4 089 029
DÉFENSE NATIONALE	
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Archambault J P	354
Arney P	110
Blanchette A	333
Bromley H J	374
Chapman W	330
Charest D	575
Cole L	178
Dufour M	179
Dufresne S	299
Ferguson D	1 049
Gauthier P S	297
Gervais C	282
Giannou D	170
Grace Luthern Church	640
Henneberry T	920
Huestis R	342
Kearney R E	337
Lawrence A	160
Letourneau J F	435
MacLellan R	135
Magny J P	212
Noel G	388
Roberge J	244
Saillant J	219
Sandoval R A	198
7th Toronto Regiment Band RCA	1 300
Slaunwhite R	166
Vanasse P	177
Indemnité pour perte de biens personnels—	
Bonneau K	248
Burton J W	148
Charron S	301
Lefievre C	438
MacDonald R	309
Mandy S	108
Monetta J F	327
Montclam F	1 485
Munroe A G	730
Pelletier R	104
Reid R	221
Simoes A	319
Taylor C	278
Tremblay M	317

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité financière—	
AMDU Road Landfill Site	454
Bell Canada	591
Bolduc S	210
Burt A	188
Cartman M	1 347
Commission Scolaire Des Grandes Seigneuries	1 090
Daley C P	349
Defence Construction Canada	999 889
Deslauriers A	100
Direction Nord-Sud	412
Dixon M	327
Fredericton Inn	1 000
Gariepy Y	234
Groupe CGU Canada Ltee	550
Guildo A	250
Harris R	675
Hayes K	615
Kewen Environmental Limited	1 000
Industrie Canada	5 589
Lee L	495
Loc Auto & Camion Budget Quebec	500
Location Pelletier	500
Matteau F M	873
Mosher R	300
Rawluk SL	1 711
Royal Ontario Museum	11 738
Russel N	260
St Laurent G	208
Thomson R J	25 096
Transport F Gilbert	871
Tremblay G	180
Union Canadienne	1 205
Vaundry F	460
Wlasichuk R S	5 767
White J F	4 200
Paiements inférieurs à 100 $ (36)	2 122
	1 087 092

RESSOURCES NATURELLES

Ministère

Indemnité pour perte durant la construction de bureaux—	
Brydges E J	158
Paiement inférieur à 100 $ (1)	48
	206

Office national de l'énergie

Paiement respectant la désignation du bénéficiaire—	
Blake Cassels and Graydon en fiducie pour Bochart S	*17 018*
	17 224

PARLEMENT

Chambre des communes

Indemnité pour le remplacement d'un imperméable volé par un visiteur dans un vestiaire de la galerie parlementaire—	
Cameron J E	214

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Indemnité pour vêtement endommagé lorsqu'en fonction—	
Blondin D	234
Brunet G	34
Licharson J	474
Indemnité pour une caméra endommagée—	
Carisse J M	2 091
	2 833
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
Paiement du fédéral afin de compenser en partie les coûts engagés à la suite de l'accident du vol 111 de Swissair—	
Province de la Nouvelle-Écosse	1 500 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	43
	1 500 043
Bureau du Canada pour le millénaire	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	90
	1 502 966

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Ministère

PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Doucette J	245
Indemnité pour déductions oubliées de la CCMTGC pour les pensionnés de l'Association des forces armées canadiennes—	
United Way/Centraide Ottawa Carleton	13 065
Indemnité pour des fonds perdus impliquant un ancien employé—	
Vooght B	164
Paiement inférieur à 100 $ (1)	38
	13 512

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Service correctionnel

Indemnité pour biens personnels à des employés endommagés ou perdus lorsqu'en fonction—	
Albert JG	238
Barbeau G	529
Bedore K	105
Blakney S	150
Brown A	200
Brown R	244
Carmody D	660
Charbonneau JM	1 319
Clark E	590
Crashley W	246
Deans D	568
Denis M	238
Dennis S	123
Desrochers M	162

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Desroches T	470
Dickson N	130
Dobson S	190
Finn R	171
Forster B	230
Fortin M	398
Frederick B	150
Good J	100
Gordon J	277
Grawberger R	295
Hamilton T	294
Healey M	123
Hebert R	109
Hicks A	250
LeBlanc D	164
Leger M	125
Leinenweber C	102
Lessard Y	850
Letendre R	197
Little M	140
Lowe P	100
Loyer G	500
Marshall W	129
Martin D	120
Minot M	340
Neil D	107
Nepton S	135
Powar L	592
Quevillon R	355
Reynolds S	172
Ringler L	152
Smith D	150
Stevens D	519
Uwiera A	522
Wells M	135
Wiseman A	384
Indemnité pour grève—Coûts induits engagés par des employés—	
Lamm B	561
Lister M	220
MacNeil M L	350
Robinson N	1 200
Rogers M	500
Indemnité à une famille pour la mort d'un employé—	
Rowan P	75 000
Indemnité pour travail interrompu en demande pour une audience concernant un harcèlement—	
Geneau R	225
Indemnité pour la perte de biens personnels de bénévoles—	
Caron J	2 000
Remboursement du prix de billets d'autobus en raison d'une incapacité de visiter un prisonnier pendant une grève—	
Cordon I	330
Paiements inférieurs à 100 $ (55)	2 994
	97 930
Gendarmerie royale du Canada	
Lunettes ou lentilles cornéennes endommagées—	
Bedard C M	125
Bilou J	223
Birbeck N	196
Blais M	190
Damian M	171
Dionne C-G J	216
Foster J K	136
Graydon R J	135
Koreman M J	135
Koschzeck S F	358
Lima C V	158
Milliken S D	310
Moore J C D	278
Nagano G M	271
Olsen L	408
Orthner D A	365
Roberge M	113
Roberge M	107
Rusk G A	353
Stewart A J	217
Theriault B	198
Vêtements/effets personnels endommagés—	
Antaya J D M	340
Castonguay C	113
Clarke K D	185
Czarnecki J	577
Dosko W J	161
Gramuglia C R	401
Mansfield A	400
Phelan F M	404
Samotej R J	128
Stoddard G	1 990
Tarrant H P	146
Trenton D	231
Witherspoon J C	273
Propriété privée endommagée—	
Bains R	1 000
Birtz J-P	1 250
Brown B W	909
Brown R	116
Dimitroff J	303
Emerson / Ville	899
Hama N	1 501
Healy S	201
Lemay D	236
Lowry C	673
Lucas S	198
Osta W G	191
Pottle F	889
Snobel D	24 000
Toomman L	7 000
Trans Alta pour Lutz N	714
Traverse O	288
Tsang W	500
Bateau endommagé—	
Backer L	1 647
Cormier R	371
Nichol D	1 162
Rothhnie G	266
Véhicule personnel endommagé—	
Blanchard's Auto Body pour Dupuis N	478
Champlain Auto pour Payne C	302
Lambertus G	104
Centsible Limited Rent-a-Wreck	484
Turk S	149

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Paiement de réclamation à la suite d'un changement de statut—	
Priske M	157 914
Shebib M	89 511
Turner J M	138 991
Remboursement de coûts/dépenses—	
Alexander H	200
Axsen J	118
Beausejour Curling Club/Sommet de la francophonie	435
Bourgon M	217
Brown L	140
Cater Plan Services Inc pour la cafétéria du quartier général	782
Centsible Ltd	986
Chalets Rendez-Vous/Sommet de la francophonie	202
Claypool R	157
Ebert J L	372
Gregoire M	142
Hallett A	1 575
Hamilton C	380
Hayman J	1 848
McKeigue D	282
Murphy P D	750
Naismyth R	1 514
Pizza Hut/Sommet de la francophonie	299
Pollock E K	2 000
Saunders R J	265
Telephone Connections Inc pour Grier K	155
Perte de revenu/d'argent—	
Bradford M	231
Perte d'effets personnels—	
Bertram A	192
Brassard J	148
Buchanan S M	352
Bucher T	325
Calderwood A	134
Coupal F W	213
Coupal F W	136
Gauvreau P J R	108
Gray V J	105
Hanson B	1 533
Ireland M G	152
Kask A D C	108
Keeping J E	168
Labell F	184
Lapointe GJ	326
Lohrenz G D	820
Lynch D A	126
Norry M A	124
Poloz P M	190
Sullivan B	148
Valin MJG	125
Indemnité pour dépenses/salaires—	
Carrie B B	1 130
Caruso B	493
Clausmann D	1 000
Cummins E R	325
Elliott A	655
Jourdin M T	1 343
Lapointe GJ	128
Lobster G	135
Noms retenus [1]	7 557
Noms retenus [1]	153
Noms retenus [1]	1 549
Noms retenus [1]	413
Scott W T	142
Wawanese Ins pour Desroches B	100
Règlement négocié—Services professionnels—	
Bakaluk G	290
Cummins E R	968
Cummins E R	680
Cummins E R	140
Cummins E R	479
Noms retenus [1]	2 500
Sawatzky M R	1 893
Règlement négocié taxable—	
19 noms retenus [1]	492 855
Règlement négocié—Non taxable (ADR)—	
19 noms retenus [1]	369 287
Règlement négocié acquitté—	
Noms retenus [1]	2 000
Noms retenus [1]	10 000
Noms retenus [1]	36 500
Paiements inférieurs à 100 $ (158)	8 008
	1 401 751
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
Stephen M. Pender Barrister—En fiducie Titre gracieux 7.3.4 (iv)—	
Règlement pour perte de salaire de François Lavigne	67 049
	1 566 730
TRANSPORTS	
Ministère	
Remplacement de lentilles à des lunettes en raison d'une chute—	
Classen E	203
Remboursement d'un sac à ouvrage et de son contenu en raison d'un vol—	
Abbott B	366
Indemnité pour nuisance causée par des appels fautifs—	
Cole M	245
Donations en la mémoire d'employés (morts apparentées au travail)—	
Association des Maniaco-Depressifs	100
Fondation Kegle G	100
Fondation Lepage A	100
Remboursement de coût de remorquage et de taxi—	
Pollard L	101
Remboursement à un employé qui n'a pas reçu l'argent demandé à un guichet automatique Amex déduit d'un compte—Carte retournée—	
Decicco F D	170
Indemnité pour frais de litige—	
Holt B	222
Sténo Fac Ltd.	100
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	375
	2 082

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Office des transports du Canada	
Deux paires de jeans déchirées dans un LAN—	
Angelis R	150
Nettoyage à sec d'un chandail—	
Massie G	5
Nettoyage à sec d'une robe—	
Bouchard M	7
	162
	2 244
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	31
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Indemnité pour lunettes endommagées—	
Hugues P	550
Leduc T	541
Luzoladio M	140
Pilet J	250
Sauerman M	129
Indemnité pour intérêt engagé par un ancien combattant relativement au Programme pour l'autonomie des anciens combattants—	
Young G	863
Indemnité pour articles volés—	
Law C	101
Indemnité pour vêtement détruit—	
Cousineau L	319
Indemnité pour biens personnels endommagés—	
Martin J	121
Indemnité pour coûts engagés par des vétérans en raison d'un quiproquo—	
Attfield R B	150
Helliwell J	192
Troke M	580
Indemnité pour les prisonniers de la guerre du Hong Kong—	
Allison D	23 940
Antonia M B	23 940
Armstrong E	23 940
Ausmundson A G	11 970
Barringer L	11 970
Batten J H	23 940
Bean E L	23 940
Beaulne G	23 940
Bennett V	23 940
Bergen E H	23 940
Bernard M	23 940
Bossenberry Y	11 970
Bourget S	23 940
Boyer J A	23 940
Burns J A	23 940
Cane A	23 940
Clarke M O	23 940
Cleveland A	23 940
Comeau B	11 970
Cook I	11 970
Coulson E	23 940
Cusack V N	11 970
Dayton B	11 970
Day M J	23 940
Dilley E J	11 970
Duplaisse A	11 970
Ferrall A W	23 940
Fitparrick S	11 970
Ford J C	306
Fowler P D	23 940
Gibson F R	23 940
Golab K	5 778
Golden J	11 970
Gregg J E	23 940
Hachey D	23 940
Haley G C	23 940
Haner A	23 940
Hartery E J	23 940
Hoff K	23 940
Hopkins F M	23 940
Horswell R V	23 940
Horton L	5 940
Hotton M W	23 940
Hunter, M	23 940
Innes B	23 940
Irvine M E	23 940
Irvine R M	23 940
Jacques J I	23 940
James S B	23 940
Jarvie A I G	23 940
Jessop A	23 940
Johnston K	23 940
Joseph F	23 940
Keene L E	5 814
Keller L F	23 940
Knight T	16 686
Knight T	5 940
Krog B	23 940
Labillois R	23 940
Laing K	23 940
Lake G M	23 940
LeBlanc R	23 940
Leslie D	1 098
Lockwood W M	5 940
Luce O A	6 066
Mabley L	23 940
MacEachern M	11 970
MacEachern M	11 970
MacGregor D	11 970
Maddess C R	23 940
Marcoux O	23 940
Marsolais R	23 940
Mason N	23 940
Mayhew M	23 940
McDonald B	23 940
McDowell H	23 940
McIvor C	23 940
McKinnon A	23 940
McLean D	23 940
Mercien J	11 970
Meredith A	23 940

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	$		$
Michaels E B	23 940	Sharpe A	23 940
Milhaichuk B	23 940	Shupe L H	23 940
Milord M A	11 970	Sissons J A	23 940
Morris A M	7 164	Smith J	17 154
Murray D	11 970	Starr M	23 940
Myatt M	23 940	Stefanac M	23 940
Myers E	23 940	Stephens J E	108
Neal R K	23 940	Thibideau J M	11 970
Newcomb P	23 940	Thibodeau M	23 940
Nicholson E	23 940	Thirtwell F	23 940
Nicholson F	23 940	Turcotte E	23 940
Oppen J	10 854	Turk A D	23 940
Ovan J C	23 940	Vancourt M	23 940
Paul M	23 940	Vermette B	23 940
Peele H	23 940	Walker M J	23 940
Penny C M	23 940	Walsh H	23 940
Pitre M A	23 940	Webb L	11 970
Power P	23 940	Weldon S J	23 940
Randall H M	23 940	Wharf E L	23 940
Randell A	23 940	Wiebe E K	23 940
Reid J A G	23 940	Woodman C	11 970
Rix R	23 940	7 400 estimations de paiements de prestations spéciales aux anciens combattants de la marine marchande	49 000 000
Robertson E L	23 940	Paiements inférieurs à 100 $ (11)	462
Roberts J W	23 940		51 630 940
Robichaud P	23 940		
Roy G	23 940		
Russell G	23 940		
Seaward L W	54	Total	67 660 081

(1) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Autorisation—Cour suprême du Canada	
24093	
Goodman, Phillips & Vineberg	
Schwartz A	7 804
7221-1.8	
Hutchins, Sorka & Dionne en fiducie	
Grand Chief Mitchel M	10 000
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
90-1523	
Longley B	84 086
Autorisation—La Cour fédérale du Canada	
T-1092, A281-98	
BASF Coatings & Inks Canada Ltd	7 254
A-599-98	
Corbett P	28
T-863-96, A-799-97	
Crease Harman & Co	
Montgomery, A (et al)	18 887
T-2648-97	
Douglas Symes & Brissenden	
Thomson J (et al)	1 360
T-595-85	
Doyle E	2 282
T-676-90, T-677-90	
Field Atkinson Perration en fiducie	
Imray J & B	3 359
A-608-98	
Flynn, Rivard en fiducie	
Paradis L (et al)	3 510
A-170-93	
Goodman, Phillips & Vineberg	
Schwartz A M	8 008
A-981-96, A-982-96	
Laflamme Nadeau en fiducie	
Khulmann, P A & R E	11 579
T-589-92	
McCarthy, Tetrault en fiducie	
Canada Trustco Mortgage Co	34 209
A-590-98	
McCuaig Desrochers en fiducie	
Double Earth Movers (et al)	7 089
A-818-97, A-848-97	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Armstrong Bros Tool Co (et al)	5 580
T 563-91, A-183-95	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Beese S J	4 852
A-861-96	
Olser, Hoskins & Harcourt	
The T Eaton Company Limited	2 525
A-356-98	
Sproule, Castonguay, Pollack en fiducie	
Vulcain Alarm Inc	2 308
A-259-96	
Thorsteinssons en fiducie	
Placer Dome Inc	52 026
A-665-97	
Thorsteinssons en fiducie	
MacMillan Bloedel Limited	2 228
Autorisation—Cour canadienne de l'impôt	
97-3222-3221-3219-3216(IT)G	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson en fiducie	
Erb G (et al)	16 521
97-1791-1973(IT)G	
Arvay Finlay en fiducie	
Speer P J (et al)	6 359
97-3259(IT)G	
Barsalou Auger en fiducie	
Levac J	2 012
97-3579(IT)I	
Bell Baker en fiducie	
Cranston L J	950
98-1803(IT)G	
Belowus, English, Holmes en fiducie	
Shea J	1 000
97-3108(IT)G	
Borden & Elliott en fiducie	
Heselmann C J	15 000
97-1971(IT)G	
Bordon & Elliot en fiducie	
Lee V	10 061
96-4343(IT)G	
Brans, Lehun, Baldwin en fiducie	
Com Dev Ltd	7 111
1999-39(IT)I	
Bull, Houser & Tupper en fiducie	
Beaudry R	750
96-2035-2034(IT)G	
Campney & Murphy en fiducie	
Arbutus Gardens Apartments	6 004
97-1518(IT)G	
Carson & Co	
Whyte G W	2 017
97-1461-1460-1459-1457(IT)I	
Checkland & Company en fiducie	
Blize Wireline Ltd (et al)	1 400

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
97-2464-2463-2338(IT)G	
Chown, Cairns en fiducie Mussari J (et al)	3 534
98-2394(IT)I	
Code Hunter Ross G	1 373
96-1452(IT)G	
Code Hunter Wittmann en fiducie Spengler A	2 157
96-4601(IT)G, 96-2263(IT)G, 95-3662(IT)G	
Corne & Corne en fiducie 3-59830 Nadoryk D, Rai N, Sidhu M	1 000
98-1600(IT)I	
Christoff J P	750
98-2573(IT)I	
Daley & Associates en fiducie D'Addese L	950
98-233(IT)I-232(IT)G	
David A Thomas Vescio D, Woodruff M	650
3-73618	
David R Wray en fiducie Pontin T F	950
98-2603(IT)	
Davis & Company Yau, Agnes Hoi-Yin	1 574
96-1999-2000(IT)I	
Desmarais, Keenan en fiducie Saunders M & J	3 053
97-2278(IT)I	
Felesky, Flynn Provost D M	1 191
96-2100(IT)G	
Felesky, Flynn en fiducie Alberta Weekly Newspaper Assoc	250
97-1060(IT)G	
Felesky, Flynn en fiducie Husky Oil Ltd	3 600
98-2352(IT)I	
Ficiur R L	350
97-3404-3403(IT)G	
Fogler, Rubinoff Short, J F	1 553
98-2531(IT)I	
Fraser Milner en fiducie Coemack W L	1 555
94-2341(IT)G	
Fraser Milner en fiducie Vibe H	1 313
92-662(IT)G	
Fraser Milner en fiducie Austin K (et al)	80 385
97-3790(IT)I	
Fraser A	1 100
97-3791(IT)I	
Fraser G	1 100
97-2375(IT)G	
Genest Murray Desbrisay Lamek Leblanc M	2 760
98-2499(IT)I	
George M Cummings en fiducie Winsor G	1 337
97-1918(IT)I	
Gerstel S	125
92-26(IT)	
Goodman, Phillips & Vineberg Schwartz A M	2 348
97-3431(GST)	
Gordon D Beck en fiducie Hansen B E	750
95-1894(IT)G	
Himelfarb Prozanski en fiducie Gideon S	2 409
97-2725(IT)G	
Hoogbruin & Company en fiducie Sahota B	3 222
98-269(IT)I	
Howes K	19
199-1814(GST)I	
Insch K	121
98-266(IT)I	
J L Marc Boivin en fiducie Whitehouse R	500
98-827(IT)G	
Jabs Construction Ltd	12 413
97-2796(IT)G	
Jean Blouin en fiducie Ross N	4 048
97-3295(IT)G	
Jean Blouin en fiducie Entreprises Michaud Les	2 958
97-2118(IT)G	
Jutras & Associés Avocats Aube P	1 416
98-1150(GST)I	
Kelly R Doersken en fiducie Huynh H	805
96-2999(GST)G	
Khan F	700
96-2817(IT)G	
Koffman, Kalef en fiducie Meager Creek Holding Ltd	7 584
96-4175(IT)G	
Koffman, Kalef en fiducie 130th Street Holdings Ltd	2 100
98-2070-2043(IT)G	
Koskie, Minsky en fiducie Nanne L & Nikita S	11 641
96-2495(IT)G	
Lafleur, Brown en fiducie Lussier J	2 088

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
96-4665(GST)G	
Lapointe Rosenstein en fiducie	
William E Coutts Co Ltd O/A cartes Hallmark	3 250
97-2899(IT)G	
Lawrence, Lawrence, Stevenson en fiducie	
Overland R	400
95-3258-3255(IT)G	
Lawson Lundell Lawson & McIntosh en fiducie	
Wong J (et al)	4 785
98-1970(IT)I	
Leduc, Leblanc en fiducie	
St-Jacques M	650
98-48(IT)I	
Louis-Frederick Cote en fiducie	
Micro-Innovation Inc	1 100
97-1928(IT)G	
MacIntosh, MacDonnell & MacDonald en fiducie	
Lussier J	2 353
98-1692-1686(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Norm's Seed Farming Ltd & Fraser Norm	500
97-3845(GST)G	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Saskatchewan Telecommunications	4 845
98-814(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Nordic W	700
97-1573(IT)I	
Matte Bouchard	
Verret M	950
97-1975(IT)G	
McCarthy, Tetrault en fiducie	
Vosko L	200
96-2821(IT)G	
McCarthy, Tetrault en fiducie	
342583 B C Ltd	11 059
98-80(IT)G	
Mellor & Anderson	
Miller B	2 025
98-169(IT)I	
Michael G Carey en fiducie	
Carey J	559
92-662(IT)G	
Miller Thomson en fiducie	
Austin K (et al)	158 759
94-2341(IT)G	
Miller Thomson en fiducie	
Vibe H	1 313
98-2442-(IT)I	
Mockler, Peters, Oley, Rouse	
Page B T	650
97-2947(IT)G	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Service Pause Café Mat Inc	1 902
97-1713(IT)G, 96-1884-1885(IT)G	
Ogilvy, Renault en fiducie	
Air Rock Drilling Co Ltd (et al)	5 749
94-603(IT)G	
Olser, Hoskins & Harcourt 8 529,93 $	
The T Eaton Company Limited	6 005
98-2470(IT)I	
Ottenheimer Boone en fiducie	
Keating R	500
98-1620(IT)I	
Paiva J	125
98-1619(IT)I	
Paiva K	125
98-726(IT)I	
Parlee McLaws en fiducie	8 850
98-791(IT)I	
Parlee McLaws en fiducie	
Wilsa G	1 022
95-4204(IT)I	
Paroian, Raphael en fiducie	
Szabo C	700
98-981(IT)I	
Patterson, Palmer, Hunt, Murphy en fiducie	
Noseworthy M M	500
98-153(IT)G	
Pearlman & Lindholm en fiducie	
Erskine Charles	3 903
98-361(IT)G	
Rasmussen, Starr, Rudy en fiducie	
Lemmex M	3 621
97-964(IT)I	
Richard G Fitzsimmons en fiducie	
MacLeod J B	1 250
98-2695(IT)I 98-2660(GST)I	
Romney & Romney en fiducie	
Whitehouse H	850
98-707(IT)I	
Royer Y	600
96-4005(IT)G	
Russel & Dumoulin en fiducie	
Davidson B	2 297
137-4184	
Sauliner, Robillard, Lortie 19262	
Joncas S, Rouleau M	89
132-649-4	
Sauliner, Robillard, Lortie 20292	
Vidal J	89
97-1963(IT)G	
Shelley J Kamin en fiducie	
Simpson G	2 114
97-3398(IT)G	
Sidney Green en fiducie	
Fostey A M	2 174
96-3863(IT)G	
Skovberg Hinz en fiducie	
Fantini S	650
98-3424(IT)I	
Sokul M	476

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
98-1216(IT)I	
Tarantino M.	650
98-1215(IT)I	
Tarantino N	650
96-706(GST)G	
Taylor, Jordan, Chafetz en fiducie Redmond J & S	2 808
96-705(GST)G	
Taylor, Jordan, Chafetz en fiducie Taylor J	2 808
97-137(IT)I	
Teed & Teed en fiducie Dickinson J S	532
98-1031(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Continental Lime Ltd	7 754
97-3264(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Brown P M	6 938
97-618(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Mitchell W J	3 080
96-1248-1239-1235-1231(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Campbell K J (et al)	30 000
86-1194-1196(IT)O	
Thorsteinssons en fiducie Storrie D (et al)	778
95-838(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie 5 251,40 $ MacMillan Bloedel Limited	3 023
91-2256(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie Dt 77805/Cr 77801 Iris Christie Ltd	11 000
96-2202(IT)G	
Tory, Haythe en fiducie L'Association d'assurances du bureau canadien	7 943
96-2999(GST)G	
Tremblay G	262
97-2280(IT)G	
Tutino Potechin en fiducie Saardi G	2 178
97-1370(IT)G	
Whitehead, Bird & Miles en fiducie Monquart Harwoods Ltd	2 911
98-1014(IT)I	
Wilbur D	100
98-1612(IT)I	
Radelet W & J	100
96-2811(IT)G	
William G D McCarthy en fiducie 92735 Canada Ltd	2 569
97-6058-3062-3061-3060-3056(IT)G	
William G D McCarthy en fiducie Byron P (Succession de) (et al)	12 782
97-3059(IT)I	
William G D McCarthy en fiducie Legroulx L	1 162
98-863(IT)I	
William Peter Halabura Halabura W P	200
99-1187(IT)I	
Wilson, Laycraft en fiducie Allinson D L	1 000
96-3889(IT)G	
Yarmouth Holdings Ltd	23 738
	868 546
PATRIMOINE CANADIEN	
Commission de la fonction publique	
Autorisation—Commisson de la fonction publique T-2837-96	
Indemnité relativement à une invalidité au moment d'un essai— Tapp, J.	5 000
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4616-97	
Règlement de recouvrement de frais juridiques— Albert Lominadze	2 603
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale 99-CV-163413	
Règlement pour frais juridiques— Barbara Jackman	10 447
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1406-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques excessifs— Bill Wong en fiducie pour Sakina Khalid Osman	4 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5482-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Bill Wong en fiducie pour Jainanan Arjun	6 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3766-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Borden & Elliot en fiducie pour Song Zhao	2 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2152-98	
Règlement de pénalités non valides— Cawpney and Murphy en fiducie pour International Chartering Services Ltd	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3366-96	
Règlement de recouvrement de frais juridiques pour un second conseil réclamé par le défendeur— Cecil L Rotenberg en fiducie pour Ching Shin Henry Wong	5 709
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5416-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Cecil L Rotenberg en fiducie pour El Balla Ibrahim Hagona	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5017-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas— Cecil L Rotenberg en fiducie pour Bridget Rennie	5 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-831-97	
Règlement pour une mauvaise décision et des marches à suivre inadéquates d'un agent des visas— Cecil L Rotenberg en fiducie pour Kin Wing Lau	4 823

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-139-99	
Règlement pour une mauvaise décision du juge à ce propos—	
Daniel M Fine en fiducie pour Hing Lai Li	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-175-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
David Matas en fiducie pour Arshad Mahmood Chaudhry	4 078
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-414-99	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Edward Rice en fiducie pour Hui Lu	1 536
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4543-98	
Règlement de recouvrement de frais concernant une mauvaise décision de la part de la Section du statut de réfugié—	
Ferguson and Barnwell en fiducie pour Marion Griffith	2 808
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5528-98	
Règlement pour des méthodes injustifiées de la part de la division générale de la cour de l'Ontario—	
Ferguson and Barnwell en fiducie pour Jan Hoy Cassells et famille	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5216-98	
Règlement relative à une mésentente entre la STR et le conseil concernant des fausses instruction et procédures—	
Galati, Rodriguez and Associates en fiducie pour Thurkatharan Sivanayam	2 700
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1207-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Green and Spiegel en fiducie pour Sau Fun Lau	2 710
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4333-98	
Règlement de recouvrement de frais concernant une mauvaise décision de la part du Service de renseignement roumain et de la Section du statut de réfugié—	
Henderson Cambell en fiducie pour Otto Brukker, Jozsef Brukker et Guyla Rudolf Bauer	1 150
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2078-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Irvin H Sherman en fiducie pour Zhi Gang Guan	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-760-98	
Règlement de frais pour la demande d'autorisation de travail du requérant—	
Jackman, Waldman and Associates en fiducie pour Jehad Saleh	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1468-98	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
James A Henshall en fiducie pour Kit Ying Ho	1 453
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4020-99	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Janet Bomza en fiducie pour Alakkishori Hemant Ami	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2040-98	
Règlement de frais infirmant une décision concernant une demande de citoyenneté—	
Kenneth L Godfrey de Campbell, Lea, Michael, McConnel and Pigot en fiducie pour Baljit Singh	3 275
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5394-98	
Règlement de recouvrement de frais—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Kai Wing Lam	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1011-98	
Règlement de recouvrement de frais—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Yuk Wong	1 104
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1249-98	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Tak Keung Lam	1 115
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-149-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Lorne Waldman & Associates en fiducie pour Dawod Noori Said	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3669-97	
Règlement de recouvrement d'une demande de révision des frais—	
Major Caron en fiducie pour Siu Hon Tong	5 351
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale 28 cas VS M C I	
Règlement de recouvrement d'une demande de permission et d'une révision juridique des frais—	
Marlene Tyshynskhi en fiducie pour le "Legal Service Society"	8 533
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2640-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas pour une demande de résidence permanente—	
Max Chaudhary en fiducie pour Kin Alma Marcelo	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1093-97	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
McCrea & Associates en fiducie pour Eduards Podins	510 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3295-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Michael Crane en fiducie pour Zkarias Amdemichael Eshetu	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5511-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Mira Thow en fiducie pour Yingying Chen	3 392
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3583-98	
Règlement de recouvrement des frais pour une demande de révision juridique concernant une décision d'un agent des visas—	
Moyal & Moyal en fiducie pour Zhonglian Xu	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-423-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques et pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Mr Young en fiducie pour Vitali Borisovich	8 043
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2132-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Pamila Ahlfeld en fiducie pour Hsien-Ming Chang	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5835-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Peter Golden en fiducie pour les 57 applications de départ et révision judiciaire du ba'eau 2	8 093
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1177-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Peter Li & Company en fiducie pour Keang Sang Kok	2 505
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-310-97	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Peteris (Peter) Arvids Vitols	505 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5835-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Pia Zambelli en fiducie pour Vigneswaran	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4674-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques par défaut de comparaître à l'audition du contrôle judiciaire prévue—	
Preeveta Sapru en fiducie pour Harjit Singh Grewal	250
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3391-98	
Jugement défavorable à Damaskin dans l'affaire—	
Receveur général du Canada	(500)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale 99 BN 3131	
Jugement défavorable à Artem Djukic et à sa compagnie—	
Receveur général du Canada	(200)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-503-97	
Jugement défavorable à T Farooq dans l'affaire—	
Receveur général du Canada	(100)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-2702-99	
Jugement défavorable à Vladimir Zaikine dans l'affaire—	
Receveur général du Canada	(500)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4701-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques pour une prorogation de délai—	
Richard Hendery en fiducie pour Emil Novotny, Darina Jachymova, Lukas Jachym	450
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1252-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Rob Seto en fiducie pour Ka-Ching Cheung	1 562
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-6658-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Robert W Young en fiducie pour Steven Wilds	800
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-290-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Rocco Galati en fiducie pour Gabriel Joachim Chung	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-903-98	
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Rocco Galati en fiducie pour Sukhmeter Singh	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-871-99	
Règlement de frais juridiques relatif à une demande—	
Samuel Eng & Associates en fiducie pour Yang Wang	750
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-938-95	
Règlement pour frais juridiques—	
Scott & Aylen en fiducie pour Johann Dueck	750 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4988-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Sherritt Green en fiducie pour Tong Xu	1 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4031-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Schreiber & Smurlick pour Hassanali Jan Ahmad Nejad	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4497-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Smith Lyons en fiducie pour Setra Jean Quintin	4 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-14-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Timothy Leahy en fiducie pour Shavkiat Abaev	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1457-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Timothy Leahy en fiducie pour Damir Galiulin	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1256-98	
Réglement de frais juridiques personnels—	
Wing Tung Thomas Yeung	300
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4742-98	
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Woloshyn Mattison en fiducie pour Nelson Guerrero Saavedra	1 189
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3266-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour De He Chen	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4488-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Dirk De Jong	1 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3586-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Mustafa Maniruzzaman	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3587-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Nasima Parveen	1 800
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3036-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Yong Ming Zhang	1 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3264-98	
Règlement pour une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Zaifman Associates en fiducie pour Li Yue	1 000
	1 900 829

ENVIRONNEMENT

Ministère

Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale AR-2-34766	
Accident de véhicule—	
McKellar Group en fiducie pour Wilson J	102 000
Patterson, Palmer, Hunt, Murphy en fiducie pour Wilson J	106 729
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale AR-2-46206	
Accident de véhicule—	
Williams, Roebotham, McKay & Marshall en fiducie pour McCarthy D	20 000
	228 729

SANTÉ

Ministère

Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
Jugements de la cour relativement à l'hépatite C—	
Endean - C965349	
Mitchell - A 981187	
Parsons - 98-CV-141369	
Kreppner - 98-CV-146405	
Honhon - 500-06-00016-960	
Page - 500-06-00068-987	
Fonds de l'hépatite C, Trust Royal	855 291 312

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
87E-20395 RYTTER	
Remboursement d'argent saisi conformément à la section 15 de la *Loi sur les stupéfiants*—	
Hart, Peter en fiducie, pour John Rytter	72 976
	855 364 288
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
PROGRAMMES DES SERVICES MINISTÉRIELS	
Autorisation—Montant adjugé par la cour C196-01-98572	
Paiement de règlement à un employé en congé d'invalidité de longue durée qui n'a pas été avisé des options du PERA/PDA—	
Perlov Stewart Lincoln en fiducie pour Woodrow MP	3 500
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale—A-420-98	
Frais juridiques—	
Donaldson J	350
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale—T-393-97	
Frais juridiques—	
Morris/Rose/Ledgett en fiducie	25 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale—T-1136-95	
Frais juridiques—	
Paradis Brayley & Associés	282
	25 632
	29 132
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
C981165	
Paiement pour frais augmentés—	
Soroka and Grant en fiducie pour Gitanyow First Nation	30 000
Autorisation—Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan	
Centre judiciaire de Regina QBG no 2708	
Macpherson, Leslie & Tyerman en fiducie	
La description et les noms des demandeurs sont retenus	221 340
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1874-92	
Remboursement de frais d'expertise et d'honoraires de procureurs engagés afin que des noms soient inscrits sur la liste de la Bande indienne de Saddle Lake—	
McBean Becker en fiducie pour Steinhauer Anderson K	7 000
Autorisation—Cour du Banc de la Reine du Centre judiciaire de Regina QBG n° 1665	
Merchant Law Group en fiducie	
La description et les noms des demandeurs sont retenus	70 888
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-617-85	
Aliénation fautive de terres de réserve—	
Duboc Osland en fiducie pour Montana Band	5 000
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-782-97	
Aliénation fautive de terres de réserve—	
Parlee McLaws en fiducie pour Samson Cree First Nation	5 000
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-2804-97	
Aliénation fautive de terres de réserve—	
Blake Cassels & Graydon en fiducie pour	
Ermineskin Nation	5 000
	344 228
INDUSTRIE	
Ministère	
Autorisation—La Cour fédérale du Canada T-2432-88	
Paiement de frais juridiques conformément à un jugement—	
L'Association canadienne de l'immeuble	4 778
JUSTICE	
Ministère	
Autorisation—Cour supérieure de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Greenspan, Henein and White en fiducie	
S Greganti	108 491
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit—	
John Fitzmaurice, Barrister & Solicitor en fiducie	
W Simpson	2 056
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Samuel Goldstein, Barrister & Solicitor en fiducie	
N Kerr	1 005
Autorisation—Cour provinciale de l'Ontario	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Conseil juridique, Ontario Legal Aid, Jeffrey D Root	500
	112 052
Commission canadienne des droits de la personne	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-795-99	
Paiements de frais légaux suite à un examen judiciaire—	
CANADA 3000 Airlines Ltd	10 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-795-99	
Paiements de frais légaux suite à un examen judiciaire—	
CANADA 3000 Airlines Ltd	1 000
	11 000
	123 052
DÉFENSE NATIONALE	
Autorisation—Arrêt de la Cour suprême CB #C935642	
Frais adjugés afférent au jugement et à l'intérêt—	
Heenan Blaikie en fiducie pour Leblanc J	13 646
Autorisation—Cour fédérale du Canada	
Section de première instance T-2906-93 N/D 31896	
Coûts adjugés en raison d'une expropriation de terrain re:	
Genivar Inc	371 663

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
K Krause—Protocole d'accord PSSRB #166-2-29012 et #166-2-28013 Règlement des griefs	5 165
	390 474
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service correctionnel	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2775-91	
Indemnité pour transfert injustifié— Charles B Davidson en fiducie pour Eugene Campbell	10 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1368-97	
Indemnité pour atteinte aux droits de la personne et des libertés d'un prisonnier— Antoine C Zarzour	8 226
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2775-91	
Indemnité pour transfert injustifié— Charles B Davidson en fiducie pour Harold S Dubarry	8 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2775-91	
Indemnité pour transfert injustifié— Charles B Davidson en fiducie pour Arthur Winters	8 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-195-97	
Paiement de frais et déboursements relativement au mode de dotation et au profil linguistique d'un poste de niveau AS-02— Nelligan Power en fiducie pour Don B Rogers	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-220-98	
Indemnité pour transfert injustifié— Allen Edward Bullock	1 200
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique SO27833	
Paiement de frais de justice et déboursements pour dommages et incapacité de gagner sa vie à la suite d'un traumatisme crânien subi lors de l'utilisation de poids et haltères— McMurphy & Co en fiducie pour Luc Dulude	163 111
Autorisation—Cour de l'Ontario 98-CV-6618	
Indemnité pour dommages physiques et psychologiques sévères irréparables à la suite d'électrochocs— Genest, Murray en fiducie pour Dorothy Mills Proctor	4 378
	204 915
Commission nationale des libérations conditionnelles	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
Section de première instance T-1368-97	
Paiement pour dommages généraux et paiement de frais d'intérêt à un détenu— Antoine C Zarzour	8 716
	213 631
TRANSPORTS	
Ministère	
Autorisation—Cour suprême de Terre-Neuve	
1990 St J n° 2161	
Règlement d'une réclamation pour perte d'un navire de pêche— William Roebothan McKay & Marshall pour Hickey John	1 900 000
William Roebothan McKay & Marshall pour Glovertown Shipyards	106 625
William Roebothan McKay & Marshall pour Newfoundland Marine Design Limited and Maritime Consultants Limited	64 917
	2 071 542
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
PROGRAMME RELATIF À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
Paiement de frais et dépenses conformément à un procès afin d'obtenir les prestations légitimes conformément à la *Loi sur la pension de la fonction publique* Suzy-Guylaine Gagnon, avocate en fiducie pour St-Hillaire C	4 000
Autorisation—Division générale de la cour de l'Ontario	
Frais accordées à l'égard de prestations de retraite— Spinks N	35 165
	39 165
Total	861 583 394

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	Page
Agriculture et Agroalimentaire	11.2
Patrimoine canadien	11.4
Environnement	11.6
Pêches et Océans	11.8
Santé	11.12
Développement des ressources humaines	11.12
Affaires indiennes et du Nord canadien	11.14
Industrie	11.16
Justice	11.20
Défense nationale	11.20
Ressources naturelles	11.22
Travaux publics et Services gouvernementaux	11.22
Solliciteur général	11.24
Transports	11.24

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au cours de l'exercice. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente d'association Canada/Manitoba sur les installations hydrauliques municipales	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente auxiliaire Canada/Saskatchewan sur le développement rural	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente auxiliaire Canada/Saskatchewan sur le développement économique fondé sur la gestion des ressources hydriques	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux cercles 4-H	**8**	**8**	**14**	**9**
	8	**8**	**14**	**9**
	173	*145*	*280*	*159*
Assurance-récolte et sauvagine	**118**	**758**	**405**	**1 939**
	67	**562**	**467**	**1 990**
	1 475	*23 841*	*6 938*	*26 529*
Ententes de développement économique et régional	...	...	...	...
	...	...	...	...
	6 740	*27 545*	*33 040*	*32 296*
Subventions aux organisations dans le cadre des programmes complémentaires de sécurité du revenu	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*1 500*
Plan vert	...	...	...	...
	...	...	...	...
	636	*848*	*1 152*	*1 056*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	2 962	15 362	3 800	...	22 124	...	...	...	22 124
...	...	**7 376**	**18 361**	**6 268**	**1 748** (1)	**33 753**	...	...	...	**33 753**
...	...	*17 734*	*59 659*	*25 492*	*1 478*	*104 363*	...	...	...	*104 363*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	**279**	...	...	...	**279**	...	...	...	**279**
...	...	*27 379*	...	...	...	*27 379*	...	...	...	*27 379 (f)*
...	...	...	7 792	...	...	7 792	...	...	...	7 792
...	...	...	**13 973**	...	...	**13 973**	...	...	...	**13 973**
...	...	...	*41 807*	...	...	*41 807*	...	...	...	*41 807*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	**485**	...	...	**485**	...	...	...	**485**
...	...	...	*3 311*	...	...	*3 311*	...	...	...	*3 311 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	**2 450** (1)	...	...	**2 450**	...	...	...	**2 450** (1)
...	...	...	*11 867*	...	...	*11 867*	...	...	...	*11 867 (f)*
20	58	21	33	29	25	225	...	...	...	225
20	**58**	**21**	**33**	**29**	**25**	**225**	...	...	...	**225**
198	*1,388*	*474*	*541*	*639*	*309*	*4 306*	...	...	...	*4 306*
17,396	26,032	38 328	68 026	56 933	7 555	217 490	...	...	...	217 490
18,314	**27,227**	**41 769**	**71 108**	**53 673**	**11 703**	**226 880**	...	...	...	**226 880**
298,565	*484,515*	*501 966*	*1 533 870*	*1 048 615*	*97 702*	*4 024 016*	...	...	...	*4 024 016*
1,319	...	...	...	...	...	1 319	...	...	...	1 319
2,057	...	...	...	...	...	**2 057**	...	...	...	**2 057**
45,057	...	*12 797*	*13 169*	*8 676*	*19 555*	*198 875*	...	...	...	*198 875*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	**32 870**	...	...	**32 870**	...	...	...	**32 870**
...	...	...	*34 870*	*56*	*2 000*	*38 426*	...	...	...	*38 426*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
16,810	*21,020*	*2 222*	*4 606*	*16 067*	*4 964*	*69 381*	*33*	...	*47*	*69 461 (f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Régime d'assurance-revenu brut	...	...	...	22
	...	...	...	...
	...	*9 813*	*2 315*	*4 904*
Compte de stabilisation du revenu net	89	2 357	1 456	1 333
	94	**2 312**	**1 378**	**1 150**
	509	*12 423*	*6 522*	*6 031*
Programme de refinancement de la dette pour le Nouveau-Brunswick	...	...	...	68
	...	...	...	...
	...	...	...	*492*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur agricole	...	...	143	...
	...	...	**69**	...
	...	...	*286*	...
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Compte de stabilisation du revenu net	45	2 188	674	...
	44	**2 089**	**635**	...
	130	*6 201*	*1 923*	...
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Programmes complémentaires de sécurité du revenu	1 173	...	490	...
	1 749	**815**	**575**	...
	4 587	*3 648*	*2 755*	*902*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*				
Programmes transitoires pour les viandes rouges	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	*181*	*209*	*124*
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*5*
Programme de recyclage des producteurs de tabac	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	*4 900*	*566*	*141*
Entente Canada-Saskatchewan sur l'aide à l'innovation en agro-alimentaire (FIAA)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Paiments au lieu de subventions aux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba pour créer des mesures d'aide d'urgence à l'agriculture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	1 433	5 311	3 182	3 371
	1 962	**5 786**	**3 138**	**3 149**
	9 663	*85 897*	*53 231*	*73 237*
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Entente de coopération avec Terre-Neuve sur la culture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	1 306	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	60	...	18	...	100	...	...	...	100
...	...	**70**	...	**70**	...	**140**	...	...	...	**140**
250,200	*340,762*	*384 431*	*902 975*	*567 168*	*12 578*	*2 475 146*	...	...	...	*2 475 146*
3,234	50,503	34 502	81 713	63 420	5 433	244 040	...	...	...	244 040
2,684	**48,590**	**35 795**	**82 637**	**65 622**	**5 154**	**245 416**	...	...	...	**245 416**
13,353	*266,158*	*199 434*	*692 591*	*297 607*	*31 965*	*1 526 593*	...	...	...	*1 526 593*
...	...	...	...	...	...	68	...	...	...	68
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*492*	...	...	...	*492*
...	...	...	...	...	...	143	...	...	...	143
...	...	...	...	...	...	**69**	...	...	...	**69**
...	...	...	...	...	...	*286*	...	...	...	*286*
...	16,467	...	75 000	...	...	94 374	...	...	...	94 374
...	**15,413**	...	...	...	...	**18 181**	...	...	...	**18 181**
...	*48,914*	...	*75 000*	*22 347*	...	*154 515*	...	...	...	*154 515*
34,859	...	1 529	5 657	15 323	313	59 344	...	...	..	59 344
41,858	**10,000**	**268**	...	**2 155**	**142**	**57 562**	...	...	...	**57 562**
182,541	*64,085*	*14 405* [1]	*5 850*	*81 908* [1]	*455*	*361 136*	...	...	..	*361 136* [1]
...	...	...	...	2 020	...	2 020	...	...	...	2 020
...	...	...	...	**3 153**	...	**3 153**	...	...	...	**3 153**
5,217	*3,617*	*2 080*	*1 108*	*13 422*	*288*	*26 246*	...	...	...	*26 246*
...	5	7	...	...	...	12	...	...	...	12
...	**4**	...	...	...	...	**4**	...	...	...	**4**
232	*2,360*	*60*	*18*	*1*	...	*2 676*	...	...	...	*2 676*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	**890**	...	...	...	...	**890**	...	...	...	**890**
3,217	*40,598*	...	...	...	...	*49 422*	...	...	...	*49 422* *(f)*
...	...	...	560	...	...	560	...	...	...	560
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	*560*	...	...	*560*	...	...	...	*560*
...	...	60 000	180 000	...	...	240 000	...	...	.	240 000
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	*60 000*	*180 000*	...	...	*240 000*	...	...	...	*240 000* *(f)*
56,828	93,065	137 409	434 143	141 543	13 326	889 611	...	...	...	889 611
64,933	**102,182**	**78 202**	**201 106**	**124 702**	**17 024**	**602 184**	...	...	...	**602 184**
632,849	*1,209,332*	*1 198 219*	*3 505 237*	*1 980 866*	*171 109*	*8 919 640*	*33*	...	*47*	*8 919 720*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*1 306*	...	...	...	*1 306* *(f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Entente de coopération avec la Nouvelle-Écosse sur la culture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	60	...
Programme des langues officielles dans l'enseignement	2 792	1 346	6 977	17 304
	3 451	1 117	5 817	13 498
	71 163	*35 352*	*132 382*	*538 172*
Entente de développement sur la culture avec Winnipeg	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Agence Parcs Canada				
Alliance stratégique Canada/Alberta	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	2 792	1 346	6 977	17 304
	3 451	1 117	5 817	13 498
	72 469	*35 352*	*132 991*	*538 172*
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Accord Canada/Terre-Neuve relatifs aux stations et programmes climatologiques	...	...	...	...
	29	...	...	...
	1 110	...	...	...
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution à la province de Colombie-Britannique pour la réduction des dommages causés par les inondations	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Établissement des cartes des régions inondables	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution en vertu du Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réglementation de la rivière Ottawa	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Pâtes et papiers	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*609*	...	...	...	*609 (f)*
51,526	67,232	11 835	5 517	13 684	12 106	190 319	2 117	1 114	887	194 437
42,470	**72,060**	**8 055**	**5 141**	**9 308**	**11 372**	**172 289**	**3 085**	**...**	**680**	**176 054**
2,159,326	*1,793,258*	*190 451*	*156 133*	*205 380*	*215 580*	*5 497 197*	*21 330*	*1 114*	*15 262*	*5 534 903*
...	...	204	...	...	...	204	...	...	...	204
...	...	**365**	...	...	...	**365**	...	...	...	**365**
...	...	*1 385*	...	...	...	*1 385*	...	...	...	*1 385*
...	...	...	...	782	...	782	...	...	...	782
...	...	...	...	**633**	...	**633**	...	...	...	**633**
...	...	...	...	*3 318*	...	*3 318*	...	...	...	*3 318 (f)*
51,526	67,232	12 039	5 517	14 466	12 106	191 305	2 117	1 114	887	195 423
42,470	**72,060**	**8 420**	**5 141**	**9 941**	**11 372**	**173 287**	**3 085**	**...**	**680**	**177 052**
2,159,326	*1,793,258*	*191 836*	*156 133*	*208 698*	*215 580*	*5 503 815*	*21 330*	*1 114*	*15 262*	*5 541 521*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	**29**	...	...	...	**29**
...	...	...	...	...	...	*1 110*	...	...	...	*1 110*
205	...	...	...	...	...	205	...	...	...	205
207	...	...	...	...	...	**207**	...	...	...	**207**
5,394	...	...	...	...	...	*5 394*	...	...	...	*5 394*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*582*	*582*	...	...	...	*582 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13,305	*8,742*	*1 753*	*2 183*	*2 587*	*1 162*	*29 732*	...	...	...	*29 732 (f)*
...	...	386	370	147	2	905	...	...	...	905
...	...	**411**	**738**	**609**	...	**1 758**	...	...	...	**1 758**
...	...	*1 914*	*3 279*	*2 613*	*16*	*7 822*	...	...	...	*7 822*
27	...	...	...	...	...	27	...	...	...	27
86	**79**	...	...	...	...	**165**	...	...	...	**165**
1,342	*1,156*	...	...	...	...	*2 498*	...	...	...	*2 498*
1,200	...	...	...	...	...	1 200	...	...	...	1 200
1,500	...	...	...	...	...	**1 500**	...	...	...	**1 500**
22,910	...	...	...	...	...	*22 910*	...	...	...	*22 910*
300	...	...	...	...	...	300	...	...	...	300
300	...	...	...	...	...	**300**	...	...	...	**300**
1,750	...	...	...	...	*273*	*2 023*	...	...	...	*2 023*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*3 316*	*3 316*	...	...	...	*3 316 (f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Accord concernant la surveillance continue de la qualité des eaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	1 716	*488*	*15*	*548*
Accord concernant les relevés hydrométriques	143 620	10 000	114 769	119 348
	124	**10**	**76**	**124**
	148 213	*10 767*	*117 430*	*124 099*
Réseau radiométéo	...	...	...	2 000
	...	...	...	**1**
	1 064	*21*	*791*	*2 376*
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Projets d'exploitation de mines d'uranium en Saskatchewan	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Office Terre-Neuvien des hydrocarbures extracôtier	...	...	...	...
	491 821	...	...	...
	727 707	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	143 620	10 000	114 769	121 348
	491 974	**10**	**76**	**126**
	879 810	*11 276*	*118 236*	*127 023*
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	2 164	...	...	...
	2 253	...	...	...
	8 054	*43*	*2 688*	...
Planification de l'utilisation de l'eau avec BC Hydro	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'action environnemental de l'inlet Burrard	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord Canada/C-B—Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente de coopération sur le développement de l'industrie de la pêche	...	...	...	...
	...	...	...	...
	4 523	...	...	...
Projet de méthodes de défense (MRNO)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de gestion du bassin du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*2 767*	...	...	...	*2 767 (f)*
200	577	...	...	...	...	388 514	...	...	...	388 514
200	**592**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 126**	**...**	**...**	**...**	**1 126**
18,683	*15,716*	*6 117*	*5 823*	*14 211*	...	*461 059*	...	...	...	*461 059*
...	...	...	...	...	...	2 000	...	...	...	2 000
...	...	...	...	...	...	**2**	...	...	...	**2**
...	...	...	...	...	...	*4 252*	...	...	...	*4 252*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	*1 788 214*	...	...	*1 788 214*	...	...	...	*1 788 214 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	**491 821**	...	...	...	**491 821**
...	...	...	...	...	...	*727 707*	...	...	...	*727 707 (f)*
1,932	577	386	370	147	2	393 151	...	...	...	393 151
2,293	**671**	**411**	**738**	**609**	**...**	**496 908**	**...**	**...**	**...**	**496 908**
63,384	*25,614*	*9 784*	*1 799 499*	*19 411*	*5 349*	*3 059 386*	...	...	...	*3 059 386*
...	...	...	...	...	...	2 164	...	...	...	2 164
...	...	...	...	...	...	**2 253**	...	...	...	**2 253**
673	...	...	...	...	...	*11 458*	...	...	...	*11 458*
...	...	...	...	...	161	161	...	...	...	161
...	...	...	...	...	**49**	**49**	...	...	...	**49**
...	...	...	...	...	*310*	*310*	...	...	...	*310*
...	...	...	...	...	80	80	...	...	...	80
...	...	...	...	...	**50**	**50**	...	...	...	**50**
...	...	...	...	...	*522*	*522*	...	...	...	*522*
...	...	...	...	...	771	771	...	...	...	771
...	...	...	...	...	**1 106**	**1 106**	...	...	...	**1 106**
...	...	...	...	...	*1 995*	*1 995*	...	...	...	*1 995*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*4 523*	...	...	...	*4 523 (f)*
...	190	...	...	...	...	190	...	...	...	190
...	**175**	...	...	...	...	**175**	...	...	...	**175**
...	*390*	...	...	...	...	*390*	...	...	...	*390*
...	...	...	...	...	161	161	...	...	...	161
...	...	...	...	...	**56**	**56**	...	...	...	**56**
...	...	...	...	...	926	926	...	...	...	926
...	...	...	...	...	75	75	...	...	...	75
...	...	...	...	...	**50**	**50**	...	...	...	**50**
...	...	...	...	...	*1 287*	*1 287*	...	...	...	*1 287*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Gestion de l'estuaire du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de mesure corrective pour le Port de Hamilton	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques du port Coral, couloir marin et production de carte (antérieurement Levées hydrographiques dans l'Arctique)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques dans l'Arctique—Rankin Inlet	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du nord	5 347	...	...	...
	7 727	...	...	...
	63 847	...	...	...
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des stocks de saumon de l'atlantique dans le lac Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de gestion de la ligne de partage des eaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme Canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	10 738	...	...	...
	13 309	...	...	...
	24 047	...	...	...
Expériences de manipulation de l'habitat au Sault Ste Marie	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Production des niveaux des tropiques inférieures dans le lac Érié	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Recherche productive de la capacité	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon de l'atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Méthodes et manuel standard d'échappement	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
MRNO atelier de travail sur les bassins versants	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	100	100	...	...	...	100
...	...	...	...	...	**100**	**100**	...	...	...	**100**
...	...	...	...	...	*740*	*740*	...	...	...	*740*
...	70	...	...	...	...	70	...	...	...	70
...	**40**	...	...	...	...	**40**	...	...	...	**40**
...	*602*	...	...	...	...	*602*	...	...	...	*602*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	**1 650**	...	...	**1 650**
...	...	...	...	...	...	...	*4 860*	...	...	*4 860*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	*486*	...	...	*486*
...	...	...	...	...	...	5 347	...	...	...	5 347
...	...	...	...	...	...	**7 727**	...	...	...	**7 727**
...	...	...	...	...	...	*63 847*	...	...	...	*63 847*
...	...	...	...	...	50	50	...	...	...	50
...	...	...	...	...	**24**	**24**	...	...	...	**24**
...	...	...	...	...	*567*	*567*	...	...	...	*567*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**25**	...	...	...	...	**25**	...	...	...	**25**
...	*39*	...	...	...	...	*39*	...	...	...	*39*
...	39	...	...	...	...	39	...	...	...	39
...	**36**	...	...	...	...	**36**	...	...	...	**36**
...	*111*	...	...	...	...	*111*	...	...	...	*111*
...	...	...	...	...	...	10 738	...	...	...	10 738
...	...	...	...	...	...	**13 309**	...	...	...	**13 309**
...	...	...	...	...	...	*24 047*	...	...	...	*24 047*
...	199	...	...	...	...	199	...	...	...	199
...	**120**	...	...	...	...	**120**	...	...	...	**120**
...	*319*	...	...	...	...	*319*	...	...	...	*319*
...	20	...	...	...	...	20	...	...	...	20
...	**122**	...	...	...	...	**122**	...	...	...	**122**
...	*142*	...	...	...	...	*142*	...	...	...	*142*
...	315	...	...	...	...	315	...	...	...	315
...	**120**	...	...	...	...	**120**	...	...	...	**120**
...	*435*	...	...	...	...	*435*	...	...	...	*435*
...	...	...	...	...	7 100	7 100	...	...	...	7 100
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*7 100*	*7 100*	...	...	...	*7 100*
...	...	...	...	...	40 878	40 878	...	...	...	40 878
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*40 878*	*40 878*	...	...	...	*40 878*
...	...	...	...	...	16 310	16 310	...	...	...	16 310
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*16 310*	*16 310*	...	...	...	*16 310*
...	10	...	...	...	...	10	...	...	...	10
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*10*	...	...	...	...	*10*	...	...	...	*10*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Effets du barrage d'hydro sur l'habitat des poissons	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet Quinte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	18 249	...	...	...
	23 289	...	...	...
	100 471	*43*	*2 688*	...
SANTÉ				
Ministère				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	489	306	599	542
	489	**306**	**599**	**542**
	3 752	*918*	*6 523*	*4 102*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Régime d'assistance publique du Canada [2]	24	747	(677)	466
	(3)	...	**(612)**	**669**
	2 148 021	*488 139*	*2 945 818*	*2 951 522*
Planification de l'emploi	...	...	...	...
	...	**60**	**30**	...
	324 901	*44 801*	*236 081*	*334 876*
Nouveau-Brunswick au travail	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*21 807*
Adaptation des travailleurs âgés	...	...	...	...
	...	...	...	...
	10 018	*1 362*	*12 553*	*4 857*
Initiatives stratégiques	...	...	...	...
	118	**1 011**	**2 300**	**6 001**
	9 963	*7 076*	*13 573*	*38 357*
Aide à l'employabilité des personnes handicapées	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	**479**	**7 445**	**5 274**
	69 791	*7 003*	*115 812*	*98 505*
Prestation nationale pour enfants [3]	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	4 134	1 372	6 768	5 740
	4 225	**1 550**	**9 163**	**11 944**
	2 562 694	*548 381*	*3 323 837*	*3 449 924*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	330	...	...	...	...	330	...	...	...	330
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*330*	...	...	...	...	*330*	...	...	...	*330*
...	222	...	...	...	...	222	...	...	...	222
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*222*	...	...	...	...	*222*	...	...	...	*222*
...	1,395	...	...	...	65 686	85 330	...	...	...	85 330
...	**638**	...	...	...	**1 435**	**25 362**	**1 650**	...	...	**27 012**
673	*2,600*	...	...	...	*70 635*	*177 110*	*5 346*	...	...	*182 456*
2,866	4,783	694	670	1 366	1 640	13 955	282	...	263	14 500
2,866	**4,783**	**694**	**670**	**1 366**	**1 640**	**13 955**	**282**	...	**263**	**14 500**
26,744	*62,177*	*4 176*	*8 363*	*13 518*	*22 246*	*152 519*	*846*	...	*789*	*154 154*
13,889	30,312	...	...	11 446	...	56 207	...	...	(66)	56 141
...	**5,501**	**2 139**	...	...	...	**7 694**	...	...	**421**	**8 115**
21,543,662	*28,508,500*	*3 603 795*	*3 065 566*	*7 995 189*	*11 918 211*	*85 168 423*	*318 437*	...	*94 797*	*85 581 657*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	...	...	...	...	...	**92**	...	...	...	**92**
1,888,840	*1,932,218*	*256 142*	*279 979*	*610 677*	*765 906*	*6 674 421*	...	...	...	*6 674 421 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*21 807*	...	...	...	*21 807 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
212,091	*136,607*	*7 403*	*762*	...	*35 008*	*420 661*	...	...	...	*420 661 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
19	**3,636**	**3 584**	**2 133**	**160**	**7 129**	**26 091**	**400**	...	**192**	**26 683**
82,284	*34,145*	*14 737*	*15 332*	*3 130*	*52 154*	*270 751*	*5 040*	...	*1 210*	*277 001 (f)*
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159
39,133	**65,362**	**7 914**	**9 953**	**22 343**	**27 000**	**189 013**	...	...	...	**189 013**
348,176	*1,046,264*	*147 157*	*166 188*	*398 793*	*393 371*	*2 791 060*	*15 094*	...	*20 742*	*2 826 896*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
53,022	95,674	7 914	9 953	33 789	27 000	245 366	...	...	(66)	245 300
39,154	**74,499**	**13 637**	**12 086**	**22 503**	**34 129**	**222 890**	**400**	...	**613**	**223 903**
24,075,053	*31,657,734*	*4 029 234*	*3 527 827*	*9 007 789*	*13 164 650*	*95 347 123*	*338 571*	...	*116 749*	*95 802 443*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Route accès Atikamekw—C.N.A.	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Groupe de gestion des hardes de Beverly et Kaminuriak de caribous	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Immobilisations d'infrastructures et services communs				
Janvier/Chipewyan Prairie pour une entente de plusieurs années entre AINC et M.D. de Wood Buffalo	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie-James)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Association des trappeurs Indiens Cris	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection des forêts	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Lignes hydro-électriques de surface	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme des infrastructures	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement des ressources naturelles	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente de Terre-Neuve	9 307	...	...	...
	7 875	...	...	...
	104 435	...	...	...
Entente du Nord-Est du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6,148	...	...	...	...	...	*6 148*	...	...	...	*6 148 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	**14**	...	...	**14**
...	...	...	...	...	...	...	**10**	...	...	**10**
...	...	...	...	...	...	...	*177*	...	...	*177*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	**574**	...	**574**	...	...	...	**574**
...	...	...	...	*1 772*	...	*1 772*	...	...	...	*1 772 (f)*
146	...	...	...	...	...	146	...	...	...	146
145	...	...	...	...	...	**145**	...	...	...	**145**
849	...	...	...	...	...	*849*	...	...	...	*849*
70,463	...	...	...	...	...	70 463	...	...	...	70 463
67,156	...	...	...	...	...	**67 156**	...	...	...	**67 156**
906,947	...	...	...	...	...	*906 947*	...	...	...	*906 947*
82	...	...	...	...	...	82	...	...	...	82
82	...	...	...	...	...	**82**	...	...	...	**82**
1,706	...	...	...	...	...	*1 706*	...	...	...	*1 706*
102	1,738	...	1 908 [1]	...	...	3 748	...	...	...	3 748
...	**1,126**	...	**1 070** [1]	...	...	**2 196**	...	...	...	**2 196**
102	*12,821*	...	*8 111*	...	...	*21 034*	...	...	...	*21 034*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1,000	...	*106 450* [1]	...	...	...	*107 450*	...	...	...	*107 450 (f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	**1 670**	...	...	**1 670**
...	...	...	...	...	...	...	*6 753*	...	...	*6 753*
33	...	...	...	...	...	33	...	...	...	33
928	...	...	...	...	...	**928**	...	...	...	**928**
2,685	...	...	...	...	...	*2 685*	...	...	...	*2 685*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*33,060*	...	...	...	...	*33 060*	...	...	...	*33 060*
...	500	...	...	...	...	500	...	...	...	500
...	**500**	...	...	...	...	**500**	...	...	...	**500**
...	*10,581*	...	...	...	...	*10 581*	...	...	...	*10 581*
...	...	...	...	...	...	9 307	...	...	...	9 307
...	...	...	...	...	...	**7 875**	...	...	...	**7 875**
...	...	...	...	...	...	*104 435*	...	...	...	*104 435*
2,199	...	...	...	...	...	2 199	...	...	...	2 199
2,233	...	...	...	...	...	**2 233**	...	...	...	**2 233**
47,817	...	...	...	...	...	*47 817*	...	...	...	*47 817*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Entente sur les inondations du Nord	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Routes des réserves et routes d'accès	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services sociaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente trilatérale—Algonquins du lac Barrière	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement économique trilatéral—Négociations	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services trilatéraux aux Indiens	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Négociations de traité trilatérales	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet domiciliaire Nuvavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide intérimaire de Gestion des ressources	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission du Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Labrador Inuit	23	...	...	...
	...	...	...	...
	23	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	9 330	...	...	...
	7 875	...	...	...
	104 458	...	...	...
INDUSTRIE				
Ministère				
Infrastructure Canada/Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	1 737	...	...	...	1 737	...	...	...	1 737	
...	...	**1 764**	...	...	...	**1 764**	...	...	...	**1 764**	
...	...	*111 095*	...	...	...	*111 095*	...	...	...	*111 095*	
...	...	1 624	...	...	...	1 624	...	...	...	1 624	
...	...	**200**	...	...	...	**200**	...	...	...	**200**	
...	...	*20 477*	...	...	...	*20 477*	...	...	...	*20 477*	
...	111,565	...	...	...	...	111 565	...	...	...	111 565	
...	**93,902** (1)	...	...	...	...	**93 902**	...	...	...	**93 902**	
...	*1,359,772*	...	...	...	...	*1 359 772*	...	...	...	*1 359 772*	
339	...	...	...	...	...	339	...	...	...	339	
406	...	...	...	...	...	**406**	...	...	...	**406**	
4,124	...	...	...	...	...	*4 124*	...	...	...	*4 124*	
...	382	...	...	...	...	382	...	...	...	382	
...	**331**	...	...	...	...	**331**	...	...	...	**331**	
...	*3,159*	...	...	...	...	*3 159*	...	...	...	*3 159*	*(f)*
...	667	...	...	...	...	667	...	...	...	667	
...	**725**	...	...	...	...	**725**	...	...	...	**725**	
...	*9,620*	...	...	...	...	*9 620*	...	...	...	*9 620*	*(f)*
...	...	...	...	...	4 694	4 694	...	...	...	4 694	
...	...	...	...	...	**4 802**	**4 802**	...	...	...	**4 802**	
...	...	...	...	...	*26 848*	*26 848*	...	...	...	*26 848*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2,500	...	...	...	...	...	**2 500**	...	...	...	**2 500**	
2,500	...	...	...	...	...	*2 500*	...	...	...	*2 500*	
...	...	...	...	...	...	...	1 125 (1)	...	...	1 125	
...	...	...	...	...	...	...	**1 220**	...	...	**1 220**	
...	...	...	...	...	...	...	*2 345*	...	...	*2 345*	
160	...	...	...	...	...	160	...	...	...	160	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
160	...	...	...	...	...	*160*	...	...	...	*160*	
...	...	...	...	...	...	23	...	...	...	23	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*23*	...	...	...	*23*	
73,524	114,852	3 361	1 908	...	4 694	207 669	1 139	...	...	208 808	
73,450	**1,556**	**1 964**	...	**574**	**4 802**	**90 221**	**1 680**	...	...	**91 901**	
972,936	*151,448*	*131 572*	*1 070*	*1 772*	*26 848*	*1 390 104*	*8 150*	...	...	*1 398 254*	
...	25,000	...	...	...	...	25 000	...	...	...	25 000	
...	**65,170**	...	...	...	...	**65 170**	...	...	...	**65 170**	
...	*795,771*	...	...	...	...	*795 771*	...	...	...	*795 771*	
...	3,324	...	...	...	...	3 324	...	...	...	3 324	
...	**2,557**	...	...	...	...	**2 557**	...	...	...	**2 557**	
...	*8,681*	...	...	...	...	*8 681*	...	...	...	*8 681*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Développement industriel et régional	...	...	...	..
	...	...	...	...
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
Ententes de partage de coopération touristique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	11 427	*4 493*	*6 611*	*2 907*
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique				
Ententes de coopération	8 707	12 919	36 990	15 636
	9 019	**7 183**	**53 894**	**16 150**
	172 252	*103 031*	*176 445*	*177 838*
Ententes de coopération - SPFA/DCE	7 531	...	1 578	...
	10 181	**...**	**1 489**	**20**
	27 421	...	*6 579*	*983*
Ententes de coopération - SPFA/RE	12 717	...	2 856	791
	13 584	**...**	**2 721**	**463**
	53 641	...	*7 437*	*2 224*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Entente Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions au programme de reconstruction économique temporaire	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Un accord concernant des initiatives pour l'Asie-pacifique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Travaux d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord d'association	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection contre l'innondation et amélioration des digues dans la vallée de la rivière Rouge	...	...	...	..
	...	...	...	...
	...	...	...	..

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
5,185	...	...	...	...	...	5 185	...	...	...	5 185
18,198	...	...	...	...	...	**18 198**	...	...	...	**18 198**
487,865	*279,136*	*312 968*	*193 718*	*142 342*	*162 075*	*3 770 976*	*30 708*	...	*13 439*	*3 815 123*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5,060	*1,281*	...	...	*3 832*	...	*35 611*	*2 894*		*4 662*	*43 167 (f)*
12	...	...	...	...	...	74 264	...	...	...	74 264
2	...	...	...	...	...	**86 248**	...	...	...	**86 248**
14	*139*	...	...	...	...	*629 719*	...	...	...	*629 719*
...	...	...	...	...	...	9 109	...	...	...	9 109
...	...	...	...	...	...	**11 690**	...	...	...	**11 690**
...	...	...	...	...	...	*34 983*	...	...	...	*34 983*
...	...	...	...	...	...	16 364	...	...	...	16 364
...	...	...	...	...	...	**16 768**	...	...	...	**16 768**
...	...	...	...	...	...	*63 302*	...	...	...	*63 302*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
450	...	...	...	...	...	**450**	...	...	...	**450**
26,201	...	...	...	...	...	*26 201*	...	...	...	*26 201*
15,354	...	...	...	...	...	15 354	...	...	...	15 354
44,730	...	...	...	...	...	**44 730**	...	...	...	**44 730**
609,581	...	...	...	...	...	*609 581*	...	...		*609 581*
1,754	...	...	...	...	...	1 754	...	...	...	1 754
4,852	...	...	...	...	...	**4 852**	...	...	...	**4 852**
13,789	...	...	...	...	...	*13 789*	...	...	...	*13 789*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**5 000**	**5 000**	...	...	...	**5 000** (1)
...	...	...	...	...	*60 000*	*60 000*	...	..	.	*60 000 (f)*
...	...	6 107	552	1 769	9 901	18 329	...	...	.	18 329
...	...	**9 129**	**5 213**	**36 766**	**37 897**	**89 005**	...	...	...	**89 005**
...	...	*81 859*	*69 262*	*207 849*	*260 729*	*619 699*	...	...		*619 699*
...	...	2 746	2 504	2 057	...	7 307	...	. .	...	7 307
...	...	**3 773**	**1 100**	**5 633**	...	**10 506**	...	...	...	**10 506** (1)
...	...	*8 519*	*3 604*	*10 690*	...	*22 813*	...	...	...	*22 813* (1)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	**5 400**	...	...	...	**5 400**	...	...	...	**5 400** (1)
...	...	*15 400*	...	...	...	*15 400*	...	...	.	*15 400 (f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Initiative de rétablissement économique et des emplois de la vallée de la rivière Rouge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière rouge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	28 955	12 919	41 424	16 427
	32 784	**7 183**	**58 104**	**16 633**
	895 392	*418 403*	*887 281*	*745 085*
JUSTICE				
Ministère				
Armes à feu	...	175	658	934
	610	**218**	**937**	**1 190**
	2 220	*978*	*4 070*	*4 614*
Aide juridique	1 557	254	2 831	1 363
	1 571	**248**	**2 859**	**1 327**
	28 122	*4 181*	*53 059*	*24 764*
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	81	...	25	...
	103	**...**	**95**	**...**
	1 714	*52*	*558*	*...*
Aide juridique aux jeunes contrevenants	4 925	1 944	5 936	4 640
	4 546	**1 795**	**5 479**	**4 282**
	63 250	*24 923*	*75 443*	*59 449*
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	6 563	2 373	9 450	6 937
	6 830	**2 261**	**9 370**	**6 799**
	95 306	*30 134*	*133 130*	*88 827*
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe	233	140	193	206
	226	**158**	**226**	**187**
	16 614	*6 380*	*8 425*	*30 657*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	*12 000*	...	...	...	*12 000*	...	...	...	*12 000* [1] *(f)*
...	...	7 000	...	...	...	7 000	...	...	...	7 000
...	...	**800**	...	...	...	**800**	...	...	...	**800** [1]
...	...	*7 800*	...	...	...	*7 800*	...	...	...	*7 800* [1]
...	...	24 000	...	...	...	24 000	...	...	...	24 000
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	*24 000*	...	...	...	*24 000*	...	...	...	*24 000*
22,305	28,324	39 853	3 056	3 826	9 901	206 990	...	...	...	206 990
68,232	**67,727**	**9 129**	**5 213**	**36 766**	**42 897**	**344 668**	...	...	...	**344 668**
1,142,510	*1,085,008*	*428 800*	*264 080*	*359 656*	*422 804*	*6 649 019*	*33 602*	...	*18 101*	*6 700 722*
8,194	6,586	...	...	6	5 729	22 282	...	...	...	22 282
6,892	**5,302**	**200**	**244**	**258**	**4 160**	**20 011**	**97**	...	**282**	**20 390**
20,092	*24,725*	*2 464*	*2 190*	*4 567*	*12 935*	*78 855*	*1 137*	...	*1 297*	*81 289*
16,535	36,066	4 020	2 481	6 544	9 052	80 703	...	...	...	80 703
16,396	**36,438**	**3 154**	**2 465**	**6 441**	**8 929**	**79 828**	**1 658**	...	**427**	**81 913**
306,001	*633,813*	*60 352*	*46 971*	*117 466*	*152 291*	*1 427 020*	*24 435*	...	*7 605*	*1 459 060*
457	909	297	500	865	1 023	4 157	...	...	...	4 157
456	**970**	**297**	**500**	**865**	**1 031**	**4 317**	**356**	...	**170**	**4 843**
7,760	*13,595*	*5 789*	*6 694*	*18 994*	*17 844*	*73 000*	*6 554*	...	*2 167*	*81 721*
30,674	61,277	5 886	7 135	14 973	18 248	155 638	4 461	...	1 061	161 160
26,464	**56,622**	**5 267**	**6 585**	**13 133**	**15 938**	**140 111**	**3 660**	...	**979**	**144 750**
440,267	*809,648*	*74 403*	*91 563*	*182 559*	*225 348*	*2 046 853*	*60 937*	...	*17 531*	*2 125 321*
...	...	...	...	...	...	...	1 274	668	1 178	3 120
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	*1 274*	*668*	*1 178*	*3 120*
55,860	104,838	10 203	10 116	22 388	34 052	262 780	5 735	668	2 239	271 422
50,208	**99,332**	**8 918**	**9 794**	**20 697**	**30 058**	**244 267**	**5 771**	...	**1 858**	**251 896**
774,120	*1,481,781*	*143 008*	*147 418*	*323 586*	*408 418*	*3 625 728*	*94 337*	*668*	*29 778*	*3 750 511*
161,351	1,615	50 280	205	293	1 130	215 646	153	151	157	216 107
275,770	**31,335**	**38 255**	**3 407**	**12 274**	**1 587**	**363 425**	**154**	...	**155**	**363 734**
722,580	*81,862*	*205 263*	*16 109*	*80 535*	*37 427*	*1 205 852*	*4 772*	*151*	*4 750*	*1 215 525*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve	2 877	...	...	...
	3 315	...	...	...
	212 703	...	...	...
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 564	...	...	...
	1 203	...	...	...
	28 990	...	...	...
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	...	...	832	...
	...	...	680	...
	...	...	*8 192*	...
Ententes auxiliaires de l'entente sur le développement du secteur forestier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Ententes sur l'exploitation minérale	...	...	...	...
	...	...	...	...
	26 414	*188*	*24 898*	*18 958*
Programme d'assistance pour les propriétaires forestiers à temps partiel affectés par la tempête de verglas au Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'assistance pour les propriétaires à temps partiel affectés par la tempête de verglas en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	4 441	...	832	...
	4 518	...	680	...
	268 107	*188*	*33 090*	*18 958*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS				
Coût d'entretien du pont Perley et du pont MacDonald-Cartier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Programmes de logement à frais partagés (antérieurement Location de terrains, de logement en milieu urbain pour les Autochtones et logement à prix modique	60 761	9 503	77 074	46 517
	59 691 (1)	7 730 (1)	78 280 (1)	47 348 (1)
	774 042	*107 035*	*847 161*	*501 765*
Total du portefeuille ministériel	60 761	9 503	77 074	46 517
	59 691	7 730	78 280	47 348
	774 042	*107 035*	*847 161*	*501 765*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	2 877	...	...	...	2 877
...	...	...	...	...	...	3 315	...	...	...	3 315
...	...	...	...	...	...	*212 703*	...	...	...	*212 703*
...	...	...	...	...	...	1 564	...	...	...	1 564
...	...	...	...	...	...	1 203	...	...	...	1 203
...	...	...	...	...	...	*28 990*	...	...	...	*28 990*
...	...	...	...	...	...	832	...	...	...	832
...	...	...	...	...	...	680	...	...	...	680
...	...	...	...	...	...	*8 192*	...	...	...	*8 192*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
229,671	*20,511*	...	...	...	*127 665*	*377 847*	...	...	...	*377 847* (f)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1,722	...	...	...	...	...	1 722	...	...	...	1 722
103,555	*27,651*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*9 090*	*239 733*	*4 280*	...	*2 956*	*246 969*
1,561,596	...	...	...	...	...	1 561 596	...	...	...	1 561 596
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1,561,596	...	...	...	...	...	1 561 596	...	...	...	1 561 596
...	1,075,000	...	...	...	...	1 075 000	...	...	...	1 075 000
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	1,075,000	...	...	...	...	1 075 000	...	...	...	1 075 000
...	...	...	...	...	...	5 273	...	...	...	5 273
1,563,318	1,075,000	...	...	...	...	2 643 516	...	...	...	2 643 516
333,226	*48,162*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*136 755*	*867 465*	*4 280*	...	*2 956*	*874 701*
51	51	...	...	...	...	102	...	...	...	102
27	88	...	...	...	...	115	...	...	...	115
2,057	*7,195*	...	...	...	...	*9 252*	...	...	...	*9 252*
242,459 (1)	517,102 (1)	90 377 (1)	131 195 (1)	82 679 (1)	113 528 (1)	1 371 195 (1)	95 769 (1)	... (1)	5 368 (1)	1 472 332 (1)
203,138	451,595	69 057	127 052	83 693	98 028	1 225 612	97 007	...	4 729	1 327 348 (1)
2,459,180	*6,212,201*	*867 543*	*1 569 482*	*1 223 232*	*1 194 217*	*15 755 858*	*1 266 638*	...	*52 270*	*17 074 766*
242,510	517,153	90 377	131 195	82 679	113 528	1 371 297	95 769	...	5 368	1 472 434
203,165	451,683	69 057	127 052	83 693	98 028	1 225 727	97 007	...	4 729	1 327 463
2,461,237	*6,219,396*	*867 543*	*1 569 482*	*1 223 232*	*1 194 217*	*15 765 110*	*1 266 638*	...	*52 270*	*17 084 018*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Police autochtone	38	52	1 572	236
	51	**52**	**1 507**	**96**
	573	*698*	*10 050*	*564*
TRANSPORTS				
Ministère				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région atlantique	4 320	3 008	5 085	548
	5 022	**9 830**	**28 915**	**10 030**
	20 219	*21 374*	*82 777*	*121 078*
Construction sur le boulevard Henri-Bourassa	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Rénovations des autoroutes	...	...	2 033	34 500
	...	...	**2 967**	**19 484**
	286 482	...	*73 839*	*239 953*
Code canadien de sécurité	173	147	284	207
	172	**147**	**284**	**207**
	862	*736*	*1 419*	*1 035*
Rénovations des routes Outaouais	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entretien du pont de Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Initiative stratégique d'investissement en capital—Autoroutes et aéroports	...	...	3 723	...
	...	...	**10 586**	...
	10 000	...	*101 543*	*150 508*
Total du portefeuille ministériel	4 493	3 155	11 125	35 255
	5 194	**9 977**	**42 752**	**29 721**
	317 563	*22 110*	*259 578*	*512 574*
Total global	305 175	53 329	288 121	287 894
	641 844	**35 666**	**208 887**	**129 314**
	6 080 548	*1 259 517*	*5 801 273*	*6 056 129*

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 1999-2000
Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 1998-1999.
Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 1999-2000).

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
14,924	16,318	2 369	5 595	4 392	4 329	49 825	171	415	1 051	51 462	
13,843	**14,506**	**2 203**	**6 033**	**4 346**	**4 243**	**46 880**	**837**	...	**1 054**	**48 771**	
66,871	*158,659*	*34 789*	*41 271*	*39 941*	*36 286*	*389 702*	*5 239*	*415*	*9 172*	*404 528*	
17,625	...	...	...	...	...	30 586	...	...	...	30 586	
14,123	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**67 920**	**...**	**...**	**...**	**67 920**	
78,001	...	...	...	...	...	*323 449*	...	...	...	*323 449*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	
21,000	...	...	...	...	...	*21 000*	...	...	...	*21 000*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	36 533	...	...	...	36 533	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**22 451**	**...**	**...**	**...**	**22 451**	
410	...	...	...	...	...	*600 684*	...	...	...	*600 684*	
524	968	254	265	451	347	3 620	129	...	129	3 878	
625	**968**	**253**	**265**	**451**	**347**	**3 719**	**129**	**...**	**129**	**3 977**	
3,233	*4,840*	*1 268*	*1 325*	*2 255*	*1 735*	*18 708*	*645*	...	*645*	*19 998*	
4,651	...	...	...	...	...	4 651	...	...	...	4 651	
6,300	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**6 300**	**...**	**...**	**...**	**6 300**	
12,736	...	...	...	...	...	*12 736*	...	...	...	*12 736*	
600	...	...	...	...	...	600	...	...	...	600	
600	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**600**	**...**	**...**	**...**	**600**	
2,100	...	...	...	...	...	*2 100*	...	...	...	*2 100*	
2,900	...	...	...	...	9	6 632	...	...	...	6 632	
296	**23,746**	**...**	**...**	**...**	**137**	**34 765**	**...**	**...**	**...**	**34 765**	
77,980	*108,751*	*35 258*	*35 333*	*30 000*	*30 875*	*580 248*	*10 015*	...	*10 072*	*600 335*	
26,300	968	254	265	451	356	82 622	129	...	129	82 880	
21,944	**24,714**	**253**	**265**	**451**	**484**	**135 755**	**129**	**...**	**129**	**136 013**	
195,460	*113,591*	*36 526*	*36 658*	*32 255*	*32 610*	*1 558 925*	*10 660*	...	*10 717*	*1 580 302*	
1,348,055	1,184,435	513 604	626 590	397 734	344 653	5 349 590	110 678	2 348	15 147	5 477 763	
2,143,010	**1,984,568**	**192 194**	**367 428**	**304 282**	**244 472**	**6 251 665**	**110 559**	**...**	**9 063**	**6 371 287**	
32,877,645	*43,946,583*	*7 088 729*	*11 055 822*	*13 201 620*	*15 885 261*	*143 253 127*	*1 788 186*	*2 197*	*255 052*	*145 298 562*	

(1) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

(2) Comprend seulement des paiements ou des montants résiduels de comptes à recevoir.

(3) Le programme de Prestation nationale pour enfants a été présenté par erreur l'an dernier comme un programme fédéral-provincial à frais partagés.

(f) Programme complété.

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

	Page
Détail budgétaire par dotation	12.2
Commissions	12.15
Frais d'étude	12.17
Revenus de placements	12.19
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires	12.22

Détail budgétaire par dotation

Cet état présente les crédits budgétaires par dotation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION

	Dotations	Dépenses
	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	501 538 090	498 127 777
Bloquées	2 863 374	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 322 827	22 322 827
	482 078 637	*475 804 950*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	29 239 000	29 243 691
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	127	
	29 238 873	*29 243 691*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	983 294 870	860 148 774
Bloquées	50 000 000	
	1 033 294 870	*860 148 774*
Montants législatifs	*732 792 286*	*714 923 998*
Total du ministère	**2 277 404 666**	**2 080 121 413**
Commission canadienne du lait		
Crédit 15—Dépenses du programme	2 740 579	2 584 682
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement et contributions—		
Budget de fonctionnement	325 543 601	325 533 757
Subventions et contributions	129 991	129 991
Bloquées	2 506 900	
Moins : recettes affectées aux dépenses	50 942 848	50 942 848
	277 237 644	*274 720 900*
Crédit 25—Dépenses en capital	*15 464 629*	*4 463 970*
Montants législatifs	*49 310 284*	*49 284 302*
	342 012 557	328 469 172
Total du portefeuille ministériel	**2 622 157 802**	**2 411 175 267**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 464 766 976	2 402 836 983
Compensation à la Société canadienne des postes	8 743 000	7 756 717
Paiements forfaitaires rétroactifs—		
Budget de fonctionnement	3 967 000	3 619 000
Première Nation du Yukon—Cessation de l'exonération d'impôt—		
Budget de fonctionnement	965 000	685 000
Exemptions fondées sur une convention fiscale—Sociétés non résidentes—		
Budget de fonctionnement	1 136 000	402 000
Comptabilité d'exercice pour le projet des recettes fiscales—		
Budget de fonctionnement	475 000	288 000
Programme de régimes enregistrés amélioré—		
Budget de fonctionnement	1 266 000	1 266 000
Pouvoirs-agents douanes et programme de formation-sécurité—		
Budget de fonctionnement	5 650 000	3 612 000
Projet de restructuration—		
Budget de fonctionnement	45 266 000	45 266 000
Mesures visant les arrivages annuels de C/R—		
Budget de fonctionnement	8 697 000	7 550 000
Règles sur la migration des contribuables—		
Budget de fonctionnement	6 910 000	2 752 000
Bloquées	571 430	
Moins : recettes affectées aux dépenses	138 540 000	135 424 000
	2 409 873 406	*2 340 609 700*
Crédit 5—Dépenses en capital	*15 727 000*	*15 721 283*
Crédit 10—Contributions	*95 000 000*	*94 900 627*
Montants législatifs	*484 090 224*	*483 938 024*
Total du portefeuille ministériel	**3 004 690 630**	**2 935 169 634**
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	173 205 752	168 739 545
Bloquées	1 759 250	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 998 000	3 392 442
	170 967 002	*165 347 103*
Crédit 5—Subventions et contributions	*701 971 964*	*701 828 866*
Montants législatifs	*24 518 721*	*18 812 150*
Total du ministère	**897 457 687**	**885 988 119**
Conseil des Arts du Canada		
Crédit 20—Paiements au Conseil des Arts du Canada	116 584 000	116 583 500
Société Radio-Canada		
Crédit 25—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	*764 715 000*	*764 714 999*
Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 35—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	110 472 001	110 472 001

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Bloquées	24 694 000	
	135 166 001	*110 472 001*
	903 881 001	879 187 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
Crédit 40—Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	78 900 000	78 993 375
Musée canadien des civilisations		
Crédit 45—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	47 344 439	47 344 439
Musée canadien de la nature		
Crédit 50—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	21 657 866	21 657 866
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	32 512 393	32 445 969
Bloquées	91 272	
Moins : recettes affectées aux dépenses	29 321 000	29 321 000
	3 282 665	*3 124 969*
Montants législatifs	*5 129 556*	*5 123 000*
	8 412 221	8 247 969
Archives nationales du Canada		
Crédit 60—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	41 844 348	41 573 801
Subventions et contributions	1 765 000	1 764 779
	43 609 348	*43 338 580*
Montants législatifs	*6 161 883*	*6 113 213*
	49 771 231	49 451 793
Société du Centre national des Arts		
Crédit 65—Paiements à la Société du Centre national des Arts	24 915 000	24 915 000
Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 70—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 090 347	8 827 210
Capital	105 000	105 000
Bloquées	315 000	
	9 510 347	*8 932 210*
Montants législatifs	*1 256 292*	*1 256 292*
	10 766 639	10 188 502
Commission de la capitale nationale		
Crédit 75—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	*40 042 000*	*40 042 000*
Crédit 80—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	*54 099 000*	*54 099 000*
Crédit 85—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions—		
Autres frais de fonctionnement	13 260 000	13 260 000
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	22	
	13 259 978	*13 260 000*
	107 400 978	107 401 000
Office national du film		
Crédit 90—Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	70 556 653	67 592 192
Subventions et contributions	329 837	329 837
Moins : recettes affectées aux dépenses	8 900 000	8 528 511
	61 986 490	*59 393 518*
Montants législatifs	*14 825 954*	*624 109*
	76 812 444	60 017 627
Musée des beaux-arts du Canada		
Crédit 95—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	*33 272 681*	*33 272 681*
Crédit 100—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	*3 000 000*	*3 000 000*
	36 272 681	36 272 681
Bibliothèque nationale		
Crédit 105—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	29 513 370	29 513 370
Subventions et contributions	36 059	36 059
Bloquées	84 689	
	29 634 118	*29 549 429*
Montants législatifs	*3 940 361*	*3 936 572*
	33 574 479	33 486 001
Musée national des sciences et de la technologie		
Crédit 110—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	20 320 575	20 320 575[1]

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Agence Parcs Canada		
Crédit 115—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	286 874 845	269 511 415
Subventions et contributions	4 552 725	4 552 725
Bloquées	573 698	
	292 001 268	*274 064 140*
Crédit 120—Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	*12 000 000*	*12 000 000*
Montants législatifs	*110 595 223*	*102 355 317*
	414 596 491	388 419 457
Commission de la fonction publique		
Crédit 125—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*107 749 670*	*104 960 461*
Montants législatifs	*22 333 296*	*14 656 335*
	130 082 966	119 616 796
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Crédit 130—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*11 787 855*	*11 414 142*
Crédit 135—Subventions	*8 250 000*	*8 250 000*
Montants législatifs	*1 190 710*	*1 190 710*
	21 228 565	20 854 852
Total du portefeuille ministériel	**2 999 979 263**	**2 908 946 552**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	405 688 448	392 461 316
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	5 538 600	4 851 597
Programme de santé fédérale par intérim	26 545 000	24 039 864
Bloquées	9 019 066	
	446 791 114	*421 352 777*
Crédit 2b—Radiation des prêts en cours à l'immigration	*2 493 494*	*2 441 943*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	2 967 400	2 904 054
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	4 032 600	2 094 070
	7 000 000	*4 998 124*
Crédit 10—Subventions et contributions	*421 833 417*	*366 532 901*
Montants législatifs	*60 566 728*	*60 521 211*
Total du ministère	**938 684 753**	**855 846 956**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	76 669 470	76 131 865
Bloquées	615 398	
	77 284 868	*76 131 865*
Montants législatifs	*11 811 795*	*11 803 652*
	89 096 663	87 935 517
Total du portefeuille ministériel	**1 027 781 416**	**943 782 473**
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	527 759 045	522 988 659
A2M	5 800 000	5 800 000
Bloquées	3 335 298	
Moins : recettes affectées aux dépenses	74 877 000	72 350 813
	462 017 343	*456 437 846*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	36 583 825	36 266 491
A2M	3 000 000	3 000 000
Bloquées	3 000 000	
	42 583 825	*39 266 491*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	168 499 822	167 787 891
Bloquées	35 989	
	168 535 811	*167 787 891*
Montants législatifs	*56 551 097*	*56 493 304*
Total du ministère	**729 688 076**	**719 985 532**
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	14 014 468	10 309 563
Subventions et contributions	454 951	454 951
Bloquées	168 692	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 604 000	344 003
	11 034 111	*10 420 511*
Montants législatifs	*995 325*	*995 130*
	12 029 436	11 415 641
Total du portefeuille ministériel	**741 717 512**	**731 401 173**
FINANCES		
Ministère		
PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	78 822 932	76 721 296
Bloquées	370 423	
Moins : recettes affectées aux dépenses	6 394 000	6 167 603
	72 799 355	*70 553 693*
Crédit 5—Subventions et contributions	*472 300 000*	*399 660 046*
Crédit 6a—Paiement à la Société pour l'expansion des exportations	*600 000*	*583 552*
Montants législatifs	*877 550 156*	*620 743 824*
	1 423 249 511	1 091 541 115

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Montants législatifs	45 310 326 422	45 310 326 422
PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
Crédit 20—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	*1 401 800 000*	*1 401 707 359*
Montants législatifs	*22 862 308 760*	*22 862 308 760*
	24 264 108 760	24 264 016 119
Total du ministère	**70 997 684 693**	**70 665 883 656**
Vérificateur général		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	49 150 720	48 814 381
Subventions et contributions	380 000	376 958
Bloquées	145 727	
	49 676 447	*49 191 339*
Crédit 30—Traitement du vérificateur général—		
Budget de fonctionnement	*212 810*	*212 810*
Montants législatifs	*7 510 303*	*7 510 303*
	57 399 560	56 914 452
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*7 638 786*	*7 353 072*
Montants législatifs	*1 354 000*	*1 354 000*
	8 992 786	8 707 072
Bureau du surintendant des institutions financières		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	50 152 550	49 362 077
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	42 821	
recettes affectées aux dépenses	48 399 000	47 764 454
	1 710 729	*1 597 623*
Montants législatifs	*72 010 762*	*6 328 893*
	73 721 491	7 926 516
Total du portefeuille ministériel	**71 137 798 530**	**70 739 431 696**
PÊCHES ET OCÉANS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	993 522 084	938 576 329
Autres frais de fonctionnement	9 000 000	7 096 659
Bloquées	11 206 692	
Moins : recettes affectées aux dépenses	54 139 000	47 583 633
	959 589 776	*898 089 355*
Crédit 5—Dépenses en capital	*129 843 000*	*123 115 343*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	320 572 683	252 624 284
Bloquées	548 790	
	321 121 473	*252 624 284*
Montants législatifs	*106 464 370*	*105 166 644*
Total du portefeuille ministériel	**1 517 018 619**	**1 378 995 626**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	959 371 781	922 810 776
Mesures d'urgence pour les missions étrangères en l'an 2000	713 000	538 575
Bloquées	22 791 298	
Moins : recettes affectées aux dépenses	23 673 000	15 113 810
	959 203 079	*908 235 541*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	119 283 400	118 476 434
Mesures d'urgence pour les missions étrangères en l'an 2000	3 250 400	2 443 047
Bloquées	7 300 000	
	129 833 800	*120 919 481*
Crédit 10—Subventions et contributions	*424 350 946*	*408 707 609*
Crédit 11a—Faire grâce de dettes	*45 000 000*	*41 015 331*
Montants législatifs	*122 367 061*	*108 586 832*
Total du ministère	**1 680 754 886**	**1 587 464 794**
Corporation commerciale canadienne		
Crédit 15—Dépenses du programme	17 549 000	17 548 179
Agence canadienne de développement international		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	109 040 925	108 707 302
Bloquées	14 765	
	109 055 690	*108 707 302*
Crédit 21b—Faire grâce de dettes	*13 626 969*	*13 626 969*
Crédit 25—Dépenses en capital	*20 500 000*	*19 799 898*
Crédit 30—Subventions et contributions	*1 465 461 383*	*1 457 442 063*
Montants législatifs	*262 843 119*	*262 832 236*
	1 871 487 161	1 862 408 468
Société pour l'expansion des exportations		
Crédit 41a—Autorisation accrue pour le plafond des passifs éventuels	*1*	
Montants législatifs	*21 856 853*	*21 856 853*
	21 856 854	21 856 853
Centre de recherches pour le développement international		
Crédit 45—Versements au Centre de recherches pour le développement international	87 019 000	87 019 000

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commission mixte internationale		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	6 021 016	5 694 617
Bloquées	175 000	
	6 196 016	*5 694 617*
Montants législatifs	*494 000*	*494 000*
	6 690 016	6 188 617
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 109 611*	*1 681 168*
Montants législatifs	*138 000*	*138 000*
	2 247 611	1 819 168
Administration du pipe-line du Nord		
Crédit 60—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	237 431	202 767
Bloquées	5 569	
	243 000	*202 767*
Montants législatifs	*22 000*	*22 000*
	265 000	224 767
Total du portefeuille ministériel	**3 687 869 528**	**3 584 529 846**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	13 830 466	13 692 978
Subventions et contributions	11 000	
Bloquées	27 472	
	13 868 938	*13 692 978*
Montants législatifs	*1 633 060*	*1 622 626*
Total du portefeuille ministériel	**15 501 998**	**15 315 604**
SANTÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	598 207 804	586 384 453
Capital	2 973 395	2 973 395
Santé des Autochtones—		
Budget de fonctionnement	158 284 021	155 972 833
Capital	1 486 000	1 270 200
Recettes affectées aux dépenses	(9 083 000)	(6 776 833)
Prestation de services de santé non assurés	416 159 400	416 159 400
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	5 286 000	3 186 000
Bloquées	3 993 279	
Moins : recettes affectées aux dépenses	57 049 000	54 277 072
	1 120 257 899	*1 104 892 376*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	332 452 576	332 426 764
Santé des Autochtones—		
Subventions et contributions	532 030 653	532 030 653
	864 483 229	*864 457 417*
Montants législatifs	*926 160 566*	*925 944 331*
Total du ministère	**2 910 901 694**	**2 895 294 124**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 804 548*	*1 683 618*
Montants législatifs	*185 800*	*185 800*
	1 990 348	1 869 418
Conseil de recherches médicales		
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*13 188 774*	*13 188 774*
Crédit 20—Subventions	*296 325 000*	*296 284 639*
Montants législatifs	*1 031 649*	*1 031 000*
	310 545 423	310 504 413
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 996 422	2 840 515
Audiences publiques	353 131	353 131
	3 349 553	*3 193 646*
Montants législatifs	*474 610*	*474 000*
	3 824 163	3 667 646
Total du portefeuille ministériel	**3 227 261 628**	**3 211 335 601**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES MINISTÉRIELS		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	517 187 570	514 026 337
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	8 500 000	
Bloquées	6 200 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	366 689 519	359 091 465
	165 198 051	*154 934 872*
Montants législatifs	*33 210 893*	*32 997 467*
	198 408 944	187 932 339
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES RESSOURCES HUMAINES ET D'ASSURANCE		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 198 034 446	1 190 669 274
Bloquées	4 000 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	977 511 096	971 498 000
	224 523 350	*219 171 274*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	958 346 952	884 036 944
Bloquées	23 003 000	
	981 349 952	*884 036 944*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*1 215 222 383*	*1 215 222 383*
	2 421 095 685	2 318 430 601
PROGRAMME DU TRAVAIL		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	47 611 734	46 988 117
Subventions et contributions	2 696 000	2 175 931
Bloquées	537 683	
	50 845 417	*49 164 048*
Montants législatifs	*60 951 108*	*60 951 108*
	111 796 525	110 115 156
PROGRAMME DE LA SÉCURITÉ DU REVENU		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	246 268 802	224 956 016
Moins : recettes affectées aux dépenses	158 921 880	141 987 097
	87 346 922	*82 968 919*
Montants législatifs	*23 445 541 314*	*23 445 541 314*
	23 532 888 236	23 528 510 233
Total du ministère	**26 264 189 390**	**26 144 988 329**
Conseil canadien des relations industrielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*9 514 454*	*9 065 345*
Montants législatifs	*1 297 927*	*1 295 000*
	10 812 381	10 360 345
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 334 551	1 007 905
Bloquées	250 000	
	1 584 551	*1 007 905*
Montants législatifs	*142 000*	*142 000*
	1 726 551	1 149 905
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 884 343	7 043 733
Moins : recettes affectées aux dépenses	5 841 000	4 086 115
	3 043 343	*2 957 618*
Montants législatifs	*476*	*476*
	3 043 819	2 958 094
Total du portefeuille ministériel	**26 279 772 141**	**26 159 456 673**

	Dotations	Dépenses
	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	83 140 744	80 874 662
Subventions et contributions	458 000	458 000
	83 598 744	*81 332 662*
Montants législatifs	*8 542 964*	*8 541 586*
	92 141 708	89 874 248
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	262 886 753	255 082 350
Bloquées	2 500 109	
	265 386 862	*255 082 350*
Crédit 6a—Radiation de dettes	*1*	
Crédit 7b—Radiation de créances	*1 115 886*	*1 115 886*
Crédit 10—Dépenses en capital	*3 137 391*	*3 093 497*
Crédit 15—Subventions et contributions	*3 979 245 819*	*3 977 653 436*
Montants législatifs	*186 300 950*	*153 550 353*
	4 435 186 909	4 390 495 522
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
Crédit 35—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	117 735 845	113 646 630
Bloquées	528 946	
	118 264 791	*113 646 630*
Crédit 36b—Radiation de dettes	*14 627*	*14 626*
Crédit 40—Subventions et contributions	*77 489 061*	*77 128 390*
Crédit 45—Paiements à la Société canadienne des postes	*15 734 173*	*15 734 173*
Montants législatifs	*10 283 711*	*10 275 306*
	221 786 363	216 799 125
Total du ministère	**4 749 114 980**	**4 697 168 895**
Commission canadienne des affaires polaires		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	931 687	916 075
Subventions et contributions	18 000	17 250
	949 687	*933 325*
Montants législatifs	*87 000*	*87 000*
	1 036 687	1 020 325
Total du portefeuille ministériel	**4 750 151 667**	**4 698 189 220**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
INDUSTRIE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	559 489 961	535 657 132
An 2000—État de préparation de l'industrie	12 052 000	8 925 352
Examen de la restructuration de l'industrie du transport aérien	3 858 360	2 536 896
Moins : recettes affectées aux dépenses	33 958 268	33 958 268
	541 442 053	*513 161 112*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	1 442 492 000	1 425 294 125
Bloquées	45 000 000	
	1 487 492 000	*1 425 294 125*
Montants législatifs	*170 703 268*	*129 986 163*
Total du ministère	**2 199 637 321**	**2 068 441 400**
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	52 737 762	50 076 156
Bloquées	250 389	
	52 988 151	*50 076 156*
Crédit 25—Subventions et contributions	*238 687 331*	*238 687 331*
Montants législatifs	*16 223 650*	*16 206 365*
	307 899 132	304 969 852
Agence spatiale canadienne		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*100 442 792*	*98 719 098*
Crédit 35—Dépenses en capital—		
Personnel	4 637 790	4 637 790
Capital	205 224 617	203 883 454
Bloquées	15 323 720	
Moins : recettes affectées aux dépenses	4 100 000	2 910 264
	221 086 127	*205 610 980*
Crédit 40—Subventions et contributions	*25 011 000*	*24 956 066*
Montants législatifs	*5 315 565*	*5 307 462*
	351 855 484	334 593 606
Tribunal de la concurrence		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 385 569*	*1 319 684*
Montants législatifs	*118 000*	*118 000*
	1 503 569	1 437 684
Commission du droit d'auteur		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 569 022*	*1 567 900*
Montants législatifs	*125 000*	*125 000*
	1 694 022	1 692 900

	Dotations	Dépenses
	$	$
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Crédit 55—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	32 421 270	30 863 958
Bloquées	78 990	
	32 500 260	*30 863 958*
Crédit 60—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	156 243 149	146 789 729
Prêt—Saguenay/Lac St-Jean	5 073 000	1 753 897
Bloquées	26 801 000	
	188 117 149	*148 543 626*
Montants législatifs	*78 598 199*	*78 586 531*
	299 215 608	257 994 115
Société d'expansion du Cap-Breton		
Crédit 65—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton—		
Autres frais de fonctionnement	8 566 000	8 565 720
Bloquées	2 000 000	
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	280	
	10 565 720	8 565 720
Conseil national de recherches du Canada		
Crédit 70—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	266 184 535	264 993 383
A2M	1 950 000	775 000
Bloquées	2 263 115	
	270 397 650	*265 768 383*
Crédit 75—Dépenses en capital—		
Capital	42 947 200	42 938 551
A2M	1 050 000	990 000
	43 997 200	*43 928 551*
Crédit 80—Subventions et contributions	*141 030 000*	*140 955 910*
Montants législatifs	*108 912 571*	*92 867 739*
	564 337 421	543 520 583
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Crédit 85—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	20 948 387	20 703 839
Bloquées	29 226	
	20 977 613	*20 703 839*
Crédit 90—Subventions	*526 896 076*	*526 895 998*
Montants législatifs	*2 252 496*	*2 248 597*
	550 126 185	549 848 434
Conseil de recherches en sciences humaines		
Crédit 95—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	9 899 568	9 669 225
Bloquées	60 758	
	9 960 326	*9 669 225*
Crédit 100—Subventions	*114 996 000*	*114 996 000*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*1 159 864*	*1 159 638*
	126 116 190	125 824 863
Conseil canadien des normes		
Crédit 105—Paiements au Conseil canadien des normes	5 330 000	5 330 000
Statistique Canada		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	375 107 039	364 777 464
Subventions et contributions	560 800	560 800
Moins : recettes affectées aux dépenses	74 000 000	67 836 268
	301 667 839	*297 501 996*
Montants législatifs	*58 377 261*	*58 377 261*
	360 045 100	355 879 257
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Crédit 115—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*41 096 937*	*39 151 058*
Crédit 120—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	156 153 900	145 360 223
Bloquées	15 800 000	
	171 953 900	*145 360 223*
Montants législatifs	*30 680 562*	*30 680 191*
	243 731 399	215 191 472
Total du portefeuille ministériel	**5 022 057 151**	**4 773 289 886**
JUSTICE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	229 863 985	229 863 985
Programme des armes à feu—		
Budget de fonctionnement	102 475 514	102 475 514
Fonds des poursuites en matière de drogue—		
Budget de fonctionnement	19 782 648	19 782 648
Initiative de renouvellement de la justice pour les jeunes—		
Budget de fonctionnement	10 207 657	7 769 025
Bloquées	608 382	
	362 938 186	*359 891 172*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	53 118 884	53 988 320
Services d'aide juridique	79 827 507	80 702 507
Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes	11 150 557	4 842 323
Programme des armes à feu	22 390 330	22 282 023
Ententes sur le partage des coûts pour la justice pour les jeunes	161 161 443	161 161 443
Bloquées	3 844 790	
	331 493 511	*322 976 616*
Montants législatifs	*33 334 066*	*33 325 700*
Total du ministère	**727 765 763**	**716 193 488**
Commission canadienne des droits de la personne		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	15 619 941	15 618 356
Parité salariale—		
Budget de fonctionnement	944 400	636 194
	16 564 341	*16 254 550*
Montants législatifs	*2 183 117*	*2 181 933*
	18 747 458	18 436 483
Tribunal canadien des droits de la personne		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 987 169	3 262 959
Parité salariale—		
Budget de fonctionnement	629 433	584 268
Bloquées	88 688	
	4 705 290	*3 847 227*
Montants législatifs	*72 000*	*72 000*
	4 777 290	3 919 227
Commissaire à la magistrature fédérale		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	5 599 109	5 238 081
JAIN—Budget de fonctionnement	651 167	651 167
Bloquées	50 675	
Moins : recettes affectées aux dépenses	275 000	227 040
	6 025 951	*5 662 208*
Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	898 854	897 694
Bloquées	2 669	
	901 523	*897 694*
Montants législatifs	*249 155 559*	*249 155 559*
	256 083 033	255 715 461
Cour fédérale du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	29 566 021	29 473 940
Affaires autochtones à Vancouver	239 739	239 739
	29 805 760	*29 713 679*
Montants législatifs	*4 186 418*	*4 184 969*
	33 992 178	33 898 648
Commission du droit du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 000 500*	*2 763 346*
Montants législatifs	*150 000*	*150 000*
	3 150 500	2 913 346

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 943 580	8 695 908
Frais juridiques	125 000	111 752
	9 068 580	*8 807 660*
Montants législatifs	*1 124 283*	*1 123 000*
	10 192 863	9 930 660
Cour suprême du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	13 075 081	12 000 505
125e anniversaire	140 150	137 118
	13 215 231	*12 137 623*
Montants législatifs	*5 015 407*	*5 001 516*
	18 230 638	17 139 139
Cour canadienne de l'impôt		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*11 582 457*	*10 533 468*
Montants législatifs	*1 230 380*	*1 229 798*
	12 812 837	11 763 266
Total du portefeuille ministériel	**1 085 752 560**	**1 069 909 718**
DÉFENSE NATIONALE		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	8 163 709 256	8 163 709 256
Opération ABACUS—Planification de contingence pour des opérations liées à l'an 2000	237 944 837	97 940 000
Groupe de planification de contingence nationale	19 335 169	13 531 180
Bloquées	5 165	
Moins : recettes affectées aux dépenses	384 057 562	384 057 562
	8 036 936 865	*7 891 122 874*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	2 302 579 897	2 242 178 087
Opération ABACUS—Planification de contingence pour des opérations liées à l'an 2000	79 188 496	29 025 000
Groupe de planification de contingence nationale	1 459 000	1 235 484
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 509 150	
	2 375 718 243	*2 272 438 571*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	380 598 968	375 233 170
Bloquées	165 099 150	
	545 698 118	*375 233 170*
Montants législatifs	*982 903 642*	*982 886 971*
Total du portefeuille ministériel	**11 941 256 868**	**11 521 681 586**

	Dotations	Dépenses
	$	$
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	471 431 989	454 705 697
Capital	4 080 000	3 630 128
Bloquées	1 971 188	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 193 000	20 763 173
	455 290 177	*437 572 652*
Crédit 5—Subventions et contributions	*140 287 455*	*136 305 724*
Montants législatifs	*86 602 982*	*59 289 526*
Total du ministère	**682 180 614**	**633 167 902**
Commission de contrôle de l'énergie atomique		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	47 466 880	46 673 112
Subventions et contributions	668 267	668 267
Bloquées	141 986	
	48 277 133	*47 341 379*
Montants législatifs	*6 404 374*	*6 404 374*
	54 681 507	53 745 753
Énergie atomique du Canada Limitée		
Crédit 20—Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital —		
Autres frais de fonctionnement	122 150 000	122 150 000
Bloquées	8 000 000	
	130 150 000	122 150 000
Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 22—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	85 900 000	78 000 000
Office national de l'énergie		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*27 291 470*	*26 921 357*
Montants législatifs	*4 576 184*	*4 576 184*
	31 867 654	31 497 541[1]
Total du portefeuille ministériel	**984 779 775**	**918 561 196**
PARLEMENT		
Sénat		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	30 986 400	30 985 957
Subventions et contributions	155 064	152 892
Bloquées	134 536	
	31 276 000	*31 138 849*
Montants législatifs	*20 053 142*	*20 053 142*
	51 329 142	51 191 991

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Chambre des communes		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	163 376 495	161 375 984
Subventions et contributions	835 364	835 364
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 107 000	884 704
	163 104 859	*161 326 644*
Montants législatifs	*88 949 453*	*88 949 453*
	252 054 312	250 276 097
Bibliothèque du Parlement		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	20 234 183	19 687 996
Moins : recettes affectées aux dépenses	203 000	202 446
	20 031 183	*19 485 550*
Montants législatifs	*3 019 000*	*3 019 000*
	23 050 183	22 504 550
Total du portefeuille ministériel	**326 433 637**	**323 972 638**
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	73 767 186	73 555 302
Subventions et contributions	5 092 000	4 027 581
Financement des mesures d'urgence en vue de l'an 2000	2 000 000	1 909 000
Bloquées	344 653	
	81 203 839	*79 491 883*
Montants législatifs	*9 751 632*	*9 742 819*
Total du ministère	**90 955 471**	**89 234 702**
Centre canadien de gestion		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	11 209 776	10 922 679
Subventions et contributions	175 000	175 000
	11 384 776	*11 097 679*
Montants législatifs	*6 708 007*	*6 702 134*
	18 092 783	17 799 813
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 566 796*	*3 406 983*
Montants législatifs	*341 093*	*341 093*
	3 907 889	3 748 076
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	36 432 164	35 671 405
Bloquées	500 000	
	36 932 164	*35 671 405*
Montants législatifs	*3 488 103*	*3 456 335*
	40 420 267	39 127 740
Directeur général des élections		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 166 949*	*2 831 893*
Montants législatifs	*34 201 284*	*34 201 239*
	37 368 233	37 033 132
Commissaire aux langues officielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*10 254 597*	*9 924 109*
Montants législatifs	*1 535 071*	*1 535 071*
	11 789 668	11 459 180
Bureau du Canada pour le millénaire		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	12 340 198	12 115 414
Bloquées	54 802	
	12 395 000	*12 115 414*
Crédit 35—Contributions—		
Subventions et contributions	48 671 212	33 727 201
Bloquées	20 433 790	
	69 105 002	*33 727 201*
Montants législatifs	*600 000*	*600 000*
	82 100 002	46 442 615
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 212 738*	*3 034 396*
Montants législatifs	*285 325*	*285 325*
	3 498 063	3 319 721
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*5 107 633*	*4 752 625*
Montants législatifs	*771 176*	*770 000*
	5 878 809	5 522 625
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 779 800	1 663 493
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 916	
	1 771 884	*1 663 493*
Montants législatifs	*146 000*	*146 000*
	1 917 884	1 809 493

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Le Réseau du leadership		
Crédit 55—Dépenses de programme—		
Budget de fonctionnement	10 619 370	8 194 885
Bloquées	96 880	
	10 716 250	*8 194 885*
Montants législatifs	*586 000*	*586 000*
	11 302 250	8 780 885
Total du portefeuille ministériel	**307 231 319**	**264 277 982**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	806 868 283	788 150 604
Autres frais de fonctionnement	1 393 093 198	1 233 452 431
Subventions et contributions	3 981 275	3 952 048
Bloquées	676 987	
Moins : recettes affectées aux dépenses	507 009 017	507 009 017
	1 697 610 726	*1 518 546 066*
Crédit 5—Dépenses en capital	*377 776 000*	*272 806 348*
Crédit 6b—Fonds renouvelable des services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	*1*	
Montants législatifs	*855 070 292*	*35 329 462*
	2 930 457 019	1 826 681 876
PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
Crédit 10—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	*24 326 000*	*24 326 000*
Crédit 15—Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	*3 045 000*	*3 000 000*
	27 371 000	27 326 000
Total du ministère	**2 957 828 019**	**1 854 007 876**
Bureau d'information du Canada		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	16 695 039	16 694 752
Subventions et contributions	2 772 536	2 301 500
Bloquées	115 637	
	19 583 212	*18 996 252*
Montants législatifs	*917 000*	*917 000*
	20 500 212	19 913 252
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement	*1 927 985 000*	*1 927 985 000*
Crédit 26b—Autorisation d'emprunt accrûe	*1*	
	1 927 985 001	1 927 985 000
Société canadienne des postes		
Crédit 30—Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	22 210 000	22 210 000
Total du portefeuille ministériel	**4 928 523 232**	**3 824 116 128**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	36 279 333	35 306 391
Bloquées	72 008	
	36 351 341	*35 306 391*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	44 898 200	44 678 203
Bloquées	1 060 001	
	45 958 201	*44 678 203*
Montants législatifs	*2 843 995*	*2 843 995*
Total du ministère	**85 153 537**	**82 828 589**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*179 066 474*	*178 203 150*
Montants législatifs	*34 649*	*30 014*
	179 101 123	178 233 164
Service correctionnel		
Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 102 738 446	1 102 730 157
Subventions et contributions	3 794 816	3 794 816
Bloquées	8 534 893	
	1 115 068 155	*1 106 524 973*
Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital	*117 500 000*	*111 291 365*
Montants législatifs	*152 231 629*	*144 313 077*
	1 384 799 784	1 362 129 415
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	24 707 883	24 351 468
Subventions et contributions	35 000	35 000
Bloquées	80 761	
	24 823 644	*24 386 468*
Montants législatifs	*3 912 300*	*3 912 300*
	28 735 944	28 298 768
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 892 935	1 776 492
Bloquées	59 468	
	1 952 403	*1 776 492*
Montants législatifs	*231 000*	*231 000*
	2 183 403	2 007 492

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 35—Application de la loi—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 769 280 917	1 741 102 790
Subventions et contributions	1 390 000	1 313 123
Bloquées	8 414 336	
Moins : recettes affectées aux dépenses	789 794 911	789 794 911
	989 290 342	*952 621 002*
Crédit 40—Application de la loi—Dépenses en capital—		
Capital	119 450 798	119 450 798
Bloquées	1 532 202	
	120 983 000	*119 450 798*
Montants législatifs	*276 085 916*	*273 824 256*
	1 386 359 258	1 345 896 056
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	778 133	599 359
Bloquées	12 901	
	791 034	*599 359*
Montants législatifs	*60 000*	*60 000*
	851 034	659 359
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	7 684 021	7 303 328
Bloquées	59 582	
	7 743 603	*7 303 328*
Montants législatifs	*413 000*	*413 000*
	8 156 603	7 716 328
Total du portefeuille ministériel	**3 075 340 686**	**3 007 769 171**
TRANSPORTS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	493 418 945	477 305 151
Bloquées	809 320	
Moins : recettes affectées aux dépenses	348 069 774	348 069 774
	146 158 491	*129 235 377*
Crédit 5—Dépenses en capital	*76 380 000*	*70 492 425*
Crédit 10—Subventions et contributions	*283 864 001*	*273 920 537*
Crédit 15—Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	*28 079 000*	*28 011 000*
Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	*114 828 000*	*114 750 000*
Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada Inc.	*170 304 000*	*170 304 000*
Montants législatifs	*119 372 964*	*117 211 079*
Total du ministère	**938 986 456**	**903 924 418**

	Dotations	Dépenses
	$	$
Office des transports du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	19 338 548	19 122 058
Subventions et contributions	4 000	4 000
Bloquées	62 355	
	19 404 903	*19 126 058*
Montants législatifs	*3 151 591*	*3 149 170*
	22 556 494	22 275 228
Tribunal de l'aviation civile		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*941 527*	*894 001*
Montants législatifs	*98 000*	*98 000*
	1 039 527	992 001
Total du portefeuille ministériel	**962 582 477**	**927 191 647**
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
PROGRAMME RELATIF À L'ADMINISTRATION CENTRALE DE LA FONCTION PUBLIQUE		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	132 936 404	129 757 769
Initiatives de préparation globale à l'an 2000—		
Budget de fonctionnement	6 297 965	6 297 965
Conformité aux exigences et aux plans d'urgence de l'an 2000	2 303 900	2 303 900
Bloquées	1 143 519	
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 816 499	1 816 499
	140 865 289	*136 543 135*
Crédit 2—Subventions et contributions	*36 028 000*	*36 339 454*
Montants législatifs	*13 145 178*	*13 145 178*
	190 038 467	186 027 767
PROGRAMME DES ÉVENTUALITÉS DU GOUVERNEMENT ET PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ADMINISTRATION CENTRALE		
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—		
Bloquées	*416 750 447*	
Crédit 10—Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale	*2 174 779*	
Crédit 15—Conventions collectives—		
Budget de fonctionnement	*40 676 563*	
	459 601 789	
PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR AUX RÉGIMES D'ASSURANCE		
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—		
Autres frais de fonctionnement	902 582 000	740 956 294
Subventions et contributions	244 000	126 136

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Fin*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Moins : recettes affectées aux dépenses	56 585 000	56 408 384
	846 241 000	*684 674 046*
Montants législatifs	*265 669 510*	*265 669 510*
	1 111 910 510	950 343 556
Total du portefeuille ministériel	**1 761 550 766**	**1 136 371 323**
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—Budget de fonctionnement	293 507 384	292 620 164
Autre achat de services de santé—Personnel	4 003 965	4 003 965
Autre achat de services de santé	339 453 242	335 829 499
Bloquées	800 793	
	637 765 384	*632 453 628*
Crédit 5—Subventions et contributions	*1 420 426 000*	*1 401 783 607*
Montants législatifs	*32 977 367*	*32 975 986*
	2 091 168 751	2 067 213 221
PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
Crédit 10—Dépenses du programme—Budget de fonctionnement	*7 989 928*	*7 985 930*
Montants législatifs	*1 414 000*	*1 414 000*
	9 403 928	9 399 930
Total du portefeuille ministériel	**2 100 572 679**	**2 076 613 151**
TOTAL GLOBAL	**153 507 781 884**	**149 561 483 791**

(1) Les montants démontrés aux sections ministérielles Patrimoine canadien (Musée national des sciences et de la technologie) et Ressources naturelles (Office national de l'énergie) diffèrent de 19 575 $ et de 74 374 $ respectivement. Ces modifications n'ont pu être apportées à cause de contraintes de production.

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres				
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	Total
	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Commission sur les revendications particulières des Indiens	302 000	306 493	2 255 514	1 664 924	4 528 931
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.					

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé—«Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission».

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 1999-2000
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission sur les revendications particulière des Indiens	
Augustine R (Commissaire)	76 723
Bellegarde J D (Co-président)	52 104
Corcoran C (Commissaire)	31 826
Harper E (Commissaire)	71 892
Prentice J E (Co-président)	50 866
Purdy S G (Commissaire)	23 082
	306 493

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 $ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	6	50 487	100	95 295	3 150	149 032
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA [3]	2	17 967				17 967
PATRIMOINE CANADIEN						
Archives nationales du Canada	4	55 408		2 639		58 047
Bibliothèque nationale	1	11 633				11 633
Agence Parcs Canada	6	109 665	26 247	7 419	5 117	148 448
Commission de la fonction publique	6	50 342		6 754	330	57 426
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	3	70 343		37 075	370	107 788
ENVIRONNEMENT						
Ministère	2	21 458		610		22 068
PÊCHES ET OCÉANS	7	56 074	5 782	69 406	637	131 899
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	3	27 778				27 778
Agence canadienne de développement international	8	98 175		28 236		126 411
SANTÉ						
Ministère	16	1 958	42 585	46 922	250	91 715
Conseil de recherches médicales	1	6 371		5 120		11 491
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	16	125 328	11 227	34 731		171 286
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	10	189 618	3 680	29 317	2 038	224 653
INDUSTRIE						
Ministère	18	417 016	43 440	88 376	78 912	627 744
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1	73 000		31 000		104 000
Commission du droit d'auteur	1			1 489		1 489
Agence de développement économique du canada pour les régions du Québec	1	12 092		1 889	340	14 321
Statistique Canada	4			21 837	1 850	23 687

FRAIS D'ÉTUDE—*Fin*

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
JUSTICE						
Ministère	6	99 234		4 027	1 803	105 064
Cour fédérale du Canada	2	73 749		5 349		79 098
DÉFENSE NATIONALE	28	608 886	101 490	290 797	757	1 001 930
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	5	227 275	17 725	98 917		343 917
Office national de l'énergie	2	29 384		3 209		32 593
PARLEMENT						
Chambre des communes	1	13 898				13 898
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	1	23 500		2 900		26 400
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel	22	508 596		27 217	1 087	536 900
Commission nationale des libérations conditionnelles	1	1 800		944		2 744
TRANSPORTS						
Ministère	4	28 744		5 379	400	34 523
ANCIENS COMBATTANTS	1	9 092				9 092
Total	189	3 018 871	252 276	946 854	97 041	4 315 042

(1) Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.
(2) Comprend les indemnités pour livres.
(3) Antérieurement Revenu national.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie de recettes non fiscales intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 1999-2000 [1]
	$
COMPTES CONSOLIDÉS—	
Énergie atomique du Canada, Limitée	**458 797**
ENCAISSE ET DÉBITEURS—	
Intérêts des dépôts bancaires	**459 902 254**
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—	
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—	
Virement de bénéfices	1 934 670 824
Fonds monétaire international—Souscriptions—	
Virement de bénéfices	151 918 666
Total des comptes d'opérations de change	**2 086 589 490**
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—	
Sociétés d'État entreprises—	
Banque de développement du Canada—	
Dividendes	6 010 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	562 348 895
Société du crédit agricole	86 804 165
	655 163 060
Autres—	
Banque du Canada—	
Virement de bénéfices	1 766 092 296
Société immobilière du Canada Limitée—	
Dividendes	26 677 000
Société canadienne des ports—	
Intérêt — $ 11 794	
Dividendes 121 523	
	133 317
Fonds de prêts interportuaire—	
Virement de bénéfices — $ 1 350 810	
Virement de fonds excédentaires 14 000 000	
	15 350 810
Société canadienne des postes—	
Dividendes	12 600 000
Commission canadienne du lait	1 586 939
Société de développement du Cap-Breton	1 113 332
Administration du port de Halifax—	
Dividendes	345 740
Administration du port de Montréal—	
Intérêt — $ 64 052	
Autres 2 567 331	
	2 631 383
Société du port de Montréal—	
Dividendes	168 417
Administration du port de Port Alberni—	
Dividendes	34 850
Administration du port de Prince Rupert—	
Dividendes	105 748
Société du port de Prince Rupert—	
Dividendes	359 858
Administration du port de Saint John—	
Dividendes	155 085
Société du port de Saint John—	
Dividendes	1 744
Administration du port de St. John's—	
Dividendes	46 544
Société du port de St. John's—	
Dividendes	17 142
Administration du port de Trois-Rivières—	
Dividendes	45 893
Administration du port de Vancouver—	
Dividendes	3 027 381
	64 401 183
Total des sociétés d'État entreprises	2 485 656 539
Entreprises mixtes et en coparticipation	
Petro-Canada Limitée—	
Dividendes	17 780 438
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—	
Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	2 597 634
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)—	
Affaires étrangères et Commerce international	116 028 962
Jamaïque—Finances	2 421 371
Prêt pour aide financière à la Thaïlande—Finances	33 340 598
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)	1 464 739
Intérêt différé	4 215 862
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	160 069 166
Organisations internationales—	
Fonds monétaire international—	
Facilité d'ajustement structurel renforcée	53 840 301
Administrations provinciales et territoriales—	
TERRE-NEUVE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	81 540
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	28 984
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	3 096 933
	3 207 457

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 1999-2000 [1]
	$
NOUVELLE-ÉCOSSE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	9 217
Industrie—	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	65 067
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	28 537
	102 821
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	13 601
Industrie—	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Entente-cadre sur le plan de développement	366 836
	380 437
NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	72 870
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	849 626
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	138 356
	1 060 852
QUÉBEC—	
Finances—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	788 868
	847 812
SASKATCHEWAN—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Centres de services agricoles	55 363
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 858
	57 221
ALBERTA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*33 909*
COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*31 066*
TERRITOIRE DU YUKON—	
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Gouvernement du Territoire du Yukon	*19 997*
Total des administrations provinciales et territoriales	5 741 572

	Montant réalisé en 1999-2000 [1]
	$
Autres prêts, placements et avances—	
Prêts et avances à justifier—	
Affaires étrangères et Commerce international—	
Employés affectés à l'étranger	*458 452*
Autres—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	396 118
Citoyenneté et Immigration—	
Prêts d'aide et de transport	803 804
Finances—	
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	3 469
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Caisse de prêts aux Inuits	224
Fonds du développement économique des Indiens	789 366
Conseil des Indiens du Yukon	610 524
Revendicateurs autochtones	5 603 542
Défense nationale—	
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	23 301
Transports—	
Commissaires du port de Hamilton	2 578
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	100 657
Anciens combattants—	
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	33 420
	8 367 003
Total des autres prêts, placements et avances	8 825 455
Total des prêts, placements et avances	**2 731 913 471**
AUTRES COMPTES—	
Patrimoine canadien—	
Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	310 146
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	225 196
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Fonds domiciliaire aux Indiens—	
Logement sur réserve	
Intérêt sur prêts garantis	144 926
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	61 323 690
Industrie—	
Entente générale d'expansion—Autres dividendes	1 501
Défense nationale—	
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	590 444
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	20 120
Ressources naturelles—	
Fonds renouvelables de Ressources naturelles	7 768
Travaux publics et Services gouvernementaux—	
Fonds renouvelables de Conseils et Vérification Canada	203 000
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	496 200
Fonds renouvelables des services optionnels	1 543 144
Solliciteur général—	
Service correctionnel—Fonds renouvelable CORCAN	1 428 400

REVENUS DE PLACEMENT—*Fin*

		Montant réalisé en 1999-2000 [1]
		$
Gendarmerie royale du Canada—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	9 167	
Virement de bénéfices	149 285	
		158 452
Total des autres comptes		**66 452 987**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS		**5 345 316 999**

	Montant réalisé en 1999-2000 [1]
	$
Sommaire—	
Intérêt	1 345 745 233
Virements de bénéfices	3 915 505 571
Virements de fonds excédentaires	14 000 000
Dividendes	63 737 623
Autres	6 328 572
Total	**5 345 316 999**

[1] Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;
- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1999-2000»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministre—		
L'hon L Vanclief	1	33 956
Secrétaire d'État (Agriculture et Agroalimentaire, Pêches et Océans)—		
L'hon G Normand	1	27 919[1]
Secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) et (Développement rural)—		
L'hon A Mitchell	1	26 471
Secrétaire parlementaire—		
J McGuire	1	14 331
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]		
Ministres—		
L'hon H S Dhaliwal	1	15 772
L'hon M Cauchon	1	12 618
Secrétaire parlementaire—		
E Phinney	1	753
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministre—		
L'hon S Copps	1	134 387
Secrétaire d'État (Sport amateur)—		
Hon D Coderre	1	36 867
Secrétaire d'État (Multiculturalisme)—		
L'hon H Fry	1	7 668
Secrétaire d'État (Parcs)—		
L'hon A Mitchell	1	22 367
Secrétaire d'État (Situation de la femme)—		
L'hon H Fry	1	7 668
Secrétaire parlementaire—		
M Bélanger	1	24 921
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministres—		
L'hon L Robillard	1	18 985
L'hon E Caplan	1	36 031
Secrétaire parlementaire—		
A Telegdi	1	9 634
ENVIRONNEMENT		
Ministres—		
L'hon D Anderson	1	48 212
L'hon C Stewart	1	14 173
Secrétaire parlementaire—		
P Torsney	1	4 552
FINANCES		
Ministre—		
L'hon P Martin	1	53 012
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)—		
L'hon J Peterson	1	58 468
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministres—		
L'hon D Anderson	1	15 081
L'hon H S Dhaliwal	1	17 346
Secrétaires parlementaires—		
W Easter	1	410
L D O'Brien	1	8 376
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministre des Affaires étrangères—		
L'hon L Axworthy	1	133 310
Secrétaires parlementaires—		
J Reed	1	838
D Paradis	1	610
Ministres du Commerce international—		
L'hon S Marchi	1	10 013
L'hon P S Pettigrew	1	30 854
Secrétaire parlementaire—		
B Speller	1	511
Ministre de la Coopération internationale—		
L'hon D Marleau	20	26 329
L'hon M Minna	20	58 072
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)—		
L'hon D Kilgour	1	81 281
Secrétaire d'État (Asie et Pacifique)—		
L'hon R Chan	1	43 693

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Fin*

	Crédit	Montant
		$
Secrétaires parlementaires—		
E Bellemare	20	4 845
D Paradis	20	184
SANTÉ		
Ministre—		
L'hon A Rock	1	73 026
Secrétaires parlementaires—		
E Caplan	1	4 184
Y Charbonneau		3 355
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministres du Développement des ressources humaines—		
L'hon P S Pettigrew	1	20 976
L'hon J Stewart	1	30 089
Ministre du travail—		
L'hon C Bradshaw	1	53 557
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—		
L'hon E Blondin-Andrew	1	46 233
Secrétaire parlementaire—		
J Longfield	1	2 706
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministres—		
L'hon R D Nault	1	83 167
L'hon J Stewart	1	15 338
Secrétaire parlementaire—		
D Iftody	1	23 350
INDUSTRIE		
Ministre—		
L'hon J Manley	1	108 501
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)—		
L'hon M Cauchon	55	8 355
Secrétaires d'État (Sciences, Recherche et Développement)—		
L'hon R J Duhamel	1	26 396
Hon G Normand	1	76 745
Secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)—		
L'hon R J Duhamel	115	9 251
Secrétaire parlementaire—		
J Cannis	1	7 503
W Lastewka	1	8 918
JUSTICE		
Ministre de la Justice et procureur général du Canada—		
L'hon A McLellan	1	40 371
Secrétaire parlementaire—		
J Maloney	1	326
DÉFENSE NATIONALE		
Ministre—		
L'hon A Eggleton	1	78 223
Secrétaire parlementaire—		
R Bertrand	1	9 600
RESSOURCES NATURELLES		
Ministre—		
L'hon R E Goodale	1	77 995
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé—		
L'hon R E Goodale	1	2 713
Secrétaires parlementaires—		
G Byrne	1	6 052
B St. Denis	1	10 635
CONSEIL PRIVÉ		
Premier ministre—		
Le très hon J Chrétien	1	9 578
Vice-premier ministre—		
L'hon H Gray	1	37 455
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
L'hon S Dion	1	64 652
Leader du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon D Boudria	1	44 569
Leader du gouvernement au Sénat—		
L'hon J B Boudreau	1	33 508
L'hon A B Graham	1	42 063
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministre—		
L'hon A Gagliano	15	4 160
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Solliciteur général du Canada—		
L'hon L MacAulay	1	58 791
Secrétaire parlementaire—		
J Saada	1	1 332
Service correctionnel—		
Ministre—		
L'hon L MacAulay	1	4 595
TRANSPORTS		
Ministre—		
L'hon D M Collenette	1	77 166
Secrétaire parlementaire—		
S Dromisky	1	7 485
CONSEIL DU TRÉSOR		
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure—		
L'hon M Massé	1	156
L'hon L Robillard	1	15 948
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministres—		
L'hon G S Baker	1	46 729
L'hon F J Mifflin	1	20 721
Secrétaire parlementaire—		
B Wood	1	8 962

(1) Les dépenses présentées sous Agriculture et Agroalimentaire pour le Secrétaire d'État, l'hon. G Normand, comprennent celles du Secrétaire d'État (Pêches et Océans).

(2) Antérieurement Revenu national..

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Autres informations diverses

SOMMAIRE

	Page
Affaires étrangères et Commerce international	
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales	13.2
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales	13.3
Développement des ressources humaines	
Paiements d'indemnités et frais d'administration	13.8
Parlement	
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 1999-2000	13.9
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1999-2000	13.11
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 1999-2000	13.15
Conseil privé	
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État	13.16
État des dépenses—Dépenses statutaires de scrutin	13.17
Détail des dépenses—Élection partielle de Novembre 1999	13.17
Détail des dépenses—Élection partielle de Windsor—St. Clair	13.17
Solliciteur général	
État des dépenses par établissement	13.18
Conseil du Trésor	
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits	13.21

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	$
Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP) en Nouvelle Zélande	242 775
Association des Nations du sud-est de l'Asie (ASEAN) au Singapour	20 920
Conférence ministerielle du Canada-Union européen (CDA-EU) tenue à Helsinki	19 524
Réunion des ministres du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC)	6 621
Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) au Pakistan	27 918
Conférence des ministres de la Francophonie à Paris	32 126
Conférence—Conseil économique et sociale (ECOSOC) à Genève	262 516
Visite du ministre des Affaires étrangères à Maputo Mozambique	29 635
Ministre des Affaires étrangères, Groupe 8-H Bergen Norvège	2 574
Ministre du Commerce international à la Conférence des ministres du QUAD au Japon	34 094
Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN), Conférence ministérielle tenue à Bruxelles	36 978
Organisation des États américains (OEA) au Guatemala	44 457
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Ministres de l'éducation à Tokyo	12 575
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Conférence des ministres à Paris	21 682
Visite du Premier ministre au sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP) tenue à Aukland	435 467
Visite du Premier ministre à Belfast, Irlande et en Autriche	1 081 321
Visite du Premier ministre à Detroit Lansing Michigan	85 896
Visite du Premier ministre au "Sommet de Facility Pact" à Rome, Sarajevo	244 016
Visite du Premier ministre G-8 à Cologne	425 843
Visite du Premier ministre au Japon pour l'Équipe Canada	4 975 292
Visite du Premier ministre au Mexique	352 265
Visite du Premier ministre au Sénégal et au Nigéria	608 169
Visite du Premier ministre en Afrique du Sud pour la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (CHOGM)	672 432
Visite du Premier ministre en Turquie pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE)	876 482
Visite du Premier ministre à Washington, l'Organisation du Traité de l'atlantique Nord (sommet de l'OTAN)	73 296
Frais de démarage de l'équipe d'avance du Premier ministre et de l'Équipe Canada à Boston	16 436
Frais de démarrage pour le G-8 à Okinawa	44 361
Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour visite du Premier ministre au Moyen Orient	487 410
Frais de démarrage pour visite du Premier ministre au Panama et L.A.	6 793
Frais de démarrage pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à New York (dépôt po	11 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 30ième Conférence à Genève	117 588
Commission des Nations Unies pour les droits de la personne (UNCHR) 55ième session	131 716
Commission des Nations Unies pour les droits de la personne (UNCHR) 56ième session à Genève	13 371
Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) 54ième session à New York	278 694
Visite du Secrétaire général des Nations Unies à New York "Friend of Kosovo"	10 403
Conférence des femmes de la Francophonie tenue au Luxembourg	68 827
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle à Budapest	9 452
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle tenue à Seattle	299 791
Divers	25 606
Total	12 146 322

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	$
Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP) en Nouvelle Zélande	96 833
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Mickey D., Yang G., Saunders P., Neri P., Johnstone B.V., Fuller P., LaTorre J., Carre S., Sillifant J.R., Hepburn L.K.,	
Autre	
Kiriloff N., Young T.,	
Association des Nations du sud-est de l'Asie (ASEAN) au Singapour	13 185
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Christianson S., Brown D., Taylor S., Mulder R.C.,	
Conférence ministerielle du Canada-Union européen (CDA-EU) tenue à Helsinki	16 891
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Taylor E., Harvard J., Thomson L., Kada R.,	
Réunion des ministres du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC)	6 621
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Bown D., Christianson S.	
Groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) au Pakistan	20 702
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Rocheleau Y./M.P., Nunziata J.V./M.P.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Cayer, R.L., Brown D., McNiven S., Scown H., Johnstone B.V., Plouffe G., Christianson S.,	
Conférence des ministres de la Francophonie à Paris	27 347
Chambre des communes	
Duhamel Hon R., Godin Y.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Farmer V.,	
Diversification de l'économie de l'ouest canadien	
Robidoux F.	
Conférence—Conseil économique et sociale (ECOSOC) à Genève	101 562
Chambre des communes	
Harvard J./M.P. Blondin-Andrew, Hon. E.	
Agence Canadienne de développment international	
McGill H.	
Développement des ressources humaines	
Marshall M., Littlechild W., Saint-Cyr G.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Markham C.N., Bahamondes R., Golberg E., Patterson K., Chatsis D., Lachance A., Dubeau G.	
Visite du ministre des Affaires étrangères à Maputo Mozambique	25 468
Chambre des communes	
Axworthy, Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Pappas A., Hickey D.	
Ministre des Affaires étrangères, Groupe 8-H Bergen Norvège	1 150
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V.	
Ministre du Commerce international à la Conférence des ministres du QUAD au Japon	27 908
Chambre des communes	
Penson C./M.P., Thompson G./M.P., Marchi Hon. S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard M.V., Blake, S.	
Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN). Conférence ministérielle tenue à Bruxelles	9 327
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Ross M., Hoeppna J.	
Organisation des États américains (OEA) au Guatemala	36 079
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Guimond M./M.P., Lefebvre R./M.P., Kilgour Hon. D./M.P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Pappas C.L., Marder J.K., Marder J., Sheck C.L., Lobo M., Kadas R., Hickey D., Johnstone B.V.	
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Ministres de l'éducation à Tokyo	8 219
Gouvernement de Île-du-Prince-Edward	
Gillian Hon. J. Chester	
Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) Conférence des ministres à Paris	9 616
Chambre des communes	
Solomon J.L./M.P., Speller R./M.P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
McNiven A., Paul D.A.	
Visite du Premier ministre au sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) tenue à Aukland	333 737
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Cameron D., Robillard L., Abellana A., Legros G., Bird S., Kergin M., Angelakos C., Begin S., Bergeron M., Bertrand J., Bilodeau J.-F., Ducros F., Duquette N., Galarneau S., Hartley B., Larocque D., MacIntyre J., Murphy D., Parisot P., Pelletier J., SaraivaT.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L., Portelance R., Beauregard M., Caron J., Carre S., Conley M., Dube N., Fuller P., Goodings S., Gwozdecky M., Latorre J., Lavergne S., Martin M., Mulder R., Panthaky J., Paul D., Reeder N., Sillifant J., St-Onge M., Yang G.	
Gendarmerie royal du Canada	
Babineau A., Boileau B., Brazeau P., Brousseau L., Cote S., Crockett A., Dallaire R., Lafond D., Lukca M., Menard P., Mouton F., Rivard Y., Squance J.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Défense nationale	
Monk G., Beers D., Burns R., Dumouchel S.,	
Fielding M., Fournier R., Journeaux S.,	
Joyce J., Kinnear J., Legace B., Lemay P.,	
Maurice B., Rose B., Rost K., St. John., D.,	
Vincent P., Yeo D.	
Visite du Premier ministre à Belfast,	
Irlande et en Autriche	*931 216*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Angelakos C., Bergeron M., Bertrand J-F.,	
Bilodeau J-F., Bird S., Boyer C., Brooman K.,	
Chytil L., Clugston M., Cameron D., Chrétien C.,	
Cober D., Daigneault M., Deschambault D.,	
Donolo P., Ducros F., Duquette N., Edmonds K.,	
Faubert M., Foster M., Galarneau S.,Hartley B.,	
Hosek C., Kergin M., Laurin A., Legros G.,	
MacIntyre J., Malone N., Mongeon J., Murphy D.,	
Parenteau E., Parisot P., Pelletier J., Pilon T.,	
Prurakowski T., Read C., Robillard L., Saraiva T.,	
Schryburt C., Séguin B., Simpson A. Sparkes P.,	
Wilson T	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lemieux P., Théberge N., Lessard M., Ferreida W.,	
Swartman L., Bell J., Côté B., Dargis M., Dawson M.,	
Duval J.-M., Gerin-Lajoie M., McGovern P.,	
Hepburn L., Kern M., Miron C., Dundon J.,	
Obrien K., Bovery J., Mongey G., Scott G.	
Gendarmerie royal du Canada	
McDonnel P., Brazeau J-P., Champagne D.,	
Cloutier R., Crockett A., Deschênes N., Guérin M.,	
Jande G., Lemay R., Petit J., Primeau M.,	
Rivest A., Robert S., Sweet D.	
Défense nationale	
Brodeur L., Savoie P., Valiquette E.,	
Klassen R.	
Visite du Premier ministre à Detroit	
Lansing Michigan	*61 073*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Angelakos C., Brooman K., Galarneau S.,	
Laurin A., Legros G., Hartley B., Carisse J-M.,	
Read C., Bégin S.	
Visite du Premier ministre au	
"Sommet de Facility Pact"	
à Rome, Sarajevo	*96 786*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon J., Marchi Hon S.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Cameron O., Pilon T., Prusakowski T.,	
Hartley B., Kergin M., Simpson A., Bégin S.,	
Bilodeau J-F., Carisse J-M., Daigneault M.,	
Deschambault D., Lamontagne S., Legros G.,	
Parisot P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lemieux P., Théberge N., Marchi L., Knill A.,	
Swartman L., Bell J., Coté B., Dawson M.,	
Duval J.M., Ljungar K., McGovern P., Gill D.,	
Landry G., Dubeau G., Kern M., Lachance A.,	
Campbell D., Wright J.	

	$
Gendarmerie Royale Du Canada	
Brazeau J-P., Brousseau L., Corrigan B.,	
Côté S., Deschêne N., Giguère P., Kless M.,	
Laflamme D., Lucka M., Montecino A., Robert S.,	
Sabourin G., St-Jacques S., Montecino A.,	
Giguère P., Corrigan B., Gibbon T., Meilleur J.,	
Ménard P., Mouton F.	
Défense nationale	
Aman R., Baraniecki E., Brown A., Hamel C.,	
Holmes V., Klassen R., Lagace B., Lemay P.,	
Maurice R., Murphy B., Murphy P., Price B.,	
Ruff R., Stuart K., Swyers G., Townsend R.,	
Vincent P., Brodeau P., Fournier R., Gautreau D.,	
Gosselin J., Guillemette L., Kinnear J., Lapierre S.,	
Lavigne L., Rose B., Roy D.	
Visite du Premier ministre G-8	
à Cologne	*206 099*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Angelakos C., Bilodeau J-F., Bird S., Boyer C.,	
Brooman K., Carisse J-M., Chrétien C.,	
Cameron D., Cober D., Daigneault M.,	
Deschambault D., Donolo P., Ducros F.,	
Duquette N., Edmonds K., Faubert M.,	
Galarneau S., Hosek C., Kergin M.,	
Laurin A., Legros G., Malone N.,	
MacIntyre J., Mongeon J., Parenteau E.,	
Pelletier J., Pilon T., Prusakowski T.,	
Read C., Robillard L., Saraiva T.,	
Séguin B., Schryburt C., Sparkes P.,	
Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R., Lemieux P., Johnston V.,	
Côté B., Lessard M., Alexander C., Blandford L.,	
Brannen E., Clarke W., Conley M., Glasgow L.,	
Gompf J., Houle M., Johnson J., Jobin S.,	
Koop B., Mank R., McRae R., Panthanky J.,	
Philips K., Robert C., Plunket D., Rooney M.,	
Sabatino L., Seguin G., Thompson R., Udell J.,	
Wheeler S., Wright J., Beaupré R., Broadbridge J.	
Gendarmerie royal du Canada	
Beaudoin R., Brettschneider R., Champagne D.,	
Crockett A., Grenier A., L'heureux D., Lemay R.,	
Marcotte M., Marion A., Montecino A., Mudie P.,	
Pessot R., Proulx P., Teolis P.	
Défense nationale	
Boulegon K., Braconnier S., Nolan R-F., Klassen R.,	
Baraniecki E., Brown A., Ennis R.,Gilmore D., Hamel C.,	
Hook D., Janelle L., Lapierre S., Lavigne L.,	
Macdonald R., Mornan A., Murphy B., Renaud J.,	
Rioux P., Ross S., Townsend S.	
Visite du Premier ministre au Japon	
pour l'Équipe Canada	*3 710 406*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Séguin B., Read C., Clugston M., Chrétien C.,	
Simpson A., Boyer C., Bird S., Angelakos C.,	
MacIntyre J., Galarneau S., Cober D., Faubert M.,	
Daigneault M., Pilon T., Chytil L., Laurin A.,	
Bergeron M., Bertrand J., Bilodeau J-F.,	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Deschambault D., Ducros F., Duquette N., Hartley B., Kergin M., Murphy D., Parisot P., Pelletier J., Saraiva T., Schryburt C., Smith T., Sparkes P., Abellana A., Brooman K., Legros G., Wilson T., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Desmarais L., Dubois C., Turcotte A., Guigère-Misawa F., Edwards L., Comeau D., Archambault R., Ledwidge J., Horton D., Nakamura C., Bobiash D., McDonald M., Mowatt M., Philips G., Turner D., Seta Y., Shimada F., Shimizu T., Shimomura T., Muto M., Kanao K., Beauchamp R., Dubeau G., Kern M., Portelance R., Lessard M., Burchett I., Branch L., Gaetan L., Guttman T., Johns M., Buchan G., Gleddie G., England K., Villanueva S., Bell J., Caron J., Christoff J., Demers C., Faussurier A., Huber M., Johnston D., Kalil N., Lavergne L., Lessard C., Litalien Y., McGovern P., Meunier G., Miron C., Morgan K., Mundy J., O'Brien K., Plouffe L., Wright R., Schumacher B & D., Beck S., Billings D., Brown B., Chowdhury S., Henkee-Poole K., Hills R., Lai A., Mar L., Menzies J., Montaigne P., Pinney S., Robson W., Virtue A., Zakka E., Qureshi S., Lebel J., Théberge N.	
Défense nationale	
Georgantopoulos C., Beers D., Burns R., Dumouchel S., Fielding M., Fournier R., Journeaux S., Joyce J., Kinnear K., Lagace B., Lemay P., Maurice R., Rose B., Rost K., St-John D., Vincent P., Yeo D., Creamer A., Lavoie G., Reid J., Squires J., Lapointe-Bourdage L., Singer L.	
Gendarmerie royal du Canada	
Bérubé R., Brazeau J-P., Cashman L., Champagne D., Cloutier R., Côté S., Deschesnes N., Gaudreau M., Gibbon T., Goulding T., Guérin M., Harper D., Jande G., Jean D., L'Heureux D., Lahaie L., Lauzon- Bauer N., Lukca M., Moore T., Petit J., Primeau M., Rivest A., Robert S., Rochette G., Sweet D., Beaudoin R., Corrigan B., Crockett A., Gibbon T., Goulding C., Marcotte M., Marion A., Teolis P., Champagne D., Desfossés L., Valiquette P., Cook L., Douaire P., Lafond S., Couture F., Ruyssen P., Dupéré R., Boudreau K., Lemay R., Charron M., Grenier A., Proulx P., Comeault G., Montecino A., Mudie P., Nyle G., Paquin A., Pessot R., Plante M., Simard E., Soumis P.	
Visite du Premier ministre au Mexique	*203 824*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J., Kilgour Hon. D.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Pelletier J., Chrétien C., MacIntyre J., Hartley B., Séguin, B., Murphy D., Malone N., Read C., Angelakos C., Begin S., Edmonds K, Brooman K., Sparkes P.,Wilson T., Robillard L., Laurin, A., Prusakowski T., Kergin M., Faubert M., Pilon, T., Boyer C., Hosek C., Lang J., Mongeon J., Parisot P., Saraiva, T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Durand P., Kern M., Lemieux P., Lobo M.	
Gendarmerie royal du Canada	
Teolis P., Brazeau J-P., Lukca M., Squance J., Dallaire R., Boileau B., Rivard Y., Mouton F., Menard P., Brousseau L., Petit J., Champagne D., Lafond D., Martin R., Adair R.	
Défense nationale	
Milford K-G., Senecal J-R., Benoit R-M., Mawson M., Lemasson Y., Mornan A., Gagné G., Montag V., Charron D., Lapierre S., Murphy B., Fournier R., Lavigne L., Journeaux S., Janelle L., Murphy P., Macht R., Gallant B., Price B., Renaud J., Robinson T.	
Visite du Premier ministre au Sénégal et au Nigéria	*412 284*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J., Kilgour Hon. D., Augustine J./M.P.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Brooman K., Angelakos C., Séguin B., Begin S., MacIntyre J., Boyer C., Mongeon J., Anderson D., Pilon T., Bédard C., Bergeron M., Campbell M J., Carisse J M., Chrétien C., Deschambault D., Ducros F., Foster M., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Lang J., Pelletier J., Polk K., Read C., Saraiva T., Schryburt C., Sparkes P., Abellana A., Bondar M., Legros G.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Lebel J., Ferguson I., Bunka K., Doré L., Fournier R., McNeish J., Solomon J., Velgi M., Caron J., Beaulne P., Grenier D., Rowan S.	
Gendarmerie royal du Canada	
Gaudreau M., Brazeau J-P., Champagne D., Kibsey G., Larose Y., Lebrasseur T., Lortie D., Meilleur J., Milonas P., Nyle G., Paquin A., Seale-Irving L., Simard E. Soumis P.	
Défense nationale	
Carver M., Ivey J., Kimberley C., Aman R., Brodeur P., Cooper T., Cross D., Dymond B., Ethier D., Fleet T., Gagné G., Gautreau D., Journeaux S., Klassen R., Lacasse D., Lavigne L., Mawson M., Ruff R., St-Onge M.	
Visite du Premier ministre en Afrique du Sud pour la réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (CHOGM)	*621 618*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J., Axworthy Hon. L., Kilgour Hon. D.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Lamontagne S., Boyer C., Ducros F., Prusakowski T., Wilson T., Seguin B., Angelakos C., Daigneault M., Abellana A., Bergeron M., Bondar M., Campbell M.J., Carisse J-M., Deschambault D., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Lang J., Legros G., Pelletier J., Read C., Saraiva, T., Schryburt, C., Sparkes P.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Kern M., Edwards L., Erskine T.,	
Heinbecker P., Hopton K., Hopton R.,	
McMaster C., Oberholtzer S., Smith C.,	
Van der Barren J., Van Niekerk L., Baldwin-Jones E.,	
Brown D., Burdett M., Caron J., Chandler F.,	
Chapman S., Hepburn L., Johnstone V.,	
Karsgaard D., Landry G., Lortie P., Rowan S.,	
Scrimshaw S., Sporeal C., Stern J., Taliep N.	
Défense nationale	
Gallant B., Salter D., Wansink M., Sleen D.,	
Macrae A., Seal S., Aman R., Blankeney N-G.,	
Brodeur P., Cooper T., Cross D., Dymond B.,	
Ethier D., Fleet T., Gagné G., Gautreau D.,	
Journeaux S., Klassen R., Lacasse D.,	
Lavigne L., Mawson M., MacDonald J.,	
Ruff R., St-Onge M.	
Gendarmerie royal du Canada	
Comeault G., Brazeau P., Champagne D.,	
Teolis P., Laflamme D., Lafontaine P.,	
Lortie D., Lucka M., Paquin A., Pender G.,	
Moore T., Seaborne J., Cashman L.,	
St-Jacques S., Rivard Y., Rochette P.	
Visite du Premier ministre en Turquie pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE)	*498 970*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Angelakos C., Bédard C., Bergeron M.,	
Bondar M.,Campbell M.J., Carisse J.-M.,	
Deschambault D., Ducros F., Foster M.,	
Hartley B., Hosek C., Kergin M., Lang J.,	
MacIntyre J., Mongeon J., Pelletier J.,	
Polk K., Read C., Saraiva T., Schryburt C.,	
Séguin B., Sparkes P., Abellana A.,	
Brooman K., Legros G., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Renault N., Cobannoglu S.,	
Cooper G., Hughes S., Rodney J.,	
Walsh E., House A., Lavelle M., Griffin B.,	
De Chamaillard N., Isin A., Bosut Y.,	
Ozturk S., Yaman M., Kosetorunu A.,	
Ozbilen B., Kadim M., Duval J M., Walsh E.,	
Swann S.	
Travaux Publiques et services gorvernementaux	
Vallee J.	
Visite du Premier ministre à Washington, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (sommet de l' OTAN)	*54 074*
Chambre des communes	
Chrétien Rt. Hon. J.	
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Faubert M., Pilon T., Robillard L., Brooman K.,	
Abellana A., Angelakos C., Bédard C.,	
Bertrand J., Carisse J-M., Chrétien C.,	
D'Angelo K., Deschambault D., Donolo P.,	
Edmonds K., Hartley B., Kergin M.,	
Larocque D., Legros G., MacIntyre J.,	
Simpson A., Smith P., Sparkes P., Lang J.	

	$
Frais de démarage de l'équipe d'avance du Premier ministre et de l'Équipe Canada à Boston	*9 729*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Brooman K., Delouya A., Prusakowski T.,	
Wilson T., Séguin B., Boyer C., Edmonds K.,	
Angelakos C., Mongeon J., MacIntyre J.,	
Vigneault S.	
Frais de démarrage pour le G-8 à Okinawa	*28 567*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Chrétien C., Angelakos C., Bondar M.,	
Lang J.	
Frais de démarrage et de l'équipe d'avance pour visite du Premier ministre au Moyen Orient	*394 140*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
Brooman K., Delouya A., Prusakowski T.,	
Wilson T., Seguin B., Chretien C., Boyer C.,	
Edmonds K., Angelakos C., Mongeon J.,	
Faubert M.	
Frais de démarrage pour visite du Premier ministre au Pananma et L.A (visite annulée)	*5 877*
Bureau du conseil privé/Cabinet du Premier Ministre	
MacIntyre J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Kern M., Lebel J.	
Frais de démarrage pour le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires à New York (dépôt pour hotel seulement, aucune dépense encourue)	
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) 30ième Conférence à Genève	*71 815*
Chambre des communes	
Copps Hon. S	
Gouvernement provincial	
Peter Hon. Andrew., Bisaillon R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Chouinard J-L., Terrillon-Mackay L., Connelly M.	
Autre	
Boyd P. C	
Commission des Nations Unies pour les droits de la personne (UNCHR) 55ième session	*87 384*
Chambre des communes	
Allcock R./M.P., Robinson S./M.P.	
Sénat	
Wilson L. Senator	
Affaires étrangères et Commerce international	
Nolke S., Lord, W., Dubeau, G., Dion A.	
Commission des Nations Unies sur les droits de la personne (UNCHR) 56ième sesssion à Genève	*11 569*
Affaires étrangères et Commerce international	
Buck K., Lavergne L., Dion A., Steffen S.,	
Norfolk A., Ruecker K.,, Bougie A.-M.	
Autre	
Le Bars R.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

	$
Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) 54ième session à New York	228 128
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Telegdi A./M.P., Ianno T./M.P., Leung S./M.P., Harb, M./M.P., Hubbard C./M.P., O'Brien P./M.P., Patry B./M.P., McCormick L./M.P., Augustine J./M.P.	
Sénat	
Maheu Hon. Senator S., Chalifoux Hon. Senator T.	
Vice-premier ministre	
Dimitroff P./M.P.	
Autre	
Banks N., Helgason W., Ventura C.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ralph J., Brown, Hulan H D., Dubé N., Burton C., Kessel A., Robinson D., Sutherland S., Caron J., Cousineau P., Selwyn R., Sproule D., Meagher C., Sarty L., Viveash D.P., Plouffe G., Sproule D., Ventura C., Racine A., Goyette H.-A., Johnstone B.V., Spencer B.L., Norman G.A., Germain A., Verrier-Fréchette K., Furuya E., Hébert P., Auger N., Burton C., Steven D., Norfolk A.R., St-Louis M., Buck K.	
Visite du Secrétaire général des Nations Unies à New York "Friend of Kosovo"	10 403
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone B.V., Brown D., Hulan H.	
Conférence des femmes de la Francophonie tenue au Luxembourg	46 951
Chambre des communes	
Godin Y./M.P., Duhamel, Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Guénette R., Galambos I., Lachapelle L., Farmer V., Robidoux F., Connelly M.	
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle à Budapest	9 452
Chambre des communes	
Marchi, Hon. S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Blake S.	
Organisation mondiale du commerce (OMC) Conférence ministérielle tenue à Seattle	259 379
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P.S., Marchi Hon. S., Vanclief Hon. L., Palladini Hon. A., Julien Hon G., Mihychuk Hon. M-A., Farnworth Hon. M., Lingenfelter Hon. D., Hillson Hon. J. McClellan Hon. S M., Simmons Hon. R., Graham B./M.P., Harvard J./M.P., Obhrai D./M.P., Alarie H./M.P., Marceau R./M.P., Blaikie B./M.P., Bachand A./M.P., Borotsik R./M.P.,	
Sénat	
Fairbairn Hon. J., Gustafson Hon. L.J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Wright R.G., LeBlanc F., Albinati A., Bussières S., Fried J.T., Feldman E., Gero J., Wilson R., Ayotte D., Chatterson D., Adams T., Gompf J., Robertson C., Dunn J., Dubé N., Lessard M.V., Anderson J., Meredith G., Olivier L.	
Agriculture et Agroalimentaire	
Claydon F., Donoghue C., Zakaib P., Gifford M., Vinet S., Verheul S., Haddow P., Shaw G., Monette D., Levatte J., Boudrias D.	
Finances	
Collins-Williams T., Satherstrom D., Gauthier G.	
Industrie	
von Finckenstein K., Simpson R., McCulla D.J., Ready R.	
Environnement	
Beale M., Good L., Smith N.	
Patrimoine Canadien	
Stone P., Mark J.,	
Développement des ressources humaines	
Poisson Y.	

Développement des ressources humaines
PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

Détails	Paiements d'indemnités[2]	Frais d'administration[3]	Total des paiements
	$	$	$
PROGRAMME DU TRAVAIL			
Terre-Neuve	1 731 854	364 056	2 095 910
Île-du-Prince-Édouard	718 802	125 286	844 088
Nouvelle-Écosse—Fédéral	4 272 929	653 997	4 926 926
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	11 041 989	1 307 129	12 349 118
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 344 830	520 894	4 865 724
Nouvelle-Écosse—Vieille silicose	633 088	65 010	698 098
Nouveau-Brunswick	1 634 566	377 592	2 012 158
Québec	11 633 439	3 702 401	15 335 840
Ontario	31 297 269	5 444 398	36 741 667
Manitoba	2 063 206	512 468	2 575 674
Saskatchewan	2 623 113	607 602	3 230 715
Alberta	4 517 997	1 230 450	5 748 447
Colombie-Britannique	6 852 593	2 399 148	9 251 741
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada	118 152		118 152
Paiement des coûts de réclamations en vertu de la Loi sur l'indemnisation des marins marchands	5 725		5 725
Indemnisations à des employés engagés occasionnels du Québec CT 1979-29	540		540
Sommes excédentaires versées à des réclamants (cas de subrogation)	571 419		571 419
Salaires recouvrés et retournés à d'autres ministères de l'État (cas de subrogation)	450 088		450 088
Frais juridiques, médicaux et professionnels (cas de subrogation)	234 054		234 054
Indemnisations à des détenus	24 352		24 352
	84 770 005	17 310 431	102 080 436
Moins : recouvrements			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des organismes de l'État	35 686 420	7 065 371	42 751 791
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des autres ministères	3 776 372	679 241	4 455 613
Montants recouvrés de tiers responsables (subrogation)	1 267 921		1 267 921
Paiement en trop pour indemnités recouvrées des réclamants	25 942		25 942
Recouvrement d'indemnités versées à des détenus	63 060		63 060
	40 819 715	7 744 612	48 564 327
Dépenses nettes	43 950 290	9 565 819	53 516 109

[1] Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 10 du volume II (partie I)).

[2] Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :
a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);
b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et
c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

[3] Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales des accidents de travail.
Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.
Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

Parlement
Sénat
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 1999-2000

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$	$
Adams W, TN-O	67 225	10 550	91 799	85 053
Andreychuk R, Sask	67 225	10 550	65 240	60 444
Angus W D, Qué	67 225	10 550	29 859	84 236
Atkins N K, Ont	67 225	10 550	44 542	101 362
Austin J, C-B	67 225	10 550	103 571	76 953
Bacon L, Qué	67 225	10 550	12 409	98 304
Balfour R J, Sask[1]	50 175	7 339	51 914	69 915
Beaudoin G A, Qué	67 225	10 550	9 708	102 213
Berntson E A, Sask	66 845	10 430	77 264	76 740
Bolduc R, Qué	65 895	10 130	30 481	50 133
Boudreau J B, N-É	33 235	5 215	25 459	11 394
Bryden J G, N-B	67 225	10 550	40 138	81 049
Buchanan J M, N-É	67 225	10 550	76 935	77 261
Butts P, N-É[1]	24 818	3 895	25 494	26 949
Callbeck C, Î-P-É	67 225	10 550	33 101	95 935
Carney P, C-B	67 225	10 550	76 989	96 918
Carstairs S, Man	67 225	10 550	96 447	123 677
Leader adjoint du gouvernement	7 824			
Chalifoux T, Alb	67 225	10 550	104 156	100 404
Christensen I, Yukon	39 164	6 146	25 660	47 145
Cochrane E, T-N	67 225	10 550	71 626	102 829
Cogger M B, Qué	55 445	7 105	6 970	86 274
Cohen E J, N-B	67 225	10 550	81 002	96 620
Comeau G J, N-É	67 225	10 550	77 780	68 097
Cook J, T-N	67 225	10 550	61 970	62 082
Cools A C, Ont	67 225	10 550	64 462	105 389
Corbin E G, N-B	67 225	10 550	30 819	72 443
De Bané P, Qué	67 225	10 550	36 011	82 263
Deware M M, N-B	67 225	10 550	80 660	89 196
Whip de l'opposition	4 800			
Di Nino C, Ont	67 225	10 550	35 656	80 836
Doody C W, T-N	67 225	10 550	58 994	48 037
Doyle R J, Ont[1]				
Eyton J T, Ont	66 085	10 190	55 031	96 358
Fairbairn J, Alb	67 225	10 550	108 940	101 984
Ferretti Barth M, Qué	67 225	10 550	27 801	81 469
Finestone S, Qué	43 127	6 768	20 303	58 699
Finnerty I, Ont	39 164	6 146	26 086	75 113
Fitzpatrick D R, C-B	67 225	10 550	104 444	97 290
Forrestall J M, N-É	67 225	10 550	75 906	111 525
Fraser J T, Qué	67 225	10 550	23 864	92 496
Furey G, T-N	43 127	6 768	85 676	60 906
Gauthier J-R, Ont	67 225	10 550	6 760	75 956
Ghitter R D, Alb	67 225	10 550	76 754	80 944
Gill A, Qué	67 225	10 550	58 331	96 582
Grafstein J S, Ont	67 225	10 550	41 098	50 571
Graham A B, N-É	67 225	10 550	30 784	116 789
Grimard N, Qué	67 225	10 550	82 506	101 437
Gustafson L J, Sask	67 225	10 550	57 356	51 643
Hays D P, Alb	67 225	10 550	122 779	120 143
Leader adjoint du gouvernement	7 320			
Hervieux-Payette C, Qué	67 225	10 550	40 400	100 317
Johnson J, Man	67 225	10 550	55 929	107 278
Johnstone A, Î-P-É[1]	13 194	2 071	38 778	25 535
Joyal S, Qué	67 225	10 550	35 780	155 748
Kelleher J F, Ont	67 225	10 550	55 309	88 671
Kelly W M, Ont	66 275	10 250	52 962	95 410
Kenny C, Ont	67 225	10 550	54 164	154 169
Keon W J, Ont	67 225	10 550	16 974	98 833
Kinsella N A, N-B	67 225	10 550	74 448	106 144
Leader adjoint de l'opposition	9 625			
Kirby M, N-É	67 225	10 550	31 569	96 245
Kolber L E, Qué	64 375	9 410	25 142	92 229
Kroft R H, Man	67 225	10 550	60 806	60 150
Lavoie-Roux T, Qué	67 225	10 550	7 086	79 174
Lawson E M, C-B	67 225	10 550	84 264	75 311
Lebreton M, Ont	67 225	10 550	33 705	98 819
Lewis P D, T-N[1]	44 043	6 913	47 508	37 554
Losier-Cool R-M, N-B	67 225	10 550	65 544	102 455
Président Pro Tempore	4 033			
Lucier P, Yukon[1]	22 300	3 274	1 555	20 863
Lynch-Staunton J, Qué	67 225	10 550	15 135	8 716
Leader de l'opposition	24 700			
Mahéu S, Qué	67 225	10 550	28 350	84 537
Mahovlich F W, Ont	67 225	10 550	62 953	56 618
Maloney M, Ont[1]	24 998	3 923	28 807	43 160
Meighen M A, Ont	67 225	10 550	51 863	93 969
Mercier L, Qué	67 225	10 550	21 351	136 752
Whip du gouvernement	7 725			
Milne L, Ont	67 225	10 550	43 413	79 394
Molgat G L, Man	67 225	10 550	79 219	91 810
Président du Sénat	37 575			
Moore W P, N-É	67 225	10 550	56 026	91 516
Murray L, Ont	67 225	10 550	29 795	62 760
Nolin P C, Qué	67 225	10 550	48 179	102 709
Oliver D H, N-É	67 225	10 550	87 860	99 693
Pearson L, Ont	67 225	10 550	17 213	94 214
Pépin L, Qué	67 225	10 550	31 228	106 236
Perrault R J, C-B	67 225	10 550	88 473	57 337
Perry (Poirier) M, Î-P-É	43 127	6 768	102 422	39 853
Phillips O H, Î-P-É[1]	743	117	440	15 744
Pitfield P M, Ont	67 225	10 550		65 482

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 1999-2000—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$	$
Poulin M-P, Ont.	67 225	10 550	54 856	101 788
Poy V, Ont	67 225	10 550	96 005	93 629
Prud'homme M, Qué.	67 225	10 550	19 146	91 737
Rivest J-C, Qué	67 225	10 550	19 450	64 524
Roberge F, Qué	65 515	10 010	28 828	94 956
Robertson B M, N-B	67 225	10 550	46 835	87 811
Robichaud F, N-B	67 225	10 550	35 152	85 052
Robichaud L J, N-B	67 225	10 550	9 187	51 770
Roche D, Alb	67 225	10 550	85 242	97 559
Rompkey W, T-N.	67 225	10 550	101 584	79 402
Rossiter E, Î-P-É	67 225	10 550	54 000	65 558
Ruck C W, N-É	67 225	10 550	53 590	55 179
Sibbeston N, TN-O	39 164	6 146	100 089	69 118
Simard J-M, N-B	67 225	10 550	49 149	93 622
Sparrow H O, Sask.	67 225	10 550	71 826	94 825
Spivak M, Man.	67 225	10 550	99 155	111 521
Stewart J B, N-É[1]	42 370	6 650	30 740	34 345
St. Germain G, C-B	67 225	10 550	102 958	104 705
Stollery P, Ont	67 225	10 550	53 276	102 580
Stratton T R, Man.	67 225	10 550	68 311	99 490
Taylor N, Alb	67 225	10 550	99 283	84 631
Tkachuk D, Sask	67 225	10 550	102 370	92 200
Watt C, Qué	67 225	10 550	70 629	107 841
Whelan E, Ont[1]	18 523	2 907	25 280	61 472
Wilson L M, Ont	67 225	10 550	28 572	75 998
Wood D, Qué[1]			2 275	
Total	6 789 432	1 045 318	5 713 969	8 856 774

[1] Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 1999-2000, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Abbott J	67 225	22 200	129 725
Ablonczy D	67 225	22 200	108 275
Adams WP	67 225	22 200	20 963
Alarie H	67 225	22 200	42 930
Alcock R	67 225	22 200	110 821
Anders R	67 225	22 200	75 612
Anderson L'hon D	67 225	22 200	115 925
Assad M	67 225	22 200	18 532
Assadourian S	67 225	22 200	48 718
Asselin G	67 225	22 200	66 814
Augustine J	67 225	22 200	42 745
Axworthy C	11 150	3 683	24 091
Axworthy L'hon L	67 225	22 200	52 631
Bachand A	67 225	22 200	49 504
Bachand C	67 225	22 200	42 572
Bailey R	67 225	22 200	87 874
Baker L'hon G	67 225	27 325	179 997
Bakopanos E	67 225	22 200	44 981
Barnes S	67 225	22 200	49 358
Beaumier C	67 225	22 200	48 216
Bélair R	67 225	27 325	106 885
Bélanger M	67 225	22 200	12 551
Bellehumeur M	67 225	22 200	47 006
Bellemare E	67 225	22 200	7 095
Bennett C	67 225	22 200	85 359
Benoit L	67 225	22 200	82 107
Bergeron S	67 225	22 200	23 563
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	7 725		
Bernier G	67 225	22 200	83 384
Bernier Y	67 225	22 200	122 275
Bertrand R	67 225	22 200	46 167
Bevilacqua M	67 225	22 200	62 986
Bigras B	67 225	22 200	52 920
Blaikie WA	67 225	22 200	86 400
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	10 550		
Blondin-Andrew L'hon E	67 225	29 325	210 646
Bonin R	67 225	22 200	39 849
Bonwick P	67 225	22 200	78 203
Borotsik R	67 225	22 200	89 375
Boudria L'hon D	67 225	22 200	16 294
Bradshaw L'hon C	67 225	22 200	63 226
Breitkreuz C	67 225	27 325	102 427
Breitkreuz G	67 225	22 200	98 424
Brien P	67 225	22 200	89 663
Brison S	67 225	22 200	98 802
Brown MAB	67 225	22 200	33 659
Bryden J	67 225	22 200	60 326
Bulte S	67 225	22 200	53 364
Byrne G	67 225	27 325	147 974
Caccia L'hon CL	67 225	22 200	36 354
Cadman C	67 225	22 200	77 575
Calder MJ	67 225	22 200	57 132
Cannis J	67 225	22 200	59 602
Canuel R	67 225	22 200	77 035
Caplan L'hon E	67 225	22 200	46 247
Cardin S	67 225	22 200	34 357
Carroll A	67 225	22 200	51 168
Casey B	67 225	22 200	98 671
Casson R	67 225	22 200	96 671
Catterall M	67 225	22 200	11 833
Indemnité à titre de whip suppléant du gouvernement	7 725		
Cauchon L'hon M	67 225	22 200	10 405
Chamberlain B	67 225	22 200	52 927
Chan L'hon RCY	67 225	22 200	126 125
Charbonneau Y	67 225	22 200	35 285
Chatters D	67 225	27 325	94 198
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	105		
Chrétien Le très hon J	67 225	22 200	4 280
Chrétien JG	67 225	22 200	61 709
Clouthier H	67 225	22 200	62 398
Coderre L'hon D	67 225	22 200	35 073
Cohen S			1 349
Collenette L'hon D	67 225	22 200	18 203
Comuzzi J	67 225	27 325	86 362
Copps L'hon SM	67 225	22 200	72 891
Cotler I	25 598	8 449	5 774
Crête P	67 225	22 200	71 007
Cullen R	67 225	22 200	61 993
Cummins JM	67 225	22 200	124 253
Dalphond-Guiral M	67 225	22 200	23 485
Davies E	67 225	22 200	103 084
de Savoye P	67 225	22 200	52 230
Debien M	67 225	22 200	25 005
Desjarlais B	67 225	27 325	135 529
Desrochers O	67 225	22 200	66 082
Devillers P	67 225	22 200	37 422
Dhaliwal L'hon H	67 225	22 200	137 586
Dion L'hon S	67 225	22 200	23 054
Discepola N	67 225	22 200	48 487
Dockrill M	67 225	22 200	120 695
Doyle N	67 225	22 200	146 298
Dromisky SP	67 225	22 200	84 097
Drouin C	67 225	22 200	42 934
Dubé A	67 225	22 200	55 674
Dubé J	67 225	22 200	100 805
Duceppe G	67 225	22 200	28 024
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	30 750		
Duhamel L'hon RJ	67 225	22 200	77 461
Dumas M	67 225	22 200	29 750
Duncan J	67 225	27 325	100 876
Earle G	67 225	22 200	80 248
Easter W	67 225	22 200	97 972
Eggleton L'hon AC	67 225	22 200	45 258
Elley R	67 225	22 200	123 639
Epp MK	67 225	22 200	40 619
Finestone L'hon SA	24 098	7 961	20 329
Finlay J	67 225	22 200	69 373
Folco R	67 225	22 200	28 313

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Fontana JF	67 225	22 200	68 069
Forseth P	67 225	22 200	89 319
Fournier G	67 225	27 325	101 163
Fry l'hon H	67 225	22 200	154 829
Gagliano L'hon A	67 225	22 200	18 357
Gagnon C	67 225	22 200	46 719
Gallaway R	67 225	22 200	76 484
Gauthier M	67 225	22 200	55 135
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition à la Chambre	10 550		
Gilmour WD	67 225	22 200	109 455
Girard Bujold J	67 225	22 200	57 739
Godfrey JF	67 225	22 200	75 387
Godin M	67 225	22 200	26 674
Godin Y	67 225	22 200	84 883
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	1 166		
Goldring P	67 225	22 200	42 814
Goodale L'hon RE	67 225	22 200	80 866
Gouk JW	67 225	22 200	116 869
Graham B	67 225	22 200	51 389
Gray L'hon H	67 225	22 200	43 492
Grewal G	67 225	22 200	89 447
Grey DC	67 225	22 200	116 510
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	699		
Grose IB	67 225	22 200	40 241
Gruending D	25 598	8 449	44 772
Guarnieri A	67 225	22 200	77 006
Guay M	67 225	22 200	37 941
Guimond M	67 225	22 200	74 455
Hanger A	67 225	22 200	104 787
Harb M	67 225	22 200	5 336
Hardy L	67 225	27 325	194 639
Harris RM	67 225	27 325	147 449
Hart J	67 225	22 200	148 174
Harvard J	67 225	22 200	95 359
Harvey A	67 225	22 200	52 549
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	7 725		
Herron J	67 225	22 200	94 358
Hill G	67 225	22 200	117 863
Hill J	67 225	27 325	128 559
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	6 404		
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	2 337		
Hilstrom H	67 225	22 200	91 304
Hoeppner JE	67 225	22 200	72 964
Hubbard C	67 225	22 200	61 518
Ianno T	67 225	22 200	58 469
Iftody D	67 225	22 200	117 420
Jackson O	67 225	22 200	61 836
Jaffer R	67 225	22 200	78 581
Jennings M	67 225	22 200	52 363
Johnston FD	67 225	22 200	56 662
Jones J	67 225	22 200	43 362
Jordan J	67 225	22 200	38 490
Karetak-Lindell N	67 225	29 325	195 232
Karygiannis J	67 225	22 200	35 438
Keddy G	67 225	22 200	89 668
Kenney JT	67 225	22 200	117 174
Kerpan A	67 225	22 200	84 061
Keyes SJ	67 225	22 200	59 092
Kilger B	67 225	22 200	63 002
Indemnité à titre de whip en chef du gouvernement	13 650		
Kilgour L'hon DW	67 225	22 200	49 973
Knutson TG	67 225	22 200	65 170
Konrad DP	67 225	22 200	125 633
Kraft Sloan KM	67 225	22 200	62 939
Laliberte R	67 225	27 325	188 188
Lalonde F	67 225	22 200	29 928
Lastewka W	67 225	22 200	56 042
Laurin R	67 225	22 200	25 781
Lavigne R	67 225	22 200	35 475
Lebel G	67 225	22 200	40 832
Lee D	67 225	22 200	50 616
Lefebvre R	67 225	22 200	70 559
Leung S	67 225	22 200	101 710
Lill WE	67 225	22 200	68 419
Limoges R	65 181	21 525	52 563
Lincoln C	67 225	22 200	24 010
Longfield J	67 225	22 200	39 808
Loubier Y	67 225	22 200	48 311
Lowther E	67 225	22 200	97 830
Lunn GV	67 225	22 200	139 755
MaCaulay L'hon L	67 225	22 200	114 321
Mackay PG	67 225	22 200	91 135
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	30 750		
Mahoney SW	67 225	22 200	75 674
Malhi G	67 225	22 200	45 779
Maloney JD	67 225	22 200	53 563
Mancini P	67 225	22 200	108 305
Manley L'hon JP	67 225	22 200	4 408
Manning P	67 225	22 200	95 633
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	50 551		
Marceau R	67 225	22 200	52 847
Marchand JP	67 225	22 200	44 664
Marchi L'hon S	22 840	7 545	25 306
Mark IM	67 225	22 200	150 351
Marleau L'hon D	67 225	22 200	44 665
Martin K	67 225	22 200	58 492
Martin L'hon P	67 225	22 200	44 836
Martin PD	67 225	22 200	113 012
Massé L'hon M	29 733	9 822	11 138
Matthews WB	67 225	27 325	195 327
Mayfield P	67 225	27 325	128 131
McClelland I	67 225	22 200	83 305

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Indemnité à titre de vice-président des Comités pléniers	10 950		
McCormick L	67 225	22 200	68 641
McDonough A	67 225	22 200	126 921
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	30 750		
McGuire J	67 225	22 200	89 176
McKay J	67 225	22 200	62 551
McLellan L'hon A	67 225	22 200	102 663
McNally GH	67 225	22 200	126 829
McTeague D	67 225	22 200	48 567
McWhinney T	67 225	22 200	138 054
Menard R	67 225	22 200	15 084
Mercier P	67 225	22 200	28 966
Meredith V	67 225	22 200	122 293
Mifflin L'hon FJ	67 225	27 325	83 204
Milliken P	67 225	22 200	35 346
Indemnité à titre de vice-président et président des Comités pléniers	26 825		
Mills B	67 225	22 200	108 997
Mills D	67 225	22 200	50 112
Minna L'hon M	67 225	22 200	52 819
Mitchell L'hon A	67 225	22 200	52 738
Morrison L	67 225	22 200	59 063
Muise M	67 225	22 200	104 247
Murray I	67 225	22 200	21 958
Myers LA	67 225	22 200	65 275
Nault L'hon RD	67 225	27 325	151 980
Normand L'hon G	67 225	22 200	120 405
Nunziata JV	67 225	22 200	53 207
Nystrom L'hon L	67 225	22 200	77 733
O'Brien L	67 225	27 325	275 401
O'Brien PW	67 225	22 200	56 698
O'Reilly J	67 225	22 200	52 419
Obhrai D	67 225	22 200	73 363
Pagtakhan R	67 225	22 200	98 263
Pankiw J	67 225	22 200	103 550
Paradis D	67 225	22 200	47 763
Parent L'hon G	67 225	22 200	46 520
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	51 250		
Parrish C	67 225	22 200	39 761
Patry B	67 225	22 200	25 962
Penson C	67 225	27 325	59 203
Peric J	67 225	22 200	48 162
Perron GA	67 225	22 200	39 047
Peterson L'hon J	67 225	22 200	58 460
Pettigrew L'hon P	67 225	22 200	25 275
Phinney EL	67 225	22 200	56 505
Picard P	67 225	22 200	36 656
Pickard RW	67 225	22 200	57 808
Pillitteri G	67 225	22 200	43 634
Plamondon L	67 225	22 200	68 629
Power C	55 858	18 450	128 576
Pratt D	67 225	22 200	16 116
Price D	67 225	22 200	63 963
Proctor JR	67 225	22 200	74 233
Proud G	67 225	22 200	102 771
Proulx M	25 598	8 449	1 298
Provenzano CF	67 225	22 200	70 924
Ramsay J	67 225	22 200	47 353
Redman K	67 225	22 200	72 615
Reed JAA	67 225	22 200	39 666
Reynolds J	67 225	22 200	172 669
Richardson J	67 225	22 200	50 249
Riis N	67 225	22 200	140 732
Ritz G	67 225	22 200	109 327
Robillard L'hon L	67 225	22 200	8 851
Robinson SJ	67 225	22 200	164 888
Rocheleau Y	67 225	22 200	35 368
Rock L'hon A	67 225	22 200	83 493
Saada J	67 225	22 200	26 362
Sauvageau B	67 225	22 200	41 656
Schmidt W	67 225	22 200	69 207
Scott L'hon A	67 225	22 200	56 530
Scott M	67 225	27 325	127 427
Sekora L	67 225	22 200	141 991
Serré B	67 225	27 325	60 264
Sgro J	25 598	8 449	20 710
Shepherd A	67 225	22 200	34 317
Solberg M	67 225	22 200	132 400
Solomon JL	67 225	22 200	118 751
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	6 560		
Speller RS	67 225	22 200	69 626
St.Denis B	67 225	27 325	110 067
St-Hilaire C	67 225	22 200	37 847
St-Jacques D	67 225	22 200	49 951
St-Julien G	67 225	27 325	136 075
Steckle P	67 225	22 200	81 566
Stewart L'hon CS	67 225	22 200	31 929
Steward L'hon J	67 225	22 200	39 775
Stinson D	67 225	22 200	115 749
Stoffer P	67 225	22 200	81 007
Strahl C	67 225	22 200	121 348
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	11 313		
Indemnité à titre de leader à la Chambre de l'opposition officielle	4 234		
Szabo P	67 225	22 200	64 659
Telegdi A	67 225	22 200	34 396
Thibeault Y	67 225	22 200	24 308
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	10 950		
Thompson G	67 225	22 200	91 156
Thompson M	67 225	22 200	117 191
Torsney P	67 225	22 200	41 078
Tremblay S	67 225	22 200	38 692
Tremblay ST	67 225	22 200	59 102

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 1999-2000—*Fin*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Turp D	67 225	22 200	39 043
Ur RM	67 225	22 200	68 279
Valeri T	67 225	22 200	55 952
Vanclief L'hon L	67 225	22 200	30 101
Vautour A	67 225	22 200	93 141
Vellacott M	67 225	22 200	42 371
Venne P	67 225	22 200	38 003
Volpe J	67 225	22 200	69 817
Wappel TW	67 225	22 200	38 633
Wasylycia-Leis J	67 225	22 200	72 585
Wayne E	67 225	22 200	57 134
Whelan S	67 225	22 200	60 210
White R	67 225	22 200	109 501
Indemnité à titre de leader à la Chambre de l'opposition officielle	20 466		
White T	67 225	22 200	120 001
Wilfert B	67 225	22 200	69 121
Williams J	67 225	22 200	94 192
Wood RE	67 225	22 200	52 384
Total	20 496 612	6 783 907	21 985 183

[1] Cette colonne exclut:

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires";
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales"

Parlement
Chambre des communes
TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 1999-2000

Noms	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Adams P	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Alcock R	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Bakopanos E	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Bélanger M	ministre du Patrimoine canadien du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Bellemare E	ministre de la Coopération internationale du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Bertrand R	ministre de la Défense nationale du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Brown MAB	ministre du Développement des ressources humaines du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Byrne G	ministre des Ressources naturelles du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Cannis J	ministre de l'Industrie du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Caplan E	ministre de la Santé du 16 juillet 1998 au 2 août 1999	3 692
Chamberlain B	ministre du Travail du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Charbonneau Y	ministre de la Santé du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Cullen R	ministre des Finances du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Dromisky SP	ministre des Transports du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Easter W	ministre des Pêches et des Océans du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Ianno T	président du Conseil du Trésor du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Iftody D	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Knutson TG	Premier ministre du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Lastewka W	ministre de l'Industrie du 10 juillet 1997 au 31 août 2000	4 542
Lee D	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Longfield J	ministre du Travail du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Maloney JD	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
McGuire J	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
O'Brien L	ministre des Pêches et des Océans du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Paradis D	ministre de la Coopération internationale du 25 janvier 1999 au 31 août 1999	4 542
	ministre des Affaires étrangères du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Parrish C	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Phinney EL	ministre du Revenu national du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Reed J	ministre des Affaires étrangères du 16 juillet 1998 au 31 août 1999	4 542
Saada J	solliciteur général du Canada du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Speller RS	ministre du Commerce international du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
St. Denis B	ministre des Ressources naturelles du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	6 408
Telegdi A	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Torsney P	ministre de l'Environnement du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
Valeri T	ministre des Finances du 10 juillet 1997 au 31 août 1999	4 542
Wood RE	ministre des Anciens combattants du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	10 950
	Total	283 850

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1er avril 1999 au 31 mars 2000)	Traitements	Indemnités	Total
	$	$	$
Blondin-Andrew L'hon E.	36 469	2 091	38 560
Boudria L'hon D.	48 625	2 091	50 716
Cauchon L'hon M.	12 099	695	12 794
Chan L'hon R	36 469	2 091	38 560
Coderre L'hon D.	24 369	1 399	25 768
Duhamel L'hon R	36 469	2 091	38 560
Fry L'hon H.	36 469	2 091	38 560
Gray L'hon H	48 624	2 091	50 715
Kilgour L'hon D.	36 469	2 091	38 560
Mitchell L'hon A	36 469	2 091	38 560
Normand L'hon G.	36 469	2 091	38 560
Peterson L'hon J S	36 469	2 091	38 560
Total	425 469	23 004	448 473

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES STATUTAIRES DE SCRUTIN

	Fonctions préliminaires[1]	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités[2]	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
36ième élection générale (1997)		566 076	3 488			569 564
Élection partielle de Sherbrooke (septembre 1998)		2 393				2 393
Élection partielle de Windsor—St. Clair (avril 1999)		225 024	9 103	2 035		236 162
Élections partielles de novembre 1999[3]	108 173	1 214 280	160 739	31 379		1 514 571
Élection partielle de St. John's-Ouest (mai 2000)	14 780					14 780
Préparation au scrutin et Bureau chef d'Ottawa	10 388 219		1 365 931	77 604	19 217 141	31 048 895
Total	10 511 172	2 007 773	1 539 261	111 018	19 217 141	33 386 365

(1) Les dépenses rapportées sous cette en-tête comprennent, le cas échéant, les mises à jour du Registre national des électeurs et de la Base de données de la géographie électorale pour l'exercice 1999-2000.

(2) Les dépenses rapportées sous cette en-tête comprennent, le cas échéant, le développement de systèmes d'information pour l'exercice 1999-2000.

(3) Hull—Aylmer (Québec), Mont-Royal (Québec), Saskatoon—Rosetown—Biggar (Saskatchewan) et York-Ouest (Ontario).

DÉTAIL DES DÉPENSES— ÉLECTIONS PARTIELLES DE NOVEMBRE 1999

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	86 463	330 790	160 739	10 161		588 153
Hull—Aylmer, Québec	4 112	239 018		5 612		248 742
Mont-Royal, Québec	3 901	218 655		5 843		228 399
York-Ouest, Ontario	6 516	165 353		4 139		176 008
Saskatoon—Rosetown—Biggar, Saskatchewan	7 181	260 464		5 624		273 269
Total	108 173	1 214 280	160 739	31 379		1 514 571

DÉTAIL DES DÉPENSES—ÉLECTION PARTIELLE DE WINDSOR—ST. CLAIR

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa		30 171	9 103			39 274
Windsor—St. Clair		194 853		2 035		196 888
Total		225 024	9 103	2 035		236 162

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Administration centrale nationale, Ottawa, Ont	130 501 793	24 654 526	155 156 319
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B	12 587 032	1 076 623	13 663 655
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Moncton, N-B	1 205 745		1 205 745
Établissement Springhill, Springhill, N-É	28 741 969	2 299 472	31 041 441
Pénitencier Dorchester, Dorchester, N-B	27 861 298	3 659 605	31 520 903
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B	10 345 894	1 048 216	11 394 110
Établissement Atlantique, Renous, N-B	19 990 559	1 336 172	21 326 731
Établissement Nova pour délinquantes, Truro, N-É	4 442 583	685 679	5 128 262
Bureau de libération du district de Halifax, N-É	2 927 410	45 953	2 973 363
Systèmes, district de Halifax, N-É	67 116	10 000	77 116
Centre communautaire correctionnel du Centre Carleton, Halifax, N-É	646 183	4 904	651 087
Centre communautaire correctionnel Annexe Carleton, Halifax, N-É	667 175		667 175
Bureau de libération du district de Truro, Truro, N-É	1 259 218	65 488	1 324 706
Systèmes, district de Truro, Truro, N-É	45 817		45 817
Bureau sectoriel de libération de Kentville, Kentville, N-É	911 691		911 691
Bureau sectoriel de libération de Sydney, Sydney, N-É	752 506		752 506
Bureau de libération du district de Terre-Neuve, St-John's, T-N	1 949 486	58 455	2 007 941
Bureau sectoriel de libération de Corner Brook, Corner Brook, T-N	802 280	23 852	826 132
Bureau sectoriel de libération de Grand Falls, Grand Falls, T-N	136 475		136 475
Centre communautaire correctionnel de Terre-Neuve, St-John's, T-N	875 365	1 812	877 177
Bureau de libération du district est du Nouveau-Brunswick, Moncton, N-B	2 247 531	38 391	2 285 922
Systèmes, district est du Nouveau-Brunswick, Moncton, N-B	44 319	9 068	53 387
Bureau sectoriel de libération de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É	345 310		345 310
Bureau sectoriel de libération de Bathurst, Bathurst, N-B	578 744		578 744
Bureau de libération du district ouest du Nouveau-Brunswick, Saint John, N-B	1 372 921	40 520	1 413 441
Systèmes, district ouest du Nouveau-Brunswick, Saint-John, N-B	35 006		35 006
Bureau sectoriel de libération de Fredericton, Fredericton, N-B	458 102		458 102
Centre communautaire correctionnel de Parrtown, Parrtown, N-B	673 029		673 029
Administration régionale de Québec, Laval, Qué	17 903 757	2 145 057	20 048 814
Collège de formation du Québec, Laval, Qué	2 883 208	98 034	2 981 242
Établissement Montée Saint-François, Laval, Qué	10 584 876	396 340	10 981 216
Centre fédéral de formation, Laval, Qué	18 907 502	2 427 982	21 335 484
Établissement Donnacona, Donnacona, Qué	26 543 149	375 364	26 918 513
Établissement Joliette, Joliette, Qué	6 166 166	100 312	6 266 478
Établissement Leclerc, Laval, Qué	27 902 367	1 297 575	29 199 942
Établissement Archambault, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	27 191 384	635 625	27 827 009
Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Anne-des-Plaines, Qué	12 008 687	5 009 618	17 018 305
Centre régional de réception de Québec, Laval, Qué	27 838 306	528 482	28 366 788
Établissement Drummond, Drummondville, Qué	17 792 921	3 575 546	21 368 467
Établissement Cowansville, Cowansville, Qué	23 969 716	852 572	24 822 288
Établissement La Macaza, L'Annonciation, Qué	17 368 505	815 610	18 184 115
Établissement Port-Cartier, Port-Cartier, Qué	20 030 139	306 129	20 336 268
Bureau de libération du district de Montréal—Métropolitain, Montréal, Qué	2 830 608	9 063	2 839 671
Bureau sectoriel de libération de Longueuil, Longueuil, Qué	947 871		947 871
Bureau sectoriel de libération de Ville-Marie, Montréal, Qué	5 424 133		5 424 133
Bureau sectoriel de libération de Lafontaine, Montréal, Qué	4 366 582	12 905	4 379 487
Centre communautaire correctionnel JB Martineau, Montréal, Qué	812 285	45 706	857 991
Centre communautaire correctionnel Ogilvy, Montréal, Qué	772 005	3 195	775 200
Centre communautaire correctionnel Sherbrooke, Montréal, Qué	705 876		705 876
Bureau sectoriel de libération de Langelier, St-Léonard, Qué	3 393 848		3 393 848
Bureau sectoriel de libération de Granby, Granby, Qué	1 024 692		1 024 692
Centre communautaire correctionnel Hochelaga, Montréal, Qué	695 896	49 567	745 463
Bureau sectoriel de libération de l'Estrie, Montréal, Qué	1 339 464		1 339 464
Bureau de libération du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qué	1 182 860	12 917	1 195 777
Bureau sectoriel de libération de Québec, ville de Québec, Qué	3 130 726	89 687	3 220 413
Bureau sectoriel de libération de Rimouski, Rimouski, Qué	618 694		618 694
Bureau sectoriel de libération de Chicoutimi, Chicoutimi, Qué	513 019		513 019

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Bureau sectoriel de libération de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué	1 583 610		1 583 610
Bureau sectoriel de libération de Laval, Laval, Qué	2 794 812		2 794 812
Bureau sectoriel de libération de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qué	425 192		425 192
Bureau sectoriel de libération de Hull, Hull, Qué	967 687		967 687
Bureau sectoriel de libération des Laurentides, St-Jérôme, Qué	2 340 381		2 340 381
Bureau sectoriel de libération de Lanaudière, Lachenaie, Qué	1 425 523		1 425 523
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont	11 071 207	3 606 724	14 677 931
Centre correctionnel d'apprentissage, Kingston, Ont	1 766 241	168 304	1 934 545
Centre régional de traitement, Kingston, Ont	14 072 294		14 072 294
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont	26 640 744	3 597 640	30 238 384
Établissement Millhaven, Bath, Ont	29 446 349	980 661	30 427 010
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont	19 199 268	690 956	19 890 224
Établissement Bath, Bath, Ont	18 294 214	1 203 944	19 498 158
Prison pour femmes, Kingston, Ont	7 003 221	164 724	7 167 945
Maison Isabel McNeil, Kingston, Ont	1 156 552	2 150	1 158 702
Établissement Collins Bay, Kingston, Ont	20 086 605	815 840	20 902 445
Établissement Frontenac, Kingston, Ont	8 368 603	336 041	8 704 644
Établissement Beaver Creek, Gravenhurst, Ont	7 963 361	921 027	8 884 388
Établissement Joyceville, Kingston, Ont	25 666 906	1 139 253	26 806 159
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont	10 607 838	2 883 715	13 491 553
Établissement Warkworth, Campbellford, Ont	29 468 342	681 235	30 149 577
Établissement Grand Valley pour délinquantes, Kitchener, Ont	6 909 956	511 335	7 421 291
Bureau de libération du district de l'est/nord Ontario, Kingston, Ont	6 260 684		6 260 684
Bureau sectoriel de libération de Barrie, Barrie, Ont	512 335		512 335
Supervision—Kingston, Kingston, Ont	1 313 486		1 313 486
Bureau sectoriel de libération de Peterborough, Peterborough, Ont	1 332 604		1 332 604
Centre communautaire correctionnel de Portsmouth, Kingston, Ont	685 978	14 146	700 124
Bureau sectoriel de libération de Muskoka, Gravenhurst, Ont	138 685		138 685
Bureau sectoriel de libération de Sault-Ste-Marie, Sault-Ste-Marie, Ont	216 244		216 244
Bureau sectoriel de libération de Sudbury, Sudbury, Ont	1 362 762		1 362 762
Bureau sectoriel de libération de Timmins, Timmins, Ont	109 957		109 957
Bureau sectoriel de libération d'Ottawa, Ottawa, Ont	3 351 541		3 351 541
Bureau de libération du district central de l'Ontario, Toronto, Ont	3 695 917	23 545	3 719 462
Centre communautaire correctionnel Keele, Toronto, Ont	1 025 897	1 302	1 027 199
Bureau sectoriel de libération du centre ville de Toronto, Toronto, Ont	2 144 971		2 144 971
Bureau sectoriel de libération de l'est de Toronto, Toronto, Ont	2 712 307		2 712 307
Bureau sectoriel de libération de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont	669 056		669 056
Bureau sectoriel de libération de York-Durham, Toronto, Ont	8 047		8 047
Bureau sectoriel de libération de Peel, Toronto, Ont	1 505 105		1 505 105
Bureau de l'équipe de supervision de libération, Toronto, Ont	299 631		299 631
Bureau de libération du district de Hamilton, Hamilton, Ont	34 160		34 160
Bureau sectoriel de libération de Hamilton, Hamilton, Ont	3 196 644		3 196 644
Centre communautaire correctionnel de Hamilton, Hamilton, Ont	815 541	2 513	818 054
Bureau sectoriel de libération de St-Catharines, St-Catharines, Ont	670 164		670 164
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont	965 027		965 027
Bureau sectoriel de libération de Windsor, Windsor, Ont	1 027 185		1 027 185
Bureau sectoriel de libération de London, London, Ont	1 488 549		1 488 549
Bureau sectoriel de libération de Guelph, Guelph, Ont	1 876 317		1 876 317
Bureau sectoriel de libération de Brantford, Brantford, Ont	258 040		258 040
Bureau communautaire de Nunavut, Iqualuit, Nunavut	474 150		474 150
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask	10 048 904		10 048 904
Collège du personnel de correction des Prairies, Saskatoon, Sask	2 873 506	44 163	2 917 669
Centre régional de psychiatrie des Prairie, Saskatoon, Sask	22 365 734	1 721 355	24 087 089
Administration régionale, services groupés des Prairies, Saskatoon, Sask	6 198 325	1 909 637	8 107 962
Établissement Stony Mountain, Winnipeg, Man	28 687 118	7 472 048	36 159 166
Établissement Rockwood, Stony Mountain, Man	7 825 922	302 172	8 128 094
Pénitencier Saskatchewan, Prince Albert, Sask	29 916 739	1 652 692	31 568 931
Institution Riverbend, Prince Albert, Sask	5 536 079	1 362 918	6 898 997

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Fin*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Unité spéciale à manier—Saskatchewan, Prince Albert, Sask	5 696 802		5 696 802
Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Maple Creek, Sask	4 200 505	292 970	4 493 475
Établissement Drumheller, Drumheller, Alb	28 808 113	1 325 553	30 133 666
Établissement Grand Cache, Grand Cache, Alb	18 354 848	414 606	18 769 454
Institution Pe Sakastew, Hobbema, Alb	3 526 481	366 130	3 892 611
Établissement Bowden, Innisfail, Alb	28 583 418	1 749 031	30 332 449
Établissement Edmonton pour délinquantes, Edmonton, Alb	6 799 432	731 785	7 531 217
Établissement Edmonton, Edmonton, Alb	24 664 175	783 605	25 447 780
Établissement Grierson, Edmonton, Alb	1 908 593	4 042	1 912 635
Bureau de libération du district du NO Ontario-Manitoba, Winnipeg, Man	5 105 279	26 473	5 131 752
Centre communautaire correctionnel Osborne, Winnipeg, Man	788 511	3 500	792 011
Bureau sectoriel de libération de Brandon, Brandon, Man	387 269		387 269
Bureau sectoriel de libération de Thunder Bay, Thunder Bay, Ont	335 664	25 940	361 604
Bureau sectoriel de libération de Thompson, Thompson, Man	309 275		309 275
Bureau de libération du district de Saskatchewan, Régina, Sask	1 889 829	4 165	1 893 994
Centre communautaire correctionnel Oskana, Régina, Sask	799 963	51 322	851 285
Bureau sectoriel de libération de Prince Albert, Prince Albert, Sask	1 607 447	25 302	1 632 749
Bureau sectoriel de libération de Saskatoon, Saskatoon, Sask	1 192 946	20 518	1 213 464
Bureau de libération du district de Edmonton, Edmonton, Alb	9 181 439	59 509	9 240 948
Centre Grierson, Edmonton, Alb	229 638		229 638
Bureau sectoriel de libération de Red Deer, Red Deer, Alb	360 377		360 377
Bureau sectoriel de libération de Yellowknife, Yellowknife, TN-O	1 173 278	25 940	1 199 218
Bureau secondaire de Grande Prairie, Grande Prairie, Alb	67 830		67 830
Bureau secondaire de Fort McMurray, Fort McMurray, Alb	62 233		62 233
Bureau sectoriel de libération de St.Paul, St.Paul, Alb	60 837		60 837
Bureau de libération du district de Calgary, Calgary, Alb	5 181 459	42 529	5 223 988
Bureau sectoriel de libération de Lethbridge, Lethbridge, Alb	360 645		360 645
Administration régionale du Pacifique, Clearbrook, C-B	3 071 481		3 071 481
Collège de formation du Pacifique, Mission, C-B	2 492 005		2 492 005
Services communs, Clearbrook, C-B	28 144 481	5 760 074	33 904 555
Établissement William Head, Victoria, C-B	11 060 866	151 457	11 212 323
Centre régional d'évaluation et de réception, Abbotsford, C-B	2 505 787		2 505 787
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	15 891 818	187 230	16 079 048
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B	15 465 822	2 337 816	17 803 638
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	15 457 427	9 804 428	25 261 855
Établissement Kent, Agassiz, C-B	19 203 921	224 739	19 428 660
Établissement Elbow Lake, Harrison Mills, C-B	3 572 050	161 826	3 733 876
Établissement Ferndale, Mission, C-B	4 887 891	428 822	5 316 713
Établissement Mission, Mission, C-B	14 841 975	225 138	15 067 113
Centre communautaire correctionnel de la région du Pacifique, Matsqui, C-B	1 325 020	507	1 325 527
Bureau sectoriel de libération de Vancouver, Vancouver, C-B	7 182 783	346	7 183 129
Bureau sectoriel de libération de l'Île de Vancouver, Victoria, C-B	2 872 399		2 872 399
Bureau sectoriel de libération de Abbotsford, Abbotsford, C-B	1 898 966		1 898 966
Bureau sectoriel de libération de l'intérieur du nord, Prince George, C-B	4 792 670		4 792 670
Administration du centre communautaire correctionnel de la région du Pacifique, Matsqui, C-B	1 344 415		1 344 415
Centre communautaire correctionnel Sumas Centre, Matsqui, C-B	1 597 105		1 597 105
Total	1 245 428 684	111 291 365	1 356 720 049

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 996 000	16 126 858
Subventions et contributions	10		50 500	
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme	15			64 599
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	20	8 793 758	183 000	22 366 741
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	1	55 446 760	2 657 437	115 050 449
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 644 858	2 976 876
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada	20			128 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	40			168 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	45	76 931		434 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	50	26 911		446 955
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme	55	647 380	170 000	965 285
Archives nationales du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	60		245 000	1 693 484
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts	65			322 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme	70	28 221		31 126
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement	75			369 000
Office national du film—				
Subventions et contributions	90			386 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	95	61 681		258 000
Bibliothèque nationale—				
Dépenses du programme	105	91 735		2 534 383
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	110	56 575		187 000
Agence Parcs Canada—				
Dépeses de fonctionnement	115	6 555 755	1 110 000	14 183 663
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme	125		5 904 962	3 014 246
Conditioin féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement	130			241 905
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	230 000	672 000	11 341 998
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme	15	1 535 616	448 850	1 986 102

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	3 538 000	1 442 207	9 857 111
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme	15			225 311
Finances—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		266 000	1 147 255
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions	25	160 000	75 000	546 290
Dépenses du programme	30			3 710
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme	35		17 000	170 786
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme	40		81 000	
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement	1		613 000	20 250 741
Affaires étrangères et Commerce international—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		857 000	6 441 925
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement	20	231 181	350 000	2 711 506
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international	45			268 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme	50		20 000	72 016
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—				
Dépenses du programme	55			23 611
Administration du pipe-line du Nord—				
Dépenses du programme	60			6 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme	1		30 000	322 833
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		956 325	15 153 273
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme	10			23 552
Conseil de recherches médicales—				
Dépenses de fonctionnement	15	103 023	20 000	159 397
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme	25			65 784
Développement des ressources humaines—				
Ministère—				
Programme des services ministériels—				
Dépenses du programme	1		1 757 754	2 163 340
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance—				
Dépenses de fonctionnement	5		1 579 893	6 242 531
Programme du travail—				
Dépenses du programme	15	1 078 000		1 279 317

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Programme de la sécurité du revenu—				
Dépenses du programme	20			5 335 206
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme	25			320 302
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme	30			25 551
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme	35			245 432
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Programme d'administration—				
Dépenses du programme et contributions	1		450 000	1 641 636
Programme des affaires indiennes et inuites—				
Dépenses de fonctionnement	5		129 053	4 801 881
Programme des affaires du Nord—				
Dépenses de fonctionnement	35			1 219 303
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions	50	25 687		
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 119 905	10 933 908
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	5	432 934		
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Dépenses de fonctionnement	20		278 850	1 167 004
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement	30		85 000	523 208
Dépenses en capital	35			20 304
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme	45			16 969
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme	50	5 000		8 022
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement	55		364 417	755 097
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	65			30 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	70		505 000	11 362 402
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement	85	212 000	60 000	553 633
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement	95	265 260	25 000	259 145
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes	105	20 000		27 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme	110		50 000	9 539 082
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement	115		911 128	652 629
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		50 000	5 183 831
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme	10		28 000	461 941
Tribunal canadian des droits de la personne—				
Dépenses du programme	15			26 057

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement	20		20 000	126 274
Cour fédérale du Canada—				
Dépenses du programme	30			884 660
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme	40	189 962	60 000	202 138
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme	45		63 000	384 216
Cour canadienne de l'impôt—				
Dépenses du programme	50			253 282
Défense nationale—				
Dépenses de fonctionnement	1	20 585 000	1 450 000	84 812 859
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		865 000	8 388 153
Commission de contrôle de l'énergie atomique—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	15		41 000	470 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme	25		15 000	633 500
Parlement—				
Sénat—				
Dépenses du programme	1		25 000	
Bibliothèque du Parlement—				
Dépenses du programme	10		347 000	806 000
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		100 000	1 200 475
Centre canadien de gestion—				
Dépenses du programme et contributions	5	173 226	370 000	183 985
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—				
Dépenses du programme	10		11 000	84 747
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme	15		100 000	1 166 314
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme	20			379 949
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme	25			334 997
Bureau du Canada pour le millénaire—				
Dépenses de fonctionnement	30			20 000
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme	40		5 000	52 138
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme	45			114 633
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	50			16 000
Le Réseau du leadership—				
Dépenses du programme	55			50 500

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit visé	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Conventions collectives
		$	$	$
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Programme des services gouvernementaux—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 135 531	26 488 292
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	S	193 486		
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	S	264 480		
Bureau d'information du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	20			98 212
Solliciteur général—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1			553 063
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	10		350 000	5 050 831
Service correctionnel—				
Service pénitentiaire et Service national de libération conditionnelle—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	15		712 000	38 963 248
Fonds renouvelable CORCAN	S	142 385		
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme	25		31 000	679 007
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme	30	79 147		1 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	35	29 331 459	385 000	18 613 350
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	45			16 134
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	50			60 091
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		471 300	18 128 369
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	30			440 183
Tribunal de l'aviation civile—				
Dépenses du programme	35		5 000	21 577
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique—				
Dépenses de fonctionnement	1		7 756 751	1 027 088
Anciens combattants—				
Programme des anciens combattants—				
Dépenses de fonctionnement	1	2 500 000	532 000	9 321 900
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)—				
Dépenses du programme	10	168 000		192 000
Total		133 249 553	44 054 721	537 739 667

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

1999-2000

Index

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 7
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 6
Agence canadienne d'inspection des aliments, (état(s) financier(s)) 2.2
Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers) 1.2
Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.3
Agence Parcs Canada, 2.15
Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers) 1.6
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 13
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 12
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*
Avances à justifier, 3.13

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (état(s) financier(s)), 2.16
Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10
Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.15

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (état(s) financier(s)), 2.22
Centre canadien de gestion, (état(s) financier(s)), 2.20
Commission canadienne des affaires polaires, (état(s) financier(s)), 2.26
Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.20
Commission de contrôle de l'énergie atomique, (état(s) financier(s)), 2.29
Commission de l'assurance-emploi du Canada, (état(s) financier(s)), 2.34
Commission des champs de bataille nationaux, (état(s) financier(s)), 2.40
Commissions, 12.15
COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*
Conseil de recherches en sciences humaines, (état(s) financier(s)), 2.43

C—*Fin*

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (état(s) financier(s)), 2.47
Conseil de recherches médicales, (état(s) financier(s)), 2.51
Conseil national de recherches du Canada, (état(s) financier(s)), 2.55
Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.26
CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.31
Créances — radiations ou renonciations, 3.9
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume I, section 5*

D

DÉBITEURS, 4
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.2
Détail budgétaire par dotation, 12.2
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des dépenses—Élection partielle de Novembre 1999 (Conseil privé), 13.17
Détail des dépenses par province—Élection partielle de Windsor—St. Clair (Conseil privé), 13.17
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits (Conseil du Trésor), 13.21
DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*
Directeur de l'établissement de soldats, (état(s) financier(s)), 2.59
Directeur des terres destinées aux Anciens combattants, (état(s) financier(s)), 2.60

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*
État des débiteurs pour les recettes fiscales, 4.2
État des dépenses—Dépenses statutaires de scrutin (Conseil privé), 13.17
État des dépenses par établissement (Solliciteur général), 13.18
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 1999-2000 (Parlement), 13.9
État des indemnités de session et de fonctions, frais de déplacement et de recherche payés en 1999-2000 (Parlement), 13.11
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2

E—Suite

ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, 1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET OPINIONS ET OBSERVATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL, *voir volume I, section 1*

F

Frais d'étude, 12.17
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 12.22
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.3
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 9

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.35

I

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, 3

M

Montants adjugés par une cour, 10.28

O

Objectif des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.41
Office des prix des produits de la pêche, (état(s) financier(s)), 2.61
Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.47

P

Paiements à titre gracieux, 10.15
Paiements d'indemnités et frais d'administration (Développement des ressources humaines), 13.8
Paiements de réclamations contre l'État, 10.2
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 10
PAIEMENTS DE TRANSFERT, 8
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.54
Périmètres urbains de Parcs Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers) 1.59
Pertes de fonds et de biens publics, 3.16

P—Suite

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*
Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.63
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 11
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*
Recettes ministérielles par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2
Revenus de placements, 12.19

S

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.65
Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70
Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.76
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 5
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (état(s) financier(s)), 2.62
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 1999-2000 (Parlement), 13.15
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État (Conseil privé), 13.16

U

Unités d'entreprise de Parcs Canada, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.82